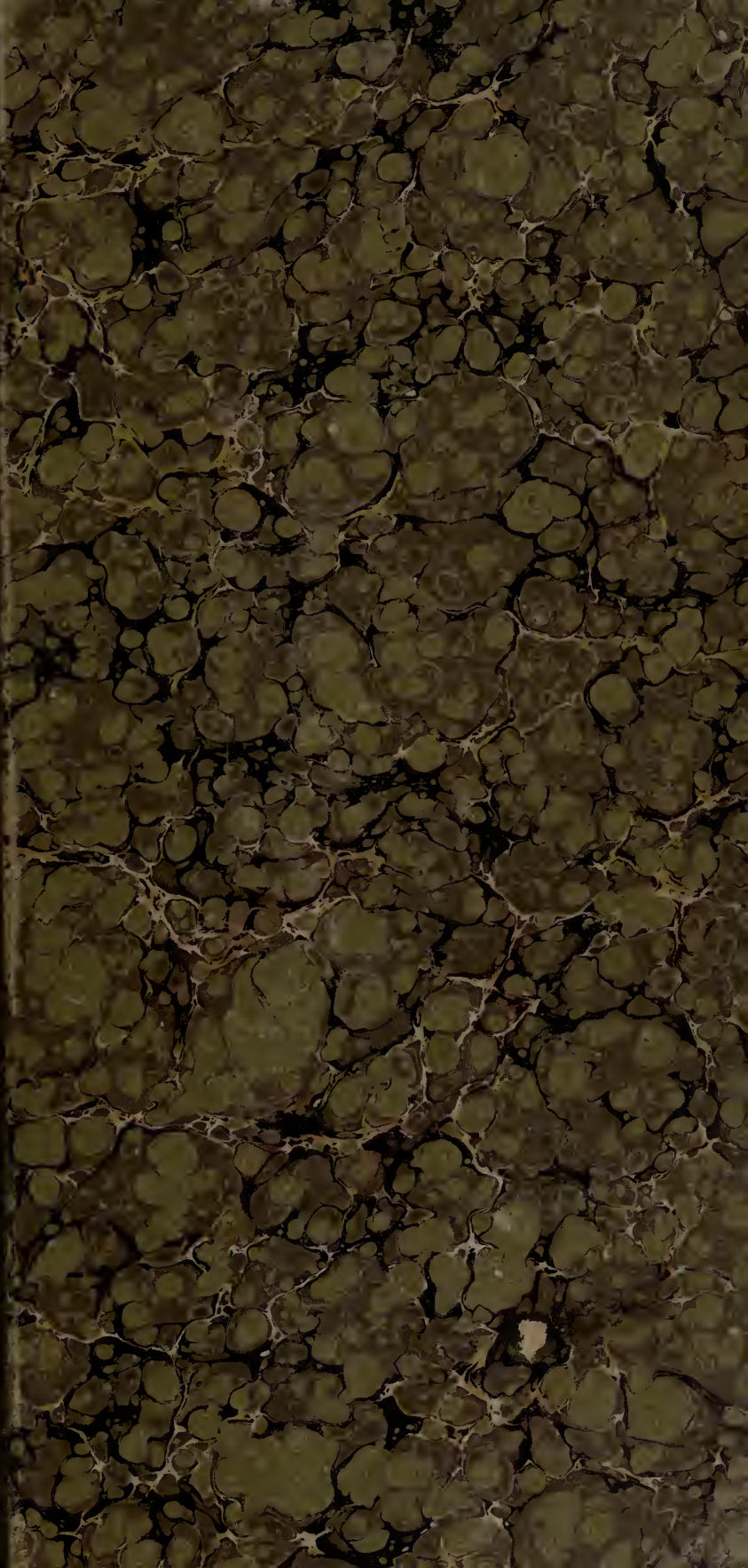

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

H. DE BALZAC

TOME VINGT-TROISIÈME

PQ
2157
E75
t. 23

ÉDITION DÉFINITIVE

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

H. DE BALZAC

XXIII

ŒUVRES DIVERSES

SEPTIÈME PARTIE

ESSAIS HISTORIQUES ET POLITIQUES

PARIS

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES

RUE AUBER, 3, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15

A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

—

M DCCC LXXIX

Droits de reproduction et de traduction réservés

LIBRARY
MAR 14 1967
UNIVERSITY OF TORONTO

ESSAIS ET MÉLANGES

ÉTUDES HISTORIQUES

ET

POLITIQUES

DU DROIT D'AINESSE

> Soyez le seigneur de vos frères, et que les enfants de votre mère s'abaissent profondément devant vous.
>
> *Genèse,* chap. XXVI, vers. 29.

Le droit d'aînesse, que les anciennes coutumes du royaume définissent : « la priorité de naissance entre les enfants nobles, ou qui ont à partager des biens possédés noblement, pour raison de laquelle le plus âgé des mâles emporte, de la succession de son père ou de sa mère, une portion plus considérable que chacun de ses frères ou sœurs en particulier, » a pris sa source dans l'institution des fiefs.

L'illustre Montesquieu démontre, dans son *Esprit des Lois,* que l'institution des fiefs remonte aux plus anciens temps, non-seulement de la monarchie française, mais de la France même, considérée comme sol et comme nation. Ainsi, la noble et généreuse institution qui inféodait la victoire aux mains qui avaient conquis le sol, a été la condition première de l'établissement de la monarchie en France, et, par suite, l'origine et le motif du droit d'aînesse

Pharamond ne fut que *primus inter pares*[1]; et cette grande maxime animait encore la royauté lorsqu'un de nos plus loyaux et plus chevaleresques souverains signait *François, seigneur de Vanvres.*

Ce fut cette institution légitime qui dicta les réponses fières des gentilshommes dans les anciens temps, et c'était encore elle qu'un grand homme d'État poursuivait, sans pouvoir l'abattre, en faisant tomber la tête d'un Montmorency.

Les fiefs étaient des possessions si mobilières (s'il est permis d'appliquer cette expression à la propriété territoriale), que Montesquieu, l'homme qui a le plus approfondi cette matière importante, établit que, *dans les commencements, ils n'étaient point héréditaires.* Cette primitive coutume peut paraître bizarre; elle découle de la nature des choses : les Francs abandonnent leur patrie et leurs biens, ils s'emparent d'une contrée entière, et, pour conserver leur conquête, ils établissent les fiefs et leur mouvance. Nul pouvoir au-dessus de leur tête n'avait le droit d'infirmer le code nécessaire à leur existence, et qui consistait à confier le sol, par parties, aux mains qui pouvaient le défendre. Ce fut la première loi française.

Cette loi fut l'ouvrage de la nécessité; elle est devenue, après avoir été observée pendant tant de siècles, aussi légale que l'obligation qu'un vendeur imposerait aujourd'hui à un acquéreur. La victoire a formé le contrat, il a toujours été exécuté.

Nous n'avons insisté sur les fiefs, et sur cette coutume de leur non-hérédité, que parce que là se trouvent les sources du droit d'aînesse; et Montesquieu confirme cette opinion par une des grandes découvertes de son ouvrage, quand il montre que, de cette collision de l'esprit de la loi des fiefs et du droit qui en résulta par la suite pour les mâles, surgit cette fameuse *loi salique,* le palladium de la France, loi qui a survécu à tous les orages, depuis ceux de la Jacquerie jusqu'à ceux de 93.

Ainsi le droit d'aînesse est aussi ancien que la France, il est plus ancien que la France, il est plus ancien que le trône; et, lorsque la première monarchie européenne est rentrée dans son berceau, il doit être permis de discuter les avantages d'une institution à laquelle elle a dû son antique splendeur, et d'examiner les

1. *Par, is,* d'où vient *pair.*

inévitables effets d'une législation contraire. Une telle discussion, abordée de bonne foi, est licite, car elle n'attaque aucune loi fondamentale de l'État, et ne tombe que sur quelques dispositions d'un code infirmé sur cette matière par le législateur lui-même[1] et déjà réformé par la Restauration sur des points plus importants encore[2].

L'institution du droit d'aînesse a le singulier avantage, sur toutes les autres, d'être le soutien de la monarchie, la gloire du trône et le gage assuré du bonheur des individus et des familles.

Cette vérité démontrée par l'expérience de tant de siècles méritait l'attention des hommes amis de leur pays. En la discutant sans passion, on reconnaîtra, dans les conséquences des principes du droit d'aînesse, les sources d'une grandeur et d'une prospérité qui ne sont inconnus aujourd'hui que par l'absence du principe lui-même.

Si nous réussissons à démontrer que ce principe est un besoin de la France nouvelle, nous aurons parlé à toutes les opinions, en empruntant même les expressions de celles qui nous sont le plus étrangères.

Dans l'ancienne monarchie, le droit d'aînesse, en créant d'immenses fortunes, avait groupé, autour du trône et dans l'État, des défenseurs qui, par leur puissance, étaient les plus fermes soutiens de la nation. Le monarque, le peuple voyaient en eux des garanties; chaque province comptait une foule de grandes familles protectrices du sol, obligées de veiller au bonheur des habitants, et, lorsque l'ennemi osait paraître, la voix des Montmorency, des Bouillon, des Crillon, appelant les sujets à la défense de la patrie, était d'autant plus imposante que, puissante et populaire, elle était déjà connue de la victoire.

Ces grandes familles rendaient par leur richesse le trône plus éclatant, et imprimaient à l'étranger une haute idée de la France. Il suffisait au monarque de convoquer les aînés de la nation, pour être le grand roi.

En joignant ainsi la splendeur aux soins sacrés de la patrie, ces

1. Sénatus-consulte du 14 août 1810, qui attribue la création des majorats.

2. L'abolition du divorce, qui introduisait de bien autres changements dans les familles.

supériorités sociales résolvaient les deux premiers problèmes qu'offre l'établissement d'une société, mais ils contribuaient bien plus puissamment encore à sa gloire à venir, en se rendant les protecteurs des sciences et des beaux-arts. Les muses ont toujours avoué le patronage des dieux, et les lettres n'ont jamais fleuri qu'à l'ombrage éternel des grandes fortunes possédées par des noms illustres. Il ne reste aucune trace de Carthage, et la Hollande a vu peu de grands hommes sur son sol mercantile. Les grands génies n'ont vécu et travaillé que soutenus par la protection et le suffrage de nobles familles; et, de nos jours même, ce patronage fut exercé par des riches puissants, des administrateurs éclairés, qui, à leur mort ou à leur chute, n'ont malheureusement pas laissé de successeurs.

Enfin, en poursuivant dans ses moindres détails les services que cette constante protection répandait sur ses clients, on se souviendra de la puissance qui environnait les villes, les villages, les familles, les individus qui tous devenaient membre d'une même famille. Que de fois la protection et le crédit de ces maisons puissantes procurèrent l'inviolabilité! Et, lorsque les aînés s'assemblaient aux états des provinces pour décréter les impôts, y apportaient-ils moins d'attention et de scrupule que les Chambres du gouvernement représentatif? Les annales des temps passés ne parlent que de leurs refus; madame de Sévigné nous apprend que ce roi même que l'on affecte d'appeler *le grand despote,* n'obtenait pas d'argent des états. Les aînés refusaient les budgets d'alors.

Ce patronage est-il choquant, lorsque, de nos jours même, on voit une foule de citoyens qui se rattachent volontairement à des familles puissantes? Hélas! elles cesseront bientôt d'être un fanal pour eux par la dispersion de la lumière en plusieurs mains!

Tels sont les avantages que la grande propriété présente au premier coup d'œil par le système de la centralisation de la fortune territoriale confiée à d'impérissables familles. Le droit d'aînesse amène cette concentration, la rétablit insensiblement, sans choc, sans dérangement trop brusque dans les fortunes particulières, et froisse peu d'intérêts[1]; mais combien ces avantages vus superfi-

1. Parmi les hautes considérations politiques que nous essayons de développer

ciellement et à la hâte, sont peu de chose en comparaison des dangers qui menacent l'état social, d'après le système que la Révolution a établi dans la mutilation des propriétés!

Nous présenterons d'abord une simple observation.

Il n'y a pas encore en France de nouvelle génération, en ce sens que la génération actuelle n'est pas encore arrivée à la propriété. Le siècle dernier n'a pas emporté, en 1799, tous les hommes; ainsi, pour l'état social, le droit d'aînesse est une coutume seulement interrompue. Un homme de quarante ans, le député, a été élevé dans ces idées. Vingt-cinq ans ne sont rien quand il s'agit de détruire les coutumes d'une nation, et le droit d'aînesse est encore une expression familière à toutes les oreilles. Enfin, pour quiconque a voyagé et observé dans l'intérieur du royaume, il est une vérité palpable, c'est que la disposition du Code qui prescrit le partage des biens par portions égales, a été reçue avec une telle défiance par des provinces entières, principalement dans le Midi, qu'on y déroge souvent par des actes extra-légaux. Les familles, dans ces pays, qui furent le berceau des idées utiles et monarchiques, sont encore frappées des désastres qui doivent résulter d'un système dont elles ont deviné le danger.

En effet, le système de division dans les propriétés présente l'avenir menaçant d'une révolution nouvelle.

Le partage égal des biens est, dans ses conséquences, une véritable loi agraire, et les Gracques, à Rome, auraient dépassé leur but en obtenant notre législation de partage. Cette loi tend bien

dans cette opinion, nous n'avons pas rangé une considération bien importante, quoique d'un ordre secondaire :

Une grande partie du sol de la France consiste en forêts et en vignobles, la statistique l'évalue au tiers. Or, d'après une autorité reconnue, M. Chaptal, il est avéré que la culture de la vigne demande une grande fixité dans la propriété, et surtout une fortune considérable. Cet économiste a remarqué que les seuls beaux vignobles étaient ceux qui avaient pour propriétaires l'Église et les grandes familles.

Les forêts exigent, pour la prospérité de l'État, de longs aménagements, que l'on ne peut obtenir sans vexations que dans les mains des grands propriétaires. Or, le système actuel, nous le demandons, est-il favorable, par le morcellement des propriétés, à la prospérité de la France? Si la culture de la vigne est négligée, si la division des forêts rend trop rares les bois de construction, il faudra bien convenir de la justesse de nos raisonnements.

évidemment à diminuer en France le nombre des grands propriétaires, en ne laissant à chacun qu'un champ modeste : un calcul fort simple démontrera mieux encore que nos raisonnements l'évidence de cette assertion. Une fortune de cent mille livres de rente, possédée par un père qui a quatre enfants, sera à la seconde génération possédée par seize personnes, et réduite dans chaque famille à six mille livres de rente, si l'on suppose que les pères ont toujours le même nombre d'enfants; à la troisième génération, on trouve soixante-quatre branches d'une même famille réduites à quinze cents livres de rente, ce qui équivaut à l'indigence; encore n'avons-nous pas fait ressortir tout ce qu'un nombre plus considérable d'enfants, les malheurs imprévus, les droits de mutation, le surcroît d'impôts, peuvent diminuer de l'exactitude de ces calculs.

On objecta qu'il était exagéré de prétendre que tous les enfants se marieront : l'on se trompait, et nous répondons d'avance à l'objection : les quatre enfants ayant chacun vingt-cinq mille livres de rente ne résisteront pas à l'attrait d'avoir une postérité, et leur postérité se mariera précisément par cette raison qu'elle ne sera pas riche. Ceux qui habitent les campagnes sentiront notre pensée, quoique nous ne puissions la développer.

Si l'on objecte encore que l'homme qui a vingt-cinq mille livres de rente épousera une femme qui en apportera autant, on n'aura pas détruit le danger; seulement, on aura reculé d'un demi-siècle la chute de l'édifice social; et ce serait un bien froid égoïsme que celui d'une nation qui ne s'inquiéterait pas de son existence future.

Enfin, pour achever le tableau des conséquences d'un système funeste, nous présenterons une dernière observation, qui, en détruisant l'objection précédente, montrera le danger encore bien plus imminent.

Les pères élèvent leurs enfants au milieu des jouissances que donne leur fortune présente. Les fils participent dans leur jeunesse à l'éclat de la fortune paternelle, sans prévoir qu'un jour cette fortune sera restreinte. Lorsque les enfants sont en état de réfléchir, le mal est fait. Le père de quatre enfants, qui a cent mille livres de rente, les a élevés au sein du luxe et de l'opulence. A la mort du père, la fortune est rapidement dissipée ; nous

avons chaque jour des exemples de cette décroissance rapide des fortunes. Les mutations qu'elle entraîne sont la principale source de prospérité pour les études de notaire.

Mais, jusqu'à présent, nous n'avons envisagé que les inconvénients qui atteignent les individus : dans ce système de morcellement, le cercle renaissant des dangers politiques est bien plus alarmant.

Aucun homme d'État n'a-t-il donc été frappé du tableau que présente en ce moment la France, d'après le système de partage égal des fortunes?

Une foule de jeunes gens élevés dans l'habitude des jouissances sociales tendent à reconquérir dans son intégralité la fortune de leurs pères à laquelle ils ont participé. Les pères, de leur côté, ont nourri leurs enfants dans des idées plus élevées que celles qu'imposait leur fortune future. Il arrive que nul ne veut de l'état de son père. L'artisan destine son fils à la robe, le commerçant élève le sien pour le notariat; le notaire, le robin veulent que leur nom devienne illustre dans les assemblées; enfin, aujourd'hui, il se trouve en France, par suite de cette facilité de participation aux bienfaits de l'éducation, une masse effrayante de jeunes ambitions qui s'impriment de concert une marche ascendante d'autant plus énergique, qu'elle est plus difficile à satisfaire, et que cette volonté unanime est soutenue par la vigueur morale de la jeunesse. Combien les lois égyptiennes, qui imposaient au fils l'état du père, étaient inspirées par les idées de la vraie morale et de la saine politique!

Cette marche, cette tendance d'esprits remuants est le fruit du partage des fortunes par portions insuffisantes, et ce tableau doit effrayer un gouvernement, quand il n'a pas, comme l'Angleterre, de vastes débouchés ouverts à l'impétueuse activité de la jeunesse. Cette puissance habile sent si bien cette grande vérité, qu'elle fonde de nouveaux établissements sur la côte d'Afrique, dans la crainte de la secousse qu'un reflux de population lui donnerait si un jour l'Inde recouvrait son indépendance.

La France ne s'est pas créé de semblables ressources, mais il est encore temps d'élever une digue puissante et salutaire. Les ministres semblent avoir eu quelques pensées de ce genre, que

trahissent certains de leurs actes. Avertis du défaut de places et de carrières pour cette masse ambitieuse, par le renchérissement des charges de toute espèce, et l'envahissement des bancs du barreau, le gouvernement a eu la singulière pensée de mettre le plus d'entraves possible aux professions d'avocat et de médecin. Nous ignorons quel but on espère atteindre; mais, si dans ce tableau de la situation morale des esprits, les individus et l'État se trouvent compromis ensemble, c'est au système de partage qu'il faut l'attribuer. Ce système ruine l'édifice du gouvernement constitutionnel, et, dans l'intérêt de sa conservation, on reconnaît qu'il faudra nécessairement de nouvelles dispositions, dans quelque sens que l'on examine cette importante question.

D'après cette division à l'infini des fortunes particulières, les fortunes politiques disparaissent : l'homme aux cent mille livres de rente était électeur éligible, ses fils le seront, mais ses petits-fils ne seront rien du tout. Nous avons cependant pris une fortune de deux millions pour exemple; il faut appliquer par la pensée cette observation à tous les degrés de fortune.

Les fortunes médiocres sont les plus communes, et actuellement, s'il y a en France quatre-vingt mille électeurs[1], à une époque peu éloignée, il n'y en aura pas moitié; dans cent ans, il n'existera ni éligibles ni électeurs, ou, du moins, il en restera très-peu, et alors ce que tout le monde craint, la concentration du pouvoir dans quelques mains, arrivera par l'effet même du système de partage; le gouvernement sera abandonné à la discrétion des *industriels*, qui seuls jouiront du droit d'élection et de représentation.

Remarquons en passant que, si le droit d'aînesse n'eût pas existé, aujourd'hui les Montmorency, les la Rochefoucauld, les la Fayette et les d'Argenson eux-mêmes, ne seraient probablement pas électeurs, et qu'à moins du manteau préservateur de la pairie, leurs enfants ne seront un jour que de petits propriétaires vivant modestement à la campagne.

Pour nier cette conséquence, il faudrait soutenir que les trois enfants d'un propriétaire qui paye huit cents francs d'impôt auront,

1 Quatre-vingt mille électeurs, à trois cents francs d'impositions, donnent une contribution foncière de deux cent quarante millions de francs.

à la mort de leur père, le droit de voter aux élections ; ce qui est impossible. Ainsi donc, dans l'intérêt du gouvernement représentatif lui-même, il faut des supériorités territoriales permanentes.

Par suite du partage égal des terres, dans un nombre d'années qu'on ne saurait spécifier, mais qui n'est pas très-éloigné, chaque habitant jouissant d'une petite portion de terre à peu près suffisante à ses besoins, content d'une vie obscure et oisive, resterait en repos chez soi. Peu à peu le commerce, l'industrie, les arts, négligés, manquant de bras, s'anéantiraient, et, avec eux, la prospérité et l'éclat du royaume.

On chercherait où a été la France; elle serait veuve de ses monuments sublimes, veuve de ses grands talents. Peut-être elle serait asservie : car, pour que les peuples subsistent dans leur gloire, il leur faut de grandes institutions. Enfin, une dernière réflexion jettera un grand jour sur la question que nous avons tenté d'approfondir. Dans les républiques, en les supposant même assises sur les principes les plus purs que la théorie puisse trouver, il ne se passe pas deux siècles sans qu'il s'élève des patriciens, tant l'homme sent le besoin d'obéir à certaines supériorités sociales; elles sont dans son cœur comme elles sont dans la nature, où l'on voit des collines et des vallons. Inégaux en talents, inégaux en forces, les hommes veulent parmi les hommes des points de ralliement, comme ils veulent des monuments dans les villes; et l'instinct de l'homme qui le rattache à une religion, à une patrie, à une maison paternelle, le force à se rattacher à une dynastie, à une famille, à des protecteurs, à des amis. *Una fides, unus Dominus.*

Maintenant, parcourons les mêmes raisonnements, en soumettant les résultats à l'influence préservatrice du droit d'aînesse, et voyons-en les résultats réels pour l'État, les familles, les individus.

A l'ombre de cette législation, on aperçoit une foule de familles qui croissent comme les chênes protecteurs d'une forêt : tout est immuable. La monarchie, assise sur des bases certaines, retrouve, ainsi que le peuple, de sages garanties; l'État présente alors le même aspect que le corps humain. Ces familles, éternisées dans leur vigueur et leur éclat, en sont comme les os impérissables; force est à un État ainsi constitué de durer toujours, tandis que les

édifices mouvants, bâtis pendant ces vingt-cinq dernières années, se sont écroulés par le contact seul des États qui étaient gardés par de grandes familles. L'Angleterre, l'Allemagne, le Nord, malgré les dérangements que Buonaparte avait essayé d'apporter à leurs constitutions, ont duré, durent encore, et dureront toujours sans avoir rien changé à leurs lois, fondées sur l'esprit de famille.

On peut ainsi parcourir toutes les chances, toutes les hypothèses : partout on retrouve pour l'État, les familles, les individus, richesse, prospérité, gloire et honneur.

Si ce qui frappe les individus doit être mis en première ligne, on doit sentir que les chefs de famille ne peuvent se passer de fortune, lorsqu'elle est nécessaire pour faire respecter des noms illustres. Quel est l'homme de cœur, en France, qui consentirait à voir le descendant de Turenne dans la misère? Dans tout autre pays, on concevrait un grand seigneur privé de luxe; en France, il faut que la fortune étaye les grands noms. C'est le seul pays où l'on tourne en ridicule un duc sans équipage.

Aussi Buonaparte connaissait-il bien l'esprit national, lorsque, empereur, il s'empressa de rétablir implicitement le droit d'aînesse, que, imprévoyant consul, il avait aboli. Ses majorats furent inventés pour recomposer une aristocratie. Il chercha à s'entourer de grands noms, et le géant de la Révolution, au bout de dix ans de paix, aurait réformé son Code civil.

Avec le droit d'aînesse, les fortunes restent toujours debout dans l'ordre social. La seule objection que l'on puisse faire à son exécution, c'est qu'il blesse les intérêts naturels des frères et sœurs puînés.

D'abord, on fera observer que chaque enfant a droit à *une légitime;* que cette légitime peut être fixée et s'accorder avec les différentes positions sociales des puînés; car, dans ce système, tous les inconvénients disparaissent.

Le droit d'aînesse ne s'ouvrant qu'au moment du décès du père, jusqu'à ce jour suprême, la plus parfaite égalité règne entre les enfants; ils reçoivent en commun une éducation élevée et généreuse; une cordialité touchante les unit, et, lorsque le fils aîné est appelé à prendre possession de la plus grande partie de l'héritage paternel, ses frères, habitués à le regarder comme le succes-

seur naturel de leur père, ne voient en lui qu'un ami, un protecteur, un second père, sur lequel ils ont d'avance reporté tous les sentiments d'amour et de respect qu'ils avaient pour l'auteur de leurs jours.

Mais bientôt l'exiguïté de leur patrimoine les oblige à choisir un état. C'est alors que les connaissances qu'ils ont acquises tournent au profit de la société tout entière. C'est à l'exercice du droit d'aînesse que l'autel a dû cette foule d'ecclésiastiques distingués; l'armée, ces officiers doués d'une bravoure héréditaire; le commerce, ces négociants éclairés dont les relations étaient si vastes et si honorables. La nécessité de se faire une fortune attache d'autant plus à l'État ces héritiers d'un nom illustre; et, protégés par leur crédit immortel, ils deviennent bientôt les plus utiles soutiens de la société, les plus fermes appuis du souverain. L'aîné, de son côté, jouissait paisiblement de l'héritage paternel, mais il s'en considérait moins comme le maître que comme l'usufruitier, le dépositaire. Son premier soin était de conserver intacts les biens de la famille; et, si plus tard les fatigues du divin sacerdoce, les funestes accidents de la guerre, les chances imprévues du commerce ramenaient au manoir paternel des frères malheureux, ils rentraient dans ce port assuré contre les orages, et y retrouvaient, avec les souvenirs de l'enfance, la tendresse d'un père d'adoption.

Avec le droit d'aînesse, les grandes familles conservent la propriété territoriale pour le bien de tous; la culture des terres reste aux mêmes mains qui doivent en recueillir les fruits dans toute espèce de situation politique; l'État a ses administrateurs, ses soldats, ses garanties sociales politiques, ses notabilités commerciales fixes; il est moins sujet aux oscillations. La sagesse des lois égyptiennes, romaines et anglaises, celle de dix siècles d'expérience se confondent dans un système qui réalise toutes les espérances, satisfait toutes les ambitions; tout s'aplanit, se consolide, et ce résultat, on l'obtient sans chocs, sans efforts.

Le partage égal des biens entre les enfants d'un même père présente, au premier coup d'œil, une image séduisante d'équité; nous sommes loin d'en disconvenir; mais ce partage n'offre que des avantages momentanés; il entraîne avec soi les plus funestes con-

séquences; il sème les révolutions. L'intérêt politique doit l'emporter sur l'intérêt privé et en commander le sacrifice. Le jour où Louis XVIII de retour signa sa déclaration du titre glorieux de *roi de France,* il contracta l'obligation de faire adopter à la monarchie tout ce que la France nouvelle avait conquis d'heureuses institutions, mais aussi de faire revivre pour la France les belles institutions qui firent la gloire de François Ier, de Henri IV et de Louis XIV.

En terminant cette discussion, nous invoquerons, à l'appui de notre opinion, celle des plus incontestables autorités. Dans tous les temps, les légistes, les politiques, les différents ordres ont été unanimes sur la nécessité du droit d'aînesse. Dumoulin, dans son *Traité des fiefs,* fait remonter cette institution conservatrice du monde au temps des patriarches, et, avec une naïveté digne de son siècle, il voit tout un système dans l'histoire d'Ésaü.

La brillante jeunesse du barreau pourra sourire à cette citation; nous avons aussi notre citation pour elle.

Le droit d'aînesse est aboli, *par rapport aux fiefs,* par l'article II du titre Ier de la loi du 15 mars 1810, et, pour les autres biens, par l'article 1er de la loi du 8 avril 1791; mais il donne encore lieu à une foule de contestations *qui ont leurs racines dans ces lois elles-mêmes.*

Quel oracle a lancé cette courte décision avec le langage d'un maître? C'est l'autorité la plus imposante de la jurisprudence moderne, c'est Merlin.

Enfin, Buonaparte a rétabli le droit d'aînesse pour certaines propriétés, par un sénatus-consulte du 14 août 1810, et M. le comte de Las Cases nous a montré, dans son ouvrage, Buonaparte sous le poids des débris de sa fortune, tout mort qu'il était à la politique, insistant sur le droit d'aînesse, et en donnant une brillante théorie.

Dans toutes les sociétés, il y a une masse de peuple qui demeure éternellement dans l'état où elle est depuis le commencement des sociétés humaines. Sur trente millions d'hommes, il y a vingt millions d'êtres qui restent en stagnation morale et politique. Cette pensée d'un écrivain anglais, exposée simplement et sans commentaire à la fin de cet écrit, doit éveiller plus d'une pensée qui ne

sera pas inutile à la suite de nos arguments; et, puisque nous avons cité l'Angleterre, rappelons que cette nation, de même que l'Allemagne, la Prusse et toutes les grandes puissances continentales, a consacré dans ses chartes l'inviolabilité du droit d'aînesse.

Février 1824.

HISTOIRE

IMPARTIALE

DES JÉSUITES

C'est ici le cri de la vérité et de l'innocence.
CERUTTI, *Apologie de l'Institut.*

Un ordre célèbre fut anéanti en 1773 par Clément XIV, souverain pontife. Cet ordre avait été dissous quelque temps auparavant, dans chaque État de l'Europe, par les différents rois. Les royaumes étaient alors gouvernés despotiquement; la société contre laquelle le pouvoir déployait ses rigueurs n'avait qu'un parti à prendre, celui d'obéir sans élever la voix. Condamné sans avoir été entendu, l'ordre des jésuites se résigna.

Ici, faisons observer qu'une société composée d'une multitude de personnes, liée à une foule d'intérêts, et possédant des biens immenses, forme un être politique bien autrement intéressant qu'un simple particulier, tel riche et influent qu'on puisse le supposer. Remarquons qu'alors on condamna cet être politique avec la plus grande injustice, au moins dans les formes; qu'on viola à son égard les droits les plus sacrés, regardés comme la base de toute législation humaine; que la Société enfin fut jugée sans avoir été appelée à comparaître et à présenter sa défense.

Les biens que la Société possédait lui avaient été librement donnés par diverses personnes; il était odieux de les lui retirer violemment. On pouvait la dissoudre, mais aucune autorité n'avait

le droit de lui ravir ses possessions. Soumise à cet acte exorbitant de despotisme, la Société a obéi passivement, sans avoir eu même le pouvoir de publier sa défense apologétique. La puissance, en effet, qui anéantissait l'ordre, conséquente avec elle-même, ne devait pas laisser la parole à sa victime.

La situation de l'ordre et de ses persécuteurs n'avait pas changé lorsque la Révolution éclata. Dans ce grand mouvement des peuples, il fut d'autant plus impossible aux jésuites de se justifier, que les différentes assemblées législatives avaient détruit tous les ordres religieux, et que, d'ailleurs, la Société éparse ne formait plus un corps en état de se défendre.

Le premier effort que devaient faire les restes précieux de cette société célèbre, était donc d'obtenir le rétablissement de l'ordre. Une fois redevenus un être, un corps, ils devaient tout tenter pour donner un essor vainqueur à la vérité, et rendre publique l'honorable histoire de leur ordre, qui partage avec celui des templiers la plus grande célébrité que les talents et les persécutions puissent acquérir à des religieux.

Mais le règne de Buonaparte était peu favorable à l'expression de la vérité historique : la liberté de la presse, comme toutes les autres libertés, existait de droit sans exister de fait, et le triomphe d'une force toute militaire offrait peu de chances de succès à un livre dans lequel la cause d'une société tant calomniée eût été plaidée avec chaleur. Napoléon, d'ailleurs, quand même il eût eu le dessein (comme plusieurs de ses actes semblent l'indiquer) de faire servir un jour l'enseignement de la Société de Jésus à la consolidation de sa dynastie, aurait, pour le moment, agi contre ses propres vœux et son intime conviction; il eût étouffé une tentative honorable et hardie, parce que les bases de son trône reposaient sur un terrain composé de trop d'éléments disparates, et que les différents partis révolutionnaires, qu'il essayait de contenir et de tromper, auraient manifesté trop hautement leurs craintes, à l'aspect d'une société qui forme le lien le plus durable des monarchies, et qui a de tout temps été le palladium de la couronne et de l'autel.

Le retour d'une dynastie auguste au trône de ses pères, l'établissement du système constitutionnel en France, et la liberté de

la presse, qu'il consacre, en tant que les opinions émises ne blessent aucune des lois de l'État, sont d'un favorable augure pour la Société de Jésus. Aujourd'hui donc, pour la première fois depuis cinquante ans, une voix ose s'élever en faveur de ce célèbre institut, et va proclamer la vérité.

Cet écrit ne s'adresse à aucun parti, à aucune opinion particulière; on le soumet à tous ceux qui ont le sens droit et le sentiment de l'équité naturelle. Tout ce que l'auteur demande à ses juges, c'est de quitter toute prévention, hostile ou favorable, de se former une opinion personnelle, sans adopter celle que les autres se sont faite, de s'en tenir à la voix de sa conscience, en méprisant celle du préjugé; c'est enfin de se souvenir que les éléments de cette histoire ont été puisés dans tous les écrits que l'esprit de parti et d'intolérance a fait naître contre les jésuites. Si la masse des faits rapportés par les ennemis de la Société forme une histoire tout à son avantage, nous aurons rempli notre tâche. Nous présenterons ces faits dans leur simplicité, notre éloquence sera la bonne foi, nous nous appuierons toujours sur des preuves évidentes, et notre écrit tout entier fera entendre aux âmes vertueuses le cri de l'innocence et la voix de la raison.

En 1491, sous le règne de Ferdinand et d'Isabelle, et sous le pontificat d'Innocent VIII, Marine Senez, femme de don Bertrand, seigneur de Loyola, petit village de la province de Guipuscoa, mit au monde un fils, dernier de onze enfants. En l'honneur de la sainte Vierge, elle voulut accoucher dans une étable, et donna le jour à Ignace, le fondateur de la Société de Jésus.

Jusqu'à l'âge de vingt-neuf ans, le jeune Ignace, en proie à une imagination ardente, vécut à la cour et fit la guerre. En 1521, les Français assiégeaient Pampelune; il y court, et défend la ville, qui se rend malgré ses efforts; il se retire alors dans la citadelle, et reçoit, à l'assaut que les Français livrent pour l'emporter, des blessures si graves, qu'il est obligé de se faire transporter au château de Loyola. Les historiens avouent qu'il déploya en cette occasion la plus rare valeur, et l'un d'eux nous a conservé le détail de ses

blessures. Il paraît qu'un boulet de canon lui avait cassé la jambe droite, et que, la trouvant mal remise, il consentit à une nouvelle fracture pour obtenir une parfaite guérison; il restait après l'opération un os déplacé dans son genou : il le fit couper pour éviter jusqu'à une légère difformité.

Ces circonstances, assez indifférentes en elles-mêmes, annoncent cependant le grand caractère dont il ne cessa depuis de donner des preuves. En effet, pendant le temps d'inaction que nécessitait la guérison de ses blessures, le jeune guerrier lut de saints livres qui furent pour lui comme une lumière céleste; tout à coup, ses idées changent, son âme s'enflamme, il est frappé de la beauté des vérités chrétiennes, elles pénètrent au fond de son cœur; son bouillant courage s'exerce sur la religion; dès ce moment, un enthousiasme naît en lui pour durer toute sa vie terrestre.

Un grand obstacle s'opposait à sa passion des choses saintes : il aimait avec ardeur une noble et vertueuse dame, il en était aimé; leurs cœurs étaient purs et leurs âmes également belles. Ignace de Loyola, jeune, courageux, beau, bien fait, plein de nobles qualités, et capable de mener à fin les plus grandes entreprises, va trouver sa belle maîtresse, lui expose en traits de feu sa vocation divine; bientôt, s'encourageant l'un l'autre à un sublime sacrifice, ils résolvent de mettre le monde entier entre eux; et Ignace de Loyola, se vouant à la sainte Vierge, fait vœu d'entreprendre un pèlerinage à la terre sainte.

C'est ainsi que le courage qui ne s'exerce que sur des souffrances physiques fut suivi, ou plutôt était accompagné, dans cette âme brûlante, du courage plus rare qui combat les plus vives affections. A ce moment de la vie de Loyola, nul homme ne peut lui refuser son admiration; déjà on entrevoit en lui le génie supérieur qui doit, à travers mille obstacles, fonder une institution immortelle.

Ces détails sont vrais; nulle imposture n'a pu les détruire; ils se trouvent rapportés même par les ennemis qui ont écrit sur cet homme célèbre, que l'Église se fit un devoir d'admettre au céleste collége des saints.

En 1524, il avait rempli les obligations que lui imposait son vœu, et ce fut à son retour de Jérusalem que, reconnaissant combien son éducation imparfaite et négligée se trouvait peu en har-

monie avec le noble but qu'il se proposait, il commença à étudier dans les diverses universités d'Espagne. Soit qu'il trouvât l'enseignement vicieux, soit que les connaissances des professeurs espagnols ne fussent pas assez étendues pour son esprit vaste et son désir immodéré des sciences ecclésiastiques, il vint en France pour y continuer ses études. Il apporta à Paris un bagage considérable formé seulement de livres et d'écrits composés par lui. Ce fait est avéré, et répond suffisamment au reproche d'ignorance qu'on a affecté d'adresser au fondateur de la plus savante compagnie qui jamais ait paru en Europe. Un homme qui étudie avec ardeur, qui écrit, qui médite, et qui, après avoir suivi l'instruction des plus fameuses universités d'Espagne, vient encore en France dans le seul but de s'instruire, ne peut pas être un ignorant.

En 1533, saint Ignace s'attacha ses deux premiers disciples, Pierre Lefebvre et François Xavier, devenu depuis si célèbre. Loyola avait déjà fait des prosélytes, mais ils l'avaient abandonné. Alors il voulut fixer ses courageux disciples auprès de lui par des nœuds indissolubles. En 1534, le 15 août, il rassemble Lefebvre, François Xavier, Salmeron, Lainès, son successeur, Rodriguès et Bobadilla, dans la chapelle de Montmartre, et, là, après une messe dite par Lefebvre, Ignace de Loyola, leur développant son noble dessein, fonda tacitement la célèbre Société de Jésus, et ils commencèrent par faire, à la face du ciel, et sous la puissante sauvegarde de la volonté humaine et divine, un double vœu de chasteté et de pauvreté.

Quel homme n'admirerait l'étonnant spectacle que présente la réunion de sept hommes mus par une noble pensée, qui, s'adressant au Ciel, déposent sous la voûte d'une chapelle leurs désirs, leurs espérances mondaines, et se confondent dans un sentiment unique, celui du bonheur de leurs semblables! Ils se sacrifient à une œuvre perpétuelle de bienfaisance, pour laquelle ils n'espèrent ni biens, ni pouvoir, ni jouissances; ils s'attachent avec force à l'avenir, ne voyant de vie que dans le Ciel, et se contentent sur cette terre de ce bonheur intime que donne une conscience pure.

Que l'on s'appesantisse sur ce tableau, qu'on l'envisage sous tous ses aspects : il n'a pas la brillante couleur qu'offre la peinture du dévouement militaire ou civil; mais, en songeant que les

pieux fondateurs de la Société de Jésus n'entrevoyaient dans l'avenir que des travaux sans récompense, de longs voyages entrepris pour répandre la parole divine, un dévouement dont le martyre était le prix, on trouvera l'énergie humaine se déployant dans sa plus grande force, et la conception semblera si vaste, si puissante, si fixe, qu'on n'apercevra rien dans les choses humaines qui puisse être l'objet d'un tel effort. Il n'y a que la puissance divine, que le sentiment religieux, qui soient capables d'exalter ainsi l'âme de l'homme; les bienfaits que le Seigneur a promis ne sont pas de ce monde, et, de quelque côté que l'on jette les yeux, on est forcé de convenir que les illustres fondateurs de cette grande société n'étaient pas des hommes ordinaires.

S'il était permis à l'historien de répandre l'attrait séducteur des compositions de l'imagination sur des faits exactement rapportés par la chronologie, il exciterait facilement l'intérêt en faveur de ces sept religieux, jetant ainsi les fondements d'un empire par la force seule de leur volonté; mais la vérité fuit les ornements : elle est nue, elle est sévère.

Trois disciples d'Ignace avaient des intérêts à régler en Espagne; Loyola exerçait un tel empire sur eux, qu'il leur enjoignit de l'attendre à Venise. Seul, il alla détacher ses trois plus célèbres disciples de tous les liens humains, et, en 1537, trois ans après le serment de Montmartre, ils étaient tous réunis à Venise. Déjà Lainès avait attaché à la Société trois nouveaux membres qu'il présenta aux fondateurs.

Ce fut de Venise que saint Ignace de Loyola envoya une députation à Rome pour faire reconnaître et autoriser son ordre; dès ce temps, il commença, aidé de ses disciples, à instruire la jeunesse.

Le mérite des hommes qu'Ignace avait choisis était tel, qu'avant même que la bulle d'institution parût, le roi de Portugal demanda à Ignace quelques-uns de ses disciples pour aller prêcher la foi aux Indes; c'est alors que le célèbre François Xavier entreprit la première mission.

Six ans après le serment de Montmartre, le pape Paul III, malgré la résistance des ordres établis qui s'opposaient puissamment à la création des jésuites, autorisa, par une bulle du 27 septembre 1540, l'institution de la Société, sous le nom de *Compagnie de Jésus.*

Le saint fondateur de cet ordre immortel avait dès longtemps parcouru les universités des différents royaumes, et, soit qu'il eût trouvé le système d'enseignement incomplet, soit qu'il eût reconnu que les grandes idées morales et religieuses y manquaient, ou qu'il eût aperçu dans l'ensemble un défaut de pensée unique, de but élevé, il donna à son institut la mission sublime d'éclairer toute la terre, d'y répandre les arts, les sciences et les belles idées morales de christianisme.

Que l'on sépare un moment par la pensée, de la personne d'Ignace de Loyola, la qualité de fondateur de l'ordre des jésuites, qu'on le considère comme homme, on reconnaît un grand génie, un esprit supérieur qui ne peut rien enfanter que de noble et de grand. Cela est si vrai, que les écrivains qui, comme Pascal et d'Arnaud, combattirent sans ménagement l'ordre, n'ont jamais attaqué son fondateur.

Telle fut sans doute la pensée de ce grand homme à l'aspect de la variété et du peu d'unité de l'enseignement en Europe. Il vit que les corps subsistaient toujours, que rien ne pouvait détruire les masses, et qu'au milieu des nations il fallait créer une nation séparée de tous les intérêts, dont tous les êtres fussent réunis dans une pensée unique, dont toutes les volontés particulières concourussent à un but noble et utile. Il décréta que ce but serait de conserver le flambeau sacré des arts, des sciences et des saines doctrines religieuses et morales. Ignace voulut faire tendre l'éducation humaine vers la perfection, et, pour atteindre ce but général, il fallait diriger chaque créature dans la route que ses talents l'appelaient à parcourir. Un corps animé d'un esprit immortel était seul capable d'exécuter un dessein qui demandait des siècles pour son achèvement. Ignace créa ce corps enseignant, et, tout en contractant l'obligation de prêcher la parole sainte chez tous les peuples, il fit régner sa pensée favorite dans son institut. Certes, Ignace de Loyola est un grand homme; et si, dans l'antiquité, un sage se fût présenté expliquant une entreprise aussi colossale, son nom n'eût jamais péri.

Ignace dut, dès l'abord, être effrayé par les obstacles qui lui allaient être opposés dans tous les pays. Partout l'enseignement était entre les mains de divers corps, et, s'il n'avait pas été animé

d'un courage plus qu'humain, et soutenu par une résolution divine, il eût renoncé à son œuvre de gloire; mais cette entreprise portait le sceau de la Providence, elle devait réussir.

Le bref d'institution rendu, Ignace fut nommé tout d'une voix général de l'ordre, et sur-le-champ la Congrégation se répandit dans l'univers. Chaque membre, malgré cette dispersion, était toujours animé par la grande pensée qui restait, comme un flambeau, déposée dans le conseil de l'ordre. Tous agissaient avec une confiance et un dévouement sans bornes, parce que tous travaillaient pour le bonheur du monde et la gloire de la religion. Xavier part pour les Indes, et soumettra des régions entières à la foi; Salmeron va en Angleterre, Bobadilla est appelé à la diète de Ratisbonne, seize jésuites se rendent à Paris. Déjà Lainès a fondé deux colléges en Portugal, et l'Italie accueille le nouvel ordre. Partout enfin, les rois et les peuples, convaincus de l'utilité de cette belle institution, la reçoivent avec enthousiasme, et s'empressent d'en recueillir les fruits.

Maintenant, laissons saint Ignace appliqué à tracer les fameuses constitutions de sa Société, et ne nous occupons que de l'histoire des jésuites en France. En effet, les travaux de cet ordre, dans notre patrie, sont le seul objet de cet écrit; c'est l'histoire des jésuites français que nous avons entrepris d'écrire; ce sont les bienfaits que l'esprit de l'ordre a semés que nous voulons faire ressortir.

En 1534, Ignace avait fait son serment solennel à la chapelle de Montmartre; en 1542, c'est-à-dire huit ans après, il envoya seize jésuites à Paris. Il veut ainsi que la terre sur laquelle la Société a pris naissance participe la première aux bienfaits de sa noble institution. C'est à cette époque que commence l'histoire de la Compagnie de Jésus en France, et, dès lors, nous ne marcherons plus que de faits en faits, et c'est dans le récit des écrivains qui ont le plus violemment attaqué l'ordre que nous puiserons toujours ces faits, pour les combattre ou les exposer sous leur véritable aspect.

En 1542, la France était en guerre avec la plus grande partie de l'Europe, et notamment avec l'empereur Charles, roi d'Espagne. Or, parmi les seize jésuites qu'Ignace envoya à Paris, il s'en trouva

huit espagnols; ils furent obligés, aux termes d'une ordonnance qui enjoignait aux sujets espagnols de quitter le royaume sous un bref délai, de retourner dans leur patrie. C'est cet événement qui a servi de base aux calomnies d'une foule d'auteurs qui ont prétendu que les jésuites avaient été chassés de France à leur apparition. La vérité est que les huit jésuites espagnols se retirèrent à Louvain, où ils ont fondé cette université devenue si célèbre, et que les huit autres restèrent à Paris.

Par sa bulle de 1540, le pape avait restreint le nombre des jésuites à soixante; mais une nouvelle bulle, du 14 mars de l'année suivante, laisse aux supérieurs la liberté d'admettre, sans restriction de nombre, *tous ceux qu'ils jugeront nécessaire d'y appeler*. Au concile de Trente, la Société paraît avec éclat, et reçoit les éloges de tous les prélats de la chrétienté réunis. Enfin, le mérite de la Société est tellement hors de doute, que déjà les grands, les papes veulent la combler de faveurs; et Lejay, l'un des premiers disciples d'Ignace, est nommé évêque. Sur-le-champ le fondateur fait révoquer la nomination, et défend à ses religieux d'accepter la moindre dignité ecclésiastique; il défend même aux jésuites de célébrer l'office divin, afin que rien ne puisse les détourner du noble but que se propose la Société.

Le célèbre Guillaume Duprat avait, dès ce temps, été frappé de l'utilité de la Compagnie de Jésus, et ce fut lui qui protégea son établissement en France. Il était évêque de Clermont, et avait à Paris, rue de la Harpe, un hôtel vaste et propre à faire un collége; il le donna à la Compagnie de Jésus.

C'est ici le lieu de peindre la situation morale de la France, et surtout de Paris. Depuis un temps immémorial, l'Université avait conquis d'immenses priviléges; elle formait un corps imposant et formidable dans l'État. Au milieu des troubles du règne de Charles VI, on la voit jouer un rôle, et ce corps tout-puissant fait juger Hugues Aubriot, prévôt de Paris, *pour avoir porté la main sur deux étudiants*.

L'Université, ayant le monopole de l'instruction publique, avait de nombreux partisans, une puissance colossale, et se rattachait à mille liens privés et politiques; elle exerçait enfin à elle seule, par le respect qu'inspiraient ses savants et ses professeurs, la terrible

puissance de la pensée et de l'opinion qu'elle faisait mouvoir à son gré; elle tenait à la magistrature, dont les membres sortaient de son sein, comme au clergé, dont elle avait formé le moindre curé; son influence, sourde dans les moyens, était prodigieuse dans les effets; l'État, d'ailleurs, se trouvait dans les circonstances les plus difficiles : un schisme s'élevait, et la guerre grondait de toutes parts. C'est dans un tel moment que les jésuites arrivaient.

En 1554, la Compagnie, dans l'asile donné par Guillaume Duprat, avait si fort éclipsé l'Université, que ce grand corps, soulevant toutes les haines, parce qu'il se sentait humilié par la supériorité des talents de la nouvelle société, rendit un décret contre les jésuites, décret auquel applaudirent tous les sectateurs de l'Université.

On ne peut comparer ce décret qu'à l'injure qu'un adversaire lancerait contre son compétiteur avant le jugement du tribunal; car l'Université était, dans sa propre cause, juge et partie; aussi, un homme impartial ne peut voir dans cet acte aucune marque d'improbation de la part de la nation, de la cour ou du clergé; c'est un effet de la défense d'un corps qui tombait de vétusté, et qui tremblait à l'aspect d'une jeune institution étincelante de talents.

Aussi, protégés par Guillaume Duprat, les jésuites se retirèrent-ils sur la paroisse de Saint-Germain des Prés, continuant paisiblement à semer les bienfaits de leur enseignement.

En 1556, Ignace mourut à Rome le 31 juillet, âgé de soixante-cinq ans; et, si à cette époque il n'y avait pas encore à Paris, lieu de son serment, patrie de son ordre, un collége établi, il eut du moins la consolation de voir la Société répandue sur toute la terre, poliçant les Indes, catéchisant la Chine, l'Amérique, le Japon, éclipsant les corps enseignants de l'Europe, et comptant cent colléges, sans y comprendre les noviciats, les maisons professes et les missions. L'Europe avait reçu avec acclamation et reconnaissance une institution favorable à la consolidation de toutes les idées religieuses, bienfaisantes et monarchiques; enfin, le monde vit un grand homme dans Ignace, l'Église y vit un saint, et le canonisa par la suite. Lainès, celui de ses disciples qui avait le plus le génie de son maître, fut choisi pour son successeur.

En France, le roi Henri II avait assuré aux jésuites sa royale

protection, et l'on remarquera que déjà l'utilité des jésuites était devenue si évidente, que l'ordre triomphait de l'Université. La mort du roi vint empêcher les jésuites de profiter de la faveur qu'il leur accordait. Enfin, en 1560, toute la cour, le haut clergé, le roi François II, l'administration entière, frappés de la grande pensée qui dirigeait cet ordre, et du noble but auquel il tendait, ordonnent cinq fois au Parlement d'enregistrer les lettres patentes qui autorisent l'enseignement de la Société; cinq fois le Parlement déclare que les constitutions de l'ordre sont contraires aux libertés de l'Église gallicane, et bientôt la mort de François II vient encore retarder le triomphe de l'institut.

Arrêtons-nous un peu à cette époque. Huit jésuites viennent en France en 1542; et, en 1560, c'est-à-dire dans l'espace de dix-huit années, sous l'administration changeante de trois rois, ils avaient réussi à intéresser à leur ordre tout l'État, et la seule objection que leurs ennemis acharnés purent opposer à l'établissement de leur ordre, fut que ses constitutions étaient contraires aux libertés de l'Église gallicane. Le Parlement, cependant, avait sanctionné le concordat de François Ier, qui venait de ruiner l'Église gallicane, défendue avec tant d'opiniâtreté par saint Louis lui-même.

On le demande à tout homme de bonne foi, quel talent n'a-t-il pas fallu déployer dans l'instruction, quel génie la Société ne dut-elle pas faire briller, ou plutôt de quelle utilité n'était-elle pas, puisqu'elle put, à travers tant d'obstacles, parvenir à ce résultat? Les mœurs devaient être irréprochables, l'enseignement supérieur, les sujets distingués, la puissance, les biens, nuls : tout gisait dans la force du système d'instruction même, et l'on ne lui opposait qu'un prétexte vain, comme on le verra lorsque nous analyserons ces fameuses constitutions.

Le célèbre Duprat, un des plus grands politiques du temps, avait laissé cinq cent mille livres à la Société, au cas où elle serait reçue en France. Forte de ses institutions, la Société demande au Parlement de prononcer; le Parlement renvoie à l'évêque de Paris, qui enfin, vaincu par l'ascendant d'une vérité si supérieure, consent à la réception, tout en renvoyant la décision suprême de l'affaire à la célèbre assemblée que l'on a nommée *Colloque de Poissy*. Lainès accourut à cette assemblée du clergé français, et là obtint que la

Société serait définitivement reconnue. En 1564, les Pères ouvrirent à Paris leur collége, avec cette inscription : *Collége de la Compagnie de Jésus de Clermont.*

Qu'on réfléchisse aux obstacles que présentait la France; et qu'après les avoir récapitulés, on songe que ce collége s'ouvrit vingt-deux ans après l'arrivée des huit jésuites, on sera forcé de convenir qu'il a fallu une véritable supériorité dans tous les genres chez cette sainte compagnie. Mais à peine ce collége fut-il ouvert, que l'Université, citant les jésuites à son tribunal, leur fit subir un examen; et, trouvant que leurs talents étaient trop hors de comparaison avec ceux de ses propres professeurs, défendit aux écoliers d'assister aux leçons des jésuites. Alors, le Père Pigenal, recteur au collége de Clermont, présenta à l'Université une requête pleine de sens et de modération, demandant à être admis dans le sein de l'Université.

A cette époque, le Parlement, le clergé et l'État, après avoir reconnu l'utilité de la Compagnie, la laissent se débattre avec l'Université, sans intervenir; c'est assez dire qu'ils abandonnent le faible au fort. La Société tente les voies de conciliation, fait les propositions les plus naturelles et les plus justes, et ne recueille jamais pour réponse que l'injure, parce qu'elle a raison, et que sa science porte ombrage à son ennemie.

Croirait-on que cette requête, si naturelle et si polie, que cette demande modeste à la fois et généreuse, alluma le fameux procès dans lequel plaidèrent Dumoulin, Étienne Pasquier et Versoris! ce dernier avait entrepris la cause sainte. La discussion dura deux audiences; et l'Université, toute-puissante, avait fait conclure le procureur général à l'expulsion de ses adversaires. Le Parlement appointa les parties, c'est-à-dire laissa les jésuites continuer leurs leçons.

Cet arrêt est remarquable : la matière a été discutée pendant deux audiences; les hommes les plus célèbres du temps ont exposé les faits, plaidé pour et contre, et le Parlement, cet antique conservateur de la chose publique, malgré ses préventions, admet la Société.

Lorsque, dans un État, deux corps aussi considérables que l'Université et la Société de Jésus plaident ensemble, par cette raison

même que les corps sont difficiles à détruire, il faut s'attendre à des combats, à des inculpations injurieuses, et c'est surtout l'influence de l'Université qu'il faut toujours avoir devant les yeux, lorsqu'on examine l'histoire de l'établissement des jésuites en France, pour y rapporter tout ce qui arrive de malheureux à cet admirable institut; mais il triomphe toujours des obstacles, car il semble que son fondateur lui ait légué à toujours, et ses pensées nobles et utiles, et cette énergie espagnole qui marche au but avec constance, sans s'écarter de la voie qu'elle s'est tracée.

Dévoués à l'autel, et à l'autel catholique, comme à la monarchie, il faut considérer les jésuites obligés de donner leur assentiment à tout ce qui s'entreprend dans l'intérêt de la grande et belle cause du trône et de l'autel; ainsi, lors des troubles suscités par les calvinistes, ils furent dans la nécessité de subir la conséquence de leur position et de suivre le torrent. Leurs adversaires n'ont pas manqué de rejeter sur eux le blâme que mérite une foule d'événements politiques de cette malheureuse époque, tandis que, forcés de complaire au pouvoir, ils marchaient en paix vers le but de leur institution, sans être les complices de ces événements autrement que par leur impassibilité. S'ils s'étaient interposés entre la cour et les calvinistes, on leur aurait reproché de se mêler des affaires de l'État, et, alors que leur sagesse les a préservés de ce piége, on les accuse de leur inaction. Étrange effet de la partialité humaine, qui argue à mal de toute espèce de conduite, de ceux qui sont l'objet de l'envie!

Ils commençaient, en effet, à donner de vives inquiétudes à l'Université; car Charles IX et son conseil, frappés des avantages que présentait un corps religieux chargé de l'instruction publique, reconnaissant que ce corps, par ses principes et ses talents, ne formerait que des générations savantes, chrétiennes et monarchiques, et pourrait opposer une barrière bien plus puissante au calvinisme que l'Université, composée de laïques, sans unité d'esprit et de vues, puisqu'ils avaient chacun des intérêts particuliers, permit, en 1570, à la Société, de recueillir toutes les donations qu'on lui contestait, et de recevoir, à l'avenir, toutes celles qui lui seraient faites. Dès lors, la Société fut embarrassée des dons et des bénéfices dont on la combla; et certes, la situation de

la France, dans un pareil temps, détruit toute inculpation de séduction. Les offrandes furent tellement volontaires, que la jalouse Université, qui décriait la Société par toute sorte de moyens, ne s'est jamais élevée contre les donations que lui firent une foule de maisons puissantes; car alors l'aristocratie française était frappée des avantages que présentait une telle institution. Ce furent le cardinal de Bourbon, le roi, les princes, qui s'empressèrent de protéger la noble conception du saint Espagnol, et toutes les villes de France, qui n'avaient pas de colléges, sollicitèrent, comme on le voit dans les mémoires du temps, l'avantage de posséder dans leur sein l'enseignement des Pères de Jésus. A Poitiers, c'est la ville qui leur donne un collége. Besançon et Verdun les supplient de venir s'établir dans leurs murs. Enfin, en 1578, le cardinal de Bourbon sollicite une bulle du pape, qui leur accorde la suprématie sur toutes les universités.

A cette époque, nulle société n'avait, dans le monde, rendu de plus éminents services aux sciences et aux arts. Mathias Ricci était à la Chine, et étudiait toute la science des lettrés, leur langue et leurs mœurs; Possevin florissait en Pologne; les Indes, le Brésil, les Açores, le Japon, tout le globe connu était parcouru par eux; ils avaient formé un foyer de sciences et de découvertes, qui a puissamment contribué à l'accroissement des connaissances humaines. L'écrivain le plus acharné contre la Société est forcé de convenir qu'alors le Parlement tolérait les jésuites, à cause du mérite personnel des révérends Pères, et il cite entre autres le savant Père Maldonat, qui mourut en 1583.

Aussi ce fut vers ce temps que l'on a chargé la Société d'une multitude de crimes; le meurtre du prince d'Orange, par Balthasar Gérard, les desseins de Salcède, de Parry, de Jaurejuey, leur sont imputés; et les calomniateurs n'ont oublié qu'une seule chose, c'est d'appuyer leurs récits et leurs inculpations sur quelques apparences raisonnables. Ces accusations tombent d'elles-mêmes, car les colléges où ces scélérats ont étudié, n'étaient pas des colléges de la Compagnie, et presque tous sont des jeunes gens élevés dans une autre communion. Guillaume Parry était protestant, Salcède n'était pas catholique, et Jaurejuey, âgé de dix-huit ans, n'avait jamais pu connaître de jésuite : aussi cette dernière accusation

est-elle appuyée sur des ouï-dire. Ce fut en allant au supplice qu'il écrivit qu'on lui avait annoncé qu'il irait au Ciel. Mais le Vieux de la Montagne, promettant le Ciel, était-il jésuite?

Les esprits judicieux, les hommes célèbres qui ont été opposés aux jésuites, n'ont jamais adopté ces fables grossières. Pascal n'attaquait pas la Société sur de semblables rêveries; et, en effet, qu'en serait-il revenu à la Société, de faire assassiner les souverains? car il faut au moins raisonner sur cette étrange proposition; et, après en avoir appelé au sens et à l'esprit de chacun, nous renverrons une fois pour toutes à cet article de notre histoire.

Supposons qu'une société ait l'intention d'arriver au gouvernement du monde, en assassinant les souverains contraires à ses desseins : d'abord, il faudra les tuer tous les uns après les autres, car, à l'exception de quelques jeunes princes, qu'une semblable société pourrait élever, et de quelques rois qu'elle parviendrait à circonvenir, il est certain qu'aucun monarque ne voudrait subir le joug d'une société semblable; ainsi, nul doute que la Société n'ait une énorme suite d'assassinats à exécuter en perspective. Et que l'on remarque bien que nous prenons l'assertion de nos adversaires dans toute sa latitude, car ils ont accusé les jésuites de vouloir la mort de tous les souverains. Nous ne citerons pas les auteurs de cette accusation, cette tâche seule fournirait un livre; les pièces sur ce sujet composent une bibliothèque entière. Les inculpations sont si publiques, si audacieusement renouvelées, qu'elles sont devenues populaires. C'est dans ce sens qu'il est devenu important de les détruire.

Quel homme calme et réfléchi se refusera à reconnaître l'absurdité d'une pareille entreprise, et son impossibilité? Il suffirait du meurtre d'un roi pour révéler les principes qui feraient agir les meurtriers; au second assassinat, on reconnaîtrait le but, les auteurs, les maximes; il suffirait alors d'une ordonnance dans chaque royaume pour bannir sans retour la Société. La preuve, c'est que les jésuites ont été détruits par de simples coups d'État. La supposition d'un projet d'usurpation pourrait s'admettre à l'égard d'un seul royaume, mais on a accusé les jésuites du meurtre des princes protestants comme de celui des princes catholiques.

Enfin, supposons que les directeurs d'une semblable entreprise restassent toujours inconnus, dans quel but cette entreprise serait-elle faite? Nous n'en apercevons d'autre que le gouvernement despotique de la terre. Un tel projet serait chimérique, car un tel joug serait brisé aussitôt que connu. Qui voudrait le supporter? Les peuples, les grands, les rois? Le temps est passé où l'on pouvait admettre la théocratie comme forme de gouvernement, et il n'y a pas un seul ecclésiastique qui ne le sache.

Maintenant, on conviendra qu'il serait ridicule de prêter à l'assassinat des rois le but du monopole de l'enseignement dans l'univers, ou la direction des consciences ; car, dans l'un ou l'autre cas, la volonté souveraine expire aussitôt qu'elle a un air de violence à l'égard du sujet. Aucune puissance au monde ne peut changer la volonté d'un père, d'un époux; les citoyens sont libres de ne pas envoyer leurs enfants au collége, comme d'empêcher leurs femmes d'aller au confessionnal des jésuites. La Compagnie entreprend de remplir les obligations des deux ministères qui réclament le plus de confiance de la part des sujets. Il ne dépend d'elle d'attirer la confiance que par les talents, le savoir et la piété. Avec le préjugé dominant, ce sont les deux seules parties politiques pour lesquelles l'intrigue ne puisse rien.

Mais une autre objection, à laquelle ceux qui ont prêté aux jésuites l'intention de gouverner, n'ont nullement songé, c'est l'inaptitude des membres de l'ordre à jouir du pouvoir. Les hommes, en général, n'aiment le pouvoir qu'autant qu'il leur procure ce qu'ils appellent le bonheur. Le but de l'homme en particulier est son plus grand bien-être; par conséquent, l'envahissement du pouvoir annonce l'envie de briller, l'ambition de s'élever au-dessus des hommes, le désir de célébrité, la conscience de sa force, et la volonté de faire sentir ostensiblement sa supériorité à ses semblables. Or, les jésuites, par l'esprit de leur institut et l'ordre formel de Loyola, ne doivent accepter aucune dignité mondaine ni ecclésiastique; ils ne doivent jamais rien posséder personnellement, et, par conséquent, leur pouvoir aurait nécessairement été caché, leur influence tacite, ce qui est en contradiction avec la volonté qu'on leur prête. Que l'on songe avec sang-froid à ces incohérences morales dans les désirs et la jouissance, et l'on con-

viendra de l'absurdité des accusations auxquelles l'ordre est en butte, au moins sur ce chef important.

Pour peu que l'on ait la moindre connaissance des constitutions de l'ordre des jésuites, on verra que, si le but de gouverner le monde avait été la pensée intime de cette société, et qu'elle y fût parvenue, l'Europe n'aurait, sous leur domination, pu former qu'une seule république, dont le souverain aurait été soumis à l'élection.

Ce simple exposé des conséquences qu'on prêtait gratuitement à cette utile compagnie, suffit pour couvrir de honte les auteurs de ces rêves délirants; et la nécessité d'assassiner les rois pour fonder des colléges est une accusation plus ridicule encore que coupable. D'ordinaire, à de grands effets on suppose de grandes causes, et si, après avoir examiné les motifs de ces crimes horribles, on n'en trouve aucun à peu près raisonnable, on est forcé de parcourir les motifs secondaires, et alors on tombe dans le ridicule.

Il nous reste maintenant encore à réfuter l'objection qu'on peut faire, en prétendant que leur intention était d'amasser de grands biens.

A cela nous répondrons que l'ordre était essentiellement un *ordre mendiant;* qu'il ne pouvait rien posséder, et *qu'il n'a jamais rien possédé.* En effet, la Compagnie avait formé deux distinctions, qu'on lui a à tort reprochées, et qui n'étaient que la conséquence de ses doubles fonctions. Il existait des *maisons professes,* qui n'avaient aucune propriété, et c'était la réunion de ces maisons professes qui constituait l'ordre d'Ignace de Loyola.

Dans cette situation, lorsque des jésuites appelés par une ville, un royaume ou un souverain, sortaient de leurs maisons professes pour aller enseigner au dehors les particuliers, l'État, le souverain ou de nobles personnages, leur *donnaient* un local, une maison, des revenus, pour subvenir aux besoins du collége qu'ils fondaient. Or les jésuites, et c'est là leur plus bel éloge, avaient été appelés dans tous les royaumes, ils dirigeaient l'instruction dans toutes les villes; ils paraissaient donc posséder des biens immenses, tandis que ces biens, donnés par les fondateurs des colléges, servaient, dans le fait, à défrayer l'administration entière de l'instruction publique.

Que l'on joigne à cela les maisons professes dont le local, le bâtiment, devaient nécessairement appartenir à la Compagnie, ainsi que celles destinées au noviciat, et l'on aura une idée claire des propriétés des jésuites.

Mais, après avoir donné ces éclaircissements, qui ne seront pas inutiles pour rendre facile à l'homme impartial la connaissance de leurs célèbres constitutions, quand nous en viendrons là, poursuivons les adversaires de l'ordre dans tous leurs retranchements, parcourons tous les terrains sur lesquels ils ont appelé la malheureuse Compagnie, qu'ils ont calomniée avec une nouvelle ardeur, alors qu'elle n'était plus en état de se défendre.

Après avoir supposé que l'intention des Pères de Jésus était de gouverner, supposons-leur le but de s'enrichir. Mais ici on trouvera de plus grandes difficultés encore.

En effet, le concile de Trente accorda aux ordres mendiants la faculté d'acquérir des biens, mais sur-le-champ le capitaine général des jésuites se leva, et renonça à la face du concile à cette faculté, qu'il qualifia d'injurieuse à saint Ignace; et l'ordre avait alors vingt années d'existence, il était admis dans toute l'Europe, avait des colléges *fondés* partout, il se trouvait au concile de Trente en face de ses ennemis, et nul ne se leva pour reprocher aux jésuites les fondations de leurs colléges. Ils étaient cependant devant la chrétienté, devant leurs juges, et aucune voix accusatrice ne se fit entendre; loin de là, ils reçurent alors les marques de bonté de tout le clergé de l'Europe, qui ne faisait cette motion que pour eux.

Voyons donc si les jésuites, en assassinant les rois, avaient pour but de s'enrichir : d'abord, un jésuite ne pouvait rien posséder personnellement, et cette remarque est essentielle, car, pendant l'espace de deux cents ans, les ennemis de l'ordre n'ont pas pu citer l'exemple d'un jésuite possesseur de quelque bien. Ainsi donc, ils ne pouvaient acquérir des richesses que dans le but de rendre leur Société puissante; ils ne travaillaient que pour le corps entier, pour l'être politique qui formait la Compagnie de Jésus. Mais à l'instant même ce but fut atteint, car à chaque maison de noviciat, à chaque maison professe, à chaque collége que la Compagnie élevait, les maisons professes et de noviciat leur étaient données,

et les colléges fondés. On ne peut donc plus supposer d'autre intention que celle d'avoir, dans chaque maison, un revenu tel que les différents jésuites qui la dirigeaient eussent la jouissance de certains plaisirs de la vie. Mais a-t-on jamais reproché aux jésuites la somptuosité ou la dissolution? Ces accusations n'ont pourtant pas été épargnées à certains ordres mendiants, et aux bénédictins, les plus riches particuliers de l'Europe.

Le plus riche collége des jésuites était doté plus faiblement que le dernier couvent, que la plus mince abbaye de l'ordre le plus pauvre. Aussi cette grande richesse pouvait-elle être vraie dans un sens : c'est-à-dire que la réunion de tous les colléges et de toutes les maisons de l'ordre formait une masse imposante de propriétés, puisque l'ordre remplissait l'Europe; mais chaque maison en particulier était essentiellement pauvre. Le public n'a envisagé que la masse, et n'a jamais voulu expliquer, ni distinguer, parce que la haine ne calcule pas, ne réfléchit jamais, et se refuse au langage de la raison.

Ainsi donc, l'assassinat des rois par les jésuites est une de ces inculpations que les ennemis des grands corps ne manquent pas de répandre, et que l'opinion a adoptée sans examen. A l'époque où nous nous sommes arrêté de l'histoire de la Société en France, l'Université, l'éternelle antagoniste des révérends Pères, leur avait la première imputé ce crime, par l'organe de ses adhérents; et l'on verra plus tard l'effet de cette sourde inimitié. Aujourd'hui qu'il est loisible de réfléchir, que l'on se forme des opinions sur des faits, serait-il encore permis de donner à l'ordre des jésuites un but criminel et impolitique qu'il n'eut jamais? On peut, nous le savons, opposer le Paraguay; mais, lorsque nous en viendrons a cette partie de l'histoire des jésuites, nous ne reculerons pas devant le système politique donné par la Compagnie à cet État, car il restera le plus beau monument que puisse offrir l'institut de Loyola. Faisons observer, avant d'abandonner ce sujet, que la haine et l'esprit de parti furent si aveugles dans leurs prétentions, qu'un écrivain, dans sa rage de faire périr les souverains par la main des jésuites, leur reprocha la mort de « Batthori, roi de Pologne, qui, ayant établi les jésuites à Riga, occasionna, parmi le peuple, une révolte qui abrégea ses jours ».

Nous avons laissé la Compagnie, en 1583, florissant au sein de la France, qui l'accueille avec reconnaissance, et devenue l'espoir du parti catholique, qui voit en elle la barrière la plus forte à opposer au calvinisme.

Ici, il faut que le lecteur se reporte à ces temps malheureux où l'état de la France, partagée en deux factions qui avaient juré la mort l'une de l'autre, ne laissait pas l'honnête homme libre de se garantir des excès de l'un des deux partis. Il n'était pas permis d'être indifférent : il fallait, dans cette terrible guerre civile, être huguenot ou catholique. Qu'on se souvienne aussi que le gouvernement était catholique; que le pouvoir avait regardé l'ordre de Jésus comme une autorité politique et religieuse, en l'opposant au calvinisme, et l'on verra la position véritable de la Compagnie, position dont il fallait subir toutes les conséquences. Il faut, pour juger une semblable époque, oublier que l'on est Français du XIXe siècle, et voir les Français de 1590 jurant la mort du parti calviniste, qui voulait détruire la foi de nos pères, le catholicisme pur, qui fit donner à la France le nom glorieux de fille aînée de l'Église.

Alors, les jésuites furent forcés d'entrer avec toute l'Église dans la Ligue, et de solliciter, *avec tous les autres ordres,* l'excommunication de Henri IV, de tous les princes et fauteurs de son parti. Le fameux jésuite Mathieu fut envoyé à Rome, et montra combien la Société savait remplir ses obligations, en obtenant cette célèbre bulle que lança Sixte-Quint, et en formant la Ligue.

Qu'il nous soit permis de faire remarquer au lecteur avec quelle impartialité nous poursuivons cette histoire fidèle. Ici, nous rapportons une circonstance qui rend la Société impopulaire ; car, en général, la Ligue n'a pas été bien traitée par les historiens, et c'est à juste titre, puisqu'elle combattait Henri IV, le plus aimé, le plus grand roi de la France.

Mais aussi, il faut voir les choses telles qu'elles sont : le trône français était essentiellement catholique, Henri IV était protestant : par le fait seul de son avénement, le catholicisme était perdu, la France devenait protestante. L'ordre des jésuites ne faisait que remplir son divin mandat en s'opposant au règne de Henri IV, et cette vérité est si exacte, que le monarque fut forcé d'abjurer pour

régner. On verra bientôt la conséquence de l'opposition nécessaire de la Compagnie.

Voici une époque qui a été un arsenal pour les détracteurs de la Société. On a prétendu que les jésuites étaient dès lors, dans le gouvernement de la France, moteurs et directeurs. Ceci est de toute fausseté : les jésuites alors combattirent, comme ls pouvaient combattre, en parole, pour la religion ; ils ne firent en cela que suivre l'exemple donné par tout le clergé français.

On a prétendu qu'ils avaient été seuls dans leur opposition. Ils ont, au contraire, moins fait que les autres ordres. En voici une grande preuve.

En 1589, Jacques Clément, de l'*ordre des dominicains,* assassina Henri III. Cet assassinat, selon un seul écrivain contemporain (l'auteur du *Journal de Henri III*), est attribué à l'influence des jésuites. Qu'il soit permis d'exposer les plus simples raisonnements qui doivent frapper un esprit juste et impartial. Il est bien démontré que Jacques Clément était dominicain. Le plus simple étudiant sait qu'alors Philippe II voulait régner en France. On sait aussi que l'ordre le plus redouté, et le plus influent de l'Espagne, est l'ordre de Saint-Dominique. Les dominicains étaient les ennemis des jésuites, et en possession, depuis longtemps, du terrible tribunal de l'inquisition. Ces dominicains étaient, en France, les agents de Philippe II ; ils espéraient établir dans ce royaume un tribunal semblable à celui qu'ils avaient élevé en Espagne: et ce fut dans un de leurs couvents, à Paris, qu'on soutint que Henri III, ayant fait assassiner le duc de Guise, était un meurtrier et méritait d'être puni. Enfin, depuis que l'histoire a éclairci tous les doutes, on sait que les séductions de la vindicative duchesse de Montpensier furent les plus puissants arguments sur l'âme du régicide, et cependant on persista à attribuer ce crime affreux aux jésuites !

La Ligue avoue Jacques Clément; elle adopte son crime. Une foule de religieux exaltés publient des apologies de l'assassinat, le pape même approuve le meurtre d'un roi ; les jésuites seuls, parmi tous les ordres, gardent un profond silence ; dès ce moment, le pape Sixte-Quint les menace de sa haine, et leur voue une inimitié qui ne finit qu'avec sa vie.

On a fait, dans le temps, un crime aux jésuites de ces apologies, publiées par des moines étrangers à leur institution. Chacun sait, aujourd'hui, qu'il n'y avait en Europe d'assez hardi pour soutenir la proposition du régicide, que cet ordre, qui déclara Philippe coupable envers l'inquisition, et ne lui épargna le supplice que lorsqu'il consentit à faire tirer, en expiation, quelques gouttes de son sang.

En 1593, Henri IV converti commence son règne. Une grande animosité régnait en France contre les jésuites. En effet, Sully, resté protestant, avait un trop grand génie pour ne pas avoir aperçu l'esprit de l'institut, et le parti huguenot, dont il était membre, connaissait les efforts de la Société en faveur de la Ligue, qui avait eu, dans le principe, pour objet de soutenir la religion catholique.

La destruction de l'ordre devint la pensée dominante du gouvernement; car les jésuites, fidèles champions de la religion, devaient naturellement porter trop d'ombrage aux calvinistes, compagnons de Henri IV, qui occupaient déjà toutes les charges et tous les emplois du gouvernement. L'édit de Nantes était une conception arrêtée à l'avance parmi ceux qui tenaient les rênes de l'État, et Henri IV, pour ne donner aucun soupçon sur la sincérité de sa conversion, rendit hommage à l'importance des jésuites, par rapport au catholicisme, en choisissant dans leur congrégation le Père Cotton pour son confesseur.

D'un autre côté, la haine de l'Université contre les jésuites n'avait rien perdu de son intensité; elle ne laissait échapper aucune occasion de leur nuire. C'est ainsi que la tentative de Pierre Barrière sur Henri IV leur fut imputée, tandis que l'histoire a conservé le nom du curé qui était le directeur de ce soldat orléanais, et certes, Christophe Aubry, curé de Saint-André des Arcs, n'était rien moins que jésuite.

Aussitôt que Henri IV entra dans Paris, en 1594, l'Université se hâta de présenter une requête contre la Compagnie de Jésus, lui imputant le refus de prier pour le roi, et renouvelant contre elle toutes les charges qu'elle alléguait depuis son établissement dans le royaume; sa requête est un vaste résumé de ce grand débat entre les deux corps ennemis.

Ce fut cette même année qu'eut lieu la tentative de Jean Châtel, l'un de leurs écoliers, contre la vie de Henri IV.

Ici, nous invoquerons encore la raison et ses notions les plus simples. Comment veut-on qu'une société attaquée dans ses droits, dans son existence, qu'une société qui plaide devant le Parlement une cause gagnée cent fois, aille soudoyer un assassin pour tuer le prince, aille risquer un assassinat dont le succès est incertain, la honte assurée? On accuse la Société d'être toute-puissante par ses menées secrètes : ou elle n'est pas puissante par ses menées, car, alors, elle aurait triomphé sans assassiner le roi; ou elle est impuissante, et son assassinat devenait inutile.

Ce crime monstrueux était, d'ailleurs, tellement impolitique, tellement hors de saison, tellement absurde, qu'il ne peut mériter aucune croyance. Conçoit-on une société entière sollicitant un crime? Les hommes réunis ont-ils jamais eu la pensée d'un crime bas et isolé? Une association peut conspirer, inventer une machination coupable, mais alors elle a un but avoué, c'est d'affranchir la patrie ou de rendre la liberté à un peuple opprimé; mais une société religieuse, illustrée jusqu'à ce jour par ses vertus, complotant le plus lâche attentat, dans le seul but de se perdre, de se couvrir d'ignominie, la chose est impossible, surtout alors que la Société était surveillée par une foule d'ennemis.

A la nouvelle de l'assassinat, un grand cri s'éleva, l'accusation fut unanime; peut-être cette ardeur de l'accusation pourrait-elle faire penser que cet attentat avait été habilement dirigé, et qu'une politique machiavélique en avait fait choisir l'instrument au sein même de la Société; à l'instant, les jésuites furent bannis du royaume, et persécutés cruellement par leurs ennemis, l'Université, le calvinisme, et leurs adhérents.

Leur exil se prolongea pendant cinq années; mais, de temps à autre, Henri IV, juste et loyal, ouvrait les yeux, malgré les efforts de ses courtisans. En 1600, une voix éloquente se fit entendre en faveur de l'ordre; le bon Henri l'écouta, et permit à la Société de revenir tacitement. Mais les preuves arrivaient en foule, l'innocence des jésuites triomphait; on reconnaissait chaque jour l'absurdité des inculpations. En 1604, Henri obligea le Parlement à enregistrer les lettres qui rappelaient l'ordre, et, l'année suivante, on

détruisit la pyramide que la fureur du moment avait fait élever sur la place qu'avait occupée la maison du père de Jean Châtel; et, par ordre du roi, on y substitua une fontaine.

Or, nous le demandons, quelles preuves d'innocence n'a-t-il pas fallu produire pour qu'une pyramide, un monument sur lequel était gravé l'arrêt du Parlement, fût abattu? Certes, si le gouvernement ne s'était pas reconnu entraîné dans de fausses préventions, la pyramide eût subsisté malgré le rappel, qui n'eût été alors qu'un effet de la bonté du souverain; mais Henri IV va plus loin : pour compenser les peines et l'injustice de leur exil, il leur accorde et fonde le célèbre collége de la Flèche, y joint des pensions, leur signe des lettres patentes, pour établir et fonder de nouveaux colléges dans les villes de France qui en manquent, et les rétablir dans tous les colléges usurpés pendant l'exil de la Société.

Cette conduite n'est-elle pas, en grand, la même que tint le prince à l'égard de Sully faussement accusé?

Enfin, Henri IV est au nombre des souverains qui sollicitèrent le pape Paul V de canoniser Ignace de Loyola. Durant le cours de l'année 1609, et au commencement de 1610, il combla les jésuites d'honneurs et de biens, et leur accorda même son intime confiance.

Le 14 mai, Ravaillac assassine le roi : on ne manque pas de regarder les jésuites comme les instigateurs de ce nouvel attentat; mais alors les circonstances étaient changées. On les avait accusés du meurtre de Henri, lorsqu'ils étaient sur le point de tout perdre; leur innocence avait été depuis reconnue; maintenant, on les accuse de sa mort, alors qu'ils ont reçu plus de grâces et de bienfaits de lui, en deux années, que de tous les souverains qui les avaient protégés tour à tour. L'accusation était si monstrueuse, si invraisemblable, que la cour et la France leur confient la garde du cœur héroïque de l'infortuné monarque : quel spectacle plus touchant et plus propre à faire éclater leur innocence, que celui du calviniste Sully, venant chez les jésuites pleurer la mort de son roi et honorer le cœur dont ces religieux étaient les sacrés dépositaires!

Ce fut alors que Louis XIII et la reine mère leur accordèrent en France la direction de l'instruction publique, par des lettres

patentes auxquelles s'opposèrent en vain la Sorbonne et l'Université.

On croira difficilement qu'il s'est rencontré des écrivains qui n'ont pas eu honte de prétendre que les assassinats successifs de deux rois et le bouleversement de la France n'eurent lieu qu'à l'instigation de quelques jésuites qu'ils représentent sans crédit, et dont l'unique but était de donner des leçons au collége de Clermont; est-ce à de semblables motifs qu'il faut attribuer de si grands malheurs, à une époque où la France renfermait tant d'éléments de discorde? n'en fallait-il pas plutôt chercher la cause dans le cœur des hommes aigris par les guerres civiles, exaltés par les querelles de religion? Mais cessons de parler de ces inculpations, elles sont désormais trop absurdes, et se détruisent d'elles-mêmes.

Nous ne tracerons plus qu'un résumé rapide des faits, car l'intérêt de cette histoire devient dès ce moment puissant, et croît toujours jusqu'au dénoûment imprévu qui vient tout à coup frapper la Société.

Pendant longues années, l'Université, obligée de recevoir les jésuites, ne conteste plus de fait (car elle conteste toujours en droit) leur établissement; elle leur fait cependant une longue guerre sur leurs principes, leurs discours et leur mode d'enseignement; elle suscite contre eux un homme célèbre dans ce temps, mais dont le nom est ignoré de nos jours. Richer attaque les jésuites, et les combat jusqu'à ce qu'un homme dont nous aurons bientôt occasion de parler vienne mettre fin à ces disputes scandaleuses.

La discussion ne roulait que sur la doctrine et ce qu'on appelait les prétentions des jésuites; aussi ce grand débat eut-il la destinée de tous les combats que se livrent des corps constitués, quels qu'ils soient. On commence par réclamer l'anéantissement de l'un ou de l'autre, et, lorsque plus tard on est forcé de vivre ensemble, on a recours pour se nuire aux arguties.

L'histoire de la dispute de Richer contre les jésuites est une des choses les plus curieuses du règne de Louis XIII. Elle dura longtemps, et ne roulait que sur les doctrines. Aujourd'hui, ces matières ont si peu d'intérêt, que nous nous contenterons d'esquisser rapidement l'objet du différend.

Saint Ignace, en instituant la Société, n'avait pas eu en vue le bonheur de tel ou tel peuple; il considéra la grande famille humaine dans son ensemble, et, son ordre devant être soumis à des lois pour pouvoir subsister, il avait eu le soin, en traçant ses mémorables constitutions, de les coordonner d'une manière générale avec l'esprit des lois des différents royaumes. Ces constitutions étaient assez étendues dans leurs divisions pour pouvoir s'allier à tous les gouvernements.

Quelque vaste que fût le génie de Pascal et d'Arnaud, ces grands hommes n'entrèrent pas dans la pensée de l'homme étonnant qui conçut l'institut, et ils trouvèrent, dans la nature des constitutions et dans la facilité avec laquelle elles s'adaptaient à tous les modes de pouvoir, des raisons auxquelles ils prêtèrent un tour comique, qui ne prouve rien, sinon que le sublime et le ridicule sont voisins en tout.

Ignace, embrassant par la pensée tous les gouvernements de la terre, avait été forcé de créer un ordre qui, comme une véritable république, eût ses lois, son chef, ses administrateurs, sa marche, sa police, son gouvernement, et fût enfin semblable à un véritable vaisseau flottant librement sur les mers. A cette nouvelle manière d'envisager la Société, l'esprit humain trouve encore de nouvelles raisons d'admirer Loyola : fidèle à ses pensées, il ne voit d'autre chef que le pape, dont la juridiction puisse embrasser le monde; et c'était une conception ordonnée par la nature même de ses institutions, puisqu'elles tendaient à répandre le christianisme, ainsi que les arts et les sciences qui marchent à sa suite avec les belles idées morales: or, le pape étant le chef de l'Église et le vicaire de Dieu sur la terre, il était d'avance désigné comme le point central, le monarque de la Société.

Ignace fut d'autant plus porté à tout rapporter au pape, qu'il aperçut, par un don spécial des grands esprits, que ce chef serait tout à fait dénué d'influence sur la Société; qu'il pourrait, comme un monarque constitutionnel, tout pour le bien, rien pour le mal; qu'il serait une étoile fixe, brillante il est vrai, mais sans chaleur; qu'il conservait bien le pouvoir de détruire la Société, mais quel pontife pourrait avoir la pensée de détruire un tel ordre?

Alors, Ignace créa un capitaine général qui était réellement le

souverain de la Société, et, dès lors, elle conquit des priviléges qui la rendirent indépendante de toutes les juridictions.

Ce fut là le point sur lequel insistèrent tous les ennemis des jésuites, et voilà sur quoi se fonda la dispute de Richer et l'objet de son long combat. Il soutint que les doctrines des jésuites tendaient à tout soumettre à un chef autre que le roi, à transporter à Rome toutes les consciences, à créer des opinions d'indépendance contraires aux libertés de l'Église gallicane; il prétendit que les jésuites aliéneraient l'esprit de la jeunesse. « Tous les ecclésiastiques, disait-il, sont soumis, en France, à la juridiction des évêques; les évêques sont nommés par les chapitres et seulement agréés par le pape, sur leur présentation, au lieu que les jésuites, ne reconnaissant que leur ordre et ses constitutions, ne se soumettent en rien à la discipline de l'Église gallicane. De là, poursuivait-il, vient leur insolence contre les rois, à l'obéissance desquels ils se sont soustraits, et c'est dans cet esprit qu'ils puisent leurs doctrines pernicieuses. »

Richer, un des hommes les plus courageux et les plus instruits de son temps, est un de ces caractères que l'on doit admirer, même lorsqu'ils se trouvent dans les rangs ennemis : c'était un homme de mœurs irréprochables, d'un grand talent, inflexible; il croyait combattre pour sa patrie et pour de saines maximes, il ne recula devant aucune des conséquences de ses principes, et, avec une conviction digne d'une meilleure cause, attaqua l'autorité du pape, sans crainte comme sans ménagements.

Une fois que l'ordre de Loyola vit que Richer s'adressait au pape, il jugea que son adversaire s'était attiré à lui-même un assez puissant ennemi, et les révérends Pères, sans s'immiscer dans ce débat, travaillèrent en silence à fonder les éléments de cet enseignement célèbre qui fut la base la plus solide du siècle de gloire de la France, et qui devait procurer à la patrie cette époque remarquable dont le mouvement vers la perfection fut si grand et si rapide, que les effets s'en font encore sentir aujourd'hui.

Ils cherchaient dans toutes les parties les sujets les plus savants et les plus précieux, pour en former des professeurs; ils thésaurisaient la science, et poussaient les lettres vers la perfection, avec une action prodigieuse. Leur manière de procéder était telle-

ment exacte et supérieure, que, lorsque, dans ces derniers temps, au milieu de la tourmente révolutionnaire, un grand génie voulut créer la fameuse École polytechnique, il ne fit que copier, pour une science, ce que Loyola avait fait pour toutes les sciences, pour les arts, la morale et la religion.

En 1614, aux états généraux assemblés, le clergé demanda que le concile de Trente, où les principes de l'ordre des jésuites étaient triomphants, fût reçu dans la France, pour terminer les disputes élevées par Richer; on s'y refusa; mais aussi, dans cette solennelle assemblée de la nation, l'Université fit entendre vainement ses plaintes sur l'établissement colossal des jésuites, qu'elle ne put détruire; leur institut fut ainsi admis sans aucune difficulté par la nation entière. Les états généraux avaient l'intime conviction de l'utilité de la Compagnie; ils avaient ressenti dans toutes les parties du royaume les bienfaits d'une institution qui, possédant l'enseignement, pouvait resserrer les liens d'une nation, lui donner une direction sage et éclairée; cette assemblée enfin comprit le sublime plan de Loyola.

Alors, en France régnait cette querelle excitée par le concile de Trente. Le clergé entier voulait en faire adopter les principes, et le Parlement s'y refusait; quoique le concile de Trente donnât gain de cause aux institutions tant attaquées et si controversées des jésuites, ils ne prirent aucun parti dans cette querelle, et laissèrent Richer attaquer, non plus leur Société, mais le pape, le clergé français, et le concile le plus œcuménique qui se soit tenu dans la chrétienté.

Pendant les années qui s'écoulèrent depuis 1614 jusqu'à 1630, ils ne s'occupèrent que de l'établissement de leur Société par toute la France, puisque toute la France l'avait approuvée par l'organe des états généraux. Il n'y eut pas de ville un peu considérable qui ne possédât un collége de la Compagnie de Jésus; partout ils s'établirent sans rencontrer aucune difficulté, ni de la part des habitants, ni de celle des autorités. Quelques auteurs, animés par un esprit de haine et de mauvaise foi, leur ont fait un crime de certaines discussions qu'entraînèrent des achats, et ont tenté de faire envisager comme des marques de réprobation divers procès qu'occasionnèrent les constructions et les

donations de leurs colléges; si un particulier veut un arbitrage pour le jardin qu'il cède, ou si des héritiers contestent une donation, on prétend que c'est une preuve de mécontentement de la population d'une province, et l'on a ramassé avec tant d'ardeur ces procès purement civils et inhérents à la propriété, que l'on en a publié un gros livre ; nous avons été forcés de le consulter, mus que nous étions par le sentiment de notre devoir et l'obligation de l'impartialité, et nous avons reconnu, après longues recherches, que les auteurs tiraient induction contre les jésuites précisément des faits les plus à leur avantage. C'est ainsi qu'à Quimper-Corentin, le parlement de Rennes les autorisant à bâtir un collége, les révérends Pères choisissent un terrain; mais les maisons dépendent d'un fief appartenant à l'évêché, il s'élève un procès sur la question de savoir si un fief ecclésiastique peut s'aliéner. Le lecteur voit assez que la question est purement de droit, et que la décision importe seulement à l'évêché et à l'État; on leur fait cependant un crime de ce procès indépendant de leur cause, on en conclut que la ville les rejette, tandis que c'est le parlement de la province qui les appelle et les engage à bâtir un collége à Quimper!

C'est ainsi que tous les adversaires des jésuites ont écrit contre eux, et c'est en dénaturant tous les faits que leurs ennemis sont parvenus à les rendre l'objet de l'animosité de ceux qui adoptent le jugement de la foule, sans se donner la peine d'examiner la vérité d'une grave accusation.

Cependant, malgré cette prétendue répugnance, les jésuites s'établissaient partout, et dans chaque cité ils étaient accueillis avec reconnaissance : c'est ainsi qu'ils arrivèrent jusqu'en 1630, année qui vit finir la querelle de Richer et de la Compagnie, par un de ces actes de despotisme que Richelieu ne craignait pas de frapper. Ce grand ministre, fatigué de la dispute et de l'animosité qu'elle avait établie entre les corps les plus influents, mande chez lui le vieux et inflexible Richer; il dîne avec le savant, puis lui présente une rétractation de ses doctrines en lui disant : « C'est aujourd'hui qu'il faut mourir ou vous rétracter. » Le vieillard étonné signe sous le poignard de deux assassins que le cardinal avait fait paraître.

Cette scène singulière est peu digne, nous l'avouons, du grand cardinal, surtout si on songe au mérite, à l'âge et au caractère du vieillard vénérable et courageux qu'il força au parjure; cette action ferait tort à la Compagnie de Jésus, si pareille chose n'avait pas eu lieu plus d'une fois dans la vie du cardinal; mais tout le monde sait qu'il termina ainsi une foule de querelles, de combats et de disputes, et que, pour acheter le repos de la France, il ne craignit pas de teindre l'échafaud du sang d'un Montmorency.

Ce fut donc par ce coup d'État que Richelieu donna gain de cause à l'institut et à la doctrine de la Société des jésuites, qui, dès lors triompha avec modestie, et se livra sans contrainte à l'enseignement de la France. La grande âme du cardinal était certes à la hauteur de celle de Loyola; il y a une certaine coïncidence dans quelques-unes de leurs qualités, et le grand ministre avait, du premier coup d'œil, deviné le but de l'institution de saint Ignace : il y avait vu la gloire de la France littéraire et monarchique; aussi protégea-t-il de tout son pouvoir les efforts de la Société.

Sept ans après, en 1637, Louis XIII, examinant les droits régaliens, donna lieu à M. Pavillon, évêque d'Alet, de soutenir les droits de son Église. Nous remarquerons cette circonstance, parce qu'elle suscita des querelles célèbres sous Louis XIV.

En 1639, les héritiers de Jansénius, évêque d'Ypres, firent paraître le fameux livre qui devait être l'objet des querelles de tout un siècle. Ce livre contenait des propositions contraires aux doctrines des jésuites, doctrines que Richelieu avait pris tant de soin de consacrer. Depuis longtemps, l'Université, cédant à l'ascendant de la supériorité des jésuites, laissait la docte compagnie exercer en paix, dans toute la France, son utile ministère, et répandre les bienfaits d'un enseignement dont le but était la perfection des sciences et la gloire de la France. Déjà les fruits s'en faisaient sentir, et cependant il avait fallu un siècle, et la protection puissante de Richelieu, pour faire participer la France aux avantages de l'institution de Loyola.

Nous venons de tracer succinctement, mais sans omettre aucune circonstance, l'histoire de l'établissement des jésuites; et, tandis que, reconnus et tranquilles, ils travaillent avec modestie à la

gloire du royaume qui les vénère, occupons-nous, avant de passer au siècle important de Louis XIV, d'examiner leurs doctrines et leurs écrits, tant calomniés. Ce n'est qu'au moment de leur destruction, sous Louis XV, que nous parlerons de leurs fameuses constitutions. Nous aurons ainsi fait parcourir au lecteur l'histoire des jésuites en France, d'abord sous le rapport politique, en racontant les difficultés de leur établissement, ensuite sous le rapport moral, en examinant les doctrines, et enfin dans leurs rapports avec le monde, au moyen de leurs constitutions et de leur mode d'enseignement. Ainsi, en arrivant au terme de cette histoire, on aura envisagé l'ancienne société sous toutes ses faces, et parcouru toutes les objections. L'histoire sera complète plus qu'aucune autre, et seule elle sera vraie.

La Société formait un véritable État au sein de tous les États de l'Europe; elle devait, par conséquent, subir les destinées de toute institution qui s'appuie sur les hommes. Ainsi, avant d'entrer dans le détail des querelles sur le livre de Jansénius et la bulle *Unigenitus,* querelle qui dura pendant tout le siècle de Louis XIV, et créa le parti si célèbre des jansénistes, — querelle que personne ne comprit dans le temps, et que la postérité pouvait seule éclaircir, — il faut tracer l'histoire succincte des opinions religieuses de la Société de Jésus.

Chargée du précieux dépôt des doctrines chrétiennes, elle éprouve les mêmes malheurs que la justice humaine, qui, chargée de conserver les principes du droit civil, du droit des gens et du droit des nations, voit soutenir par les avocats et les magistrats les opinions les plus contraires, bien qu'elles sortent d'un principe unique. Ce malheur est inévitable, parce que ces deux dépôts sacrés, tenant à tout ce que la pensée humaine a de plus subtil, appartenant aux intérêts les plus chers, ceux de la religion et ceux des fortunes particulières, il est impossible que la controverse ne s'établisse pas là où il y a intérêts divers. Ainsi, nous reconnaîtrons que le célèbre Pascal et le fameux Arnaud eurent parfois raison dans leurs écrits. Pascal, d'ailleurs, attaquant les jésuites par l'arme la plus puissante et la plus acérée, la plaisanterie, obtint un succès populaire.

Débutant avec une telle franchise dans l'histoire des querelles

pour les doctrines, nous manifestons assez la résolution de ne pas chercher, comme les écrivains qui ont embrassé l'un ou l'autre parti avec ardeur, à dénaturer les faits, et à en imposer à l'opinion.

Nous avons eu soin de faire remarquer plusieurs fois les reproches sur lesquels les ennemis de la Société se fondaient pour la repousser. Parmi les objections produites devant les parlements à plusieurs reprises, on insistait surtout sur celles puisées dans les doctrines de la Compagnie, qui enseignaient l'obéissance que les rois devaient au pape. Nous avons remarqué aussi que la Société était devenue très-considérable, qu'elle s'était consacrée à la propagation de la foi, à l'enseignement, à la garde des vérités chrétiennes et à la direction des consciences.

Or, il arriva que, dans le sein même de cette nombreuse et savante compagnie, il s'éleva des opinions diverses. Ici, qu'il nous soit permis de faire observer que jamais souverain, après avoir proclamé des lois, n'a exigé de ses cours et tribunaux l'uniformité des décisions, et qu'à plus forte raison, dans les matières, encore plus délicates que la jurisprudence, que les jésuites avaient à controverser, il n'est pas étonnant qu'il arrivât des dissidences dans les opinions de la Société.

Alors, on vit paraître de singuliers livres dans lesquels, en effet, l'on soutenait le pouvoir du pape, chef suprême de la Société. Beaucoup de jésuites écrivirent dans ce sens, en donnant la plus grande extension à leurs opinions. Cependant, Loyola avait fait une règle à son institut de se conformer au génie des nations. « La charité, disent ses constitutions, et la prudence exigent que, dans *tout ce qui n'intéresse ni la foi ni les mœurs,* on se conforme aux idées de la nation où l'on vit (166). »

La Société se conforma aux doctrines françaises, par les ordres de ses généraux, fidèles conservateurs de l'esprit de saint Ignace; mais les détracteurs de la Société, sans faire mention de cette obéissance, parlèrent des livres, qui restèrent, et déposèrent contre la Société.

Alors, dans le temps que la doctrine du tyrannicide avait infecté tout l'État, des religieux de l'ordre en furent gagnés; mais à l'instant même un décret d'Aquaviva, quatrième général de l'ordre, défendit, sous les peines les plus sévères, qu'on publiât aucun livre

où l'on traiterait de l'autorité du souverain pontife sur les princes, ou du tyrannicide, à moins que l'ouvrage n'eût été examiné et approuvé à Rome.

Un autre décret de Vittelleschi défendit de traiter désormais du pouvoir des papes et des rois, afin de couper racine à toutes les plaintes et à tous les scandales.

Ce dernier décret commandait le silence, et il fut exécuté; le décret était tellement sage, que Richelieu n'en publia pas d'autre pour faire taire les différents ordres religieux et l'Université de Paris.

Ainsi, sur le point le plus important, et celui qui a le plus excité de clameurs, la Société a choisi le parti le plus sage; elle a été prise pour modèle par Richelieu, et l'on doit admirer la sagesse de la police d'un tel corps; certes, si la faute a existé, elle a été sur-le-champ effacée. Voilà pour un chef d'accusation.

La direction des consciences vit aussi éclore des disputes de morale. Les Escobar, les Tamburin, firent, ainsi que Sanchez et autres, des distinctions subtiles; Pascal en tire un grand avantage; mais à cela, la Société peut répondre que ces jésuites étaient des jésuites étrangers, qu'ils n'appartenaient pas à la congrégation française, qu'ils étaient Espagnols, d'un pays où ces subtilités plaisaient; que, conformément à l'esprit de la Société, ils se pliaient aux habitudes de la nation pour mieux l'instruire; et, un siècle plus tard, les livres si censurés n'auraient plus été lus et estimés.

En France, l'on ne trouve parmi les jésuites que le Père Hardouin et le Père Berruyer dont les opinions fussent toutes paradoxales; ces deux Pères sont même devenus célèbres; ils sont uniques dans l'ordre des jésuites français, et encore leurs paradoxes ne roulent-ils que sur les sciences, les faits, l'histoire ou le dogme. Ils n'ont rien de ce qui répugne à certains esprits, et ils ne sont que le produit de l'excessive liberté que réclament les sciences dans leur développement. Ces exagérations rationnelles sont la suite de l'ardeur que la Société mettait à découvrir la vérité dans toutes les parties de la science.

Au reste, on mettra ces légers inconvénients de la marche de l'esprit humain, qui se trouvent parmi les savants de toutes les

époques, en balance avec les fruits que l'enseignement a donnés; et l'homme impartial jugera.

Maintenant, nous arrivons à la partie des doctrines qui regarde les dogmes et les mystères de la religion, nous atteignons les célèbres disputes sur la grâce, sur la communion, le livre de Jansénius, et la bulle qui en fut le résultat.

Ce fut sous le ministère du cardinal Mazarin que commença cette guerre de principes chrétiens, qui avaient rapport aux exercices de la plus haute dévotion.

Jansénius, évêque d'Ypres, ne fut connu de personne, pas même des jésuites; il fit un livre, en imposant à ses héritiers l'obligation de l'imprimer. Il paraît que ce livre contenait des assertions contraires à l'unité de doctrine que les jésuites voulaient établir dans la chrétienté. Personne n'a jamais lu le livre, qui fut déféré, par un exemplaire de l'édition originale, au pape Innocent X; ce pape condamna les propositions par une bulle, depuis devenue célèbre. Ces propositions (on ne les trouve nulle part) établissaient que l'on ne devait approcher que très-discrètement des sacrements, et surtout de la communion, parce que, lorsqu'il était en état de grâce, un chrétien devait s'y maintenir. Voilà ce que les jansénistes appelèrent *la grâce efficace*. Les jésuites, au contraire, prétendaient que l'on ne saurait trop user de la communion, et, développant ce principe, ils furent accusés de protéger le relâchement de la discipline ecclésiastique, au moyen de *leur grâce suffisante*. De là vint que les jansénistes affectèrent une si grande rigidité dans les mœurs et les manières; ce furent les *puritains du christianisme*. Qui jamais eût pensé que cette simple discussion de doctrine allumerait en France une guerre de religion, qui, si elle ne fut pas suivie de combat, n'en fut pas moins cruelle et funeste? Après cette explication, nous pouvons reprendre le cours de l'histoire de la Société, où maintenant tout marchera de pair.

Lorsque le pape eut rendu, en 1653, sa bulle, il fallut la faire recevoir et consacrer en France. Le cardinal Mazarin convoqua une assemblée du clergé; après un mûr examen de la bulle, et des livres de Jansénius, la bulle est reçue à la pluralité des voix.

Jusqu'ici, rien ne semblait devoir troubler la tranquillité de l'Église gallicane: mais, l'année suivante, M. de Marca, archevêque

de Toulouse, *qui n'était pas jésuite,* dressant un formulaire qui devait servir de règle de foi, et dans lequel les propositions de Jansénius étaient condamnées, s'imagina de le faire signer et recevoir par tout le clergé.

Jansénius obtint alors une célébrité étonnante, et devint, après sa mort, le chef d'un schisme en France. Les jésuites furent regardés comme les seuls orthodoxes par le gouvernement et le clergé, et sous le nom de jansénistes on désigna les ennemis de la religion et de l'État. Bientôt, par cela même que les jansénistes formaient une opposition, tous les mécontents, les frondeurs, devinrent jansénistes, et, sous le règne du monarque le plus absolu, il se forma un parti formidable, qui ne batailla que sur les doctrines religieuses.

Nous avons signalé plus haut l'évêque d'Alet, qui défendait certains droits dans son diocèse contre le gouvernement; bientôt il devint janséniste; autour de la bannière qu'il leva se rassemblèrent tous les ennemis des jésuites. Pendant ce temps, la Compagnie triomphante faisait profiter la France, et l'enseignait. Quelques nobles esprits, frappés de voir Jansénius condamné sous l'influence d'une société célèbre, malgré le peu de justice d'une cause condamnée par le pape, le clergé et le gouvernement, entreprennent de le défendre par esprit d'opposition. Alors, en 1656, Pascal, Arnaud, et la communauté de Port-Royal, lancent des écrits sur la grâce, et attaquent les jésuites.

Pour la première fois, les révérends Pères eurent à contempler des adversaires pleins de talent, et, comme Richer, dignes d'eux. Cette lutte fut plus profitable que l'on ne pense à la France, car ce fut un motif de plus pour l'institut de redoubler de zèle et d'efforts, en offrant à la France des sujets brillants, dans tous les genres, sortis de ses colléges; on verra, en effet, plus tard, que c'est aux jésuites que la France fut redevable de tous ses grands hommes. La présence d'ennemis puis ants et redoutables était un aiguillon qui les encourageait au bien. Ce fut cette année que parurent *les Provinciales,* livre immortel plutôt comme monument d'éloquence et de comique que comme l'œuvre d'un génie impartial; mais, cette année aussi, le nouveau pape, Alexandre VII, condamna, par une nouvelle bulle, Jansénius et ses adhérents.

Une des circonstances les plus bizarres de cette dispute, c'est que ce fut pour faire recevoir cette bulle au Parlement que Louis XIV y vint lui-même, et il ordonna, de concert avec Mazarin, que dans chaque évêché l'on signât le formulaire.

Nous n'insisterons pas sur la querelle dont nous venons de donner l'origine; seulement, nous dirons que les jésuites furent toujours vainqueurs, et proclamés tels par le pape, par le roi, par le clergé et par la France; que cette lutte eut des suites fâcheuses, en ce qu'elle exila du royaume le célèbre Arnaud, et fut cause de plusieurs ordres violents qui vinrent de Louis XIV, fatigué d'une dispute théologique aussi longue. On imputa aux jésuites les mesures du gouvernement, mais le fait est qu'ils demeurèrent tranquilles et appuyés par tout ce que le grand siècle comptait d'illustre et de célèbre. Les jansénistes, dont Louis XIV ne put anéantir le parti, furent, à la mort d'Arnaud, en 1694, abandonnés par tous les hommes de talent et de sens. Pendant cette brillante époque, qui fut leur ouvrage, les jésuites devinrent tellement puissants et considérés, que ce haut degré de gloire leur attira la jalousie que leur portèrent, dans le siècle suivant, tous les ordres religieux.

Alors, la Société correspondait de Goa à Paris, de Paris à Pékin, du Japon au royaume de Siam, de Siam en Russie, de Russie en Hollande, de Hollande en Amérique, d'Amérique en Espagne; enfin, elle était le lien du globe, et réunissait dans son sein toutes les lumières, toutes les sciences, tous les moyens utiles. Elle servait la civilisation plus puissamment que les plus belles institutions qui aient jamais été créées. Les missionnaires portaient partout, même en Éthiopie, le flambeau préservateur de la morale chrétienne, et leur zèle était tel, que les barbares les regardaient comme des dieux bienfaisants. En 1702 parut le livre du Père Quesnel, qui renouvelait le système de Jansénius, et sur-le-champ Innocent XI lança la fameuse bulle *Unigenitus,* qui foudroya de nouveau l'hérésie gallicane.

Malgré l'envie de noircir les jésuites dans l'opinion publique, aucun auteur ne les a accusés d'avoir sollicité la révocation de l'édit de Nantes. En effet, Louis XIV était convaincu qu'il fallait, dans l'État, unité de croyance et unité de gouvernement; aussi,

tous les historiens ont senti que la mesure de la révocation partait trop évidemment de l'esprit du gouvernement royal, pour que l'on pût rejeter ce que cette mesure eut d'odieux dans l'exécution sur les jésuites. Mais nous irons plus loin, et, dans le fait, les jésuites ont dû applaudir à cet acte, parce qu'il était juste. Quand un gouvernement admet un principe, il doit en vouloir les conséquences; et, si quelque écrivain eût reproché à la Compagnie une sorte de coopération à cette mesure, et l'eût accusée du malheur des protestants, nous lui répondrions ici que, lorsque, dans des temps plus récents, la France s'est soulevée contre ses rois, et a fait périr une grande partie de la noblesse française, il fut reconnu qu'il fallait tout sacrifier pour maintenir les principes. Les jésuites avaient en vue le triomphe de la religion catholique ; ils connaissaient les maux de la France, causés par les auteurs de l'hérésie, et ils auraient dû demander la révocation; c'est une tache à leur gloire, si aucun auteur ne les a accusés d'y avoir pris part. Là, pour la première fois, ils ont manqué à leur mandat.

Louis XIV, avant sa mort, vit renaître les querelles des jansénistes; mais il avait élevé, avec la Compagnie de Jésus, la plus puissante barrière qu'un gouvernement vraiment monarchique puisse opposer aux révolutions; la Compagnie formait le ciment d'un monument inébranlable. Hélas! il s'est bientôt écroulé, alors qu'elle a été détruite.

La querelle pour la bulle *Unigenitus* continua pendant le règne de Louis XV; mais l'on n'aperçoit, pendant toute la durée de ce règne, rien d'important dans les affaires religieuses de la France, si ce n'est le refus d'enterrer les personnes qui ne reconnaissaient pas les constitutions ou la bulle *Unigenitus*. Les jésuites, bien vus dans tout le royaume, établis partout, sont en butte à la haine et à la jalousie des corps et des ordres. Alors, on fait paraître contre eux les livres les plus infâmes, on s'adresse à toutes les passions et aux plus vils intérêts.

Nous donnerons ici une idée de ce que peut la haine, en rapportant quelques-unes des accusations dirigées contre eux. L'auteur le plus modéré, parmi ceux qui l'attaquent, raconte de cet ordre célèbre des traits auxquels tout homme raisonnable refusera d'ajouter foi, car il est impossible d'y croire par la nature même

des faits. On leur impute l'assassinat d'un maçon, afin de ne lui pas payer un salaire de dix pistoles. Plus bas, c'est un vol de cent francs à une malheureuse ouvrière; ailleurs, ils pillent les familles les plus pauvres, en profitant de l'accès que leur donne leur sacré ministère; ils envoient des millions, et chargent des navires pour leur compte; il n'y a pas un crime prévu par les lois dont on ne les charge; et cette société, que tant d'écrivains représentent comme une puissance formidable qui gouverne les rois, qui leur dicte des lois, qui les dirige, qui a une police, des agents auprès de toutes les familles, de tous les seigneurs; ce vaste État possédant des richesses immenses, tombe, malgré toute sa puissance, et se dissout par le fait d'une simple ordonnance de 1764.

Ainsi, les souverains de l'Europe et de l'Amérique, ceux qui, admis dans le conseil de tous les rois, connaissaient leurs décisions avant qu'elles fussent rendues, sont détrônés par une ordonnance, eux qui, pour des principes et de petits intérêts, avaient, dit-on, fait agir des puissances et troublé toute une nation.

Neuf ans après, une bulle de Clément XIV détruisit l'institut de Loyola.

Nous avons tracé à grands traits l'histoire des jésuites en France, depuis leur arrivée jusqu'à leur dissolution. Maintenant, nous allons examiner les causes de leur chute, ce qu'on leur a reproché en dernier lieu, et cet examen nous fournira l'occasion de dévoiler le génie que Loyola avait déployé dans ses fameuses constitutions, et de faire voir quels services l'institut a rendus à la France.

On accusa les jésuites de vouloir saisir le pouvoir et gouverner l'Europe. Sur ce chef, nous avons déjà répondu; nous ajouterons cependant ici une nouvelle observation : c'est qu'en Espagne, où les jésuites étaient tout-puissants, ils ne firent jamais une seule tentative pour s'emparer de l'inquisition, qui était le seul moyen d'arriver au pouvoir en ce pays. Ils laissèrent toujours ce sacré tribunal à l'ordre de Saint-Dominique, et se contentèrent d'instruire la jeunesse.

On a dit que les banqueroutes de Lavalette et de Lisbonne avaient ouvert les yeux sur les friponneries, l'ambition et le commerce des jésuites. Mais, sur cet autre grief, avant de répondre sérieusement, nous prierons les détracteurs de s'accorder et de

dire comment le capitaine des jésuites, qui fait banqueroute en la personne de Lavalette, peut gratuitement se déshonorer, tandis qu'on lui oppose d'un autre côté de recevoir dans la personne de ses provinciaux des galions chargés d'or, du chocolat, qui n'est autre chose que de l'or en barre recouvert d'une couche de cacao; enfin, comment il se fait qu'un ordre, que l'on dissout parce qu'il est riche, soit aussi dissous parce qu'il est banqueroutier et pauvre.

Une autre accusation est fondée sur leur gouvernement du Paraguay. Ici, nous en appellerons à la bonne foi de tous ceux qui connaissent les *Lettres édifiantes*. A-t-il jamais paru dans l'univers une plus belle preuve que la religion chrétienne, fidèlement observée, mène un État au bonheur? Quelle âme n'a tressailli de joie et de plaisir aux descriptions enchantées de ce véritable Éden? Qui ne se souvient toujours des scènes attendrissantes que l'on a consacrées, de l'ordre, de l'ensemble, de la régularité qui règnent dans les états du Paraguay? Jamais hommes ne se sont plus concilié l'amour d'autres hommes! Quel touchant spectacle que celui de ces prêtres de Dieu, courant à travers les incultes forêts d'un monde nouveau, pour rassembler des hommes errants, les civiliser, et leur faire goûte les voluptés de la prière, les joies célestes de la religion! On les suit à travers les forêts primordiales, combattant les animaux féroces, conjurant tous les obstacles, à l'aide de la croix. L'imagination sourit à ces Pères, laissant leurs robes en lambeaux sur les arbustes, étanchant leur soif dans des ruisseaux inconnus, se nourrissant de racines, de fruits sauvages, et prêchant aux hommes, par des signes entendus du cœur, une religion qui ne parle qu'amour et concorde; les touchants et frais tableaux que présentent ces prédications au désert; ces huttes naissantes, ces sociétés au berceau, se gravent dans la mémoire, comme des sensations de l'enfance y gardent une fraîcheur céleste; et l'on vénère à la fois, dans les missionnaires du Paraguay, des apôtres et des législateurs.

Dans quel but ces grands hommes ignorés, ces Pères simples et bons allaient-ils gravir des montagnes, franchir des torrents, souffrir la faim et la fatigue? serait-ce pour de l'or ou pour l'amour

du pouvoir? Il serait assez singulier que les jésuites se fussent donné, pour acquérir ces deux fragiles biens, plus de peines qu'ils ne devaient recueillir de jouissances. Au surplus, la Société n'a jamais retiré d'argent de son gouvernement du Paraguay, et la plupart des jésuites y sont morts sans fortune, et sans avoir été en état de fonder des établissements assez considérables pour qu'on pût leur donner même un nom. Le bonheur de la race humaine et l'avantage de ceux auxquels ils faisaient goûter les fruits de la civilisation, voilà le seul but de leurs efforts; et quiconque lira les *Lettres édifiantes* verra que les jésuites ont légué au monde un bel exemple de vertueuse grandeur, et qu'ils ont placé dans l'histoire du nouveau monde un épisode consolant pour l'humanité. Au Paraguay, ils ne sont pas à justifier, ils sont admirables.

Nous n'apercevons plus d'autre reproche que la nature même de leur ordre et de leurs constitutions. Les différents souverains ont été, dit-on, effrayés de cet esprit essentiellement dominateur et envahissant, qui animait la Société.

En France, leurs grands biens ont excité l'envie; supprimés en 1764, ils ont laissé à d'autres mains le soin d'élever la génération. En 1793, le roi a été jugé et condamné à mort par la génération qu'instruisirent leurs successeurs.

Parcourons donc les célèbres constitutions d'un ordre qui fut le lien du monde, et que son fondateur avait créé pour garantir la famille humaine de toutes les sanglantes révolutions qui la déchirent, et pour être la sauvegarde des trônes, comme le palladium de la religion.

La première inculpation qu'on ait faite à la Compagnie sur ses constitutions, c'est qu'elle les tenait secrètes, et cependant elles ont été imprimées seize fois; et les auteurs qui reprochent cette discrétion sur les constitutions de l'ordre, les citent textuellement!

Le plus grave reproche fait à l'ordre repose sur les priviléges que lui créent les institutions, et cependant ils ont été confirmés par toutes les autorités civiles et religieuses, le pape et les parlements.

Les constitutions de l'ordre sont divisées en quatre grandes parties : les *règles,* qui concernent le choix à faire des sujets; les

constitutions proprement dites, qui régissent la Société ; les *règles spéciales,* qui dirigent chaque membre dans l'emploi qu'on lui confie; et les *déclarations,* qui sont en quelque sorte le commentaire explicatif des trois premières parties, et en forment la jurisprudence. Tels sont les éléments dont Ignace a composé son institut. Cet institut avait, comme nous l'avons dit, pour but l'enseignement. Or, Loyola institua des maisons de noviciat dans lesquelles seraient placés les sujets qui se proposeraient pour entrer dans la Compagnie, et ces maisons, sous la direction des membres les plus célèbres des jésuites, étaient les plus remarquables. C'était dans ces espèces de séminaires que l'on étudiait les qualités des aspirants, leur savoir ; d'habiles maîtres s'occupaient, d'après le caractère, les talents de chaque novice, à indiquer à la Société l'emploi que l'on pouvait en faire. Comme il y avait une foule d'aspirants, et que les Pères étaient en possession de l'enseignement public, ils n'envoyaient à leurs maisons de noviciat que les jeunes gens les plus distingués, les plus actifs, les plus remarquables dans leurs études, en sorte que les sujets admis dans leurs maisons de noviciat avaient déjà été l'objet d'un choix; et c'était dans cette réunion des jeunes gens les plus recommandables par leurs lumières et leurs talents qu'ils choisissaient les plus éminents pour en faire des jésuites. Lorsque chacun avait été apprécié, on le destinait à briller dans la partie à laquelle l'appelait sa vocation reconnue. Les gens adroits étaient envoyés dans les contrées lointaines pour négocier auprès des souverains les intérêts de la Société; les savants allaient enseigner dans les colléges; les hommes profondément religieux étaient destinés aux maisons professes. Toutes les qualités étaient classées et mises à profit, et chacun ayant sa route de prédilection en partage, il était impossible de ne pas obtenir des succès en tout. De là venait cette grande supériorité de l'ordre, cette harmonie dans les desseins, cette homogénéité, cet ensemble dans l'exécution. Ce grand corps n'avait qu'une âme, qu'une voix.

Les maisons professes étaient l'asile de la prière, renfermaient les jésuites qui dirigeaient les consciences et vaquaient au divin sacerdoce; ces maisons ne possédaient jamais rien. Elles s'occupaient des sciences, de la controverse, des missions, et ce sont les

maisons professes qui ont fourni ces fameux missionnaires de la Chine, du Japon et du Paraguay. Elles formaient à elles seules la moitié de l'ordre.

Enfin, les colléges richement dotés, pour pouvoir répandre les bienfaits de leur enseignement, ne recevaient jamais, pour professeurs et pour recteurs, que les savants les plus distingués dans chaque partie de la science. C'est ainsi que l'ordre est parvenu à cette supériorité d'enseignement qui a donné tant de grands génies à la France. C'est à la Société de Jésus que nous avons dû la suprématie de notre littérature. Tant que cette illustre société des révérends Pères a subsisté, notre gloire littéraire a été comme un astre brillant, qui n'a fait que déchoir depuis leur retraite, et leurs élèves sont restés sans successeurs.

Pour rappeler les éminents services de l'enseignement des jésuites, il suffit d'énumérer les professeurs, les philosophes, les orateurs, les savants, les mathématiciens, les historiens, qui dirigèrent leurs colléges.

Mais venez déposer vous-mêmes dans votre cause, savants qui préparâtes un siècle de gloire. La postérité, pour qui vous avez tant fait, ne récusera pas votre témoignage. Apparaissez pour vous défendre, Bouhours, Vavasseur, Rapin, la Rue, Jouvency, Frison, Vanière, Le Fèvre, Fotard, Porée, Brumoy, Desbillons, Lieutaud, Gouy, Renaud, Laborde, Delingendre, Texier, la Colombière, Bourdaloue, Cheminais, Ségueri, Giroust, Bretonneau, Lombard, Dufay, La Pesse, Pallu, Cuny, Segaud, Perusseau, de Neuville, Grisset, Le Chapelain, Petau, Sirmond, Vitry, Hardouin, Sicard, Berthier, Brothier, Guldin, Tacquet, Deschales, Fournier, Grégoire de Saint-Vincent, Schall, la Loubère, Hote, Maire, Pezenas, Beraud, Bougeant, Turselin, Daniel, Duhalde, Lecomte, d'Orléans, Verjus, Charlevoix, Duchène, Maldonat, Tirin, Tolet. Levez-vous aussi, grands hommes de guerre, dont ils formèrent l'esprit et le cœur : Bourbon, Condé, Conti, Bouillon, Rohan, Soubise, Luxembourg, Villars, Montmorency, Duras, Brancas, Grammont, Boufflers, Richelieu, Nivernois, Mortemart, d'Estrées, Broglie, Choiseul, Beauveau, Créqui. Faites entendre votre éloquente voix, ornements de l'Église sortis de leur sein : la Rochefoucauld, Polignac, Fléchier, Bossuet, Fénelon, Huet, Bissy, Mably, Fleury, Tencin, Rochechouart, de

Luynes, Languet, Belzunce. Vous aussi, illustres interprètes des lois, plaidez la cause de la justice : Lamoignon, Séguier, Pontchartrain, Bignon, Novion, d'Argenson, de Mesnas, Talon, Le Jay, d'Aligre, d'Ormesson, Portail, Le Brett, Potier, Bouhier, Montesquieu, Maupeou, Pelletier, Amelot, Nicolaï, Molé, Hénault. Et vous, grands hommes, dont les noms immortels sont l'honneur des lettres et des sciences, faites rendre hommage à vos instituteurs; que votre gloire rejaillisse sur leur front : Juste-Lipse, Régis, Descartes, Cassini, Varignon, Malézieux, Tournefort, Corneille, Rousseau, Molière, Crébillon, Fontenelle, la Monnoie, Méran, Buffon, d'Olivet, Gresset, Pompignan, la Condamine, Voltaire[1].

La France était couverte des colléges dirigés par les jésuites, partout leurs élèves obtenaient la supériorité, et Bayle disait que le seul collége de Louis-le-Grand avait vu sortir de son sein plus d'auteurs célèbres que toutes les universités du royaume ensemble. Telles étaient les brillantes générations de génies que devait enfanter *le plan d'études* dressé d'après l'ordre d'Aquaviva par les plus fameux jésuites, plan d'études que le célèbre Bacon a signalé comme le plus grand chef-d'œuvre de la science, et qui fit révolution dans l'univers savant; l'ouvrage de Rollin, qui n'en est que l'abrégé, a obtenu les plus honorables suffrages. Le plan d'études était digne d'être en rapport avec l'institut lui-même, et renfermait de si heureuses pensées pour l'éducation et le choix des sujets, que l'École polytechnique et l'École normale ne furent que l'application de la constitution de l'ordre d'Ignace à deux branches de sciences, les sciences mathématiques et celles de l'enseignement; et ces deux écoles étaient deux espèces de maison de noviciat.

Ils ont été nobles et beaux, les fruits de la pensée du grand Loyola. La France a recueilli dans toutes les parties des connaissances humaines, dans la guerre, dans la diplomatie, dans l'admi-

1. A quelques exceptions près, tous les hommes illustres des deux derniers siècles ont reçu leur éducation dans les colléges des jésuites. Le nombre des grands hommes sortis de leurs écoles est tel, que l'espace nous manquerait pour les citer tous. Dans cette courte nomenclature, nous n'avons pas même songé à faire un choix. Nous avons cité sans ordre les premiers dont les noms se sont présentés à notre mémoire.

nistration, dans les lettres, une moisson de gloire qui a fait donner au temps qui s'est écoulé entre la naissance de Descartes, élève des jésuites, et la mort de Voltaire, leur élève aussi, le nom de *grand siècle;* et certes, la pente du XIXe siècle vers la perfection des sciences vient du mouvement imprimé à l'Europe par cette société, que l'Europe a, dans son injustice, dissoute et calomniée.

On vient de parcourir les constitutions; que l'on examine les fonctions qu'elles assignaient aux membres de l'ordre. Chaque maison avait un supérieur, et, dans tout l'univers, les maisons étaient classées par provinces. A la tête de chaque province, qui renfermait un certain nombre de maisons, était un provincial ayant sous ses ordres une infinité d'autres officiers chargés des détails qu'entraîne toujours une vaste surveillance. La réunion des provinciaux formait un imposant conseil que présidait le général. Tout dans le gouvernement des jésuites était éligible, et cet ordre est le seul qui ainsi réalisa le gouvernement constitutionnel dans toute la pureté de ses brillantes théories; jamais aucun gouvernement n'a mieux défendu ses sujets, ne les a plus spécialement protégés, et n'a eu des lois plus directes, plus justes, plus sages. On y reconnaît la liberté si ardemment désirée par les hommes, et dans cet institut chaque membre, s'exerçant dans la sphère favorite à laquelle la nature l'a destiné, résout favorablement le problème de la vie : servant l'État, le genre humain, le ciel; heureux, protégé, tranquille, sa vie est un jour plein, sans nuages, et plus serein le soir que celui de tous les autres hommes.

Dans cette société, on ne sait qui le plus admirer de l'œuvre ou du créateur. Il règne dans les moyens, les effets, les hommes et les choses, une si heureuse harmonie, que l'on est tenté de croire que ce plan sublime fut dévoilé par une grâce du Ciel à Loyola, qui attribua cette lumière spéciale à la sainte Vierge, à laquelle il s'était voué.

Pénétré de l'importance de cette subordination qui forme le lien le plus sûr des institutions, Loyola fit tout pour que la pensée qui devait animer comme une âme céleste le corps qu'il créa, fût éternelle. Dans ses constitutions, il a tracé à chacun ses devoirs, et c'est au même but qu'il ramène toujours l'attention du professeur dans ses colléges, du préfet dans ses maisons de noviciat, du rec-

teur dans ses maisons professes, du provincial dans son inspection.

Nous renverrons, au surplus, tous les lecteurs que cette histoire fidèle aura intéressés à l'ordre célèbre d'Ignace, et qui désireraient connaître en détail les constitutions, à l'ouvrage d'un homme qui s'est acquis une grande réputation. Le jésuite Cerutti a composé une apologie de l'institut, dans laquelle il est entré dans les détails les plus minutieux; là, toutes les accusations sont réfutées directement avec ce talent supérieur dont, depuis, l'auteur fit un si fatal usage. Nous n'entreprendrons pas ici de remplir une tâche dont il s'est acquitté avec tant de soins et de succès.

Achevons donc de tracer l'histoire de la Société de Jésus, et, sans nous laisser décourager par les malheurs que nous aurons bientôt à décrire, poursuivons l'entreprise que la nécessité d'assurer le triomphe de la vérité nous commande.

Une des plus fortes charges portées contre les jésuites était leur obéissance passive au général de l'ordre. On le peignait semblable au Vieux de la Montagne, entouré de tout le luxe et l'appareil du pouvoir royal, environné de gardes, de ministres, ayant son conseil d'État, ses trésors. Ce général était à vie, et saint Ignace commande à son égard *l'obéissance aveugle du bâton et du cadavre.* Qu'il nous soit permis de tracer le portrait de celui qui régnait lors de la dissolution de la Compagnie; nous empruntons ici les paroles et le récit d'un témoin oculaire :

« Seul, isolé, presque toujours occupé à écrire, le général des jésuites n'a pas seulement du feu dans sa chambre pendant l'hiver, à peine un brasier échauffe son antichambre dans les plus grands froids; quelques chaises antiques, quelques livres pieux, quelques estampes, quelques tableaux, ce sont tous ses meubles; un cabinet pour travailler, une chapelle pour dire la messe, ce sont tous ses appartements; quand il va à l'audience du pape, ou rendre quelque visite à des cardinaux, un seigneur veut bien lui prêter un carrosse; une chaise à deux est en réserve pour la villégiature de Castel-Gandolfo, c'est là tout son équipage; il a la première place marquée au réfectoire, c'est la seule distinction qu'il y obtienne; il n'a ni fonds, ni revenus, ni mense particulière, ni pension annuelle : aussi n'a-t-il ni domestiques à payer, ni maison à entretenir, ni aucune sorte de dépense à faire; deux frères pour le

servir, quatre secrétaires pour répondre aux lettres, un assistant de chaque nation pour l'aider de ses conseils, un admoniteur qui est témoin de sa conduite, et qui est témoin de ses démarches, c'est tout son cortége. Il n'a d'autres distinctions, d'autres décorations, d'autres considérations, que celles que lui assurent dans son ordre le respect pour son autorité, l'amour qu'on a pour sa personne, et la vénération qu'on doit à ses vertus. »

Voilà ce puissant monarque dont la volonté était si fort à craindre, dit-on, et chacun de ses prédécesseurs lui a plus ou moins ressemblé. On a, d'ailleurs, peu compté de généraux, et Loyola, Lainès, Borgia, Aquaviva, Vittelleschi, et trois ou quatre autres dont les vies sont connues, forment la terrible succession des généraux qui ont gouverné les jésuites. Tous furent des savants recommandables, des hommes doux et paisibles, conservateurs des saines vérités morales et religieuses.

Enfin, les priviléges dont jouissaient les jésuites, et auxquels on reproche d'avoir choqué tant d'intérêts, se divisent en priviléges abrogés, dont ils n'ont jamais joui en France, priviléges communs à tous les religieux, dont ils profitaient comme toutes les autres communautés, et priviléges accordés à l'ordre et admis en d'autres pays, sans l'être en France, et qui pour les jésuites français étaient comme non avenus. Ces priviléges sont contenus dans quatorze bulles accordées par différents papes, et reconnues en France par les parlements, dans les clauses qui n'étaient pas contraires à l'esprit de l'Église et de la monarchie françaises.

Nous ne voyons donc rien dans ces priviléges qui ait pu causer la chute de cet ordre important. Les services qu'il avait rendus ont été oubliés par toutes les nations, et ce fut ce même ordre qui avait soutenu le saint-siége en tant d'occasions délicates, qui essuya les rigueurs de la bulle de Clément XIV.

Les éternels ennemis des jésuites avaient, depuis quelque temps, redoublé la fureur de leurs attaques; peu scrupuleux sur le choix des moyens, ils ne cherchaient que le succès, qui à leurs yeux justifiait tout. Un nouveau débat s'engagea devant les parlements du royaume, et, cette fois, les adversaires des jésuites, ayant de longue main préparé leurs moyens d'attaque, furent certains du succès. La cause de l'ordre trouva cependant des défenseurs.

Quelques parlements, un nombre considérable d'évêques, une grande partie de la nation, se prononcèrent en leur faveur. Mais on soumit aux parlements un recueil d'assertions, compilé à la hâte par quelques prêtres jansénistes; il fut mal vérifié par des magistrats peu propres à ce travail; quoique plein de citations fausses, de passages tronqués, de malentendus, d'objections prises dans les réponses; ce livre monstrueux, au moyen duquel on surprit la bonne foi de la justice, passa pour le recueil de la morale et de la règle de conduite de la Société.

A cette époque, un attentat affreux compromit les jours d'un souverain bien-aimé. Damiens, qui assassina le roi, avait servi chez les jésuites, comme chez des personnes du parti opposé; il n'en fallut pas davantage pour animer l'ardeur des jansénistes. Les interrogatoires du criminel ont été imprimés; là, il est facile de voir qu'il ne dit pas un mot à la charge des Pères : on fit planer cependant sur eux un horrible soupçon, et, sans les interroger, on les chargea du crime.

L'assassinat du roi de Portugal, arrivé l'année suivante, servit de prétexte à la haine du ministre Carvalho, qui surprit à son prince un ordre d'expulsion des jésuites, ordre qu'il fit aussitôt exécuter avec rigueur.

Louis XV, fatigué des sollicitations du parti janséniste, et de la longue discussion qu'entraînait une procédure que les ennemis de l'ordre d'Ignace étaient parvenus à faire porter devant le Parlement, réunit à Paris l'assemblée des évêques, et les consulta sur l'institut des jésuites. Quarante d'entre eux, ne suivant que la voix de leur conscience, et sans tenir compte de l'opinion personnelle du prince, reconnurent l'éminente utilité de la Société, et donnèrent les plus grands éloges à son institut. Six furent d'avis de modifier les constitutions à certains égards; un seul, l'évêque de Soissons, déclara l'institut et l'ordre également dangereux. L'opinion absolue de l'évêque de Soissons obtint peu de partisans : chacun savait que ce prélat, ennemi personnel de l'ordre des jésuites, s'était depuis longtemps déclaré chef du parti janséniste.

Le roi, convaincu par l'opinion favorable des évêques, rendit donc un édit qui devait terminer toute cette affaire; il ordonnait que l'ordre subsisterait; on exigeait seulement qu'il modifiât à

quelques égards ses constitutions. Cet édit, porté au Parlement pour y être enregistré, éprouva de la part des membres de cette cour, pour la plupart des jansénistes, une vive opposition ; ils firent des remontrances, et ces remontrances eurent plus de succès que les ennemis de l'ordre eux-mêmes ne pouvaient en espérer. Le roi, occupé du soin des affaires de l'État, peut-être aussi trop livré à ses plaisirs particuliers, retira son édit sans répondre au Parlement.

La tournure que prirent dans l'année 1762 les affaires politiques de la France, la perte de ses colonies enlevées par les Anglais, la ruine de la marine et du commerce, donnèrent de graves inquiétudes au gouvernement. Un ministère immoral imagina, pour détourner l'attention du public, d'immoler à l'opinion une grande victime : les jésuites furent sacrifiés, et, le 6 août 1762, le Parlement condamna leur ordre. Les vœux furent déclarés abusifs, les jésuites sécularisés et dissous, leurs biens aliénés et vendus ; et les membres de la Société furent chassés sans autre forme de procès.

C'est alors que l'on put juger de la différence qui existait entre l'esprit des jésuites et celui dont étaient animés leurs ennemis. La persécution exercée par ces derniers fut terrible ; l'âge, le malheur, la misère, rien ne trouva grâce devant eux : ils ordonnèrent aux jésuites de quitter le royaume *sous huitaine,* à moins qu'ils ne renonçassent par serment à l'institut.

Les jésuites avaient été modestes dans la fortune, ils furent soumis et résignés dans l'adversité. Ces hommes tant calomniés, que l'on représentait dans une foule d'écrits comme disposés à se jouer de la religion et de la sainteté des promesses, refusèrent tous de prêter le serment qu'on exigeait d'eux ; ils répondirent ainsi à ces accusations de restrictions mentales, de détours et de manque de foi : il fallut quitter le royaume. En vain plusieurs représentèrent leur âge, leurs infirmités, les services qu'ils avaient rendus, aucune requête ne fut admise, et la rigueur avec laquelle on exécuta l'arrêt fut cruelle comme l'arrêt lui-même.

Les ennemis des jésuites n'étaient pas encore satisfaits ; c'était peu pour leur implacable animosité d'avoir chassé l'ordre, d'avoir dépouillé ses membres, de s'être emparés de ses biens : il fallait obtenir sa dissolution entière, sa ruine totale.

Les rapports les plus faux, les assertions les plus exagérées, furent adressées au pape Clément XIV; on mit en jeu le dol, l'obsession, toutes les ruses de la politique. On stipula, avec les ministres auxquels le souverain pontife accordait sa confiance, des conventions qui deviendraient exécutoires après l'abolition de l'ordre : Avignon, Bénévent, Ponte-Corvo, anciens domaines du saint-siége, devaient rentrer sous sa domination; on remarque, en effet, que ses possessions furent restituées à Clément XIV, immédiatement après qu'il eut obtempéré aux volontés des rois de France, d'Espagne et de Portugal.

A Dieu ne plaise que nous voulions induire de ces faits que Clément XIV, intimidé par les menaces des souverains, ou séduit par leurs promesses, se soit laissé arracher un bref dont l'injustice lui était connue. Les vertus du successeur de saint Pierre permettent-elles une semblable pensée? La conduite des ennemis de l'ordre fut plus adroite auprès de lui : ils commencèrent par noircir l'ordre dans son esprit; les premières impressions qu'y laissa la calomnie se fortifièrent lorsque le chef de l'Église vit les jésuites rejetés du sein des trois États catholiques. On lui fit alors envisager le salut de l'Église comme dépendant de la suppression de l'ordre de Loyola, et ce fut dans un esprit d'amour pour la religion et de sollicitude pour les peuples, qu'il lança cette bulle célèbre où l'on remarque toutefois, à travers une extrême rigueur, l'expression de tendresse et de regret d'un père qui se croit forcé de punir ses fils chéris.

Nous croyons devoir rapporter ici cette bulle en entier et textuellement, malgré l'exagération des accusations qu'elle relate, parce que les écrivains qui ont attaqué la Compagnie n'ont jamais manqué de se faire une arme puissante de la bulle, en ayant soin, toutefois, de supprimer les passages dans lesquels on accorde de justes éloges aux antécédents de l'institut, et de rendre plus acérés encore les reproches dont on l'accable.

BREF

De notre saint-père le pape Clément XIV pour la suppression des jésuites.

POUR MÉMOIRE PERPÉTUELLE

« Jésus-Christ, notre Seigneur et Rédempteur, prédit par le prophète, comme le prince de la paix, qu'il a premièrement annoncée aux pasteurs par la voix des anges, en venant au monde, et qu'ensuite il a lui-même plusieurs fois donnée et laissée à ses disciples, après avoir tout réconcilié à Dieu le Père, pacifiant, par son sang répandu sur la croix, toutes choses au ciel et sur la terre, a confié son ministère de paix et les paroles de réconciliation aux apôtres, afin qu'agissant au nom de Jésus-Christ, qui n'est point un Dieu de dissension, mais un Dieu d'amour et de paix, ils annonçassent la paix à tout l'univers, et employassent leur zèle et leurs travaux, principalement pour que tous les régénérés en Jésus-Christ fussent soigneux de garder l'unité d'esprit dans le lien de la paix, et ne fissent qu'un corps et qu'une âme; comme ils sont tous appelés à l'espérance d'une seule et même vocation, à laquelle on ne peut atteindre, ainsi que s'exprime saint Grégoire le Grand, si l'on n'y court uni d'esprit avec son prochain. Aussitôt que nous avons été élevé avec un mérite absolument inférieur à cette chaire de Pierre, nous nous sommes souvenu que c'est à nous que le Ciel a particulièrement confié cette parole et ce ministère de réconciliation. Jour et nuit, nous avons eu le devoir qu'il nous impose présent aux yeux et profondément gravé dans le cœur, et nous nous efforçons aujourd'hui de le remplir selon nos forces, implorant pour cela assidûment l'aide de Dieu, qui veuille nous inspirer des pensées et des conseils de paix, à nous et à son troupeau, et nous ouvrir le chemin le plus sûr et le plus ferme, pour parvenir à un but si désirable; sachant, de plus, que nous avons été établi par un décret divin sur les peuples et les royaumes, pour qu'en cultivant la vigne de Sabaoth et en conservant l'édifice de la religion chrétienne, dont Jésus-Christ est la pierre angulaire, nous arrachions, détruisions, perdions, dissipions, édifions et plantions. De même

que nous avons cru ne devoir rien négliger de ce qu'il convient de planter pour le repos et la tranquillité de la république chrétienne; aussi avons-nous toujours l'intention et la volonté constante d'être également prêt et disposé, d'abord que le lien de la charité naturelle l'exige, d'arracher et de détruire même ce qui nous serait le plus agréable, et dont nous ne pourrions nous passer, sans le plus grand chagrin et la plus vive douleur.

» On ne doit point douter que les ordres religieux, qui ont procuré à l'Église universelle tant d'ornements, de secours et d'avantages, n'occupent presque le premier rang parmi les causes qui contribuent le plus à sa prospérité; c'est pour cela que le Siége apostolique les a non-seulement approuvés, mais qu'il les a aussi agrandis en les comblant de beaucoup de bienfaits, d'exemptions, de priviléges et de puissance, afin d'enflammer leur zèle et de les rendre de plus en plus jaloux de cultiver la piété et la religion, de former les peuples aux bonnes mœurs par leurs paroles et leurs exemples, et de conserver et affermir l'unité de la foi parmi les fidèles. Mais, quand il est arrivé que le peuple chrétien n'eut plus de quelques-uns de ces ordres l'abondance des fruits qu'on se promettait de leur établissement, et qu'au lieu d'apporter les biens les plus désirés, ils ont, au contraire, paru nuisibles et plus propres à troubler la tranquillité des peuples qu'à la procurer, le même Siége apostolique qui avait donné ses soins à les fonder, et qui avait interposé son autorité en leur faveur, n'a point balancé, soit à les fortifier par de nouvelles lois, soit à les rappeler à l'autorité de leur vie primitive, soit à les dissoudre et les abolir entièrement.

» De là vient qu'Innocent III, notre prédécesseur, ayant observé que la trop grande diversité d'ordres réguliers introduisait une grande confusion dans l'Église de Dieu, il a défendu fortement, dans le quatrième concile général de Latran, d'inventer à l'avenir aucun nouvel ordre religieux, voulant que nul n'entrât dorénavant dans aucune autre religion que celle qui était approuvée, et il a de plus ordonné que quiconque désirerait fonder un nouvel ordre, serait tenu de le conformer à une des règles et un des instituts dès lors approuvés.

» En conséquence, il n'a plus été aucunement permis d'établir

une nouvelle religion, sans la permission spéciale du pontife romain, et cela avec raison : car, comme les congrégations sont instituées en vue d'une plus grande perfection, le Saint-Siége apostolique doit examiner préalablement le genre de vie proposé, et le peser avec attention, de peur que, sous l'apparence d'un plus grand bien, il ne s'élève dans l'Église beaucoup d'inconvénients et peut-être beaucoup de maux.

» Cependant, malgré la sagesse du décret d'Innocent III, non-seulement les sollicitations importunes de plusieurs suppliants, qui ont obsédé le Siége apostolique, en ont extorqué l'approbation de quelques ordres réguliers, mais aussi une témérité présomptueuse a produit comme une multitude d'ordres qui ne sont point encore approuvés, surtout de mendiants.

» De quoi le pape Grégoire X, aussi notre prédécesseur, étant parfaitement informé, il a renouvelé, dans le concile général de Lyon, la constitution d'Innocent III, et fait des prohibitions encore plus étroites à toute personne d'établir à l'avenir un nouvel ordre ou nouvelle religion, et d'en prendre l'habit.

» Il a aboli à perpétuité les ordres religieux en général, et même les ordres mendiants, qui avaient été établis après le concile de Latran, et qui n'avaient point mérité d'être confirmés par le Saint-Siége ; il permit à ceux qui en avaient fait profession d'y persévérer s'ils le voulaient, pourvu qu'ils n'admissent plus personne à y faire profession, n'acquissent plus ni maison ni fonds, et n'aliénassent pas sans une permission spéciale du Saint-Siége ceux dont ils étaient en possession.

» Il réserva tous ces biens à la disposition du Siége apostolique, pour le secours de la terre sainte et des pauvres, ou pour être appliqués à d'autres œuvres pies, par les ordinaires des lieux, ou par ceux à qui le Saint-Siége en donnerait la commission. Il interdit absolument à tous ceux de ces ordres le ministère de la prédication, comme celui de la confession, et jusqu'au pouvoir d'enterrer ceux qui n'étaient pas de leur ordre; il déclara néanmoins dans cette constitution n'y point comprendre les ordres des prêcheurs et des mineurs, que leur utilité manifeste dans toute l'Église avait fait approuver; il voulut encore que les ordres des jésuites, de Saint-Augustin et des carmes subsistassent dans leur entier, parce

que leur institution avait précédé le concile général de Latran; enfin, il accorda aux individus des ordres compris dans cette constitution une permission générale de passer dans les ordres approuvés, de manière cependant qu'un ordre ne pût passer en entier dans un autre, ni tout un couvent avec ses possessions dans un autre, sans avoir obtenu du Siége apostolique une permission spéciale.

» D'autres pontifes romains, nos prédécesseurs, dont il serait trop long de rapporter les décrets, ont marché sur ces traces selon les circonstances des temps; entre autres, le pape Clément V, aussi notre prédécesseur, par ses lettres du 2 mai 1312, scellées en plomb, a supprimé et totalement éteint l'ordre militaire des templiers, à cause de la mauvaise réputation où ils étaient alors, quoiqu'il eût été légitimement confirmé, qu'il eût, d'ailleurs, rendu à la république chrétienne des services éclatants, que le Siége apostolique l'eût comblé de biens, de priviléges, de pouvoirs, d'exemptions et de permissions; et malgré que le concile de Vienne, qu'il avait chargé de l'examen de l'affaire, eût été d'avis de s'abstenir de porter un jugement formel et définitif.

» Saint Pie V, pareillement notre prédécesseur, dont l'Église catholique honore et révère avec dévotion l'illustre sainteté, a éteint et aboli entièrement l'ordre régulier des frères humiliés, antérieur au concile de Latran, et approuvé par les pontifes romains, d'heureuse mémoire, Innocent III, Honoré III, Grégoire IX et Nicolas V, parce que leurs désobéissances aux décrets apostoliques, et leurs dissensions intestines et extérieures, ne laissaient plus lieu d'espérer de leur part le retour à la vertu, et aussi parce que plusieurs membres avaient criminellement conspiré contre la vie de saint Charles Borromée, cardinal de la sainte Église romaine, protecteur et visiteur apostolique de leur ordre.

» Le pape Urbain VIII, aussi notre prédécesseur, dont la mémoire est digne de souvenir, a supprimé, par ses lettres en forme de bref, du 6 février 1626, la congrégation des frères conventuels réformés, approuvée solennellement par le pape Sixte-Quint, d'heureuse mémoire, également notre prédécesseur, duquel elle avait reçu beaucoup de bienfaits et de faveurs, parce qu'ils n'avaient point produit de fruits spirituels dans l'Église de Dieu, et qu'au

contraire il s'était élevé plusieurs différends entre eux et les frères conventuels non réformés. Il accorda et assigna les maisons, les couvents, meubles, effets, biens-fonds, droits et actions, appartenant à ladite congrégation, à l'ordre des frères mineurs conventuels de Saint-François, à l'exception, cependant, de la maison de Naples et de celle de Saint-Antoine de Pades à Rome, qu'il appliqua et incorpora à la chambre apostolique, en réservant la disposition à lui et à ses successeurs. Enfin, il permit aux frères de ladite congrégation supprimée d'entrer chez les frères de Saint-François, dits capucins ou de l'observance.

» Le même pape Urbain VIII, par d'autres lettres, pareillement en forme de bref, en date du 2 décembre 1643, a supprimé, éteint et aboli à perpétuité l'ordre régulier de Saint-Ambroise et Saint-Barnabé au Bois; il soumit les réguliers dudit ordre supprimé à la juridiction et à la correction des ordinaires des lieux, et il leur permit de passer dans d'autres ordres réguliers, approuvés par le Siége apostolique. Le pape Innocent X, aussi notre prédécesseur, confirma solennellement cette suppression, par ses lettres scellées en plomb, du 1er avril de l'an de l'incarnation de Notre-Seigneur 1645; de plus, il ramena à l'état séculier les maisons et monastères dudit ordre, qui étaient auparavant réguliers, et les déclara séculiers dès le moment et à l'avenir.

» Le même Innocent X, notre prédécesseur, par ses lettres expédiées en forme de bref, du 16 mars 1645, a réduit les réguliers de l'ordre des pauvres de la Mère de Dieu, des écoles pies ou simples congrégations sans émission d'aucun vœu, à l'instar de la congrégation des prêtres séculiers de l'oratoire de Saint-Philippe de Néri, établi à Rome dans l'église Sainte-Marie, *in valli Cella*, à cause des grands troubles survenus entre eux, quoique cet ordre eût été solennellement approuvé, après un mûr examen, par le pape Grégoire XV, notre prédécesseur. Il accorda aux réguliers de cet ordre la permission de se transférer dans toute autre religion approuvée; il leur défendit de recevoir des novices, et d'admettre à faire profession ceux qui étaient reçus; enfin, il transporta totalement aux ordinaires des lieux la supériorité et la juridiction qui avaient été jusqu'alors entre les mains du ministre général des visiteurs et des autres supérieurs; ce qui s'exécuta entièrement

pendant plusieurs années, jusqu'à ce qu'enfin le Siége apostolique, ayant reconnu l'utilité de cet institut, le rappelât à l'ancienne forme des vœux solennels, et lui rendît la forme d'un nouvel ordre régulier parfait. Par de semblables lettres en forme de bref, du 29 octobre 1650, le même Innocent X, notre prédécesseur, a supprimé totalement l'ordre de Saint-Basile des Arméniens, aussi à cause des désordres et des discussions survenus. Il obligea les réguliers de cet ordre de prendre l'habit séculier, et de se soumettre en tout à la juridiction et à l'obéissance de l'ordinaire des lieux, en leur assurant une pension sur les revenus des couvents supprimés, et en leur accordant la faculté de se transférer dans toute autre religion approuvée pareillement. Le même Innocent X, notre prédécesseur, ayant considéré qu'on ne pouvait plus espérer de recueillir dans l'Église aucun fruit spirituel de la congrégation régulière des prêtres du Bon-Jésus, l'a éteinte pour toujours, par ses lettres du 22 juin 1651, expédiées en forme de bref; il en a soumis les membres à la juridiction des ordinaires des lieux, en leur assignant une pension suffisante sur les revenus de la congrégation supprimée, et en les autorisant à passer dans tout autre ordre régulier approuvé par le Siége apostolique, et il s'est réservé d'appliquer les biens de ladite congrégation à d'autres usages pieux.

» Enfin, le pape Clément IX, d'heureuse mémoire, aussi notre prédécesseur, voyant que trois ordres réguliers, celui des chanoines réguliers de Saint-Georges, *in Alga,* celui des hiéronymites de Sésali, et celui des jésuites, institués par saint Jean Colomban, n'apportaient que peu ou point d'utilité et d'avantages au peuple chrétien, et qu'on n'en pouvait mieux espérer, forma la résolution de les éteindre et supprimer ; il l'exécuta par ses lettres du 6 décembre 1668, expédiées en pareille forme de bref, et à la réquisition de la république de Venise; et il voulut que leurs revenus, qui étaient assez considérables, fussent employés aux frais nécessaires de la guerre de Candie contre les Turcs.

» Dans ces arrangements et dans leur exécution, nos prédécesseurs ont toujours préféré la méthode qui leur a paru la plus sage et la plus propre à fermer la porte aux discussions et a écarter toute dissension et toute animosité de partis; ainsi, négli-

geant les formalités pénibles et embarrassantes, qui sont d'usage dans les tribunaux judiciaires, ils n'ont consulté que les lois de la prudence, et ont exécuté ces opérations en vertu de la puissance qu'ils ont reçue comme vicaires de Jésus-Christ sur la terre, et comme suprêmes modérateurs de la république chrétienne, sans donner aux ordres réguliers destinés à la suppression la faculté de suivre les voies de droit, de repousser les accusations les plus graves, et de détruire les motifs qui avaient engagé à prendre une telle résolution.

» Ayant donc devant les yeux ces exemples et d'autres qui sont, parmi tous les hommes du plus grand poids et de la plus grande autorité, et étant embrasé du désir ardent de procéder avec confiance et sûreté dans la délibération dont nous allons parler,

» Nous n'avons épargné ni soins ni recherches pour découvrir et examiner tout ce qui a rapport à l'origine, aux progrès et à l'état actuel de l'ordre régulier appelé vulgairement la Société de Jésus; et nous avons reconnu qu'il a été constitué, par son saint fondateur, pour travailler au salut des âmes, à la conversion des hérétiques, et particulièrement à celle des infidèles, et enfin pour le plus grand accroissemen de la piété et de la religion; et que, pour parvenir plus facilement et plus heureusement à cette fin si désirée, il a été consacré à Dieu par le vœu de la pauvreté évangélique la plus étroite, tant en commun qu'en particulier, à l'exception seulement des colléges d'étude ou de sciences, à qui l'on permit de profiter des revenus, à condition que la Société n'en pourrait rien employer ni convertir à son profit, à ses besoins et à ses usages. C'est à ces conditions, et sous d'autres lois aussi sacrées, que Paul V approuva la Société de Jésus, pour la première fois, par ses lettres scellées en plomb, expédiées le 27 septembre de l'an de l'incarnation de Notre-Seigneur 1540, et qu'il lui accorda le pouvoir de dresser des statuts et des règlements qui pourvussent solidement à sa sûreté, à son maintien et à son gouvernement; et quoique le même Paul, notre prédécesseur, eût d'abord très-étroitement limité le nombre de ses membres à soixante seulement, cependant, par d'autres lettres aussi scellées en plomb, du 28 février 1543, il laissa l'entrée de cette société à tous ceux que ses chefs trouveraient avantageux ou

nécessaire d'y admettre. Enfin, en 1549, le 15 novembre, le même Paul, notre prédécesseur, donna, par ses lettres en forme de bref, des priviléges nombreux et très-amples à cette société, par lesquels l'indult déjà accordé à ses supérieurs généraux, de recevoir vingt prêtres coadjuteurs spirituels, et de leur communiquer les mêmes grâces, pouvoirs et autorité dont les profès étaient revêtus, fut étendu indéfiniment à tous ceux que lesdits supérieurs généraux en trouveraient dignes.

» Et, de plus, il exempta et affranchit de toute supériorité, juridiction et correction de tous ordinaires, la société et tous ses membres, avec les biens qu'il mit sous sa protection et sous celle du Siége apostolique.

» Nos autres prédécesseurs n'ont pas exercé moins de libéralité et de magnificence envers cette société; car il est constant que Jules III, Paul VI, Pie IV et Pie V, Grégoire XIII, Sixte-Quint, Grégoire XIV, Clément VIII, Paul V, Léon XI et Léon XV, Urbain VII et plusieurs autres pontifes romains, ont confirmé les anciens priviléges, ou les ont augmentés ou expliqués par les déclarations les plus authentiques. Il paraît cependant, manifestement, par la teneur et les expressions des constitutions apostoliques, que, presque dès l'origine de cette société, on y voit pulluler des semences de discorde et de jalousie, non-seulement entre ses propres membres, mais encore avec les autres ordres réguliers, le clergé séculier, les académies, les universités, les écoles publiques de belles-lettres, et jusqu'avec les princes dans les États desquels elle avait été reçue, et que ces contestations et discussions ont eu pour objet, tantôt la qualité et la nature des vœux, le temps d'admettre à leur émission, le pouvoir d'expulser de l'ordre, la réception aux ordres sacrés, sans titre sacerdotal et sans vœux solennels, contre les décrets du concile de Trente et ceux de Pie V, notre prédécesseur, de sainte mémoire; tantôt la puissance absolue que le supérieur général s'attribuait, et d'autres points concernant le gouvernement de la Société; tantôt divers articles de doctrine, les exemptions et les priviléges que les ordinaires des lieux, et d'autres personnes constituées en dignité ecclésiastique ou séculière, prétendaient préjudicier à leur juridiction et à leurs droits; enfin, il y a eu à la charge des membres de la

Société, des accusations très-graves, qui n'ont pas peu troublé la paix et la tranquillité de la république chrétienne.

» Beaucoup de plaintes, appuyées de l'autorité de plusieurs princes, ont été portées contre la Société, et déférées à Paul VI, Pie V, Sixte V.

» Du nombre de ces princes fut le roi catholique d'Espagne Philippe II, d'illustre mémoire, qui fit représenter à Sixte-Quint, notre prédécesseur, les raisons très-graves qu'il avait de se plaindre de la Société; les réclamations portées devant lui par les inquisiteurs d'Espagne contre ses priviléges immodérés et la forme de son régime; et enfin des chefs de contestations confirmés par l'aveu de plusieurs membres de la Société des plus célèbres par leur doctrine et leur piété; et l'engagea à nommer des commissaires pour procéder à une visite apostolique.

» Le même Sixte V, notre prédécesseur, acquiesça à la réquisition et aux instances du roi Philippe, qui lui avaient paru fondées sur la plus grande équité; et il choisit pour exercer la charge de visiteur apostolique un évêque généralement renommé pour sa prudence, sa vertu et sa doctrine, et, de plus, il établit une congrégation de cardinaux qui devaient s'occuper de cet ouvrage.

» Mais, une mort prématurée ayant enlevé ce pontife, son projet salutaire s'évanouit et n'eut aucun effet. Le pape Grégoire XIV, d'heureuse mémoire, ayant été élevé à la suprême dignité de l'apostolat, approuva de nouveau l'institut de la Société par ses lettres scellées en plomb, expédiées le 28 juin de l'an de l'incarnation de Notre-Seigneur 1591, gratifia et confirma tous les priviléges que ses prédécesseurs lui avaient accordés, surtout celui qui lui permettaient d'expulser de son corps et de congédier ses membres, sans employer des formes juridiques; c'est-à-dire sans aucune enquête préalable, sans dresser aucun acte, sans observer aucun ordre judiciaire, sans garder les délais, même essentiels, vu la vérité du fait seulement, et n'ayant égard qu'à la faute, au motif raisonnable, aux personnes et aux autres circonstances. Il imposa sur ceci le plus profond silence, et défendit, sous peine d'excommunication majeure, d'attaquer directement ou indirectement l'institut de ladite société, et ses constitutions ou décrets, et même d'y rien changer, de quelque manière que ce fût. Il laissa

cependant à tous le droit de proposer et de représenter ce qu'ils estimeraient devoir être ajouté, retranché ou changé; mais, à lui seulement, et aux pontifes romains qui siégeraient après lui, le pouvoir de statuer, soit immédiatement, soit par les légats, ou nonces du Siége apostolique.

» Mais, bien loin que tout cela suffît pour apaiser les plaintes et les cris contre la Société, au contraire, presque tout l'univers fut de plus en plus rempli de disputes les plus fâcheuses, à l'occasion de la doctrine, que plusieurs déférèrent comme opposée à la foi orthodoxe et aux bonnes mœurs.

» Les dissensions étrangères et domestiques s'animèrent davantage, et les accusations se multiplièrent contre la Société, à qui l'on impute particulièrement d'être trop avide des biens de la terre; de là naquirent ces troubles assez connus de tout le monde, qui ont tant affligé et molesté le Siége apostolique, et de là les résolutions de plusieurs princes contre la Société; c'est pourquoi, désirant obtenir du pape Paul V, notre prédécesseur, d'heureuse mémoire, une nouvelle confirmation de son institut et de ses priviléges, elle fut contrainte de lui demander qu'il voulût bien ratifier et confirmer par son autorité quelques décrets portés dans la cinquième assemblée générale, qui se trouvent transcrits dans les lettres scellées en plomb, expédiées à ce sujet le 4 septembre de l'an de l'incarnation de Notre-Seigneur 1706. On lit expressément dans ces décrets que, tant les inimitiés et les troubles domestiques entre les membres de la Compagnie que les plaintes et les demandes des étrangers contre elle, avaient porté l'assemblée à dresser le statut suivant :

« Comme notre société, suscitée par le Seigneur pour la propa-
» gation de la foi et le gain des âmes, peut, sous l'étendard de la
» croix, parvenir heureusement à cette fin qu'elle se propose à
» l'avantage de l'Église et l'édification du prochain, en employant
» des moyens conformes à son institut, qui sont les armes spiri-
» tuelles; et qu'elle empêcherait ces bons effets, et s'exposerait à de
» très-grands dangers, si elle s'occupait des affaires du siècle, et de
» ce qui appartient à la politique et au gouvernement de l'État; il a
» été sagement statué, par nos anciens, que, servant dans la milice
» du Seigneur, nous ne nous impliquerons point dans des choses

» qui répugnent à notre profession ; et, comme surtout, en ces
» temps très-dangereux, peut-être par la faute de quelques-uns des
» nôtres, soit ambition, soit zèle indiscret, notre religion est mal
» renommée en plusieurs lieux, et auprès de différents princes,
» dont cependant le Père saint Ignace, de haute mémoire, avait
» cru que, pour obéir à Dieu, nous devions conserver l'amour et la
» bienveillance, la bonne odeur de Jésus-Christ étant nécessaire
» pour porter des fruits :

» L'assemblée a été d'avis qu'il fallait s'abstenir de toute appa-
» rence de mal, et obvier, autant qu'il se pourra, aux plaintes
» mêmes qui n'auraient que de faux soupçons pour fondement;
» c'est pourquoi, par le présent décret, elle interdit sérieusement
» et sévèrement à tous les nôtres de s'immiscer en aucune manière
» dans les affaires publiques, quand même ils en seraient invités
» ou y seraient attirés, et leur défend de se laisser détourner de
» l'institut par quelques prières ou persuasions que ce soit; et elle
» a recommandé aux Pères définiteurs de déterminer avec soin les
» remèdes les plus efficaces pour guérir le mal où il peut être
» besoin. »

» Nous avons observé, certainement avec la plus grande douleur, que ces remèdes et beaucoup d'autres employés depuis n'ont presque point eu ni la vertu ni la force de déraciner et de dissiper tant de troubles, d'accusations et de plaintes contre ladite société; que c'est en vain que s'en sont occupés nos prédécesseurs, Urbain VIII, Clément IX, X, XI et XII, Alexandre VII et XIII, Innocent X, XI, XII et XIII, et Benoît XIV, qui ont tâché de rétablir dans l'Église la tranquillité désirée, en publiant plusieurs constitutions très-salutaires, tant sur les affaires séculières interdites à la Société, soit hors, soit à l'occasion des missions; que, sur ses dissensions très-graves et ses querelles avec les ordinaires des lieux, les ordres réguliers, les pieux établissements et les communautés de tout genre répandues en Europe, en Asie et en Amérique, au grand détriment des âmes et à l'étonnement des peuples, comme aussi touchant l'interprétation et la pratique des rites païens, observés en certains endroits, en omettant ceux qui sont dûment approuvés par l'Église universelle, touchant l'usage et l'interprétation des sentiments que le Siége apostolique a proscrits

avec raison comme scandaleux, et manifestement nuisibles avec la meilleure discipline des mœurs; et enfin touchant d'autres matières également de la plus haute importance, et particulièrement nécessaires pour conserver, sans tache, la pureté des dogmes chrétiens, d'où, tant de notre âge que du temps passé, il est résulté nombre d'inconvénients et de préjudices, tels que des troubles et des tumultes dans des pays catholiques, et des persécutions contre l'Église dans plusieurs provinces d'Asie et d'Europe. Enfin, nos prédécesseurs ont éprouvé de grands chagrins à l'occasion de cette société, particulièrement le pape Innocent XI, de pieuse mémoire, qui, pressé par la nécessité, en vint jusqu'à interdire à la Société d'admettre des novices à en prendre l'habit; le pape Innocent XII, qui se vit forcé de la menacer de la même peine; et enfin le pape Benoît XIV, dont la mémoire est récente, qui jugea devoir ordonner une visite des maisons et des colléges situés dans les États de notre très-cher fils en Jésus-Christ le roi très-fidèle du Portugal et des Algarves.

» Le Siége apostolique n'a tiré aucune consolation, ni la société aucun secours, ni la république chrétienne aucun avantage des dernières lettres apostoliques, où l'institut de la Société de Jésus est beaucoup loué et approuvé, lesquelles, pour me servir d'une expression employée par notre prédécesseur Grégoire X, dans le concile œcuménique de Lyon, cité ci-dessus, ont été plutôt extorquées qu'obtenues de notre prédécesseur immédiat, le pape Clément XIII, d'heureuse mémoire.

» Après tant d'orages et de si cruelles tempêtes, tous les gens de bien espéraient voir bientôt luire le jour, si désiré, qui devait ramener une tranquillité et une paix parfaites; mais, tandis que Clément XI, notre prédécesseur, fut assis sur la chaire de saint Pierre, il survint des temps encore plus agités et plus difficiles, car les cris et les plaintes contre la Société redoublèrent tous les jours de plus en plus. Il s'éleva dans quelques endroits des séditions, des tumultes, des divisions et des scandales très-dangereux qui, relâchant et coupant le lien de la charité chrétienne, enflammèrent violemment parmi les fidèles l'esprit de parti, les haines et les inimitiés. Le péril devient si pressant, que ceux-mêmes dont on célèbre partout, comme un droit héréditaire, l'antique

piété et la libéralité envers la Société, savoir, nos très-chers fils en Jésus-Christ, les rois de France, d'Espagne, de Portugal et des Deux-Siciles, ont été contraints de renvoyer et d'expulser les membres de la Société de leurs royaumes, États et provinces, jugeant que ce remède extrême était absolument nécessaire pour empêcher les peuples chrétiens de se provoquer, de s'attaquer et de se déchirer dans le sein de l'Église, notre sainte mère. Mais, ces très-chers fils en Jésus-Christ étant persuadés que ce remède ne pouvait être durable et propre à réconcilier l'univers chrétien, à moins que la Société entière ne fût tout à fait éteinte et supprimée, ils ont exposé audit pape Clément XIII, notre prédécesseur, leur désir et leur volonté; et, réunissant leur autorité, leurs prières et leurs vœux, ils l'ont requis d'employer ce moyen efficace de pourvoir à la sûreté perpétuelle de leurs sujets, et au bien de l'Église universelle de Jésus-Christ.

» Mais la mort de ce pontife, arrivée contre l'attente de tout le monde, empêcha entièrement le cours et la consommation de cette affaire; la clémence divine nous ayant placé sur la même chaire de Pierre, les mêmes vœux, demandes et prières nous ont été adressés; plusieurs évêques et autres personnages très-distingués par leurs dignités, leur doctrine et leur religion, nous ont aussi fait connaître leurs désirs et leurs sentiments.

» Cependant, pour prendre le parti le plus sûr dans une affaire grave et d'une aussi grande importance, nous avons jugé que nous avions besoin d'un long espace de temps, non-seulement pour faire de soigneuses recherches, peser avec plus de maturité et délibérer avec la plus grande prudence, mais aussi pour demander au Père de la lumière, par des gémissements et des prières continuelles, un secours et une assistance particulière que nous avons encore tâché de nous procurer par l'entremise des prières et des œuvres de piété des fidèles, à qui nous avons eu recours; entre autres choses, nous avons voulu examiner sur quel fondement était appuyée l'opinion reçue de beaucoup de personnes, que la Compagnie de Jésus avait été approuvée et confirmée d'une manière solennelle par le concile de Trente; et nous avons reconnu qu'il n'en avait été question dans ce concile que pour l'exempter du décret général par lequel il avait été statué à l'égard des autres ordres

réguliers que, le temps du noviciat accompli, les novices trouvés capables seraient admis à la profession, ou renvoyés du monastère.

» A cette occasion, le saint concile (sess. 25, c. 16, *De regular*) déclara ne vouloir rien innover, ni faire aucune défense qui empêchât ladite religion des clercs de la Société de Jésus de servir le Seigneur et son Église, selon leur pieux institut, approuvé du Saint-Siége apostolique.

» Après avoir mis en œuvre des moyens si nombreux et si nécessaires, dans la confiance que nous sommes aidé de la présence et de l'inspiration du Saint-Esprit, contraint encore par la nécessité de notre charge, qui nous oblige très-étroitement à entretenir, concilier et affermir de toutes nos forces le repos et la tranquillité de la république chrétienne, et à écarter tout ce qui est capable de lui causer le moindre préjudice; voyant, d'ailleurs, que ladite société de Jésus ne peut plus rapporter les fruits abondants et salutaires, ni les grands avantages pour lesquels elle a été approuvée et décorée de tant de priviléges, et que, même tant qu'elle subsiste, il est extrêmement difficile et peut-être même tout à fait impossible de rendre à l'Église une paix véritable et permanente; déterminé par ces puissants motifs, et pressé par d'autres raisons que les lois de la prudence et le meilleur gouvernement de l'Église nous fournissent, et que nous tenons secrets au fond de notre cœur; marchant sur les traces de nos prédécesseurs, et particulièrement de Grégoire X, au concile général de Lyon, puisqu'il s'agit aussi d'une société que son institut et ses ordres mettent au nombre des ordres mendiants; tout mûrement considéré, de certaine science et pleine puissance apostolique :

» Nous éteignons et supprimons la susdite société, nous lui ôtons et lui abrogeons tous et chacun de ses offices, ministères et administrations, ses maisons, écoles, colléges, hospices, métairies et lieux quelconques, en quelque province et royaume qu'ils soient situés, et de quelque manière qu'ils lui appartiennent; les statuts, usages, décrets, coutumes, constitutions, quelque confirmés qu'ils soient par serments, par approbation apostolique ou autrement, et tous et chacun de ces priviléges et de ces concessions générales, dont nous voulons que la teneur soit censée pleinement et suffisamment

exprimée par les présentes, comme si elle y était insérée mot pour mot, nonobstant tous liens, décrets, formules et choses irritantes qu'ils puissent contenir.

» A cet effet, nous déclarons cassée à perpétuité et éteinte en entier toute autorité quelconque de supérieur général, de provinciaux, de visiteurs et de tous autres supérieurs de ladite société, tant au spirituel qu'au temporel; transférant absolument et totalement leurs juridiction et autorité aux ordinaires des lieux, selon les cas et les personnes, aux conditions et de la manière que nous expliquerons ci-après; défendant, comme nous le défendons par les présentes, de recevoir qui que ce soit à l'avenir dans ladite société, et de l'admettre à l'habit et au noviciat, et que ceux qui ont été reçus précédemment, puissent être admis à prononcer les vœux simples ou solennels, sous peine de nullité de l'admission et profession, et autres peines arbitraires.

» Voulons, ordonnons et commandons que ceux qui font actuellement leur noviciat, soient sans délai, incontinent et immédiatement renvoyés.

» Défendons pareillement que ceux qui ont fait la profession des vœux simples, et n'ont encore aucun ordre sacré, puissent être promus aux ordres majeurs, sous le prétexte ou le titre soit de la profession qu'ils auraient déjà faite dans la Société, soit des priviléges qui leur avaient été accordés, malgré les décrets du concile de Trente.

» Mais de même que nous souhaitons avec zèle de pourvoir à l'utilité de l'Église et à la tranquillité des peuples, nous désirons aussi donner quelque consolation et quelque aide aux individus de cette religion, dont nous aimons paternellement dans le Seigneur les disputes, les personnes particulières; afin que, délivrés de toutes les dissensions et les angoisses qui les ont tourmentés par le passé, ils puissent cultiver la vigne du Seigneur avec plus de fruit, et se rendre plus utiles au salut des âmes; c'est pourquoi nous réglons et statuons que, dans l'espace de temps qui leur sera fixé par les ordinaires des lieux, et sera suffisant pour trouver une charge ou office, ou quelque bienfaiteur qui les reçoive, sans que cet intervalle puisse cependant excéder la longueur d'un an, à compter de la date des présentes : les profès des vœux simples qui ne sont

point encore initiés dans les ordres sacrés, devront absolument sortir des maisons et colléges de la Société, libres de tout engagement contracté par les vœux simples, pour embrasser le genre de vie que chacun jugera selon le Seigneur, s'accorder le mieux avec sa vocation, ses forces et sa conscience; d'autant plus que, suivant les priviléges de la Société, ils pouvaient en être congédiés sans autre cause que celle que leur supérieur croyait la plus conforme à la prudence et aux circonstances, sans aucune citation préalable, sans concession d'aucun acte, sans observer aucun ordre judiciaire; quant à ceux qui sont dans les ordres sacrés, nous leur donnons le pouvoir et la permission de quitter les maisons et colléges de la Société, soit pour entrer dans quelqu'un des ordres réguliers, approuvés par le Siége apostolique; ou, s'ils n'ont émis dans la Société que des vœux simples, ils devront remplir le temps d'épreuve prescrit par le concile; mais, s'ils y ont aussi prononcé les vœux solennels, ils feront seulement six mois entiers d'épreuve, attendu que nous les dispensons gracieusement du reste; soit pour demeurer dans le siècle comme prêtre et clerc séculier, sous l'entière et totale soumission et obéissance aux ordinaires dans le diocèse desquels ils établiront leur domicile. Statuons, de plus, à ceux qui demeureront ainsi dans le siècle, tant qu'ils ne seront pas pourvus d'ailleurs, une pension convenable sur les revenus de la maison ou du collége où ils demeuraient, eu égard cependant tant aux revenus qu'aux charges qui y sont annexés. Pour ceux des profès engagés dans les ordres sacrés, qui ne croiraient pas commode pour eux de quitter les maisons ou colléges de la Société, soit qu'ils craignissent de n'avoir pas un entretien assez honnête par le défaut ou la modicité de la pension, soit qu'ils ne trouvassent point où se procurer un domicile, soit à cause de leur âge avancé, de leurs infirmités, ou pour quelque autre raison juste et importante, ils pourront y rester, à condition cependant, qu'ils n'auront point du tout l'administration de ladite maison ou collége, qu'ils ne porteront point d'autre habit que celui des clercs séculiers, et qu'ils seront parfaitement soumis à l'ordinaire du lieu.

» Nous défendons absolument de remplacer ceux qui viendraient à manquer, d'acquérir aucune maison ou fonds, selon les décrets du concile de Trente, et d'aliéner les maisons, effets et fonds qu'ils

possèdent actuellement; ils pourront même être réunis dans une maison seulement ou dans plusieurs maisons, selon le nombre de ceux qui voudront demeurer ainsi; de manière que les maisons qui seront évacuées puissent être employées à des usages pieux, ainsi qu'en temps et lieu nous jugerons que l'exigent les saints canons, l'intention des fondateurs, l'accroissement du culte divin, le salut des âmes et l'utilité publique; jusque-là, on prendra dans le clergé séculier un homme recommandable par sa prudence et ses bonnes mœurs, pour le charger du gouvernement de ces maisons, de manière que le nom de la Société soit absolument effacé et supprimé.

» Nous déclarons que les individus de ladite société déjà expulsés des différents pays sont compris dans la présente suppression générale, et, en conséquence, nous voulons que lesdits expulsés, quoique déjà promus aux ordres majeurs, s'ils ne passent pas dans un autre ordre régulier, soient réduits, *ipso facto,* à l'état des clercs et prêtres séculiers, et totalement soumis aux ordinaires des lieux.

» Si les ordinaires des lieux reconnaissent dans ceux qui auront passé, en vertu des présentes lettres, de l'institut régulier de la Compagnie de Jésus, à l'état de prêtres séculiers, la vertu, la doctrine et la pureté des mœurs nécessaires, ils pourront leur donner ou leur refuser à leur gré la permission d'écouter les confessions sacramentelles des fidèles de Jésus-Christ, ou celle d'annoncer publiquement la parole de Dieu au peuple, et, sans cette permission par écrit, nul d'eux n'osera exercer ces fonctions; cependant, les évêques ou les ordinaires des lieux ne l'accorderont jamais à l'égard des parlements du dehors, à ceux qui vivront dans les colléges ou maisons qui auront appartenu à la Société, auxquels nous interdisons à perpétuité d'administrer le sacrement de pénitence aux personnes du dehors, ou de prêcher, de la même manière que Grégoire X, notre prédécesseur, l'a défendu dans le concile général de Lyon, que nous avons cité; nous en chargeons la conscience des évêques, souhaitant qu'ils se rappellent le compte très-sévère qu'ils auront à rendre à Dieu du troupeau confié à leurs soins, et le jugement très-rigoureux dont le Juge suprême des vivants et des morts menace ceux qui sont à la tête des autres.

» De plus, si quelques-uns de ceux qui suivaient l'institut de la

Société, exercent l'emploi d'enseigner les lettres à la jeunesse, ou sont professeurs dans quelque école ou collége; nous voulons qu'en les éloignant tous du régime, administration et gouvernement, on ne permette de continuer d'enseigner qu'à ceux qui donneront quelque sujet de bien espérer de leurs travaux, et qui témoigneront de l'aversion pour les disputes et les doctrines qui, par leur relâchement ou bien leur inutilité, ont coutume d'exciter des contestations très-sérieuses et d'engendrer de mauvais effets, et que dans aucun temps on n'admette à ce genre d'enseignement, et qu'on n'autorise point à continuer ceux qui l'exerceraient actuellement et ne paraîtraient pas disposés à faire leurs efforts pour conserver la paix des écoles et la tranquillité publique.

» Pour ce qui regarde les saintes missions, nous voulons aussi qu'on leur applique les dispositions que nous avons faites, touchant la suppression de la Société; nous réservant les moyens d'opérer plus facilement la conversion des infidèles et l'extinction des divisions.

» Tous les priviléges et les statuts de ladite société étant ainsi cassés et absolument abrogés, nous déclarons ceux qui la composaient, dès le moment qu'ils auront quitté les maisons et colléges, et seront réduits à l'état de clercs séculiers, habiles et propres à obtenir, selon les saints canons et les constitutions apostoliques, toute sorte de bénéfices, tant sans charge d'âmes qu'à charge d'âmes, les offices, dignités personnelles et autres quelconques, dont l'entrée leur était fermée tant qu'ils restaient dans la Société, par les lettres de Grégoire XIII, d'heureuse mémoire, expédiées en forme de bref, du 10 septembre 1584, commençant par *Satis superque*.

» Nous leur permettons aussi, ce qui leur était défendu, de recevoir une aumône pour la célébration de la messe, et de pouvoir jouir de toutes les faveurs dont ils auraient toujours été privés comme clercs réguliers de la Société de Jésus. Nous dérogeons à toutes les permissions qui leur auraient été accordées par leur supérieur général et leurs autres supérieurs, en vertu de priviléges obtenus des souverains pontifes, comme de lire les livres hérétiques et autres proscrits et condamnés par le Siége apostolique, de ne point observer les jours de jeûne, de n'être point obligés d'user

d'aliments maigres en ces jours, d'avancer ou de reculer la récitation des heures canoniales, et autres licences que nous leur défendons très-sévèrement; notre intention étant qu'en qualité de prêtres séculiers, ils conforment désormais leur vie aux règles du droit commun.

» Nous défendons à qui que ce soit, dès que nos présentes lettres auront été promulguées et rendues notoires, d'oser en suspendre l'exécution, même sous couleur, titre et prétexte de requête, d'appel, de recours, de déclaration ou consultation sur des doutes qui pourraient survenir, ou sous quelque autre prétexte prévu ou non prévu; car nous voulons que, dès à présent et immédiatement, la suppression et la cassation de ladite société, et de tous ses offices, sortisse son effet dans la forme et de la manière ci-dessus exprimée, sous peine d'excommunication majeure à encourir par le seul fait, et réservée à nous et aux pontifes romains, nos successeurs, contre quiconque présumerait de mettre quelque empêchement, obstacle ou retardement à l'exécution de nos présentes lettres.

» Nous enjoignons, en vertu de la sainte obéissance, et ordonnons à toutes personnes ecclésiastiques régulières, séculières, de quelque rang, dignité, qualité et condition qu'elles soient, et particulièrement à ceux qui ont été jusqu'ici enrôlés dans la Société et en ont fait partie, d'oser défendre cette suppression, ni même d'en écrire ou d'en parler, ni de ses causes et motifs, non plus que de l'institut, des règles, des constitutions et de la forme du régime de ladite société, ni quelque autre chose relative à ce sujet, sans la permission expresse du pontife romain.

» Nous défendons à tous et à chacun, sous pareille peine d'excommunication, réservée à nous et nos successeurs, d'oser, à l'occasion de cette suppression, provoquer ou offenser qui que ce soit, encore moins ceux qui ont été membres de la Société, par des injures, des invectives, des affronts ou autre genre de mépris, verbalement, ouvertement ou secrètement.

» Nous exhortons tous les princes chrétiens de travailler à procurer à nos présentes lettres l'effet le plus plein, avec la force, l'autorité et la puissance qu'ils ont reçues de Dieu, pour défendre et protéger la sainte Église romaine, avec l'obéissance et l'attache-

ment qu'ils manifestent pour ce Siége apostolique; et de former et publier des règlements conformes, qui pourvoient à ce que, pendant l'exécution de notre volonté, on n'excite parmi les fidèles aucune querelle, différend ou division.

» Enfin, nous exhortons tous les chrétiens, et nous les conjurons par les entrailles de Jésus-Christ, de se ressouvenir qu'ils ont tous le même Maître qui est dans les cieux, et le même Rédempteur; que tous ont été régénérés dans le même bain d'eau par la parole de vie, et faits enfants de Dieu et cohéritiers de Jésus; qu'ils ont tous été nourris de la même doctrine catholique et du pain de la parole de Dieu; qu'ils ne sont tous qu'un corps en Jésus-Christ, et sont tous membres les uns des autres, et que, par conséquent, il est absolument nécessaire qu'unis tous ensemble par le commun lien de la charité, ils aient la paix avec les hommes; que leur unique devoir, les uns envers les autres, est de s'aimer, car celui qui aime son prochain a rempli la loi; qu'ils doivent avoir en horreur les offenses et les rancunes, les querelles et les surprises, et tout ce que l'ancien ennemi du genre humain a imaginé, trouvé et suscité pour troubler l'Église de Dieu et mettre obstacle à l'éternelle félicité des fidèles, sous le titre et très-faux prétexte d'opinions des écoles, ou même de perfections chrétiennes; que tous s'appliquent de toutes leurs forces à acquérir la vraie et pure sagesse, dont saint Jacques parle dans son épître canonique, chapitre III, vers. 13 :

« Y a-t-il quelqu'un parmi vous sage et savant : qu'il fasse » paraître ses œuvres dans la suite d'une bonne vie, avec une » sagesse pleine de douceur; mais, si vous avez une envie amère » dans vos cœurs et un esprit de contestation, ne vous glorifiez » point et ne mentez point contre la vérité : ce n'est pas là la » sagesse qui descend d'en haut, mais c'est une sagesse terrestre, » animale et diabolique, car où il y a de la jalousie et un esprit de » contention, il y a aussi du trouble et toute sorte de mal; mais » la sagesse qui vient d'en haut est premièrement chaste, puis amie » de la paix, modérée, équitable, susceptible de tout bien, pleine » de miséricorde et des fruits des bonnes œuvres; elle ne juge » point, elle n'est point dissimulée. Or, les fruits de la justice se » sèment dans la paix par ceux qui font des œuvres de paix. »

» Nous voulons ensuite que, sous l'allégation que les supérieurs et autres religieux de ladite société, et ceux qui ont ou prétendraient avoir intérêt à ce que nous venons d'ordonner, n'y ont point consenti, et n'ont été ni appelés ni entendus, on ne puisse les présenter de subreption, d'abreption, de nullité, d'invalidité, de défaut d'intention de notre part ou de tout autre défaut, quelque grand et substantiel qu'on le suppose, et que, sous prétexte que les solennités et autres choses à observer et remplir, n'auraient été gardées en tout ou en partie; que ces lettres sont contraires à quelque point de droit ou de coutume, même renfermé dans le corps de droit, ou sous autre prétexte, raison et cause que ce soit, quelque juste, sage et privilégiée qu'elle puisse être, même telle qu'elle aurait dû être exprimée dans mes lettres pour les rendre valables, on ne puisse les critiquer ni impugner, infirmer, rétracter, ni les mettre en contestation ou les réduire aux termes de droit, ni obtenir contre elles la restitution en entier, la faculté de parler, le retour aux voies et aux termes juridiques et tout autre remède de droit, de faire, de grâce et de justice, ou de se servir en jugement ou extrajudiciairement de ceux qu'on aurait obtenus. Mais que les présentes demeurent toujours et à jamais valides, stables et efficaces, sortent leur plein et entier effet, et soient inviolablement observées par tous ceux qu'elles pourront concerner, de quelque manière que ce soit.

» Ainsi et non autrement, nous enjoignons à tous juges ordinaires et délégués, aux auditeurs des causes du palais apostolique, aux cardinaux de la sainte Église romaine, même aux légats *à latere,* aux nonces du Siége apostolique, et autres, de quelque autorité et pouvoir qu'ils soient revêtus ou pourront l'être en toute cause et instance, de juger et décider conformément aux présentes, leur ôtant à tous un chacun la faculté et l'autorité de juger et décider différemment, et déclarant nul et de nul effet ce qui pourrait être attenté de contraire, sciemment ou par ignorance, de quelque autorité que ce soit :

» Nonobstant les constitutions et ordonnances apostoliques, celles même publiées dans les conciles généraux, et, en tant que de besoin, notre règle qui défend d'ôter un droit acquis;

» Nonobstant encore les statuts et usages de ladite société, de

ses maisons, colléges et églises, quand même ils auraient été confirmés par serment, par autorité apostolique ou autrement;

» Nonobstant les priviléges, indults et lettres apostoliques accordées à la Société, à ses supérieurs, religieux et autres personnes, en quelque forme et teneur qu'ils soient conçus, quand même ils contiendraient des clauses irritantes et dérogatoires; quand ils auraient été confirmés et renouvelés par un mouvement pareil, même consistorialement, et de toute autre manière; à quoi et à tous actes contraires aux présentes, tant en général qu'en particulier, nous dérogeons expressément et spécialement, à effet des présentes seulement, le surplus demeurant en vigueur, quoique, pour une dérogation suffisante, il eût été exigé une répétition expresse, spéciale et individuelle de ces actes et de toute leur teneur, mot à mot, et non par des clauses générales de la même valeur, et qu'on dût garder quelque autre forme recherchée, tenant leur contenu pour pleinement et suffisamment exprimé et inséré dans les présentes, comme s'il y était rapporté mot à mot, sans en omettre aucun, et que la forme qu'ils prescrivent fût observée.

» Nous voulons qu'aux copies des présentes lettres même imprimées, signées de la main d'un notaire public, et munies du sceau d'une personne constituée en dignité ecclésiastique, la même foi soit ajoutée, en jugement et extrajudiciairement, qu'aux présentes mêmes, si elles étaient produites et représentées.

» Donné à Rome, à Sainte-Marie-Majeure, sous l'anneau du pêcheur, le 21 juillet 1773, et la cinquième année de notre pontificat.

» *Signé* ACARD NIGROMUS. »

Telle est la teneur du bref de 1773.

Ce bref, dans lequel l'énumération des bienfaits de l'ordre, et des grâces motivées qui lui furent accordées par vingt papes, tient beaucoup plus d'espace que les griefs et les accusations allégués par ses ennemis acharnés, peut être considéré comme un monument de l'instabilité des choses humaines. On y voit un pape détruire la société qui a rendu le plus de services à la cour de Rome, retirer le pouvoir spirituel aux ministres du Dieu de paix, faire rentrer dans la classe des clercs les saints missionnaires qui

sont allés chercher dans des contrées sauvages la glorieuse couronne du martyre; on y voit l'Europe et la France, ingrates envers leurs bienfaiteurs, solliciter la dissolution d'une compagnie illustre, à qui elles ont dû leur civilisation, leur gloire tout entière. Les jésuites sont détruits, et, bien qu'ils n'aient été, ainsi que le porte le bref, *ni appelés ni entendus,* il leur est défendu d'élever la voix, de réclamer, sous quelque prétexte que ce soit : le bref lui-même fait l'énumération des motifs sur lesquels les justes réclamations peuvent s'élever, mais c'est pour déclarer que, quelque fondées et patentes qu'elles soient, elles ne seront pas admises et prises en considération.

La Société dut obéir; bientôt dispersée, comme le peuple de Dieu, elle supporta ses maux avec résignation, attendant des temps meilleurs, et chacun de ses membres s'occupa individuellement de rendre à la chrétienté les services que la piété, la ferveur et le dévouement inspirent.

Mais les avantages procurés par cette société étaient trop bien connus des politiques de l'Europe pour être abandonnés à jamais, et, après vingt-sept ans d'oubli, la Russie, puissance colossale qui a le plus besoin des secours des arts et des sciences pour arriver à son but et à la perfection de sa civilisation, renfermait dans son cabinet des hommes d'État trop instruits, et ayant trop la connaissance de l'utilité de la célèbre compagnie, pour négliger d'en peupler l'empire russe; voyant d'un seul coup d'œil les avantages que la France avait retirés de cet institut, qu'elle paya de la plus vive ingratitude, les membres les plus influents du cabinet russe agirent auprès de l'empereur, qui sollicita le pape Pie VII de rétablir, pour la Russie seulement, la congrégation des jésuites.

En 1801, la Compagnie vint en Russie, et elle justifia la confiance de l'empereur, qui avait eu ses vues en la demandant à la cour de Rome pour son empire seul. Cette congrégation se répandit sur la surface de ce pays inculte et non civilisé; elle porta partout les bienfaits de son enseignement, la pureté des mœurs et les fruits innombrables de sa présence. N'est-ce pas un spectacle étonnant que celui d'un empereur ami de Napoléon, d'un empereur qui désire ardemment le bien de ses sujets, d'un empereur hérétique, d'une autre communion que la cour de Rome, demandant à cette

cour, pour le bonheur de son empire, la congrégation célèbre qui, disait-on, assassinait les rois et professait des doctrines alarmantes pour les trônes et la tranquillité des nations? Aussi les jésuites, portant dans l'empire russe l'esprit de Loyola, donnèrent-ils sur-le-champ les preuves du danger qu'il y avait à les admettre: en peu de temps, ils fondèrent l'université d'Odessa, contribuèrent puissamment à la gloire, à l'agrandissement de cette ville et de sa province, et travaillèrent avec une activité sans égale à la prospérité de l'empire. Fidèles aux constitutions de leur ordre, ils établirent au sein de la Russie l'État de Loyola, en se conformant, selon les intentions du fondateur, à l'esprit de la nation qu'ils voulaient éclairer. Aucun climat ne les a trouvés rebelles, aucun obstacle ne les a arrêtés dans leur œuvre de bonté, et la Société s'est réveillée, après vingt-sept ans de persécution, aussi brillante, par son esprit de charité et par son enseignement, qu'aux jours de sa plus grande prospérité. Les bienfaits de la présence des jésuites ne tardèrent pas à se faire sentir : bientôt la Russie changea de face, sa force s'accrut, sa politique prit une direction plus ferme, plus élevée, et cette grande nation devint l'arbitre des destinées de l'Europe par sa sagesse comme par sa puissance. Frappé de ce spectacle, en 1814, le souverain pontife, à la prière de plusieurs souverains de l'Europe, lance le bref suivant, qui rétablit cette importante société par tout l'univers chrétien :

CONSTITUTION

De notre très-saint-père le pape Pie VII, par la Providence divine souverain pontife, par laquelle la Société de Jésus est rétablie en son état ancien par tout l'univers catholique.

« Pie, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, pour la mémoire perpétuelle.

» La sollicitude de toutes les Églises confiées par la disposition de Dieu à notre faiblesse, malgré la disproportion de nos mérites, nous impose le devoir de mettre en œuvre tous les moyens qui sont en notre pouvoir, et que la divine Providence, dans sa miséricorde, daigne nous accorder, pour subvenir à temps, et sans

aucune acception de peuple, aux besoins spirituels de l'univers chrétien, autant que le permettent les vicissitudes multipliées des temps et des lieux.

» Désirant satisfaire à ce que notre charge pastorale demande de nous, il n'est pas plus tôt venu à notre connaissance que François Kareu et d'autres prêtres séculiers établis depuis plusieurs années dans l'immense empire de Russie, et autrefois attachés à la Société de Jésus, supprimée par notre prédécesseur Clément XIV, d'heureuse mémoire, nous suppliaient de leur donner, par notre autorité, le pouvoir de se réunir en corps, afin d'être en état, en vertu des lois particulières à leur institut, d'élever la jeunesse dans les principes de la foi et de la former aux bonnes mœurs; de s'adonner à la prédication, de s'appliquer à entendre les confessions et à l'administration des autres sacrements, que nous avons cru devoir écouter leur prière. Nous l'avons fait d'autant plus volontiers, que l'empereur Paul Ier, qui régnait alors, nous avait instamment recommandé ces mêmes prêtres par des lettres qui étaient l'expression de son estime et de sa bienveillance pour eux, et qu'il nous adressa, le 11 août de l'an du Seigneur 1800, lettres par lesquelles il déclarait qu'il lui serait très-agréable que, pour le bien des catholiques de son empire, la Société de Jésus y fût établie par notre autorité.

» C'est pourquoi, considérant l'extrême utilité qui en proviendrait dans ces vastes régions, presque entièrement destituées d'ouvriers évangéliques, réfléchissant quel avantage inestimable de tels ecclésiastiques, dont les mœurs éprouvées avaient été la matière de tant d'éloges, pouvaient procurer à la religion, par leurs travaux infatigables, par l'ardeur de leur zèle pour le salut des âmes, et par leur application continuelle à la prédication de la parole de Dieu; nous avons pensé qu'il était raisonnable de seconder les vues d'un prince si puissant et si bienfaisant. En conséquence, par nos lettres données en forme de bref, le 7 mai de l'an du Seigneur 1801, nous accordâmes au susdit François Kareu, à ses compagnons établis dans l'empire russe, et à tous ceux qui pourraient s'y transporter, la faculté de se réunir en corps ou congrégation, sous le nom de *Société de Jésus*, en une ou plusieurs maisons, à la volonté du supérieur, et seulement dans les limite-

de l'empire de Russie ; et, de notre bon plaisir et de celui du Siége apostolique, nous députâmes, en qualité de supérieur général de ladite société, ledit François Kareu, avec le pouvoir et les facultés nécessaires et convenables pour suivre et maintenir la règle de saint Ignace de Loyola, approuvée et confirmée par notre prédécesseur Paul III, d'heureuse mémoire, en vertu de ses constitutions apostoliques : et, afin qu'étant ainsi associés et réunis en une congrégation religieuse, ils pussent donner leurs soins à l'éducation de la jeunesse dans la religion, les lettres et les sciences, au gouvernement des séminaires et des colléges, et, avec l'approbation et le consentement des ordinaires des lieux, au ministère de la confession, de la parole sainte et de l'administration des sacrements, nous reçûmes la congrégation de la Société de Jésus sous notre protection et la soumission immédiate au Siége apostolique ; et nous nous réservâmes, à nous et à nos successeurs, de régler et d'ordonner ce qui, avec l'assistance du Seigneur, serait trouvé expédient pour munir et affermir ladite congrégation, et pour en corriger les abus, s'il s'y en introduisait ; et, à cet effet, nous dérogeâmes expressément aux constitutions apostoliques, statuts, coutumes, priviléges et indults accordés et confirmés de quelque manière que ce fût, qui se trouveraient contraires aux dispositions précédentes, nommément aux lettres apostoliques de Clément XIV, notre prédécesseur, qui commençaient par les mots *Dominus ac Redemptor noster,* mais seulement en ce qui serait contraire à nosdites lettres en forme de bref, qui commençaient par le mot *Catholicæ,* et qui étaient données seulement pour l'empire de Russie.

» Peu de temps après avoir décrété ces mesures pour l'empire de Russie, nous crûmes devoir les étendre au royaume des Deux-Siciles, à la prière de notre très-cher fils en Jésus-Christ le roi Ferdinand, qui nous demanda que la Société de Jésus fût établie dans ses États, comme elle l'avait été par nous dans le susdit empire ; parce que, dans des temps si malheureux, il lui paraissait être de la plus haute importance de se servir des clercs de la Société de Jésus pour former la jeunesse à la piété chrétienne et à la crainte du Seigneur, qui est le commencement de la sagesse, et pour l'instruire de ce qui regarde la doctrine et les sciences, principalement dans le collége et les écoles publiques. Nous, par

le devoir de notre charge, ayant à cœur de répondre aux pieux désirs d'un si illustre prince, qui n'avait en vue que la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes, avons étendu nos lettres données pour l'empire de Russie, au royaume des Deux-Siciles, par de nouvelles lettres, sous la même forme de bref, commençant par les mots *Per alias,* expédiées le trentième jour de juillet, l'an du Seigneur 1804.

» Les vœux unanimes de presque tout l'univers chrétien pour le rétablissement de la même Société de Jésus nous attirent tous les jours des demandes vives et pressantes de la part de nos vénérables frères les archevêques et évêques, et des personnes les plus distinguées de tous les ordres; surtout depuis que la renommée a publié de tous côtés l'abondance des fruits que cette société produisait dans les régions qu'elle occupait, et sa fécondité dans la production des rejetons qui promettent d'étendre et d'orner de toutes parts le champ du Seigneur.

» La dispersion même des pierres du sanctuaire causée par des calamités récentes, et des revers qu'il faut plutôt pleurer que rappeler à la mémoire, l'anéantissement de la discipline des ordres réguliers (de ces ordres, la gloire et l'ornement de la religion et de l'Église), dont la réunion et le rétablissement sont l'objet de nos pensées et de nos soins continuels, exigent que nous donnions notre assentiment à des vœux si unanimes et si justes. Nous nous croirions coupable devant Dieu d'une faute très-grave, si, au milieu des besoins si pressants qu'éprouve la chose publique, nous négligions de lui porter ces secours salutaires que Dieu, par une Providence singulière, met entre nos mains, et si, placé dans la nacelle de Pierre, sans cesse agitée par les flots, nous rejetions les rameurs robustes et expérimentés qui s'offrent à nous, pour rompre la force des vagues qui menacent à tout instant de nous engloutir dans un naufrage inévitable.

» Entraîné par des raisons si fortes et de si puissants motifs, nous avons résolu d'exécuter ce que nous désirions le plus ardemment dès le commencement de notre pontificat. A ces causes, après avoir imploré le secours divin par de ferventes prières, et recueilli les suffrages et les avis de plusieurs de nos vénérables frères les cardinaux de la sainte Église romaine, de notre science

certaine, et en vertu de la plénitude du pouvoir apostolique, nous avons résolu d'ordonner et de statuer, comme en effet nous ordonnons et statuons, par cette présente et irrévocable constitution émanée de nous, que toutes les concessions faites et les facultés accordées par nous, uniquement pour l'empire de Russie et le royaume des Deux-Siciles, soient de ce moment, étendues et regardées comme telles, comme de fait nous les étendons à toutes les parties de notre État ecclésiastique, ainsi qu'à tous autres États et domaines.

» C'est pourquoi nous concédons et accordons à notre cher fils, Thaddée Borzozowski, supérieur général actuel de la Société de Jésus, et à ceux qui seront légitimement députés par lui, toutes les facultés nécessaires et convenables, selon notre bon plaisir et celui du Siége apostolique, pour pouvoir librement et licitement, dans tous les États et domaines ci-dessus mentionnés, admettre et recevoir tous ceux qui demanderont d'être admis et reçus dans l'ordre régulier de la Société de Jésus; lesquels réunis dans une ou plusieurs maisons, dans un ou plusieurs colléges, dans une ou plusieurs provinces, sous l'obéissance du supérieur général en exercice, et distribués selon l'exigence des cas, conformeront leur manière de vivre aux dispositions de la règle de saint Ignace de Loyola, approuvée et confirmée par les constitutions apostoliques de Paul III. Nous permettons aussi, et voulons qu'ils aient la faculté de donner leurs soins à l'éducation de la jeunesse catholique, dans les principes de la religion, et l'attachement aux bonnes mœurs, ainsi que de gouverner des séminaires et des colléges, et, avec le consentement et l'approbation des ordinaires des lieux dans lesquels ils pourront demander d'entendre les confessions, de prêcher la parole de Dieu, et d'administrer les sacrements librement et licitement; nous recevons dès à présent les maisons, les provinces et les membres de ladite société, ainsi que ceux qui pourront à l'avenir s'y associer et s'y aggréger, sous notre garde, sous notre protection et obéissance et celle du Siége apostolique; nous réservant, et à nos successeurs les pontifes romains, de statuer et prescrire ce que nous croirons expédient pour établir et affermir de plus en plus ladite société, et à réprimer les abus, si (ce qu'à Dieu ne plaise) il s'y en introduisait.

» Nous avertissons et exhortons de tout notre pouvoir tous et chacun des supérieurs, préposés, recteurs, associés et élèves quelconques de cette société rétablie, à se montrer constamment et en tout lieu les fidèles enfants et imitateurs de leur digne père et d'un si grand instituteur; à observer avec soin la règle qu'il leur a donnée et prescrite, et à s'efforcer de tout leur pouvoir de mettre en pratique les avis utiles et les conseils qu'il a donnés à ses enfants.

» Enfin, nous recommandons dans le Seigneur, à nos chers fils, les personnes nobles et illustres, aux princes et seigneurs temporels, ainsi qu'à nos vénérables frères les archevêques et évêques, et à toute personne constituée en dignité, la Société de Jésus et chacun de ses membres, et nous les exhortons et prions de ne pas permettre ni souffrir que personne les inquiète, mais de les recevoir, comme il convient, avec bonté et avec charité.

» Voulons que les présentes lettres et tout leur contenu demeurent perpétuellement fermes, valides et efficaces; qu'elles aient et sortissent leur plein et entier effet, et soient inviolablement observées en tout temps et par tous qu'il appartiendra, et qu'il soit jugé et statué conformément à icelles, par tout juge revêtu d'un pouvoir quelconque; déclarons nul et de nul effet tout acte à ce contraire, de quelque autorité qu'il émane, sciemment ou par ignorance :

» Nonobstant toutes constitutions et ordonnances apostoliques, et notamment les lettres susdites en forme de bref de Clément XIV, d'heureuse mémoire, commençant par les mots *Dominus et Redemptor noster*, expédiées sous l'anneau du pêcheur, le vingt et unième jour de juillet de l'an du Seigneur 1773, auxquelles, comme à toutes autres contraires, nous dérogeons expressément et spécialement à l'effet des présentes.

» Voulons toutefois que la même foi soit ajoutée, soit en justice, soit ailleurs, aux copies collationnées ou imprimées, souscrites par un notaire public, et revêtues du sceau d'une personne constituée en dignité ecclésiastique, qu'aux présentes mêmes si elles étaient exhibées ou montrées.

» Qu'il ne soit donc permis à personne d'enfreindre ou de contredire, par une entreprise téméraire, la teneur de notre ordon-

nance, statut, extension, concession, indult, déclaration, faculté, réserve, avis, exhortation, décret et dérogation; et, si quelqu'un ose le tenter, qu'il sache qu'il encourra l'indignation du Dieu tout-puissant et des bienheureux apôtres Pierre et Paul.

» Donné à Rome, à Sainte-Marie-Majeure, l'an de l'incarnation de Notre-Seigneur 1814, le 7 des ides d'août, et de notre pontificat le quinzième. »

» A. card. pro-dataire.

R. card. BRASCHI HONESTI.

» *Visé par la cour.*

D. TESTA.

» (Lieu † du sceau.)

» F. LAVIZZARI.

» *Enregistré au secrétariat des brefs.* »

Ce bref est la conséquence du triomphe des bons principes sur l'anarchie. En effet, trente ans de révolution changent la face des choses de la vieille Europe, les nations se combattent les unes les autres avec une fureur sans égale. La chute du monarque éphémère qui troublait le monde, ramène en France la dynastie qui dut son exil à l'ordonnance que, dans son imprévoyance, le nonchalant Louis XV se laissa surprendre; les Bourbons avaient été bannis, faute d'avoir laissé subsister la barrière que le cardinal de Richelieu, Charles IX, Louis XI et Louis XIV avaient opposée aux factions. Les jésuites précédèrent les monarques français dans l'exil.

Le but de la congrégation devenait patent pour la cour de Rome et pour tous les partisans de l'autel et du trône.

L'absence de la Compagnie en Europe avait été marquée par les plus sanglantes révolutions; le génie du bien, par une volonté spéciale de la Providence, vient à triompher un moment. Alors, Pie VII, connu par son courage et son inflexibilité, incapable de se laisser émouvoir par l'ambition comme Clément XIV, qui fut la dupe des promesses des souverains, Pie VII, disons-nous, conséquent avec la Providence, et lisant dans ses décrets, rétablit l'ordre qui avait été la gloire des monarchies et du christianisme.

Ainsi, le 7 août 1814, l'ordre des jésuites est rendu au monde. De ce moment, dans l'univers catholique, la Compagnie de Jésus existe déjà *légalement* et apostoliquement.

Voyons donc maintenant les conséquences du bref pour la France. Par le fait de la Restauration, la France, recevant la noble famille à laquelle le trône appartenait par les lois de la légitimité, doit recevoir tout le cortége de cette antique dynastie ; car, lorsqu'on veut le principe, il faut vouloir les conséquences. Or, les Bourbons sont les monarques les plus catholiques de l'Europe, et presque les seuls catholiques. Ils sont les conservateurs de la noble et sublime religion du Christ, et jamais ils n'ont volontairement trahi le mandat que leur confiait la chrétienté.

Mais, en rentrant en France, leur chef a donné une charte qui consacre certains droits, qui reconnaît certaines doctrines incompatibles avec les jésuites. Nous allons discuter cette assertion récemment hasardée.

Nous avons, certes, donné une analyse fidèle des principes, des constitutions et de l'histoire de l'ordre, ou notre but a bien été manqué. Or, comment peut-on supposer que la compagnie que Loyola avait formée, dans la pensée d'en procurer les bienfaits à toutes les nations indistinctement, en lui ordonnant de se conformer partout *aux mœurs, aux lois, aux usages;* que cette compagnie, qui instruisit la Chine sous le manteau du mandarin, serait ennemie du gouvernement de la Charte, incompatible avec la liberté?

Incompatible avec la liberté! Que l'on analyse cette idée qui est le résumé de tout ce qu'on dit aujourd'hui contre la Société. La liberté, qui renferme dans son essence le juste exercice de toutes les volontés, de toutes les forces, de tous les cultes, l'expression de toutes les opinions, serait ennemie d'une institution qui est le vrai modèle du gouvernement représentatif, qui s'allie à tous les régimes! Il y a là une nouvelle incohérence dans les pensées politiques et morales, qui nous prouve qu'il existe encore une haine indéfinissable et sans objet contre cet ordre que l'on comprend mal.

Maintenant, nous irons plus loin : nous demanderons quelle est la loi qui interdit aux jésuites l'entrée de la France. Qu'on la leur cite. Le gouvernement de Louis XV a été détruit; si son succes-

seur y eût pensé, il aurait rétabli l'ordre comme il a rétabli les parlements ; il eût régné alors paisible et affermi ; mais, enfin, le gouvernement des Bourbons, par cela même qu'il s'est modifié et est devenu gouvernement constitutionnel, a abrogé les lois du gouvernement monarchique absolu de Louis XV et de Louis XVI. Le bill d'exclusion lancé en 1764, contre la Société, est donc annulé, et, par le fait de leur rétablissement, par la bulle de Pie VII, ils ont a liberté de parcourir le monde chrétien.

Quelle loi, quel principe, pourrait-on invoquer pour empêcher des religieux de toutes les classes, de toutes les sortes, de parcourir la France, d'y fonder des établissements, d'y professer, s'ils se conforment aux lois? Mais l'Angleterre elle-même ne le peut pas, ou, si elle le peut, ce n'est qu'au moyen de l'*alien bill,* et les jésuites, lorsque l'*alien bill* n'a pas agi contre eux, ont parcouru l'Angleterre ; si des jésuites ont formé de nobles conspirations pour les malheureux Stuarts, ils ont été saisis, jugés et condamnés selon les lois anglaises, mais on n'a pas empêché leur ordre de revenir en Angleterre.

Sous un gouvernement comme le nôtre, quel danger y a-t-il à tolérer les jésuites, auxquels on ne peut, par aucune loi, refuser l'entrée du royaume? S'ils sont mal vus par la politique et qu'elle conseille leur expulsion, on peut faire une loi sur les étrangers et les ordres religieux.

Mais, aujourd'hui, ils ne peuvent rien acquérir, sans l'autorisation du roi et du conseil d'État ; par conséquent, voici la barrière la plus forte contre leur prétendu désir d'envahissement et leur envie de s'enrichir. Leurs priviléges sont tout à fait inutiles, puisque tous les Français sont égaux devant la loi. S'ils ont des propriétés, ils payeront les impôts, et ils trouvent cela de changé, que maintenant, malgré le vœu d'Ignace (que cependant ils exécuteront toujours), ils peuvent posséder des biens personnellement, et il ne dépend plus d'eux de ne pas recevoir leurs héritages.

Aujourd'hui donc, dépouillée de ses priviléges et de ses biens, la Société, sous un gouvernement constitutionnel, se présente inhabile au mal, ayant tout pouvoir pour le bien, dans le but de prodiguer à la France les bienfaits de l'enseignement qui a fait la France si grande et si glorieuse. Nul pouvoir aujourd'hui n'a de loi à

opposer, pour empêcher un jésuite ou des jésuites de fonder des maisons d'éducation; ils ont gagné cela de l'expérience du siècle, que la liberté du commerce et des volontés leur a ôté l'obstacle que leur présentait l'ancienne Université.

Que la Société forme des colléges, rien ne peut l'en empêcher, que l'Université, s'ils ne remplissent pas les conditions voulues par les lois sur l'instruction publique. Mais, dit-on, la France entière repousse les Pères avec horreur ; eh bien, n'a-t-on pas les moyens de témoigner son aversion? y a-t-il des lois qui contraignent les pères à envoyer leurs enfants aux jésuites, les femmes à invoquer leurs lumières dans la confession? et avant la Révolution, du temps de leur puissance, n'était-on pas le maître de leur ôter et de leur refuser ses enfants?... Ici, qu'un homme sensé, impartial, parcoure notre législation, l'examine, et froidement considère les jésuites comme des particuliers faisant des vœux annuels et se vouant à l'instruction de la jeunesse, qu'il dise alors s'il est un moyen de les empêcher d'être et de subsister, et s'ils sont à craindre : ils n'ont plus les priviléges et les biens qui ont animé les peuples contre eux.

S'ils acquièrent des biens, ces biens seront soumis aux lois, payeront les impôts, supporteront les charges, et, s'ils en acquièrent trop, le gouvernement s'est réservé le droit de leur refuser sa sanction.

Enfin, s'ils ont des priviléges, ils ne pourront leur être conférés que par des lois débattues suivant les formes prescrites, dans l'enceinte des deux Chambres. S'ils obtiennent des priviléges, ils leur seront accordés par les représentants de la nation, et la nation elle-même, de concert avec le trône.

Le peu d'enthousiasme du siècle pour la religion empêchera sans doute les ennemis de l'ordre d'opposer à son établissement la crainte du renouvellement des scandales qu'occasionna le jansénisme. Pourrait-on redouter, en effet, aujourd'hui, une nouvelle dispute sur la grâce, et le fréquent usage des sacrements?

Mais, dit-on, les particuliers font à leurs directeurs des legs et des dons! Là encore, il faut une autorisation. Eh quoi! Bonaparte, un usurpateur, accorda souvent aux communautés qu'il avait rétablies, aux églises qu'il avait relevées, la faculté d'accepter de

pieux legs, et les Bourbons ne pourraient user de ce noble droit de la couronne! Qui peut blâmer une résolution honorable, pour l'accomplissement de laquelle la volonté du prince et de la loi sont saintement d'accord? Maintenant, quant à l'abus des choses saintes, à la fréquence des héritages par dispositions, nous sommes certainement dans un siècle où l'esprit dominant est trop prévenu contre l'institut pour que l'on puisse redouter des excès dans la propagation des idées religieuses, et, certes, ce n'est que par un grand esprit d'abnégation, par un bien sublime dévouement, que les jésuites peuvent désirer de se mettre de nouveau en contact avec la nation à laquelle ils ont rendu de si éminents services, et qui les a récompensés par une si noire ingratitude.

Mais n'entendons-nous pas chaque jour les organes des divers partis jeter un cri d'alarme? « Les jésuites sont à Montrouge! les jésuites sont à Saint-Acheul! » dit-on de toutes parts. Eh bien, quand ils seraient à Paris, qu'y trouveriez-vous de surprenant? ils seraient à Paris en vertu de vos propres lois, de ces lois qui protégent le calviniste, le juif, l'anabaptiste, le Turc et le Grec. Regardez les jésuites comme une race étrangère, comme une nation à part; mais vous ne pouvez traiter les pères de la gloire française avec plus de rigueur que les Chinois et les Arméniens. Empêcheriez-vous une école de bramines de s'élever à Paris? Vos lois n'appellent-elles pas sur le sol toutes les industries, ne protégent-elles pas toutes les nations, ne respectent-elles pas tous les rites? N'avez-vous pas enfin proclamé la tolérance?...

Que la France cesse donc de se rendre complice de l'exagération de quelques faux esprits; que, dans ce siècle positif, on voie qu'elle sait distinguer la vérité basée sur des faits, de la vague accusation appuyée sur des calomnies et de vils intérêts. C'est sur les actions et les résultats que l'histoire peut seulement asseoir ses jugements impartiaux. Le jour de la vérité est venu, que l'innocence proclamée des jésuites confonde enfin leurs accusateurs!

France! ils ont été tes victimes, mais ils n'ont pas cessé d'être tes enfants, tes sujets; ils espéraient, même au sein de leur adversité, devenir encore tes bienfaiteurs, sinon par leurs travaux, du moins par leurs prières. Oui, lorsque tu leur fermais les routes de l'enseignement, celles de la prédication, celles de toutes les fonc-

tions ecclésiastiques, de tous les emplois civils, tu ne pouvais du moins leur fermer l'entrée des temples, ni l'oreille du Créateur. Ces temples ont été témoins chaque jour des vœux redoublés qu'ils ont faits pour toi; chaque jour, le Créateur les a vus, les bras étendus vers le ciel, intéresser sa puissance à ta félicité; lui demander qu'il couronnât ton front des palmes de la gloire, qu'il fomentât dans le cœur de tes peuples la flamme de l'honneur, qu'il fît luire sur tes contrées le soleil de la foi, qu'il répandît sur tes campagnes le fleuve de l'abondance, qu'il écartât à jamais loin de tes provinces le démon de la révolte, qu'il fît asseoir en tout temps sur les tribunaux de tes juges le génie de la modération et de la justice; sur les siéges de tes pontifes, le génie du zèle et du savoir; sur le trône de tes rois, le génie de la bienfaisance et de l'humanité; qu'il t'envoyât tour à tour l'ange de la paix et l'ange de la victoire; tes succès les ont seuls consolés de leurs revers. Dans l'amertume de leur cœur, ils ont ressenti la joie de ton bonheur, et c'est dans la résignation qu'ils ont attendu en silence des jours plus heureux.

Pour nous, notre tâche est remplie : mû par un esprit de justice, nous avons tracé avec impartialité cette simple histoire. Le triomphe des saines doctrines est la seule récompense que nous nous proposions; si nous avons été assez heureux pour éclaircir quelque point peu connu de nos annales; si, en dévoilant pour la première fois la noble conception de Loyola, nous avons pu faire rendre justice à la plus belle société qui jamais ait été formée, notre but est atteint; maintenant, c'est aux hommes impartiaux, au gouvernement, à la nation tout entière, qu'il appartient d'acquitter une dette sacrée de reconnaissance et d'amour envers la mère de tous les grands hommes qui ont illustré la patrie. La France, accueillant les jésuites avec reconnaissance et respect, ne sera que juste, et, pour prix de sa justice, elle se préparera une moisson nouvelle de gloire; bientôt elle verra s'élever de sublimes génies, et le retour des Bourbons sera marqué dans l'histoire du monde par une époque plus brillante encore que le grand siècle.

Avril 1824.

LETTRES SUR PARIS

A M. F..., A TOURS

26 septembre 1830

En revenant à Paris, j'ai cru, d'après les récits des voyageurs et les articles de journaux, que j'allais trouver les rues, les boulevards à moitié détruits, et les maisons encombrées de blessés; mais rassurez-vous, mon cher ami, la garde royale n'a guère perdu qu'un millier d'hommes, et le peuple de Paris n'a pas huit cents braves à pleurer. La plaie la plus déplorable saigne dans les hôpitaux et dans les hospices improvisés. Ce n'est pas d'Arcole immortel que je plains, ce sont de pauvres blessés qui resteront méconnus peut-être. Ne croyez pas que je veuille rire de l'emphase et des déclamations suscitées par la victoire ; car tout est devenu fort triste depuis quelques jours. Les théâtres retentissent bien d'éloges que le peuple français se donne à lui-même comme toujours; il y a bien des drapeaux tricolores à plus d'une fenêtre; mais les véritables vainqueurs sont, comme dans toutes les batailles, assez maltraités. C'est chose pitoyable que l'accueil à eux fait dans certains ministères : encore un peu, les bureaucrates les appelleraient factieux.

Les rues ont repris leur aspect accoutumé : les cabriolets élégants, les voitures, les fashionables roulent ou courent comme ci-devant; et, sauf quelques arbres de moins, les boulevards sont toujours semblables à eux-mêmes. Les sommes destinées aux

blessés s'encaissent, les blessures se guérissent, et tout s'oublie. Le gouvernement flotte entre le *progrès* et le *statu quo* de la Restauration restaurée. Hier, M. Guizot a parlé des améliorations politiques comme un duelliste des anciens temps aurait parlé du fer chaud que le jugement de Dieu le condamnait à saisir... Savez-vous d'où vient cette pusillanimité du pouvoir? De la gérontocratie que Louis XVIII nous a imposée. Dans les premiers jours, la révolution s'était placée dans toutes les âmes, elle avait échauffé même les consciences les plus courtisanes de l'époque; mais insensiblement elle est tombée dans tous les ventres, dans les pieds, ou remontée dans toutes les têtes. Toutes les ambitions quadragénaires ont retrouvé les infatigables souliers de M. Dupin, ont eu faim comme M. Piet, ont préjugé de leurs moyens comme M. Cottu. Nos députés ont fait curée du pouvoir pour eux ou pour leurs amis. Nous aurons des *trois cents Spartiates* libéraux qui dîneront peut-être chez eux, mais qui demanderont, au nom de la patrie, les lois les plus sévères. Hier, ils se sont courroucés comme une prude quand M. Mauguin a, trop brusquement peut-être, voulu mettre le doigt dans la plaie. Le précédent gouvernement était une femme de mauvaise vie, corrompue et corruptrice, mais avec laquelle on pouvait encore rire; celui-ci prend toute la tournure d'une femme vertueuse, qui fera payer cher son honneur.

Il s'élève en ce moment une puissance que, du reste, chaque pouvoir caresse et flatte, c'est la *garde nationale*. Véritable utopie! A entendre certaines gens, la garde nationale est toute à tout, une force agissante, une force inerte, un levier, un calmant; elle ira sur les frontières; elle restera dans ses foyers; c'est tout l'État, le fond de la langue politique. N'est-il pas déplorable de voir le gouvernement laisser un capitaine de cette garde citoyenne aller fermer, de sa propre autorité, le club des *Amis du peuple!...* Un seul homme, sans mandat et sans qualité, pour un acte aussi important!... Ce petit Bonaparte a fait, dans la soirée d'hier, un petit 18 brumaire pour lequel un commissaire de police ou deux pompes à incendie eussent suffi. Mais vous saurez aussi que le club a voulu donner des gages de sa modération, et *qu'il s'est ajourné indéfiniment!...*

Ma foi, vive la France pour de semblables bouffonneries! Ne trouvez-vous pas quelque chose de plaisant dans cette surabondance d'orateurs, de ministres et d'hommes d'État, qui, en présence des Chambres, des commissions, des trois pouvoirs, de la presse libre, va s'occuper des lois, des principes, des administrations, et nous doter d'un troisième gouvernement? En effet, les anciens ministres prétendent que le *gouvernement occulte* vit encore; nous avons un gouvernement engourdi comme une marmote, tiré d'un côté par des hommes qui veulent suivre le mouvement, et de l'autre par des écrevisses libérales, qui veulent se dorloter dans leurs chaises curules. Puis, enfin, nous sommes à la veille de voir le gouvernement des clubs s'établir. Aussi rien n'est-il plus amusant que d'écouter, par les rues, les apôtres de ces trois partis.

— Nous sommes dans l'anarchie, et vous allez voir la garde nationale tirer sur les mutins!... vous dit à l'oreille et d'un air de triomphe l'homme monarchique. — Il faut consolider!... donner de la force au pouvoir!... La consolidation des intérêts, etc.

Ces phrases annoncent un guizotin.

— Comment voulez-vous marcher ainsi!... s'écrie le clubiste, le mécontent, celui qui court, parce qu'il n'est pas placé. — Il faut *fonder,* il faut asseoir solidement et sur de larges bases les intérêts nouveaux, — briser la pairie; — le cens du député est un non-sens dans le système actuel, — tout est provisoire!... etc.

Vous voyez, mon cher ami, que le système du *Globe* a triomphé, et que notre gouvernement prend la tournure de devenir une trilogie.

Je vous avoue franchement que le défaut de vues et d'unité qui marque le cabinet actuel d'un sceau de niaiserie fait le plus grand tort à nos affaires particulières. Les uns veulent que le gouvernement donne soixante millions au commerce, et les autres prétendent que c'est discréditer l'industrie que de la créditer. Peut-être est-elle dans cet état d'atonie auquel nous arrivons souvent à la fin d'une maladie. Un bon dîner tue les gens en convalescence.

Les uns voient cent mille Prussiens sur la frontière, les autres n'en aperçoivent que vingt-cinq mille. *Le National* y envoyait,

comme à un poste d'honneur, un régiment qui était à monter la garde au Palais-Royal. Les hommes d'État, qui naguère prophétisaient le passé, prétendent lire dans l'avenir, et proclament hardiment un mouvement prochain contre la Chambre, si elle n'est pas dissoute ou prorogée. Mais il y a un petit nombre de bons esprits qui vont plus loin.

— Si, disent-ils, l'on continue à maintenir aux affaires des hommes élevés dans les doctrines de la République, de l'Empire ou de la Restauration, il faut désespérer de notre destinée; car nous retomberons dans l'ornière dont nous sortons.

En effet, M. de Broglie rafistole l'Université de Napoléon, et raccommode le conseil d'État; M. Louis promet cinq à six millions d'économies; les sinécures restent. Bref, aucun de ces petits hommes ne veut toucher à l'arche sainte de notre vieille gouvernementabilité.

N'est-il pas ridicule, mon cher ami, de voir que, dans quelques jours, ces gérontocrates mettront Louis-Philippe entre le dilemne au milieu duquel Charles X passait sa vie : ses amis lui faisaient peur du libéralisme, et les libéraux lui conseillaient de se défier de ses amis. Peut-être, aujourd'hui, nos vieux pantins montrent-ils au roi quelque croquemitaine dans la grande, dans la puissante et noble jeunesse qui, silencieuse, attend le pouvoir ; tandis que les hommes généreux qui la voudraient aux affaires se taisent encore sur le danger dans lequel les vieillards, les doctrinaires, les trembleurs vont jeter la France.

Au milieu de cette lutte mesquine d'intérêts bourgeois, les regards s'arrêtent avec complaisance et bonheur sur la famille royale; elle a prouvé que les espérances de Paul-Louis Courier n'étaient point vaines. La simplicité noble, l'intérieur touchant, l'accès facile de cette cour modeste ont tout à coup contrasté avec les manières orientales de Charles X. Ce sera bientôt comme en Suède : vous frapperez à une porte, un homme vous ouvrira; vous traverserez une galerie, et vous serez introduit, après avoir décliné votre nom, auprès de Louis-Philippe, comme devant Charles-Jean. La vraie puissance est toute simple. Notre roi populaire est, de tous les descendants de Henri IV, celui qui lui ressemble le plus. Louis-Philippe aime à bâtir, il vit en famille, il est

économe, il sort volontiers déguisé, il a fait la guerre, et plus d'une fois ses habits, peut-être, ont été troués au coude comme ceux du Béarnais. Mais, comme nous sommes dans la voie du progrès, il n'a point de maîtresses, et n'est pas joueur. Hélas! quand lui viendra-t-il un Sully?... Tout notre espoir n'est-il que dans le rare bon sens de ce souverain pour qui l'exil a été la plus instructive de toutes les écoles?

Devant les sourdes agitations qui grondent, le rapport de M. Bérenger sur l'acte d'accusation contre les ministres a fait peu de bruit. Ce député, auquel on donne déjà le siége de M. de Coussergues à la Cour de cassation, n'a rien dit qu'on ne sût déjà. Ce discours est comme les trois coups de marteau frappés sur le théâtre avant le lever du rideau. Le drame sera dans la Chambre des pairs.

Je ne vous parlerai pas des promenades que les maréchaux ferrants ont faites dans Paris sans consulter leurs chevaux; ce sont de petites alertes qui prouvent l'utilité de la garde nationale; et, si Paris n'était pas crotté, e croirais que les ouvriers et les gardes nationaux s'entendent comme M. Guizot et M. Benjamin Morel.

Quant aux théâtres, à la littérature, à la poésie, tout cela est mort. La tragédie, le talent et les grandes pensées ont trop couru par les rues pour qu'ils soient aux spectacles, ou dans les livres. La comédie commence à lever la tête. Vous rencontrez des fashionables qui ont reçu des balles dans la veste de leurs domestiques, des gens qui ont suivi M. Dupin partout, beaucoup d'hommes d'État qui ont organisé la révolution, et six cents héros qui sont entrés *le premier* dans le Louvre. C'est comme la plume avec laquelle Napoléon abdiqua, et dont on trouve je ne sais combien de paquets en Angleterre. Aussi, je vous assure que je me considère comme un homme très-courageux d'avouer que je voyageais sur les bords de l'Indre pendant nos glorieuses journées.

Voulez-vous ouïr un drame que j'ai rencontré hier sans souliers et sans habits? Écoutez. Un pauvre employé des Andelys arrive à Paris le 27. Il se bat comme un homme qui n'avait rien à perdre; il fait des barricades, défait des Suisses, porte des blessés et n'emporte rien; mais, aussitôt la victoire proclamée, il pense à ses Andelys, y vole, et marche jour et nuit. Il arrive

dans sa patrie et tente d'y arborer le drapeau tricolore. Mais il était venu deux heures trop tôt. Son chef le destitue, il est conspué, menacé, écrasé. Il tient bon, renverse le drapeau blanc et se voit traîner en prison! Un courrier passe. Alors, il est porté en triomphe, lui, destitué. Son chef, comprenant tout l'avantage que son subordonné vient de prendre, lui garde rancune et le punit d'avoir triomphé!... C'est dans l'ordre. Mon homme retourne à Paris. Il y est depuis cette aventure, sans place, sans argent, sans secours. Les fondateurs du *Garde national* lui donnent quelque argent et lui promettent de l'emploi.

— Mais, lui disent-ils, pourquoi ne demandez-vous pas la place de votre persécuteur?...

— Messieurs, répond-il, je ne suis pas capable de la remplir!... Dans l'Enregistrement, il faut avoir exercé plus longtemps que moi, pour connaître le métier...

Voilà, mon bon ami, un type admirable; car songez que mon homme n'avait pas dîné, et se trouve dans un effroyable dénûment. N'est-il pas vrai que plus haut nous montons dans l'ordre social, plus nous nous sentons abaissés? Ne vous étonnez donc pas que les hommes qui se sentent du talent s'éloignent des affaires, quand ce sont des gens sans portée et sans plans qui les conduisent. Vous devez comprendre alors les refus de plusieurs de nos camarades.

Si j'avais à peindre Paris, mon cher compatriote, je le représenterais sous les traits d'une belle femme qui ne sait pas si elle doit s'asseoir ou rester debout prête à se défendre, et Paris ressemble à la France.

Quant aux Belges!... les opinions sont partagées. Nous avons été presque tous dégoûtés en apprenant que la bourgeoisie trahissait le peuple, et nous sommes, relativement à ce pays, comme un négociant qui attend que son voisin fasse faillite pour avoir ses marchandises à bon compte. L'Europe comprend instinctivement que la Belgique n'est pas assez forte pour se passer d'un protecteur. Or, cette riche et remuante contrée sera tôt ou tard le sujet d'une dispute. Cependant, notre attitude est vraiment assez modeste : elle ressemble à celle d'un officier qui, ayant déjà connu son hôtesse, se fie sur la puissance des souvenirs.

J'espère que j'aurai, dans ma prochaine lettre, à vous annoncer l'émancipation de notre gouvernement, qui aura quitté ses vieux tuteurs, quoique, jusqu'à ce soir, il soit très-certain que le changement de ministère est une fable. Nous prendrons sans doute une allure plus jeune, plus franche et moins triste, parce que la prépondérance des jeunes gens est une des nécessités de l'époque, et que nous devons rejeter les restes de l'Empire et de la Restauration, comme nous avons chassé la branche aînée. Adieu.

II

A M. M..., A TOURS

9 octobre 1830.

Comment! mon cher compatriote, vous avez cru que je voulais me moquer de la garde nationale et soutenir les sociétés populaires?... Renversez cette proposition, et vous serez dans le vrai. Si j'ai trouvé extraordinaire que la garde nationale vînt dissoudre une assemblée illégale, c'est, entre mille raisons, à cause des dangers d'un semblable précédent. Si cette garde devient un pouvoir, et si chaque citoyen se transforme en un petit janissaire constitutionnel, qui donc pourrait, un jour, empêcher cette masse intelligente aujourd'hui, factieuse plus tard, d'aller briser une Chambre?... Il faut que chaque institution ne soit que ce qu'elle doit être : en politique, un rouage ne saurait avoir deux fins sans de graves inconvénients.

Vous me dites que tous nos propriétaires désirent ardemment la consolidation des choses actuelles, quelque défectueuses qu'elles puissent être... Eh bien, cette opinion a triomphé. Elle est celle de tous les bons esprits à Paris, comme dans les départements. Nous sommes convenus de nous laisser guider par des boiteux, plutôt que de risquer à tomber avec des hommes de talent. Au lieu de couler en bronze le monument de notre organisation sociale, nous le ferons pièce à pièce, comme le Louvre, comme tous nos bâtiments.

En ce moment, Paris ne s'occupe que d'une seule question, à

laquelle se rattachent tous les intérêts, toutes les fortunes, même celle de notre nouvelle dynastie : *Aurons-nous la guerre?...* Comme le don de seconde vue a toujours été funeste, vous me permettrez de ne pas vous donner mon opinion. Seulement, je vais tâcher de vous faire une espèce de rapport à la Martignac en vous traduisant les conjectures des deux partis.

Hier, je suis allé passer la soirée dans une maison où tout est à la guerre, même la femme avec son mari. Figurez-vous que, là, vous n'êtes pas à la hauteur des circonstances si vous ne faites pas marcher vingt-cinq mille Prussiens ou quinze mille Belges dans toutes vos phrases. Un homme est suspect s'il ne sait pas saupoudrer ses discours des mots patriotiques créés par les circonstances, comme : *glorieuses journées, roi citoyen, émancipation générale, bien-être des peuples, la force imposante des gardes nationales, etc.* Vous êtes regardé en pitié, si vous ne jugez pas, en deux phrases, la portée des événements qui vont presser l'Europe.

Or, vers minuit, un grand monsieur, sec, vêtu de drap barbeau, et qui me représentait assez bien *feu Roberjot,* ministre plénipotentiaire assassiné à Rastadt, se leva pour dire d'un air grave et en regardant autour de lui avec mystère :

— La guerre est inévitable!...

C'était bien la millième fois que cette phrase sacramentelle avait été prononcée ; mais tout le monde contempla le vieillard et l'écouta comme aux Italiens les dilettantes écoutaient madame Pasta, quand elle apparaissait sur la scène.

— L'Europe, reprit l'ombre de Roberjot après avoir humé une prise de tabac, est conduite par une vieille diplomatie qui fait mouvoir tous les cabinets. Les hommes qui composent ce conseil secret sont, en général, des gens de talent. Ils ont renversé une révolution défendue par Napoléon; et, après quinze ans de lutte, ils sont entrés deux fois en France... Or, ils s'imagineront pouvoir y revenir encore pour y étouffer des principes qu'ils nomment révolutionnaires, et dont, d'après leur système, ils ont raison de craindre la propagation. En ce moment, la question est nettement posée dans tous les esprits. Il s'agit de substituer, dans toute l'Europe, le gouvernement démocratique à la monarchie. Si ce grand changement avait lieu, l'Angleterre perdrait toute son influence sur le

continent. Son intérêt exige impérieusement que la lutte entre les deux principes subsiste longtemps en Europe; car supposez les grandes familles continentales dirigées par des assemblées délibérantes, ces nations ne se feront plus la guerre, tendront à se créer un commerce extérieur ; et, du nord au midi de l'Europe, il s'élèvera un cri unanime pour rétablir ce blocus continental, la pensée la plus immense de Napoléon. Chaque pays, tendant à se suffire à lui-même, secouera le joug des Anglais. Voilà la grande révolution que le puissant génie de Canning prévoyait, et au-devant de laquelle il courait afin de la diriger au profit de son pays, sous une apparence de générosité. Ainsi, du moment que l'Angleterre a un intérêt aussi capital à entraîner l'Europe dans une conflagration générale, un homme de sens ne doit pas douter un moment de la guerre Mais y a-t-il un seul politique auquel la répugnance des rois de l'Europe pour le système constitutionnel soit inconnue? Des journalistes parlent de l'excellent moral des peuples... C'est une grande erreur de croire à la possibilité des révolutions européennes. Les prolétaires ne sont nulle part instruits, et tous les intérêts matériels de la propriété reposent, en Prusse, en Allemagne, en Russie et même en Italie, sur le maintien du principe monarchique. Les diplomates étrangers savent que la haute propriété, en France, partage leurs opinions. Alors, nous devons nous attendre à quelque débat sanglant, dont la Belgique sera, sans doute, le prétexte. En effet, notre ministère ferme les yeux sur les secours que la Prusse donne à la Hollande, parce que nous ne sommes pas encore prêts pour la lutte; mais, que la Belgique triomphe ou succombe, nous interviendrons nécessairement : dans le dernier cas, pour protéger le principe de notre révolution ; et, dans le second, pour régler les rapports commerciaux qui devront exister entre deux États parlant le même langage, ayant les mêmes mœurs, et dont le plus petit ne saurait, sans de graves inconvénients, léser les intérêts du plus grand. D'ailleurs, la Belgique sans protectorat est impossible, et la France en sera toujours la tutrice naturelle. Maintenant, examinons les chances de la France dans cette guerre. Quant à moi, je crois que nous n'avons pas lieu de nous en épouvanter. Ce sera le dernier combat entre les deux principes : il faudra nécessairement que l'un d'eux succombe. L'argent manquera aux puissances alliées;

elles se défieront de leurs populations. L'Italie, l'Espagne et le Portugal sont en dehors de la question ; car aucun de ces pays ne saurait fournir d'argent ou d'hommes à la coalition. La Russie, la Prusse et l'Autriche seraient donc les seules ressources de la politique anglaise! Eh bien, la France peut leur opposer des forces égales aux leurs, et elle trouvera de puissants auxiliaires dans les libéraux d'Italie et de Belgique. Aujourd'hui, la guerre sera une guerre de conviction, faite par des masses. Éclairés par les traits de perfidie dont Napoléon fut quinze ans la victime, nos généraux ne quitteront pas un pays sans en avoir détrôné le souverain en lui imposant une assemblée délibérante; et nous aurons, en peu de jours, la paix, parce que nous sèmerons partout la guerre entre les intérêts... Quant à l'Angleterre, la lutte sur mer sera décisive entre nous... Qu'elle y songe à deux fois !... Nous avons, en France, fait assez de progrès pour trouver un moyen de destruction nouveau qui terminerait rapidement son pouvoir maritime, et qui rendrait la liberté commerciale aux deux mondes. Grâce au sinistre génie de la balistique, nous saurions hasarder à ce terrible jeu des chaloupes contre ses vaisseaux, des armes nouvelles contre de vieilles armes. Notre Napoléon de la mer est, peut-être en ce moment, occupé à méditer dans un profond silence la ruine de cette puissance machiavélique. En abattant l'empereur, elle a donné un fatal exemple dont l'Europe profitera tôt ou tard. Permis à ses journalistes de compter les canons de Woolwich, et d'en effrayer le continent : il y a quelque chose de bouffon à lire les calculs par lesquels ils supputent leurs vaisseaux et tous ceux de l'Europe. Ils oublient que nous pouvons avoir la victoire sans tirer un coup de canon. Est-ce pour leur faible population qu'ils iront chercher les denrées du nouveau monde, quand les nations européennes sauront s'en passer pendant quelques jours comme jadis le fit l'Union?...

Le vieux républicain se tut, et, moi, je quittai le salon de la guerre pour aller au salon de la paix.

Les gens que je trouvai dans la maison pacifique étaient d'honorables propriétaires dont les biens sont situés sur les frontières où la guerre aurait lieu, en cas de guerre; aussi tous avaient-ils des dispositions merveilleusement amicales....

— Nous resterons en paix, disaient-ils, parce que personne n'a intérêt à commencer une lutte qui serait sans prétexte. Tous les fonds de l'Europe tomberaient à l'instant et ruineraient des populations entières... Mais l'Europe a été surprise par une révolution faite en trois jours, et nulle puissance n'est préparée à une aussi violente agression. Le principe de la royauté ayant été maintenu en France, il serait difficile de trouver des prétextes à une coalition. Une dynastie chassée trois fois d'un pays n'y saurait jamais rentrer, même par la puissance des baïonnettes. Aucun souverain ne voudra tenter une expédition au retour de laquelle il trouverait une charte et une assemblée chez lui. Tranquille, l'Angleterre a du crédit; belligérante, elle serait ruinée. Les Russes ne quitteront pas leur pays, en laissant Bernadotte derrière eux; Bernadotte, qui pourrait, par une alliance avec les Turcs, et par un soulèvement en Pologne, mordre ce corps que son immense étendue rend facile à détruire... Non, les questions de diplomatie soulevées par la guerre sont trop nombreuses. Il y aura sans doute un congrès, et la bataille se livrera autour d'un tapis vert entre tous les vieux arbitres de l'Europe.

Telles sont les plus savantes conjectures que j'ai entendu faire; car, pour des lieux communs de politique, vous sentez, mon cher ami, qu'ils abondent. Si j'ai mentionné les espérances du vieux républicain relativement au succès d'une lutte maritime, c'est que ses espérances ne sont pas tout à fait vaines...

Mais laissons ces hautes questions; car j'ai encore une petite pièce et un drame à vous jouer comme dans ma dernière lettre. Vous ne sauriez imaginer un spectacle plus curieux que celui des assemblées saint-simoniennes. Les craintes de Voltaire ne sont plus fondées, et nous avons, depuis quelques jours, une petite religion dont nous pouvons rire. La secte des saint-simonistes a déjà un temple où quelques-uns de leurs prêtres prêchent un comique Évangile : il y a sans doute des gens de talent au sein de cette école; car ce n'est pas une idée ordinaire que de vouloir remplacer le fanatisme des mystères par le fanatisme des pensées; de dire, comme Oven et les méthodistes, que le premier venu peut s'instituer prêtre et catéchiser; enfin, d'essayer à introduire une religion dans la politique; mais, malheureusement, mes

saint-simonistes attaquent les petits écus que vous autres, gens de province, entassez avec tant de joie dans vos escarcelles... Ils veulent mettre tout le matériel social en régie, et nous empêcher de succéder à nos pères décédés. Jusqu'à présent, le fisc ne leur a pas cherché querelle; mais, aujourd'hui, les administrations ont tant de procédés!... Je suis, en vérité, bien fâché qu'ils soient trop ridicules, parce que le plaisir qu'ils nous donnent ne durera pas longtemps. Nous allons, en ce moment, aux saint-simonistes comme autrefois nous allions aux Variétés. Jamais Potier n'a dit ses phrases incompréhensibles avec autant de sang-froid que ces messieurs en mettent à débiter leurs oraisons funèbres sur les droits successifs. Ils ont une dignité et un sang-froid qui donnent un caractère d'originalité à leurs représentations. Le directeur de la troupe est presque aussi habile que M. Poirson; car il paye des gens pour écouter, d'autres pour comprendre. Il a su trouver des femmes qui ont des extases. Leur pape est intronisé; et je crois qu'il doit annoncer, dimanche, que Saint-Simon a été nommé membre de la Sainte-Trinité, en remplacement du Saint-Esprit, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Quant au drame, pour cette fois, mon cher ami, il est moins gai que le dernier.

S'il faut en croire des voyageurs arrivés de Toulon, les préposés du gouvernement auraient ouvert le cercueil du fils de M. de Bourmont, pour y chercher de l'or... Il est tombé dans la cervelle d'un employé que le père avait pu farcir le cadavre de son fils de pierreries ou d'or... On parlait d'un million..., d'un million qui doit peser huit à neuf cents livres... Comment! ces gens-là n'ont pas essayé de savoir ce que pesait le cercueil d'un enfant de la France, jeune homme devant la tombe duquel il ne doit plus y avoir de ressentiment, et auquel nous n'avons plus que des pleurs à donner?... J'ai senti un frisson en écoutant cette horrible histoire. J'avais bien entendu parler de pirates qui, considérant les hommes comme des cassettes, éventraient leurs prisonniers; c'était un crime de forban; mais fouiller les morts!... c'est quelque chose de pis et d'inouï : c'est la violation de toutes les lois divines et humaines. Un employé aller en avant des vers! J'aurais mieux aimé que la France eût perdu un million que d'avoir à déplorer

une si horrible profanation. Ce fanatisme de persécution est d'autant plus ignoble, que je puis vous assurer, d'après des documents positifs, que l'armée d'Afrique sortira pure de toute accusation du tribunal érigé par le général Clausel. Mais vous annoncer une telle nouvelle, c'est froisser bien des opinions reçues!...

Vous savez que je ne sais quel courtisan écrivait à un solliciteur, sous Louis XV : « Quand le roi aura du crédit, je vous en préviendrai... » Eh bien, mon cher ami, Louis-Philippe prend faveur. J'ai entendu des gens pleins de capacité affirmer que notre roi est plus fort que son gouvernement. Il a de hautes pensées d'ordre, il étudie sa position tout autrement que ses devanciers ne le faisaient. Nous espérons avoir en lui un Louis XVIII constitutionnel, plus franc que son prédécesseur, et dont la profonde sagesse saura conduire le pays dans une voie de calme et de tranquillité.

Quatre partis bien distincts entourent ce trône élevé d'hier : ce sont les nationaux, les légitimistes, les radicaux et les carlistes, nommés les *carlins* par quelques journaux. Le parti national est représenté par les *Débats, le Constitutionnel, le Courrier, le National;* mais il se scinde en deux fractions : la secte des *progressistes* représentée par *le Temps* et *le Courrier,* qui veulent renverser la gérontocratie et amener au pouvoir les capacités réclamées par l'état du pays; et les *acculards,* qui essayent de s'accrocher à toutes les vieilles friperies de notre gouvernement. Ceux-là défendent notre habit d'arlequin, et se réunissent pour ajourner toutes les questions. Tous s'accordent néanmoins à soutenir Louis-Philippe, et son élection est un principe qui leur est cher.

Le second parti, celui des *légitimistes,* moins nombreux en hommes, mais plus influent, peut-être, à cause de ses possessions territoriales, dénie la légalité des actes de notre gouvernement. Il regarde Henri V comme le véritable roi de France. Nous sommes dans un état transitoire. Henri V est un gage de sécurité pour le pays. Enfin, à entendre les plus habiles, Henri V ne saurait revenir sans garantir toutes les concessions faites par Louis-Philippe.

A la tête de ce parti est M. le vicomte de Chateaubriand, et la *Gazette* serait l'organe de la masse d'intérêts que les *légitimistes* représentent. Vous pouvez hardiment compter toute la grande propriété dans les rangs de ces hommes consciencieux. Recruté de

tous les mécontents, ayant rassemblé tous les intérêts matériels froissés par la révolution de juillet, ce parti me semble le plus dangereux. Il est gros d'une bataille de Culloden. Il est redoutable à la dynastie actuelle, parce que, dirigé par des gens habiles et fins, il a senti qu'il faut largement reconnaître les principes consacrés par le sang des Parisiens, et qu'il offre, de plus, des garanties séduisantes de paix avec le reste de l'Europe. Les mauvaises mesures prises par le gouvernement actuel, relativement à la diplomatie et au maintien des magistrats, ont laissé à ce parti de nombreux auxiliaires dans l'administration. Là est le nuage qui troublera l'atmosphère.

Je ne vous parle pas des *impérialistes,* qui rêvent leur Napoléon II, ils sont en petit nombre; mais ils représentent des ambitions froissées que l'on n'a pas encore assez ménagées.

Quant aux *radicaux,* ils sont dans la plus grande défaveur, et j'ose vous prédire que les doctrines de *la Révolution,* du *Patriote,* etc., n'auront jamais cours dans un pays aussi éminemment classifié que l'est la France. Il faut savoir reconnaître, en dépit des penseurs qui se laissent croître les cheveux, et qui veulent donner un morceau de pain à tout le monde, que les industriels ne songent à renverser les hautes sommités sociales que pour partager le pouvoir avec elles. La liberté des États-Unis nous ferait horreur au bout de deux ans, et nous la trouverions froide, sans gaieté, sans physionomie. La grande pensée que doivent faire triompher les institutions modernes est celle de contenir la classe pauvre, tout en donnant les moyens, aux capacités qui s'y trouvent, de se produire; mais aussi d'assurer la tranquillité des hautes classes; or, en ce moment, je vois préparer contre elles de très-mauvaises lois.

Quant aux *carlistes,* représentés par *la Quotidienne,* à laquelle l'opposition a rendu quelque nerf et donné une certaine verdeur, ils sont *rari nantes in gurgite vasto.* Ce sont des niais martyrs de leurs opinions. Ils se rattachent nécessairement aux légitimistes.

Vous pouvez comprendre, par ce rapide aperçu, les difficultés que Louis-Philippe rencontrera dans les premières années de son règne. En résumé, son gouvernement doit ouvrir de grands ateliers de travaux sur les lignes où la misère se fait le plus sentir, amener au jour les capitaux cachés, en autorisant les canaux, et

leur donnant des concessions très-avantageuses. Louis-Philippe demeurera, non parce qu'il a su démêler que la question de son existence serait décidée par tous les gens âgés de vingt-cinq à trente ans, qui sont enthousiastes de son gouvernement, mais par un fait qui lui donne une plus grande raison de sécurité. Aujourd'hui, tous les intérêts sont froissés, et, dans cette tourmente, les partis éprouvent la nécessité de se rattacher à lui, pour le moment; s'il est habile, ce moment doit devenir une habitude et faire, d'un an, l'avenir.

III

A M. L..., A ARGENTAN

18 octobre 1830.

J'ai été voir Virginie Déjazet représentant Napoléon. Excellente plaisanterie! Pendant que M. Victor Hugo fait des odes à la Colonne, il y a d'autres hommes qui la dépècent, la taillent, se la partagent et la mettent en pièces de six liards, afin de donner à tout le monde un grand homme en petite monnaie. Napoléon en vaudeville, prostitué par des comédiens de l'Ambigu-Comique, des Variétés, où M. Cazot s'est chargé de nous en offrir les traits, du Vaudeville, du Cirque-Olympique, etc., est tout à fait digne de Napoléon en sucre d'orge, en liqueur, en savon. Cette immense figure est encore trop près de nous pour que, même un homme de génie, le mette à distance, à plus forte raison un vaudevilliste. Mais ces représentations napoléonisées, qui attirent peu de monde, ont prouvé la vérité d'une grande maxime politique. Nous apprenons enfin qu'il faut laisser s'user d'eux-mêmes les hommes et les choses. Le méticuleux système de la Restauration, relativement aux idées dont elle se faisait des croquemitaines, a été jugé en peu de jours. Une extrême liberté de pensée ôte tout danger à la pensée. En huit jours, nous en avons fini avec Napoléon, et, dans huit jours encore, même la révolution de juillet aura passé dans les paravents, dans les estampes, et vous vous moucherez avec la prise de l'hôtel de ville. Il n'y a rien comme un triomphe

pour tuer un homme ou une idée : la persécution est la vie des choses religieuses et politiques. Aussi, que le gouvernement actuel émancipe les théâtres et les auteurs, ils tomberont dans le marasme. La liberté rend tout impossible en littérature. La Révolution n'a pas donné un seul chef-d'œuvre, parce qu'on pouvait tout faire et tout dire, et que les littérateurs ne brillent que par l'attaque ou la résistance. Voltaire et Diderot, Rousseau, Courier livraient des batailles morales.

Ainsi l'époque actuelle, mon cher ami, n'est le temps ni des hommes ni des choses : c'est le siècle aux événements. Les faits ne laissent de place ni à une renommée ni à une idée. La royauté elle-même s'efface au milieu de l'action de tous ces peuples en mouvement.

La royauté est traînée avec une patrouille par *la Silhouette; le Gastronome* l'envoie dîner au cabaret; les journaux l'enrégimentent dans une batterie de la garde nationale, ils la mettent à tout. Elle est sans façon, sans cour, et, chose qui m'effraye, sans barrière. Elle est là toujours en présence du peuple, et voudrait se faire peuple. Elle ne saurait être à la fois en haut et en bas, et alors elle est devenue une haute question de politique. Sera-t-elle ainsi plus grande, plus forte, plus respectée en France que par le passé? J'ai peur que le *Qui t'a fait roi?...* ne soit un mot moderne; et que, dans quelques années, le trône ne soit obligé de recommencer avec les bourgeois la lutte que les premiers rois ont soutenue contre la féodalité, qui les avait mis sur le pavois soldatesque. Le gouvernement d'une nation ne serait alors qu'une roue qui tourne, et à laquelle chaque époque donne la couche de peinture qui lui plaît, — *è semprè benè.*

Ainsi a fait M. Scribe pour *le Dieu et la Bayadère,* opéra-ballet où, à l'aide de quelques guenilles, de deux airs, d'un beau décor, il nous a remis devant les yeux la vieille idée de *la Courtisane amoureuse.* Un dieu vient sur terre pour y chercher une femme dont il soit aimé véritablement, et, après bien des vaines tentatives, il ne la rencontre que parmi les prostituées. A la fin de l'opéra, la bayadère, cette fille des rues dans l'Orient, obtient la canonisation dramatique. C'est toujours la Fontaine, *Manon Lescaut, les Amours des Anges,* etc. J'ai été enchanté qu'un homme d'esprit comme

M. Scribe se soit amusé à nous dire, en langage d'opéra, que nous sommes de grands enfants auxquels les marchands de jouets politiques ou littéraires livrent toujours les mêmes poupées.

Hier, mon cher ami, j'ai trouvé, vers minuit, le Palais-Royal entouré de groupes nombreux criant : *Mort aux anciens ministres !...* Le drame que je vous avais annoncé commence dans les rues. N'est-ce pas effrayant d'entendre des voix vengeresses demandant des têtes aux murs du Palais-Royal ! J'ai pensé au lion de M. Martin, tranquille tant qu'il ne goûtera pas au sang!

La garde nationale passait et repassait, armée, essayant de diviser des attroupements qui se reformaient plus menaçants après son passage. Elle a traversé Paris dans tous les sens. Pourquoi?... Pour savoir si le peuple entier veut la mort des ministres, ou si ce cri n'est poussé que par un petit nombre de patriotes. Alors, que faire?... Si le gouvernement protége les anciens ministres, il est perdu. La force qui l'a élevé le détruira. Si le gouvernement les abandonne à la fureur d'une vengeance populaire, où sera la justice, la dignité? En peu de jours, cette question a pris d'immenses développements. Elle est en ce moment tout le gouvernement; mais aussi elle est un résultat des fautes commises par le ministère.

La vieille Chambre est au-dessous d'une révolution faite sans elle. Je tiens de bonne source qu'aujourd'hui les ministres regrettent amèrement de ne pas avoir dissous ce *parliament-rump*, et de s'être privés des immenses ressources légales et politiques qu'une assemblée nouvelle, armée de pouvoirs nouveaux, leur eût données.

La Cour des pairs est dans une extrême angoisse. Elle est peu nombreuse, et elle sent bien que ses votes seront comptés; mais elle est en présence d'une capitale irritée. Condamnera-t-elle à mort des hommes condamnés par toute la nation? Voilà la question que chacun se fait. Plus longtemps ce grand procès restera pendant, plus les esprits s'aigriront. Pour ceux qui sont habitués à juger les hommes et les choses, ces événements disent à haute voix que les ministres doivent être sacrifiés hardiment. Il n'existe pas de terre, en France, qui ne leur soit meurtrière, et ils n'ont pas d'autre asile que l'échafaud. Si les pairs votent bien

et vite, ils participeront au gouvernement et sauveront leur *hérédité* d'une prochaine destruction.

Mais à quoi peuvent se décider quatre-vingt-seize ou cent vingt pairs qui voient toutes les sommités sociales désertant Paris, leurs collègues, en plus grand nombre qu'eux, se sauvant d'eux, comme de lépreux, car tous les jours quelque calèche emmène une famille du faubourg Saint-Germain? Il est certain que l'aristocratie émigre dans ses terres. Elle met Paris en pénitence. Elle va bouder les Italiens, l'Opéra. Elle espère dépouiller la capitale de sa physionomie. C'est un dépit qui tiendra même contre les agaceries de la cour nouvelle, si la cour en fait, parce que l'aristocratie a résisté à une plus forte puissance, et, quand elle l'a embrassée, ce fut pour lui donner le baiser de Judas.

— Plus de fêtes, si ce n'est les raouts d'or et d'argent de vos stupides banquiers, de vos ministres bourgeois, qui ne savent ni concevoir une fête, ni créer des salons où l'on s'amuse, parce que, fidèle à leur patronne, *la Fortune,* ils vendent ce qu'ils donnent!...

Ainsi a dit le noble faubourg. Et, après avoir jugé qu'il y avait, entre lui et la capitale, incompatibilité d'humeurs, il a divorcé. Je ne comprends pas trop quels plaisirs ces vieilles familles trouveront au fond des provinces. Est-ce une Ligue, est-ce une Fronde?... Peut-être est-ce les deux; car nous avons laissé le clergé tout armé! Pourvu que ce soit quelque chose d'amusant, car nous sommes singulièrement tristes depuis que nous sommes si singulièrement libres.

M. de Talleyrand annonce, dit-on, que l'Angleterre envoie des armes à nos nobles, à nos preux... Si ces gens-là les prennent..., cette fois, ils se suicideront!...

L'Angleterre vend des fusils à la Vendée, elle nous vendra des officiers, des espions, de la poudre, des manifestes, une contre-révolution toute vissée, polie, fabriquée et allant sur des roulettes, si elle le peut. Comme je vous le disais dans ma dernière lettre, ainsi le veut *son intérêt.* C'est le grand mot de la politique anglaise.

Il y a, au fond de toutes nos affaires, une espèce de maladresse qui perce. Je crois que l'aristocratie ne demandait pas mieux que de s'associer à notre révolution, et qu'il y avait moyen de la com-

promettre avec le nouvel ordre de choses; mais, que voulez-vous! nous avons fait une grande révolution, et elle est allée tomber entre les mains de quelques petits hommes. Voilà le secret de toutes nos infortunes.

Les lois présentées sont toutes incomplètes ou appartiennent à des conceptions vicieuses; elles ne se rattachent à aucun plan fixe; elles attaquent plus ou moins des droits acquis. Il semble que le système du ministère soit de n'en point avoir. Tout ce qu'il fait sent le *provisoire,* parce qu'il ne croit peut-être pas en lui-même.

Ainsi, la loi sur les gardes mobiles a consterné les familles. Cette loi est un premier pas vers un système destructeur de toute tranquillité. D'après la Charte, un homme est resté vingt ans sous le coup d'une institution qui pouvait lui demander six années de sa vie. A cette idée se subordonnaient ses plans de fortune, sa profession, son avenir. Après sa libération du service militaire, il pouvait se forger un thème d'existence. Aujourd'hui, la patrie peu scrupuleuse va l'envoyer sur la frontière et lui faire risquer sa vie... Ce n'est rien! mais sa fortune et ses plaisirs : aujourd'hui, c'est trop demander.

Il semble, en vérité, que, depuis le mois de juillet, le gouvernement s'amuse à écrire des variations sur l'air de Boïeldieu : *Ah! quel plaisir d'être soldat!...*

Mais, si vous ne respectez pas les droits de liberté individuelle, acquis aux citoyens, vous ne respecterez pas plus le *trois pour cent,* intérêt financier, et vous marcherez dans la voie des *réquisitions,* du *maximum*, toujours au nom de cette prestigieuse et terrible patrie; et « Tu es un mauvais citoyen!... » remplacera « Vous êtes l'ennemi du roi!... »

Peut-être est-ce cette loi et la loi sur la pénalité de la garde nationale qui ont fait fuir le faubourg Saint-Germain en province?

N'est-il pas ridicule de penser qu'en ce moment, nos ministres font une loi aussi sévère que l'est celle de la *pénalité,* inutilement? En effet, les dispositions de cette législation inquisitoriale, petite, mesquine, semblable à celle des Droits réunis, seront-elles jamais appliquées dans les départements ?... Est-ce dans nos villes, où tous les hommes sont sans cesse en présence et en contact, qu'un boutiquier condamnera sa pratique à la dégradation civique?...

Alors, la loi serait dans l'intérêt de cent mille gardes nationaux de Paris, et contre un millier de réfractaires!... Oh! quelle bouffonnerie qu'un gouvernement!...

Mon cher ami, nous jouons de malheur. Le parti des idées nobles triomphe! nous appelons au pouvoir les hommes libéraux que nous croyons les plus forts! élevés sur le théâtre, ce sont des nains!... Est-ce qu'il y aurait quelque chose de plus grand que le libéralisme en avant?

Il y a toujours un fait constaté : c'est que le libéral de 1819 est aujourd'hui aussi vieux, aussi imbécile, aussi niais, aussi incapable que l'émigré rentrant en 1814. Il en est encore aux idées d'opposition du centre gauche, et il fait des allusions au moment où le *Journal des Ouvriers,* affiché dans les rues, dit les choses et juge les hommes dans le style de Danton.

Un célèbre spéculateur a déjà gagné plusieurs millions à la Bourse. Cette fortune, composée de toutes les infortunes, est un objet d'envie pour bien des gens. L'humanité ne change pas. Un ferblantier vend bien des inscriptions de *Morts pour la patrie* (3 livres 10 sous), pourquoi M. O... ne convertirait-il pas notre misère en billets de banque?...

Au milieu des désastres du commerce, de l'imminence des événements politiques, tout pâlit. Je ne comprends pas comment quelques hommes de bon sens risquent leur amour-propre en faisant des pièces ou des livres. Je ne vois en ce moment qu'une seule chose de vivante dans Paris, c'est la garde nationale! Partout des uniformes bleus, rouges, des pompons, des aigrettes, des schakos, des éperons, des sabres... Partout est écrit le triomphe du général la Fayette.

Je suis, comme vous le savez, son admirateur sincère. Sa vie est une belle vie, c'est plus qu'une vie d'homme, c'est l'histoire de deux pays! Son nom seul raconte quatre révolutions immenses : l'Amérique, 1789, 1815 et 1830. Comme caractère politique, il ne s'est jamais démenti, c'est un homme de simplicité antique. Je l'aime, parce que j'aime mon pays et qu'il en représente les vœux. Je l'aime, parce qu'il est grand et noble, et aussi parce que Washington lui a confié son épée. Mais je n'ai point oublié que j'ai souvent rompu jadis des lances pour mon idole. Il était placé par

l'aristocratie sous le poids d'une accusation grave. Les gens de bonne compagnie le représentaient comme atteint d'une *idée fixe* relativement à la garde nationale. Je pense comme lui : cette admirable institution est la sécurité même du sol ; c'est mieux, elle est le sol tout entier armé pour maintenir l'ordre. Mais cette grande idée, son rêve de quarante ans, n'était-il pas alors l'écueil de sa vie ?

La Fayette, conseillé par des amis sincères, n'aurait-il pas dû ne prêter que l'appui de son nom à nos glorieuses journées, organiser sa garde citoyenne, et n'en passer qu'une revue pour saluer une dernière fois le triomphe de son idée ; puis, patriarche de la Révolution, s'enveloppant de sa gloire, il devait peut-être aller s'ensevelir à la Chambre des pairs, laissant à son fils le soin de continuer ce grand nom à la tribune? N'était-ce pas être immortel dix ans plus tôt?

Maintenant, je tremble qu'un jour, semblable à Necker, ses soldats ne passent devant lui avec indifférence, ne saluant même plus un débris. Il faut savoir, à l'exemple de quelques hommes héroïques, monter à propos dans les cieux. Il n'est pas donné à tous les grands génies d'aller mourir à Sainte-Hélène !...

Mon cher ami, nous sommes dans la plus détestable des situations : nous attendons des événements, nous attendons de bonnes lois, nous attendons une vengeance, nous attendons des plaisirs, nous attendons une Chambre, une cour, un gouvernement, une littérature, une législation, un crédit et des grands hommes... Pardieu! le Panthéon est ouvert et nous sommes tous embarrassés de notre reconnaissance!

Si les départements ne nous envoient pas un petit Pitt, un cardinal de Richelieu de la liberté, ou un quart de Napoléon, je ne sais pas ce que deviendra le ministère en présence d'une masse aussi effroyablement intelligente que l'est la nôtre, hardie à critiquer, inhabile au frein, volontaire, capricieuse et pauvre d'argent.

En politique comme en littérature, nous rencontrons, par les rues, une foule d'hommes qui représentent la somme des progrès sociaux. Nous sommes encombrés des hommes à talent de l'autre siècle ; mais où est celui qui saura porter cette somme au delà de la mesure actuelle?

Une seule chose est bien comprise : cet homme ne sera jamais un homme de quarante ans. Il a vingt-cinq, vingt-deux ans peut-être; il est petit, et ce n'est ni un bavard, ni un globiste, ni un bureaucrate. — Adieu.

IV

A M. LOUIS M..., A CHATELLERAULT

28 octobre 1830.

Je me trouve heureux, mon cher ami, de pouvoir correspondre avec vous, par la voie d'un journal qui, s'adressant à toutes les opinions du pays, n'a besoin d'en flatter aucune pour réussir[1]. Cette feuille est, en quelque sorte, une place publique où l'on peut dire la vérité sans craindre de blesser les auditeurs, parce qu'ils sont habitués à y voir les curiosités littéraires de chaque école, à y entendre la grosse caisse de M. Hugo, en même temps que les castagnettes de Musset.

Nulle autre feuille n'oserait risquer de telles hardiesses. Si j'ai des imitateurs, ils accomplissent, en satellites fidèles, leurs révolutions autour de leur abonné, sans quitter la sphère de ses idées habituelles. Chose étrange! Si quelque vérité politique scintille à l'horizon, elle se transforme en autant de vérités différentes que nous avons de journaux. L'abonné n'est-il pas un prince? il veut être flatté. Il s'agit bien de lui dire ce qui est; il faut deviner sa pensée. Fausse ou vraie, un rédacteur la lui traduit, afin que ce monarque plébéien ait, tous les matins, le plaisir de se croire un homme de génie, en se rencontrant avec l'opinion publique, travestie par les gens d'esprit du *Constitutionnel* ou des *Débats;* et ces derniers attendent avec respect que leurs stupides pachas se plaignent d'étouffer pour leur dire : « Mais, oui..., le temps est un peu lourd! »

Aucun de nos journaux ne voudrait compromettre les intérêts particuliers qu'il représente, en abordant avec franchise certaines

1. *Le Voleur.*

difficultés de notre position actuelle; mais un inconnu qui n'a rien à perdre ou à gagner, peut parler snns crainte. Ainsi ferai-je!

Vous avez sans doute lu dans toutes nos feuilles les deux mots à la mode : *le mouvement — la résistance?...* L'argot politique roule sur ces deux expressions, qui aident merveilleusement les sots à se tirer d'affaire dans une discussion. « Je suis pour la résistance!... » dit trois fois avec un hochement de tête, donne à un homme l'apparence d'un profond politique. C'est l'*Abracadabra* de notre *politiquomancie.* « Nous ne pouvons nous sauver que par le *mouvement!* » est une phrase admirable dans la bouche des jeunes gens. Elle est à la portée de toutes les intelligences; et les femmes, dont l'imagination mobile aime à trotter, ne haïssent pas ce système. Je voudrais connaître le faux monnayeur qui a battu ces deux pièces avec lesquelles nous nous payons en ce moment toutes *les différences* dans nos discussions politiques... Il doit bien rire sous cape.

Que de réflexions naissent avec les événements! Quel phénomène politique produisent les élections? *l'indifférence!* Personne en France ne s'intéresse à leur résultat. Un pressentiment secret nous avertit que ces nouveaux députés quadragénaires vont rendre la Chambre plus lourde, et en accélérer la chute. Une réaction aura lieu nécessairement contre cette assemblée morte avant de naître; condamnée, sans être entendue; jugée sur échantillon. Elle tombera comme un fruit trop mûr.

Mais dans quelle voie entrerons-nous?

Les hommes de haute prévision reconnaissent aujourd'hui les symptômes d'une lutte prochaine entre les départements et Paris. Qui l'emportera?

Ici, les orateurs de salon, les journalistes et tous les ministres en herbe (car il n'y a pas de coterie qui ne soit grosse du grand homme que je vous demandais dans ma dernière lettre), tous, stipulent un gouvernement, tracent une marche, élaborent des plans, comme si Paris était la France. Ils ignorent l'ignorance de nos provinces, qui ne se soucient pas plus de *résister* que de se *mouvoir,* et qui vont tuer le gouvernement avec de *bons choix,* comme un particulier se ruine par de *bons marchés.*

Faire un bon choix, selon vous autres, c'est élire un homme âgé,

entêté comme une mule, habitant depuis longtemps sa ville, et décidé à sacrifier les intérêts des quatre-vingt-cinq départements aux exigences du sien; un homme qui a étudié la politique dans *le Constitutionnel,* et le gouvernement, dans sa famille; par-dessus tout, *homme de probité.* Nous continuerons à prendre le ministère dans la Chambre, et nous aurons, au rebours de don Juan de Belvidéro, héros du conte de *l'Élixir de longue vie* publié par la *Revue de Paris,* un corps vivant surmonté d'une tête de mort. Voilà la France! La voilà telle que vous la ferez! Mais vous savez mieux que nous pourquoi la province n'est rien : n'est-ce pas faute d'institutions municipales? Et elle n'en aura pas, tant que vous nous enverrez le *caput mortuum* de la population. Le gouvernement peut tourner longtemps encore dans ce cercle vicieux; y rester, c'est périr.

Quoi! un peuple tout entier a soif de gouvernement; il demande à sentir la verge du pouvoir, et personne ne veut ou ne peut le gouverner. Il est là, disant : « Prenez ma liberté, je ne vous la vends pas, je vous la donne, à condition de me rendre heureux et tranquille! » Eh bien, ce cahier d'enchère semble trop onéreux à nos hommes d'État.

Depuis dix jours, la France et sa destinée est renvoyée comme un volant, entre des raquettes, de chez M. Laffitte chez M. Casimir Perier; de chez M. Casimir Perier chez M. Guizot. La patrie est comme une courtisane dont on redoute les étreintes. L'un, trop malade pour présider la Chambre des députés, se trouve en bonne santé pour le ministère. L'autre craint de perdre sa popularité. Tous ces gens à haute vue, ces vieillards jeunes et ces jeunes vieillards craignent d'être entraînés ou débordés par le courant des événements. Si l'on ne se hâte pas de proposer à la jeunesse le pouvoir sur soumissions cachetées, un jour, un homme le trouvera sur une borne.

Il semble, à les entendre, que, sans les avocats ou sans les banquiers, l'État serait perdu. Le bavardage des uns et l'agiotage des autres ont passé dans les affaires publiques. Chaque soir, il y a, dans Paris, des hommes en hausse ou en baisse, et d'interminables discussions. La mesquinerie des habitudes bourgeoises de ces grands citoyens sortis d'un comptoir ou d'une étude stigmatise notre gouvernement, et lui imprime un ridicule inouï dans

l'histoire. Ils contrefont le Directoire comme ils ont aidé à contrefaire une usurpation. Élever un trône, sans lui donner de grands pouvoirs, est le contre-sens politique le plus niais. Pepin le Bref, Hugues Capet, Napoléon, n'étaient pas des médiocrités. En 1830, les conditions d'une élection royale exigent peut-être encore plus de puissance qu'aux époques de ces trois règnes magnifiques... Eh bien, je ne veux pas d'autres preuves de l'incapacité du ministère que la manière dont il se laisse rouler dans les escaliers en transigeant de marche en marche, au lieu de sauter bravement par la fenêtre.

Un jugement solennel condamne les *Amis du peuple*. Le roi veut, dit-on, leur faire grâce, pour être conséquent avec le principe en vertu duquel il a signé la délivrance de tous les condamnés politiques. Les ministres accourent; ils représentent au roi le danger d'une telle mansuétude, et je ne sais quel journal est grondé d'avoir annoncé prématurément la clémence royale. Quelques jours après, le premier magistrat de Paris assemble à l'hôtel de ville, pour parlementer avec elle, une société populaire dont il est membre, ainsi que son secrétaire général. Il se met en hostilité ouverte avec le gouvernement, et dit fièrement aux ministres : « Destituez-moi, ou donnez vos démissions!... » La justice, qui s'effaroucherait des assemblées du manége Pellier, prend sans doute la Société *Aide-toi, le ciel t'aidera,* pour une commission : il y a deux esprits dans le gouvernement. *Le Temps* défend le ministère, et *le Courrier,* organe du *mouvement,* justifie M. Odilon Barrot, en accusant son rival d'être vendu à M. Guizot!... Quelle pitié que de voir un journal comme *le Courrier,* criant il y a six mois contre les diffamations de la *Gazette,* et injuriant aujourd'hui le plus honorable de ses confrères!

Je vous en prie, mon cher ami, cherchez vous-même l'épithète qu'il convient de donner à ce gouvernement. Voilà cependant les gens qui prétendent soutenir un trône et gouverner la France! Ils m'ont fait comprendre deux hommes : Louis XVIII et Fouché!... Fouché, qui n'aurait pas laissé au parti des légitimistes plus de deux mois d'existence; Louis XVIII, qui a su mourir sur le trône entre deux haines, en disant à sa nièce : « Prenez garde de retourner à Mittau! »

Le Palais-Royal n'est séparé d'Holyrood que par un bras de mer. Ce détroit est plein du sang de juillet. Une dynastie, je ne sais laquelle, doit s'y rajeunir ou s'y noyer. Louis XVIII et Fouché auraient compris les dernières phrases du discours de M. de Chateaubriand, qui a peut-être lu dans l'avenir : les hommes immortels en sont si voisins!...

Mais qu'attendre de ministres qui mettent tout en question au lieu de tout décider ; qui laissent la vieille diplomatie éteindre le feu mis aux quatre coins de l'Europe, et l'aident à venir, un matin, nous imposer quelque sainte-alliance; qui n'ont ni plans de finances ni plans de gouvernement; qui ne savent ni faire la guerre, ni rester en paix; et qui continuent les tiraillements politiques intérieurs que nous reprochions à la Restauration, débats intestins dont l'Europe a si bien profité? Ils ne dépensent pas notre force et notre argent en couvents, mais en atermoiements avec les hommes et les choses. Un de leurs *faiseurs* a élaboré, séance tenante, trois projets de loi sur les boissons pour arriver au chef-d'œuvre que vous connaissez.

M. Guizot travaille, dit-on, jour et nuit; mais, d'après la nature de ses travaux, je le compare à un négociant qui s'occuperait à balayer ses magasins, au lieu de rester au lit à combiner, comme Ouvrard, des spéculations fructueuses et profondes. Je connais un homme qui court toute la journée à pied pour gagner dix francs ; c'est un homme actif; mais son voisin va en voiture, dort longtemps, et en gagne deux cents. Enfin, tous les livres d'histoire ne nous disent-ils pas qu'Agrippa menait l'empire en restant sur son lit, fainéant en apparence?

Un homme de bon sens peut juger le gouvernement actuel sur un seul fait : son incapacité s'y est peinte d'un seul trait.

En ce moment, il prête trente millions au commerce, de manière à encourager la production au lieu de créer des consommateurs. Aux uns, ils prend des marchandises ; aux autres, des valeurs. Un jour, il sera forcé d'envoyer des livres à ceux qui ne savent pas lire ; du café à ceux qui n'ont pas de pain ; des traites à ceux qui n'ont pas d'argent!... La patrie fait d'excellentes affaires!... Elle spécule. Comment! il ne s'est pas rencontré un homme à la cour, assez ami de son pays, pour conseiller au roi de meubler les Tui-

leries, d'y donner des fêtes somptueuses, d'imprimer au luxe un grand mouvement, et de trouver les moyens de faire dépenser trente millions au luxe, à la nécessité, à la charité, comme on en a dépensé trente en garde nationale? Nous avons su danser pour ceux qui mouraient de froid l'hiver dernier! Nous aurions bien pu danser pour célébrer la convalescence des blessés de juillet : danser pour le départ de l'ancienne dynastie; danser pour l'avénement de la nouvelle; danser à l'hôtel de ville; danser à l'Opéra. Ne trouvez-vous pas, mon cher ami, que nous nous sommes manqué à nous-mêmes? Cependant, il faut tenir compte à M. Guizot d'un généreux effort : pour soutenir la typographie, il fait réimprimer *Mézerai!...* C'est une haute pensée; mais elle serait plus complète s'il y avait joint le *Cours de Littérature* de Laharpe.

Les journaux ont fait des romans sur Lulworth. La nymphe rencontrant M. de Talleyrand dans les escaliers du château ne peut être que la Contemporaine, à laquelle on a reconnu la faculté d'être dans plusieurs boudoirs en même temps. Il est certain que beaucoup de solliciteurs repoussés à Paris ont afflué à Lulworth. M. de Sèze y était, demandant le mortier de M. Séguier, et M. d'Ambray s'y est fait, dit-on, promettre la place de son père. La plupart des solliciteurs ont été renvoyés sans avoir pu présenter à Charles X leurs lettres de change tirées sur son règne futur. L'ex-roi ne souffre pas de conversation, il s'emporte au moindre mot. Cette extrême susceptibilité venait peut-être de l'état de ses affaires. Ce n'est pas sans peine que l'*attorner* et le chancelier l'ont préservé des poursuites de ses créanciers anglais. Quant au dauphin, il est très-heureux des trente mille livres qui lui ont été allouées sur les deux cent trente mille dont se compose le revenu de la famille exilée. La dauphine est admirable de résignation. La secousse a imprimé une rare élévation à son caractère. La duchesse de Berry est devenue *mère;* c'est-à-dire qu'elle croit à la royauté de son fils, et ne veut souscrire à aucune transaction qui puisse en amoindrir les droits. Du reste, il est certain que Charles X ne s'est résigné à jurer la Charte que sur les exhortations du cardinal de Latil. Quelques personnes prétendent que Charles X cause avec trop de supériorité sur les affaires de France pour ne pas le croire soutenu par des hommes de talent. Si je vous donne ces détails,

c'est afin de vous prouver toute mon impartialité. Je n'ai, certes, pas été à Lulworth; mais j'ai vu quelques-uns des solliciteurs désappointés qui se trouvent aujourd'hui assis à terre entre deux monarchies, et ils m'ont permis de publier leurs récits. Si, comme ils le disent, les Bourbons sont plongés dans la misère, je crois qu'il est digne de la France de les secourir. Napoléon ne leur devait rien; mais, quand leur famille est assise sur trois trônes, il est de l'honneur de leurs parents de ne pas laisser ces princes tendre la main. Si l'on veut comparer la somme des dettes des Bourbons déchus à la somme des bienfaits qu'ils ont répandus et des pensions servies par leurs listes civiles, un homme de cœur, mettant à part la question politique, ne serait pas contraire à cette aumône nationale, que je regarderais, moi, comme une grande vengeance. Il y a telle partie de ma lettre qui doit me mettre à l'abri d'encourir les reproches faits à M. de Martignac sur ses lamentations monarchiques.

Quelques personnes prétendent que la *Gazette de France* s'est vendue au gouvernement actuel. Si cela est, il y aurait des hommes au-dessous de sir Hudson Lowe!...

Un médecin de haute espérance, le docteur Menière, vient de publier le livre le plus curieux de tous ceux inspirés par la révolution de juillet. Cet ouvrage est un tableau fidèle de l'Hôtel-Dieu du 26 août au 30 septembre. Tous les blessés sont des hommes du peuple. Cette œuvre offre, en quelque sorte, le calcul exact de ce que coûte, en souffrances physiques et morales, une révolution populaire. Elle est là, tout entière, avec des années de souffrances, et ne tiendra, peut-être, qu'une page dans l'histoire. La douleur est classée en tableaux, elle se résout par des chiffres. Ce grand mouvement finit par des brancards, des potions et bientôt par l'indifférence. Ce livre de talent est la bataille de Paris vue de l'Hôtel-Dieu, ou, mieux que cela, le coup de fusil et ses horribles plaies mis à la portée des gens du monde. Les faits physiologiques les plus bizarres y abondent. N'est-ce pas un grave sujet de méditation que de voir un propriétaire demandant son terme à un ouvrier au moment où Dupuytren l'ampute; plus loin, une jeune fille, oubliant son amant blessé, le trahit et le laisse mourir de douleur? Enfin, j'ai frémi en apprenant que les sensations de bon-

heur, causées par des visites d'apparat royales ou patriotiques, ont pu donner la mort!...

Ce livre est une terrible pièce au procès des ministres..., ce procès dont les difficultés vont croissant et dont un seul des détenus, M. de Peyronnet, comprend toute l'importance.

Adieu; j'espère n'avoir rien oublié, si ce n'est David, le chanteur italien; mais il ressemble tant au ministère, que ce serait double emploi... Vieux avant le temps, sa voix est usée, et il est venu perdre à Paris une grande réputation. Il serait un bon professeur; mais il est ridicule à la scène; il gesticule beaucoup et ne bouge pas.

Encore adieu!

V

A M. D..., A TOURS

8 novembre 1830.

Il serait très-injuste à nous, monsieur, d'accuser en ce moment le nouveau ministère : il n'a encore rien fait. Nous l'avons accepté sans peine et sans plaisir, absolument comme une femme se donne, par lassitude, à un amant importun. Si l'homme de génie arrive, eh bien, la France ne sera que mieux disposée à en subir le joug. Ce ne sera pas la première fois qu'en politique, des hommes auront préparé les circonstances pour un seul homme : ne fut-ce pas ainsi que la République expira sous l'étreinte audacieuse de Napoléon, au 18 brumaire?

Aujourd'hui, la jeunesse française a, dans le ministère, un représentant; mais, par malheur, il a été pris sur les banquettes du Luxembourg... Je m'arrête, et retiens l'opinion que nous nous sommes faite sur M. de Montalivet; car médire de lui, ce serait tirer sur nos troupes : il faudra qu'il commette bien des fautes pour que nous l'abandonnions aux railleries du parterre. Jamais jeune homme n'a eu de plus belles chances de paraître avoir du talent. Si le génie entre pour un dixième dans la composition de sa cervelle, nous triplerons la dose.

En somme, les départements n'ont guère adopté les idées de Paris, car M. de Montalivet ne trouvera pas dans la Chambre élective plus de cinq à six députés jeunes, et rencontrera parmi eux plus de rivalité que de secourable assistance.

Pour compenser l'avarice avec laquelle les départements nous ont mesuré la jeunesse, un homme d'une grande popularité, M. Laffitte, devenu premier ministre, a fait tout à coup d'un jeune écrivain un demi-ministre.

M. Thiers, ancien rédacteur du *Constitutionnel* et du *National,* va sans doute régir les finances. Ce jeune homme d'État a été couvé, a éclos, a grandi, a écrit sous l'influence des salons de M. de Talleyrand; mais nous connaissons beaucoup d'honnêtes personnes qui ont gardé leur vertu, tout en fréquentant des femmes galantes... Je suis, d'ailleurs, convaincu que M. Thiers est encore trop jeune pour faire du ministère une spéculation. Nous avons, dans les premières lignes de son *Histoire de la Révolution,* des phrases éloquentes sur le désintéressement des conventionnels, qui maniaient des millions et dînaient à trente sous par jour; et ces lignes, jadis citées dans *le Constitutionnel,* deviennent aujourd'hui une profession de foi. Si M. Thiers a du talent, nous lui permettrons de rire, sous cape, de nous, comme M. de Talleyrand; mais il lui faut du talent à tout prix; sans quoi, il perdra plus qu'un autre : il s'est fait trop *annoncer,* pour ne pas sombrer, avec son avenir; et j'ose avouer que j'ai confiance en lui : c'est, d'après les ouï-dire, un homme de grande capacité.

Vous ne sauriez croire, monsieur, avec quelle adresse les légitimistes jettent des défiances, sèment des calomnies, et introduisent la désunion parmi les gobe-mouches du parti national. Aussi, n'est-ce pas sans intention que je parle ici de M. Thiers. N'ai-je pas entendu des libéraux, *qui ne veulent pas être dupes,* prétendre que notre conduite envers les constitutionnels espagnols avait un secret motif!

— avez-vous, me disait-on, que certains banquiers de Paris seraient fort embarrassés si les *Cortès* triomphaient?

— Pourquoi?

— Eh bien, ne faudrait-il pas rendre compte de l'emprunt?...

Nous avons beaucoup de gens, en politique, dont l'esprit s'oc-

cupe à forger des ressorts cachés qui n'existent pas, à trouver les causes fictives des événements. Ils dépassent le but, comme ceux qui étendent les bras trop loin pour saisir le bonheur et qui le laissent près d'eux. Ils se croient supérieurs à la masse pour avoir couru en avant des autres et s'en être séparés. Un homme de talent ne va pas ainsi : loin de marcher vite et de s'empresser, il monte sur une élévation pour juger les choses et les siècles.

En ce moment, nous devrions tous songer à déposer nos ambitions, nos idées, nos préventions, nos haines et même nos amitiés, pour aider au gouvernement, pour le corroborer, pour même lui laisser tranquillement prendre une allure, n'importe laquelle. Depuis trois mois, nous nous sommes tous dit à l'oreille : « Les ministres ne sont pas forts, ils ne marchent pas ; nous sommes dans une crise, le commerce est ruiné, etc. »

Ces phrases ont eu d'autant plus de succès, que nous sommes naturellement portés à croire au mal, et qu'il y avait, en France, beaucoup de gens intéressés à propager les idées funestes à notre repos. C'est donc faire acte de citoyen que de soutenir la Chambre, toute vieille qu'elle est, d'admirer les députés parlant toujours du char de l'État, du vaisseau battu par la tempête, du danger d'innover, et même d'absoudre le vieux M. de Lameth, de prendre le rôle de M. de Peyronnet, quand ce dernier déclamait contre la presse. Si votre grand'mère déraisonnait, ne cacheriez-vous pas, par piété filiale, les malheurs de sa vieillesse?

M. Laffitte fût-il le plus niais des hommes d'État, fût-il banquier au conseil, et ministre au comptoir, je suis décidé à le proclamer le bienfaiteur du pays.

— Non, dirais-je à nos détracteurs, il ne s'est pas usé à faire un roi, une révolution, des barricades et des discours ; c'est un homme rassasié de fortune, de gloire, d'ambition, et qui s'est laissé prier longtemps avant de se résoudre à rendre sa patrie heureuse... Si ce n'est pas là de la modestie et du patriotisme, je ne m'y connais pas!

Espérons donc! M. Thiers aura du génie pour M. Laffitte; M. Laffitte aura de la popularité pour M. Thiers; M. de Montalivet prêtera sans intérêts à MM. Laffitte et Thiers toute l'activité de sa jeunesse : M. Mérilhou appuiera, de toute la lourdeur de son élo-

quence, MM. Thiers, Montalivet et Laffitte. Si nous n'avons pas l'homme de génie en un seul volume, nous l'aurons en trois petits in-trente-deux, flanqués d'un in-folio : espèce de réimpression de Necker, moins madame de Staël.

Voilà ce que nos adversaires disent de plus mordant sur les nouveaux venus au pouvoir... Eh bien, des plaisanteries de Figaro peuvent-elles empêcher des hommes vraiment forts de gouverner? En s'appuyant sur les intérêts généraux, un ministre est si puissant!... Jamais il ne fut plus facile d'établir une machine à gouvernement que de nos jours.

Tous les matins, à son réveil, un ministre reçoit, dans vingt journaux différents, les avis de toutes les opinions. La presse intelligente a remplacé la *gueule de bronze* où le sénat de Venise puisait sa sagesse. Jadis, un homme d'État ne se permettait pas d'agir sans avoir soumis ses projets à la discussion sérieuse de ses commis; aujourd'hui, les commis sont les journaux; et les journaux représentent, sous peine de perdre leurs abonnés, les opinions des masses exprimées par des hommes du premier mérite... Quelle est donc la condition difficile à remplir par l'homme qui devient pouvoir? c'est de lire tous les matins un immense rapport et de deviner le meilleur avis. Encore, remarquerez-vous que, possédant les secrets de l'État, le ministre a, sur le journalisme, un immense avantage : il sait quand les journaux se trompent, et les journaux ignorent souvent quand ils ont raison. Il ne faut donc que du bon sens et consulter l'intérêt de son pays pour gouverner. L'homme le plus ordinaire peut devenir, à bon compte, un grand ministre : il suffit d'appliquer *Barême* à la politique... Ainsi, vous voyez, mon cher monsieur, que nous avons de grandes chances pour être très-bien gouvernés d'ici à peu de jours.

Eh! pourquoi tremblerions-nous, et de quoi nous effrayons-nous?... M. de Metternich se débat contre la mort et l'Italie; l'Italie est jeune et il est vieux : la Hollande se débat contre la Belgique, qui s'apprête à venger l'incendie par l'inondation. Ce sont deux nations armées du feu et de l'eau. L'Angleterre est pressée entre une population de mendiants et de fermiers ruinés, entre son aristocratie qui dort et l'Irlande qui se réveille. La Russie est en proie au choléra-morbus, et préoccupée par l'occupation de l'Orient.

L'Espagne n'a pas assez de soldats pour elle, et l'on voulait hier qu'elle jetât quatre-vingt mille soldats au revers des Pyrénées!... Ce serait s'inoculer la liberté.

Les vieilles monarchies européennes ne demandent peut-être pas mieux que de se coaliser contre nous; mais ce serait une si grande folie, qu'il nous est permis d'en rire. Quinze cent mille gardes nationaux préservent le sol, et il nous serait facile d'envoyer cinq cent mille hommes sur nos frontières. Une invasion en France est impossible : nos villes sont toutes pavées!... et nos campagnes seraient sans vivres, pleines de piéges et de guérillas ; car une invasion soulèverait les courages les plus endormis, réchaufferait tous les cœurs. Les uns y verraient du mouvement; les autres, de la poésie; la plupart, de la gloire; ce serait une immense action à laquelle tout le monde voudrait prendre part. Dans l'ardeur du premier moment, nous pourrions dévorer l'Europe. Et après!...

Comme Pyrrhus, nous reviendrions voir danser la Taglioni à l'Opéra, et nous laisser chanter au nez : *Grands guerriers!* rimant avec *lauriers*.

Ainsi, la tâche du maréchal Maison est facile. La paix doit être le vœu de l'Europe, et nous ne voulons rompre notre bonne harmonie avec aucune puissance. Nous avons laissé bombarder Anvers, nous avons laissé battre Mina. Le procureur du roi d'une bicoque cite notre ami Jules Janin à la cour d'assises pour avoir répété les paroles du roi, en demandant des fusils à Saint-Étienne. Nous ne reculerons devant aucun sacrifice pour prouver à l'Europe notre bonhomie : nous lui jetterons à la tête, et nos écrivains, et nos artistes, et nos manufacturiers, pour avoir le droit de rester heureux et tranquilles. Nous avons même fait des efforts pour éviter de perdre un des meilleurs députés de l'Angleterre; mais, que voulez-vous! M. Villemain a succombé, lui et son instruction parlementaire. Il y aura de grandes lacunes dans les discussions de la Chambre; mais, quand on y traitera de la France, nous ne nous en apercevrons peut-être pas.

Que faut-il donc maintenant pour être heureux?... Rien, que de croire en nous. Nos ennemis, c'est vous, c'est moi, peut-être; ce sont tous ceux qui veulent mettre en question de vieux principes

que personne n'attaque; ce sont les avocats qui veulent de la renommée et du pouvoir. Est-ce que chacun peut être illustre et ministre? Le jour où nous nous résignerons tous à n'être que des grands hommes méconnus et des hommes ordinaires très-remarquables, la France sera sauvée. Encore quelques mois, et le commerce aura pansé toutes ses plaies. Chaque maison, ayant assemblé ses créanciers, parlementé avec des capitalistes, se sera restaurée. Ce qu'on appelle la crise actuelle, n'aura été qu'un impôt indirect levé par celui qui n'a rien sur celui qui possédait. Les affaires d'argent s'arrangent toujours bien vite.

Mais, si le nouveau ministère ne se contente pas de diminuer de moitié le cens de l'éligibilité et change les conditions actuelles de l'électorat..., s'il ne se hâte pas de donner une bonne loi sur les boissons, et de présenter un budget sagement réduit, afin de congédier la Chambre et d'attendre l'effet d'une longue vacance pendant laquelle il exercera le pouvoir..., oh! alors, nous pouvons entrer dans l'agonie, et enterrer deux ou trois ministères, une monarchie, notre crédit et nos plaisirs.

Je ne vous dirai rien des horreurs de la Belgique, parce que nous en faisons des caricatures, et que nous en parlons entre deux parties d'écarté, comme d'une scène de mélodrame.

M. Girod (de l'Ain), notre député, s'est démis de la préfecture de police. — Il y a dans son fait un désintéressement rare : il sera, dit-on, président de la Chambre.

La Cour royale s'est déclarée incompétente dans l'affaire de M. de Kergorlay. C'est un incident bien grave; mais nous ne vivons que de monstruosités politiques. M. Odilon Barrot a détruit un ministère, ses principes en ont composé un autre, et il n'en fait pas partie. Le roi d'Angleterre prononce des discours hostiles pour donner à son ministère le plaisir de les démentir : de sorte qu'à tout événement l'Angletere se sera loyalement prononcée, soit par la bouche de son roi, soit par celle du Parlement. Nous allons reconnaître dom Miguel, et les rentes baissent. La Saint-Charles s'est célébrée à huis clos, s'est pétardée sans bruit, et les gens qui avaient défendu la monarchie au mois de juillet ont été conséquents avec eux-mêmes au 4 novembre. Encore quelques jours, nous serons si blasés sur les événements, que nous nous résigne-

rons à reprendre notre tranquillité, à vivre en famille, à être égaux, à nous passer de l'aristocratie du faubourg Saint-Germain, parce que nous en avons une tout aussi ridicule, plus amusante peut-être; et, comme elle a le pouvoir, elle se fâchera sans doute; nous rirons bien. — Adieu, monsieur.

VI

A M..., AUTEUR DES *LETTRES SUR PARIS*

Chinon, 15 novembre 1830.

Monsieur, j'ai lu fort attentivement les cinq lettres que vous vous êtes donné la peine de nous écrire, à nous autres, gens de province qui nous soucions peu de politique.

Il paraîtrait, à vous entendre, qu'en ce moment il y a, dans la capitale, des messieurs nommés Mauguin, Mérilhou, Laffitte, Odilon Barrot, Thiers, Guizot et autres, qui sont pour quelque chose dans le gouvernement; mais vous avez oublié que ces messieurs et tout ce dont vous nous entretenez ne nous importent guère.

Quant aux gens..., nous ne les connaissons pas plus que M. Girod (de l'Ain), notre député, qui aurait bien pu se faire élire dans l'Ain, puisqu'il est de l'Ain. J'avoue, cependant, que nous avons beaucoup entendu parler de M. Laffitte, dont le nom est écrit sur toutes les diligences, ainsi que celui de M. Caillard, et nous avons compris qu'il pouvait rendre des services au gouvernement, puisqu'il est utile aux particuliers; mais, en général, je suis bien aise de vous apprendre, tant en mon nom qu'en celui de plusieurs habitants de Chinon, que nous sommes tout à fait étrangers aux choses dont vous traitez.

Nous sommes obligés de surveiller nos labours, nos semailles, nos plantations, et, quand il n'y aurait pas de sous-préfet à Chinon; quand ce serait M. de Robespierre qui serait ministre à la place de M. de la Fayette, nous nous occuperions, sans nous casser la tête des noms de ceux qui nous gouvernent, à semer, à planter, à récolter et à labourer.

Ainsi, vous voyez, monsieur, que tous les gens qui travaillent à

la terre n'ont pas le temps de politiquer. Ils préfèrent une histoire amusante à tous les raisonnements possibles, tant beaux soient-ils. Nous avons à Tours deux ou trois avocats qui nous épargnent la peine de faire les élections, et qui s'occupent pour nous des affaires du gouvernement. S'il échappe une erreur à M. le préfet, ils déblatèrent contre, et nous sommes contents.

J'imagine que tous les arrondissements de France sont comme celui de Chinon ; et alors, je ne vois pas pourquoi vous vous effarouchez tant de la France.

Quand nous avons vu sur notre clocher un drapeau tricolore à la place du drapeau blanc, nous nous sommes dit : « Ça va bien aller à cette heure !... » Mais nous nous étions trompés ; car le sous-préfet et les nouveaux employés du gouvernement nous ont invités à payer les impôts dans la même proportion que ci-devant.

Or, pour nous, monsieur le rédacteur, les impôts sont, si je puis me permettre cette expression, le thermomètre de notre bien-être. Du moment que nos enfants seront toujours pris pour le service militaire, et nos écus pour le Trésor ; que le dimanche appartient toujours à Dieu, nous ne voyons rien de changé au gouvernement. Ceux qui sont aux champs ne se sont jamais aperçus des révolutions que par les avis du percepteur, et l'enseigne du débitant de tabac... C'est tantôt Pierre ou Paul qui nous demande l'argent, ou qui nous vend le tabac ; mais on nous le vend de plus en plus cher... Que Charles X ou Louis-Philippe règne, on nous glisse toujours trois ou quatre cigares défectueux sur la douzaine.

Qu'est-ce que cela nous fait, à nous autres, monsieur, que vous ne dansiez pas à Paris, que vous n'ayez point de livres nouveaux, que vous ne consommiez rien, comme vous dites? Il faudra bien continuer à manger, à boire, à se vêtir et à se coucher. Or, nos moutons, nos bœufs et nos cochons continueront d'aller à Paris.

Vous vous plaignez de ce que les seigneurs n'habitent plus le faubourg Saint-Germain et n'aillent plus aux spectacles... Mais, monsieur, nous aimons bien mieux les voir dans leurs terres, parce qu'au moins ils feront travailler, peu ou prou, aux chemins, à leurs fermes, répareront leurs moulins ou leurs châteaux. Ils se promèneront dans la campagne, et, si chiches qu'ils puissent être, nos paysans attraperont toujours d'eux quelques vêtements pour

l'hiver... Ajoutez à cela qu'ils consomment, puisque consommer il y a, de la viande, du pain, des denrées et bien des choses...

Enfin, ils s'ennuieront peut-être, monsieur, et ils feront venir de Paris des coiffes pour leurs dames, des fanfreluches, des habits, un tas d'affaires, ce qui nécessitera beaucoup d'allées et de venues, par conséquent de salaires.

Vous parlez beaucoup du commerce qui est ruiné... C'est juste. Mais j'ai l'honneur de vous affirmer, mon cher monsieur, que voici, vienne la Saint-Sylvestre, près de quarante ans que j'entends dire à ces gens-là: « Le commerce ne va pas!... nous ne faisons rien!... » Et j'ai pris l'habitude de ne point les croire.

A nos foires, il y a dix ans, j'achetais pour quarante-cinq sous les trois rouleaux d'eau de Cologne que ma femme consomme de la foire d'août à celle de mai; et, maintenant, les spéculateurs nous les apportent eux-mêmes, et je ne paye plus les trois rouleaux que trente sous; encore donne-t-on un passe-lacet, des épingles et un almanach, par-dessus le marché. La même diminution a eu lieu dans les calicots, dans les dentelles, dans l'épicerie, enfin sur toutes choses... Alors, je ne saurais plaindre le commerce. Il faut le laisser aller son train. C'est l'agriculture, monsieur, qu'il s'agirait d'encourager... L'industrie, elle, peut se rendre en Amérique, dans les Indes, au Pérou, à Calcutta; mais nous autres, nous restons là... Nous produisons toujours les mêmes denrées, et il n'y a pas à dire, nous ne pouvons pas appliquer à la culture d'autres machines que celles en usage...

La seule chose qui nous ait fait plaisir, ç'a été d'apprendre que l'on ne guillotinerait plus, parce que notre arrondissement a été souvent la victime de cet abus.

J'ai l'honneur, etc.

F... M..., *agriculteur*.

AU MÊME

Vitré, 11 novembre 1830.

Monsieur, je vous écris au nom de la Société littéraire, d'horticulture, des sciences et arts, créée dans notre ville, et autorisée par un arrêté de M. le préfet, en date du 11 août 1809. Vos lettres

nous auraient fait beaucoup plus de plaisir, monsieur, si nous savions exactement à quelle opinion vous appartenez. Nous n'aimons pas les métis en politique. Si vous êtes libéral, pourquoi toutes vos lettres contiennent-elles des attaques contre les choses nouvelles? Vous avez parlé de la lourdeur de M. Mérilhou... Est-ce que vous auriez oublié les services rendus par ce grand citoyen, aussi estimable avocat qu'honorable ministre, dans les causes qu'il a plaidées devant les tribunaux?... Et n'est-il pas naturel de voir arriver à la tête du gouvernement des gens doués du bel art de la parole? Connu à l'étranger par son talent, et cher à tous les libéraux de France, M. Mérilhou, ami de M. Dupont (de l'Eure), est convenablement placé au poste qu'il occupe. Il plaidera à la tribune comme il a plaidé à la Cour royale pour tous les principes généreux, et il y aura de l'écho dans tous les cœurs pour son éloquente voix..., pour sa voix courageuse. Vous seriez justement rangé parmi les éternels ennemis de la cause nationale, monsieur, si vous ne trouviez pas la France heureuse d'être gouvernée par MM. Laffitte, Mérilhou et Thiers, etc. Le journalisme ternirait sa gloire le jour où il attaquerait les élus du peuple. Les vils suppôts de l'ancien gouvernement parjure avaient tort de persécuter la presse libérale; mais nous approuverions tous le gouvernement actuel s'il sévissait contre les journaux qui l'attaquent. Pour que le gouvernement soit fort, il faut qu'il se fasse respecter.

Agréez, etc.

E. S.

AU MÊME

Nîmes, 15 novembre 1830.

Monsieur, nous applaudissons aux vues impartiales qui distinguent vos lettres; mais nous désirerions y trouver des intentions plus prononcées contre les bourgeois assez audacieux pour vouloir diriger la France, quand MM. de Peyronnet, de Villèle et autres hommes d'État ont échoué dans leurs projets pour son bonheur. Faites sentir aux gens obscurs et sans talent l'aiguillon de la presse! Ils ont si bien tourmenté les précédentes administrations!... Croient-ils donc qu'il soit si facile de gouverner?... Selon eux, le

régime constitutionnel consacre une lutte perpétuelle entre les opinions... Eh bien, qu'ils essayent de dominer cette bourrasque perpétuelle!... Nous serons enchantés de les voir un jour maîtres du gouvernail.

S'il faut vous croire, monsieur, Paris ressemble à une caserne. Il est triste, sans plaisirs, sans littérature, sans argent, sans nouveautés, sans spectacles. Vos ministres n'ont su amener ni une girafe, ni des Osages? Pauvres gens!... Ils n'entendent pas le gouvernement. Vous n'avez plus à crier contre la congrégation, contre l'imbécillité de M. de Polignac, contre les trois cents, contre les truffes, contre la noblesse. Encore quelques jours..., et vous vous ennuirez à périr, ou, comme dans la Révolution, vous vous attaquerez les uns les autres... Vous avez à créer un système de domination qui ne fasse sentir le pouvoir à personne et qui rende la France grande et heureuse... Essayez!... Nous vous avons laissé le champ libre... Dans quinze ans, il y aura une conclusion.

Mis C...

AU MÊME

Orléans, 17 novembre 1830.

Il est facile de voir, monsieur, que vous appartenez au parti du mouvement, mais que vous désirez voir à la tête des affaires un homme capable de diriger la révolution de 1830. C'est un vœu national, monsieur. Nous souhaitons, comme vous, un grand ministre, un génie qui sache favoriser l'essor du commerce, et imprimer une sorte de vivacité à la consommation. Nous avons lu avec plaisir l'éloge que vous avez fait de M. Thiers, et nous espérons en lui. La loi sur le nouveau mode d'assiette des contributions est évidemment son ouvrage, et c'est une des meilleures idées que l'on ait eues en finance...

(Nous n'acceptons ni les éloges ni les critiques contenues dans ces diverses lettres. Nous les avons publiées pour donner une preuve de notre impartialité, nous bornant toutefois, par convenance, à ne donner que l'initiale des noms.)

A MADAME C..., A TOURS

Paris, 18 novembre 1830.

Soyez bien tranquille, madame, le 28 juillet 1830 ne sera pas le lendemain de 1789. Aujourd'hui, l'effervescence de toutes les ambitions commence à se calmer, et la situation des deux partis créés au sein du libéralisme s'est nettement dessinée. La question politique est devenue une question d'hommes.

Le système du mouvement est représenté par MM. Odilon Barrot, Mauguin, Dupont (de l'Eure), Mérilhou et la Fayette, que les antécédents de sa vie politique condamnent à suivre cette ligne. Le système que je nommerais volontiers le système de *stabilité* a pour organe M. Laffitte et les hommes les plus éclairés de la Chambre.

Malgré la dissidence que ces deux opinions ont fait naître dans le cabinet, le triomphe des stationnaires me paraît assuré. Les idées transactionnelles de ces derniers plaisent à quatre-vingt-cinq départements ; or, si vif que soit le désir des gens supérieurs de lancer la France dans une voie de progrès en politique, il est évident que, jusqu'au moment où un homme pourra imposer sa doctrine au pays, les errements ordinaires de la science politique ordonnent d'obéir à la pensée du plus grand nombre.

Un changement vient d'avoir lieu dans le cabinet, mais il ne décide rien. Le maintien du maréchal Maison à Vienne est au moins une faute. M. Maison ne plaira pas au cabinet autrichien ; et, chose plus importante, il n'est ni assez habile, ni assez instruit pour lutter avec M. de Metternich. Quand Napoléon avait sous les armes huit cent mille hommes, et qu'il était victorieux, le choix d'un ambassadeur pouvait être facile. Il ne fallait pas grande science pour dicter des conditions. Aujourd'hui, ou la France est en état d'imiter Napoléon, ou elle reconnaît la nécessité de parlementer avec la vieille diplomatie européenne, et alors, elle doit obéir aux habitudes des cabinets. Autrement, elle risquerait de se trouver en dehors des intrigues, dont, en tout cas, un gouvernement ne saurait se dispenser de connaître les ressorts. La nomination de M. de Talleyrand, sous ce rapport, était excellente.

On prétend qu'en arrivant à Londres, notre ambassadeur a dit un bon mot, selon son habitude. Faux ou vrai, le voici :

La personne qui se trouvait près de lui, lui fit observer que le peuple de Londres vantait en ce moment son air franc, cordial et ouvert.

— C'est probablement, répondit-il, *le mal de mer* qui m'a donné cet air-là.

La nomination du maréchal Soult au ministère de la guerre ne sera pas, dit-on, bien accueillie par l'armée. Je pense que le maréchal, n'ayant plus de pairie à désirer, aura peut-être l'envie d'illustrer la fin de sa carrière par une administration patriotique. Je ne lui vois pas ici de couronne, comme en Portugal, qui puisse le tenter.

M. d'Argout succède à M. Sébastiani, à la marine. Louis XV prétendait qu'il commençait par faire mariner tous ses ministres afin de les empêcher de se corrompre, il paraît que, dans le régime constitutionnel, nous pensons comme Louis XV. — M. d'Argout n'a pas d'antécédents, c'est un bonheur dont nous le félicitons.

Si M. Laffitte a le courage de se séparer de MM. Mérilhou et Dupont (de l'Eure), et qu'il fasse de bons choix, qu'il prenne ses successeurs parmi des hommes aussi inconnus que M. d'Argout et qui aient du talent, nous aurons peut-être un gouvernement.

Je ne vois rien de plus intempestif et de plus mal digéré que la proposition de ce député qui veut réduire les traitements, c'est-à-dire la consommation et créer des malheurs, là où il n'y a encore que de la gêne. — Voyez-vous les magistrats, les ponts et chaussées, les pauvres employés du Trésor, tous si faiblement rétribués et soumis à des retenues, accablés par cette désastreuse motion qui n'aurait dû porter que sur les gros traitements ?... Oh! Chambre maladroite !...

A Paris, nous n'avons en ce moment ni réunions, ni nouveautés, ni spectacles, tout est mort, ou, mieux que cela, tout est pauvre comme les discussions de la Chambre, où l'on s'occupe à délibérer sur M. Lameth, sur les commissaires de la Cour des pairs, etc., au lieu de proposer et d'adopter un budget, afin de laisser au gouvernement un champ libre !

Agréez, madame, l'expression de mon respect.

VII

A M..., A ORLÉANS

29 novembre 1830.

Le premier peut-être, mon cher ami, j'ai parlé de guerre dans ma deuxième lettre, et, aujourd'hui, mes prévisions se réalisent; car, aujourd'hui, nous ne disons plus: « Aurons-nous la guerre? » mais, « Nous avons la guerre! » La Belgique, menacée par l'empereur de Russie et par M. de Metternich, a fièrement passé à l'ordre du jour sur la requête diplomatique présentée par M. Van de Veyer et a exclu les Nassau. Nécessairement, cette contrée se jettera dans les bras de la France, en réclamant son secours, et se donnera sans doute pour prix de la longue lutte qui va commencer.

Maintenant, j'avoue que les circonstances dans lesquelles la France est placée sont de la plus haute gravité.

Il est heureux pour nous que Soult soit ministre de la guerre, car il faut bien reconnaître que, de tous les survivants de la grande guerre de vingt-cinq ans, c'est l'organisation la plus forte, la tête la plus puissante. Il y a je ne sais quelle jeune audace à proclamer, l'exemple de Napoléon, que, si la France doit avoir la guerre, elle aura l'avantage en attaquant ses ennemis.

Il existe deux manières de parler de l'avenir. Quelques prophètes essayent de rencontrer juste en parlant beaucoup : les journaux sont de ce nombre.

D'autres, comme M. de Chateaubriand, écrivent cinq ans avant l'événement : « Nous nous mettrons aux fenêtres pour voir passer la monarchie comme nous avons vu passer l'Empire... » Ceux-là sont simplement des hommes habitués à voir quelles sont les véritables conséquences d'un principe, à les développer par avance, à en chercher les résultats et à les dire avec franchise. — Ils savent qu'un principe, une fois jeté dans le monde moral et politique, est comme un être qui croît, grandit et arrive à sa puberté, à sa virilité, à sa décrépitude. Or, dans les circonstances où nous sommes, je crois que c'est faire œuvre de citoyen que d'exposer sans détour,

non pas les chances favorables qui se présenteront, mais nos moyens d'action.

Cette guerre est-elle nationale?

Notre pays est malheureusement partagé entre deux opinions bien distinctes, dont l'une n'est pas disposée à regarder l'intervention de la Russie comme un événement déplorable.

Cette guerre est donc une question de vie et de mort entre deux principes, même chez nous.

Ce fait, bien connu, n'obligera-t-il pas le gouvernement à prendre des mesures vigoureuses pour maintenir la paix dans le pays?...

N'aurons-nous pas des emprunts à faire pour subvenir aux dépenses?... A quel taux l'emprunt aura-t-il lieu? Et, s'il ne peut avoir lieu qu'à des conditions ruineuses, par quelles taxes remplacera-t-on les ressources?

Quelle sera la force morale qui conduira la jeunesse française aux frontières?...

Où est le moteur de cette grande entreprise, qui demande et des mesures énergiques et d'immenses organisations, comme en 1793? où est l'enthousiasme?

Je vois deux hommes : Soult et Laffitte. L'un représente la capacité militaire, et l'autre la capacité financière. Nous croyons tous en ces deux hommes, et nous nous y rattacherons tous avec force; mais où sont, dans le ministère, les noms qui nous promettent sécurité pour la conduite de ces affaires? où sont les hommes d'État? M. Dupont (de l'Eure) est un bon citoyen, un ministre probe; M. Mérilhou est un avocat qui ne plaidait pas mal; M. de Montalivet est un jeune homme que nous nous empressions d'adopter comme un drapeau, mais nous ne savions pas qu'il ferait aussi mal en si peu de temps; M. Sébastiani n'inspire pas grande confiance au pays, ni aux puissances qui pourraient nous être amies. D'un autre côté, la Chambre, pleine de capacités individuelles, n'a point de caractère comme ensemble; les trois journées ont vieilli de cent ans la vieille opposition de 1829...

Permettez-moi de vous dire, en passant, qu'il y a eu singulièrement de courage, — de courage civil — chez M. Dupin, pour crier à la Chambre, qui avait rejeté par assis et levé tous les articles

d'une loi par elle adoptée en détail : « Vous n'éviterez la déconsidération dont on vous menace qu'en persévérant avec fermeté dans ce que vous avez *une fois* consciencieusement résolu!... »

Ainsi, nous commencerons la guerre, ayant une assemblée un peu au-dessous des événements, et avec un ministère que je ne crains pas de qualifier — deux hommes et M. Thiers, sous-secrétaire, exceptés, — le plus faible de tous ceux qui nous ont été imposés depuis quinze ans. Aucune de ces puissances n'a su voir que le gouvernement devait se consolider par les mêmes moyens qui l'avaient créé : le journalisme, la jeunesse et le complet triomphe des idées libérales. Si l'organisme actuel marche, c'est par une merveilleuse puissance : *la bonne volonté* de quelques citoyens; car les gardes nationales se sont instituées dans le pouvoir, c'est un gage de sécurité pour l'avenir.

Mais il y a loin de là à Carnot, à l'énergie de la Convention et à l'élan patriotique de 1792...

Nous avons une jeunesse ardente, qui ne demande pas mieux que de mordre l'Europe; mais croit-on que nous soyons les seuls qui aient un excès de population? et les souverains ont-ils moins d'intelligence que la nation française? L'Autriche a déjà garni le Piémont de soldats et de canons, de manière à rejeter le théâtre de la guerre en France, et à nous interdire l'invasion de l'Italie... La Prusse a hérissé ses places fortes de canons et de fortifications redoutables. Il faut un bien large torrent pour renverser de telles digues, et un patriotisme bien incandescent.

Tranchons le mot!... Il s'agit en ce moment d'une immense entreprise; nous marcherons à la conquête de l'Europe, ou ses rois nous enchaîneront à jamais. Pour la seconde fois, la France, missionnaire de gloire et de liberté, se chargera d'émanciper les peuples. N'est-ce pas le rôle le plus sublime, le plus poétique qu'une nation puisse jouer?... n'est-ce pas redevenir la première nation du monde?... Devenu consul, Bonaparte a fait mentir la Révolution à elle-même : l'homme qui, en 1798, l'avait si bien comprise en créant la république Cisalpine, en 1800, y voyait un royaume; aussi devait-il tomber le jour où, ne représentant plus tout un peuple et ses doctrines, il n'était plus qu'*un* grand homme!

Mais, aujourd'hui, toutes les baïonnettes françaises reluiront

d'intelligence et de civilisation. Elles n'iront plus de capitale en capitale pour y planter des rois, mais des drapeaux... Une seconde fois, le monde et la postérité nous verront les apôtres du nouvel Évangile politique qui doit changer les destinées du monde, les prédicateurs armés de ce christianisme auquel nous devons déjà la prospérité de l'Amérique et le bien-être d'un plus grand nombre d'hommes. La science et les arts se réfugieront encore un moment dans leur sanctuaire, mais pour reparaître plus brillants à travers les joies et les concerts du triomphe.

Il s'agit en deux mots du partage de la Russie, ou de celui de la France. Napoléon avait bien compris la question, et 1831 sera le commentaire de 1813. Il faut éclairer le Nord pour ne pas lui laisser conquérir le Midi à la plus profonde obscurité. La grande figure de la barbarie, Rostopchine, ce *Caliban* de Moscou! a fait jadis reculer la civilisation par un épouvantable incendie. Mais l'invasion de la France nous a permis de préparer les succès de la lutte actuelle... Ivre de vin de Champagne, la Russie a chanté quelques refrains constitutionnels... Alors, s'ils ont des amis en France, les souverains ont des ennemis chez eux...

Grâce aux incertitudes du ministère Guizot et aux oscillations de septembre, nous aurons sacrifié assez longtemps à la paix de l'Europe pour que nous ne soyons pas taxés d'ambition, de fougue ou de prosélytisme. Cependant, j'espère, pour l'honneur de la France, que pas un des hommes qui pensent à ses destinées n'a douté de la portée des événements de juillet. Les pavés de Paris devaient être lancés jusqu'au Rhin.

En ce moment, il n'y a plus d'hommes, de questions, de coteries, à Paris : tout y pâlit devant un fait, devant une seule pensée. Elle a envahi jusqu'à des esprits de femme.

Il y a des mères qui demandent avec une inquiète sollicitude si tout est bien préparé pour cette grande lutte. Chaque salon fait un plan de campagne, récapitule nos affûts et compte nos canons. Le procureur du roi continuera-t-il à poursuivre les gens qui ont parlé de fabriquer des fusils, aujourd'hui que chacun frémit de savoir qu'il n'y en a pas assez?...

Est-ce bien le moment de discuter des lois sur l'affichage? Est-ce prudent à nous de laisser une nation entière derrière soi, en ne

stipulant que pour quatre-vingt mille électeurs? Doit-on accabler les journaux, à l'heure où leur puissante voix aura une magique influence sur les courages, à l'heure du péril! à l'heure où ils peuvent nous sauver des dangers d'une Convention, en suppléant à la voix et à la terreur de Danton par une voix plus douce, et en s'adressant aux convictions, aux intelligences, aux consciences?... La presse ne devrait-elle pas être protégée comme une force publique, comme le plus grand moyen d'action que la France possède aujourd'hui?...

Était-ce bien aussi le moment de donner la parole à M. de Kergorlay?... de lui laisser prononcer un manifeste?... un manifeste éloquent, disons-le, et dans lequel il y a un mot qui pourrait retentir sur tous les trônes! un mot qui est un crime!... Était-ce prudent à M. Persil de crier à la Cour des pairs : *Guerre à mort!...* quand rien dans le gouvernement ne justifie ce cri?... N'y a-t-il pas de la pusillanimité à ne pas savoir sortir promptement du procès des ministres?... Si la Chambre des pairs ne jette pas leurs têtes aux pieds des souverains, la paix sera-t-elle conservée?... Et, pour tout dire sur ce point, les bruits de guerre n'ont-ils pas exaspéré une grande partie de la population contre ces malheureux accusés que personne ne saurait juger impartialement?... Alors, continuerait-on à risquer le gouvernement et la pairie, pour deux hommes? à risquer un conflit dangereux entre la garde nationale et le peuple?...

Espérons qu'en présence de circonstances aussi graves, nous ne serons plus les mêmes hommes!... Voilà trois mois que tout est ridicule en France.

Je terminerai cette lettre en vous annonçant que M. de Montalivet s'est permis un acte de courage dont nous devons le féliciter, quoiqu'il froisse nos amitiés. M. Émile de Girardin, l'un des propriétaires du *Voleur,* a été destitué par lui, de sa place d'inspecteur des beaux-arts...

Le ministre a sans doute pensé, comme nous, que les arts étaient inspectés en France par tant de monde, qu'un fonctionnaire de ce genre imprimait quelque ridicule à une administration qui n'a pas le dessein de s'occuper beaucoup des arts dans les circonstances où nous sommes; car je n'imagine pas que Son Excellence

ait poursuivi un nom dans ce jeune homme : ce serait justifier la plus insolente attaque de M. de Kergorlay.

J'avoue que cette destitution m'a d'autant plus étonné que nous sommes presque les seuls qui aient applaudi à la nomination de M. de Montalivet et qui s'en soient félicités. — Nous aimions à voir en lui le député de la jeunesse, nous en faisions le symbole de nos jeunes idées. Ce ministre n'était plus un homme, c'était un espoir... Mais il faut savoir se sacrifier à son pays : il y a sans doute là-dessous quelque combinaison de politique spéculative. — A l'instar de Sixte-Quint, il s'est grimé pour s'emparer de quelque thiare constitutionnelle ; et, faux jeune homme ou jeune vieillard, il a voulu ressembler à la masse des députés pour garder le pouvoir. Au surplus, la presse n'est pas habituée à éprouver la reconnaissance ministérielle. Puis le ministre aura voulu faire des économies ou paraître en vouloir faire ; mais sait-il que cette place n'a jamais été rétribuée ?... Après cela, ne croyez pas que cette petite faveur nous empêche de trouver le gouvernement la plus belle chose possible. Le jour des sacrifices est arrivé : il faut que nous immolions tous nos petites vanités, ministres comme jeunes hommes. Voici venir une époque à laquelle nous nous réconcilierons comme des chrétiens entrant dans le cirque ; les ennemis seront trop dangereux pour qu'on tienne à en avoir. — Adieu !

VIII

A M. B..., A MONTARGIS

9 décembre 1830.

Nous vivons dans un temps où les choses les plus graves n'obtiennent pas deux heures d'attention. Gœthe et le pape sont à toute extrémité ! l'auteur de *Faust* et le vicaire de Jésus-Christ !... Il y aurait eu jadis de quoi mettre en émoi le paradis et l'enfer de la civilisation : les incrédules et les dévots. Le chef de l'école satanique auquel nous devons lord Byron, ainsi que toutes les compositions où le crime en gants blancs produit de vigoureux contrastes et jette de fortes émotions dans nos âmes blasées par tant de révo-

lutions, Gœthe, s'en ira probablement de ce monde avec le pape, chef suprême des croyants, des âmes pieuses; avec Pie VIII, roi des jubilés, trésorier d'espérance..., et ils se trouveront tous deux, où?... L'un, divinisé par les hommes, et l'autre, mal reçu peut-être par les saints...

Mais pourrions-nous donc penser à ces deux types de poésie, quand la poésie elle-même est en danger chez nous?... Oui, l'Olympe entier, un magasin de dieux, de héros, de nations; des mondes, des marines, des couleurs locales, des pyramides, des temples, des édifices, des forêts, des religions, des régiments sont tous en attente et ne savent sur quel pied danser... — L'Opéra, car il faut bien le nommer par son nom, — l'Opéra ne sait plus quel est son maître. Avant juillet, il obéissait à la femme la plus capricieuse dans sa morale, et la plus morale dans ses caprices qu'il y eût au monde : il appartenait à la Liste civile, qui entretenait cette *muse* moyennant un demi-million, et voilà qu'elle ne sait plus en quels bras tomber... La Liste civile n'est plus! Il s'agit d'un ministre constitutionnel..., d'économies... Et même on menace cette aristocratie chantante, dansante, exécutante et ravissante d'être livrée à la ville de Paris! Dans cette incertitude, M. Lubbert, menacé lui-même d'être remplacé par le directeur d'un de nos journaux littéraires, n'ose retenir ni la Taglioni ni Rossini... Voilà des révolutions!

Ensuite, courent par les rues les chanteurs de la chapelle, les musiciens de l'ex-roi, qui ne savent dans quel ton pleurer. M. Thiers, qui s'occupait jadis des arts dans *le Constitutionnel,* tient toutes les espérances des artistes cachées sous le carré de papier de son projet de Liste civile.

En d'autres temps, nous aurions bien ri d'un souverain d'Allemagne, du duc de Brunswick allant redemander son trône à son frère, et faisant une coalition composée de M. Binenthal et de lui... Mais nous n'avons seulement pas écouté la petite pièce que M. de Nugent a donnée à la cour d'assises, où il a répété avant-hier la grande scène jouée par M. de Kergorlay à la Cour des pairs. Nous dédaignons tout, même le théâtre. Le gouvernement et la politique font un tort incroyable à toutes les comédies. Les billets de la Cour des pairs sont bien plus recherchés que ceux des théâtres.

Il n'y a pas de livre dont la lecture soit possible après celle des journaux; pas de jeu qui vaille la Bourse; pas de société qui puisse lutter avec les deux ou trois salons où l'on discute encore à minuit, après avoir discuté pendant toute la journée. Je commence à prendre un sentiment de respect pour les gens qui se taisent et rient sous cape.

Enfin, il y a dans l'atmosphère je ne sais quelle lueur qui fait pâlir les incendies du Maine et de la Normandie. Quelques journaux ont essayé de présenter mystérieusement un incendiaire amené en poste à Paris... Bah! cela n'a intéressé personne. Vous annonceriez le choléra-morbus dans un salon; bien plus, il entrerait..., à peine obtiendrait-il la faveur insigne d'être lorgné pendant deux minutes... L'emportement de M. Petou; les phrases dans lesquelles M. Jars prie la jeunesse d'aller se faire tuer pour laisser les vieillards au pouvoir; *la prise* en considération du *fonds commun;* l'exportation de nos vieux maréchaux dans les cours de l'Europe; la captivité de Charles X, qui s'écroue lui-même dans une Sainte-Pélagie royale; la vente des parures de l'insouciante duchesse de Berry, qui danse à Londres, et y vend *la Henriade* donnée à son fils par la ville de Paris..., tous ces événements fournissent à peine la matière d'un bon mot, d'une épigramme, ou d'un conte.

Rien n'amuse, pas même un trône qui tombe, pas même un trône qui s'élève...

La Belgique demande un prince. L'Angleterre veut, dit-on, fournir la reine, si la France consent à fournir le roi... Eh bien, vous croyez... Mais que vais-je faire!... M. de Richemont a, dans un très-remarquable discours, tracé une voie et mis des jalons à travers la politique que nous suivrons nécessairement. Ce discours me dispense de vous parler politique : il répond aux pensées secrètes du plus grand nombre. Sa Majesté Sébastiani a contredit l'honorable général, c'est que, dans les circonstances actuelles, il ne pouvait guère agir autrement.

C'est à la faveur de la préoccupation dans laquelle chacun est sur ses intérêts privés, que passera peut-être le procès des ministres, comme a passé la nouvelle des mouvements insurrectionnels de la Vendée. Un événement de plus, dans la masse, ne

fait pas aujourd'hui la moindre sensation, et nous dirions : « Ah!... bien!... » à l'annonce de la fin du monde pour le 31 courant.

L'empereur Napoléon, comme toute sa garde-robe historique, a été dévoré en deux mois ; *la Parisienne* est déjà vieille; l'héroïsme de juillet baisse; nous faisons, en ce moment, de l'héroïsme futur, il est bien plus séduisant. Nous sommes occupés à manger l'Europe en sept ou huit batailles; à moins, cependant, que les bruits de guerre ne deviennent si vulgaires que personne ne veuille plus y croire. Néanmoins, les voyageurs disent que la cavalerie autrichienne débouche par le haut Valais sur le bassin du Léman, et que la Savoie se hérisse de canons; ainsi nous sommes cernés partout comme un choléra-morbus; mais, comme lui, nous courons les airs pour déployer nos drapeaux et saisir les peuples, grâce à M. Leberrier, qui, dit-on, a résolu le problème des ballons et qui les dirige à son gré!...

Si nous n'étions pas ainsi, semblables à des enfants éblouis par la multitude de nos jouets, nous nous occuperions nationalement de la grande crise dans laquelle se trouve l'Angleterre, et nous chercherions ce qu'il y a de sincérité dans ce cabinet machiavélique. Entre nous et notre vieille ennemie, ou notre jeune amie, si vous voulez, la question est à Anvers, comme, entre les nations du Nord et les arts du Midi, la question est à Cracovie.

J'ignore quelle fatale influence, quel espoir de vertige plane sur notre gouvernement. Est-ce la froideur *vieillarde?* est-ce la poésie du mouvement, ou la bêtise de l'incapacité?... Partout, il y a faiblesse... La liberté a été donnée aux théâtres, et les auteurs n'ont pas obtenu un seul succès; le libéralisme est au pouvoir, et les bons des Cortès valent treize francs; les théoriciens du *Globe,* les écrivains du *Temps,* du *Constitutionnel* et des *Débats* sont en place, et nous n'avons vu éclore ni un budget modèle ni un large système politique, ni proposer la *coordination* de nos lois!... Ceux qui criaient contre les persécutions que Charles X faisait éprouver à des écrivains paisibles ont destitué des écrivains paisibles. Nous avons réclamé Galotti, et nous avons laissé fusiller des Français en Espagne. M. Beyle, nommé consul à Trieste, est rejeté par M. de Metternich. L'Espagne nous tire des coups de canon, et nous maltraitons Mina, Placentia et autres. Nous ne sommes pas changés!...

Comme à Fontenoy, nous disons à nos ennemis : « Messieurs, tirez les premiers... »

Ce sont des faits que je constate et non des accusations. Ces rapprochements sont des questions patriotiques que je vous adresse, parce que je ne conçois rien à de telles contradictions. Ou les journaux mentent, ou le gouvernement ressemble à l'huissier de *Tartuffe :* « Frappez, je suis père de famille... »

La guerre est plus avantageuse à la France que les incertitudes de la paix. L'indécision dans laquelle nous plongent des négociations qui durent depuis plusieurs mois se reflète dans toutes les positions sociales, depuis celle du plus riche propriétaire, jusqu'à celle du dernier prolétaire. Voilà, je crois, la raison du malaise actuel !... Un congrès ou une bataille!... Il faut à tous les intérêts la sécurité à tout prix. Le commerce maritime et le commerce intérieur ont soif de cette tranquillité que rien ne saurait définir; car personne ne tremble pour un gouvernement et un trône que tout le monde adopte, que tous les bras défendront; mais chacun voudrait ne pas voir les moindres affaires soumises à un *si*. Or, ce *si* embrasse les vins, la danse, la littérature, le journalisme, la librairie, les théâtres, la peinture, le chant, la mousseline et les fleurs artificielles..., tout ce que Paris a de plus frivole et de plus sérieux, Paris lui-même, ce pauvre Paris que l'on parle de fortifier, comme si Anvers n'était pas une leçon!... Les fortifications de Paris sont nos frontières, et nos frontières, c'est nous.

Je vous ai donné, monsieur, le bulletin de la situation de Paris. De l'enthousiasme au mot de guerre, de la sympathie pour toutes les révolutions généreuses, pour celle de Suisse qui change en ce moment les plans de campagne du général Diebistch, un désir général de mouvement, peu de fêtes, la salle de l'Opéra italien noire d'hommes, Lablache, Malibran, David oubliés pour *le Messager des Chambres,* des cercles où l'on ne parle que politique, un commencement d'indifférence pour le sort des anciens ministres, beaucoup de morale, mais beaucoup de faillites; de l'esprit et des souscriptions sans souscripteurs partout : tel est le résumé de cette décade.

Adieu.

IX

A M. G..., A NANGIS

18 décembre 1830.

Depuis ma dernière lettre, les événements de la politique extérieure se sont accomplis de manière à justifier le large et national système proposé par le général de Richemont à la tribune. Avant qu'il y parlât, je vous avais dit comme lui : « La question entré l'Angleterre et nous est à Anvers; entre nous et la Russie, elle est à Varsovie. » Eh bien, Varsovie est à nous! En quelques journées, une immense révolution politique s'y est accomplie; simple, peut-être, eu égard à la Pologne, mais d'une incalculable portée relativement aux destinées européennes.

Ce fait aurait été, dans les mains d'un grand homme d'État, la cause déterminante d'une prompte et vive agression. La Pologne devenant une nation au lieu d'être une province, reconquérant sur la Russie son ancien territoire, ayant pour alliée naturelle, la Porte Ottomane, la Suède et le Danemark, tous les États intéressés à solder de vieux comptes avec les Moscovites, formeraient de puissantes barrières à cette dévorante autocratie dont il faut rejeter la tempêtueuse volonté vers les contrées du Caucase...

La Russie a des déserts à peupler, à cultiver, et sans cesse elle veut s'occuper de nos villes, les convoiter, les régir... Que lui importent Paris, nos frontières du Rhin et nos frontières d'Italie! elle a toute une partie du monde à faire parcourir à ses soldats. Elle est Asiatique et non pas Européenne. Si Nicolas tient à rester autocrate, qu'il aille fonder une capitale au revers de l'Oural et qu'elle regarde la Chine. Quant à la Russie, le jour où cette grande boule de neige doit se fendre en quatre, est, je crois, arrivé. Ainsi, grosse d'une révolution à Pétersbourg et à Moscou, qui peut-être n'appartiennent plus aujourd'hui qu'à des insurgés, cette puissance ne saurait plus intervenir dans la question soulevée par la Belgique.

Enfin, la Prusse, à la fois menacée de perdre ses provinces polonaises et ses provinces rhénanes, loin de pouvoir nous faire la

guerre, se voit attaquée dans son existence; et l'Autriche, inquiète en Italie, inquiète en Gallicie, doit penser à rentrer dans le fourreau l'épée qu'elle tirait déjà contre nous. Faites planer sur toutes ces révolutions le choléra-morbus dont les populations s'effrayent, et joignez un besoin général de constitutions, vous aurez une image complète de la situation continentale. Quant à l'Angleterre, elle est en ce moment hors d'état de faire la guerre à la France. S'il ne s'agit, entre elle et nous, que d'une question de territoire sur le Rhin, le parlement anglais restera neutre : il faut en profiter.

Un ministre habile pourrait donc, en quinze jours, délivrer l'Italie, nous donner nos frontières naturelles, les Alpes et le Rhin, et provoquer un nouveau congrès, dans lequel il ne s'agirait plus des intérêts de quelques hommes, mais de l'indépendance des peuples. Le congrès de Paris serait un beau pendant au congrès de Vienne. L'un a créé des rois, l'autre créerait des peuples; l'un a jeté dans l'avenir un levain de guerre, l'autre stipulerait une paix générale, car les peuples de l'Europe *constitutionalisée* réaliseraient l'utopie de l'abbé de Saint-Pierre.

Après avoir ainsi réglé le sort du monde, comme *gens de la petite Provence,* il faut vous dépeindre les misères de notre politique parisienne, vous dire ce que font nos ministres, au lieu de se tracer un plan de gouvernement, et d'apparaître aux yeux de l'Europe armés d'une volonté forte. Eh bien, mon cher monsieur, nous nous réunissons au Palais-Royal, et nous brochons une grande petite loi sur la Liste civile, sans nous apercevoir que nous n'avons pas le droit de la présenter. Nous nous demandons : « Si les ministres ne sont pas condamnés, le peuple les égorgera-t-il, ou ne les égorgera-t-il pas?... S'il y a une insurrection, la garde nationale la dissipera-t-elle ou ne la dissipera-t-elle pas?... Si elle ne la dissipe pas, où s'arrêtera l'insurrection ? »

Il y a des journaux qui s'efforcent de crier tous les matins au peuple, *qui ne les lit pas :* « Vous vous montrerez dignes de vous-mêmes, héros de juillet!... » comme si l'on parlementait avec une foule à laquelle des meneurs impriment une direction!...

Paris est, en ce moment, dans une tranquillité qui a quelque chose de sombre. Le soir, vous rencontrez peu de monde dans les rues; à peine si, de loin en loin, roulent une voiture ou deux. Il y

a des petites-maîtresses qui ne sortent qu'entre midi et une heure. Tous les gardes nationaux sont en uniforme, c'est un camp, c'est une revue perpétuelle. Le général la Fayette a prié ses camarades d'être sous les armes, à toute heure, espérant peut-être qu'il n'en verra pas un dans la foule à l'heure du jugement, et que toute la garde citoyenne maintiendra la loi, l'arrêt, l'avenir; car ne pas respecter M. de Polignac absous, c'est toucher à la tête de tout le monde!... Je voudrais bien faire comprendre ce raisonnement au peuple; mais rien n'est plus difficile, et le gouvernement est toujours à la merci du procès de quatre hommes...

Au reste, rien n'est moins imposant que cette Cour des pairs. Elle n'est quelque chose que par le journalisme. Accusés, accusateurs, défenseurs et juges prennent la parole comme dans une conversation de bonne compagnie. C'est une discussion politique sur les événements de juillet. Le débat roule sur la manière plus ou moins polie avec laquelle M. de Polignac aurait reçu les députés de l'insurrection, ou sur un ordre qu'il a donné, ou sur une visite faite par M. Mangin. Cette cause est vide de faits personnels aux ministres, pleine de sang et grosse d'une révolution.

Les accusés, les défenseurs et les témoins interpellent souvent avec succès l'accusation. M. Persil a succombé sous une moquerie de M. Billot. Il faut avouer aussi que le procès de gens du monde n'est pas comme celui d'un homme sans instruction, sans moyens, et qui s'endort sur le banc d'une cour d'assises pendant le réquisitoire du procureur général. Ce procès occupe tout Paris. Les ex-ministres doivent être contents, car ils ont eu, cette fois, raison de Benjamin Constant. Ils l'ont enterré. Aujourd'hui, des cent mille hommes qui accompagnèrent cet homme d'esprit au Père-Lachaise, pas un ne pense à lui; si ce n'est quelques souscripteurs, qui, voulant fronder l'insouciance du public pour les souscriptions, portent à la caisse du *Temps,* des écus reconnaissants, et des pièces de cent sous pleines d'admiration. Il valait mieux honorer Benjamin Constant pendant sa vie.

Tout me prouve que le gouvernement a eu tort de risquer les solennelles audiences de ce procès, où, derechef, des gens d'un haut talent et de parti discuteront, avec une mauvaise foi toujours dangereuse pour les masses, Charles X et Louis-Philippe. Plus nous

allons, plus nous nous apercevons de la faiblesse du principe *gouvernement.*

Comment se fait-il que MM. Thiers, Laffitte et Montalivet ne sachent pas l'article 19 de la Charte?... Comment se fait-il qu'entre la voix du général la Fayette, homme classique en fait de garde nationale, et la voix de M. Dupin, la Chambre écoute l'opinion d'un avocat qui parle de cloche quand il s'agit de tambour, et disloque la garde nationale rurale?... Il y a là-dessous une arrière-pensée. Nous avons conquis la liberté, précisément pour nous entendre dire la vérité. La Chambre, qui pensait comme M. de Lezardière, a blâmé M. de Lezardière... J'avoue que ces deux braves huissiers qui causent de leurs petites affaires, paisiblement au pied de la tribune, pendant que M. Charles Dupin y discute des arguties, me paraissent représenter une partie de la nation.

J'ai, depuis ma dernière lettre, cherché à définir la force d'inertie qui nous arrête. Est-ce crainte? mais les intérêts particuliers ne peuvent pas être compromis plus qu'ils ne le sont... Est-ce nullité des gens qui nous gouvernent? nous avons déjà changé de directeurs; or, je ne vois pas pourquoi, si M. de Montalivet, M. Laffitte, M. Dupont (de l'Eure) sont incapables de prendre une résolution et se contredisent dans leurs votes à la Chambre, pourquoi nous ne les changerions pas encore.

Quoi!... de toutes les capitales, Vienne et Milan sont les seules qui soient tranquilles... Et la France, pour qui la guerre est, en ce moment, une planche de salut, attend que les efforts de la Pologne soient étouffés pour rendre à la Pologne le sang qu'elle nous a jadis prêté. Les peuples ont leur honneur et leur probité comme les particuliers...

Si la Belgique se donne à nous..., l'accepterons-nous?... M. le maréchal Soult n'est pas timide, mais il fait partie d'un ministère pusillanime, et je voudrais voir siéger à ses côtés un collègue digne de lui... Si la tête consulaire de M. Baude, sous-secrétaire d'État, si la tête aristocratique de M. Thiers, offrent une capacité politique plus forte que celles de leurs chefs, ils doivent être ministres; sinon, chefs et sous-chefs disparaîtront nécessairement sous peu de jours, eux et la Chambre peut-être!...

Si vous me demandez pourquoi, l'événement vous répondra:

Nul n'était à la hauteur des circonstances. Ils ne comprennent ni la France ni l'Europe, et sont petits devants des faits immenses...

Depuis trois mois, la *discussion* tue l'*action*, comme, sous l'Empire, l'*action* tuait la *discussion*. La liberté ne consiste pas à discourir : elle doit agir et délibérer tout ensemble; elle est le mouvement raisonné d'un peuple marchant dans son intérêt et dans sa force.

Dupin l'avocat est un emblème du Directoire, Soult est l'emblème de l'Empire; il nous faut mieux que cela : il faut un homme jeune et vigoureux qui ne soit ni le Directoire ni l'Empire, mais bien 1830 avec sa profonde instruction, ses lumières, ses sciences morales et politiques, son patriotisme éclairé; un homme qui ne fasse pas du sentiment dans la politique, et de la politique au lieu de sentiment; un génie qui sache agir pour la liberté, comme certains hommes ont agi pour le despotisme. L'empereur est au Cirque-Olympique, Louis XVIII va paraître à l'Odéon; je voudrais les voir réunis dans un seul homme à la Chambre, car il nous faut un peu de force et un peu de machiavélisme. Mais j'ai quelque espérance. Des hommes remarquables par leur ambition et par la finesse de la pensée, comme le maréchal Soult et M. Sébastiani, encore frappés des gloires de l'Empire, et qui, après tout, ne peuvent être que Français, doivent désirer de marquer leur passage aux affaires par la conquête des frontières que la nature a données à la France : ils y pensent nécessairement, ils cherchent les meilleurs moyens de conquête, et j'ai confiance en notre crédit, en notre prospérité, parce que l'Europe est en feu, l'Angleterre, impuissante, et l'armée française, en marche.

Adieu.

X

A M. D..., A ROUEN

30 décembre 1830.

A la fin d'une année aussi féconde en événements que le fut celle-ci, ne sentez-vous pas, comme moi, la nécessité de résumer les faits accomplis et leurs causes, afin de nous créer, pour ainsi dire, un avenir, afin d'entrevoir ce qui sera, par l'aspect de ce qui

fut? Laissons donc aujourd'hui Paris et la France; jetons un coup d'œil rétroactif sur l'Europe, et, quittant nos sympathies actuelles, nos haines d'hier, essayons de nous placer un moment bien loin de la *contemporanéité;* de nous asseoir, centenaires, au foyer de nos descendants et d'y converser.

Cette lettre sera consacrée à des vues générales; et la prochaine vous présentera le croquis de la France littéraire, politique et morale en 1830.

Au commencement de cette année, l'Europe était sous le joug de trois hommes, de deux mots et d'un système; trois hommes: M. de Polignac, M. de Metternich et Wellington; deux idées: *prêtre* et *légitimité;* un système : la Sainte-Alliance. Des trois hommes, deux sont tombés, le troisième règne encore; les deux mots n'expriment plus rien; et la Sainte-Alliance est brisée.

Telle est, en deux phrases, l'histoire métaphysique de cette grande année.

Maintenant, cherchons le mot de cette énigme sociale, et voyons si la famille européenne a fait un progrès.

Individuellement, trois hommes ne sont rien; mais ils prennent des proportions gigantesques, aussitôt qu'ils représentent des intérêts, des idées, des systèmes, des peuples ou des forces. Ainsi, Robespierre et Danton sont immenses, parce qu'ils transfigurent, aux yeux de l'historien, la vengeance des Gaulois opprimés pendant neuf siècles; Sylla est l'aristocratie romaine; Marius, le peuple; Richelieu est la formule de la royauté; Montmorency, celle des institutions féodales; Catherine de Médicis est une grande image du christianisme et des rois; Coligny, de la république et du déisme!... Examinons donc ce que ces trois hommes européens stipulaient de forces et d'intérêts. Pour bien les apprécier, il faut analyser, en quelques mots, les événements qui les ont produits sur la scène du monde.

En 1789, à la voix puissante de Mirabeau, la lutte qui existe dans toute société entre ceux qui possèdent et ceux qui n'ont rien, entre les privilégiés et les prolétaires, s'est réveillée avec une fureur sans exemple. Ce fut un ouragan qui déborda sur le monde entier. Mais, quand le torrent fut loin de sa source, un homme se leva et s'empara de l'orage pour essayer de rétablir l'ordre et de recon-

stituer une société. La destinée d'un homme fort est le despotisme. Il est impossible à celui dont la main peut gouverner des nations de quitter sa sphère céleste pour redevenir un moine comme Charles-Quint : âme petite!

Napoléon, ayant donc déplacé le combat, ou plutôt ayant stipulé, peut-être, pour un avenir qu'il voyait tout seul, fut abandonné du peuple auquel il voulait léguer l'empire du monde commercial et le monopole de la civilisation.

Les souverains qui s'étaient faits les organes de la révolution française, pour renverser l'homme qui représentait le despotisme, avaient l'arrière-pensée de se porter les héritiers de leur victime. Il y eut une curée d'hommes, de peuples, de royaumes. Les souverains jalousaient la fabrique de trônes créée par Napoléon. Alors, le congrès de Vienne s'ouvre; l'aristocratie européenne y arrive, et convie à ces saturnales de la force toutes les mitres, toutes les couronnes!... Après vingt années de combat, l'oligarchie continentale triomphe. Habile à comprendre la nécessité où elle est d'assurer la victoire des deux principes sur lesquels elle s'appuie : le catholicisme et la royauté absolue, *una fides, unus dominus,* elle crée un système : LA SAINTE-ALLIANCE!... Pensée de M. Metternich.

Avouons-le : ce système est gigantesque, autant peut-être que le système continental! C'est la solidarité des rois contre les peuples, comme l'autre était la solidarité des nations contre la tyrannie maritime de l'Angleterre, une vaste coalition contre un danger!... L'idée de Napoléon avait besoin d'être entendue par vingt peuples opprimés, l'idée de M. de Metternich préexistait dans l'entendement de tous les princes; elle était le vœu de l'Angleterre, jalouse de mystifier l'industrie continentale et de semer des discordes; enfin, elle était la dernière planche de salut pour l'aristocratie européenne.

Au congrès de Vienne, la question était la même, entre les peuples et les rois, qu'entre Marius et Sylla, entre Catherine et Coligny. M. de Metternich, espèce de hibou aux yeux d'aigle, ne voyait que deux cocardes : celle des riches et celle des pauvres; que deux systèmes : la hiérarchie et la force ou la discussion et l'anarchie; que deux gouvernements : le despotisme en droit et l'indépendance en fait, ou la liberté en principe et la servitude en

réalité ; un roi et le repos, ou une patrie et la turbulence ; un peuple pour produire et des grands pour dépenser. La famille européenne avait, selon lui, besoin de luxe, de jouissance, et il se rendait l'interprète de tous ceux qui possèdent, et sentent que de l'asservissement des pauvres dépend la tranquillité des riches. Organe de l'aristocratie, il voulait une hiérarchie aveugle, un contrat puissant ; il pensait comme Jean-Jacques Rousseau, Hobbes et Locke, qui, consultés sur une forme de gouvernement, indiquaient la monarchie comme la meilleure.

La *légitimité* des trônes sanctionnée par la religion, garantie par tous les cabinets ; les guerres rendues impossibles parce que les différends devaient être soumis à un aréopage ; et de là une paix longue et productive : telles furent les idées dont M. de Metternich s'institua le représentant. Pour en faire recueillir les fruits aux nations de la vieille Europe, il fallait y proclamer en principe l'abolition des discussions législatives et le silence de la parole écrite. De là le système de la Sainte-Alliance, les deux mots : légitimité, catholicisme ; et de là trois hommes : Metternich, Wellington, Polignac.

Ces noms étaient, dans chaque pays, prédestinés à y représenter le système, les idées et les intérêts de l'aristocratie ; mais, comme en France il avait été nécessaire d'introduire les Bourbons sous une étiquette nationale, et qu'ils n'étaient possibles qu'avec une charte, les diplomates européens nommèrent les plus adroits d'entre eux pour développer en France une série d'hommes et d'actes qui arrivassent insensiblement à la dernière expression de leur système, à un nom qui représentât l'oligarchie.

Que M. de Polignac soit individuellement un homme de génie ou un sot, il était, de fait, la Sainte-Alliance incarnée, une immense formule d'aristocratie, un système entier. De là aussi sa conviction, son entêtement et celui de Charles X. Nous leur donnons des épithètes odieuses parce qu'ils sont les apôtres, les martyrs d'une religion opposée à la nôtre, imitant ainsi l'emportement des sectaires de Calvin contre les catholiques et des catholiques contre ceux de la religion. Sans aller si loin, les montagnards réfugiés à Bruxelles disaient qu'il fallait se défier des girondins leurs compagnons d'exil, et les accusaient d'être de *vieux coquins*.

Rarement nous sommes d'assez bonne foi, dans les grandes

oscillations politiques, pour examiner théoriquement les hommes et les choses... Aussi risqué-je peut-être de m'entendre taxer d'aristocratie, de carlisme, de bordelisme, d'absolutisme, en vous grandissant ainsi la question jugée, pendant la semaine dernière, par la Cour des pairs, sous la raison sociale, Polignac, Charles X et compagnie. Mais ma profession de foi peut détruire toute accusation fausse. Or, pendant la Révolution, je serais mort avec les girondins : désirant comme eux une constitution pour donner des garanties au peuple; et un roi, pour donner de l'unité, de la force au gouvernement.

Alors, pour peu que vous vouliez juger de l'avenir par le passé, les hommes d'aujourd'hui ne sont-ils pas les hommes d'hier, sauf le costume, le langage et les mœurs? la masse n'est-elle pas à peu près la même que du temps de Périclès, d'Auguste, ou de Louis XIV? ne voyons-nous pas les mêmes vices, les mêmes vertus, les mêmes erreurs, les mêmes idées sous des mots différents? si donc vous superposez l'histoire ancienne sur l'histoire moderne, vous concevrez qu'un système qui, peu inquiet de la durée des combats, a triomphé par Auguste, Constantin, Charlemagne, Catherine, Louis XIV et Napoléon, malgré les grandes révoltes conduites par Brutus, Jésus-Christ, Jean Sans-Peur, Luther, Cromwell, Descartes, Mirabeau, Danton et la Fayette, — qui tous servirent, à différentes époques, de drapeau aux réformateurs, — vous admettrez, dis-je, que ce système ne se laissera pas facilement étourdir par la petite commotion de nos trois journées de juillet.

Quels hommes se sont levés pour soutenir cette révolution, déjà menacée en France par deux partis fort considérables : le bordelisme et le bonapartisme?... Où sont les géants populaires qui, champions de la démocratie, s'apprêtent à lutter contre les machiavéliques sénateurs de Saint-Pétersbourg, contre M. de Metternich et le *torysme* anglais, aussi puissants par l'intrigue, la diplomatie et la corruption, que Napoléon l'était par ses canons et son génie? Quelle est la jeune tête assez hardie pour accepter l'héritage de la Convention, pour prêcher l'Évangile politique dont la loi agraire est aujourd'hui la première sentence?

Ou pas un monarque absolu, ou pas une assemblée délibérante! Telle est la maxime des deux principes qui se disputent les

sociétés modernes : principes impérissables! car l'aristocratie ne meurt pas plus que le républicanisme : il faudrait ou tuer des millions de possesseurs ou abrutir des millions de prolétaires, pour assurer le triomphe de l'un ou de l'autre; or, ces deux entreprises diverses sont des fardeaux sous le poids desquels ont fléchi nos demi-dieux humains, ces êtres puissants qui s'asseyent sur les frontières du ciel et de la terre.

Le combat moral de ces deux principes est éternel comme dans la nature, et nous sommes sans doute destinés à ne jamais savoir où est le mal, où est le bien? L'univers, cependant, nous apparaît tous les jours... Un philosophe nous dirait, en comparant la nature à la société, que le meilleur gouvernement serait celui qui, opposant ces deux systèmes l'un à l'autre, les laisserait dans l'inertie relativement aux résultats, en les excitant à une production perpétuelle au profit de la masse...

Mais quittons une théorie dédaignée par tous les partis, parce qu'elle ne sourit à aucune passion; et revenons à la situation européenne..

Tandis que la France s'amuse à considérer les manœuvres de quelques vieux arlequins arrachés aux planchers des *museum* de l'Empire et de la Restauration, espèces de squelettes historiques dont les dernières génuflexions s'accomplissent; tandis que des hommes adroits nous font jouer à la garde nationale, ou parader dans les rues pour dissiper des dangers imaginaires; pendant qu'on nous occupe sur tous les points où nous ne devons pas être, afin que nous ne soyons pas sur ceux où notre drapeau ferait triompher la révolution de juillet, la Sainte-Alliance se consulte; et, peu inquiète des soulèvements nationaux, des congrès privés d'argent, de chefs, de troupes, elle s'occupe des ferments de discorde à jeter au sein de ces populations sans unité, sans fixité, sans vouloir précis, qui pourront bien encore passer comme un torrent sur l'Europe, mais qui se perdront sur des écueils, à l'exemple des croisades, de la jacquerie, de la praguerie, etc., etc. Le système aristocratique a sous tous les clochers, dans tous les hôtels, des espions, des agents, des soldats, hommes et femmes qui soulèvent les haines, les désirs, les amours-propres, les intérêts à son profit; et, peu scrupuleux dans ses alliances, il sera tantôt pour le *mouve-*

ment, tantôt pour la *résistance.* Bref, Charles X, le duc de Bordeaux, la république, le duc de Reichstadt, ne sont que des marionnettes dont il se joue.

Un système est un être immense presque semblable à Dieu. Il a sa providence, ses vues, ses pensées intimes, sa destinée à laquelle il obéit sans cesse. Les hommes entrent dans son monde moral pour y accomplir des révolutions partielles : ce sont des outils qui se brisent ou des pierres qui restent; pour eux, il y a une espèce de loterie, mais ce n'est que bien tard que le philosophe aperçoit la *fatalité* des existences individuelles, entraînée par le courant du système.

L'*Et nunc reges intelligite!* de Bossuet m'a toujours paru singulièrement niais. Ce sublime orateur, accablé par sa mitre, ne voyait que l'homme et Dieu. Il n'osait peut-être pas parler, devant Louis XIV, des vastes idées qui créent un monde intermédiaire entre ces deux termes de nos comparaisons, de ce monde moral, de cette philosophie de Bayle et de Descartes, dont les tempêtes et les convictions font plier les peuples et les trônes comme des joncs flexibles... Aujourd'hui, le persécuteur de Fénelon soutiendrait sans doute le catholicisme, tandis que M. de Lamennais, homme peut-être supérieur à son devancier, voit quelque chose de plus fort en avant, et devine qu'à des sociétés nouvelles il faut des sacerdoces nouveaux.

MM. Odilon Barrot, Comte, la Fayette, Dupont (de l'Eure) ont beau se retirer du gouvernement, obéir au vœu d'une majorité constitutionnelle, et nos écrivains répéter que la révolution de juillet n'a pour but que d'asseoir une pacifique dynastie, que nous voulons l'ordre et la tranquillité, — le *système aristocratique* représenté en Europe par M. de Metternich, soutenu par les armées du Nord, animé par l'immense quantité de princes, de seigneurs, de courtisans qui sont, sur le continent, comme les anneaux d'une chaîne, ne peut pas nous être moins hostile qu'au moment où Charles X régnait : il conspirait contre un parti vaincu, et il ne le combattrait pas vainqueur?... Ah! ne nous flattons pas d'avoir la paix! Nous pouvons tromper un homme; mais les intérêts généraux ne s'abusent jamais, ils marchent à leur but et triomphent ou se laissent emprisonner. Ainsi, juillet 1830 a donné

le signal d'un combat : les barrières de l'arène ont été ouvertes, et les champions y entreront nécessairement. Vous sentez que je laisse de côté les dates, les accessoires, les hommes, les lois, les disputes, les faits qui retarderont ou accéléreront le mouvement. Il suffit de reconnaître, en ce moment, l'incompatibilité qui existe entre la monarchie autrichienne, l'empire russe et l'allure nouvelle des peuples.

Ceux-ci disposent d'une force terrible, mais aveugle; et les autres possèdent, par leur astuce et par leur parfaite entente d'une même doctrine, une puissance compacte, invisible, sans cesse agissante, intelligente, dont rien ne divise les efforts, parce qu'ils tendent au même but; puis, experts en machiavélisme (l'auteur des *Scènes féodales,* Mérimée, les a supérieurement peints dans *la Jacquerie*), ils savent adroitement désunir les masses. Si, de nos jours, le bon sens a fait des progrès, les ressources du parti contraire ont grandi. La civilisation profite aux deux systèmes. Au lieu de réagir par les hommes sur les hommes, on emploie les idées, les passions.

Si vous voulez me permettre de vous soulever un peu le rideau du théâtre, je vous jouerai une petite scène du drame que nos ennemis répètent : elle terminera cette longue lettre...

Vous vous souvenez de l'étrange prédilection de M. Berryer pour Napoléon II? Eh bien, s'il faut en croire quelques personnes, la légitimité du « Fils de l'Homme » était une doctrine consentie par la cour d'Holy-Rood. Les journaux anglais avaient même annoncé que la régence de Henri V allait être proposée à M. de Metternich pour le duc de Reichstadt; mais d'autres journaux ont démenti cette nouvelle. Avant-hier, *la Tribune,* interprétant le silence du *Moniteur,* en inférait que les *partisans qui avaient proclamé en Corse Napoléon II,* obtenaient des succès... Ces bruits coïncident singulièrement avec une aventure diplomatique dont le maréchal Maison pourra s'informer à Vienne, et que je n'ose garantir.

Un ambassadeur de Charles X aurait eu de longues conférences avec M. de Metternich; l'aurait, dit-on, décidé à jeter en France Napoléon II comme un brandon de discorde, et à lancer le petit-fils de son maître entre la révolution de juillet et l'Autriche;

comme jadis il avait mis dans le lit du père une archiduchesse, rançon de l'Empire!...

Vous savez que le duc de Reichstadt a reçu l'éducation la plus ascétique possible, et que, sous la direction du Méphistophélès politique qui dirige les cours européennes, l'enfant du grand capitaine est resté, je ne dirai pas stupide, mais dans un état négatif : espèce de Joas, destiné à la pourpre romaine, à quelque castration morale...

Voyez-vous d'ici le vieux diplomate, sortant de son cabinet; et, l'âme, toute froide qu'elle est, échauffée par une conception satanique, entrant chez sa victime?... Il éprouve un saisissement indéfinissable en contemplant l'insouciance de cette faible créature... Voilà son ouvrage. Le fils du plus grand homme des temps modernes est un Augustule, jouant aux dés, sans savoir qu'il est empereur! Le diplomate se fait enfant pour jouer avec cet enfant, et pour pouvoir en sonder l'âme; mais cette âme est molle... Le prince est effrayé du succès de l'éducation par laquelle il a tout éteint chez ce jeune homme, en qui sa ruse voit des armées, des guerres civiles... Le père a fait la gloire de la France, le fils peut en déterminer l'abaissement et la ruine!

Alors, le vieux ministre n'hésite plus! Il révèle à cet enfant, sans force apparente, toute une destinée!... En un moment, il lui jette le plus vaste héritage de gloire que jamais un père ait pu léguer à son enfant. Il lui parle du faisceau de lauriers sur lequel il fut bercé. Il raconte Lodi, Jaffa, Marengo, Wagram même!... Il le foudroie par un mot : Napoléon!... Il trouve des expressions pour peindre l'empire français, qu'il a renversé!... Enfin, il salue un empereur! Il l'assied sur l'aigle la plus terrible qui ait plané sur l'univers... Il lui déroule les plaines de la France. Il lui donne, à cet orphelin, des millions d'amis, de soldats dévoués; il lui ouvre les Tuileries, et lui dit comment, sans armes, une baguette à la main, proscrit, en vingt jours, son père Napoléon le Grand a reconquis son empire en se nommant, en se montrant... Et cette aigle impériale volera encore de clocher en clocher. Sous tous les chaumes, il y a, dans cet empire, de vieux, de jeunes soldats, des laboureurs qui disent : « Napoléon!... » comme on dit : « O mon Dieu! »

A l'aspect de tant de gloire, en s'entendant proclamer empereur, en écoutant frissonner des armées, en devinant le champ de bataille, un instinct a percé dans ce cœur napoléonien ! Le père a parlé; l'empire français est apparu comme un éclair; l'aigle a étendu ses ailes; et l'enfant, ébloui, mais trop faible pour ce fardeau, jette un cri d'enthousiasme : « France!... » et il tombe évanoui.

En présence de ce vieux génie qui a envoyé le gendre de son empereur mourir à Sainte-Hélène sous le sceptre ignoble d'Hudson-Lowe, et qui gouverne l'Europe, dispose des hordes du Nord, qui saura déchaîner le carlisme et le bonapartisme; enfin, devant ce colosse de petitesse et d'intrigues, mettez notre gouvernement vacillant, qui patrouille depuis deux mois dans Paris, et jugez de nos dangers ! Il nous aurait fallu un jeune Talleyrand pour renverser Metternich à Vienne, comme notre vieux don Juan a précipité Wellington à Londres.

Telle est la question posée par les événements politiques de l'Europe au 31 décembre 1830. Il est peut-être nécessaire d'en faire comprendre les exigences au peuple et au gouvernement. Le principe de non-intervention est une erreur de la faiblesse. Si nos idées d'indépendance nationale succombent en Pologne et en Belgique, nous ne résisterons pas, comme en 1793, pendant vingt ans à l'Europe, et il ne faut pas s'imaginer que nous rencontrerons des amis partout, parce que, là où nous voyons des hommes faciles à remuer, l'aristocratie a créé des intérêts matériels qui ne s'enthousiasment pas facilement.

P.-S. 30, *au soir.* — La scène que je vous ai contée a été prise au vol par deux auteurs; et, sous le titre du *Fils de l'Homme,* elle a obtenu un immense succès aux Nouveautés; mais ils ont habilement tourné au profit de Louis-Philippe le danger de ce drame, qui a tiré des larmes, même aux acteurs.

Adieu.

XI

A M..., A TOURS

9 janvier 1831.

En essayant de préciser le problème philosophique dont les peuples cherchent la solution, je vous promettais, dans ma dernière lettre, de vous tracer aujourd'hui quelque petite esquisse qui vous représentât les mœurs, les arts et la littérature en France pendant l'année 1830; mais, hélas! une année est bien peu de chose pour les progrès de la raison humaine! Ici, ce n'est plus comme en politique, où le moindre événement change la face du monde et transforme tout à coup une époque insignifiante en un siècle original : dans les vastes champs de l'intelligence, un fait est une idée; et, par un inexplicable phénomène, il a toujours été plus facile aux hommes de se remuer, de se tuer, de s'assembler en bataillons, de mettre un roi au-dessus ou au-dessous d'un trône, que de produire une conception intellectuelle : les révolutions aiment le bruit, le mouvement; mais la pensée veut le silence et la paix.

L'expansibilité de l'eau, qui dote le monde d'une richesse incalculable et d'une merveilleuse puissance, mérite, mieux que toutes les querelles d'hommes, le nom de *révolution*. Elle a remué, renversé tout, détruit les combinaisons anciennes, créé des choses nouvelles; tandis que jeter une monarchie à bas est l'affaire d'une émeute de trois jours. Pour la découverte, il a fallu des siècles; à la démolition du trône, il a suffi de quelques années de soupçons; l'une enrichit, l'autre appauvrit; la première offre aux malheureux des vêtements, des aliments, l'aisance; la seconde..., ils sont encore à en comprendre le bienfait.

Une découverte!... En avons-nous seulement fait une?... Oui, car le *Bulletin des Lois* a consacré près de cinq à six cents brevets d'invention! statistique heureuse qui accuse deux hommes de génie par jour; mais ce sont de petites inventions dignes de nos petits

drames, de nos petits tableaux, de nos petits appartements et de nos petites mœurs.

Un ingénieur nous a prouvé mathématiquement que le fer se dilate; un sellier nous a imaginé le moyen d'attacher un cheval partout où se trouve un pieu; nous avons recueilli le principe constitutif de l'asperge; nous savons que l'on peut broyer la tête d'un enfant dans le ventre de sa mère, avec un horrible instrument; un Italien a inventé un vêtement propre à se garantir des flammes; un Français nous a, pour la centième fois, promis l'empire de l'air; un autre a construit un scaphandre qui nous permet d'aller sur l'eau; un marchand nous a fait des coussins de gomme élastique au moyen desquels on s'improvise tout un ameublement avec un soufflet de forge : admirables développements de l'industrie!... Mais rien de tout cela n'apporte un espoir d'amélioration pour la masse souffrante. Les tablettes de bouillon pour Alger méritent une mention honorable; seulement, si M. Darcet pouvait persuader aux communes d'élever des machines à vapeur pour faire du bouillon avec des os, sa gélatine serait une assez bonne découverte; mais il faudrait encore la perfectionner en trouvant un moyen de donner même des os aux communes pauvres qui ne vivent que de châtaignes ou de sarrasin.

En fait de nouveautés scientifiques et de progrès, nous avons supprimé le *Journal des Savants,* et nous avons inscrit trois ou quatre cents millions de plus sur notre carnet passif. Quelques publicistes prétendent que la dette des peuples accuse leurs richesses; alors, nous devenons opulents comme les fossés deviennent grands, à mesure qu'on les creuse.

Si l'on vous demandait de vous souvenir des livres qui ont paru l'année dernière, avouez que vous seriez embarrassé... A travers le kaléidoscope de 1830, il est difficile de distinguer les objets. Eh bien, nous sommes injustes envers nos contemporains, comme jadis nos pères l'étaient envers les œuvres de l'époque qui, dans le dernier siècle, correspond à la nôtre.

Croyez-vous qu'en 1730, M. de Voltaire fît une grande sensation? que l'on s'occupât de Lesage, de Crébillon, de Piron, de Lamotte, de Jean-Jacques Rousseau, de Fontenelle?... Non. Sept ans n'avaient pas encore pu calmer les désastres du système de Law, et le cardi-

nal de Fleury essayait de protéger par sa pacifique administration les efforts de tous ceux qui refaisaient leurs fortunes attaquées.

Si vous compariez les deux années, vous auriez peut-être un peu plus de respect pour nos écrivains. Où trouveriez-vous, même dans toute l'Europe de 1730, un livre qui pût ressembler à nos journaux?... Les *Débats, le National, le Globe, la Gazette,* la *Revue de Paris,* le *Journal des Connaissances usuelles, le Figaro,* tous nos journaux enfin sont un livre immense où les pensées, les œuvres, le style, sont livrés, avec une étonnante profusion de talent, à l'insouciance de nos intérêts journaliers... Il y a tel article politique digne de Bossuet, où de magnifiques paroles ont été dispersées en pure perte; tel fragment possède la grâce d'un conte oriental; telle plaisanterie est digne de Molière. La presse périodique est un gouffre qui dévore tout et ne rend rien; c'est un monstre qui n'engendre pas. Nous nous plaignons de ne pas voir surgir au milieu de nous un grand homme; mais ce génie désiré, c'est vous, c'est un homme qui passe dans la rue. Notre chef-d'œuvre, à nous, est cette raison publique qui étonne, cette large et féconde dispersion de lumière qui a cubé la somme d'intelligence de la masse!... Notre gloire est dans le progrès social, dans la sagesse de nos séditions, dans la multitude de nos artistes, dans le luxe de nos œuvres.

Sans vouloir nous allumer ici de complaisantes cassolettes, avouons que M. de Lamartine est bien au-dessus de Jean-Baptiste Rousseau. Delphine Gay ne vaut-elle pas un peu mieux que madame du Bocage? *Anatole, Adolphe* et *Corinne* ne sont-ils pas des romans meilleurs que les *Mémoires d'un Homme de qualité?* L'*Histoire d'une belle Grecque* est-elle seulement comparable à *l'Ane mort* de Jules Janin? Enfin, mettrez-vous le *Théâtre de Fontenelle* auprès de celui de *Clara Gazul? L'Indifférence en matière de religion, le Génie du Christianisme* luttent, comme style, avec toutes les œuvres ecclésiastiques de ce temps-là, et l'emportent de beaucoup, par la pensée, sur le *Petit Carême* de Massillon. Les travaux historiques de 1730 ont je ne sais quoi de bouffon, si vous en exceptez les œuvres consciencieuses des bénédictins. Aujourd'hui, nous contemplons l'histoire avec une hauteur de vue, une indépendance de pensée qui ne pouvaient pas exister alors. Béranger, chantre gracieux et

philosophique, n'a point de modèle dans ces jours de cagotisme où la chanson visait au cynisme. Les odes de Victor Hugo sont, je pense, un peu meilleures que celle de Lamotte.

Notre peinture est riche de talents dont le moindre vaut tous ceux de cette période vide et sèche. Où trouverez-vous, en 1730, un rival à Courier, à Boïeldieu, à Rossini?... Nous sommes dans une profonde erreur si nous ne pensons pas vivre dans un siècle de gloire et de liberté. Claude Gelée, Lesueur, étaient morts depuis longtemps, en 1730; tandis que Ingres, Eugène Devéria, Schnetz, Horace Vernet, Delacroix, sont jeunes en 1830. Ceux qui, pour décourager les hommes d'étude occupés à nous enrichir, prennent à tâche d'accabler les vivants sous les morts, et de vanter les littératures étrangères au détriment de la nôtre, ont grand tort : ils aident à un horrible suicide national.

Si cette année n'a pas été féconde en résultats, il faut en accuser les événements.

L'art dramatique fut maltraité; car nous savons aujourd'hui dans quel sens *Hernani* lui a fait faire un pas; mais, si M. Victor Hugo fut puni de sa tentative par une chute triomphale, il y a chez lui l'étoffe de quelque chef-d'œuvre qui la fera oublier. Nous sommes bien supérieurs à nos devanciers malgré cet échec; car le quatrième acte de *Christine* est une conception plus haute qu'*Idomènée*...

Au commencement de cette année, quand on reproduisait les anciens temps par des quadrilles à l'Élysée, et que nos pairs de France essayaient d'être les ombres de ceux d'autrefois, M. Eugène Suë a publié dans *la Mode* la ravissante marine de *Kernoch,* et, plus tard, *le Gitano,* révélant avec modestie un talent frais et gracieux qui grandira, car il est jeune, très-jeune.

M. de Musset a donné de grandes espérances et s'est placé d'un seul bond au milieu des vieilles réputations impériales, qu'il n'a pas seulement daigné saluer. Vous avez lu, sans doute, la *Confession?* Ce livre, dont la pensée première est hardie, manque d'audace dans l'exécution. Charles Nodier a publié son *Histoire du roi de Bohême,* délicieuse plaisanterie littéraire, pleine de dédain, moqueuse : c'est la satire d'un vieillard blasé, qui s'aperçoit, à la fin de ses jours, du vide affreux caché sous les sciences, sous les littératures. Ce livre appartient à l'*école du désenchantement.* C'est

une déduction plaisante de l'*Ane mort,* singulière coïncidence d'ouvrages! Cette année, commencée par la *Physiologie du Mariage,* dont vous me permettrez de ne pas vous parler beaucoup, a fini par *le Rouge et le Noir,* conception d'une sinistre et froide philosophie : ce sont de ces tableaux que tout le monde accuse de fausseté, par pudeur, par intérêt peut-être. Il y a dans ces quatre conceptions littéraires le génie de l'époque, la senteur cadavéreuse d'une société qui s'éteint.

L'auteur anonyme de la *Physiologie* prend plaisir à nous ôter les illusions de bonheur conjugal, premier bien des sociétés. La *Confession* achève le livre de M. de Lamennais, et proclame que la religion et l'athéisme sont également morts, tués l'un par l'autre; qu'il n'y a pas de consolation pour l'honnête homme qui commet un crime. Nodier arrive, jette un regard sur notre ville, sur nos lois, sur nos sciences; et, par l'organe de *don Pic de Fanferluchio* et de *Breloque,* il nous dit, en poussant un rire éclatant : « Science?... Niaiserie! A quoi bon? qu'est-ce que cela me fait? » Il envoie les Bourbons mourir à l'écurie sous forme de vieille jument aristocratique; et Tony Johannot dessinait, par avance, Holy-Rood dans la vignette de *Patricia.* Puis, en décembre, M. de Stendhal nous arrache le dernier lambeau d'humanité, de croyance qui nous restait; il essaye de nous prouver que la *reconnaissance* est un mot comme *Amour, Dieu, Monarque.* La *Physiologie du Mariage,* la *Confession, le Roi de Bohême, le Rouge et le Noir*... sont les traductions de la pensée intime d'un vieux peuple qui attend une jeune organisation; ce sont de poignantes moqueries; et la dernière est un rire de démon, heureux de découvrir entre chaque homme un abîme de personnalité où vont se perdre tous les bienfaits.

Un homme viendra peut-être, qui, dans un seul ouvrage, résumera ces quatre idées, et alors le XIXe siècle aura quelque terrible Rabelais, qui pressera la liberté comme Stendhal vient de froisser le cœur humain.

Les *Harmonies* de M. de Lamartine ayant été jetées cette année à l'époque orageuse de nos mouvements populaires, cette voix riche et suave s'est perdue dans la tempête, comme les accords d'un rossignol, au milieu d'une bourrasque nocturne. Si le livre de M. de Lamartine n'a pas eu le succès qui l'attendait, c'est qu'il

choquait peut-être la disposition des esprits, peu curieux d'une poésie mélodieuse au milieu des calculs contemporains. Aussi les râles de la muse poussive et poitrinaire de Joseph Delorme ont-ils peu intéressé. Mais ce qui juge à mort tous les rimailleurs impuissants dont les inspirations vont en convoi chez M. Jérôme, croque-mort de la littérature dont vous avez, sans doute, aperçu la froide figure sous l'auvent de la machine du pont Notre-Dame, c'est cette victoire remportée sur l'indifférence en matière de poésie par M. Barbier, homme de verve qui a plus fait pour sa gloire, en deux idées, que M. Ancelot en sept tragédies.

Un homme a manqué... Aurait-il désespéré du public en gardant trop longtemps le juste ressentiment de l'assassinat littéraire qui tua sa *Christine?* Frédéric Soulié doit savoir que les contemporains ne pardonnent pas plus à ceux qui les sauvent de l'oubli, que le héros de *le Rouge et le Noir* ne fait grâce à son bienfaiteur?... Mérimée a été bien avare; et, sauf quelques articles de la *Revue de Paris* et *la Prise de la redoute*, il nous a gardé quelque rancune du froid accueil fait à ses *Scènes féodales* et à sa *Chronique de Charles IX*. Le bibliophile P.-L. Jacob et deux inconnus ont publié deux petites pochades (*les Mauvais Garçons* et *les Deux Fous*) dans lesquelles il y avait quelques dessins gracieux et des idées qui eussent fait la fortune de onze littérateurs de l'Empire.

Du reste, ne nous abusons pas! Les hommes qui ont paru sur la scène avant les événements de juillet sont tous vieillis de dix ans. Ils doivent aller chercher quelque nouveau baptême sous quelque nouveau tropique; car l'Orient, l'Espagne, l'Italie, la mer, les Bourbons, tout est fourbu.

A qui M. Victor Hugo peut-il vouer son génie? Il est décoré par Charles X pour avoir chanté le sacre. Aussi s'est-il accroché à la Colonne, pour rester sur un terrain neutre, où il y eût encore une religion, un monarque, une gloire, qui ne jurassent pas trop avec la gloire, la religion et les monarques qu'il a célébrés. Que peut faire M. Scribe, dont l'esprit avait besoin de toute la ténuité d'une opposition servile pour stéréotyper le même drame au moyen de quelques réticences? Inquiet de l'avenir, M. de Vigny se retient d'une publication nouvelle. Victor Hugo montre et garde toujours sa *Notre-Dame de Paris*. L'auteur auquel nous devons les ravis-

santes pages de *Fragoletta* médite une composition où sa poésie se condensera sous une image plus naturelle que celle de la statue de Polyclès... M. Eugène Suë prépare un *Naufrage* qui lui assurera une place auprès de Cooper. Frédéric Soulié médite un drame immense. Enfin, lorsque l'horizon politique s'éclaircira, notre littérature est prête à jeter son frai sur l'année 1831. Ainsi, tout n'est pas perdu : la littérature attend un public.

La musique n'a pas été heureuse : *Fra Diavolo* est un long *pont-neuf* ; et, sauf *la Parisienne*, qui, suivant le mot de Rossini, est *la plus grande cavatine* de l'époque, tout a menti aux promesses du passé.

Les arts ne pouvaient pas prendre de physionomie entre un trône qui s'écroulait et la jeune dynastie qui s'élève. Leur avenir est triste ; car ils exècrent les marchands, et ne veulent pas qu'on les pèse entre une boutique et un garde national.

Les mœurs deviennent d'une atonie désespérante. Nous nous aplatissons tous sous la schlague de la liberté et sous la pression du billet de garde. Notre gaieté, c'est *le Corsaire*, *le Figaro*, *le Globe*, les brochures de M. le général Richemont ; nous l'achetons toute faite. Nous avons passé d'un roi qui ne prenait la main de personne à un roi qui a su graver sa popularité dans tous les cœurs : entre ces deux termes du problème monarchique, nos mœurs ont péri.

L'époque a sa musique dans *En avant, marchons*, et son système dans la *faillite*. La branche aînée a manqué au trône, les Chambres manquent à leur mission, les hommes manquent au pouvoir, les acheteurs manquent aux marchands, les propriétaires manquent d'argent, le commerce manque. C'est une grande faillite. Nous connaissons, et le bilan d'un trône vendu rue de Cléry, et le bilan d'un rédacteur du *National*, qui, sous-ministre, ne donne pas cinq pour cent du capital qu'il accusait dans sa feuille ; enfin, bientôt peut-être, vous verrez six nations à l'encan. Rien n'est amusant. Au théâtre, mademoiselle Mars est aussi vieille que la Chambre, la Chambre est aussi décrépite que *le Légataire universel*. La Légion d'honneur ne représente plus rien. Tout est pâle sous un ministère enfant qui s'amuse à écouter les dialogues des morts, improvisés par des momies. Les avocats qui n'avaient pas de laquais hier, prennent aujourd'hui des heiduques ; les femmes

de banquiers qui assiégent le Palais-Royal pleurent les manteaux de cour. La révolution de juillet a été enterrée sous le repavage des rues. Le grand drame fini, je ne doute pas que nous n'ayons la petite pièce en 1831; comme sous le Directoire, Frascati, Barras et ses costumes viennent après la Convention.

XII

A M. BERNARD, A NANTES

18 janvier 1831.

Quand, en défendant même des intérêts ou des opinions qui lui sont chers, un homme est blessé, la douleur lui arrache des cris; puis des gens charitables le portent sur un lit; la Faculté vient, l'enveloppe de cataplasmes plus ou moins utiles; le chirurgien expérimente la plaie, la sonde, opère ou n'opère pas; la garde-malade endort, par sa seule présence, les douleurs, dit au patient qu'il se lèvera bientôt; et, après quelques nuits plaintives, quelques jours d'imprécations, le malade s'établit dans son grabat, capitule avec ses souffrances, se dresse par moments, prend des bouillons et voit en espérance le jour où, convalescent, il ira par vaux et par chemins... Voilà, monsieur, notre situation actuelle. Toutes les faillites à faire sont faites, le commerce a *porté à nouveau* ses profits et ses pertes; chaque maison, chaque famille s'est arrangée dans son malheur, l'a chiffré, l'a calculé, l'a pansé; puis les gens d'argent, se voyant seuls avec leurs capitaux, s'aperçoivent que l'air est nécessaire à leurs écus, et alors, insensiblement, les affaires ont repris : bref, nous sommes en convalescence de la révolution de juillet.

Cet état *phénoménal,* dirait M. Cousin, est encore à peu près celui qui se produit dans la haute sphère des intérêts politiques. Les ambitions se sont calmées. Sauf quelques gens de talent, qui, sous tous les régimes, seraient arrivés au pouvoir, les espérances budgétaires sont en baisse. Les bureaux de tabac et de loterie vivent tranquilles sans avoir à craindre les insurrections des solliciteurs. L'héroïsme de juillet a perdu cinquante pour cent chez les péti-

tionnaires. Aussi les commis, gent essentiellement tremblante et façonnée à toutes les inquiétudes, continuent d'accomplir leurs tours de manége quotidiens pour le roi Louis-Philippe, comme jadis ils les faisaient *pour la patrie* sous Charles X.

Sauf quelques rimes plaisantes sur *Jemmapes* et *Valmy,* et dont notre *roi citoyen* a eu le bon esprit de rire en profitant de la leçon qu'un carliste lui donnait, les poëtes ont presque tous déversé leur talent sur les trois journées, sur la Fayette, etc. M. Bouilly, lui-même, ce héros de la littérature hydraulique, s'apercevant qu'il y avait du roi dans le peuple, et du peuple dans le roi, a publié des *Contes populaires,* comme s'il n'avait pas, l'année dernière, ébauché, présenté des contes à *Dieudonné.*

Chacun s'est si bien *casé,* assis et tourné sur quelque pivot, que, même à la Chambre, les ambitions se sont numérotées. M. Mauguin, M. Odilon Barrot, rentré dans la *vie privée* de sa préfecture, y ont leurs adhérents. Le centre s'agglomère chez Lointier. Chaque fraction d'opinion s'est dessinée. Si, d'abord, dans la tempête, les glaçons étaient rudes et anguleux, depuis le moment où ils ont été forcés de flotter, ils se sont tous arrondis.

Quelques politiques prétendent que M. de Cazes est déjà l'âme des intrigues ministérielles. Il serait bien malheureux aussi que, par un temps où la *civilisation* est si fort en honneur, une révolution ne se civilisât pas. Le clergé lui-même commence à chanter *regem Philippum,* depuis qu'il s'est aperçu de notre profonde *indifférence en matière de religion;* et, curieux de son traitement, séduit, ou séducteur, l'archevêque de Paris est revenu dans son diocèse. Enfin, quelques familles du faubourg Saint-Germain, lasses de bouder, et rassurées sur le maintien de la pairie, ont quitté les tristes sphères de leurs châteaux; elles reparaissent aux Bouffons, voire même au Palais-Royal, dont un bon nombre de courtisans essayent d'explorer les petits escaliers..., au moment où les hommes de quelque valeur et de quelque talent les quittent.

L'imbécillité constatée du dauphin, la vieillesse superstitieuse de Charles X, l'état maladif dans lequel se trouve la duchesse d'Angoulême, ont peut-être porté des coups mortels aux plus sincères partisans de la branche aînée. Les carlistes, fidèles à leur doctrine, ou confiants dans l'avenir, ont sans doute jugé qu'il fal-

lait toujours venir s'amuser à Paris avec la nouvelle dynastie en attendant les effets de la providence divine. Or, comme la révolution de juillet n'a pas jeté beaucoup de capitaux hors de France, que la même masse d'argent y est toujours, du moment où de nouvelles combinaisons d'affaires auront créé un nouveau crédit, le même luxe, la même prospérité refleuriront. Il n'y a rien de si difficile à briser qu'un ordre social, même quand il est détestable.

Aussi, n'attribuez qu'à mon inexpérience le conseil juvénile que je donnais naguère de faire danser toutes les conspirations, toutes les écoles, tous les bambins jeunes ou vieux, toutes les ambitions, et de ranimer le commerce par des fêtes... Hélas! il ne fallait qu'attendre un moment et laisser aux gens essoufflés le temps de reprendre haleine, car les journaux quotidiens vous entretiennent tous du bal donné par la garde nationale à l'Opéra. La cour a risqué un concert qui a eu un grand succès, on y a vu jusqu'à trois transfuges du noble faubourg. Et voyez comme nous sommes toujours frondeurs maladroits : en mettant un chasseur derrière sa voiture, M. Mérilhou faisait œuvre de grand politique; c'était une coquetterie pour le faubourg Saint-Germain.

— Ah! les ministres prennent de la morgue et des heiduques, ne désespérons de rien!... a dit l'aristocratie.

Et elle est revenue.

Malgré cette reconstitution probable de notre organisme intérieur, ne croyez pas à la paix, et ne croyez pas, surtout, qu'il soit au pouvoir d'un ministère ou d'une Chambre d'empêcher la réunion de la Belgique à la France. En ce moment, les esprits prophétiques de la haute société de Paris, à force de discuter les actes de notre gouvernement, de le démonter pièce à pièce, et de le remonter, comme les enfants qui jouent avec une carte géographique découpée, ont reconnu je ne sais quelle habileté dans la conduite et dans la pensée secrète de notre cabinet. Beaucoup de diplomates en herbe, parleurs de salon, ou ministres de boudoir, attribuent la finesse de cette spéculation aux conseils du maréchal Gérard.

Il serait donc évident, aux yeux de ces hommes d'État qui *font du gouvernement* entre une jolie femme et un sorbet, que la cour, les ministres et notre diplomatie, *vociferent la paix* dans l'intention de préparer les triomphes d'une guerre dont les résultats sourient

tant à la nation. Ces refus de donner un roi à la Belgique et nos démonstrations pacifiques tendent, dit-on, à nous ménager le moment de conquérir, sans trop verser de sang, cette puissante ceinture de places restaurées par la Sainte-Alliance, et sans lesquelles nous ne saurions être tranquillement chez nous. Enfin, nous couvons la guerre avec une bonhomie toute particulière. En effet, parler de paix en faisant fabriquer sept ou huit millions de cartouches à Valenciennes, en ordonnant de former plusieurs camps de cent mille hommes, n'est-ce pas dire aux puissances dont les troupes n'ont été arrêtées dans leur marche hostile que par les révolutions de Belgique, de Suisse et de Pologne : « Je vous pardonne, mais vous me le payerez!... »

Que les hommes les plus perspicaces, que le général Lamarque, que Mauguin, que *le National,* que le général Richemont aient été dupes de la sournoiserie de notre cabinet, n'est-ce pas une preuve de l'habileté de nos ministres?.... Il y a même des gens trop fins qui, pour n'être pas complices des roueries gouvernementales, prétendent que la dernière attaque du général Lamarque était convenue.

Quant à moi, philosophe, et résigné que je suis à tous les gouvernements, même à celui du diable, rien ne m'étonne. Tous les pouvoirs ne sont-ils pas condamnés à employer les mêmes gobelets, à escamoter les mêmes muscades, à exécuter les mêmes lazzis sur les mêmes planches, qu'ils soient républicains ou monarchiques? Est-ce que juillet 1830 n'était pas le 2 septembre de Danton, sous d'autres formes?... Est-ce que MM. Thiers, Mignet, Barthe, Mérilhou, Dupin et autres, ne se serviront pas des mêmes moyens de gouvernement employés par tous les ministres, sans excepter M. de Peyronnet? Vienne la guerre ou quelque danger, et vous verrez si, au nom de la patrie, nous ne bâillonnerons pas les écrivains.

Et, au fait, le gouvernement ne pourra jamais entreprendre de confier ses secrets à une multitude. Il ne doit pas plus révéler ses projets à des Chambres qu'à des journaux, ou qu'à des citoyens. Il est, comme un homme de génie, soumis à toutes les interprétations justes, fausses ou ridicules, jusqu'à ce qu'il ait produit son œuvre; et, plus souvent encore, l'œuvre des gens à prévisions

longues est mal jugée par ceux-là mêmes auxquels elle profite. Vouloir qu'un gouvernement ne jouisse pas, dans ses hautes spéculations d'intérêt général, des mêmes priviléges, et n'use pas de la même tactique employée par un négociant probe, est une exigence, je ne dirai pas inconstitutionnelle, mais stupide. Quand nous voulons arrondir notre propriété par un terrain à notre convenance, allons-nous dire les secrets de notre ambition au vendeur?...

Conserver Alger, conquérir les Alpes et le Rhin, Anvers, s'il est possible, telle est la pensée intime de tous les ministères qui se succéderont en France, parce que ces occupations territoriales sont des nécessités géographiques. Ce ne sont pas des conquêtes, ce n'est pas une ambition; c'est une assurance de paix générale donnée à l'Europe; car la France satisfaite et grande devient l'arbitre influent de tous les débats sur le continent. Alger lui-même n'est-il pas un gage certain de la liberté maritime dans la Méditerranée? Laissez-le prendre par l'Angleterre, où en serait l'Europe?... Cette politique a été le vœu de plus d'un ministre généreux, même pendant la Restauration. Pouvons-nous, plus forts, avoir des espérances moindres?... Non. Mais les moyens d'arriver à ce résultat doivent changer suivant les circonstances, et vous avouerez que les circonstances changent tous les jours. Avec notre impétuosité française, nous désirions que les mois devinssent des années, et cette espèce de trépignement national, semblable à l'impatience d'un enfant qui veut son jouet, nous a empêchés de rendre justice au ministère du maréchal Gérard. Il préparait en silence le succès de Soult, qui, trouvant les éléments d'une armée, nous a tous flattés, en la faisant immédiatement mouvoir. Encore un peu, nous aurions demandé à notre roi populaire, comme les Limousins à leur pape, deux récoltes par an : Louis-Philippe, comme Urbain, fera droit à nos pétitions, pour peu qu'on lui accorde du temps.

La Pologne sera libre peut-être, parce que la *main de fer* de Chlopicki imprime un mouvement unanime à la volonté nationale, tandis que la Belgique, à l'encan depuis deux mois, est dans l'anarchie et la misère, faute d'un homme!... Ce sont là de ces leçons que les peuples doivent méditer. Tout insuffisante qu'elle est à nos destinées, notre Chambre a une majorité; or, beaucoup de

journalistes pensent que de nouvelles élections reproduiraient le même esprit; c'est un esprit d'ordre et de stabilité; nous devons y applaudir, car notre code politique consacre le règne de la majorité, fût-elle niaise. Les esprits supérieurs n'ont-ils pas, dans la presse, la tribune et le journalisme, d'assez larges concessions? Ce sont trois armes que la Charte accorde aux novateurs, aux Napoléon, aux Colbert, aux Richelieu des écoles : s'ils ne réussissent pas, ils doivent s'accuser d'impuissance. Diderot, Voltaire, Rousseau, Mirabeau ont triomphé sans être si bien armés. Les gens ambitieux de mener le pays dans une voie de lumière ne doivent en vouloir qu'à eux-mêmes de leurs échecs, et prendre *la postérité* comme une fiche de consolation.

XIII

A M. V..., A BESANÇON

29 janvier 1831.

Hélas! mon cher monsieur, nous sommes assassinés par la diplomatie... La diplomatie est tantôt un calmant, tantôt un topique. Notre gouvernement est, tout à la fois, semblable au Crispin du *Légataire universel* et au comte du *Barbier de Séville;* tantôt il répond : « C'est la diplomatie, » comme Crispin répondait : « C'est votre léthargie. » Ou : « Vous avez la fièvre, restez tranquille, allez vous coucher!... » comme tous les acteurs à Bazile. Quand nous étions menacés d'être envahis, le peuple français était une masse de guerriers, le sentiment de la patrie brûlait tous les cœurs.

Le peuple polonais se lève, et l'on nous fait rasseoir. Nous avons, dit-on, besoin des arts, de la paix. Les Polonais sont nos remplaçants... Ils mourront pour nous, et nous vivrons pour eux..., afin de les immortaliser... La diplomatie se renforce de toutes les révolutions qui devraient l'affaiblir. Nous quittons le maniement des armes pour répandre des flots d'encre; et, à chaque terreur royale, un courrier part, et vole à Londres. Notre cabinet semble pressentir que, pour n'être pas joué par les cabinets étrangers, il doit

se mettre sous l'aile du vieux Talleyrand. Ainsi la moindre ruse inventée par M. de Metternich, qui fait mouvoir les puissances à son profit, est en définitive un pion avancé dans une partie d'échecs jouée par ces deux vieillards sur l'immense échiquier de l'Europe.

Et ces deux grands débris se débattent entre eux!

Voyez-vous ces deux petits Atlas décharnés qui supportent le monde politique; et qui, courbés sous le poids des années, de leurs fardeaux, se disputent des couronnes et se moquent des rois, se moquent des peuples. L'un, fidèle époux de l'aristocratie, vit dans la joie d'une immense fortune, les intérêts des nations sont ses hochets de vieillesse mêlés à de ravissantes femmes. L'autre épouse tout. Il a divorcé avec l'Église, il a répudié la République, commis un adultère avec le Directoire, affiché, vendu l'Empire, mis son pied dans le lit de Louis XVIII, chaussé le sacre de Charles X, et, en ce moment, il dément peut-être sa vie en restant fidèle à quelqu'un, je ne sais qui...

Ces deux vétérans de la ruse, le premier, fort d'une vie logique et dominé par une seule pensée; le second, multiple et varié comme le démon, se battent avec des fantômes; et, trop certains de leur perspicacité mutuelle, ils se font des ténèbres politiques...

Doutez-vous que le personnage du petit duc de Leuchtenberg, jeté comme un roitelet dans l'orage des discussions du congrès belge, ne soit une autre invention du dictateur autrichien? N'est-ce pas une suite du système qu'il a pris de se servir de tous les membres de la famille Bonaparte pour nous en menacer?... Croyez bien que les puissances ennemies de la France ont leurs représentants au sein de la Belgique. Et les tiraillements de ce long enfantement royal viennent sans doute d'intrigues dont les fils ne sont pas encore connus, mais qui donneront lieu à des mémoires historiques. Jusqu'à présent donc, les événements se passent dans une sphère inaccessible aux regards de nous autres, pauvres dupes... Nous avons de vieilles nourrices aristocratiques qui nous bercent et nous endorment avec une supériorité très-remarquable, et, pour un

dernier venu, M. Sébastiani ne s'acquitte pas mal de son ministère. Pourquoi ne nous dit-on pas franchement qu'il y a un congrès à Londres chargé de résumer Pilnitz, Tilsitt, Presbourg, Châtillon, Vienne, Laybach et Vérone, une assemblée qui a droit de *veto* sur nos armements, sur les révolutions?... Ce serait plus franc, et nos députés ne seraient plus aussi embarrassés.

La motion faite par M. Mauguin à la Chambre élective a donné lieu à la plus insignifiante de toutes les conversations. Les journaux avaient ressassé depuis longtemps les causeries de ces messieurs, qui ont innocemment délayé des articles connus. Ces sortes de discussions sont d'agréables promenades qui ne mènent à rien; car aucune manifestation ne nous a révélé la pensée des Chambres sur l'union de la Belgique à la France. M. Sébastiani a fort imprudemment compromis à la tribune le nom du roi. Le maréchal Soult a fait une pacifique homélie qu'il avait sans doute promise à ses collègues. M. Dupin l'aîné a, pour la centième fois, donné des preuves de ce mauvais goût et de cette trivialité qui ravalent la tribune française, dont il n'est certes pas l'ornement. Ses parades législatives rehaussent de tout le lustre dont il se prive l'éloquence de M. Mauguin, dont la parole devient plus puissante de jour en jour.

Au surplus, aujourd'hui, les députés sont tous, plus ou moins, préoccupés des élections futures; car, en ce moment, la dissolution de la Chambre est une de ces nécessités auxquelles le ministère obéira dans l'intérêt même de sa conservation. Le pouvoir parlementaire est chose si douce, qu'instinctivement nos pères conscrits veulent le garder le plus longtemps possible; et cet égoïsme, assez concevable, a été la cause du retard que la Chambre apporte au vote de la loi d'élection.

Après tout, la Chambre nouvelle doit être, dit-on, exactement semblable à celle-ci; et, comme cette sinistre opinion s'est accréditée, il en est résulté, parmi les esprits progressifs, je ne sais quel découragement qui fait beaucoup d'honneur aux députés.

Ce soir, la nouvelle officielle de l'élection de M. le duc de Nemours est parvenue au Palais-Royal. Ce n'est plus un événement. Le duc de Nemours peut-il jamais être roi d'un pays qui, séparé

de la France, a des intérêts contraires aux nôtres? Il y a une réaction à laquelle notre ministère ne pense pas, celle d'un duc et d'une régente, qui serait terrible, parce que l'Europe appuierait ces prétendants, et ce serait la ruine de notre belle et populaire dynastie.

Je ne vous dirai rien des deux bals donnés à l'Opéra et au palais, car un journal a très-spirituellement formulé mon opinion par un mot. A l'Opéra, l'on voyait des épiciers en aiguillettes d'or et d'argent; à la cour, les pairs de France et les gens de bon goût portaient des épaulettes de laine. C'étaient peut-être deux épigrammes. Moi qui ai modestement conseillé cette sarabande nationale comme une haute mesure politique, j'ai été effrayé d'avoir été si bien compris, et j'espère que, puisqu'on délibère des bals en conseil des ministres, plus tard l'administration y mettra de la mesure et nous empêchera de nous étouffer; car la foule au bal de l'Opéra était si grande, que nombre de parures ont été cruellement déchirées, et bien des femmes n'ont pas eu beaucoup de peine à se déshabiller.

Mais nous n'avons pas tenu à une contrainte de deux mois; et, dans toutes les maisons, il y a des fêtes comme par dépit. Il y a des bals à tous les premiers étages; Lablache et David chantent au second; il y a un thé au troisième; le raout est monté cette année au quatrième, et les soirées d'artistes sont restées au-dessus. — L'hiver, commencé si tristement, paraît devoir être plus brillant que le dernier.

Quelques salons reprennent une splendeur nouvelle, grâce à la charité publique. Madame la comtesse de Férussac donne des bals au profit des pauvres, où chacun vient en payant son billet.

Les supériorités sociales et intellectuelles se sont fait une société à part. Ils ont leurs salons de prédilection. L'Abbaye-au-Bois a entendu cette semaine retentir la voix poétique de mademoiselle Delphine Gay. — En présence de M. de Chateaubriand, qui, pour cette solennité, s'est empressé de quitter la correction des dernières feuilles de son *Histoire de France,* devant nos hommes politiques les plus influents, au milieu des femmes les plus gracieuses et les plus élégantes, un nouveau chant du poëme de *Madeleine* a été lu.

Cette poésie a imposé silence, un moment, aux passions politiques.

Du reste, en fait de littérature, notre décade, monsieur, a été bien pâle. Nous n'avons rien eu de bien neuf, si ce n'est un petit livre ayant pour titre *le Caprice,* contre-épreuve du Gymnase, bagatelle agréable, dit-on; mais, vienne le printemps, nous serons inondés de fleurs : *Notre-Dame de Paris,* de M. Victor Hugo, est réellement sous presse; *le Roi des Ribauds,* de P.-L. Jacob, est à peu près imprimé; l'auteur de *l'Ane mort* et de *la Confession* élabore aussi deux volumes qui ne tarderont pas à éclore; Charles Nodier complète en ce moment ses *Souvenirs sur l'Empire et la Révolution;* l'auteur de la *Physiologie du mariage* va publier un nouveau livre intitulé *la Peau de chagrin;* M. Eugène Suë travaille au *Naufrage,* marine destinée à lutter de poésie avec la poésie de Cooper et de Smollett; un nouveau roman de Walter Scott est sur le point de paraître; madame la duchesse d'Abrantès écrit ses Mémoires, et Ladvocat en promet prochainement une livraison; Chateaubriand va donner son *Histoire de France,* et M. Sainte-Beuve, talent consciencieux, un roman; Casimir Delavigne écrit un ouvrage sur les Polonais; enfin, un second recueil de poésies, par M. de Musset, frissonne sous le plioir de la brocheuse.

Ainsi, vous voyez que la littérature a su, dans le silence, se mettre sur l'offensive avec son ingrat public, et s'empresse de ravitailler la librairie, comme le maréchal Soult a fait de nos armées et de nos places fortes.

Quant au théâtre, il est dans un état de marasme incroyable; mais il faut attribuer ce calme désespérant à des causes secrètes qu'il ne serait pas encore convenable de vous dévoiler. Au Théâtre-Français, M. Alexandre Dumas s'oppose à la représentation d'*Antony.* M. Casimir Delavigne retient *Louis XI* en portefeuille, M. Victor Hugo sa *Marion Delorme,* MM. Empis et Mazères leur *Changement de ministère.* M. de Montalivet va former une commission. Ce mot de commission est l'*Il bondo cani* des ministères, il semble que, quand une commission est nommée, tout est réparé; oui, comme les chemises des pages étaient prêtes quand ce bon seigneur du vieux temps faisait planter du chanvre pour en fabriquer.

Si un ministre n'est pas puissant de pensée et de volonté,

pour décider les affaires de son ministère, pourquoi accuse-t-il l'omnipotence ministérielle? Sous Napoléon, les plus grandes choses se décidaient sur-le-champ, après une discussion consciencieuse. Une commission nous fera-t-elle jouer *Robert le Diable* de Meyerbeer? une commission vous donnera-t-elle des valeurs qui vous manquent?

XIV

A M. DE N..., A CHATILLON

8 février 1831.

Il faut avouer, monsieur, que nous vivons dans un temps fertile en bouffonneries! N'est-ce pas chose merveilleuse que cette grande, petite, sublime et déplorable comédie de Belgique? Qu'est-ce que ce vieux peuple, ce jeune royaume, étourdi comme un fils de famille, grave comme le portrait d'un vénérable bourgmestre, voulant tour à tour se donner à la France et presque commander à l'Europe? Les Belges semblent nous considérer comme une proie. Ils ne tiennent compte d'aucune difficulté. Que doit-on faire? Rire comme Triboulet, ou s'attrister comme Jérémie, en voyant le duc de Nemours devenir roi par le fait d'une voix, devant sa couronne à l'heureuse digestion de quelque *Van* je ne sais quoi!... Et la France prodiguerait son sang, ses trésors, ses vaisseaux, pour soutenir un Français qui aurait déchu à se faire roi de quatre millions d'hommes, pour un jeune prince qui trahirait sa nouvelle patrie, s'il n'était Belge de cœur, c'est-à-dire ennemi de la France, de son commerce, de ses manufactures; ou qui trahirait son ancienne patrie, s'il devenait Belge?... Croit-on que Louis-Philippe veuille, comme Napoléon, recevoir le terrible coup de poignard que donna Bernadotte dans le cœur de la grande armée?... C'était une mauvaise action chez le Suédois, ce serait un parricide chez le Belge...

Eh oui! nous voulons bien tendre la main fraternellement à nos anciens frères; mais, si nous devons entrer dans une lutte

européenne pour eux, qu'au moins nous ayons tous les bénéfices de cette entreprise, si nous en acceptons toutes les charges...

La Belgique sans conditions, une réunion pure et simple soumise à la délibération des assemblées législatives des deux pays, est un traité politique d'une franchise désirable. Nous ne mettons pas en doute qu'une Chambre due à la réélection d'après la nouvelle loi n'apportât à Paris le consentement unanime de la France à une augmentation du territoire indiqué par la configuration des deux pays.

En Angleterre, les hommes d'État disent : « Il est certain que la Belgique sera réunie à la France. » A Paris, nous nous disons : « Comment cette réunion peut-elle s'opérer?... »

Or, qu'elle s'effectue immédiatement, ou par le fait d'une conflagration générale en Europe, comme nous devons avoir tôt ou tard la guerre, ne vaut il pas mieux organiser dès aujourd'hui la Belgique, afin de profiter de toutes ses ressources au moment de la lutte?...

Ce fait domine la question et devrait dicter les actes de notre politique.

Jamais notre diplomatie n'a été si volontairement aveugle, notre gouvernement si faible, que depuis le jour où les clairvoyants de l'opposition et les hommes forts du libéralisme sont arrivés au pouvoir. Cela est triste, mais cela est vrai.

Il arrive à la masse de nos gloires parlementaires le même malheur qu'au général Clopiçki... Au nom de ce dictateur, l'Europe a retenti d'éloges, c'était une main de fer, un grand homme impromptu, un de ces génies qui surgissent pour sauver les peuples... Aujourd'hui, Clopiçki est chu de toute la hauteur de cette gloire improvisée, et c'est tout au plus s'il est un homme.

Si dans les provinces, vous demandez un compte sévère de la session à vos respectables commettants, que pourront-ils vous répondre de satisfaisant? Sur sept lois dont on fait grand bruit, deux sont dignes des temps déplorables de 1823 : celle sur les journaux et celle sur l'impôt des boissons.

La première a consacré les priviléges des journaux existants, créant ainsi vingt ennemis perpétuels à l'État, vingt influences, vingt pouvoirs si énormes, que les gens habiles préfèrent cent fois

être à la tête d'un journal plutôt que d'avoir un portefeuille ministériel. Elle a sanctionné les odieuses entraves mises à la pensée humaine dans un pays où, sur trente millions d'âmes, il en est à peine quinze cent mille qui participent à l'instruction primaire.

La seconde a fait supporter d'immenses pertes au trésor sans calmer aucune plaie.

Sur les cinq autres lois, celle relative à la garde nationale est un chef-d'œuvre de ridicule!... Une loi où la législation se bat corps à corps avec l'administration, une loi minutieuse comme un garçon de bureau!... Les lois transitoires ne doivent pas être comptées pour grand'chose!... Maintenant, cherchez les principes unitaires qui sont partis de la tribune pour imprimer à notre gouvernement une marche progressive? Où est le puissant génie, l'orateur qui, Mirabeau de 1830, a guidé nos destinées?... *Risum teneatis!*... Nous avons M. Dupin, homme fécond en plaisanteries vulgaires; puis un petit ministre, un Pitt en herbe, qui porte des chapeaux larges, des souliers de vieillard, qui laisse croître ses cheveux et sa barbe, revêt des habits très-amples, afin de trouver grâce devant une vieille Chambre en se donnant l'apparence d'un *senior*.

Il paraît que la manie des moustaches a gagné toutes les classes. La semaine dernière, une lettre, en forme d'invitation de bal, est arrivée à tous les centaures de la garde nationale. M. le colonel de la treizième légion veut que ses cavaliers se laissent pousser des moustaches... L'état-major demande des moustaches comme on demande du vin de Champagne à la fin d'un repas. La légion aura bon air... Cela fera mieux. Vous, homme paisible, vous, homme grave, il va falloir vous enquérir d'une recette philocomique... Qu'une moustache aille ou n'aille pas à l'air de votre figure, déplaise à votre maîtresse ou même à votre femme, n'importe, M. le colonel le veut!... — Il manquait une ligne à la circulaire, elle aurait dû exiger les moustaches dans la quinzaine. On y trouve cependant ces jolis mots : « Laisseront croître et porteront la moustache. » MM. de l'état-major nous apprendront sans doute comment, après avoir laissé croître une moustache, on peut se dispenser de la porter.

Nous avons eu encore quelque autre raillerie administrative. Un homme d'un grand talent, l'auteur du *Théâtre de Clara Gazul*, a été nommé chef de bureau au secrétariat du ministère de la marine... Les conceptions franches et vives de M. Mérimée ont excité trop fortement mon admiration, et certainement la vôtre, pour que nous ne déplorions pas une telle destinée!... Un homme élevé par son esprit doit-il jamais entrer dans la sphère étroite des bureaux!... La plume qui a tracé *Matteo Falcone*, accusant réception d'une dépêche! N'est-ce pas une scène pour M. Théodore Leclercq? N'y avait-il donc pas, dans le ministère de M. de Montalivet, place pour une imagination dont l'influence dégagée de partialité peut servir puissamment à la prospérité des théâtres ou des beaux-arts?... *La Quotidienne* n'a-t-elle pas eu plaisamment raison d'indiquer au ministre de l'intérieur un vieux marin pour je ne sais quelle chaire d'humanité?... Que notre gouvernement ait fait des vaudevillistes sous-préfets, des romanciers conseillers d'État, des journalistes préfets, des historiens ministres, cela prouve que nous avions besoin d'introduire de la gaieté dans les rouages du gouvernement, de renforcer la partie comique du ministère, ou de bons mots dans les circulaires préfectorales, de fables dans les lois, de romans dans le positif... Jusqu'à présent, il laissait le talent paisible possesseur de son domaine; mais venir prendre aujourd'hui un homme distingué par ses œuvres, pour le commettre avec des commis, c'est manquer de sens... N'y a-t-il donc pas assez de médiocrités!...

Au surplus, M. Mérimée a peut-être désiré d'entrer dans la bureaucratie... Alors, tout serait dit sur la loi électorale qui condamne une jeune ambition à commencer ainsi!... Mais je me suis consolé en pensant que les occupations de cette place ne nous raviraient aucune jouissance littéraire.

Depuis quelques jours, le Panorama de Navarin est ouvert : le roi, suivi de l'amiral Codrington et de l'amiral de Rigny, est allé voir cette œuvre d'art, par laquelle M. Langlois a essayé de résoudre quelques problèmes de peinture. Il s'agissait d'unir un tableau circulaire à des objets réels de manière à augmenter l'illusion du tableau par la vue des constructions sur lesquelles se place le spectateur. En ce moment, le prestige attaché aux marines, le

plaisir que trouve le Parisien à faire le *voyage à Dieppe,* une course de fiacre, donnent la vogue à cette exhibition. Les gens d'art et d'étude ne se sont pas encore prononcés sur le mérite de cet ouvrage, dans lequel il y a beaucoup de charlatanisme mécanique. Mais mon esprit frondeur y a trouvé matière à critique.

Vraiment, monsieur, notre modestie nationale est excessive. Vous savez quelle part M. l'amiral de Rigny a prise à cette affaire de Navarin, que je ne veux pas juger comme politique, mais dans laquelle nous avons étonné les Anglais par la précision de nos manœuvres et le progrès incroyable de notre marine; eh bien, pour qu'il fût question de notre brave amiral dans le Panorama, il a fallu qu'il y allât. Pas un mot de lui n'a été mis dans le programme, et les journaux eux-mêmes, complices de ce mutisme, ont oublié le commandant, même en parlant de son vaisseau.

— Ah! c'est que le Panorama doit être transporté en Angleterre! m'a répondu un employé auquel je demandais compte de cet oubli.

Ne trouvez-vous pas cette naïveté digne d'être consignée dans les *ana* du prochain Matthieu Laensberg.

Nous continuons de protester individuellement, par des représentations au bénéfice des Polonais, contre l'abandon dans lequel nous les laissons politiquement. Vingt mille francs, au plus, seront offerts par la France à la Pologne, c'est avoir acheté jadis leur sang à bon marché.

La cour poursuit aussi son œuvre charitable, et les bals du Palais-Royal sont très-brillants; j'espère que les envoyés belges assisteront à la prochaine soirée et que Bruxelles galopera après le duc de Nemours. Du reste, l'aristocratie se rapproche tous les jours de la nouvelle dynastie, et moins que jamais son opposition est à craindre. Le maintien de la pairie est une question décidée par avance en faveur de la Chambre héréditaire, et cette garantie n'a pas peu contribué à la sécurité du crédit public, dont les oscillations ne sont pas jusqu'à présent fort inquiétantes. Somme toute, notre situation est intérieurement calme, et, s'il y a de l'activité ministérielle, c'est dans le département du maréchal Soult, qui, tout en laissant proclamer la paix par ses collègues, fait fabriquer douze à quinze mille bombes.

J'aurai probablement des événements, des intrigues, des changements à vous annoncer dans ma prochaine lettre; celle-ci a toute l'insignifiance du moment présent.

Adieu.

XV

A M. P..., A SAINT-QUENTIN.

Paris, 18 février 1831.

Rien n'est plus facile, monsieur, que d'être prophète par le temps présent. Aujourd'hui, comme avant le mois de juillet, le bon sens trotte à pied dans les rues, désertant les hôtels, les palais et les ministères. Il serait inutile de vous peindre ici l'aspect de Paris pendant les lundi et mardi gras. Les journaux vous auront dit la magie politique de cette nouvelle *fête des fous;* la garde nationale laissant tranquillement le peuple mettre les églises en harmonie avec le concordat de 1806, arracher les croix fleurdelisées extérieures, passer comme un incendie sur la demeure du curé de Saint-Germain l'Auxerrois, sans que la fougue populaire dégradât dans la même maison, sur le même palier, l'appartement du vicaire dont la main avait béni les restes des victimes de juillet!... Moi, j'ai vu des gamins revenant de l'archevêché, processionnellement, avec des fragments de croix, des goupillons, des missels, des débris d'aube, de chappe, et mettant tout à l'envers, chantant de singulières hymnes, précédés d'un flot de rieurs, accompagnés par des gardes nationaux; puis toute la troupe défilant au milieu des masques tranquilles... Trente mille âmes sur un quai, applaudissant à la chute de la croix archiépiscopale; et, sur les boulevards, des femmes parées, des promenades de curieux, des masques railleurs. Sur le quai des Morfondus, un ouvrier, déguisé en vieille femme centenaire, piteuse, criblée de haillons, en lambeaux, présentait, de ses mains tremblantes, un chétif rameau de buis aux rires des passants... Tel était le catholicisme de 1831.

Mais ce que les journaux ne disent pas, et ce qui caractérise le peuple en France, est ceci :

Quatre jours avant l'émeute, j'ai de mes yeux vu la plus plaisante des caricatures, due au mordant crayon de Grandville, représentant une espèce de carnaval politique : au milieu des personnages se trouve l'archevêque de Paris tenant d'une main un verre de champagne, la tête entourée de l'auréole des martyrs, ayant sous le bras la palme catholique des saints confesseurs; et, le pouce appuyé sur le bout de son nez, il accomplit ce geste familier aux enfants qui veulent se moquer de ceux auxquels ils ont joué quelque bon tour, et qui consiste à remuer les doigts d'une façon goguenarde... Le prélat *fait la nique* aux héros de juillet, qui sont debout devant lui, honteux et portant de grands nez!...

Avant-hier, une autre caricature a paru qui n'est pas moins significative que la précédente. Un gros monsieur, peut-être est-ce le ministère, j'aime à le croire, s'amuse à souffler des bulles avec un chalumeau de paille. Il en prend la matière première dans uue jatte sur laquelle est écrit : *Mousse de juillet.* Puis voltigent des bulles... L'une est intitulée : *La Charte sera désormais une vérité;* l'autre : *Liberté de la presse;* ici : *Plus de Liste civile;* là : *Bon système électoral;* enfin, toutes les bévues politiques dues à l'incapacité, à l'indécision de nos ministres, courent dans l'air, prêtes à se heurter, et à faire éclater la *meilleure des républiques...*

L'empressement de la foule à demander cette caricature est une leçon. Il n'y a vraiment qu'à se promener tranquillement par les rues pour connaître la vérité, les vœux des citoyens et la ligne à suivre. Si deux hommes se rencontrent, ils ont bientôt noué le dialogue suivant :

— Ah! ah! si M. de Montalivet s'imagine que, toutes les fois qu'il aura peur, je quitterai mes affaires pour prendre la giberne, le fusil et me promener!...

— Encore un drôle de corps, répond l'autre, qui fait des proclamations pour demander qu'on respecte les monuments et qui a l'air de ne pas songer aux personnes!...

— Et cette conspiration de la Glacière!...

Et de rire!... car le ministre avait envoyé la troupe citoyenne guetter la sortie de je ne sais quel Croquemitaine carliste qui

devait se montrer à onze heures trente-cinq minutes, et qui a fait faux bond. Il prévoit également les conspirations qui éclatent et celles qui n'éclatent pas; mais il cerne celles-ci, tandis qu'il laisse les autres incendier Paris, arrêter les affaires, jeter l'épouvante... Aussi, sur soixante gardes nationaux qui se sont portés au Palais-Royal, mandés par leur commandant, et qui sont partis en patrouille, il n'en est pas resté plus de dix au retour. J'espère que, si les ministres n'ont pas d'oreilles pour entendre, ils auront des yeux pour voir.

— N'est-il pas honteux, dit un autre, d'avoir refusé à un million d'hommes éclairés, à la voix des journaux et de la presse, la disparition des fleurs de lys, et de la céder à un flot populaire du mardi gras!... N'est-ce pas livrer au parti contraire un dangereux secret, et lui donner les moyens de troubler l'État à tout instant sans qu'il ait besoin de risquer autre chose qu'un prêtre et un buste de quinze sous!... Les carlistes voient la marche nationale que devrait prendre le gouvernement mieux que personne. Ils épient le moment où le refus d'une concession doit produire une émeute; et alors, ils la provoquent par quelque démonstration insensée...

Indécision et faiblesse, parce que la faiblesse est la suite naturelle de l'indécision, telle est, en un mot, la situation de notre gouvernement. Il nous a fait arriver à ce point de ne nous pas étonner des événements. Je ne serai pas surpris, un matin, de voir la garde nationale manquer au pouvoir. Et tous ces maux viennent de la velléité que tous les ministres ont eue, depuis juillet, de louvoyer, de se tenir entre deux écueils, de voyager entre deux gouffres. Ils ont fait intervenir le roi, à chaque danger, avec encore moins de ménagement que les ministres de Ham n'usaient de Charles X. Il y a déjà autour du roi populaire une camarilla d'épaulettiers, de vieux députés, de courtisans déguisés, à travers lesquels la vérité n'arrive plus que filtrée... Un grand mot est ressorti, pour les rois, de la révolution de juillet : ils doivent désormais *règner* et non plus *gouverner*. Cet axiome politique une fois méconnu, le roi le plus puissant est en danger.

Une loi électorale franche, loyale, conforme aux vœux de la France et une ordonnance de dissolution peuvent encore sauver le

pays, à la veille d'être déchiré de nouveau. Puisse cette simple et populaire vérité se crier dans les journaux, sur les places publiques, jusqu'à ce qu'elle ait pénétré là où il y a encore, je crois, un amour vrai de la patrie! Autrement, d'autres flots populaires, que rien ne contiendra parce que les digues sont fatiguées, passeront comme un incendie, comme une inondation, tout à la fois, et pourront emporter dans leur cours les débris de nos institutions faussées, de nos lois sans caractère, comme la Seine a emporté les meubles de l'archevêché...

Charles X voyait toujours d'un côté les Stuarts à Saint-Germain; et, de l'autre, Louis XVI sur la place de la Révolution. Il est possible qu'aujourd'hui la question politique soit la même sous une autre forme : Charles X à Cherbourg et les chefs populaires de la révolution sur l'échafaud. Y aurait-il déjà des hommes assez machiavélistes pour épouvanter les consciences à l'aide de ce dilemme? Serait-il vrai que des hommes faibles voulussent se donner l'apparence de la force en demandant, comme un écrivain célèbre, ou la république ou l'absolutisme?... Le génie de notre époque n'est point là. Cette triste maxime sert d'étendard aux impuissants politiques. Le vœu de la France est une monarchie constitutionnelle, qui réalise l'égalité devant la loi; qui crée une heureuse hiérarchie de délégations et de mandataires par lesquels, depuis la première et la plus simple agglomération, *la commune,* jusqu'à la plus puissante, *le département*, soient constamment représentées; et que, par le jeu de ces nouveaux rouages, les capacités intellectuelles et financières soient sans cesse, suivant leurs mérites, portées vers le sommet de l'État.

Toutes les lois qui tendront à ce but voulu par le progrès de notre civilisation, seront approuvées, bien reçues, toutes les autres nous rejetteront dans l'ornière du passé. L'assiette de l'impôt se faisant par des députés élus selon des lois pareilles, la liberté des cultes maintenue et le clergé sagement remis dans sa voie conciliatrice, dénué d'influence, où seraient alors les prétextes de plainte?...

Mais rien. Ces idées si simples n'ont pas été comprises, et nous avons un gouvernement bâtard, appuyé sur de fausses bases, sur deux cent vingt et une béquilles, en présence d'une minorité qui

triomphera nécessairement. Naguère nous avons cru à Paris que les départements nous renverraient les mêmes députés; aujourd'hui, les événements doivent avoir changé les dispositions de bien des électeurs, et, d'ailleurs, une nouvelle matière électorale est appelée à agir... et, devant elle, ministres, députés, pairs, propriétaires, tout tremble... Voilà le secret des lenteurs de la Chambre.

Et, monsieur, pendant que nous flottons entre l'anarchie, la république, l'empire, le carlisme et le vrai gouvernement constitutionnel, l'Europe, que nous avons si noblement éveillée, se secoue de partout. L'Italie a fait entendre ce cri prestigieux : *Italiam! Italiam!* D'un bout à l'autre de cette belle contrée, il y a des cœurs froissés, des esclaves qui ont usé leurs fers et qui sont prêts pour la liberté... Si nous laissons encore trois cent mille Autrichiens écraser soixante mille braves, nous dirons encore que les Italiens sont des lâches!... Mais, malgré les discours de M. Cunin-Gridaine, les plaisanteries de M. Dupin, les lazzis diplomatiques de M. Sébastiani, force sera bien à la France de descendre dans l'arène... Si ce n'est ni la Belgique ni la Pologne, ce sera la Suisse, ce sera l'Italie, ce sera quelque incident inconnu qui nous demandera du sang et des épées.

Je ne sais si les armements de nos ports, si les provisions de la marine sont en rapport avec la gravité des circonstances, mais je vois nos plus célèbres amiraux à Paris... Celui qui, même sous la Restauration, a maintenu l'honneur de notre pavillon dans le Levant, dans la Méditerranée, n'a point de commandement. J'espère qu'il aide le nouveau ministre à préparer les éléments d'une lutte qui serait terrible si elle avait lieu. Nous avons de nombreux auxiliaires sur le continent; mais, sur l'Océan, quels sont nos amis? Là est une immense question de civilisation, de commerce, d'industrie. L'Angleterre, en vingt jours, peut armer des flottes et désarmer son ministère pacifique, Brougham et compagnie, pour reprendre Wellington. Avons-nous la parole des États-Unis de nous soutenir?...

Je vous promettais des événements, en finissant ma dernière lettre, l'avenir a tenu parole. Dans la prochaine, j'aurai à vous entretenir, sans doute, de déterminations graves. L'heure avance où le combat dont je vous ai parlé le 31 décembre 1830 va com-

mencer, drame terrible, aussi inévitable que l'étaient jadis la réforme de Luther et la révolution de 89. Mais, cette fois, la France a fait les frais de l'éducation européenne, le congrès des peuples nous traitera-t-il mieux que le congrès des rois?... Voyez comme les enseignements nationaux coûtent cher!... Le résultat du mouvement social pendant quarante années a été d'appeler aux bénéfices de l'instruction un million d'hommes de plus en France, de créer un million de propriétaires nouveaux et de former trente mille industriels, tout au plus. Cette conquête du bien sur le mal nous a coûté la vie de deux millions d'hommes et deux milliards de dettes. Il ne faut pas nous étonner de cela. Une éducation d'homme coûte vingt mille francs; or, celle d'une nation est bien autrement compliquée! Les vrais amis du pays doivent propager les lumières. La pensée est la plus solide de toutes les barrières. Pour maintenir la paix de l'Europe, il ne faut que des pamphlets à deux sous, semblables au *Bon Sens du bonhomme Richard;* mais il faut que les peuples sachent les lire, et il ne faut pas que les députés de chaque pays mettent un timbre sur des écrits qui devraient se donner gratis. Aussi l'*Histoire de la Révolution*, publiée par Hocquart, en volumes à quinze sous, destinée aux *mess,* vendue à dix mille exemplaires, admirablement écrite pour l'instruction populaire, par M. Frédéric Fayot, est-elle plus utile que celle de M. Mignet, qui ne s'adresse qu'aux penseurs.

Adieu, monsieur; le 28 février, nous aurons, j'espère, à vous apprendre soit un mouvement de troupes autrichiennes, soit une victoire des Polonais, soit un changement de ministère à Londres, la réunion de la Belgique à la France, peut-être!

P.-S. — Le dessin dont je vous ai parlé au commencement de cette lettre a été publié par un journal nommé *la Caricature,* et dont les pages coloriées résument souvent par un coup de crayon, d'une manière originale et incisive, les ridicules politiques et l'histoire contemporaine.

La discussion a eu lieu à la Chambre; elle a été ramenée à des questions d'hommes. MM. de Montalivet, Baude, Odilon Barrot ont parlé d'eux!... Jusqu'à présent, ils ont eu des accès d'amour-propre dignes de la comédie. M. de Montalivet, voulant ramener ses subal-

ternes à je ne sais quel *bas en haut,* a été traité de *haut en bas* par le préfet de la Seine, qui, descendu de la tribune, a donne, dit-on, sa démission, en demandant raison au ministre. La séance du 19 sera grave. On parlait hier au soir de la prochaine dissolution de la Chambre.

XVI

A M. H. D..., A CAMBRAI

Paris, 26 février 1831.

« Puissent les hommes de Kalish mourir, pour que la patrie vive ! » Voilà, monsieur, des paroles sublimes, qui, des rues de Varsovie, vont retentir dans le monde et sauveront les Polonais de l'oubli, si par hasard ils ne triomphaient pas; mais ils triompheront; mais, en ce moment, ils triomphent !...

Et, nous, leurs frères, nous, baptisés avec eux dans le sang de Lutzen et de Bautzen, dans les neiges de la Russie, nous aurons fait pour eux des vœux stériles, restant les bras croisés, occupés à décider qui du ministère ou de la Chambre mérite mieux le prix de l'anarchie !

Y a-t-il exemple de ministres plus inhabiles en exceptant toutefois de cet anathème le maréchal Soult ?... Impuissants à bien faire, ils déploient un génie tout particulier dès qu'il s'agit d'une désorganisation quelconque. M. Laffitte tient à perdre la seule chose, dit-on, qui lui reste aujourd'hui, sa réputation d'homme d'État. La Chambre n'était déjà pas trop puissante; et, tout à coup, le préfet de police, le préfet de la Seine, le président du conseil, toutes les supériorités administratives, viennent lui dire, *d'avance,* comme les personnages de Beaumarchais à Bazile : « Allez vous coucher, vous êtes attaquée d'un choléra-morbus politique ! »

La semaine dernière, le gouvernement, en proscrivant la fleur de lys, donne raison au peuple qui brisa l'archevêché, Saint-Germain l'Auxerrois, et renversa les croix fleurdelysées; puis voilà que, hier, M. Laffitte donne raison à toutes les oppositions qui le battent en brèche. Il vient dire lui-même à la Chambre :

— Messieurs, faites votre testament, et léguez-moi, de confiance, la moitié du budget.

Et ministres, députés, opposants, *centrus*, droitiers, gauchers, tous veulent la dissolution. Cependant, M. Odilon Barrot et M. Baude sont destitués pour l'avoir proposée. M. de Montalivet a vu, dit-on, une république dans M. Barrot... Il se trompe, il y en a plusieurs. Et voici comment se termine la tourmente parlementaire :

Après avoir effacé les fleurs de lys, viennent des plaintes législatives sur la perte des lys; après avoir proclamé la dissolution, le ministère garde la Chambre, et les députés eux-mêmes parlent d'une douzaine de lois indispensables à voter avant la dissolution... Ministère, législature jouent à qui mieux se contredira, et jamais le coq-à-l'âne gouvernemental n'a été si plaisant. Je ne m'étonne pas que le budget soit augmenté de quelques millions; car le prix du spectacle doit être en raison de la grandeur des drames. Si nous payons cette comédie un peu cher, je ne sais pas, en vérité, si nous sommes tout à fait volés...

Les masses ont un bon sens qui ne les trompe pas; or, la France entière sent avec un rare instinct que le pouvoir n'est pas aux mains de gens capables. Une révolution ne se consolide que par le triomphe constant des principes qui l'ont faite; et aucun des grands principes nés de juillet n'a passé dans notre législation.

Il y a je ne sais quel système de modérantisme qui a partagé le parti libéral en deux divisions, lesquelles seront plus dangereuses que les carlistes pour la chose publique. Il faut que la *résistance* ou le *mouvement* triomphe entièrement dans la Chambre et dans le conseil : sans cela, il n'y a pas de gouvernement possible. La lutte intestine de la Chambre explique celle des girondins et de Robespierre. Mais, comme les deux partis tremblent au souvenir des excès de 1793, ils se font des concessions mutuelles, et c'est ainsi que s'amortit le mouvement. La séance d'hier offre un exemple de ce mépris constant des principes de la révolution de 1830.

La loi électorale se discute. La véritable loi, la seule, la loi logique et rationnelle, la loi qui transformerait la Chambre des députés en une véritable image de la société française est sortie des bancs de la droite. M. Berryer seul a proposé de réaliser le

grand mot de souveraineté du peuple. Était-ce un piége?...

La première agrégation sociale est la *famille;* la seconde, la *commune;* la troisième, le *canton;* puis viennent les départements et la Chambre. Donc, les communes ou tous les chefs de famille réunis doivent donner mandat à des électeurs chargés de nommer, dans chaque canton, le nombre de députés voulus par la population. L'électeur, étant le principe du député, doit seul offrir des garanties. Il payera un cens, il tiendra au sol, à la science ou à l'industrie. Le député, devenant une représentation de plusieurs communes et celle de plusieurs électeurs qui donnent au pays des gages immenses par leurs liens avec le sol, l'industrie ou la science, le député, dis-je, ne saurait être soumis à aucune exigence d'éligibilité. Il doit être citoyen français, avoir vingt-cinq ans, et n'être frappé d'aucune incapacité. Les incapacités sont faciles à prévoir; elles sont si naturellement indiquées par l'histoire de la Restauration, qu'un néophyte des saint-simoniens les dirait.

Voilà toute la loi, elle est conforme à la nature de notre organisation politique. Si les assemblées primaires effrayaient, il est facile de donner une durée de dix années à l'électorat, à ce témoignage civique accordé par les populations aux citoyens qui les servent, les protégent ou connaissent leurs besoins.

Cette proposition est conforme aux principes de juillet, c'était incarner le pays dans l'électorat, et conséquemment nationaliser les assemblées futures... Eh bien, monsieur, à peine la Chambre a-t-elle écouté cette œuvre empreinte de génie. Qu'elle soit dictée par l'expérience, déduite de l'histoire, ou soufflée par la haine de M. Berryer, qu'importe!... une assemblée est-elle donc aveugle, qu'elle ne discute même pas cette proposition transactionnelle dont les combinaisons produisent une si exacte représentation nationale?

Enfin, nous aurons une bonne mauvaise loi, comme celle sur la garde nationale. Nous sommes passionnés pour le transitoire. La chute de cette administration est imminente. Elle est trop lourde de fautes, trop pesante d'incapacité pour rester. Si elle demeurait encore, je ne sais pas tout ce qu'elle n'entraînerait pas en tombant.

Un fait domine notre politique ministérielle. Au mois de juil-

let 1830, un homme d'État n'était pas impossible à trouver. Il y avait place pour le talent. Aujourd'hui, les portefeuilles ne sont pas *tenables*. Tant de mains sont venues gaspiller le terrain, que les difficultés ont centuplé. Or, personne ne veut user son talent à réchampir une baraque, à restaurer des ruines : les grands architectes aiment à bâtir des monuments entiers et complets.

Aussi, le maréchal Soult veut, dit-on, donner sa démission. Vous pouvez comprendre, par cette nouvelle, les souffrances que cet homme d'action et de mouvement éprouve, au milieu de gens qui discutent et parlent toujours, au lieu de marcher; qui, au lieu de constituer, hésitent et tâtonnent; espèces de *Fabius* à contresens.

Cette oscillation perpétuelle du pouvoir n'a jamais été si franchement accusée que par les événements de cette semaine, où les prémisses ont juré sans cesse avec les conclusions, où les conclusions étaient sans prémisses.

Le dégoût qui s'est emparé des gens de talent et de cœur s'est glissé jusque dans les provinces, et je soupçonnais déjà tout ce que vous avez eu la bonté de m'écrire. Oui, nous le sentons ici, les départements, insouciants d'une chose publique aussi mollement conduite, imiteront Paris. Ils seront *centre gauche*, s'il faut être centre gauche; ministériels, si le ministère reste; *extrême gauche,* si l'extrême gauche s'empare du pouvoir.

Nous sommes arrivés à un état d'inertie, à une force négative si curieusement égoïste, que les événements de l'Italie excitent à peine l'attention chez nous. Les malheureux doctrinaires, les *protocolistes,* les *non-interventionnels* ont tué l'enthousiasme. Il y a trois mois, chacun, faisant le sacrifice de ses intérêts, aurait volé aux frontières, pour secourir la Belgique, la Pologne, délivrer l'Italie, briser les honteux traités de 1815, que l'Europe elle-même a méconnus, pour établir partout des monarchies représentatives, et pour éteindre tout germe de guerre, en *restaurant* les peuples; mais, aujourd'hui, ces masses sont rentrées dans les calculs étroits de la personnalité, parce que le gouvernement a repris les allures de la Restauration.

Chacun s'est attristé de voir un ministère procéder par la faiblesse ; et la France, qui s'inquiétait peu de l'Europe, en renver-

sant une dynastie établie par l'Europe, la France, toute spirituelle qu'elle est, s'est laissé prendre à des mots. Vous ne tremblez pas devant les canons; mais qu'un avocat, un capitaliste viennent vous embarrasser dans la technologie diplomatique, vous restez béants. Le *protocole* de Londres, la *non-intervention*, sont la panacée de nos ministres, le *Sum medicus* de nos gens d'État. La légitimité a bien su dépenser nos trésors pour aller au secours de ses principes, sans s'inquiéter des lois et des droits; M. Laffitte a plus de respect humain, mais aussi le pouvoir tombé aux mains du vieux libéralisme de 1816 est-il moins fort que le pouvoir de la défunte monarchie. Or, cette monarchie est tombée. Concluez!

Le principe de non-intervention est un principe en vertu duquel une mère doit laisser ses enfants chez elle quand la maison voisine est en flammes... Le droit public ne lui permet de les emmener qu'au moment où le feu dévore ces lambris.

Le protocole est une déclaration que signeraient deux propriétaires de ne pas ensemencer un terrain contesté quand l'un en a déjà vendu la récolte, et que l'autre a dit à son fermier d'y aller faire des fagots... C'est, en un mot, un mensonge de femme, une transaction impossible; mais, comme elle doit faire une dupe, chacun espère que ce sera l'*autre*.

Or, nous vivons en ce moment sous l'empire de ces deux niaiseries, la *non-intervention* et le *protocole*.

Aussi, nous recueillons les fruits de ce système bâtard. La rente baisse, les faillites continuent, et tout s'arrête.

Enfin, s'il faut révéler toute notre faiblesse, un journal annonce qu'après une conférence avec lord Granville et M. d'Appony, l'illustre M. Sébastiani a déclaré que, si l'Autriche intervenait en Italie, la France n'en aurait ni cure ni souci.

J'applaudirais au gouvernement qui traduirait aux assises et y ferait condamner la république et le carlisme; mais il faudrait, pour agir ainsi, bâtir un plan, adopter un système, l'appuyer sur une Chambre nationale, marcher dans sa force et faire également taire le parti Odilon Barrot et le parti carliste, les écraser sans ménagement et avec les foudres de la légalité. Où est l'homme assez puissant pour entreprendre cette œuvre? Aux élections prochaines, le centre sera débordé par l'extrême gauche, tandis

qu'avec un Villèle national, la Chambre future pourrait sauver le pays. Si nous abandonnons la Pologne, si nous ne prenons pas la Belgique, si nous laissons écraser l'Italie, nous devrions au moins être heureux pour prix de tant de sacrifices !... Or, nous n'avons ni les bénéfices de la paix ni ceux de la guerre. Et nous avons certainement tous les malheurs d'une situation fausse dont il n'y a pas d'exemple dans l'histoire des révolutions. Nous attendons une nouvelle Chambre ! Le secret du ministère est là. Il vit sur l'espoir qu'il a donné de sa mort.

XVII

A M V..., A CHARTRES

Paris, 8 mars 1831.

A entendre les politiques de salon, et à lire les journaux, il semble, au premier abord, que la chose la plus certaine de notre époque soit l'incertitude; mais, monsieur, l'indécision qui pèse sur les intérêts et sur les personnes sert de voile, je crois, à des combinaisons plus ou moins heureuses.

En effet, le gouvernement a, peut-être, eu pour but d'imiter l'honnête *girouette* de 1815 qui, conservant dans sa poche l'aigle et la fleur de lys, se faisait toujours remarquer par le parti triomphant. Notre nouvelle *camarilla* espère arriver à une paix profonde en caressant le carlisme, en épousant le bonapartisme, et en faisant de légères concessions aux républicains. Le gouvernement cherche à mettre ses pieds dans les pantoufles de tous les partis; il croit les endormir en dormant avec eux, et, par cette manœuvre, bonne du temps de Mazarin, mais qui exige encore un *esprit de suite,* il a réussi à n'avoir ni amis ni ennemis. Il tomberait demain, que nous nous mettrions à la fenêtre pour le voir passer avec un sentiment d'indifférence et de curiosité.

Il s'est rencontré sans doute un profond politique, un homme qui aura vu tous les gouvernements de France depuis 89, un amateur passionné du système de bascule inventé par Louis XVIII, et

qui aura dit au moment où notre révolution s'est résolue par un trône sans éclat :

« Napoléon s'est servi des républicains pour arriver à l'empire, comme vous vous êtes servis des libéraux, des bonapartistes et des républicains pour triompher; mais Napoléon, devenu monarque, a senti que ses amis étaient les hommes monarchiques; ses ennemis, les républicains; il a compris que, pour régner, il fallait non pas diviser, mais réunir, opérer des fusions et surtout étouffer la pensée. Or, imitez Napoléon. Vos amis naturels sont les carlistes et les bonapartistes; ceux-là aiment un trône, un trône largement doté, des distinctions héréditaires. Ils aiment la stabilité, parce qu'ils possèdent, soutiennent le principe *roi,* parce que de la santé, de la vie de ce fécond principe dépend leur vie et leur santé...

» Vous jetterez quelques croix, quelques récompenses aux gens qui ont eu la peine de dépaver les rues de Paris, et tout sera dit. Enfin, vous conserverez, s'il le faut, des relations avec le torysme anglais, avec la haute aristocratie du continent, pour vous ménager les bonnes grâces des vainqueurs, si le peuple français succombait; et, assis fortement sur toutes les combinaisons possibles, vous arriverez à vous tirer du mauvais pas où vous vous êtes mis, ou à fonder un gouvernement durable... »

Il fallait ajouter : « Si l'on vous en laisse le temps... »

Napoléon n'a pas été au-devant des hommes monarchiques, il les a vus venir à lui. Son tort a été de les accepter; encore a-t-il trouvé des valets, là où nos ministres rencontrent des maîtres.

Aussi, qu'a produit le système excellent, mais impraticable, qui consiste à concilier des intérêts, des vues, des espérances inconciliables?...

D'abord, les partis se sont nettement dessinés, et personne n'a plus voulu être la dupe des oscillations, en apparence contradictoires que subit la marche du gouvernement.

Puis, tour à tour caressés et poliment persécutés, les intérêts, les partis ont pris une consistance qu'ils n'auraient jamais eue si l'autorité se fût appuyée sur l'énergie que doit avoir un jeune pouvoir.

Alors, il est arrivé que ce bonhomme de *statu quo* français, effrayé de la mission de force et peut-être de persécution dont un nouveau gouvernement est investi quand il se fonde, a été persé-

cuté par tous ceux qu'il devait comprimer, a trouvé des ennemis là où il aurait eu des défenseurs, et, pour obéir à je ne sais quel vœu de bonté niaise, est en train de recueillir une triste moisson de mépris.

En effet, s'il y a dans le monde un être plus exigeant qu'une fille d'Opéra, c'est *l'aristocratie :* accueillie, elle envahit; repoussée, elle est perfidement hostile; mais ces deux situations sont franches; tandis que, si vous lui donnez une position telle, que, ni admise ni persécutée, elle ne vous tienne aucun compte d'une protection sourde et se croie obligée de nuire, vous avez les chances mauvaises des deux termes de cette proposition politique.

Aussi vaudrait-il mieux entrer hardiment dans une voie de force, avec un seul parti, que de les mécontenter tous.

Vous avez laissé peser sur la presse, votre libératrice, *et sans laquelle vous ne seriez pas,* toutes les chaînes dont la Restauration l'avait chargée.

Ainsi, l'armée entière a deviné le but d'une loi qui ordonne aux officiers de croupir pendant un temps donné dans un grade avant d'en obtenir un autre. N'est-ce pas favoriser les hommes habitués à conquérir leurs grades au feu d'une cheminée? N'est-ce pas opposer des barrières tristement bureaucratiques à l'avancement rapide qui a lieu sur les champs de bataille pour les gens de mérite? Cette loi est liée au système de compression adopté pour refouler toutes les capacités. Elle s'accorde avec les discours de ces députés qui avouent naïvement l'impossibilité où sont les ministres de gouverner avec la liberté de la presse; car elle a toujours tort d'avoir raison.

La révolution semble s'être faite au profit de la garde impériale, dont tous les débris ont été soigneusement exhumés, et dont les officiers ont reparu si miraculeusement, que, jamais au temps de Napoléon, elle n'a été si nombreuse.

Cette jurisprudence qui régit le personnel militaire n'a-t-elle pas pour but d'imprimer aux troupes cet esprit de domination qui convient merveilleusement à un trône, tandis que l'administration, farcie de carlistes, sera dévouée à un gouvernement qui les persécute si niaisement et les protége avec tant d'habileté.

En effet, ayez puissamment contribué au mouvement de juillet,

vous serez repoussé comme un dévastateur d'églises, comme un ennemi ; mais, si vous êtes homme monarchique, échappé de *la Gazette,* ou de *la Quotidienne,* le gouvernement vous accueille, vous donne des places, et il en crée pour vous, s'il n'en a pas.

— Tâchez de faire oublier au ministère, disait hier un homme d'esprit à son député protecteur, que j'ai été banni en 1815, préfet dans les Cent-Jours, etc. ; affirmez bien que j'ai été dans les verdets... Encore mon concurrent, inamovible protégé de la cour de Charles X, l'emportera-t-il !...

Et, de fait, ce dernier l'emporta.

Aujourd'hui, le parti du mouvement et du progrès est condamné, le parti de la résistance triomphe. MM. Comte et Mérilhou se retirent. M. Guizot va, dans quelques jours, reprendre un portefeuille, ou peut-être s'asseoir dans le fauteuil de M. Laffitte. Le système adopté par la Restauration, pour opposer les libéraux au côté droit, va refleurir : il n'y aura de changé que les dénominations et les choses.

Eh bien, monsieur, ne trouvez-vous pas à cette entreprise timide et peureuse un certain caractère de hardiesse? Si vous songez à tout ce que la Chambre future pourra vouloir, ne direz-vous pas, de ce gouvernement appuyé sur des béquilles, ce que je ne sais quel plaisant a dit d'un diplomate à jambes fluettes :

— Le bailli est l'homme le plus intrépide de France, puisqu'il ose marcher sur ses jambes !...

Certes, quel est l'homme assez ignorant ou assez instruit pour répondre de l'esprit et des destinées d'une assemblée qui, suivant M. Odilon Barrot, doit être la Convention et la Constituante tout ensemble; de cette assemblée, produite par des éléments entièrement nouveaux? Cette Chambre se trouvera en présence d'un gouvernement *quarteron,* d'une administration barbouillée de carlisme, de bonapartisme, de républicanisme et d'orléanisme, dans laquelle tout est représenté, moins la France de juillet.

Si les départements sont las du rôle ignoble que nous jouons en présence de l'Europe, s'ils sont indignés des transactions hideuses qui se signent chaque jour entre les vanités, les haines, les amitiés ou les intérêts matériels de gens qui, de la nation, ne se soucient guère, vous penserez, comme moi, que nous sommes à la

veille de quelque grand événement dont les incapables seront seuls surpris.

Le parti républicain et le parti bonapartiste peuvent s'entendre : l'un compte beaucoup de partisans dans la classe mitoyenne, l'autre dispose des masses populaires, encore sous la magie de l'aigle impériale, et, alors, les petites précautions oratoires des centres, les intrigues des carlistes sauraient-elles jamais résister, par le temps de malheur et de malaise où nous sommes, à la plus légère commotion qui serait imprimée dans l'intérêt de l'égalité politique, ou d'une guerre, devenue de jour en jour plus nécessaire?

Au surplus, la situation de l'Angleterre, de l'Italie et de la Pologne modifient si heureusement les questions soulevées par notre politique intérieure et les événements ont si bien servi l'incapacité de nos ministres, qu'il devient impossible de prévoir même la nomination de M. de Cazes au ministère de l'intérieur.

P.-S. — Aujourd'hui, les *Débats* annocnent que les Polonais sont refoulés dans Varsovie. S'il était vrai, notre politique changerait peut-être. Nous sommes soumis à l'influence du moindre mouvement de l'atmosphère politique, comme un moribond aux intempéries de l'air. — Si la guerre arrive, si le ministère anglais succombe, si... Il y a tant de *si,* que le plus prudent est de finir par un *si,* comme Rabelais par un *peut-être.*

XVIII

A M. V..., A BAYEUX

Paris, 18 mars 1831.

L'indécision politique n'a pas cessé, malgré la refonte du ministère; et peut-être la continuation de ce singulier système est-elle due à ce que les noms d'hommes n'ont point changé les principes généraux du cabinet. J'avoue, monsieur, que rien n'est plus bizarre que de voir M. Laffitte quittant son portefeuille, et M. Sébastiani gardant le sien. M. Mérilhou démissionnaire et M. de Montalivet

échoué sur le bureau de l'instruction publique. Faut-il prendre cette nomination pour une épigramme?

Pour peu que la rotation imprimée à nos hommes d'État soit entretenue activement au cœur de notre monarchie constitutionnelle tempérée par des émeutes, je ne désespère pas d'arriver un jour à une mosaïque ministérielle assez heureuse... Nous procédons par des agrégations; nous étudions les affinités législatives et gouvernementales. C'est la chimie appliquée à la politique. M. Odilon Barrot ne connaît déjà pas mal la théorie des réactifs; mais, à force de nous traiter ainsi, j'ai peur que la France ne soit, quelque jour, victime de ces fatigantes expériences.

Quant à présent, nous n'avons pas lieu de nous plaindre des nouveaux éléments sortis de la dernière opération.

Au nom du maréchal Soult est venu se joindre le nom d'un homme dont je vous ai naguère entretenu. M. de Rigny devait être tôt ou tard mis à la tête de la marine. Il était nécessaire à nos escadres, comme le maréchal Soult à nos régiments. Le contre-amiral sera d'un utile secours dans le conseil. C'est tout ensemble un homme de finesse et un homme spécial. Il connaît aussi bien l'échiquier du continent que les récifs de la mer, et, s'il fût entré quelques mois plus tôt au ministère, notre diplomatie aurait été sans doute moins gauche.

Le maréchal et l'amiral sont les deux capacités du cabinet; deux gloires comprises par les masses populaires; l'un a servi la France malgré la Restauration, et, malheureusement, l'autre a servi la Restauration malgré la France. Aujourd'hui, nous sommes cléments et nous pardonnons tout aux hommes de talent.

Si M. d'Argout avait été importé aux finances, j'aurais peut-être un grain d'encens à lui offrir; mais je le crois déplacé singulièrement dans sa moitié de ministère. Et, à propos de ce partage bizarre, de cette administration que l'on coupe en deux comme une pomme avec une si merveilleuse facilité, j'espère que nous n'aurons pas à la fois un ministère des travaux publics et une direction générale des ponts et chaussées, d'autant que les intérêts particuliers de M. Bérard sont un peu en opposition avec les devoirs du directeur. Quant aux autres ministres, sans en excepter le nouveau président du conseil, c'est presque un éloge que de ne pas vous

parler d'eux. M. Casimir Perier s'usera peut-être encore plus promptement que M. Laffitte. Ses antécédents offrent bien des obscurités. Il était, sous Charles X, comme M. Sébastiani, son collègue, un de ces libéraux qui, semblables aux asymptotes en géométrie, tendaient toujours vers un portefeuille sans y toucher, espèces de Tantales politiques. Je ne crois pas que M. Casimir Perier soit bien chaudement appuyé par l'entourage dont je vous parlais dernièrement, et qui agit toujours un peu à la cour du Palais-Royal sur l'action du gouvernement.

Les intrigues qui ont privé la France de la Belgique regardent, dit-on, un peu M. Perier. Ce ministère est une transition à un ordre de choses inconnu.

Aussi, je crois pouvoir vous prophétiser de nouvelles combinaisons. MM. Soult, de Rigny et d'Argout seront probablement la base d'un nouveau cabinet.

M. le baron Louis ne ressemble-t-il pas à un personnage de conte fantastique? Il descend et remonte dans la piscine ministérielle, en vertu des lois inconnues qui régissent les pesanteurs spécifiques des corps ministériels... Je croyais ces Longchamps, dignes de la Restauration, tout à fait déconsidérés; mais il paraît que ces ministres nomades ont quelque chose de particulier dans leur allure qui les rend précieux pour un gouvernement. Le coursier façonné à la vie et au régime de l'escadron n'a-t-il pas toujours son prix?... Les stigmates de la réforme ne prennent pas sur les têtes ministérielles... Aussi, je ne m'étonnerais point de voir M. Guizot reprendre le portefeuille de M. de Montalivet, et ce dernier récompensé de ses travaux gigantesques par quelque ambassade. Il a si bien représenté la jeunesse dans le gouvernement!

Quand les émeutes nous manquent à Paris, il se fait aussitôt une révolution au dehors. Cadix a proclamé l'indépendance. Le drame européen prend de la grandeur et de l'intérêt à chaque instant, et jamais époque ne fut si complaisante pour les gens qui aiment la vie excentrique, le mouvement et le bruit. Voici la Russie aux prises avec la Pologne, et les Polonais triomphent. L'Autriche et l'Italie vont commencer une guerre à mort. L'Angleterre est dévorée par un cancer. La Belgique va mordre la Hollande. Notre

égoïsme admirable et digne des plus beaux jours de la politique anglaise aura-t-il raison? Oui, si la réforme parlementaire est adoptée; car le bill de lord Russell est l'arrêt du gouvernement britannique. La reconnaissance des catholiques, la réforme et le paupérisme est le *Mané, Tekel, Pharès* de la prospérité de ce peuple exclusif et personnel. Si quelque chose pouvait donner de la force et de l'unité à ce gouvernement singulier, c'était, certes, la facilité que le torysme avait de composer une Chambre des communes dévouée aux plans formés pour la prospérité du pays, par les capacités que cette monstrueuse oligarchie savait épouser à propos. La corruption du Parlement était le contre-poids naturel de la presse anglaise, l'oreiller sur lequel dormaient les ministres. Il faut que le pouvoir soit longtemps entre les mêmes mains pour qu'une nation marche dans une voie de fortune, et, si l'histoire servait à quelque chose, les hommes y verraient que les oscillations fréquentes sont intimement liées aux malheurs nationaux. Le changement de ministres vient-il de la crise, ou la crise du changement? Voilà une question que tranchera sans doute quelque professeur d'histoire quand la mode viendra de s'occuper des problèmes historiques, au lieu de faire des romans en chaire...

Le miracle le plus extraordinaire qui me surprenne en ce moment à Paris, est celui que Paganini sait opérer. Ne croyez pas qu'il s'agisse de son archet, de son doigté, ou des sons fantastiques de son violon... Il y a sans doute quelque chose de mystérieux dans cet homme; mais, si je le bénis, si je l'admire, si je vais l'entendre à chaque concert, ce n'est pas seulement pour satisfaire mon égoïste passion, mon fanatisme d'artiste; ce n'est pas pour grimper sur ma cloche comme le sonneur de *Notre-Dame de Paris;* mais bien par patriotisme, et pour me convaincre, en voyant l'Opéra gorgé de monde et vingt mille francs chez le caissier, que le mot *misère* est une plaisanterie et qu'il y a de l'argent en abondance! Certes, je ne pense pas que les oreilles tendues appartiennent à des ventres affamés. Alors, l'animal nommé *capitaliste* se trouve donc attaqué d'une maladie particulière, et dont les symptômes ne sont pas étudiés par nos hommes d'État. Comment se fait-il que cent mille francs de recette seraient assurés à mademoiselle Taglioni, si elle promettait de danser sur les mains, et

que nous les refusons au commerce, à l'industrie, à l'État, à un canal même, quand ils offrent des intérêts énormes et toute sécurité? Pourquoi cette bizarrerie? Probablement parce que nos ministres ne savent pas faire des tours de force! Aucun d'eux n'a su s'emparer du public. Paganini me semble le Napoléon du genre; mais nous n'avons pas de Paganini politique... Ce n'est cependant pas faute de violons, de notes, d'archets et d'orchestre!

Aujourd'hui, le ministère a dû s'expliquer. Nous l'attendrons à ses actes, car les paroles ne signifient plus rien en politique, depuis le mot de M. de Talleyrand et les discours du dernier ministère. En ce moment, M. Casimir Perier a une belle chance : l'*ennui*... Nous sommes si ennuyés des flux et reflux du pouvoir, que nous passons presque devant les ministères comme devant les hôpitaux. — N'y a-t-il pas là des médecins et des malades, des souffrances et des décès politiques..., des plaies à cicatriser? — Les chutes ne sont-elles pas fréquentes? Le ministère actuel paraît devoir garder la Chambre pendant quelque temps...

Adieu, monsieur. Ma prochaine lettre résumera notre situation pendant le trimestre, et peut-être la décade à venir est-elle grosse de quelque événement qui changera la face des affaires. Jamais époque ne fut plus favorable aux prophètes : les peuples se remuent, les papes meurent, les protocoles roulent, les ministères vont et viennent de manière à permettre de prédire les choses les plus fantasques.

XIX

A M. L..., A CAMBRAI

Paris, 29 mars 1831.

Dans une de mes premières lettres, je vous écrivais que le gouvernement de Louis-Philippe reproduirait, *au nom de la liberté*, les mêmes questions si énergiquement posées par le gouvernement de Charles X, *au nom du roi*.

Avouez, monsieur, que mes prédictions n'ont pas trop tardé à se réaliser.

Naguère, l'opposition libérale stigmatisait M. de Villèle, le conspuait, le vilipendait de ce qu'il ordonnait aux employés du gouvernement de *penser* comme le gouvernement; et cette opposition libérale, assise au pouvoir, en la personne de M. Casimir Perier, fait des circulaires pour ordonner aux employés de penser comme elle. M. de Villèle ne voulait pas laisser attaquer son gouvernement, afin de ne pas copier servilement la Restauration; notre ministère ne veut pas qu'on le soutienne, et proscrit les associations. A qui doit-il l'existence? aux associations. Que persécute-t-il? les opinions de l'extrême gauche. Qu'y a-t-il au ministère? des anciens députés de l'extrême gauche. La république ne compte pas mille partisans en France. Le gouvernement voit la république partout. La branche aînée existe encore de fait, elle partage presque la France en deux partis... Les carlistes sont nombreux... Le gouvernement ne voit de carlistes nulle part. Si la branche aînée n'existait plus de fait, comme elle n'existe plus de droit, je concevrais les circulaires; mais, en ce moment, elles sont, tout à la fois, un signe d'impuissance et un contre-sens. Si vos employés s'affilient, où en prendrez-vous d'autres? et peut-on empêcher les associations?

Charles X a dit à ses soldats de tirer sur le peuple, parce qu'il croyait son gouvernement en danger de périr; nos ministres nous ont apporté une jolie petite loi contre les attroupements; et, récemment encore, il était question de dissiper les émeutes par la force, mais après les *sommations respectueuses* légalement faites. Il n'y aurait, entre les deux fusillades, d'autre différence qu'un commissaire de police pour préambule.

Les journalistes ont renversé le roi Charles X, parce qu'il voulait tuer la presse, et les journalistes ministériels nous font pressentir aujourd'hui qu'en cas de guerre, la liberté de la presse devra être suspendue dans l'intérêt général. Or, suspendre la liberté de la presse, n'est-ce pas suspendre la liberté individuelle? Ainsi, dans quelques jours, peut-être, la partie aristocratique serait à la veille de reconquérir, en France, tous ses avantages; car l'abaissement du cens électoral et l'adjonction des fermiers forment un de nos grands problèmes politiques actuels.

Il n'y a pas longtemps qu'un ministre de l'instruction publique,

ayant dans son conseil, près de lui, M. Dubois a été se servir, contre les étudiants, de la loi que, devant M. Guernon de Ranville, M. Dubois, et le ministre lui-même, qualifiaient d'odieuse, de tyrannique, d'arbitraire et de morte!

Qu'eussions-nous dit du gouvernement absolutiste, s'il nous avait demandé trois cents millions pour faire la guerre, pour soutenir l'honneur de la France, et s'il eût dépensé les trois cents millions sans faire la guerre, et si les fournitures, achats, etc., du ministère de la guerre eussent coûté cinquante pour cent plus cher qu'en temps ordinaire, à cause d'une urgence hypothétique?

Nous avons honorablement crié contre la guerre d'Espagne, et, de fait, nous avions raison. L'opposition, qui voulait la liberté des peuples, ne pouvait pas être très-satisfaite de voir dépenser trois cents millions pour soutenir le principe monarchique; mais le gouvernement royal était logique en allant défendre à Madrid le principe qu'il prétendait établir à Paris... L'opposition, devenue pouvoir sous forme de M. Casimir Perier, est couarde et se laisse écraser en Pologne, en Italie, elle et ses principes...

Un ancien ministre de Charles X fait une brochure pour nous apprendre que la pensée dominante du dernier gouvernement était de reprendre nos frontières naturelles, et le gouvernement actuel a refusé la Belgique, sous prétexte que les mines de charbon, les calicots de M..., les draps de M..., seraient dépréciés.

Les ministres de Charles X destituaient les libéraux; aujourd'hui, les libéraux accueillent les carlistes. Une conspiration libérale s'est-elle jamais promenée en France, sous les Bourbons chassés, comme se promènent, sous les ministres d'aujourd'hui, Diot et sa bande et *tutti quanti?*

La Restauration nous a coûté trois milliards; la grande semaine nous coûte déjà près de cinq cents millions; et, au train dont va le ministère des finances et le discrédit, je ne sais pas si la *liberté* ne nous sera pas aussi chère, un jour, que la *légitimité*.

Maintenant, monsieur, n'est-il pas évident que l'écrivain assez naïf pour faire ainsi le *bilan* de nos banquiers inexpérimentés est un carliste ou un mauvais citoyen? J'espère, à vos yeux du moins, n'être ni l'un ni l'autre; je désire passer pour un calculateur

exact, un caissier soigneux, serviteur fidèle, qui vient avertir son maître ou son ami de l'état où se trouvent ses finances.

Or, ne résulte-t-il pas une grande leçon, pour la France, de son histoire pendant ces six derniers mois ? Nous nous sommes agités pour déplacer le pouvoir, mais le pouvoir n'a pas changé. Ses doctrines sont les mêmes, il est pouvoir égoïste, ne pensant qu'à lui, et ayant encore un faux système de bascule, menant notre révolution vers l'abîme d'indifférence où s'est engloutie la Restauration. Que M. Casimir Perier ou M. de Villèle ou M. de Polignac règnent, la partie solide de la nation, celle qui laboure, qui travaille, qui ne lit pas, qui entasse sou à sou l'indépendance de ses vieux jours, n'en traduit pas moins le gouvernement à la barre de son pécule. Le plus ou le moins d'impôts fait qu'elle aime ou qu'elle hait un système ; car, pour elle, les idées ne sont rien, elle est rudement logicienne quand il s'agit de son bien-être ; elle conclut en faveur d'un gouvernement en pesant la somme d'argent qu'il lui laisse, ou au marché si tout y va bien.

Or, en ce moment, il ne faut pas pas être bien savant pour voir que nous payons les dettes de Charles X, les pensions de Charles X, les désastres de juillet, les émeutes de décembre ; nous payons pour la guerre, nous payons pour la paix. Et, comme le pouvoir reste pouvoir, c'est-à-dire qu'il obéit à sa nature, qu'il tend à l'unité nécessaire à son existence, et que, pour être *un* ou fort, il faut briser tout ce qui nuit à la concentration de la puissance, il s'ensuit qu'au lendemain du jour où rois, ministres et peuple ont crié : *Liberté, économies, bonheur !* il faut mentir à ces exclamations en demandant *beaucoup d'argent,* parce que rien n'est si cher qu'une insurrection ; du *despotisme,* parce que plus l'ordre a été troublé plus il faut de pouvoir pour restituer la chose publique. C'est ainsi que Sylla sauva Rome de Marius.

Or, comment peut-on faire comprendre à tout un peuple qui raisonne un peu, la dissemblance des promesses et des réalités?... La conséquence d'une révolution quelconque est donc la dictature.

La grande faute de la révolution de juillet est donc de ne pas avoir donné trois mois de dictature au lieutenant général du royaume pour asseoir fortement les droits du peuple et les droits du trône. De cette grande erreur viennent les tâtonnements

qui font dire aujourd'hui, partout en France : « Nous payons plus cher et nous sommes plus mal gouvernés... »

Malheureusement, monsieur, je prévois encore, d'ici à peu de mois, un changement de système dans le gouvernement.

En ce moment, M. Casimir Perier profite, comme les rois qui viennent après de longues guerres, du repos factice dans lequel nous sommes. Les émeutes étaient devenues aussi ennuyeuses pour les gardes nationaux que pour ceux qui les faisaient; puis elles étaient sans résultat. Elles ont donc cessé.

M. Casimir Perier gouverne sans émeutes. Voilà un ministre qui va passer pour habile. Il est à cheval sur un fait : *plus d'émeutes.*

Les capitalistes, ennuyés de garder leur argent au fond d'un coffre, ou un papier dans leur portefeuille, vont, à tout hasard, se risquer à quelques spéculations. Autre fait : *la confiance renaît.*

Ainsi, les deux ministères brisés auront servi de marchepied au trône que M. Perier s'est bâti dans l'antichambre de la royauté : leurs malheurs, leurs travaux, leurs fautes, leurs prévisions, tout lui est avantage.

Mais tout cela serait excellent, et j'y applaudirais si je voyais des garanties de stabilité dans l'administration actuelle; car je voudrais un homme qui restât cinq ans au pouvoir, fût-il imbécile. La France n'a jamais été si heureuse que sous le cardinal Fleury, le plus faible et le plus incapable de tous les ministres. Mais il laissait faire, et *laisser faire* est le secret des bons gouvernements. A cet axiome, l'Angleterre et les États-Unis doivent leur prospérité intérieure. Ici, nous avons des projets de canaux savamment étudiés, des fonds tout prêts; mais il y a un directeur général des ponts et chaussées pour empêcher l'entreprise. Un ministre succède à un autre et repousse les projets et les vues de son prédécesseur.

Cette instabilité ministérielle menace une grande partie de l'administration actuelle; mais les trois hommes d'État dont je vous signalais les talents dans ma dernière lettre, résisteront sans doute au mouvement qui attend notre organisation politique.

En effet, la Chambre sera dissoute dans un mois ; de nouvelles élections produites par des éléments nouveaux nous donneront une Chambre qui ne sera guère favorable à la *résistance.* L'incompatibilité de la plupart des fonctionnaires mettra, dans la Chambre

future, une masse d'ambitions personnelles devant laquelle pliera un ministère composé d'hommes qui ne plaisent pas tous également à l'opinion publique, une nouvelle puissance arrivera pour diriger l'État; et les gens qui tiennent à être gouvernés seront bien malheureux.

Le problème offert par la révolution de juillet et que des hommes d'État devaient résoudre, était de faire qu'on ne s'aperçût pas, en France, de la grande secousse imprimée à la machine; or, jusqu'ici, nos ministres sont venus demander beaucoup d'argent, n'ont empêché aucun trouble, ont mieux aimé ruiner la France que de se permettre la moindre sévérité contre les agitateurs; et il me semble qu'un bachelier ès lettres aurait fait tout aussi bien. Il a fallu peu de génie pour laisser aux choses leur cours naturel quand elles allaient mal, et vouloir les diriger et les embarrasser quand elles allaient bien.

Dans l'état actuel de notre politique, M. Casimir Perier a la majorité dans la Chambre... Or, s'il est fin, et il l'est beaucoup, s'il raisonne juste, il doit garder la Chambre. La Chambre est une bonne femme, bien sage, complaisante. Elle est assurément fort légitime; autrement, il faudrait regarder comme illégaux tous ses actes. Assurément, un premier ministre qui voudrait rétablir la paix et la confiance, fonder un système de gouvernement, faire des économies, rester en panne devant l'Europe, autoriser des compagnies à ouvrir des canaux, doit apporter le budget à la Chambre actuelle et rejeter les élections à un an.

Je ne vois pas que la législature manque d'énergie. En cas de guerre, elle serait très-belle à entendre. Il me semble qu'elle a déjà sauvé sept ou huit fois la patrie, et qu'elle vote assez drûment les impôts!

Quant à la guerre, vous savez, monsieur, que je ne suis pas possédé d'un grand fanatisme pour les mots. Aussi, je ne partage pas les opinions quotidiennes des journaux sur la question de la paix ou de la guerre. La guerre faite pour des principes, pour une intervention ou pour une conquête est toujours un malheur. En ce moment, ce malheur est inévitable, non que nous ayons besoin de la guerre pour avoir la paix ou la Belgique, et pour établir en face de l'Europe le principe de notre révolution, mais parce qu'elle est

une espèce de maladie endémique : nous ferons la guerre parce que, tôt ou tard, l'aristocratie européenne nous attaquera. J'ai trop longuement exposé, dans ma lettre du 30 décembre dernier, les raisons qui engendreront une guerre pour en redire même une seule.

La situation morale et physique de Paris n'a offert rien de saillant pendant ces dix jours. Cependant, M. de Chateaubriand a publié une brochure. Elle est pleine de mordant, de vigueur juvénile, il y a beaucoup de style ; mais elle n'est pas exempte d'erreurs. Le fidèle défenseur de la légitimité ne voit pour la France aucun gouvernement possible entre la république et l'absolutisme, véritable opinion du poëte, par laquelle il résume son *Essai sur les révolutions* (première édition) et sa *Monarchie selon la Charte*. Il est malheureux pour un pays que ses hommes les plus illustres ne sachent ou ne puissent aujourd'hui briller que dans l'opposition.

LE PETIT MERCIER

Gloire à toi, roi du mouvement, souverain du temps et maître de l'espace !... Salut, être courageux, créature composée de salpêtre et de gaz carbonique..., qui donnes des enfants à la France pendant tes nuits laborieuses et qui remultiplies, pendant le jour, ton individu, pour le service, la gloire et le plaisir de tes concitoyens!... Salut, toi qui as résolu le problème de suffire, à la fois, à une femme aimable, à ton ménage, au *Constitutionnel*, à ton bureau, à la garde nationale, à l'Opéra, à Dieu, à tout..., et qui tires parti de tout, transformant en écus *le Constitutionnel*, ton bureau, l'Opéra, la garde nationale, ta femme et Dieu !... Salut, prince des cumulards, irréprochable cumulard, cumulard intéressant, honte des oisifs! image vivante de l'*utile dulci !...*

Pardonnez-moi cette incroyable hyperbole; mais encore un mot, et vous la chanterez à la gloire de l'homme en qui je veux célébrer L'UTILITÉ même !...

Levé tous les jours à cinq heures, il a franchi, comme un oiseau, l'espace qui sépare la rue de la Barillerie de la rue Montmartre; et, qu'il vente, tonne, pleuve ou neige, il est au *Constitutionnel*, attendant la charge de journaux dont il a soumissionné la distribution ! Il reçoit ce pain politique avec avidité, le prend, le porte; et, à neuf heures, il est au sein de son ménage, débitant un calembour à sa femme, lui dérobant un gros baiser, dégustant une tasse de café ou grondant ses enfants! Puis, à dix heures moins un quart, il apparaît rue Garancière, à la mairie !...

Là, posé sur un fauteuil, comme un perroquet vert sur son

bâton, jusqu'à quatre heures, il écrivasse, chauffé par la ville de Paris, inscrivant, sans leur donner une larme ou un sourire, les décès et les naissances du Ve arrondissement!... Le bonheur, le malheur de tout un quartier passe par le bec de sa plume, comme l'esprit de M. Jay, la polémique de M. Étienne et l'encre de M. Chaigneau étaient naguère sur ses épaules... Rien ne lui pèse! Il va toujours chanteronnant, prend son patriotisme tout à fait dans le journal, ne contredit personne, crie ou applaudit avec tout le monde, et vit en hirondelle!...

A deux pas de Saint-Sulpice, il peut, en cas d'une cérémonie importante, laisser sa place au garçon de bureau, et aller chanter un *Requiem,* à ce lutrin dont il est, le dimanche et les jours de fête, le plus bel ornement, la voix la plus imposante, où il tord avec énergie sa large bouche en faisant tonner un joyeux *Amen!*... Il est chantre!...

Libéré à quatre heures de son service officiel, il apparaît pour répandre la joie et la gaieté au sein de la boutique la plus célèbre qui soit en la Cité. Sa femme est mercière. Il n'a pas le temps d'être jaloux; car c'est plutôt un homme d'action que de sentiment. Aussi, dès qu'il arrive, il agace les demoiselles de comptoir, dont les yeux vifs attirent force chalands... Il se gaudit au sein des parures, des fichus, de la mousseline façonnée par ces habiles ouvrières; ou, plus souvent encore, avant de dîner, il copie une page du journal ou porte chez l'huissier quelque effet en retard...

A six heures, il est fidèle à son poste, et se trouve planté, soit aux Italiens, prêt à se formuler en soldat, en Arabe, en prisonnier, en sauvage, en paysan, en officier, en ombre, en patte de chameau, en lion, en diable, en génie, en Africain, en esclave, en grand seigneur..., toujours expert à faire de la joie, de la douleur, de la pitié, de l'étonnement, à pousser des cris, à se taire, à chasser, à se battre, à représenter Rome ou l'Égypte, mais toujours mercier au fond du cœur...

A minuit, il redevient bon mari, tendre père; il se glisse dans le lit conjugal, l'imagination encore tendue par les formes décevantes des nymphes de l'Opéra, faisant tourner au profit de l'amour conjugal les dépravations du monde et les voluptueux

ronds de jambe de la Taglioni !... Enfin, s'il dort..., il dort vite, dépêchant son sommeil comme il dépêche sa vie...

Comme il est bel homme, il a obtenu la place lucrative de tambour-major de sa légion. Alors, les dimanches, il est, selon les vœux de l'Église ou du général la Fayette, ou chantre divin, rossignol liturgique, ou modèle des grâces, une sorte d'Apollon militaire, réglant la marche des tambours, et se balançant en tête de la garde nationale, comme une préface de Victor Hugo devant un volume de poésie !...

N'est-ce pas le mouvement fait homme, l'espace incarné, le cumul en chair et en os, le protée de la civilisation ? C'est un homme qui résume tout : histoire, littérature, politique, gouvernement, religion, art militaire !... C'est une encyclopédie vivante et un Atlas grotesque ; il porte le matin *le Constitutionnel;* pendant le jour, il stipule la vie et la mort ; le soir, il représente le monde entier ! Il est sans cesse en marche comme la société ! En lui, tout est jambes !... Il cumule Dieu et le diable, le gouvernement et l'opposition ; et, de ses huit industries, de ses épaules, de son gosier, de ses mains, de ses mollets, de sa femme et de son commerce, il retire, comme d'autant de fermes, des enfants, douze mille francs et le plus laborieux bonheur qui ait récréé cœur d'homme !... O mon voisin !... tu es, sans t'en douter, un symbole dont ta femme a seule la clef !... Va, cours, poursuis ta carrière... Te reposeras-tu jamais ?... Mort, ton chagrin serait d'être couché sans espoir de mouvement... Sois tranquille, tu trouveras encore de l'emploi parmi les ombres, et tu reviendras peut-être dans les romans nouveaux, soit comme esprit, soit comme génie !...

Gloire à toi, roi du mouvement [1] !

16 décembre 1830.

1. Une grande partie de ce morceau, qui parut d'origine dans *la Caricature,* se retrouve, avec de nombreuses variantes, dans le préambule de *la Fille aux yeux d'or* (troisième partie de l'*Histoire des Treize,* t. VIII).

UNE FAMILLE POLITIQUE

De toutes les croyances religieuses et politiques, il en est une qui, sans appui de prêcheurs ni d'enseignement, réunit le plus grand nombre de partisans : c'est que, dans la vue philanthropique du bien-être général, il faut d'abord songer au sien propre, et que mieux vaut se classer parmi ceux qui peuvent distribuer le bienfait que parmi ceux qui le reçoivent.

Mais le moyen d'accroître un bien-être en proportion d'une ambition raisonnable!

Voilà la difficulté.

Parvenir par son mérite personnel! c'est fatigant, quand mérite il y a. Raison de plus, quand mérite il n'y a pas.

C'est ce qui explique le métier du dévouement au trône et à l'autel, profession pleine de charmes, il y a quelques vingt ans, parce qu'on n'était jamais mis à l'épreuve. Une seule opinion, celle de l'obéissance passive, régnait alors et rendait l'opposition peu redoutable. Ainsi donc, faire, tous les trimestres, un tour à la caisse du grand-livre; tous les quinze jours, un bon mot au petit lever du monarque, et, tous les ans, une protestation d'amour et de fidélité, tel était le rôle de ces titulaires des royales faveurs qui étaient transmises de génération en génération. Car, alors, le dévouement aussi pouvait exploiter le privilége de l'hérédité.

Mais, hélas! depuis cet âge de rubis, de combien de difficultés et de périls n'a pas été hérissée cette branche industrielle, de toutes la plus innocente et la plus commode! Comment, au milieu des plus violentes secousses politiques, deviner l'idole future pour

préparer l'encens, l'entourer assez tôt pour profiter de sa fortune, et se retirer à temps pour ne pas rouler dans sa chute.

C'est ce que comprit parfaitement le marquis de Grippard, qui, après quelque velléité de fidélité héréditaire, fut trop heureux de conserver sa tête d'ex-pensionnaire au grand-livre, grâce au crédit d'un sien neveu, jacobin enragé, qu'il avait si souvent blâmé de partager les idées appelées nouvelles en 1790.

Ayant eu un arrière-grand-oncle ambassadeur de France auprès du Grand Turc, le marquis de Grippard s'était toujours supposé de grandes inclinations diplomatiques. Il jugea à propos de les consacrer à l'amélioration de la partie du dévouement appliquée aux circonstances difficiles.

A compter de ce jour, il étudia la Révolution et la comprit. C'est qu'il n'était point aveuglé par l'esprit de parti. Il n'avait pris que celui d'exploiter toutes les circonstances possibles au profit de sa famille. Pour monopoliser le dévouement en général, il fit représenter chacune de ses nuances par un Grippard en particulier.

Il pria madame la marquise de s'arranger de façon à ne lui donner que des garçons, les filles étant peu propres à recevoir des instructions diplomatiques.

Bientôt la famille des Grippard, qui avait offert l'image si touchante d'un parfait accord au temps du grand-livre, fut divisée par l'exaltation des opinions les plus contraires.

Le marquis de Grippard se fit attacher après un grand sabre et partit pour l'armée de Condé.

Son fils aîné apprit à faire de l'éloquence patriotique à la tribune des Cordeliers.

Édouard, son neveu, gagna ses épaulettes en défendant le drapeau républicain; ce qui servit de titre à la marquise, restée à Paris, pour obtenir une bourse au plus jeune de ses fils, le petit *Torquatus*.

Les victoires de l'armée de Condé furent très-rares, comme on sait, et, pour comble de malheur, le jeune Grippard ne réussit pas dans la carrière oratoire. Mais les succès d'Édouard couvrirent le déficit de cette fraction malheureuse de dévouement, et, pendant cette époque de l'exploitation en commun, tous les membres de la

famille des Grippard vécurent des dépouilles de la conquête d'Italie.

Pendant ce temps, le petit Torquatus était couvé dans des sentiments de buonapartisme nerveux, et il arriva à temps pour combler par le dévouement le plus brutal la lacune qu'occasionna dans la fortune de la famille la destitution de son cousin Édouard, impliqué dans une conspiration républicaine.

Mais le bien-être Grippard périclitait considérablement. Il fallait prendre un parti. Édouard prit la poste et du service dans l'armée russe. Madame la marquise utilisa une protection au ministère pour procurer des places à ceux qui en sollicitaient; et Grippard aîné fit des recherches historiques pour prouver clair comme le jour la bâtardise des prétendants au trône qui pensionnaient monsieur son père.

Décidément, la fortune semblait favoriser plus particulièrement la fraction de dévouement Grippard résidant à Paris, lorsque le premier Cosaque qui galopa dans cette superbe capitale culbuta leurs brillantes espérances. Elles furent relevées par Édouard le Moscovite et le marquis de Grippard, qui ramenaient triomphant le souverain légitime, depuis trop longtemps en disponibilité.

Tant que vécut l'homme du destin, Torquatus ne prit aucune destination. Une forte pension secrète l'indemnisait des violentes scènes d'ultracisme que le marquis croyait lui devoir faire en public.

Mais, une fois la gloire d'un demi-siècle recouverte d'un peu de terre, Torquatus se laissa imposer le commandement d'un régiment. Son frère répara ses anciens libelles en publiant les *Crimes secrets de l'Ogre de Corse.* Les Grippard, réunis par le manque de dissensions, savouraient en famille la volupté du nouveau grand-livre.

La bombe de juillet vint jeter la famille politique dans la plus grande anxiété. La diplomatie du marquis ne pouvait rien démêler de l'avenir dans un présent aussi brutal. Par précaution, la marquise fit plusieurs cocardes. Son mari se rendit à Saint-Cloud; Édouard commanda une barricade populaire, et son cousin, après avoir écrit à Torquatus de faire prendre à son régiment les cou-

leurs tricolores, composa une réfutation victorieuse de la naissance du duc de Bordeaux.

Tant d'activité caméléonienne n'était encore rien pour la gloire des Grippard, et, la semaine dernière, la place Saint-Germain l'Auxerrois a été le théâtre des prodiges du dévouement subdivisé.

Madame la marquise de Grippard, en grand deuil, faisait une quête en faveur des gardes royaux blessés pendant la cérémonie funèbre à laquelle assistait son époux, en habit vert-pomme et décoré de la croix de Saint-Louis. Mais bientôt il fut saisi au collet par un garde national. C'est Édouard qui conduisit son oncle en lieu de sûreté, pendant que Grippard l'aîné excitait la population à jeter les prêtres à l'eau.

Aujourd'hui, la famille politique n'est pas assez nombreuse pour fournir des dévouements à toutes les prétentions de l'époque. Grippard aîné est préfet et philippiste; Torquatus est colonel, criblé de décorations et reichstadiste; Édouard est républicain hydrophobe, et M. le marquis est carliste : il est parti hier pour Holyrood. Aussi, dans ses prévisions diplomatiques, il a prié son épouse de s'arranger de façon à lui envoyer avant peu un petit Grippard, qui, élevé près du duc de Bordeaux, fera, dans quinze ans, un puissant henriquintiste, capable de soutenir alors l'honneur de la famille.

24 février 1831.

SAINT-SIMONIEN

ET

SAINT-SIMONISTE

> Un cheval blanc signifie un cheval dont la blancheur est la qualification accessoire; un blanc cheval, un cheval dont la blancheur est si éclatante, que sa qualité de cheval ne se présente à l'esprit qu'en second lieu. Le cheval blanc est plus cheval que blanc, le blanc cheval est plus blanc que cheval.
>
> L'abbé GÉRARD (*Synonymes français*).

Il y a une grande différence entre les mots et les choses signifiées par eux. Ce serait une grande erreur de croire que nos représentants nous représentent, — que les députés de la nation sont envoyés par la nation, — et que saint-simoniste veut dire la même chose que saint-simonien.

D'abord, le saint-simonien méprise le saint-simoniste, et le saint-simoniste méprise le saint-simonien.

Les saint-simoniens tiennent leurs séances rue Taitbout, rue de Grenelle-Saint-Honoré et à l'Athénée ; les saint-simonistes, rue de Choiseul. Ce qui fait deux doctrines différentes.

D'autant plus que les saint-simoniens s'habillent de bleu barbeau exclusivement, et que la papesse, madame Bazar, a une magnifique robe de velours bleu barbeau, tandis que les saint-simonistes professent l'indifférence en matière de bleu.

Quelqu'un qui désire garder l'anonyme assure avoir vu le père Buchez en habit vert-bronze ; mais ce fait mérite confirmation.

Les saint-simonistes ont un pape qui est infaillible; mais les saint-simoniens ont deux papes qui sont également infaillibles; donc, tout l'avantage est aux saint-simoniens, qui sont deux fois infaillibles, tandis que les saint-simonistes ne sont qu'une fois infaillibles. — Seulement, quelques-uns demandent comment s'arrangent ces trois infaillibilités quand elles se trouvent en contradiction?

Les saint-simoniens et les saint-simonistes sont également novateurs. Ils ont inventé, en 1830, la philosophie que professait Voltaire, en 1780. Ils ont imaginé de parler contre l'hérédité, contre laquelle a écrit Rousseau[1]. Ils ont trouvé que l'homme qui sème doit recueillir; ce que disait saint Paul, d'après Jésus-Christ, qui l'avait appris de Salomon, qui le tenait de son père David, qui le tenait d'un vieux paysan juif. Laissez-leur encore cinq ou six ans, et ils inventeront l'imprimerie, l'électricité, les machines à vapeur, — peut-être même inventeront-ils la poudre, — et, plus tard, les étoiles fixes et les hannetons. — Ils ont bien inventé Saint-Simon!

Les saint-simonistes sont spiritualistes. Les saint-simoniens sont spiritualistes et matérialistes, ou, plutôt, ne sont ni matérialistes ni spiritualistes, en quoi ils ont encore l'immense avantage de ne pas se compromettre.

Et surtout leur principale mission est de combattre l'oisiveté.

Adonc, figurez-vous un saint-simonien — ou un saint-simoniste — assis dans un bon fauteuil bien renversé, bien rembourré; lui-même enveloppé d'une bonne robe de chambre, étoffée, fourrée, ouatée; les pieds dans de bonnes pantoufles de maroquin jaune ou rouge, s'il est saint-simoniste, et bleu, s'il est saint-simonien; les pieds sur les chenets, devant un bon feu; déjeunant copieusement vers neuf heures; déjeunant derechef à midi; dînant à six heures, mangeant bien, buvant mieux, se chauffant le ventre après dîner, — et faisant la sieste. — Que croyez-vous qu'ils fassent?

Vous croyez peut-être que, podagres ou joyeux épicuriens, ils laissent tranquillement passer la vie? Erreur! — Il vaudrait autant croire aux promesses de l'hôtel de ville, ou à la conscience d'un *deux cent vingt et un.*

1. « Les fruits appartiennent à tous, et la terre n'est à personne. »

Ils écrivent et parlent contre l'*oisiveté*.

Si quelqu'un ne comprend pas encore parfaitement la différence qui existe entre les saint-simonistes et les saint-simoniens, voici une définition que je tiens de MM. ***, frères du degré préparatoire des saint-simoniens de la rue Taitbout :

« Nous nous appelons saint-simoniens, parce que les doctrines organiques ont donné à leurs affiliés des dénominations ayant la terminaison en *iens*, comme les chrétiens, tandis que les sectes qui se sont séparées d'elles ont pris des noms terminés en *istes*, comme les déistes, les anabaptistes, les jansénistes, les molinistes, les calvinistes. »

On pourrait ajouter : « Les luthériens, les antichéens, les manichéens. »

Ainsi, que ceux qui ne veulent pas être saint-simoniens, — ou qui n'ont pas d'habit bleu barbeau, — se fassent saint-simonistes. Ces derniers ne sont que les précurseurs, les saint Jean des saint-simoniens, et, pour remplir leur mission, ils prêchent fréquemment dans le désert.

10 mars 1831.

UN DÉPUTÉ D'ALORS

Enfin j'ai fait mes affaires :
Je suis procureur du roi ;
J'ai placé deux de mes frères ;
Mes trois fils ont de l'emploi.
Pour les autres sessions,
J'ai cent invitations ;
Quels dînés
Les ministres m'ont donnés !

BÉRANGER.

N'est pas député qui veut, et cela par trente-six raisons.

La première, c'est qu'il n'en peut être nommé que quatre cents et quelques ;

La trente-sixième, parce que, comme on ne les mesure ni à la taille, ni à l'esprit, on ne trouve les hommes du bois dont on fait les députés que parmi les citoyens payant certaines impositions fixes.

En France, la capacité parlementaire est cotée à cinq cents francs.

Voilà déjà qui, sur trente-trois millions d'imposés, limite terriblement le nombre des ambitions. Cependant, comme les candidats sont encore assez considérables pour s'entre-chagriner, il faut que chacun fasse l'usage le plus charmant possible des agréments dont la nature l'a doué pour séduire l'instrument de son élévation, communément appelé électeur.

Alors, une élection, chose éminemment importante, devient un sujet d'exploitation industrielle comme un autre.

En Angleterre, terre classique du droit naturel, on administre force coups.

En France, pays des demi-mesures, on donne des dîners.

Dans un seul bourg pourri, on a compté cent trente-deux mille six cent quarante et un coups de poing distribués à l'élection de sir Daniel O'Connell.

En 1830, cent vingt-cinq dîners, tant monarchiques que libéraux, ont indigestionné une petite ville de l'Alsace.

Il faut voir aussi dans un département tous les contribuables entraînés de table en table, ballottés entre les caresses des éligibles, séduits par leurs viandes succulentes, animés par leurs sauces épicées, et enthousiasmés plus ou moins ensuite selon la qualité du champagne. — C'est le pays de cocagne sur une nappe, que la table d'un électeur intelligent!

Mais, comme il y en a beaucoup trop, impossible aux électeurs de compter leurs sacrifices culinaires pour des motifs de préférence exclusive. Ils sont tous si délicats, si recherchés, que le choix appartiendrait de droit à chacun des amphitryons!

Il faut donc en revenir à considérer un peu les capacités individuelles. Ici, les festins, quoique perdus, n'ont pas été inutiles, car rien ne dispose l'estomac à une appréciation judicieuse comme un excellent dîner.

On remarque alors que M. G... manifeste de très-bons sentiments; il reçoit *le Courrier* et *le National,* il fait de l'opposition dans la feuille du département, il en ferait aussi à la Chambre. Et puis cette profession de foi qu'il a glissée entre la poire et le fromage, ce premier toast à la nation et le second au roi constitutionnel : quelle éloquence persuasive! Ah! avec un habit brodé, il aura tout ce qu'il faut pour faire un bon député, cet homme-là, un excellent député.

Enlevé! voilà M. G... dont la physionomie représente toutes celles de son département!

Plus d'un conscrit parlementaire partit ainsi jadis cuirassé des notes, des prières et des réclamations de ses commettants, que, arrivé à Paris, il se trouvait avoir oubliées dans sa redingote à la propriétaire.

Comment résister dès lors, jeté sans boussole dans cette circulation corruptrice? Là aussi, il y avait des dîners, meilleurs que ceux du département même, et du champagne donc, ah! déli-

cieux! Dieu sait si, vus à travers ses vapeurs voluptueuses, les intérêts populaciers paraissaient troubles!

Arrivé à la Chambre, où il avait promis de siéger à gauche, il se met sur les banquettes de gauche en entrant, ce qui fait la droite du côté de la tribune. — Ce n'est pas sa faute aussi, s'il y a deux côtés gauches. A la prochaine session, pour prévenir toute erreur, il se mettra au centre.

Un jour advint où le banquet patriotique détrôna les dîners officiels, et où le peuple récompensa alors, par l'expression de sa reconnaissance à lui, ceux qui s'en étaient rendus dignes.

Une couronne à Lamarque, — un vase d'or à la Fayette, — une adresse à Odilon Barrot, — l'immortalité à Benjamin Constant.

Ce que voyant, certain maître, contrarié d'écouter sans rien entendre à sa louange, se dit :

— Pour sûr, ils m'auront oublié! réparons cette erreur.

Puis, ayant préparé une séance solennelle, on entendit sortir ces paroles mémorables de son bonnet carré :

— *Messieurs, pour avoir sauvé la patrie nombre de fois depuis sept mois, je me vote des remercîments!*

24 mars 1831.

OPINION DE MON ÉPICIER

J'ai prodigieusement de révérence pour l'épicier, homme intègre, qui pèse également, dans sa balance à cannelle, le mérite d'un discours de la Chambre, ou d'un pas de la Taglioni.

Aussi, quand, hier matin, je fus arraché à mes rêveries poétiques par mon épicier, qui venait m'emprunter un à-compte sur quelques livres de bougies que je lui dois, je ramenai la question sur la situation des choses : je tenais à connaître l'opinion de celui chez qui je puise mes lumières.

Son raisonnement fut simple et clair.

L'épicier maudit la stagnation des affaires, le superflu de population, parce que chaque jour voit s'ouvrir un nouveau magasin d'épicerie ; la concurrence écrase, et, avant peu, tous les Parisiens devenant épiciers, on conçoit aisément que le nombre des consommateurs diminuera d'autant.

Croyant comprendre, je parlai du grand remède, fort à la mode aujourd'hui, parce qu'il est un problème, — de la guerre enfin.

A cette proposition, l'épicier se récria plus haut que si je lui eusse proposé une réduction de cinq pour cent sur son mémoire.

Son second raisonnement fut encore plus simple et plus clair que le premier.

L'épicier maudit la guerre, parce que, pendant que le citoyen déjeune d'un feu de file ou soupe d'un boulet de canon, moka, sucre et vanille restent en montre, et alors l'épicier, inactif, en est réduit au rôle désastreux d'ornement de comptoir.

Cette fois, je feignis de comprendre ; ensuite, je consultai l'épi-

cier sur la meilleure forme de gouvernement pour remédier à ce double préjudice.

Et, avec tout l'aplomb d'un homme qui fait un cornet, l'épicier demanda une république, sans guerre ni priviléges, où tous les citoyens soient parfaitement égaux et extrêmement libres, — excepté de se faire épiciers.

7 avril 1831.

UNE SEMAINE

DE

LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

MARDI — 5 AVRIL 1831

Avant l'ouverture de la séance, plusieurs membres de la Chambre se livrent à des occupations et à des conversations particulières.

M. de Salvandy parcourt la *Revue de Paris*.

M. Jars se dilate.

M. de Lameth montre son habit neuf à un de ses collègues. M. de Kératry n'en peut faire autant.

M. Persil rédige un projet de procès-verbal. En venant à la Chambre, il a aperçu un citoyen de huit ans qui peut, sous le masque de l'adolescence, cacher une âme républicaine; car, en regardant une caricature sur Mahieux, le conspirateur de trois pieds s'est écrié :

— Fameux!

M. Berryer fait joujou avec ses pouces.

L'ordre du jour est la suite de la discussion du projet de loi sur les contributions extraordinaires. M. Thiers, qui est un financier extraordinaire, a la parole pour contribuer à éclaircir la question. Il nous apprend que la situation de la France est grave; puis il justifie, en passant, les trois ministères qui se sont succédé, ce qui semble prouver qu'on aurait fait sagement de les conserver tous les trois. Ensuite, l'orateur fait une savante improvisa-

tion de trente pages in-quarto, d'où il résulte qu'un gouvernement à bon marché est celui qui perçoit le plus possible et dépense le moins qu'il peut.

Un vaste silence accueille ce discours. *Le Constitutionnel* appelle cela de l'approbation.

Cependant, un petit bruit régulier, sourd d'abord, bientôt progressif, puis enfin insupportable, part d'un coin de la salle. C'est M. Viennet l'immortel, se croyant à l'Académie, qui dort paisible, ronflant le programme de l'hôtel de ville en variations.

Son réveil égaye l'assemblée. Une foule d'honorables quittent leur banc pour assiéger celui des ministres. M. Thiers, qui paye le cens pour qu'on l'écoute, fait remarquer ce désordre au président, et de cette séance résulte une intéressante leçon parlementaire. M. Dupin s'écrie avec une louable indignation :

— Je prie MM. les solliciteurs de retourner à leurs places. Nous ne sommes point ici pour présenter des placets, mais pour délibérer. (Approbation générale... des électeurs.)

MERCREDI — 6

La séance est ouverte à une heure et demie. A deux heures, vainement MM. les huissiers invitent les représentants de la nation à prendre leurs places, parce qu'ainsi confusément groupés, ils ne représentent rien du tout ; c'est comme si MM. les huissiers chantaient. Alors, M. Dupin, président, frappe violemment sur le bureau avec un de ses souliers, et s'écrie :

— Messieurs, à cinq heures, vous voudrez vous en aller, et, à deux heures et demie, vous n'aurez pas encore commencé !

Charmés que le président leur ait donné à entendre qu'ils pourront s'en aller à cinq heures, tous les députés gagnent leurs places avec reconnaissance. M. Dupin remet son soulier, on tousse, on crache, on éternue. A trois heures, la séance commence enfin.

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL, avec un air fort gracieux. — Messieurs, le roi nous a ordonné de vous présenter le projet de loi électorale amendé par la *Chambre haute*... (Murmures, cris, interruption.)

UNE VOIX DE LA GAUCHE. — Nous sommes donc la *Chambre basse* à côté des *grands pairs?*

M. le président du conseil fait ses excuses d'un air fort gracieux, en assurant à la Chambre quelconque qu'il n'a jamais eu l'intention de la blesser. Comme c'est la gauche qui a réclamé, la droite déclare qu'elle n'est pas offensée du tout, et M. le président du conseil continue avec un air encore plus gracieux qu'auparavant.

JEUDI — 7

A une heure et demie, la séance est ouverte. Il résulte de l'appel nominal que la Chambre n'est pas en nombre. Alors, du haut de son fauteuil, M. Dupin, plein d'ingratitude pour les honorables amis qui saluent chaque jour chacune de ses phrases d'une exclamation admirative ou d'un geste de vénération; M. Dupin annonce que les noms des absents seront insérés au *Moniteur*.

Approbation générale des membres présents, qui n'encourront pas la punition.

M. Persil appelle cela du dévouement à la romaine.

L'intéressant chapitre des contributions extraordinaires subit la discussion. Enhardi par les dons partiels de ces généreux citoyens qui équipent et montent plusieurs membres de la nation qu'ils voudraient voir tout entière à cheval, M. de Mosbourg propose de faire supporter l'emprunt du gouvernement aux plus gros propriétaires. Ici, un riche voisin de M. de Mosbourg le tire par le pan de son habit, le priant de modérer son enthousiasme, afin de laisser aux vrais patriotes le temps de trouver une combinaison qui permette d'associer également toutes les classes à ce grand acte de civisme. Retombé sur le juste milieu, l'opulent voisin de M. de Mosbourg se lève avec la séance et court récompenser son estomac de l'idée politico-financière qu'il lui a suggérée.

VENDREDI — 8

Comme les moments de la Chambre sont extrêmement précieux, au lieu de s'occuper de l'ordre du jour, tous les membres absents la veille, à l'ouverture de la séance, se disputent la tribune pour foudroyer la détermination martiale qu'a prise M. Dupin de faire

inscrire au *Moniteur* tous les noms des absents, voire même quelques-uns de ceux qui ne l'étaient pas. Cris, justifications, interpellations, récriminations, violences et colères, tel est le spectacle qui se prolonge une heure. Malheureusement, M. Casimir Perier n'est pas encore arrivé.

Enfin, tous les esprits convenablement disposés par cet exercice préliminaire, la discussion continue sur les contributions extraordinaires, et un discours fort patriotique de M. Dubois-Aymé réunit les suffrages suivants, exactement extraits des feuilles politiques :

« Non! non! non! » — Bruit. — Le bruit augmente. — « Ah! ah! » — Vive interruption aux centres. — « Allons donc! » — « Voyez-vous ça! Oh! oh! » — Clameurs bruyantes. — Approbation au centre. — « Aux voix! aux voix! » — Murmures. — Interpellations de plus en plus vives. — Tumulte. — « Aux voix! » — Au centre : « La clôture! la clôture! » — A gauche : « Mais voulez-vous donc que les marchés se passent sous la cheminée? » — « Assez! assez! »

L'orateur descend de la tribune pour épargner les poumons des interrupteurs, et l'on passe au scrutin sur l'ensemble de la loi. MM. les députés se précipitent pêle-mêle la tête la première pour déposer plus promptement leurs boules. La Chambre adopte à la majorité de 227 voix contre 32; ainsi, maintenant, l'impôt extraordinaire doit paraître la chose du monde la plus naturelle.

SAMEDI — 9

On lit une pétition sur l'emprunt des Cortès.

Ensuite, la discussion est ouverte sur la loi électorale. M. de Salvandy s'était fait inscrire le premier en faveur du projet; mais, quand M. le président lui octroie la parole, il n'est plus dans la Chambre; MM. les huissiers courent diligemment à sa recherche dans tous les couloirs..., et, malgré leur intelligence naturelle, ils reviennent sans lui. Il s'est éclipsé. On a appris depuis quelle affaire importante l'avait ravi à ses auditeurs : M. Agier lui racontait, en abrégé, l'histoire de *Notre-Dame de Paris,* et l'honorable, trouvant cela beaucoup plus récréatif que les doléances en faveur des victimes d'Espagne, écoutait toujours conter M. Agier, lui qui conte si bien!

M. Casimir Perier essaye encore de séduire, par l'argument sentimental de sa franchise et de *la question de bonne foi;* puis, au moyen d'une figure ingénieuse, il semble déposer sur la tribune, clairvoyantes à tous, ces deux intéressantes créatures, sous la forme d'un léger coup de poing jeté avec une touchante expression de gracieuseté.

Tout à coup, une communication sébastianienne excite la joie la plus vive, la satisfaction la plus sincère : les Polonais sont vainqueurs!... Grâces soient mille fois rendues au destin ! mais, hélas ! nous ne sommes pour rien dans cet héroïque succès !

DIMANCHE — 10

Heureux comme des monarques constitutionnels de n'avoir ni réprimandes, ni discours, ni murmures à entendre, tous les membres droits de la Chambre législative remplissent leurs fonctions de citoyens privés avec une amabilité extraordinaire.

Ils restent au lit jusqu'à l'heure habituelle des séances; n'ayant pas à connaître les discours qu'ils ont prononcés, ils n'ouvrent pas les journaux et les donnent à leurs épouses pour faire des papillotes; ils écrivent à leurs papas, s'ils ont des papas; ils ne grondent point leurs domestiques, ils les envoient le soir aux ombres chinoises avec les enfants, et se couchent heureux de ce que des fonctions fatigantes ne les ont point empêchés, ce jour-là, d'accomplir leurs devoirs de bons pères, bons fils, bons maris, bons maîtres, comme il convient à des citoyens naturellement amis du repos.

Charmé de cette vie champêtre, M. Bizien du Lézard a une moitié d'idée : c'est de réclamer aussi campo le lundi en faveur des députés. Mais, comme un motif raisonnable de cette première fraction d'idée doit compléter la seconde, M. Bizien du Lézard n'agira qu'après consultation.

14 avril 1831.

DE L'INDIFFÉRENCE

EN

MATIÈRE POLITIQUE

Parmi la classe des êtres bien aimables, comme les appelle Henry Monnier, on en distingue deux espèces dont l'éducation sociale est singulièrement arriérée : celle des individus riches et fainéants de naissance, et celle des individus dont toutes les facultés sont absorbées par une seule occupation spéciale.

L'opulent se trouve, par position, à même de colorer son ignorance d'une teinte superficielle de savoir ; c'est encore un des priviléges de l'or ; l'or seul n'est jamais sot.

L'homme qui ne veut pas se donner la peine d'étudier, apprend aujourd'hui, malgré lui, l'histoire de son pays et de celui des autres, dans les romans ; l'histoire moderne, dans les conversations ; l'histoire des mœurs, au théâtre ; l'histoire du monde, dans les salons ; et, de ce déroulement continuel de tableaux divers, il reste toujours une apparence de connaissances, même pour l'imagination la plus paresseuse.

Mais, pour l'homme spécial, qu'un comptoir, une fabrique ou une science exigeante retiennent toujours loin du mouvement des humains et des choses, il résulte une singulière réalité de disparate et d'étrangeté avec l'époque, lorsqu'il se hasarde pour quelques minutes à mettre le nez à la croisée, afin de respirer un peu l'air de la civilisation. Aussi ces gens ne conçoivent-ils rien à l'avidité générale de nouvelles, de faits qu'on hume, qu'on s'arrache,

qu'on colporte, sur lesquels on devise pendant douze heures, pour, le lendemain, deviser à frais nouveaux sur ceux qui leur succéderont.

Chez eux, indifférence complète pour ces éphémérides qui n'ont aucun rapport avec leurs spéculations particulières, et partant pour la politique, science fatigante au possible, car il faut apprendre tous les matins une leçon nouvelle.

Dès lors, cent ans de distance entre eux et leurs contemporains, aujourd'hui que les semaines marchent à pas de siècle; de là égoïsme stupide, maintenant qu'une même sympathie réunit tous les Français, comme elle finira peut-être dans l'avenir par réunir tous les peuples.

Ce sont ces gens-là qui vous annoncent qu'il y aura une révolution à Paris, tel jour, à telle heure, parce qu'ils ont vu cela dans le *Moniteur*, en y cherchant les spectacles;

Qui, lorsqu'on parle devant eux de la hausse ou de la baisse, vous donnent complaisamment le degré d'élévation où se trouvait la rivière, la veille;

Qui croient faire partie de l'Association, parce que, tourmentés par les patriotes de 1830, ils ont signé le refus de l'impôt sous Charles X;

Qui assurent que l'armée polonaise marche à sa perte, parce qu'elle se permet de battre régulièrement, une fois par semaine, le voyageur aux Balkans, le vainqueur de Varna;

Enfin, qui, n'étant pas sortis de chez eux les 27, 28 et 29 juillet, prétendent qu'il n'y a rien de changé, que le gouvernement actuel est absolument le même qu'auparavant, si ce n'est qu'il siége au Palais-Royal au lieu de siéger aux Tuileries, et qu'au lieu d'aller tous les jours à la chasse, il va tous les jours à Neuilly.

Adonc, un de ces êtres bien aimables quitte avant-hier l'aune à mesurer la percale, endosse l'habit à succès, s'orne d'une badine, d'une couche de pommade et d'une paire d'éperons, puis arrive dans un magasin de nouveautés, où un essaim de jeunes personnes, toutes plus aimables les unes que les autres, achèvent l'éducation de M. Alcide Junior, et applaudissent volontiers à ses calembours, à condition qu'ils soient voilés, comme il est de rigueur pour tout calembour à l'usage des jeunes personnes.

Mais M. Alcide Junior trouve tous les visages soucieux, toutes les oreilles sourdes à ses propos spirituels; une grande affaire occupe tous les esprits, depuis celui de madame jusqu'à celui du trottin de la maison : une étoffe d'une nouvelle couleur vient d'arriver! et, depuis une heure, toutes les imaginations sont en travail sans pouvoir lui trouver un nom qui puisse faire fortune.

— Comment! cœurs de tourterelles, s'écrie Alcide Junior, c'est cela qui vous embarrasse, qui donne à vos charmantes physionomies la fallacieuse apparence de la tristesse et de l'antipathie prononcée? Mais attendez, on va vous trouver un nom, un nom propre même... Une couleur nouvelle?... dame!... *Cendre de Praga!... Sang polonais!...*

A voir pareille indifférence, on prendrait M. Alcide Junior pour un croquemitaine politique, pour un dom Miguel de la rue des Lombards : eh bien, point! Seulement, l'aune à percale, depuis sept heures du matin jusqu'à huit heures du soir, et la queue de billard, depuis huit jusqu'à dix, absorbent toutes ses capacités instinctives, et il ne prend part à aucune question politique, ce qui pourrait fort bien, un de ces jours, le mener tout droit en prison.

Cependant, on lui a inspiré du repentir sur cette légèreté féroce, et, après réflexions inaccoutumées, il a promis de baptiser un nouveau casimir qui va paraître, couleur *sueurs du peuple*.

14 avril 1831.

ENQUÊTE

SUR LA

POLITIQUE DES DEUX MINISTÈRES [1]

INTRODUCTION

La révolution de juillet a complétement changé la nature des rapports qui existaient entre le pouvoir et le peuple, entre les gouvernants et les gouvernés. Le 1er juillet 1830, nous étions les sujets d'un roi : le 30, nous étions tous citoyens; la veille, nous n'étions qu'un peuple : le lendemain, nous étions une nation.

Au lieu d'être une espèce de délégation divine, un mensonge plus ou moins heureux, la royauté procéda, comme par le passé, d'un mandat donné par la nation à un homme, à une famille ; et le pouvoir suprême fut relégué dans une haute sphère, inaccessible aux passions, en dehors des luttes politiques, où il représente un pays, et non plus seulement une dynastie. Au lieu d'être mesquinement octroyés, nos droits furent proclamés, acceptés.

Sans examiner ici quel système est préférable, de celui qui rattache un peuple à un homme, ou un homme à une nation; de celui qui laisse aux citoyens la faculté de déchirer le pacte social aussitôt qu'ils soupçonnent leur cosociétaire de trahison, ou de

1. Sur la couverture de l'édition originale, le titre était suivi de ces mots : « Par M. de Balzac, électeur éligible. »

celui qui consacre une sorte de mariage indissoluble entre une famille et un pays;

Sans rechercher enfin si le despotisme est plus intéressé que la liberté à maintenir un État dans une situation prospère et à en régler les progrès, — controverses interminables!

Nous accepterons la révolution de juillet comme un fait, et nous essayerons de constater, non quels devaient être, mais quels furent les effets produits par ce mouvement sur notre système politique intérieur ou extérieur.

Une fois lancé dans la sphère d'un gouvernement, un fait y agit comme une pierre jetée au milieu d'un bassin. Il doit déplacer un volume d'intérêts égal à son importance; l'agitation qu'il cause va se produisant du centre aux extrémités, du milieu vers tous les points du cercle. Or la science politique consiste précisément à régler les élans imprimés aux hommes par la marche d'un siècle, d'une idée, ou par un événement, et à les rendre profitables aux intérêts d'un pays.

Comprimer un mouvement d'hommes ou d'idées, sans y rien substituer, est une œuvre de démence. S'est-il jamais rencontré de génie plus fort qu'une secousse humaine? Si les grands hommes sont la providence des révolutions, c'est qu'ils nous en expriment la pensée et se produisent moins comme des hommes que comme des systèmes. Ils rattachent à une idée d'ordre tout un monde lancé au pas de course, et le mènent à un but. Nous avons tous instinctivement senti que Juillet a manqué d'un homme; et ce fut, comme nous l'avons dit ailleurs, une grande révolution tombée entre de petites mains.

Nous nous proposons donc d'examiner les ondulations que le gouvernement de 1830 a fait subir à notre système gouvernemental, de suivre, pied à pied, les actes du pouvoir, afin de rechercher, froidement et sans passion, s'il a obéi à son nouveau mandat; s'il a eu un plan, une politique, une conduite en harmonie avec les principes qui l'avaient engendré; s'il a enfin accompli ses devoirs de gouvernement. Après neuf mois de portée, il est temps de citer ses œuvres à la barre du pays.

Et d'abord, établissons ici, sans le fatras diplomatique, les bases réelles des grandes questions populaires.

Une nation ne connaît pas d'autre loi que son *intérêt*. En vain les écrivains feront-ils des *droits publics :* les traités sont des contrats sur lesquels les peuples plaident aussitôt qu'ils en reçoivent un dommage quelconque, et leur tribunal est le champ de bataille; le juge souverain, la victoire. Il y-a des moments de repos, et alors ils transigent et signent des armistices, comme, entre les particuliers, il y a des *remises à quinzaine*. Là est le secret des ambassades, et tout le droit public est dans ce peu de mots; l'Angleterre n'en connaît point d'autre.

Or une nation ne saurait avoir que deux intérêts : un intérêt de sécurité, assez semblable à celui qui porte un propriétaire à se clore pour pouvoir dormir en paix; puis un intérêt financier, qui, par une pente de notre nature, le pousse sans cesse à améliorer son bien-être.

De ces deux intérêts naissent deux sortes de guerre :

La guerre faite pour assurer l'indépendance ou la sécurité du territoire, soit qu'il s'agisse d'empêcher les peuples voisins de le surprendre et de l'envahir, soit qu'il faille se soustraire au joug matériel ou moral de l'étranger;

Enfin, la guerre entreprise pour des intérêts pécuniaires, soit qu'un autre peuple mette des entraves aux développements du commerce national, le blesse dans ses conquêtes ou lui interdise des exploitations communes à tous les États.

En deux mots, les nations ont à défendre leur existence, leurs libertés ou leur bourse. Quant à l'honneur, nous n'admettons pas qu'un pays puisse en insulter un autre.

Or, le but de la révolution de juillet ayant incontestablement été de rendre à la nation française son libre arbitre, comme à un homme qui, de captif et gêné, devient maître de ses mouvements; de la mettre en possession d'elle-même, et de faire triompher les principes de 1789; le pouvoir nouveau, qui succédait à un pouvoir accusé de connivence avec les étrangers ou taxé de faiblesse, ne devait-il pas examiner, avant de faire un seul acte, si le double intérêt de la France possédait toutes les garanties nécessaires à sa sécurité? Au moment où un homme et une nation s'emparent d'une position, l'instinct exige qu'ils jettent un regard de défiance autour d'eux, afin de savoir s'ils y sont en sûreté.

Le lendemain du jour où, tout en hâte, cent et quelques députés baptisèrent un roi dans le sang de juillet, toutes les questions soulevées par la révolution se rattachèrent malheureusement à l'existence de ce trône, bâti avec les débris de celui que le peuple venait de démolir. Il y eut à satisfaire à deux égoïsmes : celui du peuple et celui d'un trône ; à deux existences, à deux intérêts. Il fallait faire *reconnaître* un monarque dans la famille des rois européens, tandis que le peuple n'avait pas à quêter de *légitimations* diplomatiques.

Conseillers, peuple et roi se trouvèrent entre trois chemins.

Il y eut sans doute un homme énergique, nous aimons à le croire, qui se leva, prit une carte d'Europe et la déploya. Or cette seule action, muette et simple, était déjà tout un système.

La délimitation fixée par la nature à notre *langue,* pour nous servir d'un vieux mot, est chose populaire. A l'aspect de l'Europe, qui ne nous assignerait pas pour frontières les Pyrénées, les deux mers, les Alpes et le Rhin? Tout ce bassin est France, la Savoie est France, la Belgique et les bords du Rhin sont France. Dans ce vaste carré, toute langue, tout cœur, toute science, tout génie est français.

Entre ces quatre murs de montagnes et d'eau, nous sommes complets, comme pays; clos par des haies, chez nous, en sûreté comme l'Angleterre avec ses falaises. C'est notre île à nous, où nulle puissance autre que le coq gaulois ne doit pénétrer, ne peut crier sa loi.

La première question, selon cet homme d'État, était donc celle-ci :

Les Français acceptent-ils aujourd'hui les traités de 1814-1815, ou les doivent-ils déchirer avec une épée? Demanderont-ils à l'Europe de reconnaître les traités, tout aussi sacrés que ceux de 1815, en vertu desquels la République et l'Empire leur avaient donné les limites du Rhin et des Alpes, ou laisseront-ils l'Allemagne et la Russie avoir des têtes de pont pour déboucher à leur fantaisie sur Paris en trois journées?

Cet homme aurait alors fait observer que les puissances signataires de la Sainte-Alliance, étant les ennemies implacables de tout système tendant à faire représenter un peuple par une assemblée, ne pardonneraient point à la France sa dernière révolution,

et qu'il s'agissait, entre elle et le continent, d'une guerre inévitable, où, pour la seconde fois, les principes de 1789 allaient entrer en lutte avec les gouvernements absolus.

Cet homme aurait donc indiqué le plus périlleux des trois chemins dans le carrefour politique; mais il eût proclamé du moins un système complet, large et franc.

Un autre aura, sans doute, plaidé pour la paix. En effet, le parti pris de faire la guerre entraînait une reconstitution complète du système républicain. Or, dans ce grand mouvement, la royauté nouvelle pouvait périr comme en 1793. Un jeune trône grandirait-il au milieu des orages? La révolution de juillet n'était qu'un retour à l'ordre légal. Elle avait seulement eu pour but de déplacer la couronne et de modifier notre système intérieur. En voyant les traités de 1814-1815 acceptés par la nouvelle dynastie, l'Europe et l'Angleterre, qui répugnaient à une guerre, reconnaîtraient le souverain récemment élu? En restant enfin dans les termes de la Restauration, dans les lois, dans le gouvernement de la Restauration, mais franchement exécutés, la France et les puissances étrangères seraient également satisfaites. Paris n'avait combattu que pour faire de la Charte un contrat synallagmatique, et ce pacte venait d'être signé.

Ces raisonnements contenaient encore un système loyal, un plan politique assis sur une logique nationale, et qui répondait au vœu d'une grande portion de la France. C'était entrer dans un chemin et suivre une ligne dont tout le monde eût compris le terme.

Le parti de la paix et le parti de la guerre répondaient à de grandes sympathies, et chacun de ces termes du problème politique, posé par les événements de juillet, constituait un système de gouvernement auquel la France entière se serait rattachée, parce que, dans l'un ou l'autre plan, il y avait une pensée féconde.

Restait maintenant une situation mixte et bâtarde, une troisième route.

Supposez un homme, espèce d'athée en fait de gouvernement, qui eût proposé d'essayer d'une politique double, de ménager l'élan national et de louvoyer entre le parti de la guerre et celui de la paix. C'était moins un système que l'absence de tout système; c'était s'abandonner au gré des vents, sans ramer ans aucun

sens; c'était accepter tous les embarras politiques des deux systèmes précédents, sans en recueillir les avantages.

Au mois d'août 1830, le cabinet français n'avait que ces trois manières d'être; et, soit qu'il adoptât telle ou telle de ces trois politiques, qu'il marchât dans l'une ou l'autre de ces voies, notre gouvernement devait, sous peine de grands malheurs, obéir à toutes les exigences de son thème, mettre de l'unité dans sa marche, et rapporter tous ses actes au système qu'il aurait épousé.

Le plan que nous nous proposons dans cette enquête ne nous oblige point à publier notre pensée sur ces trois modifications capitales, qui dominent encore si déplorablement notre politique. Nous voulons seulement développer l'ensemble des mesures que nécessitait chacune de ces formules de gouvernement; puis, en y adaptant successivement les actes émanés des différents ministères qui se sont succédé en France depuis le mois d'août, examiner si nous avons été dirigés vers un but, si les lois et les opérations de notre cabinet présentent un sens rationnel et peuvent se rattacher à une pensée quelconque.

Ceux qui s'intéressent encore assez à leur pays pour chercher à savoir s'il est ou non *gouverné*, porteront eux-mêmes l'arrêt, et jugeront de notre impartialité.

D'ici à quelques jours, une masse immense d'électeurs est appelée à prononcer sur les hommes qui sont à la tête des affaires; alors, pour eux, cette enquête sera une espèce de rapport sans passion où les faits auront leur langage; les choses, leur éloquence; et le grand verdict sera dans les urnes électorales.

Naturellement, notre ouvrage se divise en trois parties. Dans la première, nous examinerons ce que le gouvernement aurait dû faire pour soutenir la guerre; dans la seconde, comment il aurait pu maintenir la paix; et nous terminerons en analysant les résultats du parti mixte.

Ces trois pensées politiques ont été exprimées par les mots de *mouvement*, de *résistance* et de *juste milieu*, et nous les prenons moins à cause de leur justesse qu'à cause de leur popularité.

II

DU MOUVEMENT

Un homme d'État — si, parmi les gens dévoués qui crurent devoir rester sur les banquettes de la Chambre, il s'en fût trouvé de prêt pour la large politique du mouvement — aurait sans doute considéré les journées de juillet comme une véritable révolution. Alors il l'eût adoptée aussitôt, parce que rien ne saurait arrêter un mouvement social; puis il en aurait promptement inoculé les principes à son gouvernement; car il est absurde de vouloir consommer un changement politique sans se servir des moyens qui l'ont amené.

Or quelles furent les causes de la révolution de juillet?... Une nation entière ne chasse pas ses rois, ne les voit point passer avec insouciance, sans qu'elle ait été, longtemps à l'avance, préparée à ce grand divorce.

La France voulait reconquérir son indépendance nationale.

Elle sentait la nécessité d'avoir une assemblée législative qui sympathisât avec elle, qui fût l'expression exacte de ses idées, de ses besoins, de ses progrès, et qui représentât toutes ses forces : pensée, industrie, commerce, territoire; car, aujourd'hui, la pensée et l'industrie sont aussi fécondes que le territoire. La terre et l'industrie produisent également le budget, et l'intelligence est désormais le souverain moteur de nos deux grandes exploitations humaines : le commerce et l'agriculture.

La France désirait obéir à une puissance intelligente comme elle.

L'indépendance et la réalité de la représentation nationale, afin de reprendre notre attitude en Europe et de nous gouverner selon les lois faites par des pouvoirs qui ne fussent pas mensongers et traîtres, voilà les deux mobiles des dévouements de juillet!... L'élection d'un roi fut une pensée secondaire. Si, tout à coup, Paris et la France se tournèrent spontanément vers Neuilly, c'était pour dresser un étendard, pour produire une expression plus vive, plus éloquente, une et facile à comprendre, de notre vœu national. Louis-Philippe représentait beaucoup d'espérances, et il avait la

gloire de porter mieux qu'une couronne, il était le symbole de nos libertés.

En jugeant ainsi la révolution de juillet, un ministère qui aurait voulu en diriger le mouvement, y eût d'abord obéi. Alors il eût planté tout à coup la nouvelle dynastie au cœur de la nation, en la rattachant à quelque soudain triomphe. Il fallait saisir aussitôt le corps social au moment de sa fièvre; prendre la France encore toute pantelante de sa lutte, vivante, tendue; animer le jeu de ses ressorts, fouetter le sang bouillant de ses veines, ne pas crier à la désorganisation, pour ne la laisser apercevoir à personne. En arborant le drapeau tricolore sur les cimes de Paris, n'était-ce pas le faire flotter sur les cimes des Alpes, aux bords du Rhin?...

Et alors la France, comme plus tard osa la Pologne, devait tout à coup publier un manifeste qui mît en pièces les traités de 1814-1815, crier le mot magique de liberté, et appeler aux armes la Belgique, l'Italie et la Pologne.

Par cette grande proclamation, le cabinet du Palais-Royal aurait demandé pour la France ses frontières naturelles, et réclamé pour la Prusse un territoire plus large, en exigeant qu'elle eût sa gauche adossée à la mer et sa droite au Danube. Il eût ordonné de rétablir le royaume de Pologne tel qu'il était avant son partage de honteuse mémoire; il eût proposé de donner aux États confédérés les territoires laissés au delà du Rhin par la Prusse; de rendre à l'Italie sa nationalité, de lui permettre enfin d'être à elle-même.

Notre cabinet aurait eu la gloire de poser dans ce manifeste les bornes que l'avenir destine aux États européens pour faire vivre un jour en paix la grande famille continentale, dont tous les efforts tendent à je ne sais quel mystère de civilisation. C'eût été faire reluire un reflet des pensées de Napoléon sur la France, et s'envelopper dans son manteau, non d'Austerlitz, mais de Marengo. C'eût été reprendre noblement notre rôle d'arbitres en Europe, nous assurer contre la Russie de deux gardes avancées dans la Prusse et la Pologne, et presser la maison d'Autriche entre nous et ces deux puissances, continuant ainsi les projets de Richelieu et de Napoléon, les deux seuls hommes à seconde vue qui aient réellement dominé la politique des temps modernes.

Les événements ont prouvé qu'un manifeste ainsi rédigé au mois d'août eût trouvé des sympathies en Europe, et que les peuples eussent adopté cette fois l'Évangile de la France. Jamais ils ne seraient venus fondre sur Paris; car cette guerre n'eût point été menaçante pour les territoires, et personne ne nous eût trouvés ambitieux à réclamer nos frontières. Le manifeste était un congrès tout fait, une sorte de protocole populaire, l'équilibre réel de l'Europe.

Et, le jour même où ce code politique aurait été publié, au moment où tout était élan et enthousiasme en France, il fallait venir à la Chambre transitoire qui avait pris sur elle de faire un roi et une charte, y apportant un budget, une loi d'emprunt, puis une brève et provisoire législation pour de nouvelles élections.

Un gouvernement aussi nationalement énergique eût été compris, parce qu'il répondait à tous les vœux du moment et conciliait les devoirs imposés par la nécessité avec les exigences de la légalité. La Chambre eût voté de confiance le budget, l'emprunt et la loi d'élection, parce que le budget et l'emprunt eussent été employés en présence d'une Chambre nouvelle bientôt nommée, armée de pouvoirs en quelque sorte plus étendus, investie du prestige de l'opinion publique, et dont enfin les actes n'eussent point été soupçonnés. Les révolutions modernes auront désormais leurs sources dans les assemblées qui ne représenteront pas fidèlement une nation.

Alors les élections eussent converti le mouvement matériel de la révolution de juillet en un mouvement légal. Il n'y aurait pas eu de colléges par les rues, parce qu'il y aurait eu des émeutes électorales. La fièvre eût continué dans une région intellectuelle, eût abouti à une haute pensée d'ordre. Elle se fût résolue par un espoir unanime, et, au lieu de faire tout attendre du ministère et de laisser accuser le pouvoir de lenteur, les citoyens eussent tout espéré d'eux-mêmes : ni le gouvernement ni le peuple ne se seraient démoralisés.

L'emprunt se serait fait presque au pair; car, à ce moment, les fonds n'avaient point encore baissé, et tous les capitalistes étaient fortement intéressés à maintenir le *statu quo* de la rente. D'ailleurs, aucune cause n'eût été donnée à la détresse, à la panique,

au découragement extraordinaire enfantés par l'incapacité des ministres. L'emprunt et le budget votés eussent mis aux mains du gouvernement tous les fonds nécessaires à l'organisation de l'armée sur le pied de guerre. L'équipement de la garde nationale, les dépenses occasionnées par la guerre eussent alimenté les fabriques. Les commerces de consommation ne souffraient certes point. Nous ne sachions pas que l'on ait moins mangé, bu, couru, dormi, veillé, après juillet qu'auparavant; peut-être même les messageries ont-elles gagné. Les préparatifs de guerre auraient donc augmenté les productions d'une immense quantité de commerces, réchauffé les transactions, et même entretenu le luxe, car toutes les manufactures se tiennent et prospèrent les uns par les autres.

Alors le gouvernement n'eût pas commis la plus lourde faute qui, de mémoire d'économiste, ait déshonoré une administration; il s'agit des trente millions prêtés au commerce. Donner de l'argent à une industrie qui périt par pléthore, qui se trouve engorgée de marchandises, n'est-ce pas l'engager à produire encore? Il fallait moins prodiguer l'or aux négociants que leur donner les moyens d'en gagner. Il fallait créer des consommations, des débouchés, et non pas des productions plus considérables.

En l'absence de toute discussion et en présence des colléges électoraux assemblés, le cabinet aurait librement déployé ses moyens d'action. Le pouvoir se serait fortifié par l'exercice même du pouvoir, il aurait pu tendre à l'unité, et faire converger plus facilement vers une même pensée les liens de l'administration.

Enfin, Bonaparte a péri faute d'hommes, il avait tout emmené sur les champs de bataille, tandis que la Restauration a peut-être succombé sous le poids d'une génération inoccupée; il fallait marcher entre ces deux écueils. Or la dynastie nouvelle, en entraînant sur les frontières la turbulente jeunesse dont l'ambition n'a pas peu contribué à entretenir notre effervescence, eût évité les criailleries, les sollicitations, les plaintes, les mécontentements de tant de jeunes hommes qui tous dédaignaient une préfecture.

Dans le système d'une prompte agression et d'une attitude hostile envers la Sainte-Alliance, il fallait nécessairement organiser une armée. A cette pensée, nous avons entendu beaucoup de gens, soigneux d'enterrer les fautes commises par les médecins inha-

biles entre les mains desquels nous avons été mis depuis le mois de juillet, prétendre que notre état militaire nous interdisait la moindre démonstration belliqueuse.

Il y a certainement incapacité ou mauvaise foi dans ces assertions complaisantes.

Des journalistes, peu curieux de traiter à fond cette question, ont répondu aux niaiseries bureaucratiques par des peintures animées de nos campagnes au commencement de la Révolution, à l'époque où la France n'avait que des volontaires, des bataillons de réquisitionnaires, pris la veille au foyer paternel ; le lendemain, soldats... Même en 1797, l'armée d'Italie n'avait ni souliers, ni vêtements, ni pain.

En août 1830, nous étions loin d'un tel dénûment. M. de Caux a déclaré récemment à la tribune, et sans y être contredit, que nous avions un million deux cent mille fusils, quatre cent mille armes blanches, onze mille bouches à feu, dix mille affûts, huit mille voitures, quarante et un millions de cartouches, cinq millions de livres de plomb et dix-huit millions de livres de poudre.

Or il me semble qu'il n'est pas besoin d'avoir fait un stage dans les bureaux de la guerre pour concevoir que nous avions alors les éléments d'une lutte terrible. Les Polonais, avec dix fois moins d'armes, ont arrêté les armées russes, les ont vaincues, les ont détruites, et les malheureux n'avaient pas, comme nous, des peuples pour les seconder dans leur duel avec le colosse moscovite.

Mais, sans chercher si la révolution de juillet a désorganisé l'armée autant qu'on se plaît à le dire, sans vouloir prouver que la garde royale et les Suisses ont seuls abandonné les drapeaux, nous aborderons franchement la question de l'organisation vive et prompte d'une armée, comme aurait dû le faire un ministère de mouvement en proclamant la guerre.

Nous ne parlerons pas de l'excessive célérité avec laquelle ont reparu les gardes nationales sur tous les points de la France, avec quelle magie les citoyens ont retrouvé des uniformes et des armes... Il a fallu un certain talent d'incapacité pour arrêter cet élan, pour comprimer la vigueur dont la population était animée. A ce moment, les régiments fussent sortis de terre comme par

enchantement : un homme de génie nous disait encore hier : « La France est un soldat ! »

Nous, laissant de côté tous les miracles que les gens à chiffres, à visière verte, à cartons et à accolades, traitent de poésie, nous leur soumettons un projet d'organisation dont le mécanisme et la simplicité triompheront un jour à la tribune de tous nos préjugés militaires.

Rien n'est plus étrange que d'avoir un pied de guerre de quatre cent trente-huit mille hommes, avec une solde de paix qui doit coûter par année six cents millions. Cette situation excède nos revenus et ne nous permet d'emprunter qu'à des taux onéreux. Si la prospérité de quinze années doit être dévorée par un jour de guerre, et si toutes nos ressources sont incessamment employées en dépenses militaires, en soldes, la législation doit formuler autrement l'impôt levé par la guerre sur la société et le rendre moins lourd par de sages, par de nouvelles combinaisons.

Il fallait donc que le gouvernement s'empressât de renoncer à d'anciens errements qui compromettent à la fois et le pouvoir et la sécurité de la France. Il fallait aborder franchement un système qui fût applicable au présent aussi bien qu'à l'avenir, qui garantît la paix aussi bien qu'il eût donné les moyens de faire la guerre, si elle devenait une condition d'honneur ou de sécurité. Ce système consistait tout simplement à faire, pour nos armées, ce que la Prusse a fait pour les siennes, en constituant notre pied de guerre dans la garde nationale, comme cette puissance la place dans sa landwehr.

Ainsi, après les événements de juillet, hors de tout esprit de parti, n'ayant en vue que le bonheur de la France, que sa tranquillité, et nous pourrions dire sa gloire, un ministre habile eût dû commencer par proposer une loi de recrutement qui comprît à la fois et l'armée et la garde nationale; qui rendît ces deux corps homogènes, inséparables; qui les constituât de manière à ce qu'ils se prêtassent un appui pour tous les temps, comme pour toutes les circonstances.

Alors nous n'eussions pas détruit nos cadres régimentaires, tant d'infanterie que de cavalerie; nous n'eussions pas consacré, dans le génie et dans l'artillerie, des organisations qui n'ont jamais

été approuvées ni de l'armée ni de la majorité des corps auxquels ces spécialités appartiennent.

Dans un système de gouvernement en harmonie avec la révolution de juillet, il n'y a de possible que les guerres d'intérêt national, des guerres dont tous les citoyens reconnaissent sympathiquement la nécessité; alors les armées doivent être essentiellement nationales. Or, pour qu'une armée soit telle, il faut qu'elle soit levée et entretenue de manière à ne pas compromettre l'existence et la fortune d'un pays. Ou un peuple sera tout entier soldat, sa destinée sera, comme à Rome, la conquête, et tous les citoyens seront appelés à partager un immense butin; ou l'impôt levé par la guerre sera, dans une société moderne, considéré comme un malheur dont il faut alléger le poids, comme un service rare, mais franc, auquel tout le monde doit prêter le bras. Or, si l'on examine l'organisation de l'armée actuelle et la composition de chaque corps; si l'on se rend compte de leur administration intérieure; si l'on assimile le nombre de nos troupes à celui que les autres puissances ont sur pied; si l'on compare les dépenses militaires des étrangers à celles que nous supportons, il sera impossible de ne pas reconnaître que notre pied de paix ne donne aucun moyen de faire la guerre; et que, si les contingents venaient se réunir au pied de paix actuel, ils constitueraient un système financier si vicieux, que la France courrait les risques d'une affreuse banqueroute, s'il n'était promptement changé.

Dans la situation actuelle des choses, il faut considérer la guerre comme si elle devait être générale. Est-ce avec quatre cent trente-huit mille hommes, qui n'en donneraient pas trois cent mille en ligne, qu'elle peut être commencée? Assurément, non. Il faut qu'une nation soit en état de lever pour sa défense au moins le trentième de sa population; ce qui suppose, pour la France, un million d'hommes et une dépense de deux milliards. A ce compte, trois ans de lutte ruineraient notre pays pour douze années.

Mais à qui prouverait-on que quatre-vingts cadres régimentaires pour l'infanterie, et cinquante pour la cavalerie, dix régiments d'artillerie et trois du génie, puissent être suffisants! Aussi est-ce avec force et conviction que nous nous élevons contre tout

ce qui a été fait au ministère de la guerre par esprit de routine et d'aveuglement. Des généraux peuvent être de grands guerriers et ne rien connaître en administration. Peut-être est-il plus facile de gagner des batailles que d'être homme d'État. Le talent d'un bon administrateur consiste précisément à ménager, à fournir au moins de frais possible les richesses d'hommes, d'argent, de matériel, si hardiment risquées et dépensées sur les champs de bataille. Les meilleurs ministres de la guerre, à la tête desquels il faut mettre Louvois, Choiseul, Saint-Germain et Carnot, n'ont point commandé d'armée. Entre le général du champ de bataille qui remporte la victoire, et le général sédentaire qui l'organise, il y a la différence de la recette à la dépense.

D'accord avec la plupart des soldats économistes qui, au retour des guerres impériales, ont médité sur l'organisation fautive de notre état militaire, et l'ont comparée à celle de la Suède, de la Russie et de la Prusse, nous avions donc proposé, au mois d'août 1830, de composer ainsi notre armée :

Créer cent régiments d'infanterie de ligne à trois bataillons, dont les deux premiers auraient été composés de mille hommes chacun, et le troisième, d'un cadre qui serait momentanément entré dans la garde nationale, pour l'instruction de deux autres bataillons de mille hommes, soit que ces hommes appartinssent au contingent dû par la population en vertu de la loi de recrutement, soit que la garde nationale elle-même les prît dans la portion jeune et active mobilisée par la loi. Certes, cet appel de deux cent mille soldats nationaux eût été facile à faire dans notre premier moment d'enthousiasme, et eût naturalisé tout à coup le système de la landwehr en France.

La population actuelle est si fertile et si intelligente, que, parmi les citoyens, il se serait trouvé sans doute assez d'officiers et de sous-officiers pour instruire et permettre d'incorporer un troisième bataillon de gardes nationales aux régiments de ligne, et de former des dépôts régimentaires destinés à alimenter les bataillons de guerre. Cette organisation constituait un effectif d'infanterie de quatre cent mille hommes.

Savoir : trois cent mille soldats prêts à entrer en campagne, composés de deux cent mille hommes de l'infanterie de ligne et

de cent mille hommes de gardes nationaux; puis les cent mille hommes des dépôts.

Une objection qui nous sera sûrement faite, c'est que tous les hommes qui appartiennent au contingent de l'armée ne font pas tous partie de la garde nationale : aussi leur incorporation n'y serait-elle que momentanée et seulement pour leur instruction.

Pour la cavalerie, nous eussions proposé : soixante régiments composés chacun de mille cavaliers et de cinq cents chevaux, qui sont suffisants pour l'instruction de mille hommes.

Quant aux cinq cents chevaux, qui eussent été nécessaires pour monter tous ces cavaliers en cas de guerre, chaque gendarme eût été chargé de fournir trois chevaux, y compris le sien, mesure qui a déjà été tant de fois employée, qu'elle n'est même pas susceptible de contestation.

En ce qui concerne l'artillerie, il aurait été facile d'adapter à toutes les gardes nationales de France l'heureuse idée qui primitivement avait été conçue pour la garde nationale de Paris.

En ce qui concerne les troupes du génie, aucune augmentation n'eût été nécessaire, puisque trois régiments excèdent les proportions actuelles des autres armes.

Ainsi l'on voit qu'en soldant seulement :

Pour l'infanterie, deux cent mille hommes, plus le cadre d'un troisième bataillon;

Pour la cavalerie, soixante mille hommes, et ne nourrissant que trente mille chevaux;

Pour l'artillerie, vingt mille hommes et quinze mille chevaux;

Pour le génie, cinq mille hommes;

Le gouvernement aurait obtenu un pied militaire de cinq cent mille hommes, au lieu de quatre cent trente-huit mille, et une économie d'au moins *trois cents millions* que nous coûte la fausse et prétentieuse activité du ministère de la guerre; car nous sommes en mesure de prouver, par des calculs irrécusables, la réalité des bénéfices de notre système, et de démontrer que la France paye de trois cents millions l'éphémère popularité d'un ministre. Aussi appelons-nous de tous nos vœux un examen approfondi sur notre

organisation, méditée par un lieutenant général qui a toujours fait partie du conseil supérieur de la guerre.

Alors la garde nationale contiendrait toujours les éléments et les ressources du pied de guerre. Nous réaliserions ainsi la pensée singulièrement économique d'une armée nationale, dans ses foyers, et d'un cadre souple, élastique, pour ainsi dire, qui permettrait à la France d'étendre, d'après la jurisprudence militaire de nos voisins, le pied de paix au pied de guerre sans les accroissements énormes de dépenses dont nous sommes les victimes.

En ce moment, nous jouons le plus triste jeu possible avec l'Allemagne et la Russie; car, là où nous risquons un milliard, la coalition ne met sur le tapis que cinq cents millions au plus.

Au mois de juillet, après la destruction subite des abus de notre système militaire, l'organisation que nous proposons eût été soudaine et sympathique. Cette grande pensée eût été comprise, adoptée avec la rapidité de l'éclair. Aujourd'hui, les seules guerres possibles étant, comme nous l'avons fait observer, des guerres nationales, le peuple ne se battant plus, pour ainsi dire, que pour son propre compte, ce mécanisme militaire, inexécutable chez nous, dans un système despotique, devient une chose toute simple, quand une assemblée et un gouvernement représentent réellement le pays.

Aussi, dans l'enthousiasme où nous étions, l'armée eût tendu la main à la Pologne, pendant que d'autres bataillons eussent à la fois marché vers l'Italie et le long du Danube. Ces routes-là nous redevenaient tout à coup familières; car, chaque soldat sentant sa brillante mission de gloire et de liberté, les baïonnettes eussent relui d'intelligence.

Devant une politique aussi ferme, une attitude aussi énergique, à ce pas agressif fait avec audace, en présence d'une nation conduite par les restes de nos gloires impériales, et peut-être par quelque grand capitaine qui sommeille dans les derniers rangs de l'armée, l'Europe ne se serait-elle pas au moins consultée? Les souverains, au lieu de marquer tant de répugnance à notre nouveau gouvernement, n'auraient-ils pas assemblé promptement un nouveau congrès de Vienne pour en réformer les actes? Épouvantés des révolutions de Belgique, d'Italie et de Pologne, qui

eussent surgi tout à coup, les cabinets par lesquels nous avons été dépouillés auraient, sans effusion de sang peut-être, pactisé avec notre agression morale; nous aurions obtenu maintenant nos frontières; la nouvelle dynastie eût gagné ses éperons, se serait popularisée, aurait recommencé Napoléon sans la tyrannie. Elle serait apparue aux peuples comme une protection sublime, comme une espérance. En quittant la tribune, Chateaubriand n'avait-il pas dit à cette monarchie de la veille : « Il faut vivre de gloire ou de lois d'exception. »

Un ministère vraiment national n'eût-il pas dû agir ainsi? Ces combinaisons législatives, ces mesures d'administration se commandent et se déduisent naturellement les unes des autres. Il n'y a rien là de bien merveilleux. Ce plan a été mille fois dit et pensé par vingt personnes sur cent, et c'est peut-être parce que le bon sens courait à pied dans les rues qu'il n'était pas avec les conseillers de la couronne.

Or, si l'on étend la politique des deux ministères et leurs actes parlementaires ou administratifs sur cette politique, il est facile devoir qu'elles n'ont rien de cohérent ensemble. Elles ne se touchent par aucun point. Jamais le cabinet du Palais-Royal n'a émis une pensée de mouvement. Il a vécu tant qu'il a pu sur l'enthousiasme des journées de juillet, sur les souvenirs de la révolution de 1789. Il ne s'est associé à celle de 1830 que par des paroles, et n'a vu d'autre lien entre elle et lui que la couronne, le seul anneau que, dans les premiers jours, il eût été politique de dorer par quelque gloire.

Mais la guerre n'était point la pensée de ministres qui se moquaient des principes de juillet, qui les bafouaient en secret et les mystifiaient diplomatiquement. Ainsi juillet triomphe malgré eux en Pologne; juillet est battu par toute l'Italie; juillet acceptait la Belgique, et nos ministres l'ont refusée. Ils ont fait du principe de non-intervention la jonglerie politique la plus odieuse, une sorte de paravent derrière lequel ils se sont mis à genoux pour mendier la reconnaissance de la Russie. Ils ont voulu maintenir les actes du congrès de Vienne, au nom de Louis-Philippe, et en laissant la Belgique se séparer de la Hollande!... N'est-ce pas une pitié?... La maison de Bourbon, avec laquelle nous divorcions, et

la Belgique comme place forte de la Sainte-Alliance, étant les clefs de voûte du système diplomatique bâti à Vienne, tout croulait alors devant la Belgique et la France libres. Mais notre politique s'explique facilement si l'on vient à penser qu'il se trouvait dans le premier cabinet trois hommes de la Restauration, et qu'aujourd'hui le nouveau ministère, si tant est qu'il soit nouveau, en contient quatre! Aussi les lois présentées continuèrent-elles le système de la Restauration. Des ministres posaient, au nom de la liberté et de la patrie, les questions de gouvernement pour lesquelles Charles X avait succombé. La Chambre était hostile à la presse, et il y avait dissidence entre l'extrême gauche et le ministère. La Chambre était grosse d'une charte et d'une dynastie, voilà tout. Elle n'avait pas en elle assez de capacités pour enfanter un gouvernement. Peut-être avait-on peur de laisser se développer la vigueur que nous avions montrée en juillet! Un fait constant, et qui ressort des journaux ministériels mêmes, est une indécision réelle dans le gouvernement, d'où venait une faiblesse désorganisatrice, car la faiblesse est le résultat de l'indécision. Or quel mal profond n'a pas causé l'oscillation du pouvoir! Il n'y avait alors de certain que l'incertitude.

Comme tous les esprits faibles, alors le gouvernement n'a pas fait un acte qui n'emporte les caractères d'une demi-mesure. Il n'existe pas de loi qui soit virile, pas une qui soit complète. Elles sont toutes faites à la hâte, le lendemain, pour l'événement de la veille; et aucune n'a trait à la défense du territoire. C'est un pouvoir enfant qui jouait à tous les jeux, excepté *à la bataille.*

La loi sur la garde nationale fut nécessitée par l'enthousiasme des citoyens. Ils avaient le sac sur le dos avant qu'on pensât à les mobiliser. Si le ministère de la guerre n'eût pas existé, si l'on eût laissé le peuple suivre son allure, il eût marché droit au Rhin; et, profitant de la stupeur européenne, la France aurait ressaisi elle-même ses frontières. Le 1er septembre, il y avait encore de l'enthousiasme; mais, le 1er novembre, il était déjà remplacé par une indifférence curieuse à observer. Les événements de Belgique, ceux de Pologne vinrent réveiller nos sympathies, nous rendre un espoir de guerre après lequel nos imaginations couraient comme un vaisseau cherche la brise; mais le gouvernement se fatiguait à

courir après les fantômes qu'il créait. Comment un ministère qui avait peur de dix hommes vus à la Glacière, d'un attroupement de cinquante ouvriers, et qui montait à cheval pour suivre une république fantastique, pouvait-il voir jusqu'aux frontières?...

Les titres d'un roi sont sur les champs de bataille, et Louis XVIII, Charles X, eux-mêmes, savaient comprendre cette nécessité royale. Jamais plus belle campagne, guerre moins dangereuse à risquer pour un souverain, ne s'était offerte. La Restauration la rêvait, nous disent les anciens ministres du roi déchu ; et nos ministres soi-disant nationaux se sont refusés à prendre nos frontières naturelles, sous prétexte que les mines de charbon de nos banquiers, les draps et les calicots de je ne sais quels patriotes eussent été dépréciés. Enfin, nous avons menti à quatorze siècles de générosité, nous avons comprimé nos sympathies en n'allant pas au secours de la Pologne, en ne lui rendant pas le sang qu'elle nous avait prêté jadis. C'était tout à la fois une ingratitude et une faute.

Et ne croyez pas que cette dissidence entre le système puissant de la guerre et les actes du gouvernement soit une invention de libelliste; notre accusation, un mouvement oratoire. Voici les faits.

Au lieu de faire un manifeste qui nous relevât à nos propres yeux, la deuxième loi votée après celle sur les blessés est une loi de méfiance : elle prescrit un serment inutile ; la troisième, sur les consignations commerciales, est une loi désorganisatrice, car elle révélait et proclamait une faillite générale. Au lieu de proposer un emprunt, le ministère demandait quoi ?... cinq millions de crédit. Ces petits hommes donnaient ainsi leur mesure. — Ils perdaient un temps précieux à rappeler des bannis qui rentraient sans loi; à songer aux réélections, quand il fallait dissoudre les Chambres. Enfin, ils législatèrent comme par un beau temps de Restauration, appliquant le jury aux délits de la presse, révoquant la loi du sacrilége tombée en désuétude, et donnant trente millions au commerce. Ils s'occupaient des grains, de la répression de la presse. Trois mois alors furent ainsi perdus. Rien n'annonçait que le gouvernement songeât à la haute question à laquelle son existence était soumise. — La loi sur les fortifications est du 30 mars,

elle est d'hier. Il a fallu laisser tout dépérir pendant six mois, et nous avoir ruinés pour penser à demander deux cents millions aux forêts et des crédits extraordinaires. Le 11 décembre, cinq mois après la révolution, le ministère pensait à faire un appel sous les drapeaux; il demandait quoi?... quatre-vingt mille hommes! Ces gouvernants inhabiles s'occupaient de la puissance puérile exercée par les placards mis au coin des bornes, au lieu de penser à placarder la Charte de juillet en Europe. Tout fut mesquin, étroit. En lisant le bulletin de leurs lois, une âme généreuse étouffe comme un prisonnier dans un cachot trop petit. Et ils ont accusé les patriotes d'avoir ameuté les citoyens... Le principe des rassemblements était dans les mensonges perpétuels des ministres, qui rétrogradaient plus effrontément encore que la Restauration.

Voilà leurs actes jugés relativement à une pensée de guerre qui, dans les premiers jours de notre nouvelle ère, consonnait dans tous les cœurs; nous allons maintenant les traduire devant le système de la paix.

III

DE LA RÉSISTANCE

Il y avait certes de la hardiesse et une pensée gigantesque dans le système de la paix, ingénieusement nommé le parti de la *résistance*. Nous n'accuserons pas ici les hommes d'État qui conçurent cette sagesse d'avoir voulu faire rebrousser chemin à leur siècle, nuire au progrès des idées et rapetisser la révolution.

Résister au mouvement, c'était laisser l'état social dans la situation prospère où la Restauration l'avait mise, tout en le délivrant des incertitudes dont il était tourmenté; c'était reprendre les travaux, les embellissements, les ouvrages commencés, et réaliser ce mot de représailles devenu populaire : « Il n'y a que trois Français de moins! »

Mais, pour réussir dans une entreprise aussi vaste que celle de commander à un flot populaire, à une révolution, il fallait un homme de talent qui, tout à coup, prît hardiment les rênes de

l'État. Cette immense pensée devient féconde dans un seul cerveau; mais, dans sept, elle est impuissante et stérile.

Une révolution promet toujours beaucoup plus qu'elle ne tient. Or l'homme qui accepte l'effroyable fardeau du pouvoir, au moment où tout un peuple s'imagine ne plus avoir à sentir le pouvoir, doit, pour faire passer une nation, de l'anarchie momentanée de son insurrection, à un état d'ordre, se réserver au moins la faculté d'agir librement et promptement; car plus la commotion a été vive, violente, plus il faut de despotisme pour restituer à la chose publique les caractères de la paix et de la tranquillité. Ainsi, lorsqu'une révolution ne marche pas droit à la guerre, situation exceptionnelle où les sacrifices paraissent naturels aux citoyens et qui ne leur permet pas de voir la dissemblance existant entre leurs espérances et les effets, la conséquence immédiate d'un mouvement qui gravite à la paix est une sorte de dictature.

Si ce raisonnement est juste, le lieutenant général du royaume nommé au mois de juillet devait, lui ou son ministère, se procurer deux mois de tyrannie, au profit du roi Louis-Philippe et du salut de la France : puisqu'ils recevaient des conditions, ils pouvaient certes bien en stipuler les clauses nécessaires à l'assiette d'un gouvernement.

Alors, pour proclamer hautement le système de la paix, la Chambre elle-même aurait accepté les traités de 1814-1815, parce qu'il n'y avait pas d'alternative entre les déchirer ou s'y soumettre. Cet acte de prudence eût pris un caractère national et n'aurait point laissé au gouvernement la responsabilité d'un système à chercher à travers mille tâtonnements. Indiquée par la majorité, la politique du ministère eût été inattaquable.

Il n'y avait point à hésiter. Ou la Chambre était investie des pouvoirs nécessaires pour faire un roi, ou la nation la reniait comme interprète de ses vœux. La première hypothèse ayant été adoptée, il fallait demander à la législature toutes les ressources nécessaires pour introniser, avec la royauté nouvelle, le système sans lequel elle ne croyait pas pouvoir exister.

Puisqu'il était dans la destinée du cabinet de tromper la nation avec les grands mots de protocole et de non-intervention, au moins devait-il tromper avec habileté, au profit du pouvoir et du

peuple tout ensemble; car ce que la France pardonne le moins, c'est la faiblesse et la niaiserie : Napoléon et Charles X sont là comme deux exemples.

Alors il fallait combiner des mesures législatives qui eussent représenté l'équivalent d'une dictature. Or, le despotisme se résolvant toujours par l'absence de toute discussion et par un grand pouvoir financier, un véritable homme d'État aurait eu pour but d'étouffer, sans compromettre sa popularité, l'antagonisme de la presse, d'éteindre les discussions stériles de la tribune, et d'avoir un immense crédit extraordinaire.

Puis il eût nécessairement fait, dans son gouvernement, un lit de repos au mouvement de la grande semaine.

De là quatre mesures promptes et décisives :

Présenter une loi d'élection qui eût donné toute espérance à la nation en réalisant le vœu d'une représentation réelle émis par la France. Il fallait incarner le pays dans l'électorat en considérant *la famille* comme la première agrégation sociale; puis la commune, le canton, l'arrondissement et le département. Un homme habile eût fractionné le mouvement électoral. Tous les *chefs de famille* frappés d'une contribution quelconque eussent donné mandat à des *électeurs* payant un cens sagement déterminé, pour nommer, par canton, un député auquel la loi n'aurait imposé que l'obligation d'avoir vingt-cinq ans, de n'être frappé d'aucune incapacité, et ces incapacités étaient faciles à prévoir. L'électeur, offrant seul les garanties qui se résumaient dans le député, devait payer seul un cens, tenir au sol, à l'industrie, à la pensée; n'était-ce pas faire surgir une assemblée des entrailles mêmes de la nation?...

Ainsi, la part de la révolution de juillet était large. En constituant une assemblée sur ces bases, le pouvoir léguait à l'avenir les moyens de réaliser, sans secousses, les promesses de la révolution; tandis que, pour le moment présent, il obtenait, en retour de sa franchise, trois mois de silence et de tranquillité.

La dissolution de la Chambre, étant la conséquence de cette loi, faisait taire le parti qui voulait, logicien rigoureux, la destruction d'une législature dont le mandat devait être renouvelé.

Alors il fallait, à la fois, apporter un budget et proposer un emprunt.

Présentées simultanément, ces trois lois répondaient à trois nécessités : le code électoral apaisait la révolution et dissolvait les Chambres; le budget permettait de ne pas interrompre le cours des choses administratives; l'emprunt comblait le vide du Trésor. Ne fallait-il pas un emprunt pour organiser une armée nationale pour jeter la population dans de grands travaux industriels, pour continuer les canaux commencés et en donner de nouveaux, s'il en était besoin ?

Au moment de la révolution, trois projets, étudiés par d'habiles ingénieurs, embrassaient trois bassins sur cent quatre-vingt-six lieues de longueur : à savoir, le canal latéral à la basse Loire, le canal de l'Essonne et le canal latéral à la Loire supérieure. Deux de ces entreprises avaient leurs capitaux prêts ; mais, à la honte éternelle de notre système de centralisation, les projets sont encore en question devant un conseil des ponts et chaussées que nous signalons comme le plus admirable rémora de l'industrie et des progrès. Ne devait-on pas, loin de les entraver, faire des concessions avantageuses aux concessionnaires, et même leur prêter de l'argent pour aider des entreprises si nécessaires à notre prospérité intérieure, et qui offraient des garanties réelles, des sûretés hypothécaires par leurs terrains et leurs constructions? En un mot, il fallait travailler sur toutes les routes de terre, de fer et d'eau.

L'emprunt, si petit qu'il fût, empêchait la baisse des fonds; car, en août, il eût été conclu à quatre-vingt-quinze francs au moins; alors les étrangers n'eussent pas retiré leurs capitaux, et l'argent n'aurait pas déserté notre marché.

La dissolution de la Chambre eût laissé le gouvernement libre d'agir, sans être obligé de venir chaque jour se commettre avec les ambitions de la tribune. Croyez-vous que, durant l'intervalle d'une session à l'autre, pendant les préoccupations électorales, vous eussiez eu devant vous le parti de ces avocats qui veulent recommencer Robespierre? Dans le calme, un ministère aurait destitué vingt préfets sans bruit et sans scandale. Fonde-t-on un système de gouvernement en allant chaque jour se justifier à la tribune de ses actes bons ou mauvais?

Enfin, un ministre prudent eût réduit la liberté de la presse à jouer le rôle d'un roi constitutionnel : inhabile à faire le mal, instrument perpétuel du bien social.

Aujourd'hui, la presse représente toute l'intelligence humaine, et la civilisation elle-même. Elle est impuissante et vide aussitôt qu'elle plaide pour un intérêt fictif. Elle doit, pour vivre et pour être un pouvoir, parler au nom d'un besoin. S'exprime-t-elle dans un intérêt personnel, nous ne l'écoutons pas. Sentinelle active, elle remplace la police, protége tous les citoyens, comme cela se voit merveilleusement en Angleterre. La presse est donc une puissance à laquelle il faut obéir, car elle est l'expression de la volonté générale qui vous fait roi ou vous nomme ministre. Le journalisme est la gueule de bronze où, jadis, le sénat de Venise puisait sa sagesse. Aujourd'hui, les journaux sont des commis qui discutent d'avance, au profit du pouvoir, tous les actes du gouvernement, les pressentent, les lui indiquent, espèce de *junte* perpétuelle. La condition d'un ministre est donc de lire, tous les matins, l'immense rapport que lui font des hommes du premier mérite, et de choisir le meilleur avis. Il n'y a donc plus de civilisation, de gouvernement possibles sans le journalisme. Il faut le subir comme on subit l'intelligence elle-même, car il est la *raison* des peuples. Mais, entre écouter un conseil et se trouver écrasé par une puissance, il y a toute la distance de l'anarchie à l'ordre; une extrême liberté tue la liberté. Voilà la maxime la plus vraie que nous aient léguée les révolutions. La Restauration a succombé pour ne l'avoir pas comprise. Défendez *le Bon sens du curé Meslier,* il s'en vendra par milliers; laissez-le vendre, le public n'en voudra plus. Selon nous, émanciper la presse, c'était lui ôter sa force. Douze journaux qui se partagent la France, sont douze pouvoirs aussi forts, plus puissants même que les sept ministres, car ils les renversent et restent toujours debout; tandis que cent journaux ne sont plus à craindre, parce que leur influence est salutaire et nullement nuisible. Cent journaux à dix mille abonnés sont tout dans un État.

Il fallait donc, dans l'intérêt de la civilisation et de l'instruction, renoncer aux trois ou quatre misérables millions que rapportent les journaux; les libérer du timbre, ne leur demander qu'un centime de droit de poste, ne point exiger de cautionnement, arriver

à faire éclore un millier de journaux, et surtout ne jamais les persécuter. Un procès fait à propos d'un article n'est pas seulement une niaiserie, c'est une faute. Un homme de talent persécuté est toujours plus fort que le pouvoir. En sacrifiant donc quatre millions d'impôts faciles à retrouver, un sage calculateur politique eût détruit le journalisme. Il aurait vu naître autant de feuilles publiques que d'intérêts, que de nuances d'intérêts, et le ministère eût pu, à vil prix, contre-balancer les effets de la presse par des publications peu coûteuses. Nous écoutons un homme seul à la tribune; qu'il y en ait dix, et personne ne leur prêtera l'oreille. Faites crier à un sou, dans Paris, tous les jours, l'opinion publique, bientôt nous passerons tous devant sans y prendre garde, et, au lieu de réfléchir la pensée d'un journal, chaque citoyen aura la sienne propre à exprimer. Or il n'y a que la réunion de toutes les pensées qui soit dangereuse, et cette force énorme a été soigneusement érigée en privilége par le ministère. Il nous a semblé voir des malades entretenant le mal qui les tue. Notre système fut adopté au commencement de la révolution, et l'action de la presse y était nulle. Aujourd'hui, elle doit être un moyen de gouvernement; c'est une institution qui, en paix, aide la civilisation et, en guerre, remplace la voix terrible de Danton pour pousser tout un peuple à la défense de son territoire.

En se délivrant ainsi de l'antagonisme des journaux et des éloquences de la tribune, un gouvernement eût pu marcher dans sa force; car il se serait constitutionnellement emparé de toutes les hautes positions nécessaires au pouvoir. Au lieu de jeter toute la population aux frontières, il l'eût précipitée dans le travail. N'était-ce donc rien que la colonisation de l'Afrique à continuer, une marine à faire, des routes et des canaux à entreprendre? Il y avait une immense bonne volonté en France au mois d'août; nous ne connaissions alors ni carlistes, ni légitimistes, ni républicains, ni mouvement, ni résistance.

L'incapacité ministérielle a créé ces partis, par une foule de fautes graves.

D'abord, le ministère a commis l'incroyable imprudence de ne pas faire évader les anciens ministres. Fouché eût certes, dans cette occurrence, savamment conspiré contre lui-même, afin de ne

pas avoir à soutenir un semblable procès. Il valait mieux se faire une blessure que de risquer son suicide. Un homme habile n'eût donc point eu à combattre les émeutes de décembre et à plaider son existence dans les rues, à marchander la paix avec des inconnus.

Puis, quand un homme veut faire reposer un pays encore tout tremblant d'une tourmente, et lui procurer la paix, il a soin de n'y menacer aucune existence. Or, le lendemain de son avénement, le nouveau pouvoir s'est menti à lui-même, et s'est aliéné une grande quantité de familles et d'intérêts.

Le principe de la révolution de juillet, relativement à la royauté, n'était-il pas de substituer l'hérédité à la légitimité, l'élection au droit divin? L'hérédité, devenant une institution fondamentale, devait être sacrée partout où elle se rencontrait. Or elle n'était nulle part que sur le trône et à la Chambre des pairs. En la consacrant pour la royauté, la loi la mettait en question pour la pairie. Ce fut plus qu'une inconséquence.

Des existences acquises furent brisées, sans respect pour les droits des tiers. La Chambre des députés bannit Charles X pour s'être parjuré; et la Chambre se parjura. En véritable justice, n'était-ce pas chose évidente que la faculté donnée au roi par la Charte de 1814 de faire des pairs à volonté? Or les pairs créés par Charles X étaient, certes, légitimement nommés, et jamais droit ne fut mieux acquis que le leur.

Ou la Charte a été violée depuis dix ans, et tout est illégal en France dans cette période décennale; alors il faut renier le trois pour cent, et rayer les quatre cents millions de la guerre d'Espagne; ou il faut accepter tous les actes de législature jusqu'au 25 juillet. Dans ce système, les pairies détruites et les fonds communs étaient aussi sacrés que les rentes de trois pour cent inscrites au grand-livre.

En laissant attaquer une centaine de familles considérables, dont les droits étaient inattaquables, auxquelles une loi ne pouvait pas ôter une existence qui ne dérivait pas d'une loi, mais d'une charte, le gouvernement a semé tout à coup les germes d'une fatale discorde. Ce jour-là, il y eut des légitimistes et des mécontents.

Expliquons-nous. Ou la France voulait être en république, ou elle désirait rester monarchie constitutionnelle. L'élection de Louis-Philippe a tranché la question. Alors, il n'y a pas de monarchie constitutionnelle possible, ni de royauté durable sans une Chambre héréditaire. Quand Richelieu abattit la féodalité, quand Louis XIV se soumit la noblesse, quand Louis XV détruisit les parlements, ils renversèrent les pouvoirs intermédiaires qui séparaient le trône du peuple. Or, quand un roi se trouve en présence d'une nation, il est bientôt dévoré par elle. Il doit nécessairement périr. A quoi nous servirait l'histoire, si ce tableau concis devait être contesté? Mettre un roi seul devant son peuple, c'est le livrer à de prochaines fureurs, le prédestiner au martyre, car sa souveraineté et celle de la masse sont incompatibles. L'une des deux est la plus forte et tue l'autre. Égales, il y a lutte perpétuelle dans laquelle les avantages remportés mènent à une haine qui se termine par un duel à mort.

Résoudre le gouvernement par une assemblée unique et un trône, ou par un trône et deux assemblées dont le principe serait également l'élection, système qui aboutit à fractionner seulement la même assemblée, n'est-ce pas recommencer volontairement nos malheurs?...

La Chambre des pairs, dont nous n'aimons pas plus les priviléges que nous n'aimons l'impôt ou l'obligation de quitter nos études pour marcher à la frontière, est donc une nécessité de notre gouvernement. Elle constitue une sphère intermédiaire qui garantit le trône des séditions; c'est un pouvoir modérateur, et il sera grand et fort, comme un contre-poids qui doit balancer toute une machine.

Dans cette Chambre seulement se trouvent les garanties de stabilité que réclament tous les propriétaires. Aussi les titres devraient-ils être réservés aux pairs, et leurs richesses seront-elles héréditaires, parce qu'elles sont un gage d'indépendance.

L'organisation d'une pairie nationale est une question de détail que nous traiterons ailleurs.

Ici, nous sommes logicien sévère et sans passion; nous remplissons un devoir de conscience, et nous jetons la voix de l'expérience à travers les vœux intenses d'une foule passionnée, au risque d'être

accusé d'aristocratie, quoique nous ne soyons que sincèrement historien. Nous prenons la société telle qu'elle est et nous ne la faisons pas.

L'aristocratie, si tant est que ce mot soit vrai en France, où elle ne représente aucun privilége, avait abandonné la branche aînée des Bourbons avec assez d'insouciance. Elle était ou lâche, ou de bonne foi.

Lâche, elle était perdue en France; de bonne foi, son influence devenait précieuse au nouveau gouvernement; mais sa méfiance a été tout à coup justifiée par l'attaque inconsidérée que se permit la Chambre élective contre la Chambre héréditaire. Abattre la pairie ou la mettre en question, c'était, pour la plus forte partie de la haute propriété, jeter les fondements d'une république. Alors le parti des légitimistes a pris de la consistance, parce que, pour eux, la légitimité, l'hérédité, la pairie n'est que le symbole de la sécurité, de la stabilité.

L'orateur qui a défendu l'inamovibilité de la magistrature aurait dû, pour être conséquent avec lui-même, protéger la pairie. Un homme d'État qui eût voulu détruire l'hérédité dans la Chambre haute aurait dû, en juillet, la respecter comme on respectait l'ordre, et par la même raison que l'on rétablissait la garde nationale.

En cherchant à réaliser toutes les économies que promettait la chute d'une administration accusée de gaspillage, un premier ministre eût naturellement adopté le système d'organisation militaire que nous avons développé dans le paragraphe précédent. Or, comme le principal avantage de ce cadre est de tenir un pays toujours prêt à passer d'un état de paix économique à un immense développement de forces militaires en cas de guerre et sans de grandes dépenses, le parti de la guerre n'eût réellement pas existé.

Nous croyons avoir démontré jusqu'à l'évidence qu'en prenant les mesures d'ordre dont nous avons présenté l'ensemble, un ministère eût facilement maintenu le pays dans un état de paix. Quelle est la cause de nos émeutes ou de nos oscillations qui ne se trouve éteinte par la puissance de ce système énergique? En demandant à la Chambre un roi, une charte, un budget, un emprunt, un code électoral transitoire et une loi de recrutement, la

dissolution de la législature eût été pressentie par la France; et alors, le parti qui dénie à la Chambre la légalité de ses actes eût gardé le silence. La dissidence entre l'extrême gauche et le gouvernement aurait-elle éclaté, si la Chambre eût franchement accepté les traités de 1815? En laissant juger les ministres par contumace, auriez-vous eu les émeutes? En ne livrant pas la Chambre des pairs aux hasards de l'avenir, eussiez-vous eu la bouderie du faubourg Saint-Germain? En ne touchant à aucun des droits consacrés par les lois, auriez-vous subi le mécontentement des carlistes? Armés d'un large emprunt, n'auriez-vous pas pu soulager le commerce? En l'absence des Chambres et avec les mille journaux qui seraient nés de l'émancipation complète de la presse, n'auriez-vous pas, sans danger, rejeté la responsabilité des déterminations relatives à la Belgique sur la Chambre nouvelle? N'ayant de parti ni de mouvement, ni de résistance, ni de légitimistes, ni émeutes, la rente aurait-elle failli? Nulle incertitude n'existant sur le plan suivi par le ministère, les transactions eussent-elles été subordonnées aux renaissantes émotions d'un gouvernement qui ne marchait dans aucun sens? En laissant attendre d'une Chambre nouvelle les améliorations demandées, chaque intérêt n'eût-il pas été endormi dans ses exigences? En laissant la lettre de M. de Kergorlay se perdre dans le torrent de la presse, qui passe si rapide, le roi, la dynastie eussent-ils été mis insolemment en question par un tribunal? Assis sur la force d'une landwehr nationale et sur un million deux cent mille baïonnettes, notre diplomatie n'eût-elle pas été bien venue à dire, au nom d'un peuple prospère et tout armé : « Nous maintenons les traités, même honteux, mais malheur à vous, si...! »

Aucun des actes ministériels ne se rattache réellement à un plan de paix. L'idée de la résistance a été plutôt un thème oratoire qu'un système. Les premiers hommes qui arrivèrent au pouvoir se noyèrent dans je ne sais quels détails petits, au lieu d'annoncer un ensemble, une pensée mère. Ils ont tout à coup voulu savoir si le gouvernement avait des ennemis. Ils ont demandé un serment, niaiserie usée! C'était douter de soi-même. Ils discutèrent au lieu d'agir, les uns voulant s'appuyer sur la Révolution, les autres cherchant à la comprimer. C'était se défier du peuple. Ainsi, tout à

coup, la haute propriété, l'administration et le peuple furent menacés, dans la pairie, par le serment et par la volonté que manifestèrent les ministres de résister à ce qu'ils nommaient le mouvement. Or la France est, de tous les coursiers, le plus intelligent et le plus habile à reconnaître si le cavalier qu'elle porte est capable de manier ses rênes. Elle le jette à terre dans une ornière de plaisanteries où il se couvre de ridicule.

Ici, la moindre incapacité produisait une effroyable misère. Or, la misère est venue. Les partis ont été créés par le ministère. Un parti prend toujours un gouvernement en faute; car, pour être *parti*, pour exister, il doit répondre à un besoin méconnu, à des intérêts froissés. Or nous avons montré clairement les existences que les actes ministériels ont inquiétées?

Le ministère a été une espèce de gymnase où chacune des célébrités du libéralisme, vieillie par la révolution de 1830, est venue tirer au mur, manquer de touche, et sortir appauvrie de sa gloire, sans avoir fait le moindre bien au pays. La petitesse de ses actes en présence d'événements si grands a déconsidéré un gouvernement dont le début devait avoir je ne sais quel charlatanisme de force et de précision. Jeune, il était déjà vieux. Aussi, naguère, le pouvoir était à l'encan, et les portefeuilles se colportaient d'hôtel en hôtel.

Fatigués d'oscillations sans résultat, de belles phrases sans systèmes et de tant d'hommes d'esprit sans plan, sans idée fixe, nous tombâmes dans une effroyable indifférence. Peu nous importe que le gouvernement se discute au Palais-Royal ou dans le comptoir d'un banquier : nous ne croyons pas à un gouvernement qui, dans trois mois, sera refondu, sera saisi par quelque main puissante et jeune; car la France est lasse des embrassements de tant d'eunuques politiques.

En nous résignant au système de la résistance, nous obéissons à je ne sais quel épouvantable égoïsme de nation. Puisque nous imitons le cabinet de Saint-James, qui traduit toutes les questions continentales par une équation algébrique et cherche ce qu'il y peut gagner, au moins fallait-il avoir tous les bénéfices de la lâcheté.

La faiblesse est ordinairement rusée, c'est une femme; or la

nôtre a été sotte. Enfin, nous avons été plus agités que si nos armées eussent marché sur l'Elbe et sur le Danube; notre commerce a été plus maltraité en paix qu'il ne l'eût été en guerre; nous payons les contributions de guerre, et nous n'avons pas un seul des bénéfices de la paix.

Quelle paix! elle nous coûte un milliard de dépréciation sur notre capital social, six cents millions de dépenses extraordinaires, et des impositions odieuses.

Les ministres ont essayé de justifier les inconséquences de leur conduite en les expliquant par l'instabilité des événements extérieurs. Singulier syllogisme! Ils refusaient de sympathiser avec les révolutions qui surgissaient quand on les leur montrait comme des auxiliaires de notre agression, prétendant que nous devions rester indifférents à ces mouvements, et ils y voyaient la cause de nos troubles intérieurs.

Tout en gouvernant pour la paix, nos ministres ont créé deux oppositions : l'extrême gauche et la droite. Ne valait-il pas mieux marcher dans sa force, appuyé sur une des deux oppositions; car le centre est un moyen de gouvernement et non pas un système. Ainsi, le ministère a mis le pouvoir dans l'ornière de la Restauration. L'une des deux oppositions doit nécessairement grandir; car il est dans la nature des oppositions de s'appuyer sur l'avenir, tandis que le gouvernement ne voit que le présent. Si le ministère continuait de marcher dans ce système, il trouverait un autre Holy-Rood au bout. Aujourd'hui, les trônes ne périssent plus dans le sang, mais par l'indifférence. C'est une espèce de conspiration en plein jour, publique, qui ne sait verser que des mépris, et sa voix est le silence.

Les actes du ministère ne répondent donc ni à un vrai système de guerre, ni à un franc système de paix; aussi l'opinion a-t-elle spirituellement nommé la pensée du gouvernement un *juste milieu;* c'est-à-dire une ligue également éloignée de la paix et de la guerre, un principe tournant sur lui-même, et qui, dans la sphère politique, se trouve à l'extrémité de toutes les extrémités.

Nous allons donc examiner maintenant quels sont en ce moment les résultats de ce gouvernement bicéphale, auquel nous avons dû la *monarchie tempérée par des émeutes.*

IV

DU JUSTE MILIEU

L'histoire de la Restauration nous montre la branche aînée assise au milieu d'un dilemme.

La *camarilla* disait au roi : « Si vous cédez une fois au libéralisme, il vous mènera de concession en concession jusqu'à l'échafaud, parce que le libéralisme est la Révolution masquée. Ne recommencez donc pas Louis XVI... »

Les ministres constitutionnels s'écriaient : « Sire, vos amis vous conseillent d'abolir la Charte, et la Charte est votre sauvegarde. Régnez et ne gouvernez pas. Laissez l'opinion vous désigner vos ministres, suivez les vœux de la Chambre, et appuyez-vous franchement sur la nation; car, le lendemain du jour où vous serez roi absolu, soupçonné seulement de le vouloir devenir, vous serez déjà parti pour un nouvel exil. »

Entre l'échafaud et Hartwell, la Restauration était mal à l'aise. Elle a tenté de suivre les chances du système qui flattait le plus ses souvenirs... Elle est à Édimbourg.

De cette grande leçon est né le plan, assez logique en apparence, qui consiste à ne se laisser dominer par aucune des deux puissances aristocratique ou populaire. Nous traduirons mieux cette haute pensée en disant que c'était se confier au gouvernement de la majorité. Ce système a le malheur de n'être juste que dans un an d'ici.

Si la Chambre prochaine est une exacte représentation des intérêts nationaux, si elle est une fidèle image de l'opinion publique, la majorité sera certainement le meilleur guide à suivre. Mais, en août 1830, les deux cent vingt et un députés envoyés pour défendre la petite liberté que Charles X voulait nous reprendre, ne représentaient plus la nation de 1831. Ils étaient les mandataires de la France abattue, garrottée, royaliste, et ne paraissaient pas être ceux de la France délivrée, indépendante. Alors, le juste milieu fut une erreur, car il n'était pas prouvé que les centres exprimassent l'opinion de la majorité du pays.

Ne procédant que par tempéraments en politique, ce système devait donner des gages, tantôt au parti du mouvement, tantôt à celui de la résistance. Alors, tour à tour, caressés, mystifiés ou poliment persécutés, les partis et les intérêts ont pris de la consistance autant de leur triomphe que de leur disgrâce; et, toujours effrayé de la mission de force dont l'investissait l'un des deux partis, ou voulant obéir aux vœux d'une bonté niaise, ce gouvernement bonhomme a trouvé des ennemis là où il aurait dû ne rencontrer que des défenseurs. Les intérêts se sont dessinés, et, trois mois après avoir réuni tous les esprits, le gouvernement a eu à combattre deux oppositions également exigeantes.

Dans cette situation, la petite *camarilla* d'épaulettes bourgeoises, où les hommes d'État de comptoir qui ont si malheureusement fondu comme des sauterelles autour de ce jeune trône, auront fait observer que Napoléon, après s'être servi des républicains pour arriver à l'empire, les avait aussitôt persécutés, comprenant que les hommes monarchiques étaient les seuls soutiens sincères d'un monarque, parce que du *principe-roi* dépendent leurs existences, leurs vanités et la stabilité. Mais, en voulant faire parodier l'usurpation de Napoléon, les ministres imitèrent le Directoire. Comme ils étaient forcés de persécuter en apparence les légitimistes pour ne pas mécontenter les vainqueurs de juillet, le parti monarchique ne tint pas compte d'une protection sourde, et vendit fort cher ses mépris. Là où Napoléon avait trouvé des valets, nos ministres voyaient des maîtres. L'extrême gauche conçut quelques défiances, et des actes maladroits les confirmèrent. La démission de M. de la Fayette marque cette nuance de notre état politique.

Alors, le gouvernement du juste milieu entassa faute sur faute, et nous plongea dans l'abîme où nous sommes.

Le nouveau pouvoir devait son existence aux sociétés, et il les persécutait; il appartenait, par son origine, à l'extrême gauche, et il luttait contre l'extrême gauche; la liberté de la presse était la mère du trône, et la presse est traitée moins favorablement sous la Charte de 1830 que sous l'empire de celle de 1814; la république n'était nulle part, la justice la voyait partout; les carlistes sont partout, le gouvernement n'en voyait nulle part.

Le plus grand tort de ce système est d'avoir fait de la révolution

une espèce d'adjudication du pouvoir au rabais; pour les uns, il n'y avait pas de trône, et, pour les autres, il y en avait trop.

En ce moment, il y a peut-être plus que des répugnances entre le ministère actuel et l'extrême gauche.

Or, tirons les conséquences sévères de cette situation, que la tribune a nettement dessinée.

N'est-il pas possible qu'un événement quelconque, la guerre, par exemple, où que l'esprit de la Chambre nouvelle force, même en paix, le gouvernement à s'appuyer franchement soit sur les opinions de la droite, pour faire triompher la résistance, soit sur la gauche pure, pour donner de l'énergie au peuple jeté dans les hasards d'une guerre? Alors, en prenant ses auxiliaires dans la droite de l'Assemblée, le ministère tombera un jour devant la nation, parce qu'il suivra facilement les doctrines antipopulaires. Et que n'entraînera-t-il pas dans sa chute! Si le gouvernement se livre à l'extrême gauche, qu'il aura méconnue, il sera peut-être dévoré par elle; mais peut-être aussi les débats seront-ils alors des questions d'hommes et non de principes... Dieu le veuille!...

Maintenant, reste une dernière chance, celle d'une immense majorité nationale en faveur de l'un des deux systèmes, soit celui du mouvement, soit celui de la résistance; mais alors que deviendra l'administration actuelle, dont les actes ont été de perpétuels mensonges, ou des grimaces faites à l'une ou l'autre de ces deux pensées?

Jugez!...

Nota. — Cette enquête, embrassant la politique générale suivie par le ministère, est, en quelque sorte, le préambule de quatre autres enquêtes que nous publierons sur les relations extérieures, les ministères de la guerre, des finances et de l'intérieur. Elles paraîtront de quinzaine en quinzaine [1].

Avril 1831.

1. Cette promesse ne fut pas réalisée.

UNE

SÉANCE A L'HOTEL BULLION

> Voyez combien de tentes grecques couvrent cette plaine : autant de tentes, autant de factions.
>
> SHAKSPEARE (*Troïlus et Cressida*).

Si, comme l'a dit un fanatique de nos jours, « la nature et les fauteuils de l'Académie ont une égale horreur du vide », on peut aussi comprendre les trônes dans les nécessités de remplissage.

Petits ou grands, neufs ou d'occasion, n'importe la forme et la couleur, tous sont également enviés. Et ici se présente une remarque du plus beau philosophisme possible : c'est que jamais cette denrée n'est aussi recherchée que lorsque, après beaucoup de certaines cérémonies, quelqu'un s'est enfin à regret décidé à faire cette acquisition, pour le seul bonheur des peuples, voisins, parents, amis et connaissances.

On appelle alors ceci le *trop plein*.

Nous avions un trône et un roi dessus. Nous avons renvoyé le roi, mais nous avons gardé le trône, et dessus nous avons mis un citoyen. Voilà, comme on dit aujourd'hui, qui est à merveille. — Maintenant, léchons-nous les doigts.

Nous savions déjà bien, au cas d'événements imprévus, que notre abonné M. Alcide Piquet se présenterait au concours, s'il y en avait un. Mais voici venir maintenant, ennemis de notre repos et de notre satisfaction, les courtiers d'amateurs de trône, qui con-

sidèrent une couronne comme une once de cannelle, et font aux partisans du rabais les suivantes propositions.

S'étant aperçu, mais trop tard, que le régime constitutionnel ne convient point aux Français, Charles X propose de gouverner dorénavant à la façon de Louis XIV.

Le duc de Reichstadt n'apporterait que son nom de baptême et un frac autrichien; mais il abolirait la pairie, quitte à la rétablir sous un autre nom, et n'exigerait une liste civile que de six millions seulement. Le jeune duc compterait sur l'amitié de grand-papa pour ses dépenses secrètes. — Nous savons que grand-papa tient trop à ses écus, à la moralité de son petit-fils pour y subvenir jamais.

Le prince de Saxe-Cobourg aimerait assez trôner en France à cause du vin de Champagne et des meringues de Félix. Riche de naissance, il voudrait conserver ses quinze millions pour son usage personnel. Voilà pourquoi il a refusé le sceptre de la Grèce, où, avec le plus haut sabre et le plus vaillant courage, un seigneur hydriote n'a souvent pas de souliers. Le prince de Saxe-Cobourg se contenterait de la table et du logement.

Si grand-papa et l'oncle Antoine n'étaient pas là pour lui donner le fouet, Henri V promet d'être bien sage.

Le duc de Modène ne demande à exercer la royauté française que pendant vingt-quatre heures, pour traiter les journalistes comme ses sujets. — On y pensera.

Ici, MM. Fazy et Plagniol rappellent qu'ils ont gouverné la France pendant trois heures moins un quart, et qu'ils n'ont jamais fait de mal à personne.

Un apothicaire accepterait le trône à aussi bas prix qu'on voudrait, moyennant qu'il pût continuer sa profession.

Louis XVII, n° 1, demande à la France une paire de sabots neufs et un peu de liberté, si elle en a.

Louis XVII, n° 2, pour prouver que le sang du Béarnais coule dans ses veines, offre de soumettre à l'Académie une mèche de cheveux quelconques.

Louis XVII, n° 3, en sautant après la couronne, a gagné un quaterne. Il se démet de ses prétentions au trône et demande l'abolition de la loterie.

Louis XVII, n° 4. — Absent.

Louis XVII, n° 5, consent volontiers à accepter la couronne, si on veut lui payer ses dettes et lui laisser la permission d'en faire d'autres.

Louis XVII, n°s 6 et 7, donneront encore à la France le spectacle touchant de deux frères sur un même trône, moyennant que chacun jouisse séparément d'une liste civile de dix-huit millions. Et, à ce sujet, trouvant fort absurdement qualifiée une liste au bénéfice de laquelle les citoyens participent très-peu, ils daigneraient l'accepter sous le titre de pension royale, ou bicéphale. Comme on voudra.

Fatiguée plutôt que séduite, la foule béante, déjà diminuée de beaucoup, allait disparaître tout à fait. Il ne restait plus que quelques vieux raisonneurs, riches d'expérience et d'utopies, engagés dans une discussion de principes, flanqués de dates et de noms propres.

Tout à coup, un pauvre diable se présente.

— Messieurs, s'écrie-t-il d'un son de voix gracieux, c'est sans la moindre parcelle d'étonnement que je vous ai vu mépriser les offres trompeuses de ces agents affamés. Un roi est une emplète fort délicate, messieurs. Un roi doit donc s'essayer comme une paire de bottes. Alors, les faits parlent, avec cette seule différence que de mauvaises bottes crèvent tout de suite, tandis que les mauvais rois, c'est autre chose. Cependant, cela ne prouve rien. Raison de plus. « Mais, me direz-vous peut-être, messieurs, où trouver ce trésor, ce prodige, ce phénomène, qui consente à goûter du trône par surnumérariat; à ne voir sur ses jambes qu'un modeste pantalon, dans son estomac une simple côtelette, et dans sa poche un seul et unique écu de six francs?... » Ce sujet phénoménal, messieurs, il existe! Je ne vous l'indiquerai point sur-le-champ, car, dans le premier élan de votre admiration enthousiaste, vous lui sauteriez au cou; vous voudriez le faire prince, pape, ou dieu peut-être. Non, messieurs, je veux d'abord, et avant toute chose, mériter l'honneur de votre confiance. Derrière ce valet de carreau, vous trouverez mon nom, mon adresse. Retournez d'abord dans vos respectables familles, messieurs; puis, quand vous aurez besoin d'un bon roi, retournez la carte, et dites : « J'en sais un excellent! »

Et, là-dessus, le modeste candidat échappa lestement aux louanges de ses auditeurs, qui déjà tendaient vers le monarque leurs bras attendris.

— C'est une merveille! dit l'un.

— C'est le Messie! dit l'autre.

— Non, messieurs. C'est un voleur, dit un troisième, car je ne trouve plus mon mouchoir.

— Ni moi ma montre.

— Ni moi ma tabatière d'or.

— Ni moi mon portefeuille, s'écria un financier, repassant aussitôt ses larmes admiratives au compte de l'objet perdu. Oh! Dieu de Dieu! Assister à une enchère de plus de vingt rois, et dire que le meilleur de tous n'est qu'un...

16 juin 1831.

CROQUIS

DEVANT LE MAGASIN DE CARICATURES D'AUBERT

— 28 mai 1831 —

Un passant. — Monsieur, est-ce que la république s'est réfugiée dans le passage Véro-Dodat? Pourquoi donc ce bruit, ce vacarme?

Un modéré, les yeux hors de la tête. — Comment! monsieur, ce bruit, ce vacarme? C'est l'expression libre et légale de mon indignation, excitée par le spectacle de pareils sujets.

— Quoi donc?

— Eh! monsieur, ces caricatures audacieuses, rivalisant à l'envi de rébellion et de culpabilité... Ne voyez-vous pas ici *l'Éclipse de* 1832?

— Oui. C'est un officieux avertissement, fort louable même de la part de ceux qui veulent bien le donner gratis, quand il y a tant de gens payés pour cela.

— Ah!... Et *le Bon Pasteur,* trônant sur des cadavres, vous semble-t-il aussi un louable avis?

— Non, monsieur. Ceci est le récit d'un fait accompli, horrible comme le fait même, parce qu'il est exact.

— Bon... Et la *Récompense nationale,* un patriote au carcan, est-ce un fait accompli, par hasard?

— Mais ceci me paraît une prévision, et, au train dont vont les choses, pourquoi ne se réaliserait-elle pas un de ces jours

Le modéré, suffoquant. — Bien gentil! C'est donc à dire que,

sous prétexte d'admonitions, d'allusions, de prévisions, il faudra me laisser chaque jour imposer une révolution crayonnée, une conspiration en couleurs? Et avec tout cela, monsieur, que voulez-vous que fasse le gouvernement, s'il vous plaît?

— Mais, monsieur, il dépendait tout à fait de lui de faire autant de calomnies de toutes ces pages grotesques d'une histoire moins gaie. Avec tout l'esprit possible, il deviendrait fort difficile aux artistes de ridiculiser le patriotisme, le génie, le talent, ou alors les rieurs ne seraient plus de leur côté, et M. Persil serait plus florissant. Car enfin *l'Oie martiale, l'Oie municipale,* toutes ces bêtes qui ont sauvé la patrie sont autant d'ingénieuses plaisanteries. C'est comme *le Juste Milieu, Lolo-Fifi,* commis voyageur de la maison Casimir Pompier, Tonneau, Canule et Compagnie. Et ce général apothicaire demandant à mettre Paris en état de siége, et cet éléphant en uniforme de Lancelot, ne sont-ils pas autant de ridicules dont le gouvernement lui-même s'est chargé de fournir le sujet?

— Malheureusement, il y a quelques excuses pour de pareils dessins, je vous l'accorde. Mais pour la *Récompense nationale?...* Ah! monsieur, quelle atroce calomnie!

PLACE DU PALAIS DE JUSTICE

— 7 juin —

Le modéré. — Monsieur, quel crime a donc pu commettre ce jeune homme à figure intéressante, qui, sur ce pilori, dévore ses larmes au milieu de douze bandits au maintien éhonté?

— Dans un moment de trouble, il a donné un coup de poing à un garde national.

— Impossible! Une peine si infamante pour un pareil délit? C'est qu'il aura fait autre chose.

— Ah! oui. C'est un patriote; il s'est battu dans la grande semaine, et il y a reçu trois blessures pour le triomphe de la liberté.

16 juin 1831.

CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres ont eu, cette semaine, une de ces séances badines et joyeuses, bonne fortune d'une heure que le sort compatissant leur a jetée ce jour-là, comme pour dérider ces fronts meurtris où vient se briser chaque jour, pour revenir au lendemain, la vague brutale, acerbe, âpre, rude, la voix du peuple.

Sur le vaste tapis vert, pis aller habituel des destinées du monde, une dépêche officielle attendait la réunion. C'était la lettre d'un préfet.

Permis alors de supposer l'heureuse capture de quelque vacher, pour le quart d'heure chef de parti, désagrément des circonstances, où un homme brodé a pour adversaire un homme sans chemise, et où un intrépide garde champêtre s'établit l'égal d'un garde des sceaux.

Ou bien, permis encore d'espérer une réponse à la circulaire électorale, et, dès lors, impatience grande de savoir comment la gendarmerie des départements saura maintenir l'urne chancelante de la majorité.

Enfin, M. de Montalivet ayant fait quasi couramment haute lecture de la missive reçue, rien de tout cela, mais des plaintes à fendre cœur d'homme d'un préfet trompé, sensible et mécontent.

Tous les préfets ont des secrétaires, mais tous les préfets n'ont pas de femmes. Malheureusement, celui-ci a un secrétaire et une femme. Un jour, madame, ayant eu besoin d'un secrétaire, prit celui de son mari; et celui-ci se figure que c'est son secrétaire qui a pris sa femme. Ne pouvant confier une pareille nouvelle à la discrétion du télégraphe, il suppliait le conseil de lui assigner une

autre résidence, où les secrétaires ne cumulent pas ainsi les avantages de la préfecture et du célibat.

Pour des gens qui s'attendaient à des choses fastidieuses comme une émeute, un charivari, une procession battue ou un carnage polonais, la plaisanterie parut fort bonne. Aussi chacun rit d'abord, chacun réfléchit ensuite, et puis tous ensemble assignèrent une autre préfecture au fonctionnaire trompé, sensible et mécontent.

Il fallut cependant en finir avec les infortunes privées, pour reprendre le cours des misères générales, et, pour ce, M. Sébastiani saisit son portefeuille étrange, fait pour inspirer l'attention par son contenu, même quand il ne contient rien.

Mais il était dit, ce jour-là, que la Providence prenait le conseil en pitié, ou plutôt qu'ayant pitié de la France, elle la préservait de ses pompes et de ses œuvres. Après avoir lu et retourné le premier papier tombé sous sa main, le ministre reconnut la pétition d'un homme modeste qui établissait largement tous ses droits à la croix d'honneur. Certes, ce n'était pas un pareil document qu'il comptait soumettre à ses collègues. Mais qui donc s'était permis pareille intrusion?... Alors, il lui revint en mémoire qu'arrivant au conseil, il avait laissé tomber le célèbre portefeuille, duquel s'étaient échappés les secrets de l'État, voltigeant à droite et à gauche comme de simples feuilles de papier. Un pauvre solliciteur se trouvait devant, la peur dans les jambes et la supplique en main, qui guettait l'occasion favorable de saisir, comme on dit, la faveur par les cheveux. Il s'empressa de ramasser officieusement tous les feuillets épars, et il avait profité de cette bonne fortune pour glisser parmi eux sa juste réclamation.

Le conseil, déjà en train de rire, rit encore beaucoup de ce timide stratagème, et, comme, en résumant tous les droits du solliciteur à la décoration, il résulta qu'il avait écrit long, attendu longtemps dans la rue, et ramassé avec intelligence, un membre du conseil remarqua fort judicieusement que « c'était beaucoup de peine pour si peu de chose ».

C'était bien dit.

16 juin 1831.

DON PEDRO II

Il est une maladie grave, contagieuse, autre que la grippe et le choléra-morbus, qui court et se gaudit capricieuse : c'est ce choléra populaire qui fait les nations renversant les rois, non qu'elles n'en veulent point, — comment vivre sans ça? — mais seulement pour le plaisir d'en changer, de voir face nouvelle, et de savoir au juste combien pèse une majesté.

Un jour, le Français, original en tout; puis le Belge, puis le Polonais, quelques autres par-ci, par-là, et, aujourd'hui, le Brésilien! Il aime, il vénère son prince, qui l'a débarbouillé un peu au savon de l'indépendance, il ne lui veut aucun mal, mais il a régné; — à un autre!

Comme le premier d'un État passe pour chose rare, précieuse, le Brésilien a dû faire choix, pour le régir, d'une expérience longue, blanchie?

Non.

Le Brésilien veut rire, et il prend pour souverain un citoyen de cinq ans, don Pedro II d'Alcantara (Ioâo-Carlos-Leopoldo-Salvador-Bibiano-Francisco-Xavier-de Paula-Leocadio-Miguel-Gabriel-Raphaël Gonzaga).

Son nom est un peu long, c'est vrai. Aux jours des *vivat,* cela deviendra fatigant. On criera le moins possible, voilà tout. Si le nouveau monarque n'a pas encore fait grand bien à son peuple, au moins, il n'a encore fait pendre personne. C'est déjà un antécédent fort gracieux de sa petite part.

Comme on le croira facilement, sa carrière politique a été très-

restreinte jusqu'ici, et des faits de son règne, nous n'en connaissons qu'un seul.

Le voici :

Le jour où la nation proclama sa fantaisie, le précepteur du jeune prince s'empressa d'aller chercher son élève pour lui annoncer sa nouvelle profession. Il le trouva dans une villa éloignée de quelques milles de Rio-de-Janeiro, daignant manger des œufs à la coque et boire du lait au milieu de cette riante nature brésilienne, où chaque branche d'arbre balance un singe en guise de pierrot. L'enlevant aux charmes des mouillettes et des sapajoux, il lui apprit que, depuis deux heures, tout en lui était majestueux de la tête aux pieds, et il le ramena au palais.

Chemin faisant, le pédagogue crut de sa dignité de réciter à son souverain des phrases de morale et de félicitation. Or il ouvrit la bouche. Mais, en cet endroit de son discours, une large goutte d'eau l'avertit qu'il pleuvait, et, au lieu de chercher de l'éloquence, il chercha un abri.

Don Pedro II, plus alerte, gagna vite une cahute, à la porte de laquelle il heurta solidement, comme doit faire tout monarque qui n'a pas de parapluie. Alors, à une petite lucarne apparut une vieille Brésilienne, au teint cuivré, aux rides pendantes, véritable tête de mauvais temps, qui demanda d'une voix chevrotante qui frappait ainsi de manière à réveiller son chat.

— Eh! ouvre donc vite, sorcière! répondit poliment le petit bonhomme; je suis Ioâo-Carlos-Leopoldo-Salvador-Bibiano-Francisco-Xavier-de-Paula-Leocadio-Miguel-Gabriel-Raphaël-Gonzaga, don Ped...

— Ah! miséricorde, bonne sainte Vierge! vous pouvez alors chercher gîte ailleurs, dit en l'interrompant la pauvre vieille, car je n'ai pas dans ma chaumière assez de place pour contenir tant de monde.

Et, là-dessus, elle referma sa lucarne.

23 juin 1831.

MANIÈRE

DE

FAIRE UNE ÉMEUTE

Si votre chien se cassé une patte, vous, simple particulier, vous allez chercher un chirurgien ayant du talent plein un diplôme. Votre chien crève, ou vit avec une patte de moins. L'un de ces deux faits est une calamité; mais, enfin, il n'y a pas de meilleur remède connu. Vous n'en saviez pas d'autres, vous simple particulier. C'est bien.

Mais un particulier, plus simple que vous, peut-être, moins savant encore que l'Esculape de votre caniche, voit du mal partout et le remède nulle part. Alors, il en cherche un.

Le cas est grave. Il s'agit d'une opération décisive. Comme un coup de sang. *To be, or not to be.*

Vous, simple particulier, pensant qu'il vaut mieux vivre avec la migraine que de ne pas vivre du tout, vous vous abstiendriez. C'est penser comme un rustre.

Nous qui avons le sang bilieux, le raisonnement atrabilaire; nous qui *voulons,* mais ne savons pas si nous *pouvons,* — nous essayons.

Supposez un corps social — ou animal — gangrené de la tête aux pieds. Vous faites venir un dentiste ou un garde municipal.

Lui, dont l'extirpation est l'essence, promet d'abord d'arracher tout ce qu'on voudra... — Mais, quand il voit la mâchoire ferme et solide au possible, il n'ose y toucher, de peur qu'on ne le morde.

Voilà pour la tête.

Un chirurgien ou un carabinier promet la guérison de l'épi-

gastre. Mais il est urgent de tailler largement, et il faut auparavant savoir... si les outils vont bien.

L'orthopédiste, redresseur de torts ou garde national, se charge volontiers de torturer tous les tibias quelconques. Cependant, il faut, pour ce, qu'il les trouve liés convenablement..., car, depuis le temps qu'on donne dans le juste milieu, il craint pour le sien.

Voilà donc tous les remèdes trouvés. Malheureusement, l'un comporte un *mais,* l'autre un *si,* le troisième un *car.*

Ceci devient une trinité embarrassante. Vous faites donc une expérience d'appréciation.

D'abord, vous allez dans un quartier éloigné, où les gens ne devinent pas tout de suite. — On en finirait trop tôt.

Vous choisissez une rue large, spacieuse et à réverbères nombreux, non que la lumière soit indispensable, mais l'existence d'un réverbère finit là où commence un rassemblement. C'est la poésie de l'émeute.

Si le ciel est pur, le soleil luisant, vous ouvrez votre parapluie. Ou bien, s'il ne fait pas un temps à contrastes, vous vous mouchez tout simplement, — mais avec un foulard blanc à ramages verts.

Un inconnu passe, qui vous regarde, et ne vous dit rien.

Quelqu'un, que vous connaissez parfaitement, passe, vous regardant aussi, et vous appelle *carliste!*

Un autre, *buhonapartiste!*

Un autre, *républicain!*

Alors, vous qui ne croyez pas convenable de vous faire assommer dès le premier essai, vous remettez votre foulard dans votre poche et vous parlez de la liberté des cultes.

Sur cinq cents personnes qui vous écoutent, quatre cent quatre-vingt-dix-huit vous donnent raison. Et, la discussion finie, chacun va pour rentrer chez soi.

Mais ici arrive un garde municipal au grand trot. Un cheval qui court seul dans Paris attire toute une population à sa suite, raison de plus quand la force publique est dessus. Derrière le cheval est un peuple, derrière le peuple une armée.

Vous qui n'avez plus rien à faire, vous prenez une prise et vous rentrez chez vous, laissant le peuple et l'armée s'arranger ensemble comme ils l'entendront. C'est bien fait.

Alors, les boutiques se ferment, les chevaux dansent, les femmes crient, les hommes jurent, les enfants pleurent, le tambour bat, la foule bondit mugissante.

Et, le lendemain, carlistes, bonapartistes et républicains se demandent mutueliement qu'est-ce qui a fait l'émeute. Chacun répond : « Ce n'est pas moi. »

Et chacun a raison

23 juin 1831.

UN

CONSPIRATEUR MODERNE

Il a dix-huit ans, du courage, des moustaches, un gilet ridicule, un habit bien fait.

Il a bon cœur et mauvaise tête. Il fera d'excellentes études, quand il suivra ses cours ailleurs que sur les places publiques, et sera ensuite fort capable de servir honorablement son pays, si quelque baïonnette municipale ne l'a pas éventré d'ici là.

Mais, aujourd'hui que la vie court si rapide, que les drames s'amoncellent si nombreux, l'expérience s'endosse comme une redingote, les convictions vous happent au cerveau, puis le raisonnement vient après, s'il peut.

Le conspirateur moderne a donc son arsenal de principes impromptus. Ennemi-né de tout pouvoir qui ne lui parle pas à l'oreille, il s'agite contre n'importe quel ordre de choses, car c'est son rôle à lui, comme à d'autres de se cramponner après.

Il est l'ami du peuple, et lui ferait volontiers part de sa fortune, — s'il en avait une.

Le travail des siècles, les philosophies, les religions, les morales, sont autant de matières traitées par lui comme du pain rassis. A refaire, faute de les connaître.

Du reste, il possède suffisamment ses auteurs pour en faire des mannequins politiques. Il réclame l'austérité des républiques anciennes, et dîne chez Véfour.

Il demande l'abolition de la peine de mort, et louange très-agréablement M. de Robespierre, qui, si on l'avait laissé faire, aurait fini par abolir toutes les peines de la vie.

Pour le conspirateur, il n'y a, en politique, ni crimes ni excès. Le tout se réduit à la simple *nécessité*. Cependant, comme la politique est la seule passion à laquelle rien, ni hommes ni choses, ne puisse rester étranger, le dilemme commence à devenir effrayant. Aussi le conspirateur se contente-t-il de généraliser, par quelques mots pleins de vide, le souvenir de vastes horreurs dont les détails l'épouvanteraient. Pour lui, Marat n'est qu'un *système*, et Robespierre qu'une *organisation*. Pauvre jeune homme! on dirait, à l'entendre, qu'il lui faut absolument, avant dîner, les têtes d'honnêtes gens qu'il n'a jamais vus, et il est encore inconsolable d'avoir tué avec toutes les formalités de l'escrime un individu qui l'avait provoqué.

C'est qu'aussi, à le voir, ceux qui ne le connaissent pas le prendraient pour un être fantastique en diable. Au milieu d'une réunion, il sollicitera une mission d'assassinat, du même air que vous demanderiez un verre d'eau sucrée; il proposera d'envoyer l'indépendance à tel peuple, comme une lettre par la petite poste; de défendre la liberté, comme s'il savait où elle est. Il a trouvé moyen de confectionner de l'insurrection à la mécanique; il en fera à propos d'un œillet, d'un chien, d'une cravate, le tout à heure fixe et par principes. Emblème séditieux en chair et en os, les insignes de la rébellion se disputent la mince étendue de son corps : un gilet à la Robespierre, un chapeau à la Marat, un signe de ralliement à la boutonnière, et un assommoir pour canne, voilà les ornements de son physique. Quant à l'extérieur de son moral, vous le connaissez déjà; mais gardez-vous de juger par lui le véritable caractère du conspirateur moderne, car alors, vous l'appelleriez modérément buveur de sang, changeur de monnaie de chair humaine; tandis que, rentré chez lui, seul avec les illusions douces à son âge, ce terroriste devient fils soumis, frère aimant, amant aimable.

Dernièrement, une de ces organisations ayant eu le malheur de ne pouvoir se faire casser la tête pour un arbre, ses amis lui reprochèrent son absence dans une circonstance aussi décisive. Mais le coupable imposa silence à tous ses complices par cette seule réponse filiale :

— Papa n'a pas voulu me laisser venir.

Ainsi, vous l'entendez, chefs de famille : réservez pour la gloire du pays l'appui de ces jeunes courages, et à l'impatience de leur énergie opposez la sagesse de ces paroles descendues d'un tribunal dans l'intelligence des masses :

« Qu'on renonce désormais à tout épouvantail de conspirations républicaines. Nous ne sommes pas des enfants, et nous avons un meilleur emploi à faire de notre vie que de la jouer pour des inutilités. Avec ce que nous attendons, il est facile d'attendre. Les partis qui ont de l'avenir ont de la patience. D'ailleurs, nous sommes jeunes, et, dans ce temps, le monde va vite. » (*Godefroy Cavaignac.*)

21 juillet 1831.

RONDO

BRILLANT ET FACILE

A L'USAGE

DES COMMENÇANTS EN POLITIQUE

AVEC ACCOMPAGNEMENT

DE CLAQUES ET DE VIVAT OBLIGÉS, MAIS D'ENTHOUSIASME AD LIBITUM

SUR LE THÈME FAVORI

C'est l'émeut', l'émeut', l'émeut',
Qui pouss' le monde à la ronde, etc.;

COMPOSÉ ET DÉDIÉ AUX AMATEURS DU JUSTE MILIEU

PAR M. CASIMIR PERIER

PREMIER SERPENT DE LA MUSIQUE DU ROI

Et exécuté pour la première fois, par le chef d'orchestre du grand théâtre de France, le samedi 23 juillet 1831.

Le morceau dont notre devoir de journaliste nous oblige à rendre compte[1] fait partie de l'antique famille des RONDOS, par la raison que le thème principal : *C'est l'émeut', l'émeut', l'émeut', etc.*, y est ramené à plusieurs reprises. Cette forme est un peu rococo, et l'on eût préféré généralement la moderne cavatine aux formes larges et neuves, aux mélodies grandioses et expressives, telle,

1. Hâtons-nous de le dire, en donnant l'analyse succincte de cette production nouvelle, notre intention est de ne parler que de l'œuvre du compositeur, en laissant de côté tout ce qui concerne le virtuose distingué qui l'a exécutée. (*Note du Rédacteur.*)

enfin, qu'on la conçoit aux États-Unis ; mais, puisque nos goûts n'ont rien de commun encore avec ceux des amateurs américains, va pour le gothique rondo, en attendant mieux. Examinons donc si celui que nous annonçons réunit toutes les qualités du genre.

Après une *introduction* très-burlesque qui débute par un coup de canon, et qui a le tort de rappeler les formes prétentieuses de l'ancienne école, la ritournelle obligée se fait entendre : « Messieurs les pairs et messieurs les députés, je suis heureux de me retrouver au milieu de vous. »

Comme on le voit, rien de bien neuf jusqu'à présent. Vient alors le thème favori : *C'est l'émeut', l'émeut', l'émeut', etc.*, dont la première phrase est loin d'être heureuse : « J'ai dit, messieurs, que la Charte serait désormais une vérité : ce que j'ai dit s'est accompli. »

Nous sommes fâché de le dire, mais rien n'est plus faux que ce passage : les oreilles les moins justes en ont été déchirées. Mais continuons l'analyse du thème favori : « Il est temps que nous mettions un terme aux agitations infiniment trop prolongées de ceux qui rêvent encore la chimère de la république. » Ce thème favori est d'une banalité désespérante : cela traîne sur les murs à affiches ; mais il est varié avec beaucoup d'adresse, comme on pourra le croire.

Suit un passage d'un travail diabolique : « Je viens, messieurs, de parcourir la France, etc. » Les véritables connaisseurs ont trouvé qu'il rappelait avec désavantage le fameux rondo de Joconde :

J'ai longtemps parcouru le monde;
Et l'on m'a vu de toute part
Courtisant, etc[1].

Je suis de l'avis des véritables connaisseurs : j'aime mieux le Joconde de l'Opéra-Comique.

Toutefois, le thème favori se trouve reproduit dans ce passage,

1. Joconde, s'il faut en croire les historiens de Feydeau, était aussi premier ministre d'un monarque de je ne sais plus quelle monarchie. Encore un drôle de roi que celui-là! A la vérité, dans ce temps, les rois constitutionnels n'étaient pas encore inventés. (*Note du Rédacteur.*)

d'une manière extrêmement ingénieuse. Il s'agit des vœux des provinciaux : « Vous m'aiderez, messieurs, à les accomplir ; l'ordre sera protégé, toute tentative factieuse, confondue et réprimée. » Sentez-vous l'émeute ? A la vérité, ce n'est que d'une manière tout épisodique, et comme pour montrer qu'on ne perd pas de vue le sujet principal.

Nous tombons aussitôt dans un labyrinthe de notes, véritable tour de force à la Tartini, auquel il est impossible de rien comprendre. C'est à propos de l'hérédité de la pairie. Au lieu d'un non-sens musical, et qu'on croirait tiré des improvisations du vieux Lintz, le public aurait désiré plus de clarté, plus de franchise d'intonation, plus de cet abandon que comportait la circonstance ; d'autant mieux que le passage se termine par une fusée chromatique, tout aussi peu intelligible, sur l'organisation municipale et départementale, la responsabilité des ministres, la liberté de l'enseignement, etc., etc.

Heureusement, l'adagio lamentable qui suit, sur les souffrances du commerce et le courage avec lequel on les supporte, nous a amplement dédommagé.

Ce morceau, plein d'une effrayante vérité, a produit d'autant plus de sensation, que le thème favori : *C'est l'émeut', l'émeut', l'émeut', etc.* (thème si burlesque, mais que tout le monde attendait là), trouve, en effet, le moyen de s'y montrer, au milieu des images les plus graves et les plus pathétiques, mais rapidement, comme un écolier, un mauvais garnement qui, au retour du catéchisme, enfonce la tête dans le châssis d'une sombre boutique, en criant : « Hé! bonjour! c'est moi! me voilà! » puis s'enfuit à toutes jambes, sauf à revenir le lendemain! C'est très-bien. Ce mélange du plaisant et du sévère est de l'effet le plus pittoresque, et forme une transition très-naturelle à l'allégro qui suit : « J'espère que ces souffrances touchent à leur terme, et que bientôt l'affermissement de l'ordre (encore une légère apparition du thème favori!) ramènera la sécurité, etc. » Cet allégro sur la civilisation prochaine des capitaux n'a qu'un seul défaut, un air de famille un peu trop prononcé avec le grand air de Pierrot, dans *le Tableau parlant ;*

Mais enfin, après l'orage,
On voit renaître le beau temps,
Et, parmi tout l'équipage,
Les plaisirs vont renaissants.
La joie et le bon vin, etc.

Et, cette fois encore, j'aime mieux le bon vin de Pierrot.

Quant au passage suivant, espèce de récitatif sur les finances de l'État : « Les budgets de 1831 et 1832 vous seront présentés, etc. ; » je dois le dire, à l'exception des fonctionnaires présents, on l'a trouvé d'un genre beaucoup trop lourd; c'est écrit d'une manière pesante ; cela écrase; il y a trop de cuivre là dedans; le compositeur a vraiment négligé toute mesure. La phrase qui vient après a soulevé aussi les critiques les plus vives : « Depuis la révolution de juillet, la France a repris en Europe le rang qui lui appartient. » On a trouvé qu'elle était écrite sur un ton trop bas. Les ambassadeurs d'Angleterre, de Prusse et d'Autriche sont les seules personnes qui l'aient applaudie.

Mais le *rondo brillant* s'est bien vite relevé, victorieux de tous les murmures, lorsque, après quelques mesures de silence sur l'indépendance nationale, le thème favori : *C'est l'émeut', l'émeut', l'émeut', etc.*, a reparu subitement dans tout son éclat et sa plénitude; et cela, à propos des « gardes nationales qui valent des armées, et qui ont protégé naguère la liberté ». Cela a fait d'autant plus de plaisir à entendre, que c'est une pensée toute neuve et dont personne ne se doutait. Seulement, on a remarqué, avec regret, qu'il n'y était pas question des *ouvriers amis de l'ordre* et des écus de trois francs.

Après cette reprise éblouissante du thème favori, vient un immense point d'orgue sur l'Autriche : « Ainsi que je l'avais demandé, les troupes de l'empereur d'Autriche ont évacué les États romains. » Ce trait offre quelques réminiscences, sans doute involontaires, du fameux *Va-t'en voir s'ils viennent, Jean, etc.* Mais encore, encore, encore un petit bout du thème favori, à propos des États du pape, « dont la tranquillité ne sera plus troublée ». C'est parfait!

Vient ensuite un grand air sur la Belgique, avec accompagnement de cor anglais; et, certes, ce n'est point là le côté brillant

du *rondo brillant*. Non, mille fois non, ce n'est point là de la musique française ! C'est en vain qu'en guise de correctif, le compositeur a placé immédiatement à la suite une espèce de fanfare sur le Portugal ; ce travail ou plutôt cette jonglerie de contrapontiste n'a pas atteint son but, qui était de distraire l'attention. Tout le monde se disait :

— Bah ! bah ! c'est trop de bruit à propos de rien.

Mais que dire, oh ! que dire de l'andante si faussement amoroso de l'hymne avec tam-tam sur la Pologne, sur l'héroïque Pologne !... Abomination ! malédiction ! exécration !... Les voûtes de la Chambre auraient dû s'abîmer sur des paroles si plates, sur un style aussi lâche !...

Heureusement encore, après une rentrée pompeuse où l'auteur se félicite de tant de beaux résultats, le thème favori : *C'est l'émeut', l'émeut', l'émeut', etc.*, a reparu pour nous prévenir que « c'est en persistant dans le système politique suivi jusqu'à ce jour que l'on parviendra à faire jouir la patrie des bienfaits de la révolution, et à la préserver de commotions nouvelles, etc. » ! Cette péroraison, d'autant mieux accueillie qu'elle annonçait la fin du *rondo brillant*, a dignement couronné l'œuvre. Il est impossible, comme on le voit, de mettre plus de variété dans la reproduction d'une idée toujours la même, et tellement la même, qu'elle a l'air d'une idée fixe, d'une véritable monomanie.

Somme totale, malgré toutes les beautés de détail que nous avons signalées, le *rondo brillant et facile* n'a pas répondu à l'attente des véritables connaisseurs ; on l'eût voulu plus martial, plus noble, plus digne enfin d'oreilles françaises.

Quelques applaudissements ont éclaté vers la fin, mais c'était un succès de claqueurs ; le peu de bravos indépendants qui se sont fait entendre s'adressaient, par politesse, non pas à l'œuvre, mais au virtuose célèbre qui l'avait exécutée, et dont, par parenthèse, la voix sourde et monotone n'était pas de nature à la faire valoir.

Nous pensons, nous, que ce *rondo brillant* n'est pas destiné à un succès de vogue, ni à répandre en France le goût de la bonne harmonie, au contraire. Le peuple ne fera pas chorus : il s'en tiendra à *la Marseillaise*, et dira comme nous :

— *O rondo, rondo brillant et facile, à l'usage des commençants en politique, rondo, que me veux-tu?*

Au surplus, nous annonçons aux croque-notes intrépides, que ce morceau se trouve à Paris, chez l'auteur, rue de Grenelle-Saint-Germain; et à Saint-Cloud, chez tous les marchands de vieilleries. Prix : un sou.

28 juillet 1831.

DEUX RENCONTRES EN UN AN

C'était au jour du réveil, après un sommeil de quinze ans. Paris sentait la poudre, l'air vomissait du plomb, un peuple criait : « Liberté ! »

Dans cette atmosphère de hasards périlleux, que de courageux sacrifices! que d'infortunes ignorées! Lorsque le calme de la nuit fit entendre l'heure tardive où chaque chef de famille voit dormir ses enfants près de lui, combien manquèrent à l'appel pour n'y plus répondre jamais!... que de larmes de mères, d'angoisses paternelles, dont la patrie ne saura pas le compte! Combien de ceux qui conquirent la liberté trouvèrent la mort, l'instant qui précéda celui de la victoire! et cependant, pas un reproche, pas un regret, pas une plainte!...

C'est que chacun défendait la cause de tous. Après la moisson des victimes, le partage entre les vivants; c'est l'histoire de toutes les batailles... Mais c'était la cause du peuple, c'était l'heure du danger, tout le monde était présent. — Peuple, que tu fus beau, que tu fus grand alors!...

Parmi ces hommes de tout rang, égaux par le courage, ils étaient trois, réunis sous la voûte de la Bourse, transformée ce jour-là en hôpital.

Vingt-quatre heures auparavant, tandis que les généraux — timides alors, héros depuis — refusaient au succès de l'élan national jusqu'au secours de leur nom, un de ces trois braves, le général D..., était sorti en uniforme, joignant à l'exemple de son grade l'appui de son bras, et peut-être le sacrifice de sa vie... Honneur à lui!

Le second était un ouvrier imprimeur. Le 27 juillet, à la pointe du jour, suivant l'habitude de chaque matin, son chevet avait été heurté par des mains d'enfant demandant du pain.

— Vous n'en aurez que quand la patrie sera sauvée, leur avait dit le brave.

Et, pour déjeuner, il avait pris son vieux fusil de munition.

Le troisième était un étudiant. La veille encore, il voulait se détruire, généreux et dévoué comme on l'est au premier âge d'amour, parce que la femme qui l'avait subjugué refusait de charmer son existence. Mais elle, aimante comme lui, craintive pour tous deux, l'avait rendu à la vie, au bonheur. C'était donc dans un premier soupir d'ivresse que l'appel de la liberté était parvenu jusqu'à lui... Pour la suivre, il avait quitté la femme adorée.

Commandant du dépôt, parce que les vainqueurs commandaient encore, le général D..., en visitant les blessés, rencontra l'ouvrier et l'étudiant. L'un avait une balle dans la tête ; plusieurs coups de sabre décoraient le corps de l'autre. Et, oublieux de leurs souffrances pour ne songer qu'à la patrie, comme s'ils n'avaient point assez fait pour elle, tous deux s'entretenaient de leurs prévisions, s'inquiétant des suites du succès.

Alors, le général, voyant un remède à ces blessures héroïques dans le récit de la victoire, les entretint de ses vœux et de ses espérances. Ce fut entre les trois braves un échange de paroles consolantes, de projets de liberté, de gloire pour la France, de bonheur pour tous ses enfants. Puis les deux blessés purent s'endormir tranquilles, bercés par de beaux rêves d'avenir.

. . . . . .

Un an s'était écoulé.

Après le carnage, la victoire; après la victoire, le partage; et alors, le nombre des vainqueurs se trouva plus grand que celui des combattants. C'est l'usage en bonne guerre.

Un anniversaire fut célébré, où les vivants recueillirent la gloire des morts. C'est encore l'usage.

Cette solennité devait être pour nos trois braves une seconde occasion de rencontre. Aucun d'eux n'y assista, et cependant tous les trois se retrouvèrent en effet ce jour-là...

Mais, cette fois, ce fut dans l'asile de l'incivisme ou de l'inconduite, sous les voûtes d'une prison, dans la cour de Sainte-Pélagie.

Alors, d'un commun mouvement, comme trois amis ressentant les souffrances d'une mutuelle infortune, ces trois hommes se saluèrent d'un même regard expressif, et, dans cette morne et muette confidence, on put traduire l'histoire de toute une époque par un mot : *Trahison!*

11 août 1831.

LES GRANDS ACROBATES

Qu'est-ce qu'un gouvernement constitutionnel?

C'est une grande baraque où un petit nombre de privilégiés se disputent à qui dansera, sautera, voltigera sur la corde du pouvoir, avec le balancier de l'hôtel des Monnaies.

La corde casse quelquefois, elle finit même par se rompre toujours lorsqu'on la presse d'un pied trop lourd, et alors il se fait une dégringolade fort amusante : les privilégiés se cassent le nez. Mais ce n'est pas là ce dont il s'agit pour le moment.

C'est le peuple, bien entendu, qui fait les frais de ce spectacle d'acrobates. Quand il n'est pas content des jongleries qu'on lui fait voir, surtout de celles qu'on lui cache, il peut siffler, car il en a le droit; mais, quand il siffle, on prétend qu'il trouble l'ordre, et on le met à la porte : c'est ce qu'on appelle la liberté de la presse.

Du reste, la troupe ne néglige aucun moyen d'attirer le peuple et de lever impôt sur la crédulité publique. D'abord, à la porte de la baraque, il y a des tréteaux sur lesquels les journaux du ministère font de la musique et de la farce pour amener la foule. Cette musique est composée des *Débats,* du *Journal de Paris,* de l'inévitable *Messager* et de la *Revue de Paris.* Quant au *Moniteur,* c'est lui qui de fondation joue de la grosse caisse. *Le Constitutionnel,* artiste fort distingué jadis, mais qui maintenant n'est plus guère qu'un ménétrier, leur prête quelquefois, en qualité d'amateur, les ruines de son vieux talent. *Le Temps,* jusqu'à nouvel ordre, ne fait plus partie de la troupe : ce virtuose est maintenant sans place. En revanche, elle s'est augmentée du *Sténographe,* jeune clarinette qui a la prétention de jouer juste et de ne pas manquer une note.

L'Évacuation de l'Italie, l'Entrée de l'armée française en Belgique la Chimère de la république, et surtout *l'Émeute,* en cinq tableaux, telles sont les bagatelles de la porte.

Avec cela, un grand tableau, représentant la Charte, décore la façade de la baraque. C'est M. Casimir Perier, le sous-directeur de la troupe de saltimbanques, qui est chargé d'en faire l'explication :

— Ceci, messieurs, vous représente la Charte, la *Charte-Vérité,* la Charte de 1830. Le tableau est un peu sale, j'en conviens; la peinture en est fanée et la toile a subi je ne sais combien d'accrocs. C'est même tout au plus si l'on peut maintenant y déchiffrer quelque chose; mais, que voulez-vous! cela nous sert depuis 1814, il n'est pas étonnant que ce soit usé. Je sais bien ce que vous allez me dire qu'au lieu de repatiner cette vieille toile, nous aurions pu, au mois de juillet 1830, vous offrir une toile toute neuve; mais, comme vous le savez, la révolution n'a pas été une révolution : ce n'a été qu'un événement, un simple événement; ce qui change bien la question. Entrez donc, messieurs et dames, entrez, entrez! Voilà l'intant, voilà le moment. Venez voir la fameuse troupe des acrobates, la seule et unique de son espèce qui voyage en Europe. Vous y verrez l'incomparable *Forioso* s'élancer sur la corde du pouvoir, y boire une bouteille de vin avec le premier venu, et s'y tenir en équilibre, dans le juste milieu, sans se servir aucunement du balancier de la popularité : au contraire, il n'aura à la main qu'un simple parapluie. Vous y verrez une foule de tours qui, avant lui, n'avaient jamais été exécutés en cette superbe capitale, et qui captiveront les suffrages de toutes les personnes qui voudront bien nous honorer de leur confiance. Entrez donc, messieurs et dames, entrez! Voilà l'instant, voilà le moment. On ne paye qu'en entrant. Ceux qui ne seront pas contents, on ne leur rendra pas leur argent; au contraire, on les mettra à l'amende. Partout, partout, en Amérique particulièrement, de pareils spectacles ne coûtent presque rien. Nous-mêmes, jusqu'à présent, nous nous étions contentés d'un milliard; mais, pour mettre nos places à la portée de toutes les bourses, et attendu que la paix coûte cher, surtout quand on l'achète, nous ne vous demandons..., combien messieurs?... Je n'ose vous le dire! « Combien, vous demanderez-

nous ?... » Combien, messieurs?... la simple bagatelle... de quinze cents millions; oui, messieurs, quinze cents millions. Il faudrait ne pas avoir quinze cents millions dans sa poche pour ne pas s'en procurer la satisfaction. Entrez donc, messieurs et dames, entrez! c'est peut-être aujourd'hui la clôture définitive et sans remise.

Il dit, et l'orchestre se met à jouer :

Où peut-on être mieux qu'avec cette famille?

Vous sentez bien que, pour peu qu'on soit épicier, marchand de bonnets de coton ou garde national, on ne peut résister à une invitation aussi séduisante : « Entrez, messieurs, suivez le monde! » Moi qui suis triplement badaud, je m'y laissai prendre comme un sot; je suivis le monde, c'est-à-dire je me suivis moi-même.

C'était l'autre jour, le jour de l'ouverture.

Le peuple qui fait galerie est un peu gêné dans cette baraque de gouvernement. On n'y a pas ses coudées franches, tant s'en faut. C'est à peine si l'on peut y remuer le petit doigt; mais, du reste, on y est très-bien.

La troupe se compose de trois sujets seulement :

1° La Chambre des députés, jeune débutante dont les premiers pas sur la corde du pouvoir ont été fort incertains. Elle s'appuie tantôt sur le pied gauche, tantôt sur le droit, tantôt elle ne s'appuie sur aucun pied et retombe sur le juste milieu. Cette incohérence de mouvements est fort déplaisante. Nous lui conseillons de ne pencher qu'à gauche : cette attitude est plus gracieuse, plus décente, et lui vaudra, aux représentations suivantes, de nombreux et légitimes applaudissements; de ces applaudissements comme en produisent les mains rudes et calleuses du peuple : ce sont les bons.

2° Le Ministère, autrement dit l'incomparable Forioso. Son système, à celui-là, n'est pas de marcher en avant : sa danse consiste en petits sauts rétrogrades. Il est si lourd, que, grâce à lui, la corde est déjà à moitié rompue. C'est le grand sauteur, le grand voltigeur de la troupe. Il excelle surtout à faire le saut périlleux. Voilà pourquoi nous pensons qu'il finira tôt ou tard par se casser le cou. Le plus tôt sera le meilleur.

3° La Chambre des pairs, vieux baladin à l'échine brisée, a

la mine au teint jaune, à l'œil caverneux. Le pauvre diable n'a pas longtemps à vivre; avec ça que son rôle est assommant. C'est le paillasse de la troupe; c'est lui qui, de temps immémorial, est chargé de parodier tous les tours, tous les gestes, toutes les cabrioles du ministère. Quand celui-ci fait un entrechat, celui-là en fait un aussi; quand celui-ci un *rond de jambe* ou une *chandelle,* celui-là une *chandelle* ou un *rond de jambe;* quand celui-ci le grand écart, celui-là le grand écart; mais toujours en grotesque, comme il convient à un paillasse! C'est un triste métier, sauf les appointements. Le public, je ne sais pas pourquoi, l'a pris en grippe; dès qu'il paraît, il le siffle, il le hue, il le conspue, que c'est pitié. Si cela continue, gare les pommes cuites! C'est qu'aussi la servilité de ce paillasse est inimaginable. Exemple : c'était l'autre jour, comme je vous l'ai dit, jour de l'ouverture; l'incomparable Forioso monte sur la corde et se met à gambader. A peine a-t-il fini, que Paillasse grimpe à son tour et se met à le singer et à reproduire tous ses soubresauts sous la forme de contorsions. Comme les gambades ne peuvent pas s'écrire, le modèle et la copie de ces cabrioles gouvernementales peuvent se traduire à peu près de la sorte, en langage usuel; cela en facilitera l'intelligence :

1re *gambade,* Forioso. — Messieurs, j'attends de vous cette coopération franche et entière qui doit donner à mon gouvernement la force dont il a besoin.

1re *contorsion,* Paillasse. — Je m'empresse de vous offrir cette coopération franche et entière qui doit donner à votre gouvernement la force dont il a besoin.

2e *gambade,* Forioso. — Il est temps que nous mettions un terme aux coupables espérances de ceux qui rêvent le retour de la dynastie déchue, ou de ceux qui rêvent encore la chimère de la république.

2e *contorsion,* Paillasse. — Il est temps que nous mettions un terme, etc. (Voir la gambade de Forioso.)

3e *gambade,* Forioso. — Leurs efforts seront déconcertés ou punis.

3e *contorsion,* Paillasse. — Leurs efforts seront déconcertés ou punis.

4e *gambade,* Forioso. — Je viens de parcourir le monde.

4e *contorsion,* Paillasse. — Vous venez de parcourir le monde.

5e *gambade,* Forioso. — J'ai fait préparer divers projets de loi.

5e *contorsion,* Paillasse. — Vous avez fait préparer divers projets de loi.

6e *gambade,* Forioso. — L'état de nos finances est rassurant.

6e *contorsion,* Paillasse. — L'état de nos finances est rassurant.

7e *gambade,* Forioso. — Les budgets de 1831 et 1832 vous seront présentés.

7e *contorsion,* Paillasse. — Les budgets de 1831 et 1832 nous seront présentés.

8e *gambade,* Forioso. — Je n'ai qu'à me féliciter des relations amicales des gouvernements étrangers.

8e *contorsion,* Paillasse. — Vous n'avez qu'à vous féliciter des relations amicales des gouvernements étrangers.

9e *gambade,* Forioso. — Ainsi que je l'avais demandé, les troupes de l'empereur d'Autriche ont évacué les États romains.

9e *contorsion,* Paillasse. — Ainsi que nous l'avions demandé, les troupes de l'empereur d'Autriche ont évacué les États romains.

10e *gambade,* Forioso. — Le royaume des Pays-Bas a cessé d'exister.

10e *contorsion,* Paillasse. — Le royaume des Pays-Bas a cessé d'exister.

11e *gambade,* Forioso. — Les places fortes élevées pour menacer la France seront démolies.

11e *contorsion,* Paillasse. — Les places fortes élevées pour menacer la France seront démolies.

12e *gambade,* Forioso. — Une lutte sanglante et acharnée se prolonge en Pologne. J'ai voulu arrêter l'effusion du sang, prévenir le midi de l'Europe du fléau de la contagion, et surtout assurer à la Pologne cette nationalité qui a résisté au temps et à ses vicissitudes.

12e *contorsion,* Paillasse. — Une lutte sanglante, etc. (Voir la gambade de Forioso.)

13e *gambade,* Forioso. — C'est en persistant dans le système politique suivi jusqu'à ce jour que nous parviendrons à faire jouir notre patrie des bienfaits de la révolution.

13e *contorsion,* PAILLASSE. — C'est en persistant dans le système politique suivi jusqu'à ce jour que vous parviendrez à faire jouir notre patrie des bienfaits de la révolution.

Et on baptise cela, ou quelque chose d'approchant, du nom d'*adresse!* Singulière adresse que celle de lever le pied parce que le ministère a levé le pied; de se courber l'échine parce que Forioso s'est courbé l'échine! Mauvais! mauvais! Rendez-moi mon argent! je veux mon argent! Parce qu'on est badaud, ce n'est pas une raison pour être volé. Ah! vous ne voulez pas?... A moi tous les marchands de sifflets! Scccii!... scccii!... scccii!... A bas Paillasse! à bas l'histrion! à bas le baladin! Scccii!... scccii!... scccccccccccccccccccccccccciiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiii!!!!

18 août 1831.

21 SEPTEMBRE 1822

Le jour venait de finir, et le commencement d'une nuit sombre semblait attester la part que la nature voulait prendre dans la solennité d'un grand deuil. Comme autant d'ombres sépulcrales, plusieurs hommes arrivés séparément, mais presque au même instant, se glissaient avec mystère dans une étroite rue du faubourg Saint-Germain, au milieu de laquelle ils disparaissaient sous une voûte obscure. Ils n'étaient que trente, et, parmi eux, on remarquait des gens de lettres, d'anciens militaires, des peintres, des médecins, des avocats, des étudiants, tous hommes de courage et d'énergie, usurpant le mandat de risquer leurs têtes pour le triomphe des idées qu'ils représentaient.

La tristesse la plus profonde était empreinte sur tous les visages. On se serrait la main, mais sans échanger une seule parole ; on eût dit des amis assemblés pour pleurer un ami.

En effet, il s'agissait des sanglantes funérailles des quatre sous-officiers de la Rochelle : Bories, Pommier, Raoulx et Goubain.

La *Haute Vente de Paris* se réunissait pour essayer encore d'arracher ces quatre *carbonari* au fer de la guillotine. Le temps pressait, car l'heure de l'exécution était fixée, et la dernière tentative pour sauver ces victimes venait, en échouant, de ravir tout espoir.

L'unique moyen d'arracher Bories, Pommier, Raoulx et Goubain des mains du bourreau, c'était la force. On en demeura surtout d'accord après qu'un conseiller à la Cour royale, avec une douloureuse éloquence et les yeux baignés de larmes, eut rendu compte des derniers ordres donnés par les chefs du parquet. Les membres

de l'assemblee annonçaient, au nom de leurs associations, que les *carbonari* étaient prêts à faire le sacrifice de leur vie pour sauver celle des quatre sous-officiers; ils demandaient qu'on indiquât, soit sur la route de Bicêtre, soit sur la place de Grève, un rendez-vous où chacun se trouverait avec ou sans armes.

Au milieu du tumulte et de la précipitation, il fut décidé que chaque *vente* se porterait sur les quais et s'y mêlerait aux spectateurs pour les intéresser au sort des quatre condamnés, et chercher à les sauver au moyen d'un soulèvement.

En effet, le 21, avant l'heure du supplice, on vit un grand nombre de citoyens, vêtus de deuil, se répandre dans la foule qui couvrait le pont Notre-Dame, la place du Châtelet et le quai. Mais, malgré l'énergie de leurs discours et la vivacité de leurs démonstrations, ils ne purent décider l'entraînement d'une population préoccupée d'une police nombreuse et vigilante. Une double haie de troupes de ligne s'étendait depuis le palais de justice jusqu'à la place de Grève, et de forts détachements de gendarmerie stationnaient aux portes de la prison, au pied de l'échafaud. Aussi, quand le funèbre cortége se présenta, il ne fut accueilli que par ce profond abattement résultat d'un désespoir sans énergie. Et cependant, quel spectacle plus propre à l'inspirer que le supplice de ces jeunes fanatiques s'encourageant à mourir, et répondant chacun au coup de couteau par le cri de *liberté!*

Ainsi périrent Bories, Raoulx, Pommier et Goubain, au milieu de vingt millions de complices; car le crime de ces âmes héroïquement impatientes fut de tenter alors ce qui, plus tard, fut réalisé en trois jours, il est vrai, — mais pour trois jours seulement!

22 septembre 1831.

EXALTATION DES MINISTRES

ET

TRANSLATION DE LEURS RESTES

DANS

LES CAVEAUX DU PANTHÉON

Ceux qui se seront faits humbles seront exaltés au jour du jugement.

Évangile selon saint Luc.

Si le pouvoir a intérêt à démoraliser le peuple, le plus sûr moyen d'y parvenir, c'est qu'il récompense les traîtres au lieu de les châtier.

MACHIAVEL.

Les nations sont comme les individus : quand elles reçoivent un soufflet sur une joue, elles doivent se hâter de présenter l'autre. Et alors, elles sont bien sages ; et le royaume des cieux leur appartient, à défaut de celui de la terre.

SAINT SÉBASTIEN (*Épître aux Parisiens*).

Et alors on vit s'élever une grosse bête, fort velue, ayant nom CURTIUS-JUDAS-TURIAF ; laquelle bête causa les plus grands maux aux peuples.

APOCALYPSE.

To-u-bo-u.

AUDIBERT.

PÉTITION AUX 221

Messieurs,

L'opposition, qui est bête comme une oie, avait fait un crime au ministère d'avoir livré l'Italie à l'Autriche, la Belgique à l'Angleterre, et la Pologne à la Russie ; et d'avoir, de la sorte, isolé la France comme une pestiférée. Or vous avez décidé qu'en agissant comme il a fait, le ministère a bien mérité de la patrie, et, pour

me servir de l'expression d'un grand homme, qu'il a été bien sage. Ce vote vous honore infiniment, messieurs, mais il ne peut suffire. Qu'est-ce que deux cent vingt et une boulettes! Cela ne peut étancher notre soif de justice. Il vous reste donc à proportionner la récompense à l'énormité du haut fait. C'est pourquoi nous vous supplions de convertir en projet de loi la proposition suivante ;

ARTICLE PREMIER

« La nation, composée de trente-trois millions d'individus, décerne, par l'organe de deux cent vingt et une voix, les honneurs du Panthéon aux ministres qui ont laissé périr l'Italie, la Belgique et la Pologne, ses alliées naturelles et indispensables.

» L'inscription du frontispice : AUX GRANDS HOMMES LA PATRIE RECONNAISSANTE, sera remplacée par celle-ci : AUX HOMMELETTES LES 221 RESTAURATEURS.

» Pour cette fois seulement, et en raison de l'éminence des services rendus et de la rage de reconnaissance qui possède la nation, il est dérogé à la loi qui porte que les grands citoyens ne pourront être admis dans ce temple de la gloire que dix ans au moins après leur décès. Les ministres actuels y seront admis tout vifs, et dès ce jour.

ARTICLE 2

» L'ordre des cérémonies et la marche du cortége seront réglés ainsi qu'il suit :

» Dès le lever du soleil et jusqu'à son coucher, de quart d'heure en quart d'heure, il ne sera point tiré de coup de canon, attendu l'aversion des ministres pour tout ce qui ressemble à la guerre.

» Après quoi, le cortége partira du palais Bourbon ,et se dirigera vers le Panthéon en passant, notamment, par les rues suivantes : du Grand-Hurleur, de l'Abattoir, des Babillards, des Bornes, des Marionnettes, des Quatre-Vents, du Sauveur et des Paillassons.

» Il sortira par la barrière de Charenton, rentrera par celle du Trône, et prendra, entre autres rues, la rue de l'Épée-de-Bois, de Saint-Philippe, Jean-Pain-Mollet, Vide-Gousset, des Bons-Garçons,

» Il se reposera sur la place de la Conférence et continuera par la rue de la Paix, la rue des Quenouilles et celle de Pantin; puis terminera sa marche, si c'est possible, par le boulevard de Gand, l'ancienne rue du Dauphin, et les rues d'Angoulème, de Berry, de Mademoiselle, du Duc-de-Bordeaux, de Charles X, etc., etc.

» Il évitera avec le plus grand soin la rue des 27, 28 et 29 Juillet, celles des Batailles, du Contrat-Social, de la Fayette et de Washington; la place des Victoires, et surtout la rue Pavée et celle de la Petite-Pologne.

» Ledit cortége sera précédé d'une compagnie de gardes nationaux à cheval, ceux-là particulièrement qui sont entrés au galop dans le passage Véro-Dodat, pour y rétablir l'ordre et y pourfendre, jusque dans les boutiques, les perturbateurs qui criaient : *Vive la Pologne!* Ils auront bien soin de se coiffer de leurs schapskas, la seule chose qu'ils aient de polonais.

» Le cortége sera fermé par le bataillon qui s'est si bien distingué, l'un des soirs de l'émeute, dans les galeries du Palais-Royal, en attaquant, à la baïonnette, une foule d'enfants, de bonnes et de vieillards. Ils tâcheront, cette fois comme l'autre, de porter ce dévouement jusqu'à l'ivresse.

» Les ministres seront assis dans un char traîné par des chevaux anglais et cosaques et par des mulets français. Ces mulets auront la tête ornée de grandes plumes de paon, pour offrir, en même temps, le double symbole de l'impotence et de l'outrecuidance. Le char, afin de mieux ressembler aux chars antiques, sera fourni par l'entrepreneur du nettoiement de la capitale.

» Le cortége se composera :

» 1° Des 221, vêtus en blanc, et marchant à pied, à la suite des ministres. Ils ne devront pas quitter le juste milieu de la rue, pour être conséquents à leur système.

» 2° Des mouchards et des sergents de ville. Sont seuls exceptés de cette obligation ceux d'entre eux qui ont été assommés dans la dernière émeute.

» 3° Des Italiens, des Belges et des Polonais qui peuvent se trouver à Paris. Ils devront y assister tête nue, les mains liées derrière le dos, et dans le plus grand enthousiasme; le tout sous peine de se voir priver du pain bis, de l'hospitalité, et renvoyés de

France pour aller jouir, dans leur patrie respective, des douceurs de l'amnistie.

» 4° De personne autre; défense étant faite au peuple de prendre part à la joie publique. Néanmoins, et sans que cela puisse préjudicier à l'avenir, on ne le sabrera pas cette fois, s'il reste chez lui, et s'il est bien sage.

» Le luminaire du Panthéon sera fourni par M. Ganneron, fabricant de chandelles et l'un des plus éclairés parmi les 221.

» Aussitôt que le cortége aura pris place au Panthéon, l'orchestre du *Café des Aveugles* exécutera une symphonie sur le ton de *fa*, dédiée à M. Sébastiani, et une cantate composée par M. Viennet, sur l'air de *la Parisienne*, et finissant par ce refrain :

Les Russes viendront,
Nous échineront,
Nous occiront et nous pacifieront.
Je vous pri' de le croire.
Au ministère honneur et gloire!

» La poésie n'en est pas très-riche, mais elle est pleine de vérité : elle repose sur des documents historiques que M. Guizot a rassemblés d'avance. Vous sentez bien que M. Guizot, non plus, ne peut pas refaire son histoire anticipée de la révolution de juillet, uniquement pour vous faire plaisir.

» Puis les ambassadeurs de Prusse, de Russie, d'Autriche et d'Angleterre prononceront des discours en l'honneur du ministère. Puis le nonce du pape leur accordera des indulgences dont ils ont besoin, et leur fera baiser sa mule de la part de Sa Sainteté.

» En suite de cela, les ministres seront descendus tout vivants et embaumés dans les caveaux du temple. Au cas où leur modestie s'opposerait à cette ovation, on les y descendra de force. A cet effet, on se munira de quelques hommes de juillet. On peut compter sur leur empressement.

» Toutefois, tous les ministres ne seront pas enfouis indifféremment dans les glorieuses catacombes. MM. Soult, Casimir Perier et Sébastiani jouiront seuls de cette place élevée, comme étant, par la nature de leurs fonctions, plus particulièrement responsables des glorieux désastres de Bologne, de Bruxelles et de Varsovie.

Les autres, à savoir MM. d'Argout, Montalivet, Barthe et l'abbé Louis, seront tout simplement incrustés, empaquetés, ficelés et scellés dans des niches, comme des momies antiques. Ils seront mis à la porte du Panthéon. C'est tout ce qu'ils méritent.

» Enfin, quand il sera bien constaté qu'en récompense de leurs éminents services, les ministres ont été enfermés au Panthéon pour n'en plus sortir, il y aura illumination générale de Paris; et le peuple aura la liberté de crier : « Vive la liberté ! »

Agréez, messieurs, l'hommage de notre sincère admiration pour vos vertus patriotiques.

Nota. — La pétition ci-dessus est déposée au bureau de *la Caricature,* passage Véro-Dodat. Elle se couvre à chaque instant d'une foule de signatures. On y remarque déjà celle d'hommes les plus distingués de notre époque, notamment de MM. Aubert, Granville, Philipon, Audibert, Decamps et Derville, éditeurs, dessinateurs et rédacteurs du journal. Nous ne doutons pas de l'empressement de tous les bons citoyens à y joindre la leur. Les patriotes des départements peuvent le faire par un bon sur la poste. Voir à la fin pour le prix d'adhésion.

6 octobre 1831.

DÉTAILS INÉDITS

SUR LA NOMINATION

D'UN PRÉFET DE POLICE

On sait que tout le temps que certain préfet de police demeura provisoire ne fut qu'un temps d'épreuves, à lui imposé par une haute volonté. Peu content qu on était de ses opérations commerciales, on se défiait de son talent administratif; et ce ne fut qu'après la découverte d'une superbe conspiration qui n'existait pas, et l'arrestation d'une douzaine de napoléoniens qui se trouvèrent être des carlistes, et surtout après l'examen sévère que vous allez lire, qu'il fut nommé définitivement. Cet examen se fit chez le président du conseil d'alors, en présence des ministres et d'une foule de fonctionnaires et de députés du centre. Ils défilèrent entre deux haies de clysoirs, et se rangèrent assis sur des chaises percées, comme les médecins dans *le Malade imaginaire*.

Après quoi :

QUASI-MIRUM[1].

Vos, justi-milieuti,
Introuvabiles soutieni
Salus, honos et argentum,
Atque bonum clysterium!
Non possum, cari messieuri,
En moi satis admirari

1. Il est à remarquer que tous les personnages de cette scène prirent le genre neutre.

Quàm bona est inventio
Nostra quasi-restauratio,
Qui depuis la revolutione
Facit à gogo vivere
Tant de gens omni genere;
Qui laissavit sine defensiâ
Italia, Belgiqua, Polognia;
Qui nos donat pacem à tout prix,
Atque grossum budgetum aussi.
Donc, il est nostræ sapientiæ
De fortement travaillare
A nos benè conservare;
Et magnam gardam prendere
A ne jamais recevere
Quàm personas capabiles
Et totas dignas remplire
Plaças les plus importantes.
C'est pour cela qu'ici convocati estis.
Et credo quod trouvabitis
Dignam materiam prefeti
Dans le banquiero que voici;
Lequel, in chosis omnibus,
Dono ad interrogandum
Et à fond examinandum
Vestris Moderationibus.

(Pendant ce discours, Quasi-Mirum a mouillé cinq mouchoirs de poche.)

BARTHUM, se levant.

Si permittis, demandabo
Nostro prefeto futuro
Quid est à propos facere
Si quelque journalistus
Insolens et liberalus,
De nostris affairis osat se melare,
Et nobis veritatem dicere.

GISQUETTUM.

L'achetare,
Et, si non vult se vendere,
L'assignare,
Posteà condamnare,
Ensuità emprisonnare.

TOUTI.

Benè, benè respondere!

PERSILLUM.

Sed si se opiniatrat
Et se tacere refusat?

GISQUETTUM.

Reassignare,
Recondamnare,
Reemprisonnare,
Et de la sorte continuare
Jusqu'à totam extinctionem
De calorem naturalem.

TOUTI.

Benè, benè respondere!

LANCELOTUM.

Si permittis encor, demandabo
Nostro prefeto futuro
Causam et rationem quare,
In certainâ occasione,
Clysterium il faut employare.

GISQUETTUM.

Demandatur mihi quare
Clysterium il faut employare?
A quoi respondeo:
Quia est in hoc instrumento
Virtus purgativa,
Cujus est natura
Villam nettoyare,
Circulationem retablire,
Emeutam chassando,
Et evacuare forçando.

TOUTI.

Benè, benè respondere!

JACQUEMINOTUM.

Si donc, pour les Polonaitis
Ou pour toutis autris causis,
Emeuta vient à surgire,
Quid est à propos facere,
Afin de capitalem guerire
D'unâ si grandâ incommoditate?

GISQUETTUM.

Clysterium donare,
Posteà sommare,
Ensuità chargeare.

CARLIERUM.

Sed si emeuta restat,
Et plus que jamais gueuiat:

« Polonaitos vivat ! »
Comment faut-il s'y prendere
Pour l'empêcher de criare?

GISQUETTUM.

Clysterium redonare,
Resommare,
Rechargeare,
Ouvrieros excitare
A citoyennos assommare,
Et assommatos empoignare;
Le tout, per amore de l'ordine.

TOUTI.

Benè, benè respondere!
Dignus est intrare
In doctrinorum corpore!

QUASI-MIRUM.

Juras gardare precepta,
De la savanta doctrina?

GISQUETTUM.

Juro.

QUASI-MIRUM.

Juras in omni sujeto
Essere nostro aviso,
Et amare surtouto
Ancieno regimo,
Francia dût-elle crevare
Et mori restauratione?

GISQUETTUM.

Juro.

QUASI-MIRUM.

Ego, cum isto breveto,
Dono tibi et concedo
Virtutem et puissantiam
Arrosandi,
Aspergeandi,
Sommandi,
Chargeandi,
Empoignandi,
Emprisonnandi,
Embrigadandi,
Assommandi,
Et perforandi
Legalè par totam Lutetiam.

CHŒUR.

Vivat, vivat
Novus prefetus qui tam benè parlat!
Puisse-t-il voir doctas
Suas ordonnantias,
Omnium epicierorum,
Excitare enthousiasmum
Et remplire boutiquas!
Mille, mille annis arrosat et sommat,
Et empoignat et assommat!

ENTRÉE DU BALLET

Le Messager, la France nouvelle, le Constitutionnel, la *Revue de Paris,* les *Débats* et *le Sténographe* entrent d'abord, et exécutent sur la seringue différents morceaux de leur composition. C'est le *Moniteur* qui dirige l'orchestre.

Viennent ensuite tous les fonctionnaires et les députés du centre, un clysoir à la main. Lavement général et ballet qui se termine par une chaîne anglaise et un pas de cosaques.

29 décembre 1831.

LE DÉPART

Voyez-vous ce bâtiment de guerre près de la jetée?... Le ciel est bleu; la mer est brillante; les rivages bordés de granit, les fortifications de granit, les forts de granit et le port de Cherbourg se découpent vivement dans la lumière.

Y a-t-il quelques signes de désolation autour de vous?... Non. Eh bien, la plus antique des monarchies va passer. Allons nous mêler à la foule qui se presse sur le port, et voyons ce terrible convoi.

Voilà le roi!...

Ce fut une sourde clameur irrésistible, échappée à toutes les lèvres, au moment où parut Charles X. — Ils ne savaient pas si bien dire!... C'est, en effet, le dernier roi de France; après lui, peut-être y aura-t-il un roi des Français; celui-ci est le roi de Dieu, le roi légitime, le roi comme doit être un roi, propriétaire de son trône, comme vous êtes propriétaire de votre fortune, car il y a, entre ce roi et votre fortune, d'invisibles rapports, une liaison intime dont vous vous apercevrez un jour.

En ce moment, ce vieillard à cheveux blancs, enveloppé dans une idée, victime de son idée, fidèle à son idée, et dont ni vous ni moi ne pouvons dire s'il fut imprudent ou sage, mais que tout le monde juge dans le feu du présent, sans se mettre à dix pas dans la froideur de l'avenir; ce vieillard vous semble pauvre : hélas! il emporte avec lui la fortune de la France; et, pour ce pas fatal, fait du rivage au vaisseau, vous payerez plus de larmes et d'argent, vous verrez plus de désolation qu'il n'y a eu de prospérités, de rires et d'or, depuis le commencement de son règne. — Voyez-vous ce banquier, vingt fois millionnaire, qui s'apprête à faire un roi par commission, qui portera son roi en compte, qui fera la

facture d'un couronnement économique, qui écrira : *Tant pour avoir jeté une révolution à Rambouillet,* et qui, pour sainte ampoule, trempera son roi dans l'or? Eh bien, ce banquier insolent qui frappe sur l'épaule du roi, qui lui dira : « Dînons ensemble, je vous ferai mon héritier; » cet homme, le type des banquiers, jouira du triste spectacle de cent maisons de banque ruinées et tombées les unes sur les autres comme des cartes que renverse le souffle d'un enfant.

Tenez, pendant que le roi part, cette diligence part aussi. Les routes sont sillonnées de ses roues, elle ne roule qu'à prix d'or, il a fallu la paix et des millions pour l'établir... Dans quelques jours, le petit gouvernement pacifique de ces messagers n'existera plus... Le roi de France emporte le crédit, lui pauvre!... Mais que n'emporte-t-il pas!... Sur ce vaisseau l'accompagnent les arts en deuil.

Sont-ce les trônes au rabais, les rois à bon marché, qui pourront semer l'or pour faire éclore des chefs-d'œuvre? — Sont-ce cinq cents bourgeois assis sur des banquettes, et qui pensent à planter des peupliers; sont-ce des pharmaciens occupés à réaliser la civilisation des castors; sont-ce des philanthropes enchantés de faire manger aux autres des soupes économiques; sont-ce des marchands d'orviétan politique et des jurés priseurs de budget, qui décréteront l'argent nécessaire aux galeries, aux musées, aux essais longtemps infructueux, aux lentes conquêtes de la pensée ou aux subites illuminations du génie? Il y aura cependant un art dans lequel se feront de grands progrès, l'art du suicide. Il sera prouvé qu'un homme, auquel il était impossible de lever le bras au-dessus de sa tête, a pu se pendre lui-même les pieds à terre; seulement, il sera regrettable que la Faculté n'ait pas consacré la thèse inverse, à savoir qu'il est impossible de se pendre en l'air... Hélas! ce loyal vieillard, il emporte ma tranquillité, ma douce liberté. La patrie, représentée par des voleurs ou des transfuges, par des régicides ou des niais, se métamorphosera en un billet de garde; et, si je vais me promener, mon billet de garde me suivra; si je vais dans mon pays natal, trois épiciers de mon quartier me prouveront que je devais être au corps de garde, et, tribunal improvisé, me condamneront à la prison dans la plus libre des patries. La liberté dans les lois, c'est la tyrannie dans les mœurs,

comme le despotisme dans les lois garantit la liberté des mœurs... Voilà le paradoxe que le départ du roi légitime rendra vérité. Quand ce vieillard et cet enfant auront mis le pied sur ce vaisseau, le peuple sera souverain, — le peuple, qui ne sait pas lire; vingt millions d'êtres à qui la royauté divine donnait du pain, demain n'en auront plus, et alors, ils traduiront leur souveraineté par un terrible mot : « Plus d'impôts! et de l'or!... » Tous ces pâtres voudront garder leurs moutons à cheval. La souveraineté du peuple sera traduite par la classe intermédiaire, encore plus fatalement. Elle dira : « Plus de supériorité sociale! plus de nobles! plus de priviléges!... »

Et aussitôt plus de luxe, plus de gloire, plus de travaux!... D'un mot, ils démoliront des monuments, sans pouvoir prononcer la royale parole qui les construit. Ce combat de la médiocrité contre la richesse, de la pauvreté contre la médiocrité, n'aura pour chefs que des gens médiocres, et l'inhabileté débordera de haut en bas sur ce pays, si riche en ce moment; et il nous faudra payer cher l'éducation de nos nouveaux souverains, de nos nouveaux législateurs; car ils essayeront de tout, excepté de la force; aussi, pendant quelques mois, ces mères qui ont amené sur leurs bras des enfants pour être témoins de la chute d'un enfant, et savoir comment on porte le malheur à cet âge; toutes ces mères trembleront de revoir la Convention; le jour où, la pairie héréditaire renversée, il n'y aura plus qu'un seul pouvoir armé, celui de la représentation nationale, il n'y aura qu'une seule chose dont on ne doutera pas : la misère!

Tout cela sera le prix du passage de cette famille sur ce vaisseau. Trois fois tombée, la branche aînée aura trois fois ruiné la France. Qui a tort? la France ou les Bourbons? Je ne sais; mais, quand ils revinrent, ils apportèrent les olives de la paix, la prospérité de la paix, et sauvèrent la France, la France déjà partagée. S'ils payèrent les dettes de l'exil, ils payèrent les dettes de l'Empire et de la République. Ils versèrent si peu de sang, qu'aujourd'hui, ces tyrans pacifiques s'en vont sans avoir été défendus, parce que leurs amis ne les savaient pas attaqués. Dans quelques mois, vous saurez que, même en méprisant les rois, nous devons mourir sur le seuil de leurs palais, en les protégeant, parce qu'un roi, c'est

nous-mêmes; un roi, c'est la patrie incarnée; un roi héréditaire est le sceau de la propriété, le contrat vivant qui lie entre eux tous ceux qui possèdent contre ceux qui ne possèdent pas. Un roi est la clef de la voûte sociale; un roi, vraiment roi, est la force, le principe, la pensée de l'État, et les rois sont des conditions essentielles à la vie de cette vieille Europe, qui ne peut maintenir sa suprématie sur le monde que par le luxe, les arts et la pensée. Tout cela ne vit, ne naît et ne prospère que sous un immense pouvoir.

Un moment viendra que, secrètement ou publiquement, la moitié des Français regrettera le départ de ce vieillard, de cet enfant, et dira : « Si la révolution de 1830 était à faire, elle ne se ferait pas. » Le singulier arrêt porté par les héros des trois journées sera toute une histoire, brève comme un mot de Tacite, et cette phrase portera ses fruits; car les restaurations ou les révolutions ne sont jamais que l'accomplissement des pensées secrètes d'un peuple, et l'explosion des intérêts, qui tous tendent au même niveau, la paix et la sécurité. Nous pouvons reprendre pour le compte de la France le mot prononcé pendant le convoi de Paul Ier, et ceux qui savent lire notre histoire depuis quarante ans, n'hésiteront pas à le répéter :

« Les gens qui mènent par les chemins le convoi de la monarchie légitime enterreront eux-mêmes l'adjudicataire au rabais de la couronne et du pouvoir. »

Napoléon a péri comme ces pharaons de l'Écriture, au milieu d'une mer de sang, de soldats, de chariots brisés, et dans le vaste linceul d'une plaine de fumée; il a laissé la France plus petite que les Bourbons ne l'avaient faite; ceux-ci sont tombés, ne versant guère que le sang des leurs, à peine tachés du sang de gens qui avaient pris les armes pour la défense d'un contrat, et qui, dans la victoire, l'ont méconnu.

Eh bien, ces souverains bannis laissent la France agrandie et florissante. Les preneurs à bail, qui vont essayer d'entreprendre le bonheur des peuples, apprendront à leurs dépens la signification du mot *catholicisme,* si souvent jeté comme un reproche à ce vieillard que nous déportons; et, si par hasard ils gouvernent une nation qui raisonne, je leur pardonnerai l'exil et la misère de ces princes. La Providence sera pour eux.

Voyez ce fort, là-bas, il a porté le nom de l'homme qui monte sur le vaisseau : il a déjà été débaptisé, le drapeau tricolore remplace le drapeau blanc. Maintenant, si vous n'avez pas lu sans émotion dans Walter Scott les regrets de la vieille Mérillies chassée de son village, ne donnerez-vous pas une larme à celui qui a perdu la couronne de France, et qui, pour la troisième fois, part en exil, trahi par les siens?

Voilà quelque chose de plus horrible à contempler que le roi, car il y a de plus un enfant repoussé!

Comprenez-vous maintenant tout ce qu'il y a de grand, de malheureux, de terrible, de brave, de poétique, de sublime, de désespérant, de sombre, de glorieux, de national, de généreux, de sinistre, de religieux, d'intéressant, de ruineux dans le départ de ces royales personnes?

Sommes-nous au-dessus de la montagne du Roule, pour ne pas voir plus loin que les gens attroupés sur les pavés du port!

Ces rois ont fait des fautes, sans doute; car ils sont maintenant en pleine mer, et n'ont plus de patrie que dans le ciel.

— Maintenant, dis-je à l'ami qui m'avait accompagné, si vous me demandez raison de cette oraison funèbre prononcée à coup sûr, je répondrai que je ne pense pas d'aujourd'hui, avec Hobbes, Montesquieu, Mirabeau, Napoléon, Jean-Jacques Rousseau, Locke et Richelieu, que, si le bien-être des masses doit être la pensée intime de la politique, l'absolutisme ou la plus grande somme de pouvoir possible, de quelque nom qu'on l'appelle, est le meilleur moyen d'atteindre ce grand but de sociabilité. Là-bas, dis-je en montrant le vaisseau, est le droit et la logique, hors de cet esquif sont les tempêtes.

— Nous avons l'avenir, me répondit-il, et la France! Adieu!

Décembre 1831.

UNE JOURNÉE

DU NEZ DE M. D'ARGOUT

> Et comme du fameux poignard de Loyola, on peut dire : *Son manche est à Rome, et sa pointe partout.*
>
> ÉDOUARD DALMBERT.

Il en est des protubérances de certaines physionomies comme de ces points culminants, de ces dates poignantes de l'histoire, auxquelles, malgré l'insouciance la plus naturelle, l'œil s'arrête, l'idée se fixe, s'attache, se cramponne, et qui donnent lieu à de longs commentaires qu'expriment ensuite la plume et le crayon.

De tous les événements produits par la révolution de juillet, un fait éminent ressort indubitablement en première ligne : c'est le nez de M. d'Argout, ce monument officiel qui sert de titre nominatif au visage original dont Granville a déjà offert de nombreuses copies à nos abonnés.

Et, en cette circonstance, remarquez, je vous prie, une nouvelle preuve du tact sagace de M. Casimir Perier. Un poste difficile, important, un ministère comme il n'y en a que sept, une quasi-merveille enfin, restait à octroyer : c'est le nez de M. d'Argout qui l'occupe. On ne cherche point parmi les capacités neuves ou déjà célèbres, on découvre le nez de M. d'Argout, et l'on s'y tient. Un tourneur en eût fait le manche d'un parapluie, M. Casimir Perier en fait un ministre. C'est que, depuis longtemps, le sort de

la Grande-Bretagne pivote sur le nez de lord Wellington. Les nombreux coups de plume et de crayon portés à cette portion du pouvoir anglais sont autant de sarcasmes évités à ses autres parties. Malheureusement, la concurrence supérieure de conformations aussi très-bizarres nuit un peu au succès qu'on pouvait attendre de cette combinaison. Néanmoins, pour ce qui est de cette spécialité locale, la France n'a plus rien à envier à la splendeur des Trois Royaumes, et, au cas d'un nouveau congrès, lord Wellington et M. d'Argout pourraient former sur le détroit l'arche de la Sainte-Alliance.

Fin au moral, long au physique, mais, après tout, bonhomme dans son ensemble, ce nez manquait tout à fait aux qualités complétives de la personne du président. Seulement, des conventions réciproques relient fort intimement, dit-on, ces deux intéressantes fractions : et, si le président ne flaire que par le nez de M. d'Argout, celui-ci ne voit à son tour que par les yeux du président. Du reste, la plus parfaite harmonie paraît régner entre eux; souvent même, on les a vus se promener fort amicalement bras-dessus nez-dessous.

Ce n'est pas au perspicace M. d'Argout qu'arrivera jamais un accident semblable à la mésaventure diffamatoire attribuée à M. d'Haubersaert : quand il parle à quelqu'un face à face, son individu se trouve encore à une distance respectueuse; et puis ce n'est qu'avec précaution, le cou allongé et le jarret tendu, qu'il aborde *ce cher président,* comme il le nomme ; s'informant de sa santé sur le seuil de la porte entr'ouverte, et balançant affectueusement son nez tout autour du fauteuil présidentiel, tandis que le reste de son corps n'est encore que dans la salle à manger.

De cette superfluité nasale résultent bien parfois quelques inconvénients. Heureusement, ils sont tout personnels et nullement dommageables pour le sort de la patrie. C'est ainsi qu'au dernier bal donné à la cour, madame de V..., qui s'était trouvée placée vis-à-vis de l'héritier présomptif de la Liste civile, se mit en frais de trente-deux poses séduisantes et de cinquante-huit œillades toutes de rechange et du meilleur goût; mais aucune de ces quatre-vingt-dix gracieusetés ne put parvenir à son adresse : M. d'Argout était assis à quelques pas de là, et son précédent, se trouvant par

malheur entre le prince et madame de V..., masqua complétement le jeu de cette habile batterie.

Enfin, comme un ministre ne peut pas toujours rester en place, celui-ci finit par quitter la sienne et prit congé des joies monarchiques.

Ici, de nouvelles entraves ne tardèrent pas à se présenter. Dans la rue Saint-Honoré, la circulation se trouva interrompue pendant plus de dix minutes par un embarras d'équipages et de piétons. Vainement chacun cherchait la cause de cette subite agglomération, lorsque, M. d'Argout étant parvenu à se réfugier dans un café voisin, le passage redevint libre, et la foule, un moment arrêtée, s'écoula.

Le ministre, rendu au repos, se consolait de cet accident avec une bavaroise et une colonne du *Messager*, et cette journée fatigante semblait finie pour lui, relativement aux travaux publics et aux tribulations particulières : une méprise de myope devait la terminer autrement.

Placé au commencement d'une de ces tables à longues banquettes, M. d'Argout se levait avec toute la grâce d'un simple particulier, lorsqu'il devina, à la contenance immobile et expectante d'un consommateur, que celui-ci désirait passer devant lui pour occuper une des places du fond. S'effaçant donc de son mieux pour laisser à l'étranger le plus large espace possible, M. d'Argout semblait figurer dans un de ces conseils présidés par *ce cher M. Perier*. Collé droit contre le mur, il allait se rasseoir, quand tout à coup quelque chose d'incommode et de gênant se trouva suspendu à son nez... Le myope, voulant se débarrasser de son chapeau, l'avait accroché à la partie saillante de M. d'Argout, qu'il avait prise pour une patère!

12 janvier 1832.

RELIGION SAINT-SIMONIENNE

I

ÉDITION COMPLÈTE DES *ŒUVRES DE LA DOCTRINE* PENDANT L'ANNÉE 1831

A chaque capacité selon ses œuvres.
Refrain connu.

Depuis l'invasion de la religion saint-simonienne, on ne connaît encore de ses succès que les désastres, de ses bienfaits que les inconvénients, de son importance que le ridicule. C'est fort agréable pour les concurrences. Mais un doctrinaire m'a assuré que cela provenait de deux causes fondamentales : la mauvaise foi d'un côté, et la mauvaise volonté de l'autre. D'où un diagnostic certain est révélé à sa seconde vue : c'est que, comme tout est dans tout, de ces deux apparences d'obstacles doit surgir immanquablement l'œuvre accompli.

— Et, en effet, dit-il, pour arriver au premier résultat, nous prêcherons éternellement la paix et la concorde, parce que nos auditeurs se lasseront plus tôt de se battre et de se prendre aux cheveux que nous de les sermonner. Quant au second obstacle, la mauvaise foi, ces rapports grossis, défigurés, ces accusations d'incurie, nous les réfuterons par la publication de nos victoires spirituelles, par l'énumération des immenses progrès de la doctrine pendant la dernière année.

— Ah! tant mieux! m'écriai-je avec un sentiment visible de satisfaction. Car, au fait, je m'intéresse à la religion saint-simo-

nienne, comme à tout ce qui est ridicule. — Combien de volumes comprendra ce curieux travail, et quand paraîtra-t-il? demandai-je.

— Il comprendra un seul volume, mais de 574 pages in-octavo. Il va paraître prochainement; en voici même les épreuves.

J'ouvris le livre, je parcourus la table, et, en supputant les divisions, subdivisions et classifications, j'obtins la déduction physique et morale suivante sur ces volumineux résultats présentés d'abord à ma vue :

	Pages.
Avis aux lecteurs généraux.	143
Préface particulière pour les adeptes de la doctrine.	98
Avant-propos.	54
Préambule indispensable.	79
Exposé des principes de la doctrine	195
Table des matières.	4
	573

Restait donc une page encore pour la nomenclature des triomphes de la doctrine : je n'eus pas le courage de la lire; mais j'ajoutai, au titre de ce premier exemplaire, ces deux mots qui me parurent de toute indispensabilité : Trentième édition.

II

COURS DES EFFETS RODRIGUES, BANQUIER DE LA DOCTRINE

JANVIER 1832

Apparition des bons saint-simoniens. Mauvais effet. — Protestation de la maison Rodrigues contre la similitude du nom. — Le cœur du Rodrigues de Saint-Simon commence à lui manquer. 50 pour 100. Prise d'action : — 0.

FÉVRIER

Les actions saint-simoniennes reparaissent sur un élégant papier

bleu. — Bruits officieux de journaux annonçant la fermeture, par autorité, de la salle Taitbout. Plusieurs actions sont livrées à 25 pour 100.

MARS

Un prince allemand devient saint-simonien. Jouissance de madame Bazard en janvier prochain. — Hausse de 24 centimes. M. Rodrigues paye le mémoire du barbier de feu le dieu Saint-Simon, marquis de son vivant.

AVRIL

Sinistre. Arrivée du choléra-morbus à Londres. Effets de concurrence. Tort que font les progrès de ce fléau à ceux de la doctrine en Angleterre. — Baisse de trois francs.

NOVEMBRE

Inspiration du père Enfantin. — Ascension de madame Bazard. — Conversion de vingt-deux Osages à la morale saint-simonienne, et de soixante-quinze mille francs d'actions, remboursables fin janvier 1833.

DÉCEMBRE

Attaque d'apoplexie du caissier de M. Rodrigues. — Le père Enfantin tombe dans l'enfance. — Translation du saint-siége à Montpellier. — Inondation d'actions à 258 pour 100, jouissance de fin janvier 1833.

1er JANVIER 1833

Solennité. — Réunion de la doctrine à Montpellier, à l'effet d'élire un nouveau pape. — La séance commence par un discours du frère Barrault sur la nécessité de la *sympathie réciproque* et de l'*amour universel*. — Tremblement de l'assemblée. — Irritation des capacités. — Interprétation désastreuse. — Explosion sympa-

thique. — Délire des *travailleurs*. — Tumulte effroyable. — Viol de madame Bazard. — Empalement des oisifs. — Pillage des boutiques. — Sac de Montpellier. — *Triomphe des doctrines de Saint-Simon!*

19-26 janvier 1832.

PROCÈS

DU

N° 63 DE LA CARICATURE

Une nouvelle condamnation, à six mois de prison et deux mille francs d'amende, vient de frapper M. Philipon, comme coupable d'offense envers la personne du roi et un membre de la famille royale, par la publication de deux planches et d'un article qui ont paru dans le numéro saisi.

La première caricature représentait, parmi d'autres personnages, un personnage vu par derrière dont le mollet a été, à ce qu'il paraît, sévèrement interprété par le jury.

La seconde caricature figurait les *armes du grand Poulot.* Mais mirlitons, cheval de bois, cocotte et chapeau de papier ont été aussi sévèrement interprétés par le jury.

Enfin, l'article annonçait, dans une prédiction, la chute du grand comédien Philippe sur le Théâtre-Français; et le jury a encore interprété, de la manière la plus désastreuse pour nous, entre les différents Philippes des différentes scènes. Et ici nous disons *interprété,* car l'accusation elle-même, très-réservée sur les explications d'un semblable délit, n'a pu préciser aucun grief, prouver aucune culpabilité, et a remis à la conscience du jury le soin d'interpréter, ici un nom ou une tournure, là un calembour ou des attributs.

Il y avait cependant des arguments à changer une conviction dans la défense, à la fois pleine de talent et d'esprit, de maître Bethmont, qui plaidait, cette fois, pour *la Caricature.* Déclarant le rire une propriété nationale, aux droits imprescriptibles, il a d'abord refusé à la personne de M. le duc d'Orléans le bénéfice de l'inviola-

bilité, qui est le partage de la royauté, et a considéré les piquantes remontrances de *la Caricature* comme un moyen de continuer, pour le prince, cette salutaire éducation populaire, qui lui révélait, dans ses jeunes ans, la vérité, qu'on lui cache soigneusement aujourd'hui, et qu'il est important qu'il connaisse toujours.

Ensuite, maître Bethmont, s'appuyant du goût de M. le duc d'Orléans lui-même pour les caricatures, a dévoilé l'existence de certain album qui fait les délices des Tuileries. Certes, nos dessins ne figurent pas dans ces pages ducales; les mêmes personnages ne peuvent être envisagés sous le même point de vue par l'artiste et le courtisan; mais, l'égalité pour tous garantissant les droits de chacun à la même considération, condamner quelques feuillets de notre recueil, c'est faire acte de rigueur envers l'album de M. le duc d'Orléans. En qualité de confrère, nous le recommandons à l'indulgence de MM. les jurés, s'il vient un jour à tomber entre leurs mains.

Un autre incident pouvait encore faire prévoir une issue plus favorable à notre cause. C'est la pacifique origine que le président des assises a imaginé d'assigner à la dénomination de *grand Poulot,* jusque-là si incertain pour beaucoup de monde. Suivant M. Dubois (d'Angers), « c'est un terme d'affection créé en famille ». Ainsi, dans les moments d'épanchement, la monarchie appelle son présomptif *grand poulot!* comme le simple particulier appelle sa progéniture *mon trognon! mon petit chat!* comme M. Prudhomme appelle sa femme *bobonne!* C'est donc de l'affection première qualité, et, parce que *la Caricature* a fait usage du terme, le voilà qui change de nature, de couleur et de sentiment; qui, de tendre, devient ironique; qui, d'habituel et d'usité, est tout à coup jugé coupable et séditieux. . . . . .
Mais ce sont là de ces choses dont ne peut vous consoler bien hermétiquement que le respect, inné dans l'âme de tout bon citoyen, pour la chose jugée.

15 mars 1832.

LE PHILIPOTIN

I

LES ORIGINES DU PHILIPOTIN

Le philipotin n'est ni petit ni grand, ni gros ni fluet; seulement, il est mâle par le sexe. Il a une tête, parce que tout le monde en a une; mais aucun trait saillant ne la caractérise particulièrement, pas plus que les autres membres de son individu, de la propriété desquels il ne serait pas précisément sûr, si quelqu'un venait à se donner la peine de la lui contester.

Doué de pareils agréments personnels, le philipotin devait prendre sa place dans ce monde, par la raison que chacun a la sienne : il se fit épicier. C'était en 1815; après avoir fait emplette d'une enseigne, il fallut faire celle d'une couleur politique. Le philipotin connaissait beaucoup de bonapartistes : un soir, l'un d'eux l'appela *libéral;* il monta tout exaspéré dans sa chambre, cria : « Vive l'empereur! » entre ses deux matelas, et, le lendemain, il prit un quart d'abonnement au *Constitutionnel.*

Puis la France perdit Louis XVIII, et le philipotin perdit son oncle; elle prit Charles X, et le philipotin prit une femme; puis elle chassa Charles X, et le philipotin chassa sa cuisinière. Cette identité d'événements fut le seul genre de rapports que le philipotin eut jamais avec le gouvernement parjure.

Arrivé au 27 juillet, le philipotin ne sut que devenir, *le Constitutionnel* n'ayant pas paru; il s'abstint donc. Le 28, il fit un tour dans ses caves, pour vérifier l'état normal de ses fromages et de

ses huiles. Dans la soirée du 29, son indignation éclata dans toutes ses dimensions, et on ne put l'empêcher d'aller prendre le Louvre qu'en l'assurant que les patriotes en étaient déjà maîtres depuis le matin.

A dater de ce jour seulement, commence la vie politique du philipotin. Ayant été chez une mauvaise pratique, pour se faire solder un compte arriéré, il demanda son argent, on lui offrit un fauteuil; il présenta son mémoire, on lui proposa un brevet; il était venu simple épicier sans insigne, il s'en retourna décoré de juillet. Alors, il prit une moitié d'abonnement au *Constitutionnel.*

Les promesses patriotiques qu'il y lut tout au long le ravirent d'aise, parce que tout le monde était ravi; mais ce fut bien autre chose, et ce fut alors du ravissement à son seul compte particulier, lorsqu'une main royale serra sa main citoyenne. Pendant quinze jours, on ne put le décider à nettoyer ce fragment historique de son être; le jour qu'il s'y résigna, on l'entendit s'écrier :

— Ah! voilà le véritable monarque des épiciers. *Le Constitutionnel* ne l'a pas encore dit; mais c'est ça!

Dès ce moment, ce ne fut plus, pour le philipotin, que rêves d'ordre public, crispations de revues, de gardes, d'exercices, d'arrestations et de patrouillotisme. Le bonnet de police remplaça la casquette de loutre, il ne quitta plus le pantalon à baguettes. Il lui arriva même une fois de répondre : *Portez armes*, à quelqu'un qui lui demandait du chocolat.

Certain jour, cependant, un événement vint chagriner l'enthousiasme du philipotin. Dans une charge bouillante de sa compagnie contre quelques citoyens sans défense, sa baïonnette frappa l'un d'eux et l'étendit sur le pavé.

— Comment! se dit le philipotin, moi, l'homme le plus pacifique de la terre, voilà que j'ai tué un homme, quand je ne me sentirais pas le courage d'égratigner un cosaque!

Et il alla trouver sa pratique pour lui soumettre ses scrupules.

Quand celle-ci l'eût écouté :

— D'abord, lui répondit-elle, envoyez-moi demain trois pains de sucre et dix livres de bougie.

Ensuite, elle lui expliqua comme quoi ce n'était point un homme, mais un perturbateur, un ennemi du trône et du comptoir, dont il

parce qu'il commence à en comprendre les généralités. Ainsi, jamais un accessoire de couleur blanche ou verte ne fera partie de la toilette de sa femme; ce qui donne à la mise de cette dame une apparence toute singulière et inusitée. Le chiffre V n'est que rarement prononcé, et toujours à voix basse, chez le philipotin. Enfin, il a intimé à sa cuisinière l'ordre de ne jamais servir une poire sur la table, sous peine de la livrer à la rigueur des lois.

Restait à affubler aussi Poulotin de sa teinte de patriotisme.

Poulotin, c'est le fils du philipotin, gaillard de six ans, qui perd plus de mouchoirs qu'il n'en use, mais qui donne les plus belles espérances, attendu que, quand le maréchal Lobeau lui permettait d'accompagner son père à la revue, il criait : « Vive le roi citoyen! » jusqu'à complète extinction de voix de tous ses petits camarades.

L'habiller en garde national, c'est une idée vulgaire; elle devait, par cela même, se présenter à l'esprit du philipotin; mais elle grandit, s'accrut, et produisit un projet fort distingué, que le philipotin s'empressa de mettre à exécution. Ce fut de réunir toutes les armes de l'honorable garde nationale en la personne de Poulotin, héritier direct et unique de ses espérances présentes et futures. En conséquence, il lui a fait faire sept uniformes. Le lundi, Poulotin est grenadier; le mardi, il est artilleur; le mercredi, il est voltigeur; le jeudi, il est chasseur; le vendredi, il est de la banlieue; le samedi, il est pompier, et, le dimanche, brillant de galons, il est garde à cheval démonté.

Dans les premiers temps de ce luxe national, Poulotin pouvait à bon droit passer pour un des soldats citoyens *in partibus* les mieux équipés du quartier; mais chaque jour a amené, depuis, un accident ou un accroc au pantalon, à la veste ou à l'habit d un uniforme spécial, lequel, n'étant pas exactement réparé dans le délai voulu, a fini par occasionner le mélange des genres. En sorte qu'à présent Poulotin réunit en sa personne tous les emblèmes de la respectable garde nationale, sans plus les échelonner par chaque saint de la semaine. De quoi il serait vertement réprimandé, s'il avait, comme ce brave citoyen à l'uniforme aussi peu régulier, l'honneur de monter la garde devant la loge du portier des Tuileries.

III

FIN DÉSASTREUSE DU PHILIPOTIN

C'était hier, pas plus tard.

— Oh ! quelle nuit délicieuse et riche de volupté ! disait le philipotin en allongeant ses bras et en écarquillant ses yeux. J'ai rêvé rouge, j'ai rêvé azur, j'ai rêvé tricolore, j'ai même entrevu l'arc-en-ciel !... Oui, il y a là des diagnostics de félicité pour toute une légion d'existences patriotiques !

Il bâille et étend la main pour atteindre *le Constitutionnel;* il sent une lettre, il la prend, l'ouvre; elle est de son ancienne pratique; il la lit et manque de s'évanouir de bonheur. Le protecteur enjoignait au philipotin de se trouver chez lui le jour même à midi, ayant à le présenter au personnage qui devait enfin lui remettre les titres de la dignité à laquelle il aspirait depuis si longtemps.

Bientôt, le délire succède à l'attendrissement chez le philipotin, et ses évolutions variées, ses voltiges en chemise et en bonnet de coton, sont un scandale tout nouveau pour sa femme, son fils et sa cuisinière.

Tout à coup, l'idée de l'importance d'un homme qui va sans doute paraître devant un ministre rend le philipotin au calme de la décence et à l'appréciation des exigences du moment.

— Vite, à déjeuner! — Un remise! — Les culottes de casimir! — Les gants jaunes! — Le coiffeur! — Mouchoir parfumé! — Escarpins éblouissants! — Une épée! — Non, pas d'épée, mais le petit sachet de camphre contre le choléra-morbus!

Midi sonne quand le philipotin monte en voiture. Il stimule le cocher, le cocher stimule ses bêtes. Les voilà tous partis.

Arrêtés presque aussitôt :

— Qu'est-ce donc ? s'écrie le philipotin plein d'impatience.

— Monsieur, c'est le roi qui se rend incognito à Vincennes, et les gens de son escorte ont blessé un de mes chevaux pour que je laisse le passage libre; mais nous repartons...

— Cocher, tu as donc juré de t'arrêter à chaque pas?

— Monsieur, je laisse passer l'équipage de la reine, qui va à Neuilly...

— Ainsi, cocher, odieux cocher! tu ne veux plus marcher?

— Pardon, excuse, mon bourgeois, mais voilà les ducs d'Orléans et de Nemours qui courent au Champ-de-Mars exercer la garnison, et j'aime mieux les laisser passer que d'exposer mon autre bête à être blessée.

Enfin, le philipotin arrive chez son protecteur, mais c'est une heure plus tard qu'il n'aurait dû. Aussi est-il reçu comme un subordonné en défaut, par un supérieur bien aise de faire comprendre son importance. Le philipotin se confond en excuses de tous les calibres; ce qui fait que la pratique s'humanise. Elle a enfin le brevet tant désiré ; elle le remet à son titulaire...

Hors de lui, tout en le déroulant, le philipotin croyait entrevoir confusément: *préfecture! — division! — direction!* — Mais il lit plus posément... O déception! il est nommé... *concierge du château de Strasbourg!*

— Un homme comme moi!

Ne pouvant résister à ce désappointement administratif, le philipotin se répand en invectives contre la patrie, qui récompense si mesquinement un citoyen qui lui a fait le sacrifice de son fonds d'épiceries, de son fonds d'opinions, et bientôt de toutes ses espèces de fonds possibles! En vain la pratique veut lui représenter qu'un bon citoyen honore tous les emplois quelconques par son patriotisme: le philipotin n'écoute rien. L'œil hagard, il sort, court les rues sans reprendre son remise, entre chez un chapelier et achète un chapeau rouge.

Au bout d'une heure, il était à la Force. Trois heures après, il était à l'hôpital avec une fièvre très-violente. Le soir, l'infortuné philipotin avait cessé d'exister!

Nota. — Les personnes qui ne recevraient pas de billet de faire part, sont priées de se réunir demain aux bureaux de *la Caricature.*

22-29 mars et 5 avril 1832.

avait débarrassé la patrie, laquelle ne manquerait pas, en cette circonstance, de lui adjuger le Panthéon à domicile, c'est-à-dire la croix d'honneur.

Mais, comme le philipotin semblait encore conserver des doutes, et faisait certaines réflexions qu'il ne devait pas avoir puisées au *Constitutionnel,* sa pratique l'assura qu'elle se ferait fort de l'associer, lui et madame son épouse, aux joies du trône, aux bals de la cour, où l'auraient déjà certes appelé ses services et sa fidélité, si, malheureusement, leurs habits n'étaient pas toujours imprégnés d'une odeur de gingembre et de cannelle fort redoutée de l'aristocratie française.

Se voyant déjà en cour, d'abord le philipotin tomba d'admiration aux genoux de sa pratique, et promit de vendre, dès le lendemain, son fonds d'épiceries; mais, le sens lui revenant avec la respiration, il demanda ce qu'il deviendrait ensuite, lui, né pour être épicier et philipotin. Alors, on lui donna à entendre qu'on trouverait toujours à le caser, d'une manière plus convenable à son mérite et à son patriotisme, parmi les nombreux fonctionnaires qu'on serait obligé de créer lorsque le roi citoyen aurait une maison. Huit jours après, le philipotin n'avait plus la sienne.

Il attendait plein d'espoir. C'est ce qui fait que, après le vote de la Liste civile, le philipotin, considérant tous les châteaux et tous les palais royaux comme pouvant constituer une assez *bonne maison,* crut son affaire conclue, et courut trouver sa pratique. Et ceci servit au complément de l'éducation politique du philipotin, en lui apprenant que la lenteur et la mûre réflexion étaient la règle de conduite de tout gouvernement fort, et qu'on ne pouvait pas tout faire à la fois.

Obligé de se trouver convaincu par les arguments qu'il répète lui-même chaque jour, le philipotin s'en retourna pour attendre, avec toute la dignité d'un sujet imbu de bons principes.

Dans sa nouvelle position, ne sachant comment employer son temps, le philipotin fait métier de zèle. Il ne manque ni un bal officiel, ni une garde. Ensuite, il déblatère contre la république, déclame contre le Fils de l'Homme, écrase le duc d'Angoulême de ses sarcasmes, et crie : « Vive le juste milieu! » Le voilà par avance défenseur obligé d'un système qu'il ne comprend pas, mais qu'il

regarde comme sien, à cause des espérances qui l'y rattachent.

Le philipotin vient d entamer le second quart de son patrimoine, et de prendre un abonnement entier au *Constitutionnel*.

II

INTÉRIEUR DU PHILIPOTIN

Tout, chez le philipotin, respire les sentiments qui l'animent. Une longue file de portraits inonde sa salle à manger. On croit à des portraits de grands parents : ce sont ceux du monarque et de son auguste et nombreuse famille.

Deux grands tableaux décorent le salon : ce sont les célèbres batailles de Jemmapes et de Valmy. D'autres, de plus petite dimension, les entourent : ils retracent différentes scènes de la vie politique, voyageuse et scolastique de monseigneur le duc d'Orléans. Le philipotin vous prend par la main, vous explique chaque trait l'un par l.autre ; si, dans le feu de la narration, la mémoire lui manque, il en est quitte pour retourner le tableau : l'analyse du sujet est écrite derrière tout au long.

L'ameublement du philipotin se ressent également du bon goût de ses inclinations. Le papier de son salon est composé d'une suite de petites raies rouges, blanches et bleues, ce qui donne à cette salle l'apparence d'une tente. Il a aussi trouvé moyen de faire garnir tout un meuble en étoffe tricolore ; de sorte qu'on dirait ses coussins et ses fauteuils recouverts aux dépens de ses matelas.

Une des choses qui, dans l'origine, agitèrent le plus la vie du philipotin, ce fut le choix d un costume définitif, dont l'ensemble et toute les parties le missent à l'abri des soupçons, des méprises et surtout de l'inconvénient d'être assommé comme un ennemi du trône et du comptoir. Dans les temps de crise à propos de chapeaux et de culottes, il envoyait, de trois heures en trois heures, connaître en bon lieu quelle était la mise légale. C'est à cela qu'il doit sa conservation personnelle, et celle de la considération de son ancienne pratique.

Maintenant, les principes du philipotin sont un peu plus arrêtés,

SUR LA

DESTRUCTION PROJETÉE

DU

MONUMENT ÉLEVÉ AU DUC DE BERRY

Le ministre des travaux publics, ou le ministère, ont-ils bien compris toute la portée de l'ordonnance qui va, dit-on, autoriser la démolition de la chapelle expiatoire, commencée rue Richelieu?

Le monument n'étant pas achevé, la question d'art n'existe point; nous ne savons pas, sous ce rapport, s'il y a perte.

Où donc est la pensée de cet acte? il est permis de la chercher. S'il n'y avait pas de mot dans cette énigme ministérielle, quel nom faudrait-il donner au pouvoir?

Mais les vieux politiques du conseil auront sans doute pris cette inexplicable résolution dans toute la candeur de leur innocence. Le pouvoir qui les a fait ministres est si jeune! Il joue avec les monuments, ce sont ses hochets! Presque tous les enfants obéissent à je ne sais quel vague instinct qui les porte à détruire : offrez-leur un jouet, ils en veulent pénétrer le secret. Est-ce curiosité? est-ce besoin d'essayer leurs forces? La mère la plus sagace n'y comprend rien. Aujourd'hui, le pouvoir engendré par cette Chambre, qui tua une monarchie pour accoucher d'un roi, va bientôt avoir deux ans, il bégaye le gouvernement, et ses doigts débiles veulent déjà tout briser. Hier, la voix du chantre des *Martyrs* lui a arraché des mains Saint-Germain l'Auxerrois; aussitôt, il a saisi la chapelle expiatoire.

Abandonné par sa mère gigantesque, cette Liberté qu'il a mordue

au sein, puis mis en sevrage chez les doctrinaires, l'enfant y est devenu d'une turbulence incroyable; quoiqu'il trébuche à chaque pas, il voudrait à toute force renverser quelque chose pour faire acte de pouvoir; mais demandez-lui pourquoi, deux ans après la révolution de juillet, il s'attaque au cénotaphe du duc de Berry. Il vous regardera d'un air hébété, sans vouloir répondre, comme les enfants taquins par caractère.

Laissons la plaisanterie, il s'agit de toute la poésie des douleurs et de la religion qui survit à toutes les autres, la religion des cœurs et des larmes!

Le quartier Richelieu a-t-il demandé d'être délivré du monument pour cause d'insalubrité? Quelle voix s'est élevée contre cette chapelle? Quelle pétition a réclamé sa ruine?... La ville de Paris veut-elle y faire un marché?... *La Tribune, le Mouvement,* un journal républicain quelconque ont-ils écrit un seul article sur l'inconvenance de ces colonnes expiatoires?

Devant quelle opinion tremblez-vous?...

Pourquoi n'avoir pas continué le monument pour y élever un autel où des prêtres eussent prié Dieu de pardonner l'assassin. Louvel eût protégé le duc de Berry; il eût dit : « Grâce pour le monument!... » comme le prince a dit : « Grâce pour l'homme!... »

Mais je cherche en vain à quel principe le ministère obéit en abolissant cette chapelle? les fleurs de lys n'y étaient pas encore? Elle était assez grande pour qu'on pût en faire un magasin à fourrage. Enfin, le peuple, qui respecta le génie, l'avait respectée pendant ses trois jours de colère.

Peut-être ont-ils eu peur d'être accusés d'une pensée légitimiste en laissant sur les murs un chaume conservateur, ils auront vu le triomphe des henriquinquistes dans les pierres d'attente!...

Les détruisez-vous pour reconnaître la grande tache que le sang royal a faite sur le sol, et, comme Macbeth, la voulez-vous essuyer? Avez-vous trouvé de l'inconvenance à demander aux Chambres de l'argent pour achever le monument? Il fallait l'abandonner aux intempéries de l'air, vous garder d'y toucher, l'oublier!... Personne n'y songeait; et, aujourd'hui, vous l'avez érigé en reproche.

Écoutez! le terrain coûte déjà dix ou douze millions à la France; mais il a rapporté les énormes bénéfices de la révolution de juillet.

Les barricades seraient tombées devant le duc de Berry vivant, car il eût tendu la main droite au peuple, et, de l'autre, eût peut-être biffé l'article 14 de la Charte, en criant : « Camarades, entendons-nous! »

Que d'ingratitude dans le premier coup de pioche qui sera donné par les maçons à ces colonnes! elles ont failli devenir les titres successifs d'une incontestable légitimité.

Quelle faute dans la pensée de démolir un monument qui consacre la sainteté de toutes les espèces de familles royales!

Si vous êtes conséquents, je vous recommande de ne pas oublier la chapelle du duc d'Enghien à Vincennes...

Détruisez tout, laissez la place où fut l'Opéra, toute nue comme est l'Opéra, mais dressez une pyramide et inscrivez dessus :

Aux nations sans cœur, il faut des lois athées.

Et ne pleurons plus le 21 janvier.

Mais ne mettez point de grands hommes au Panthéon. Si le peuple ne doit pas prendre le deuil aux jours des immenses forfaits, il doit ignorer la gloire des triomphes. Il y a, je l'avoue, quelque majesté dans ce système!... Vous chassez Dieu de votre jurisprudence et du milieu de votre société, vous consacrez l'insensibilité du peuple ; ce sera je ne sais quel épouvantable avénement du matérialisme dans les lois!...

Mais ce projet serait-il, par hasard, une flatterie?... La destruction du monument accuse au moins quelque indifférence pour le crime commis par Louvel. Il y a de la hardiesse à courtiser ce quasi-régicide?

Une dernière question? Mettrez-vous la démolition à l'enchère? qui achètera les pierres?... Si par hasard l'homme qui a si logiquement voté par un coup de poignard la mort de la branche aînée, avait laissé quelque complice inconnu, quelque scélérat obscur, mais riche, qui eût l'audace de se bâtir une maison avec les ruines de cette chapelle, de se loger dans son crime, de rire à la face d'une nation qui n'a pas assez de larmes dans les yeux pour pleurer la mort de ses rois, quel bill d'indemnité pour les tueurs de prince ! quelle prime offerte à la république !...

Par grâce, jetez-nous quelques raisons dans votre *Moniteur !...* Expliquez-nous un acte inexplicable!... On vous donne tant de trésors, qu'il se rencontrera bien des gens pour vous livrer à bon marché. — Savez-vous que, quand un malheureux succombe dans les champs, les villageois lui élèvent une croix sur laquelle ils gravent son nom, une croix que tout le monde respecte; vous n'avez donc pas vu sur les routes quelques-uns de ces monuments champêtres?... Vous ne voulez donc pas que le parent de votre roi ait une croix digne de lui à l'endroit où il est tombé dans son village?...

Je préfère la canonisation de Jacques Clément par la Ligue à la destruction de la chapelle expiatoire : la franchise est pour nos aïeux.

Vous nous direz peut-être que la Restauration a tenté de démolir tous les monuments que Napoléon s'était dépêché de bâtir; mais Louis XVIII trouva la statue de la colonne renversée par le peuple, il en respecta les aigles; et, s'il voulut effacer Bonaparte sur le Louvre, c'est que le Louvre est un palais tout Bourbon. Enfin, si Bonaparte était de la famille des rois, il n'était pas de la branche aînée des Bourbons.

Montrez-vous généreux; vous n'avez pas agi sans motif. Dites-nous votre secret. Est-ce un coup d'État? est-ce une spéculation? est-ce un sacrifice? est-ce une économie? Avez-vous peur de voir des mains suppliantes levées au ciel?... En seriez-vous venu à une telle peur, que vous trembleriez devant la prière?

Enfin, au nom de quelle loi détruisez-vous ce monument? Si la belle coutume en vertu de laquelle les rois posent la première pierre des monuments avait pour correspondante une coutume qui obligeât quelque homme du pouvoir à démolir la première pierre d'un monument condamné, afin de conserver les antiquités nationales, la destruction de cette chapelle serait impossible!...

N'y pensez donc plus!

31 mars 1832.

TERME D'AVRIL

CHANGEMENTS DE DOMICILE

Quelqu'un.	Rue de la Monnaie.
Son fils.	Rue des Poules.
Certaine demoiselle. . . .	Rue de Madame.
Le ministre des finances.	Rue Vide-Gousset.
Le ministre de l'instruction publique.	Rue Sainte-Anne.
Le ministre de la guerre.	Rue de la Paix.
Le ministre des travaux publics.	Rue de l'Égout.
Le ministre de l'intérieur.	Place de la Bourse.
Le ministre des affaires étrangères..	Rue des Anglais.
Le ministre de la justice.	Rue du Hasard.
Le ministre de la marine.	Passage de l'Ancre.
M. de Talleyrand.	Rue Clopin.
M. d'Harcourt.	Rue du Paon.
M. Lobau.	Rue de la Pompe.
M. Lameth.	Rue des Bons-Hommes.
M. Guizot..	Boulevard de Gand.
M. Madier de Montjau. . .	Barrière du Télégraphe.
M. Thiers..	Rue des Marmousets.
M. Jaubert.	Rue des Babillards.
M. Dupin aîné.	Rue Saint-Sauveur.
M. de Schonen.	Halle aux cuirs.

M. Vigier.	Rue de Seine.
M. Persil.	Rue de l'Oseille.
M. Ganneron.	Rue des Trois-Chandelles.
M. Michaud, *de l'Académie française*.	Rue des Pèlerins.
Les sergents de ville. . .	Rue des Boucheries.
La garde municipale. . . .	Rue des Mauvais-Garçons.
Le coq gaulois.	Rue Chapon.
La légitimité.	Rue du Cherche-Midi.
Le juste milieu.	Rue de la Bourbe.
La République.	Rue Projetée.
La Liberté.	Rue aux Fers.
Les patriotes.	Rue des Martyrs.
Julie Fanfernaut.	Rue de la Vierge.
La femme libre.	Rue de la Lune.
Le père Enfantin.	Cour des Miracles.
La baronne de Feu.	Rue de la Corderie.
La Gazette de France. . .	Rue de la Femme-sans-tête.
La Quotidienne.	Rue de l'Ouest.
Le Constitutionnel.	Rue Jean-Pain-Mollet.
La Tribune.	Rue Simon-le-Franc.
La Caricature.	Rue des Frondeurs.

19 avril 1832.

LA VIE D'UNE FEMME

Les événements contemporains emportent si rapidement les hommes, qu'il est difficile à un écrivain, fût-il d'une haute portée, de pouvoir oublier l'ardente chaleur des passions politiques au milieu desquelles vivent toutes les consciences, et de se placer pendant un moment dans l'avenir, pour y admirer une figure historique sous son jour vrai; pour se la peindre à lui-même, telle que la postérité voudra la voir.

Au temps présent, nous marchons entre deux écueils également funestes : l'accusation et l'apologie; deux mots également cruels, parce qu'ils trompent amis et ennemis, sans produire aucun bien, sans calmer aucune irritation. J'étais bien accoutumé depuis longtemps à voir les hommes passer devant de beaux monuments noircis dont les artistes admiraient seuls les sculptures délicates, qui, plus tard, à la voix du génie, devaient être restaurés, quand un homme de talent les aurait illustrés, disant comme ce militaire naïvement émerveillé d'*Athalie:* « Mais ceci est un chef-d'œuvre ! »

J'avoue que j'ai été plus surpris d'apercevoir une grande puissance méconnue et sans flatteurs..., une royauté sans courtisans. Il est vrai que ceux d'entre les hommes auxquels il reste des sympathies pour la majesté des larmes, pour la royauté des douleurs, ne la flattent pas quand elle marche entourée de souverains prestiges; ils la comprennent, se taisent, et l'admirent. Puis, plus tard, si la noble figure est descendue de l'autel ou du trône, et gît abandonnée, ils tâchent à la sauver, mais ils se taisent encore; il est difficile d'être éloquent les yeux pleins de larmes et les sanglots à la bouche; enfin, qui pourrait, parmi les femmes, seules juges de ces douleurs, parce qu'elles seules en possèdent tous les

secrets, car toutes ont régné, laquelle donc oserait nous dire ce qui est le plus cruel pour une âme grande : ou la compassion pour une reine triomphante, ou la pitié pour une reine déchue?... Et cependant, pour l'honneur d'un pays, il faut que, çà et là, quelques hommes se dévouent à la tâche presque impossible de dire certaines choses, de protester, au nom des cœurs pieusement silencieux, contre l'injustice et l'ingratitude générales, quoique certains de ne plaire à personne. Mais ne fut-ce pas à la nuit que jadis s'enterrèrent à Mégare les os des proscrits?... .

Ici, le devoir est plus difficile, car il ne s'agit point d'ensevelir un banni, mais de soulever les crêpes dans lesquels une femme s'est ensevelie vivante, gardant avec fierté ses misères, comme un innocent conduit à l'échafaud; mais quelles mains seront assez délicates et assez hardies pour toucher à ce voile? quel cœur assez tendre pour n'offenser ni le présent ni le passé?... Le chantre de *René* seul le pourra peut-être un jour; car il y a plus de religion, plus de poésie imprimée sur cette image que sur toute autre de ce siècle; car à ce génie seul appartiennent les poésies de la religion; il a depuis longtemps étendu la main sur ce vaste champ, en disant : « Il est à moi, j'y suis né, j'y mourrai! »

Si, désireux de mettre dans les nuages maintenant gris du beau pays de France un parfum qui aille répandre au cœur d'une femme, non plus une joie impossible, mais une satisfaction douce à laquelle toute femme est sensible en apprenant que les yeux se mouillent dans la prière en récitant son nom, qu'elle est, dans certains sanctuaires, plutôt admirée que plainte, et plus souvent idéalisée que flétrie aux yeux de quelques poëtes; si donc j'ai tâché d'entreprendre cette œuvre pieuse, c'est que je n'avais besoin ni de révéler le malheur ceint de pierreries, ni de flatter les splendeurs de l'infortune; c'est que je ne toucherai ni aux voiles du deuil, ni à ce cœur de femme auquel Dieu seul peut envoyer des consolations, et qu'il m'a suffi d'être historien pour être poëte, et pour montrer la grandeur inconnue d'une âme d'homme dans une femme noblement silencieuse, parce qu'elle a, semblable à Napoléon cloué sur les rochers, compris la seule majesté des rois tombés.

Tous les jours, au sein de la famille, nous avons à nous attendrir

sur quelqu'une de ces infortunes dramatiques au récit desquelles les cœurs battent. Or, qui d'entre nous ne serait saisi d'un sentiment religieux à la voix d'un ami, nous racontant ainsi la vie d'une femme, fût-elle la femme du peuple, et habituée aux misères? car, pour certaines personnes qui regardent à l'âme et non aux choses extérieures, les sentiments se retrouvent également puissants, quelles que soient leurs formes.

Une femme donc est née au milieu d'une famille heureuse, et, dès l'enfance, a passé de la joie à la douleur. Comme Catherine de Médicis, qui fut, à douze ans, livrée à la fureur des factions, et que menaça le plus cruel outrage, elle se vit emprisonnée au moment où les grâces de la femme allaient se développer; et, chaque jour, loin d'être un jour de soleil qui la fît épanouir au bonheur, chaque jour lui creusa les yeux, lui donna des rides au front. Elle vit périr son père et sa mère d'une mort affreuse; elle entendit les accents plaintifs d'un frère aussi jeune qu'elle, et sa dernière parente, prisonnière comme elle, lui dit, à elle jeune et belle, à elle douée de toutes les pudeurs de la jeune fille : « Adieu, mon enfant! demain, je vais à l'échafaud où allèrent nos parents, où vont tous nos amis; mais, pour toi, le malheur est de n'y point aller. Peut-être, de même que les filles souveraines sont vendues d'avance aux intérêts des rois, peut-être seras-tu rendue aux intérêts des peuples, et peut-être voudra-t-on te fiancer au plus grand, au plus petit de nos meurtriers... Adieu!... Je prierai là-haut que Dieu veille sur ta destinée... »

Et la jeune fille, à l'âge de quinze ans, resta seule dans un cachot, trois fois orpheline, et livrée à toutes les douleurs humaines; et ces douleurs pâlissaient devant la plus horrible angoisse dont une jeune fille humble, modeste, sans fortune, dont la plus faible des ouvrières eût été accablée; devant cette angoisse qui fait blanchir les cheveux des femmes et leur donne le courage d'accomplir le seul suicide que, dans sa clémence, Dieu puisse excuser, le suicide des vierges!...

Deux ans, trois ans s'écoulent; enfin, un jour arrive; elle est rendue à la liberté, après avoir été prisonnière pendant toute la saison où les jeunes filles ont le plus besoin d'air, de soleil, de printemps, de joie, de verdure, de courses parmi les fleurs; mais

ce jour est pour elle un jour de deuil : elle n'a plus de patrie, elle s'éloigne de la seule contrée où la femme est une religion, où toutes elles sont adorées... Elle marche, elle va, elle est inhabile à l'exil; ses mains, élevées vers le ciel seulement, ne savent point encore supplier, même des rois. Elle est fière et jeune, belle de ses larmes, belle de sa jeunesse perdue; image de poésie, elle va, elle marche, elle comprend, à cet âge où tout est insouciance, le rôle de femme le plus sublime de la poésie antique, après le rôle divin de notre mère à tous; elle s'élève jusqu'à Antigone. Toujours inoffensive, elle se voue au culte de la religion terrestre que le sort lui a fait; elle épouse les douleurs, elle se fait la sœur de charité des rois; et devient tout à coup sœur, femme et mère, en se consacrant au chef de sa famille proscrit, et accompagne un vieillard sans espérance, dont elle partage les maux.

Ici, tout est vrai, tout est horrible; mais Dieu réservait à cette femme quelque chose de plus horrible encore, et, sans doute, il savait quel cœur ferme et religieux il avait façonné de ses mains, et quelle force il lui avait donnée! En un jour, il lui jette tous les malheurs de la prospérité. Tout à coup, le tonnerre fend l'atmosphère noire au sein de laquelle elle vivait, et le ciel se montre radieux; et tout un peuple paré de fleurs s'élance, frémit à sa rencontre, la salue comme le catholicisme salue la résurrection du Sauveur.

Elle revient dans le palais de ses pères, elle l'habite, elle y pleure, mais en secret!...

Elle passe, pour ne point offenser tout un peuple, sur la place inondée du sang paternel, et, toujours injuste, la multitude lui demande de sourire...

Quelques écrivains lui reprochent sa douleur, même silencieuse, comme impolitique. — Fouché veut qu'elle rie, quand, dans la vie privée, tout le monde condamne la femme assez insensible pour oublier une tombe... Et, quand toutes les femmes tressailleraient de savoir la maréchale Ney obligée de traverser l'allée de l'Observatoire, où le brave des braves tomba mutilé, nulle n'admire une résignation condamnée aux pierreries et à l'éclat du diadème!

N'y avait-il donc plus, dans cet heureux pays, de femme con-

trainte à dérober ses pleurs à un époux ombrageux, obligée de taire ses craintes devant un enfant mourant?... Personne ne pouvait-il donc plus comprendre tout ce qu'il faut de force à la femme pour voiler sa douleur? N'y avait-il plus de femmes habituées aux terreurs de la dissimulation, qui, dans cette femme, honorassent toutes les poésies du dévouement? Oh! il y en a eu, croyons-le, au nom de la patrie! Et cependant, le peuple qui jadis lui avait ravi les joies de la femme, les lui demandait avec tyrannie, il la voulait insouciante et gaie, tandis que, si elle l'eût été, il aurait jeté un cri d'horreur, c'eût été la honte d'un beau pays!...

Enfin, habituée dès son enfance à craindre, elle cachait et ses alarmes et ses pleurs. Une seconde fois, elle retourne en exil! mais, cette fois, avec le courage que nous admirons même chez un bourgeois perdant sa fortune, elle se souvient du sang de son aïeule, elle prend les armes et demande à un peuple belliqueux les applaudissements qu'il donne aux ennemis courageux; elle comprend que la guerre civile est plus honorable que la guerre étrangère. Mais que pouvait-elle contre l'Europe entière la secourant contre son gré?... Enfin, saluée une première fois par tout un pays enthousiaste, par des fleurs, elle rentre encore dans le palais, au milieu du silence dont elle seule comprenait toute la portée.

Dans sa vie, une joie, une seule, lui fut apportée, comme, dans le désert, Agar vit un ange lui révéler le puits caché par les sables... Un jour, elle vit tout un peuple émerveillé d'un triomphe oublié s'en réjouir, et, alors, elle eut le bonheur, si rare pour une femme, de voir tous ses sentiments flattés et résumés dans la gloire de l'homme auquel elle appartenait.

Sept ans après, elle est encore bannie, elle est dans l'exil, elle souffre, elle est femme; elle doit être en dehors des fautes politiques : du moins, telle est la loi que le Code a faite pour les femmes en France; et, tandis qu'elle donnait de salutaires conseils, le pays entier la rendait solidaire de ses malheurs. Elle a été l'Antigone chrétienne, elle aura de plus les chagrins de la prophétesse méconnue. Et elle a une âme d'homme! Elle accepte tout, se retrouve plus grande pour de plus grands malheurs, et, sans que le pays le plus médisant puisse lui reprocher une seule parole de

haine, elle suit sa famille trois fois exilée, gardant le secret de ses peines, et, pour sa gloire, elle retourne sur la terre étrangère; pauvre, elle qui pouvait prévoir la pauvreté et thésauriser pour l'exil!

Telles sont les douleurs que l'Europe et le monde connaissent. Maintenant, juillet lui en a imposé d'autres qui sont un secret entre le Dieu des chrétiens et cette femme, le plus immense type de malheur que le ciel ait fait pour notre enseignement!...

Mais les femmes qui participent à ses douleurs nouvelles frissonneraient à la pensée d'en trahir une seule : l'âme a sa pudeur; et, si un homme les devinait, il penserait que la plus grande somme de courage n'appartient pas à notre sexe orgueilleux.

Quoi que nous fassions, il se rencontrera des historiens qui diront le nom de cette femme; ils la feront poétique, parce qu'elle est sublime; et, si les poëtes du temps présent lui manquent, l'avenir la grandira.

12 mai 1832.

SUR LA SITUATION

DU

PARTI ROYALISTE

La prestation d'un serment auquel se sont soumis les évêques et le clergé de France ayant été cause de plusieurs dissentiments entre les royalistes, il a paru convenable au *Rénovateur* [1] de traiter une question à laquelle la convocation de quelques colléges électoraux donne de l'importance et de l'actualité. Il était difficile d'examiner consciencieusement un point litigieux qui embrasse l'avenir et le présent du parti royaliste, sans en expliquer la situation actuelle : il le fallait pour les diverses nuances d'opinion, et peut-être aussi pour les adversaires de cette cause. Chargé de ce travail par mes amis, j'y ai trouvé matière à de longues études, et, tout pressé que j'étais par le temps, cette espèce de rapport est sorti des bornes imposées à un article.

Il a été nécessaire de résumer le passé pour expliquer, pour justifier le présent, et l'ordre voulu en toute chose a introduit deux divisions dans ce travail. La première partie contient un résumé historique destiné à éclairer les royalistes sur les modifications apportées par le temps dans leurs intérêts matériels et dans les principes qu'ils défendent ; la seconde renferme les réflexions que nous a suggérées leur conduite dans le temps présent. Nous n'avons ni la prétention ni le vouloir d'indiquer une marche à notre parti ; mais il nous a semblé très-urgent et dans les conditions de notre entreprise d'examiner si les moyens employés par les royalistes vont bien directement au but qu'ils se proposent d atteindre.

1. Revue dans laquelle parut cet essai.

I

DES PARTIS EN FRANCE

Le mot parti compte à peine quatre cents ans d'existence dans notre langage, et cependant il enferme toute notre histoire moderne; l'expliquer, c'est honorer les partis qui sont actuellement en présence, car sa signification véritable leur donnera de la conscience et de la nationalité.

Un parti est la collection de tous les hommes qui, dans un État, trouvent leurs intérêts froissés par l'ordre établi. Si leurs intérêts répondent à de grands besoins sociaux, s'ils concordent avec les idées que la masse se forme sur un meilleur gouvernement, alors le parti devient assez fort pour pouvoir réclamer des changements dans l'État, ou les garanties nécessaires à ses intérêts.

Si les mécontents sont en petit nombre, et que la masse soit heureuse; si les intérêts froissés doivent être des sacrifices à faire par une localité, cette collection d'individus n'est plus qu'une *faction.* Entre le *parti* et la *faction,* il y a toute la différence qui existe entre les intérêts généraux et les intérêts particuliers. La Jacquerie fut un parti, les Guises furent une faction. Les religionnaires furent le plus grand des partis, la Fronde fut la plus petite des factions. Si les mécontents sont isolés et attentent à l'ordre, ils deviennent des criminels. Les partis sont au-dessus des lois, et leurs entreprises ont quelque noblesse, parce que le bien de la nation doit en être l'objet; les factions sont méprisables, et méritent les rigueurs du pouvoir. La mort du duc de Guise était illégale, mais nécessaire, et les actes de la justice, lors de l'insurrection des Cévennes, furent tout à la fois injustes et impolitiques.

En France, il n'y eut de parti possible qu'au moment où il exista des partis contraires en présence. Cette proposition serait niaise par son évidence, si elle n'était pas toute notre histoire et la formule de la lutte constante qui a eu lieu dans notre pays depuis près de neuf cents ans. Elle y a toujours été latente ou agissante. Les moments de paix furent des trêves garanties et maintenues par un despotisme ou fort ou glorieux. Louis IX, Louis XI, Riche-

lieu, Louis XIV, Napoléon, ne sont que la même pensée humaine, armée des diverses puissances mises par les événements dans leur époque et concrétées par leur génie.

Or, tant que le système féodal se maintint, tant que la Gaule, conquise et dépecée par les hommes du Nord, vécut sous le réseau de fer des institutions dont ils unirent les mailles sur le sol même par l'*hommage lige,* une des plus belles idées modernes, la France fut gênée, comme un homme pressé par une cotte de mailles ou par un haubergeon trop étroit. L'hommage lige liait tout les serfs, c'est-à-dire la Gaule entière au seigneur fieftain, le seigneur au baron, le baron au roi.

Donc, il n'y eut que deux intérêts : l'un comprimé, celui des vaincus ; l'autre oppresseur, celui des Francs. Ceux-ci possédaient tout, les autres ne possédaient rien ; mais, par un bienfait dû à l'Évangile, la religion des vaincus tendait à rétablir l'égalité, autant qu'il était possible, et diminuait le poids écrasant de la victoire par des principes qui devaient un jour changer cette société de fer.

Alors les guerres qui eurent lieu de seigneur à seigneur ou de baron à roi ressemblaient à des duels dans une société constituée Or, comme ces luttes devaient se perpétuer entre gens égaux, la royauté ne voulant pas recevoir à tout moment l'injure du coup de hache donné par un soldat sur le vase d'or réclamé par Clovis sur le butin, la royauté donc conçut la grande idée de l'hérédité, dont notre principe actuel de la légitimité n'est qu'une large application. Alors le trône voulut s'appuyer sur les communes, et, pour ne pas périr, il pensa au peuple. De ce moment date le mouvement des personnes, des choses, des intérêts, des idées et des principes en France ; car l'affranchissement des personnes a créé les choses, les choses ont fait les intérêts, les intérêts ont amené les idées, et les idées conduisent aux principes : un principe n'étant que la formule de plusieurs idées sociales ou scientifiques.

Lorsque, pendant une période de quatre cents ans, les communes, les villes, les provinces eurent, sous l'autorité royale, pris des accroissements insensibles, en marchant de concessions en concessions, écrivant leurs droits dans leurs chartes, combattant pour leurs franchises et libertés ; tantôt appuyées par le roi contre leurs seigneurs, tantôt appuyées par leurs seigneurs contre les rois,

il se trouva dans l'État une troisième puissance. Elle devint bientôt formidable en opposant le commerce et tous ses liens sociaux à la féodalité; la science, l'adresse et l'argent, à la force; les droits naturels, aux droits imposés; la jurisprudence romaine, à la justice seigneuriale.

Le peuple conquis s'était transformé en intérêts pour lutter avec ses vainqueurs.

Alors, au moment où le tiers état — mot admirable en ce sens qu'il résume tout une histoire — eut une force matérielle considérable, les seigneurs et la royauté se la disputèrent; et le mot *parti* fut créé. Sa formation, sauf toute réserve afin de ne pas compromettre la philologie, ne remonte guère plus haut que le règne de Charles V. Alors, au moment où, par le jeu bizarre des trois pouvoirs qui agitaient une société dont l'édifice craquait de siècle en siècle, une masse quelconque d'intérêts était froissée, il se rencontrait une faction de seigneurs, toute prête à s'allier avec ce tiers état, toujours conduit à pactiser sur tous les points du territoire; et, tantôt joué, tantôt triomphant, mais allant toujours à son but, il donnait une base solide à ses confédérés, qui s'armaient pour leur propre compte au nom du bien public. Notre histoire est tout entière dans ces débats, que le clergé compliquait encore en y jetant le poids de ses idées et de ses dissensions, peu d'accord avec la pensée chrétienne, qui, tout égalité, avait imprimé ce grand mouvement. En effet, l'élection, introduite dans toutes les parties du gouvernement religieux, fut prise pour type de la société civile par les protestants eux-mêmes.

Mais, vers la fin du xve siècle, toutes ces querelles de commune à seigneur, de seigneur à province, de province à province, et la lutte entre le trône et la féodalité, tout enfin se fondit dans le grand et immense mouvement préparé par Luther, continué en France par Descartes, Bayle et par l'école philosophique, encouragé, perpétué par l'imprimerie, et qui devait mettre, vers la fin du xviiie siècle, le roi, symbole et type de tout un parti désarmé pièce à pièce, seul devant un peuple. Richelieu avait achevé l'œuvre de Louis XI en abattant la féodalité; Louis XIV avait commencé l'avilissement de la noblesse, dernière image de la puissance qui n'était plus; Louis XV tua les parlements; il n'y avait plus de

barrière entre le peuple et la royauté : la royauté succomba.

Or, le jour où Luther, en discutant le plus haut des pouvoirs, mit en question tous les autres, la lutte, entre les peuples et les institutions qui les oppressaient, commença, prit des proportions gigantesques, et il n'y eut plus en France que deux partis, les catholiques et les religionnaires. Les catholiques, expression de toutes les poésies religieuses, et de tous les intérêts matériels du clergé, des seigneurs et de la royauté, mais d'une royauté qui n'était plus, défendaient l'unité du pouvoir, l'unité de la foi et leurs avantages territoriaux. Les religionnaires, profitant de l'altération déjà faite dans les idées de liberté et de pouvoir, s'appuyaient sur la grande charte des sociétés chrétiennes, demandant, pour l'esprit humain et pour l'homme, non point la *liberté* proprement dite, mais la triple *indépendance* de l'individu, de la conscience et de la pensée; la participation de toutes les intelligences ou de tous les pouvoirs réels au gouvernement de l'État, l'égalité des charges et aussi, car il faut le dire, une culture plus hardie des sciences et des arts, la liberté du commerce, enfin la république, c'est-à-dire la coordination des intérêts et la pondération des pouvoirs. La gloire de Catherine de Médicis, aux yeux des hommes d'État qui n'épousent point les préjugés et qui acceptent les hommes et les événements comme des chiffres, sera d'avoir compris cette guerre et d'avoir voulu l'étouffer. Elle échoua dans le sang.

Alors les habitudes de la nation lui firent prendre les armes; mais la lutte fut double, car elle fut matérielle et intellectuelle. Elle fut dans les hommes et dans les choses, dans les intérêts et dans les idées. Alors chaque parti, ayant son chef, sa politique, son gouvernement, agissait avec toute l'unité de force et de pensée qu'eût eue un seul homme. Mais, avec le temps, ce grand débat devait s'amoindrir en passant des hommes aux choses, des intérêts aux idées. Tel est l'esprit de notre histoire au XVIe, au XVIIe, au XVIIIe et au XIXe siècle.

En 1500, il y avait toute la poésie d'action qui résulte d'un combat entre hommes, où se déploient de grands caractères et mille drames secondaires. En 1600, les intérêts produisirent des luttes mesquines. En 1700, la bataille n'était plus que dans les idées. En 1800, elle devient une guerre entre les intelligences. La Saint-

Barthélemy et la bataille de Dreux; la Fronde et la révocation de l'édit de Nantes; les lettres de cachet et les gazetiers; la prise de la Bastille et les journaux de 1830, le mouvement de juillet et les doctrinaires; des royalistes et des libéraux : telles sont les formules de ces quatre siècles, où tout a profité à l'esprit humain. Aujourd'hui nous devons nous expliquer à nous-mêmes l'état dans lequel nous est arrivée cette grande question. Qui a tort, qui a raison, des royalistes ou des libéraux? Pour triompher, un parti doit avoir, avant tout, de la bonne foi avec lui-même.

Au moment où cette guerre commença, l'état du monde était favorable au parti des protestants; et, disons-le, ils avaient raison dans quelques-uns de leurs vœux politiques. Les principes pour lesquels ils combattaient avaient l'avantage de se trouver en harmonie avec la pensée commune des peuples; c'était toute l'opposition du temps; et aussi ils finirent par être sanctionnés par toutes les intelligences dans la grande période de 89. En 1814, c'eût été folie au parti royaliste de contester. Là où une révolution a successivement passé dans les intérêts et dans les idées, elle est inattaquable; il faut l'accepter comme un fait; mais aussi, de là viennent les torts du parti libéral et ceux du parti royaliste. Ils n'ont point eu confiance les uns aux promesses faites, les autres à l'obéissance promise et due. Les uns et les autres ont craint de perdre leurs avantages mutuels; de là viennent les malheurs de la France. Jetons un coup d'œil sur le passé.

Au xve siècle, les protestants allèrent rechercher dans les concessions écrites, et jusque dans les coutumes de la Gaule et des Francs, les traces des anciennes libertés, les droits de la nation, sans même vouloir s'expliquer à eux-mêmes si c'étaient les droits des vainqueurs ou ceux des vaincus.

Ainsi, de cette époque datent les travaux du droit et de la philosophie, écrits incomplets qui furent comme les langes des trois grands siècles et des génies dont la gloire est impérissable. De laborieux publicistes, dont les noms restent brillants dans la mémoire des savants, secondèrent puissamment le mouvement des esprits; il y eut guerre de plume et guerre d'épée, et la guerre morale devait étouffer la guerre matérielle. C'était, dans un temps donné, quoique avec une interprétation peu évangélique, le plus

grand développement du principe consacré par Jésus-Christ, le triomphe de la pensée sur la matière. — Les catholiques, amenés sur le terrain de la science, ne refusèrent pas ces combats d'études, et leurs écrits ne furent pas les moins utiles. D'avance, et depuis longtemps, saint Thomas d'Aquin avait montré ce qu'il y a de fécond pour la liberté humaine dans la pensée du catholicisme.

Souvent les deux partis se mêlèrent. Hobbes, en Angleterre, résuma philosophiquement toutes les idées absolutistes, et en fit un système; plus tard, Locke plaida pour la monarchie; mais, en résumé, si l'on voulait procéder au dépouillement des votes, il se trouverait que les plus grands génies ont compris la société comme veut la constituer aujourd'hui le parti légitimiste.

L'issue de cette lutte immense est connue; l'édit de Nantes opéra la grande transformation des intérêts; et, du moment que Louis XIV avait rendu toute *prise d'armes* impossible, en achevant l'œuvre de corruption commencée sur la noblesse par Catherine de Médicis, il devait avoir peur de l'influence sourde du tiers état. Le protestantisme avait fait la force des oppositions populaires; il crut à la possibilité d'une victoire complète en révoquant l'édit; mais il oublia que toutes les conditions de la lutte avec les conditions de l'ordre social s'étaient changées; il méconnut la nouvelle puissance qui s'élevait au sein des sociétés modernes; et ses persécutions contre Port-Royal, sa conduite avec le jansénisme, laissèrent au milieu de l'État un principe d'opposition qui devint d'autant plus dangereux, que cette opposition était respectueuse mais ferme; les jansénistes étaient les hérétiques à genoux devant le saint-père et devant le roi, mais discutant, et engendrant l'esprit d'examen au sein même de l'Église. Or toutes les oppositions se tiennent. Les jansénistes sous Louis XIV et les économistes sous Louis XV furent deux foyers dont les irradiations arrivèrent jusqu'à la grande époque de 1789.

Cependant l'éducation remise aux mains des jésuites, la propriété du sol, qui restait encore en grande partie aux mains de la noblesse et du clergé, les habitudes du pays, tout retarda la crise, mais aussi tout l'encouragea; car il y aurait eu entre les mains d'un grand homme autant de chances pour conserver que pour détruire la monarchie.

En effet, le tiers devenait propriétaire, les jésuites instruisaient les hommes les plus remarquables de la classe moyenne, et les entraves mises à la pensée la rendaient plus hardie; émancipée, elle eût peut-être été timide. Alors les philosophes continuèrent les travaux entrepris par les protestants et par les écrivains du XVIe siècle. Diderot recommença Bacon, comme Montesquieu refit Bodin. A cette époque, la puissance passa définitivement dans les idées, et les idées devaient réagir plus tard sur les hommes et les choses. Il semble que dans la nature tous les mouvements soient circulaires. Alors un jour vint où, par la faute du tiers, le peuple ne trouva plus que les simulacres de la force à laquelle il avait obéi. Ce qui jadis fut grand était devenu ridicule; et les gens de haute portée le sentaient, même dans le parti de la cour. Or l'intelligence et l'argent se trouvèrent du côté du tiers à une époque où tout était une question de supériorité intellectuelle ou pécuniaire. Autrefois le tiers était tout le peuple; en 1789, il y avait tout un peuple derrière le tiers état. Les nobles ayant conservé leurs droits utiles sans avoir à remplir les obligations auxquelles ces droits les astreignaient jadis, et qui justifiaient leur existence, ne furent plus qu'une injustice.

Malesherbes et Turgot comprirent leur époque; mais les plus grands seigneurs voulurent résister au mouvement des esprits au lieu de le conduire; et, quoique la femme d'un président traduisît l'histoire d'Angleterre, personne n'en cherchait la philosophie. Au lieu d'imiter les lords, qui abandonnèrent le monarque pour mesurer au peuple ses libertés et constituer l'oligarchie anglaise, ils firent de petites intrigues contre une grande révolution.

Emportés par leur lutte avec l'Europe, les révolutionnaires n'eurent ni le temps ni la sagesse d'entreprendre une constitution possible et qui acceptât les supériorités qui naissent au sein des sociétés, et dont il faut faire servir l'existence à l'ordre social. Tout fut ruiné : un homme vint qui voulut cercler ces débris et refaire une France; mais Napoléon portait en lui trop de germes de vie et de mort pour ne pas être une des plus glorieuses transitions humaines. Il périt faute de s'être fait comprendre, et la presse qui l'eût expliqué l'aurait tué plutôt. Il trouva ce grand débat dont nous avons esquissé l'histoire tout accompli, et se fit l'héritier de

la victoire la plus ensanglantée qu'ait jamais remportée l'homme sur l'homme.

Les quatre cents ans de notre histoire se sont pendant un moment résumés dans sa personne. Là où il fallait un Washington, nous eûmes un conquérant. Louis XVIII fut rappelé par les populations enthousiasmées; et l'homme qui avait habité Hartwell comprit que, en France comme en Angleterre, les concessions devaient venir d'en haut et non d'en bas; il consacra donc, par intérêt personnel peut-être, les idées politiques pour lesquelles les hommes, les choses et les esprits avaient combattu depuis quatre siècles; alors il trouva la lutte morale bien affaiblie par le triomphe, mais compliquée par des intérêts; il trouva le parti royaliste plus sage peut-être qu'aucun de ceux dont les querelles aient arrêté la marche de la civilisation, soit en Angleterre, soit en France; mais ce parti, comme le parti libéral, avait ses sommités et sa masse. Les sommités du parti royaliste étaient éminemment intelligentes, et la masse peu au fait des hommes et des choses. Il y eut une lutte sourde entre les chefs de chaque parti; l'objet de ce combat n'était plus le triomphe des grandes idées contre lesquelles personne ne songeait plus à s'inscrire en faux, mais le fond de ce débat était le gouvernement du pays. Les uns et les autres, royalistes et libéraux, eurent le tort immense, pour se conserver les masses de leur parti, d'obéir à leurs préjugés et de laisser continuer un débat forclos. Ainsi, le journal qui était l'expression la plus pure de l'esprit royaliste, n'osait pas parler de la Charte, quoique les écrivains mêmes de ce journal, comme les fortes têtes du parti, conçussent la grande pensée de constituer nationalement le royalisme à l'instar du torysme anglais. Ainsi, le journal le plus habilement fait de l'opposition tendait à persuader aux masses que les royalistes voulaient rétablir l'ancien ordre de choses dans toute sa pureté. Louis XVIII ne voulut que vivre; et, se moquant des hommes et de son propre gouvernement, il renversa le plan des torys français par son ordonnance du 5 septembre; il crut peut-être le moment défavorable et vendit l'avenir des royalistes aux terreurs du présent.

Il n'y avait donc plus rien en discussion, mais les libéraux voulaient les bénéfices du pouvoir. Les antécédents de Louis XVIII et

son système de bascule donnaient de la confiance aux fractions diverses du parti libéral; mais, à sa mort, la gauche doute de tout et la droite ne doute plus de rien. Ni les uns ni les autres, emportés par les masses, ne voulurent voir la différence qui existe entre les libertés et la liberté, différence qu'un homme d'État a discutée dans ce recueil avec une profondeur digne de Montesquieu. Les libéraux disaient les royalistes incorrigibles, et les royalistes accusaient les libéraux d'être des révolutionnaires; mais les gens habiles ne croyaient pas à ces banalités, ils voulaient le maintien de la prospérité publique et pensaient pouvoir arrêter leur parti. Quand, par suite des défiances qu'ils favorisaient, les libéraux attaquèrent le pouvoir royal, ils firent battre le peuple pour eux-mêmes, car il n'y avait rien à l'ordre du jour. Le grand mouvement imprimé à ces quatre siècles était consommé. Les droits de la nation n'étaient ni contestés ni contestables, mais il fallait en régler l'exercice. Juillet 1830 a retardé la seule constitution possible d'un gouvernement en France, et les honnêtes gens de la gauche se reprocheront éternellement d'avoir encore une fois déchaîné les masses ignorantes sur le pouvoir; ils périront par le principe même de leur existence, car il n'y a rien de durable sans hiérarchie sociale, et leur fanatisme d'égalité s'oppose à la coordination des pouvoirs.

En ce moment donc, les deux partis ont complétement changé les conditions de leur existence : les uns, en prenant le pouvoir, ont mis à nu le néant de leurs principes; ils combattaient pour des idées vicieuses, et, forcés de s'appuyer sur des utopies contraires à l'existence des sociétés, ils ont tué la prospérité, le principe vital de leur pays; tandis que, vaincus momentanément, les royalistes sont pleins de force, parce que chaque jour démontre la puissance sociale de leurs doctrines. Il ne s'agit plus que de bien gouverner le pays, et non de changer les choses et les intérêts, modifiés par la marche des temps; alors, dans les circonstances actuelles, les royalistes doivent, pour défendre leur parti, conformer leurs plans à l'esprit de cette époque, et abandonner comme les torys anglais, les personnes, pour faire triompher les principes. La discussion de leur système actuel et l'examen de leur conduite est l'objet de la seconde partie de cet article.

II

DE LA CONDUITE ACTUELLE DES ROYALISTES

Si le mot *sujet* résumait les doctrines royalistes, et le mot *citoyen* les doctrines libérales, ne faudrait-il pas désespérer d'un pays où l'on se battrait pour des syllabes? la question, pour le prolétaire comme pour le duc, n'est-elle pas d'être heureux et tranquille, et ne vaut-il pas mieux être un sujet puissant et considéré qu'un citoyen pauvre et méprisé? Le gentleman anglais dit « Votre Grâce » au duc de Wellington, lui jette des pierres quand Sa Seigneurie passe; le midshipman insulte au monde, répond : « Ceci est à nous!... » en goûtant l'eau de la mer, et croit appartenir à la nation la plus libre du monde. Quoique l'esclavage le plus complet enchaîne ses mœurs, et que l'usage assigne, à Londres, les places de l'aristocratie dans une gigue, le peuple anglais est fier de sa liberté, fabuleusement écrite dans ses lois. A Paris, la plus douce égalité règne dans les mœurs, et le peuple n'y est jamais satisfait de ses lois. L'Angleterre, soumise à l'oligarchie de ses lords, est toujours unie contre le monde, qu'elle conquiert en détail; et la France, toujours divisée, perd, quand elle veut être gouvernée par elle-même, les possessions qu'elle a dues au génie de ses rois. Singuliers rapprochements!... S'il en est ainsi dans le pays le plus spirituel et le plus intelligent du monde moderne, et si cette vieille lutte des patriciens contre les plébéiens se continue dans toutes les sociétés où la monarchie n'est pas fortement constituée, ne serait-ce pas une tâche digne des hommes les plus instruits que de rechercher les causes de ce contraste, et de faire cesser le mouvement antisocial qui s'oppose au bien-être des peuples?...

S'il ne s'agissait que de savoir à qui doit appartenir le gouvernement du pays en France, tous les esprits éclairés seraient d'accord, et le voudraient donner à celui des deux partis qui offrirait le plus de sécurité pour le bonheur de ceux qui ne possèdent rien, et le plus de garanties pour la tranquillité de ceux qui ont acquis une fortune; car il n'existe pas de combinaison sociale qui puisse octroyer vingt mille livres de rente à tout le monde.

La meilleure société doit donc être celle qui, tout en donnant du pain aux prolétaires, en leur offrant les moyens nécessaires pour s'instruire et posséder, contraint néanmoins les excès probables de la partie souffrante d'une nation, en présence de la partie aisée ou riche.

Or, le principe de la souveraineté du peuple est-il propre à garantir la société de toute perturbation, et persuadera-t-on à l'homme qui peut tout, de ne rien vouloir?

Parmi tous les moyens de gouvernement, la religion n'est-elle pas le plus puissant de tous pour faire accepter au peuple ses souffrances et le travail constant de sa vie? Enfin, une religion sans symboles, sans action, une religion purement intellectuelle est-elle possible?...

Toutes les doctrines royalistes sont implicitement dans ces deux pensées, qui se résument par la religion catholique et la monarchie légitime.

La légitimité, système inventé plus pour le bonheur des peuples que pour celui des rois, découle de l'impossibilité de gouverner le peuple quand l'État reconnaît des droits égaux à celui qui ne possède rien comme à celui qui possède beaucoup, à celui qui n'a point d'idées comme à celui qui a conquis une puissance intellectuelle.

Le catholicisme a pour lui l'autorité des faits : les pensées philosophiques les plus belles sont impuissantes à comprimer le vol, et les discussions sur le libre arbitre le conseillent peut-être, quand la vue d'une croix, quand Jésus-Christ et la Vierge, sublimes images du dévouement nécessaire à l'existence des sociétés, retiennent des populations entières dans leur voie de malheur, et leur font accepter l'indigence.

Le catholicisme et la légitimité produisent deux résultats que le républicain ne peut remplacer que par l'amour de la patrie; mais l'amour de la patrie n'a point d'images, n'a point de symboles, et, s'il conduit Danton à se résigner à son supplice, il faut reconnaître en Danton l'homme souverainement intelligent, l'homme instruit; et il prouve que le sentiment patriotique n'est compris que dans les classes élevées.

Ainsi, le parti royaliste est philosophiquement rationnel dans ses

deux dogmes fondamentaux : Dieu et le roi. Ces deux principes sont les seuls qui puissent maintenir la partie ignorante de la nation dans les bornes de sa vie patiente et résignée.

Dans tous les temps, dans tous les pays, il sera ridicule de vouloir prétendre donner autre chose que de l'ouvrage, des vêtements et des abris aux classes inférieures. Faire lire les devoirs du citoyen ou les journaux à des gens qui se lèvent au jour et se couchent à la nuit, après avoir travaillé dix heures, est une entreprise bouffonne à laquelle aucun écrivain libéral n'a pensé.

Quant à vouloir donner à tous les citoyens d'un même pays le même morceau de pain et le même vêtement, en divisant la terre en autant de portions égales qu'il y a de familles, c'est une autre folie dont l'inégalité des familles et la variété des estomacs, dont toutes les passions humaines feraient justice, si ce singulier système était appliqué. L'impossibilité de ces utopies libérales conduit à la reconnaissance des supériorités sociales en haine desquelles la révolution de juillet s'est faite. Mais le peuple s'est aperçu que l'aristocratie de la pairie allait être remplacée par celle de l'apothicaire et du banquier. Or, aristocratie pour aristocratie, s'il était consulté, peut-être aimerait-il mieux celle du talent et de la naissance; car, pour durer, celle-là est soumise à certaines conditions qui impliquent la gloire et le bonheur d'une nation.

Or la révolution de juillet a détruit la légitimité, n'a plus voulu de religion dominante, et, par amour d'une liberté impossible, a renversé la pairie. Qui a fait la révolution de juillet? Ce n'est certes point le peuple français, c'est le peuple de Paris. Le peuple en France avait ressenti l'influence des deux principes fondamentaux sur lesquels s'appuie le système des royalistes, et, libre de travailler, de s'instruire et d'acquérir, il savourait la paix la plus florissante, après quarante années de troubles. Le mouvement de juillet a été dû à la classe moyenne, avec laquelle le peuple de Paris se trouve sans cesse en contact.

La monarchie, qui remplissait envers le peuple ses obligations sociales, avait-elle froissé les intérêts de la classe moyenne?... Ici, nous dirons que la classe moyenne jouissait d'une égalité dans les mœurs dont aucun autre pays n'offre l'exemple, qu'elle participait à l'action du gouvernement en raison de sa puissance réelle; qu'à

l'extérieur, le pays avait repris sa dignité, et que chaque citoyen pouvait publier personnellement sa pensée : la Restauration accomplissait donc envers la classe moyenne toutes les conditions nécessaires au bonheur de tous. Le trône se sentait menacé dans sa vie, et l'État dans sa prospérité, par la liberté de la presse mal réglée, et par le droit électoral mal compris. Telle est l'histoire métaphysique des journées de juillet. Or, en parenthèse, nous croyons que, républicains ou monarchiques, tous les pouvoirs voudront, pour exister, mettre à exécution la pensée de Charles X; seulement, la république fera faire par les masses la police que le trône espérait faire légalement. Mais les barricades de juillet ont eu lieu; l'homme politique doit les accepter comme un fait.

Or, au milieu de la société ainsi bouleversée, que devaient faire les royalistes ?...

Il y avait pour eux trois partis à prendre. La guerre civile était le premier moyen; mais, dans les premiers moments, la guerre civile si audacieusement faite, dans Paris, par le parti libéral, était impossible en France. Notre histoire prouve que les partis se préparent à la guerre comme les nations entre elles; il faut savoir nécessairement, avant de prendre les armes, si les intérêts seront gravement compromis, et si la situation nouvelle dans laquelle entrent les partis donne au vainqueur sur les vaincus un pouvoir oppresseur.

Chacun des deux partis a trouvé la guerre civile toute sainte et toute juste, lorsque les masses y avaient participé. L'absolution est dans le triomphe, et la justice de la cause dans le nombre des intérêts attaqués par le parti contre lequel on s'est armé.

Si vous voulez, supposez un moment la république proclamée à Paris; car, après Louis-Philippe, il n'y a de possible que la république ou Henri V. Or la république ne pourra se faire reconnaître que par la guerre; pour solder la guerre, il faudra des réquisitions. L'argent étant caché, la république devra s'en prendre à la propriété, qui est toujours là. La terreur, dans toutes ses conséquences, sera le seul moyen de battre monnaie et de faire marcher tous les citoyens à la frontière.

Arrivée à ce terme et à ce moment, la guerre civile ne sera pas douteuse; mais, après quarante années d'expérience perdues, elle

durera toujours trop, et sera toujours le plus grand des malheurs.

La guerre civile commencée à Paris en 1830 aurait pu être étouffée par la France entière, si les royalistes eussent fait leur devoir pendant la Restauration; s'ils eussent tous habité leurs terres; s'ils eussent de leurs mains coopéré au bien-être des localités; s'ils eussent tenté de décentraliser le gouvernement, et s'ils eussent converti leurs capitaux en propriétés, au lieu de les mettre en rentes; enfin, s'ils eussent tâché d'être les magistrats du pays, ils auraient créé autour d'eux des attachements, réveillé des croyances, et auraient pu guerroyer; car, pour aller prendre un fusil, comme l'ont fait les ouvriers de Paris, il faut se croire menacé dans ses intérêts. Les royalistes français n'ayant pas pu se constituer, comme firent les torys anglais, juillet fut donc une révolution. Or, tant que la république ne sera pas visiblement imminente, toute guerre civile sera impolitique, parce qu'elle donnera de la force au gouvernement. Ainsi donc, la guerre civile, comme premier moyen de succès pour le parti royaliste, est une chose jugée.

Alors, deux autres partis étaient à prendre.

Les royalistes devaient-ils rester au milieu du pays, tous silencieux, sans reconnaître le gouvernement de juillet autrement que comme un fait, sans en rien accepter, sans prêter serment, sans aller aux élections, sans participer en aucune manière aux devoirs imposés aux Français? Attitude calme mais hostile, attitude de gens qui attendent tout de la Providence, et qui se renferment dans leurs convictions.

Ou les royalistes devaient-ils, à l'imitation des libéraux sous la Restauration, entrer dans l'action du gouvernement, se glisser dans ses rouages, avoir leurs organes à la Chambre, et tourner la révolution de juillet par la presse et par la parole, comme le libéralisme avait tourné la monarchie?

Enfin, le parti devait-il agir ou mourir?

Beaucoup de royalistes se tiennent dans la première ligne, refusent le serment, restent chez eux et attendent. Sans doute il y a dans ce système une vieille loyauté très-prisable et une politique habile, si le succès la justifie : ou ces royalistes croient leur parti assez riche et assez puissant pour entraver par la retraite la

marche du gouvernement actuel, ou ils pensent que le juste milieu périra par les principes léthifères qu'il a mis dans son existence. Alors, ils supposent que, par l'excès des maux, tôt ou tard la légitimité reviendra, soit après une anarchie, soit après un despotisme intolérable. Tout en rendant justice à cette conduite, qui a toute la loyauté de la haine, et admettant par hypothèse qu'elle soit suivie d'un triomphe, nous croyons qu'il aurait le malheur de coûter trop de sang et trop de prospérité à la France, et que cette conduite justifierait toutes les préventions fausses qu'excite le parti royaliste. Aussi, selon moi, peut-être est-il nécessaire à tous les bons esprits de se réunir, afin d'imprimer aux royalistes une pensée plus conforme au temps dans lequel nous sommes.

Le coup d'œil que nous avons jeté dans notre premier chapitre sur l'histoire des partis en France est destiné à donner au système que nous voudrions faire prévaloir toute l'autorité de l'expérience.

Nous croyons donc avoir démontré dans cette première partie que le parti royaliste, héritier des doctrines pour lesquelles nos pères ont pendant si longtemps ensanglanté la France, n'a plus entre ses mains les mêmes moyens de résistance, et qu'il doit accepter le combat dans les termes où il est posé par le XIXe siècle. Les royalistes doivent donc reconnaître sans arrière-pensée, comme le firent les lords anglais, les résultats infailliblement accomplis. Ainsi, dans la lutte actuelle, il y a des principes incontestables et des armes nécessaires; vouloir s'opposer aux résultats matériels de 89, à ce que la Révolution a produit dans les idées, dans les choses et dans les intérêts, serait une faute sans nom dans le langage politique, car ce serait tout à la fois une absurdité, une impossibilité, un crime, une folie; ce serait tout ce qu'il y a de déraisonnable au monde.

Aujourd'hui, les seules armes que les royalistes doivent prendre sont celles que notre siècle a faites : la presse et la tribune. Créer les gazettes provinciales, et n'envoyer personne sur les bancs de la Chambre, est une contradiction. Avant toute chose, il faut convaincre le pays de la force des doctrines royalistes. Les événements arrivés en France depuis deux ans sont un commentaire trop favorable aux deux idées capitales du royalisme, la religion

et la légitimité, pour ne pas aider le peuple à les étudier et à en comprendre la portée.

N'est-il pas évident que, si Henri V était voulu par la masse de la nation, il pourrait revenir en vertu du double droit de la souveraineté du peuple et de la légitimité? N'est-ce donc rien alors que de préparer la conviction des masses? Et n'est-ce pas le parti légal que laisse aux royalistes la liberté consacrée par l'acte constitutif du gouvernement de juillet? Deux fois la branche aînée des Bourbons a reparu en France : la première fois, elle vint en vertu de son droit; la seconde, en vertu de la force; or, s'il est dans l'intérêt du pays que la légitimité règne, ce ne peut être aujourd'hui qu'en vertu de la conviction. L'histoire des partis en France nous a démontré que les révolutions ont commencé par être dans les choses et dans les intérêts, avant de passer dans les idées, et de devenir des principes; aujourd'hui, les révolutions doivent être faites dans les esprits et dans les idées, avant de se consommer matériellement. C'est ce que le parti libéral comprit instinctivement. Or, si, pendant quinze années, il a pu, avec des idées inapplicables, et dont le triomphe devait froisser nos intérêts, les siens et ceux de la France, amener une révolution; si, malgré le peu de voix qu'il avait dans les Chambres, et malgré la compression de la presse, il a pu vaincre en juillet, n'est-il pas évident qu'avec des idées justes, et avec les seuls principes possibles en fait de gouvernement, les royalistes auxquels l'action de la presse appartient dans tout son entier doivent, sous peine de mériter leur défaite, arriver à faire partager leurs convictions à la France? N'est-ce pas se livrer sans défense que de laisser l'administration du pays et la protection de nos intérêts à des hommes incapables? Les royalistes ne doivent-ils pas être patriotes avant d'être de leur parti, comme un tory est Anglais avant d'être tory? La première condition, pour gouverner un pays, est de se montrer digne d'en diriger les affaires. Or, pour arriver à la conduite des affaires en France, il faut en reconnaître, sans arrière-pensée, les vrais besoins, poser en principe la liberté, mais en montrer les limites, éviter surtout les équivoques dans les grandes garanties sociales; car les défiances du peuple ont tué les Bourbons.

Au moment où la légitimité, menacée dans son existence, a voulu

rétablir l'équilibre entre tous les pouvoirs, une faible minorité en France a cru que le trône voulait aller plus loin qu'il n'avait l'intention d'aller, et ce tiers a profité des fautes et de la bonne foi même de la légitimité. Assurément, aujourd'hui, personne ne pourrait croire que Charles X voulût autre chose que réprimer la liberté de la presse et réorganiser le droit électoral dans une pensée de meilleur avenir. Or cette pensée sera celle de tout homme ami de sa patrie. Si Charles X avait eu le projet de gouverner despotiquement la France, il n'aurait eu ni impôts ni armée. Le despotisme doit être le meilleur des gouvernements, sous peine de ne pas être, et le despote le plus puissant de tous ceux qui aient jamais régné sur un pays, Napoléon, est tombé sous une puissance plus haute que celle du despotisme, la force d'inertie.

Ainsi, pour convaincre la France de la puissance et de la sécurité de leurs doctrines, les royalistes doivent agir et parler, car ce n'est jamais dans le triomphe que les partis se rajeunissent et se rénovent, mais pendant les luttes. Le combat exige des forces, et le déploiement des forces amène la victoire. Ce qui était vrai pour les querelles armées du XVIe siècle l'est également pour la guerre morale du XIXe. Nous pourrions demander au parti royaliste s'il a son chef, quels sont ses plans, quelle est sa pensée intime, quel est son but. Jadis, les protestants, et récemment le libéralisme, étaient plus habiles, plus logiques que n'est aujourd'hui le royalisme. L'opposition de 1820 reconnut bientôt qu'il ne fallait plus conspirer, en s'apercevant que les conspirations donnaient de la force au gouvernement royal. Or, si la retraite des royalistes et leur attitude négative au milieu d'un gouvernement auquel ils n'obéissent que de fait, si la guerre civile intempestivement commencée, entraînent la ruine du parti, ne doit-on pas examiner sérieusement le dernier moyen de résistance et le meilleur plan à suivre pour organiser le pays? Ici se place naturellement la discussion du serment à prêter et l'examen des forces légales qui restent au parti royaliste.

Si l'intelligence est toute la force des sociétés modernes, il y aurait quelque honte au parti royaliste à ne pas accepter les termes de ce nouveau combat; car, alors, il ne pourrait jamais justifier le système des supériorités sociales dont il défend les existences. Si les royalistes veulent prouver au peuple qu'ils sont les plus nom-

breux et les plus forts, ils doivent le démontrer par la presse et par la parole. Le moment présent est le seul dans lequel ils puissent convaincre la France de leur bonne foi dans l'adoption des principes nouveaux avec lesquels il faut gouverner aujourd'hui. C'est en quelque sorte pour eux que la tribune est instituée. Elle ne peut plus profiter au libéralisme, que le pouvoir tue, et qui, reconnaissant l'impuissance de ses doctrines en fait de gouvernement, en est réduit, pour être conséquent avec lui-même, à vouloir une république, à en effrayer la France et l'Europe. Par la presse et par la parole, les royalistes s'entendront avec le pays sur la mesure des libertés voulues. Ils pourront d'avance constituer le gouvernement presque oligarchique dans lequel toute société doit se reposer aujourd'hui.

Mai-juin 1832.

LA FRANCE ET L'ÉTRANGER

LETTRES ADRESSÉES A LA *CHRONIQUE DE PARIS*

I

Paris, 24 février 1836.

Avant d'enregistrer les mouvements que font au dehors les grandes puissances politiques, en observant quelle influence ils exercent sur les intérêts français et quel est leur degré d'importance relativement à la marche générale des affaires d'Europe, peut-être est-il nécessaire de jeter un coup d'œil sur la situation actuelle, afin d'établir les principes auxquels se rapporteront nos observations.

L'Europe mène encore le monde ; si sa suprématie intellectuelle pouvait lui être enlevée, ce ne pourrait être que par l'Amérique septentrionale ; mais là, pendant longtemps encore, le terrain ne manquera pas à la population qui s'y développe ; l'ambition des États-Unis a de l'espace à dévorer avant de traverser les mers. Quoique déjà plusieurs fois l'Union ait tenté d'acquérir une île de l'archipel grec, afin d'avoir un établissement en Europe, si l'Europe est sage, elle s'opposera toujours à l'envahissement du vieux continent par le nouveau. Ainsi donc, pendant longtemps encore, les sentiments et les combats de l'Europe auront des retentissements dans le monde entier. L'Angleterre a des possessions sur tous les points du globe : de Londres, sa respiration se fait sentir à Heligo-

land, à Gibraltar, à Hudson, à Maurice, à Calcutta; de même la Russie a l'un de ses bras en Perse, l'autre à Constantinople, un pied sur l'Amérique, et l'autre sur Cracovie. Cette simple énonciation de faits géographiques pose la question actuelle dans toute son étendue. De 1815 à 1835, en vingt ans, la Russie a fait plus de conquêtes, en pleine paix, que n'en a fait aucune nation guerrière par la victoire. L'Angleterre n'a rien gagné. Malgré nos prétentions nationales, malgré celles des puissances du centre, l'Autriche et la Prusse, la France, non plus que l'Allemagne, n'a rien fait pour intervenir dans le grand débat qui s'apprête sous nos yeux entre l'Angleterre et la Russie, avec une lenteur grave, avec des précautions inouïes de part et d'autre. La prophétie de l'aigle plumé par la diplomatie s'accomplira sous les yeux d'une génération égoïste, à laquelle manquent et le sentiment religieux, principe de résistance, et le patriotisme usé par les révolutions, et le serment, ressort tout monarchique. « Avant cinquante ans, l'Europe sera républicaine ou cosaque, » a dit Napoléon. Peut-être l'Europe sera-t-elle russe, parce qu'elle sera républicaine, car, dans la bouche de Napoléon, le mot république signifiait une fédération d'États sous une présidence, à la méthode américaine. Or le système fédératif appliqué aux États de l'Europe est un système affaiblissant, qui les laisserait sans défense contre la force aveugle de la barbarie. Ce mot de barbarie n'est pas pris par nous en mauvaise part. Les grandes migrations, parties du Nord, ont à trois reprises renouvelé la civilisation. Si la migration arabe a été géographiquement à peu près impuissante sur l'Europe, moralement elle a régénéré l'art et la science. Aujourd'hui, le problème consiste à prévoir qui sera plus puissant, de l'industrialisme moderne ou de la force militaire.

Comme force militaire, l'Angleterre est nulle, toute son armée est une flotte; et la Russie, qui peut avoir la flotte, possède une puissance militaire égale à celle de l'Europe, si l'on fait entrer en ligne de compte les masses auxquelles, par un mot, elle donne le mouvement et la vie. La Russie peut rencontrer l'Angleterre sur plusieurs points; l'Angleterre ne peut rencontrer la Russie nulle part, car une nouvelle expédition de Copenhague serait une blessure peu dangereuse à un corps assez vigoureux pour se brûler lui-

même un membre quand il le faut, comme fit Rostopchine à Moscou. La vulnérabilité de l'Angleterre a été montrée par l'Union dans la dernière guerre entre l'empire britannique et son ancienne colonie. La supériorité numérique du vaisseau, dans le combat de navire à navire, est une leçon qui n'a été perdue pour aucune puissance, ni pour la France, dont le système maritime est changé, ni pour la Russie, qui change le sien. Croit-on que la situation de l'Europe et du Nord soit différente, au XIXe siècle, de ce qu'elle était aux trois époques où les hommes du Nord ont envahi la partie du monde sur laquelle ils se sont jetés? Qu'y a-t-il de plus? La discipline, la stratégie et l'artillerie. Les Russes sont disciplinés; leur tactique est celle des grandes masses déployées contre lesquelles le génie doit céder; 1813 et 1814 ont prouvé que l'art ancien et l'art moderne arrivent, dans un temps donné, au même résultat. Quant à l'artillerie, les Russes peuvent mettre en ligne autant de canons sur terre que la marine anglaise en a sur mer. Deux points étaient vulnérables en Russie, la ligne du Caucase et la Perse, la Turquie et la Pologne. La diplomatie russe est toute influente en Perse et à Constantinople; la Pologne a succombé. Une barrière existait entre l'Europe et la Russie; les Carpathes étaient les Thermopyles, le Balkan européen; mais, depuis vingt ans, sept routes ont été complaisamment ouvertes à travers ces montagnes. L'Autriche n'a de ce côté d'autres places fortes qu'Olmutz et Comorn. La France a le Rhin, et la haine qui, dit-on, existerait entre les Prussiens et les Russes, entre le peuple allemand et le peuple slave; les haines nationales donnent des forces, mais elles ne donnent pas de points d'appui à des pays plats, et sont impuissantes contre les rets de la diplomatie. En examinant avec quelle habileté l'empire russe a préparé l'échiquier sur lequel ses forces vont désormais agir, il est impossible à tout esprit de bonne foi de ne pas reconnaître que les antipathies nationales, que les barrières géographiques sont de faibles défenses, et que, pour sauver l'Europe, il faut cimenter une coalition d'États et d'idées devant laquelle s'inclinent les intérêts, afin de déployer le système répressif le plus étendu contre la Russie.

Ici, avant toute discussion, nous rencontrons le parti niais qui, dans tous les pays, se moque des hautes prévisions et demande si

la Russie est à craindre, et ce qu'elle peut encore vouloir après avoir si largement assouvi son ambition. Si, au commencement de ce siècle, un homme avait dit qu'en 1836 la Russie aurait les Dardanelles, s'avancerait à la fois en Perse, en Asie Mineure, préparerait une flotte imposante sur la mer Noire pour descendre la Méditerranée, se serait assimilé la Pologne, mettrait la main sur les Principautés, soulèverait ses coreligionnaires contre l'autorité de l'Autriche et demanderait à protéger Cracovie, cet homme n'aurait-il pas été traité de fou? Que l'Allemagne et la France le sachent! la Russie vise à un empire universel, elle est prête à descendre en Europe aussi bien qu'à se répandre en Asie. Examinez avec quel art cet empire a préparé le terrain entre nous et lui.

Si la lutte commencée entre la France impériale et la Russie recommençait entre la Russie et l'Angleterre, où le cabinet de Londres trouverait-il sur le continent les éléments d'une coalition contre la Russie? Depuis trente ans, les choses ont changé. La Russie a plus de moyens d'action sur les cabinets allemands que n'en a l'Angleterre : l'Angleterre n'a rien à leur donner; la Russie peut, le lendemain de la lutte, disposer du Hanovre; l'Angleterre ne peut ni calmer ni exciter l'ambition de trois puissances qui se gênent mutuellement : le Wurtemberg, la Prusse et la Bavière; tandis que la Russie peut y soulever les passions à son gré; déjà peut-être elle a marqué la couronne à briser pour en donner les morceaux à son vassal. Les intérêts mercantiles de l'Angleterre ont rencontré déjà des industries qui se sont liguées, et l'union des douanes est une déclaration de guerre marchande. Là, pour le moment, se passe un sourd combat de diplomate à diplomate, de cabinet à cabinet; là, pour le moment, l'Autriche et la Russie ne s'observent pas moins que la Prusse et l'Autriche ne s'examinent. Consultez l'arbre généalogique! tout s'y dessine : les alliances de famille, les femmes et les maris, l'entortillage des races royales a préparé la carte future. La Russie a pris sous les drapeaux de son lit la Prusse et le Wurtemberg, les deux puissances qui ont le plus d'ambition. L'Autriche, au contraire, n'a plus de princesses allemandes, ses alliances sont italiennes, elle épouse la Sardaigne, elle embrasse l'Italie. L'Autriche se prépare une retraite, toujours souhaitée, au

cas où elle serait jouée par des forces supérieures, car évidemment, pour maintenir cette alliée douteuse, la Russie a déjà fait avec le cabinet de Vienne la carte du démembrement des possessions européennes de l'empire ottoman. Mais les destinées de l'Autriche dépendent entièrement de la vie d'un homme de qui la constante action maintient sous une même domination les éléments les plus hétérogènes; le diplomate qui est aujourd'hui la providence de cet empire n'a pas de successeur; cet homme est trop habile, il est depuis trop longtemps au centre de sa toile, et les moindres mouvements qui se font aux extrémités sont trop bien écoutés par lui pour qu'il ignore la part que la Russie a prise aux révolutions intestines et partielles de la Hongrie et des parties du territoire autrichien qui touchent aux principautés quasi russes. De ce côté, les sympathies religieuses sont un levier déjà saisi, car il ne faut pas oublier que le fanatisme religieux ne manque pas à la Russie, l'Église grecque contre l'Église romaine, le latinisme contre le christianisme. L'insouciance de M. de Metternich, qui ne saurait se dissimuler la faiblesse de sa frontière, n'est pas naturelle; elle accuse une arrière-pensée qui n'a pas échappé à Pozzo di Borgo. La France est une alliée qui semble à M. de Metternich aussi dangereuse que l'est la Russie; au Nord, une ambition effrénée, des régiments et des canons; en France, des doctrines. M. de Metternich a plus peur des idées qu'il n'a peur des Russes. Pourquoi? Que le cabinet de Vienne y songe! Une conspiration de palais, moyen employé déjà pour se défaire des empereurs russes, n'évitera rien désormais; car il doit être prouvé depuis cent ans que, si l'on peut tuer l'empereur, on ne tue pas l'empire. La mort d'aucun empereur n'a retardé les progrès de l'envahissement russe. De son vivant, M. de Metternich *conservera* peut-être la monarchie autrichienne, et il l'*agrandira* certainement par les provinces promises; mais ce ne sera qu'un prêt fait par le cabinet russe; plus tard, le Grec enté sur le Tartare saura bien les reprendre. Mais nous soupçonnons qu'en ce moment M. de Metternich se soucie peu de ce qui peut advenir après lui.

Les ministres des puissances allemandes sont préoccupés, au milieu de ces dangers réels, par ce même danger tout imaginaire, qui a pris chez eux un nom, qui a revêtu une forme : *la propa-*

gande ! Les doctrines constitutionnelles, usées en France, où elles n'ont pas, comme en Angleterre, un contre-poids dans une aristocratie oligarchique, effrayent les États allemands. Si ce danger a de la gravité, la France n'y est plus pour rien, le mal est inoculé. Dernièrement, la diète a commis un acte impolitique en lui donnant de la consistance par son décret contre la jeune Allemagne. Dans ces cas-là, la proscription est une reconnaissance. Au lieu de guérir lentement et sourdement cette plaie, la diète l'a ravivée en arrachant l'appareil avec violence. Son acte est utile à plus d'une ambition cachée. La Prusse et la Russie verront toujours avec un secret plaisir une guerre d'idées entre le peuple allemand et l'Autriche. Remarquez que la persécution est attribuée à l'Autriche et à la Bavière, deux puissances qui se soutiennent et marchent de conserve. La politique du roi Louis a eu des variations qui ont jeté du jour sur la situation de l'Allemagne. Ce roi, remarquable par l'inconstance de ses idées, s'est hâté de se réconcilier avec M. de Metternich, quand il a vu le Wurtemberg s'allier à la Russie; il s'est senti dénué dans l'avenir, et a précisément agi comme le Divan avec les Russes. Chose étrange ! tous ces États ont déserté l'appui de la France.

La nationalité allemande régularisée est un fait qu'il conviendrait d'accomplir monarchiquement. Ce devrait être, comme nous l'indiquerons plus tard, tout le sens de la politique française. Ici, nous mettons le doigt sur une autre plaie, sur un point douloureux que connaissent et que sondent les cabinets de Vienne et de Berlin. En Allemagne, tout va lentement et gravement. L'union commerciale, qui vient d'avoir lieu sous les auspices du gouvernement prussien, dans la question des douanes, est un fait qui certes a éveillé l'attention du cabinet de Vienne; mais, après avoir opéré cet acte d'une incalculable portée, en ce qu'il constitue un premier lien, le cabinet prussien a fait le mort, il n'a plus ni remué ni agi. La résistance à cet acte, commencée dans la ville de Francfort à l'instigation du cabinet autrichien, est tardive et antiallemande. La Prusse a son ambition spéciale, l'ambition d'un cabinet est toujours l'expression d'une nécessité; or la monarchie prussienne, qui ne subsiste que par l'économie, qui vit à l'étroit sur la carte, et qui recèle en elle-même de grands éléments de durée par la contex-

ture de son gouvernement, hésite en ce moment sur les moyens d'exécution; comme voie de conquête, elle flotte entre l'adoption des principes constitutionnels et l'attente d'une guerre; mais, gênée par l'Autriche, elle fait de la politique expectante. Il ne serait pas extraordinaire de penser que le décret fulminé par la Diète contre la *Jeune Allemagne,* Heine et consorts, fût regardé par l'Autriche comme une victoire contre la Prusse; tandis que, de son côté, la Prusse l'aurait favorisée, en voyant un état de choses utile à ses intérêts, dans la lutte qui en résultera, au sein d'un pays où les livres préparent les révolutions, tout comme au temps de Luther. L'ambition bien connue du roi de Wurtemberg lui a promptement fait saisir la constitutionalité comme moyen de conquête; mais la Bavière s'était équilibrée en se posant sur le même terrain. Ces deux États jouent avec la Prusse la comédie du *chien du jardinier;* quoique tous trois aient peut-être pensé à se servir du levier constitutionnel dans l'intérêt de leur agrandissement, celui qui tenterait la grande œuvre de l'unité allemande aurait aussitôt tous les autres contre lui. La Prusse, qui n'aurait rien à craindre de la Russie si elle jouait ce rôle, serait aussitôt attaquée par la Bavière et par l'Autriche, jalouse du principe monarchique et qui n'en permettrait pas l'affaiblissement, même pour un moment. Telle est la situation intestine des puissances assises aux portes de l'empire russe; partout des divisions secrètes, et déjà, pour la Russie en cas de guerre, des alliances de famille avec le Wurtemberg et la Prusse; puis, comme système avancé, déjà d'étroites alliances avec la Hollande. Orlof et Matuchewitz ont tour à tour passé à la Haye pour confirmer à ce cabinet ami la possession des Pays-Bas, dont M. de Palhen ne reconnaissait pas le roi temporaire, il y a peu de jours, aux Tuileries. Si vous unissez ces trois alliances de famille, opérées sur les trois points capitaux du théâtre de la guerre, aux promesses que le cabinet russe a faites aux États-Unis des possessions anglaises qui les touchent, et d'une île dans l'Archipel où ils puissent avoir leurs magasins, un port de refuge pour leur marine et un point d'appui pour leurs intérêts, vous reconnaîtrez que la Russie a fait de longue main à son épée un fourreau depuis Varsovie jusqu'à Bruxelles, et préparé pour ses flottes deux alliés maritimes. Depuis longtemps, aucun plan ne fut mieux ourdi : elle a le

Hanovre à céder à ses alliés allemands, les Pays-Bas à jeter à la Hollande; elle a un point important et souhaité aux États-Unis; elle s'est fait une tête de pont sur la France avec la Prusse; quant à l'Autriche, elle peut acheter sa neutralité en lui donnant une énorme part de la Turquie européenne, en légitimant ses prétentions sur l'Italie, où le cabinet de Vienne ne règne pas moins déjà dans les conclaves qu'à Naples, sa protégée. La Russie a donc toute une curée prête pour ses chiens de chasse, qui ne voient pas la muselière.

En présence de ce système agressif par la diplomatie, agressif par un état militaire qui comporte plus d'un million de soldats, à l'instant où nous écrivons, quelle est la politique de la France et de l'Angleterre? Là où la Russie a des points d'appui, des alliances, l'Angleterre n'a rien, et le cabinet français n'excite que des répulsions et des répugnances. Enfin, au moment où tout pouvait s'équilibrer, les intérêts de la France ont été sacrifiés à des intérêts de dynastie.

Le dernier soulèvement de la Pologne a été une occasion unique au XIXe siècle; mais, si ni l'Autriche ni la Prusse n'en ont su profiter, M. de Talleyrand ne l'a pas mise non plus à profit. Quoiqu'il ait épigrammatiquement dit à Londres que le prince de Metternich perdait la chance d'être immortel en ne rendant pas la Gallicie à la Pologne, restitution pour laquelle la France lui aurait fait trouver de larges indemnités, ce grand diplomate n'a pas mis en mouvement les flottes anglaises et françaises qui se remuent aujourd'hui; et cependant, il jugeait alors toute la portée d'un événement qui pouvait être une grande bataille gagnée par l'Europe contre la Russie. En cette crise, si l'Autriche demeurait insouciante, la Prusse pouvait mettre à fin ses projets secrets sur l'Allemagne; mais il lui a manqué l'un de ces grands hommes d'État de décision prompte, et qui comptât pour peu de chose une femme en pensant à l'avenir de l'Europe, comme le fit, vingt ans auparavant, M. de Metternich; certes, l'esprit de Frédéric le Grand n'a pas lui dans les conseils de la Prusse. Après avoir tenu pendant six mois les destinées de l'Europe dans sa main, elle n'a pas voulu d'un bel avenir tout fait, réalisable par une seule déclaration qui aurait déterminé la France à secourir la Pologne. Il est hors de doute que les prin-

cipes révolutionnaires qui fermentaient à Paris ont empêché le développement de la politique prussienne, et c'est un mauvais service à joindre à tous ceux que le mouvement de juillet a rendus à l'Europe et à la France. Alors, la Prusse trouva la fille de son roi mariée à l'empereur de Russie; alors, la république française faisait mine de passer le Rhin; alors, une guerre générale mettait la peur au sein des cabinets; la Russie et l'Autriche disaient à la Prusse : « Vous perdrez vos provinces françaises, » parce que l'Autriche avait elle-même peur de perdre l'Italie. Le secret des malheurs de la Pologne est dans cette assurance mutuelle signée par la peur contre la France. M. de Talleyrand, au milieu de cette stupeur, imaginait, au profit de la maison d'Orléans, l'alliance anglaise pour son pays. Après avoir commencé la Révolution avec le père et Mirabeau, ce vieillard l'achevait avec le fils et M. Thiers. La maison d'Orléans a toujours eu le plus vif penchant pour une alliance avec l'Angleterre. Le régent et Dubois grevèrent la politique française, au commencement du siècle dernier, de leur alliance avec le cabinet de Saint-James, au moment où il fallait, au contraire, y soutenir le prétendant. Aujourd'hui, nous retrouvons encore la maison d'Orléans étroitement unie à l'Angleterre, encore sous les auspices d'un homme autrefois à l'Église, qui finit par où Dubois a commencé, encore à la suite du cabinet de Saint-James; car tout homme d'État avouera que, pour le moment, il s'agit, dans ce débat, des intérêts anglais et non des nôtres. Au moins, lord Dudley et quelques membres du Parlement ont-ils hautement dit que, dans cette lutte, l'Angleterre devait se battre toute seule.

La grande question qui s'agite entre l'Angleterre et la Russie, déjà compliquée par toutes les difficultés qui hérissent la situation des puissances continentales entre elles, est donc encore bien plus compliquée par les intérêts réels de la France, en opposition aujourd'hui avec l'alliance anglaise. En signant le traité de la quadruple (lisez *double*) alliance, M. de Talleyrand a voulu rendre service à la dynastie nouvelle et non au pays. Aujourd'hui, la solution commence; car, à moins de ces faits surprenants auxquels nous devrions être habitués à une époque *où tout arrive,* il est impossible de ne pas deviner que les choses ne peuvent plus avoir de solution pacifique, au moins dans l'Archipel et dans la Méditer-

ranée. Qui cédera? sera-ce l'Angleterre? sera-ce la Russie? Ni l'une ni l'autre ne le veulent. Peut-on douter de l'imminence de la guerre entre les deux grands adversaires actuels, quand l'Angleterre vient de poser la question par la voix ministérielle de lord Dudley, pour ménager la réponse équivoque de lord Palmerston. Le grand mot vient d'être dit : la puissance maritime et commerciale de l'Angleterre est menacée. Non-seulement le cabinet anglais comprend tout le développement maritime et commercial que peut prendre la Russie en possédant la mer Caspienne, la mer Noire et les Dardanelles; mais il sait la promptitude avec laquelle grandirait une marine qui a pour elle les fers et les cuivres de la Suède, les chanvres et les bois de la Russie. « Cent vaisseaux russes sortiraient de la mer Noire! » s'est écrié lord Dudley. L'Angleterre n'a pas oublié non plus la conduite tenue à Navarin par l'amiral russe, qui joua l'amiral anglais et l'amiral français. Victoire aussi sotte que honteuse!

La tranquillité dont l'Europe a joui depuis juillet 1830 peut s'attribuer moins à la bonne volonté des cabinets qu'à une sorte de pondération due à la gravité de leurs dangers respectifs. La peur des changements territoriaux amenés par une conflagration générale a, jusqu'à présent, maintenu la paix toutes les fois que le feu s'est manifesté sur quelque point menacé. Quelques feuilles françaises, qui expriment des opinions royalistes, attaquent l'alliance de la France et de l'Angleterre, que rêvait M. de Talleyrand à toutes les phases de sa vie politique, et qu'il est parvenu à cimenter. Nous pensons aussi que cette alliance est monstrueuse, en ce sens que la France n'y gagnera jamais rien, que l'Angleterre n'a pas donné le moindre gage de sa sincérité, et qu'elle verrait avec une profonde douleur trente vaisseaux français sortant de nos cales, quand même il serait nécessaire de les admettre pour coopérer à la destruction problématique de la marine russe qui s'est assurée trois marines, celle du grand seigneur, celle de la Hollande et celle des États-Unis; car nous persistons à croire que le secret de notre querelle avec l'Union n'est pas tout entière dans quelques expressions plus ou moins offensantes : les nations ne se tiennent offensées que quand leurs intérêts sont blessés; aussi l'alliance russe préconisée par les feuilles royalistes nous paraîtrait-

elle, en comparaison de l'alliance anglaise, bien plus profitable aux intérêts de la France; mais nous ne croyons pas qu'il s'agisse en ce moment de dégager l'ouest et le nord de l'Europe, sur lesquels pèse la Russie et qu'elle étouffe; nous répéterons que la Russie pense à s'étendre à la fois en Europe, où elle cherche une frontière, et en Asie, où elle a de faciles conquêtes. Aussi, cette alliance, utile aujourd'hui, sera-t-elle plus tard funeste. Les hommes d'État qui se sont occupés de la question ont oublié qu'une étroite alliance entre la Prusse et la France serait un fait politique d'une si haute importance, que, s'il avait lieu et s'il était connu, nous ne doutons pas qu'il ne s'accomplît aussitôt d'étranges changements; car, si la Prusse est un pont jeté entre la Russie et la France, elle est aussi, disent quelques politiques, un pont jeté entre la France et la Pologne. Mais, par une fatalité dont la Russie a soudain profité, les sympathies du prince de Prusse sont complétement opposées à cette pensée politique. Quant au roi, comme la plupart des rois, peu soucieux de ce que fera son successeur, il veut uniquement vivre en paix après les agitations par lesquelles son règne a commencé. D'ailleurs, là comme partout, comme en Perse, comme à Constantinople, comme à la Haye, la Russie a prévenu la France et l'Angleterre et par ses alliances et par ses promesses. Que de soins le cabinet russe ne s'est-il pas donnés pour empêcher la Prusse de sympathiser avec la France; cette union était si simple et si naturelle! La Prusse n'a rien à redouter de la France; toutes deux, sauf de minimes questions soulevées par la contiguïté de quelques territoires, se développent sur des points géographiques tout différents. La France peut favoriser l'ambition du cabinet prussien sans en avoir rien à craindre; le cabinet prussien peut soutenir la maison de Bourbon sans danger pour lui. Frappées de bonne heure par la possibilité d'une alliance qui rendrait ces deux puissances arbitres des destinées européennes, la Russie et l'Autriche n'ont rien négligé pour maintenir la Prusse dans leurs eaux. Depuis dix ans, la cour de Russie a cherché à resserrer les liens entre elle et la cour de Berlin; la Russie, pour les maintenir, sacrifierait deux grandes-duchesses, s'il le fallait; et, si la diplomatie française avait fait un seul pas là, M. de Metternich et la diplomatie russe en auraient été plus inquiets qu'ils ne le furent en apprenant l'étrange

mouvement de juillet. D'ailleurs, pour de tels projets, il ne fallait ni M. Bresson, ni M. de Flahaut, ni M. Cousin; il aurait fallu quelque prince de Talleyrand jeune; il est vrai que la plus belle dynastie du monde ne peut donner que ce qu'elle a. Dans l'état actuel des choses, rien n'est possible à la France, à cause du déplorable état personnel de la diplomatie française; elle est mise au ban général des cabinets, elle est nulle, sans influence et sans perspicacité, sans dignité surtout; et, si cette plaie douloureuse est sentie par la Chambre des pairs, elle est à peu près inconnue à la Chambre des députés. Trop préoccupée du maintien de la dynastie nouvelle, la diplomatie française, dénuée d'hommes rompus aux chancelleries, et surtout d'hommes aristocratiques, a manqué de plan : la diplomatie française est toute dans un homme. Certes, il existe dans la disposition des intérêts actuels place pour un système français; ce système, Mazarin et Richelieu l'eussent promptement dessiné; mais Mazarin n'est aujourd'hui ni prêtre ni laïque, et ce n'est pas quand il farde son agonie qu'il pourra préparer le pendant du traité de Munster. Nous succombons sous le bourgeois, sous le vulgaire et le commun, dans la politique extérieure comme dans la politique intérieure.

Malgré les prédications que font les agents russes sur la modération de l'aigle à deux becs ouverts à deux continents, sur la clémence des Tartares qui commandent les armées russes et sur la bonne foi des Grecs de la diplomatie, l'Europe entend aujourd'hui des voix imposantes qui la préviennent sur l'immense ambition de la Russie; de vingt ans en vingt ans, elle double sa population, elle agrandit ses territoires en pleine paix comme en guerre. Néanmoins, il serait possible que M. de Metternich comprît le danger qui attend la monarchie autrichienne d'ici à cinquante ans; alors, si le mot de l'empereur Nicolas sur Pozzo di Borgo, qu'il aurait publiquement nommé *un intrigant,* était vrai; que cet homme fût encore un Corse, et que le Corse redevînt Français, l'empereur Nicolas trouverait bientôt contre lui les trois hommes qui ont renversé Napoléon : M. de Talleyrand, Pozzo di Borgo, M. de Metternich, encore appuyés sur l'Angleterre.

Quelques hommes politiques, et notamment ceux du *Journal des Débats,* qui écrivaient si insolemment à propos de la Russie : « Nous

connaissons votre côté vulnérable, » croient que les intérêts financiers peuvent empêcher une lutte; ils affectent de parler des embarras pécuniaires de la Russie; ils ignorent que personnellement l'empereur de Russie possède en propriétés territoriales un revenu décuple de la Liste civile; que, financièrement parlant, la Russie n'a rien à perdre, qu'elle a tout à gagner, du moment que la guerre n'aura jamais lieu chez elle; que, d'ailleurs, son administration intérieure est la moins coûteuse de toutes; que ses levées d'hommes se font avec une économie prodigieuse pour la couronne et aux dépens des propriétaires; que toute force militaire, une fois en dehors d'un pays comme la Russie, sera une spéculation dont les bénéfices ne sont pas douteux pour l'empire; car qui peut, depuis un siècle, trouver un seul traité de paix signé entre la Russie et ses adversaires, par lequel elle n'ait pas été en gain d'une immense portion de territoire? Pour elle, les fautes consistent à n'avoir qu'une province au lieu d'en gagner deux.

Que la Russie recommence Rome ou Charlemagne, que dans un temps donné elle refasse des institutions en Europe comme le Nord en a déjà fait, ceci est une autre face de la question. Seulement, quand le Nord a répandu ses hommes sur l'Allemagne, sur la France et sur l'Angleterre, il a trouvé dans la religion catholique un élément qui modifiait ce grand événement et le régularisait au profit de la société; tandis qu'aujourd'hui nous pouvons chercher vainement autour de nous quelle sera la force médiatrice. Elle devra, cette fois, venir des vainqueurs, s'il y a des vaincus; mais que doit-on attendre de l'Église grecque, la plus intolérante de toutes les Églises, la rivale de Rome, et qui certes tend à reconquérir sa vieille cathédrale de Sainte-Sophie? Que peut-on attendre de gens qui joignent au fanatisme religieux le fanatisme politique de l'EMPEREUR : l'empereur russe est une divinité moderne, il obtient l'obéissance aveugle qu'imprimait Mahomet, sans être prophète. Il s'agit donc bien de la civilisation actuelle dans la lutte qui commence entre l'Angleterre et la Russie; la question est de savoir si, dans son état actuel, la civilisation vaut la peine d'être défendue, et si elle se défendra.

Il est hors de doute que le système social qui régit la France et l'Angleterre est le plus coûteux et le plus oppressif de tous ceux

dont les nations aient supporté le joug : la loi substituée à la volonté du prince a eu des conséquences mauvaises; la loi n'a pas de bornes dans ses exigences, et la volonté du prince, en la supposant illimitée, est la plus restreinte de toutes les lois; si elle entraîne des abus, la lésion sociale causée par ces abus est loin d'être aussi profonde que l'est celle faite par la légalité. La légalité atteint l'universalité des citoyens, elle se refuse aux exceptions; tandis que le système monarchique les admet, et doit, sous peine de ne pas être, modérer son action. Rien ne modère la loi; et quand, par un hasard qui arrive assez souvent, elle n'a pas tout prévu, l'action du gouvernement s'arrête. Or l'impôt et la pénalité sont les deux seuls moyens de gouvernement du système social actuel; ces moyens sont le dernier soupir des nations vieillies et fatiguées, ils accusent la gangrène de l'égoïsme, l'absence de ressort; il n'y a plus rien de grand à espérer des peuples dont toutes les institutions se résument par ces deux mots : fisc et tribunal. Il est des patries que certains peuples ne défendent plus, ce sont celles où il n'y a plus de liens entre les individus, où la *nationalité* a fait place à la *personnalité*. Si M. Lainé a dit : « Les rois s'en vont! » nous pouvons dire aujourd'hui que *les peuples s'avancent, et du nord au midi.* « Mais, disent les gens qui aiment à dormir tranquilles, notre industrie est puissante, les armes sont égales, et les peuples ne se laissent pas facilement dévorer! » Croirait-on par hasard que les envahissements des Goths, des Francs et des Saxons, n'aient pas trouvé sur leur passage des industries puissantes, des nations armées? les intérêts étaient les mêmes au IVe qu'au XVIIe siècle; seulement, ils avaient une autre forme, et les barbares avaient trouvé des intérêts rivaux en présence comme aujourd'hui.

Dans l'état actuel des choses, comme le faisait observer un journal étranger, la Russie a prévenu l'Angleterre sur les deux points les plus sérieux, en Perse et à Constantinople. Quand l'Angleterre tenterait une violente substitution de personnes au Sérail et à Téhéran, moyen auquel la politique de ce cabinet ne répugne pas, ne faudrait-il pas qu'elle eût d'abord trouvé des hommes d'exécution dans les deux pays, et qu'elle leur eût créé des ressources? or la diplomatie anglaise ne pourrait pas faire

dans ce genre une seule démarche qui ne fût contrecarrée par les agents russes. La seule tentative, faite avec esprit, fut l'envoi par Louis XVIII du colonel Verdier, chargé de discipliner à l'européenne les troupes du schah; mais le colonel Verdier, quoique bon militaire et homme distingué dans son arme, n'était pas le général Allard; après avoir appris la charge en douze temps à un régiment, il est tranquillement revenu en France, rapportant des châles et des pipes.

Il est clair, pour tout homme dégagé des fausses idées que donne l'esprit de parti, que, par le mouvement de juillet, la France a précipité des événements que la maison de Bourbon tenait en suspens (fait révélé par les publications du *Portfolio*); et que les variations de la politique imposée à la maison d'Orléans ont fait perdre à la France sa prépondérance dans les affaires européennes. L'instabilité du gouvernement en France est un sujet de raillerie perpétuel à l'étranger; les vingt-huit ministères que notre pays a eus de 1814 à 1836 l'empêchent d'apporter dans la conduite de ses intérêts extérieurs la suite qu'exige un plan pour être mis à fin; et la destruction récente de la pairie héréditaire, dernier espoir des hommes d'État, a rendu la politique française peu formidable. Personne ne se gêne dans les cours étrangères pour dire hautement qu'il n'y a rien à craindre d'un pays quand les institutions, les choses, les hommes, la tranquillité, les intérêts, enfin tout y tient *à un homme!* L'Autriche est plus puissante à Naples et à Rome que ne l'est la France; et l'entrée dans les ordres d'un prince Schwarzenberg n'est pas un événement de médiocre importance : il corrobore les soupçons conçus par l'ancien cabinet français en voyant la constante influence de l'Autriche au conclave. L'Angleterre est la protectrice de l'Espagne. Où sont les liens de famille de la maison d'Orléans? elle a tout relâché, là où la maison de Bourbon unissait tout, et avec une telle force, que le cabinet russe envoyait à Madrid l'un de ses plus rusés diplomates, effrayé de l'ascendant qu'y prenait la France.

Les dernières nouvelles étrangères que nous avons données avaient toutes plus ou moins trait aux grands débats qui se décideront nécessairement bientôt. Malgré tant d'apparences menaçantes, nous croyons que le dénoûment peut être encore pacifi-

quement trouvé dans un congrès; mais l'envoi de nouveaux ambassadeurs anglais à Constantinople, en Perse, mais les mouvements maritimes annoncent que les deux athlètes se préparent à la guerre. — En présence d'intérêts aussi graves, nous ne savons pas comment lord Dudley a été compter pour quelque chose la violation évidente du traité de Vienne; ce pourrait être un prétexte, mais le silence que les principales puissances ont gardé depuis cinq ans sur ce fait l'a légitimé. Lord Dudley eût été plus franc en avouant qu'il s'agit de la domination anglaise dans la Méditerranée[1], et de la voie africaine pour aller aux Indes, question beaucoup plus

1. Nos idées sur ce point ont été récemment exprimées dans une des correspondances particulières de *la Quotidienne,* à laquelle nous empruntons ce passage, qui en sera le meilleur commentaire : « Il n'y a point de domination sans profit, et cette assertion, qui serait vraie pour tous les peuples du monde, l'est surtout pour l'Angleterre; elle craint d'être obligée d'admettre les vaisseaux russes au partage d'une navigation lucrative dans les eaux qui baignent à la fois les trois continents de l'ancien monde; et cependant, cette crainte n'est pas la seule qui la préoccupe : un danger plus grave, quoique moins imminent, est l'objet de la sollicitude des ministres anglais. Le commerce de la Méditerranée, proprement dit, est assurément très-important par lui-même, et l'Angleterre, nation essentiellement mercantile, doit y tenir beaucoup; mais ce n'est pas tout. Le bassin commercial de la Méditerranée est surtout important, si on le considère comme un vaste port, entre trois continents, leur entrepôt naturel, et où le riche commerce de l'Inde peut aboutir par deux routes, autrefois suivies l'une et l'autre, la première par l'Asie et la seconde par l'Afrique. La puissance égyptienne, maîtresse de l'embouchure du Nil et de la plus grande partie de son cours, peut à son gré ouvrir ou fermer la voie des Indes par l'Afrique : de même que la Russie occupe ou menace d'occuper toutes les issues qui mènent, par l'Asie, dans ces immenses colonies anglaises, formées des débris de l'empire des Indous. La voie africaine est sans contredit la plus sûre et la plus facile; aussi l'Angleterre a-t-elle paru, pendant quelque temps, faciliter sa réhabilitation en donnant son assentiment à la marche d'Ibrahim sur Constantinople et en refusant son puissant secours au sultan menacé jusque dans son harem. Elle croyait alors à la possibilité d'un royaume égyptien, et ne doutait pas que les dépositaires d'un pouvoir nouveau, sinon créé par elle, au moins élevé avec son assentiment, ne fussent pas pour longtemps sous sa dépendance. L'Angleterre ne craignait plus les suites de la conquête d'Alger, et rien ne paraissait devoir balancer son influence dans Alexandrie. L'intervention du czar dans le conflit turco-égyptien a dissipé une partie de ces illusions. Elle a reconnu qu'un pouvoir égyptien qu'elle ne désirait pas voir s'élever aux vastes dimensions du vieil empire turc, de peur qu'il ne se tournât contre elle, avait peu de chance de durée, et pouvait aussi bien tomber sous la dépendance française que sous la sienne, surtout si les établissements français, jusqu'alors si incertains sur la côte d'Afrique, prenaient quelque jour du développement du côté de l'Égypte. C'est de ce moment que

décisive pour l'Angleterre que la question continentale. Mais, si lord Dudley eût été franc, la guerre aurait été prochaine. Sa motion peut passer pour une de ces agaceries familières à la politique anglaise, un premier rugissement.

Désormais, nous réunirons tous les documents de la politique étrangère, et les événements de l'extérieur, dans un même article où nous en discuterons sommairement l'importance, comme nous le faisons pour la politique intérieure, en marquant les progrès ou les retards de cette affaire, la plus immense des annales européennes.

date le revirement de la politique anglaise dont on a fait honneur à lord Ponsonby, et qui tend aujourd'hui à lancer la Turquie sur l'Égypte; car il est bien avéré que Méhémet-Ali deviendra pour l'Angleterre un nouveau Tippoo-Saïb, le jour où elle s'apercevra que l'Égypte peut compromettre la sûreté de ses comptoirs indiens. La voie asiatique est plus longue que la voie africaine; elle est hérissée de plus d'obstacles; mais, si elle est ouverte un jour au commerce de l'Europe, les résultats en seront immenses. La Russie est plus intéressée qu'aucune autre nation du monde à cet accroissement des relations commerciales; c'est elle qui doit porter la civilisation chez quelques tribus à demi barbares, et je pense qu'elle y parviendra, car je ne suis pas de ceux qui nient la part de la Russie aux progrès de la civilisation. Cette route remonterait le Danube et descendrait le Rhin : elle serait une source de bien-être et de richesses pour l'Europe centrale. Mais elle a aussi son débouché naturel par le Bosphore, dans la Méditerranée, et si l'Angleterre pénétrait de la Méditerranée dans la mer Noire, avec ses flottes, elle l'intercepterait tout à fait. Voilà les motifs prépondérants qui engagent l'Angleterre à maintenir sa domination dans l'une de ces mers et à tâcher de l'étendre sur l'autre. Un expédient qui ne pouvait surgir que de la politique anglaise moderne s'est présenté dernièrement à l'esprit des membres du cabinet de Saint-James. Ils ont imaginé de mettre aux prises les marines russe et française, et de détruire l'une par l'autre. Le coup a manqué, mais ne pensez pas que cette idée soit tout à fait abandonnée, on doit tout craindre du machiavélisme des ministres anglais et de la servilité des hommes qui gouvernent aujourd'hui la France. Ne serait-ce pas, en effet, le chef-d'œuvre de la politique whig-radicale qu'une collision qui affranchirait l'Angleterre de la crainte de voir ces deux marines se réunir contre elle, dans un temps plus ou moins éloigné? La levée du camp de Boulogne, l'incendie de Copenhague, et la prise des galions espagnols, seraient *britanniquement* effacés par le choc destructeur des vaisseaux russes et français. » Cette observation rend encore la position de l'Angleterre plus mauvaise vis-à-vis de la Russie, dans le combat qui s'apprête entre elles, et prouve qu'elle a, comme nous le disons, peu d'appui sur le continent, où elle est commercialement hostile.

II

Paris, 27 février.

Après avoir reconnu combien l'alliance anglo-française a peur de la guerre, la Russie continue son système envahisseur. Violé sur la Pologne, le traité de Vienne le sera décidément encore à Cracovie. Menacer l'indépendance de la ville libre de Cracovie est un symptôme de la convoitise en commandite qui regarde depuis quinze ans Francfort, Hambourg, Brême et Lubeck. Aucune des puissances qui s'accommoderaient de ces cinq villes n'a perdu de vue la conquête d'Augsbourg par la Bavière. La lutte commencée entre la Prusse et Francfort à propos des douanes continue; mais que peut la ville contre l'Allemagne? Cet argument irrésistible, employé à Cracovie au nom des trois puissances, servira dans mainte occasion. Que les cinq dernières villes libres soient dévorées, qu'importe à la France? Qu'importe même que Cracovie succombe aujourd'hui ou demain? N'est-ce pas un petit épisode de la grande affaire? Nous ne savons pas pourquoi les presses anglaises et françaises se plaignent : il faut ou résister ou se taire. L'alliance anglo-française ressemble en ce moment au Directoire, qui piquait avec des épingles les articles que Bonaparte violait dans la constitution, pendant qu'il la démolissait à Saint-Cloud.

Quoique plusieurs journaux annoncent la disgrâce de M. Pozzo di Borgo, nous attendrons la voix officielle pour croire à cet événement, qui rentre d'ailleurs dans nos prévisions. Pozzo di Borgo fut Français; il a marié son neveu à mademoiselle de Crillon; il a été question de sa rentrée au service de France, et il est prouvé que ce ne fut pas lui qui s'opposa dernièrement à sa nomination à la pairie et au ministère des affaires étrangères. Le gouvernement français eut peur d'employer un homme de capacité qui quittait le service de l'empereur Nicolas. Nommer Pozzo di Borgo à Florence est, dans les habitudes diplomatiques, non pas une disgrâce, mais une insulte que le souverain le plus absolu ne pourrait se permettre. Ce diplomate est un de ceux chez qui l'habitude de l'expérience égale la puissance du coup d'œil. M. de Pahlen peut avoir le secret de son maître, mais il n'a pas celui de

l'avenir. Pozzo est un de ces hommes que l'on ne doit pas avoir contre soi. Attendons la confirmation de ce fait, il annoncerait chez l'empereur de Russie un nouveau degré de confiance en lui-même, ou quelqu'une de ces obsessions auxquelles les princes sont soumis; en tout cas, ce sera une occasion d'apprécier l'habileté du cabinet des Tuileries.

Plusieurs journaux ont publié des détails sur la faiblesse de la Russie: l'un prétend que le défaut d'argent tue cet empire; mais, si cela était, ne serait-ce pas une raison péremptoire pour la Russie d'aller en avant? ne serait-ce pas pour la conquête une cause déterminante de s'avancer dans des contrées riches et fertiles? Dire que la guerre n'aura pas lieu à cause de cette pénurie est un raisonnement politique vicieux; elle aurait lieu précisément à cause de cette prétendue misère. Mais il y a erreur. Tout en Russie s'accomplit avec une rigueur mathématique, et les déplacements de population, et la fortification des frontières, et le recouvrement des finances. Il existe à Saint-Pétersbourg une splendeur réelle et des habitudes de luxe chez les grands de cet empire, qui, si elles n'avaient pas de bases, rendraient le désir de conquête encore plus ardent qu'il ne l'est. Un autre journal a donné beaucoup d'importance à l'insurrection des Circassiens. Là, certes, est un des côtés vulnérables de la Russie; mais toutes les mesures ont été prises depuis cinquante ans, et rien de sérieux ne peut y arriver, tant que la France et l'Angleterre n'y feront pas à la Russie la guerre sourde que la Russie s'entend si bien à faire de son côté dans les pays qu'elle a marqués comme siens. Un journal anglais a remarqué que la déclaration d'indépendance des Circassiens, publiée dans le *Portfolio,* s'est confirmée. Nous croyons à l'esprit des publications du *Portfolio,* elles sont vraies dans leur sens général et falsifiées à dessein dans les détails. Cette déclaration d'indépendance servira, d'ailleurs, beaucoup plus la Russie qu'elle ne lui nuira; comme toutes les entreprises faites au nom de l'indépendance, et qui ne réussissent pas, elles aident à river les fers de la conquête.

L'Angleterre poursuit toujours ses armements maritimes, et la France se prépare incontestablement à compléter ses escadres dans la Méditerranée. L'Angleterre a vingt-deux vaisseaux à Malte et va renforcer cette station de deux vaisseaux et de deux frégates, ce

qui fera sur ce point vingt-six grands bâtiments au complet de guerre. La France a ses vaisseaux à Toulon. Peut-être, si, comme on le dit, la Russie essaye de s'entendre avec le pacha d'Égypte, verrions-nous dans le Levant une seconde victoire de Navarin. Il est sûr qu'une des cinq puissances, l'Égypte, la Turquie, la Russie, l'Angleterre ou la France, sera jouée prochainement, et l'on peut demander, comme dit Figaro, non pas *qui l'on trompe, mais qui l'on trompera*. L'Angleterre a un intérêt immense aujourd'hui à la destruction de deux de ces marines. Quel rôle prendra la France? L'Angleterre a, sur mer, un intérêt connu, défini, facile à deviner; mais celui de la France se complique de sa situation continentale, En tout cas, il est hors de doute qu'il y a pour le cabinet français une violente nécessité de se trouver dans la Méditerranée en force égale à celle de l'Angleterre. De là viennent les efforts actuels de notre marine et les ordres pressants qui donnent de l'activité à nos ports.

On a encore parlé de la cession d'une île de l'Archipel aux États-Unis, projet contrecarré par l'Angleterre, mais qui préoccupera toujours la Russie. Un journal a fait un long résumé des efforts tentés en Perse par M. Barrachine, qui n'aurait pas rencontré dans le cabinet français, depuis le mouvement de juillet, la même entente des hautes questions que soulève notre influence dans ce pays. Nous avons dit notre pensée à ce sujet, et nous ne nous attendions pas aux révélations données par le journal de l'opposition de gauche; elles sont humiliantes pour les différents ministres qui se sont succédé aux affaires étrangères. Nous manquons essentiellement d'agents dévoués placés en dehors du mouvement officiel de la diplomatie, comme en ont la Russie et l'Angleterre. Il est honteux pour la France que nous n'ayons pas une ambassade en Perse, et nous ne voudrions pas d'autre preuve que ce manque d'agents habiles sur ce point où l'Angleterre a récemment envoyé un ambassadeur, pour révoquer en doute la durée du traité de la quadruple alliance, qui n'est qu'une halte diplomatique au milieu de la marche actuelle des affaires. En consultant les noms des ambassadeurs qui représentent le roi des Français, il semble qu'il y ait un parti pris si résolûment que l'on ait jugé la diplomatie inutile. Est-ce un trait de ressemblance que l'on cherche avec Napoléon?

La maladie du roi de Prusse et celle du duc de Bordeaux sont deux événements graves. Nous attendons des nouvelles positives de la santé du duc de Bordeaux, que, depuis quelque temps, à plusieurs reprises, on a représenté comme maladif; son prétendu crachement de sang est une nouvelle au moins prématurée. Le roi de Prusse est un des hommes de qui la vie entre spécialement comme une cause du maintien de la paix. Mais les princes royaux, quelque belliqueux qu'ils soient, deviennent souvent des rois très-pacifiques.

Enfin, grande nouvelle! les États-Unis acceptent la médiation anglaise. L'Angleterre agissait pour son compte, elle a réussi! touchante preuve de son amitié.

III

Paris, 2 mars.

Trois démentis ont été donnés à des nouvelles étrangères hasardées : le danger où serait le roi de Prusse, la maladie du duc de Bordeaux, et la mort d'une des plus aimables et jolies femmes des cercles de Vienne. Peut-être le roi de Prusse n'est-il pas très-bien portant; quant au duc de Bordeaux et à la jeune princesse, que des *lettres positives* venues de Naples représentaient comme morte, tous deux, selon des nouvelles qui paraissent un peu plus positives, ne sont point malades. La facilité déplorable avec laquelle la presse accueille et répète les moindres bruits qui touchent les personnes est un des inconvénients de la publicité périodique. Nous espérons que tous ceux qui auront lu la fausse aventure attribuée à la princesse S... liront aussi le démenti de cette nouvelle, et nous sommes certain qu'aucune obscurité ne ternira ce front pur.

Puisque l'occupation de Cracovie a eu lieu, que les trois puissances se sont appuyées sur le traité de Vienne, en déclarant, par la proclamation du général Kauffmann, qu'elles venaient à Cracovie pour mettre un terme à une *situation licencieuse* et rechercher des *hommes atteints par la loi* qui s'y seraient réfugiés, nous croyons nécessaire de dire que des lettres particulières annoncent que tout

se réduit à trois faits : l'assassinat d'un espion, auteur de bien des infortunes, massacré par un inconnu venu de l'Allemagne ; la plainte faite par une femme qui accusait un prêtre honorable de l'avoir empoisonnée, et, quand les informations ont commencé, cette femme a pris la fuite ; enfin, quelques jeunes gens pris de vin avaient cassé les carreaux d'un homme qui avait illuminé sa maison pour célébrer la fête de l'empereur Nicolas.

Le général Kauffmann, ou ceux qui lui ont rédigé sa proclamation, auraient dû l'appuyer sur des faits et non sur des assertions ; cette proclamation contient un *point de droit* sans *point de fait.*

L'affaire de Cracovie est donc un précédent que l'on veut établir, en attendant les suites. La bourse de Vienne a été très-agitée par la nouvelle de l'occupation.

Nous ne savons pas à quel propos la Prusse prépare à Libstet un camp de cent mille hommes, seconde édition du camp de Kalisch ; mais il est certain que Napoléon aurait voulu de promptes explications sur deux réunions semblables, qui coïncident avec les nouvelles reçues des mouvements de troupes autrichiennes. Il est incontestable que l'état militaire de la Prusse et l'état militaire de la Russie sont en disproportion avec les ressources ordinaires de ces deux puissances, et que, si l'Autriche a fait mine de désarmer, la Prusse et la Russie sont constamment restées sur le pied de guerre.

L'alliance anglaise est pour le gouvernement actuel ce qu'était le *Catalicon* d'Espagne pour la Ligue. L'alliance anglaise répond à tout ; l'alliance anglaise, dit-il, est toute notre politique, elle signifie que nous ne permettrons pas l'agrandissement de territoire ou d'influence de la Russie, et que nous favoriserons l'établissement *régulier et légal* des principes constitutionnels. Le journal qui a dit ces belles paroles aurait dû les faire suivre d'un état des forces sur lesquelles il peut appuyer cette petite déclaration de guerre à la Russie, à la Prusse et à l'Autriche, qui ne voudront jamais souffrir l'établissement de principes ruineux. La France a fait ses expériences, elles ont coûté quarante-six ans et plusieurs milliards, du sang répandu, des institutions renversées. N'est-il pas plaisant que ces paroles soient écrites dans le journal qui souhaite *in petto* l'hérédité de la pairie, quand ce ne serait que pour

deux de ses rédacteurs, et qui ne désire pas moins *l'unité du pouvoir,* mot qui signifie un absolutisme quelconque.

Cet établissement régulier et légal des principes constitutionnels marche péniblement en Espagne; la guerre, une guerre interminable dévore ce pays, et les mesures prises pour la vente des biens ecclésiastiques n'est pas de nature à la calmer. En supposant que le régime constitutionnel convienne à l'Espagne, pays divisé en contrées dont les libertés et les priviléges sont difficiles à dissoudre et à ramener à l'unité de la loi, cette mesure serait intempestive. Avant de jeter ces biens dans la circulation, il faudrait savoir si le peuple voudra les cultiver, car ce ne sont certes par les acquéreurs qui les exploiteront eux-mêmes. Le pouvoir royal absolu pouvait seul améliorer l'Espagne et ramener toutes les parties à une cohésion complète. Un résultat auquel on prête peu d'attention est celui qui a été donné par la statistique de l'Espagne faite avant la mort de Ferdinand VII, et qui prouvait, par des faits irrécusables, que, de tous les pays de l'Europe, l'Espagne était celui qui avait fait le plus de progrès, toutes proportions gardées.

Une dépêche télégraphique a donné des nouvelles des affaires d'Afrique. Le maréchal Clausel poursuit son plan de conquête. Il y a de grands avantages à recueillir pour la France dans la province d'Alger, mais il faudrait seconder le gouverneur, et nos possessions ne seront rien tant que les ports de l'Algérie ne seront pas des établissements maritimes aussi considérables que ceux de Brest et de Toulon. C'était dans cette pensée que le gouvernement de Charles X avait conçu de se faire céder, en payement de la dette d'Espagne, les îles Mayorque et Minorque, afin d'établir une ligne maritime formidable.

La précaution avec laquelle on doit accueillir les bruits de journaux ne nous permet pas de mentionner la nouvelle de l'état dans lequel serait la reine de Portugal.

Les débats actuels de l'Angleterre et la lutte intestine qui commence à la ronger vont sans doute se calmer devant les préparatifs maritimes. Une guerre extérieure a toujours rendu le pouvoir aux torys.

IV

Paris, 5 mars.

La Quotidienne a reçu de Rome la pièce suivante et l'a publiée :

« A tous mes fidèles sujets,

» Miguel, par la grâce de Dieu, roi de Portugal et des Algarves, d'outre-mer en Afrique, seigneur de Guinée, de la navigation et commerce d'Éthiopie, Arabie, Perse et de l'Inde, etc., etc.

» Lorsque je suis arrivé à Gênes à bord de la frégate *Stag,* ayant été forcément arraché du milieu de vous, je me suis empressé de protester, à la face de l'Europe entière, contre la violence dont nous avons été victimes, moi et vous. Outre cela, j'ai protesté à Rome, le 14 mai de l'année passée, contre la vente des biens ecclésiastiques par le gouvernement intrus de Lisbonne; j'adresse aujourd'hui cette protestation à tous mes fidèles sujets, afin qu'elle obtienne la publicité convenable. J'espère que ceux qui ont montré tant de fidélité pendant mon séjour en Portugal ne se seront point laissé abuser par des promesses illusoires et par de fausses espérances. En même temps, comme l'acte qui me fut violemment imposé a été interprété d'une manière hostile à mon honneur, il est de mon devoir de vous faire connaître la vérité en replaçant les faits dans leur véritable jour.

» L'acte du 26 mai, par son titre seul, annonce ce qu'il est : c'est une capitulation militaire, c'est-à-dire la loi du plus fort; par cet acte, des bataillons anglais, espagnols et français vous ont enlevé votre roi; mais les liens sacrés qui vous unissent à ma personne, liens formés par Dieu, stipulés par nos lois, cimentés par votre sang et nos communs travaux, ces liens, dis-je, ne peuvent être brisés : mes droits sont les droits de mon peuple et de mes successeurs; dans aucun cas, je n'ai pu y renoncer. Il a été, en outre, inséré, dans la capitulation du 26 mai, un article conditionnel et comminatoire, pour le cas où je rentrerais en Portugal, condition ridicule et honteuse qu'il ne m'a pas été permis d'effacer, mais que j'ai déclaré, comme je déclare encore, n'avoir point acceptée. Jamais

je ne recevrai rien du gouvernement qui opprime mon peuple; jamais votre roi, votre frère d'armes n'acceptera de l'or pour vous oublier. Dans l'exil et le dénûment, il conservera le souvenir de vos sacrifices, de votre dévouement, et, *prêt à rentrer dans la lice,* j'attendrai qu'il plaise à la justice divine de nous pardonner nos fautes, et de rendre à un peuple si fidèle son roi très-fidèle.

» MIGUEL.

» Rome, ce 1er janvier 1836. »

Ce document, qui annonce chez le prince dépossédé des intentions incessamment hostiles, offre une singulière coïncidence avec les nouvelles qui nous parviennent sur le Portugal, dont l'état actuel offrirait de grandes chances à un changement *quelconque.* Voici ce que le journal de la Haye a publié : « Nous avons des nouvelles du Portugal jusqu'au 6 courant; elles sont très-intéressantes, mais je n'ai pu ouvrir mes lettres qu'au moment même où il m'a fallu fermer celle-ci; vous aurez demain les nouvelles. Ce qu'il y a de plus intéressant, c'est que l'on croit que la reine a perdu entièrement la tête; que M. Macario de Castro a déclaré à la Chambre que la dette étrangère du Portugal est de *trente millions sterling;* que tous les revenus actuels du Portugal ne suffiraient pas seulement au payement de l'intérêt de cette dette; qu'il n'y avait pas moyen de salut pour le Portugal pour s'affranchir de la servitude étrangère, etc., sinon par une révolution ou une banqueroute! Mes compliments aux signataires de la *quadruple alliance* pour ce beau résultat! » Les fonds portugais ont baissé à Londres, et la Bourse a été fort agitée par l'appréhension d'une banqueroute en Portugal. Les journaux anglais s'accordent sur la situation intérieure du Portugal : elle est déplorable; parmi les causes de dissension, le commandement de l'armée, que la jeune reine a donné à son mari sans consulter les Chambres, n'est pas le moindre. Nous ne doutons pas que ce pauvre pays ne soit l'objet de nouvelles révolutions, les éléments n'y manquent d'aucun côté. La Péninsule tout entière offre en ce moment le triste spectacle de ce que deviennent les pays lorsqu'on veut leur imposer des formes de gouvernement, sans tenir compte de leurs mœurs, ni de leurs lois particulières. Le journaliste hollandais a bien raison dans sa plaisanterie.

A quoi servent, en effet, le Portugal et l'Espagne dans la quadruple alliance?

Les journaux étrangers et français continuent à s'occuper des événements de Cracovie; nous ne comprenons pas qu'il puisse y avoir de polémique à ce sujet. Nous avons dit, tout d'abord, le sens de cette affaire; et, s'il faut en croire les correspondances particulières, un des princes qui l'ont compris aurait pensé comme nous. Surpris à table par cette nouvelle, le grand-duc de Hesse-Darmstadt aurait brisé son verre en s'écriant : *On commencera par les villes libres, et l'on finira par nous-mêmes.* Rien n'est plus sensé. L'affaire est une question de temps : aussi rien n'est-il plus misérable que l'attitude des Chambres françaises et que la conduite du gouvernement en présence de faits d'une si sérieuse signification. La *Gazette d'Augsbourg,* dans un article évidemment communiqué, avoue la gravité de cet événement, et insiste sur l'entente parfaite où seraient les trois puissances *d'étouffer l'esprit de subversion partout où elles le pourront.* L'avertissement est naïf. Si l'esprit de subversion persistait, il en serait *des pays à subversion* comme de la Pologne. Si les trois puissances ne vont pas mettre l'ordre ailleurs, c'est qu'elles ne le peuvent pas. Nous sommes grands amis de l'ordre, nous n'aimons point les subversions, mais nous aimons encore moins l'intervention des puissances les unes chez les autres; le principe de l'intervention est *subversif* en politique. En intervenant en Grèce, à Anvers et en Espagne, la France a été dupe, elle a dépensé son argent sans profit; les autres États ne sont jamais intervenus *gratis* nulle part.

Les effets de cette intervention ne se sont pas fait attendre; la *Gazette d'Augsbourg* annonce qu'un grand nombre des réfugiés qui ont été obligés de quitter le territoire de Cracovie, par suite des mesures militaires prises par les puissances du Nord, se sont portés sur les frontières de Prusse, d'où ils ont été repoussés par la force des armes. Ces malheureux ont été livrés aux autorités militaires autrichiennes pour être transportés au lieu de leur destination. Et le général Kaufmann a publié l'ordre que voici : « La nuit passée, un grand nombre d'individus réunis sur plusieurs points des environs de Plechow ont tenté de s'ouvrir, en masse et à main armée, une route à travers les postes des douaniers autrichiens. Les insensés

ont cependant rebroussé chemin après quelques décharges des troupes autrichiennes dirigées contre eux. Cet incident me force à publier que tout individu qui oserait franchir le cordon de troupes des trois cours *tutrices* de la ville *libre* de Cracovie, sera traduit devant une commission militaire et *immédiatement fusillé.* »

Comme nous l'avons dit, il importe peu certainement à la France qu'il y ait des villes libres en Allemagne. Que l'Allemagne soit divisée en trois, en dix ou trente États, les intérêts de la France n'en souffriront pas immédiatement; mais il n'est pas indifférent à la France d'y avoir, ou de ne pas y avoir d'alliés. Le cabinet français n'a jamais eu plus d'éléments de succès pour établir son influence en Allemagne, et jamais il n'a plus niaisement dédaigné de s'en emparer. Cependant la France a dû voir, par ce qui s'est passé en Prusse à propos des prohibitions projetées sur les journaux français, qu'elle y trouverait un point d'appui; certes, il y existe un parti nombreux complétement opposé au parti russe, une opposition nationale, dont le prince royal accroîtra l'influence par sa partialité pour la Russie; déjà l'on parle de le nommer corégent, pour préparer sans doute les esprits au changement, ou pour habituer le prince à mieux juger des intérêts réels de son pays.

La voie de prospérité dans laquelle entre l'Égypte compliquera singulièrement les affaires d'Orient. D'après un relevé publié par les journaux anglais et français, le pacha compte environ cent trente mille hommes, une flotte composée de huit vaisseaux de ligne, de cinq frégates, de cinq corvettes, de neuf bricks, et il a sur le chantier trois vaisseaux et une frégate. Son fils, Ibrahim, est un homme d'une infatigable activité. Enfin, toutes les ressources arrivent à propos pour seconder la grande entreprise de civilisation que ces deux hommes ont conçue. Un ingénieur anglais, M. Brettell, a découvert de riches mines de charbon et de fer, à une petite distance de Beirout. Le bateau à vapeur *le Nil* s'en est servi, dans sa dernière traversée, de préférence au charbon anglais : de cette façon, le pacha trouvera ce combustible dans ses propres domaines, et ne sera pas obligé de le faire venir d'Angleterre à grands frais. M. Brettell en a encore découvert à Arsoun, Debdin, Ross et Zahli. La communication au moyen des bateaux à vapeur avec l'Inde par l'Égypte serait certes une chose avantageuse au monde entier; mais

l'Angleterre laissera-t-elle se rouvrir, au profit des continents baignés par la Méditerranée, cette ancienne voie de commerce? La France ne devrait-elle pas être l'alliée la plus intime de l'Égypte? L'Égypte ne doit-elle pas, dès aujourd'hui, penser à se faire un point d'appui dans la France en lui donnant de grands avantages commerciaux, en se faisant aider par elle dans son entreprise? La constitution d'une puissance qui grandit avec tant de rapidité, n'est-elle pas un obstacle aux projets de la Russie et à ceux de l'Angleterre? En effet, si la Russie veut le Bosphore, n'a-t-elle pas tout à craindre des projets de Méhémet-Ali et de son fils, qui pourront un jour être acceptés par l'empire ottoman comme sa dernière ressource. « La Russie cherchait, il y a quelque temps, dit la *Gazette de France,* à engager le pacha d'Égypte à faire marcher une armée sur Constantinople, dans le cas où une guerre viendrait à éclater entre elle et l'Angleterre; mais il semble qu'elle a changé d'avis depuis peu. Elle a fait réflexion sans doute que Constantinople, entre les mains de Méhémet-Ali, serait un dépôt assez hasardeusement placé. » Malgré cette assertion, il est certain que la Russie fait en ce moment des avances à Méhémet-Ali, suivant le système adopté par la diplomatie russe, qui caresse pendant longtemps sa proie avant de la dévorer.

Quoique la France ait fourni beaucoup d'hommes de talent à l'Égypte, notre influence n'est pas aussi grande auprès du pacha qu'elle devrait l'être. Il est évidemment notre point d'appui dans la question d'Orient, comme la Prusse devrait être le nôtre sur le continent. Les intérêts du midi de la France, nos possessions d'Alger nécessitent si bien cette alliance, qu'il est extraordinaire qu'elle ne soit pas plus étroite. Tous ces grands intérêts sont maintenant confiés à un homme si extraordinaire, si grand dans ses plans et dans ses idées, d'une persistance si élastique, d'une si perspicace habileté, que sans doute le cabinet français va prendre une attitude nouvelle. M. Thiers lèvera sans doute une conscription d'ambassadeurs, d'agents officiels ou secrets, il voudra sans doute faire oublier son passé par quelque grand avenir, il voudra sans doute se faire pardonner son élévation. N'aurait-il tant étudié l'histoire que pour être un sujet de roman? Il est impossible que le nouveau président du conseil ignore les conditions auxquelles on peut garder le pou-

voir : il faut se rendre nécessaire; aussi croyons-nous qu'aussitôt les ennuis parlementaires finis, M. Thiers quittera les jupons de ses protectrices et marchera sans lisières. Ambitieux, parvenu, homme d'esprit et journaliste, cet homme est carré par sa base; il a joué les doctrinaires, il jouera la France, et aura pour lui les hasards du jeu. Dans l'état actuel des choses, il est impossible que les combinaisons politiques ne changent pas d'aspect, et il y a pour M. Thiers un singulier bonheur à se trouver à la tête des affaires en ce moment. Les hommes politiques n'ont pas tous rencontré d'aussi belle partie. Sous ce rapport, la situation est curieuse : de grandes choses et un petit homme!

V

Paris, 9 mars.

La comédie de Cracovie continue. L'Autriche et la Prusse occupent en ce moment cette pauvre petite république pour ne pas être les dupes de la Russie. Quoique les journaux étrangers et les déclarations des protecteurs s'efforcent de montrer les trois alliés d'accord, ils sont, sur ce point, aussi divisés qu'ils l'étaient au congrès de Vienne, où l'empereur Alexandre a cru jouer ses voisins en leur mettant une petite république polonaise entre la Silésie et la Gallicie, espèce de tête de pont nécessaire au cabinet russe pour agiter moralement les deux États limitrophes. Alors, le grand-duc Nicolas n'avait pas épousé la princesse de Prusse. Sans le savoir, l'empereur Alexandre a créé des embarras à l'empereur Nicolas; la diplomatie russe de 1815 ne pouvait prévoir ni la révolution de Pologne, ni la révolution de 1830. Les trois alliés, forcés d'être alliés, sont aujourd'hui secrètement divisés encore à propos de ce petit État. Tous trois s'en accommoderaient, et nul ne peut le prendre sans mécontenter ses deux amis. Le protectorat en commun est le plus comique incident du *statu quo* de M. de Metternich. S'il n'y avait pas des scènes d'un plus haut intérêt, rien ne serait plus amusant que ce petit drame diplomatique dont le dénoûment regarde Francfort et Hambourg. Vous verrez que, dès qu'il s'agira de protéger trois républiques, les trois puissances s'en-

tendront parfaitement bien, et que chacune d'elles protégera la sienne; il s'agit seulement de faire à propos surgir des casseurs de vitres ou quelques petits troubles inédits à Hambourg et à Francfort.

Pour se convaincre du peu de droit qu'avaient les puissances d'entrer à Cracovie, il suffit de citer le fameux article du traité de Vienne sur lequel elles se sont appuyées. Le voici : « Les cours de Russie, d'Autriche et de Prusse s'engagent à respecter et à faire respecter en tout temps la neutralité de la ville libre de Cracovie et de son territoire; aucune force armée ne pourra jamais y être introduite sous quelque prétexte que ce soit. En revanche, il est entendu et expressément stipulé qu'il ne pourra être accordé, dans la ville libre et sur le territoire de Cracovie, aucun asile ou protection à des transfuges, déserteurs ou gens poursuivis par la loi appartenant aux pays de l'une ou de l'autre des hautes puissances susdites, et que, sur la demande d'extradition qui pourra en être faite par les autorités compétentes, de tels individus seront arrêtés et livrés sans délai, sous bonne escorte, à la garde qui sera chargée de les recevoir à la frontière. » Nous ne rapporterons point les petits incidents de cette affaire, car les vexations, les injustices vraies ou fausses, ne sont que des corollaires du thème principal, et peut-être exagérerait-on aussi bien d'un côté que de l'autre. Il est déjà certain que l'on s'accorde à louer la mansuétude de l'Autriche, qui va exporter les réfugiés de Cracovie en Amérique; ils eussent été, dit-on, transportés en Sibérie. Qui peut être dupe de ceci? La Russie a, d'ailleurs, joué son jeu. Elle a raison ici, comme elle a raison d'établir la censure. La *Gazette d'Augsbourg,* qui reçoit les communications des puissances et qui est en quelque sorte leur *Moniteur* officieux, a donné des nouvelles déplorables sur la crise commerciale où serait la Pologne; nous ne pensons pas que cet article vienne de Pétersbourg.

L'attitude de la France et de l'Angleterre est, en cette affaire, d'une convenance et d'une politesse exquises. Les cinq puissances qui constituent la quadruple alliance assistent *au grand couvert.* Savez-vous pour qui le président du conseil réserve sa colère? pour don Carlos. Il déclare que jamais la France ne le reconnaîtra, quand même il serait sur son trône à Madrid. Telles sont, dit un

journal, les expressions de M. le ministre. Si pareille chose arrivait, M. le ministre aurait besoin de tout l'esprit qu'on lui donne pour arriver le premier. En fait de dédain, ce serait une affaire entre courriers. Il est impossible à tout esprit tant soit peu lucide de ne pas deviner que l'Espagne est le cauchemar des cabinets de Londres et de Paris. Si don Carlos approchait de Madrid, il aurait promptement près de lui des ambassadeurs russe, autrichien et sarde, un ministre prussien, hollandais, et un nonce. Puisque toutes les puissances signataires du traité de Vienne en ont violé les conventions, il est bien extraordinaire de voir le cabinet français, si hardi en Belgique, ne pas oser *protéger* la reine d'Espagne.

La dernière séance du parlement anglais a légèrement éclairé la question d'Orient. Ce n'est ni la marine russe ni la marine du pacha qui inquiètent le cabinet britannique, c'est la marine française. La France a douze vaisseaux en activité! voilà le grand mot, et, quoique l'Angleterre et la France soient en ce moment unies comme deux sœurs, il y en a une qui est jalouse de l'autre. Le cabinet anglais se demande ce qui adviendrait si, dans l'Archipel, les cinquante-sept vaisseaux russes, les trente-deux vaisseaux égyptiens et les soixante et onze vaisseaux français s'entendaient pour se réunir contre les siens, au cas où il serait indifférent à la France de laisser les Dardanelles à la Russie, et où la Russie verrait dans le pacha d'Égypte un allié contre le sultan, cette proie qu'elle mâche en ce moment. L'élévation de M. Thiers, due à la coopération de madame de Lieven et de madame d'Appony, n'est pas indifférente aux derniers ordres partis de l'amirauté de Londres pour les ports, ni à l'activité des ports français. Chacun se hâte. Les journaux français sont remplis par les nouvelles du départ des vaisseaux de Toulon qui se rendent à Alger, et de ceux de Brest qui vont à Toulon. Il arrive souvent que les gens qui s'entendent le mieux soient sur le point de se battre, et que les gens qui se battent soient sur le point de s'entendre. L'abaissement de l'Angleterre pourrait bien être la pensée cachée au fond de la politique continentale actuelle; sa marchandise menace toutes les industries, et son désir, si naïvement exprimé de maintenir sa suprématie maritime, est une déclaration de guerre à toutes les marines. Comme nous l'avons déjà dit, l'alliance anglaise est beaucoup plus

immédiatement dangereuse pour la France que ne l'est l'alliance russe. Sous ce rapport, les deux oppositions, celle de gauche et celle de droite, ont raison dans leur politique, car les feuilles ministérielles sont silencieuses là où *le National* et *le Courrier* parlent haut et bien sur nos relations avec l'Angleterre, qui certes est notre ennemie intime, et plus silencieuses encore sur la question russe, telle qu'elle a été présentée à plusieurs reprises par M. de Carné, par *la Quotidienne* et par la *Gazette de France*. La Russie a un intérêt bien défini à l'accroissement maritime de la France, et il est aussi facile de voir combien la Russie nous est utile dans les questions continentales que de voir combien l'Angleterre est impuissante et a de mauvais vouloir à nous y servir. Là est le secret de l'indifférence avec laquelle la France voit les préparatifs de la Russie, et de la crainte dont l'Angleterre est saisie à la veille de prendre un parti. Qu'attendre d'une alliée de la France qui jette les hauts cris en voyant la France tenir douze vaisseaux de ligne en activité de service? La vie de l'Angleterre, il faut le répéter, est au fond de la question d'Orient. Lord Ponsonby, l'un des plus adroits diplomates anglais, disent les dernières nouvelles, a de continuelles conférences avec le reis-effendi. Quelques correspondances prétendent que la France et l'Angleterre s'entendent pour fournir à la Porte les moyens de satisfaire la Russie pour obtenir la reddition de Silistrie. Il n'existe pas de créancier plus cruel que celui qui ne veut pas être payé. En attendant, la flotte turque aurait reçu l'ordre d'appareiller au retour de la corvette anglaise qui a porté le firman de la Porte à Méhémet-Ali; ni le Divan ni l'Angleterre ne veulent être dupes du profond respect du vassal pour son maître.

Le quatorzième numéro du *Portfolio* récemment publié à Londres était sans importance, mais il est évidemment conçu dans le dessein d'effrayer la France de la Russie et la Russie de la France, en montrant la révolution de 1830 comme hostile au continent; la révolution, oui; mais le roi des Français, non. Ce document est le plus insignifiant de tous ceux publiés jusqu'à ce jour; aucun diplomate n'est capable d'écrire de pareilles nullités. Malgré les assertions des journaux anglais, il est certain que M. Pozzo di Borgo quitte Londres, et s'en va en Italie pour raison de santé. Demandez à M. de Talleyrand si les diplomates ont jamais une santé!

VI

Paris, 13 mars.

L'humeur belliqueuse du général Jackson s'est réveillée et nous menace d'une guerre maritime; rien ne nous serait plus avantageux, car aucune puissance ne nous empêcherait d'augmenter notre flotte, et les expéditions souriraient à l'esprit aventureux de la France; mais l'Angleterre a un intérêt trop direct à la conciliation des deux puissances pour que l'on puisse croire aux alarmes jetées par le *Journal des Débats*. La guerre que font en ce moment les Indiens a démontré combien l'Union est peu préparée à la guerre, et prouve que la France pourrait faire beaucoup de mal aux États-Unis.

La polémique à propos de Cracovie continue dans les journaux, et les nouvelles ne manquent pas à chaque opinion. Aujourd'hui, disent les organes du cabinet russe, la Russie aurait été menacée par une grande conspiration dont les chefs étaient à Cracovie; elle est intervenue avec ses deux alliés, comme la France est intervenue à Anvers avec un commissaire anglais. Nous ne disputons pas aux trois puissances le droit de dissoudre un foyer de sédition; mais, avant tout, il faut savoir s'il y a sédition. Nous aimons bien mieux le langage d'un journal allemand qui avoue franchement que, dans les circonstances actuelles et quand l'Angleterre prenait une attitude menaçante, le cabinet de Saint-Pétersbourg ne voulait pas laisser à la Pologne un point d'appui à Cracovie, et les trois puissances l'ont occupé. Ceci nous semble vrai; si ce n'est pas juste, c'est logique. En politique, on fait tout ce qu'on veut, quand on le peut.

Les détails sur la banqueroute prochaine du Portugal arrivent de toutes parts. On parle d'un mouvement dans les Algarves en faveur de dom Miguel; mais cette nouvelle venant du *Standard* est suspecte. Le gouvernement anglais dresse son mémoire de fournitures à la reine d'Espagne : il se monte à près de dix millions. Le cabinet anglais n'imitera pas la France, à qui l'Espagne doit cent et quelques millions; il se fera remettre en garantie des îles de la Méditerranée ou quelque territoire autour de Gibraltar.

Les journaux anglais commencent à désespérer de la cause de la reine; elle nous paraît encore moins désespérée en Navarre qu'elle ne l'est à Madrid. Son gouvernement se trouve placé entre deux partis violents, sans avoir de contre-poids à leur opposer. Un journal français annonce que, sur les représentations du sacré collége, le saint-père va rompre ses relations avec le Portugal et l'Espagne. Cette décision aurait une grande influence sur les affaires des deux pays. Quoique l'on parle d'une intervention française en Espagne, nous ne croyons pas qu'elle ait jamais lieu; l'intervention française de 1823 n'a eu de succès que parce qu'elle s'opposait aux principes que l'intervention d'aujourd'hui viendrait soutenir. L'Espagne nous doit une somme énorme pour l'avoir aidée à rétablir le pouvoir absolu, elle nous devrait de nouveau pour l'aider à établir le système constitutionnel. Une pareille politique autoriserait don Carlos, s'il devenait roi d'Espagne, à intervenir en France pour y rétablir la branche aînée. Là est le secret de l'inaction dans laquelle demeure le cabinet des Tuileries.

La situation militaire de la reine d'Espagne est d'une incontestable faiblesse : malgré les légions portugaise, anglaise et française, malgré ses armées et ses sept généraux en chef, elle n'a pas empêché les progrès actuels de don Carlos. Quand un semblable état dure trois ans, il doit avoir une solution quelconque; les secours étrangers ne seront pas continués à la reine, surtout quand les Cortès nouvelles introduisent de nouveaux germes de dissension au cœur de son gouvernement. Les journaux français favorables à la reine disent que don Carlos, après tant de tentatives, doit être convaincu qu'il n'arrivera pas à Madrid ; mais don Carlos ne peut-il pas dire à ses partisans qu'après tant d'armées et de généraux déconfits, la reine doit être convaincue qu'il est impossible de le renvoyer d'Espagne?

Une nouvelle sérieuse et qui compliquerait singulièrement les affaires d'Orient, est celle de l'influence que l'Angleterre aurait acquise dans le conseil de Méhémet-Ali par Boghos-bey ; cet agent aurait signé un traité par lequel l'Égypte serait livrée à la puissance anglaise, qui n'oublie rien de ce qui peut consolider son pouvoir dans l'Inde. Ce serait encore une preuve de l'inhabilité de la diplomatie française, qui déserte tous les points essentiels sur lesquels

elle devrait agir. Ainsi, l'on pourrait vainement demander au ministre des affaires étrangères quel est le diplomate auquel sont confiés les intérêts de la France dans la question qui s'est agitée à Stuttgart, et dont l'Autriche a profité pour demander à la Suisse d'adhérer aux intérêts politiques de la Confédération germanique. Certes, nous savons que les habitudes diplomatiques ne permettent pas la publicité, que le journalisme est mal venu dans ses prévisions, et que la diplomatie peut toujours avoir prévu la première; mais il est à peu près certain que le prince de Schœnbourg, l'un des plus intimes amis du prince de Metternich, a gain de cause dans cette affaire et que la Prusse s'est tenue tranquille. Il est clair que, si le président du conseil rêve une alliance avec l'Autriche, il doit laisser faire à l'Autriche ce qu'elle veut, à Stuttgart comme à Cracovie, et même en France; seulement, nous doutons que M. Thiers fasse ce qu'il veut à Vienne. Pendant que l'Autriche essaye de contre-balancer l'influence de la Prusse dans la question des douanes, le cabinet prussien continue sa politique souterraine; et déjà l'on annonce qu'il essaye d'englober la Belgique dans son union des douanes. Si la Prusse réussissait, qui serait joué? ne serait-ce pas le gouvernement de juillet? il aurait créé la Belgique, et la Belgique lui serait ostensiblement hostile. La révolution de juillet recevrait déjà le prix de sa couardise; elle a reculé devant la conquête de la Belgique, la Belgique abandonnera la France.

Le gouvernement belge a, dit-on, donné satisfaction au gouvernement français à propos de la mascarade, en disant que *l'entrée des Fransquillons en Belgique* était une allusion aux hommes tarés et chargés d'iniquités qui s'y trouvaient. Pourquoi s'y trouvent-ils?

Quelques journaux s'alarment du retrait de nos troupes, qui serait, dit-on, ordonné par le nouveau cabinet à Alger; et, en effet, il serait assez peu concevable que l'on retirât des troupes sur un point où il faudrait, au contraire, en envoyer pour assurer à la France la possession d'une des plus belles conquêtes qu'elle ait jamais faites, et dont les résultats seront immenses.

Le pacha d'Égypte ne néglige rien pour s'assurer la Syrie; il y met une armée imposante, il y envoie son fils, il place soixante mille fusils dans la citadelle de Damas, il ordonne des chemins.

N'est-il pas singulier de voir le pacha d'Égypte donner des leçons au gouvernement français?

VII

Paris, 16 mars.

La question la plus remuée en ce moment est moins la question d'Orient que celle soulevée par l'alliance anglo-française. Les vues de la *Chronique* ont été généralement adoptées par les organes les plus habiles des deux oppositions. Ni *le Courrier français*, ni *le National* ne se laissent prendre, non plus que *la Quotidienne* et la *Gazette*, aux duplicités de l'alliance anglaise. Nous aimons à reconnaître que, de chaque côté, les petites tracasseries d'opposition disparaissent en cette affaire devant les graves et immenses intérêts de la France. Peut-être le gouvernement pense-t-il secrètement comme pensent les deux oppositions; aussi n'en résulte-t-il rien de bien amer dans la discussion publique. Il existe dans la presse française trop d'esprits distingués et clairvoyants pour que les masses générales de cette politique ne soient pas saisies. Le cabinet anglais doit comprendre qu'il lui sera difficile d'obtenir la coopération ou l'assentiment de la France à l'anéantissement des marines russe, turque et égyptienne, à moins de trahison. Ce conflit d'intérêts profite entièrement à la Russie, car elle peut ainsi impunément accroître sa flotte, et les dénégations officielles que plusieurs gazettes de l'Allemagne et du Nord ont publiées à ce sujet, confirment les dires de la presse anglaise, assez généralement bien instruite. La Russie ne s'unira pas plus avec l'Angleterre contre la France que la France n'agira de concert avec l'Angleterre contre la Russie, à moins de supposer à Paris ou à Pétersbourg l'oubli le plus complet des véritables intérêts des deux pays. Aujourd'hui, en fait de commerce et de marine, l'Angleterre est l'ennemi commun. Le cabinet whig a encore aggravé sa position, car les opinions des whigs enveniment les relations de l'Angleterre avec les puissances du continent. L'alliance anglaise, qui fut d'abord une nécessité, en raisonnant dans le sens dynastique, deviendrait aujourd'hui une faute capitale, si elle était aveuglément continuée;

il faudrait ne pas avoir de bon sens pour ne pas sentir combien la position se fausse davantage tous les jours; et de là viennent ces bruits de neutralité armée dont se sont occupés les journaux dynastiques. Dans le système de l'alliance anglaise, la neutralité armée est un commencement de défection; en laissant percer ses intentions, le cabinet des Tuileries déploie un peu de la force qu'il croit avoir conquise dans les dernières luttes intérieures. Mais sait-il bien à quoi l'engage son changement, ou bien, l'ayant prévu, veut-il se retourner brusquement? La conséquence de l'alliance russe implique la reconnaissance de don Carlos au premier succès décisif. Mais cette politique serait toute française, car la royauté de don Carlos francise l'Espagne, fait revivre le pacte de famille, cette œuvre de Louis XIV continuée par M. de Choiseul; elle abolit l'influence anglaise dans la Péninsule, dont M. de Dreux-Brezé a donné les résultats commerciaux au commencement de la session, triste déficit qui a prouvé combien les transactions françaises sont lésées par la guerre actuelle. N'existe-t-il pas des contradictions visibles dans les vœux secrets du cabinet des Tuileries et sa conduite apparente : à Paris, il tend vers l'ordre, il fuit le côté gauche de tout le vent que prennent ses voiles, il évite ce parti désorganisateur dont les doctrines politiques sont impuissantes à l'application, il brise sans retour avec la gauche, il la persécutera bientôt. Mais, en Espagne, il est gauche pure; et cependant, il peut admirer combien ses principes de gouvernement sont excellents, car il voit don Carlos faire d'énormes progrès en raison des triomphes de la démagogie des élections amenées par M. Mendizabal. Au sujet de cette guerre, l'Angleterre montre le caractère personnel de sa politique; elle pousse souvent l'égoïsme jusqu'à la sottise. Don Carlos trouve une légion anglaise contre lui, naturellement quelques Anglais succombent; le cabinet anglais, qui sans doute n'a que des soldats de parade, s'indigne de ce que ses soldats sont tués à la guerre, il ordonne de fusiller don Carlos, s'il est pris. L'exécution de la mère de Cabrera servira puissamment la cause de don Carlos. Nous ne comprenons pas que l'on parle de la férocité de ce chef, quand le juste milieu espagnol a commencé cette agression de cannibale. La déclaration de Cabrera, mise en regard de la proclamation de Nogueras, est un de ces faits qui n'ont rien de sur-

prenant pour les militaires auxquels l'Espagne est connue; les pays ne se réforment pas en vingt-cinq ans.

Un document qui peut jeter beaucoup de jour sur la lutte à laquelle toutes les puissances s'intéressent, est l'état des forces anglaises dans la Méditerranée; elles se composent de sept vaisseaux: *Caledonia,* 120 canons, portant le pavillon du vice-amiral Rowley; *Rodney,* 92 canons; *Thunderer,* 84 canons; *Canopus,* 84 canons; *Revenge,* 78 canons; *Edinburg,* 74 canons; *Malabar,* 74 canons; quatre frégates : *Portland,* 52 canons; *Barham,* 50 canons; *Endymion,* 50 canons; *Vernon,* 30 canons; douze corvettes, bricks et goëlettes : *Volage,* 28 canons; *Tyne,* 28 canons; *Saphire,* 28 canons; *Tribune,* 24 canons; *Oreste,* 15 canons; *Favorite,* 18 canons; *Colombine,* 16 canons; *Childers,* 16 canons; *Clio,* 16 canons; *Jasend,* 18 canons; *Beacon,* 8 canons; *Mastiff,* 6 canons; trois bateaux à vapeur : *African, Confiance* et *Médée.*

En supposant que l'Angleterre pût doubler le nombre de ces vaisseaux sans nuire aux nombreuses stations qu'elle est obligée d'entretenir ailleurs, sa flotte se trouverait toujours inférieure aux flottes française, russe, égyptienne et turque. Nous ne savons de quelles têtes sortent les raisons que l'on a publiées et par lesquelles l'Angleterre chercherait à entraîner la France dans sa querelle contre la Russie, elles sont sans valeur; la meilleure de toutes les raisons serait une augmentation de territoire sur les points où la France doit se développer; sous ce rapport, l'Angleterre ne peut rien; M. de Talleyrand n'a jamais considéré la quadruple alliance que comme un lit de repos pour ses nouveaux maîtres, et, aujourd'hui, ce grand diplomate parle d'aller à Vienne. La presse torie peut dire au cabinet whig : « Est-ce clair? » Aussi, à moins d'événements qu'on ne saurait prévoir, et au nombre desquels il faut compter une nouvelle insurrection polonaise et un ministère tory, l'Angleterre doit faire seule la guerre. Quoiqu'on regarde la solution violente comme ajournée jusqu'au printemps de 1837, il est très-présumable que la guerre n'aura point lieu. Si l'Angleterre songeait sérieusement à une lutte, elle ne se permettrait pas d'inutiles forfanteries, au nombre desquelles il faut compter l'envoi du consu de Varsovie à Cracovie. L'Angleterre a été surprise en ceci par les politiques du continent.

Dans les circonstances où se trouve la France, et au moment où son importance dans les affaires extérieures se révèle, nous ne savons de quel esprit d'aveuglement a été frappée la commission du budget en se prononçant contre Alger. A entendre *le Messager*, le chapitre des *dépenses d'Alger* aurait donné lieu aux discussions les plus longues et les plus animées. Le maréchal Maison se serait rendu plusieurs fois au sein de cette réunion; il demandait le maintien de l'état-major tel qu'il est aujourd'hui, une force de vingt et un mille hommes, et la faculté, pour le gouverneur général, de faire des expéditions sur quelques-uns des points de l'intérieur. Toutes ces demandes auraient été successivement repoussées.

Si, comme quelques personnes le disent, on craint le maréchal Clausel, un gouvernement qui a peur d'un homme avoue sa faiblesse, comme quand il a peur d'une discussion. Comment concilier ces rumeurs avec le bruit d'une expédition à Tanger? Loin de réduire l'occupation au littoral de l'ancienne régence, il est prouvé que les intérêts de la France exigent la conquête de Constantine. La Chambre ne pense donc pas à ce que peut être Alger un jour? cette seconde France n'entrera-t-elle pas dans les compensations de l'avenir? elle peut servir à des transactions.

Chaque jour, il arrive des nouvelles qui confirment l'état déplorable dans lequel se trouve le Portugal, où sur plusieurs points les gouverneurs ont demandé la déportation de personnages considérables. En Espagne comme en Portugal, les deux révolutions sont au même point.

La France et les États-Unis commencent à recueillir les fruits qu'ont semés les abolitionnistes : une insurrection des nègres a éclaté dans le Tennessee, et la population noire a tenté de ravir l'île Bourbon à la France.

VIII

Paris, 19 mars.

Si d'un côté M. Thiers, selon le *Journal du Commerce*, veut augmenter nos forces maritimes et demande que l'armée soit portée à cinq cent mille hommes, d'un autre côté les correspondances

annoncent que l'Angleterre continue ses armements. Ces dispositions sont-elles commandées par les dernières nouvelles, qui peignent les trois puissances du Nord essayant de raffermir la Sainte-Alliance, et par les avis reçus de la Baltique, qui annoncent la sortie prochaine d'une flotte russe? Nous ne croyons pas à l'imminence de la guerre, malgré l'insolent article par lequel la Prusse et la Russie ont répondu aux articles des feuilles françaises. Si les journaux pouvaient par leurs articles engager les cabinets, il n'y aurait plus de gouvernement possible. Les journaux expriment les intérêts de leurs pays respectifs, mais ils ne les déterminent pas. Que la *Gazette d'Augsbourg* menace, au nom de la Prusse, la France d'un démembrement dont les trois puissances ont conservé la pensée depuis le congrès de Vienne, elle rend service aux deux oppositions : la *Gazette* et *la Quotidienne* diront que cette menace n'aurait pas eu lieu sous la Restauration, *le National* et *le Bon Sens* crieront à leur France de se mettre en garde; ces articles ne nuisent qu'au gouvernement actuel. En ce moment, il s'agit, plus sérieusement peut-être qu'on ne le croit, d'un *congrès* où l'existence des villes libres de l'Allemagne, celle de la Valachie, de la Moldavie, de la Servie et de la Bosnie, celle même de la Belgique, serviront peut-être à calmer pour un temps les prétentions de la Russie, de l'Autriche, de la Prusse et de la France. *Le Constitutionnel* a publié sur les principautés un article qui dévoile les intrigues de la Russie et de l'Autriche, et leurs vues sur ces quatre provinces.

L'accession définitive de Francfort au système prussien a eu lieu; ce fait, d'une haute importance, achève la ligue commerciale de l'Allemagne contre la France et l'Angleterre, et consolide l'union de la Prusse et de l'Allemagne; jamais une pensée politique plus féconde n'a été suivie avec plus de pertinacité; les plans de la Prusse et ceux de la Russie marchent au milieu de tous les obstacles sans s'arrêter, en pleine paix; pourquoi feraient-elles la guerre?

Les efforts que fait le Grand Seigneur pour payer la Russie, et les travaux qu'il entreprend au Bosphore pour le rendre imprenable, annoncent que lord Ponsonby a pris de l'empire auprès du Divan. Le cabinet anglais a bien compris le terrain et a vu le point sur

lequel il devait opérer; nous ne serions pas étonné d'apprendre que, dans le payement fait par le sultan, il se trouvât des guinées anglaises; seulement, le cabinet anglais se flatte d'introduire la division entre la Russie et l'Autriche, qui seront toujours d'accord dans l'affaire des quatre principautés. Les caresses faites à M. Thiers par les ambassadrices de Russie (car madame de Lieven est le second de M. de Pahlen) et d'Autriche viennent du désir qu'ont ces deux puissances d'obtenir cette neutralité armée dont on parle; ce qui signifie que la France resterait tranquille pendant les partages. Toutes les publications faites dans les journaux anglais et français à propos des affaires actuelles prouvent que, comme nous l'avions dit, l'Angleterre est seule et sans *alliés utiles*. L'intervention française en Espagne n'aura pas lieu; jamais le cabinet des Tuileries ne risquera d'armée dans ce pays, à moins d'un intérêt direct. La grande difficulté de la situation actuelle vient des intérêts respectifs des cinq puissances, parmi lesquelles il en est une qui n'a rien à recevoir et a beaucoup à perdre; il y a des territoires pour tout le monde, excepté pour l'Angleterre. Un document qui jette beaucoup de jour sur la question d'Orient est une note sur les relations anglaises avec la Grèce : « Des industriels anglais se sont établis à Égine et dans l'Eubée. Les importations directes d'Angleterre à Patras sont triples de ce qu'elles étaient l'année dernière, et les exportations ont monté de 73,000 à 117,000 livres sterling. La valeur des marchandises importées d'Angleterre par des navires anglais s'élève à moitié du chiffre général des importations, et les exportations de tous les autres États réunis forment à peine la neuvième partie de la valeur embarquée pour l'Angleterre sur des navires anglais. Ces cargaisons, malgré la réduction du droit de presque la moitié, ont payé aux douanes d'Angleterre une somme de 100,000 livres sterling. »

La *Gazette d'Augsbourg* dément les bruits qui ont couru de la disgrâce de M. Pozzo di Borgo; mais elle ne dit pas au nom de qui elle donne le démenti.

Il est parti du Texel deux trois-mâts, chargés d'armes, de munitions, d'équipements de toute espèce pour don Carlos, et on parle beaucoup d'un emprunt considérable conclu pour lui, par MM. Ouvrard et Franchessin. Le cardinal Cienfugos a été exilé par

la reine régente. On croit que les nouvelles Cortès se déclareront *constituantes;* si ces nouvelles sont vraies, don Carlos pourrait agir dans peu de temps sur la politique européenne.

Le cabinet des Tuileries, qui n'a pu donner de mari à la reine de Portugal, s'occupe, dit-on, du veuvage du roi de Naples. Les alliances seraient pour la dynastie nouvelle un moyen de rétablir le pacte de famille; et là peut-être est le secret de sa politique lente, tortueuse et finassière, qui louvoie avec tous les événements, même avec don Carlos.

Voici un bill présenté aux États-Unis, qui devrait être présenté comme loi aux Chambres françaises; elle aurait certes une grande influence sur les duels :

« En cas de mort, dans un duel, les créanciers du défunt auront sur le survivant la même action qu'ils avaient sur leur débiteur, puisque c'est par le fait du survivant qu'ils sont privés du gage de leur créance. Il sera également obligé de pourvoir aux besoins de la famille du défunt.

» Si l'un des deux adversaires a été blessé ou estropié, de telle sorte qu'il ne puisse plus pourvoir à ses besoins et à ceux de sa famille, le plus âgé des enfants ou autre parent du blessé ouvrira contre l'auteur de la blessure une action en dommages-intérêts. Si le plus âgé des enfants ou autre parent laisse passer une année sans exercer son droit, le second plus âgé aura une seconde année pour le faire; et le même droit passera successivement à tous les parents.

» Dans le cas où, par suite de blessures ou amputation, après un duel, l'un des combattants ne sera plus en état de payer ses dettes, elles tomberont, comme en cas de mort, à la charge de celui par le fait duquel le malheur sera arrivé.

» L'assertion du mourant sera un témoignage suffisant et légal, quant au chiffre et à la nature de ses dettes. Le témoignage de son second suffira pour rendre cette déclaration légale, même si ce second avait perdu le droit de témoigner dans toute autre affaire de nature différente. »

IX

Paris, 23 mars.

On écrit de Constantinople que lord Ponsonby devait avoir officiellement offert à la Porte la garantie de l'Angleterre pour l'indemnité que la Turquie doit à la Russie. Nous ne nous attendions pas à ce que nos conjectures fussent si promptement justifiées; mais aussi l'on écrit que les troupes russes reçoivent en Bessarabie des renforts considérables. Ainsi, aux efforts diplomatiques de l'Angleterre, la Russie répond par des armements; c'est la grande différence qui existe dans cette lutte entre les deux cabinets; en France et en Angleterre, il se publie force articles de journaux, les membres du Parlement et ceux de la Chambre des députés parlent démesurément, la Russie et l'Autriche ne disent pas un mot, mais elles agissent: elles laissent dire et on les laisse faire. Ainsi, le cabinet de Vienne déploie une grande activité au département de la guerre, et les préparatifs sont tels, que l'on nomme le général Radetzki comme le général en chef d'un corps d'armée qui serait établi dans la Transylvanie, ce qui faisait croire en Allemagne que l'Autriche se disposait à occuper la Bosnie; mais, nouvelle plus sérieuse, on parlait à Vienne d'un emprunt si considérable, qu'il ne pouvait être motivé que par des mouvements militaires de longue durée.

L'empereur Nicolas aurait, dit-on, demandé la main de la princesse Thérèse, fille du prince Charles, pour le successeur présomptif de la Russie; mais cette demande rencontrerait de grandes difficultés; en effet, rien ne consoliderait mieux les projets de la Russie; alliée à la maison de Prusse, alliée à la maison d'Autriche, alliée au Wurtemberg, alliée à la Hollande, ces alliances ne pourraient-elles pas, avec le temps, constituer des fiefs relevant de la Russie? Quelle serait, dans les questions actuelles, la force de l'empire russe sans son alliance avec la Prusse?

On a prétendu qu'un courrier avait apporté la nouvelle de l'évacuation de Cracovie; que Cracovie soit occupée ou non, les résultats sont obtenus aujourd'hui. Cracovie est annulée, l'influence de

la Russie y dominera toujours, car, toutes les fois qu'elle y voudra quelque chose, elle l'obtiendra en y traînant ses alliés. Ni l'Autriche ni la Prusse n'ont de contre-poids à opposer à leur alliée; quand la Russie voudra gagner un point important, les deux puissances seront obligées de prendre une attitude diplomatique sans résultat négatif. Dans l'affaire de Cracovie, l'Autriche a été la gendarmerie de la Russie.

D'après les préparatifs maritimes de la France, on calcule que la flotte française comptera prochainement vingt-huit vaisseaux, frégates et bricks dans la Méditerranée. Ces armements, poussés avec activité, n'annoncent pas que la diplomatie ait trouvé une solution pacifique aux affaires d'Orient; car l'Angleterre n'arrête pas non plus ses armements, et sur le continent, l'Autriche commence à établir ses mouvements militaires sur une grande échelle. De son côté, la Porte, suivant les dernières nouvelles, organise une armée de cent vingt-cinq mille hommes; elle laisse la Russie exploiter toutes les ressources de l'Anatolie. On travaille, dit-on, exclusivement à Sinope, à Samsoun et à Amasra pour le compte de la Russie, qui fait démentir tous ces préparatifs par les journaux dont elle dispose. Ces nouvelles n'annonceraient pas que les progrès de lord Ponsonby soient réels sur l'esprit du Divan.

La demande d'une intervention armée en Espagne a été demandée par le général Alava et appuyée par l'ambassadeur d'Angleterre; elle a été repoussée par la politique astucieuse du cabinet français. Don Carlos est à marier. Les progrès de son armée sont d'ailleurs évidents. Cabrera est à vingt-deux lieues de Madrid, et Valence appréhende une invasion. Chaque semaine aggrave la position de la reine. Le catholicisme marche contre elle. Son décret sur les couvents n'est pas autre chose que l'expression de sa détresse; elle paye la révolution, qui la dévorera avec l'argent de l'Église; bientôt les premiers actes des Cortès lui aliéneront ses partisans de la classe riche. Le duc de Wellington et le comte Aberdeen ont bien caractérisé, dans la Chambre des lords, la politique bâtarde de la double alliance, qui n'a su faire les choses qu'à demi, et qui a stupidement entretenu la guerre contre les intérêts des trois pays. La conduite de la France et celle de l'Angleterre dans la question espagnole est celle de deux avares qui donneraient

à un malade assez d'argent pour le faire vivre un certain temps et pas assez pour l'empêcher de mourir.

Nous avons parlé des constantes tentatives faites par les États-Unis pour se procurer un établissement dans la Méditerranée. Voici bientôt quinze ans que l'Union continue son projet avec persévérance. Il paraît que, repoussée par la Grèce, par le pacha d'Égypte et par la Turquie, l'Union américaine s'est adressée à l'empereur de Maroc.

A trois milles et demi ouest de Ceuta, est une petite baie dite Angera. A la pointe est de cette baie se trouve une petite île dont les Anglais s'étaient emparés pendant la guerre pour y établir une batterie. En liant cette île au continent, qui n'en est éloigné que de deux encablures, et au moyen d'une jetée à la pointe opposée, on peut en faire un mouillage pour les navires. La plage présente un fort joli aspect. Le sol très-fertile nourrirait une grande quantité de bœufs, et un ruisseau, qui s'y jette dans la mer, assure de l'eau en abondance à toutes les époques. En remontant la côte trois milles dans l'ouest, on trouve une assez grande rade dite Calla-Grande, dont on pourrait, avec de grands travaux, faire aussi un lieu de mouillage. C'est là ce que demandent les Américains.

Le sultan hésite; mais plusieurs vaisseaux américains, au nombre desquels est un vaisseau de cent canons, se rassemblent, dit-on, aux environs. Si les États-Unis s'emparaient violemment de ce point, ils en seraient nécessairement chassés par la France et l'Angleterre. Le projet des Américains est, assure-t-on, le résultat d'une combinaison à laquelle la Russie n'est pas étrangère; elle y trouverait un abri pour ses vaisseaux, et neutraliserait ainsi l'avantage que les Anglais retirent de Gibraltar. Nous ne serions pas étonné de cette combinaison : la Russie doit se chercher des alliés pour une guerre maritime, et l'histoire des cinquante dernières années prouve que la puissance russe prend ses précautions de longue main.

X

Paris, 26 mars

D'après les nouvelles de Cracovie, du 10 mars, il n'y restait plus un seul des Polonais réfugiés, et la ville jouissait de la plus grande

tranquillité. Il n'y a plus à revenir sur l'occupation de Cracovie; la Russie, comme nous l'avons dit, a joué dans cette affaire l'Autriche et l'Angleterre; car l'Autriche et l'Angleterre étaient les deux puissances les plus intéressées à laisser dans Cracovie un pistolet chargé sur le cœur de la Pologne russe. Le cabinet de Saint-Pétersbourg ne pouvait pas demeurer sous le coup d'une insurrection toujours près d'éclater, au moment où il a besoin de la paix chez lui pour accomplir ses destinées au dehors. Nous nous étonnons de la rapidité avec laquelle marchent les événements que la Russie a préparés ou prévus. Les nouvelles de la Grèce annoncent la fin du royaume gréco-bavarois, et nous ne croyons aucun diplomate assez peu instruit des événements qui se sont accomplis dans les cinquante dernières années du XVIIIe siècle en Morée, pour ignorer à qui profiteront les soulèvements des Grecs, coreligionnaires de la Russie. L'invasion diplomatique des Bavarois en Grèce est une des conceptions les plus ridicules de l'histoire moderne; il semble qu'on ait mis là un chapeau pour garder la place de la Russie, jusqu'à ce qu'elle pût y venir. Pendant que la Grèce est en feu, les nouvelles de Perse représentent ce pays en proie à la désorganisation voulue par la Russie. La Russie y va, dit-on, intervenir sans demander permission à aucune puissance européenne. Déjà se réalisent les conséquences des fautes commises par la France et par l'Angleterre, et que nous avions signalées. Mohammed-schah demande des secours à la Russie; en conséquence, les troupes stationnées dans le Daghestan et le Chirvan, et qui ont reçu de nombreux renforts, vont fournir un corps d'infanterie et d'artillerie qui se tiendra prêt à s'embarquer aux bouches du Khour, où est concentrée la flottille russe, pour se porter au premier signal sur le Mazendevan. D'un autre côté, les corps de cavaliers formés dans l'Arménie par les commandants russes sont rassemblés sur les frontières et n'attendent qu'un ordre pour se précipiter dans les provinces encore persanes. Ces événements auraient-ils lieu si la France et l'Angleterre avaient eu d'habiles chanceliers en Perse, où l'un des prétendants était disposé favorablement pour les intérêts de ces deux pays?

Ainsi, la Perse et la Turquie, les ennemies naturelles de la Russie, coopèrent à ses plans, et sont ses amies, ses tributaires; la Grèce appellera bientôt ses coreligionnaires; ces trois grands résultats

obtenus, Cracovie purgée, quel est le nouveau pas de la puissance russe ? la conquête du Danube. Elle en possède l'embouchure, elle la fortifie dans le but de mettre obstacle au commerce de l'Europe occidentale dans la Moldavie et la Valachie, et de contraindre à peu près tous les envois de marchandises à passer par la voie d'Odessa. L'Angleterre, et principalement l'Allemagne, sont menacées dans leur avenir commercial par la mesure dont il s'agit, et qui n'est que le développement du plan général dont nous avons parlé. Déjà il arrive des troubles en Bosnie, des révoltes contre les troupes du sultan qui autoriseront la Russie à soutenir son alliée, et l'Autriche à l'accompagner comme à Cracovie. Ainsi, la politique française et anglaise est prévenue sur tous les points par la politique russe ; jamais alliance n'aura été plus fatale à la France dans ses résultats futurs. Nous concevons tous quel intérêt défend l'Angleterre contre les mille agressions de la Russie ; mais que peut gagner la France à la seconder dans sa lutte ? quels gages le cabinet français a-t-il en ce moment même de la bonne foi du cabinet de Londres ?

Nous sommes plus inhabilement placés pour assister au partage de la Turquie d'Europe que nous ne l'étions sous Louis XV, au moment du premier partage de la Pologne. Ni la France ni l'Angleterre ne peuvent s'opposer aux événements si savamment préparés en Orient. La Russie, l'Autriche, malgré les éléments de division qui existent entre elles, y feront à leur volonté. Les troupes rassemblées en hâte par le cabinet de Vienne ne prouvent qu'une chose : c'est qu'il ne veut pas être joué par celui de Saint-Pétersbourg, et qu'il veut se trouver avec des forces égales dans les provinces à partager. Le rapprochement et les câlineries dont le cabinet des Tuileries est l'objet de la part de l'Autriche, ont pour but de jeter du froid entre l'Angleterre et la France, de les rendre indécises au moment où elles doivent agir. Selon nous, un consentement donné par la France aux projets de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche, serait l'occasion pour le cabinet français de faire deux brillantes conquêtes en pleine paix, et malgré l'Angleterre ; il s'agit d'Anvers et de la Belgique. Mais peut-être le voyage de M. Mortier pour la Haye se rattache-t-il à quelque plan secret de ce genre. M. de Talleyrand n'a pas craint de dire que Léopold était

un grand seigneur momentanément assis sur un trône, et nous croyons que le principal élément du cabinet actuel est une ruse profonde, une astuce à la Louis XI, un parti pris de se jouer de tout pour arriver à ses fins. Comment la France pourrait-elle garantir la Belgique vis-à-vis de la Hollande, dans la question financière, sans avantage comme on le prétend? Ce ne serait pas générosité, ce serait sottise. Jamais la France n'a eu de ministres plus faibles en présence d'intérêts aussi majeurs; et cependant les armements de nos ports, l'annonce de camps formés sur nos frontières, tout indique la connaissance du rôle que nous pourrions jouer. Le refus d'une intervention en Espagne est une sage détermination; mais chacun sait qu'elle n'est pas venue des ministres actuels. Jeter cinquante mille hommes de troupes en Espagne, dans les circonstances actuelles, serait une insigne folie. D'ailleurs, ne serait-ce pas les envoyer au secours de quelque mouvement républicain? que sait-on des nouvelles Cortès? Pendant que le gouvernement de la reine est attaqué au cœur, don Carlos poursuit sa marche triomphante. Les royalistes ont ouvert la campagne au mois d'octobre 1833, avec 800 hommes et une seule pièce de canon; ils étaient totalement dénués d'argent et de munitions. Voyez quelle est leur position actuelle. Christine est entrée dans la lice avec 88,000 hommes de troupes régulières et 300,000 hommes de troupes urbaines richement fournies de toutes les nécessités de la guerre, grâce à la quadruple alliance; qu'a-t-elle fait encore pour l'affermissement du trône de sa fille? Don Carlos, évidemment soutenu par les puissances du Nord, a trouvé plus de crédit que n'en a la reine; il arme à Hambourg sous des garanties qui satisfont le commerce le plus défiant de tous; mais n'y a-t-il pas nécessité pour la Russie que don Carlos arrive à Madrid avant que la lutte éclate? car, de ce côté, tout sera menaçant pour le cabinet français, si le cabinet français n'entre pas dans les vues de la Russie : aussi la seule politique possible des Tuileries est-elle une politique toute d'observation. Nous croyons qu'en ce moment on se repent beaucoup de ne pas avoir écouté le maréchal Soult, qui a très-bien jugé que l'intervention était bonne au début et désastreuse dans l'avenir; aujourd'hui, l'avenir est venu, les embarras se sont accrus. Le jour où don Carlos atteindra Madrid, la branche

aînée y aura un asile beaucoup plus convenable que Prague, mais inaccessible aux intrigues. Quand on a renvoyé le maréchal Soult, on ne croyait pas au succès de don Carlos; mais, à voir ce qu'il a fait en trois ans, que ne doit-on pas attendre de ce prince, appuyé maintenant par des troupes nombreuses, par l'argent et par le succès, quand il n'a devant lui que des ennemis divisés, et qu'il aura des alliés puissants à son premier triomphe décisif? Déjà les capitalistes anglais font des stipulations fondées sur le cas où don Carlos monterait sur le trône.

La situation actuelle doit être bien critique, car tous les journaux annoncent que le Danemark se met en état de défense pour faire respecter sa neutralité.

XI

Paris, 30 mars.

Le Constitutionnel annonce, sur la foi de lettres reçues d'Allemagne, que les Russes commencent à envoyer sur le territoire de Cracovie des pièces d'artillerie du royaume de Pologne, et que les personnes en relation avec l'ambassade russe à Francfort doutent fort d'une évacuation prochaine. S'il en était ainsi, la Russie serait ou bien audacieuse ou bien inhabile. Cette nouvelle mérite confirmation avant d'être discutée.

Les amis de M. Thiers, disent, sous la condition du secret, que le nouveau ministre des affaires étrangères est en train de conclure avec M. de Metternich une négociation qui doit le placer, si elle se réalise, à côté des plus grands diplomates des temps modernes. Il s'agirait d'une alliance entre l'Angleterre, la France et l'Autriche, pour protéger envers et contre tous la libre navigation de la mer Noire et le passage du Bosphore. Il faut accepter M. Thiers pour ce qu'il est. Ne nous méprenons pas sur la valeur de l'homme en qui se résume aujourd'hui la révolution de juillet; homme nécessaire au gouvernement actuel et qui concorde surtout aux intérêts qu'il représente; nous ne sommes pas étonné d'apprendre que M. Thiers veuille se faire pardonner son élévation par des services. N'est-ce pas la première pensée qui doive venir à

un homme d'esprit et M. Thiers, avant de prétendre à être homme d'État, peut être accepté comme homme d'esprit. Ses antécédents annoncent une souplesse italienne, des habitudes d'écureuil diplomatique ; mais, entre ce qu'il essaye et la réussite, il est un abîme dans lequel il tombera. Cependant, nous le croyons si bien vissé aux marches du trône dont il a été l'un des ouvriers, que nul des ministres éphémères enfantés par la révolution de juillet n'aurait plus de chances de durée, s'il parvenait à la réalisation des projets qu'on lui prête. Si M. de Metternich et M. Thiers luttent ensemble, nous ne croyons pas au triomphe d'Entelle. M. Thiers représente des idées que M. de Metternich a particulièrement en horreur; le prince a plus peur des livres et des journaux de la propagande que des canons de la Russie; il faudrait que M. Thiers lui eût donné des garanties qui, bien connues, enlèveraient au président du conseil sa majorité. Aller dans cette voie serait jeter le gouvernement actuel dans le centre droit, et le centre droit sera le tombeau de M. Thiers. S'il négocie en ce moment, il ne peut s'agir que du congrès dont nous avons prévu la convocation, et dont on parle déjà. L'idée en appartient à M. de Talleyrand aussi bien qu'à M. de Metternich, et M. Thiers l'appuiera, nous le croyons, très-vivement. On peut tout attendre d'une ambition aussi soutenue, aussi heureusement persistante que l'est celle de M. Thiers, il voudra se faire reconnaître à ce congrès; nos Napoléons au petit pied y rêvent une répétition de Dresde. La pensée de M. de Metternich, la vanité de M. Thiers, les nécessités du cabinet français et l'envie que l'on peut supposer à M. de Talleyrand de se donner le plaisir d'une dernière représentation politique, militent en faveur de ce congrès, où la Russie et l'Angleterre, aussi bien que les autres puissances, aimeront mieux se battre autour d'un tapis que se confier au sort des armes. Ce sera une grande bataille sans canons. On prétend, en Allemagne, que les rois Louis-Philippe, Léopold, Frédéric-Guillaume de Prusse et Guillaume de Hollande y assisteront en personne, ce dont on peut douter. Les dernières nouvelles démontrent encore la nécessité de cette réunion. La Suède elle-même arme de concert avec le Danemark. D'après des informations récentes, le projet d'accroissement dont on parle pour l'armée autrichienne doit en porter le total effectif à près de 490,000 hommes,

milices actives comprises. L'armée russe est en ce moment double de ce nombre; l'armée prussienne peut être portée en quelques semaines au complet de guerre. Ces dispositions, combinées avec les armements de la France et de l'Angleterre, annoncent évidemment que chaque puissance veut pouvoir appuyer ses prétentions par la force des armes, et qu'il y aura des alliances secrètes préparées entre des cabinets qui sentent le besoin de se garantir leurs prétentions.

La *Gazette d'Augsbourg* donne le fragment suivant d'une lettre écrite par lord Palmerston :

« Tâchez qu'il ne soit plus question bientôt de l'Espagne; autrement, nous finirons par en être pour notre argent, et nous serons obligés de nous justifier après avoir perdu toutes nos avances à la face de l'Europe. Vous savez que Louis-Philippe est essentiellement variable, et qu'il se laisse influencer, diriger même par les circonstances. Il s'arrangerait aussi bien de don Carlos que de Christine, si le premier était le plus fort. On ne nous envierait pas à Paris la tutelle de la jeune Isabelle, si nous consentions à nous en charger seuls. Nous avons autre chose à faire que de régenter des enfants. Tâchons donc de mettre fin à l'épisode d'Espagne. »

Nous ne savons pas si cette lettre est de lord Palmerston; mais, s'il n'a pas écrit la lettre, il peut fort bien avoir les pensées qu'elle lui prête; ce n'est pas nous qui les contesterons, et le langage prêté à M. Thiers sur l'intervention a prouvé que nous avions pressenti la politique des Tuileries. Que la victoire passe télégraphiquement des christinos aux carlistes, et les Tuileries auront bientôt abandonné la régente, car l'histoire nous apprend que les pouvoirs nouveaux sont forcés d'être ingrats ou peu conséquents. Lord Palmerston le sait, car voici ce que dit à ce sujet la *Gazette d'Augsbourg :* « Des paroles de lord Palmerston à la Chambre des communes et des dispositions de cette Chambre, on conclut que, si don Carlos s'établit à Madrid, le gouvernement anglais se contentera de veiller aux intérêts privés des Anglais qui se trouveront placés sous le nouveau gouvernement. Il ne manque, pour donner à la politique britannique cette tendance conciliatrice, que de ruiner la réputation faite à M. Mendizabal et de rappeler la

légion anglaise compromise par l'incapacité de ses officiers ou la perfidie des généraux espagnols. »

Nous persistons à penser que la question d'Orient, que la question française, que les projets de la Russie et ceux de la Prusse sont emmaillottés de trop de difficultés pour être résolus par la force des armes. Ce congrès sera certes une victoire remportée par les idées de paix qui ont toujours animé M. de Metternich, une victoire de sa politique sur celle de la Russie, qui ne peut plus rien demander à la paix : elle a usé la paix comme moyen de conquête, et les articles violents de la presse prussienne annoncent déjà le désappointement que causerait la convocation de ce congrès ; s'il doit avoir lieu, nous pouvons prédire que les obstacles à sa réunion viendront du Nord. L'envoi des officiers prussiens à Constantinople a fait jeter aux journaux anglais ce cri : « Pourquoi lord Ponsonby n'a-t-il pas été consulté sur cette mesure ? » Le sultan est-il en tutelle ? En ce moment, le cabinet whig semble vouloir se ridiculiser de plus en plus. La Russie seule se conduit d'une manière remarquable dans les annales de la diplomatie ; elle ne se plaint point, elle marche de concession en concession avec une suite d'idées que rien n'arrête, car l'envoi des officiers prussiens est une mesure nécessitée par l'impossibilité où elle est d'envoyer ses officiers. Aussi les journaux anglais, qui ont bien deviné l'auteur de cette conscription de hausse-cols. sont-ils ici dans le même cas que dans l'affaire de Cracovie : ils marquent les points de la partie et ne jouent pas. L'Angleterre de Pitt ne criait pas, elle se battait ; les whigs la rapetissent.

Une dépêche de Madrid, publiée par un journal ministériel, annonce que la reine d'Espagne a ouvert la session des Cortès en déclarant que *le vote de la loi électorale est la seule voie légale pour effectuer la révision des institutions fondamentales du royaume, et l'objet principal de la réunion des Chambres.*

Nous demandons si c'est sérieusement que le *Journal de Paris* a dit, après cette phrase, qui fait des Cortès UNE CONSTITUANTE : *Madrid jouit de la plus parfaite tranquillité.* Nous remarquerons, nous, que la reine Marie-Christine va se confier à ses soldats, et qu'elle quitte sa *tranquille* capitale pour la sécurité des champs de bataille, qui nous semblent bien près des frontières. Nous attendrons que la

victoire remportée à Orduna appartienne bien décidément à don Carlos ou à la reine d'Espagne, avant de voir ce qu'elle apportera de changements sur le théâtre de la guerre. Ce qui rendra certainement la reine impopulaire est l'emploi des corps auxiliaires qu'a refusés don Carlos. Les Espagnols ont la haine de l'étranger. La reine appelle trois nations à son aide, et don Carlos refuse les secours des officiers les plus distingués de la Restauration. Dans un temps donné, la conduite de don Carlos influencera toute l'Espagne.

Le mariage du prince Othon avec une princesse de Russie revient sur le tapis ; ce mariage servirait puissamment les projets de la Russie ; il retarderait l'expulsion des Bavarois, mais il donnerait beaucoup plus tôt la Grèce à la Russie, et la Russie chercherait sur le continent quelque indemnité à la Bavière. Aujourd'hui commencent les difficultés que les chancelleries se sont créées quand on a envoyé les Bavarois en Grèce ; alors l'Europe a eu peur de la France, et l'on s'est livré à la Russie. Nous voyons en ce moment les résultats de la jalousie de l'Angleterre, qui s'opposa si vivement à ce que la Morée fût placée sous le patronage de la France.

XII

Paris, 2 avril.

Les nouvelles ont été rares. Les meneurs de l'occupation de Cracovie avaient annoncé que le général Chlopiçki lui-même n'y était pas en sûreté : Chlopiçki a démenti cette assertion.

Un journal anglais appuie, par ses observations sur les soulèvements en Grèce, ce que nous en avions dit en les attribuant aux instigations de la Russie.

Les journaux français et anglais se sont occupés des nouvelles que nous avions données sur les projets des États-Unis dans l'empire de Maroc. Une lettre de Lisbonne annonce positivement que les États-Unis négocient avec l'empereur de Maroc pour lui acheter un de ses ports, et qu'à cet effet ils lui ont déjà fait plusieurs présents, dont on estime la valeur totale à 50,000 dollars (300,000 francs). Nous répétons que, si les puissances maritimes de l'Europe ne s'opposent pas avec promptitude et énergie à cet établissement, il en

résultera plus tard de grands dommages. Les États-Unis feront sentir leur influence dans les délibérations européennes, et en compliqueront toutes les difficultés par leur politique égoïste. L'accord de cette puissance maritime si importante avec la Russie se révèle dans les tentatives faites pour occuper ce point essentiel à l'accomplissement des projets de ces deux puissances. Il ne faut pas oublier que, si l'intérêt bien entendu de la France doit l'engager à favoriser la Russie, ce penchant ne doit pas aller jusqu'à lui laisser les facultés de se substituer à la France dans la Méditerranée, dont la Restauration voulait faire un lac français.

La flotte sarde n'a point désarmé ; elle doit, dit-on, reprendre la mer. La *Gazette d'Augsbourg* parle de l'effet qu'a produit à Turin la nouvelle du mouvement insurrectionnel qui a éclaté à Bone. On soupçonne des agents anglais de Malte de n'être pas étrangers à cette affaire. Nous ne sommes pas étonné de ces soupçons : l'Angleterre connaît mieux que le ministère français l'importance du littoral, et notre alliée fera tous ses efforts pour empêcher la France de tirer parti de sa belle conquête. L'indifférence du gouvernement actuel pour les intérêts de ce beau royaume est-elle une concession faite à la quadruple alliance? Le maréchal Clausel, forcé de venir défendre ses plans, de redemander des troupes, présente un singulier spectacle. S'est-on défié du maréchal? Pourquoi n'y a-t-il pas un préfet maritime à Alger? Pourquoi n'y a-t-il pas une marine? A quelle influence obéit-on en négligeant l'avenir de cette grande contrée? Une armée et une marine imposante y attireraient les émigrants de l'Allemagne, des colons et des capitaux.

La nouvelle la plus importante est celle de l'emprunt que veut faire la Hollande, et qui monterait à deux cents millions; la destination de cet emprunt est inconnue, quoiqu'on le dise nécessaire pour couvrir les intérêts de la dette belge. Les prétentions de la Hollande sur la Belgique se lient si essentiellement à la Russie, que nous ne serions pas étonné d'apprendre plus tard que cet emprunt est fait pour le compte du gouvernement russe.

On évalue, dit *le National,* à 120,000 hommes les forces de la Russie en Bessarabie, et il paraît certain que cette puissance fortifie avec soin la place de Silistrie. Ainsi, chaque jour se confirment

de toutes parts les nouvelles des préparatifs de la Russie sur les points importants.

Toutes les puissances, les grandes comme les petites, se mettent sur un pied de guerre, et les intérêts tendent au maintien de la paix; il y a opposition entre les faits et les idées.

Il n'y a encore de part et d'autre que des démentis sur les résultats de l'affaire d'Orduna en Espagne; mais ce qui est certain est cette nouvelle donnée par le *Journal des Débats :*

« Le 23, des troubles ont eu lieu à Saragosse, par suite du jugement de trois carlistes qui avaient été condamnés à la déportation. *Le peuple n'a pas trouvé ce jugement assez rigoureux; l'autorité a été forcée de le faire reviser; les trois carlistes ont été condamnés à mort et exécutés le 26.* »

Après avoir acquis la certitude d'une non-intervention de la part de la France, la régente a publié, dans la gazette officielle, que son gouvernement ne pense pas et ne consentira jamais à une intervention étrangère armée, et que le pays a assez de ressources pour terminer promptement la guerre civile.

Il n'y avait encore rien de certain aujourd'hui sur dom Miguel, malgré les assertions de plusieurs journaux.

XIII

Paris, 6 avril.

La gravité politique de l'union des douanes allemandes sous la protection de la Prusse est démontrée par la rapidité avec laquelle se développent les conséquences de ce traité. Déjà les journaux allemands parlent des tentatives du cabinet prussien auprès du czar pour obtenir une adhésion de la Russie à ce système de douanes, et l'on nomme les personnes envoyées à ce sujet de Berlin à Saint-Pétersbourg. Cette démarche diplomatique est essentiellement liée aux propositions faites au gouvernement belge, qui sent, d'ailleurs, la nécessité de s'appuyer, commercialement parlant, sur un système quelconque. L'*union des intérêts,* ce résultat si nécessaire pour consolider les conquêtes et que le temps seul amène apres les froissements de la guerre, la Prusse veut l'obtenir avant tout débat.

L'Allemagne y gagnera. Si la France ne laisse pas de côté les petites questions locales pour s'opposer en Belgique à l'ascendant de la Prusse, elle perdra pour toujours la Belgique. Et maintenant, les moments sont précieux; plus tard, elle serait impuissante, à moins d'événements révolutionnaires. Là, comme dans toutes les questions de la politique continentale, il existe des complications qui rendent les solutions difficiles et lentes. Quoique la Russie soit intéressée aux progrès de la Prusse, le royaume de Belgique n'est pas reconnu; mais son accession au système prussien est si fécond en résultats, que peut-être le roi Guillaume sera-t-il sacrifié. Le gouvernement prussien fait des caresses au commerce belge pour faire entrer le pays dans l'union allemande; la Diète ne reconnaît pas la Belgique. Quelle jolie comédie diplomatique! Nous ne savons rien de plus honteux pour la diplomatie française que l'état actuel de la Belgique, à laquelle le cabinet des Tuileries a prodigué l'argent, les hommes, et donné une reine, sans que, pour prix de ces sacrifices, l'influence de la France y soit établie; car elle y a constamment baissé depuis ce mariage. Là, comme en Grèce, la France sera dupe de sa politique soi-disant généreuse. En politique, générosité veut dire niaiserie. Voilà que la Grèce ou que ses protecteurs se hâtent de demander l'argent de l'emprunt grec que nous avons garanti; nous avons déjà dit que tout marche en ce pays au gré de la Russie, et il ne nous manquerait plus que de l'aider; il est inutile d'ajouter que les instances pour obtenir les versements sont faites par les représentants des puissances du Nord. Le cabinet français demandera sans doute au cabinet anglais de ne rien donner qu'en commun; ce sera plus réjouissant si l'argent est versé. Chacun sait où va cet argent. La Grèce doit à la Turquie un tribut stipulé dans le traité de 1827, la Turquie doit à la Russie des sommes assez fortes en vertu du traité de 1832; ne serait-ce pas d'une plus facile comptabilité d'envoyer notre argent directement à Saint-Pétersbourg, afin d'épargner aux quatre puissances les frais de change?

Les négociations entamées par l'Angleterre pour l'évacuation de Silistrie sont, dit-on, sur le point de se terminer. Si la Russie cessait d'occuper cette place, il y aurait une quasi-certitude de la conservation de la paix, car les stipulations auxquelles l'Orient a pu donner lieu, entre la Russie et l'Autriche, ne s'accompliront

pas subitement. Le partage de la Pologne a demandé presqu'un demi-siècle pour être achevé. Le coup de main de Cracovie est la dernière scène de cette grande œuvre. Quel temps ne faudra-t-il pas pour en finir avec la Turquie d'Europe! Un événement important est certes la jonction de l'escadre anglaise et de l'escadre turque, dirigées toutes deux contre Méhémet-Ali. L'Angleterre a toujours intérêt à la destruction d'une marine, et, dans cette expédition, elle peut, sans contradiction, en finir avec celle du pacha : la Porte a tout droit sur son vassal; la Russie ne peut, sous peine de démentir son rôle auprès du sultan, s'opposer à ce que l'Angleterre l'aide à se venger d'un sujet rebelle; la France, pour empêcher le nouveau Navarin, devrait renoncer aux bénéfices de sa chère alliance anglaise; ainsi, nous allons sans doute assister, l'arme au bras, à l'exécution d'une marine dont, un jour, la coopération aurait été très-utile à la France, à la Russie et même à l'Autriche. Depuis vingt-cinq ans, l'Autriche aspire à une existence maritime, et ce désir la déterminera quelque jour à brusquer, de concert avec la Russie, le dénoûment des affaires d'Orient, car elle y gagnerait un littoral précieux et convoité depuis longtemps. L'Angleterre a bien jugé la position des intérêts groupés autour du Divan, en envoyant lord Ponsonby à Constantinople négocier cette campagne anglo-turque, dont l'idée lui appartient, dit-on. La réduction de Méhémet-Ali serait un service rendu à la Porte un peu plus important que la protection strangulatoire de la Russie, et un excellent moyen de ruiner l'influence russe au Divan; en même temps, le cabinet anglais se débarrasserait d'une flotte, et ce succès popularise toujours une administration en Angleterre. L'Angleterre et la Russie jouent bien leur jeu : le cabinet de Vienne fait également preuve d'habileté. Nous venons de dire le progrès de la Prusse. Chacune de ces puissances se développe sur un terrain différent. Mais quel rôle prend la France? elle est en ce moment jouée par l'Autriche et la Russie, qui, parfaitement d'accord sur les éventualités de la question d'Orient, sont préoccupées de la Hollande et de la Belgique, où elles s'efforcent de concilier les différends à l'avantage de leur système. La France va sans doute être jouée par le cabinet whig à Alexandrie. Quelque fatale que soit l'administration whig au torysme anglais, dont la situation est de plus en plus périlleuse

en ayant à son flanc un oiseau de proie aussi criard et garni de griffes aussi aiguës que l'est Daniel O'Connell, il faut convenir qu'au moins lord Palmerston montre, dans les questions nationales, une grande supériorité sur le cabinet français ; il agit en Orient, il agit en Espagne, où il protége des intérêts commerciaux dévoilés par M. de Dreux-Brézé. L'Angleterre a des fonds engagés des deux côtés, il y a des fusils anglais dans les rangs carlistes et christinos ; seulement, le ministère anglais a calculé de quel côté il y avait le plus d'argent à sauver. La France est gênée autant par ses alliances que par les inimitiés que lui a faites la révolution de juillet. L'alliance anglaise, alliance dont les bénéfices sont si douteux, retarde ses progrès.

Sa politique n'est franche nulle part : elle ne peut ni défendre le pacha d'Égypte contre l'Angleterre, ni intervenir en Espagne, ni se prononcer dans la question d'Orient ; elle a les mains liées. Les journalistes dynastiques parlent de la prise d'Anvers, comme si la prise d'Anvers empêchait la complication des intérêts actuels. A qui profitera la prise d'Anvers, si, *pour être reconnu par les puissances du Nord,* le roi des Belges adhère au système des douanes prussiennes, au lieu de donner gain de cause au commerce français? Nous n'avons pas même obtenu de faire cesser l'infâme piraterie des contrefaçons.

Nous ne croyons cependant pas que l'intervention anglaise soit efficace, il faudrait débarquer une armée pour obtenir un résultat, et jamais le Parlement ne le permettra. L'intervention française était seule à redouter, et la France n'interviendra point. Que le général Alava l'ait ou non sollicité, il y a d'invincibles répugnances aux Tuileries pour cet acte décisif. Seulement, il n'est pas inutile de constater qu'après ces pompeux refus d'intervention dans une cause qui devait rester nationale, les généraux et les ministres espagnols annoncent avec une joie éclatante le concours de l'escadre anglaise. Que peut une escadre dans une guerre où les guérillas jouent le principal rôle ?

XIV

Paris, 9 avril.

Nous avons à signaler plusieurs faits d'une haute importance dans les mouvements de la puissance russe : l'envoi de M. de Medem à Stuttgart, celui d'un simple chargé d'affaires à Stockholm, l'annonce d'un traité de commerce entre la Perse et la Russie, et l'envoi d'une commission russe en Valachie et en Moldavie.

Nous avions déjà fait comprendre quel intérêt l'Autriche et la Russie avaient à entretenir des mécontentements dans les quatre principautés; jamais ces troubles ne cesseront; il est indispensable que ces provinces ne soient jamais tranquilles, et, le jour où l'anarchie y régnera, les deux grandes puissances y rétabliront l'ordre en les occupant; plus nous irons, moins le peuple et les princes, moins les princes et le souverain pourront s'y entendre. Aujourd'hui, la protection russe est invoquée, et les journaux allemands font observer que les commissaires que la Turquie adjoint aux commissaires russes pour faire droit aux réclamations sont tous dévoués à la Russie; il est difficile d'aller plus vite à ses fins.

Le traité de commerce de la Russie avec la Perse aurait une grande influence sur l'union des douanes allemandes si, comme nous le disions, la Russie accède à cette convention; et elle y accédera. Voyez-vous le ballot plombé à Sarrebruck aller de là jusqu'en Perse sans entraves? Quels fruits ne porterait pas ce système sur le continent! Cette voie de terre pour les marchandises a sur la voie maritime l'avantage incontestable des distributions intérieures; elle pourra se perfectionner par des canaux, par des chemins de fer; déjà il s'en fait un considérable qui conduit à Brody, la ville frontière de la Russie. Ce projet d'union, en embrassant l'Allemagne, la Russie et la Perse, emporte dans son succès la réalisation du système continental. La guerre serait alors commencée avec l'Angleterre sur le terrain de la marchandise; cette guerre aura lieu, car la persistance dans l'utilité produit infailliblement le succès. Le traité de commerce entre la Russie et la Perse rendra la conquête de la Perse moins difficile. Enfin, devant ces deux

résultats, la Belgique, déjà sollicitée, n'hésitera plus; elle sera Allemande au lieu d'être Française. Ainsi, chaque jour, l'alliance de la Russie et de la Prusse porte ses fruits, car ces deux puissances ne se laissent entamer sur aucun point et gagnent à toute heure du terrain moralement.

L'envoi de M. de Medem à Stuttgart prouve toute l'importance que nous attachions au Wurtemberg dans l'examen de l'échiquier européen. M. de Metternich a envoyé à Stuttgart le prince Alfred de Schœnburg, l'un de ses amis, et l'un des hommes les plus adroits et les plus spirituels de Vienne; et voici l'empereur de Russie qui y place le comte de Medem. Là, comme nous le disions, il existe un combat sourd, de diplomate à diplomate. Ce poste est très-inférieur aux droits et au mérite de M. de Medem, de qui la portée a pu être appréciée par les hommes d'État de Paris; mais il se recommande surtout par un dévouement sans bornes à son maître; il le servirait au dernier comme au premier rang avec le même zèle; ce sont d'admirables fanatismes qu'inspire l'empereur Nicolas, et qui ne se rencontrent point dans les monarchies constitutionnelles, où règnent l'égoïsme et la personnalité. Nous avons dit quelle était l'ambition de la cour de Wurtemberg, quelles sont ses alliances avec la cour de Russie, et, quoique le duc de Wurtemberg ait épousé la sœur de M. de Metternich, nous croyons que l'influence autrichienne sera nulle devant le projet que la Russie a manifesté de mettre le Wurtemberg à la tête des forces militaires de la Confédération allemande, projet qu'approuve secrètement la Prusse.

Quant au changement de titre dans la chancellerie russe à Stockholm, il paraîtrait que le vieux Bernadotte commence à sentir le résultat de ses trahisons envers Napoléon; son règne, paisible jusqu'aujourd'hui, n'est pas un des moins curieux spectacles du XIXe siècle. Après avoir refusé de venger Charles XII de Pierre le Grand, sous la protection des aigles françaises, il aurait, dit-on, essayé de faire contre la Russie, avec la France et l'Angleterre, ce qu'en 1813 il fit contre la France, avec la Russie et l'Angleterre. Si ce que les journaux disent à ce sujet était vrai, s'il s'élevait des nuages entre le protecteur et le protégé, Bernadotte pourrait à lui seul, par sa position, rétablir l'équilibre européen. Il suffit de voir l'assiette actuelle des forces russes pour juger quel mal ferait

l'agression d'une puissance régulièrement constituée, quand l'insurrection polonaise, prête à renaître au premier prétexte, a tenu la Russie en échec pendant deux ans.

Mais nous croyons que le journal de Hambourg, qui a donné cette nouvelle, a fait un de ces romans politiques que les journaux allemands s'amusent à inventer. Le roi Charles-Jean veut mourir tranquille. S'il avait eu le plan qu'on lui prête aujourd'hui, il aurait marché sur la Finlande quand les forces russes étaient en Pologne; et, s'il est alors resté paisible spectateur de la lutte, il ne sera pas assez impolitique pour se mettre en mouvement aujourd'hui. Ce roi est moralement le prisonnier de la Russie, et le général républicain est bien mort chez lui. Peut-être l'Angleterre a-t-elle cherché là, comme en Danemark, à faire une alliance étroite pour le cas où elle en viendrait à une agression; il y a trace de ces efforts dans le bruit qui court à Londres d'un traité de commerce par lequel l'Angleterre favoriserait la Norvége, et ces démarches auront probablement provoqué la froideur du czar; mais cette froideur serait impolitique, et nous n'y croyons pas.

Comme nous l'avions prévu, l'on s'est occupé beaucoup de la jonction des forces maritimes anglaises et turques, et, quoiqu'il soit bien certain qu'elles ne peuvent agir que contre la marine du pacha, lord Ponsonby a néanmoins, dit-on, assuré le Divan que l'Angleterre ne songe à aucune agression contre la Russie. L'Angleterre, dit le *Morning Chronicle,* attendra les démonstrations de la Russie. Les Anglais recommencent le *Messieurs, tirez les premiers!* de Fontenoy. Pendant que les journaux anglais et allemands, et les nouvelles de Constantinople, annoncent que tout est terminé pour la reddition de Silistrie, les journaux polonais et russes disent que le czar dirige des forces considérables sur cette place, et la fortifie avec un soin remarquable; il est difficile d'accorder de semblables contradictions. Cependant le pacha d'Égypte, aussi bien que son fils, connaît, dit-on, toute la gravité de leur situation, car les nouvelles du commerce parlent des lignes imposantes fortifiées par Ibrahim en Syrie. Nous avons dit que l'Angleterre a trois intérêts dans la campagne qu'elle a préparée : d'abord, la destruction d'une marine; puis la nécessité de rendre un service signalé au sultan en réduisant l'Égypte, afin de ruiner l'influence

russe au Divan; enfin, de garantir son commerce des Indes en laissant l'indolent empire turc debout et maître de l'Égypte comme de Constantinople.

Ce qu'il y a de plus curieux aujourd'hui, c'est de savoir quel parti prendra la Russie dans cette question. Le cabinet anglais a placé le cabinet russe dans une position incommode. Laisser détruire le pacha, c'est reculer indéfiniment la conquête de Constantinople, que les Russes ont cernée durant ces dix dernières années, comme les Turcs l'ont jadis cernée au temps de l'empire grec; la marche des modernes envahisseurs est la même que celle des anciens. Si la Russie s'oppose à la destruction de Méhémet-Ali, elle perd son influence sur le Divan; si elle laisse faire, elle perd la coopération du pacha, évidemment utile à ses desseins; si elle se résout à attaquer Constantinople, elle allume une guerre dont les suites sont difficiles à prévoir. Il y a donc en ce moment un prodigieux intérêt attaché aux mouvements des deux flottes, et cet intérêt vient d'être augmenté par le départ de quatre vaisseaux de guerre anglais pour la Méditerranée.

Ces évolutions expliquent encore l'occupation de Cracovie; car, dans le cas d'une expédition en Turquie ou d'une irruption dans les principautés, il était d'une mauvaise politique de laisser un foyer d'incendie aux portes de la Pologne; et, si la Russie et l'Autriche sont d'accord sur les éventualités de l'Orient, il est tout naturel qu'en cette circonstance elles aient agi de concert.

Un journal ministériel prétend que la position de Pozzo di Borgo à Londres n'est plus tenable, et qu'il n'aura pas de remplaçant. La présence de Matuchewitz à Naples n'est pas sans importance dans les circonstances actuelles.

Un des faits les plus remarquables est l'appropriation définitive que l'Angleterre vient de se faire des îles Ioniennes au moment où elle se plaint des conquêtes de la Russie. N'est-il pas étrange de voir l'Angleterre crier à la violation des traités de 1815 à propos de Cracovie, et violer l'indépendance d'une république au point de la confisquer à son profit! En lisant le *British Imperial Kalender*, almanach royal officiel imprimé l'année dernière à Londres, on voit les îles Ioniennes dans la liste des colonies anglaises, entre Maurice et le cap de Bonne-Espérance; et, pour qu'il n'y ait aucun

doute, on y trouve la nomenclature des agents civils et militaires qui gardent et exploitent Corfou, Céphalonie, Zante, Sainte-Maure, Ithaque, Cerigo et Naxos. Aucune puissance ne réclame.

Une nouvelle qui n'est pas sans importance est celle de la translation de la *Gazette d'Augsbourg* à Stuttgart. On prétend que M. Cotta préférerait la censure wurtembergeoise à la censure bavaroise, c'est changer l'Autriche pour la Russie. Il y a d'autres raisons, car la *Gazette d'Augsbourg* est comme le *Moniteur* extrajudiciaire du continent. La France y répond à l'Autriche, à la Russie, à la Prusse, *et vice versa,* sans empêchement aucun.

Le *Morning Herald* a publié un article sur l'Espagne, dont nous donnons par curiosité ce fragment :

« Si don Carlos voulait sincèrement se rapprocher de Louis-Philippe, il y aurait de grandes chances en sa faveur. Voici des questions qui ont été faites à ce prince et les réponses à peu près qu'on en a reçues :

« 1. Dans le cas où vous monteriez sur le trône d'Espagne, » consentiriez-vous à reconnaître tous les emprunts contractés par » ce pays, sans aucune exception?

» 2. Accorderiez-vous une amnistie générale?

» 3. Prêteriez-vous assistance à dom Miguel, à l'effet de rétablir » ce prince sur le trône de Portugal?

» 4. Enfin, devenu possesseur paisible de la couronne, consen- » tiriez-vous à favoriser les plans que le parti légitimiste pourrait » former contre l'ordre politique qui se serait établi chez un autre » peuple? »

» A la première question il a été répondu :

« Les finances de l'Espagne sont dans l'état le plus déplorable. » Personne ne doit prendre un engagement qu'il n'aurait pas la » certitude de remplir. Mon premier soin, en montant sur le trône » sera d'instituer un comité d'enquête sur la situation des res- » sources publiques. Mes résolutions ultérieures dépendront de ce » travail et de son résultat. »

» A la seconde question :

« Si la couronne accorde d'elle-même une amnistie, l'exaspéra- » tion du peuple est à craindre. Peut-être il voudrait prendre de ses » mains la vengeance qu'on lui refuserait ; cette vengeance serait

» aveugle et terrible. Sur un point aussi délicat, il convient de s'en
» fier à l'humanité et à la clémence du prince. Il est le père de son
» peuple, on ne doit pas appréhender de lui d'inutiles rigueurs. »

» A la troisième question :

« Dom Miguel peut éprouver les effets d'une juste reconnaissance
» personnelle, sans qu'il y ait lieu pour cela à envelopper le Por-
» tugal dans une guerre nouvelle. Trop de haine nationale subsiste
» d'ailleurs entre les Espagnols et les Portugais pour que l'interven-
» tion dont on veut parler ici soit dans la pensée du roi d'Espagne. »

» A la quatrième question :

« Une fois établi sur le trône, tous les efforts du prince se tour-
» neront vers l'amélioration des affaires intérieures du pays, et son
» intention est alors de respecter à l'extérieur les traités existants. »

Ce document a une provenance suspecte; mais il rentre dans les prévisions qu'inspire la duplicité bien connue de notre cabinet; seulement, à moins d'être fou, il est impossible de prendre des réticences pour des réponses. Puis ce qui manque à la politique étrangère française actuelle est la décision : il n'y a pas d'autre plan que celui de louvoyer; Louis XI y a été souvent pris. Mais le *Morning Herald* a bien saisi les pensées qui doivent venir dans certaines têtes.

On a parlé, à la Bourse, d'un projet de mariage entre une fille de l'archiduc Charles et le prince royal, mais nous croyons que les Tuileries ont des prétentions plus élevées; l'Autriche avait fait la grâce d'une archiduchesse à Napoléon; puis la dot des archiduchesses n'est, comme on le sait, que de *deux cent cinquante mille francs*. Il faudrait qu'il y eût d'étranges stipulations secrètes; mais quelles en seraient les garanties? Dans l'état actuel des choses, nous ne voyons en Europe aucune alliance possible pour le prince royal, si l'on veut garder toutes les convenances et conquérir des avantages politiques.

XV

Paris, 13 avril.

Nous sommes persuadé que la coopération maritime de l'Angleterre en Espagne est une affaire purement financière, et qui a pour

résultat de soutenir les fonds espagnols; elle a coïncidé avec les mesures prises pour mettre M. Mendizabal à même de payer les intérêts de la dette; mais cette détermination est sans influence sur la guerre civile : la cause de don Carlos est liée à de grands intérêts, et l'on ne tue pas les intérêts. Aussi dit-on que le gouvernement anglais essaye de négocier avec don Carlos. On l'aurait menacé d'une coopération de la France et de l'Angleterre, s'il n'accédait pas aux propositions qui lui étaient faites. Ces menaces diplomatiques sont sans doute un dernier effort du cabinet anglais. Si don Carlos envahit déjà le royaume de Valence, et s'il s'étend dans le haut et le bas Aragon, il est difficile qu'il consente à quitter la partie. Ce prince a toujours été en progrès depuis son entrée en Espagne, il a pour lui le *droit* et le succès, le catholicisme et les libertés provinciales; Cordova le sait; nous ne serions pas étonné, d'après les renseignements particuliers que nous possédons sur les antécédents et le caractère de Cordova, de voir, d'ici à quelques mois, ce chef passer sous les bannières du roi. Cordova fait la guerre moins en général qu'en homme d'État : il reste là sans livrer de bataille décisive, sans user de ses moyens, et veut sans doute transiger dans un moment opportun; les divisions qui viennent d'éclater au sein des Cortès pourront hâter ce qu'on nommera la trahison de Cordova, et ce qui ne sera qu'une haute prévision politique. Cordova, esprit fin, homme habile, a, dit-on, déjà pesé ce qu'il peut gagner avec le gouvernement instable de la régente, et sait qu'il y a une immense fortune politique à servir don Carlos. Mina n'est qu'un partisan; mauvais général, plus mauvais politique, il sert à merveille la guerre expectante de Cordova. Cordova est, vis-à-vis de don Carlos, dans la même situation que les gouvernements du Nord. « Paraissez les plus forts, et nous vous reconnaissons, » disent les souverains. « Battez-moi, je suis à vous, » dit le christino. Il se prépare évidemment dans la Péninsule des événements majeurs. Si les derniers efforts faits en faveur de Mendizabal et des porteurs de bons espagnols en Angleterre ne réussissent pas; si, après les menaces de John Hay, don Carlos devenait maître de Saint-Sébastien ou de Valence, le cabinet anglais briserait lui-même Mendizabal, son mannequin, et prendrait les devants sur la France. Si le cabinet

français est aussi indécis, c'est que la lutte est indécise, et que, si don Carlos triomphait, *il y aurait nécessité à ce que don Carlos fût l'allié des Tuileries.* On veut profiter de l'événement, mais la politique suivie jusqu'aujourd'hui ne permet pas de le préparer. La régente n'a plus d'argent à espérer ni de Londres ni de Paris, et don Carlos ne manque pas d'argent; le jour où les valeurs espagnoles perdront vingt-cinq pour cent, rien ne pourra sauver la régente, et ce moment arrive à grands pas. Pendant la première année, la question était militaire; aujourd'hui, elle est financière. L'inaction de Cordova nous semble avoir jeté le plus grand jour sur les événements futurs.

Pour compléter le ridicule dont se couvrent les généraux constitutionnels, il ne manquait que le dernier bulletin publié, dans lequel un brigadier annonce un avantage immense remporté sur les carlistes, auxquels il aurait tué trois cents hommes sans en avoir perdu plus de *quatre.* Il est difficile d'admettre les nouvelles qui nous parviennent du théâtre de la guerre; les carlistes n'ont pas les moyens de publication que possèdent encore les gens de la reine, et le ministère espagnol a dans ce moment un tel intérêt à mentir, que tout nous semble suspect de ce côté; tandis que, de l'autre, tous les documents sont incomplets. Il faut donc s'attacher aux faits généraux bien constatés, comme les progrès de don Carlos en Aragon, en Valence, l'inaction du général Cordova, les efforts inutiles de l'Angleterre et les constants refus des Tuileries : ces faits en disent assez. La dernière tentative du cabinet anglais est une affaire de Bourse, on ne saurait trop le répéter. Quant à nous, nous ne cesserons de dire qu'il est d'une bonne politique que l'Espagne soit française, et que le *Il n'y a plus de Pyrénées* de Mazarin ne se réalisera point avec l'anarchie à laquelle l'Espagne est livrée. La mystérieuse prudence des Tuileries en ces conjonctures n'aurait pas trompé Pitt; mais les yeux de Palmerston s'ouvriront trop tard.

On s'occupe toujours beaucoup de la reddition de Silistrie, mais nous disons d'avance que Silistrie ne sera point rendue. La Porte doit à la Russie environ vingt-sept millions; quelque riche que soit l'Angleterre, elle ne saurait donner ces vingt-sept millions pour le Divan. Quand la Russie aura reçu ces vingt-sept millions (en ducats

ou en guinées, elle n'y regardera point), nous croyons qu'elle ne manquera pas de prétextes pour refuser la remise de Silistrie; mais, s'il était nécessaire de remettre cette place, nous pouvons prédire, sans crainte d'être démenti par l'événement, que la Russie aura remplacé son occupation sur ce point par des fortifications, soit sur la rive droite du Pruth, soit sur les frontières de la Bessarabie; qu'elle aura en un mot la monnaie de la forteresse. Si l'on espère finir cette affaire par la voie des négociations, elle se terminera certes à la satisfaction de la Russie, car cette puissance triomphe surtout sur le terrain diplomatique. Elle a merveilleusement exploité, depuis six ans, les énormes bénéfices que donne à l'Europe la paix dont on jouit, et les malheurs qui s'ensuivraient si elle était troublée; mais la Russie a un intérêt trop immense à déboucher dans la Méditerranée par le Bosphore pour jamais abandonner son projet; le plus grand, le plus vital de ses intérêts est de secouer le joug de l'Angleterre, avec laquelle elle est trop intimement liée depuis cinquante ans par la consommation que fait l'empire britannique de presque tous ses produits. Les hommes d'État qui ont étudié les archives diplomatiques de la Russie savent que Pierre le Grand regretta dans ses derniers jours la création de Pétersbourg : il vit trop tard que la véritable capitale de l'empire russe devait être assise sur la mer Noire, et M. de Richelieu n'est pas le seul qui ait indiqué Odessa. Les productions de l'empire russe auraient des débouchés qui ne dépendraient pas uniquement de l'Angleterre, et qui seraient consommés sur le grand marché de la Méditerranée aussi bien que par ceux qui en ont aujourd'hui le monopole, et qui entravent ainsi les destinées de l'empire. Là est encore une des difficultés de la question d'Orient. Déjà l'ambassadeur russe s'est mis en mesure auprès du Divan : les journaux anglais parlent d'une note énergique remise par M. de Boutenief, qui prépare un revirement complet de la Russie et qui explique les envois de troupes en Bessarabie, la réunion si rapide des troupes de la Servie, les approvisionnements de Silistrie et le voyage du général Paskewitch en Bessarabie, où il précède l'empereur Nicolas. Un partage de la Turquie entre Méhémet-Ali, l'Autriche et la Russie pourrait avoir lieu avant que l'Angleterre pût agir efficacement.

Les derniers articles des journaux ministériels anglais s'efforçaient de prouver que le pacha d'Égypte n'a rien à redouter de la flotte ottomane, parce que, dit le *Morning Chronicle*, la flotte du pacha est bien supérieure, et que le Divan doit réserver ses forces pour combattre un ennemi domestique bien plus puissant; ce journal raille les journalistes allemands qui croient à une bataille navale de la Turquie contre l'Égypte, et il leur dit qu'il s'agit seulement de contraindre Méhémet-Ali à *exécuter loyalement* le firman sur l'exportation de la soie. Le *Morning Chronicle* aurait pu s'épargner cet article, mais il ne connaissait pas encore les représentations hautaines de M. de Boutenief.

Des rapports consulaires font connaître que la meilleure partie de la flotte russe commence à se concentrer dans la Baltique. Presque tous les vaisseaux, frégates et corvettes en bon état, qui restaient à Cronstadt, ont ordre de se rendre à Revel, ainsi que les bâtiments de transport nolisés dans les villes hanséatiques et dans les ports prussiens, ou requis dans ceux de la Russie. Les arsenaux ont fourni à Revel quantité de pièces d'armement et de gréement, ce qui donne lieu de croire qu'une escadre d'expédition va être préparée; tant de dépenses ne se font pas d'ordinaire pour de simples manœuvres d'exercice. Du reste, le gouvernement russe a mis l'hiver à profit pour former et exercer autant que possible ses marins, et apporter dans l'organisation des équipages des améliorations assez importantes pour qu'il ait motif d'en espérer quelque chose. La plupart de ses vaisseaux de guerre peuvent être maintenant passablement montés dans la Baltique, et son artillerie de marine peut faire mieux son service que par le passé.

On pourrait expliquer ces précautions par la tendance des cours de Suède et de Danemark à se rapprocher de l'Angleterre, et surtout en offrant le chiffre de leurs marines, qui, réunies, forment quatorze vaisseaux de ligne et vingt frégates. Leurs forces militaires, réunies, vont à soixante-quinze mille hommes.

La dernière livraison du *Portfolio* contenait un article remarquable sur Bernadotte et sur ses intentions secrètes de secouer le joug de la Russie, dont nous avons parlé; mais il y a des choses par trop romanesques dans cette dépêche, où l'on parle de l'abdication de Charles-Jean et de ses projets. Malgré les précautions que

l'on prend pour faire croire[1] à l'authenticité des pièces publiées à Londres, les falsifications sont trop évidentes pour que l'on n'use pas d'une extrême circonspection en les appréciant. Cependant la concentration des vaisseaux russes dans la Baltique prouverait que le cabinet russe n'a pas voulu parler haut à Constantinople sans avoir pris toutes ses précautions.

Les journaux anglais ont parlé des présents que l'imam de Mascate a envoyés au roi d'Angleterre et des présents que le roi lui renvoie; ce petit fait annonce le soin avec lequel le cabinet anglais choisit ses alliés, car l'imam de Mascate a des possessions qui lui permettent de prendre le pacha d'Égypte à revers, et d'aborder la Perse; le port de Mascate est excellent et peut abriter une flotte. Ainsi, dans ce long duel, les deux adversaires se montrent également habiles et prudents; mais nous persistons toujours à regarder la Russie comme plus puissante et plus rusée que sa rivale.

XVI

Paris, 16 avril.

M. de Lamartine s'est posé à la tribune comme un ami du docteur Bowring, espèce de tirailleur politique et bavard que lâche l'Angleterre sur le continent en avant des questions diplomatiques. Cette amitié servira peu à M. de Lamartine; mais l'illustre poëte s'est fait, selon nous, un grand tort en se mettant à la suite de Daniel O'Connell. Daniel O'Connell est peut-être un personnage

1. « L'authenticité des pièces contenues dans le fameux *Portfolio* ne pouvant plus être contestée, on s'est perdu en conjectures sur le véritable auteur de ce grave abus de confiance. Il n'est autre que le fameux Huber, Allemand de naissance, mais autrefois secrétaire privé du grand-duc Constantin à Varsovie. Le gouvernement révolutionnaire de Pologne s'est procuré ces papiers et beaucoup d'autres encore, et, lorsque la crise qui a mis fin à l'insurrection polonaise eut forcé l'ex-secrétaire de prendre la fuite, il a eu soin de se mettre en possession des documents mentionnés plus haut. Les autorités russes le signalèrent au gouvernement de Wurtemberg, avec invitation de le faire arrêter. Huber a demeuré pendant quelque temps à Stuttgart sous l'égide de nos philopolonais. Comme son extradition avait été demandée par simple lettre et non dans les formes voulues par la loi, Huber eut le temps de se sauver. La note officielle arriva vingt-quatre heures trop tard. » (*Journal de la Haye.*)

extrêmement poétique; il y a de la grandeur à représenter huit millions d'hommes, à plaider la sainte cause du catholicisme en face de l'athéisme mal déguisé de la Grande-Bretagne; il y a quelque chose de sublime dans la lutte d'un seul homme contre une nation, il y a du génie dans sa pensée politique de toujours tenir un peuple *en agitation*, en effervescence; car c'est cette agitation constante entretenue par le libéralisme, parti aveugle de naissance, qui a précipité la branche aînée du haut d'un des plus beaux trônes du monde; mais, disons-le, Daniel O'Connell est antisocial : il veut le renversement d'une belle, d'une grande, d'une forte aristocratie, qui fait la clef de voûte des institutions anglaises; il veut un triomphe par les masses, une Jacquerie. Si M. de Lamartine épouse la rivalité de la France contre l'Angleterre, rôle pour lequel ses épaules sont trop étroites, il a raison; mais, s'il veut, et c'est là sa prétention, donner de la force au corps social, s'il veut l'hérédité de la pairie, s'il veut le pouvoir fort, s'il veut un système dans le gouvernement français, il est ridicule et antisocial de le voir applaudissant à l'homme qui poursuit de ses mesures ardentes la plus belle de toutes les oligarchies, et qui, s'il réussissait, offrirait encore une fois à notre époque le spectacle d'une révolution *guillotinée* par elle-même. Que M. de Lamartine dise s'il est whig ou s'il est tory, qu'il s'asseye à gauche ou à droite. Les torys français doivent être unis avec les torys anglais : les aristocraties sont solidaires. La poésie et la politique ne seront jamais sœurs; un poëte peut se trouver grand politique, mais c'est une exception rare comme le génie. Nous sommes loin de refuser à M. de Lamartine le génie, mais nous attendons encore l'homme d'État. Les antécédents et la personne du poëte hurlent avec cet imprudent discours. La révolution française a prouvé que l'on peut vouloir la chute d'hommes que l'on admire. Daniel O'Connell, défenseur d'un peuple opprimé, relevant l'autel romain, est une sublime figure; Daniel O'Connell renversant la pairie est un fou. Ce fou peut devenir précieux à la France; mais encore, pour l'avouer avec cet éclat, faudrait-il s'appuyer sur la vieille haine nationale, qui permet de se crever un œil pour en crever deux au voisin. Quel moment a choisi M. de Lamartine pour publier ses sympathies! celui où les amis de Bowring et d'O'Connell viennent parler

de *l'entêtement de Charles X,* et tâchent de faire croire à quelque ineptie de son gouvernement, qui ne s'est jamais montré si *français* que dans l'alliance projetée avec la Russie, alliance qu'ils nomment absurde, mais dans laquelle les hommes politiques verront l'entente des vrais intérêts de notre pays.

L'alliance anglaise ne donnera jamais que les plus déplorables résultats. L'Angleterre ne laissera jamais la France gagner un seul pouce de terrain; elle aura toujours une arrière-pensée avec elle. La Russie et la France réunies peuvent tout au profit l'une de l'autre, et l'autocratie britannique est sur mer d'une insupportable tyrannie. Notre ennemi n'est pas l'aigle à deux têtes, avec lequel nous n'avons qu'à gagner par les relations commerciales qui s'ouvriraient entre la Méditerranée et la mer Noire : notre ennemi perpétuel est l'Angleterre, tous les siècles précédents interrogés répondent affirmativement. Les raisonnements de la politique anglaise auxquels nous répondons sont un chef-d'œuvre de niaiserie. Que lord Palmerston et M. Thiers essayent de faire croire à une scission entre le cabinet de Vienne et le cabinet du czar, ils ne tromperont personne. M. de Metternich veut le maintien de ce qui est, mais il veut aussi tout ce qu'il peut avoir; et, si l'Autriche n'était pas liée à la Russie par la nécessité de conquérir le littoral de l'Adriatique, qu'elle convoite depuis quinze ans, elle serait encore liée à la Russie par l'attentat commis sur la Pologne. Il y a trois complices d'un crime, trois cabinets assassins d'un peuple, et, quand l'Angleterre vient dire qu'elle aurait pu *lâcher les chiens de la guerre* sur la Pologne, il faut vouloir fermer les yeux sur la carte d'Europe, vouloir ignorer que les trois puissances sont solidaires à l'égard de la Pologne, et que là était le secret de la politique antieuropéenne de l'Autriche et de la Prusse. L'Autriche et la Prusse, par le fait du triomphe des Polonais, auraient, dans un temps donné, rendu leurs vols de contrée. Nous le répétons, il faut être aveugle pour préférer l'alliance anglaise à l'alliance russe; quel intérêt français serait blessé si les Russes occupaient Constantinople? Combien de vaisseaux français ont visité la mer Noire depuis cent ans? Avons-nous les Indes? Encourager la marine russe, la marine égyptienne, la marine danoise et suédoise, tels sont les intérêts de la France. Entre elle et la Russie, entre les Carpathes et le Rhin,

il y a l'Allemagne. Napoléon allait chercher l'Angleterre à Moscou : Charles X a continué cette pensée. Le noble cabinet Martignac, phase trop peu connue comme conception politique, ne s'était pas borné à préparer seulement la conquête d'Alger.

Ce que nous admirons, c'est l'hypocrisie anglaise, qui arme, de compte fait, douze frégates et huit vaisseaux, va chercher des matelots de Portsmouth aux îles Orkney, *soi-disant pour dompter l'Espagne*. Si demain les trois cours du Nord consentaient à nous donner la Belgique, la ligne du Rhin et les Alpes, il y aurait une puissance qui dirait *non*, ce serait l'Angleterre ; elle se battrait contre toute l'Europe plutôt que de nous donner Anvers. Là est le gage de l'alliance anglaise. Que M. Thiers le demande par un traité secret, il saura ce que vaut son alliée. Le ministère whig en est arrivé à proclamer qu'il fait une guerre *morale* à la Russie, qu'il a ruiné son influence sur le Divan; le beau résultat au moment où l'aigle russe a ses deux becs sur Constantinople et menace de descendre sur l'empire ottoman par Erzeroum et par Silistrie! La France admirera la justesse des vues de la Restauration sur l'alliance russe, comme elle a admiré l'expédition de Russie, le système continental, et la flottille de Boulogne, *quand il ne sera plus temps*. Mais que penser d'une nation qui, dans les circonstances où se trouve l'Europe, est en émoi pour savoir si elle sera gouvernée par M. Thiers ou par M. Guizot!

Le Constitutionnel, pour ne pas rester en arrière du *Morning Chronicle*, s'est amusé à supprimer la Russie par un article. Dans sa patrioterie libérale, à la suite du *Morning Chronicle*, *le Constitutionnel* se croit encore au temps de Canning.

Lord Wellington a blessé la Prusse par ses appréciations disciplinaires; la Prusse va se tâter le corps par une enquête, pour se prouver à elle-même que ses gibernes sont en bon état. — On ne connaît les armées que sur les champs de bataille, et la Prusse jugée par l'Angleterre nous fait l'effet de la brochure attribuée à Herschell ; ce sont deux États militaires qui ne se sont rencontrés que sur un champ où l'instinct de haine du maréchal Blücher a fait la gloire de Wellington. L'Anglais a raison de déprécier la Prusse; un Anglais est toujours Anglais, même quand il rêve. Nous n'avons vu qu'un seul fait capital dans les déclarations de

lord Wellington : c'est Napoléon triomphant au moment où il demandait à la Chambre des représentants de servir vingt-quatre heures comme simple général; et cette assemblée de béotiens, dont quelques-uns règnent aujourd'hui, refoulant le génie impérial par une phrase digne de Collot-d'Herbois. A la Fayette, selon ses œuvres!

Les paroles du *grand agitateur* ont fait sauter la statue de Guillaume III à Dublin; est-ce une démonstration en faveur des Stuarts? Si O'Connell s'appuyait sur la légitimité, nous ne croyons pas qu'il voulût saper la Chambre des lords.

Voici ce que le marquis de las Navas a dit à Mendizabal : « Vous aviez promis de finir la guerre civile dans l'espace de six mois; six mois se sont écoulés, et la rébellion est plus formidable que jamais. Le crédit public devait renaître large, puissant, et tous les fonds subissent une baisse qui ne s'arrête pas. Vous deviez faire face à toutes les dépenses sans emprunts nouveaux, sans contributions nouvelles, et des contributions de toute nature ont été levées par l'intermédiaire des colonnes militaires, et l'on a imposé à tous les pères de famille l'impôt le plus pénible, le plus dur : on a exigé d'eux le sacrifice de leurs enfants. Soldats, argent, le pays vous a tout donné; qu'en avez-vous fait? L'argent est venu de partout s'engloutir sans fruit dans cette capitale, et les soldats, nouveaux appelés, sont laissés dans un état de dénûment qui fait pitié. »

Don Carlos a d'excellents journalistes aux Cortès.

P.-S. — Quelques journaux parlent d'une note remise à M. de Metternich par le cabinet russe, relativement aux affaires d'Orient, et raisonnant sur des remontrances à propos des mouvements de troupes autrichiennes; mais nous ne croyons pas à ce fait, pas plus qu'à l'envoi de M. Nesselrode à Londres. Un journal annonce qu'Ibrahim parle hautement de marcher sur Constantinople au printemps. Ces *on dit* ne méritent aucune attention. Si quelque mouvement sérieux éclatait en Syrie, ce serait un événement européen : la Russie aurait prévenu l'Angleterre.

XVII

Paris, 20 avril.

Les nouvelles ont confirmé ce que nous disions relativement à l'intervention anglaise dans la Péninsule : les fonds espagnols ont repris faveur à Londres, et l'on y a officiellement annoncé le payement du semestre. Néanmoins, les progrès de don Carlos sont en raison inverse des démentis qu'on leur donne. Un journal anglais, le *Morning Post,* a publié la nouvelle d'une négociation entamée par la régente avec don Carlos; la nature du caractère italien et les difficultés qui pressent la reine de tous côtés ôtent à ce fait ce qu'il peut avoir d'étrange. La presse espagnole a révélé, non moins durement que la tribune, la gravité de la guerre civile; la brochure de San-Miguel a démontré la force des positions gardées par don Carlos. Maintenant, il faut attendre les effets de la guerre que l'Angleterre a positivement déclarée à ce prince; mais, s'il y résiste, ou s'il passe l'Èbre avant que les Anglais aient pu agir efficacement, la reine aura des conditions moins favorables que celles qu'elle pourrait obtenir aujourd'hui. Nous disions que l'argent ne manquait pas à don Carlos, et les journaux ont parlé de l'envoi d'un million et demi qui vient de lui être fait. L'expédition de Cabrera paraît avoir été fructueuse en matériel d'armement. Ce qu'il y a de certain sur les causes de l'intervention anglaise, c'est que « toutes les considérations de politique nationale et d'humanité font une loi au gouvernement anglais de mettre le plus tôt possible un terme à la guerre civile qui ensanglante la Péninsule ».

Voilà d'excellentes raisons, après quatre années de guerre!

Les journaux libéraux ont beaucoup crié à propos des trente Polonais renvoyés de Paris; mais ce fait est le développement matériel de la politique russe. M. Thiers aura sans doute l'ordre de Saint-Alexandre *Nevski.* Nous ne savons pas s'il y a beaucoup d'esprit à trouver extraordinaire que le gouvernement russe fasse son métier : nous aurions aimé à voir ces feuilles rechercher dans quel intérêt le cabinet français avait obéi aux injonctions de M. de Pahlen.

Le National a parfaitement saisi l'un des caractères de la lutte

actuelle entre la Russie et l'Angleterre, en répondant à un article du *Morning Chronicle* sur les empiétements commerciaux de la Russie, dont les négociants de Londres se plaignent.

« Il ne s'agit réellement, dit-il, entre l'Angleterre et la Russie que d'une lutte commerciale dans laquelle la politique n'intervient que comme prétexte. L'Angleterre veut, en Orient, comme partout ailleurs, le commerce exclusif de tous les marchés et le monopole de toutes les consommations : partout où elle rencontre un concurrent, elle voit un ennemi. Ainsi, il ne faut pas que la Russie ait la moindre influence à Constantinople et à Téhéran, parce que cette influence favorise les développements du commerce russe, et que nécessairement ce que gagnent les négociants russes doit être compté comme perdu par les négociants anglais. L'Angleterre a fait la guerre pour détruire successivement toutes les marines de l'Europe. En temps de paix, c'est le même système de destruction qu'elle veut appliquer au commerce de toutes les nations qui osent se montrer sur les marchés qu'elle approvisionne. Tant qu'elle n'a recours dans cette lutte qu'à ses immenses capitaux et aux avantages de sa production et de sa navigation, elle est dans son droit ; mais, quand elle couvre cette juste préoccupation de ses intérêts d'un faux semblant de respect pour l'indépendance des peuples et d'amour pour leurs libertés, il faut lui arracher le masque de ces beaux sentiments et montrer dans toute leur nudité les calculs de sa politique. L'Angleterre ne veut pas plus le salut de l'empire d'Orient qu'elle ne veut le rétablissement de la Pologne. Elle veut à Constantinople ce qu'elle demande à Lisbonne, ce qu'elle escamote en Espagne, ce qu'elle poursuit partout où elle pénètre, la ruine de toute concurrence qui partage et diminue ses profits. Si la Russie voulait accorder à l'Angleterre quelques nouveaux avantages par un traité de commerce, si elle consentait à lui laisser l'approvisionnement de l'Orient, l'Angleterre ferait bon marché de la Pologne. Le plus grand crime de l'empereur Nicolas, aux yeux de l'Angleterre, ce n'est pas d'avoir écrasé la Pologne, c'est d'avoir osé élever une échoppe russe en face d'une boutique anglaise. »

Plus la question s'éclaircira, plus il sera démontré que, dans les affaires d'Orient, la France doit faire cause commune avec la Russie contre l'Angleterre, et que l'intérêt de la France est de vendre

cher sa coopération. Peut-être cette pensée est-elle au fond de ce système de bascule appliqué à la diplomatie et qui rend la marche du cabinet français si vacillante. Tantôt il donne un gage de sa bonne foi à l'Angleterre, et alors les organes du ministère anglais publient « qu'il y a une plus grande cordialité dans les relations avec l'Angleterre et plus de réserve dans celles avec les puissances du Nord. L'Espagne se ressent surtout avec avantage de ce nouvel esprit qui préside au cabinet des Tuileries. Les frontières entre les deux pays sont mieux gardées, les émissaires du prétendant en France sont traités avec plus de rigueur, et les plus actifs d'entre eux ont été confinés dans l'intérieur du pays; les rapports entre les cabinets de Madrid et de Paris n'ont plus ce ton froid et cette défiance qu'on avait remarqués antérieurement. Les auxiliaires français au service de la jeune reine lui ont donné des preuves récentes de zèle et d'attachement; et ce qui prouve mieux que toute chose que la politique de la France n'est plus la même, c'est que la Russie a modifié son langage et a perdu soudain son insolence et sa vanité. »

Puis, quand ce résultat est obtenu, que l'évêque de Léon est arrêté, vite on sacrifie trente Polonais à l'empereur de Russie, et cette petite cajolerie a lieu pendant que les journalistes anglais vantent le bon accord qui règne entre Londres et Paris. Voilà ce qui s'appelle être l'ami de tout le monde.

On s'occupe beaucoup des projets de l'Angleterre sur le Tigre et l'Euphrate. Décidément le cabinet anglais veut s'emparer, à l'exemple de la Russie, des points culminants dans l'Orient; ces deux puissances crient beaucoup l'une contre l'autre, mais elles se saisissent lentement des positions importantes; elles vont être, dans dix ans d'ici, griffes contre griffes. Aujourd'hui, si le pacha d'Égypte lit les journaux anglais, il doit deviner que le cabinet de Londres lui a déclaré *moralement* la guerre. L'article inséré sous l'influence anglaise dans les journaux proxénètes de l'Allemagne, et relatif aux projets d'Ibrahim sur Bagdad et Bassora, est une des plus grossières calomnies que l'on se soit permises depuis les découvertes dans la lune attribuées à Herschell, car il suffit de regarder la carte d'Orient pour se convaincre de l'impossibilité d'une pareille tentative.

Dans les circonstances actuelles, il est impossible que la Russie

rende Silistrie sans avoir quelques garanties pour ses conquêtes; mais les nouvelles à ce sujet ont un caractère singulier : le traité relatif à la reddition se trouve plus tôt signé qu'il n'a été proposé; jamais désir de femme n'a été plus rapide que cette négociation, qui tient à l'avenir de la Russie; la Russie va même au-devant des difficultés, elle cède de ses droits, elle renonce à dix millions sur vingt-deux. Rien de ceci n'est clair. Nous attendrons les faits. L'intervention britannique au Divan a commencé une nouvelle série de faits en Orient, et cette phase du drame n'est pas la moins curieuse. Les journaux allemands se sont évertués à prouver très-hypocritement la bonne foi avec laquelle les puissances du Nord veulent le désarmement général, et avec quel chagrin elles verraient démembrer la Turquie. Nous avons dit qu'il y avait un côté comique dans toutes les affaires de ce monde.

On continue à parler de changement dans la diplomatie russe; ce sont de ces faits qui ont besoin de la sanction officielle; jusque-là, ils ne sont bons qu'à faire causer les oisifs.

XVIII

Paris, 23 avril.

Un journal ministériel annonce que le gouvernement français a reçu la nouvelle des conventions relatives à l'évacuation de Silistrie. Le traité d'Andrinople autorisait la Russie à garder cette forteresse jusqu'au payement de l'indemnité due par la Porte, et, pour aller au devant des désirs du sultan et de ses conseillers, le czar consentirait à une réduction de l'indemnité.

Quand Silistrie sera rendue, quand l'indemnité sera reçue et payée, nous y croirons; et, quand ces faits seront accomplis, nous persisterons à dire que la Russie n'a pas fait de grands avantages à la Turquie sans conserver une arrière-pensée. Peut-être devient-il nécessaire aux intérêts de la Russie de maintenir les affaires d'Orient dans leur état actuel; mais le cabinet de Saint-Pétersbourg n'ignore pas quels sont les empiétements de l'Angleterre et ses vues; peut-être la reddition de Silistrie est-elle imposée par le désir de sauver le pacha d'Égypte de l'agression méditée contre lui par l'Angleterre.

Nous verrons combien de temps durera cet ajournement de la plus importante des questions modernes. Il résulte des dernières nouvelles ce fait, que la Russie a déclaré combien elle tenait à ce que Méhémet-Ali ne fût pas inquiété. Nous doutons un peu des paroles qu'un journal a prêtées à l'empereur Nicolas, sur l'intervention anglaise en Espagne; elles sont trop graves pour avoir été livrées à la publicité. Nous ne croyons pas non plus à ce que l'on a dit du désarmement de l'Autriche, quoique nous soyons de ceux qui désirent le maintien de la paix; mais, malgré les dénégations des feuilles allemandes, il paraît certain que l'armée russe de la Bessarabie a reçu des renforts, et l'Autriche ne désarmera point tant que la Russie aura des troupes considérables dans ses provinces méridionales.

Pour juger sainement des mouvements actuels qui se font en Orient, il ne faut pas oublier que Paskewitch porte le titre de prince d'Erivanski, que la Russie lui doit la possession de ses provinces qui s'avancent vers l'Asie Mineure, et qu'il n'y a pas maintenant cent cinquante lieues entre les possessions russes et le pachalik d'Adana, qui fut concédé à Méhémet-Ali.

Une contestation diplomatique d'une haute importance est celle relative aux bouches du Danube, et il ne sera pas peu curieux de voir quel parti prendra la Russie sur cette affaire. Reculera-t-elle encore, et dans quel intérêt?

Les bruits les plus contradictoires circulent sur l'intervention en Espagne. Tantôt le cabinet français aurait persisté dans son refus, tantôt il enverrait un renfort de six mille hommes à la légion française. L'Angleterre interviendrait positivement. Nous verrons si la France enverra un commissaire pour surveiller les opérations, comme l'Angleterre en avait envoyé un lors de notre intervention en Belgique.

XIX

Paris, 27 avril.

Quoique l'on dise que Silistrie sera rendue, cette forteresse ne sera évacuée qu'après l'entier payement des sommes dues par la Turquie à la Russie; mais, aujourd'hui, l'on doit considérer cette

restitution comme certaine. Les journaux étrangers qui reçoivent les communications officieuses du cabinet russe s'empressent de détruire l'opinion que certains journaux français et anglais essayent d'établir sur l'influence que la France et l'Angleterre auraient eue dans cette affaire. Si ces deux puissances avaient montré la moindre exigence, la Russie n'aurait rien concédé. Cette importante détermination est-elle dictée par le désir de contre-balancer à Constantinople l'influence anglaise et l'empêcher de faire des progrès? est-elle ordonnée par la nécessité de conserver au pacha d'Égypte ses positions? la Russie, satisfaite de ses conquêtes, veut-elle s'y établir fortement avant de poursuivre ses projets? regarde-t-elle la possession du delta du Danube, et l'influence positive exercée dans les principautés comme l'équivalent d'une forteresse dans laquelle il lui serait plus tard facile de rentrer, si les circonstances l'exigeaient? La solution de toutes ces questions est dans l'avenir. Quoi qu'il en soit, la conduite actuelle du cabinet russe a dérouté l'Angleterre. L'Angleterre voulait sauver l'empire ottoman. L'ennemi dont elle faisait peur au Divan disparaît, il se retire, en renonçant à des avantages pécuniaires. Nous souhaitons que le mouvement qui vient de s'opérer dans la question d'Orient soit un progrès en faveur de la Russie, car les destinées de la puissance turque en Europe sont terminées, et nous aimons mieux le Bosphore entre les mains des Russes qu'entre celles des Anglais. Tous les éléments de ce grand débat prouvent que l'Angleterre n'y a jamais vu que les dangers dont est menacé son intérêt commercial. Les derniers débats au Parlement anglais suaient la marchandise. Sous ce rapport, l'état de paix est éminemment favorable au continent pour faire la guerre à l'Angleterre; et peut-être la Russie, en retardant le dénoûment de cette grande affaire, donnera-t-elle le temps à l'Europe de voir que l'ennemi commun est l'Angleterre. Les envahissements et les prétentions de cette puissance, qui veut exploiter le globe entier, sont bien autrement alarmants que ne le sont les accroissements de la Russie. A laquelle des deux parties contendantes cette halte profitera-t-elle? Cette question est déjà débattue par les principaux organes de la presse française. Quelques feuilles n'hésitent pas à reconnaître la supériorité de la diplomatie russe, qui, par cette concession, a ôté tout prétexte aux déclama-

tions de la presse anglaise. D'autres pensent que la Russie n'a rien perdu de ses positions. Les feuilles ministérielles tâchent de faire croire à l'influence de la diplomatie de la quadruple alliance; mais les plus clairvoyants considèrent le cabinet anglais comme ayant essuyé une défaite, et appellent, comme nous le faisons, l'attention sur la tyrannie commerciale de l'Angleterre. Si, comme on le dit, l'Angleterre essaye en ce moment de se faire concéder des priviléges commerciaux en Égypte et dans l'Asie Mineure, il est à croire que les puissances du continent sauront réclamer contre ces monopoles en germe.

Les journalistes anglais continuent toujours à prétendre qu'il n'y a point d'accord entre les cabinets de Vienne et de Saint-Pétersbourg, relativement aux éventualités de l'Orient, en se fondant sur une mésintelligence qui existerait entre M. de Nesselrode et M. de Metternich; mais, quand même les deux diplomates seraient personnellement ennemis, le partage de la Pologne ne s'est-il pas fait entre trois puissances en guerre? ce qui était une mésintelligence un peu forte.

Le désarmement dont on parle pour la Russie, la Prusse et l'Autriche, est peu en harmonie avec les paroles officielles de M. Thiers à la Chambre des députés; mais cette mesure est si utile aux États actuellement accablés par le pied de guerre, qu'il faudrait que ce désarmement fût vrai. Un journal anglais, *le Courrier,* prétend que le désarmement de l'Autriche a été signifié officiellement. Ce serait digne de la politique conciliatrice de M. de Metternich; mais, si le désarmement n'est pas simultané, il y aurait imprudence à désarmer seul; aussi hésitons-nous à croire que, dans les circonstances actuelles, M. de Metternich désarme, si la Russie ne désarme pas.

Le voyage des deux princes français est le sujet de beaucoup de conjectures; quelques feuilles veulent que le mariage du duc d'Orléans en soit la cause; d'autres y ont vu l'admission de la royauté actuelle parmi les familles princières du continent. Nous ne croyons pas, pour notre compte, que ce voyage puisse se rattacher à aucune négociation politique de quelque importance; car, après les résultats du mariage de Napoléon, il n'est guère possible de se laisser prendre à des garanties de ce genre.

Il n'y a encore rien de nouveau sur la Péninsule; un journal a fait ressortir la perfidie avec laquelle l'Angleterre essaye d'entraîner le gouvernement français dans une intervention. Il a démontré combien les secours donnés par l'Angleterre étaient frivoles, et combien seraient coûteux les secours réels de la France. L'arrestation de l'évêque de Léon est une de ces violations du droit des gens dont les gouvernements sont peu avares quand elles leur conviennent. La saisie des sommes considérables dont l'évêque est, dit-on, porteur, soulève des questions graves. Cet argent est-il à l'évêque? Qu'en fera-t-on? Il est difficile d'admettre que l'on puisse garder des sommes appartenant à des tiers. L'inaction de Cordova continue; les seules nouvelles publiées sont relatives à une défaite de Cabrera, qui se serait retiré devant des forces supérieures; mais les journaux christinos oublient qu'il n'y a jamais de défaites pour un chef de guérillas. Les feuilles royalistes ont présenté une situation franche des affaires de don Carlos, il est certain que la campagne est à lui en Galice et que ses positions se sont fortifiées de manière à faire échouer le vaste plan que l'on prête à Cordova, sans doute pour expliquer son inaction.

Le Portugal, qui poursuit ses destinées sous l'influence capricieuse de la fille de dom Pedro, est tombé de nouveau dans la crise d'une dissolution ministérielle. La clôture subite de la session des Cortès générales a déterminé l'événement, et ce qui paraît avoir précipité cette clôture, c'est le dépit mutin de la jeune reine en voyant les Cortès décliner la proposition de confier au prince Ferdinand, son fiancé, le commandement en chef de l'armée portugaise.

XX

Paris, 30 avril.

La reddition de Silistrie continue à occuper la presse anglaise, les gazettes allemandes et les journaux français. Nous avons dit que cette évacuation n'aurait lieu que vers le mois d'août; cependant, aujourd'hui que cette négociation prend le caractère d'un acte près de s'accomplir, nous pouvons en examiner la portée. Nous avons prétendu que Silistrie ne serait rendue qu'au moment où la

Russie trouverait dans sa situation morale ou géographique des avantages tels, que la reddition de cette forteresse lui fût une chose indifférente, et nous n'avons pas hésité à prétendre que l'Angleterre était jouée par la subite révolution que le cabinet de Saint-Pétersbourg avait opérée au Divan, en donnant un gage d'amitié généreuse au moment où lord Ponsonby essayait d'y ruiner l'influence russe. L'abandon d'une partie des contributions dues par la Porte à la Russie est un grain de riz semé dans une bonne terre et dont l'épi sera magnifique. Ce que la Russie désire le plus est l'exécution de ses traités ; car, depuis 1775, époque où la Russie a obtenu la libre pratique des mers ottomanes, chacune des conventions faites entre Saint-Pétersbourg et Constantinople, c'est-à-dire les traités conclus de 1792 jusqu'aujourd'hui, ont été des pas de géant par lesquels la religion grecque s'est avancée vers son ancienne capitale. Évacuer Silistrie, n'est-ce pas exécuter les traités, y compris celui d'Unkiar-Skelessi, que l'Angleterre voulait considérer comme une lettre morte? La Porte peut-elle se dispenser d'admettre des conventions qui sont si littéralement suivies? La part que lord Ponsonby s'attribue dans cette affaire, n'est-elle pas une excellente garantie pour le cabinet russe? Cet état de paix, si glorieusement maintenu, va permettre à la Russie de se fortifier dans ses positions, d'assurer sa conquête qu'elle serre maintenant par l'Asie et par l'Europe. Nous, les hommes du droit et les obéissants négateurs du fait, nous trouvons juste et naturel que la CHRÉTIENTÉ ressaisisse sa seconde capitale. La cathédrale de Sainte-Sophie appartient à la religion grecque, sœur de la religion catholique, sur qui elle fut prise, et qu'elle a droit de reprendre. La Russie achèvera ce que les croisades n'ont pu faire, et ce que l'Europe a tenté onze fois. La question religieuse unit la Russie à la Grèce, aux principautés et à la Turquie d'Europe. Nous nous étonnons que le but que s'est proposé l'Europe pendant cinq siècles, soit aujourd'hui l'objet de difficultés aussi grandes. Londres s'oppose à cette belle conquête, l'Europe entière devrait la seconder; Vienne surtout, qui tant de fois menacée par la Turquie, a constamment eu des droits sur les provinces turques de l'Europe. Nous ne cesserons de répéter qu'une politique saine ordonnait à la France de favoriser les progrès de la Russie en Orient. Là seule-

ment, elle trouve des appuis pour la solution de ses questions territoriales; tandis que l'Angleterre sera toujours ennemie de nos progrès, même quand elle paraîtra notre alliée. Nous ne savons pas si le fait avancé par quelques journaux est vrai relativement à la facilité avec laquelle l'amiral russe Ricord a franchi les Dardanelles, tandis que lord Ponsonby a eu besoin d'un firman pour passer le détroit; mais il prouverait que le traité d'Unkiar-Skelessi s'exécute à la lettre. Or, si la Russie a les mêmes droits que la Turquie sur les débouchés de la mer Noire, si elle reste sur la rive droite du Pruth, si elle tient l'embouchure du Danube, nous ne voyons pas à quoi sert l'évacuation de Silistrie, si ce n'est à sanctifier aux yeux de l'Europe les trois immenses conquêtes dont nous parlons. Donc l'Angleterre, à la grande joie de ceux qui aiment la France, est complétement jouée. Plus la France et l'Angleterre prétendent avoir voulu l'évacuation de Silistrie, plus la Russie sera fondée à maintenir les traités en vertu desquels elle a évacué.

Nous ne savons pas dans quel intérêt le gouvernement français, qui, dit-on, continue à épouser la politique de lord Palmerston, sert si bien les intentions du cabinet russe sur la Grèce. La Russie est violemment intéressée à ce que le fantôme de royauté bavaroise dure en Grèce jusqu'au jour où l'unité religieuse amènera l'unité politique à régner de Constantinople jusqu'en Morée. Or la France vient de donner sans aucune condition l'argent nécessaire à la Grèce. Un journal ministériel vient de déclarer d'un ton officiel que c'était la Russie qui s'opposait à la délivrance de ces fonds, et que c'était l'Angleterre qui les sollicitait avec persévérance; cela ne prouve qu'une chose, c'est que, dans cette question, la diplomatie russe est aussi forte que dans la question de Silistrie; que là, comme à Constantinople, le gouvernement français méconnaît les intérêts de l'avenir, au profit de la question dynastique.

Ce qui aujourd'hui plus que jamais devient nécessaire à l'accomplissement des projets, sérieusement arrêtés sur le continent, entre la Russie, la Prusse et l'Autriche, est l'interdiction des discussions animées de la presse anglaise et française; aussi voyons-nous prendre contre la presse des mesures plus sévères qu'elles ne l'étaient sous la Restauration, mais avec un ensemble qui prouve

un plan opiniâtrément suivi. Nous avons appris que les petits États de l'Allemagne s'empressent d'adhérer à ces mesures. Le grand duc de Hesse-Darmstadt, sur lequel les libéraux allemands comptaient pour faire de l'opposition, s'est, dit-on, soumis à l'unité des mesures censoriales, comme il s'est soumis à l'unité des douanes allemandes. Ainsi, les grandes et fécondes doctrines qui importent à l'unité du pouvoir s'appliquent en Europe avec persévérance, elles porteront leurs fruits. Les politiques doivent avoir remarqué que tous les gouvernements qui ont le plus servi leur nation depuis la paix de 1815, sont les gouvernements chez lesquels le pouvoir affectait la forme despotique. La statistique le démontre victorieusement à qui comparera l'Espagne de Ferdinand VII à l'Espagne d'aujourd'hui ; la Russie à l'Angleterre, l'Autriche à la France.

Évidemment, il se fait en France des progrès vers les idées monarchiques, et la révolution de juillet sera certes l'apologiste le plus éloquent de la Restauration. Nous sommes certain que les jeunes ducs montreront à l'Allemagne l'écusson de leur maison, beaucoup plus que les couleurs de juillet. Les paroles récentes de M. Thiers sur l'hérédité de la pairie s'accordent avec tous les symptômes qui se déclarent ici pour un prompt retour aux doctrines monarchiques. Ce sont de grands pas vers la restauration de l'autorité royale que les actes en apparence indifférents de chaque jour : l'invitation d'assister à la messe au château, la réapparition du mot *royal* là où il s'effaçait il y a cinq ans; car, maintenant, nous parlons des manufactures royales, des académies royales; bientôt les armoiries de la maison de Bourbon se montreront sans avoir à craindre d'insultes. Il n'y a eu que dix ans de distance entre le 18 brumaire et les noblesses impériales : nous voici à six ans de juillet. Le roi marche plus lentement que l'empereur, mais l'empereur n'avait pas la presse à ses côtés, voilà le secret de cette lenteur. *La Quotidienne* a ces jours-ci réimprimé le décret de Napoléon sur l'alliance autrichienne et l'allocution de François II à ses peuples sur l'union de Marie-Louise. Cette plaisanterie d'une si haute portée ne sera pas plus comprise que les allusions aux Stuarts faites par M. de Chateaubriand avant les journées de juillet. En politique, chaque heure a sa fatalité. Quand tout sera monarchie en France, la France saluera le roi. Il y a cela de plaisant que

c'est avec une princesse de Prusse que l'on obtient l'adhésion du grand-duc de Hesse-Darmstadt aux mesures prises au nom de l'Allemagne, de même que, suivant quelques feuilles, il se préparerait pour l'un des deux voyageurs des piéges féminins de ce genre; mais nous doutons que le voyage des deux jeunes ducs couvre des projets de mariage; l'ambition des Tuileries a son but déterminé; jamais il n'y sera renoncé qu'en faveur d'avantages au moins égaux à ceux que l'on espère; et la fille de l'archiduc Charles pourrait bien n'être qu'une proie jetée aux vaines discussions. Épouser la fille d'un archiduc, *sans dot,* sans avantages politiques, nous ne croyons pas à cet amour-là.

On a parlé d'une réunion de nobles hongrois chez M. d'Appony, où il aurait été question des intérêts commerciaux de la Hongrie. Il se fait en ce moment une révolution grave en Hongrie, révolution paisible, mais d'une immense portée; le commerce à la façon américaine y a mis le pied; il s'y commence un grand mouvement de spéculations et d'idées; un magnat dont l'esprit et l'avenir ont été fort imprudemment méconnus par le gouvernement autrichien, s'est mis à la tête des affaires privées de son pays, et leur a donné un grand élan. Aujourd'hui, sans doute, M. de Metternich aura reconnu son erreur, et s'empressera de diriger ce à quoi il s'opposait primitivement; d'autant plus qu'en protégeant ces intérêts, il aura un point d'appui pour les grands intérêts politiques. Peut-être la réunion qui a eu lieu chez l'ambassadeur d'Autriche tenait-elle à ces idées. Il a toujours été dans la politique de l'Autriche de chercher ses secours dans les diverses nationalités qu'elle protége. Les réductions dans l'armée sont spécifiées dans quelques feuilles; mais quelques gazettes allemandes continuent à les démentir.

Les Anglais se défendent de leur mieux contre l'attitude hostile que prend le continent vis-à-vis d'eux; il est question d'un chemin de fer qui leur livrerait un passage dans la Baltique, en leur épargnant de se soumettre à des droits considérables. Il est certain qu'ils feront pour l'Allemagne ce qu'ils ont fait en Égypte, où ils s'emparent, dit-on, des projets conçus pour réaliser une voie par l'isthme de Suez. La guerre des intérêts est moins meurtrière que celle qui se fait à coups d'hommes; mais elle est à la longue aussi fatale aux nations, et c'est surtout sur les entreprises de ce genre que la

presse doit attirer l'attention des gouvernants et des gouvernés. La presse peut ainsi conquérir un caractère d'utilité qui, depuis six ans, lui a bien manqué en France.

Il est arrivé de Londres quelques révélations sur les embarras du trésor espagnol, relativement au payement du dividende, qui prouvent que la question financière devancera, comme nous l'avons dit, la question politique. Cette pénurie avérée contraste singulièrement avec les capitaux offerts à don Carlos. Le gouvernement français a suivi les règles du droit des gens dans l'arrestation de l'évêque de Léon; il lui sera loisible de sortir de France par Marseille, et ses fonds lui seront rendus. Cette arrestation est une concession publique à l'alliance anglaise; mais lord Palmerston aimerait mieux qu'on laissât passer l'évêque et qu'on envoyât des soldats en Espagne.

Quelques journaux whigs, sentant l'importance d'une intervention militaire que l'Angleterre est hors d'état d'accomplir, reviennent sur la coopération de la France; on parle de l'entrée en Espagne d'une armée de trente mille hommes : il semble que l'abbé Trente-mille-hommes rédige ces journaux, il semble qu'il ne faille ni argent ni vote parlementaire pour faire agir les forces françaises. Quarante ou cinquante millions seraient nécessaires pour une semblable intervention. Cette somme, ajoutée à celles que l'Espagne doit à la France, constituerait une dette de cent cinquante millions. Pour savoir quel bénéfice la France retirerait d'un nouveau sacrifice, il faut chercher quel avantage elle a retiré jusqu'ici de l'Espagne, quelle y est notre influence? M. de Dreux-Brézé a prouvé par des chiffres irrécusables que le commerce anglais y avait grandi depuis six ans, tandis que le nôtre y était ruiné. Quels gages l'Espagne a-t-elle remis entre nos mains pour répondre de sa dette? Avons-nous les îles Baléares? l'Angleterre commettra-t-elle Gibraltar à notre garde pour sûreté de notre payement? nous laissera-t-on occuper la Catalogne? nous donnera-t-on la Havane en garantie? Pour qui verserait-on le sang français cette fois?

Un journal a répété plus formellement que nous nos idées sur ce grave sujet, en disant : « Des gens qui ne manquent pas d'expérience s'imaginent qu'une grande partie des intrigues contre

M. Mendizabal et des embarras où ce ministre et la nation se trouvent alternativement, provient de la France, qui voudrait assurer le mariage du fils de don Carlos avec la jeune reine, et celui du duc d'Orléans avec la sœur du duc de Bordeaux. »

Si de telles choses s'accomplissaient, certes la politique française se remettrait dans les voies suivies par M. de Martignac, l'une des plus glorieuses époques de la Restauration, et ne s'allierait pas avec l'Angleterre, alliance infertile et pleine de mauvais offices.

Jamais époque ne fut plus favorable pour détruire la gênante suprématie maritime exercée par l'Angleterre. Les hostilités des whigs contre les torys, la décomposition commencée de ce vieux corps conservateur, LES LORDS, d'où l'Angleterre tirait sa force, et qui maintenant est discuté, attaqué par un géant, O'Connell, tous les germes de division intérieure permettent de tenter sérieusement la délivrance commerciale du monde, sur lequel l'Angleterre a étendu le réseau de ses positions. Avec quel bonheur le cabinet anglais nous voit occupés à des riens, et nous suscite des plaies intérieures, en nous passionnant pour des chemins de fer impossibles, en nous jetant de fausses idées sur nos possessions d'outre-mer. Voyez quel mal ont déjà fait ici les complaisants de cette alliance antifrançaise? N'ont-ils pas su persuader à la France qu'elle n'avait pas le génie colonisateur? Ne cherche-t-on pas à nous convaincre qu'Alger nous est nuisible? Alger, un royaume aussi fertile, aussi beau que la France, qui met à notre porte les produits des deux Indes, qui peut valoir un jour les colonies anglaises, et que l'on voudrait nous voir abandonner! Il y faut pour gouverneur un homme de portée, et, quand il y est, on en a peur. N'est-ce pas pitoyable? Certes, il est en France un malheur normal qui servira toujours les rivaux de notre pays, c'est l'instabilité du gouvernement; cette instabilité de principe et d'action sera notre rémora politique, tant que l'hérédité ne sera pas restituée à la pairie pour constituer la Chambre des pairs gardienne des hautes pensées de la politique, et permettre aux hommes de pouvoir de réaliser des plans. Ce sont les corps constitués d'une façon durable qui font les grandes choses.

XXI

Paris, 4 mai.

L'article officiel inséré dans le *Journal de Saint-Pètersbourg* indique une ferme intention de faire durer le *statu quo* des affaires d'Orient : aussi parle-t-on d'un désarmement général ; mais les gazettes allemandes laissent planer quelques doutes sur la manière dont cette mesure s'effectue. Le désarmement est une de ces choses qui se prouvent par elles-mêmes et non par des affirmations. L'histoire des deux siècles précédents démontre que le désarmement fictif a toujours été l'un des plus puissants moyens de la politique. Louis XIV et Napoléon, l'Autriche et la Prusse, ont tous usé de ce piége, et le premier diplomate venu sait que chaque cabinet entretient chez son voisin un agent secret chargé de surveiller les mouvements militaires. Ainsi, quoi que l'on dise dans les journaux, cette question ne peut être résolue qu'après des renseignements positifs incontestés.

La disgrâce de Pozzo di Borgo paraît aujourd'hui certaine ; mais ce que l'on ne connaît pas encore, c'est la manière dont il l'accepte. M. de Talleyrand et M. de Metternich sont la preuve vivante de la valeur des hommes en politique ; et, certes, Pozzo di Borgo est un de ceux qui doivent le plus compter dans le temps présent. « S'il m'en voulait, je le redouterais même après sa mort, disait une dame extrêmement spirituelle et qui le connaît bien ; j'aurais peur qu'il ne sortît de son cercueil une vengeance inédite. » Quelques personnes ont cru que la publication du *Portfolio* avait contribué à la disgrâce du diplomate corse, et l'ont présentée comme une lutte entre M. de Metternich et Pozzo di Borgo. A ce sujet, on a nié la valeur générale des allégations du *Portfolio,* qui constate une inimitié entre l'Allemagne et la Russie. Nous ignorons quelle est la part de l'ex-ambassadeur russe à Paris dans les dépêches imprimées ; mais il est hors de doute que, malgré l'alliance des cabinets prussien et autrichien avec le cabinet russe, la nationalité allemande ne soit ennemie de la nationalité russe, c'est un fait incontestable que M. Pozzo di Borgo ait attiré l'attention de son cabinet sur ce point et qu'il ait voulu en changer la politique : il

a usé de sa perspicacité au profit de la Russie. Que l'on ait exploité contre lui, à Saint-Pétersbourg, la tendance française de cette politique, rien de plus naturel; il est dans la destinée des hommes d'État de voir leurs conceptions les plus rationnelles méconnues. Si momentanément l'amitié règne entre l'Autriche et la Russie, cette amitié peut être fondée sur la communauté des dangers et des intérêts; le temps seul donnera raison. Nous croyons que, si l'on s'est beaucoup moqué du *Portfolio* en Allemagne, c'était à cause du peuple allemand. Aujourd'hui, ce ne sera pas un événement de médiocre importance que de savoir comment M. Pozzo di Borgo usera de sa liberté. Le cabinet des Tuileries, qui ne veut pas avoir l'air de craindre, accepterait-il les services de ce diplomate? Nous verrons.

La situation de l'Espagne a beaucoup occupé la presse anglaise et française, et voici le résumé de toutes les discussions *intra et extra :*

M. Mendizabal n'a pas d'argent, et il faut beaucoup d'argent pour éteindre la guerre. Qui prêtera de l'argent à la reine Christine, après ce que l'on sait des efforts faits pour payer le dernier dividende? l'impôt est nul, et la vente des biens nationaux est paralysée. L'anarchie ministérielle est au comble à Madrid, et les procérès commencent une opposition contre les procuradorès. La guerre, de l'aveu des Anglais, ne peut être terminée que par l'intervention française.

Don Carlos, lui, a de l'argent; il garde toutes ses positions : une partie des troupes de Mina vient, dit-on, de passer dans son armée. Il a concentré son administration en créant un premier ministre; du côté de Charles V, il y a donc l'unité qui manque à la reine; et la seule chose qu'il ait à craindre, l'intervention française, ne peut avoir lieu sans un vote des Chambres, qui, dans les circonstances actuelles, ne voteraient pas les cent millions nécessaires à cette intervention, et le sang français. L'impopularité de cette mesure, quoiqu'elle implique une question dynastique, est connue aux Tuileries; on se garderait bien de faire prononcer les Chambres sur cette difficulté. Là est la force de don Carlos; là est la faiblesse de la cause de la régente. D'ailleurs, la situation de l'Espagne donne en ce moment lieu à des négociations en dehors de la ques-

tion militaire; ce qu'il y a de certain est une divergence d'opinions entre le cabinet de Londres et le cabinet de Paris à propos de don Carlos; l'Angleterre voudrait en finir immédiatement, et la France temporise.

M. Thiers a laissé échapper sur le compte de la Grèce quelques paroles fanfaronnes, sans doute pour pallier le payement de l'emprunt grec, fait bien décidément sans conditions. Et, pour rendre cette faute encore plus lourde, les journaux annoncent le prochain départ du roi Othon pour la Bavière.

Le Portugal n'est dans une situation moins malheureuse que celle d'Espagne, que parce qu'il n'a pas la guerre civile; vienne dom Miguel, les deux pays seront comme les deux frères Siamois. Le régime monarchique peut seul redonner de la vie à ces deux États. Le régime constitutionnel sera leur perte, ils deviendront des provinces anglaises, à moins que la France ne se hâte de changer de politique à leur égard; car de même que la dissolution de l'empire ottoman ne regarde que la Russie et l'Autriche, de même la décadence de la Péninsule ne regarde que la France et l'Angleterre. Sous ce rapport, intervenir en Espagne pour y soutenir le régime constitutionnel, c'est y aller faire les affaires de l'Angleterre, dont Mendizabal est évidemment le commis.

XXII

Paris, 7 mai.

Un journal étranger a publié la singulière nouvelle que voici :

« Un courrier a porté des ordres à Carlscrona pour l'armement d'une escadre de six vaisseaux, destinée à prendre la mer immédiatement. Des instructions sont données pour l'armement de plusieurs autres navires. Les congés accordés aux officiers de l'escadre vont être révoqués; il n'en sera donné aucun nouveau. »

Nous ignorons si les nouvelles que nous venons de donner sont aussi prématurées que les bruits suivants, rapportés par la même feuille : « On assure que quinze vaisseaux anglais ont été aperçus dans le Categat; un nombre égal de vaisseaux russes est parti de Cronstadt pour croiser sur les côtes de la Livonie et de Lestland.

On ajoute que huit transports anglais se sont rapprochés de la rade de Copenhague pour se ravitailler. »

Nous croyons qu'il faut ranger l'envoi de quinze vaisseaux et de huit transports anglais dans les eaux du Nord parmi les fables que répandent si souvent les journaux allemands, qui ont bien moins de candeur germanique qu'on ne le pense, et qui, sous quelques inspirations diplomatiques dans le secret desquelles ils ne sont pas toujours eux-mêmes, embrouillent les journaux anglais et français par les rumeurs les plus contradictoires. Si nous croyons à la lutte entre la Russie et l'Angleterre, nous ne pensons pas qu'elle puisse se formuler aussi promptement par des mesures militaires d'une si positive signification. Cependant, suivant une correspondance de Constantinople, il paraîtrait que la marche des troupes russes sur divers points importants des frontières de Turquie, annoncée de Jassy et de Bucharest, se confirme. Il est difficile de combiner ces démonstrations avec les arrangements pacifiques qui viennent d'être conclus pour l'évacuation de Silistrie; mais il est probable que les soupçons de la Russie, au sujet des préparatifs de la France et de l'Angleterre, ne sont pas tout à fait calmés.

Ce qui est plus certain est la réception problématique faite par le schah de Perse à l'envoyé anglais, M. Ellis.

« La Russie est parvenue, disent les journaux anglais, à susciter des difficultés presque insurmontables à la conclusion d'un traité de commerce entre la Perse et l'Angleterre. Le schah s'est montré alarmé au sujet du commerce de la soie, et a paru déterminé à encourager les manufactures de son pays par *le plus insensé de tous les systèmes, le système prohibitif.* Les émissaires de la Russie lui ont présenté leur pays comme un exemple de ce que ce système était capable d'opérer, et il lui ont offert secrètement toute l'assistance qu'il pourrait réclamer pour se soustraire à l'influence toujours croissante de l'Angleterre. Ainsi, partout où nous voulons agir, nous sommes contrecarrés par les intrigues russes, acharnées à la destruction de notre commerce. »

L'aveu nous a paru précieux à enregistrer; au moins, voilà de la bonne foi.

Cependant, l'Angleterre ne s'abuse point sur la grandeur de la

lutte, sourde il est vrai, mais sérieuse, qui existe entre elle et le Nord ; il vient d'être établi un consulat anglais à Erzeroum, ville de la Turquie d'Asie, voisine des frontières de la Perse, et distante de Trébisonde d'environ quarante-cinq lieues. C'est un des points les plus importants de l'échiquier sur lequel manœuvrent en ce moment les deux adversaires. Si la Russie triomphe en Perse, l'Angleterre a reçu des nouvelles excellentes de son expédition sur l'Euphrate.

Ce que l'on pouvait prévoir relativement à l'intervention française en Espagne est arrivé : l'on parle d'une lettre de Francfort où il serait question de nouvelles instructions envoyées à ce sujet par les trois cours du Nord.

Le comte de Nesselrode, ministre de l'extérieur à Saint-Pétersbourg, aurait chargé le comte de Palhen de protester contre toute intervention si la France prenait des mesures décisives ; et, si elle envoyait un corps d'armée en Espagne, l'ambassadeur russe doit demander ses passe-ports; si la France accordait des secours sous main, M. de Pahlen doit en avertir son cabinet, qui, dans ce cas, pourrait de son côté envoyer des subsides à don Carlos. On dit que la Prusse se borne pour le moment à protester, sans annoncer quelles seraient ses intentions dans le cas où l'intervention s'exécuterait. Le prince de Metternich ne se montre pas favorable à l'intervention, sous le prétexte que la Russie pourrait en profiter pour intervenir à son tour en Orient.

Il est évident qu'après avoir tant fait pour la conservation de la paix, il est difficile que l'on veuille brouiller les cartes pour l'Espagne. Et, comme il est sans doute dans les intérêts du cabinet des Tuileries que l'Espagne conserve son *statu quo,* peut-être aurait-il sollicité lui-même les instructions qu'on annonce, afin d'avoir une excuse vis-à-vis de l'Angleterre, et de justifier l'inaction où il lui convient de rester. La politique de la France s'est, à ce sujet, assez bien dessinée depuis un mois. En ce moment, ce n'est pas à la France, c'est à l'Angleterre que Mendizabal s'adresse pour un nouvel emprunt que nécessite la situation désespérée du trésor espagnol. Que l'Angleterre fournisse ses vaisseaux et son argent, mais surtout qu'elle échoue, car il est impossible à un cabinet français d'abandonner la Péninsule à l'Angleterre, après

cent cinquante ans de sacrifices pour la conserver à la maison de Bourbon.

Après les temporisations de Cordova, la démission de ce général en chef est venue confirmer nos soupçons; pour peu qu'on lui suscite quelques persécutions, il pourrait fort bien passer dans les rangs de l'armée royale, où l'appellent ses opinions secrètes et ses antécédents. Quoique la plus grande incertitude règne sur les résultats des dernières rencontres entre les deux partis, quoique jusqu'aujourd'hui la cause de don Carlos fasse de rapides progrès, que les correspondances révolutionnaires, qui ne peuvent pas être accusées d'exagération, disent que, dans le bas Aragon, l'accroissement journalier des forces royalistes est effrayant, et que don Carlos compte, dans cette partie de la province, 12,000 hommes, non compris les douaniers; quoique la plaine de Valence appartienne aux guérillas royalistes, commandées par des hommes intrépides, il n'en est pas moins vrai que la cause de don Carlos n'aura son importance diplomatique qu'au moment où ce prince possédera quelques capitales de province et une position au cœur de l'Espagne. Jusque-là, toute conjecture peut être démentie par l'événement.

XXIII

Paris, 11 mai.

Il y a eu peu de mouvement dans les nouvelles de l'étranger. Un journal prétend que Méhémet-Ali, contrarié par les changements de la politique anglo-française, pense sérieusement à s'allier à la Russie et à se montrer en apparence soumis à la Porte. Lorsque lord Ponsonby a conçu le projet d'abandonner l'Égypte, il était évident que le vice-roi tournerait les yeux vers la Russie, avec laquelle il doit se rencontrer dans l'Asie Mineure. La prudence voulait que l'Angleterre ne se détachât pas brusquement de l'Égypte. Si une alliance avait lieu entre Méhémet et le czar, elle prouverait toute la force de la position qu'a prise la Russie. En effet, si, comme le prétendent quelques feuilles anglaises, le gouvernement français avait conçu une alliance entre l'Autriche, l'An-

gleterre et la France, pour balancer l'influence de la Russie, il s'ensuivrait qu'au lieu de partager l'empire ottoman avec l'Autriche, la Russie le partagerait avec le pacha d'Égypte. Ce plan simplifierait beaucoup la question d'Orient, en ce sens qu'Ibrahim pourrait agir seul contre Constantinople, pendant que la Russie et la Prusse tiendraient en échec la France et l'Autriche. Nous ne croyons pas à de telles fautes chez un homme d'État de la portée de M. de Metternich. Ceux qui rattachent le voyage des deux jeunes ducs à des combinaisons diplomatiques, sont, nous le croyons, dans une grande erreur.

Le chef de l'expédition anglaise sur l'Euphrate a dernièrement rendu visite au camp de Redschid-pacha, et, fort de son appui, il a fait construire une sorte de comptoir fortifié à Bir, où flottent déjà réunies les couleurs anglaises et turques. Ibrahim est fort irrité; mais, après deux années de lutte, l'Angleterre a emporté le point important de ses travaux.

Nous pensons que le cabinet russe comprendra l'importance de ce fait, relatif aux envahissements de la puissance anglaise.

Malgré l'importance donnée à quelques bulletins, en Espagne la position des deux partis belligérants n'a pas changé, et le ministère est toujours aussi embarrassé. Quant au Portugal, la lutte du prince allemand et des Chambres a commencé.

XXIV

Paris, 14 mai.

Après les aperçus que nous avons publiés sur la politique des cabinets de Londres, de Paris et de Saint-Pétersbourg, les réflexions doivent naître des faits eux-mêmes. Nous avons parlé des démêlés qui ne manqueraient pas de surgir dans les provinces convoitées, soit par la Russie, soit par l'Autriche. On jugera de l'importance de la révélation suivante, faite dans la *Gazette d'Augsbourg :*

On sait qu'une commission présidée par des fonctionnaires russes avait été nommée sous la dernière administration russe pour poser les bases d'une nouvelle constitution en Moldavie. Cette commission se composait des boyards suivants, élus par le Divan :

Alexandre Balsch, Wisternick, Kostaki, Kanta-Kusno, Logothet, Jordaki, Katardschin, et W. Michalaki Hurdza (aujourd'hui hospodar). Le projet rédigé par cette commission fut examiné par une députation extraordinaire du peuple et par les deux puissances protectrices, conformément au traité d'Andrinople, puis solennellement sanctionné, et enfin juré par l'hospodar le 26 août (7 septembre 1834), avec la formule du serment prescrit par le règlement. D'après cette nouvelle constitution, le pays obtint une représentation nationale. Mais, dès la première année du règne de l'hospodar actuel, de fréquentes plaintes s'élevèrent sur la violation de la constitution, et notamment sur l'arbitraire qui se glissait dans la représentation nationale. On blâmait surtout l'hospodar de n'avoir pas fait imprimer et promulguer la constitution, deux points expressément recommandés par la loi fondamentale. Les représentants se réunirent à Jassy : l'opposition protesta avec force contre le système illégal suivi par l'hospodar, qui venait, en outre, de dresser à volonté des listes de candidats pour la représentation nationale. Les députés nommés d'une manière aussi arbitraire reçurent un accueil très-peu flatteur à la Chambre : ils furent même publiquement insultés à Jassy, et se virent obligés de quitter la capitale. Une seconde assemblée se forma ; mais les boyards protestèrent de nouveau, et la plupart des représentants impopulaires s'esquivèrent de la ville. L'opposition vient d'envoyer une pétition à Saint-Pétersbourg.

Il est impossible de procéder avec plus d'adresse.

Au milieu des belles promesses de paix faites à l'Europe par la reddition de Silistrie, que penser des nouvelles difficultés élevées à Londres?

Des rumeurs fâcheuses ont circulé, dit le *Morning Post,* au sujet des préparatifs maritimes très-étendus qui, depuis quelque temps, sont commencés dans nos arsenaux et nos chantiers. On parle de l'envoi immédiat d'une escadre de *vingt et un* vaisseaux de ligne dans la Méditerranée, pour protéger nos négociants contre toutes les conséquences de leur refus d'obéir aux exigences des commandants des navires russes à l'embouchure du Danube. La communication faite au Llyod par ordre de lord Palmerston a surtout donné du poids à ces rumeurs.

En France, voici ce qui coïncide avec les mesures prises à petit bruit en Angleterre.

Par une décision du 5 mai, M. le contre-amiral Hugon est nommé commandant *en chef* de l'escadre d'observation réunie dans la Méditerranée.

Les nouvelles du port de Toulon portent l'escadre à huit vaisseaux et quatre frégates. Ce sera sans doute une première division.

Maintenant, voici le nouveau prétexte de ces armements :

On s'occupe beaucoup dans le monde commercial, disent les journaux anglais, d'une réponse que le ministre des affaires étrangères a faite à MM. Bell et Compagnie, qui s'étaient plaints à lui des obstacles que la Russie met au commerce anglais dans le Danube, en annonçant qu'ils avaient donné ordre à leurs agents de ne pas payer les droits exigés par les autorités russes à l'embouchure de ce fleuve. Cette réponse porte que le ministre a invité le conseil judiciaire de la couronne à émettre son opinion sur la disposition de l'ukase russe du 7 février 1830, concernant la quarantaine établie à l'embouchure du Danube; qu'en attendant le gouvernement de Sa Majesté est d'avis que la Russie n'a aucun titre légal pour exiger des droits à l'embouchure du Danube, et que MM. Bell et Compagnie ont bien fait en donnant ordre de n'en acquitter aucun.

Le *Sun* ne croit pas que le refus du commerce anglais de payer les droits dont il s'agit puisse donner lieu à des hostilités entre la Russie et l'Angleterre. « Nous présumons, dit cette feuille, que notre ambassadeur à Saint-Pétersbourg sera chargé de faire à ce sujet des représentations au comte de Nesselrode, et que celles-ci seront appuyées par une augmentation de notre flotte dans la mer Noire. »

Voici les réflexions qu'a publiées sur tout ceci le *Courrier anglais :* « Les ordres donnés par l'empereur pour le ralliement dans le port de Revel de tous ses bâtiments de la Baltique commencent à avancer dans leur exécution, qui avait été retardée par l'excès du mauvais temps. Tous les bâtiments capables de faire campagne seront donc réunis à Revel dans le courant du mois de mai, sauf ceux indispensables ailleurs comme gardes, stationnaires ou correspondances. Les matelots et artilleurs y seront définitivement contrôlés et répartis par équipages, selon l'organisation proposée par l'amiral Meller, qui est déjà en pleine activité dans les arse-

naux de la mer Noire, et dont on se promet les meilleurs effets. Nul ne peut se flatter de connaître la pensée de l'empereur relativement à ces deux flottes, maintenant plus fortes en réalité qu'elles n'ont peut-être jamais été; mais il est aisé de comprendre, quels que soient les projets du monarque, que l'offensive ou la défensive dépend de bien des événements. Un aide de camp de Sa Majesté et d'autres officiers généraux viennent de partir avec des missions relatives aux corps d'armée du Midi, sur lesquels ont été dirigés près de trente mille hommes des autres gouvernements. Cette disposition concerne surtout la ligne du Pruth et celle du Dniester, et l'on ne croit pas qu'il s'agisse d'Ekaterinoslav. Il est certain, du moins, que les cantonnements et garnisons de Bender, Kherson, Ismaïlov, etc., sont fort augmentés. Ce que ne peut cacher toute la dissimulation de la diplomatie et l'emploi des moyens dont l'empereur seul tient le fil véritablement, ce sont ses efforts pour détacher une à une, de la politique anglaise, toutes les puissances secondaires. Les formes du gouvernement en Suède, en Danemark, en Hollande, ne sont pas celles d'ici; rien n'y est aussi concentré, et, d'ailleurs, les espions du cabinet de Londres servent aussi bien que ceux du cabinet de Saint-Pétersbourg. On sait, par conséquent, que la neutralité de la France est promise à ces trois cours pour le cas où un conflit aurait lieu entre l'Angleterre et la Russie, et que, tout en se faisant fort de la garantir, il est insinué en termes assez clairs que le ressentiment de la Russie contre ceux moins puissants qui n'auraient pas pris parti pour elle, pourrait avoir des effets fâcheux pour leur avenir, sans qu'aucun gouvernement continental voulût les défendre. La situation de la Suède donne à réfléchir sur ces éventualités. Pour la Hollande, le roi est aussi bon Russe que l'héritier du trône prussien et les rois du midi de l'Europe; mais il est dans d'autres circonstances qu'eux. Il paraît que la politique russe a rendu bien hostile cette reddition de Silistrie, car lord Ponsonby a expédié, le 9 avril, un courrier à Londres. On ne connaît pas la teneur de ses dépêches, dit le *Courrier anglais,* mais il est probable qu'elles sont relatives aux mouvements et dispositions militaires que la Russie, malgré le résultat pacifique des négociations sur Silistrie, continue de faire en Bessarabie et sur les frontières de Turquie. »

Les dernières nouvelles d'Alexandrie, qui sont du mois de février, portent qu'Ibrahim-pacha renforce son armée par des recrutements considérables, et qu'il ne reste aucun doute sur les dispositions belliqueuses de ce pacha.

Ainsi l'on peut dire que les préparatifs pour la solution de la question d'Orient ne discontinuent pas.

Nous avons déjà parlé du projet attribué au gouvernement des États-Unis de former un établissement sur les côtes de Maroc, non loin de la province d'Oran et de l'embouchure de la Tafna. Ce projet n'est pas abandonné. Mais le bateau à vapeur *le Styx* va être expédié en toute hâte de Toulon pour porter des dépêches au consul de France à Tanger.

Nous aimons à voir que le gouvernement a compris toute l'importance qu'il y a à faire refuser par l'empereur de Maroc la concession qui lui est demandée.

La coopération de lord John Hay peut soulever des questions graves. L'Angleterre interviendra-t-elle complétement, ou modérera-t-elle son intervention? la modérer, c'est quitter la partie en Espagne; intervenir, c'est autoriser la Russie à se déclarer pour la Hollande, contre la Belgique, et la Sardaigne pour dom Miguel contre doña Maria. Toutes ces questions se rattachent également aux affaires d'Orient, car, pour les cabinets, ces difficultés ont des solidarités réelles.

Voici les réflexions que fait la *Gazette de France* sur la manière dont l'Angleterre saura se payer de ses avances à la reine Christine :

« L'attitude que prend l'Angleterre dans la lutte entre Charles V et Christine doit éveiller l'attention de la presse et du cabinet des Tuileries. Les officiers anglais d'Evans et ceux de l'escadre anglaise de lord John Hay ne se cachent plus tant : ils sont sûrs de leur affaire ; ils disent hautement qu'ils ne se battent ni pour Christine ni pour Isabelle, mais bien pour conserver Saint-Sébastien au profit de l'Angleterre et en faire un nouveau Gibraltar. »

Nous avions déjà fait pressentir ce résultat probable, mais nous ne croyons pas que le point que l'Angleterre veut occuper soit Saint-Sébastien.

XXV

Paris, 18 mai.

Des lettres de la frontière affirment que le ministre français va envoyer au général Bernelle des renforts qui porteront sa division à dix ou douze mille hommes, et à trois cents chevaux, et lui promet, en outre, un million d'argent comptant pour organiser une batterie complète d'artillerie, et pourvoir aux premiers besoins de ses escadrons.

Que dire de cette nouvelle, après le refus positif que le cabinet des Tuileries a fait d'intervenir en Espagne?

A entendre les journaux anglais, les relations d'amitié entre la Perse et la Russie auraient une courte durée, si l'Angleterre prenait la résolution d'empêcher les projets d'agrandissement de l'autocrate. Par le dernier traité conclu entre les gouvernements russe et perse, celui-ci a cédé au premier plusieurs provinces, notamment une partie de la Géorgie et le Turkestan; mais les habitants de ces districts ne veulent pas passer sous le joug russe, et, jusqu'à présent, ils ont maintenu leur indépendance. La Russie, ne pouvant les réduire sans employer de grandes forces, s'est adressée à la Porte et a réclamé l'influence du sultan pour engager la population mahométane de ces districts à passer paisiblement sous son empire. On ne connaissait pas encore, dit le *Morning Herald,* le 20 du mois dernier, à Constantinople, le résultat de cette étrange démarche.

Ces correspondances prouvent que le cabinet anglais ne néglige rien pour continuer sa lutte avec la Russie, et que les points où sa politique avait le dessous l'occupent spécialement. Nous ne savons pas de puissance qui songe à s'opposer aux envahissements de l'Angleterre, et qui les marque avec l'acharnement que la presse anglaise déploie contre la Russie.

Une lettre de Vienne annonce des concessions du cabinet de Saint-Pétersbourg à celui de Vienne, concessions qui aplaniraient aussi les nouvelles complications d'intérêt commercial qui se sont récemment élevées entre la Russie et l'Angleterre, au sujet de la navigation du Danube. Voici un extrait de cette lettre :

« Dans ces derniers temps, plusieurs grandes maisons des principales villes de l'Autriche, et, d'après leur exemple, des maisons allemandes avaient formé des établissements à Galatz. Grâce à l'activité de ces commerçants et à leurs entreprises bien dirigées, les affaires avec le Levant s'étaient étendues; les productions d'Europe, transportées par le Danube jusqu'à la mer Noire et chargées sur des bâtiments de mer, affluaient vers l'Asie; les soieries de l'Asie, les productions des parties les plus éloignées du continent arrivaient par la même voie en Europe. Ce commerce, toutefois, se trouvait singulièrement gêné par les péages et quarantaines établis par les Russes sur les embouchures du Danube, et qui n'avaient d'autre but que d'empêcher ce commerce entre l'Autriche et le Levant, ou bien d'en réserver tous les profits à la Russie. L'entrepôt de Galatz, situé entre les embouchures et Silistrie, était cerné par les Russes et menacé de ruine. Sur les représentations des négociants, le cabinet de Vienne s'est adressé à Saint-Pétersbourg, et ses plaintes ne sont pas restées sans succès. Elles ont contribué à la promesse de l'évacuation de Silistrie et à l'abolition des quarantaines russes et des droits de péage à l'embouchure du Danube. »

Cette dernière nouvelle prouve dans le cabinet russe un grand désir de maintenir le *statu quo* dans toutes les questions. Il y a évidemment un temps d'arrêt dont nous saurons bientôt les raisons.

XXVI

Paris, 21 mai.

Aux mouvements qui continuent dans les principautés à demi russes, nous pouvons joindre les détails suivants, qui nous sont parvenus sur la situation des deux autres provinces sur lesquelles l'Autriche a jeté son dévolu.

Tous les commandants et agents de la Roumélie ont reçu ordre de diriger sur Serreth les hommes qu'ils pourront recruter, afin d'y former le noyau d'une armée pour l'Albanie et la Bosnie, où toute autorité est méconnue. Malheureusement, cela n'avance pas, et il n'y a pas six mille hommes réunis, en comptant ceux qui sont à Salonique. On ne veut point dégarnir la capitale et les châteaux

des troupes qui en font les garnisons, et on n'a aucun moyen de faire obéir le gouvernement en Roumélie et en Macédoine, d'où sortaient autrefois avec tant de promptitude des armées nombreuses. Les populations ne veulent plus servir.

Ainsi, les leçons du grand agitateur O'Connell ne sont pas perdues, et le cabinet de Vienne, de même que le cabinet de Saint-Pétersbourg, voit l'agitation constante concorder avec leurs desseins.

La création d'un consulat d'Autriche à Belgrade, auquel vient d'être nommé M. de Mikanowitch, est remarquable, dit la *Gazette d'Augsbourg,* en ce que, par ce fait, l'Autriche reconnaît pour la première fois la principauté de Servie, qui, depuis des siècles, ne se trouve plus sur la liste des États européens. La Russie ne tardera pas à imiter l'exemple de l'Autriche, et bientôt l'importance toujours croissante du commerce sur le Danube engagera sans doute aussi d'autres puissances à envoyer des agents diplomatiques en Servie.

Nous pensons, nous, que rien plus que ce fait n'annonce les prochaines conquêtes préparées par la politique de ces deux cabinets. Quelques diplomates pensent que le temps d'arrêt que le cabinet de Saint-Pétersbourg vient de mettre dans sa politique serait nécessité par les échecs que les Russes éprouveraient sur leurs lignes du Caucase et en Circassie. On prétend que la plupart de leurs corps sont réduits à battre en retraite, et beaucoup de leurs grandes communications sont coupées; que les troupes d'Érivan sont actuellement livrées à elles-mêmes, et qu'à l'autre bout du côté d'Anapa, les Russes sont acculés jusqu'à la mer d'Azof. Nous ne croyons pas à tant de désastres chez une puissance essentiellement militaire; mais nous croyons que la Russie doit, en bonne politique, avoir un prétexte pour conserver ses forces telles qu'elles sont; aussi voyons-nous le *Mercure de Souabe,* qui reçoit des communications officieuses, faire coïncider avec ces nouvelles l'article suivant : « Il n'y a pas de doute que les réductions qui se font actuellement dans l'armée autrichienne ne soient le résultat de conventions faites avec les autres puissances, et, par conséquent, aussi avec la Russie. La position particulière de ce dernier État et son organisation militaire ne lui permettent pas de faire de

pareilles réductions. Tout ce qu'il peut faire, c'est de ne pas remplacer par de nouveaux recrutements les hommes qui auront terminé leur service. On sait déjà qu'aucune levée ne sera faite cette année. »

Nous ne croyons pas plus au désarmement de l'Autriche qu'à celui de la Russie : ce sont deux mesures qui doivent être simultanées; et comment admettre quoi que ce soit de sincère en cette affaire, quand les journaux anglais et français reconnaissent, aussi bien que les lettres de Vienne et les gazettes allemandes, l'anarchie qui règne dans les provinces bosniaques, et parlent hautement des projets d'intervention du prince de Servie, projets qu'autorise l'intervention anglaise en Espagne. Il paraît que le prince Milosch, vassal du sultan Mahmoud et protégé de l'empereur Nicolas, est parfaitement d'accord avec eux, qu'il doit intervenir, et que ses préparatifs, beaucoup plus importants qu'on ne le dit, se font avec l'aide et sous la protection des Russes, qui envoient par le Danube des armes, de la poudre et des canons. Les Russes veulent, si cela est possible, profiter des troubles de Bosnie et de l'impuissance de la Porte pour mettre cette province dans la situation de la Moldavie, de la Valachie et de la Servie.

Est-ce en présence de faits semblables que l'Autriche désarmera? M. de Metternich n'est pas homme à se laisser jouer par le cabinet russe, et il faut savoir avant tout si le cabinet russe veut le jouer. Dans l'affaire du passage des principautés, la Russie est obligée à de la bonne foi comme spéculation; son intérêt est d'empêcher qu'il ne se fasse une alliance entre l'Angleterre, la France et l'Autriche qui nuirait à ses projets, et l'empereur donnera tous les gages que pourra réclamer la cour de Vienne. Aussi croyons-nous, malgré les articles inspirés par les feuilles anglaises, et qui tâchent de présenter sous un jour hostile les négociations ouvertes entre Vienne et Saint-Pétersbourg, relativement aux bouches du Danube, que les relations sont, au fond, très-pacifiques.

Le prince de Metternich ne fait pas, dit-on, mystère de ses instances, et les diplomates étrangers ne sont pas les seuls qu'on ait initiés au contenu d'une dépêche qu'il vient d'envoyer à Saint-Pétersbourg. La Russie voudrait faire de la mer Noire un lac russe; par le traité d'Unkiar-Skelessi, elle a fermé aux vaisseaux

de guerre l'entrée par les Dardanelles; les péages aux embouchures du Danube ont rendu difficile l'entrée des navires de commerce. La Russie s'est efforcée de faire commander les forts du Bosphore par des officiers russes, et, dans des vues semblables, des canons russes ont été braqués sur les rives du Danube. Aujourd'hui, les péages sont établis à Ismaïl. Si la Russie se bornait à imposer les péages aux navires qui déchargent leurs marchandises à Ismaïl, elle serait dans son droit, et les gouvernements étrangers pourraient, pour toutes représailles, imposer des péages nouveaux aux Russes. Mais, à Ismaïl, on demande des péages aux navires qui passent, au commerce de transit, et ces péages sont considérables. La Russie prétend qu'elle en a le droit, et que cette partie du Danube lui appartient; elle méconnaît les stipulations du traité de Vienne sur la liberté de la navigation; elle en fait une question politique; mais l'Autriche résistera de son côté, et elle compte sur l'appui de l'Europe!

La Russie a, selon nous, parfaitement raison de vouloir faire un lac russe de la mer Noire : sa politique est commandée là par la nature des choses; mais la cour de Vienne, comme toute l'Allemagne, sait fort bien que les prétentions de la Russie relativement aux bouches du Danube sont dirigées contre l'Angleterre, qui est l'ennemi commun, et qu'en cette occasion, pourvu que les intérêts du continent soient satisfaits, les établissements russes à l'embouchure du Danube devront être maintenus. En ce moment, la question de l'union commerciale de l'Allemagne est liée aux négociations relatives à la navigation du Danube, et il est impossible de nier que l'union des douanes allemandes ne soit la mise à exécution du système continental de Napoléon, dont les grandes idées ont toujours devancé le temps. — Or, si, depuis plus d'un an, on parle de modifications projetées au système de douanes autrichien, il est certain que l'extension prise dernièrement par l'union des douanes allemandes peut faire conjecturer sinon le rapprochement immédiat de l'Autriche, du moins les efforts de ce gouvernement pour atteindre à ce but. L'arrivée de deux financiers prussiens à Vienne, le conseiller Kuhne et le bourgmestre de Magdebourg, a corroboré l'opinion qui commençait à s'accréditer sur cette amélioration commerciale, et déjà l'on parle de la conclu-

sion d'un traité de commerce comme d'une chose certaine, les deux envoyés ayant eu de fréquentes conférences avec le ministre Collowart et le conseiller aulique d'Eichof, ainsi que d'autres chefs de l'administration financière. Mais, avant de conclure un traité commercial, avant de poser les bases de l'accession à l'union de douanes, il est nécessaire que de nombreuses enquêtes soient ouvertes. Les modifications à opérer s'étendront sans doute à la réduction du tarif : il faudra qu'il soit égalisé avec celui que le système prussien a établi relativement aux produits autrichiens.

Les intérêts de la Russie sont évidemment les mêmes en cette affaire que ceux de l'Allemagne; car sa grande pensée est de faire passer le commerce de l'Asie par le centre de l'Europe, et l'Angleterre, qui prévoit ce résultat, se défend d'avance par tous les moyens diplomatiques avant d'en venir à une guerre ouverte.

L'entente parfaite des trois cours du Nord, au sujet de ces grandes questions, se révèle par de petits faits relatifs aux questions secondaires. Ne laisse-t-on pas la Grèce se dévorer, sans porter secours à ce chapeau bavarois, mis pour garder la place de la Russie? Ainsi, quoique l'envoyé grec et les commissaires pour les ventes et expropriations indemnisées aient communiqué à Constantinople des plaintes très-vives contre les chefs turcs limitrophes, qui donnent, dit-on, asile et secours aux Palicares insurgés, ces plaintes n'aboutissent à rien, vu que la Porte et la Russie sont très-contentes de voir la Grèce dans cet état, et l'on ne nous dit pas que la Prusse et l'Autriche fassent des réclamations. La France se tait également, car la politique des Tuileries est surtout une politique expectante, tempérée par des voyages.

Il est un parti qui voudrait faire croire à quelque désunion parmi les trois cours dont l'alliance étroite maintient la paix actuelle, et ce parti conclut à la diminution de l'influence russe, parce que des grâces inspirées par la sagesse tempèrent la rigueur du gouvernement autrichien, en Italie; mais nous ne pensons pas que des intérêts secondaires fassent oublier à ces trois cabinets les grandes questions européennes qui les lient à jamais. Les *enfants de l'État,* quoique amusés par des réceptions, rapporteront cette conviction de leur voyage.

Quant à la continuation de nos armements pour le Levant, qui

prennent une haute importance, ils ne préjudicient en rien à leur destination; c'est au moment même que l'on saura dans quel intérêt servira la marine française.

Voici le quatrième ministère que dévore la révolution espagnole.

Une dépêche télégraphique de Bayonne, le 19, annonce que, la reine ayant refusé son consentement au remplacement des généraux Quesada, Espeleta et San-Roman, qui commandent à Madrid, tout le ministère a donné sa démission. La reine l'a acceptée, et a chargé, le 15, M. Isturiz de composer un ministère.

Avant de hasarder quelques réflexions sur le renversement du commis que l'Angleterre avait mis à la tête de sa factorerie en Espagne, il faut connaître quels seront les nouveaux ministres. Quelques personnes regardent cet événement comme favorable à la cause de don Carlos, soit que M. Isturiz penche secrètement pour une transaction, soit que l'irritation révolutionnaire qui peut se déclarer dans les provinces amène des perturbations qui jetteraient le parti modéré sur Charles V. On a parlé contradictoirement de deux batailles décisives dans lesquelles Cordova d'un côté, et lord Evans de l'autre, auraient été écrasés par les carlistes; mais les journaux ministériels se sont hâtés de les démentir sans attendre des nouvelles positives.

Les journaux de Barcelone annoncent que, le 9 de ce mois, des habitants de Gironne et un religieux du couvent de Saint-François d'Assise ont été exécutés par suite d'une condamnation à mort prononcée par le conseil de guerre permanent, pour avoir envoyé de la poudre aux carlistes. Ce religieux, nommée Pallas, a montré le plus grand courage. « Nous sommes certains, dit *le Garde national* de Barcelone, que ce *fanatique* était persuadé qu'il mourait pour la foi, et nous serions peu surpris qu'il ait cru être agréable à Dieu en *conspirant contre l'État.* »

Quand les républicains souffrent le moindre mal pour leur cause, ce sont des héros, il n'y a pas assez de lauriers sur terre pour eux.

> C'était aux palmes des martyrs
> A couronner tant de vertus,

dit M. de Jouy. Pourquoi le courage et le dévouement n'ont-ils

donc plus la même valeur, quand ils sont inspirés par la plus grande des religions?

Nous attendrons des nouvelles plus explicites avant d'examiner l'état actuel de l'Espagne sous le rapport des positions militaires et sous celui des nouvelles relations que créera le ministère Isturiz.

XXVII

Paris, 25 mai.

La chute de Mendizabal, qui, d'ailleurs, est sur le point, dit-on, de reparaître à la tête des affaires, a dû prouver aux hommes politiques sa collusion avec l'Angleterre, et surtout l'esprit qui l'animait; cet homme en veut aux procérès, il est le représentant du mouvement espagnol contre les supériorités sociales, comme, par d'autres motifs, O'Connell est devenu le chef des radicaux. Il y a certainement une révolution en marche en Angleterre et en Espagne. De là vient principalement la réserve du cabinet français, dont la pensée a été de s'opposer en France à ce mouvement, pensée qui lui a valu la neutralité armée des puissances du Nord. La motion d'O'Connell contre les lords est un des plus grands événements de ce temps, malgré le rejet qui l'attend, car elle se représentera plus tard. Quoi qu'il en soit, l'anarchie est à Madrid, et les menaces faites aux procérès par Mendizabal ouvriront peut-être les yeux à l'aristocratie espagnole sur les nombreuses fautes qu'elle a commises. Le Necker de l'Espagne ne sera sans doute pas aussi funeste à don Carlos que le fut celui de Genève à la monarchie française. Nous croyons que les hommes éclairés de l'Espagne finiront par comprendre que les améliorations ne peuvent se faire dans un pays que par le pouvoir royal et jamais par les masses.

Les nouvelles du théâtre de la guerre annoncent que, de part et d'autre, on se prépare à des opérations décisives. Mais, si Mendizabal rentre au pouvoir, il lui sera difficile de pardonner à Cordova la part qu'il a prise à sa chute; abandonné par la régente, Cordova pourrait bien sortir de son inaction au détriment de la révolution. N'est-il pas prouvé, pour tout observateur des événements qui agitent la Péninsule, que l'Angleterre joue en Espagne

le rôle que joue la Russie dans les principautés? L'Espagne et le Portugal, dans les idées du cabinet de Londres, doivent un jour former deux provinces anglaises. L'influence anglaise établie sur le littoral espagnol de la Méditerranée complète le système de la domination maritime et commerciale de ce pays. Écoutez les hauts cris jetés par la presse anglaise à la retraite de Mendizabal : « *Ni secours ni argent*, crie-t-elle, si cet homme ne reste point à son poste! » Quand on cherche les raisons qui communiquaient à ce nom d'un homme vulgaire de si grandes garanties pour l'Angleterre, on ne peut les trouver que dans quelques arrangements secrets entre lui et le cabinet anglais.

La politique française a-t-elle été pour quelque chose dans cette scène du drame? nous ne le pensons pas. Le cabinet des Tuileries n'est pas hostile à don Carlos, afin de se trouver en mesure avec lui en cas de succès; et, si don Carlos ne réussit pas, notre cabinet espère dans le caractère espagnol, qui se révoltera peut-être contre l'Angleterre au jour où les comptes se solderont. C'est un louvoiement à la Louis XI, politique tortueuse dont l'insuccès n'a pas d'éclat, dont la réussite, quand elle a lieu, devient productive sans trop de frais. Néanmoins, nous sommes sortis de notre circonspection, en permettant le passage des christinos sur le territoire français.

Aucune nouvelle importante n'est parvenue d'Allemagne, d'Orient ni de Russie.

XXVIII

Paris, 28 mai

Le *Morgenblad* contient, à la date du 4 mai, cette nouvelle : « On attend le résultat de la séance du conseil d'État, où l'on a mis en délibération la nécessité de fortifier Christiansand et Fredrichstadt, et d'équiper en même temps un certain nombre de chaloupes canonnières pour parer aux tentatives hostiles que quelque puissance, la Russie, par exemple, ou plutôt l'Angleterre, pourrait diriger sur ces points ou leur voisinage. L'Angleterre a, depuis longtemps, le désir de s'assurer une position avantageuse dans la Baltique. Ainsi, quoiqu'il n'existe maintenant aucune appréhension

sérieuse de guerre, les mesures de précaution dont il s'agit ne sauraient être considérées comme absolument inutiles. » Nous ne croyons pas les préoccupations politiques de la Suède et du Danemark aussi dénuées de probabilités que l'on a essayé de le faire croire; nous ne pensons pas que leurs démonstrations soient très-ostensibles; mais il faudrait imaginer que ces deux puissances sont dépourvues de toute prudence pour ne prendre aucune précaution contre les éventualités d'une lutte entre l'Angleterre et la Russie. La position de ces deux États, qui peuvent attaquer la Russie au cœur et décider de grandes questions par leur position, en fait des ennemis aussi dangereux à la Russie qu'ils seraient utiles comme alliés à l'Angleterre. Si, dans ce cas, ces deux puissances ont quelque chose à redouter de la Russie, qui peut désirer les tenir dans une sorte de vassalité, peut-être auraient-elles aussi de la difficulté à se faire payer par l'Angleterre le prix de leur coopération; des deux côtés, les dangers ne sont pas moindres, et les dispositions de ces deux puissances tiennent sans doute à leur singulière situation sur l'échiquier politique. Comment penser que des puissances qui, par leur position, acquièrent autant de prépondérance qu'en auraient, au moment de la lutte, les trois royaumes de Suède, de Norvége et de Danemark, demeurent sans inquiétudes lorsque, après les documents qui nous assurent que le gouvernement russe a déployé la plus grande activité dans la Baltique, les nouvelles d'Odessa, reçues par le dernier courrier, portent que les commandants des escadres russes ont déjà fait prendre la mer à une bonne partie de leurs bâtiments? Une division s'est établie à Sizeboli, d'où elle envoie croiser dans le Bosphore ou à l'entrée. Des bâtiments légers ont été expédiés pour Tamen et pour la côte asiatique; deux frégates sont sous voiles par le travers du Danube, et la plupart des chaloupes canonnières armées sont réunies à Kherson. Les établissements de Nicolaiev et de Sébastopol dépensent, à ce qu'il paraît, des sommes considérables, qui sont souvent transmises par les banquiers de Moscou et d'Odessa; on y fait de grands travaux de fortification et de défense, ou plutôt on les complète autant que possible. La quantité de canons et autres objets d'armement rassemblés dans ces deux arsenaux est même plus forte qu'on ne l'avait pensé jusqu'ici.

Il est évident que l'Angleterre et la Russie continuent leur lutte sourde et ne veulent ni l'une ni l'autre être prises au dépourvu. Mais il appartient à la presse française, la seule qui soit à même de juger impartialement des questions que soulève cette rivalité, où elle fera contre-poids, d'éclairer l'Europe sur les événements dont l'air politique est gros et qui fondront comme un nuage chargé de grêle. Le *Courrier français* contient sur ce sujet quelques lignes que voici :

« L'expédition de l'Euphrate est devenue un fait politique de haute importance. Depuis qu'en Angleterre on la croit échappée aux plus grandes difficultés et assurée d'un plein succès, on laisse comprendre pourquoi les bateaux à vapeur ont été portés sur le haut Euphrate par la Syrie avec tant de lenteurs, de pertes et de dépenses, au lieu d'avoir été envoyés dans le golfe Persique pour leur faire remonter le fleuve. C'est que l'on veut former des établissements sur les points principaux de son cours, et que la Porte laisse bâtir à Byr et à Annah des factoreries fortifiées. Il ne restera plus qu'à s'emparer de Bassora, et ce sera facile, soit que des collisions amènent l'intervention des forces britanniques dans ce pays, soit qu'elles aient un autre motif pour l'envahir. Cependant, ces combinaisons peuvent éprouver bien des mécomptes : si la Russie ne peut fermer aux Anglais l'embouchure de l'Euphrate, elle fera, quand elle voudra, détruire leurs établissements; les hordes du Kurdistan et du Djezyech sont à ses ordres : il n'y aura pas de navigation possible dès qu'elle les aura lancées. Le sultan Mahmoud laisse faire tout le monde; mais par lui-même il ne peut rien, et les deux rivales combattront sur son territoire sans qu'il soit en état de décider l'issue de la lutte. »

Nous voudrions que de si justes réflexions concordassent à quelque plan politique sur lequel la presse serait unanime, et qui fût fondé sur cette pensée que nous avons émise de concert avec quelques écrivains distingués : à savoir, que, des deux puissances qui se disputent l'Orient, la moins dangereuse à la France est la Russie; que nous avons tout à gagner en la secondant, tandis que toute coopération au triomphe des intérêts anglais est une faute politique qui nous coûtera beaucoup dans le présent et dans l'avenir. On sait, dit la *Gazette de France,* avec quelle douleur l'Angleterre a

vu la conquête d'Alger et l'établissement de la France sur les rivages de l'Afrique. Ce n'est pas pour elle un spectacle moins désagréable que celui de l'extension de la Russie vers la Perse. Aussi n'est-on pas étonné de voir s'accréditer le bruit que c'est aux manœuvres de notre *fidèle* alliée que nous devons attribuer l'intervention des Marocains parmi les troupes d'Abd-el-Kader.

Les journaux ministériels en sont réduits à dire qu'ils croient à la sincérité de l'Angleterre en fait d'alliance. Nous ne cesserons de répéter que le gage de l'alliance anglaise était son consentement à la réunion de la Belgique à la France, qui réparait une partie des dommages des traités de 1815, et qui était au moins un gage envers la dynastie de juillet. La Belgique est une création anglaise à laquelle l'Angleterre n'a pas voulu renoncer; elle y a mis un préfet anglais. Par sa bonne foi d'aujourd'hui, vous pouvez imaginer sa bonne foi à venir. Il est vrai que l'Angleterre porte en ce moment une révolution dans son sein. La *Gazette de France,* dont les sympathies pour la Russie sont égales aux nôtres, a partagé notre opinion sur la gravité de la lutte actuelle entre les deux Chambres anglaises. « Que fera, dit-elle, la Chambre des pairs d'Angleterre, si la Chambre des communes lui renvoie le bill des corporations municipales, en retranchant les amendements de la pairie? Le conflit est d'autant plus grave que l'Irlande va être couverte d'associations, et que les orangistes sont dissous. Cela ne va pas à moins que le rappel de l'union ou la destruction de la pairie. La chute de la pairie anglaise sera, après la chute de Napoléon, ce qu'il y aura de plus grand dans les révolutions de ce siècle, car les autres événements n'ont encore élevé que des questions, et celui-ci décidera la question des gouvernements à l'anglaise dans toute l'Europe. »

Nous avons eu, dans les articles commandés en Allemagne comme des jouets, l'une des grandes causes finales du voyage des deux ducs : « L'histoire enregistrera avec soin ce voyage, qui formera dans ses pages une véritable époque de transition politique, dit le *Correspondant* de Hambourg. Maintenant, on ne parle plus de la branche aînée de la maison de Bourbon. » Napoléon ne prenait même pas la peine de dire cela, lui! Qu'est-il arrivé?... Puis L'HISTOIRE, à propos des larges pourboires donnés par les ducs à des postillons, à des concierges; L'HISTOIRE! CLIO! son burin!

Voici ce que les journaux dynastiques et ceux de l'opposition de gauche se permettent de dire du théâtre de la guerre : « Quand on considère la position respective des parties belligérantes, on a peine à concevoir que les christinos n'entreprennent pas avec succès une grande opération. Cordova peut facilement réunir vingt à vingt-cinq mille hommes pour attaquer, vers Arlaban, Salinas et Mondragon, tandis qu'Evans, avec dix mille hommes (et en laissant deux à trois mille hommes à Saint-Sébastien), peut attaquer par Ernani, dont l'occupation le rendrait maître de la vallée qui conduit en Navarre. Le général Bernelle, avec la légion étrangère, est à portée d'appuyer ces opérations. Alors, Eguia serait obligé de livrer bataille ou de se rejeter sur la côte, où il se trouverait acculé! Il est probable que les généraux de la reine songent à quelque expédition de ce genre. Dans tous les cas, une affaire générale ne saurait être très-éloignée et elle s'engagera vraisemblablement dans le rayon de Saint-Sébastien : une division christine serait, dit-on, amenée par mer de Saint-Sébastien à Varanz, près Guetaria, pour prendre en flanc les carlistes. »

Voici ce que disent les journaux anglais : « La baisse a été provoquée par le bruit répandu que le général Cordova était passé aux carlistes avec une partie de l'armée. D'où est venue cette nouvelle? qui en était l'auteur? on l'ignore; mais on la fait coïncider d'une manière absolument exacte avec la baisse des fonds. De là les soupçons les plus honteux sur l'envoi du courrier extraordinaire. Ces premiers soupçons ont acquis une terrible gravité quand on a appris que les ordres les plus sévères avaient été donnés, et toutes les mesures prises à Madrid pour qu'aucun courrier ne pût partir dans les journées des 13, 14 et 15 au matin. »

Selon le *Courrier anglais,* les événements de Madrid sont venus de l'espèce de lutte qui s'était établie pour savoir qui, du général Cordova ou de M. Mendizabal, serait premier ministre. Le général s'était déjà de fait rendu indépendant du cabinet espagnol. Il avait transmis ses vues comme général à la cour et au cabinet des Tuileries, avec lesquels il correspondait plus activement qu'avec Madrid. Il a certainement commis l'erreur de supposer que le cabinet français avait à cœur d'entretenir, comme autrefois, un parti français dans la Péninsule pour y ruiner l'influence anglaise, et il a

réclamé l'intervention comme un moyen de faire sa cour au gouvernement français. Dans la crise qui vient d'avoir lieu, la reine a appuyé Cordova; mais toute la faveur de la cour de Madrid ne pourra pas le soutenir longtemps contre l'opinion publique et la Chambre des procuradores, à moins qu'il ne se signale par quelque grand exploit qui puisse faire présager la fin prochaine de la guerre civile.

Quand nous parlions de la position diplomatique de Cordova, des intérêts qu'il représentait, de la politique tortueuse du cabinet des Tuileries, de l'inaction de son ambassadeur à Madrid, combinée avec celle de Cordova, nous savions bien que les lumières sur cette affaire finiraient par venir de l'Angleterre, cette excellente alliée qui nous donne tant de gages de sa sincérité! Partout les intérêts de la France et de l'Angleterre sont opposés, et partout les intérêts de la Russie et ceux de la France peuvent s'accorder sans divergence. Nous aurons fréquemment à faire cette remarque.

XXIX

Paris, 4 juin.

Aucune nouvelle importante autre que celle concernant le passage de nombreuses troupes russes se dirigeant vers Silistrie, laquelle demande confirmation, n'a changé la situation des affaires. Il est bien arrivé l'histoire d'un négociant anglais qui, par suite d'un délit commis sur le territoire turc, a été puni selon les lois turques; et, à ce sujet, l'ambassadeur anglais s'est plaint qu'il n'ait pas été renvoyé devant les assises, mais l'Angleterre n'est pas encore en mesure de se fâcher sérieusement. Le consul français a réclamé contre l'occupation de Saint-Sébastien; voilà un homme qui comprend mieux la question espagnole que ne la comprennent ses chefs.

Si cette semaine a été pauvre de faits, MM. le duc de Fitz-James, Berryer et Mauguin l'ont enrichie par leurs discours sur les affaires étrangères. Depuis longtemps, la tribune n'avait entendu de discours plus complet que ne l'a été celui du duc de Fitz-James. Ce sont de ces grands jalons posés par les hommes supérieurs, auxquels il faut un jour revenir et dont on se repent de n'avoir pas suivi

les indications. M. Thiers a répondu par des généralités, sans toucher aux questions commerciales, et nous croyons, après avoir étudié cette réponse, que M. Thiers parlait peut-être moins pour M. le duc de Fitz-James que pour l'ambassadeur anglais. M. Thiers a laissé échapper une phrase sur le désir qu'il aurait eu de ne pas voir tomber la Restauration; ce qui ressemble fort à une coquetterie. M. le duc de Fitz-James a victorieusement prouvé que la France ne gagnerait rien à l'alliance anglaise, et qu'elle en serait la dupe.

XXX.

Paris, 11 juin.

Le résumé du message annuel du gouvernement anglais au Corps législatif nous apprend que le traité de commerce et de navigation de la Porte avec l'Angleterre est conclu, mais que son exécution est suspendue jusqu'à ce que l'on connaisse la détermination du gouvernement britannique à l'égard de quelques dispositions de ce traité. Le roi des Français a proposé la base préliminaire d'un semblable traité.

Le but principal de la réunion de Johannisberg serait, d'après le correspondant du *Morning Chronicle*, de modifier le traité de Vienne, devenu une lettre morte depuis la révolution belge et la violation de la constitution polonaise. Les cabinets, dit cette lettre, ont généralement senti le besoin urgent de mettre la politique européenne en harmonie avec les changements survenus pendant les six dernières années. Nous avons dit notre pensée à ce sujet dans notre précédent article.

Notre traité commercial avec la Russie, dit une lettre de Berlin, au lieu d'être continué pour un an, selon l'usage constant, ne l'a été que pour quatre mois. Nous ajouterons que nous ne croyons pas du tout au bruit qui circule qu'un traité de commerce doit être conclu entre la France et la Prusse. Une autre rumeur mérite plus de confiance, c'est celle qui annonce que nous nous disposons à donner une preuve de nos sentiments de conciliation en rappelant les régiments de la réserve, stationnés sur le bord du Rhin, depuis la révolution de 1830. Les fils de plusieurs nobles familles, ne trouvant pas ici d'emploi en temps de paix, se sont précipités vers

le théâtre de la guerre dans la Péninsule; et ils ont préféré à la cause constitutionnelle une autre cause qui ne pouvait pas les compromettre aux yeux d'un gouvernement purement monarchique. Notre gouvernement peut tolérer ces choses; mais il ne permettrait pas d'en parler dans les journaux, comme M. Metternich le fait observer dans *l'Observateur autrichien*. Ce grand homme d'État a plusieurs fois pressé en vain notre gouvernement de suivre son exemple; la Prusse se retranche dans une grande réserve sur toutes les questions de haute politique; elle ne veut pas se lier par des déclarations publiques.

Le colonel russe Banov, chef d'état-major du corps d'armée de Valachie, a reçu la mission de se rendre en Servie, pour organiser les troupes serviennes suivant le système russe. Banov est un des trente officiers russes qui, après la conclusion du traité d'Andrinople, avaient reçu de l'empereur Nicolas l'ordre de quitter son armée et de se rendre en Valachie. Ces officiers se trouvent maintenant à la tête de 6,000 hommes, composant l'armée nationale de Valachie, qui, sans rien coûter à la Russie, lui rendraient, en temps de guerre, le même service que ses propres troupes. L'armée servienne est forte de 5,000 hommes environ, et il est probable que l'influence du colonel Banov produira dans cette province des résultats également favorables à la Russie.

Les affaires commencent à se compliquer fortement à Jassy. La conduite équivoque du consul général russe a soulevé de nouveaux mécontentements dans le parti de l'opposition. On ne sait pas accorder les importantes concessions qu'il a déjà faites avec son hésitation à se prononcer définitivement sur les griefs qu'on lui a soumis. Quoi qu'il en arrive, l'opposition est bien déterminée à ne pas céder, elle n'entrera dans aucune voie d'accommodement; elle sait trop bien le sort qui lui serait réservé si l'hospodar parvenait à l'emporter; aussi est-il fort question d'un projet d'émigration en masse.

Le *Journal de Paris* publie les nouvelles suivantes d'Espagne : « On écrit de Madrid, le 4, que Cordova, à qui le mauvais état de sa santé faisait désirer de quitter le commandement de l'armée, a été vivement pressé de le conserver, et s'y est décidé; la meilleure intelligence règne entre le nouveau ministère et lui. Toutes

les autorités de Malaga ont été destituées. Les nouvelles des autres provinces sont bonnes. »

Cordova s'est rendu à Madrid pour déclarer à la reine qu'il a tenté les derniers efforts possibles, sans succès, et que désormais son parti est perdu, et que, si elle n'obtient pas une prompte intervention de la France, elle n'a plus de ressources que dans une négociation diplomatique à laquelle il faut intéresser toute l'Europe en prenant un arrangement par un mariage.

On a reçu aujourd'hui de Saint-Sébastien et de Santander des nouvelles vraiment étranges; celles de Santander, du 27, ont été apportées par le bateau à vapeur de Sa Majesté *la Comète;* il est dit que le général Evans, avant la médiation du colonel Wylde, a conclu un arrangement avec les carlistes pour suspendre les hostilités, jusqu'à ce qu'il ait pu connaître l'opinion du gouvernement anglais sur le changement du cabinet espagnol. Les préparatifs les plus grands ayant été faits pour l'attaque, et aucun traité ne devant, en aucune circonstance, être conclu avec les carlistes, cette nouvelle d'une suspension d'hostilités a produit une pénible sensation, et l'on n'y ajoute pas foi généralement, bien qu'elle porte tous les caractères de l'authenticité.

Le discours de la reine de Portugal est plus vide d'intérêt que ne le sont en général les documents de cette nature, mais il a du moins le mérite de n'être pas prodigue de promesses. Nous serions, sous ce rapport, disposé à n'en pas tirer de défavorables inductions. La reine et le prince Ferdinand paraissent fort gais.

XXXI

Paris, 15 juin.

Il est assez difficile de démêler la vérité parmi toutes les nouvelles que publient les journaux allemands, qui obéissent à plusieurs intérêts différents. Les désastres éprouvés par Méhémet-Ali remplissent aujourd'hui les feuilles publiques. Cet empire, si vigoureusement soutenu par une volonté dont on doit admirer la persistance, tomberait de toutes parts; l'arsenal d'Alexandrie serait déserté; les troupes du pacha seraient battues, les officiers euro-

péens l'abandonneraient. Une ruine si complète demande confirmation. Les journaux allemands ont essayé de cacher les désordres que la Russie et l'Autriche ont, comme nous n'avons cessé de le répéter, le plus grand intérêt à fomenter dans les possessions turques, qui feront l'objet d'un partage tôt ou tard, et voici ce qu'un journal français assez souvent bien informé, *le Bon Sens*, publie en date de Trieste 27 mai : « Nos renseignements journaliers de la côte dalmate et les nouvelles de l'intérieur qui arrivent par Laybach et Agram nous ont appris que la Croatie turque, la Bosnie et l'Albanie prenaient une attitude de plus en plus menaçante. Dans ces provinces, on ne peut plus percevoir d'impôts ni recruter pour la conscription ou Nizan-Djédid. Le peuple a chassé les cadis à Musselim, même les douaniers dans plusieurs endroits. Quelques-uns des sandjacks de Mortar et d'Uscup se sont réfugiés à Raguse ; d'autres, de Zavornick, à Spalatro. Les commandants autrichiens des positions du long de la Save ont reçu l'ordre de sévir énergiquement contre les bandes qui parcourent les environs de Bunyaluka et de Grahaez, dans le cas où elles franchiraient la frontière, comme cela leur est maintes fois arrivé. Du côté de Scodra, il n'y a guère plus de tranquillité. Enfin, on croit que le pacha de Bosnie, qui attend inutilement des secours de la Porte, ne peut se tirer d'embarras qu'avec l'appui des Serviens. Ceux-ci rassemblent leurs forces et les exercent dans deux ou trois camps et garnisons avec des canons fournis par les Russes. On en fera de bons soldats; mais, à cause de leur qualité de chrétiens, leur entrée en Bosnie serait le signal d'un bouleversement général, et, s'ils n'étaient pas assez nombreux pour avoir le dessus, les suites de leur irruption dans le territoire bosniaque seraient incalculables. Au surplus, les Russes, qui dirigent tout en Servie, ne les mettront, à coup sûr, en avant qu'avec la ferme résolution de les soutenir vigoureusement. Ainsi, il est à craindre que la Bosnie n'éprouve bientôt le sort de la Servie, qui n'appartient plus que de nom au sultan. Ce sera pour la Russie une ample compensation à l'évacuation de Silistrie, qui, du reste, n'est pas encore réalisée. »

Ainsi, rien ne s'arrête dans la question d'Orient. Aucun état de paix n'a plus ressemblé à la guerre que ce qui se passe dans les principautés et dans tout l'Orient. Rien n'est calmé ; tous les inté-

rêts sont toujours là en présence. Voici les réflexions dont *le Messager* accompagne l'annonce du départ de M. de Medem : « On assure que M. le comte de Medem est chargé par le gouvernement français de faire à sa cour des représentations sur les affaires d'Orient, qui prennent de nouveau une fâcheuse tournure, et qui pourraient se brouiller tout à fait, par suite du mécontentement de lord Ponsonby et du cabinet de Saint-James. »

D'un autre côté, voici ce que *le Constitutionnel* se fait écrire de Francfort : « Des nouvelles de Saint-Pétersbourg, arrivées par voie extraordinaire, annoncent d'une manière positive que l'empereur a abandonné son projet d'un voyage en Allemagne; il se rendra dans l'intérieur et dans les provinces méridionales de la Russie. Les populations de ces contrées sont en fermentation, et une insurrection très-sérieuse pourrait éclater si l'on ne prenait les mesures les plus actives. Les habitants de l'intérieur, irrités dès l'année dernière par les fortes levées de troupes, ont été exaspérés davantage par le projet du gouvernement d'augmenter l'impôt sur les liqueurs et d'ajouter aux charges qui pèsent sur les classes moyennes ou inférieures, tandis que les nobles sont de jour en jour plus caressés et privilégiés. Les habitants du Midi, au contraire, demandent la guerre; ils rappellent les promesses faites par Alexandre et Nicolas de marcher sur Constantinople, et d'étendre avec la puissance des czars le commerce des sujets russes. L'empereur tâchera d'imposer par sa présence, et passera les troupes en revue. »

Pendant que l'on dispose ainsi à Francfort de l'empereur de Russie et de l'espoir de ses peuples, les autres journaux annoncent l'envoi d'un de ses aides de camp pour tout préparer pour sa réception en Allemagne.

Cette incertitude répandue sur les plus simples relations par les contradictions de la presse, l'est également sur les intérêts les plus élevés.

Nous avons parlé de l'attitude que pourrait prendre la Suède dans le cas d'une lutte, et du rôle qu'elle aurait à jouer. Voici ce que *le Constitutionnel* a publié sous la rubrique de *Hambourg,* à la date du 6 juin : « Le public suédois a lu avec indignation, dans les journaux allemands, que le cabinet de Stockholm se rangera

plus que jamais du côté de la Russie. Le roi Charles-Jean et le prince Oscar lui-même semblent partager cette indignation, et, s'ils ne jugent ni prudent ni nécessaire de faire des déclarations officielles à cet égard, il n'en paraît pas moins constant que la flotte suédoise, qui se trouve en bon état, n'appuierait pas la Russie dans le cas d'une collision. Les intérêts du commerce de la Norvége et de la Suède, les inimitiés du Danemark et les rivalités de la Prusse, les principes et l'existence politique, tout commande à la Suède de rester neutre, s'il est possible, mais de s'allier à l'Occident, plutôt que de se faire maîtriser par Saint-Pétersbourg. Au reste, l'année actuelle paraît devoir se passer sans grands événements de ce côté. Il n'y aura pas de lutte, ni même de démonstrations actives ; on s'observera de loin. M. Ancillon vient de renouveler ses efforts pour obtenir l'accession de Hambourg aux douanes prussiennes, et il a échoué. »

Nous ferons observer au roi Charles-Jean et au prince Oscar qu'une neutralité leur sera impossible, et que, s'ils ne suivent pas la politique russe, ils auront l'obligation de vaincre la Russie ou de périr ; car Saint-Pétersbourg connaît tous les mystères de l'élection de Bernadotte, et aura toujours les éléments d'une révolution en Suède ou par le prince Gustave, ou par les prétentions du Danemark. Aucun trône ne sera plus sérieusement menacé que celui du roi Charles-Jean au moment de la lutte qui, commencée en Orient, réagira certainement dans le Nord.

Si l'état d'agitation se maintient dans les principautés, lord Ponsonby ne reste pas oisif à Constantinople, et sir Henry Béthune, général anglais au service de la Perse, a sans doute pris ses instructions en retournant en Perse par Trébisonde. Cette nouvelle, qui coïncide avec l'arrivée en Perse d'un ambassadeur anglais, annonce que les hostilités diplomatiques continuent, et nous pourrons avoir, d'ici à quelques mois, des nouvelles intéressantes de ce pays, où déjà l'Angleterre a fait quelques dispositions dans les États de l'imam de Mascate.

Les cajoleries faites aux Prussiens par le voyage officiel des jeunes ducs et par les invitations aux fêtes de Fontainebleau, annoncent une terrible envie d'être l'ami de tout le monde, comme Sosie; mais peut-être des yeux clairvoyants y verraient-ils les

indices d'un changement complet dans la politique de la quadruple alliance, et le *Times,* une des plus vigilantes sentinelles du patriotisme anglais, sent déjà peut-être combien il y a de prévenances pour la Russie dans les avances faites à la Prusse. « L'influence de M. de Talleyrand, dit ce journal, est beaucoup plus grande que bien des gens ne le pensent ; il a fait prendre au cabinet français la résolution de non-intervention à l'égard de l'Espagne. Il est généralement reconnu que cette résolution est précisément celle qui inspirait le plus puissant intérêt à la cour que la princesse de Lieven représente en quelque sorte. La coïncidence de son intimité et de ses fréquentes visites chez M. de Talleyrand avec l'adoption par le gouvernement français de la ligne politique en faveur de laquelle elle a fait tant de démarches est certainement remarquable. Je ne crois pas que l'empereur de Russie fasse un secret de ses vœux pour don Carlos. On sait qu'il fournit de l'argent au prétendant. Une maison de banque à Hambourg, ou une société à Saint-Pétersbourg, servent d'intermédiaire pour l'envoi des fonds. L'argent a toujours passé par la France, et il n'y a pas eu d'exemple du moindre accident. »

Ce retour du cabinet des Tuileries vers une politique toute française aurait lieu d'inquiéter l'Angleterre. Les réceptions dont on fait tant d'étalage dans les journaux dynastiques sont des puérilités pour tout homme de sens, car quel souverain pourrait se vanter d'avoir plus obtenu que Napoléon de tous les souverains de l'Europe de ces gages éclatants? mais ses traités, ses générosités, son alliance, rien n'a empêché les désastres de Fontainebleau. S'il y avait quelque chose de réel dans ces démonstrations, si elles couvraient l'union commerciale de la France et de l'Allemagne contre l'Angleterre, si elles préparaient la seule solution raisonnable des affaires d'Orient, c'est-à-dire l'exclusion des Anglais de la Méditerranée, l'acquisition de l'Afrique par la France, et de sages mesures pour contre-balancer l'influence que la Russie méridionale exercerait au cas où elle régnerait à Constantinople; s'il s'agissait de rendre à l'Europe la libre pratique et le commerce des Indes, et si les traités de 1815 devaient être modifiés de telle sorte que la Belgique, cette préfecture anglaise, disparût, et que l'équilibre continental fût rétabli, sans que la France y fût sacrifiée, certes les magnificences

que l'on prépare ne seraient pas perdues. L'Angleterre, habilement jouée, resterait sans ressources, hors d'état de lutter contre toute l'Europe, et, dans ce système, la reine Christine coûterait d'autant moins à abandonner qu'elle est mariée, qu'elle a presque vendu son royaume aux Anglais, et qu'il est bien temps de les chasser de la Péninsule, où ils s'établissent un peu trop en maîtres. Mais ces suppositions sont trop en harmonie avec la politique indiquée par le beau discours du duc de Fitz-James pour que le cabinet des Tuileries y songe. Il en coûte trop de jeter, même à temps, le masque de l'alliance anglaise, à laquelle on a dû les reconnaissances de l'Europe continentale; puis peut-être ne veut-on s'avancer vers de nouvelles alliances qu'avec des certitudes, et il n'y a point de certitudes en diplomatie. Les affaires d'Espagne sont, pour le cabinet des Tuileries, le laminoir où l'on ne veut pas mettre les mains; il est difficile de satisfaire l'Angleterre sans rompre avec la Russie et la Prusse; il est impossible d'entrer dans les vues de ces deux cabinets et dans celles de l'Autriche sans rompre avec l'Angleterre. Jusqu'ici, tout a bien été, nous avons frappé tour à tour un coup sur la caisse, un coup sur le tambour, mais il est impossible de continuer cette bascule; il faudra nécessairement prendre un parti. Cordova ni M. de Rayneval ne peuvent toujours rester dans l'inaction. La guerre est interminable. Les Anglais ne peuvent que rester sur les côtes; dans la Navarre, ils seraient tous exterminés. De ce côté, les nouvelles ne sont pas favorables. Voici que l'on organise, à Madrid, une armée de douze mille hommes, dont le commandement sera donné au général Quiroga. Elle est destinée à aller combattre Cabrera, qui fait de grands progrès dans le royaume de Valence. Ce général a pour chef d'état-major un ancien commandant de la garde, nommé Areval, qui est, dit-on, un officier de mérite.

Qui peut croire à une armée de douze mille hommes prise dans Madrid, d'où la régente naguère pensait à s'enfuir? L'entreprise hardie de Cabrera, qui, sauf quelques villes, a soumis le royaume de Valence à don Carlos, a mérité à ce chef une si grande attention, que l'on a recherché des renseignements sur sa vie.

Ce hardi capitaine est né à Tortose, en 1812, d'une famille aisée qui destinait son fils à la carrière ecclésiastique, profitant d'un

bénéfice ou *bourse* qu'elle possédait de père en fils. Cabrera faisait ses études en 1834, lorsque la province de Valence proclama Charles V et établit une junte de gouvernement à Morella, Cabrera fut un des premiers à se présenter comme simple volontaire au malheureux baron d'Hervé, pour servir don Carlos. Depuis lors, les talents, l'activité et le courage du jeune partisan lui ont valu la confiance de ses compatriotes, qui en ont fait leur chef. Il est aujourd'hui maréchal de camp, capitaine général de la province de Valence, grand'croix de l'ordre de Saint-Ferdinand, et se trouve à la tête de vingt-quatre mille hommes qu'il a organisés; il travaille maintenant à former de la cavalerie; il a établi une fonderie et un arsenal d'armes et de munitions à Ceuta-Vieja, où il fond tranquillement des pièces d'artillerie avec le cuivre des cloches dont il s'empare; il fortifie actuellement un petit village près de Ceuta-Vieja, pour s'assurer un petit point d'appui au besoin. L'assassinat de sa mère l'a déterminé à exercer des représailles qu'on explique facilement.

Son intention est, dit-il, d'utiliser le dévouement de trois cent mille volontaires royalistes, désarmés en 1833 par M. Zéa, lesquels se trouvent disséminés dans toute l'étendue du royaume, et qui ne désirent que le moment de pouvoir se montrer par une force armée imposante; c'est là le but qu'il se propose en organisant une division mobile de vingt mille hommes, et surtout de la cavalerie, pour se porter sur le Midi et menacer la capitale. Son mentor est, dit-on, un ancien lieutenant du roi, du château fort de Murviedro, homme très-habile; ses lieutenants sont les brigadiers Quilez et Serrador.

Les dernières nouvelles qui ont appris les succès du jeune capitaine général de Valence n'ont point été démenties.

Les nouvelles de Saragosse du 5 confirment la prise de quinze cents soldats christinos, venant de Soria et commandés par le brigadier Francisco Valdès. C'est à Anon, près de Carinena, que Quilez s'est emparé de cette colonne connue dans l'Aragon sous le nom de colonne de Soria. Sept officiers christinos qui ont voulu se défendre ont été tués. Quarante-huit heures après, tous les prisonniers, avec armes et bagages, étaient déjà rendus au quartier général de Cabrera. Ce coup hardi, exécuté par Quilez avec un si heu-

reux succès, justifie la haute réputation qu'il n'a cessé d'acquérir depuis le commencement de la guerre civile.

Si l'on ne peut pas nier les résultats qui forcent à renvoyer une partie de la garnison de Madrid en Aragon, on est plus à l'aise sur les combats que livre Eguia. Les correspondants carlistes et les correspondants dynastiques ne sont jamais d'accord, mais le fait dominant est le peu de terrain que gagnent les Anglais. Leur grande affaire est de s'emparer des côtes et des ports de mer. Quant à don Carlos, il persiste et reste maître de ses lignes en dépit de toutes les nouvelles.

Une dépêche, datée de Dresde le 6 juin et de Strasbourg le 11, annonce que le roi de Saxe est mort, le 6, à Pilnitz, à onze heures et demie du matin. Ce prince était âgé de quatre-vingt-un ans. Il avait succédé, en 1827, à son frère Frédéric-Auguste, si connu par sa fidélité à la France après les désastres de la campagne de Russie.

Le prince qui succède au roi de Saxe est beau-frère du roi de Bavière, alliance qui peut compliquer encore les intérêts allemands, si la Saxe se rangeait au système secret du cabinet bavarois.

La lutte entre les réformateurs et les torys se continue en Angleterre; et, en ce moment, les torys sont acculés sur ces mots fatals que les hauts pouvoirs ne doivent jamais laisser prononcer en face des peuples : *Les lords céderont-ils ou ne céderont-ils pas?* question qui sera reprise par O'Connell et envenimée en l'absence du Parlement.

XXXII

Paris, 18 juin.

Nous avons eu peu de nouvelles importantes, à moins que l'article suivant, publié par le *Courrier français,* ne soit exact; ce qui dessinerait déjà la position de la Russie, relativement à la Grèce :

« Le chargé d'affaires de Russie vient de notifier de la manière la plus formelle que son gouvernement ne veut pas souffrir l'émission du solde de l'emprunt, et s'oppose, pour sa part, à ce que les fonds en soient délivrés. Sans s'expliquer officiellement sur les motifs de ce refus, l'envoyé russe ne prend pas la peine de cacher

que l'Angleterre, s'arrogeant le droit de la protection exclusive du gouvernement grec, c'est à elle à fournir ses subsides, comme la banque hypothécaire peut déjà le faire. Le ministre français, au milieu de ces débats d'intérêt particulier, semble n'avoir, ainsi que son prédécesseur, ni opinions ni instructions. C'est une neutralité ou plutôt une nullité bien humiliante pour la France, qui seule cependant peut sauver la Grèce, non pas en donnant ses fonds en dupe, mais en écoutant le cri de la nation, qui n'a plus d'espoir qu'en elle-même, si la France continue à l'abandonner. Le gouvernement est aux abois, et ses Bavarois sont très-inquiets maintenant que le roi est parti; ils ne croient pas qu'il revienne, encore moins qu'il se marie. On s'attend à ce que bientôt toutes les insurrections partielles n'en forment plus qu'une, et qu'on fasse main basse générale sur les Bavarois qui ne pourront pas se sauver et qui ne se battront pas. Les impôts sur les troupeaux ont achevé d'exaspérer les populations, surtout en Messénie; des anathèmes ont été lancés, suivant l'usage antique, et quiconque payerait l'impôt serait massacré. Il y a des bandes organisées jusqu'à deux lieues d'Athènes, d'où personne ne sort. »

L'archiduchesse Marie-Thérèse, dit *la Quotidienne,* celle que les journaux dynastiques avaient déjà fiancée au jeune duc d'Orléans, a prétexté une indisposition pour ne pas se rendre au dîner du prince de Metternich.

Suivant une correspondance libérale, les affaires de la Galice seraient dans une situation peu favorable à la cause de la régente. « Des dépêches de la Galice apportent quelques renseignements sur la situation de cette partie de l'Espagne, où il ne paraît pas que le ministère actuel ait beaucoup d'amis. Dans la plupart des cantons, les recrues requises pour l'armée ont refusé de partir. Dans les villes principales, on a forcé les fonctionnaires publics soupçonnés de carlisme à cesser l'exercice de leurs fonctions, malgré les ordres du gouvernement, qui les soutient. Un grand nombre de personnes ont été emprisonnées à Orense, Tuy, Santiago et à Monte-Rey, sur la frontière du Portugal, par suite des menées découvertes entre les bandes de don Carlos et les miguélistes, dont plusieurs ont été pris sur le territoire espagnol; des dignitaires du chapitre épiscopal d'Orense se sont compromis. Les Gali-

ciens prétendent se faire justice eux-mêmes, et organiser aussi eux-mêmes la force publique de leur province. »

De jour en jour, la presse exprime la pensée du gouvernement anglais sur l'Espagne. Voici quelques lignes du *Morning Post* qui méritent attention : « Nous apprenons à l'instant que mille hommes ont été expédiés par le gouvernement pour l'Espagne, et que le pavillon anglais va être arboré sur la plupart des forteresses du nord de l'Espagne. »

Voici comment *la Guienne* raconte la réception de Cordova : « Christine quitta le Prado avant-hier et vint au palais. Cordova s'y rendit pour faire sa cour à la régente, qui ne peut dissimuler l'estime toute particulière qu'elle porte au chef de son armée du Nord. Pour lui en donner une preuve bien évidente, elle lui a conféré le grand cordon de l'ordre de Charles III. Trois ministres et les gens du palais assistaient à cette cérémonie. Au moment fixé par le majordome, Córdova est entré dans la salle de réception, suivi de son frère et du comte de Campo-Alange, son aide de camp, avec la démarche haute et fière ; et, après s'être mis à genoux, il a embrassé la main de Christine : « C'est toujours avec » un plaisir infini, » lui dit la reine, « que je te vois auprès de moi. » Ta fidélité à toute épreuve, ton dévouement sans bornes à la » juste cause de ma haute fille, ta prudence et ta sagesse dans » les conseils, ton intrépidité sur le champ de bataille, enfin » toutes les qualités héroïques qui te distinguent si éminemment, » m'ont déterminée à te donner une nouvelle preuve de ma royale » munificence : accepte la grande croix de l'ordre de Charles III. » Continue à me servir avec le même zèle et tu pourras compter » sur ma constante protection. »

Au moment où Cordova cherchait une réponse, l'innocente Isabelle, qui se trouvait présente à cette comédie, et qui avait remarqué l'émotion de sa mère et les larmes qui roulaient dans ses yeux : « Embrasse-moi, Louis, s'est-elle écriée ; embrasse-moi ! » Et cette exclamation inattendue a fait rire Christine, Cordova, les ministres et les courtisans.

Des lettres de Lisbonne, à la date du 4 juin, annoncent que la session extraordinaire des Cortès n'a pas duré cinq jours. L'opposition que la Chambre des députés a manifestée contre les propo-

sitions du gouvernement, les motions virulentes présentées par quelques membres, et surtout la remise sur le tapis de la question du poste éminent de généralissime confié au prince époux de la reine, ont déterminé Sa Majesté Très-Fidèle à avoir recours à une nouvelle dissolution.

Il est impossible de prendre au sérieux les affaires de ce pauvre pays ; nous ne savons pas jusqu'à quand les libéraux, qui croient en doña Maria, voudront ignorer que dom Miguel tendait à libérer le Portugal du joug anglais, et que la reine, aussi bien que le prince de Cobourg, est là par la grâce de l'Angleterre, aussi bien que Christine en Espagne.

XXXIII

Paris, 22 juin.

Trois grandes questions sont à l'ordre du jour dans les relations extérieures :

1° L'affaire du négociant Churchill, qui n'est, à vrai dire, que l'expression de l'attitude respective de la Russie et de l'Angleterre vis-à-vis de la Porte;

2° La situation de M. Isturiz en Espagne et les efforts respectifs des deux partis carliste et christino sur le théâtre de la guerre;

3° Enfin, la négociation prétendue intime sur laquelle le prince royal se serait entendu en Autriche avec le prince de Metternich.

En ce qui touche la première question, il est évident que les efforts de l'Angleterre ont été, jusqu'ici, impuissants pour faire obtenir réparation de la Porte Ottomane. Il faut que la vieille Grande-Bretagne soit bien déchue de sa splendeur, il faut que son influence à Constantinople soit bien amoindrie pour qu'elle ne puisse pas imposer une satisfaction pour un de ses sujets maltraité. La vérité est que le Divan est russe, que tout ce qui se fait à Constantinople est dans l'intérêt de la politique de Saint-Pétersbourg. A d'autres époques, l'Angleterre aurait envoyé une escadre dans la Méditerranée pour brûler Constantinople. Lord Ponsonby proteste, s'agite et n'aboutit à rien.

En Espagne, M. Isturiz fait tous ses efforts pour sortir de la

situation embarrassée dans laquelle on se trouve. Il n'y a pas un sou dans le Trésor, la monarchie est aux abois ; l'armée des christinos est mal payée, mal soldée; presque partout l'administration est dans la pénurie; il y a Bayonne une manufacture de fausses nouvelles ; le télégraphe est un mode d'agiotage : y a-t-il quelque chose de plus pitoyable que les dépêches qui sont chaque soir envoyées? On assurait, dans le corps diplomatique, que l'on négociait pour laisser à don Carlos la souveraineté des provinces qui sont en son pouvoir. On disait à l'appui qu'à proprement parler les provinces basques ne faisaient pas partie de l'Espagne, et étaient occupées par une population étrangère aux mœurs, aux idées du nord de la monarchie. Un autre bruit était que l'on devrait proposer à don Carlos de quitter l'Espagne, et que son fils serait fiancé avec la jeune reine d'Espagne; on croirait par là mettre fin à la guerre, comme s'il s'agissait seulement d'un choix de personne! comme si, au fond, il n'y avait pas lutte entre deux idées, deux systèmes, deux croyances religieuses et politiques!

Les négociations avec l'Autriche n'ont aucune réalité; il n'y a eu rien d'engagé à Vienne. Le *statu quo* demeure à M. de Metternich, qui a posé la monarchie autrichienne dans une immobilité politique, dans cette neutralité armée dont il ne veut pas se départir. Nous nous sommes déjà expliqué sur la nature des rapports qu'il a pu avoir avec les princes de la famille d'Orléans. Ces rapports n'ont pas été au delà des politesses.

XXXIV

Paris, 25 juin.

L'Espagne présente toujours le même spectacle; de la part de la reine régente, des plans de campagne, des expédients pour le Trésor, des allèchements donnés à Cordova; les régiments de la garde royale quittent Madrid pour se porter dans les provinces du Nord, preuve que cette guerre prend un caractère assez sérieux pour faire donner des troupes d'élite; la reine elle-même doit se rendre aux Pyrénées. On veut réveiller un peu l'enthousiasme des troupes pour le gouvernement de Christine. Quant aux carlistes,

leurs fonds s'accroissent. De l'aveu même de leurs adversaires, ils sont maîtres de toute la Navarre, excepté de Pampelune; dans l'Aragon, Cabrera vient encore de prendre 1,300 hommes à l'armée de la reine : il faut que les bandes soient bien fortes pour qu'elle puissent faire ainsi des masses de prisonniers. Les Anglais profitent de ces tristes divisions pour augmenter leur influence en Espagne; ils sont maîtres presque absolus de tout le littoral. A notre frontière, nous jouons un bien petit rôle : nous intervenons sans intervenir, nous avons la prétention d'empêcher et nous n'empêchons rien; en un mot, la question est engagée en dehors de nous.

On fait quelque bruit des résultats obtenus par lord Durham à Saint-Pétersbourg. Les whigs font l'éloge de lord Palmerston dans sa diplomatie avec le czar; en vérité, c'est se contenter de bien peu de chose! Qu'a obtenu jusqu'ici Son Excellence? Il a, dit-on, obtenu la libre navigation du Danube, et la rénovation du traité qui ferme le Bosphore; est-ce raisonnablement qu'on parle ainsi? La Russie, qui a besoin avant tout d'organiser ses moyens, donne tout ce qu'on lui demande avec bonne grâce, et en même temps elle prend des mesures pour se dessiner quand le temps sera venu; c'est ainsi que, si elle évacue Silistrie, elle mettra en mouvement des masses de troupes sur le Danube et dans la Russie d'Asie pour agir au besoin dans l'avenir. Elle est bien aise, en attendant, qu'on reconnaisse ses droits.

Le Parlement anglais vient de voter le bill pour la diminution du timbre sur les journaux. On discute toujours l'acte pour les communautés de l'Irlande, champ de bataille pour le whigs et les tories.

XXXV

Paris, 29 juin.

On a des nouvelles de la colonie de Bône; une attaque des Arabes a constaté que rien n'était fini encore dans cette colonie d'Afrique; on ne veut pas assez se persuader qu'il faut un vaste développement de forces si on désire dominer les Arabes. Ce n'est pas en se montrant avares de quelques centaines de mille francs qu'on pourra parvenir à coloniser le sol de l'Afrique. Le général

Bugeaud fait un peu de sentimentalité et d'ostentation dans l'armée qu'il commande; les officiers, habitués aux coups de feu des Arabes, se moquent du général des rues de Paris. Le tiers parti va conquérir la colonie d'Afrique, M. Baude va être commissaire de cette colonie, et le maréchal Clausel dispute pied à pied l'étendue de ses pouvoirs.

En Espagne, les élections vont avoir lieu ; c'est une simple forme, car le ministre, M. Isturiz, a déclaré que, quelque chose qu'il arrivât, il resterait ministre. La révolution, qui aime tant la légalité, expliquera sans doute comment un ministre parlementaire peut résister aux deux Chambres légalement convoquées. Mais qu'importe la légalité quand on a le bonheur de vivre sous une constitution, sous le patronage d'une reine et de son favori! L'insurrection carliste prend un développement tel, que Madrid même se trouve menacé; les bandes de Cabrera occupent tout le royaume de Valence, et le royaume de Valence se lie par la Manche à la Nueva-Castilla; il y a à peine quarante lieues d'Albaceta, où se trouve Cabrera, à Aranjuez. Les finances de la reine sont dans un état véritablement déplorable, et on ne sait à quel expédient recourir pour faire face à la solde d'une armée qui est maintenant sans pain et sans souliers.

Les princes de la maison d'Orléans sont arrivés à Vérone ; en Italie comme en Allemagne, tout a été militaire. L'armée autrichienne a mis un grand soin à se déployer avec toutes ses forces dans la formidable place de Vérone; les princes ont dû recevoir dans cette ville les nouvelles de l'attentat de Paris, et ils seront de retour à la fin de la semaine. Au reste, l'état de l'Italie est fort paisible; cela est si vrai, que l'Autriche et la France se sont concertées pour autoriser le pape à supprimer toute garde nationale et civique dans ses États, s'il le croyait utile à l'ordre et à la paix publique.

On cherche à remuer la Hongrie comme la Pologne, mais les polices autrichienne et russe sont éveillées, et des arrestations nombreuses ont lieu tous les jours. On dira que c'est arbitraire sans doute; mais nous demandons si, dans notre système politique, on s'épargne ces arrestations quand on les croit utiles à la sûreté de l'État; tout gouvernement doit se défendre, c'est son droit.

L'affaire du négociant anglais Churchill, qui a reçu la baston-

nade des autorités turques, occupe toujours le corps diplomatique. La puissance russe continue à se révéler, c'est une mortification qu'elle donne à l'Angleterre, elle lui fait voir que le temps de la puissance britannique est passé.

En résumé, le triste attentat de Paris pourrait influer sur nos affaires extérieures, notre corps diplomatique trouvera plus de difficultés à traiter, car il inspirera moins de confiance; malheureusement on sera toujours en garde contre un peuple qui, chaque six mois, met en question son gouvernement; la France n'est pas complice sans doute d'un attentat isolé, mais elle en subit la peine morale, et c'est en quoi précisément l'esprit de révolution est destructeur.

XXXVI

Paris, 2 juillet.

La Chambre des lords vient de rejeter les amendements de la Chambre des communes sur les corporations de l'Irlande, à la majorité de plus des deux tiers des voix. C'est un événement grave, selon nous, et l'Angleterre s'en est fortement agitée; lord Melbourne a vainement supplié la Chambre des lords; Sa Seigneurie a développé toutes les terreurs possibles; les lords sont demeurés ce qu'ils devaient être, les menaces n'ont pas produit plus d'effet que les supplications. Maintenant la résistance commence. La Chambre des lords est décidée à la repousser jusqu'aux limites constitutionnelles, et, comme les révolutions ménagent peu les principes, on menace la pairie et l'aristocratie anglaise d'émeutes et de séditions. C'est ainsi que procède toujours ce prétendu parti libéral qui ne respecte les pouvoirs qu'autant que ces pouvoirs subissent son joug. Il a été question d'un changement de ministère à la suite de cette résistance des lords, les torys prendraient le pouvoir. Nous ne croyons pas les choses assez avancées.

Le duc de Wellington et M. Peel ne peuvent faire une seconde école, les esprits ne sont pas assez préparés.

Il faut laisser lord Melbourne s'engager plus complétement avec O'Connell, et, quand l'Angleterre verra qu'on la mène à la séparation de l'Irlande et au radicalisme, alors il sera temps d'opérer

une réélection. Il y a des moments où il faut savoir pousser les choses jusqu'au bout.

En Espagne, les carlistes ont pris l'offensive ; treize bataillons se sont mis en marche, et, après avoir refoulé les christinos, ont pris possession des rives de l'Arga. Ce mouvement a eu lieu contre la légion étrangère. Le général Bernelle est malade; la garnison de Pampelune a voulu faire une sortie, elle a perdu cent cinquante hommes. Les bataillons carlistes ont maintenant une organisation régulière, c'est Garcia qui les commande en chef dans la Navarre. La désertion paraît complète dans l'armée anglaise; le général Lacy Evans a publié un ordre du jour punissant de mort cette désertion qui se propage dans l'armée anglo-portugaise. Le théâtre de la guerre a peu changé.

L'affaire du négociant Churchill tombe dans le ridicule ; l'Angleterre se tue en démonstrations; il paraît que l'influence russe est tellement absorbante, que la Turquie ne cédera pas. Les journaux ministériels anglais ont beau dire que les prétentions de lord Ponsonby ont été exagérées pour expliquer le peu de cas qu'on fait de ses réclamations; la vérité est que c'est M. Boutenief, l'ambassadeur russe, qui dirige le Divan. La volonté du cabinet de Saint-Pétersbourg paraît être de parfaitement constater que l'Angleterre ne peut plus rien à Constantinople, et que son influence est perdue; il y réussira : d'une affaire particulière, on en fait aussi une question générale.

La Russie prend de grandes mesures par rapport à la Pologne; et celle qui paraît avoir le plus d'efficacité, c'est le partage des biens confisqués sur les Polonais. En même temps, la Russie cherche à introduire la religion gréco-russe dans la Pologne comme moyen d'influence; là, le catholicisme et la liberté se liaient dans une commune tradition; la Vierge même était appelée reine de Pologne, formule religieusement poétique qu'on vient d'abolir dans le rit des prières.

La malheureuse Grèce, depuis qu'elle est soumise à un gouvernement bavarois, est dans de perpétuelles convulsions; maintenant, des troubles de religion éclatent à Syra, Samos et Naxos; on a brûlé les prêches des protestants; la peste paraît gagner de Smyrne quelques-unes de ces îles, et la crainte du fléau a tourné

l'esprit des habitants vers des croyances plus ferventes et presque fanatiques.

Les ducs d'Orléans et de Nemours sont arrivés aux frontières du roi de Sardaigne, ils ont séjourné à Milan du 25 au 27 juin; on les attend à Genève le 30 de ce mois, et à Paris dans deux ou trois jours. Ce grand voyage n'aura donc abouti à rien, qu'à une promenade qu'on n'explique pas. Avions-nous raison de dire que la responsabilité du ministre des affaires étrangères était fortement engagée ? Un tel voyage ne devait s'accomplir qu'avec la ferme conviction qu'il aurait pour résultat le mariage de M. le duc d'Orléans.

XXXVII

Paris, 6 juillet 1836.

Ce que nous disions d'un mouvement de l'armée carliste en Espagne se confirme pleinement; l'armée d'opération de don Carlos a pénétré dans les Asturies; elle a ainsi quitté ses cantonnements. Le mouvement vers les Asturies est grave, car il prolonge désormais la ligne d'opération; les généraux de don Carlos agissent avec une extrême mesure; si l'opération des Asturies réussit, la ligne des christinos sera compromise. Les Asturies touchent à l'Estramadure, province, dit-on, fort dévouée aux carlistes. Les Asturiens forment une population montagnarde et valeureuse; ils seront d'un excellent secours pour les carlistes. Les troupes de la reine dans la Navarre et les provinces s'élèvent à treize bataillons et trois escadrons; ce nombre est évidemment insuffisant pour tenir la campagne contre les carlistes; il faudrait de l'argent, et, malheureusement, le gouvernement de Madrid n'a pas les moyens de s'en procurer facilement. L'Angleterre fait la mécontente de la manière dont on traite le général Lacy Evans; on voit qu'elle ne fournit de l'argent que sous la condition expresse d'avoir une influence tout à fait absolue en Espagne. Quand l'Angleterre fait un sacrifice, elle s'assure toujours d'avance un ample dédommagement.

La Russie continue son système d'envahir successivement la Moldavie et la Valachie, de telle manière que, d'ici à un terme rapproché, elle sera maîtresse des résultats d'une campagne dans

l'empire ottoman. Il est ridicule de parler plus longtemps de l'influence anglaise à Constantinople; ces pauvres whigs fanfarons se contentent de désapprouver la conduite de lord Ponsonby; ils prennent pour excuse que l'ambassadeur s'est montré trop exigeant. Était-ce ainsi qu'on agissait du temps de Pitt, à la grande époque de l'Angleterre? Sur cette question d'Orient, les torys ont pris une excellente position, ils se sont déclarés les champions de l'honneur national de l'Angleterre contre les prétentions de la Russie. Il y a cela de magnifique dans la nation anglaise, que, quelles que soient les opinions que l'on professe, elles sont toujours nationales, les torys sont aussi antirusses, et peut-être plus antirusses que les whigs, cela leur crée une position magnifique dans le Parlement : c'est une des grandes causes de leur popularité.

Au reste, le débat parlementaire entre les lords et les communes sur la question des corporations irlandaises prend une pacifique tournure. Il y a de la gravité dans tout ce que font là les deux Chambres; les passions fougueuses n'y dominent pas longtemps, quels que soient les agitateurs; il n'y aura pas de conflit sérieux entre les deux Chambres, et la motion d'O'Connell contre la pairie n'obtiendra pas le suffrage des whigs, même prononcés. Les radicaux seuls soutiendront O'Connell, et cette motion contre la pairie pourra bien, au contraire, hâter le moment de la chute du ministère Melbourne.

La grande faute des torys, nous le répétons, serait de trop se hâter de former un ministère; le temps des conservateurs n'est point venu encore ni en France, ni en Angleterre; le whigisme, comme le vieux libéralisme, n'est pas encore assez usé; il faut les abandonner quelque temps à leur impuissance de produire des résultats politiques et des principes de gouvernement.

Le nouveau monde est encore livré à des révolutions; l'éphémère empire du Mexique vient d'éprouver un échec : son président Santa-Anna a été battu dans le Texas, et l'on parlait d'un mouvement populaire qui l'avait renversé. Quand on se rappelle toutes les niaiseries que l'abbé de Pradt et l'école du vieux libéralisme ont écrit sur les gouvernements modèles de l'Amérique, on se demande comment une telle opinion avait pu gagner de la popu-

larité. En vérité, quel pitoyable état social que celui de la vieille et riche Amérique espagnole!

XXXVIII

Paris, 9 juillet.

Le Parlement vient de faire publier son bulletin des produits trimestriels; le résultat en est important et favorable à la balance industrielle de l'Angleterre; il y a une augmentation de près de cinquante millions de francs sur les produits de l'année dernière. Le commerce d'Angleterre a pris, depuis deux ans, une grande extension : la situation de l'Espagne en est une des causes principales; la nation britannique y a exporté des marchandises manufacturées pour une valeur considérable, et l'on s'explique très-bien comment, dans un pays neuf, les bénéfices ont été très-lucratifs. L'impôt sur le thé a été la principale branche du produit : l'abolition du privilége de la Compagnie des Indes en est la principale cause. Au reste, considérée comme simple événement politique, l'augmentation des revenus pour la Grande-Bretagne est un événement important, en ce qu'il donne à l'Angleterre les moyens suffisants de multiplier les escadres et de faire la guerre au besoin, ce qui, jusqu'ici, n'avait pas été possible sans emprunt. C'est par l'intermédiaire de l'internonce autrichien que l'affaire de lord Ponsonby s'est terminée à Constantinople; l'ambassadeur d'Angleterre a été obligé d'en passer par cet arbitrage, et de renoncer ainsi aux prétentions exorbitantes qu'il avait fait valoir et qui s'étendaient même jusqu'à la destitution du reiss-effendi; M. de Sturmer, l'internonce autrichien, a fait conclure un arrangement sur cette base : à savoir, que le reiss-effendi ferait des excuses à l'ambassadeur anglais, et tout s'est borné là. Il a été question un moment de rappeler lord Ponsonby.

Dans le Parlement, il y a eu un vote très-significatif; les whigs n'ont obtenu qu'une majorité de vingt-six voix sur la question d'appropriation des dîmes d'Irlande, ce qui n'est rien en tenant compte de la force nominale qu'a toujours un ministère dans un Parlement.

En Suisse, la Diète helvétique s'est réunie, selon l'usage, à Berne,

et l'exposition des relations extérieures qu'a fait l'avoyer du canton directeur de Berne, M. Tscharner, constate de plus en plus les progrès que fait la Suisse dans les voies conservatrices. Il est évident qu'aujourd'hui les cantons ne peuvent plus être exploités par la propagande: la Suisse est en rapport avec les principes conservateurs de l'alliance européenne : c'est un progrès.

Ainsi que nous l'avons annoncé, le théâtre de la guerre s'étend maintenant en Espagne vers les Asturies; l'expédition carliste dans cette province a réussi; la ligne des christinos se trouverait ainsi débordée, et, si des forces n'arrivent pas de Madrid, Cordova ne pourra pas tenir, pas plus que les Anglais d'Evans, et la légion étrangère du général Bernelle; leur ligne sera tournée.

A Madrid, on cherche des ressources dans la vente des biens nationaux, dans les grandes mutations de propriétés, et la reine récompense comme un acte de dévouement la révolte des milices qui, en 1823, accompagnèrent les Cortès jusqu'à Cadix. Avec ces idées, faites ensuite de la monarchie!

XXXIX

Paris, 13 juillet.

On fait quelque bruit en Angleterre des satisfactions que lord Ponsonby aurait enfin obtenues de la Porte Ottomane ; si l'on en croit *le Globe*, journal du ministère whig, toute satisfaction aurait été faite à l'ambassadeur anglais, et le reiss-effendi même aurait été destitué. La vérité est que c'est par l'intermédiaire de l'internonce autrichien que l'affaire s'est traitée; une satisfaction momentanée a été donnée à lord Ponsonby pour éviter un plus grand éclat; et ce qu'il y a de plus réel, c'est que l'ambassadeur anglais sera lui-même rappelé parce qu'il a compromis, par une vaine querelle d'amour-propre, les rapports de l'Angleterre avec la Porte Ottomane. L'intervention de l'Autriche s'explique très-bien dans cette circonstance par le rôle neutre qu'entend garder M. de Metternich, qui, à tout prix, veut conserver l'état de paix dans la question d'Orient.

Ce qu'il y a de plus important dans cette question orientale,

c'est le payement régulier que fait la Porte à la Russie des contributions de guerre. Le plan de l'Angleterre paraît être, en facilitant ces payements, d'amener l'entière évacuation de Silistrie; elle est promise depuis si longtemps cette évacuation! toute la question est de savoir si la Russie exécutera ce qu'elle a promis, et si surtout elle ne s'organisera pas de telle sorte qu'en évacuant Silistrie elle prenne toute autre position qui compense celle qu'elle abandonnera. La pensée qu'ont l'Autriche et l'Angleterre de reconstituer la puissance ottomane explique bien l'hommage que vient de faire le pacha d'Égypte au Divan, le tribut qu'il lui a envoyé, et la lettre de soumission et de respect adressée par le pacha à la Porte. L'Égypte n'aurait pu se soutenir que par l'appui de la puissance anglaise et française; or l'Angleterre rêvant le rétablissement de la Porte Ottomane dans toute sa force, comme moyen de résistance à la Russie, on s'explique pourquoi elle a engagé le pacha d'Égypte à rétablir ses relations intimes avec le sultan, son souverain naturel.

En Espagne, l'insurrection carliste se développe dans les conditions que nous avons prévues, avec une énergie toujours plus active. On peut dire maintenant qu'il n'y a plus que l'Andalousie qui soit affranchie de bandes. L'expédition carliste dans les Asturies, si elle atteint son but, sera décisive, car elle se rapproche du Portugal, et l'insurrection des provinces de *tras los montes* est très-aisée. Pendant ce temps, le gouvernement de Christine à Madrid tombe de faiblesse en faiblesse; la reine prend ses précautions, elle achète des rentes tout à la fois à Londres, à Paris, à Vienne et à Naples, ce qui n'est pas un grand signe de constance et de force. D'un autre côté, le principe révolutionnaire se manifeste par des assassinats; à Figuerras, il y a eu encore d'abominables massacres. Guerre impie que celle qui se poursuit ainsi en Espagne; quelle n'est donc pas la responsabilité qui doit peser sur cette diplomatie qui, par ses projets déplorables, troubla l'ordre des successions! La diplomatie du traité de Londres a amené ce massacre des partis, cette guerre civile si atroce qui répugne tant à notre civilisation.

XL

Paris, 16 juillet.

En Angleterre, la lutte parlementaire est dans toute sa vivacité; O' Connell, dont on grandit tant l'influence à l'extérieur, la voit s'affaiblir et se perdre. Les journaux anglais sont remplis de la correspondance du général Evans, qui se plaint des mauvais traitements qu'éprouvent ses soldats dans la Péninsule; les chaleurs les déciment, et ils demeurent sans solde; le club *de la Couronne et de l'Ancre* a fait des réclamations au sujet du docteur Beaumont, arrêté dans le procès d'avril; O'Connell a fait ici de la popularité en insistant pour que Beaumont soit mis en liberté comme Churchill l'a été sur l'ordre de l'ambassadeur. La Porte a cédé momentanément, le reiss-effendi a été renvoyé. Il faut savoir maintenant si lord Ponsonby lui-même ne sera pas rappelé par son gouvernement, qui le blâme d'avoir poussé l'âpreté et la violence contre la Porte un peu trop loin.

De grands mouvements s'opèrent dans les escadres du Levant; le bruit s'est répandu à Marseille même d'un engagement entre la flotte française et l'escadre turque dans la rade de Tunis; la déclaration d'un capitaine a annoncé qu'on avait entendu une canonnade le 26 juin, à la hauteur de Tunis. Le projet de la France est d'empêcher que la Turquie ne reprenne son ascendant sur les régences, parce que, de là, elle pourrait menacer la colonie d'Alger. D'un autre côté, la révolte de la Grèce prend une grande consistance; il pourrait arriver que cette royauté bavaroise improvisée tombât dans la poussière, et que ce second acte des conférences de Londres n'eût pas plus de valeur que la royauté de Léopold en Belgique.

En Espagne, les nouvelles sont fort vagues; l'expédition des Asturies est celle qui préoccupe le plus les esprits; il paraît que le corps de Villa-Real est arrivé à Oviedo; c'est Espartero qui a été détaché pour s'opposer à la pointe de Villa-Real; car, nous le répétons, si cette expédition des Asturies réussit, la ligne des christinos est débordée, il faudra qu'ils songent à en prendre une autre par la retraite.

Les correspondances d'Italie annoncent que le saint-père verrait avec plaisir qu'Alger devînt un épiscopat français; le gouvernement s'entend sur ce point avec le saint-siége; nous aurons bientôt un nouvel évêque.

A Vienne, le choléra a perdu de son intensité; les journaux en ont à peine parlé, et c'est ce qui a empêché cette terreur panique qui est une des grandes causes du mal.

Les États-Unis d'Amérique viennent d'augmenter leur état militaire; cela tient à deux causes : d'abord, aux guerres que l'Union soutient au Texas et contre quelques peuplades sauvages; ensuite, à la situation intérieure des États-Unis, qui tendent à se placer sous un protectorat militaire. Dans cette double combinaison, une armée considérable est indispensable.

XLI

Paris, 25 juillet.

La situation de l'Espagne a été jugée par nous depuis longtemps. Nous croyons toujours que le parti carliste y prend un développement remarquable; le fond de la population, jusqu'à la sierra Morena, est tout à fait en opposition au gouvernement de Christine; l'Andalousie n'est pas carliste, mais elle est pour la constitution des Cortès. L'aspect des massacres, d'ailleurs, est bien capable de dégoûter de ce malheureux gouvernement de la reine tout ce qui reste de gens paisibles et de consciences honnêtes. Et puis, dans ces dangers sérieux, de quoi s'occupe le ministère espagnol? des élections à la Chambre des procuradorès, comme si le premier besoin d'un gouvernement régulier ne devait pas être tout d'abord d'organiser l'armée, de lui imprimer une grande force, une direction puissante! Tandis que les carlistes envahissent la Galice et sont maîtres d'une partie des Asturies, des insurrections éclatent partout; les corps d'auxiliaires anglais sont démoralisés, la légion française est aux prises avec la population, et, au milieu de tout cela, il y a du sang versé, d'épouvantables catastrophes. Au reste, jusqu'à présent, l'insurrection carliste s'est tenue dans les montagnes; elle s'est portée ensuite dans la plaine. On croit que la première expé-

dition s'étendra de la Galice dans le royaume de Léon; de Léon à Valladolid, il n'y a que trente lieues, et Valladolid est une des portes de Madrid. Toute l'armée des christinos, qui se concentre dans la vie e Castille, ne s'élève pas à dix mille hommes, et on n'est même pas sûr des officiers de la garde royale. Il s'est élevé des généraux actifs et habiles dans le camp de don Carlos; Gomez est un des plus hardis; Villa-Real ne lui cède rien en capacité. L'Espagne est couverte de bandes carlistes, et, selon nous, les gouvernements devraient se hâter de traiter avec don Carlos pour obtenir de lui certaines concessions et le reconnaître. Un peu plus tard, il ne sera plus temps.

L'Angleterre chante victoire des résultats obtenus à Constantinople par le renvoi du reiss-effendi; l'ambassadeur russe, auquel on en parlait, a dit en souriant qu'il fallait attendre la fin; et, si l'on consultait le commerce anglais, on verrait que la conduite de lord Ponsonby a été considérée comme une grande maladresse; elle n'a abouti qu'à rendre très-odieuse la nation anglaise à la population musulmane, et les Russes profitent en dernier résultat de ce qui paraît une satisfaction donnée à l'Angleterre. Les musulmans sont très-irrités contre les Anglais. Au fond, la conduite de lord Ponsonby a été fortement blâmée par le cabinet de Londres, et il ne serait pas étonnant que l'ambassadeur anglais fût rappelé.

M. de Bulow cesse ses fonctions de ministre de Prusse à Londres; c'est encore un de ces vieux noms qui, comme Pozzo di Borgo, ont maintenu la paix, et se retirent des affaires pour les confier à de plus jeunes mains. Cette génération d'expérience nous quitte; est-ce un bien? c'est ce que l'avenir prouvera. Les deux seuls ministres de vieille expérience qui restent maintenant en Europe sont le prince de Metternich et le comte de Nesselrode; mais le comte de Nesselrode, comme on le sait, a vu s'effacer une grande partie de son influence; l'empereur Nicolas fait beaucoup par lui-même.

SIX ROIS DE FRANCE

I

LOUIS XIII

Louis XIII naquit à Fontainebleau le 27 septembre 1601 ; il monta sur le trône le 14 mai 1610, et fut sacré le 17 octobre de la même année. Sa majorité fut déclarée dans l'année 1614.

Le règne de ce prince fut, surtout dans ses commencements, rempli de séditions et de difficultés qui, heureusement vaincues, eurent pour résultat d'affermir la monarchie en éprouvant sa force. Il est difficile qu'un seul règne suffise à consolider une dynastie. Le fondateur se soutient par son propre poids, mais celui qui vient après lui, rentrant dans les conditions ordinaires, ne peut manquer de voir contester son droit d'hérédité, qui n'est encore qu'une fiction non consacrée par le temps et l'habitude.

Bien que le roi Henri IV eût été appelé au trône par son droit de naissance, on peut cependant considérer la branche des Bourbons comme une race nouvelle. En effet, tant de générations la séparaient de la grande souche capétienne, son avénement était si imprévu et fut si violemment combattu, non-seulement par les armes, mais encore rationnellement, non-seulement par des ambitions particulières, mais aussi par une opposition nationale, qui repoussait des princes entachés depuis longues années d'hérésie et de sédition, que la conquête, on doit le reconnaître, fut nécessaire pour retremper une légitimité que les grands ne voulaient pas admettre et que le peuple ne pouvait pas apprécier. Chose étrange et fatale! ce furent les protestants, ces novateurs dont les doc-

trines hardies, après avoir ébranlé l'autel, devaient naturellement s'attaquer au trône, ce furent eux qui alors aidèrent la royauté. Ainsi, la république de la Réforme se trouvait entée au cœur de la monarchie, non comme vassale, mais plutôt comme suzeraine, libre de dogmatiser et de promulguer son funeste principe d'examen, dont chacun était libre de faire l'application suivant la tendance de son esprit et l'opportunité des circonstances. C'était là un vice radical, qui devait réagir sur toute la politique des Bourbons, un ver rongeur inséparable des destinées de cette famille, devenues celles du royaume.

Soit que Louis XIII ait senti, en effet, le péril de cette situation, soit qu'il ait agi seulement sous l'inspiration des sentiments de piété et d'affection pour l'Église qui le dirigèrent pendant toute sa vie, toujours est-il qu'il manifesta promptement sa volonté de rompre avec les huguenots, et d'oublier le roi de Navarre pour ne rester que le roi très-chrétien. Il exigea la restitution complète des biens ecclésiastiques que les protestants avaient usurpés sous le règne précédent, et dont il leur avait été fait une sorte de concession tacite. La *Religion*, comme se nommait alors lui-même le parti réformé, ne regarda cette ordonnance que comme une déclaration de guerre et n'y répondit que comme une puissance répond, dans ce cas, à une autre puissance, par un déploiement de forces. Elle avait des généraux et des amiraux, une armée organisée et bien pourvue. Mais les partis où domine un principe ne guerroient point témérairement comme ceux où commande un homme. Pour ceux-ci, une défaite est le plus souvent une ruine, toute leur force résidant dans le prestige d'un nom et dans un entraînement passager, qui, une fois interrompu, n'a plus où se rattacher. Pour les premiers, au contraire, forts de toute la puissance d'une idée invulnérable, qui ne peut être tuée qu'après sa complète incarnation, un revers n'est que l'ajournement d'un triomphe, et ne fait bien souvent que leur préparer une nouvelle voie. Dans la guerre qu'elle soutint contre Louis XIII, la Réforme combattit sous le bouclier de la noblesse française, qui, s'il ne lui fut pas aussi utile que l'avait été naguère l'étendard royal, détourna cependant la plus grande partie des coups. Les Montmorency, les la Rochefoucauld, les Rohan, les la Force, les Soubise,

tous les plus glorieux noms de France sont inscrits dans les fastes de cette révolte; mais, par un retour singulier, le duc de Mayenne fut tué en combattant dans les rangs de l'armée royale.

Les grands seigneurs, qui avaient vu la maison de Bourbon presque à leur niveau, ne pouvaient avoir pour elle une soumission bien profonde. Leurs habitudes de turbulente indépendance, quelque temps comprimées par la main gantelée de fer du Béarnais, devaient donc se relever avec toute leur élasticité sous la main indécise d'une régente ou d'un jeune roi. C'était un prêtre qui devait faire rentrer sous le joug cette noblesse, assez appauvrie de sang pour qu'on n'eût plus à redouter ses rébellions et aussi pour qu'on n'eût plus de secours bien énergiques à en attendre dans un temps de péril. La Réforme remportait véritablement un succès en amenant l'affaiblissement d'une institution qui devait un jour se rencontrer sur son chemin, dont elle se faisait ainsi la perfide alliée, avant de se déclarer son ennemie acharnée.

Ce succès était peut-être assez important pour compenser la perte de la puissance matérielle du parti. Les deux campagnes de 1620 et de 1621, où Louis XIII commanda en personne, avaient fort avancé ce résultat. Les villes de Saumur, Sancerre, Nérac, Sainte-Foix, Pons, Castillon, Bergerac, furent réduites militairement. Les remparts de Saint-Jean-d'Angely furent rasés; mais la ville de Montauban arrêta le cours de ces succès, et ce ne fut qu'en l'année 1628 que la guerre fut terminée d'une manière décisive, par la prise de la Rochelle. C'était la capitale de la révolte, le dernier boulevard des huguenots. Ce siége, à part son importance politique, fut marqué par des circonstances qui l'ont rendu célèbre : le cardinal de Richelieu, déjà ministre de Louis XIII à cette époque, fit construire devant le port un barrage qui eut pour but d'arrêter les Anglais venus au secours de leurs coreligionnaires, de les réduire au rôle de spectateurs et au chagrin de ne pouvoir profiter de nos discordes intestines pour remettre de nouveau le pied sur le sol de la France.

Nous avons anticipé sur les événements pour faire saillir dès l'abord les deux faits principaux de ce règne : la fusion du parti protestant avec la masse de la nation, et l'inféodation du corps de la noblesse aux lois du royaume, faits qui, déguisés par des vic-

toires matérielles, devaient avoir les conséquences les plus funestes pour la royauté. Il eût mieux valu sans doute séquestrer les réformés dans leurs places de sûreté, les y resserrer peu à peu, et faire ainsi tourner contre eux les précautions qu'ils avaient prises contre le pouvoir; il eût mieux valu agir ainsi que de leur laisser, après les avoir vaincus, la liberté de répandre leurs doctrines. Il eût mieux valu aussi, comme jadis Louis XI, jeter, mais en vertu de son autorité royale et absolue, un nombre encore plus grand de nobles têtes à la hache du bourreau, que de laisser abaisser et entamer par les favoris, les premiers ministres et les légistes, une institution nationale nécessaire pour servir d'intermédiaire au peuple et de défense à la couronne.

L'importance des faits accomplis sous ce règne se trouve peu d'accord avec la sorte d'ombre qui recouvre toujours dans la pensée cette partie de notre histoire, et dont il faut sans doute chercher la raison dans le caractère privé de Louis XIII. Entre les deux grandes figures de Henri IV et de Louis XIV, entre le fier conquérant à la roide moustache, à l'armure éclatante, et le pompeux monarque à la grande perruque, aux habits brodés de diamants, ce prince vêtu de noir, sérieux et taciturne, se trouve naturellement effacé. Les qualités brillantes sont peut-être aussi nécessaires à un roi que les qualités plus essentielles. Il est certain que celles-ci manquèrent moins à Louis XIII que les autres. Son éducation avait été imparfaite, comme elle devait l'être entre les mains d'une mère et de courtisans. Les préceptes germent mal sous un front prématurément couronné, et l'autorité est nécessaire à l'enseignement. Le jeune roi avait appris cependant beaucoup de choses, de celles que l'on peut regarder comme superflues lorsqu'elles ne sont pas spéciales; mais on avait négligé de former son caractère et d'élever ses idées à la hauteur du rang qu'il devait occuper. Au reste, ses vertus et ses qualités lui appartiennent en propre, et ses défauts sont presque tous motivé par les circonstances où il vécut. Il aimait la guerre et la faisait bien ; dans toutes les occasions où il mettait personnellement l'épée à la main, il se montra le digne fils du chevaleresque Henri IV; cependant, il ignora toujours l'art de s'attacher le cœur des hommes de guerre. Il ne savait ni leur parler ni s'identifier avec eux, et l'on ne citerait pas une seule

parole belliqueuse, un seul mot héroïque de ce prince, bien qu'il ait livré autant de combats que nul autre.

Louis XIII porte dans l'histoire le surnom de *Juste* ; en effet, la raison d'État fut toujours son mobile principal, dans la clémence et dans la colère. Cette froideur d'âme, bien préférable dans un souverain à une sensibilité dont on chercherait perpétuellement à abuser, était unie chez Louis XIII à une grande rectitude de jugement; cependant, soit timidité, soit ennui des affaires, produit par le vide de son éducation ou par sa mauvaise santé, son règne fut celui des favoris et des ministres, système qui tendait à introduire dans une monarchie héréditaire toutes les fluctuations d'une monarchie élective. Ce fut sans doute cette dernière considération qui porta toujours Louis XIII à conserver sa faveur au connétable de Luynes et au cardinal de Richelieu, même après qu'ils eurent perdu son amitié, donnant ainsi la preuve d'une force d'âme bien singulièrement placée, et à laquelle on doit regretter qu'il n'ait pas joint un esprit plus actif et plus vaste. Si sa rigidité s'exerça souvent au détriment de personnes que l'on doit considérer comme revêtues d'un caractère inviolable, il est évident aussi qu'il ne craignait pas de se mortifier lui-même. Sa conduite envers la reine Marie de Médicis, sa mère, a été l'objet des reproches les plus graves, qu'il serait difficile d'écarter par d'autres raisons que celles de la politique. Louis XIII se croyait obligé de choisir entre l'influence de sa mère et celle du cardinal : ce fut ainsi qu'en voulant seulement bannir la reine mère des affaires de l'État, il parut la sacrifier à son ministre, à un valet, comme disait la veuve de Henri IV. Malgré les troubles et les désordres que cette princesse avait excités en France, on souffre de la voir, fugitive sur une terre étrangère, et dépouillée de tout l'éclat de son rang, tendre vainement des mains suppliantes et terminer ses jours dans le désespoir et l'isolement.

Louis XIII épousa Anne d'Autriche en 1615 : cette princesse n'eut jamais d'influence sur l'esprit du roi. Ce fut sans fruit qu'elle tenta de lutter avec Richelieu : elle fut obligée de se soumettre, et le roi permit qu'une perquisition fût faite dans les appartements de sa femme, jusque dans ses cassettes, pour chercher si elle n'entretenait point de correspondances hostiles au cardinal. On ne saurait disconvenir que le zèle de Richelieu pour l'agrandissement du

pouvoir monarchique ne fût souvent mal calculé dans ses moyens; il oublia qu'il ne suffit point de soutenir l'arche sacrée, qu'il faut surtout ne point la profaner. L'alliance de Louis XIII avec une princesse de la maison d'Autriche n'amena donc point de trêve entre la politique française et la politique espagnole, qui se heurtaient depuis tant d'années sur le continent européen. Henri IV, qui avait des raisons personnelles pour être l'ennemi du colosse espagnol, avait attendu, pour l'attaquer de front, que la France pacifiée pût lui prêter l'appui de toute sa force. La mort de ce grand prince, aussi sage politique que hardi guerrier, interrompit l'exécution très-prochaine de ce vaste projet, qui, s'il ne fut pas repris sous son successeur dans toute sa vigueur, ne fut pourtant pas compromis par l'adoption d'un système opposé. Les convulsions intérieures qui agitèrent le royaume sous la régence de Marie de Médicis et pendant les premières années du règne réel de Louis XIII ne permettaient guère de songer à porter la guerre à l'extérieur; mais, en 1629, Louis XIII, voulant soutenir les prétentions du duc de Nevers sur le duché de Mantoue, que lui disputait le duc de Savoie, appuyé par les Espagnols, passa lui-même en Italie, força, au milieu d'un hiver des plus rigoureux, le Pas-de-Suze, chassa les Espagnols de la ville de Casal, prit Pignerol, dicta le traité de Quérasque, qui mettait son allié en possession du duché qu'il revendiquait, et revint en France décoré du titre de libérateur de l'Italie.

Les campagnes suivantes furent, sinon plus glorieuses, du moins plus avantageuses pour la France. Tandis que Gustave-Adolphe, roi de Suède, avec qui une alliance avait été contractée, prenait l'empire d'Allemagne à revers, et que la maison de Bragance chassait les Espagnols du Portugal, pendant ce temps la Catalogne, le Roussillon et la Lorraine étaient conquis par nos armes. Ainsi commençait ce système d'agrandissement progressif qui, poursuivi énergiquement et constamment par les rois Bourbons, a donné à la France tant de provinces, système qui l'eût enfin amenée à se revêtir de ses limites naturelles, sans les plaies de son organisation intérieure. Cette guerre, que l'on nomme ordinairement la guerre de Trente ans, et où la France vit toute la ligne de ses frontières se hérisser de combats, ne fut pas sans quelques revers; mais ils furent glorieusement réparés. Dans l'année 1636, les Espagnols

envahirent la Picardie; ils s'emparèrent des villes de Corbie et de la Capelle. Des partisans, détachés de leur armée, vinrent battre la campagne jusqu'à quelques lieues de Paris, où la consternation fut extrême. Le cardinal de Richelieu proposa au roi de se retirer au delà de la Seine, résolution qui eût eu pour résultat de laisser le champ libre à l'audace espagnole, et qui eût peut-être produit le démembrement du royaume, sinon sa ruine totale. Loin de céder à ces suggestions, peu dignes de la réputation guerrière qu'ambitionnait le cardinal, Louis XIII, dans cette occasion, montra toutes les qualités d'un roi. Il annonça sa volonté d'aller lui-même repousser les ennemis, et rappela autour de lui les seigneurs qu'il avait exilés. L'énergie du maître se communiqua rapidement à tous les ordres de la nation, qui contribuèrent noblement aux besoins de l'expédition. Corbie fut reprise le 14 novembre, après un mois de blocus et huit jours de tranchée ouverte. Le cardinal de Richelieu, pendant ce temps, fit faire le procès aux gouverneurs qui avaient laissé prendre ces villes aux Espagnols. Ils furent condamnés, par contumace, au supplice des criminels de lèse-majesté, et leur tête mise au prix de vingt mille écus. Ce fait, rapproché du conseil que le ministre avait donné au roi d'abandonner sa capitale, peut se passer de commentaire.

Le Parlement commençait déjà à donner l'essor à ses orgueilleuses prétentions, qui causèrent depuis tant de désordres. Au milieu de l'élan général, il eut la honteuse audace de vouloir nommer douze délégués pour veiller à ce que les subsides extraordinaires que l'on avait fournis au roi fussent bien employés; mais le roi, ayant envoyé chercher les grands présidents, les réprimanda de façon à les faire rentrer dans le devoir, leur défendant de se mêler à l'avenir d'autre chose que de jurisprudence. Dans une occasion moins sérieuse, on vit, vers la même époque, ce corps de magistrats donner, ainsi qu'une autre compagnie, des preuves de cet emportement et de cet oubli des convenances qui se remarquent souvent chez les faiseurs de lois. Dans l'église de Notre-Dame, la question de la préséance suscita entre le Parlement et la chambre des comptes un conflit qui ne se borna point aux paroles. La sagesse du roi apaisa le scandale de cette affaire.

Il serait long d'énumérer toutes les révoltes qui éclatèrent sous

ce règne. La plupart, produites par des mécontentements particuliers et promptement vaincues, sont sans importance politique, depuis la guerre que fit le duc d'Épernon pour la reine mère et depuis la grande sédition de 1632, à la tête de laquelle figurait le frère du roi, et qu'appuyaient les Espagnols, jusqu'à la conspiration de Cinq-Mars, déplorables triomphes, qui furent achetés par le meilleur sang de la France, et à la suite desquels on vit s'élever, non des trophées et des arcs de triomphe, mais des échafauds où vinrent tomber tour à tour les têtes des maréchaux de Marillac et de Montmorency, du grand écuyer Cinq-Mars et de l'historien de Thou, du vaillant Saint-Preuil et de tant d'autres seigneurs illustres. Heureux encore ceux qui évitaient l'infamie du supplice de la roue! Le duc de la Valette était exécuté en effigie. Le duc d'Angoulême, en qui Louis XIV, le grand roi, respecta toujours le dernier rejeton des rois Valois, passait quatorze ans sous les verrous de la Bastille. Cramail, Vitry, Bassompierre ne sortirent qu'à la mort de ce ministre de cette prison, que le peuple détruisit en 1789, sans réfléchir qu'elle n'avait guère renfermé que des membres de la noblesse. On ne voit pas que Louis XIII ait tenté d'arrêter ce carnage, bien qu'il appréciât les services de ces gentilshommes; mais il paraît qu'il s'était fait une loi de ne jamais entraver par son droit de grâce le cours de la justice. Sa faute fut de ne point voir assez dans l'avenir. Il y eut encore, sur la fin de son règne, quelques soulèvements populaires, résultat ordinaire de la misère produite par les longues guerres. Une Jacquerie des croquants ou paysans ravagea les provinces du milieu de la France; mais ils furent bientôt soumis, et le chancelier fut envoyé pour instrumenter contre eux.

Louis XIII n'eut point de part à l'établissement de l'Académie française : en considérant le peu de services que ce corps a rendus à la langue et aux lettres, il est permis de dire que sa gloire n'y perdit guère. Il montra, au reste, plus de goût pour les arts, qu'il cultivait lui-même avec succès. Jacques Callot et Claude Dernet furent honorés de sa protection. Le premier, né sujet du duc de Lorraine, refusa au roi lui-même d'employer son talent à retracer l'entrée de l'armée française dans la ville de Nancy, disant énergiquement qu'il aimerait mieux se couper le poing que de rien faire de con-

traire à l'honneur de son prince et de sa patrie. Louis XIII sut apprécier cette fierté d'un artiste.

Le cardinal de Richelieu mourut le 4 décembre 1642.

— C'était un grand politique, dit le roi en apprenant sa mort.

Et la postérité a confirmé ce jugement.

Nous avons vu cependant que, pour ce qui est de sa politique intérieure, on peut l'accuser d'avoir manqué de vues étendues, d'avoir sacrifié à ses passions, à son ambition l'intérêt du trône, et d'avoir ébranlé la monarchie dans ses fondements. Quant à sa politique extérieure, sans se laisser séduire par l'éclat de nombreuses victoires et par les conquêtes qui datent de son ministère, on doit considérer que, lorsqu'il mourut, tout était encore en question, que les frontières étaient assiégées par des armées redoutables, que la France languissait épuisée d'hommes et d'argent, Enfin, rien ne saurait laver le cardinal du crime d'avoir été pour quelque chose dans la catastrophe du roi Charles Ier. Ce n'était point par de semblables moyens que la France devait se venger des maux que lui avait faits l'Angleterre. Ainsi, le ministre que l'on a si souvent présenté comme un des plus puissants soutiens de la royauté se trouve avoir trempé dans un crime qui devait servir d'antécédent au supplice du roi Louis XVI et à la consommation de la ruine du trône de France! Dans le court intervalle qui sépara la mort du roi de celle du ministre, il n'y eut aucun changement dans le système du gouvernement. Ceux que Richelieu avait placés aux affaires continuèrent à les diriger d'après ses instructions et l'impulsion qu'il leur avait imprimée.

Louis XIII termina sa vie à Saint-Germain-en-Laye le 14 mai 1643, après avoir régné trente-deux ans. Sa mort n'excita point de regrets dans le peuple, ce qui s'observe beaucoup plus communément que le contraire, et ne prouve pas toujours contre les princes.

II

LOUIS XIV

Louis XIV était âgé de cinq ans lorsqu'il succéda au roi Louis XIII, son père. Il était né le 16 septembre 1638, après vingt-trois années

d'un mariage stérile, singularité que quelques historiens se sont crus obligés d'expliquer, ne réfléchissant pas sans doute que les suppositions injurieuses qu'ils avaient dessein de repousser présentaient encore plus d'étrangeté.

La minorité de ce prince, destinée à occuper une place si glorieuse parmi les souverains de la France, fut remplie de troubles, comme celle du roi précédent; mais ces troubles, quoique mieux combinés et plus habilement entretenus par les hommes illustres qui s'en firent les chefs, ne présentent plus le caractère dangereux d'une guerre de religion. Ce n'est plus qu'une question d'hommes, c'est une émeute pour obtenir le renvoi d'un ministre, une émeute qui dure des années, qui compte parmi ses coryphées des princes du sang et une bonne partie de la noblesse, émeute qui envoie un boulet tomber au pied du jeune roi, obligé, ainsi que la reine sa mère, d'abandonner sa *bonne ville* de Paris, mais qui ne touche point aux institutions fondamentales de la monarchie, et qui ne pouvait amener aucune concession pernicieuse. Il n'y eut d'important dans la guerre de la Fronde que la part qu'y prirent les parlements. La reine Anne d'Autriche avait encore exalté l'orgueil de ce corps en s'adressant à lui pour obtenir la régence pure et simple. C'était mettre le trône en tutelle, et l'on devait d'autant plus se garder des empiétements de la magistrature, qu'il est toujours difficile d'arrêter l'astuce par la force. Bientôt on vit le Parlement promulguer un arrêt, nommé l'*arrêt d'union,* par lequel il s'arrogeait le droit d'examiner les édits et de contrôler le gouvernement; puis soulever le peuple lorsque l'on arrêta quelques-uns de ses membres les plus factieux; mettre à prix la tête d'un ministre honoré de la confiance de la reine régente; renouveler les liaisons des ligueurs avec l'Espagne, et donner enfin l'exemple d'un esprit de sédition et de violence déplorable chez ceux qui sont chargés de faire respecter les lois.

Le cardinal Mazarin, attaqué personnellement avec tant de fureur, et ayant, d'ailleurs, à défendre les prérogatives de la couronne, se comporta habilement, sinon toujours dignement. Il ne combattait point à armes égales : sa qualité d'étranger, celle de créature du cardinal de Richelieu, rendaient sa position des plus difficiles. Il était parvenu à changer en une extrême confiance la méfiance natu-

relle que la reine Anne d'Autriche avait dû concevoir dès l'abord pour lui ; mais cette princesse ne pouvait lui prêter l'appui de toute l'autorité souveraine, qui n'existe jamais en entier qu'entre les mains auxquelles elle appartient en propre. Mazarin fut donc parfois obligé de plier sous l'orage. Deux fois, il se vit obligé de sortir du territoire français ; mais il ne cessa jamais d'exercer son influence sur les affaires du royaume et de faire prédominer dans les décisions du conseil son esprit de modération et de sagesse. Loin d'imiter Richelieu et de vouer à l'échafaud les chefs de la rébellion, qui pour la plupart avaient autrefois vaillamment servi la France et pouvaient la servir encore, il ménagea une amnistie générale, qui effaça de la guerre de la Fronde tout vernis d'héroïsme, et prévint, mieux qu'un éclatant châtiment, le renouvellement de ces coupables actes. Les rebelles étaient, d'ailleurs, las de leurs désordres ; nul enthousiasme ne les portait à reprendre les armes et à continuer jusqu'à extinction une guerre où il n'y avait pas même de gloire à recueillir. La pacification eut lieu au mois d'octobre 1652. Le cardinal de Retz, le plus turbulent et le plus dangereux, par ses talents, des chefs de la faction parlementaire, avait été emprisonné à Vincennes. Le prince de Condé s'était exilé lui-même dans le camp espagnol, n'ayant recueilli que la haine du peuple pour prix de sa révolte.

Cependant Mazarin était toujours hors de la France. Il n'y rentra qu'au mois de février 1653. Le roi alla lui-même à la rencontre du ministre, qui revit, au milieu des acclamations et de la joie générale, cette ville de Paris, où son nom n'était prononcé naguère qu'avec exécration. Le Parlement, en corps, vint complimenter l'homme qu'il avait à plusieurs reprises condamné et banni. Les princes visitèrent Mazarin ; une fête magnifique lui fut donnée à l'hôtel de ville ; un logement royal, des honneurs royaux, l'attendaient dans le palais du Louvre. Si, au premier coup d'œil, ce triomphe paraît excessif et blessant pour la majesté du trône, peut-être, en y réfléchissant, trouvera-t-on que c'était seulement un juste dédommagement pour l'ingratitude dont le ministre avait été l'objet. En effet, tandis que d'une main il déjouait les menées de ses ennemis et les trames des rebelles, de l'autre il savait maintenir au dehors la prééminence de la France. La guerre contre l'Autriche

avait été reprise. Mazarin avait rompu les négociations que Richelieu avait entamées avec cette puissance. Il attendit que les victoires de Rocroy, de Fribourg, de Nordlingen, de Lens, remportées par le duc d'Enghien, et les succès moins éclatants, mais plus solides peut-être, du vicomte de Turenne, eussent mis la France en position de dicter des conditions. Le traité de Munster, conclu le 24 octobre 1648 entre la France et l'Empire, nous donne Brissac et toute l'Alsace, et nous confirma dans les possessions des Trois-Évêchés. Il garantit en même temps l'existence des petits États et imposa un frein aux envahissements de la maison d'Autriche. L'Espagne continua la guerre.

Les troubles qui déchirèrent la France depuis 1645 jusqu'en 1652 donnaient de grandes chances de succès à ses ennemis. Tandis que Condé et Turenne allaient tour à tour prêter l'appui de leur épée à ces drapeaux espagnols qu'ils avaient tant de fois vaincus, c'était un Italien, un homme détesté, qui, banni et poursuivi, veillait sur la monarchie française. Durant son second exil, il eut la gloire de faire sortir de la Picardie une armée espagnole qui y avait pénétré sous les ordres du comte de Fuensaldagne, en persuadant à ce général ennemi que la reine Anne et le prince de Condé allaient conclure une trêve et se réunir pour l'écraser.

Peut-être y a-t-il lieu de reprocher à Mazarin son alliance avec Cromwell, et surtout la condescendance qu'il témoigna à cet usurpateur en protégeant, à sa requête, les protestants du Languedoc. Tout ce qu'on peut dire pour l'excuser, c'est qu'il était urgent d'empêcher l'union de l'Angleterre avec l'Espagne. Enfin, il recueillit le fruit de ses longs efforts. L'Espagne fut contrainte de céder. La paix des Pyrénées, où il traita en personne avec le premier ministre de cette puissance, assura à la France les provinces du Roussillon et de l'Artois, lui rendit Condé, lui donna une reine, et en même temps des droits éventuels à la succession de la monarchie espagnole. Cette paix des Pyrénées couronna la carrière du cardinal : il mourut environ deux ans après, à la fin de février 1661. Il était aussi aimé, aussi respecté des peuples qu'il avait été abhorré et vilipendé. Avant de mourir, il donna à Louis XIV le conseil de gouverner lui-même, et lui laissa non plus un ministre pour diriger l'État, mais des secrétaires d'État pour l'administration des affaires.

Le roi porta le deuil du cardinal : c'était le dernier trait ajouté à la gloire de cet homme.

Maintenant, c'est Louis XIV qui règne, c'est à lui qu'il faut s'adresser, comme il le dit lui-même le lendemain de la mort du ministre. Si l'énergie et la capacité que déploya ce prince dès cette époque, où il n'avait encore que vingt-trois ans, montrent que la nature l'avait royalement doué, d'autre part son application au travail et la manière dont il démêlait les affaires justifient pleinement Mazarin du reproche d'avoir à dessein négligé son éducation. Il possédait vraiment l'instruction d'un roi. Sans pratiquer les lettres ni les arts, il les sentait, il les appréciait bien, et rien ne lui échappait de ce qui pouvait contribuer à la grandeur et à l'éclat de son règne. Il avait connu dans ses jeunes années l'adversité et presque le malheur : ce fut sans doute à cette circonstance qu'il dut cette perspicacité, cette science des hommes, qui le distinguèrent presque constamment. De la prodigieuse série de conquêtes, de batailles, de siéges, de combats, d'actions éclatantes dans laquelle nous entrons maintenant, et qui composent quarante années du règne de Louis XIV, il nous est impossible de donner même un sommaire. Nous nous bornerons à indiquer la pensée qui dirigea ces entreprises militaires, et les résultats qu'elles produisirent. La première partie du règne réel de Louis XIV semble procéder, pour la politique extérieure, du cardinal Mazarin. Hugues de Lionne, élève de ce ministre, le remplaça au ministère des affaires étrangères, et s'y conduisit d'après ses plans. Il avait pris une part active aux négociations de la paix des Pyrénées. C'est à lui qu'appartiennent celles qui eurent lieu pour obtenir satisfaction de l'insolence que l'ambassadeur d'Espagne avait montrée en prenant violemment le pas sur notre ambassadeur à Londres dans une solennité publique. Ce fut encore lui qui obtint du pape une éclatante réparation de l'insulte que le duc de Créqui, ambassadeur à Rome, avait reçue des Corses de la garde papale. Enfin, c'est à lui que revient l'honneur d'avoir racheté des Anglais pour quelques millions la ville de Dunkerque, qui avait été engagée à Cromwell pour qu'il nous laissât écraser l'Espagne.

Après avoir refoulé l'Autriche et l'Espagne chez elles et leur avoir fait éprouver des pertes dont elles devaient être longtemps

à se remettre, Louis XIV visa à reculer les frontières du royaume jusqu'à ses limites géographiques. La mort de son beau-père lui fournit bientôt un prétexte pour prendre les armes. Il demanda, à la place de la dot de la reine, que l'Espagne avait négligé de lui payer, les provinces de Franche-Comté et de Flandre, qui furent conquises en peu de temps, et qui, restituées presque en totalité par le traité d'Aix-la-Chapelle, devinrent enfin provinces françaises par la paix de Nimègue, signée en 1678. La Lorraine resta également en notre pouvoir, sans que la cession en eût été stipulée. Les Pays-Bas et la Hollande avaient été entièrement envahis par nos armes : c'était ainsi que Louis XIV préludait à des conquêtes définitives. Sa volonté était certainement d'étendre sa domination jusqu'au Rhin, comme l'avait fait Charlemagne, comme plus tard devait le faire Napoléon. Aucun des deux grands hommes n'était dans une position aussi favorable que Louis XIV pour établir sur des bases inébranlables l'exécution de cette pensée, qui leur fut commune. Mais Louis XIV commit la faute de diviser ses forces : les conseils de Colbert le portèrent à faire marcher le commerce de pair avec la richesse territoriale. De là l'obligation de créer à grands frais une marine considérable pour protéger et escorter au loin les navires marchands. De là le bombardement d'Alger et celui de Gênes, expéditions stériles, comme le furent aussi les batailles navales livrées aux flottes de la Hollande. De là l'ordonnance qui permit à la noblesse de se livrer au commerce sans déroger, ce qui la détournait de la guerre, son occupation naturelle. Louvois combattit de toute son influence celle de Colbert; mais, sous Louis XIV, deux ministres ne pouvaient que se balancer et non l'emporter définitivement l'un sur l'autre.

On voit avec regret Louis XIV, aidé par des ministres sortis de la classe des anoblis, poursuivre avec persévérance, non plus par la violence, mais par l'habileté, l'œuvre commencée par le cardinal de Richelieu, l'abaissement et la dislocation du corps de la noblesse. Il attira les grands seigneurs à la cour; il sut les emmaillotter dans les langes dorés de l'étiquette, et donner pour tout but à leur ambition, jadis si orgueilleuse, de vaines distinctions et une faveur stérile. Des officiers de fortune remplacèrent dans leur autorité les gouverneurs de province, dont les titres ne furent plus qu'ho-

norifiques. Aussi, les seigneurs cessèrent d'habiter les provinces où se trouvaient leurs domaines, d'y être connus, d'en faire partie, pour ainsi dire. Ils n'en furent plus les représentants auprès du trône, et la nation cessa de respecter une institution superflue. Louis XIV avait, il est vrai, de puissants motifs pour craindre l'esprit altier et séditieux de sa noblesse; il avait plus d'une vengeance à exercer contre elle, puisque deux fois elle avait aidé à le chasser de Paris; mais cette turbulence ne demandait qu'à être occupée, et les occasions n'en manquèrent pas durant son règne. Comment eût-il pu, d'ailleurs, oublier le rôle bien plus perfide et plus dangereux qu'avaient joué dans la Fronde les parlements, et leur laisser poursuivre leurs empiétements? On s'indigne, avec Saint-Simon, en voyant les présidents s'asseoir au-dessus des ducs et pairs, qui tenaient le premier rang dans l'État, comme dignitaires politiques.

La révocation de l'édit de Nantes est un fait qui appartient tout entier à Louis XIV. Richelieu n'avait comprimé les protestants que comme des révoltés : il avait fait tomber la tête de leurs chefs, mais il avait laissé subsister leurs priviléges. Mazarin leur avait été plutôt favorable qu'hostile; Colbert les protégeait, parce qu'ils s'adonnaient au commerce. Mais Louis XIV, depuis qu'il avait pris en main les rênes du gouvernement, s'était convaincu de la nécessité de bannir du royaume cette secte réformatrice, ennemie de tout pouvoir absolu. Autant cette intolérance serait inhumaine et dépourvue de sens au temps où nous vivons, autant elle était sage et bien entendue à cette époque, puisqu'elle avait pour but de prévenir le renouvellement des troubles et le pervertissement de l'esprit public. Dès l'année 1670, les protestants, déclarés inhabiles à posséder les emplois, avaient vu se retirer de leurs rangs les nobles qui leur avaient prêté un appui formidable; peu à peu, leurs priviléges furent restreints; la tolérance se changea en persécution, non pas sanglante, mais oppressive. Enfin, le mois d'octobre 1685 vit paraître un édit qui défendait l'exercice du culte réformé dans toutes les provinces, à l'exception de l'Alsace. Tous les historiens ont sévèrement blâmé cette mesure : ils ont déploré les scènes de violence qui en marquèrent l'exécution, et la perte que fit la France de soixante mille citoyens qui portèrent leur

industrie chez nos voisins. N'oublions pas cependant que les évêques, les magistrats, les hommes d'intelligence, que toute la nation enfin prit part au bannissement des protestants, en y applaudissant, comme elle avait pris part à la Saint-Barthélemy par le massacre. Qui sait ce qu'eût pu faire la Réforme pendant les désastres de la vieillesse de Louis XIV? Qui sait comment elle eût profité de l'époque critique de la Régence et des mécontentements produits par le règne faible et désordonné de Louis XV? Ceci suffirait pour démontrer que le coup qui frappa les protestants ou plutôt le protestantisme, lors de la révocation de l'édit que leur avait accordé Henri IV, fut nécessaire. Peut-être nous apercevrons-nous plus tard qu'il fut tardif.

La guerre recommença peu de temps après. L'Europe entière se souleva contre Louis XIV, qui lui fit face, et sur terre et sur mer. Le trésor royal, enrichi par une sage administration des finances, n'était point encore épuisé, et la France ne s'était point lassée de ses victoires fructueuses. Les Pays-Bas furent de nouveau envahis; mais nos armes y trouvèrent alors un ennemi digne d'elles, Guillaume d'Orange. Tandis qu'une partie de nos forces s'égarait en Italie et en Espagne, ou se heurtait inutilement aux flottes combinées de l'Angleterre et de la Hollande, ce prince parvenait, par sa constance, à neutraliser les revers que nous lui faisions essuyer. C'était un ennemi qu'il fallait écraser chez lui au lieu de chercher à lui ôter le trône inattaquable de l'Angleterre, qu'il venait usurper sur son beau-père. Cette seconde époque militaire du règne de Louis XIV, où ne dominent plus la grande pensée et la haute sagesse qui présidèrent à la première, fut cependant glorieuse pour la France, bien que les victoires y soient déjà mélangées de quelques échecs; mais les victoires ne conquirent rien et les défaites furent fatales à nos finances. La paix de Ryswick fut la première depuis un siècle qui n'ajoutât rien aux possessions françaises. Le génie de Mazarin ne présidait plus aux négociations. L'esprit orgueilleux et barbare de Richelieu semble revivre dans le vain déploiement de puissance auquel se livrait alors Louis XIV et dans des exécutions comme l'incendie du Palatinat.

Le roi d'Espagne, Charles II, mourut le 1er novembre 1700. Son testament appelait au trône espagnol le duc d'Anjou, second fils

du dauphin de France. L'œuf de la paix des Pyrénées était enfin éclos. Quelles que soient les démarches secrètes qui préparèrent ce legs, il était certainement conforme aux lois de la politique la plus saine, sinon dicté par elle. C'était le sceau d'une alliance durable entre les deux grandes monarchies qui, depuis deux siècles, avaient ensanglanté l'Europe dans leurs terribles chocs. Le sang que devait encore coûter leur jonction n'était rien, comparé à celui qu'elle épargnait sans doute aux siècles à venir. Louis XIV accepta le testament, et, certain de voir toutes les puissances jalouses s'armer pour le déchirer, chercha des alliés, car il sentait ses forces affaiblies.

C'est ici la troisième époque du grand règne, époque féconde en désastres de toute sorte, où de grandes batailles furent perdues par les généraux inhabiles qui avaient succédé aux élèves de Turenne et de Condé, où les frontières dont Louis XIV avait ceint la France furent envahies et entamées, où Louis XIV enfin demanda la paix. Ce prince, au reste, dans son adversité, resta toujours digne du titre de *grand,* que l'histoire lui a conservé. Sa vieillesse, digne et austère, couronne bien sa brillante jeunesse et les magnificences de son âge mûr. Il repoussa les conditions avilissantes que l'on voulait lui imposer, et déclara qu'il s'ensevelirait plutôt sous les ruines de la monarchie que de déshonorer sa couronne. La France fut reconnaissante des grands sentiments de son roi : elle lui gagna encore des batailles, lui reprit des villes, assura l'Espagne à son petit-fils, et déploya une énergie et des forces qui abaissèrent l'insolence de ses ennemis. La paix d'Utrecht fut le résultat de ces efforts généreux. La France ne fit d'autre sacrifice que celui du port de Dunkerque, qui dut être démoli. Ses anciennes conquêtes lui restèrent. Le nouveau roi d'Espagne perdit seulement quelques possessions lointaines. La politique de Louis XIV durant toute cette guerre avait été également digne et habile : ses résultats le prouvent. Les malheurs qu'elle amena furent l'effet de la violence de l'orage ainsi que de l'épuisement de la France.

Louis XIV mourut sans avoir eu la douleur de voir la France descendre du rang où il l'avait élevée. Il descendit au tombeau tranquille, mais triste. La gloire de son règne était acquise : il survivait à tous ceux qu'il y avait associés, comme pour la sceller

en quelque sorte. Mais il devait jeter un œil inquiet sur l'avenir du règne qui allait naître de sa mort. Il connaissait les périls d'une régence, ceux qui entourent un roi enfant, et il ne laissait point aux affaires de ministre comme Mazarin. Un enfant de cinq ans et un prince chez lequel le vieux monarque avait démêlé une certaine capacité au milieu de ses déréglements, allaient hériter du fardeau de gloire et de difficultés amassées par cinquante ans de guerre. Ce fut le 1er septembre 1715 que Louis XIV ferma les yeux. Il avait vu mourir son fils et tous ses petits-fils. Il sentit ces pertes en père, mais aussi en roi. Frappé de la possibilité que la famille royale s'éteignît, il fit déclarer ses enfants illégitimes habiles à succéder à la couronne à défaut des branches légitimes. Cet acte, qui révolta l'orgueil des grandes familles, fut conseillé par madame de Maintenon. Son plus grand vice était de ne pouvoir être respecté. Les insinuations de la dernière compagne de Louis XIV furent quelquefois plus nuisibles par les choix d'hommes peu capables qu'elles déterminèrent. Ce fut la première et seule femme qui eut une influence dans les affaires pendant tout ce règne. Après avoir vu Louis XIV résister à l'entraînement de la jeunesse, et, séparant le roi de l'homme, faire régner ses maîtresses à la cour, mais non dans l'État, on déplore de le voir, dans un âge avancé, se laisser maîtriser par un besoin d'intimité au point d'associer presque à la couronne la veuve du cul-de-jatte Scarron, du burlesque auteur du *Roman comique*, et, pis que cela, l'amie de Ninon de Lenclos. Cette page de l'histoire de Louis XIV inspire une mélancolie profonde; elle révèle bien tristement les ennuis de la grandeur et de la gloire.

Louis XIV agit toujours envers les gens de lettres et les artistes précisément comme avec les femmes. Il les favorisa, les rechercha, mais sans les ôter de leur place. On a fait honneur à Colbert de la grande partie des bienfaits répandus pendant son ministère sur les savants, les poëtes et tous les hommes dont les talents ajoutent à l'éclat présent et futur d'une époque; mais Colbert, qui n'admirait rien tant que les prodiges de la calligraphie, ne faisait que suivre l'impulsion que lui avait donnée le roi. Il serait aussi long de nombrer tous les monuments élevés, toutes les institutions établies durant le grand règne que de narrer tous les combats qu'il vit

livrer. L'établissement des Invalides, qui comporte à la fois une institution et un monument, est un des titres de gloire les plus brillants de Louis XIV. Des autres institutions, il en est qui, par la suite, ont pu devenir superflues, mais toutes avaient été appropriées aux besoins du siècle. Parmi les monuments, il y en a beaucoup d'utiles, il y en a qui ne sont qu'éclatants, si toutefois cela peut être. On a fort reproché à Louis XIV Versailles et les sommes énormes qu'il y jeta comme dans un gouffre. Ne semble-t-il pas que l'industrie de la France n'ait point profité de toutes ces dépenses, et que des palais puissent être produits par une simple transmutation du numéraire en murailles et en lambris? Au surplus, on trouverait difficilement un peuple que les bâtiments aient ruiné.

III

LOUIS XV

Louis XV était fils du duc de Bourgogne, ce prince austère et sage dont la mort prématurée assombrit si douloureusement la vieillesse de Louis XIV, et jeta la nation dans le deuil. Il était né à Fontainebleau le 15 février 1710.

Jusqu'à l'époque de sa majorité, l'histoire de son règne appartient au nom de Philippe d'Orléans, dont la régence forme une décade aussi importante peut-être et à coup sûr aussi tranchée que le grand siècle. C'est une époque qui surgit tout à coup du drap mortuaire de Louis XIV avec ses mœurs nouvelles, sa langue nouvelle, ses fantaisies étranges, ses idées de désordre et de destruction, qu'elle agite comme un enfant fait d'une arme mortelle, sans en connaître le danger : c'est bien l'enfance d'un siècle de révolution et de ruine. La banqueroute de Law est la première secousse de la terrible éruption de 1793. Ce fut le 15 février 1723 que Louis XV atteignit sa majorité, et que le régent lui remit solennellement les pouvoirs déposés entre ses mains. Le sacre eut lieu peu de temps après. Louis XV ne pouvait, au reste, songer à gouverner par lui-même. Son éducation, plus suivie et plus complète

que celle du roi son bisaïeul et son prédécesseur, n'avait point subi la trempe de l'adversité; son caractère ne s'était point mûri dans les agitations de la guerre civile. Ce n'était plus les armes à la main que les anarchistes agissaient, et leurs attaques sourdes, plus dangereuses pour le trône, n'arrivaient cependant pas jusqu'au roi. Le duc Philippe continua de diriger l'État jusqu'à sa mort, qui arriva dans un délai fort court. Il fut remplacé dans le rang de premier ministre, par le duc de Bourbon. Ce choix, déterminé par l'âge et la qualité de ce prince, était contraire à la politique qu'avait toujours suivie Louis XIV, en éloignant les princes de toute participation aux affaires du royaume, et n'était point de nature à satisfaire la nation.

Un des premiers actes du nouveau ministre fut le mariage du roi avec Marie Lesczinska, fille du roi de Pologne, que le sort des armes avait banni de ses États, et auquel il restait peu d'espoir de les recouvrer. Ce choix, parfaitement insignifiant pour l'intérêt de la couronne et du pays, était fort bien entendu pour les intérêts du duc de Bourbon, qui espérait, avec raison, trouver un appui constant dans une princesse à qui il avait procuré la plus haute et la plus inespérée fortune. Malgré la reconnaissance de la reine et l'attachement du roi pour elle, le duc de Bourbon ne garda que trois ans le gouvernement. Louis XV, cédant à la plainte publique et surtout aux suggestions du modeste et ambitieux Fleury, son précepteur, exila le prince à Chantilly. Durant les trois années de son ministère, les signes révolutionnaires ne s'étaient point effacés. Les Pâris-Duverney, qui dirigeaient les finances, avaient pensé à assujettir à l'impôt les biens de la noblesse et du clergé. Les parlements avaient fait des remontrances justes, il est vrai, et que l'on ne pouvait réprimer, mais qui, par cela même, étaient funestes et pouvaient servir de prémisses à des prétentions audacieuses. L'évêque de Fréjus, Fleury, succéda au duc de Bourbon dans son pouvoir, mais non dans le titre de premier ministre. Jamais l'ambition ne s'enveloppa de dehors plus simples et de manières plus douces, plus gracieuses que celles de ce vieillard, qui administra le royaume jusqu'à sa mort, c'est-à-dire durant un espace de dix-sept ans.

On ne peut refuser au cardinal de Fleury le titre de sage admi-

nistrateur. La diminution progressive des impôts, la suppression de taxes arbitraires et nouvelles, la protection mesurée qu'il accorda au commerce, l'ordre qu'il rétablit dans les finances, lui donnent des droits incontestables à ce titre encore glorieux. Sous un roi expérimenté et énergique, Fleury eût été un habile secrétaire d'État; mais le fardeau du gouvernement était trop lourd pour son âge et pour ses forces. Il semblait ne s'appliquer qu'à engourdir la France dans ses limites, et il est l'un des premiers qui aient gouverné par la paix et l'économie. Il oubliait que la vie des nations, comme celle des individus, doit se composer d'intervalles de repos et d'agitation, et que, si cette agitation ne se jette point au dehors, elle ne peut produire qu'une pernicieuse réaction. Ce fut, en effet, sous le ministère de tolérance de Fleury que s'élaborèrent les théories philosophiques et philanthropiques qui devaient un jour se formuler par les actes d'une sanglante démence. Le ministre ferma les yeux sur les tentatives de ces factieux de la pensée, et le roi n'imita que trop bien cette égoïste insouciance. Dans une occasion, cependant, Louis XV se ressaisit de toute la hauteur royale : ce fut lorsqu'il ordonna, en deux mots, le silence au premier président du parlement de Paris, qui venait faire des remontrances au sujet des jansénistes. Mais il se montra toujours peu jaloux d'exercer son autorité. N'ayant point été initié de bonne heure aux affaires, il se reposait sur son ministre, qui, malgré son air de désintéressement, ne peut être disculpé d'avoir entretenu cette nonchalante disposition du monarque.

Fleury se garda même de suivre l'exemple de Richelieu, et de faire envier au roi la gloire militaire. Il semblait craindre d'éveiller en lui la moindre velléité de commandement. La guerre de 1733, que la France soutint avec l'Autriche, n'apporta aucun changement à la situation de l'Europe. La cession définitive de la Lorraine, stipulée par la paix de Vienne en 1735, est comme un fruit tardif des batailles et des négociations du règne précédent. Le calme qui régna ensuite en France et dans toute l'Europe fut interrompu par la mort de l'empereur Charles VI, arrivée à la fin de 1740. Une conflagration générale jaillit de cet événement. Louis XV se laissa séduire par l'impatience belliqueuse de ses courtisans, honteux de voir leurs épées rouillées dans le fourreau. Malgré les conventions

du traité de Vienne, qui assuraient à Marie-Thérèse, fille de l'empereur défunt, la succession paternelle, il favorisa les envahissements de Frédéric, roi de Prusse, et de l'électeur de Bavière. Les armées françaises s'élancèrent jusqu'en Bohême. Les Alpes furent de nouveau franchies. Les Pays-Bas et la Hollande subirent une invasion qui dut les faire frémir en leur rappelant celle de Louis XIV. Mais que pouvait-il résulter d'une guerre entreprise sans but politique, continuée sans direction uniforme, où les Français éparpillaient leurs forces comme à plaisir, et semblaient ne songer qu'à rompre des lances? Avec la gloire d'avoir remporté les batailles de Dettingen, de Fontenoi, de Raucoux, de Laufeld et de Coni; d'avoir pris vingt places fortes et tracé des lignes dans tous les pays qui l'entourent, la France ne recueillit qu'une paix où elle ne gagnait pas un pouce de terrain ni la moindre prépondérance. Les finances étaient de nouveau grevées, la marine anéantie, et la Provence avait été envahie par les impériaux. Ainsi, l'injustice de cette guerre n'était couverte ni par un but d'agrandissement national ni par une issue avantageuse. Le cardinal de Fleury, qui n'avait jamais su opposer qu'une voix impuissante à l'erreur belliqueuse où le roi s'était laissé aller, et qui était, d'ailleurs, inhabile à la rectifier, était mort dès l'année 1743. Louis XV, bien qu'il n'eût pris qu'une part secondaire et passagère aux nombreux faits d'armes qui marquèrent ces sept années, s'était noblement montré, et la nation lui continuait l'amour qu'elle lui avait voué dans son berceau royal et solitaire.

Tout à coup, ce prince, comme si quelque révélation mystérieuse lui eût découvert l'abîme creusé sous la monarchie, sembla abdiquer en lui-même et ne conserver sa couronne que comme une fortune particulière. Il se sentit impuissant pour réparer le mal qui était fait. Il regarda autour de lui, et ne vit personne en qui il pût avoir confiance : alors il détourna la tête, et, calculant les chances vitales qui restaient au royaume, il pensa qu'il aurait encore le temps de vivre et de mourir tranquillement. Renonçant au droit souverain de la volonté, il reprit à la place celui de l'égoïsme, qui appartient aux particuliers. On ne peut nier que Louis XV n'ait souvent témoigné de sinistres prévisions sur l'avenir de la France et de celui qui devait après lui y occuper le trône.

Pour nous, il est peu de rois dans notre histoire dont la figure nous apparaisse plus mélancolique que celle de Louis XV, en dépit de son entourage de frivolités, de femmes, de fleurs, de dorures, de petites choses et de petitesses. Nous dirons plus, malgré ses dissipations, malgré son asservissement à madame de Pompadour, malgré le Parc-aux-Cerfs et la présentation de la du Barry à la cour, il en est peu qui nous inspirent autant d'intérêt. Les destinées sanglantes ne sont point les seules qui soient fatales. Sans vouloir excuser les fautes de Louis XV, nous ferons observer combien de circonstances concoururent à changer ses penchants en vices : l'âge auquel la couronne lui arriva, l'exemple des désordres de la Régence, son mariage avec une princesse plus âgée que lui de six ans, le défaut d'éducation politique, l'absence de ministres et de conseillers, et enfin l'envahissement général et irrésistible des principes désorganisateurs des philosophes, voilà ce qui put jeter dans le libertinage et amener à une inaction désespérée un prince essentiellement bon, sage et spirituel, mais qui ne se sentait point capable de soutenir et de rétablir sur ses bases le monde qu'il voyait s'écrouler.

Enfermé dans ses petits appartements, il étourdit sa pensée en des chuchotements galants : de temps en temps, il jette un regard inquiet sur ce peuple, qui marche fier et joyeux, sans avoir à sa tête son roi, son guide accoutumé; sur cette génération qui tournoie égarée loin du centre autour duquel ont gravité les générations qui l'ont précédée; il se laisse ensuite retomber sur son sofa, dont il a éloigné l'étiquette et le faste de Louis XIV ; il semble n'avoir pour désir que de se faire oublier et de s'oublier soi-même. Paris, dont il a compris la formidable influence, l'effraye, et il n'y paraît plus que de loin en loin. Aussi la ville a-t-elle cessé d'être le reflet et l'écho de la cour. Les germes destructeurs laissés par le protestantisme et échappés à la sévérité de Louis XIV ont vigoureusement germé. Les idées réformatrices se sont généralisées, et, comme il arrive toujours, elles ont été exagérées par leurs adeptes jusqu'aux derniers excès. Il ne s'agit plus que de l'anéantissement de tous les principes qui ont jusque-là régi les sociétés. La ridicule monstruosité de ses doctrines est comme un bouclier pour la nouvelle secte ; car c'est bien une véritable secte avec ses chefs, ses affiliations, ses enthousiastes, ses martyrs, sa perfidie et

sa vitalité puissante; singulière secte, toutefois, dont la doctrine n'est qu'une négation de toutes les autres! On se demandait ce qu'ils feraient quand ils auraient tout détruit, comme si ceux qui détruisent pouvaient jamais réédifier. On peut rire des utopies créatrices, mais non des autres. Comme autrefois le protestantisme, la secte philosophique avait su conquérir le patronage de la noblesse. C'était dans les châteaux et les hôtels appartenant aux petits-neveux des compagnons de Coligny que les théories nouvelles, écloses sous la lampe et dans la poudre des cabinets des penseurs, venaient revêtir un vernis de bel air et se mettre à la mode. Les nouveaux prêcheurs savaient aussi persuader aux grands que tout l'honneur des réformes serait pour eux.

C'est ainsi qu'ils obtinrent l'abolition de la Société des jésuites, dont nous ne pouvons reviser ici l'interminable procès, mais qui se recommandait par les connaissances universelles dont elle était dépositaire. Ces religieux avaient élevé, pour ainsi dire, toute la génération d'alors; mais l'ingratitude ne devait point effrayer les hommes du XVIIIe siècle, et la condamnation que les jésuites subirent est presque une absolution aux yeux des hommes réfléchis. Les parlements concoururent aussi à la chute de cette Société puissante; cependant ils n'étaient point les alliés constants des philosophes, par lesquels ils se trouvaient dépassés; dans cette circonstance, ils n'avaient été dirigés que par une opposition dogmatique.

Pendant le règne de Louis XV, l'attitude indécise de la magistrature est non moins remarquable. Elle aussi a senti la monarchie s'ébranler dans ses fondements : tantôt elle poursuit son système d'opposition et de patient agrandissement, cherchant à se soumettre toutes les autres institutions du royaume; tantôt, voyant ces institutions menacées, elle sent que, si elles sont renversées, elle périra elle-même, et alors elle se présente pour les défendre. Malgré son maintien agissant, l'institution des parlements fut la première qui tomba, et ce fut le pouvoir royal qui la renversa, se privant ainsi lui-même d'une barrière puissante contre des ennemis plus dangereux, barrière dans laquelle il devait seulement se garder de s'emprisonner. Les philosophes battirent des mains quand ils virent la chute de ce formidable corps. C'est à la fin de l'année 1770 que fut frappé ce coup d'État, déterminé par des que-

relles particulières, et non par une pensée politique. Louis XV, à cette occasion, fit preuve d'une vigueur qu'on regrette de ne pas l'avoir vu déployer plus souvent et dans des occasions plus importantes.

Les finances, dont la situation est l'indice le plus certain de celle du pays, étaient dans un grand désordre. L'abbé Terray, contrôleur général, homme de mœurs et de caractère justement décriés, mais administrateur habile et profond financier, vint à bout d'épargner à la France une banqueroute totale, au moyen de savantes et audacieuses extorsions. On doit savoir quelque gré à cet homme d'avoir bravé l'indignation publique pour préserver l'État de l'ébranlement subit et fatal qu'eût produit une banqueroute générale. Il respecta, d'ailleurs, les anciens priviléges, et, s'il ne put rétablir les finances, il mit du moins de l'ordre dans le désordre, si l'on peut s'exprimer ainsi. Les insouciantes prodigalités de Louis XV, la rapacité des ministres et des favorites, les malheurs ou l'inutilité des guerres, avaient amené le résultat déplorable que nous venons de voir. Les traditions de la politique de Henri IV, si vigoureusement soutenues par Louis XIII, Mazarin et Louis XIV, furent entièrement oubliées par les ministres de Louis XV. Le caprice seul présida sous son règne à la paix et à la guerre. Une flatterie que l'impératrice Marie-Thérèse adressa à la marquise de Pompadour fut la première cause de la guerre de Sept ans, où les armées françaises combattirent contre le roi de Prusse, leur ancien allié, dont l'ambition, quoique fort active, ne pouvait être redoutable à la France. De déplorables désastres, mêlés de quelques vains succès, signalèrent notre coopération à cette guerre. Les rois et les ministres prédécesseurs de Louis XV durent être troublés dans leurs tombeaux par cette alliance avec l'Autriche, qui compromettait l'œuvre de tant de méditations et de campagnes. On ne sait vraiment si le succès n'eût pas été encore plus fatal à la France que des revers, puisqu'elle n'y eût gagné que de relever la puissance de son ennemie naturelle.

Ce fut à cette époque que l'on put apprécier à quel point l'esprit national était déchu en France. La nouvelle d'une défaite n'excitait plus, comme aux nobles temps de la monarchie, le deuil et la colère publique, mais plutôt une joie maligne. La nation

avait fait scission avec la couronne : le roi n'était plus l'État. Dès que les choses étaient ainsi, la nation et le roi devaient être ennemis, jusqu'au jour où l'un des deux disparaîtrait devant l'autre. Tous les anciens ressorts étaient brisés; chacun, sentant vaguement qu'une dissolution générale était proche, avait jeté là les préjugés et les idées antiques que ses pères lui avaient transmis, et dont ses fils auraient pu répudier, de gré ou de force, l'héritage. Les prêtres avaient oublié la religion, les militaires la discipline, les magistrats la justice, et les femmes la pudeur. La noblesse, à laquelle il eût appartenu de rappeler le roi et la nation à leurs devoirs respectifs et de reconstituer la monarchie, ne formait plus un corps assez compacte et assez puissant pour rien tenter. A part quelques protestations isolées, on voit les seigneurs se laisser maîtriser entièrement par leurs habitudes, et se borner à rester à la tête du mouvement qui s'opère, sans examiner où ils vont et sans réfléchir que, pour être les premiers, ils ne donnent point inévitablement l'impulsion. La monarchie recueillait les fruits des mesures prises par Richelieu et par Louis XIV pour l'abaissement du corps de la noblesse. Par leurs alliances et par leurs habitudes citadines, les gentilshommes s'étaient trouvés confondus avec la bourgeoisie et les anoblis, sans conserver aucune démarcation, ni politique ni morale. Ils n'avaient donc plus droit à des priviléges et à des distinctions devenus purement traditionnels. Leur position était des plus difficiles, également insoutenable pour eux et pour la nation. En faisant alliance avec les hommes d'intelligence et d'idées, ils avaient eux-mêmes commis une faute contre leurs propres intérêts. Ils ne virent point qu'ils n'étaient pour ceux-ci qu'un instrument. Après avoir aidé à ruiner toutes les institutions dont ils étaient les défenseurs-nés, et sur lesquelles ils s'appuyaient, pensaient-ils qu'on les épargnerait? cherchaient-ils, en la raillant, à se faire pardonner leur domination, réelle autrefois et devenue depuis honorifique? espéraient-ils conserver des insignes qui cessaient d'exprimer des idées et des faits? ou bien pensaient-ils que toute cette guerre si active n'était qu'un jeu et comme un tournois de la pensée, qui remplaçait pour leur caractère inquiet les tournois de la lance et de l'épée?

Cette dernière idée fut sans doute la plus générale; c'était celle

qui devait dominer, mais bien souvent interrompue par de terribles pressentiments. A voir cette société brodée, poudrée et musquée, dont Watteau nous a laissé un si aimable portrait, qui eût pu croire qu'elle portait dans ses flancs la plus grande et la plus furieuse révolution que l'histoire puisse raconter? Comment tant d'énergie et de colère pouvaient-elles couver sous cette enveloppe d'esprit, de galanterie et de gaieté? Mais on eût frémi peut-être en écoutant plus sérieusement les discours avinés et parfumés qui se tenaient dans les petites maisons, dans ces jolis appartements dorés et soyeux, entre une débauche des tables et une débauche amoureuse. Quelle audace dans la parole des gens d'esprit, comme on les appelait alors! Quelle imprudente folie dans les applaudissements des seigneurs! Et souvent aussi, que de haine dans le persiflage mielleux des premiers! et que de dédain dans la familiarité des seconds! les bourreaux et les martyrs auraient déjà pu se deviner.

Au milieu de ce conflit de théories, les questions de politique actuelle n'avaient qu'une importance secondaire. Les querelles de Diderot et de Rousseau, de gens qui logeaient au quatrième étage, causaient plus d'émoi dans le public que les dissensions des ministres et même que la perte d'une flotte ou d'une possession coloniale. La France vit, sous Louis XV, presque toutes ses colonies lui échapper. Pondichéry et le Canada tombèrent au pouvoir des Anglais, qui régnèrent en souverains sur les mers. La paix de Paris, qui, en 1763, mit fin à la guerre de Sept ans, consacra l'humiliation extérieure de la France. La seule acquisition que le royaume fit sous ce règne fut celle de l'île de Corse, dont on acheta aux Génois le droit de faire la conquête. C'est à la fin du ministère du duc de Choiseul que ce fait se rattache. Ce ministre, qui gouverna la France pendant douze ans, et dont le plus beau titre de gloire est d'avoir conclu avec l'Espagne le traité qui, sous le nom de *pacte de famille,* assura à la France l'alliance de cette puissance, seule capable de nous aider à résister à l'Angleterre, à la Prusse et à la Russie réunies, ce ministre, disons-nous, fut un homme de transition, et se conduisit envers les partis qui s'élevaient comme on fait vis-à-vis des partis qui s'effacent. Il fut disgracié en l'année 1770, parce qu'il soutenait les parlements contre madame

du Barry, et offrit le singulier phénomène d'un ministre fêté et courtisé dans l'exil. Le nom de Choiseul fut un des premiers dont l'opposition se fit un drapeau contre le trône. Le roi, fidèle à son système d'insouciance, laissa le duc recevoir les marques de dévouement qu'on voulut lui prodiguer. Ce fut le chancelier Maupeou qui devint alors premier ministre jusqu'à la mort du roi, qui eût lieu le 10 mai 1774.

Comme Louis XIV, Louis XV avait survécu à la plupart des siens; comme lui, il dut, en descendant dans le tombeau, jeter un regard inquiet sur l'avenir de la France. A la vérité, il ne laissait point sa couronne à un enfant en bas âge. Pour la première fois depuis trois règnes, le royaume allait passer à un nouveau roi, sans être obligé de traverser une régence. Mais quelle expérience eût été capable de réparer les maux qui désolaient la France? Quelle main eût été assez puissante pour imposer un frein à toutes les passions qui avaient germé et grandi depuis cinquante ans? Le successeur de Louis XV avait son royaume à reconquérir, et cette conquête était plus difficile que celle qu'avait accomplie Henri IV. Louis XV eut, au reste, peu de temps pour réfléchir au passé et à l'avenir : il fut en quelque sorte surpris par la mort. Il fit peu pour les artistes et les gens de lettres. Il pouvait bien les tolérer, mais non les aimer. Son esprit vif et perçant lui avait découvert combien ils étaient dangereux, quoique, par apathie, il n'ait jamais voulu prendre contre eux de mesures répressives.

LOUIS XVI

Louis XVI, né à Versailles le 23 août 1754, troisième fils du dauphin fils unique de Louis XV et de Marie-Josèphe de Saxe, était âgé seulement de vingt ans lorsqu'il succéda au roi Louis XV.

Depuis quatre ans déjà, il avait épousé Marie-Antoinette d'Autriche, fille de l'impératrice Marie-Thérèse, alliance qu'il est inutile de qualifier d'impolitique. De grandes démonstrations de joie, qui allèrent jusqu'à l'indécence, accueillirent son avénement au

trône. Le jeune prince n'y répondit que par un silence froid et digne; mais il ne s'en crut pas moins obligé de céder à la voix publique et de bannir du gouvernement les hommes qui l'avaient occupé pendant les dernières années du règne précédent, et parmi lesquels il s'en trouvait que l'on eût dû conserver peut-être, la connaissance parfaite qu'ils possédaient de la situation délabrée des affaires les rendant seuls capables d'y appliquer les remèdes nécessaires. Ils furent remplacés par les hommes que désignait l'opinion populaire, qui, dans les temps de corruption et de désorganisation sociale ne devrait jamais faire loi. Quand une nation est en voie de prospérité et d'agrandissement, on peut faire droit à ses exigences, car elle ne demande que des choses utiles au but où elle tend; mais, lorsqu'elle aspire à une révolution et à sa ruine, lorsque le vertige s'est emparé d'elle, la sagesse ne peut conseiller de céder à tous ses caprices maladifs et pernicieux. Le roi Louis XVI était trop jeune pour savoir faire cette distinction, et le comte de Maurepas, sur les conseils duquel il se guidait, n'était rien moins que l'incarnation de la sagesse politique. On vit donc paraître successivement aux affaires l'encyclopédiste Turgot, homme de chiffres et non de gouvernement; le philosophe Malesherbes, en qui le mélange de sentiments monarchiques individuels et d'idées réformatrices prouve au moins quelque absence de logique; le cardinal de Loménie, athée en chapeau rouge; Saint-Germain, autre matérialiste militaire, et enfin le banquier protestant Necker, véritable type de l'aristocratie d'argent.

Ainsi, toutes les nuances du parti novateur eurent successivement des représentants au ministère. La monarchie était désormais à la discrétion de ses ennemis, qui n'eurent plus besoin de mettre dans leurs manœuvres un hypocrite ménagement. Les parlements furent rétablis sur leurs anciennes bases, sans que l'on prît aucune précaution contre leur esprit d'opposition, encore aiguisé par la vengeance et par le triomphe qu'ils obtenaient. On ne tarda pas à retrouver les membres de cette compagnie toujours prêts à favoriser les factieux et à compliquer les difficultés où la couronne était engagée. La première faute du gouvernement de Louis XVI, faute capitale, et d'où dérive directement la catastrophe qui le termina, fut de s'égarer dans une foule de réformes, ou,

pour mieux dire, de changements partiels, avant d'avoir ressaisi l'autorité souveraine et rétabli la haute administration du royaume. On ne faisait par là qu'encourager les prétentions des conspirateurs, sans s'être assuré les moyens de les réprimer. L'énergie n'était point, d'ailleurs, une qualité du caractère du roi Louis XVI. Tout concourait donc à exagérer l'audace des révolutionnaires, qui déjà succédaient aux philosophes, dont ils ne faisaient, au reste, qu'appliquer les doctrines. Poussés tour à tour par cette opinion publique dont Louis XVI s'était imposé de suivre toutes les phases, les ministres qui apparaissaient sur la scène des affaires pour en descendre au bout de quelques mois apportaient chacun leur petite réforme, suivant la direction de leur esprit; mais tous encourageaient l'effervescence démocratique de la nation.

Tandis que l'on changeait le mode de perception des impôts, que la royauté renonçait aux lettres de cachet, arme qui eût été utile contre les chefs des factions; que l'on détruisait la maison du roi, dont la loyauté faisait contraste avec l'esprit de beaucoup d'autres corps; tandis que l'on méditait la ruine du clergé français, cet antique et magnifique monument, si monarchique et si national à la fois; tandis que l'on abolissait la torture, tombée depuis longtemps en désuétude, et qu'on s'amusait à rechercher les vestiges de corvées et de servitudes qui existaient encore, afin de les effacer, on laissait aux écrivains et aux parleurs liberté entière d'imprimer et de colporter les principes les plus immoraux et les plus subversifs. On les laissait préconiser le culte de la raison (nous répétons cette expression philosophique, sans vouloir l'expliquer), poser comme base de leur système politique l'égalité (nous ne faisons encore que répéter), et arriver à mettre les faits à la place du droit. La royauté en était venue à se déchirer elle-même les entrailles : on vit paraître une déclaration royale portant qu'une colonie, pour s'affranchir de tout tribut vis-à-vis de la métropole, n'avait besoin que de se déclarer indépendante. Cette déclaration fut proclamée à propos de la guerre de l'Amérique et de l'Angleterre. Dans cette guerre, la France, fidèle à son nouveau principe de guerroyer sans but, épuisa ses finances, et prodigua le sang de sa jeune noblesse pour s'acquérir la haine redoutable de l'Angleterre et l'amitié, assez équivoque et fort inutile, des Américains.

L'honneur d'avoir combattu victorieusement ne pouvait, d'ailleurs, compenser le mal que devait causer en France l'importation des idées républicaines. Les jeunes seigneurs compagnons de Washington durent préconiser à leur retour ce qui était en quelque sorte l'âme de leur gloire. Le dogme de la souveraineté du peuple sortit nécessairement de ces faits et de cette conduite.

On ne doit plus s'étonner lorsqu'on voit une autre déclaration royale, provoquée par le cardinal de Loménie, appeler les gens de lettres à proposer le meilleur mode pour la convocation des états généraux. On se plaçait ainsi dans le lit même du torrent. C'est encore le Parlement qui poussa le gouvernement à convoquer les états généraux, mesure formidable, que l'on ne devait peut-être employer qu'à des époques de crise extérieure, et lorsqu'un intérêt commun et évident ralliait la nation autour du trône, mais non pas, certes, lorsque les institutions de la monarchie auraient eu besoin d'une protection dictatoriale. Le ministre des finances, Calonne, avait au préalable assemblé les notables; mais les factieux parvinrent, par leurs manœuvres, à neutraliser l'effet qu'eût pu produire cette assemblée, composée en grande partie de membres du clergé et de la noblesse, et il n'en résulta que la divulgation de la faiblesse du pouvoir et du désordre des affaires. Ce fut alors que les parlements, qui s'étaient jetés à la tête du parti réformateur, intriguèrent pour faire assembler les états généraux, où ils espéraient dominer par la connaissance de la jurisprudence et l'habitude de la parole. Cette mesure était présentée comme le seul moyen de satisfaire la nation et de tirer la royauté des difficultés où elle se perdait. Elle fut adoptée, comme nous venons de le dire. La monarchie n'allait point à sa perte pas à pas, elle semblait n'y pouvoir arriver assez vite. En convoquant les états généraux suivant les formes anciennement usitées, on eût encore excité des troubles; mais, en donnant au tiers état un nombre de représentants égal à celui des représentants du clergé et de la noblesse réunis, on rendait un bouleversement général inévitable. Les princes du sang protestèrent en vain contre cette innovation.

La première assemblée des états eut lieu le 5 mai 1789. Les députés du tiers état, laissant bien en arrière toutes les prétentions des parlements, se constituèrent tout d'abord en Assemblée

nationale, et la Révolution commença. Le pouvoir ne sut prendre d'autre mesure contre cette déclaration, plus que menaçante, que de faire suspendre les séances et fermer la salle où elles se tenaient. Le tiers état répondit à cette dérisoire répression par le serment du *Jeu de paume.*

On ne peut comprendre que cette éclatante rébellion n'ait pas enfin dessillé les yeux du monarque; qu'il n'ait pas vu à ce moment qu'il n'y avait plus d'accommodement possible, et qu'il ne se soit pas résolu à défendre ses droits à force ouverte. Son malheur fut de ne pas comprendre que le bonheur de la nation dépendait du maintien des institutions monarchiques, et de croire que le roi peut gouverner ses sujets sous leur propre tutelle. Après une lutte de quelques jours, soutenue d'une part avec une modération déplorable et des concessions ruineuses, de l'autre avec une insolence sans bornes et des exigences impitoyables, l'Assemblée prétendue nationale resta maîtresse du terrain. Le clergé et la noblesse reçurent ordre de se réunir au tiers état. Louis XVI déclara qu'il ne voulait pas qu'un seul homme périt pour sa querelle. Et c'était le sort de dix générations peut-être qu'il compromettait par son aveugle faiblesse! L'ancien mode de délibération par ordre fut rejeté bien loin : il n'y eut dans l'Assemblée d'autre division que celle des partis, qui, partagés par des vues d'ambition et d'intérêt personnel, se réunissaient pour le renversement des anciennes institutions. Les faibles étaient entraînés, les bons étaient écrasés par la véhémence des factieux. La *Déclaration des droits de l'homme,* rejetée dans les bureaux, fut adoptée par l'Assemblée réunie. Tandis que l'anarchie régnait parmi les gouvernants, il était difficile que l'ordre se conservât parmi les masses; tandis qu'on abolissait à l'Assemblée nationale la constitution monarchique, il était difficile que le peuple conservât pour le monarque et pour les grands le respect qui leur était dû.

A la vue des périls matériels qui menaçaient la France, Louis XVI eut une dernière velléité d'énergie : le maréchal de Broglie, qui était à la tête de quarante mille hommes de bonnes troupes, fut mandé à Paris. La populace de Paris n'eut besoin, pour faire retirer cette mesure, que de se soulever, de s'emparer de la Bastille, de piller les arsenaux et de massacrer quelques citoyens fidèles.

A partir de ce moment, Louis XVI se prépara au martyre, et ne songea sans doute plus à se montrer en roi. Il se prêta à tout ce qu'on exigea de lui, se mit complétement à la merci des constituants, se laissa mener en triomphe à Paris, dépouiller de ses gardes et décorer de la cocarde aux trois couleurs, signe de ralliement des factieux. Le président de l'Assemblée nationale lui adressa par forme de compliment ces paroles : « Henri IV, votre aïeul, avait conquis son peuple; c'est le peuple aujourd'hui qui a conquis son roi. » Peu de mois après, un soulèvement des Parisiens alla de nouveau l'arracher au palais de Versailles : il fut ramené à Paris avec toute sa famille, et emprisonné dans le palais des Tuileries. Les circonstances les plus hideuses accompagnèrent cet enlèvement. L'Assemblée nationale, comme un essaim de vautours acharnés sur leur proie, se transporta à Paris, à la suite du malheureux roi.

Dès lors, on ne sait plus ce dont on doit le plus s'étonner, ou de la résignation du monarque, ou de la fureur de ses ennemis. Celui-là n'était jamais las de faire des concessions nouvelles, espérant, dans son aveuglement, épargner le sang de ses sujets, en sacrifiant les lois qui les protégeaient; ceux-ci, cependant, retenus par des considérations extérieures et par une habitude de respect héréditaire, n'osaient encore abolir complétement la royauté, et s'en dédommageaient par le supplice continuel auquel ils avaient voué le roi. Le trône était, en effet, tout ce qui restait du royaume de France. Les parlements, le clergé, la noblesse, la législation, l'armée, les finances, le système de la propriété, tout le reste était anéanti, et, par une dérision amère, on demandait au roi, pour tous les décrets, une approbation qu'il ne pouvait refuser.

Nous ne parlerons pas des divers ministères qui se succédèrent à cette époque aux affaires, et qui tous n'étaient que des reflets de l'Assemblée constituante. Ce terrible pouvoir, émané de lui-même, et ne relevant de rien ni de personne, ne pouvait être de longue durée; il éprouva la réaction du mouvement destructeur qu'il avait opéré en France; il fut obligé de s'effacer et de faire place à une Assemblée législative qui devait établir un autre état de choses à la place de celui qu'on avait renversé, mais qui ne pouvait en réalité que continuer l'œuvre inachevée de la Révolution et sanctionner

la souveraineté de l'anarchie. Les princes avaient depuis longtemps quitté la France; ils avaient pris ce parti à la prière du roi lui-même : beaucoup de membres de la noblesse et des classes de la société qui s'y rattachaient avaient aussi émigré. Les partisans de la monarchie n'avaient de choix à faire qu'entre la fuite ou le martyre. La résistance était impossible. Le roi la défendait absolument, il s'y opposait de tout le pouvoir qui lui restait; et, lorsque l'autorité royale était ainsi méconnue et attaquée, il était difficile aux citoyens fidèles de refuser au roi leur obéissance, fût-ce même dans son propre intérêt.

Ce fut alors que l'on put voir combien, en nivelant la noblesse, Richelieu et Louis XIV avaient affaibli la monarchie. Les grands seigneurs s'étaient appauvris et corrompus dans l'existence oisive et luxueuse de la cour. Au lieu de s'endurcir les bras et d'aguerrir leur esprit, comme leurs pères, dans les périls, dans les révoltes et les conspirations quand la guerre manquait, ils se rapetissaient et s'amollissaient en des intrigues mesquines. Au lieu d'avoir des partisans et de marcher entourés de jeunes gentilshommes, ils portaient des broderies et des diamants; ils avaient des voitures et des laquais dorés. Si la France n'eût été composée que de nobles, c'eût été à merveille; mais derrière eux se trouvait le peuple, qui, dressant la tête par-dessus la noblesse à mesure qu'elle s'affaiblissait, devait tôt ou tard être saisi d'une de ces fureurs qu'il puise dans le sentiment de sa force matérielle et dans l'ignorance de son impuissance morale, et qui se résolvent par le massacre et la dévastation.

Quand la nouvelle Jacquerie éclata, on n'avait plus, pour l'arrêter à sa naissance, ces escadrons de chevaliers puissants par leurs armes, plus puissants encore par l'esprit commun qui les animait. Beaucoup de seigneurs de la cour, de ceux-là mêmes pour qui les Bourbons avaient le plus fait, abdiquèrent leur qualité et se confondirent dans les rangs des démagogues. La noblesse de province, demeurée pour la plupart fidèle, ne trouva aucun grand nom pour lui servir de drapeau et de signal de réunion; ce grand corps, qui comptait dans son sein quatre-vingt mille familles, s'écroula sans opposer de résistance, faute de point d'appui. L'armée de Condé et Quiberon appartiennent aux corps d'officiers de

terre et de mer. L'héroïque protestation de la Vendée appartient à l'esprit religieux et au peuple. La noblesse n'existait plus comme corps politique; ce fait, lentement accompli, s'était seulement révélé quand une commotion avait assailli l'État. Les gentilshommes ne se devaient plus dès lors de compte qu'à eux-mêmes. Ceux qui ne désespéraient pas de l'avenir allaient dans l'exil attendre des jours meilleurs, gardant précieusement dans leur sein le souvenir d'une patrie qui ne devait offrir désormais qu'un tombeau aux plus heureux d'entre eux. Les autres, ceux qui pensaient que tout était fini, et qui voulaient s'ensevelir sous les ruines de la monarchie, après avoir vu leurs châteaux réduits en cendre, montaient sur les échafauds, jetaient sur la foule un regard tranquille, dédaigneux, et laissaient prendre leur tête au bourreau. C'était ainsi qu'ils mouraient! L'assassinat ne les trouvait pas plus au dépourvu qu'une exécution publique.

Quant à ceux qui se jetèrent dans le parti révolutionnaire, il nous est difficile de retrouver dans ce fait une tradition des anciennes révoltes nobiliaires, des guerres de la Ligue ou de la Fronde, dans lesquelles la noblesse agissait collectivement et ne combattait l'autorité royale qu'à son profit, tandis qu'à l'époque de la révolution de 1789 les Noailles, les la Rochefoucauld, les Montesquiou, les Lauzun, enfin tous les seigneurs qui se réunirent au tiers état, ayant renoncé à leurs titres et à leurs priviléges, n'étaient mus que par l'intérêt de la nation, sinon par des vues d'ambition personnelle. Ils furent au moins coupables d'impéritie.

Le moment arriva où les assassins organisés qui campaient dans Paris, dignes satellites de ceux qui gouvernaient la France, se sentirent assez aguerris au crime pour attenter à la personne du roi. Quand on voit vingt mille hommes armés envahir les Tuileries dans un but meurtrier, briser les portes avec la hache, traîner des canons dans les appartements, et s'arrêter devant la majesté royale, toute dépouillée qu'elle leur apparaissait, on peut conclure de là quel respect l'autorité et le nom du roi s'étaient acquis en France, et quels longs souvenirs de bienfaits et de gloire s'y rattachaient. C'est le 20 juin 1792 qu'eut lieu cette attaque, organisée par ceux qui disposaient du pouvoir, et qui, ayant manqué son but, demeura impunie. Deux mois ne s'étaient pas écoulés qu'un nou-

veau soulèvement, plus formidable encore, se rua sur le palais des Tuileries. Un combat s'engagea entre les hordes des factieux et quelques bataillons de la garde nationale et des gardes suisses, que conduisaient des serviteurs fidèles. Le succès dans cette circonstance ne pouvait sans doute réparer tous les maux causés par la faiblesse du prince; mais il était de son devoir de s'attacher à la moindre chance de salut. Alors, comme auparavant, Louis XVI ne jugea point ainsi. La clémence absorbait en lui toutes les qualités royales. Il alla lui-même rassurer les députés, qui tremblaient sur leurs bancs en entendant les coups de fusil retentir, et qui craignaient que les soldats, vainqueurs des sicaires, ne voulussent aussi en finir avec les chefs. Le roi envoya l'ordre à ses défenseurs de cesser le combat. L'Assemblée reconnut cet acte de bonté en prononçant, trois jours après, la déchéance du monarque, qui fut conduit avec sa famille à la prison du Temple.

C'en était assez pour l'Assemblée législative, qui céda la place à la Convention. La Constituante avait dépouillé la royauté du cortége d'institutions qui la soutenaient; la Législative l'avait anéantie. Il fallut une troisième Assemblée pour sceller du meurtre du roi l'abolissement du pouvoir royal. On s'est étonné et indigné de l'attitude passive que conserva toute l'Europe en présence de cette grande perturbation. Les gouvernements furent effrayés de l'énergie que déployait la nation française; ils la laissaient s'épuiser et se déchirer elle-même, confondant cette révolution avec les révolutions accidentelles, attendant le moment favorable pour une invasion, et rêvant le partage de notre territoire. Ils ne se crurent point intéressés dans la question, et ne purent déplorer bien sincèrement la chute d'une maison royale qui avait arraché quelques fleurons à presque toutes les couronnes de l'Europe. Les faibles tentatives de la Prusse pour venir au secours de Louis XVI ne firent que fournir un prétexte aux bourreaux de ce malheureux prince.

Déclaré en état d'accusation comme coupable d'attentat à la sûreté du peuple français, il fut mandé à la barre de la Convention, dont il ne récusa pas la compétence. Chose étrange! la Convention accueillit avidement cette suprême concession de Louis XVI. Nous ne donnerons point de détails sur ce procès, nous ne le qualifierons point, nous ne discuterons pas non plus (à Dieu ne plaise!)

la compétence d'une nation à juger son chef : les résultats de ce fait en ont suffisamment démontré l'iniquité. C'est le 17 janvier 1793 que fut prononcée cette sentence de mort qui couvait depuis si longtemps dans le cœur des juges. Elle fut exécutée le 21 janvier. Le roi se montra en présence du supplice ce qu'il avait toujours été au milieu des hurlements d'une multitude furieuse et sous les outrages de son emprisonnement. Il fut sublime de calme, de résignation et de courage. Sa fermeté auguste ne l'abandonna, ni pendant ses adieux à la reine et à ses enfants, ni sur le faîte de l'échafaud. Il protesta de son innocence et pria Dieu de ne point faire retomber son sang sur la France. Mais sa voix n'arrivait qu'aux oreilles endurcies des soldats qui de toutes parts entouraient l'échafaud. Le bruit des tambours la couvrit bientôt. La tête de Louis XVI tomba, et fut présentée à la foule par la main du bourreau. Des cris de *Vive la rèpublique !* s'élevèrent alors du sein du morne silence qu'avait gardé le peuple pendant l'exécution. On eût pu croire qu'il cherchait à s'étourdir et qu'il invoquait l'avenir pour oublier le passé.

V

LOUIS XVII

Louis XVII naquit à Versailles le 27 mars 1785, et porta, jusqu'à la mort de son frère aîné, le titre de duc de Normandie.

Ce fut en 1789 qu'il devint dauphin. La Révolution commençait d'éclater : souvent le jeune prince dut interrompre ses jeux enfantins aux hurlements farouches d'une tourbe sanguinaire pour aller se réfugier dans le sein maternel, d'où l'étiquette ne le bannissait plus, comme aux jours de tranquillité. A peine âgé de cinq ans, on conspirait déjà contre sa vie. On voulait égorger le *louveteau.* C'était ainsi que ce royal enfant, héritier de toute la beauté bourbonienne, était nommé par ces fougueux cannibales, par ces monstres éclos, on ne sait comment, dans l'orage révolutionnaire, et qui n'avaient pas même la figure humaine. Pendant les journées du 5 et du 6 octobre, il courut les plus grands périls. La reine le

tenait dans ses bras lorsqu'elle se présenta au peuple sur son balcon.

— Point d'enfants ! s'écria-t-on.

Ce cri était un horrible présage pour l'avenir du dauphin et pour celui du trône. Il ne s'accomplit que trop bien. Trop enfant encore pour partager les angoisses morales auxquelles étaient soumis ses augustes parents, le jeune prince eut bientôt à souffrir les privations physiques qui sont si funestes dans un âge tendre. Il lui arriva de demander vainement du pain. Il lui fallut aussi dire adieu aux bosquets et aux pelouses de Trianon, et demeurer toute la journée renfermé dans les appartements des Tuileries. Peut-être a-t-on le droit de reprocher à Louis XVI de n'avoir pas tout tenté pour mettre son fils à l'abri de la fureur populaire ; mais il est certain que, jusqu'au dernier moment, ce monarque, dans sa bonté excessive, méconnut l'audace des factieux. Que n'eut-on pas dû attendre d'un prince qui, doué des qualités les plus nobles et les plus heureuses, eût été instruit à de telles épreuves !

Enfermé dans la prison du Temple avec le roi et la reine, le jeune Louis-Charles hérita, le 21 janvier 1793, des droits de son père à la couronne de France. Tandis que ce pauvre enfant grelottait sous les voûtes sombres et humides de sa prison, et que, tout ému au souvenir des derniers et solennels baisers de son père, il essuyait dans un douloureux silence les larmes de sa mère, son oncle, le comte de Provence, depuis Louis XVIII, proclamait son avénement au trône de ses ancêtres. Louis XVII était reconnu par toutes les puissances de l'Europe, et les Vendéens prenaient les armes en son nom. Le jeune prince ne pouvait comprendre ni toute la magnificence de ses droits, ni tout le malheur de sa destinée.

La Convention, qui avait assuré à Louis XVI, près de mourir, que la nation française, toujours magnanime, pourvoirait au sort de sa famille, ordonna, pour première preuve de sa sollicitude, que Louis fût séparé de sa mère. Marie-Antoinette s'opposa énergiquement à cette nouvelle atrocité, et ne céda que sur la menace que les municipaux lui firent de tuer le prince dans ses bras si elle ne le laissait emmener.

Alors commença le martyre du royal enfant. La Convention le

remit entre les mains du cordonnier Simon et de sa femme, qu'elle qualifia dérisoirement des titres d'*instituteur* et de *gouvernante*. C'étaient là les plaisanteries de la Révolution. Cet exécrable couple se montra digne de la confiance de la nation représentée par les comités conventionnels, et mit tout en œuvre pour dégrader les facultés morales et physiques du fils de Louis XVI. On frémit en lisant le récit authentique des traitements barbares et infâmes auxquels il fut soumis. Non content de lui faire subir la faim, le froid et l'humiliation, de l'accabler de coups, de le priver d'air, de distraction, d'exercice, et de le laisser dans le dénûment le plus pénible, Simon prenait plaisir à lui faire boire des liqueurs fortes et à lui enseigner des chansons et des propos obscènes. Mais sa barbarie servait d'antidote à son immoralité. Le jeune prince donna plusieurs fois des preuves d'une élévation de sentiments et d'idées bien étonnante pour son âge, et dont la perversité de son gardien n'avait pu détruire au moins le germe. Simon lui ayant demandé ce qu'il ferait si les Vendéens le délivraient :

— Je vous pardonnerais, répondit-il.

Le marasme fut le résultat naturel de la malpropreté et des souffrances continuelles où vivait le prince. Pendant plus d'un an, il fut privé de linge et dépourvu des soins les plus indispensables. Le temps pendant lequel il résista prouve combien il était fortement constitué. Comme beaucoup de ses aïeux, il eût réuni toutes les qualités favorables pour occuper noblement le trône. La révolution du 9 thermidor, qui ouvrit tant de prisons et rendit à la société tant de victimes déjà désignées au bourreau, ne changea rien au sort du jeune roi. La Convention, qui savait faire tomber les têtes des rois, ignorait comment on élevait leurs enfants; et, en conséquence, elle infligeait à ces enfants une agonie de plusieurs années. Nous ne craignons pas de le dire : la mort lente et ténébreuse du jeune Louis XVII est une tache plus horrible pour la France que la mort sanglante et éclatante du vertueux Louis XVI. Ce ne fut que lorsque l'état du prince fut désespéré que les comités songèrent à lui envoyer un médecin, qui déclara qu'on avait trop tard eu recours à lui. Ce médecin était le célèbre Dussault. Il mourut peu de jours après. Du Mangin et Pelletan, qui le remplacèrent, partagèrent son opinion.

Louis XVII expira le 8 juin 1795. Il était âgé de dix ans et deux mois. Pendant la dernière année de sa vie, il avait gardé presque toujours le silence. On assure qu'il prit l'étonnante résolution de ne plus parler depuis le jour où on lui fit signer de force une déposition contre la reine sa mère. Des commissaires nommés par la Convention constatèrent la mort du prince et les causes naturelles de cette mort. Quelques mois étaient sans doute une prescription suffisante pour tous les mauvais traitements qui avaient conduit au tombeau cet innocent héritier de tant de rois. Il fut enterré dans la fosse commune du cimetière de la paroisse Sainte-Marguerite, où le roi son oncle fit en vain rechercher ses restes en 1815. Un monument expiatoire à sa mémoire fut voté en 1816 par les deux Chambres, sur la demande de Chateaubriand.

Le voile qui couvrit les derniers moments de Louis XVII, le petit nombre de personnes qui y assistèrent, la circonstance bien simple de ses restes qui n'ont pu être retrouvés, ont paru à quelques gens des faits suffisants pour révoquer sa mort en doute. Les uns ont cherché dans cette idée un aliment pour leur malignité. Les autres, cerveaux étroits, imaginations dérangées, l'ont adoptée de bonne foi. Qui de nous n'a vu de vieilles femmes, des gentilshommes provinciaux, chuchoter ou branler mystérieusement la tête au nom de Louis XVII ? Des intrigants et des insensés, qui pouvaient même réunir ces deux qualités, songèrent bientôt à exploiter la crédulité de ces bonnes gens, ou se laissèrent tourner la tête par de coupables mystifications. Hervagault, Bruneau, Naundorf, Richemont, se donnèrent tour à tour pour le vrai Louis XVII. Bicêtre, Charenton et les autres maisons d'aliénés ont souvent contenu à la fois plusieurs Louis XVII. Il y eut même une époque où ces faux dauphins furent assez nombreux pour qu'on eût pu en former une classe particulière.

C'est ainsi que, par une triste et dernière fatalité, le nom sacré et touchant du jeune martyr est devenu le synonyme de maniaque et d'imposteur.

VI

LOUIS XVIII

Louis XVIII (Stanislas-Xavier) naquit à Versailles le 17 novembre 1755, et porta d'abord le nom de comte de Provence. Après l'avénement du dauphin au trône, il ne fut plus désigné que par le titre de Monsieur.

Depuis le règne de Louis XIII, l'usage s'était introduit, d'après l'exemple royal, de nommer ainsi le frère aîné du roi.

Le comte de Provence se fit remarquer de bonne heure par la sagesse de son jugement et par la finesse de son esprit, qui n'était pas exempt d'un certain mélange de causticité. A ces qualités, qu'il tenait de son aïeul, il joignait le goût de l'étude et beaucoup de fermeté de caractère. Il étudia l'histoire ainsi que le gouvernement du royaume de France, et, conformément aux traditions, se posa comme chef de l'opposition. Ç'a été de tout temps, dans une monarchie, le rôle du premier prince du sang, qui groupe ainsi autour de lui les mécontents, modère leurs ressentiments à l'égard du pouvoir royal, demande hautement des améliorations à l'état du peuple et se crée ainsi une position élevée et unique, une magistrature princière avantageuse pour tous, pour le roi comme pour la nation. C'est assurément là un but d'ambition très-légitime; mais le prince qui trahit la confiance de son roi et qui couvre d'un voile de patriotisme des projets d'agrandissement coupables mérite une flétrissure éternelle. On peut assurer, ce nous semble, que le comte de Provence ne mérita jamais les reproches que quelques personnes lui ont faits en ce sens. S'il se tint un peu à l'écart des plaisirs de Versailles que présidait la reine, sa belle-sœur; si quelquefois il parut jeter un regard de censure grave sur les jeux de cette cour si brillante et si rieuse, c'est que son esprit sagace et réfléchi lui avait montré combien l'époque était sérieuse, c'est qu'il savait combien de menaces grondaient autour de cette insouciance. S'il se montra zélé promoteur des réformes provoquées par l'opinion publique, si à l'Assemblée des notables, comme lors de la

convocation des états généraux, il favorisa toujours le tiers état, c'est qu'il ne pouvait prévoir les fautes et la faiblesse de la couronne. Il voulait qu'on fît de justes concessions, il demandait des changements nécessités par le mouvement des mœurs et des idées; mais il ne crut jamais sans doute que la souveraineté dût passer aux mains du peuple. Jamais il ne prostitua sa dignité pour acquérir de la popularité, popularité qui lui fut ravie, au reste, dès les premiers excès que commit la Révolution.

Le 31 juin 1791, Monsieur partit de Paris, et, plus heureux que le roi son frère, il parvint à franchir la frontière. Son premier soin fut de provoquer l'intervention des puissances du continent européen. Il avertit Louis XVI du résultat favorable de ses efforts, et l'engagea à refuser son adhésion à la constitution nouvelle, protestant en son nom, comme en celui de tous les princes, contre tout ce qui avait été fait et tout ce qu'on pouvait faire d'attentatoire aux lois et aux traditions du royaume. Le 11 septembre 1792, ce prince, à la tête des émigrés français rassemblés en corps, rentra en France par Verdun, et rejoignit l'armée prussienne, qui déjà y avait pénétré. Il eut bientôt la douleur de se voir forcé, par la retraite des troupes coalisées, de renoncer à délivrer le roi son frère. Le 13 novembre, l'armée des princes fut licenciée. Le comte de Provence apprit au château de Ham la mort de Louis XVI. Par une déclaration datée du 28 janvier, il reconnut Louis XVII pour roi de France, et prit le titre de *régent du royaume*. Le comte d'Artois reçut de lui le titre de *lieutenant général*. Après la mort du roi son neveu, Monsieur se proclama lui-même roi de France. Une proclamation adressée aux Français promit le pardon à tous ceux qui reconnaîtraient l'autorité du roi. Louis XVIII, par cette déclaration, voulait établir hautement les droits qu'il tenait de sa naissance et sa résolution de les maintenir; mais il ne pouvait attendre qu'elle eût un résultat immédiat.

Bien différent de la plupart des rois sans royaume, pour qui l'exil est aussi une abdication, Louis XVIII conserva toujours sa dignité présente et ne négligea jamais l'occasion de se montrer royalement. Les vingt ans qu'il passa à errer de rivage en rivage furent une longue et puissante protestation. Obligé par le gouvernement vénitien de quitter Vérone à l'approche de l'armée française,

il se fit apporter le Livre d'or, registre de la noblesse vénitienne, y effaça de sa main son nom et celui des rois ses prédécesseurs qui s'y trouvaient inscrits, et redemanda l'armure dont Henri IV, son aïeul, avait fait présent à la république de Venise, alors libre et redoutée, et maintenant servile et déchue. A Dillingen, lorsque la balle d'un assassin fit couler le sang de son front, ses premiers mots furent ceux-ci :

— Quelques lignes plus bas, et le roi de France s'appelait Charles X.

Enfin, lorsque Bonaparte victorieux partout et maître de la France, lui fit proposer, à Varsovie, dans les termes les plus respectueux, de renoncer au trône de France et d'exiger la même renonciation de tous les princes de la maison de Bourbon, lui promettant, pour lui et pour sa famille, des indemnités magnifiques (car il fut même question de la couronne de Pologne), Louis XVIII attendit pour répondre qu'un mois fût écoulé, afin qu'il fût manifeste que son refus partait d''une résolution profonde et inébranlable, et aussi pour laisser aux princes qui résidaient au loin le temps de lui faire parvenir leur déclaration. C'est le 26 février 1803 que l'envoyé du premier consul avait été admis chez le roi, et, le 28 mars, il lui fut remis la lettre suivante :

« Je ne confonds point M. Bonaparte avec ceux qui l'ont précédé ; j'estime sa valeur, ses talents militaires; je lui sais gré de plusieurs actes d'administration, car le bien qu'on fera à mon peuple me sera toujours cher. Mais il se trompe s'il croit m'engager à transiger sur mes droits : loin de là, il les établirait lui-même, s'ils pouvaient être litigieux, par la démarche qu'il fait en ce moment. J'ignore quels sont les desseins de Dieu sur ma race et sur moi; mais je connais les obligations qu'il m'a imposées par le rang où il lui a plu de me faire naître. Chrétien, je remplirai ces obligations jusqu'à mon dernier soupir; fils de saint Louis, je saurai, à son exemple, me respecter jusque dans les fers; successeur de François Ier, je veux du moins pouvoir dire comme lui : « Nous » avons tout perdu, fors l'honneur. »

Suivaient les adhésions du frère et des neveux de Louis XVIII.

Cette réponse, aussi noble que ferme, et le manifeste que Louis XVIII adressa, en 1804, à tous les souverains d'Europe,

lorsque le consul Bonaparte devint l'empereur Napoléon, valurent au monarque fugitif d'être souvent troublé dans les asiles que lui accordait une hospitalité intimidée par l'ascendant du conquérant. Cette persécution devint impuissante en 1809, lorsque Louis XVIII se décida à passer en Angleterre, où il habita jusqu'en 1814 le château d'Hartwell. Pendant son exil, il entretint constamment des intelligences avec la France. La fortune de Napoléon devait lui interdire l'espoir d'être rétabli sur le trône de ses ancêtres par une nouvelle conjuration de Pichegru ou par une nouvelle guerre de Vendée. Le génie de l'Empire eût facilement réprimé des tentatives qui avaient échoué devant celui de la République. Louis XVIII attendait tout du temps, et cependant il se faisait informer de la marche de l'esprit public en France. Il eut le bonheur, que n'ont pas souvent les princes, même dans l'adversité, de rencontrer des agents fidèles et véridiques; car il posséda toujours une parfaite intelligence de la tendance, des idées et des besoins de l'époque. En même temps, il étudiait les diverses constitutions des États de l'Europe, et méditait sur les ouvrages des écrivains politiques anciens et modernes. C'était ainsi que lentement et secrètement s'édifiait dans l'esprit du roi Louis XVIII la Charte, ce grand et auguste monument, son plus beau titre de gloire.

Le 6 avril 1814, Louis XVIII fut reconnu comme roi de France par le sénat français. Le 26 avril, il débarquait à Calais. Quelques jours après, il recevait à Compiègne et à Saint-Ouen les félicitations des grands dignitaires et des premiers corps de l'État; il voyait se presser autour de lui les compagnons d'armes et les courtisans de Bonaparte; mais, après les épreuves qu'il avait subies, il n'avait pas besoin du témoignage de cette éclatante et universelle désertion pour apprécier les dévouements des hommes au pouvoir. Si trop de confiance dans les apparences est un mal chez un roi, peut-être aussi n'est-il pas bon qu'il arrive au trône avec un désillusionnement complet; car l'égoïsme ne peut manquer d'en être le résultat.

Nous aurons à examiner si Louis XVIII n'a pas un peu sacrifié la monarchie à son règne, comme avait fait Louis XV.

Ce fut du château de Saint-Ouen que fut datée la déclaration royale qui consacrait la Restauration par le rétablissement de toutes

les libertés qu'avait détruites le gouvernement impérial, et qui accordait une amnistie générale. Le 4 juin, le roi tint une séance royale au Corps législatif. Le chancelier Dambray annonça la Charte octroyée par le roi sous le nom d'*ordonnance de réformation*, formule qui rappelait un peu les traditions de la vieille monarchie, mais qui n'était pas plus despotique que les décrets de l'empereur et roi. La Charte de Louis XVIII a soulevé dans tous les partis des agresseurs. Cependant il eût été difficile de trouver à cette époque un système de conciliation mieux combiné, ni chez aucun peuple de ce temps un ensemble d'institutions plus larges et plus précises. Les anciens et les nouveaux éléments de gouvernement s'y trouvent mélangés dans une savante proportion. Tous les intérêts y sont ménagés. Assurément, la promulgation de la Charte ne suffisait point pour réédifier la monarchie; mais elle était propre à raffermir le terrain que l'on devait occuper. Devant elle, en effet, la confiance devait naître et les passions s'effacer. L'article 14 permettait au roi de faire les règlements et ordonnances nécessaires pour l'exécution des lois et la sûreté de l'État. Le pouvoir royal devait trouver là toute la force et l'étendue nécessaires pour se maintenir contre l'influence variable de l'aristocratie flottante d'un pays constitutionnel. C'est donc à tort que l'on a reproché à Louis XVIII d'avoir sacrifié les droits et les prérogatives de la couronne. Ce prince fit aussi tout ce qu'il pouvait faire pour la noblesse après une si longue proscription, en lui rendant ses titres et en lui promettant une indemnité pour les biens dont elle avait été iniquement dépouillée. En créant une pairie héréditaire, il jetait, d'ailleurs, les fondements d'une nouvelle aristocratie, non plus seulement honorifique et privilégiée, mais active et puissante, ayant enfin cette valeur politique sans laquelle la noblesse, comme institution, est un véritable non-sens.

Le tort qu'eut peut-être Louis XVIII, ce fut de s'endormir sur le premier volume de son œuvre, et de ne pas se soucier si le système de conciliation et d'équilibre, de *bascule*, comme l'ont nommé les oppositions, où il engageait la royauté pourrait subsister après lui. Il est difficile de supposer qu'avec son esprit juste et perçant, il n'eût pas compris les difficultés qu'il léguait à son successeur, si celui-ci se laissait, soit par faiblesse, soit par impéritie, dominer

par une des deux tendances absolutiste ou libérale que l'habileté du monarque législateur pouvait seule maintenir de niveau. Louis XVIII ne fut pas non plus entièrement à l'abri de l'erreur commune à tous les princes qui, privés de leurs États par une révolution, y sont fortuitement rappelés après une longue interruption : ils oublient qu'ils ne sont point dans la même position que leurs ancêtres, et que leurs droits de naissance, affaiblis par la suspension de leur puissance, ont besoin d'être régénérés par un règne énergique ou éclatant. Contents d'être remontés sur leur trône, ils se bornent à s'y installer commodément : aussi leurs restaurations ne sont-elles que des ricochets de l'ancienne domination de leur famille.

L'épisode sanglant des Cent-Jours, qui vint interrompre bientôt le règne de Louis XVIII, appartient à l'histoire de Napoléon. On a voulu faire une distinction entre la première et la seconde rentrée des Bourbons; on a prétendu qu'en 1814 ils avaient été rappelés par le vœu de la nation, mais qu'en 1815 ils avaient été ramenés par les baïonnettes étrangères. En vérité, ceci n'est autre chose qu'une de ces sottises perfides, très-propres, au reste, à égarer la raison naïve du peuple, un de ces sophismes de mots familiers à toutes les oppositions, mais particulièrement à l'opposition libérale sous la Restauration. Les campagnes de Russie, d'Allemagne et de Champagne, qui renversèrent le gouvernement de Napoléon, furent bien pour quelque chose dans le rappel de Louis XVIII; la Charte et la conduite toute clémente du roi, après son premier retour, ne pouvaient lui avoir aliéné, en 1815, les suffrages qu'il avait obtenus, sans être connu, en 1814; enfin, les désastres de Waterloo n'étaient pas faits pour diminuer la lassitude amenée par les guerres de l'Empire, lassitude qui se traduisait en sentiments de haine, ou tout au moins de répulsion pour l'auteur de ces guerres. Les Cent-Jours furent l'œuvre de l'armée, qui ne put résister à l'enthousiasme qu'elle éprouva en revoyant son glorieux chef. Le ressentiment contre les étrangers vint en aide à la passion militaire, qui avait pourtant causé l'invasion des alliés. Une défaite suffit pour anéantir sans ressource la puissance de Napoléon. La nation française, dans ses besoins de paix et de liberté, ne pouvait rester attachée à un homme tout despotique et guerrier.

Louis XVIII, dès qu'il fut de nouveau rentré en France, instruisit

ses sujets, par une proclamation datée de Cambrai, de ses royales et paternelles intentions. La Charte et les libertés de la nation étaient consacrées par sa promesse, la promesse d'un prince qui n'avait jamais rien promis en vain. L'oubli devait couvrir tout ce qui s'était passé depuis le jour où, en quittant Lille, il avait dégagé les fonctionnaires civils et militaires de leurs obligations envers sa personne, jusqu'au jour de son retour ; mais (et, quelle que soit la sympathie qui s'attache à des victimes illustres ou intéressantes, on ne peut nier que ce ne fût juste et légal) le roi exceptait du pardon ceux dont la trahison avait de nouveau renversé le trône et ramené les étrangers en France. La France devait une éternelle reconnaissance à cette famille, qui deux fois venait la préserver, sinon d'une ruine totale et d'un démembrement, du moins d'une lutte qui eût achevé de l'épuiser d'hommes et de biens. C'est sous ce point de vue qu'il eût été juste d'envisager la rentrée des Bourbons en 1815. Louis XVIII resta spectateur de la campagne de Belgique, et ne permit pas qu'aucun prince de sa famille, qu'aucun des fidèles serviteurs qui l'avaient accompagné, se rangeât parmi les ennemis. On ne peut pas dire assurément que la nation entière fût favorable à Napoléon. L'armée française seule était en guerre avec les armées alliées, et s'interposait entre le roi et ses sujets. Les hommes qui, pendant quinze ans, ont battu en brèche la Restauration avec les souvenirs de l'Empire étaient pour la plupart opposés à l'empereur en 1815, tout autant qu'aux Bourbons, et ils ne l'adoptèrent qu'après sa mort. Il n'était plus pour eux qu'un moyen.

Le congrès de Vienne, qui établit la situation politique de l'Europe telle qu'elle est encore aujourd'hui, du moins géographiquement, n'avait point été interrompu par le dernier coup de foudre de l'aigle impériale. Les délégués du roi de France, imitant, non pas Richelieu et Louis XIV, mais madame de Pompadour et Napoléon, y préférèrent l'alliance de l'Angleterre et de l'Autriche à celle de la Russie. On refusa l'union du duc de Berry avec une sœur du czar. Peut-être la maison de Bourbon ne trouva-t-elle pas la descendante des ducs de Moscovie, la petite-fille de Catherine II, d'une maison assez ancienne et assez honorable pour prétendre à son alliance. Elle aima mieux resserrer le pacte de famille et s'unir aux Bourbons de Naples. Malheureusement, les rois oublient souvent

les liens du sang et leurs intérêts généraux pour l'intérêt du moment.

Louis XVIII conserva, en présence des Français mécontents et des étrangers enorgueillis, la dignité dont il avait fait preuve dans l'exil. Il refusa de changer les couleurs de sa famille pour capter la bienveillance de l'armée. Quand l'Autriche osa redemander des provinces dont la possession était assurée depuis longues années à la France par une suite de traités, il déclara qu'il en appellerait au sort des armes. Une guerre eût réuni tous les partis ; les Vendéens et l'armée de la Loire eussent marché ensemble pour défendre le territoire. L'Autriche fut contrainte de céder. Ce fut avec la même énergie qu'il défendit les monuments de Paris contre la fureur des soldats prussiens. S'il n'empêcha point qu'on ne reprît les chefs-d'œuvre que la République et l'Empire avaient enlevés des pays conquis, c'est que la force seule eût pu s'y opposer, et ce n'était pas le cas de faire couler le sang.

Nous ne nous arrêterons point sur les désordres qui eurent lieu en 1815 dans le Midi, et dont on a voulu, en les exagérant, rendre le gouvernement de la Restauration responsable. Ce sont des crimes qui appartiennent à la nation, comme la Saint-Barthélemy et la Terreur. Quand la royauté pardonnait aux régicides, elle pouvait bien aussi jeter le voile sur des excès commis par ses partisans ; ce qu'elle ne fit point cependant dans les cas vraiment graves.

Le 7 octobre eut lieu l'ouverture de cette Chambre de 1815, objet de tant d'attaques et de sarcasmes, et à laquelle on doit en grande partie le calme dont la France a joui pendant la Restauration. Encore mal initiés aux rubriques parlementaires, on vit ces députés, sans respect pour l'esprit systématique, qui est le mobile du gouvernement représentatif, se ranger aux observations d'un membre de l'opposition et proclamer l'inamovibilité de la magistrature, principe nécessaire pour assurer le respect dû aux lois et aux décisions de la justice. En même temps, ils mettaient tous leurs soins à consolider le trône. Ils essayèrent de rendre au clergé et à la noblesse, ces deux colonnes de la royauté, une partie de leur ancienne solidité ; mais ils ne procédèrent pas avec assez de ménagements ; ils indisposèrent le roi et la Chambre des pairs en paraissant se méfier d'eux. Ils oubliaient ce que Louis XVIII eut constamment présent à l'esprit, savoir : qu'un roi ne doit être

d'aucun parti, s'il ne veut tomber dans le mépris. En effet, ce n'est plus lui qui règne, c'est le parti. D'un autre côté, la Chambre des pairs, du haut de son hérédité, fut blessée de l'attitude tranchante des députés, et rejeta une loi d'élections qui eût rapproché la Chambre représentative des anciennes assemblées de notables, en admettant les fonctionnaires de l'État parmi les électeurs. Une ordonnance du roi, du 5 septembre 1816, prononça la dissolution de la Chambre et garantit l'intégralité de la Charte. Quelques conspirations obscures, quelques intrigues ministérielles, occupèrent la surface des années suivantes.

Le règne de Louis XVIII était bien établi; mais l'opposition parlementaire grossissait aussi, et rassemblait habilement tous les principes antimonarchiques qui existaient en France, pour former un parti puissant. La Chambre de 1824 entrava quelque temps ces menées; mais la mort du roi, qui arriva le 15 septembre 1824, laissa aux factions souterraines, qui déjà minaient la monarchie à peine relevée de ses ruines, une plus grande latitude. Un changement de règne produit toujours une secousse dans l'État; il est surtout dangereux pour un trône autour duquel fermentent encore des idées destructives. L'assassinat du duc de Berry, en qui seul reposait l'espoir de la famille royale, avait tristement marqué l'avant-dernière année du règne de Louis XVIII.

— On n'assassine pas dans notre famille, on y est assassiné, avait dit le roi en 1815, lorsqu'on lui proposa de faire périr l'empereur.

Cette parole eût mérité de servir de talisman et non d'augure pour ce qui arriva.

Un autre événement, bien différent, la guerre d'Espagne, avait dû pourtant inspirer au monarque quelques réflexions pénibles sur l'avenir de sa famille; car l'opposition que rencontra cette expédition, les railleries indécentes qui accompagnèrent les succès rapides du duc d'Angoulême, ne purent manquer d'arriver à ses oreilles et de lui prouver que la propagande révolutionnaire l'emportait sur le vieil esprit national.

REVUE PARISIENNE[1]

NUMÉRO PREMIER

(25 juillet 1840)

LETTRES SUR LA LITTÉRATURE, LE THÉATRE ET LES ARTS. — M. de Latouche. — Cooper. — Eugène Suë. — Le comte du Hamel. — M. Victor Hugo. — Les sonnets de M. le comte de Grammont. — Le Théâtre-Français dirigé par un Suisse. — LETTRES RUSSES. — Versailles. — Un inconnu. — La Liste civile et ses cent millions placés à l'étranger. — Voyage de la cour à Eu. — Ses promenades en mer. — Les dix-huit cabinets des Tuileries. — Causes des variations ministérielles. — Histoire de la coalition. — M. Adolphe Thiers *enfant terrible*. — Madame Dosne reine de France. — Papa d'Oliban. — Forces de la cour et forces de l'opposition. — Le *Journal de Paris*. — *Le Constitutionnel*. — Le *Courrier Français*. — *Le Nouvelliste*. — *Le Messager*. — *Le Siècle*. — *Le Temps*. — MM. de Cardonne, Véron, Léon Faucher, Grimaldi, Walewsky, Chambolle, Montrol et Merruau. — Le *Journal des Débats*. — *L'Univers religieux*. — *Le Capitole*. — *Le National*. — *La Quotidienne*. — *La Gazette de France*. — *L'Écho Français*. — Le petit Martin. — M. Sainty. — Le parti de la cour. — M. Berryer. — Aventures et indiscrétions de M. Thiers. — Mot de M. de Broglie. — Mot de M. Dupin. — Le gouvernement parlementaire. — L'argent des Cerfbeer. — M. Mathieu de la Redorte. — M. Odilon Barrot. — M. Molé. — M. Guizot. — M. Thiers joue MM. Barrot et Molé. — La dotation de M. de Nemours. — Les oies et les taupes. — M. Thiers continuateur du savetier Simon. — *L'École des Journalistes*. — Attentat contre la maison Thiers. — M. Granier de Cassagnac. — Mot de l'auteur des *Guêpes*. — M. de Rémusat gamin sérieux. — M. Gouin ministre tiré à la courte paille. — M. Jaubert. — MM. Vivien et Cousin, mameluks de M. Thiers. — Comment se font et se défont les ministères. — Explication du pseudo-traité entre les quatre puissances. — Par qui M. Thiers est joué. — Désunion du ministère. — L'*habileté* prise dans une phrase.

INTRODUCTION

Nous avons toujours pensé que rien n'était plus intéressant, ni plus comique, ni plus dramatique que la comédie du gouverne-

1. Nous réimprimons la *Revue parisienne* telle qu'elle parut pour la première fois, en trois numéros, les 25 juillet, 25 août et 25 septembre 1840. Nous en avons

ment, et, comme aujourd'hui les historiettes de Tallemant des Réaux peuvent se publier au lieu de demeurer secrètes, la *Revue parisienne* a pour objet de donner la chronique réelle des affaires publiques, en la dégageant des nuages dans lesquels l'enveloppe la phraséologie hypocrite des débats quotidiens.

La critique littéraire manquait également de sincérité, nous avons pensé qu'il était nécessaire de la faire marcher parallèlement avec la critique politique.

Enfin, nous croyons qu'un fragment littéraire est désormais le complément de toute publication où se débattront les intérêts de la politique et de la littérature.

Tels seront les éléments constants de cette Revue, qui, par son bon marché, la nature de sa périodicité, pourra acquérir plus d'importance que des Revues sans indépendance réelle.

LETTRES

SUR

LA LITTERATURE, LE THÉATRE ET LES ARTS

A MADAME LA COMTESSE E...

Paris, 15 juillet 1840.

Pour vous écrire publiquement mes sentiments sur les livres qui paraissent, je ne changerai rien à la manière dont je les exprimais en ne me confiant qu'à vous. Ce sera la même liberté de jugement, le même laisser aller, le même style. Ne craignez pas que je sois au-dessous de la critique actuelle en agissant ainsi : aujourd'hui, la critique n'existe plus. Nous voyons des attaques haineuses d'homme à homme, des assertions de l'envie qu'on ne daigne pas contredire, d'infâmes calomnies; mais d'écrivain posi-

enlevé seulement les nouvelles de *Z. Marcas* et des *Fantaisies de Claudine* (*un Prince de la Bohème*), qui ont pris place dans LA COMÉDIE HUMAINE, et deux morceaux signés, l'un de M. de Belloy, l'autre de M. de Grammont.

tivement instruit, ayant médité les moyens, qui connaisse les ressources de l'art et qui critique dans l'intention louable d'expliquer, de consacrer les procédés de la science littéraire, ayant lu les ouvrages dont il s'occupe, un pareil homme est à trouver, il ne se trouvera pas de sitôt. Voici pourquoi : lire un ouvrage, s'en rendre compte à soi-même avant d'en rendre compte au public, en chercher les défauts dans l'intérêt des lettres, et non pour le triste plaisir de chagriner l'auteur, est une tâche qui veut plus d'un jour, elle demande des semaines.

Ainsi faisaient les anciens critiques du *Mercure de France,* et ceux du *Journal des Savants,* publication que le gouvernement, sous la protection duquel elle est placée, laisse amoindrir, comme s'il n'était pas bien d'avoir, chez la nation la plus littéraire, une espèce de *Moniteur de la Littérature.* Ainsi faisait jadis aussi le *Journal des Débats.* Le salaire, qui attend un semblable travail aujourd'hui, ne défrayerait pas la vie du critique, en la réduisant à la solde d'un sous-lieutenant des zouaves. Je vous le dis à notre honte, mais ceci est l'exacte vérité.

Au rebours, pour écrire une vulgaire et ignoble anecdote, à la hauteur des abonnés d'un journal, il n'est besoin ni de savoir écrire ni d'instruction. Cette méchante composition, faite en quelques jours, est payée deux fois plus qu'on ne payerait le travail qui coûterait un mois à quelque censeur éclairé.

Je n'ai pas, madame, la prétention d'être un critique, mais je vais continuer la charge que j'avais acceptée de vous dire ce qui me plaît ou ce que je rebute dans les ouvrages nouveaux ; seulement, je motiverai consciencieusement mes avis. Si je me trompais, vous me redresseriez comme vous le faites quelquefois en critiquant la critique. Il est bien entendu que je ne vous entretiendrai que des ouvrages dus à des plumes exercées, les œuvres des débutants ne m'occuperont que dans le cas où il s'y trouverait des beautés supérieures.

La véritable utilité de la critique actuelle est dans l'indication des principes de l'art moderne. La littérature a subi, depuis vingt-cinq ans, une transformation qui a changé les lois de la poétique. La forme dramatique, la couleur et la science ont pénétré tous les genres. Les livres les plus graves sont forcés d'obéir à ce mou-

vement qui rend les compositions si attrayantes; mais l'intelligence humaine perdrait tout ce que gagne le plaisir, si dans cette métamorphose périssaient en France et l'instruction nécessaire à tout écrivain et l'invincible logique de la pensée, qui, bien plus que celle des phrases, constitue l'éternelle beauté de la langue française. Je crois que les différents mérites des deux précédents siècles littéraires peuvent et doivent entrer dans les œuvres modernes. Si quelques-unes de ces œuvres obtiennent des succès universels, le succès tient à la réunion de ces mérites, augmentés de l'éclat qu'ils reçoivent de la nouvelle forme. Je ne suis pas de ceux qui méprisent leur époque, qui accablent les écrivains modernes par des comparaisons avec les sept ou huit génies des XVIIe et XVIIIe siècles; je pense que les talents secondaires de notre temps sont tellement au-dessus des talents secondaires d'autrefois, que les conditions de la gloire sont devenues plus difficiles pour les écrivains du premier ordre. Mais je crois que, si jamais une critique patiente, complète, éclairée a été nécessaire, c'est dans un moment où la multiplicité des travaux, où l'ardeur des ambitions produisent une mêlée générale et causent en littérature le même désordre que dans la peinture, qui n'a plus ni maîtres ni écoles, où le défaut de discipline compromet la sainte cause de l'art, et gêne tout, même la conscience du beau, sur laquelle repose la production.

Le mois dernier, nous avons eu, entre autres œuvres, *les Rayons et les Ombres,* de M. Victor Hugo; *Léo,* de M. de Latouche; *le Lac Ontario,* de Cooper; *Jean Cavalier,* de M. Eugène Suë; *la Ligue d'Avila,* par M. le comte du Hamel; puis quelques ouvrages de femmes, et deux ou trois livres dus à des débutants. Je ne sais si, dans aucun temps, la littérature a offert une pareille activité, car il y a beaucoup d'ouvrages sous presse, et nous sommes dans la saison la moins favorable à la floraison littéraire.

Le livre le plus ancien est *Léo,* qui, depuis longtemps, voulait paraître sous le nom de *Amie et Ennemie.* Comme il est arrivé déjà pour d'autres sujets choisis par M. de Latouche, la fable de *Léo* ne peut pas se dire facilement; la dire est même un jugement si sévère de l'œuvre, que le poëte a pu compter sur le silence pudique des critiques; aussi n'en a-t-il pas encore été question. J'essayerai cependant.

Une jeune personne s'échappe un matin d'une rue voisine de Mousseaux, dans l'intention de se préparer un éternel sujet de pleurs et d'augmenter la grande nation française d'un garde national de plus, si toutefois la nature ne se trompe et ne lui donne une fille. Elle rencontre un jeune artiste qu'elle a vu autrefois au sein de sa famille, et se fait suivre par lui sur le bateau à vapeur qui va de Paris à Saint-Cloud. A Paris, les jeunes gens sont toujours à l'affût des intentions secrètes des jeunes filles qui trottent seules dans les rues, ils s'adonnent même un peu trop à cette chasse, nous a dit le procès Lafarge. Sans que le jeune homme, quoique peintre, reconnaisse une ancienne amie, il s'établit donc entre la jeune fille et lui, sur le bateau à vapeur, une mystérieuse entente qui les fait amants *in petto*. L'artiste et sa facile amie débarquent ensemble, se promènent sur les hauteurs de cette colline qui commence à Saint-Cloud, s'élève au mont Valérien et s'abaisse à Luciennes en faisant la corde de l'arc immense décrit par la Seine. Dans la soirée, le couple entre chez un pêcheur de Bougival et dîne à terre près d'une serre qui lui rend le service de la grotte classique de l'*Énéide*. Pendant que le peintre se remet de son étourdissement, une petite fille lui donne un papier plié en quatre dans lequel se trouvent quarante francs et ces mots écrits au crayon : « Payez, s'il vous plaît, la carte; le reste est pour vous. »

Vous ne sauriez imaginer les conclusions d'un pareil exorde. La jeune fille à la pièce d'or revient chez elle, épouse un pair de France enchanté d'avoir un héritier, et voici l'intrigue à laquelle l'auteur de *Fragoletta* destine ce pair de France, cette jeune fille nommée Ève, leur enfant qui s'appellera Léo, et l'artiste nommé Arnold :

Arnold est un peintre républicain qui venait de faire, *pour une somme honteusement royale* (huit cents francs), une œuvre admirable : « Il a traduit en majesté un front étroit, des joues pendantes, une face qui ne rappellera jamais, dans tout son galbe, que les formes anticérébrales du pain de sucre. » Le ministre, enchanté de ce tour de force, a voulu voir le peintre, peut-être pour lui demander un autre miracle; aussi, pour l'affrioler, lui offre-t-il de décorer une salle à Versailles ou à Fontainebleau, d'y peindre la bataille de Jemmapes ou celle de Valmy.

— Assez de Jemmapes et de Valmy comme ça ! s'écrie Arnold.

Ce peintre, qui, pour huit cents francs, vient de livrer la copie d'un portrait, refuse de déployer son talent dans une galerie. Arnold Ferrier tient beaucoup plus à ses opinions républicaines qu'à la gloire. Le ministre, qui tient beaucoup plus à ce peintre qu'à sa dignité, lui annonce que, s'il ne travaille pas pour le gouvernement, il lui fermera les portes du Louvre à chaque Exposition. Il ne lui permettra que des toiles de trente pouces carrés; arrêt qui, selon l'auteur, équivaut à un arrêt de mort, comme si Raphaël n'avait pas, dans trente pouces carrés, peint l'*Enlèvement d'Élisée*, qui peut-être égale *la Transfiguration*, et que M. de Latouche a dû voir au palais Pitti.

S'il peut vous sembler étrange, madame, que nous ayons des ministres, des jeunes filles, des peintres, des pairs de France de ce genre, songez que la France est riche en toute chose : on y trouve consuls et rois à souhait, des Deutz à commandement; l'avarice et la trahison y fleurissent pendant des quinze années; il y règne autant de gloire et d'amour que d'infamie et de dévergondage. La France a fait à elle seule les frais de l'histoire moderne. D'ailleurs, comme a dit feu Talleyrand, tout y arrive! Et nous savons combien ce mot est vrai.

Ce peintre farouche, au désespoir d'avoir fait l'amour d'occasion, se meurt de chagrin. Il ne se promène plus dans Paris, il ne peint plus, pour n'être exposé ni à de semblables ministres ni à de pareilles bonnes fortunes. Un jour, son médecin le met aux prises avec l'Ève du bateau à vapeur, avec l'enfant, fleur de la serre, avec le stupide pair de France, dans un petit village, jadis habité par l'auteur, aux environs de Paris, Longpont. Le peintre, en apprenant qu'il a un fils, veut en faire un républicain de la Montagne, un beau caractère, un homme libre, sans sou ni maille; tandis que la mère veut en faire le fils d'un pair de France, un grand seigneur, un gentleman riche et heureux.

Le sujet est là tout entier. L'artiste gagne la première manche de cette partie, il enlève son fils et se fait adorer de lui. Le pair de France gagne la seconde manche, il recouvre son enfant et il y tient. Qui dit pair de France, dans le roman, dit un effroyable personnage, qui a prêté seize serments, un pair de France du

Charivari, qui vote les lois sans les discuter, qui surtout a signé la sentence du maréchal Ney (soldat devenu fou que Napoléon aurait dû ne pas employer en 1815, et qui fut condamné contre le droit des gens, absolument comme Louis XVI) : ce pair de France est un échappé de toutes les révolutions, capable d'une infinité de crimes politiques et autres.

Ève, femme d'un pair de France, devient l'objet du mépris d'Arnold. Pour rentrer en grâce dans ce cœur altier, elle favorise l'enlèvement de son fils par le véritable père, et les aide dans leur fuite; elle épouse les opinions du peintre : elle conçoit que son enfant sera bien plus heureux, pauvre et vagabond mais républicain, que pair de France et riche. Comme la mission du poëte est de peindre des types, l'auteur croit sans doute à la primauté des sentiments républicains sur les sentiments maternels chez les Françaises. Quand le pair de France a recouvré son enfant, Ève, afin de pouvoir le rendre au peintre, avoue à son mari le secret de la naissance de Léo, achetée vingt-quatre francs, chez le pêcheur de Bougival. Savez-vous en quels termes? Cette plume qui veut être si coquette, cet esprit qui s'use à devenir fin et qui, comme le coton, casse en dépassant je ne sais quel numéro, cet homme élégant et qui a dû hanter le monde, M. de Latouche fait dire à une jeune femme ces mots que jamais aucune femme, ni la duchesse, ni la bourgeoise, ni la marchande de coco, n'a pu dire : « Un autre m'a possédée. »

Si jamais une femme a eu la sottise de se mettre dans le cas de faire de semblables aveux, ou elle les a jetés dans un moment de rage et de colère à la tête de son mari par un mot énergique, rapide, en lui disant : « Votre enfant n'est pas à vous! » ou elle joue une de ces adorables scènes de comédie semblable à celle de la comtesse Almaviva dans *le Mariage de Figaro,* où Beaumarchais a mis en lumière tout l'esprit du sexe. Une femme a le talent de faire alors exprimer l'idée blessante, honteuse par l'homme lui-même, toujours brutal et violent; puis, quand la demande lui est adressée, elle se met ou à pleurer, ou à rougir, ou à baisser soit les yeux, soit la tête, en lâchant un *Eh bien, oui!* Quand elle a vu l'effet de cet aveu, selon l'homme, elle se redresse, elle sonde le terrain, elle se moque, elle triomphe et demeure. Ou elle fait

l'humiliée, la pénitente, la Madeleine, l'Agar, et sort. Mais elle est toujours femme! Ève disant au comte d'Hacmon-Scanderberg (nommé Giraud avant 1789) : « Un autre m'a possédée! » n'a pas de sexe. La femme la plus masculinisée que vous puissiez imaginer ne dira jamais cela! Croyez-vous que, même entre elles, les femmes se disent : « Ma chère, j'ai été possédée par un tel! » Je vous entends vous écrier que l'auteur était possédé par un mauvais génie en écrivant cette phrase monstrueuse. Mais cette faute, comme beaucoup d'autres, provient d'un vice d'éducation littéraire.

Le pair de France, de plus en plus pair de France du *Charivari*, déduit les raisons légales qui lui permettent de rester le père de son enfant. C'est l'adultère retourné, de l'adultère à la deuxième puissance. Ève, au moment de ses aveux, a laissé au hasard le soin d'empoisonner ou elle ou son mari; aussi, quand il a refusé de la rendre à Arnold, au bonheur, lui annonce-t-elle que la chance en décidera malgré lui, que l'un ou l'autre va se trouver libre; mais, par un artifice toujours neuf, le pair a changé de tasse avec sa femme. Belle comme Bianca Capello, Ève a pris le poison et ne meurt pas. Le médecin qui a sauvé Arnold la sauve encore. Dans son tardif désespoir de ne pouvoir faire ce qu'elle pouvait le lendemain de la scène de Bougival : épouser Arnold et lui donner son enfant, la comtesse consulte un prêtre, en lui demandant un remède à tant de malheur. Dieu se trouve impuissant, Ève découvre, dans l'éternité des peines, un sentiment peu convenable chez Dieu; la comtesse partage les opinions de Diderot, et renvoie le prêtre après lui avoir reproché son ignorance. « Savez-vous l'algèbre? — Non. — Savez-vous le contre-point? — Non. — Eh bien, pourquoi voulez-vous que je sache la religion? » lui dit-elle.

Cette partie finit par un incendie où, pour donner *la belle* au peintre, la comtesse essaye d'anéantir la preuve légale de la naissance de Léo en brûlant l'église du village de Longpont. Cet acte est d'autant plus insensé que le comte d'Hacmon a pris soin d'expliquer à sa femme que l'acte de naissance de son fils était à la mairie, et le faisait père de Léo, malgré les faits. Il aurait fallu brûler non-seulement l'église, mais encore la municipalité, puis les archives du tribunal où, tous les cinq ans, se déposent les

registres des mairies. Mais je comprends qu'une muse républicaine ait reculé devant l'incendie d'une municipalité! Le peintre, venu dans le village, est soupçonné d'avoir aidé à l'incendie : on l'arrête, malgré les aveux de la coupable. Le comte d'Hacmon-Scanderberg meurt. La veuve du pair de France et le peintre s'accusent l'un l'autre par générosité de l'incendie à la cour d'assises de Versailles. La cour d'assises est naturellement fort surprise de voir la veuve d'un pair de France disputant un crime à un accusé; le jury n'y met aucune finesse : il y a un crime et deux criminels, on devine dans ce peintre un bousingot ennemi de l'ordre de choses, et Arnold est condamné aux travaux forcés. Ève fait attaquer à main armée la chaîne qui se rend à Toulon, et délivre Arnold, qu'elle veut emmener en Italie; mais, brisée par les chapitres incohérents de sa vie, elle se trouve épuisée dans les gorges de la Maurienne, et le roman se termine à la frontière de la Savoie par la mort de cette femme, à qui Arnold rend son estime en voyant qu'elle n'aimait pas le pair de France, qu'elle avait passé, malgré ses instincts, pair de France battant, amour en tête, église allumée, à la république, et que Léo pourra devenir un chaud républicain.

Si vous pensiez que ce crétin de peintre, que cette jeune fille digne de la Salpêtrière, que ce honteux pair de France sont les personnages les plus odieux de ce tableau, vous vous tromperiez : il y a sur le second plan la mère de la jeune Ève, auprès de laquelle les madames Saint-Léon du Paris fangeux sont des madones. Elle vend sa fille au comte de Scanderberg, elle pousse le pair de France dans des préparations pharmaceutiques pour lui donner des illusions sur sa paternité; elle pousse les domestiques à tuer le pair de France quand elle s'aperçoit de l'amour invincible de sa fille Ève pour le peintre; elle se ferait républicaine si elle vivait jusqu'à la fin de l'ouvrage. Ce reste de tricoteuse n'est pas sans charme.

Un peintre qui met les opinions au-dessus de la couleur et foule la fortune aux pieds, un pair de France ignoble, des mères qui ne sont pas mères, des jeunes filles sans pudeur, traînant, du quai d'Orsay à Saint-Cloud, de Saint-Cloud à Bougival, la préméditation d'une faute, laissant passer les circonstances atténuantes des bois, des prés, pour l'aggravante et sale transformation de la serre

d'un pêcheur en boudoir (j'ai l'infirmité de ne pas plus croire à des serres chez les pêcheurs qu'au mariage des bergères avec les rois), une sarabande de crimes et de niaiseries impossibles, voilà ce que vous offrira la triste lanterne non magique intitulée *Léo*.

Je n'ai pas, sans dessein, fait allusion à Bianca Capello. Certes, la nature sociale est si fertile en bizarreries, que rien n'y est impossible; mais les plus grandes monstruosités y ont des antécédents qui les expliquent, ou des causes qui appartiennent aux sciences médicales. Bianca quitte Venise avec un amant aimé; elle devient la maîtresse du grand-duc de Toscane, qu'elle n'aime pas; une fois mariée, elle suppose un enfant afin de garder le pouvoir; puis, pour assurer sa tromperie, elle veut empoisonner son beau-frère le cardinal de Médicis. Toutes ces choses sont horribles, mais elles se tiennent, elles sont explicables par la logique du crime. M. de Latouche, au lieu de fouiller le cœur humain et d'y trouver des raisons à la conduite étrange de ses personnages, nous les offre comme un auteur catholique offrirait la vie d'un saint dont les actions n'ont besoin d'aucun commentaire. Je ne lui jetterai pas la morale à la tête, je ne lui demanderai pas de but humanitaire ou philosophique, je me garderai bien d'imiter la mauvaise foi, l'ineptie des critiques républicains, qui veulent républicaniser les hommes avec les livres les plus futiles. Un livre doit amuser ou doit instruire. L'art moderne admet la fantaisie de Callot, la statue de la Grèce, le magot de la Chine, la vierge de Raphaël, les nymphes de Rubens, les portraits de Velasquez, le dialogue, le récit, toutes les formes, tous les genres. Il permet de faire une épopée dans un roman et un roman dans une épopée; mais, quelque large que soit son champ, les lois y règnent, et l'art littéraire, en France, ne pourra jamais divorcer avec la raison. On ne secoue pas le joug de la langue, elle domine la contexture même des livres. Or, dans cette œuvre incohérente, il n'y a ni un sentiment, ni une action, ni un intérêt qui conduise le lecteur, qui le captive et le mène à un dénoûment souhaité. Cette œuvre a néanmoins son utilité : il n'y a que les ouvrages ainsi composés qui donnent lieu d'expliquer le travail intérieur de la conception littéraire, et les procédés des maîtres.

Quel que soit le nombre des accessoires et la multiplicité des

figures, un romancier moderne doit, comme Walter Scott, l'Homère du genre, les grouper d'après leur importance, les subordonner au soleil de son système, un intérêt ou un héros, et les conduire comme une constellation brillante dans un certain ordre. Cette obligation capitale du romancier a toujours été dédaigneusement oubliée par M. de Latouche dans ses ouvrages. Il y a cent vingt pages, un tiers de volume, entre la scène de Bougival et le moment où Arnold retrouve sa maîtresse d'un jour, à Longpont. Aussi, là comme ailleurs, la fable, pénible, entortillée, insuffisante à fournir deux volumes, est-elle entrecoupée des épisodes sur lesquels l'auteur a l'habitude de s'appuyer comme sur des béquilles pour aller jusqu'au bout de ses livres.

Quand Arnold emmène Léo, après l'avoir soustrait à sa mère, il lui fait voir la France, moins dans l'intérêt de ce marmot, auquel l'auteur n'a pas su nous intéresser, que pour nous introduire, nous lecteurs, chez M. de Lamartine, chez George Sand, chez Béranger. Je ne saurais accorder à un auteur le droit d'entrer chez ses contemporains pour leur demander compte de leurs opinions, de leurs rentes ou de leurs misères. Au nom de l'honneur français, ne sanctionnons pas le code infâme de la personnalité. L'inquisition permise par les mœurs de la place publique sur les hommes politiques est déjà bien assez odieuse. Que de sales petits journaux, la honte du pays, vivent de calomnie et de *puffs*, la faute de leur existence est celle du pouvoir et de la loi, de la magistrature et du gouvernement. M. de Latouche a-t-il le droit de faire côtoyer Saint-Point à son héros pour avoir l'occasion de dire : « L'élégie était aux élections? »

Trouvez-vous mauvais que la sculpture et l'astronomie, David et Arago y soient?

« Oh! pourquoi la première réputation de ce talent n'a-t-elle été faite que par un parti! »

A qui Béranger a-t-il dû la sienne?

« Il a toujours la fatuité de l'espoir et la sécurité du paradis. Le bâton d'Homère, l'hôpital du Tasse, la mendicité de Camoens, la cécité de Milton, le scepticisme si rongeur de Byron, il a tout remplacé par des châteaux en Bourgogne et une place à l'Académie. »

Comment! vous en voulez à un poëte d'avoir deux beaux yeux

comme Byron, d'avoir un château comme Voltaire, d'avoir une croyance comme Racine? faut-il donc un procès-verbal de carence fait par un M. Loyal quelconque, avant de prendre la plume? Et quand cela se trouve ainsi, vous accusez de mercantilisme famélique les plus ardents travailleurs! Mais qui de nous peut affirmer que Homère ne possédait pas cent mille francs de rente sur le grand-livre de son temps? peut-être, comme Saint-Simon, les avait-il mangées avec des Laïs!... Ces accusations ridicules méritent d'autant plus le blâme de la critique qu'en logeant son héros chez George Sand, voici ce que M. de Latouche fait dire de lui-même par cette femme célèbre :

« C'est un paysan, moins la santé, un anachorète, moins la vertu, qui mourra dans l'antichambre de la gloire, faute de *camaraderie,* lui qui n'attendrait pas dans un salon de roi! (C'est *le salon d'un roi* qu'il fallait dire. Un salon de roi pourrait être le salon d'un financier. La du Barry a été un morceau de roi, avant d'être le morceau du roi.) Soldat de la presse parisienne en 1830, il a manqué *du* courage *d'être* préfet; et, homme littéraire avec une bonne fortune inouïe, celle d'avoir fait fleurir un barbarisme (un? quelle modestie!) dans la langue de Voltaire, il ne sera jamais de l'Institut. Frère hospitalier *de* tout mérite qui se veut produire, ce petit-manteau-bleu de la littérature, de qui l'on a imprimé, je crois, qu'il avait fait moins d'ouvrages que d'auteurs, etc. »

Après ces lignes, il n'y a plus qu'à proposer cette épitaphe : *A M. de Latouche, le* XIXe *siècle reconnaissant.* Mais je crois que Léo et le pair de France sont le mythe de la paternité littéraire que s'attribue l'aigre censeur de M. de Lamartine.

Le véritable roman se réduit à deux cents pages dans lesquelles il y a deux cents événements. Rien ne trahit plus l'impuissance d'un auteur que l'entassement des faits. Sans pousser jusqu'au système mon observation, je ferai remarquer combien il y a peu de faits chez les romanciers habiles (*Werther, Clarisse, Adolphe, Paul et Virginie*). Le talent éclate dans la peinture des causes qui engendrent les faits, dans les mystères du cœur humain dont les mouvements sont négligés par les historiens. Les personnages d'un roman sont tenus à déployer plus de raison que les personnages historiques. Ceux-ci demandent à vivre, ceux-là ont vécu. L'exis-

tence des uns n'a pas besoin de preuves, quelque bizarres qu'aient été leurs actes; tandis que l'existence des autres doit être appuyée par un consentement unanime. Quand même tous les événements du livre de M. de Latouche seraient arrivés au sein de notre société, qui n'est ni plus ni moins morale que les sociétés précédentes, ils manquent de vérité littéraire. La vérité littéraire consiste à choisir des faits et des caractères, à les élever à un point de vue d'où chacun les croie vrais en les apercevant, car chacun a son vrai particulier, et chacun doit reconnaître la teinte du sien dans la couleur générale du type présenté par le romancier.

Une jeune fille comme Ève est une horrible exception, et les exceptions ne doivent jamais jouer dans l'action d'un roman qu'un rôle accessoire. Les héros doivent être des généralités. Dans *les Eaux de Saint-Ronan,* un des chefs-d'œuvre de Walter Scott, le ministre fidèle à un premier amour pour la fille d'un lord et presque fou, n'est qu'un détail. Effie, dans *la Prison d'Édimbourg,* n'est elle-même qu'un accessoire, l'héroïne est Jeanie Deans. Ces dispositions sont le fruit des plus sérieuses méditations, ou de la rapide intuition du génie. Une jeune fille capable de l'acte par lequel Ève débute dans le roman se gardera bien de choisir pour l'accomplir un jeune homme qu'elle a connu. Paris est une bonne ville, elle se prête à bien des mystères. Enfin, une fille assez forte pour concevoir une pareille faute est une sorte de Médée, de Rodogune, de Catherine, d'Élisabeth, de laquelle on attend autre chose que son amour en post-face pour Arnold, et des sottises semblables à celles qu'elle commet. Le jour où elle l'aime, elle doit s'enfuir avec lui, loin de la France. *Léo* prouve que M. de Latouche ne sait pas distinguer ce qui peut se dire entre garçons, à la suite d'un dîner, de ce qui s'écrit; il ne distingue même pas ce qui peut s'écrire de ce qui doit s'imprimer. L'art de préparer des scènes, de dessiner des caractères, de former des contrastes, de soutenir l'intérêt lui est entièrement inconnu.

Si je vous ai parlé longuement de ce livre, c'est que là se trouve un écueil sur lequel se sont déjà brisés bien des esquifs : la propagande en littérature. Loin de moi l'idée de condamner les convictions, quoique, entre vous et moi, je trouve ce qu'on appelle *une conviction* quelque chose de bien stupide. La Fayette, homme à

principes politiques, n'a fait que du mal à son pays, que M. de Talleyrand, algébriste impitoyable, a deux fois sauvé. Mais celui de nous qui se moque le plus de sa religion à Paris, ne l'abjurerait pas à Constantinople; il se ferait tuer plutôt que d'y renoncer. Une conviction est un sentiment. Les sentiments ne s'analysent pas, ne se raisonnent point. Je ne blâme pas M. de Latouche de faire servir ses livres à la propagation de ses opinions politiques : les *Provinciales* et les pamphlets de Courier survivent aux circonstances qui les ont fait éclore; je ne le blâme que de publier un livre mal écrit, incohérent, où les figures sont folles, impossibles et niaises. Qu'un sombre et audacieux génie écrive une belle œuvre, où il fera voir un républicain, un conspirateur qui veut faire de l'Europe une grande république, et qui fascine son lecteur, j'applaudirai à sa statue, je l'admirerai, sans trouver mauvais qu'il ait fait un Spartacus plutôt qu'un Louis XIV. Si l'Europe est plus heureuse, républicaine que monarchique, on lui dressera des monuments comme à Gutenberg; mais publier des monstruosités peu amusantes, cela est triste. Il y néanmoins, dans *Léo,* quelques pages qui ne manquent pas de poésie; mais elles sont toujours gâtées par des fautes de français inexcusables chez un homme qui n'en est pas à ses premières armes. M. de Latouche a commencé sa vie littéraire par la poésie, il se permet en prose les facilités accordées aux poëtes, il procède par de continuelles énigmes à la façon de Delille, il est plein de tours elliptiques. De notre temps, il n'est que quatre auteurs à qui le hasard ait donné la faculté d'être à la fois poëtes et prosateurs. MM. Victor Hugo, Théophile Gautier, de Musset et de Vigny sont de ces exceptions qui rendent notre époque extraordinaire.

En nous en tenant seulement aux fautes capitales des premières pages, qui, chez tous les auteurs sont toujours les plus étudiées, voici des citations de *Léo* qui viendront en aide à ma critique :

Page 3. M. de Latouche prend pour *des dispositions* précieuses et rares dont la nature doue un homme, le masque et un chapeau porté en arrière *avec* de larges bords.

Arnold a un œil penseur, « qui tient à la fois de la mélancolie et de la conspiration ».

Est-ce qu'il est à la fois mélancolique et conspirateur? Ou son

œil tient-il de la mélancolie et de la conspiration, comme on tient de son père et de sa mère? Ou tient-il à la disposition du public de la mélancolie ou de la conspiration, comme un épicier tient de l'eau de Seltz et de la bougie de l'Étoile?

« Entre ses moustaches brunes, *près* de son collier de barbe touffue, éclatait un rire *blanc,* plein de franchise et de *candeur.* »

La topographie de ce rire est assez inexplicable, mais on doit demander à l'auteur un compte sévère d'un rire *blanc* plein de *candeur.*

5. « Une face qui ne rappellera jamais dans tout son galbe que... (vous savez le reste). » Quand on veut s'adresser à cette face, au moins faudrait-il lui jeter une phrase française. C'est, monsieur de Latouche, une face *dont* le galbe rappellera toujours, etc.

9. « Lui que touchaient les objets extérieurs, comme les vents la harpe éolienne. »

O poëte ! le verbe change de temps en changeant de nominatif. Cette faute revient sans cesse et produit les plus étranges phrases.

10. « Il s'était *croisé* devant lui des coursiers arabes, car l'air était doux et le sol uni. »

Comment! les coursiers arabes se croisent devant lui parce que l'air est doux et le sol uni? Cacographe! *Croisé*, en fait de chevaux, est un peu leste.

13. Il y a dans cette page « deux femmes sorties *d'un* vieux mur, *par* une petite porte *confondue avec* la muraille grise », qui mériteraient un pensum à un écolier de seconde.

14. « Voir lever le soleil. » Ce spectacle ne peut se voir qu'à l'Opéra, vers la fin du second acte de *Guillaume Tell,* quand les machinistes se disposent à produire le fameux effet de *Aux armes!*

Dans la même page : « *Rien n'*était plus harmonieux et plus hardi. » Cette faute est impardonnable à qui lit Molière.

16. *Une absence* de cachemire qui laisse descendre les plis d'une robe!

Les femmes qui rédigent les bulletins de modes se permettent rarement de pareilles licences.

22. « Il reste plus d'un attractif rapport à discipliner à vos systèmes. » Cherchez !

23. « Le jeune homme laissa traverser à son cerveau une pensée. » Joli.

31. « On toucha cette berge consulaire où la fin du dernier siècle vit un grand homme avorter en empereur. »

Cela veut dire que les empereurs savent avorter encore mieux que les femmes. La berge consulaire est le port de Saint-Cloud. Une fin de siècle qui voit!

Dans cette même page : « L'officier élevait les bras dans l'attitude de la dédicace. »

Je demande le dépôt au bureau des renseignements de la Chambre des pairs.

34. « Sa compagne rougissante le regarda. »

Cela ne veut pas dire que sa compagne le regarda en rougissant, mais que je ne sais quoi rougissait Ève.

35. « Il fallut plus d'une fois poursuivre à travers des champs cultivés. » Quoi?

36. « Le bien est *long* à triompher de l'inertie. »

Le roman de *Léo* est long, mais M. de Latouche a été longtemps à le faire.

38. « Il participe *des* félicités du Créateur. » Cela voudrait dire, en mauvais français, que l'artiste fait partie des joies de Dieu, et non pas qu'il participe à ses joies.

Même page : « Vous avez de l'or, nous des couleurs. » On ne peut pas se dispenser, en prose, d'un nouveau temps du verbe. Vous avez de l'or, nous avons des couleurs.

41. « L'encouragement, la bienveillance, ce sont là le mur et la *rampe protectrice* PAR QUI seuls je pourrai m'élever un moment au-dessus de la terre. »

Si un débutant littéraire venait consulter M. de Latouche sur un livre où il apercevrait une bienveillance qui devient un mur, il lui ferait brusquement descendre la rampe de son encouragement, et rirait pendant toute une soirée avec ses amis du *par qui*.

Ceci n'est pas comparable à (page 41) « *l'espoir du lait frais et de l'omelette au cerfeuil* qui va s'évanouir pour le couple affamé. »

C'est abuser du droit mythologique de tout personnifier, que de doter les omelettes et le lait d'un espoir quelconque. Ce tour ellip-

tique (l'auteur a voulu dire l'espoir de trouver du lait, etc.) est la maladie chronique du style de M. de Latouche.

Ces tours de force sont surpassés par cette phrase de la page 40 : « Une œuvre n'est pas proscrite *par* les défauts qu'elle enferme, mais *par les beautés qui n'y sont pas.* »

Une œuvre proscrite par des beautés qui n'y sont pas! On voit que M. de Latouche a longtemps travaillé au *Constitutionnel,* il lui en reste d'agréables niaiseries.

44. « Cimenter les prémices d'une rencontre par une agape rustique. »

Cimenter des prémices me paraît bizarre, mais agapes, monsieur, est un pluriel féminin.

53. Vous verrez dans cette page : « Les premiers rayons de la lune qui éclairent *la grâce et la richesse* d'une taille languissante. »

Même page : « Arnold baisa son sourire. » Ceci explique la fable de Narcisse.

Enfin, il y a (120) *un* consolant oasis, et (150) *une* gynécée.

Puis des propositions si bouffonnes, qu'on éclate de rire aux passages où l'auteur veut être sévère.

« S'il n'était fugitif, l'éclair éblouirait! »

« Culotter une pipe d'écume de mer *avec* son tuyau de cerisier de Moldavie. »

Enfin, il y a cette phrase qui ne fera pas rire les ladys : « L'attouchement des Anglais eût compromis la pudeur des marbres. »

Vous savez que les Anglais, pendus dans leur pays s'ils se rendent coupables d'un délit puni de deux ans d'emprisonnement à notre tribunal de police correctionnelle, ont obligé le gouvernement napolitain à mettre une culotte de cuivre à la Vénus Callipyge. On ne la déshabille que sur une permission.

Je n'ai pas voulu aller au delà des cent cinquante premières pages, j'ai choisi seulement les fautes qui prêtaient à rire ; car M. de Latouche, ce manteau-bleu de la littérature, a, dans son temps, offert des soupes trempées de fiel aux plus grands poëtes. Il vous suffira de savoir que tout le livre est écrit dans ce goût. Un professeur trouverait quinze à seize cents fautes de français, dans les deux volumes; deux par page. Le charivari des événements a gagné la pensée du narrateur, qui pourrait s'appliquer cette phrase

de son livre : *Son seul défaut était d'être fort curieux, et de pécher souvent contre la logique de la langue française.*

Après deux faibles ouvrages, Cooper vient de se relever par *le Lac Ontario.* Ce livre est un beau livre, digne des *Mohicans,* des *Pionniers,* de *la Prairie,* auxquels il sert de complément. Cooper est dans notre époque le seul auteur digne d'être mis à côté de Walter Scott; il ne l'égalera point, mais il a de son génie, et il doit la haute place qu'il occupe dans la littérature moderne à deux facultés, celle de peindre la mer et les marins, celle d'idéaliser les magnifiques paysages de l'Amérique. Je ne puis comprendre que l'auteur du *Pilote* et du *Corsaire rouge,* l'auteur des quatre ouvrages déjà cités, soit le même homme qui a écrit les autres romans, desquels j'excepterai seulement *l'Espion.* Ces sept ouvrages sont ses seuls et véritables titres de gloire. Je ne me prononce pas légèrement, j'ai lu et relu les œuvres du romancier, disons le mot vrai, de l'historien américain; j'éprouve, pour ses deux facultés, l'admiration qu'elles avaient excitées chez Walter Scott et que méritent encore la grandeur, l'originalité de Bas-de-cuir, ce sublime personnage qui relie entre eux *les Pionniers, les Mohicans, le Lac Ontario, la Prairie.* Bas-de-cuir est une statue, un magnifique hermaphrodite moral, né de l'état sauvage et de la civilisation, qui vivra autant que les littératures. Je ne sais pas si l'œuvre extraordinaire de Walter Scott fournit une création aussi grandiose que celle de ce héros des savanes et des forêts. Gurth, dans *Ivanhoe,* avoisine Bas-de-cuir. On sent que, si le grand Écossais avait vu l'Amérique, il eût pu créer Bas-de-cuir. C'est surtout par cet homme demi-indien, demi-civilisé, que Cooper s'est élevé jusqu'à Walter Scott.

Le sujet du *Lac Ontario* est excessivement simple, c'est le lac même. Un sergent du 55e régiment, placé au dernier fort qu'ont les Anglais vers le Canada, veuf et vieux, a demandé sa fille, qui était en Angleterre et qu'il veut marier, avant de mourir, à Bas-de-cuir, le guide fidèle aux Anglais. La jeune fille, venue avec son oncle, un simple marin anglais, est amenée par un chef de peaux-rouges à un endroit où l'attendent les envoyés de son père : Bas-de-cuir (dit *la Longue-Carabine,* dit *le Trappeur,* dit dans ce nouveau roman *le Dépisteur*) et le Grand-Serpent, Chingashoock, un des plus intéressants sauvages des Mohicans. La fille du sergent

trouve avec ces deux personnages un jeune ami de Bas-de-cuir et du Grand-Serpent, un marin de l'Ontario, nommé Jasper. Cette jeune fille et son oncle, Jasper, Bas-de-cuir et le Grand-Serpent, escortés du chef, appelé Tête-de-flèche et de Rosée-de-juin, sa femme, ne parviennent pas au fort sans dangers. Les Iroquois, instruits du voyage de la fille du sergent et de son oncle, veulent s'en emparer : ils rôdent dans le bois, ils ont pour complice Tête-de-flèche, espion des Français et leur allié secret. Durant cette périlleuse traversée, la jeune fille se prend d'amour pour Jasper, l'ami de Bas-de-cuir. En allant avec le sergent prendre possession d'une des Mille-Iles pour y intercepter des convois envoyés par les Français aux Iroquois, Bas-de-cuir apprend qu'il n'est qu'estimé par la fille du sergent, il renonce à elle, et, quoique l'aimant, il la marie à Jasper.

J'aime ces sujets simples, ils annoncent une grande force de conception, et sont toujours pleins de richesses. La première partie de l'œuvre embrasse la peinture de l'Oswego, un des fleuves qui se jettent dans l'Ontario, et le long des rives duquel sont placés les sauvages qui veulent s'emparer des voyageurs. Là, Cooper est redevenu le grand Cooper. La description des forêts, des eaux du fleuve et de ses chutes ; les ruses des sauvages, que déjouent le Grand-Serpent, Jasper et le Dépisteur, fournissent une suite de tableaux merveilleux, et qui, dans cet ouvrage comme dans les précédents, sont inimitables. Il y a là de quoi désespérer tout romancier à qui l'envie prendrait de suivre les traces de l'auteur américain. Jamais l'écriture typographiée n'a plus empiété sur la peinture. Là est l'école où doivent étudier les paysagistes littéraires, tous les secrets de l'art sont là. Cette prose magique non-seulement montre à l'esprit ce fleuve, ses rives, les forêts et leurs arbres, mais elle y parvient en donnant à la fois les moindres circonstances et l'ensemble. Ces vastes solitudes où vous pénétrez deviennent tout à coup intéressantes. Le même génie qui, après vous avoir lancé en pleine mer, passionne l'immense étendue de l'Océan, sait vous faire frissonner en vous laissant apercevoir des Indiens derrière les troncs d'arbres, dans l'eau, sous les rochers. Quand l'esprit des solitudes vous a parlé, quand le calme frais de ces éternels ombrages vous a séduit, quand vous planez sur cette

puissante végétation, vous avez le cœur en émoi. De page en page, les dangers se présentent naturellement, sans aucun effort de mise en scène. Il semble que vous vous soyez penché vous-même sous les grands arbres pour reconnaître la trace d'un mocassin. Ces périls sont si bien liés aux accidents du terrain, que vous examinez attentivement les rochers, les arbres, les chutes d'eau, les bateaux d'écorce, les buissons; vous vous incarnez à la contrée; elle passe en vous, ou vous passez en elle; on ne sait comment s'accomplit cette métamorphose due au génie; mais il vous est impossible de séparer le sol, la végétation, les eaux, leur étendue, leur configuration, des intérêts qui vous agitent. Enfin, les personnages deviennent ce qu'ils sont réellement, peu de chose, dans cette grande scène que vous mesurez incessamment. Les rencontres avec les Indiens, les ruses, les luttes de sauvages n'ont aucune monotonie, et ne ressemblent à aucune de celles dont s'est déjà servi Cooper. La peinture du fort, le temps de repos des personnages, le tir à la cible sont des chefs-d'œuvre. Il faut savoir un gré infini à l'auteur du choix de ces humbles personnages. A l'exception de la jeune fille, qui n'est pas vraie, dont les distinctions sont péniblement inventées et inutiles, ces figures sont *nature*, pour employer le mot des ateliers. Il est malheureux que le marin anglais et le lieutenant Muir, ces deux pivots du drame si simple, si naïf, soient manqués. Un bon conseil, un peu plus d'étude, et cette composition eût été sans défaut. La navigation sur l'Ontario, miniature délicieuse, égale les plus belles scènes maritimes de Cooper. Enfin, l'expédition dans les Mille-Iles et les combats des Iroquois, appuyés par un capitaine français, sont d'un intérêt égal à celui qui rendait *les Mohicans* le chef-d'œuvre de ce genre. Bas-de-cuir, ou Longue-Carabine, ou le Trappeur, ou le Chercheur-de-pistes domine là comme ailleurs, et plus qu'ailleurs. Cette figure si profondément mélancolique y est en quelque sorte expliquée.

Assez sur l'intérêt et les détails de cette belle œuvre; il est plus utile de rechercher les fautes qui s'y trouvent. Ce qui rend Cooper inférieur à Walter Scott est sa profonde et radicale impuissance en fait de comique et sa perpétuelle intention de vous divertir, ce à quoi il n'a jamais réussi. On éprouve, en lisant Cooper, une singulière sensation. Il semble que, pendant que nous écoutons une

belle musique, il y ait là près de nous un affreux ménétrier de village qui racle son violon, et nous impâtiente en jouant le même air. Pour produire ce qu'il croit être le comique, Cooper met dans la bouche d'un de ses personnages une même plaisanterie sotte, inventée *à priori,* un entêtement quelconque, un vice moral, une difformité d'esprit qui s'est montrée pendant les premiers chapitres et reparaît, de page en page, jusqu'à la dernière. Cette plaisanterie et ce personnage font dans le roman l'effet du ménétrier dont je vous parle. C'est à ce système que nous devons David la Gamme dans *les Mohicans,* le marin anglais et le lieutenant Muir dans *le Lac Ontario,* enfin toutes les figures prétendues comiques des romans de Cooper.

Le premier auteur de cette maladie, qui a dégénéré en épizootie, car un bon nombre de littérateurs français en sont atteints, est sir Walter Scott. La visite du roi Charles, dont parle sept ou huit fois lady Bellenden dans *les Puritains,* et quelques traits semblables, desquels, en homme de génie, Scott a été sobre, ont perdu Cooper. Le grand Écossais n'a jamais abusé de ce moyen, qui est petit, qui accuse l'infécondité, l'aridité de l'esprit. Le génie consiste à faire jaillir à chaque situation les mots par lesquels le caractère des personnages se déploie, et non à affubler le personnage d'une phrase qui s'adapte à chaque situation. Il est parfaitement permis de poser un homme comme gai, comme sombre, comme ironique; mais sa gaieté, sa tristesse, son ironie doivent se manifester par des traits de caractère. Après avoir peint votre personnage, faites-le parler; mais lui faire toujours dire la même chose est une impuissance. Walter Scott a remarqué ce que nous avons tous observé, le vice assez comique des redites; mais cette peinture ne fournissait qu'un personnage ou deux au plus, et il s'en est tenu à ce nombre. C'est dans l'invention des circonstances et dans celle des traits caractéristiques que se révèle le génie du trouvère moderne. En opposant les pauvres personnages comiques et grimaçants de Cooper à des figures comme celles des deux bourreaux de Tristan dans *Quentin Durward,* à celle de Michel Lambourne dans *Kenilworth,* on découvre aussitôt la loi de cette création littéraire. Si vous ne vous sentez pas la puissance de créer ainsi, restez vous-même, cherchez, exploitez les ressources qui

vous sont propres. Dans *Redgauntlet,* il y a un vieux contrebandier qui répète incessamment : *Par suite d'affaires;* mais Walter Scott a fait de ce mot une source intarissable d'*humour,* et ne nous ennuie jamais. J'ai été vraiment attristé quand, dans ce bel ouvrage de Cooper, j'ai vu venir la même plaisanterie chez le marin et sur les quatre femmes du lieutenant Muir.

La conception des caractères secondaires trahit la faiblesse du rival de Walter Scott. On sent trop que l'entêtement du marin anglais, qui ne veut pas écouter le marin d'eau douce, est nécessaire pour faire arriver la catastrophe. Sublime quand il vous initie aux beautés de la nature américaine, quand il vous fait glisser sur l'Ontario, quand il débouque aux Mille-Iles, Cooper faiblit dans la préparation du drame, et ne rachète cette faiblesse que par la beauté des détails. Jamais Walter Scott n'aurait commis la faute de n'élever des soupçons sur le caractère de Jasper qu'au milieu du roman. On voit trop la nécessité du moyen, et le moyen. Le lieutenant Muir devait paraître beaucoup plus tôt, et l'auteur aurait jeté plus d'intérêt en faisant comprendre adroitement son rôle de traître et ses intelligences avec Tête-de-flèche.

J'ai un grave reproche à faire à l'auteur. Certes, Cooper ne doit point sa gloire à ses concitoyens, il ne la doit point non plus à l'Angleterre, il la doit en grande partie à l'admiration passionnée de la France, de notre noble et beau pays, plus soucieux des gens de génie étrangers que de ses poëtes. Cooper a été bien compris, il a été surtout apprécié par la France. L'universalité de notre langue a propagé son nom chez les peuples qui ne savent pas l'anglais. Je suis étonné de lui voir ridiculiser, dans *le Capitaine Sanglier,* les officiers français qui étaient au Canada, en 1750. Ces officiers étaient des gentilshommes, l'histoire est là pour nous dire combien leur conduite fut belle. Est-ce à un Américain, à qui sa position ordonne d'avoir des idées élevées, de prêter un caractère gratuitement odieux à l'un de ces officiers français, quand le seul secours que l'Amérique ait reçu pendant la guerre de l'indépendance est venu de la France? Le capitaine Sanglier, noble ou ignoble, ne dérange rien au plan du drame, et la noblesse du caractère aurait pu fournir une belle scène de plus. Il y a je ne sais quoi de triste à voir des hommes élevés se mettre au niveau

de la foule. Cooper partage encore cette faute avec Walter Scott, qui a payé par les *Lettres de Paul* l'admiration vive et sincère de la France. Mon observation est d'autant plus juste, qu'en parcourant toutes les œuvres de Cooper, il est impossible d'y trouver une trace de bienveillance pour la France.

La différence qui existe entre Walter Scott et Cooper tient essentiellement à la nature des sujets vers lesquels les a portés leur génie. Des tableaux de Cooper, il ne peut rien ressortir de philosophique ni de saisissant pour l'esprit humain quand, l'œuvre une fois lue, l'âme regarde en arrière pour en embrasser l'ensemble. Tous deux sont certes de grands historiens : l'un et l'autre ont le cœur froid; ils n'ont pas voulu admettre la passion, cette émanation divine, supérieure à la vertu que l'homme a faite pour la conservation de ses sociétés; ils l'ont supprimée, ils l'ont offerte en holocauste aux bas bleus de leur pays; mais l'un vous initie aux grandes révolutions humaines, et l'autre aux grands changements de la nature. L'un a mis la littérature aux prises avec les paysages et la mer, l'autre s'est pris corps à corps avec l'humanité. Lisez Cooper, et ceci vous frappera surtout dans *le Lac Ontario :* vous ne trouverez pas un portrait qui vous fasse penser, qui vous ramène en vous-même par une réflexion fine et ingénieuse, qui vous explique les faits, les personnes, leurs actions; il semble, au contraire, aimer à vous lancer dans la solitude, et à vous y laisser rêvant. Cette impression tient de celles que donnent les voyages où l'on est seul; tandis que Walter Scott vous donne, en tous lieux, une brillante et nombreuse compagnie. L'œuvre de Cooper isole; Scott vous marie à son drame, tout en vous peignant à grands traits son pays à toutes les époques. La grandeur de Cooper est un reflet de celle de la nature qu'il peint, celle de Walter Scott lui est plus particulière. L'Écossais enfante ses œuvres, l'Américain est le fils des siennes. Walter Scott a mille faces, Cooper est un peintre de marine et de paysages, admirablement servi par deux académies : *le Sauvage* et *le Matelot*. Sa belle création de Bas-de-cuir est une œuvre à part. Je ne sais pas l'anglais, je ne puis juger du style de ces deux beaux génies, heureusement pour nous si différents, mais je crois également l'Écossais bien supérieur à l'Américain dans l'expression de la pensée et dans le

mécanisme du style. Cooper est illogique, il procède par des phrases qui, prises une à une, sont confuses, dont la suivante ne se lie pas à la précédente, mais dont l'ensemble fait une masse imposante. Pour comprendre ma critique, il suffit de lire attentivement les deux premières pages du *Lac Ontario,* en examinant chaque proposition. Il y a là comme un *fourré* d'idées qui mériteraient des pensums à un élève de rhétorique en France; mais bientôt la majesté de la nature vous gagne, vous oubliez l'allure embarrassée du vaisseau, vous admirez la mer ou le lac. En résumé, l'un est l'historien de la nature, l'autre celui de l'humanité; l'un arrive au beau idéal par des images, l'autre par l'action et sans négliger aucune poésie : la marée haute dans *l'Antiquaire,* le premier paysage dans *Ivanhoe* témoignent d'un talent de peintre égal à celui de Cooper.

Revenir de ces deux colosses à l'auteur de *Jean Cavalier,* il y a la distance de l'Ontario à la Seine; mais les deux maîtres de l'art me fourniront les exemples auxquels je serai contraint de renvoyer M. Eugène Suë, car malheureusement il n'a rien fait pour revenir de l'arrêt porté sur lui par un de nos critiques lors de *Latréaumont.* Quelque sévère qu'il soit, cet arrêt est juste. Je suis d'autant plus fâché d'avoir à le confirmer, que M. Suë ne manquait pas à son début de qualités, aujourd'hui perdues; il avait de la grâce et du comique, le travail ne l'épouvantait pas; mais il n'a pas vu clair dans ses recherches; mais il n'a pas voulu apprendre cet art de tisserand, dont les préceptes sont dans les œuvres de Walter Scott bien méditées.

La lutte de Jean Cavalier et de Louis XIV est si connue, qu'il est inutile d'expliquer le fond du roman. Le maître n'a jamais intitulé l'un de ses ouvrages *le Prétendant,* mais *Waverley, Olivier Cromwell,* mais *Woodstock, Marie Stuart,* mais *l'Abbé.* Dès que vous faites votre sommaire d'un fait historique, je ne puis y porter le moindre intérêt, je le sais par cœur. Le roman ne peut admettre qu'en passant une grande figure. Ainsi, Cromwell, Charles II, Marie Stuart, Louis XI, le Prétendant, Élisabeth, Richard Cœur-de-lion, tous les grands personnages que le créateur du genre a mis en scène, ne paraissant jamais qu'un moment ou au dénoûment, le drame du conteur marche vers eux, comme dans leur temps mar-

chaient les hommes et les choses. On a vécu dans le pourpoint des créations secondaires de Walter Scott, on a épousé les intérêts de tous les acteurs, quand on s'avance avec eux vers la grande figure historique. Il n'a jamais fait d'un immense événement le sujet de son livre; mais il en a expliqué minutieusement les causes, en peignant l'esprit et les mœurs de toute une époque, et se tenant dans le milieu social, au lieu de se placer dans la haute région des grands faits politiques. Vous ne trembleriez pas de voir arriver Cromwell à Woodstock, s'il s'agissait de la prise de Charles Ier; vous savez que Charles Ier a été décapité; mais vous tremblez pour les personnages secondaires dont le sort est oublié par les historiens; vous tremblez pour le brave étudiant qui défie le Protecteur. Quand l'Écossais a voulu nous faire vivre avec Marie Stuart, et nous intéresser à son évasion, il ne l'a pas emprisonnée à Fotheringay, d'où elle n'est sortie que morte, mais à Lochleven.

Cette première faute vous indique déjà, chez M. Eugène Suë, une ignorance complète de la disposition des grosses pièces de la charpente. Cette faute capitale est encore aggravée par le résumé très-bien fait qui domine son ouvrage. En cent pages, M. Suë a écrit l'histoire de la lutte des Cévennes contre Louis XIV. Il a très-bien expliqué la révocation de l'édit de Nantes; son roman n'est plus que la paraphrase de cette préface. Quand Walter Scott sentait la nécessité d'initier son lecteur à une phase historique par des considérations, il les enfermait dans le roman, ou les mettait dans la bouche d'un personnage. C'est à cette profonde connaissance des moyens de l'art que nous devons le chapitre des *Deux Cousins* dans *Quentin Durward,* les savantes préparations de *Wawerley* et celles de *Péveril du Pic.*

Seconde faute. *Les Puritains* de Walter Scott existaient, le sujet était épuisé. Pour lutter avec Raphaël, il faut être Titien ou Rubens.

En continuant d'indiquer les fautes commises par M. Suë dans son ouvrage, nous révélerons des principes importants à suivre dans la composition des romans dits historiques, et qui, bien faits, valent les plus belles histoires.

Il est impossible à l'art littéraire de peindre les faits militaires, au delà d'une certaine étendue. Présenter à l'esprit les montagnes

des Cévennes, les plaines entre les Cévennes et le bas Languedoc, y faire manœuvrer des troupes, expliquer des batailles, Walter Scott et Cooper ont trouvé pareille tâche au-dessus de leurs forces; ils n'ont jamais tenté de faire une campagne en littérature, ils se sont contentés de donner, sur un faible échantillon, l'esprit de deux masses de combattants. Encore, les escarmouches qu'ils ont essayé de peindre ont-elles nécessité de longues préparations. Quand Walter Scott a tenté l'entreprise, il a choisi quelque terrain circonscrit, et n'a pas séparé la description des lieux du récit de l'action; il les a si bien mêlés, qu'on sait parfaitement où sont les puritains, où sont les troupes royales, où est le marais, où est la côte, où sont les bois; rien ne se sépare, tout se tient. Une fois l'escarmouche passée, il a fait attaquer le château de lady Bellenden; puis il a clos son épopée par la déroute du pont de Bothwell, où il ne s'est même pas donné la peine de peindre le paysage; qui ne se figure pas deux rives, l'une à Morton, l'autre à Claverhouse, un pont à disputer. L'ouvrage de M. Suë embrasse deux campagnes de Cavalier, deux campagnes dont l'issue est connue. Pendant quatre volumes in-octavo, le lecteur doit voir un champ étendu depuis les Cévennes jusqu'à Montpellier. Je ne connais pas la portée de l'attention publique en ce genre; mais, en jugeant par la mienne, je trouve la chose impossible, quand l'auteur ne marie pas les événements et les hommes aux accidents de la nature, et ne les explique pas les uns par les autres, comme ont fait Cooper et Walter Scott. Néanmoins, sans me dissimuler l'étendue de l'entreprise et ses difficultés, je crois qu'il serait possible de peindre le mouvement des camps, le grand tohubohu d'une bataille, en mettant à l'œil du lecteur la lorgnette du général; mais il sera nécessaire d'y dépenser un grand espace typographique et les plus rares efforts du talent. Dans un récent chef-d'œuvre, M. Beyle, en faisant un magnifique croquis militaire, a senti les impossibilités que je signale. Il ne s'est pas jeté dans la peinture complète de la bataille de Waterloo, il l'a côtoyée sur les derrières de l'armée, il a donné deux ou trois épisodes de la déroute; mais si puissant a été son coup de pinceau, que l'esprit voit au delà : l'œil embrasse tout le champ de bataille et le grand désastre. Cet épisode annonce chez l'écrivain la connaissance de ce péril littéraire. Je m'empresse de vous dire que je

regarde l'auteur de *la Chartreuse de Parme* comme un des plus profonds esprits et des meilleurs écrivains de notre époque. Sa part sera plus grande qu'on ne la lui fait.

Jean Cavalier aime Isabeau, fille d'un maître d'armes; il a pour rival le marquis de Florac, capitaine de dragons; il se querelle avec le marquis et sort de France. M. de Florac se conduit avec Isabeau comme Lovelace avec Clarisse. Quand Cavalier revient de son exil nécessaire, il trouve les Cévennes persécutées, Isabeau déshonorée. D'horribles traitements infligés à sa famille l'exaspèrent, il commence l'insurrection de concert avec un gentilhomme verrier, nommé du Serre, qu'il a connu à Genève. M. de Florac est aimé d'une colombine, nommée Toinon, qui elle-même est aimée d'un traitant, nommé Taboureau. Toinon, courant après M. de Florac, est suivie de son Taboureau. En apprenant que son amant est prisonnier de Cavalier, la colombine accepte de M. de Villars la mission de se faire aimer de Cavalier; elle réveille chez lui l'ambition, et le pousse à servir Louis XIV, à s'adresser à M. de Villars, qui aime mieux traiter avec lui pour pacifier les Cévennes que de continuer cette horrible guerre civile. L'auteur a beaucoup rabaissé Cavalier en le faisant amoureux d'une Toinon. Combien de préparations eussent été nécessaires pour faire admettre cette erreur chez un homme de la trempe de Cavalier! Je vais plus loin : la chose serait vraie, il aurait fallu, pour un semblable ouvrage, inventer une autre intrigue. La vie de Cavalier, pendant sa lutte, a été celle de Napoléon durant ses premières campagnes d'Italie. Dans une pareille tourmente, comment le chef des camisards, occupé de venger sa maîtresse, a-t-il pu filer une intrigue amoureuse avec une comédienne? Aucun bourgeois de Paris, ayant cent mille écus de rente du temps, ce qui fait un million de ce temps-ci, ne se mettrait dans les pattes des camisards, à la suite d'une colombine, traînant avec soi des pâtés de becfigue et les meilleurs vins, comme le fait Taboureau. Il va s'émouvoir entre M. de Florac et Cavalier une haine qui engendre la guerre des Cévennes, il n'est question que du nom de M. de Florac, qui disparaît des quatre volumes, et vous voulez que nous le prenions au sérieux, que nous en fassions un homme marchant sur ses pieds, vivant, agissant? Dans *les Puritains,* voyez si Morton et son rival se quittent! M. Suë

n'a pas tiré parti de la chute horrible que fait Cavalier, en reconnaissant une colombine amoureuse de Florac, dans la fausse marquise qu'il aimait. Chez lui, Cavalier est un étourneau, assez petit pour se trouver humilié devant les dames de Montpellier, et assez niais pour demeurer pendant quinze jours inactif devant M. de Villars. M. Suë nous montre M. de Baville, uniquement pour nous le montrer, et le terrible remueur de toute cette affaire n'est absolument rien dans l'ouvrage. Le joyeux ami de Chapelle, de Boileau, de Molière, le convive d'Auteuil, cet homme à deux faces, était cependant une figure intéressante et qui méritait l'honneur d'être plus mêlée à l'action qu'elle ne l'est.

Pour mettre en scène des personnages aussi graves, aussi authentiques que les Cavalier, Baville, cet illustre intendant du Languedoc, et le maréchal de Villars, en les mêlant à des Toinon, à des Taboureau, le génie du romancier doit consister à faire croire à ses créations, à confirmer leur existence par quelque courte apparition du personnage historique. En ceci éclate la profondeur du maître : Walter Scott emploie la moitié de son drame à vous pénétrer de la vie d'Amy, avant d'aborder Leicester et Élisabeth. Combien de personnages inventés pour donner à la fable la qualité de l'histoire ! Relisez cette conception littéraire la plus vigoureuse, *comme plan,* qu'ait forgée Scott. Plus de trente personnages rayonnent autour d'Amy, toute l'œuvre semble faite pour elle, jusqu'à ce qu'elle aille à la fête donnée par Leicester à sa souveraine, où elle renversera le plus vaste édifice de la faveur, où elle tuera les espérances de l'ambitieux amant d'Élisabeth.

La foi littéraire manque à M. Suë. Le défaut de vérité, d'étude se fait sentir en toute chose. Ainsi, rien n'est plus ridicule ni plus contre les lois de la poétique du roman que la manufacture de prophètes élevée par du Serre, le gentilhomme verrier. Imaginez-vous la science de Broussais sur l'excitation arrivée, non pas à l'état de doute où elle est encore au XIXe siècle (car je ne crois pas à des doctrines absolues en médecine), mais à l'état d'application? Comprenez-vous que, sous Louis XIV, temps où la médecine était purement empirique et pharmaceutique, il pût exister un homme pratiquant, dans un intérêt politique, sur de pauvres enfants, des manœuvres névrotiques pour les plonger dans l'extase? Qui ne

sait que les miracles des convulsionnaires, cinquante ans plus tard, ont causé la plus grande surprise, voire même l'incrédulité dans l'Europe savante? De toutes les fautes que M. Suë pouvait commettre, un anachronisme médical ne devait-il pas être la dernière? L'art du romancier consiste à être vrai dans tous les détails, quand son personnage est fictif. Aussi, du Serre, ouvrant le vivier où il exalte et tient ses prophètes en réserve, fait-il, quand il les met à la porte, bourrés d'opium et vêtus en danseurs d'opéra, pour leur laisser parcourir les Cévennes, l'effet d'un petit drôle lâchant des hannetons dans une salle de spectacle. Comment M. Suë veut-il que nous croyions à ce qu'il va nous raconter, quand il nous montre du Serre imprégnant de phosphore (le phosphore a été trouvé par Stahl, je crois, plus tard) la chevelure de ses petits prophètes? Qu'arrivera-t-il en plein jour? Puis comprenez-vous une pareille excitation ayant la durée de la guerre? Ces niaiseries discréditent aussitôt les autres parties de l'œuvre.

L'auteur fait parler ses personnages en se mettant une pratique pour se déguiser la voix comme au bal de l'Opéra. Au lieu de parler polichinelle, il parle calviniste; mais les calvinistes ne parlent pas. Le don de devenir son propre personnage, d'être à la fois Mac-Briar, Morton, Claverhouse, il ne le possède pas. Le lecteur ne se prête à aucune illusion quand l'auteur ne la partage pas au moment où il crée. On frémit, dans Walter Scott, en entendant ses farouches caméroniens, et M. Eugène Suë ne nous émeut point. Voici pourquoi. Il n'a pas compris le rôle que doit jouer le dialogue dans les romans historiques. Les paroles des protestants ne font aucun effet, parce qu'elles sont plaquées, et ne sont pas le germe ou le fruit des faits, comme chez les personnages de Walter Scott. Comment M. Suë veut-il que nous puissions croire à ce que disent ses personnages? De loin en loin, il crible ses pages d'astérisques qui vous renvoient à de petites notes où il vous cite les auteurs auxquels il emprunte leurs discours. Une note est le coup d'épingle qui désenfle le ballon du romancier. Avec sa note, un auteur ressemble à un conteur qui, après avoir fait plusieurs histoires, au dessert, vous dit : « Ce que je vais vous raconter est vrai. » La note du romancier est la parole d'honneur du Gascon. L'auteur pousse la note jusqu'à l'impertinence, il prend ses lec-

teurs pour des ignorants. Ainsi, quand il y a quelque chose de biblique et de magnifique, M. Suë écrit au bas : « Saint Matthieu, Isaïe! etc. Prenez garde, ce n'est pas moi, ne vous trompez pas! » Comme si l'on pouvait se tromper! Ces réimpressions partielles de la Bible font ressembler le roman à ces robes que portent de joyeuses filles au carnaval, et qui sont faites en toile à torchon, mais garnies des plus riches dentelles. Le dialogue, disons-le hautement, est la dernière des formes littéraires, la moins estimée, la plus facile; mais voyez jusqu'où Walter Scott l'a élevée! il l'a fait servir à achever ses portraits. Deux phrases du gardeur de pourceaux, et du fou dans *Ivanhoe,* agrandissent tout, le pays, la scène, et même les nouveaux venus, le templier et le pèlerin.

M. Suë doit attribuer le peu de réalité qu'ont ses créations, à plusieurs fautes de ce genre, si tant est qu'on puisse donner ce nom glorieux à des personnages impossibles. Au lieu de cette cohésion nécessaire à la vie commune des personnages d'un drame, il règne un décousu incroyable. Ce livre n'est ni une marqueterie où toutes les pièces se commandent, ni un collier où les perles sont tenues par le même fil. Le livre peut se fermer par quatre paroles à presque tous les endroits; il n'y a ni plan ni action. Les personnages vont où ils veulent, ils ne causent aucune surprise, il n'y a point de péripétie, rien n'est préparé. Cependant, il y avait là les éléments d'un beau roman historique. Il ne fallait point tant d'événements. Les traitements horribles subis par la famille Cavalier suffisaient pour expliquer Cavalier, qui était une espèce de Cathelineau protestant. La peinture des Cévennes, le châtiment infligé par Cavalier aux faux camisards noirs, toutes les préparations nécessaires à faire comprendre la bataille de Tréviez, cette victoire de Cavalier, remportée malgré le mauvais vouloir de ses associés; ces seuls faits, reliés par des espions à M. de Baville et au maréchal de Villars, auraient amplement suffi à Walter Scott pour faire une œuvre admirable. Un homme de talent n'aurait certes ni rabaissé ni prodigué Cavalier; il vous l'eût présenté pendant un premier volume sous l'incognito d'un déguisement; il ne l'aurait montré que pendant la bataille et traitant avec Villars, il aurait dit en quatre mots la fin de sa vie, et nous aurions eu l'image du grand roi traitant avec le garçon boulanger, les calvi-

nistes faisant la terrible guerre des guérillas à Louis XIV. Walter Scott aurait surtout donné aux discours des calvinistes français une toute autre tournure qu'à ceux des fanatiques Écossais.

Le défaut de conscience qui frappe de nullité le plan de *Jean Cavalier,* qui rend ridicules les conversations, existe encore dans le style; mais il n'y a pas de style. M. Suë écrit comme il mange et boit, par l'effet d'un mécanisme naturel; il n'y a là ni travail ni effort. La phrase est d'une désespérante uniformité. Pas une idée, pas une réflexion, pas un seul de ces traits incisifs, concis, qui doivent distinguer l'écrivain français entre les écrivains, ne relève cette prose molle et lâche. La forme que M. Suë a trouvée une fois est comme le moule qui sert à une cuisinière pour toutes ses crèmes.

Il y a dans *Jean Cavalier,* à la moitié de l'ouvrage, deux personnages prétendus grotesques, aussi froids que des statues de neige et qui fondent au premier rayon d'un examen sérieux : deux bourgeois qui causent sur les affaires publiques. L'un, qui tient à l'exacte observation des lois de la civilité puérile et honnête, est la caricature de ces détestables inventions de Cooper dont je viens de vous parler. Là, M. Suë est en décadence vis-à-vis de lui-même. Dans ses premiers ouvrages, il y avait des personnages comme ceux de Misère et de Grain-de-sel, qui ne manquaient ni d'originalité ni de puissance. Leurs discours avaient du comique, et ce comique était tiré de l'action; mais l'auteur a complétement abandonné cette voie, il a poussé tout à l'extrême, il a pris l'exagération pour le *vis comica.*

M. Suë est tombé dans une erreur de laquelle il ne peut plus revenir. Il a mis le nez dans les documents authentiques de l'histoire de France sous Louis XIV. Les archives du ministère des affaires étrangères lui ont été ouvertes, il a vu l'envers de la tapisserie brillante de ce brillant règne, il s'est préoccupé des moyens, il s'en est ébahi comme un enfant entrant pour la première fois dans un cabinet de physique, et il a cru faire merveille en composant *la Cuisinière bourgeoise* de cette haute diplomatie. Il s'est constitué le *taon* de Louis XIV. Il a crié à l'infamie en apprenant que le cabinet de Versailles, pour devenir maître de la mer, laissait les Hollandais et les Anglais se battre entre eux. Il a trouvé

mauvais que Louis XIV eût des passions. Il n'y a pas d'homme grand possible, sans la passion ; autrement, vous avez Washington, l'incarnation d'une statue, et, pour produit, le joli pays des États-Unis! Au lieu de voir dans le grand roi l'infatigable constructeur de places fortes, l'audacieux créateur de la domination bourbonienne en Espagne et en Italie, le bâtisseur de monuments et de canaux, le protecteur du commerce et des arts, l'ami de la littérature qui faisait asseoir Molière à sa table, qui donnait cent mille écus à Racine, et autant à Boileau, qui faisait Fénelon précepteur du dauphin, qui consultait Bossuet et le comprenait, enfin l'auteur de choses si grandes, que le marteau de la Révolution, que le vouloir de Napoléon n'ont pu ni les faire disparaître ni les égaler; M. Suë a montré l'homme qui mangeait beaucoup, qui ne sentait pas bon, qui se mettait des jeux de cartes dans les souliers, et sur la tête de hautes perruques, il a montré l'homme vindicatif. Que M. Suë, qui avait, dit-on, des motifs, se soit vengé dans *Latréaumont* de la maison de Rohan, en faisant un Rohan sans vouloir ni dignité, cela peut se concevoir; mais Louis XIV ne s'est jamais trouvé sur le chemin de l'auteur. M. Suë a été conduit à écrire *Jean Cavalier* par continuation de son système, il veut ouvrir les yeux à l'Europe sur Louis XIV. Louis XIV est à lui, c'est sa victime, il la traîne autour de neuf volumes, comme Achille a traîné neuf fois Hector autour d'Ilion. Dans quel but? Louis XIV ne peut pas se venger en lui donnant l'ordre du Saint-Esprit.

M. Suë a commis une des plus lourdes méprises que puisse commettre un homme de loisir, qui étudie aux sources : il a prouvé qu'il ne consulte personne et tient beaucoup à cette faute qui avait déjà fait rire de lui dans l'*Histoire de la Marine française*. Louis XIV, pour donner à ses favoris une preuve de sa faveur, leur permettait, par un brevet, de porter un juste-au-corps bleu, particulièrement orné, qu'il mettait dans ses parties de Marly. M. Suë a imaginé que le courtisan restait éternellement vêtu de ce juste-au-corps. Et sur mer, Cavoie se bat en juste-au-corps bleu, et Villars porte dans les Cévennes ce juste-au-corps bleu. Si quelqu'un a pu ne pas être breveté pour le juste-au-corps, c'est Villars, fils d'un greffier au Parlement, l'homme, haï de la cour, qui disait à Louis XIV, forcé de lui confier les destinées de la France avant la

bataille de Denain : « Sire, je vais me jeter au milieu de vos ennemis et je vous laisse au milieu des miens. » Louis XIV réservait ses faveurs pour les maréchaux de Villeroy et de la Feuillade, les seuls incapables de ses maréchaux. Villars n'a paru que fort tard comme général en chef, dans le siècle de Louis XIV; il vint quand les Turenne, les Condé, les Luxembourg étaient morts. Dans ses derniers jours, Louis XIV ne pensait plus guère à la futile distinction du juste-au-corps bleu de Marly, qui a fait créer le *bleu de Marly,* mot resté chez les merciers après la démolition de Marly : les noms survivent souvent aux choses. Cavoie et Villars se montrant l'un dans les Cévennes, l'autre sur la flotte de Ruyter en juste-au-corps de Marly, est donc une de ces fautes dont les lecteurs instruits se moquent dans les salons, à Pétersbourg, à Varsovie, à Vienne, à Berlin, et que le bourgeois parisien ne soupçonne pas, mais qui embourgeoisent la littérature. Le talent doit être gentilhomme, et des esprits distingués ne doivent pas commettre de pareilles fautes. Celle-ci tient, d'ailleurs, à la propension qu'ont les imitateurs de Scott à faire *de l'historique* à peu de frais; ils trouvent un détail, ils s'en emparent et le plaquent dans leurs livres; ils généralisent des particularités, au lieu de particulariser des généralités, principe essentiel de Walter Scott. Que dirait M. Suë d'un romancier qui, ayant vu, dans un portrait de Velasquez, le duc d'Albe revêtu d'une armure, tenant à la main un bâton de commandement, l'introduirait ainsi vêtu dans un boudoir, sous prétexte que le peintre l'a livré sous ce harnais à la postérité? Un vaudevilliste mettra bravement un jeune seigneur en bonne fortune avec le juste-au-corps bleu. Insensiblement l'erreur s'accrédite; puis une nation finit par vous montrer la fenêtre d'où Charles IX a tiré sur ses sujets (elle n'était pas bâtie).

Il n'y a pas de détail dans *Jean Cavalier* qui ne donne lieu à de semblables observations. Un M. de Mercœur ne saurait avoir avec un Taboureau la scène que M. Suë leur prête chez le maréchal de Villars. Les scènes de Molière dans *le Bourgeois gentilhomme* ne sont pas attribuées à des grands seigneurs, expressément nommés. Molière nous laisse dans le doute, il nous est permis de voir un intrigant dans son marquis et une femme équivoque dans *la belle marquise;* mais affirmer que, chez le maréchal de Villars, le jeune

de Mercœur (un enfant de la maison de Lorraine !) a soutenu la lutte égale de part et d'autre que lui prête M. Suë avec Taboureau, est un contre-sens historique aussi gros dans l'ordre des idées que celui du juste-au-corps dans l'ordre des choses. Le roman historique a pour but d'exprimer l'esprit d'une époque, et non d'en fausser le caractère en peignant des aventures isolées, exceptionnelles, qui disparaissent dans le mouvement des choses, des idées et des faits.

En fait de fautes de français, il y en a une qui ne peut pas être mise sur le compte des protes. M. Suë dit *colorier* le verre au lieu de *colorer*. Le verre d'une lanterne magique est colorié ; mais les artistes de la manufacture de Sèvres se servent de verres colorés et colorent le verre. Dans ce long ouvrage, il y a quelques pages qui annoncent tout ce que pourrait faire l'auteur bien dirigé, sagement conseillé, châtié par des observations, maintenu dans les limites de l'érudition à laquelle s'astreignait Walter Scott. La bataille de Tréviez est pleine de mouvement, c'est le morceau saillant de cet ouvrage.

De M. Suë à M. Victor du Hamel, il y a peut-être la distance qui existe entre M. Suë et Cooper. *La Ligue d'Avila* est l'œuvre d'un écolier. Je ne suis allé jusqu'au bout de cet ouvrage que par conscience. M. du Hamel a écrit son roman dans le style de feu Bitaubé, en manifestant les prétentions épiques du *Gonzalve de Cordoue* de Florian.

« La froide et rêveuse Allemagne a revêtu ses habits de fête, et attend avec impatience le jeune prince qu'elle vient de préférer à ses deux rivaux : François Ier et Henri VIII. »

Pensez que M. du Hamel dit cela de cette belliqueuse et turbulente Allemagne qui a mis l'Europe sens dessus dessous au XVIe siècle, de l'Allemagne qui fournissait ses reîtres à toutes les guerres, qui inventait la poudre, l'imprimerie et Luther, trois choses noires avec lesquelles elle a changé la face du monde religieux, militaire et civil ! L'art a son optique, le romancier regarde son sujet avec une lorgnette, la lorgnette a deux bouts. M. du Hamel a regardé les plus grands événements par le bout qui les rapetisse. La critique est comme le roi : où il n'y a rien, elle perd ses droits.

De combien de réflexions n'est-on pas saisi en passant d'une œuvre semblable au livre de poésie publié par M. Hugo! Je suis resté une heure environ, demandant à la science, à la nature, à Dieu, compte de la différence des cervelles, des âmes, des facultés. Le mot république des lettres est un non-sens, il n'y aura jamais égalité. M. Hugo est bien certainement le plus grand poëte du XIXe siècle. Si j'avais le pouvoir, je lui offrirais et des honneurs et des richesses, le conviant à faire un poëme épique. Mais il faut un Auguste à Virgile, Léon X et Jules II à Raphaël, Alexandre à Aristote, Louis XIV à Molière, François Ier à Rabelais. Nous ne sommes plus, hélas! pour citer un vers des *Rayons,* au temps

Où, parmi les grands rois, croissaient les grands poëtes.

Louis XIV demandait naïvement à un évêque ce que c'était que ce *Nycticorax* dont on parlait tant aux vêpres, et l'évêque répondait bravement que c'était un roi hébreu ; mais il savait chercher et choisir les grands généraux, les grands poëtes, les grands écrivains, les grands ministres, les grands peintres, toutes les capacités de son royaume.

L'admiration ne me ferme pas les yeux. Il y a chez M. Hugo une forme absolue, dominatrice, une sorte de monotonie dans la conception que je voudrais voir disparaître : l'énumération n'est pas chez lui une simple figure de rhétorique, elle est devenue le moyen de manifester la pensée, elle engendre la composition même. M. Victor Hugo ne peut plus être en progrès que par un poëme. Dans l'exécution de cette œuvre grandiose, qui manque à la France et qu'il peut lui donner, soit dans la forme grotesque prise par Arioste et à laquelle il excellerait, soit dans la forme héroïque du Tasse, il sera bien servi par le tour que prend sa poésie, par son admirable sentiment des images, par la richesse de sa palette, par sa puissance de description.

Tout est fantaisie dans *les Rayons et les Ombres;* c'est de charmantes arabesques auxquelles il n'y a rien à reprendre ni à critiquer. Le caprice est ce qu'il y a de plus libre en littérature. Cette fois, les journaux ont donné des louanges unanimes au grand poëte. Aussi puis-je hardiment le chicaner sur des fautes de gram-

maire qu'il ne doit plus commettre, il fera quelque jour autorité. Je suis certain que, de lui-même, il changera ce vers :

Pourquoi le brouillard d'or qui monte des hameaux?

lequel s'explique de trois manières différentes. Et celui-ci :

Et le doux rossignol chantant dans l'ombre obscure.

Un pareil pléonasme, surtout entre le substantif et l'adjectif, doit-il se trouver chez un si puissant coloriste ?

. . . . . Lézard
Courant au clair de lune au fond du grand puisard.

Quand M. Hugo trouvera des lézards dans des endroits humides, il fera une découverte précieuse et digne d'être transmise au Muséum, qui sera forcé de créer un genre nouveau. Le lézard vit de soleil et dans les endroits secs. Je relève cette erreur parce que déjà, dans *Notre-Dame,* Esméralda donne du pain à des hirondelles.

Il y a encore :

Là, je rêve, et, *rôdant dans* le champ léthargique...

J'insiste d'autant plus sur ces fautes, que jamais, selon moi, M. Hugo n'est arrivé à tant de suavité, de délicatesse, de fini, de grandeur, de simplicité, que dans plusieurs morceaux de ce recueil, où, sans vouloir prendre Racine pour modèle, il l'a de beaucoup surpassé. Ce qui, jusqu'à présent, a été l'arche sainte de la poésie française, est assurément les chœurs d'*Esther* et d'*Athalie* (*J'ai vu l'impie adoré sur la terre,* etc.); mais le premier morceau, intitulé *Fonction du poëte,* est bien supérieur, comme pensée, comme images, comme expression, à ces chants que Voltaire proclamait inimitables.

Ce qui vraiment surprend chez notre grand poëte, est sa vive compréhension de tous les modes : il est notre premier lyrique. Cette seule qualité devait lui valoir l'unanimité des votes à l'Académie; mais il possède les tours fantasques des muses du moyen âge, il a le secret des mille formes du trouvère et des romanceros,

il peut souffler de sa bouche puissante une simple villanelle comme un poëte marotique; il joue avec la rime et la langue, comme jouaient les poëtes du XVIe siècle; il tournerait une chanson mieux que Béranger, s'il le voulait. Aussi regretté-je qu'à l'exemple de Gœthe, il n'ait pas fait une tragédie du genre classique où il se serait astreint au système sévère de versification et de pensée qui recommande *Britannicus* ou *Cinna*. Il aurait ainsi fermé la bouche à quelques critiques.

Ordinairement, M. Hugo manifeste sa pensée avec une merveilleuse clarté, sa prose est digne de sa poésie; il est admirable prosateur; mais, cette fois, les phrases tour à tour nuageuses et brillantes de la préface, et le ton prophétique, m'ont inquiété. Plusieurs sentences paraissent être la conclusion de longues dissertations que l'auteur aurait supprimées. Ce morceau singulier se termine par ceci : *L'esprit de l'homme a trois clefs qui ouvrent tout : le chiffre, la lettre, la note. Savoir, penser, rêver, tout est là.* Je suis honteux de vous avouer que je ne vois aucune relation entre ces belles paroles et les pièces contenues dans le volume. M. Hugo est, d'ailleurs, plein de ces résumés empreints d'une grandeur olympienne; ils abondent dans sa conversation. C'est un des hommes les plus spirituels de notre époque et d'un esprit charmant : il a, dans les choses matérielles, ce bon sens, cette rectitude que l'on refuse aux écrivains et qu'on accorde à ces niais triés sur le volet de l'élection, comme si les gens habitués à remuer les idées ne connaissaient pas les faits! Qui peut le plus, peut le moins. Il y a soixante ans, M. d'Aranda trouvait la tâche de Fielding plus difficile que celle d'un ambassadeur : les affaires finissent comme elles peuvent, disait-il, au lieu que le poëte doit dénouer les siennes au goût de tout le monde. M. Hugo, non moins que M. de Lamartine, vengera quelque jour les injures éternelles jetées par les bourgeois à la littérature. S'il aborde la politique, sachez d'avance qu'il y portera des dons extraordinaires. Son aptitude est universelle, sa finesse égale son génie; mais, contrairement à nos hommes d'État actuels, il est fin avec noblesse et dignité. Quant à son élocution, elle est merveilleuse : ce sera le rapporteur le plus entendu qu'on puisse souhaiter, l'esprit le plus clairvoyant. Vous ignorez peut-être que ses deux anciens libraires sont éligibles et

qu'il ne l'était pas hier; il l'est, dit-on, aujourd'hui. Dans quel admirable temps nous vivons! L'auteur du *Contrat social* ne serait pas député, peut-être le traduirait-on en police correctionnelle.

Lisez, si vous pouvez vous le procurer, un recueil de sonnets par le comte Ferdinand de Gramont. Ce jeune poëte a si bien jugé son époque, qu'il a *donné* clandestinement ses essais. Le livre ne se vend pas. Il y a quelque chose de gracieux dans cette allure d'une jeune muse évitant la boutique et le bruit, comme le fit d'abord M. Ballanche. C'est une coquetterie qui ne va qu'aux belles femmes : *fugit ad salices!* Je ne veux vous rien dire de ces sonnets pour vous laisser le plaisir de la surprise.

Je n'ai plus le temps de vous parler des ouvrages de femme, de *Georges*, par madame Reybaud, de *Madame de la Sablière*, par madame Dash; de *Provence*, par M. Adolphe Dumas; de *Danaé*, par M. Granier de Cassagnac; des *Études sur les Réformateurs modernes*; mais attribuez le retard à la longueur des considérations auxquelles entraîne une critique consciencieuse.

Le théâtre est en ce moment dans une situation périlleuse, et j'en ferai le principal sujet de ma prochaine lettre. Le Théâtre-Français est livré à un Suisse qui a compris la littérature en portier. L'avenir de notre premier théâtre, remis aux mains d'un pareil homme, accuse chez le gouvernement une ineptie égale à celui du protégé; mais cette nomination tient à un système de compression haineuse adopté contre la littérature. En ce moment, on restaure le local. Il vaudrait mieux convoquer le public dans une salle enfumée pour y voir jouer un chef-d'œuvre que de le convier à écouter des pauvretés dans une salle magnifique.

LETTRES RUSSES

Paris, février.

Je suis enchanté, prince, de la mission que vous m'avez confiée. Rien de plus amusant que d'observer la France en comparant cette occupation à toutes celles que vous m'avez données jusqu'ici.

J'allais, depuis neuf à dix mois, dans les salons les plus célèbres, à la cour, chez les doctrinaires, chez madame Dosne, chez les artistes; je rencontrais sur le boulevard des écrivains célèbres, j'entendais partout des choses excessivement spirituelles, car les Français excellent à la critique et se moquent de tout, même d'eux et de leur gouvernement; mais on ne donnait la raison de rien. Je voyais le jeu de la machine et ne saisissais pas encore les principes qui la font si mal fonctionner. On me parlait ici de l'habileté du cabinet, et chacun me disait : « Les circonstances sont de plus en plus difficiles! » Plus loin, la magnificence de la cour était exaltée, et l'on me répétait : « La Liste civile a des dettes. » J'ouvrais de grands yeux : je ne voyais ni gêne ni splendeur, et la cour est sur le pied le plus bourgeois. Malgré la gravité des circonstances, les affaires se faisaient. Je me suis cru mystifié. Dans quelle erreur étais-je!

Quelques jours avant de vous envoyer cette première lettre, je voulus aller à Versailles vérifier, par moi-même, le chiffre des dépenses qui s'y faisaient. J'étais, non pas dans un wagon du chemin de fer, mais dans une voiture avec des gens du peuple, des ouvriers dont un avait travaillé longtemps au château. On parla de la gêne de la Liste civile, qui ne pouvait payer je ne sais quel entrepreneur immédiatement. Je répétai ce que j'avais entendu dire : « Il paraît que la Liste civile est endettée. — Elle fait l'endettée! s'écria l'ouvrier d'un air goguenard. Pour qui nous prend-on? Rendez-vous compte de deux cent soixante millions reçus depuis dix ans, et vous verrez que la Liste civile a mis quelque part une centaine de millions à couvert dont vous ne trouverez pas l'emploi. Versailles est un prétexte. — Deux cent soixante millions? répétai-je. — Mais oui, reprit l'ouvrier. On a lu son Cormenin. Pendant dix-huit mois, *nous* avons payé dix-huit millions par an, au lieu de douze millions votés pour la Liste civile, ce qui a produit neuf millions de gratification. On n'a pas eu la petitesse de les redemander. Depuis dix ans, douze millions font cent vingt millions, et ces neuf de surplus donnent cent vingt-neuf. Puis la fortune particulière de la maison d'Orléans et les revenus dits de la couronne, y compris l'usufruit de la fortune du prince de Condé, produisent treize millions par an, ce qui fait cent trente pour dix

ans; en tout, deux cent soixante millions. On a voté généreusement un supplément de deux millions pour le prince royal, ce qui diminue d'autant la dépense de la Liste civile. Or, *notre* brave Cormenin a démontré que la cour, qui n'a ni garde royale, ni chapelles, ni pensions aux vieux serviteurs, ni train de chasse, que nous savons peu dépensière dans ses écuries, qui ne paye ni les gentilshommes de la chambre, ni les charges de la couronne que payait Charles X, qui commande très-peu de tapis aux Gobelins, qui se garde bien de corrompre les députés à la Chambre comme feu Charles X, ne doit pas dépenser les huit millions que l'état de sa maison coûtait à Charles X. Mais je suis bon prince, reprit cet homme ; il y a des princesses, il y a beaucoup d'enfants : je suppose que la cour se fend de huit millions par an, cela ne fait que quatre-vingts millions en dix ans. Versailles, selon ce qu'on nous a dit, coûte seize millions, mettez-en vingt; supposez qu'on ait dépensé huit millions à Eu, aux Tuileries, à Fontainebleau, à Saint-Cloud ; mettez enfin trente millions en bâtisses. Puis inventez une erreur, soit dans la recette, soit dans la dépense, de vingt millions, vous apercevrez toujours cent millions d'effarouchés, de sauvés, de placés, d'enterrés. Et la Liste civile a raison. A sa place, j'en ferais autant! Elle a tous les droits d'un simple citoyen. — « C'est légal, mais ce n'est pas *louis-quatorzien,* » dit un autre homme en chapeau gris.

Prince, vous comprenez que le pays où, pour dix sous, un ouvrier peut lire, dans un pamphlet, le compte exact des revenus de la Liste civile et compter avec elle, est bien près de lui demander d'autres comptes. Le peuple est plus fin et plus habile que la cour la plus habile, dès que le peuple sait lire, et que la liberté de la presse est illimitée. On écrit pour lui. Tous les jours, en France, il est question des économies de la Liste civile. Si elle n'a pas cent millions de placés à l'étranger, elle est bien malheureuse, car le peuple les lui donne, ou, ce qui est pis, il les lui prête. Cette petite conversation, en voiture publique, m'a fait comprendre un immense événement, le refus récent de la dotation, demandée pour marier M. le duc de Nemours. A l'heure où je vous écris, il n'est pas un député qui ne se promette d'assurer sa réélection en se vantant d'avoir voté contre la dotation, vote éminemment

populaire, parce qu'en France il n'est personne qui ne fasse, comme mon ouvrier, le décompte de la Liste civile, qui ne remarque, ainsi que je l'ai entendu remarquer vingt fois, les voyages de la cour à Eu, ses promenades en mer, sur un excellent bateau à vapeur. La prudence et l'économie sont deux vertus jumelles. Ce vote a été la goutte d'eau qui fait déborder le verre, et, pour vous l'expliquer, il faut vous développer la statistique des forces politiques en France.

Depuis l'érection du nouveau trône, — remarquez, prince, que je ne dis pas l'élection, — en août 1830, le cabinet des Tuileries s'est renouvelé dix-huit fois, au moyen de cinquante-deux hommes d'État qui sont : MM. d'Argout, Barthe, Bassano, Bernard, Bignon, Bresson, Broglie, Cubières, Cunin, Duchâtel, Dufaure, Duperré, Dupin, Dupont, Gasparin, Gautier, Girard, Girod, Guizot, Humann, Jacob, Jourdan, Lacave, Laffitte, Lannes, Louis, Maison, Martin, Mérilhou, Molé, Montalivet, Mortier, Parant, Passy, Pelet, Perier, Persil, Rigny, Rosamel, Salvandy, Sauzet, Schneider, Sébastiani, Soult, Teste, Thiers, Tupinier, Villemain, auxquels il faut ajouter les noms survenus par suite de la combinaison actuelle : Rémusat, Jaubert, Cousin, Gouin, Vivien et Roussin, qui sont tout neufs, ils n'ont pas encore servi.

Otons sept morts : Louis, Casimir Perier, Mortier, Maison, Bassano, Rigny, Bernard; deux qui ne veulent plus se prêter au jeu du ministère : Dupont et Laffitte ; vingt qui sont comme incapables, annulés, malades, mourants, inadmissibles, sans influence, impossibles, ennuyés, tout ce que vous voudrez : Sébastiani, Gérard, d'Argout, Barthe, Humann, de Broglie, Mérilhou, Persil, Montalivet, Tupinier, Girod, Bignon, Bresson, Parant, Dupin, Schneider, Lannes, Sauzet, Gautier et Jourdan. Il reste vingt-trois noms, vingt-trois hommes desquels il faut déduire quatre amiraux. Le marin est un élément qui se combine avec tous les ministères possibles. Les dix-neuf hommes d'État entre lesquels le gouvernement français est acculé sont partagés en deux camps.

Dans le premier, qui s'appuie sur deux cent vingt et un députés prétendus conservateurs, sont : MM. Soult, Duchâtel, Villemain, Passy, Molé, Salvandy, Teste, Lacave, Dufaure, Cunin, Guizot et Gasparin.

Mais MM. Guizot et Molé sont ennemis jurés et irréconciliables.

Mais MM. Passy, Salvandy, Dufaure et Teste se prêteraient complaisamment à des combinaisons avec l'autre camp.

Enfin, Soult est bien vieux. L'attachement de M. Molé n'est pas inébranlable. Gasparin est insignifiant.

Dans l'autre camp sont : MM. Thiers, Rémusat, Cubières, Cousin, Pelet, Jaubert, Gouin, Vivien et un amiral. C'est la maladie régnante.

Cette tribu ministérielle, où vous n'apercevez d'autres noms que ceux de MM. de Broglie et Molé, qui appartiennent à l'aristocratie, où ceux de MM. Soult, Gérard, Lannes, Sébastiani, appartiennent à l'ère napoléonienne, et où tout le reste est le produit des élections de la bourgeoisie, a fourni dix-huit ministères en neuf ans, c'est-à-dire dix-huit administrations différentes dont la vie moyenne a été de six mois. La France, en neuf ans, a eu dix-huit indispositions. Entre le pays et la couronne, il y a un valétudinaire. Qui a tort? le pays ou la couronne? Les pays ne veulent jamais avoir tort, exemple : 1830.

Le peuple français est bien décidément le plus spirituel du monde : il a deviné sans doute que son ardeur naturelle, son aptitude, son courage et son intelligence le mèneraient trop loin dans quelque carrière que ce fût, et il a inventé le gouvernement le plus propre à rendre ses qualités inutiles. Comme il est et sera, fort heureusement pour nous, sans cesse agité par des tempêtes, il arrive en politique ce qui arrive en mer : les choses les plus légères viennent à la surface. En France, le bon sens, la saine politique, la raison, la force, tout est au fond. La nation est grande, forte et clairvoyante; le gouvernement est faible, aveugle et sans suite dans ses efforts. Sans cette admirable combinaison, les Français de 1830 étaient perdus, ils recommençaient quelque nouvelle domination, ils auraient voulu fédérer toutes les bourgeoisies de l'Europe, et auraient eu les quatre puissances contre elle; mais avouons aussi qu'on a bien coiffé la tête de la France, comme celle d'une corneille, dans un cornet de glu monarchique.

J'ai d'abord été tenté d'attribuer cette contradiction, au moins bizarre, à la Providence; mais elle est complétement l'œuvre de la France. La France a, depuis 1830, recommencé quatre fois le jeu

de son système électif; quatre fois elle a élu, sans aucune variation sensible, les mêmes quatre cents quantités politiques parmi lesquelles il ne s'est pas rencontré un seul homme d'État. Quatre fois elle n'a pas trouvé d'autres éléments de gouvernement que les hommes dont vous pouvez repasser les noms en y cherchant des capacités. Ainsi vous voyez que la France, mue par le principe actuel, ne sera jamais dangereuse.

De son côté, la cour, pour n'être pas en reste, s'est composée des hommes les plus médiocres et les plus inconnus, triste calcul de gens qui veulent paraître plus grands qu'ils ne le sont. La cour se compose aujourd'hui de MM. Vatout, Cailleux, Fontaine, Bois-Milon, Villemain, Trognon, Latour, Hernoux, Bertin, Strada, Baudrand, Athalin, Montalivet, Liadières, Molé, Castres, Delaborde, Cuvillier-Fleury, Chabaud la Tour, etc. La cour semble être le produit d'une élection.

Ainsi, dans sa plus utile application, le gouvernement produit par les institutions d'août 1830 est inférieur au gouvernement monarchique. Gouverner, c'est savoir choisir les capacités. L'élection ne choisit que les médiocrités. La fin tient des principes. Ma conviction est que le mode d'élection actuelle ne convient ni au pouvoir, qui voudrait le briser et qui ne l'ose, ni au parti populaire, qui veut le briser et qui l'osera; mais ces deux intentions, l'une cachée, l'autre avouée, cachent de part et d'autre une arrière-pensée, où se trouve pour la France une nouvelle révolution intérieure.

Une dix-neuvième rechute a eu lieu.

Le triomphe du nouveau ministère qui en résulte est une histoire, et je vais vous la raconter. Après, vous serez parfaitement tranquille, vous connaîtrez les causes de cette étonnante impuissance de la France, en comprenant que la dix-neuvième indisposition est grosse d'une vingtième qui sera peut-être une agonie.

Mars.

Dans les dix-neuf combinaisons successives, un seul nom s'y rencontre onze fois sur dix-neuf. Donc, onze fois sur dix-neuf, le roi, les deux Chambres, le gouvernement ont admis que l'homme

était nécessaire. Cet homme est M. Adolphe Thiers, fils d'un forgeron de la ville d'Aix en Provence, un bourgeois qui a épousé une bourgeoise, mademoiselle Dosne. Vous n'êtes jamais venu à Paris, mon prince, vous avez pu voir le portrait de cet homme, devenu si célèbre, mais vous ne connaissez que sa figure douce, le rictus de sa bouche, le regard spirituel de ses yeux pâles, vous ne savez donc rien de plus sur lui.

M. Thiers, cette fleur ministérielle, née sur ce fumier politique, élevée entre les débris de dix-huit ministères cassés, corroborée au vent des tempêtes, habituée à plier sans rompre, est un homme d'une très-petite taille : il n'a pas cinq pieds, il a l'air d'un enfant. Mais, vous qui recevez si exactement *le Charivari,* vous devez y avoir remarqué une suite de dessins sur les « enfants terribles » dont les indiscrétions révèlent les secrets de la maison; eh bien, pour qui connaît l'extérieur, les indiscrétions de M. Thiers et surtout la nouvelle maison, il est, en politique, un *enfant terrible.* Voici un exemple :

Un jour, — dans ce temps-là, M. Dufaure était son ami, — M. Dufaure allait être ministre, on brassait un ministère. M. Thiers et M. Dufaure se rencontrent dans l'escalier des Tuileries. « Ah çà! dit l'homme d'Aix à l'homme de Bordeaux, pas de sottises! vous montez là-haut pour la première fois, tenez-vous bien. Si la phrase vous produit trop d'effet, pensez à autre chose pour ne pas vous y laisser prendre; vous montez Pétion, n'allez pas redescendre Barnave! » La conférence a lieu. M. Thiers, qui connaissait les êtres, écoute, répond et discute. M. Dufaure est emmené dans l'embrasure d'une fenêtre, il en sort avec des larmes aux yeux, et il n'était pas seul à pleurer. En descendant, sur l'escalier, M. Thiers dit à son ex-ami, d'une façon assez énergique, car le mot que je vous donne a été arrangé : « Mon cher, vous êtes enfoncé! » L'enfant terrible avait raison, M. Dufaure était déjà tourné contre lui.

Comme les enfants, M. Thiers a, dans son intérieur, une étonnante naïveté quand il est surpris par les événements qu'il aurait dû prévoir et qu'il n'a pas prévus, car, quelque intelligente que soit *sa bonne* (il a, dans madame Dosne, une bonne), cette femme n'a pas encore toute la virilité nécessaire à ses fonctions politiques.

M. Thiers s'est manifesté sous la Restauration par une *Histoire de la Révolution,* que vous avez lue, et vous y avez vu, comme une foule d'esprits sages, moins une histoire qu'un long pamphlet; toute histoire où l'écrivain ne contemple pas les questions sous toutes leurs faces, n'est que l'apologie d'un fait. Le fait est, dans cette histoire, la Révolution vue du côté populaire. M. Thiers fut si sévère pour le roi Charles X, que cette histoire le plaça bien dans l'opposition libérale. Il cultiva M. de Talleyrand, qui reconnut en lui plusieurs de ses propres aptitudes, qui lui apprit à considérer les hommes et les événements sous leur vrai jour. M. Thiers, homme de conception rapide, s'instruisit sur les finances, chez M. Laffitte. Il fut un des rédacteurs du *Constitutionnel,* et le quitta pour *le National,* que commandita la maison d'Orléans, et où il fit une rude guerre au gouvernement de Charles X. La révolution de 1830 le trouva là, sans grande fortune, mais sans dettes. Il était déjà sous la protection d'une femme qui joue un rôle immense dans sa vie, et qui, dans le moment où je vous écris, est à peu près reine de France, madame Dosne, sa bonne. Cette bonne est certainement le cœur de la politique de M. Thiers, une espèce de père Joseph en jupons qui remonte le courage du premier ministre quand il s'amollit; elle a été le *dux facti,* l'âme de la conspiration dont je vais vous parler. Elle est femme d'un agent de change, aujourd'hui receveur général. M. Thiers, à qui l'on doit un article sur Law et son système, article encore incomplet malgré son étendue, passait pour se connaître en finances; il apparut dans la politique active en croupe derrière M. Laffitte, dès le deuxième ministère, le 2 octobre 1830. Son nom, comme sous-secrétaire d'État, n'est pas inscrit dans cette combinaison; mais, à la chute de M. Laffitte, il abandonna sa monture, qui avait fait son relai, il devint ministre du commerce et des travaux publics, puis il devint ministre de l'intérieur, et, dans les circonstances difficiles de Saint-Merry, se montra coiffé du chapeau napoléonien, non loin du maréchal Soult, à cheval comme lui, dans le feu. Depuis ce ministère, où son nom se trouve écrit pour la seconde fois, il a reparu neuf fois dans les combinaisons ministérielles.

En débutant à la tribune, il se posa révolutionnairement, il commença, en véritable homme du Midi, par l'éloquence dantonienne;

mais il a promptement vu que ces grandes phrases, ces grands mouvements n'allaient ni à sa voix grêle, enrouée, cassée, ni à sa petite taille. Conseillé sans doute par M. de Talleyrand, il a remplacé son premier débit oratoire par le ton de la conversation, par une parole abondante, nette, clairette, froide, et qui paraît d'autant plus chaude quand il atteint au pathétique et qu'il y mêle ces larmes gutturales qui ne sont jamais pleurées; sous ce rapport, c'est un charmant comédien; mais il a trouvé son maître, et, comme disent les Français, *à qui parler*. Presque tous les hommes du Midi sont mimes, s'attendrissent, se courroucent avec leurs interlocuteurs, ils sont escamoteurs en gestes et en paroles. Ils paraissent sympathiser avec vous, ils s'échauffent, ils s'emportent, et sont, en dedans, froids comme des fours minés; ils sont surtout prodigues de promesses et d'une effronterie admirable pour les nier, pour les annuler; ils vous consolent encore en vous noyant dans leur eau bénite. Il y a de la ressemblance entre Bernadotte et M. Thiers. Il n'a pas plus d'entrailles que n'en avait Pitt, il n'en a ni la portée ni les desseins; mais il en a le vouloir et l'élasticité. Sa personne se prête à son rôle. Il est léger, il descend facilement à la bonhomie, et ne monte jamais à la dignité froide, il parle trop. Il peut donc suivre et suit le cours des choses en jouant. Il abordera ou recevra son ennemi d'un air riant, sans fierté ni pudeur.

Lors du ballottage entre M. Laffitte et M. Jacques Lefebvre, il alla demander chez M. Laffitte le résultat du scrutin en disant, avec son aplomb méridional, aux républicains : « Vous devez être bien étonnés de voir un de ceux qui ont proposé les lois de septembre s'intéresser à l'élection de M. Laffitte. »

Ce n'est ni le dédain pour les hommes qui fit Napoléon si fort, ni l'hypocrisie anglaise de Cromwell, ni la profondeur cachée sous la corruption de Walpole; c'est, chez M. Thiers, un effet de la fibre provençale, à la fois audacieuse, élastique, impressible et insouciante.

Son changement de système à la tribune et sa participation à trois ministères différents, aux finances, au commerce et à l'intérieur, sa loquacité, qualité conquise à force d'aller à la tribune, et comme député d'opposition et comme ministre, l'aplomb du Méridional uni à l'aplomb de l'homme qui avait mis le nez dans les

affaires et qui commençait à singer la dextérité avant d'avoir réellement de la dextérité, tout le servit auprès de la Chambre; comme aussi son peu de consistance, son aptitude recommandée par Talleyrand, le servaient auprès de la cour. Ayant tourné le dos aux républicains, ses premiers amis, il reçut à bout portant la mitraille républicaine des caricatures et de la presse; il fatigua la presse, et cependant il y prêtait le flanc : sa famille est une de ses plaies. Un pareil apprentissage de rouerie politique annonçait un homme dangereux. Eh bien, prince, l'inépuisable phrase ne se reconnaissait pas dans cet intarissable phraseur, la patience de l'ambition supérieure ne voyait pas la patience de l'ambition inférieure. On ne se défiait pas de cet homme qui employait, pour parvenir, les mêmes moyens qu'il avait vu pratiquer pendant quinze ans, qui trahissait ses protecteurs! M. Thiers apprenait à manier les hommes en se laissant complaisamment manier lui-même. Il se donna d'abord comme un serviteur capable de tout faire, il s'entendait avec Deutz pour prendre la duchesse de Berry, il se faisait petit. On trouva qu'il comprenait bien la nouvelle politique. Pour mieux étudier son adversaire, il se laissait prendre, renvoyer, reprendre, avec une complaisance de chat; mais il sapait toujours ceux qu'on lui donnait pour supérieurs, il leur jetait tous les embarras entre les jambes, et, comme Cromwell, il se fortifiait dans le Parlement.

Vous ne sauriez croire à quel point a été poussée sa ruse méridionale unie à la finesse de cette bourgeoise. Ministre au temps des lois de septembre, il a su les rejeter sur M. Guizot. Il a joué MM. Molé, Soult et Odilon Barrot, et, après les avoir joués une fois, il les a joués une seconde, et il joue encore en ce moment M. Odilon Barrot. Entre autres exemples de son étourdissant aplomb, parvenu au ministère, en février 1835, par la gauche disciplinée sous M. Odilon Barrot, et croyant pouvoir donner impunément un coup de pied à son escabeau; après les plus belles assurances d'union, M. Thiers monte à la tribune et dit à M. Odilon Barrot un « Je ne vous connais pas! » qui foudroie sa pauvre dupe ébahie. Et le cabinet des Tuileries, qui usait tant de ministères, ne se défiait pas de cet enfant terrible, qui l'imitait en usant tant d'adversaires! La science ne reconnaissait pas le savant. Enfin, en 1836,

la défiance entra, mais trop tard, au cœur de la dynastie. Voici comment :

Vers la fin de sa *première présidence,* M. Thiers conçut l'idée de réduire la couronne à n'être que ce qu'elle est en Angleterre, et de rester, comme M. de Metternich, vingt-six ans au pouvoir, sous le père et le fils, à l'aide du Saint-Esprit de la Chambre. Cette idée, il l'a dès lors sans cesse poursuivie ; elle est dans sa tête, il ne peut pas en avoir d'autre, il n'en a pas d'autre. Elle serait praticable avec une aristocratie oligarchique, elle est un éternel sujet de troubles dans la France organisée par l'élection. Cette idée se produisit, par un acte de souveraineté qui fut la cause du renvoi de M. Thiers. Voici la scène telle qu'elle m'a été contée par un familier de la cour :

« Figurez-vous, prince, me dit le favori que nous apprenons par le télégraphe que le général Bugeaud a quitté l'Algérie et arrive à Toulon. Le ministre de la guerre est mandé. « Est-ce vous qui » rappelez le général Bugeaud? — Non. — Le roi ne lui a point » écrit particulièrement de revenir? — Non. » Le président du conseil était donc seul capable d'avoir donné l'ordre au général Bugeaud de rentrer. Ou le général était renvoyé à Excideuil planter ses choux, ou le président agissait cavalièrement avec la couronne. On convoque le conseil, il s'assemble aussitôt. « Qui a fait » revenir le général Bugeaud? — Moi, » répond M. Thiers, « et *je* » *lui destine le commandement de l'armée d'Espagne.* » Stupéfaction générale. « Vous faites donc la guerre? » M. Thiers répondit par le geste affirmatif des joueurs qui risquent une forte mise, un geste de la main droite, geste assez bourgeois, ce qui le rendait offensif autant qu'une parodie. « Vous oubliez, » dit-on à M. Thiers, « que » la Charte de 1830 a formellement réservé au roi le droit de faire » la guerre. » M. Thiers garde le silence. Cependant, c'était bien le cas de jouer du tambour avec ses doigts sur la table. Un papier à ordonnance fut lancé à M. Thiers avec ces mots : « Donnez votre » démission. » Ce qui fut fait. »

Telle est la manière dont M. Thiers et la couronne se quittèrent. Je dis la couronne, parce que, dernièrement, M. Thiers a dit : « La couronne et moi. » Quand on se sépare ainsi, chacun peut compter sur une haine corsée ou corse chez son adversaire.

Ici, mon prince, se découvre un des vices radicaux de ce gouvernement bâtard, qui ne ressemble en rien au gouvernement anglais, despotisme admirablement déguisé. Dans les gouvernements réguliers où le pouvoir domine, quand un premier ministre quitte les affaires pour une cause ou pour une autre ; que le souverain ait tort ou raison, jamais le ministre ne revient, il ne reparaît plus aux yeux du roi ; sa disgrâce est une nécessité, il voyage, il est banni des affaires, sa famille est enrichie, elle est puissante, elle devient historique. Telle était la maxime de la cour de France, et Louis XVIII l'a soigneusement pratiquée. Mais, dans le système introduit par la Charte d'août, le ministre renvoyé peut devenir l'adversaire de son souverain, prendre une pose hostile, et se faire le redoutable antagoniste du cabinet. En Angleterre, cet antagonisme constitue une comédie jouée au profit de l'Angleterre et au détriment des autres cabinets. Pour rester en paix, le cabinet doit-il être whig, on s'arrange pour laisser dix ans de triomphe à Melbourne ; mais, s'il faut faire la guerre, saisir brusquement les marines des puissances ennemies, porter un coup soudain et traître, les torys reviennent au pouvoir. Ce n'est jamais la faute de l'Angleterre, la nation est mystifiée elle-même. Reprochez à un Anglais la perfidie de cette politique, le loyal Anglais (l'Anglais est toujours loyal) vous répond de bonne foi : « Oh ! c'est le Parlement ! Vous savez, les torys — ou les whigs — ont changé toute la politique ; mais le peuple anglais n'approuve pas cela. »

Donc, pour la première fois, en France, le lendemain de sa chute, M. Thiers a donné le spectacle d'un ministre renvoyé, tramant une conspiration pour ressaisir le pouvoir, à la face d'une habileté trop flattée. La conspiration s'est menée à ciel ouvert, en plein jour, menée surtout par la bonne de M. Thiers, comme je vous l'ai dit : *Dux fœmina facti!* Le pouvoir de cette femme est immense. En mainte occasion, madame Dosne a fait revenir M. Thiers sur une décision. Aujourd'hui, quand après son dîner, il reçoit un ambassadeur et qu'il s'endort, elle reste à trois pas, le surveille et répond pour lui.

Avril.

Ainsi que dans les plus vastes conspirations, la maison Thiers inventa des mots pour signifier les choses. Louis XVIII, dans sa

correspondance avec les siens, appelait Robespierre *Colin.* J'ai souvent entendu parler d'un certain papa Doliban par tous ces conspirateurs parlementaires, et, quand j'essayais de savoir ce que signifiait ce mythe, je trouvais tant de choses, que je ne puis vous dire ce dont il s'agissait. M. de R..., dans sa correspondance, parle du papa Doliban. Madame Dosne riait devant tout le monde du papa Doliban. Enfin, impatienté, je demandai formellement à M. de Cardonne ce que c'était que le papa Doliban, oubliant que l'interrogation est la meilleure manière de ne rien apprendre. Le jeune journaliste me reconnut pour un prince russe et me dit gravement : « Le papa Doliban est le fantastique beau-père de Dasnières, dans *le Sourd ou l'Auberge pleine.* Lisez la pièce. »

On se moquait, place Saint-Georges, de toutes les toilettes, chapeaux, robes, parures qui se voyaient à la cour ; on racontait des anecdotes incroyables d'économie, dont quelques-unes, comme celle d'un peigne de corne pris à la place d'un peigne d'écaille, justifient les drolatiques inventions du *Charivari,* qui peint la Liste civile comme vendant du coco, faisant peur aux gens qui mangent trop, etc.

Je me demande comment, lorsque madame de Feuchères a été l'amie de la maison d'Orléans, on peut avoir madame Dosne pour ennemie. Il y a là quelque chose qu'on ne s'explique pas ou qu'on s'explique trop.

Les conspirateurs décidèrent de faire quelque chose pour la famille Napoléon, M. Thiers prépara l'histoire de l'empereur. Désormais, le parti napoléonien prit de la consistance. Il s'afficha sur les murs des brochures napoléoniennes. *Le Capitole,* journal dévoué à la cause de la famille impériale, finit par paraître.

La maison Thiers entama la guerre dans le champ libre des idées et des opinions. Elle défit en plein Parlement quatre ministères. Le péril était immense au moment où le dernier fut escroqué à la faveur de l'émeute du 12 mai, sur laquelle M. Thiers n'osa pas demander d'enquête, malgré les indiscrétions du ministre de l'intérieur : l'affaire eût été trop loin, il n'était pas temps. Puis frapper des ministres, quel exemple dangereux !

Quand les hommes eurent été tâtés, les choses préparées, à l'ouverture de la session de 1839-1840, la campagne décisive

s'ouvrit. Elle s'ouvrit d'une façon formidable : on annonça à la cour, au pays, à l'Europe, une coalition. C'est ici le moment, mon prince, de vous éventrer l'habileté de la cour des Tuileries.

Ce n'est ni une dynastie, ni une Chambre, ni un système qui règne en France : c'est une terrible puissance, L'OPINION ! Qui fait l'opinion ? Les journaux. Qui fait les journaux? Des écrivains, qui ne sont pas cinquante, et médiocres pour la plupart. Car la médiocrité qui règne à la cour et à la Chambre, la médiocrité des cinquante-deux hommes d'État, la médiocrité du corps diplomatique (vous le connaissez !), toutes ces médiocrités sont surpassées par la médiocrité des écrivains et des propriétaires qui font jouer la machine à vapeur du journalisme français, tous gens obscurs, sans portée, usés dans la machine même, écrivant pour peu de chose, écrivant pour attaquer ; quelques-uns attaquant par habitude, quand il n'y a pas de calcul. Les journaux légitimistes et *le National* sont les seuls qui suivent une voie d'où ils ne peuvent sortir ; et peut-être plus d'un rédacteur du *National,* journal renié par les babouvistes, les communistes et les égalitaires, regrette-t-il de s'être posé comme incorruptible.

Vous pensez aussitôt, prince, que la cour, le gouvernement, la police, ont à eux ou les journaux, ou les écrivains. Que, fallût-il dix ou vingt millions, le pouvoir les prodigue, comme il sait les réserver pour les malheurs dont on a eu l'exemple sous les yeux. Ici, dépenser à propos son argent, c'est économiser les marches et contre-marches de l'habileté, c'est n'avoir ni contradicteurs ni votes ennemis ; ici, donner de l'argent, c'est semer dans une terre qui produit des dotations, où fleuriront des apanages offerts avec amour. Vous êtes dans la plus grande erreur. Toute habileté s'évanouit devant la plus légère dépense. Comprenez-vous pourquoi je vous ai parlé des économies de la Liste civile ? Combien grande est la faute ! Savez-vous ce dont le cabinet des Tuileries s'occupe le moins ? De la presse et de la pensée ! On y professe le plus profond mépris pour ce qui s'imprime et pour ce qui s'exprime. Comme, en se faisant élire empereur, Napoléon comprit autrement l'importance des idées ! Il confisqua la presse à son profit. Aujourd'hui, cette confiscation est impossible. Charles X avait essayé l'amortissement, ce projet échoua. Tout est devenu plus difficile. Les

procès de presse grandissent les accusés; ainsi, tout aujourd'hui doit se résoudre par une assimilation constante des capacités réelles.

Les journaux amis du château sont les *Débats* et *l'Univers*. *L'Univers* est un journal entretenu en cachette par deux femmes, deux anges de vertu, de douceur, de bienfaisance, m'a-t-on dit. On y fait insulter à tort et à travers les plumes les plus dangereuses, on y vomit des injures aux hommes célèbres du pays. C'est un journal illisible, inconnu, ennuyeux, sans le moindre attrait incapable de racoler un bourgeois; on y jette à peine soixante mille francs : et c'est de l'argent volé.

Les *Débats* appartiennent toujours au pouvoir royal, c'est dans les principes de cette feuille, qui débat son traité d'alliance diplomatiquement. Ce journal appartient à deux vieux chefs de condottieri qui fournissent, à des conditions connues, leur logique, leurs plumes, leur papier timbré, tant que le traité s'observe; s'il est rompu, les condottieri font la guerre, et la branche aînée s'en est si mal trouvée, que la branche cadette ne s'avisera jamais de la moindre infraction. Mais le journal des *Débats* est peu disposé à guerroyer. Ces deux vieillards, dont l'un a la fortune, les rubans, la pairie, tous les hochets que peut souhaiter un ambitieux médiocre, dont l'autre, l'homme profond, le véritable homme politique, est maintenant bien refroidi (il a vu tomber sous ses coups, « malheureux roi! malheureuse France! » un ordre de choses qu'il regrette d'avoir abattu); ces deux vieillards sont usés, fatigués, ennuyés. L'homme fort, qui a refusé des visites royales, qui vit de poésie, au soleil, à la campagne, soutient le pouvoir, en tant que pouvoir; il ne porte plus de passion dans la politique. Le journal des *Débats* reçoit cent quarante-quatre mille francs par an, mais il les vaut; non point par les services qu'il rend, mais pour le mal qu'il ne fait pas. Ce n'est ni un ennemi, ni un ami, ni un allié. Cette feuille est quelque chose comme une belle-mère.

Comprenez-vous, prince, que, dans un pays où dix journaux réunis font la loi, où trente écrivains de la dernière nullité foudroient un système à coups de plume, ce soit un homme affligé de cinq cent mille francs de dettes qui l'emporte sur une cour riche de vingt-cinq millions de rente, et qui, certainement, a des éco-

nomies? Eh bien, la chose est arrivée exactement comme je vous le dis.

M. Thiers a enrégimenté sous ses ordres : *le Journal de Paris,* dirigé par M. Mévil, écrit par M. de Cardonne; *le Constitutionnel,* dirigé par M. Véron, écrit par M. Boilay; *le Courrier français,* dirigé par M. de Lapelouze, écrit par M. Léon Faucher; *le Nouvelliste,* soldé et écrit par M. Grimaldi; *le Messager,* alors possédé par M. Walewski; *le Siècle,* écrit par M. Chambolle, sous le patronage d'Odilon Barrot; *le Temps,* acheté par M. Conilh et écrit par MM. Montrol et Merruau; en tout, sept journaux auxquels s'adjoignirent *le Commerce* et *le Capitole,* qui, en guerroyant contre le château pour leur compte, étaient obligés de suivre les mouvements d'attaque imprimés par M. Thiers. *Le National,* à la fois contre M. Thiers et contre le château, n'était d'aucun poids dans la lutte; de même que les journaux légitimistes, *la Quotidienne, la Gazette, la France* et *l'Écho Français,* qui sont hostiles à tout ce qui se fait en France.

Tous les matins MM. de Cardonne, Grimaldi, Boilay, Véron, Walewski, Léon Faucher, Chambolle, venaient rue Saint-Georges, à l'hôtel de M. Thiers, prendre le mot d'ordre et chercher le sens des articles à faire. M. Thiers était secondé par deux de ses familiers, M. Martin (dit le petit Martin, pour le distinguer de deux ou trois autres Martin) et M. Sainty, dont la charge est très-lourde : il traduit en français tout ce que M. Thiers écrit. Là, sous la présidence de madame Dosne, se beurraient les tartines à faire avaler au public. M. de Cardonne, jeune écrivain, alerte, fougueux, toujours le premier sur la brèche, alors dévoué, trouva le mot *coalition.* Pierre Lhermite de la place Saint-Georges, il jeta, le premier, ce cri de révolte parlementaire, et doubla le mot d'une autre invention dont la portée fut plus sentie par madame Dosne que par M. Thiers. M. de Cardonne se souvint du tort qu'avait fait à la Restauration le mot *parti prêtre,* trouvé à l'usage du *Constitutionnel* par M. de Montlosier, et il inventa le mot *parti de la cour.* M. Thiers vit alors l'effet de ce mot, qui dessinait pour les masses la question comme il voulait la voir posée. Pourquoi une coalition? pour combattre. Mais quoi? le parti de la cour. La cour a des intérêts contraires à ceux du peuple électoral. L'artillerie des plaisan-

teries vulgaires des petits journaux, la mitraille des pamphlets Cormenin tombaient alors sur la cour. Le journalisme ainsi disposé, vous allez voir comment M. Thiers se conduisit à la Chambre.

Sans qu'on puisse s'expliquer le pourquoi, M. Berryer s'entend parfaitement avec M. Thiers, auquel il a fait avoir les voix légitimistes de l'Académie lors de son élection. Toutes les fois qu'il s'agit d'un renversement quelconque, les voix légitimistes de la Chambre sont à M. Thiers. Par une raison analogue, l'extrême gauche républicaine vote contre tout ce qui peut faire plaisir au château. Les deux extrémités de la Chambre étaient donc acquises. M. Thiers obtint encore une coopération.

Il y a dans cette Chambre un avocat maladroit, bourru par contenance, un ami du genre de l'ours dans la fable de *l'Amateur de jardins,* quinteux surtout et qui entend la politique comme un homme de la galerie entend les échecs : cet homme est M. Dupin, un sage bourgeois qui a au cou un cordon rouge mieux noué que les cordons de ses souliers. Je ne croyais pas à ses célèbres souliers, mais je l'ai vu un soir arrivant dans les salons de l'ambassade d'Autriche, en grands souliers mal noués avec des rubans noirs, en pantalon et en habit noirs, mais un habit de palais à basques usées sous la robe. Cet homme, le type vivant de cette mesquine et hargneuse bourgeoisie à qui M. Thiers donnera quelque jour une attitude horrible, fit, non moins que M. de Cormenin, rejeter l'apanage demandé pour M. de Nemours. Ses raisons étaient *fondées,* car, au Palais, on distingue les raisons *fondées,* des raisons qui ne le sont pas ; on donne souvent, au Palais, des raisons qui ne sont pas fondées. Il se fondait sur ce qu'au lieu de réunir les biens de la maison d'Orléans à la couronne, ce qui était une nécessité monarchique, Louis-Philippe avait, lui Dupin aidant, trouvé moyen de les garder, par des raisons qui n'étaient pas fondées, mais qui furent consacrées par une loi. Et alors, le roi devait pourvoir ses enfants. M. Thiers se souvient des raisons par lesquelles M. Dupin avait combattu dans la Chambre la loi sur l'apanage, et il l'obligea d'être fidèle à son opinion, lors de la demande d'une dotation. M. Thiers trouva, d'ailleurs, M. Dupin dans un moment d'humeur. On avait coutume au château de l'envoyer chercher à l'occasion de tous les embarras ministériels, il y avait été déjà seize fois, et

il dit alors ce mot excessivement spirituel : « Je vois que ça commence toujours, mais que ça ne finit jamais par moi. » Enfin, à la dix-septième reprise de l'intermède, il était question d'en faire un garde des sceaux, on se mit à discuter. « Je vois, dit l'avocat du Morvan, que nous ne nous entendrons jamais! » On lui fit un geste hautain, il perdit la présidence de la Chambre, il boudait encore, M. Thiers s'en empara.

La lassitude politique était alors si grande parmi les quarante-cinq hommes d'État français, qu'un jour un jeune comte vantant devant moi à M. de Broglie l'habileté du cabinet des Tuileries, le duc dit : « Il est si habile, qu'il ne trouvera bientôt plus personne pour faire sa partie. »

M. Thiers, ayant la majorité dans les journaux, ayant déjà des appuis dans la Chambre, ne voulut rien négliger pour contraindre le pouvoir à rentrer dans le cercle de Popilius qu'il lui décrivait, et il négociait avec la gauche d'Odilon Barrot, qui fait le quart au moins de la Chambre. Parlementer, c'est la moitié du succès, en ces sortes d'intrigailleries. En estimant ses forces, M. Thiers sentit la nécessité d'opposer au parti de la cour et aux conservateurs un mot qui eût l'air d'une chose. En passant en revue ces escouades d'ambitions bourgeoises, en envisageant ces figures, il leur adapta une selle et une bride. Il trouva la gaîne d'où il peut tirer, où il peut faire rentrer *ad libitum* toute une révolution. Il fit éclore dans les couloirs de la Chambre *le gouvernement parlementaire!* Ce mot est magnifique, il ne dit rien, il se prête à tout, il peut tout abriter, tout couvrir; il doit plaire à toutes les ambitions, il convient à toutes les Chambres, il flattera toutes les médiocrités qui viendront s'asseoir sur ces fatales banquettes.

Ce mot n'est pas neuf. Ce fut armé de ce pic que Cromwell sapa le trône de Charles Ier. En 1688, il y eut à Londres un parti parlementaire, qui engendra le pouvoir parlementaire, qui engendra le gouvernement parlementaire, qui leva des armées parlementaires, qui remporta des victoires parlementaires, et qui fit au roi, parlementairement, un procès. Le gouvernement parlementaire, c'est la majorité se faisant pouvoir exécutif. On a pris peu garde au mot gouvernement parlementaire, invention de la presse, fantaisie d'écrivain!

M. Thiers trouva — mais songez, prince, que ceci est l'histoire de l'hiver dernier! — il trouva des dévouements absolus à sa personne et à ses intérêts, dans des ambitions subalternes. Cet homme qui se moque d'un vieux maréchal, qui lui fait tantôt gagner et tantôt perdre la bataille de Toulouse au gré de ses caprices, cet homme qui manque à presque autant de paroles qu'il en donne, le politique capable de couper Odilon Barrot, cette ingrate nature de journaliste trouva M. Grimaldi pour enterrer cent cinquante mille francs dans *le Nouvelliste*; *le Journal de Paris* coûtait, *le Courrier* coûte, *le Messager* a coûté à M. Walewski des sommes énormes. Les Cerfbeer donnaient à la maison Paulin l'argent nécessaire à M. Thiers, au moyen de l'achat de l'*Histoire de Napoléon*. M. Mathieu de la Redorte déployait l'opulence de son dévouement. Madame Dosne promettait des places à tous les écrivains, à tous ses députés, une préfecture à Chambolle, le conseil d'État à Léon Faucher, une direction à Taschereau, des ambassades; enfin, on se promenait place Saint-Georges dans l'Eldorado du pouvoir. Les promesses agissaient sur les esprits, comme les billes, les balles, sur des enfants au collége.

Pendant cette guerre à la plume, au papier timbré, à la phrase, au mot, à la promesse, M. Thiers se souvenait des leçons de son maître, homme d'Église. Inquiet sur Odilon Barrot et sur son clan de gauche, il pratiquait sourdement M. Molé. M. Molé a un grand nom. Il a été essayé par Napoléon à cause du nom. Louis-Philippe l'a pris à cause de Napoléon. Il serait injuste de le juger sur ses œuvres impériales, il était trop jeune et n'a pas eu le temps de se développer; mais, sous la Restauration, il a dirigé les ponts et chaussées et s'y est distingué par l'organisation des cantonniers. Avec des apparences d'inflexibilité, c'est un homme d'un esprit flexible; à l'extérieur, il est digne à la manière d'un garde de la manche, et sa pensée politique est celle d'un garde-magasin. Il n'a rien été sous l'empereur, il a été peu de chose sous la Restauration, vous comprenez, prince, comment il a pu se trouver pendant quelque temps l'homme d'État favori de la cour actuelle. L'envie de revenir au pouvoir a poussé M. Molé à écouter les ouvertures de M. Thiers, qui l'a menacé de M. Guizot, en lui faisant comprendre que M. Guizot n'était ambassadeur à Londres

qu'afin de revenir ministre des affaires étrangères, que M. Guizot les menaçait l'un et l'autre, qu'il serait le président du conseil d'une combinaison à venir. M. Molé fut enveloppé dans les ambages de cette finesse provençale, qui, cette fois, avait une tournure prophétique. M. Thiers eut dès lors à sa disposition et le parti conservateur et le parti parlementaire; il était secrètement maître de la position, il pouvait choisir l'alliance la plus sûre. M. Molé, c'est la couronne, M. Odilon Barrot est la bourgeoisie; M. Thiers a choisi le principe le plus fort : il a joué M. Molé. De là vient l'acrimonie et l'acerbité des attaques actuelles de *la Presse,* que M. Molé fait écrire par M. Pérodaud, son secrétaire. Nous y reviendrons, et je vous ferai voir ce que le dépit de cet homme d'État cause de mal au château.

M. Thiers avait senti, cette fois, la nécessité de s'appuyer franchement sur la gauche; car la gauche fera toujours les élections à son profit, et il s'agit d'être maître dans la Chambre à venir. Une fois l'accord fait, M. Thiers a frappé le coup le plus sensible au cœur de la cour, il connaissait le moral de ses adversaires, il a visé la caisse et il les a démoralisés.

Vous savez l'aventure. Le ministère, malgré M. Passy, malgré les plus sages conseils, fut obligé de demander cinq cent mille livres de rente, pour établir M. de Nemours. Les ministres assuraient au château une majorité de quarante voix, et il y a eu quarante voix contre eux. Je ne sais rien de plus imbécile, en politique, entendons-nous bien, qu'une pareille obstination. Retournons de trente ans en arrière, et demandons-nous si Fouché n'eût pas prouvé à une demi-voix près à son maître le vote de la Chambre? On prétend qu'aucune personne au château ne croyait au succès, hormis une seule. Jamais on ne s'était fait plus d'illusions. L'illusion, en ce genre, est la seule poésie qui se fasse au château.

Le rejet de la dotation a profondément affecté tout le parti de la cour. La blessure était directe, adressée *ad personam.* De là vient, m'a-t-on dit, la cause de l'abattement subit dans lequel on est tombé. Chacun croyait fermement que la couronne avait l'appui du bourgeois, que le bourgeois la considérait comme sa création, qu'il pouvait y avoir des dissentiments entre la Chambre et la couronne sur des questions de gouvernement, mais qu'en tout

ce qui touchait les personnes, il existait une affection sérieuse et sur laquelle on pouvait compter. Ce vote a fait revenir d'une cruelle erreur. Refuser d'établir un enfant de la royauté citoyenne, est une formule négative qui peut aller loin, quand elle n'est qu'à dix années du 9 août, jour où la majorité d'une Chambre fit une nouvelle dynastie.

L'armée de la couronne et l'armée de la rue Saint-Georges se composaient de capacités égales; seulement, les gens de M. Thiers tenaient de la nature des taupes, ceux de la couronne tenaient de la nature des oies; les taupes n'ont rien dit, elles ont miné; les oies ont beaucoup crié, et sont tombées dans le trou d'un scrutin.

M. Thiers a osé dire, protégé par la stupidité des institutions, ces paroles grosses de lèse-majesté. « Louis-Philippe était dans son droit, et j'étais dans le mien. »

S'il a pu dire impunément, pendant la lutte, ces fatales paroles, en savez-vous la raison? M. Thiers est l'expression de la bourgeoisie voulant se gouverner par elle-même. Tôt ou tard, on devait rencontrer le principe de souveraineté, la bourgeoisie organisée par l'élection. En ce moment, le gouvernement français tend à un changement complet, et il se transformera, dans un sens quelconque. M. Thiers n'est ni plus ni moins habile que tel ou tel des ministres passés, ce n'est ni un homme fort ni un homme fatal, c'est un drapeau, un Méridional, toujours au-dessus des circonstances, courant devant le vent comme M. de Talleyrand. On ne peut s'en débarrasser d'aucune manière. Otez-le, vous trouveriez un autre drapeau, quelque homme moins habile, moins fin. Chaque circonstance a son homme. Aujourd'hui, la sédition n'en manque pas, la cour seule en est dénuée par sa faute, elle n'a pas de sympathie pour les capacités. Peut-être croyez-vous, prince, que ce que je vous écris confidentiellement est mystérieux? Mais on le corne aux oreilles de la cour, la cour se bouche les oreilles et laisse crier.

Voilà ce qu'une femme qui a plus de talent encore qu'elle ne s'en croit, écrivait, il y a huit jours, dans *la Presse :* « Qu'il est coupable, le pouvoir ignare *de nos jours*, qui ne sait deviner ni la valeur des hommes, ni les pressentir, ni les reconnaître; qui n'a pas l'expérience et qui n'a plus l'instinct; qui languit dans la

misère, entouré de trésors; qui est faible, et laisse les hommes forts agir contre lui; qui laisse ses écrivains travailler pour vivre, ses artistes mourir de chagrin, et ses grands génies, qui le sauveraient, devenir fous. » Cette femme est madame Émile de Girardin, qui est bien autrement forte que madame Dosne, et d'un esprit supérieur, en politique surtout.

La royauté nouvelle est en France l'expression de la bourgeoisie; la cour s'est faite bourgeoise, elle a flatté sa mère, elle a oublié le père : le peuple, qui devait être son point d'appui contre la bourgeoisie, comme il le fut entre les mains de Louis XI contre la féodalité. Aujourd'hui, il y a une féodalité d'argent, les banquiers sont de hauts barons, la bourgeoisie menace.

L'habileté tant vantée du cabinet des Tuileries n'a rien négligé pour grandir M. Thiers, pour personnifier en lui la classe qu'il représente, la bourgeoisie parvenue. Aussi peut-être est-ce parce que M. Véron s'est vanté d'être un parvenu, dans une lettre écrite aux électeurs de Dieppe, que M. Thiers l'a enrôlé par une promesse. M. Thiers a fait ce qu'il voyait faire. Lui aussi s'est entouré d'hommes médiocres pour se grandir; mais il n'a rien à défendre, lui ! il ne perd rien dans ses défaites, il y gagne aux yeux de ses représentants.

Entre la chute et le rétablissement de M. Thiers, il y eut des entrevues aux Tuileries où l'aigreur s'envenima de part et d'autre, et qui rendirent tout accommodement impossible. Dans la dernière, M. Thiers osa dire comme Louis XIV aux Hollandais : « Je stipulerai un jour chez vous, pour vous, malgré vous ! » Il est vrai qu'on l'avait fatigué des mots *dette, argent,* et qu'on lui parlait *comptes,* quand il parlait *affaires.*

Ainsi tout s'est accordé pour faire de ce ministère de nouvelles fourches caudines sous lesquelles l'habileté des Tuileries a dû passer. Pour que rien ne manquât à cet abaissement, le Provençal a relié son présent au passé solennellement. Celui qui avait dit : « Louis-Philippe était dans son droit, et j'étais dans le mien ! » a dit à la tribune : « Tout dissentiment a cessé entre la couronne et moi ! »

Cette phrase est assurément la plus insolente chose qui se soit proférée en France depuis la Convention. La grossièreté de « Capet,

lève-toi! » dit par le savetier, met le peuple face à face avec la royauté, c'est la Révolution et sa victime en présence; tandis que la politesse parlementaire de ce fils de forgeron, qui fait passer sous sa petite jambe une couronne en lui fermant au nez la serrure du trésor public par un vote, a je ne sais quoi de petit, de bourgeois, d'écolier, de saltimbanque. Louis XIII pliait avec une grâce royale et une mélancolie admirable sous un prince de l'Église, homme de génie qui lui soumettait son royaume, qui se disait son humble serviteur, loin de traiter avec lui de puissance à puissance. Le roi donnait des millions à son serviteur, il lui donnait des gardes, il lui accordait un capitaine des gardes! tandis qu'aujourd'hui la couronne ne peut ou ne sait rien donner, et reçoit la paix!

Maintenant, sachez une chose, prince : c'est que le parti de la cour mérite son sort. Il a couronné sa défaite par des fleurons de maladresse. Quand les enfants ont fait une méchanceté, les mamans les privent de dessert, de joujoux, de gâteaux. La cour mit la bourgeoisie de Paris en pénitence. Il fut décidé qu'il n'y aurait ni bals ni concerts, que la bourgeoisie ne se réjouirait pas; le mariage se fit en secret. Voilà ce qui s'appelle enterrer ses morts.

Ce pouvoir énorme, cette habileté si vantée, cette immense ruse de procureur, cette sagesse enviée de tous les cabinets, laisse le dépit de M. Molé s'exhaler chaque matin dans *la Presse*. Il y a un chorus d'articles dont le sens se réduit à ce peu de mots : « Voyez comme M. Thiers est inconséquent! — il est sans consistance, — c'est un petit esprit, — il ne sait rien, — il fait et défait sans cesse. Il ignore ceci, il ignore cela. » Si M. Thiers veut remanier les consulats : « M. Molé y avait pensé, il a laissé un travail là-dessus. » Enfin, *la Presse*, depuis l'avénement de M. Thiers, ressemble à Moulin et Gohier, qui s'occupaient à noter en marge de la Constitution toutes les violations dont Bonaparte se rendait coupable au 18 brumaire, au moment où le général les avait enfermés au Luxembourg. Mais, malheureux journal! vous rouez tous les matins votre cabinet chéri, vous enfoncez mille épingles au cœur des Tuileries. Comment! ce petit homme inconséquent, inconstant, qui ne sait pas demain ce qu'il voulait hier, a marché sur le corps

de ton pouvoir, l'a renversé, sans sou ni maille, est revenu fatalement, comme il le voulait, dans le ministère désigné, à la présidence? l'habileté célèbre, admirée par l'Europe, l'idée fixe, la pensée immuable a cédé devant un homme sans consistance et sans argent? Goliath a été frappé par un petit David, qui a pris un scrutin et le lui a lancé au front? plus vous rabaissez le vainqueur, plus bas vous enfoncez le vaincu! Jamais le vieux Wurmser n'a pris Bonaparte pour un marmot, il s'est dit vaincu par un grand capitaine. M. Molé continue à déployer beaucoup de talent à mal servir sa cause. A la police correctionnelle comme en politique, les fautes des gens tombent toujours sur les maîtres. Ce n'est pas le peuple qui chasse les rois, ils sont chassés par la bêtise ou par les petites passions de ceux qui les entourent.

Mettez en regard la manière dont se conduit l'opposition et la manière dont se conduit le cabinet, vous comprendrez dans quel état d'infériorité politique est le cabinet des Tuileries, dans quel abîme le mène sa haine à l'égard des écrivains. L'opinion se fait à Paris, elle se fabrique avec de l'encre et du papier. Elle fait les révolutions, la province accepte les révolutions toutes faites. L'opinion, c'est l'intelligence soldée par trente propriétaires de journaux; c'est tous les écrivains capables de faire un livre, d'écrire un pamphlet; ils sont cinq cents dans toute la France, et il n'y en a pas cinquante à qui le talent permette d'être dangereux; quant à ceux-là, vous ne le croiriez jamais, on les fait insulter, on les persécute, on est enchanté de leurs déconvenues, on les voit aux prises avec des voleurs, on ne leur porte pas secours, on s'en réjouit. Le cabinet s'en moque, il paye des peintures qu'il faudra gratter, il y met des sommes folles, il fait la traite des Limousins, il a inventé la conscription des peintres, il badigeonne. Il oublie ses vraies richesses. La France est le pays où se trouvent le plus d'hommes universels, parce qu'elle est le pays où il y a le plus d'écrivains. Elle est dévorée par les hommes dits *spéciaux* auxquels on se fie. Un homme spécial ne peut jamais faire un homme d'État, il ne peut être qu'un rouage de la machine et non le moteur. On a certes d'habiles généraux et d'habiles marins; mais le général plus le politique, le marin plus le diplomate, l'homme à idées, voilà ce qu'on tremble de trouver; on a

bien assez d'un Thiers, on a la thiérophobie, et l'on ne voit pas qu'on se sauverait s'il y en avait plusieurs. La cour ne sait pas imiter les administrations des théâtres, qui fouillent la France pour y trouver des ténors. M. Thiers est le Rubini de la Chambre. Si les Italiens avaient trois Rubini, Rubini ne coûterait pas si cher.

L'opposition, prise dans l'ensemble de ses actes, cherche les capacités, les hommes remuants et ambitieux; elle les met à la place où ils feront le plus de mal; elle les cajole, les solde en banquets, en louanges, en argent; elle leur dit : « Démolis et loge-toi là, tu me serviras et je te servirai. » Elle aboie après les traîtres et souvent peut les annuler. Elle dépense six cent trente mille francs par an, sans compter les capitaux qu'elle a dévorés. *Le Messager* coûte 50,000 francs; *le Commerce,* 90,000 francs; *le Temps,* 50,000 francs; *le National,* 20,000 francs; le *Courrier,* 20,000 francs; le *Journal de Paris,* 50,000 francs; *le Capitole,* 100,000 francs; le *Journal général* coûtait 60,000 francs; *la France* coûte 90,000 francs; *la Quotidienne,* 30,000 francs. *Le Siècle* a trouvé cinq cent mille francs pour s'établir. Mais les journaux morts : *le Pays, le Bon Sens, la Tribune, le Globe, la Charte de 1830, la Révolution de 1830,* la *Chronique de Paris, le Figaro, l'Impartial, l'Europe monarchique,* le *Courrier de l'Europe, le Rénovateur, le Garde national,* le *Courrier de Paris, le Monde, la Paix, la Renommée de 1835, les Cancans, le Brid'Oison* ont coûté des millions. L'opposition dépense annuellement cinq fois plus que le pouvoir sur le terrain de la presse. Et le pouvoir n'a jamais jeté de capitaux dans ce qu'il regarde comme une spéculation sans cessé dirigée contre lui! Aussi voyez ce qui arrive! Madame de Girardin, au fort de la guerre faite par la maison Thiers au château, compose une comédie intitulée *l'École des Journalistes,* et on croit y voir des allusions à la situation de M. Thiers. Eh bien, ce que l'opposition se permet contre la cour, ce qu'elle trouve utile, national, patriotique, nécessaire, devient un *attentat contre la maison Thiers.* Et d'abord, le commissaire royal (qui aurait dû servir le cabinet d'alors), prévoyant que M. Thiers réussirait, déclare, au moment où le comité du Théâtre-Français reçoit la pièce, que *la pièce ne sera jamais jouée.* Enfin, aucun journal, autre que *la Presse,* n'a annoncé la pièce. Aucun journaliste, d'aucune opinion, ni *le National,* ni la *Gazette,* personne n'en

a parlé. Elle a été étranglée par les muets de ce sérail. La presse a fait, dans l'intérêt de M. Thiers, ce que jamais la royauté ne pourrait faire dans l'intérêt, je ne dis pas de la couronne, mais de la France.

Le ministère a tous les journaux, moins *le National*, journal qui ne représente plus les vrais républicains et qui cache des ambitions avec lesquelles M. Thiers pourra s'entendre un jour. Les journaux légitimistes ne sont rien dans la question actuelle, ils ne s'adressent qu'à des gens convaincus. *La Presse* avait un écrivain, un homme du Midi, vigoureux dans l'attaque, Granier de Cassagnac : jamais le château n'a songé à lui. Les deux Méridionaux se sont bientôt entendus. M. Granier a pris le parti de M. Thiers, qui s'occupera de lui, et il a quitté des gens qui ne pensaient pas plus à sa fortune et à son avenir qu'ils ne songent à s'enquérir des hommes de talent. J'ai entendu dire à l'auteur des *Guêpes*, un des hommes les plus spirituels de la littérature : « Ils ne songent à vous que quand vous avez fait un tour et demi à leur cravate, et que vous les avez rendus violets! »

M. de Chateaubriand a dit de M. de Cazes : « Le pied lui a glissé dans le sang ! » On peut dire de ceux-ci : « Le pied leur glissera dans l'encre. »

Vous connaissez les noms des hommes qui composent le cabinet du 2 mars, mais vous ne connaissez pas les hommes.

M. de Rémusat peut s'expliquer d'un mot : c'est un gamin sérieux. Il n'a pas plus la tournure d'un homme d'État qu'il n'en a les idées. Il a de l'esprit, mais il n'a que de l'esprit : il jouait avec la politique, il a fait une jolie chanson sur son admission parmi les doctrinaires, il est léger, menu; il fait des efforts pour paraître grave. M. Thiers l'a pris comme un gâteau à jeter dans la gueule du cerbère, et M. de Rémusat s'est laissé gober.

M. Gouin. Celui-ci est si comique, que je ne puis vous le bien expliquer qu'en vous racontant qu'il a été tiré ministre à la courte paille. Voici comment : M. de Rémusat part à la Chambre pour y compléter le ministère, il devait prendre le premier député qu'il rencontrerait de ceux désignés : il avise M. Gouin fulminant et tempêtant contre la coalition, il le prend par le coude, le fait virer et lui dit à l'oreille : « Voulez-vous le ministère du commerce? » Et il

le laisse, en emportant son acceptation. M. Gouin passe de la philippique au panégyrique. Cette bonne sottise! Ceci rappelle la ravissante impertinence de madame la maréchale de Luxembourg, qui dit à une mère, en lui montrant une jeune personne : « A qui est ce petit monstre? — C'est ma fille. — Ah! elle est charmante. »

M. Jaubert a été fabriqué d'une autre manière. M. Jaubert est un des plus spirituels députés, il est acerbe et mordant. M. Thiers le craignait et l'aimait mieux contre lui dans le conseil que contre lui dans la Chambre. Une alliance entre un doctrinaire et les gens de la gauche était une monstruosité. « Proposons-lui tel ministère, dit à Odilon Barrot M. Thiers, qui savait que le château le lui donnerait; il nous refusera, et, décemment, après une telle avance, il ne sera pas contre nous à la Chambre. » M. Jaubert accepta, M. Odilon Barrot fut pris.

MM. Vivien et Cousin sont les deux mameluks de M. Thiers, ils lui sont dévoués absolument. Ils sont moins des hommes d'État que les pions de la partie d'échecs qui va se jouer.

Le moment du triomphe était pour M. Thiers le quart d'heure de Rabelais. Vous savez la nomination de M. Mathieu de la Redorte à l'ambassade de Madrid. On lui a bien facilement accordé cette place, qui, soldant des services connus, doit le déconsidérer. Le petit Martin est devenu conseiller maître à la Cour des comptes. Mais M. Thiers ne connaît plus son intrépide soldat, M. de Cardonne! Mais il a laissé M. Grimaldi se débattre avec ses pertes au *Nouvelliste*. M. Véron (je vous raconterai l'histoire de ces hommes d'État en herbe) ne répète pas encore ce que M. Thiers lui dit pour le faire attendre. M. Thiers a offert à M. Léon Faucher le conseil d'État, sachant qu'il refuserait. On ne sait pas encore toutes les scènes d'intérieur. Le dépit est indiscret et personne n'en est encore au dépit.

Juin.

Voilà donc deux adversaires en présence et qui se défient l'un de l'autre, cherchant tous deux des expédients dans les plus petits événements, au lieu de s'appuyer sur des principes. M. Thiers, en arrivant au pouvoir, a parfaitement compris qu'on pouvait lui demander sa démission après la clôture de la session, il a sur-le-

champ cherché à se faire un appui. Il était impossible de le demander aux hommes, la Chambre peut être dissoute par un ministère de passage, il a demandé son appui aux choses; il a inventé les funérailles de Napoléon. Comment l'habileté si vantée a-t-elle donné dans ce piége? Il est assez facile d'expliquer ce tour de résurrectionniste. Une fois ce système de filouterie politique admis au cœur du gouvernement, quand la cour et le ministre jouent au plus fin, il y a des combats où chacun a l'amour-propre de se croire le plus habile. On se dupe réciproquement. M. Thiers a dit : « Je suis le maître de la situation, je veux marcher d'accord avec la couronne; mais c'est moi qui ai besoin de garanties. Moi seul puis enterrer Napoléon, demandons ses cendres. »

M. Thiers a vu sans cesse immoler les intérêts du pays à des intérêts personnels, il s'est dit : « Et moi aussi, je risquerai de mettre Paris à feu et à sang, je risquerai des émeutes, je risquerai tout pour rester. »

Cette pensée a été comprise. La cour a dit : « Redemandons les cendres. » On a refusé cinq cent mille francs pour marier M. le duc de Nemours; il sera plaisant de voir donner un million pour établir des os! Mais elle pensait à rattraper le cercueil, et l'on s'est cru victorieux en mettant les cendres de Napoléon sous la garde d'un prince de la maison d'Orléans.

Chacun a son *rubber,* la partie décisive se jouera plus tard.

Le château va sans doute apprêter des embarras à son ministre, lui jouer des tours, lui préparer des piéges. Peut-être emploiera-t-on des moyens de séduction envers les collègues de M. Thiers. Ce sera des conversations affectueuses, des promesses. On les fera pleurer. M. Thiers a eu beau leur dire : « Pensez à M. Dufaure! » ils ne se souviendront pas des dix-huit combinaisons successives qui n'ont pas donné plus de six mois d'existence à chaque ministère, ils verront des ambassades attachées au mât de cocagne de la cour. Peut-être alors aura-t-on contre le premier ministre une majorité dans le conseil. Mais, si l'on joue ce jeu dangereux, je ne sais qui se brisera sur l'écueil qui sépare les deux adversaires. La royauté, jeune ou vieille, est un principe qui s'en va; la bourgeoisie est un principe qui s'élève, et M. Thiers n'est pas un homme, c'est un système, celui du gouvernement bourgeois.

M. Thiers sait que, depuis 1830, on n'a pas permis la formation d'un cabinet sans qu'il y eût des éléments de dissolution. Celui du 2 mars ne se serait pas formé sans cette condition. Déjà le gamin sérieux, M. Cubières et M. Jaubert se sont refusés à dissoudre la Chambre, mesure qui permettrait à M. Thiers de consolider sa position. Aujourd'hui, la royauté n'est puissante que par le mal qu'elle peut faire. Elle peut, en ayant toujours à elle un, deux ou trois ministres, s'opposer à des mesures, briser des ministères. Son pouvoir agit par la négation et non par l'activité du vouloir. Ceci est le vrai secret des dix-neuf ministères que la France a eus depuis dix ans; aussi la France est-elle stationnaire, heureusement pour nous. On va tenter d'user par tous les moyens possibles le chef du gouvernement parlementaire; mais M. Thiers n'est pas aussi rageur que M. Perier, il n'est pas aussi simple que M. Laffitte, il ne pleure que pour son compte; nous aurons ici des scènes curieuses.

Nous pouvons toujours compter sur l'impuissance de la France, tant que dureront ces débats intérieurs; les autres cabinets sont extrêmement intéressés à entretenir la maladie du gouvernement parlementaire, petit chancre qui, avec les communistes, les égalitaires, les légitimistes, les napoléoniens (ils ont deux journaux à eux) et la sottise électorale empêcheront tout progrès de la France.

25 juillet.

Prince, a-t-on agi avec la conviction que la situation intérieure de la France ne lui permet de rien tenter au dehors? Quoi! l'Angleterre et les trois puissances ont osé passer de l'état de paix à l'état de guerre. Ah! je reconnais là cette habile et profonde connaissance des choses en France. Vous vous êtes dit que le cabinet des Tuileries a trop peur de la guerre, de la guerre qui le mettrait face à face avec quelque Espartero, qui déchaînerait l'énergie du pays et consoliderait le pouvoir de la Chambre. Si l'événement diplomatique de Londres est une obligeance de lord Palmerston aidant à renverser M. Thiers, elle va loin. M. Thiers, renversé par une véritable résolution des quatre puissances, deviendra si redoutable à la cour des Tuileries, qu'il est impossible de prévoir

l'avenir, car aucune combinaison n'aura la majorité dans la Chambre. M. Thiers, appuyé sur la gauche, est aussi fort aujourd'hui que l'était la gauche contre M. de Polignac. Il était si simple de s'entendre avec nous sur la question d'Orient. Mais allons toujours.

J'ai bien ri de M. Thiers ne renforçant pas, à propos de l'affaire de Naples, l'escadre française dans la Méditerranée, n'ayant pas d'escadre dans les eaux égyptiennes, et parlant de l'alliance anglaise. Je vais voir si le parti de la cour chantera *la Marseillaise* aux fêtes de juillet. En attendant, M. Thiers, joué par lord Palmerston, est entré dans une fureur qui montre l'étendue de sa déception, et le fait plus que jamais ressembler à un enfant terrible. Enfin, hier, le secret de tout ceci se trouvait peut-être dans ces quelques lignes de *la Presse* (M. Molé), répondant au *Constitutionnel* (M. Thiers) :

L'HABILETÉ, *ce serait d'éviter la guerre sans faire à ses rivaux aucune concession, et sans imposer à la paix aucun sacrifice.*

Ni M. Pérodaud ni M. Molé n'ont écrit cette phrase.

On insinue, depuis trois jours, que les principes de M. Thiers sur l'intervention le rendent incapable de traiter la question actuelle. A une coalition parlementaire on oppose une coalition de cabinets. Le débat s'est agrandi; mais quel jeu dangereux! et quelle confirmation du système de filouterie politique suivi depuis dix ans, dans cette phrase de *la Presse :* « On veut renvoyer M. Thiers, voilà tout. C'est ou une guerre parlementaire en France, ou une guerre européenne si la couronne et le ministère sont d'accord. »

NUMÉRO DEUXIÈME

(25 août 1840)

LETTRES SUR LA LITTÉRATURE, LE THÉATRE ET LES ARTS. — *Histoire de Port-Royal.* — M. Sainte-Beuve restaurateur du genre ennuyeux. — Sa nomination à la bibliothèque Mazarine par une malice de M. de Rémusat. — Esprit de la lutte de Port-Royal avec Louis XIV. — Tâche des historiens modernes. — Catherine de Médicis et Robespierre. — Comment moururent les jésuites. — Les prêtres assermentés tous jansénistes. — La toux de Jansénius. — Saint François de Sales et M. de Lamartine. — D'où vient *Lélia?* — *Études sur les Réformateurs modernes.* — Singulier candidat à l'Académie des sciences morales et politiques. — Esprit des Provençaux. — 1830 dépassant Robespierre. — Fourier continuateur de Jésus-Christ. — *La Confession de Nazarille,* par M. Édouard Ourliac. — *Événements d'Egyte..*—Le pacha d'Égypte est-il un boutiquier ou un héroïque vieillard? — Mot de M. Léon Gozlan à M. de Rémusat. — Anecdote inconnue sur Napoléon. — CHRONIQUE DE LA PRESSE. — Chambolle-Rocambole. — Révélation sur M. Havas, le maître-jacques des journaux. — Bureau de l'esprit public. — Comment se font les journaux de province. — LETTRES RUSSES. — Huret-Palmerston et Fichet-Thiers. — M. Thiers et le *parti voleur.* — Tactique de M. Thiers : ses journaux manœuvrent à la baisse. — La vérité sur les négociations de Londres. — Gains énormes du *parti voleur.* — M. Guizot justifié. — Histoire complète de madame Dosne, *la prima donna.* — Cruel mot de M. Dupin. — *Madame mère.* — Élisa Dosne ; son mariage avec M. Thiers. — Pourquoi elles sont aux eaux. — Le général Bugeaud, sa franchise, destitué par madame Dosne. — M. Mottet, homme politique de la force de 180 Chambolles. — Démission de M. Thiers. — Elle est refusée. — Embarras actuel de l'enfant terrible. — Bilboquet receveur général. — Sauvons la caisse!

LETTRES

SUR

LA LITTÉRATURE, LE THÉATRE ET LES ARTS

A MADAME LA COMTESSE E...

SUR M. SAINTE-BEUVE, A PROPOS DE *PORT-ROYAL*

10 août 1840.

Au milieu d'une époque où chaque esprit prend une allure vive et délibérée, où, pour agir sur ses contemporains, chaque auteur dramatise son sujet et son style, où l'on tâche enfin d'imiter l'ac-

tion vigoureuse imprimée à son siècle par Napoléon, M. Sainte-Beuve a eu la pétrifiante idée de restaurer le genre ennuyeux. Personne encore ne lui a démontré les vices de sa manière. Peut-être est-ce explicable par le peu de courage qu'ont les Français à s'ennuyer; car, avouons nos morts, cet écrivain à tentatives malheureuses compte peu de lecteurs chez nous. Il continue donc avec intrépidité le système littéraire auquel nous devons déjà des pages où l'ennui se développe par une variété de moyens dont il faut lui savoir gré. C'est un travail gigantesque que celui de varier l'ennui. N'est-ce pas ce qui peut expliquer la création du monde? A la longue, l'infini devait être bien ennuyeux. Les mollusques, qui n'ont ni sang, ni cœur, ni vie violente, où la pensée, s'il y en a, se cache dans une enveloppe blanchâtre et fadasse, les mollusques offrent aussi leurs variétés. M. Sainte-Beuve dit, dans son *Histoire de Port-Royal,* qu'il y a des familles chez les esprits comme dans la zoologie; certes, on ne peut comparer le sien qu'à un sujet de ce genre animal.

En lisant M. Sainte-Beuve, tantôt l'ennui tombe sur vous comme parfois vous voyez tomber une pluie fine qui finit par vous percer jusqu'aux os; les phrases à idées menues, insaisissables, pleuvent une à une et attristent l'intelligence qui s'expose à ce français humide; tantôt l'ennui saute aux yeux et vous endort avec la puissance du magnétisme, comme en ce pauvre livre qu'il appelle l'*Histoire de Port-Royal.* Je vous le jure, le devoir de chacun est de lui dire d'en rester à son premier volume, et pour sa gloire, et pour les ais de bibliothèque. En un point, cet auteur mérite qu'on le loue : il se rend assez justice, il va peu dans le monde, il est casanier, travailleur, et ne répand l'ennui que par sa plume. En France, il se garde bien de pérorer comme il l'a fait à Lausanne, où les Suisses, extrêmement ennuyeux eux-mêmes, ont pu prendre son cours pour une flatterie.

En vérité, madame, en coupant le livre, sans savoir que, littéralement, l'ennui se coupait au couteau, je voulais vous en rendre compte avec une sorte de déférence littéraire. J'avais mes raisons. Je voulais répondre dignement à des attaques sans dignité, je voulais répondre par de la fine médisance à de la grossière calomnie, par de la franchise à de la sournoiserie. Enfin, je songeais aux

constants travaux de M. Sainte-Beuve, à l'auteur de *Volupté*, livre où, parmi tant d'ingrates jachères, il y a de belles fleurs, des choses sublimes dans le fouillis de lianes où l'esprit s'enchevêtre et tombe après avoir lutté contre des lacis inextricables. Mais une circonstance me permet de venger tous ceux que M. Sainte-Beuve a ennuyés dans leur coin : le ministère vient de nommer M. Sainte-Beuve à une place de conservateur à la bibliothèque Mazarine. Je rends grâce à M. de Rémusat, et me sens disposé à pardonner bien des choses à cet étrange ministre ; il s'est montré là ce qu'il est : spirituel, mais toujours malicieux comme un gamin. D'abord, il faut le féliciter d'avoir mis dans un poste littéraire un homme qui s'occupait peu ou prou de littérature, contrairement à l'axiome de Figaro qui régissait les résolutions ministérielles, qui mettait des Italiens à la Chambre des pairs, des Suisses, anciens chercheurs de produits chimiques, au Théâtre-Français; qui, sur soixante-quinze pensions littéraires, en donnait cinquante-cinq aux femmes! Puis, si, pourvu d'une place qui lui permette d'avoir l'*aurea mediocritas* d'Horace, M. Sainte-Beuve, conseillé par le bien-être du rat dans son fromage, n'écrivait plus rien?... Oh! que la plaisanterie respecte à jamais les faits et gestes de ce ministre! *Charivari*, tais-toi! *Figaro*, pas une ligne! Petits journaux, silence! Au nom des lecteurs français, tressons des couronnes à ce ministre. Puis enfin, quand vous aurez passé le pont des Arts, Parisiens, prenez à droite : la bibliothèque Mazarine est à gauche! Vous pourriez bâiller en allant de ce côté.

Par Scaliger et par Fréron, madame, ce bibliothécaire doit être passé par les armes de la plaisanterie, car il serait impossible de le combattre par les siennes, de se tenir sur un terrain où l'on s'enfonce dans un ennui boueux jusqu'à mi-jambe. Aussi ai-je bravement pris le parti de vous amuser, si je puis, car cette vieille nouvelle œuvre ressemble bien à la nature littéraire d'où elle sort, elle est bien ingrate. Je dis bravement avec raison. Déjà l'on a voulu voir haine et injustice dans ma précédente lettre. Haine, oui. Oh ! je porte une haine vigoureuse aux mauvais ouvrages, aux auteurs qui n'écrivent pas en français, aux livres qui, n'étant pas utiles, sont ennuyeux. Pour l'injustice, elle ne saurait se trouver chez un critique dont les paroles sont appuyées sur des faits; qui,

loin de se permettre des allégations, prouve ses dires; qui ne fausse pas la trame tissue par l'auteur, qui la raconte et la prend corps à corps, qui dissèque les phrases, et se conduit en loyal examinateur, disposé à applaudir ce qui est bon, à se moquer, selon son droit, de ce qui est ennuyeux, mauvais, risible, et *bon à mettre au cabinet*. Cette fois, il y aura des cris, et voici pourquoi : le Français respecte tant les ouvrages ennuyeux, que ce respect s'étend sur l'auteur, il passe pour une personne grave. Faites un chef-d'œuvre comme *Gil Blas* ou *le Vicaire de Wakefield*, vous restez un drôle, un homme de rien; mais produisez quelque chose comme *De la nouvelle organisation sociale considérée dans ses rapports avec le catholicisme*, on s'éloigne de vous avec terreur, on ne vous lit pas, et vous devenez professeur, conseiller d'État, académicien, pair de France.

Vous, si instruite des choses religieuses, vous savez qu'il n'y a pas de point historique mieux établi, plus connu que la lutte de Port-Royal et de Louis XIV. Aucune bataille apostolique, sans en excepter la Réformation, n'a eu plus d'historiens, n'a produit plus de mémoires, plus de traités religieux, de pamphlets aigres-doux, de béates correspondances, de graves et longs ouvrages. On ferait un livre plus considérable et plus curieux que le livre de M. Sainte-Beuve, en donnant la bibliographie des écrits publiés à ce sujet : ce n'est pas exagérer que de les évaluer à dix mille; quant à les analyser, ce serait vouloir faire une Encyclopédie religieuse.

La question de Port-Royal, commencée en 1626, par l'emprisonnement de Saint-Cyran, n'a été terminée qu'en 1763 par l'abolition de l'ordre des jésuites. Cette querelle embrasse une immense série de faits, elle enferme dans son cycle le combat sur la *grâce*, auquel donna lieu la théorie de Molina, la lutte des jésuites et des jansénistes, celle de Fénelon et de Bossuet, la bulle *Unigenitus*, le triomphe et la défaite de la sublime milice religieuse nommée les jésuites, ces janissaires de la cour de Rome dont la chute a précipité celle du principe monarchique.

Dans ce vaste chaos bibliographique s'élèvent, comme des fleurs éternelles et brillantes, l'*Histoire de Port-Royal* par Racine, livre admirable, d'une prose magnifique, comparable pour sa grâce et sa simplicité aux plus belles pages de Jean-Jacques Rousseau; les

Provinciales, immortel modèle des pamphlétaires, chef-d'œuvre de logique plaisante, de discussion rigoureuse sous les armes rabelaisiennes. De l'autre côté, les œuvres de Bossuet, de Bouhours, de Bourdaloue et les foudres vengeresses du Vatican.

Vouloir raconter Port-Royal après Racine, le défendre après Pascal et Arnauld, le critiquer après Bossuet et les jésuites, dans une époque où ces questions n'existent plus, où le catholicisme est attaqué, où M. de Lamennais écrit ses livres, constitue l'une de ces ridicules aberrations dont la critique doit faire une sévère et prompte justice. M. Sainte-Beuve connaît tant d'écrivains qui dégurgitent aujourd'hui leur instruction de la veille, qu'il a traité le haut clergé, les savants, le public d'élite auquel devait s'adresser un pareil livre comme les barbouilleurs de journaux. Vous allez voir combien les connaissances solides sont rares en France. Au moins les écrivains démolisseurs du XVIIIe siècle étaient-ils instruits! Voltaire bondissait quand Fréron lui reprochait le pléonasme de *horde errante* dans *Mahomet,* et il grondait ses trois secrétaires. Aujourd'hui, chaque matin, Fréron trouverait une pannerée de sottises, grosses comme les maisons, dans les feuilletons de la journée. Savez-vous pourquoi? Disons-le en passant. Excepté aux *Débats,* il n'y a plus de rédacteurs en chef, nulle part. Un rédacteur en chef est un Duviquet, un Geoffroi, un Châtelain, un Hoffmann, un Feletz, un Bertin l'aîné, un Tissot, un homme d'une instruction immense, qui ne laisse passer aucun mot ignorant, qui rectifie les erreurs des hommes d'imagination. Or un pareil homme doit avoir un traitement de président de cour royale, rien que pour lire le journal. Parlez de ces sortes d'hommes à des actionnaires!

Revenons à la question de Port-Royal en elle-même. Elle a été jugée et par la cour de Rome et par Louis XIV. Elle est connue comme la mort de M. de Turenne. Les jansénistes voulaient restaurer l'Église par une grande sévérité dans les sacrements, et les jésuites, comme la cour de Rome, pensaient que toute restauration doit se faire par l'Église. La grâce de Molina fut un prétexte dans la querelle, ainsi que le livre de Jansénius; de part et d'autre, on ne se battit jamais sur le vrai terrain. Enfin, les jansénistes et les jésuites sont à peu près morts. En se plaçant au point de vue de

la catholicité, Port-Royal constituait une hérésie; en se plaçant au point de vue monarchique, Port-Royal était la plus dangereuse des rébellions. Maintenant, qu'y avait-il à faire pour un historien en 1840? Là est la vraie difficulté.

A quatre-vingts ans de distance, loin des passions qui égaraient Pascal, tout en lui faisant faire une œuvre étonnante, loin du feu, de la fumée et des entraînements de cette bataille, le sujet était grand, vaste, hardi. M. Sainte-Beuve pouvait, à la manière de Beyle, se constituer le rapporteur des deux partis, expliquer synthétiquement les faits dont l'analyse est impossible, les faits majeurs, condenser les théories, marquer les points de cette longue partie, et faire comprendre aux contemporains quel est, dans l'histoire moderne, le poids du résultat. Tel n'a pas été le plan de l'auteur.

Il y avait une autre œuvre. M. Sainte-Beuve pouvait se placer sur le sommet où plana l'aigle de Meaux, d'où il embrassa l'antérieur de la question, d'où il contempla le péril dans l'avenir; puis se faire son continuateur ou son antagoniste en embrassant à son tour le XVIIe et le XVIIIe siècle, et tenant l'œil sur les choses futures. Là, certes, il y avait matière à quelque beau travail historique dans le genre de celui de M. Mignet sur la révolution française. On devait se faire ou rapporteur ou juge. Oh! point. La muse de M. Sainte-Beuve est de la nature des chauves-souris et non de celle des aigles. Elle a peur de contempler de tels horizons, elle aime les ténèbres et le clair-obscur; rendons-lui justice, elle laisse le clair et cherche l'obscur : la lumière offense ses yeux. Sa phrase molle et lâche, impuissante et couarde, côtoie les sujets, se glisse le long des idées, elle en a peur; elle tourne dans l'ombre comme un chacal; elle entre dans les cimetières historiques, philosophiques et particuliers; elle en rapporte d'estimables cadavres qui n'ont rien fait à l'auteur pour être ainsi remués : des Loyson, des Vinet, des Saint-Victor, des Singlin, Desjardins, Kœrner, etc. Souvent les os lui restent dans le gosier, ainsi qu'il lui arrive avec saint François de Sales dans cette *Histoire de Port-Royal.*

Non, il n'a pas voulu voir ce grand drame dont l'époque de Saint-Cyran, celle de Fénelon, celle de la révocation de l'édit de

Nantes, celle de la bulle *Unigenitus* sont les quatre premiers actes, dont le cinquième est le fatal bref par lequel un pape aveugle et philosophe, encensé par d'aveugles philosophes, a détruit l'ordre des jésuites, contre sa conviction et par intérêt. Oui, l'œuvre de Bossuet a croulé sous Ganganelli, pape révolutionnaire, mort effrayé de son ouvrage! Quel drame et quels acteurs!

D'un côté, Richelieu, Louis XIII, le père Joseph, Molina, Mazarin, Louis XIV, Bossuet, mademoiselle de la Fayette, Bouhours et Bourdaloue, madame de Maintenon, l'archevêque de Paris, le grand Ricci, Cerutti, le père Lachaise, l'archevêque de Reims, etc.

De l'autre, Arnauld, Pascal, Racine, Boileau, Saint-Cyran, Jansénius, Pombal, d'Aranda, Choiseul, Louis XV, Ganganelli, Voltaire, etc.

Quelle tâche pour un historien d'expliquer le pourquoi d'un pareil malentendu dans le gouvernement moral de l'Europe, dont les destinées se jouaient alors! Aujourd'hui, l'histoire doit procéder à la manière de Montesquieu, dans ses *Considérations sur les canses de la Grandeur et de la Décadence des Romains,* et non à la manière des Rollin, des Gibbon, des Hume, des Lacépède. Sous ce rapport, M. Mignet est supérieur à M. Thiers. Aujourd'hui, les détails sont innombrables. L'histoire n'a que deux modes : ou les cinquante volumes in-folio du *Moniteur* écrits par un patient analyste, par un rapporteur sans passion; ou le volume in-octavo du penseur.

Louis XIV, sachons-le bien, est le continuateur, par Mazarin, de Richelieu, qui continuait lui-même Catherine de Médicis : les trois plus beaux génies de l'absolutisme dans notre pays. Pierre le Grand les comprenait bien, lui qui, en embrassant la statue du cardinal, en rapporta peut-être l'esprit dans le Nord! La Saint-Barthélemy, la prise de la Rochelle, la révocation de l'édit de Nantes se tiennent. L'acte de Louis XIV est le dénoûment de cette immense épopée allumée par l'imprudence de Charles-Quint; cet acte grand et courageux est, malgré les hypocrites clameurs des Sainte-Beuve de tous les temps, une chose à la hauteur de toutes les choses de ce règne colossal.

Les principes de la monarchie sont aussi absolus que ceux de la république. Je ne sais rien de viable pour les nations entre ces

deux formes de gouvernement. Tout est louche et incomplet, médiocre et discutable, hors de ces deux modes; tandis qu'ils sont complets, sans appels infinis : ou le peuple ou Dieu. Le pouvoir ne peut venir que d'en haut ou d'en bas. Vouloir le tirer du milieu, c'est vouloir faire marcher les nations sur le ventre, les mener par le plus grossier des intérêts, par l'individualisme. Le christianisme est un système complet d'opposition aux tendances dépravées de l'homme, et l'absolutisme est un système complet de répression des intérêts divergents de la société. Tous deux se tiennent. Sans le catholicisme, la loi n'a pas de glaive et nous en avons la preuve aujourd'hui. Je le dis hautement : je préfère Dieu au peuple; mais, si je ne puis vivre sous une monarchie absolue, je préfère la République aux ignobles gouvernements bâtards, sans action, immoraux, sans bases, sans principes, qui déchaînent toutes les passions sans tirer partie d'aucune, et rendent, faute de pouvoir, une nation stationnaire. J'adore le roi par la grâce de Dieu, j'admire le représentant du peuple. Catherine et Robespierre ont fait même œuvre. L'une et l'autre étaient sans tolérance. Aussi n'ai-je point blâmé, ne blâmerai-je jamais l'intolérance de 1793, parce que je n'entends pas que de niais philosophes et des sycophantes blâment l'intolérance religieuse et monarchique. La Réformation a expiré en France sous le coup d'État de Louis XIV, et il le fallait! Il ne s'agissait pas de savoir si Luther, Calvin, Knox, continuateurs des vaudois, des albigeois, des hussites, qui continuaient eux-mêmes les mille hérésies des seconds temps de l'Église, avaient raison ou tort; il s'agissait du gouvernement temporel des sociétés, attaqué dans sa base, dans son essence, dans ses principes, par l'esprit d'examen auquel rien ne résiste, et avec qui tout pouvoir est impossible. *Sois mon égal, ou je te tue,* de 1793, est la phrase jumelle de *Sois catholique, ou va-t'en,* de Philippe II, de la cour de Rome, de Catherine de Médicis, du cardinal de Richelieu et de Louis XIV, car je ne vois pas pourquoi nous ne dirions pas enfin les choses comme elles sont!

Quand on proposa des transactions au grand Ricci, le général des jésuites, il répondit : *Sint ut sunt, aut non sint,* et il opta pour la mort de son ordre. Cette parole, que les encyclopédistes, les révolutionnaires, les poëtes, le monde entier tourné vers une

impuissante liberté, n'ont pas célébrée, est égale à tout ce que l'antiquité, tout ce que le moyen âge ont dit de plus héroïque. Elle fut dite, dans une chambre, à Rome, par un vieillard qui conquérait la Chine à l'Église, qui possédait le Paraguay et le rendait heureux, qui régnait dans le Sud, qui tenait par ses confesseurs l'oreille de tous les rois, et qui avait entre ses mains l'enseignement d'une partie du globe. Ricci, disant cette phrase, a entendu craquer les trônes; mais il comprenait que son ordre n'était rien, s'il n'était pas ce qu'il avait été jusque-là : le gouvernement par les capacités triées dans les générations. Cette sublime abdication de la plus belle oligarchie religieuse qui se soit produite depuis l'Égypte, cette phrase est la loi de l'Église catholique, celle de toute monarchie, celle de la république. Voilà ce que comprenait le parti vainqueur de Port-Royal, et de la Réformation en France.

Dieu, le roi, le père de famille, telle était la société de Bossuet, de Louis XIV, de Charlemagne, de saint Louis, de Napoléon.

La liberté, l'élection, l'individu, telle est celle de la Réformation.

Par malheur, la France est en proie aujourd'hui à cette horrible formule. N'est-ce donc pas, ô France! par l'unité monarchique et religieuse que Louis XIV et Napoléon firent l'un et l'autre leurs grandes tentatives de domination française. L'un et l'autre ont eu le même sort, ils furent abandonnés, incompris, au moment où ils demandaient à la nation un dernier effort. L'un et l'autre avaient attaché les deux péninsules aux flancs de la France en étendant la main sur la Méditerranée. La trahison politique du régent a brisé l'œuvre de Louis XIV, comme, en 1814, la trahison de ses lieutenants a fait périr celle de Napoléon. Aujourd'hui, la puissance de la Russie gît surtout dans la force du principe religieux et du principe monarchique réunis. Le czar, homme en ce moment à la hauteur de son empire, digne de la grande Catherine et de Pierre le Grand, est à la fois pape et empereur.

Les doctrines de Port-Royal étaient, sous le masque de la dévotion la plus outrée, sous le couvert de l'ascétisme, de la piété, une opposition tenace aux principes de l'Église et de la monarchie. MM. de Port-Royal, malgré leur manteau religieux, furent les pré-

curseurs des économistes, des encyclopédistes du temps de Louis XV, des doctrinaires d'aujourd'hui, qui tous voulaient des comptes, des garanties, des explications, qui abritaient des révolutions sous les mots *tolérance* et *laisser faire*. La tolérance est, comme la liberté, une sublime niaiserie politique. Elle enfante si bien les schismes, les rébellions, le trouble dans l'État, que l'intolérance de Calvin, qui fit brûler Servet, égale celle de l'Église. Qu'y a-t-il au monde, en ce moment, de plus compacte, de plus despotique que l'intolérance des hypocrites momeries de Genève et de l'hypocrite Angleterre? Port-Royal était une sédition commencée dans le cercle des idées religieuses, le plus terrible point d'appui des habiles oppositions. La bourgeoisie d'aujourd'hui, avec son ignoble et lâche forme de gouvernement, sans résolution, sans courage, avare, mesquine, illettrée, préférant, pour sa Chambre, des nuages au plafond d'Ingres, et représentée par les gens que vous savez, était tapie derrière MM. de Port-Royal. Cette arrière-garde et cette arrière-pensée expliquent pourquoi des hommes comme Molière, Boileau, Racine, Pascal, les Bignon, etc., se rattachaient secrètement ou ostensiblement à Port-Royal. La preuve de ce que j'avance existe dans un fait terrible dont M. Sainte-Beuve ne parle pas dans son discours d'ouverture, devenu la préface de son livre : tous les évêques, tous les ecclésiastiques, les curés qui ont renié l'Église catholique, qui ont prêté serment, qui ont souillé les siéges épiscopaux, *étaient des jansénistes*. L'Église et le monarque n'ont point failli à leur devoir, ils ont étouffé Port-Royal. Louis XIV est là, comme en tout, bien supérieur à Charles-Quint. Aujourd'hui, ceci ne saurait faire question. Aussi M. Sainte-Beuve dit-il : « Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, était *une sorte de Sieyès spirituel qui agissait avec vigueur en se tenant dans l'ombre!* » En 1636, ce Saint-Cyran disait : « Dieu m'a donné de grandes lumières, il n'y a plus d'Église, et cela depuis six cents ans (c'est-à-dire depuis l'an mille)! » Quel hypocrite, quel Cromwell religieux! De bonne foi, peut-on en vouloir à Richelieu et aux jésuites de l'avoir deviné? En mourant, il dit *avoir refusé un évêché sous un gouvernement qui ne voulait que des esclaves!* Ce dernier mot est-il assez clair? Toute opposition religieuse est la préface d'une hérésie dans l'Église, comme, dans l'État, toute opposition est la préface d'une

sédition : elle finit, dans l'État, par les piques de 1790 ou par les pavés de 1830, et, dans l'Église, par deux cents ans de guerres. Par malheur, le parti janséniste, continuateur de Port-Royal, et Port-Royal trouvèrent des gens d'un talent immense ; puis ils eurent pour héritiers les terribles jouteurs du XVIIIe siècle ; mais, quand les jésuites, objet de tant de haine, tombèrent, les trônes se sentirent ébranlés. Voltaire a continué Pascal, comme Louis XIV avait continué Catherine et Richelieu. Chaque parti était dans son droit.

Au lieu d'embrasser ce sujet si vrai, si naturel, de dominer trois siècles, savez-vous ce qu'a fait M. Sainte-Beuve? Il a vu, dans le vallon de Port-Royal des Champs, à six lieues de Paris, à Chevreuse, un petit cimetière où il a déterré les innocentes reliques de ses pseudo-saints, les niais de la troupe, des pauvres filles, des pauvres femmes, des pauvres hères bien et dûment pourris. Sa blafarde muse, si plaisamment nommée résurrectionniste, a rouvert les cercueils où dormait et où tout historien eût laissé dormir la famille entêtée, vaine, orgueilleuse, ennuyeuse, dupée et dupeuse des Arnauld ! Il s'est passionné pour les immortels et grandioses MM. Du Fort, Marion, Lemaître, Singlin, Bascle, Vitard, Séricourt, Floriot, Hillerin, Bazile...

Ah ! quelle douleur pour M. Sainte-Beuve ! ce dernier mort est si profondément enterré, qu'il met en note : *On ne sait pas au juste quel était ce Bazile !*

Rebours, Guillebert, Lepelletier, Bourdoise, Gaudon, Ferrand, Hamon, voilà des grands hommes oubliés dans les catacombes de l'histoire et auxquels il signe des certificats de vie. Il y a encore les pères Pacifique et Bernard, le père Archange, un Anglais dont les fautes de français ont, dit M. Sainte-Beuve, *des airs de grâce à la Pérugin*. Oui, voilà jusqu'où va la *griserie* de l'auteur : il compare le baragouin du père Archange, Irlandais, à la peinture du Pérugin !

Voici peut-être comment procède ce critique, — et, en vous expliquant ce bizarre passage, je crois rendre raison de toutes les ambiguïtés, de tous les non-sens, de toutes les contradictions, de toutes les niaiseries que nous allons rencontrer dans l'analyse de ce livre extraordinaire en son genre : Pérugin est le premier, je crois, qui, au-dessous des Vierges, mit de petits oiseaux. Depuis,

Raphaël a bien étendu ce système en faisant toujours jouer l'Enfant-Jésus avec les plus jolies créations de la nature. Dans je ne sais quelle église de Venise, vous avez dû, comme moi, remarquer une Madone au-dessous de laquelle un ange tient des oiseaux, un chef-d'œuvre! On reste ébahi devant cet ange. En parlant français, les Anglais se livrent à de vrais gazouillements qui font prendre leur bouche pour une volière. Ce rapprochement a eu lieu dans la cervelle de l'auteur, il a pensé aux oiseaux du Pérugin en pensant au gazouillement des Anglais, il a supprimé *l'entre-deux* et nous a servi cette singulière phrase sur les fautes de français qui ont des airs de grâce à la Pérugin. Quand nous en serons aux autres fautes de l'auteur, nous trouverons peut-être, avec plus de raison, que M. Sainte-Beuve ressemble à un peintre fou qui voudrait nous faire prendre sa palette pour un tableau.

Enfin, M. Sainte-Beuve a vu dans son sujet une occasion d'exhumer les mères Angélique 1re, etc., les sœurs Marie-Claire, Marie Briquet, Marie des Anges, dame Morel, Marie Suyreau, Christine, Eugénie, Isabelle, Agnès, etc.

Quelle question, pour lui, de savoir si M. Coqueret et M. Froger en ont voulu à M. Lancelot, l'auteur des *Racines grecques*. M. Lancelot, oh! M. Lancelot! Vous ne devineriez jamais ce que c'est? Je vous le donne en mille.

« Lancelot est un innocent René avant tout contact de littérature (un René avant la lettre?). C'est la différence de l'idéal poétique à la réalité nue! »

Pardon, vieux génie qui as ouvert ses premiers sillons au brillant, au magnifique XVIIe siècle! pardon, pour la profanation insensée de cette muse qui veut faire baiser à la joue ta vivante création par ce cadavre ramené péniblement du fond de sa bière!

Quant à Bourdoise, à son endroit, M. Sainte-Beuve atteint le plus haut comique.

« *Parmi les simples,* dit-il, c'est une des figures les plus dignes d'être notées dans l'histoire de la renaissance religieuse au commencement du XVIIe siècle. »

Ce M. Bourdoise a été vacher, berger, petit clerc de procureur, laquais même, un peu portier de collége, etc. Un homme perspicace aurait deviné que ce Figaro qui faisait un peu de tout, et

qu'on nomma plus tard le *marguillier universel,* avait garde à carreau dans les choses religieuses. Dans les partis religieux comme dans les partis politiques, il y a les habiles, les intrigants, les niais, les fourbes. M'est avis que ce Bourdoise a dû s'entendre avec le Bazile inconnu. Quel héros ne vous imagineriez-vous pas d'après la phrase de M. Sainte-Beuve? Si Bossuet n'a pas prononcé son oraison funèbre, c'est par esprit de parti. Que dites-vous d'une renaissance religieuse au XVIIe siècle? Qu'ont donc fait Catherine de Médicis, Philippe II et Loyola?

M. Séricourt ressemble à Vauvenargues! Sœur Anne-Eugénie, une pauvre bête de ce troupeau d'*avettes* qui, dans l'occasion, deviennent des *lionnes, est la matière même d'où s'engendrera la mélancolie poétique des passions, d'où éclora la sœur de René, d'où s'embrasera en flammes si éparses et si hautes, et que quelques-uns appellent incendiaires, celle qui a fait* LÉLIA. Celle qui a fait *Lélia* s'embrasant en flammes éparses, hein?

Cette mosaïque d'idées contrariées avec laquelle M. Sainte-Beuve encadre ses figures inconnues, il la compose pour les figures les plus connues, et il en résulte que vous ne les reconnaissez plus. Arnauld lui est expliqué par M. de Montlosier. Saint-Cyran lui semble être le père des Royer-Collard et des Sieyès. Dans un badinage de ce nouveau Calvin, arrêté dans son œuvre par Richelieu, il retrouve « un cas de *Werther* ». Vous attendiez-vous à trouver Gœthe dans l'histoire de Saint-Cyran? J'ai été dans le ravissement de l'étonnement en voyant qu'au bout du livre cet abbé révolutionnaire n'était pas un peu Carrel.

J'atteins là le sens le plus plaisant de cette histoire, dans laquelle l'auteur ressemble à un homme qui ferait cent lieues en se promenant sur trois feuilles de parquet. Dans ce livre, si M. Sainte-Beuve se pose sur quelque grande machine, il s'attache à un volant, à une vis, il y fait des tours d'agilité, il y cloue un monde de considérations hétérogènes, un homme passionné dirait hétéroclites. Dans son *tournis* de mouton, il entraîne les plus petites choses, les grandes, les moyennes, il les force de tourner avec lui; puis il en résulte que le livre ressemble prodigieusement au thé de madame Gibou, cette drolatique invention d'Henry Monnier.

Vous pouvez croire ce que je dis, mais je tiens à vous prouver combien cette comparaison est juste et méritée.

L'auteur a passé son temps à regarder Port-Royal avec le microscope de Raspail; il y a découvert dans les cœurs des mouvements, des intentions qui, selon lui, exhaussent des actions indifférentes, les vétilles de la dévotion, à la hauteur des plus grands efforts de la politique ou de la poésie, et il part de là pour nous entretenir de bagatelles avec une ingénuité que de plus sévères qualifieraient autrement. Enfin, il arrive à multiplier ses inconnus par d'autres inconnus : il explique Angélique par Félix Neff, M. Collard par Jean Newton, qui ont leurs notices chez le libraire Risler.

Ce premier volume est bâti sur ceci, que je vous donne pour le chef-d'œuvre de cette littérature à la Jacotot :

Le père de la mère Angélique Ire, un ancien avocat, un Arnauld qui entendait les affaires, filoute l'abbaye de Port-Royal pour sa fille nommée Jacqueline. Il la présente au saint-siége comme âgée de dix-sept ans, quand elle en a sept, et sous le faux nom d'Angélique. « Rome, dit-il finement, se doutait de ce qu'elle serait, et ne voulait pas entendre parler de Jacqueline Arnauld. » Cette gentillesse qui, de nos jours, conduirait sur les bancs de la cour d'assises, et qui nécessita d'autres bulles quand Jacqueline eut l'âge et fut en possession, M. Sainte-Beuve l'appelle une *petite supercherie* des Arnauld.

Angélique Ire (nous sommes menacés d'Angélique II, III, etc.) se soucie peu de son abbaye. Mise en servage chez l'abbesse de Maubuisson, cette fameuse d'Estrées qui jurait *par ce ventre qui a porté quatorze enfants,* qui prêtait son abbaye à Henri IV pour y venir voir Gabrielle, la petite Arnauld flotte longtemps entre les séductions du monde et les ennuis de son abbaye de Port-Royal. Dans le récit des niaiseries de cette petite fille, triomphe la phrase de M. Sainte-Beuve. Il lâche alors ses *zéphirs mûrissants,* ses *coteaux modérés,* ses *pentes bienveillantes,* ses *fougueusement austères,* ses tropes faux où la pensée est à l'état de germe, et qui le constituent l'inventeur du têtard littéraire : quel autre nom donner à ses embryons d'images flottant sur une mare de mots? Quand je pense que cet auteur s'insurge dans une note contre M. Victor Hugo ; et lui qui, après ses *incubations infertiles,* ne peut créer une

image, il ose s'y élever contre l'*école des images à tout prix!*

Arrive enfin le grand jour, une journée équivalant à celle des Dupes, la journée du Guichet! Dans cette journée, Angélique Ire ferme la porte au nez de son père et refuse désormais de le laisser venir à Port-Royal, qu'il métamorphosait en maison de campagne. Voyez-vous ce bon bourgeois partant en carrosse de Paris pour Chevreuse, accompagné de sa femme, de sa fille madame Lemaître (une acariâtre avec qui son mari n'a jamais pu vivre), et trouvant visage de bois, trouvant sa fille devenue inflexible, inondée par la grâce, après deux coups inutilement frappés par un capucin et par un père Bernard?

Voilà, pour M. Sainte-Beuve, le point de départ de Port-Royal! En nous peignant le vallon de Chevreuse et réimprimant dans son langage la biographie des Arnauld comme elle est dans Tallemant des Réaux, il annonce de loin en loin cette grande et terrible bataille du Guichet. Aussi, quand le combat se livre, lui consacre-t-il tout un chapitre. Il foudroie Racine d'avoir omis cette scène dans son histoire de Port-Royal. Racine s'est contenté de noter que la mère Angélique *fit en cette année fermer de bonnes murailles son abbaye.*

« L'oserai-je dire? s'écrie M. Sainte-Beuve, dans cet oubli, dans cette omission de Racine, j'entrevois de la timidité littéraire et *du goût :* il jugea peut-être la scène trop forte! »

Ici, le livre m'est tombé des mains : Racine, auteur tragique, effrayé de la force d'une scène!

Une fois ce petit écrou de la grande machine de Port-Royal trouvé, M. Sainte-Beuve va le prendre, le pousser dans sa filière, en tirer un fil de fer qui a *cent* pages de long dans le volume! En effet, il égale cette scène à ce que Corneille a inventé de plus grand, il compare Angélique Ire à cheval sur sa serrure et fermant sa porte à son père qui lui dit inutilement : « Ouvre-moi ta porte pour l'amour de Dieu! » savez-vous à quoi? A Polyeucte!

Autre chapitre là-dessus! Une assertion si bizarre veut des preuves. Examen de Polyeucte étendu sur cette porte, ramené, coupé, taillé aux proportions de ce guichet. M. Sainte-Beuve tâche d'établir que le vieux Corneille, en faisant sa belle tragédie quinze ans plus tard, songeait à cette grande journée du Guichet entre

un filou d'avocat et sa Perrette de fille, à cette scène que Racine, jeune rival de Corneille et ami de Port-Royal, dévot et plein de goût, aurait négligée. Comprenez-vous Racine ignorant une scène *qui est,* dit-il, *le coup d'État de la grâce, sans lequel cette réforme, depuis si fameuse et si fertile, avortait en naissant !* De quelle fertilité nous parle-t-il? fertile en séditions, grosse de révoltes?

M. Sainte-Beuve a trouvé que Corneille avait entrevu la sœur de Pascal âgée de treize ans, à Rouen, où Pascal le père fut intendant. Selon M. Sainte-Beuve, quelques filons de cette grande scène ont alors pu luire jusque dans l'âme de Pierre Corneille. Si quelque chose peut mériter les férules de la critique, n'est-ce pas l'ineptie avec laquelle M. Sainte-Beuve essaye de rapporter les vers de Polyeucte sur la grâce à ce qui s'est passé dans cette journée du Guichet! Mais, monsieur Sainte-Beuve, les *Lettres provinciales* sont là. L'univers littéraire sait que cette tragédie fut inspirée par les doctrines molinistes sur la grâce, à Corneille, élève des jésuites, à Corneille, fidèle à ses maîtres jusqu'à la mort, et qui, conseillé par eux, traduisit l'*Imitation* en vers. Après je ne sais combien de raisonnements, M. Sainte-Beuve dit (page 129) ne voir aucune relation entre Port-Royal et Corneille; puis (page 134) il conclut à ceci :

« Corneille est de Port-Royal par *Polyeucte,* dont le dénoûment, si je ne m'abuse, dit-il, n'est que *aussi pathétique, aussi idéalement sublime* que celui de la journée du Guichet. »

Savez-vous le dénoûment de la journée du Guichet? C'est la mort de madame Arnauld, à qui la mère Angélique fermait la porte au nez, qui de ce coup se fit religieuse, et qui, en mourant, s'écria : « Mon Dieu, tirez-moi à vous! » Paroles cent mille fois dites par les cent mille mourants des mille monastères chrétiens.

Comprenez-vous un pareil entêtement? M. Sainte-Beuve, ne voyant aucun moyen d'embrigader la personne de Corneille dans Port-Royal (page 129), y réussit (page 134) en supposant une fraternité d'idées qui, si vous avez saisi les prétextes de la querelle entre les jésuites et Port-Royal, étaient diamétralement opposées. Avec un pareil système, on pourrait soutenir que Rothschild continue Ahasvérus, et que Napoléon a fait la Restauration.

Rien ne vous expliquera mieux la myopie littéraire de cette

débile et imparfaite nature que l'observation suivante de M. Sainte-Beuve à propos de Corneille et de Rotrou rattachés à Port-Royal; car, *Polyeucte* entraîné, Rotrou suivait avec sa tragédie de *Saint Genest*, précurseur de *Clara Gazul*, dit-il, et un peu de *Marion Delorme!*

Dans le chapitre où il cherche à créer des rapports impossibles entre Corneille et Port-Royal, et qui est inutile, puisqu'il dit ne voir aucune relation entre Port-Royal et Corneille, il jette au bas d'une page cette note :

« Il y a un indice à alléguer de la communication de Corneille avec Port-Royal, ce serait dans *le Chevræana*, ce mot de Chevreau : *La dernière fois que nous dînâmes au P.-R., M. Corneille et moi, au sortir de table, il me demanda mon sentiment sur des vers qu'il me récita.* Qu'est-ce que ce P.-R. où dînèrent Corneille et Chevreau, et où ils parlèrent si haut vers et tragédie? Ce ne peut être que Port-Royal. »

Port-Royal, qui fermait sa porte aux parents, Port-Royal, où M. Sainte-Beuve établit la disette, Port-Royal, où *la mère Angélique retranchait sur l'estomac de ses religieuses* (quel français!), Port-Royal *affamé*, dit plus élégamment Racine, et où l'on ne dînait pas! Vraiment, ceci rappelle l'histoire de cette prétendue inscription romaine :

CES. TI. C.
ILEC. HE.
M. INDE. SANES.

Personne ne put lire : *C'est ici le chemin des ânes!* — Mais quel bibliothécaire ferez-vous, monsieur Sainte-Beuve? Si c'eût été Port-Royal, Chevreau aurait mis *à* et non pas *au*. Comment! vous ne voyez pas que ce lieu où Chevreau et Corneille *parlèrent si haut vers et tragédie* était le Palais-Royal? Hélas! monsieur, ils dînèrent au Palais-Royal, ainsi nommé dès que le cardinal de Richelieu en eût fait présent au roi, qui l'accepta, et qui, dans beaucoup d'histoires de ce temps, est désigné par ces initiales. De pareilles fautes, quand on travaille des années entières, sont impardonnables, surtout quand on se fait assister de trois jeunes hommes littéraires.

Dans sa fureur d'amalgamer des choses incohérentes, M. Sainte-Beuve se permet tout le long de son livre des arlequinades semblables. Ainsi, pour établir que Jansénius a pu (chose impossible) préparer, dès 1621, cette grande opposition religieuse que vous savez, avec les fondateurs de Port-Royal à Bourg-Fontaine, il s'arme d'une lettre où Jansénius dit : « Je me porte bien, après une langueur de tête et une *toux* que j'ai eues du voyage que je fis avec vous. » *Si on peut rattacher le Bourg-Fontaine!* s'écrie M. Sainte-Beuve, *c'est par là!*

Comprenez-vous *une toux* rattachant Jansénius au parti janséniste, avec lequel il n'a rien eu de commun que le nom? Jansénius, c'est un des quelques exemples de ce fait historique d'un homme devenu, après sa mort, chef d'un parti dont les faits et gestes n'étaient point dans sa pensée.

L'histoire de la journée du Guichet, Corneille et Rotrou occupent un quart de ce premier volume de l'histoire de Port-Royal; le reste est une suite de voyages dans le genre de celui du jeune rat de la fable, prenant des taupinées pour des montagnes, et dont vous avez maintenant une idée d'après la balourdise sur le mot de Chevreau, d'après l'élévation de la journée du Guichet à la hauteur de la journée des Dupes et à la hauteur de *Polyeucte.*

Après la journée du Guichet, M. Sainte-Beuve a tâché d'embaucher, comme colonel de ses cadavres, un saint. Les saints ne pourrissent pas, vous savez! Quelle victoire, quelle conquête que de rattacher saint François de Sales à Port-Royal! L'évêque de Genève a eu quelques rapports avec les Arnauld, et M. Sainte-Beuve s'enfonce aussitôt dans une analyse de M. de Genève qui envahit un tiers du volume. Si cette analyse n'était pas une sorte d'*olla podrida,* je ne vous en parlerais pas; mais il y a peut-être un véritable intérêt à débarrasser notre littérature, si ferme, si précise, d'un pareil système, et d'arrêter les ravages que fait M. Sainte-Beuve dans notre belle logique française.

Paul et Virginie de Bernardin de Saint-Pierre, l'*Elvire* de Lamartine sont inclus, selon lui, dans les œuvres de saint François de Sales. Tout est dans tout. La Philotée du saint est la sœur de Céladon. M. de Lamartine est saint François de Sales; *et vice versâ,* saint François de Sales est M. de Lamartine. M. Sainte-

Beuve ose comparer le *Théotime* de saint François de Sales au poëme anticatholique de *Jocelyn! Jocelyn,* excommunié à bon droit par la cour de Rome. « Mais comment M. de Genève, qui est Lamartine, comme M. de Lamartine est M. de Genève, tient-il à Bernardin de Saint-Pierre? » direz-vous. — Oh! madame, il s'y rattache par le lac d'Annecy, qui est dans le diocèse du prélat; il y tient encore *par son coloris fondant, par le parler mélodieux, par son âme veloutée et savoureuse.* (Bernardin de Saint-Pierre, comme Racine, était une nature caustique.) Il y tient par leur commun sentiment de la nature botanique.

Si saint François de Sales lâche une bêtise..., hélas! comtesse, les saints qui écrivent beaucoup ont autant d'occasions en ce genre que les romanciers, c'est précisément cela que M. Sainte-Beuve met en lumière. Ainsi M. de Genève dit que « les cerisiers portent bientôt leurs fruits parce que leurs fruits *ne sont que des cerises de peu de durée,* mais les palmiers, princes des arbres, ne portent leurs dattes que cent ans après qu'on les a plantés ». Comme si les dattes duraient plus que les cerises, comme si les cerises ne se gardaient pas desséchées aussi longtemps que les dattes. Le saint, quoique tenant à Bernardin de Saint-Pierre, n'était pas fort sur l'histoire naturelle, vous le voyez! Eh bien, là-dessus, M. Sainte-Beuve s'écrie : « Toujours l'image vive et l'emblème! »

Enfin, saint François de Sales, en qui l'auteur trouve par avance le chantre d'Elvire et le style des *Études de la Nature,* tient aussi à l'euphuisme de la cour d'Élisabeth, au marinisme, au gongorisme. Oui, madame, il est atteint et convaincu de ces trois crimes de lèse-goût sur cette phrase : *Mes soupirs se font vents.* Eh bien, malgré le gongorisme, l'euphuisme, le marinisme, M. de Genève, qui est Lamartine, qui écrit comme Bernardin de Saint-Pierre, a fondé, trente ans avant Richelieu, un prélude d'Académie française à Annecy, d'où Vaugelas est sorti, et M. Sainte-Beuve regrette que Vaugelas, *qui ne sortait pas de Coëffeteau,* ait oublié, méprisé *les grâces et les libertés heureuses de ce style à la saint François de Sales,* et qu'enfin ses ciseaux de grammairien aient tant retranché à l'oranger odorant de cette académie paternelle, qui nous donne aujourd'hui les deux de Maistre. En voilà des contradictions! Eh bien, je gage avec M. Sainte-Beuve les trois derniers volumes de

Port-Royal, qu'il a commis, en s'en tenant au seul saint François de Sales, cinquante contradictions aussi amusantes que celle-ci dans les cent pages qu'il lui a consacrées.

Le Camus, le bon évêque de Belley, qui faisait des romans religieux, est, selon M. Sainte-Beuve, l'Élysée un peu folâtre de ce radieux Élie. Le saint a son l'Angély, son Triboulet; car ce pauvre romancier religieux est, selon M. Sainte-Beuve, le précurseur de M. de Roquelaure et du marquis de Bièvre.

Je ne sais pas ce que ces saints connus et ces évêques inconnus ont fait à ce terrible M. Sainte-Beuve; mais il a, pour les sottises tombées dans la mer de l'oubli, l'instinct divinatoire des vieilles femmes pour les secrets. Afin de bien expliquer M. de Genève, il a recours à Pascal et met la main sur une bévue de Pascal, car il y en a plus d'une dans les *Pensées* si célèbres de ce grand écrivain. Voici la *pensée :*

« Je n'admire pas un homme qui possède une vertu dans toute sa perfection, s'il ne possède en même temps dans un pareil degré la vertu opposée, tel qu'était Épaminondas, qui avait l'extrême valeur jointe à l'extrême bénignité, car autrement ce n'est pas monter, c'est tomber. On ne montre pas de grandeur pour être à une extrémité, mais bien en touchant les deux à la fois et remplissant tout *l'entre-deux.* »

M. Sainte-Beuve intitule son chapitre, qui a quarante pages : *Saint François de Sales au complet. — Entre-deux de Pascal.* Il cherche cet entre-deux dans François de Sales. C'est dans l'entre-deux que se trouvent sans doute le marinisme, l'euphuisme, le gongorisme, Lamartine, Bernardin de Saint-Pierre, l'Académie, etc.

Je ne sais rien de plus faux que la proposition de Pascal. Ce nom ne m'épouvante pas. Pascal a eu la prétention d'être bon catholique. Or, pour lui, cette question doit être ou religieuse ou sociale. Il n'y a qu'une seule vertu que l'Église romaine a, par une pensée trinitaire, scindée en trois : la foi, l'espérance et la charité. Ceci est pour la question religieuse. Quant à la question sociale, si nous entrons dans le raisonnement purement philosophique, le contraire de la vertu est le vice. Il n'existe pas de vertu qui ait son opposée. L'extrême valeur n'est pas l'opposée de la bénignité. Je voudrais bien connaître l'opposée de l'équité, du repentir, de la chasteté?

La valeur d'Épaminondas est une pure convention humaine qui change selon les climats, ainsi que la bénignité. Pascal a pris pour des vertus les qualités morales étiquetées, pour leurs besoins, par les sociétés.

Non, Dieu ne demande pas aux hommes cet équilibre sur la corde raide avec les vertus opposées dans chaque main. L'équipollence mathématique voulue par Pascal ferait d'un homme un non-sens. Si la Liste civile était aussi libérale qu'elle est économe, elle serait toute l'année entre le plaisir de donner et celui de recevoir, assise sur ses écus. Pascal a oublié qu'en morale, il n'y a rien d'absolu dans la société, tandis que tout est absolu dans l'Église. Donc, si Pascal raisonne catholiquement, il commet une hérésie; mais, s'il vient sur le terrain rationnel, humain, sa pensée est fausse. Son homme *admirable* réaliserait tout simplement ce que nous nous figurons de Dieu : un être égal à lui-même, en force sur tous les points de la circonférence. Cela est si vrai, que, le verso tourné, M. Sainte-Beuve nous affirme que saint François de Sales était, dès ici-bas, *une sphère complète.*

Une des plus délicieuses charges d'Henry Monnier va, dès ceci, vous donner une idée parfaite de ce livre. Dans *la Famille improvisée*, ce charmant comédien fait son fameux personnage de Prudhomme, élève de Brard et Saint-Omer; il s'adresse à un bourgeois stupide, et lui fait suer sang et eau en le forçant d'écouter une histoire sur Dozainville l'acteur, qu'il mêle, sans s'en apercevoir, au récit d'une affaire où il y a des fils de pair de France et des marchands de peaux de lapin. Enfin, son auditeur lassé lui dit : « Voulez-vous parler de Dozainville? soit; parlons de Dozainville. » Prudhomme, qui consent à parler de Dozainville, reparle pairs de France et marchands de peaux de lapin. Tout lecteur, s'il y en a, sera tenté de dire à M. Sainte-Beuve : « Voulez-vous parler de saint François de Sales, de M. Royer-Collard, de M. Villemain, de George Sand, de Bernardin de Saint-Pierre? soit; nous parlerons de Port-Royal après. » Mais non, l'auteur, sous prétexte de Port-Royal, continue de mêler les époques, de sophistiquer l'esprit de l'une avec l'esprit de l'autre, de mettre un peu de celui-ci, un peu de celui-là; il se sert de son livre pour mettre sa carte chez tous ses amis; enfin, il en fait un jardin anglais, où le lecteur s'endort

dans le labyrinthe, sans avoir pu trouver de chemin pour revenir au logis. Je m'étonne de ceci, que M. Sainte-Beuve, ayant trouvé tant de burlesques analogies entre les morts et les vivants, n'ait pas rencontré dans le passé de la littérature quelqu'un qui fût un peu M. Sainte-Beuve, ou dans lequel il y eût de l'Amaury, et qui se fût rué, comme ce héros de *Volupté,* sur les *filles de la race déchue,* qui eût fait de la contradiction un système, et de la limpide poésie française un casse-tête chinois.

Il existe dans le livre un passage où l'auteur explique enfin la démangeaison qui l'a poussé à savoir à fond Saint-Cyran. C'est celle d'apprendre, afin de les redire, beaucoup de belles choses. Je défie le Hollandais le plus entêté de trouver un sens, un courant de narration, une signification quelconque à l'*Histoire de Port-Royal,* à moins que l'auteur n'en ait voulu faire les lettres de noblesse de MM. Duvergier de Hauranne, qui sont de puissants doctrinaires. Je regretterais alors qu'il eût négligé de s'instruire du sort de la famille Arnauld. En ce moment, il y a un Arnauld-Robert, héritier de cette grande et illustre famille de brouillons, lequel est libraire, et qui, se trouvant pauvre, a fait une belle fortune en vendant la Bible et des tableaux historiques d'une excessive clarté, composés par lui-même. Il y a cependant une chose à concéder à M. Sainte-Beuve. Il possède son Saint-Cyran à fond. Il rapporte que le malin père Bouhours a montré, dans plusieurs livres de l'abbé de Saint-Cyran, *de parfaits modèles de galimatias.* Quiconque aura comme moi la patience de lire ce livre, à qui ma brave critique fait trop d'honneur, verra que M. Sainte-Beuve est bien Saint-Cyran, il est même trop Saint-Cyran; mais, dans une époque où la chimie a ses proto, ses deutoxydes, il a pensé qu'il fallait se distinguer par du *galimatias triple.*

Examinons le style. Mais, sur ce point, il suffit d'un mot : le style de M. Sainte-Beuve est intolérable. Quoiqu'il y ait dans cette histoire moins de fautes de français que dans *Volupté,* où elles fourmillent, la langue y est tout aussi constamment outragée. Il y a des fautes aussi grossières que celle-ci (page 258) : « Plus il s'est éloigné du saint *et* plus il a obéi à ses gaietés. »

M. Sainte-Beuve, qui, dans une de ses critiques, blâmait un juste emploi du *en* chez un auteur, s'en sert à tort et à travers.

Page 54 : « L'histoire de l'un représente celle de beaucoup d'autres et *en* dispense. »

161 : « Il domine son talent, mais il s'*en* pique. »

Ibid. « Entre deux portes, toujours Méphistophélès s'entrevoit. »

Méphistophélès s'entrevoit entre deux portes ne veut pas dire qu'on l'entrevoit, et c'est là ce que M. Sainte-Beuve voulait écrire. (Mes compliments aux trois messieurs qui ont aidé M. Sainte-Beuve à corriger ses épreuves.)

M. Sainte-Beuve est atteint d'une manie antigrammaticale. Il persiste à rendre déclinables tous les participes présents des verbes. Pour lui, les verbes deviennent des adjectifs. Des substantifs passent à l'état de verbes. L'adjectif se fait participe, *et vice versâ!* Il dit : *partie moralisante, labeurs recommençants, période finissante, machine vieillissante, paix recommençante.* Il y a des choses aussi bouffonnes que ses fameux *coteaux modérés.* Il y a une *fin d'hiver fructueux et mûrissant.* L'hiver mûrissant! l'hiver fructueux dans le sens de *ayant des fruits!* Fructueux ne s'emploie qu'au figuré : une affaire est fructueuse, mais l'automne a des fruits. Puis des cœurs *circoncis,* des idoles *favorites.*

Il continue à faire hurler les mots et choquer les idées les plus contraires : *s'aller cacher dans un rejaillissement de piété.* Se cacher dans quelque chose qui rejaillit! Il y a *des ricochets qui sont une marche générale de la littérature.*

Tant que M. Sainte-Beuve s'amuse à tourmenter ainsi la langue, il n'y a pas de mal. Jusqu'à présent, ses imitateurs sont aussi nombreux que le public du Théâtre-Français, dont un plaisant disait : « Il a eu un pied gelé. » Mais, quand il articule, en virant sur lui-même et touchant à tout, des phrases comme celle-ci : « Rabelais bourbeux de matière et de fond, car de style très-pur et limpide, » il y a lieu de déplorer chez un critique une ignorance aussi plaisante en ceci qu'à propos du *Chevræana.* D'où vient-il? a-t-il jamais ouvert Rabelais? Mais Rabelais a enveloppé, dans son livre immense, de clairs, de terribles arrêts sur les choses les plus élevées de l'humanité, dans un style à dessein grossier, rustique, plein d'images accusées d'obscénité par des gens qui ne connaissent ni les mœurs ni le langage du temps. M. Sainte-Beuve dit précisément le con-

traire de ce qui est. Un homme de sens a les bras cassés, par de pareilles assertions, chez une sorte de professeur qui passait pour un critique et qui ne doit sa passagère autorité qu'à l'ignorance de ses lecteurs.

M. Sainte-Beuve, que la duchesse d'Abrantès appelait, à cause de ses perpétuels non-sens, *Sainte-Bévue,* ce que je répète à cause de la juste appréciation littéraire contenue dans cette anagramme, a commis encore des barbarismes comme *rassérénissement, irrassasiable,* etc., qui tiennent à son système d'entreprise à participes armés sur la langue.

J'ai été soutenu dans ma lecture par des innocences qui font rire, et auxquelles les gens convaincus ne prennent jamais garde. Il raconte que, *dans une incubation de piété mûrissante, la jeune Anne, lisant une lettre sur la virginité, voit Jésus-Christ qui lui passe son anneau au doigt. La métaphore mystique prit corps et devint une réalité. Elle court au père Archange et lui révèle son ardeur de cloître. Ce bon homme* (il était Anglais, et les Anglais sont matois) *y vit quelque déplaisir au sujet d'un mariage contrarié. On eut,* dit toujours l'auteur, *encore quelque chose à mater chez elle.* Puis il s'écrie : *Que seraient devenues de telles natures vingt ans plus tard?* Je ne sais pas si George Sand prendra ceci pour un compliment, mais M. Sainte-Beuve prétend que c'est de là que sortent les *Lélia!* Dans ce genre, il y a encore la mère Angélique 1re, disant que jamais M. de Genève, *malgré sa douceur, ne lui a paru mollet comme plusieurs ont cru qu'il était.* Ceci explique le sommaire du chapitre suivant. *Succès de saint François auprès du sexe!* Ces petits secours, de loin en loin, aident à traverser cet effroyable désert. On rit, on pose là le volume, et on trouve ces étranges comparaisons dont je viens de vous parler. La mère Angélique s'écriant avant Mirabeau : « Allez dire, etc. » Mirabeau savait sa mère Angélique.

Si l'on ôtait à M. Sainte-Beuve ses rapprochements impertinents et incongrus, si on le privait de son mode de détourner les mots de leur sens, ce qui est une application de son système sur les faits à la parole, il n'existerait pas littérairement; il ne pourrait rien dire ni rien faire. Il aurait bien dû profiter pour lui-même de l'arrêt porté par du Perron (selon lui le Fontanes du temps) sur

l'historien Matthieu, dont il disait *que toute l'histoire était sur des pointilles.*

Les poésies de M. Sainte-Beuve m'ont toujours paru être traduites d'une langue étrangère par quelqu'un qui ne connaîtrait cette langue qu'imparfaitement. Il a la prétention de comprendre sa poésie, mais c'est une fatuité d'auteur. Sur la fin de leurs jours, Newton et Laplace avouaient qu'ils ne se comprenaient plus eux-mêmes. Il n'y a que des géomètres pour avouer cela. Les poëtes se feraient tirer à quatre chevaux plutôt que de s'abandonner à de pareilles confidences.

M. Sainte-Beuve s'explique tout entier par une faiblesse d'esprit qui l'emporte vers toutes les opinions, vers tous les faits, et qui l'en ramène aussitôt vers de tout opposés. Ce rêveur nous donne la queue d'une méditation et la tête de la suivante en nous supprimant ce qui précède l'une et ce qui suit l'autre. Pour faire un livre, il s'élance dans le champ historique; il part, sous la conduite d'une idée, comme un enfant ingénu suivant sa mère dans les prés : il cueille une fleur, un bleuet, un coquelicot; il a voulu composer un bouquet et il arrive chargé d'une botte de foin. Il veut faire porter des fruits à une graine prise à l'Amérique qu'il plante ingénument sur les bords de la Seine. Nous l'avons vu venant de la république chez les royalistes, allant d'un camp à un autre avec candeur, étudiant les mystiques les plus profonds et se passionnant pour les protestants. Vous l'avez laissé s'éprenant de Saint-Simon, vous le retrouvez adorant d'imbéciles momiers à Genève, mettant un M. Monneron au-dessus de ses dieux de la veille. Chaque année, il coud deux doctrines ensemble dans son cœur avec la simplicité d'un enfant, sans s'apercevoir qu'il porte au dehors un habit d'arlequin, et qu'il fait une batte de la langue française. Nous devons cet auteur à la crasse ignorance du Suisse qui possède le recueil où Sa Candeur M. Sainte-Beuve s'est tranquillement livrée à ses exercices.

A la fin de son livre, M. Sainte-Beuve a cru devoir signaler à l'Europe littéraire la complaisance de trois de ses amis qui l'ont aidé à corriger ses épreuves et à faire cette grande histoire : MM. Labitte, Chabaille et Louandre. J'ai pris des renseignements, et je puis vous assurer que ces trois messieurs ont parfaitement

supporté cette terrible épreuve. L'ouvrage n'est pas né viable, mais le père et les accoucheurs se portent bien.

20 août.

Puisque j'ai commencé ma lettre par un de ces livres décorés à tort du titre de graves, car vous voyez qu'ils ne laissent pas d'être pleins de plaisanteries, je finirai par celui de M. Louis Reybaud, qui s'est contenté d'être purement et simplement ennuyeux, et dont on peut dire comme Rivarol des petits traités littéraires de d'Alembert : « Tout le monde ne peut pas être sec. » M. Louis Reybaud n'a pas publié son livre sur les réformateurs contemporains dans une autre intention que celle d'être un de ces hommes graves qu'on se hâte de placer : son ambition est modeste, il ne veut sans doute qu'être membre de l'Académie des sciences morales et politiques, qui est le lieu de déportation inventé pour ces sortes d'esprits. Une fois là, les hommes graves se tiennent tranquilles. Seulement, ils se gardent bien d'y admettre les profonds penseurs qui remuent leur siècle. MM. de Lamennais, Pierre Leroux n'en sont pas. Si Fourier, si Saint-Simon vivaient, ils n'en seraient point. M. Louis Reybaud en sera. L'ouvrage de M. Reybaud n'est pas un livre, c'est une spéculation, et il mérite d'être traité comme tel. Je ne sais rien, d'ailleurs, de plus pénible que l'enfantement du livre de M. Reybaud. Cet ouvrage a commencé par un embryon intitulé *les Réformateurs modernes,* dans un tableau qui avait pour titre *Paris au* XIXe *siècle,* et entrepris en concurrence ou à l'imitation du livre des *Cent et un.* Cet article a fait des petits, dans un recueil. Puis le livre, troisième incarnation de la pensée de M. Reybaud, vient de se produire. Les Provençaux ont un esprit ingénieux et inventif qui les sert admirablement. M. Reybaud, qui est de Marseille, a très-spirituellement fait passer, repasser et trépasser sous les yeux du public ses idées sur les réformateurs, pour lui faire croire qu'il avait des idées, absolument comme les directeurs de théâtre font passer et repasser leurs douze comparses, d'une coulisse à l'autre, pour simuler une armée. Personne ne dira ni à M. Reybaud ni au public qu'il n'y a pas plus d'idées dans son livre que de véritable armée au Cirque-Olympique. Mais, comme l'auteur est un des aristarques abrités sous le

casque célèbre du *Constitutionnel,* il est bien servi par la presse. Chaque rédacteur sait ce que veut M. Reybaud, et, comme M. Reybaud peut leur rendre la pareille, ou les a déjà obligés, il s'ensuit que tous les journaux nous parlent de ce livre en se gardant bien de le lire. Dans quelque temps, l'habile Marseillais sera reconnu pour un défenseur de l'ordre social, un homme moral et profond, un pourfendeur d'innovations ; il aura la croix d'honneur, et sera pris par une académie, qui voudra se dispenser d'admettre quelque vigoureux philosophe comme, par exemple, Ballanche ou Barchou de Penhoën, prétendus hostiles à l'ordre de choses. Voilà le petit train des affaires en France et par quel chemin couvert arrivent les gens médiocres, dont le type est assurément M. Louis Reybaud. L'ambition permise et assez modeste de l'auteur a fortement influé sur le livre. L'ouvrage est en partie composé de biographies de Saint-Simon, de Charles Fourier, d'Owen, qui sont non-seulement au-dessous de ces hommes, mais encore au-dessous de la littérature courante achetée par les libraires qui entreprennent des biographies universelles. C'est sec, froid et aride. L'auteur ne nous a donné ni le portrait physique ni le portrait moral de ces hommes ou fameux ou célèbres. Quand un homme grave met sept ans à étudier les réformateurs contemporains, on est en droit de lui demander une analyse complète, patiente, étendue des œuvres d'hommes tels que Saint-Simon, Charles Fourier, Robert Owen. M. Reybaud n'a pas gambadé autour de ces messieurs comme M. Sainte-Beuve sur ses vieux cadavres; mais, comme il avait à se présenter à ses futurs confrères en homme moral, il devait condamner ses trois victimes, les offrir en holocauste à l'Académie des sciences morales et politiques, comme il leur sacrifie, de temps en temps, un écrivain, George Sand ou tel autre prétendu immoral. Quoi qu'il fasse, l'auteur ne pourra jamais faire oublier douze ans de rédaction au *Corsaire,* égout littéraire par où passent les calomnies les plus sales, que le ministère actuel a la faiblesse de protéger, et où M. Reybaud a le courage de travailler encore. Un rédacteur actuel de cet infâme petit journal jugeant Fourier, un inventeur de *puffs* et de drôleries se faisant homme grave, voilà de ces choses plaisantes !

Les saint-simoniens se sont éteints au grand jour de la cour

d'assises, M. Reybaud ne pouvait donc sacrifier que des morts. Mais n'était-ce pas alors le cas d'expliquer la maladie de la France, sur laquelle les saint-simoniens ont mis le doigt? Un homme d'esprit eût profité de leur dispersion, de l'impossibilité momentanée où ils sont d'agir pour éclairer le gouvernement actuel en rallumant les étincelles de vérité avec lesquelles ils avaient allumé le feu de cette sédition morale. Les saint-simoniens voulaient recommencer l'ordre des jésuites, qui était une théocratie et un admirable classement des supériorités. Le mal de ce temps est l'insubordination des esprits, le défaut de hiérarchie. Un pair de France actuel n'est absolument rien. Un jeune homme de vingt ans, au sortir du collége où il jetait des boulettes à son professeur, lance des bons mots contre un ministre, attaque un grand poëte, un grand écrivain, un homme d'État, en lui criant : « Ote-toi de là, que je m'y mette! » Le défaut d'issue pour les ambitions que le talent légitime autorise tous les désirs. Tous les jeunes gens essayent alors de se faire faire place ensemble. Il n'y a plus en France ni dignité ni dignités. Aucune position ne couvre son homme. La presse et la morale de 1830 vont plus loin que le niveau de Robespierre : au lieu d'égaler, elles ravalent. Hélas! gens moraux, sycophantes, vous apprendrez à vos dépens que la morale n'est pas plus la religion que le fait n'est le droit. Quant aux saint-simoniens, M. Reybaud a cousu les vieilles banalités des discussions qu'ils ont soulevées; il ne sort de son livre, en cet endroit, rien de neuf ni de grand, aucune considération importante. Il est si nul, que vous en allez avoir une idée par ceci :

« Saint-Simon, dit-il, rencontra *sa plus belle* formule au plus haut développement de ses idées. De l'adage *Aimez-vous les uns les autres*, il tire le principe suivant : *La religion doit diriger la société vers le grand but de l'amélioration la plus rapide possible du sort de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre.* » Peut-on imaginer un écrivain assez ignorant pour appeler un *adage* la plus grande parole, *Aimez-vous les uns les autres*, de l'apôtre le plus aimé de Jésus-Christ? « Voilà, dit-il, en trois lignes le nouveau christianisme. » Que dites-vous d'un pareil critique? Mais votre devoir était de fustiger Saint-Simon ! ces trois lignes sont tout simplement l'explication du christianisme ancien, actuel et perpétuel.

La religion catholique ne fait pas autre chose. Si Saint-Simon n'avait eu que cette *belle formule,* il n'aurait pas été le père des saint-simoniens. Le livre de M. Reybaud est de l'école du Prudhomme d'Henry Monnier. A chaque instant, il s'y trouve des raisonnements qui équivalent à *Otez l'homme de la société, vous l'isolez !*

Saint-Simon et Fourier se sont préoccupés de l'importance du travail, ils ont voulu l'organiser. Le vice principal de leurs systèmes est de donner à l'industrie une prépondérance qu'elle ne mérite pas. Aussi les saint-simoniens habiles, y voyant le triomphe des industriels, étaient-ils des hommes très-forts en industrie, qui tous ont, depuis, en embrassant des carrières spéciales, fait un très-beau chemin. Saint-Simon, qui paraissait vouloir fonder une religion en retrempant le christianisme, fondait en réalité un nouveau gouvernement où les industriels remplaçaient les nobles; tandis que Fourier, sans avoir de prétentions religieuses, est peut-être beaucoup plus religieux et ne touche d'ailleurs pas aux religions.

Fourier, d'après le peu que j'en sais et ce que j'en ai lu dans M. Reybaud, est incontestablement supérieur à Owen, de qui je ne veux pas m'occuper, et à Saint-Simon. Fourier fera l'objet d'une lettre à part, dans un moment où j'aurai du loisir. M. Reybaud aurait dû mieux traiter Fourier; mais il a vu matière à réclames pour son livre, et a principalement outré les choses en apparence ridicules que cet homme de génie, plein de simplicité, a mises dans ses œuvres comme on allume des flambeaux pour prendre des poissons : pauvre et sûr de lui, il a voulu se faire lire. Cependant, le prétendu critique des réformateurs lui fait occuper plus du tiers de son livre. Voici les étranges contradictions que j'ai remarquées chez l'homme grave qui passe sept ans à ruminer un livre et l'expectore en trois toussements.

M. Reybaud reconnaît positivement, voici ses expressions, que *la formule de Fourier est incontestablement supérieure à celle de Saint-Simon et à celle d'Owen, en ce sens qu'elle ne procède ni d'une autorité exorbitante ni d'une liberté illimitée; enfin, cette formule célèbre de l'association du travail, du capital et du talent, aura la gloire d'avoir fourni le premier mot concluant pour l'organisation de l'avenir.*

Il dit ailleurs : *Utiliser les passions, leur assurer un libre et entier développement, de manière à ce que toutes servent et aucune ne nuise, associer les facultés et les forces, tels sont le point d'appui de la découverte sociétaire, les fondements de l'édifice de Fourier.*

Assurément, quand un lecteur lit trois phrases pareilles, il doit regarder Fourier comme un homme de génie. « Fournir un mot concluant pour l'organisation de l'avenir ! »

On continue, et le critique accuse Fourier *d'avoir formulé le code de la brute.*

D'abord, ex-académicien futur, les brutes sont brutes précisément parce qu'elles n'ont point, et ne veulent point, et ne voudront jamais de code. Mais comment concilier une œuvre morale qui contient le secret de l'organisation à venir, et qui est le code de la brute ? De pareilles contradictions me font aussitôt fermer le livre d'un moraliste, d'un homme grave, quand je vois qu'il travaille sept ans à produire des sainte-beuveries.

Quand Fourier n'aurait que sa théorie sur les passions, il est digne d'être un peu mieux analysé. Sous ce rapport, il continue la doctrine de Jésus. Jésus a donné l'âme au monde. Réhabiliter les passions, qui sont les mouvements de l'âme, c'est se constituer le mécanicien du savant. Jésus a révélé la théorie, Fourier invente l'application. Fourier a considéré certes avec raison les passions comme des ressorts qui dirigent l'homme et conséquemment les sociétés. Ces passions étant d'essence divine, car on ne peut pas supposer que l'effet ne soit pas en rapport avec la cause, et les passions sont bien les mouvements de l'âme, elles ne sont donc pas mauvaises en elles-mêmes. En ceci, Fourier rompt en visière, comme tous les grands novateurs, comme Jésus, à tout le passé du monde. Selon lui, le milieu social dans lequel elles se meuvent rend seul les passions subversives. Il a conçu l'œuvre colossale d'approprier les milieux aux passions, d'abattre les obstacles d'empêcher les luttes. Or, régulariser l'essor de la passion, l'atteler au char social n'est pas lâcher la bride aux appétits brutaux. N'est-ce pas faire œuvre d'intelligence et non de matérialité ? Ceci est le sens général de la doctrine de Fourier, comme la *divinité* possible de l'âme immortelle est le sens général du christianisme. Certes, un pareil trouveur, un novateur si extraordinaire exigeait

plus d'attention qu'il n'y en a chez son critique. Pour être ou expliquée, ou combattue, ou examinée, la théorie de Fourier voulait une de ces intelligences consciencieuses, studieuses comme celle d'Hoffmann, ce rédacteur des *Débats* dont la mort a été pour ce journal une perte irréparable. M. Louis Reybaud, rédacteur en tout point digne du *Constitutionnel,* a voulu, suivant une locution populaire, ménager le chou académique et la chèvre phalanstérienne, de là ses contradictions. Aussi n'a-t-il pas parlé d'un point essentiel de la conception de Fourier, celle du *minimum* qu'elle promet aux membres de sa société, *minimum* assez semblable au droit de bourgeoisie de certaines communes de Suisse, qui supprime la misère en assurant l'aisance à chacun, sans empêcher les grandes fortunes. Si Fourier avait mis son idée sous la tutelle de l'Église catholique, en l'exprimant en termes moins offensants pour les sots qui gouvernent le monde, je ne sais pas ce qu'il serait devenu. Je ne prends ici parti ni pour ni contre lui, je l'étudierai, je vous dirai mon sentiment; mais, pour ce qui est des prétendues Études de M. Louis Reybaud, je vous conseille de ne pas ouvrir un pauvre livre, uni comme un steppe, mais sans herbe ni fleurs, où votre œil se promènerait sur quatre cents pages sans apercevoir ni une image ni une pensée. Les gens graves ont un style sobre.

Il est à remarquer que Fourier est de Besançon; cette ville nous a donné, en outre, MM. Victor Hugo et Charles Nodier: un grand poëte, un grand prosateur et un grand philosophe. La Touraine a donné Paul-Louis Courier et M. de Vigny. M. de Lamartine est de Mâcon. M. Thiers et M. Mignet sont d'Aix, M. Léon Gozlan de Marseille, ainsi que Barthélemy, MM. de Chateaubriand et de Lamennais viennent de Bretagne, George Sand sort du Berry, Jacquart est de Lyon, David est d'Angers, Dupuytren des environs de Limoges, Cuvier de Franche-Comté, Granier de Cassagnac est de Toulouse, M. Guizot de Nîmes : n'est-ce pas extraordinaire que tous nos talents se trouvent d'outre-Loire, que le Nord de la France fournisse si peu de génies, car M. Sainte-Beuve, homme incomplet, est de Boulogne. Ceci m'a frappé en pensant que le Languedoc nous a envoyé M. Théophile Gautier et un jeune homme qui lance son premier livre, M. Édouard Ourliac. Je m'en occuperai dans ma prochaine lettre, parce que je connais de lui des fragments pleins

de comique, et recommandables par une certaine puissance de dialogue. Madame Émile de Girardin en a parlé la première, à propos de pièces qui faisaient mourir de rire les enfants. MM. Théophile Gautier, Granier de Cassagnac et Ourliac appartiennent à cette pléiade de jeunes talents qui, les premiers, ont franchement salué M. Victor Hugo comme un grand poëte, et, pour moi, ce courage de l'admiration me paraît une marque de supériorité. Le livre s'appelle *la Confession de Nazarille,* titre qui pique vivement ma curiosité. N'est-ce pas alléchant comme un livre espagnol ou de Le Sage?

Voici donc encore mon opinion, ma préface sur le théâtre ajournée, je n'aime pas à vous faire attendre ce que vous m'avez demandé. Je ne suis pas allé à l'Opéra, je ne puis vous en rien dire. Cependant, il m'est impossible de ne pas remarquer chez M. de Rémusat une haine profonde pour le métier de son père, qui dirigeait les théâtres de la cour impériale. Il a fermé tant de théâtres, que le drame moderne n'a pas une planche où poser le pied. Son père eût été demander à Napoléon le nécessaire pour soutenir à l'Odéon la haute littérature dramatique en lui donnant une subvention égale à celle du vieux répertoire. Il y a quatre théâtres de vaudeville, trois théâtres de mélodrame, et pas un pour le drame et les essais de comédie de la littérature vivante. Dans ces cas-là, Napoléon savait ordonner. Il aurait bien su mettre les Italiens à la salle Ventadour et offrir cent mille francs de prix à la plus belle pièce de théâtre qui se serait produite à l'Odéon! Il y a un décret qui institue des prix décennaux pour la littérature et le théâtre, allez-en demander l'exécution! vous serez reçu comme un roi dans une section de communistes. Mais s'occuper de littérature et de théâtres, ce ne serait pas assez sérieux pour un homme si léger jusqu'à son entrée au ministère. A une audience où M. Léon Gozlan exposait un des mille griefs de la littérature à ce ministre, il fut repoussé par un de ces moyens *dilatoires* opposés à tout ce qui est bien : « Nous ne pouvons rien, nous avons les mains liées. — Malheureusement pour vous, monsieur, lui dit le spirituel écrivain, vous êtes toujours entre le mal qu'ont fait vos prédécesseurs et le bien que feront vos successeurs. » Quoique ce soit un homme incontestablement spirituel, M. de Rémusat resta court. Mais l'esprit

n'est pas la pensée. Richelieu n'avait pas exactement de l'esprit, il avait de grandes pensées. M. de Rémusat est tout simplement un garçon d'esprit qui va tomber et qui ne pourra jamais prendre sa revanche. Il a pour directeur, aux beaux-arts, M. Cavé, que soutient M. Thiers, quoiqu'il soit secrètement attaché à MM. Duchâtel et Montalivet. M. de Rémusat voudrait renvoyer M. Cavé. Cet ancien journaliste, en se voyant menacé, s'est maintenu par un seul mot : « J'écris mes *Mémoires,* » a-t-il dit. Il a été mêlé à bien des affaires, il connaît bien des ressorts secrets, on le laisse tranquille.

23 août.

P.-S. — Au moment où je finissais, l'un de mes amis, qui a le vice d'aimer la cour actuelle, s'est précipité dans mon cabinet en me criant :

— Que direz-vous maintenant? Voici ce que le roi des Français vient de prononcer à Boulogne : « Vous savez, mes chers camarades, que *toutes* les gloires de la France me sont également chères, que jamais aucun souvenir pénible, aucun sentiment personnel n'a terni l'éclat des hommages dont je me suis efforcé de les entourer... » L'entendez-vous? « *Mes chers* CAMARADES, toutes les gloires de la France me sont également chères, *toutes,* TOUTES, TOUTES! » cria mon ami. Les lettres vont être protégées, les théâtres floriront!

— Ceci me rappelle, lui dis-je en l'arrêtant, une anecdote sur Napoléon qui montre combien ce grand homme avait le sentiment de la dignité impériale. A Montereau, — si ce n'est pas à Montereau, ce fut dans l'un des moments les plus critiques de cette immortelle campagne de 1814, qui ne fut qu'une seule bataille; — dans ce moment, donc, il fut obligé de donner personnellement pour se dégager d'une place où il pouvait être surpris. Il regarde ceux qui l'entouraient, il aperçoit les débris d'un régiment de la vieille garde et les restes de cette brillante garde d'honneur commandée par M. de Mathan, de qui je tiens le fait. Cette garde fut alors la dernière goutte de sang de la France, ses derniers fils de famille, ses derniers chevaux. Malheureusement, il n'y en eut pas encore assez! S'il y avait alors eu plus de dévouement, les immenses

efforts de Bautzen et Lutzen n'eussent pas été nuls faute de cavalerie. On ne comptait que des gens comme il faut dans les gardes d'honneur. Il vit encore près de lui son escorte, elle était heureusement complète. Après avoir mesuré le danger par un coup d'œil d'aigle, il sent la nécessité d'encourager ces trois masses d'hommes : « *Soldats,* cria-t-il à ses grenadiers, sauvons la France! — *Compagnons,* cria-t-il à son escorte, faisons notre devoir! » Il se tourne vers les gardes d'honneur, et leur dit : *Messieurs,* suivez-moi! » Assurément, trouver de pareilles nuances, au milieu de la mitraille et du feu, c'est être à la fois un homme de génie et Louis XIV.

Il m'est impossible de ne pas vous recommander un livre demi-roman, demi-voyage, qui a la tournure d'un pamphlet contre l'Égypte et qui tire une saveur particulière des circonstances actuelles. Il est intitulé : *Événements et Aventures en Égypte,* par M. Scipion Marin. Quoique mal écrit, il abonde en faits. Ces faits sont graves, s'ils sont vrais; mais ils portent le cachet des choses dites par des témoins oculaires et racontées par un homme qui n'a rien vu. Voici ce qu'on se demande après la lecture de ce factum dirigé contre le pacha d'Égypte.

Méhemet-Ali n'est-il qu'un manuequin dont les bras et la tête sont remués ou l'ont été par des hommes très-forts, tels que Drovetti, Anastasi, Cerisy, Sève, etc.?

Est-ce un vulgaire marchand de tabac, devenu marchand d'esclaves et conducteur de bétail, d'une crasse avarice comme s'il était roi, et sans une idée d'administration?

La civilisation est-elle compromise en Égypte au lieu d'y être en progrès? La population y décroît-elle en dépérissant sous un ignoble despotisme qui coupe partout l'arbre par le pied? Le climat y rend-il l'industrie impossible?

La France est-elle la dupe d'un vieux charlatan fataliste dont l'empire n'a qu'une durée viagère, qui manque du génie nécessaire pour souder des territoires entièrement hétérogènes?

Le pacha a-t-il amené la famine dans le grenier des Romains? Ses flottes, sa prétendue administration, ses armées sont-elles des champignons qui vont sécher, faute d'impôts réguliers et certains?

Les vaisseaux égyptiens, construits de bois vert, sont-ils incapables de soutenir la navigation ?

Méhémet-Ali n'est-il pas le plus atroce marchand de chair humaine qui ait existé, un vieillard en enfance jouant aux soldats et à la flotte ?

L'affaire égyptienne n'est-elle pas, pour la France, une mystification aussi bouffonne que le fut, pour de vrais politiques, celle de la question des Hellènes?

Le pacha pèse-t-il sur notre commerce de Lyon et de Mulhouse?

Le libéralisme français a-t-il fait, d'un vulgaire et ignoble tyran, un Bolivar de l'industrie, un Washington musulman ?

N'avons-nous pas commis une faute irréparable en politique, depuis 1830, en ne nous faisant pas, comme autrefois, l'allié fidèle du divan?

Ou Méhémet-Ali est il un grand homme, l'un de ces dominateurs asiatiques qui ont laissé dans le monde une trace brillante, par une génération de califes ou de princes? Sa marine est-elle excellente? Le vieux libéralisme de la France a-t-il raison de le soutenir? Est-ce, comme disent les journaux de M. Thiers, un héroïque vieillard? Comprend-il sa mission? Ce fidèle allié fera-t-il son devoir et permettra-t-il à la France de dominer la question d'Orient? Est-il si bien gardé par ses déserts, qu'il puisse défier la Russie, l'Angleterre, et maintenir la dictature de M. Thiers?

Voilà les doubles questions qu'on se pose après la lecture de l'ouvrage de M. Scipion Marin. Il m'est impossible de ne pas faire remarquer la corrélation qui se trouve entre ce livre et le premier-Mâcon que vient de lancer M. de Lamartine. Je regrette qu'un livre qui pourrait être utile, ait pris la forme d'un roman. Faites ou un roman ou un livre de politique. Écrivez un pamphlet, ou publiez des documents avec le sérieux qu'ils méritent, car il est impossible à la critique de ne pas exprimer une sorte de mépris pour des œuvres ambiguës. Aussi ne parlé-je de cet ouvrage qu'à cause de son antériorité manifeste sur le terrible acte publié dans *la Presse* contre M. Thiers, et dont les assertions s'y trouvent confirmées.

L'auteur des *Événements en Égypte* a cependant le mérite de

fournir l'occasion de montrer ce que valent les hommes à un gouvernement qui ne sait pas les choisir.

Soliman possédait un tiers du monde quand la domination de Charles-Quint, qui en possédait la moitié, lui proposa de prendre à eux deux le reste et de se partager le globe. L'Angleterre alors n'était presque rien. La France paraissait perdue, les armées de Charles-Quint étaient en Champagne. François Ier fit partir le comte de la Forest pour Constantinople, et le projet de Charles-Quint échoua. Dès ce jour commença l'alliance que le nouveau cabinet des Tuileries a brisée en laissant la Russie prendre sur le Divan l'influence que jamais la France n'avait perdue, en envoyant toujours à Constantinople ses plus illustres, ses plus habiles diplomates: MM. Roussin et Pontois sont nos deux derniers ambassadeurs.

CHRONIQUE DE LA PRESSE

La Presse est en France un quatrième pouvoir dans l'État : elle attaque tout, et personne ne l'attaque. Elle blâme à tort et à travers. elle prétend que les hommes politiques et littéraires lui appartiennent et ne veut pas qu'il y ait réciprocité; ses hommes à elle doivent être sacrés. Ils font et disent des sottises effroyables, c'est leur droit! Il est bien temps de discuter ces hommes inconnus et médiocres qui tiennent tant de place dans leur temps, et qui font mouvoir une presse égale, en production, à la presse des livres. Cette rubrique de la *Revue* contiendra donc la critique de la presse périodique. Nous n'avons pas la prétention de relever toutes les sottises qui se feront dans le mois, les cent pages de la *Revue* n'y suffiraient pas. Voici ce que les journaux vertueux et tolérants continuent d'imprimer en 1840 comme en 1820 :

« Il y a deux ou trois jours, une demoiselle qui avait assisté à un bal donné par le maire de Creil (Oise), s'est suicidée en rentrant chez elle. On se perd en conjectures sur les motifs qui ont inspiré cette fatale résolution à une jeune personne qui jouissait de l'estime publique et qui n'avait aucune cause connue de chagrin. Le curé de la commune a refusé de lui donner la sépulture; malgré

les prières de la famille et les conseils de l'autorité municipale. La commune entière a voulu protester contre cette décision du curé, en assistant au convoi de cette malheureuse jeune fille. »

Quand les écrivains qui réclament une liberté illimitée voudront-ils laisser à la religion catholique la liberté de protester contre le suicide, qu'elle ne saurait admettre sans se renier! Autrefois, les suicidés étaient flétris par la main du bourreau; aujourd'hui, la religion ne peut que les réprouver par une tacite excommunication. Est-ce parce que, dans aucun temps et sous aucun gouvernement, il n'y a eu plus de suicides que le journalisme veut les célébrer? La presse a fait des domaines de l'intelligence et du pouvoir un champ de bataille : on doit les honneurs aux soldats qui tombent.

M. Thiers, en distribuant leurs rôles à ses journaux, a mis M. Chambolle à la guerre; aussi *la Presse* l'a-t-elle surnommé plaisamment Chambolle-bey. Mais cette espèce de mécanique qui fait les premiers-Paris au *Siècle,* une fois montée sur l'air *Ah! quel plaisir d'être soldat!* a gardé ce ton dans les choses les plus indifférentes, et voici ce que M. Chambolle a dit : « Louis Bonaparte est gardé à la Conciergerie par un *formidable piquet.* » Au moment d'une guerre, M. Chambolle devrait bien apprendre aux militaires le secret de rendre un piquet de quatre hommes, ou de douze hommes au plus, *formidable.* Tout en se promenant, en allant au ministère, cet écrivain avait une démarche hautaine et guerrière qui semblait dire : *Ego sum Rocambole!* Sa fureur a fait trembler pour ses ustensiles de ménage, et M. Thiers a dû lui allouer une indemnité. Chose étrange! après avoir demandé que la France se levât *comme un seul homme,* M. Chambolle, une fois les *différences* payées à la Bourse, est redevenu doux comme devant. Quelle rocambole!

M. Thiers fait croire, pendant un moment, que la France peut se trouver en guerre avec l'Europe, et voici, dans les huit premiers jours, la conduite que tient le journalisme :

Il apprend à l'Europe que nous n'avons pas de cavalerie ;

Il révèle avec une naïveté touchante le nombre de nos vaisseaux, en indiquant le côté faible de notre marine : elle a peu de matelots;

Il explique tout ce que nous pouvons faire de mal, afin d'éclairer l'ennemi sur ses côtés vulnérables.

Si un Français commettait de pareils crimes, les journaux demanderaient qu'on le fusillât.

Voici ce qui arrive : un maréchal met à exécution un plan de campagne qui suppose des ruses de guerre. On peut fuir pour attirer l'ennemi dans un piége. Des gens qui ne savent rien ni du terrain, ni des difficultés, accusent le général de stupidité. Ce général est un crétin pendant un mois dans son pays, jusqu'au moment où la victoire dément les sottises de la presse. On appelle cela *être la sentinelle du pays, éclairer l'opinion publique.*

Le chef d'une des divisions les plus importantes d'un important ministère m'a dit : « Je sais par les journaux ce que le ministre va décider avec moi. »

Le public peut croire qu'il y a plusieurs journaux, mais il n'y a, en définitif, *qu'un seul journal.*

Il existe à Paris, rue Jean-Jacques-Rousseau, un bureau dirigé par M. Havas, ex-banquier, ex-copropriétaire de la *Gazette de France,* ex-coassocié d'une entreprise pour l'exploitation des licences accordées par Napoléon à l'époque du blocus continental. M. Havas a vu beaucoup de gouvernements, il vénère le fait et professe peu d'admiration pour les principes ; aussi a-t-il servi toutes les administrations avec une égale fidélité. Si les personnes changent, il sait que l'esprit ne change jamais, et que la direction à donner à l'esprit public est toujours la même.

M. Havas a une agence que personne n'a intérêt à divulguer, ni les ministères, ni les journaux d'opposition. Voici pourquoi. M. Havas a des correspondances dans le monde entier; il reçoit tous les journaux de tous les pays du globe, *lui, le premier.* Aussi est-il logé rue Jean-Jacques-Rousseau, en face de l'hôtel des Postes pour ne pas perdre une minute. On le laisse ainsi maître de tous les secrets, en dehors des secrets diplomatiques, car la seule chose qu'il ignore

c'est ce que pensent M. de Palhen ou M. d'Appony; mais à une condition : il donne au président du conseil, à son lever, un petit bulletin universel, parfaitement rédigé, qui résulte de toutes les correspondances et de tous les journaux.

Tous les journaux de Paris ont renoncé, par des motifs d'économie, à faire, pour leur compte, les dépenses auxquelles M. Havas se livre d'autant plus en grand qu'il a maintenant un monopole, et *tous* le journaux, dispensés de traduire comme autrefois les journaux étrangers et d'entretenir des agents, subventionnent M. Havas par une somme mensuelle pour recevoir de lui, à heure fixe, les nouvelles de l'étranger. A leur insu, ou de science certaine, les journaux n'ont que ce que le premier ministre leur laisse publier. Puis M. Havas les traite selon la quotité de leur abonnement. Si les *Débats* donnent cent écus par mois, ils ont telle ou telle nouvelle avant les autres. S'il y a vingt journaux, et que la moyenne de leur abonnement avec M. Havas soit de deux cents francs, M. Havas reçoit d'eux *quatre mille francs* par mois. Il en reçoit *six mille* du ministère pour un singulier service que nous allons vous expliquer. Comprenez-vous maintenant la pauvre uniformité des *nouvelles étrangères* dans tous les journaux! Chacun teint en blanc, en vert, en rouge ou en bleu la nouvelle que lui envoie M. Havas , le maître-jacques de la presse. Sur ce point, il n'y a qu'un journal, fait par lui, et à la source duquel puisent tous les journaux.

Il y a, au ministère de l'intérieur, un bureau dit *de l'esprit public*, où sont trois écrivains, MM. Léon Vidal, Edmond Texier et Deslauriers. Il était impossible qu'il n'y eût pas des lauriers! M. Léon Vidal est un garçon qui a juste ce qu'il faut d'esprit pour faire de l'esprit public. Les *tartines* politiques sont *feuilletées* par M. Edmond Texier, jeune doctrinaire en manchettes, qui a fait ses débuts sous le 6 septembre, et qui, depuis, a servi avec un égal enthousiasme toutes les administrations. M. Deslauriers est si modeste, qu'il n'a jamais daigné se faire connaître. Ainsi ce bureau chargé de diriger l'esprit public, de surveiller la presse, enfin le pivot d'une immense machine, et qui voudrait les meilleures têtes du pays, en réunissant les âges de ces trois messieurs, n'a pas un siècle. M. de Metternich, qui a un bureau semblable, y avait mis

son ami, feu Gentz, une des plus vastes intelligences de l'Allemagne! Est-ce un homme vain et railleur comme M. de Rémusat, trop paresseux pour se plaire au travail, trop heureux dans l'épigramme pour s'adonner à d'autres occupations, se moquant de ses collègues et les contrefaisant dans ses moments d'oisiveté avec un rare bonheur, imitant même de plus hauts personnages, saisissant leurs poses, leur manière de parler, disant avec un comique parfait : *Je reçois toujours avec un nouveau plaisir*, etc.; est-ce un homme de cette haute capacité qui changera la stupide bureaucratie du ministère de l'intérieur? Il ne sait pas en ce moment qui est pour, qui est contre lui. M. de Montalivet règne encore au ministère de l'intérieur. Voilà ce qui explique pourquoi M. de Malleville, un des dévoués de M. Thiers, y est sous-secrétaire d'État; il y surveille M. de Rémusat et le personnel. Or ce bureau, dénué d'esprit, qui s'intitule bureau de l'esprit public, est chargé de la correspondance politique avec les départements. Autrefois le ministre de l'intérieur dirigeait l'esprit des départements. Les pauvres départements ne se doutent pas de la manière dont on les traite! On venait prendre chaque matin le mot d'ordre qui s'exécutait ponctuellement. M. de Rémusat se repose de ce soin sur un M. Léonard Guyot, qui s'est pompeusement décoré des noms de Léonce de la Vergne, à l'instar de M. Roger de Beauvoir, qui ne s'appelle réellement ni Roger ni de Beauvoir.

Voici la silhouette de ce M. Léonard Guyot. Né de parents peu fortunés, aux environs de Toulouse, M. de Malaret, qui connaissait sa mère, pourvut à son éducation : il devint précepteur des enfants de M. de Malaret, le suivit à Paris, où il se présenta pour être reçu docteur; l'Académie le refusa. De dépit, il revint à Toulouse, où il obtint un accessit à l'Académie des Jeux floraux; mais M. Granier de Cassagnac, qui était alors à Toulouse, demanda pourquoi l'on encourageait les *citrouilles* qui se mêlaient d'écrire. Piqué par un journaliste, M. Léonard Guyot acheta une portion du journal politique de Toulouse et de l'imprimerie de cette feuille; dès lors, il se crut un personnage, et le fils de Pierre Guyot, employé de l'octroi, se transforma en Léonce de la Vergne. Légitimiste jusqu'en 1833, il devint doctrinaire, il vanta M. de Rémusat, soutint sa candidature à Muret et se glissa chez M. Guizot. Il voulut faire

accepter des articles aux *Débats*, mais les *Débats* imitèrent l'Académie. M. Duchâtel le nomma maître des requêtes, il convoita dès lors la place de M. Mailac, un de ces jeunes gens capables qui ont assez de cœur pour s'en aller avec leurs protecteurs, là où les Guyot restent; aussi M. Guyot est-il aujourd'hui chef du cabinet de M. de Rémusat. Voilà comment tout se rapetisse. M. Léonce de la Vergne, incapable d'écrire dans un journal, et que l'Académie de Paris a refusé, fait la correspondance politique au moyen de M. Havas. M. Havas, cette providence des journaux de Paris, est aussi celle des journaux de province. Presque toutes les feuilles de province appartiennent à des imprimeurs de l'administration, et, pour conserver leurs impressions, il faut être à la dévotion de M. le préfet. M. le préfet demande à M. le ministre de l'intérieur ce qui se doit penser dans son département. De là l'expédition par voie administrative d'une correspondance élaborée au bureau de l'esprit public du ministère de l'intérieur correspondance rédigée par ces trois messieurs et expédiée aux frais de la caisse des fonds secrets. Tout ceci devenait *d'un bête* à faire frémir, au cas où l'opposition s'emparerait du fait. Or, voici l'expédient dont se sont avisés les gens vertueux pour continuer à inonder la France *d'esprit public* sans qu'il parût venir du ministère.

M. Havas est l'administrateur secret de la correspondance des départements à raison de six mille francs par mois. M. Havas a des enveloppes de port franc pour chaque préfecture, et il a l'air d'envoyer, lui homme libre, entrepreneur de nouvelles pour les journaux de Paris, les articles que lui paye chaque préfecture, et qu'il reçoit de MM. Léonard Guyot, Léon Vidal et autres. Ainsi, de même qu'il n'y a qu'un journal à Paris, il n'y a qu'un journal pour les départements. M. Havas est le prête-nom du ministère. Voilà le mécanisme de cette immense machine appelée le journalisme. C'est simple comme une rôtissoire que fait tourner un caniche.

Nous expliquerons plus tard quels sont les cuisiniers chargés d'épicer les plats, et vous verrez que le peuple qui se dit le plus spirituel du monde est celui qu'on dupe avec le plus de grossièreté.

Ceci prend une énorme importance, si vous venez à songer qu'il y a eu trente millions transvasés le mois dernier des poches

de ce public qui lit les journaux dans les poches des amis du ministère.

LETTRES RUSSES

Votre curiosité, mon prince, est vivement excitée et vous m'avez demandé de plus amples renseignements sur la maison Thiers. Elle est bien malade, elle meurt d'une argynancie.

A peine ma première lettre expédiée, je suis allé voir quel effet produisaient les coups de tambour de M. Thiers, et ses fanfares dans ses journaux. J'ai voulu recueillir les opinions parmi ceux qui, ne pouvant pas écrire, disent tout.

— Eh bien, dis-je à un de ces hommes d'État qui arpentent les boulevards, entre le Jockey-Club et la rue Caumartin, et qui, voyant des Rémusat, des Gouin, des Vivien arrivés, ne doutent de rien, voilà donc la guerre!

— Mon prince, vous voulez nous taquiner. Tenez, voyez!

— Quoi? répondis-je.

— Ne voyez-vous pas cette affiche de Fichet répondant à Huret?

— Eh bien?

— Huret et Fichet étaient deux fabricants de coffres-forts qui, sentant la nécessité de faire acheter leurs serrureries, imaginèrent, pour remplir leurs caisses, d'en vendre beaucoup de vides. Chacun d'eux dénonce son compétiteur comme un ignorant. Fichet se vantait d'ouvrir les caisses de Huret, Huret ouvrait les caisses de Fichet. Ils se combattaient dans les journaux, ils offraient des sommes énormes à qui pourrait ouvrir leurs serrures; tout le monde parlait d'eux. Les négociants, les notaires s'approvisionnaient de caisses, et les harpagons emplissaient la caisse de Huret et la caisse de Fichet. Hichet-Palmerston et Furet-Thiers ont bouleversé la Bourse de Londres et celle de Paris. Soyez sûr que les coffres-forts sont pleins. Entre deux spéculateurs à la hausse, on trouve déjà huit millions de pertes. A Paris, il n'y a jamais d'argent perdu, il est toujours retrouvé. Vous trouvez ou vous ne trouvez pas, voilà tout.

Pendant ces jours derniers, tout Paris, en effet, s'est préoccupé des manœuvres de l'agiotage. Le coup porté par la lettre de M. de Lamartine à M. Thiers a été suivi de celui qu'il s'est porté à lui-même par les bénéfices que ses amis ont recueillis. Les pertes faites à la Bourse ont étouffé l'intérêt excité par le débarquement du prince Louis-Napoléon.

J'ai voulu parler de l'affaire du prince Louis à l'un des plus éloquents pairs de France : « L'instruction se fera rapidement, la procédure sera sommaire, me dit-il. La commission de la haute cour impliquera dans le procès le moins de personnes qu'elle pourra; elle n'aura garde de grandir une folie et de lui donner les proportions d'une conspiration. Tout se passera bien : le rapport de la commission, l'arrêt de la chambre du conseil, le réquisitoire du procureur général, feront justice de la légitimité napoléonienne. Louis Bonaparte aura assez le sentiment de sa position pour ne pas braver inutilement la cour et le gouvernement de juillet. Les principaux accusés subiront une condamnation d'autant moindre qu'ils montreront plus de résignation et de calme. Une ordonnance royale leur accordera une commutation de peine. Quelques années de détention suffiront pour rasseoir le jugement de Louis Bonaparte. On pourra même lui rendre la liberté le jour où les restes mortels de l'empereur aborderont la terre de France. » Sans aucun doute, cet ancien ministre, qui va le redevenir, prophétise à bon escient.

Ainsi, ces graves questions : « Louis Bonaparte a-t-il été joué ou vendu? » ce n'est plus rien. Beaucoup de journaux ont dit, et personne ne l'a démenti, que la police était instruite. Si la police était instruite, pourquoi le gouvernement français n'a-t-il pas charitablement averti ce jeune homme? Il est malheureux pour M. Thiers que ces sortes d'affaires arrivent pendant son ministère. C'est ainsi que l'on acquiert et qu'on mérite le reproche d'immoralité. Le jeune prétendant n'a pas compris que de pareilles tentatives ne sont appuyées que par certaines circonstances. Le génie politique consiste à les deviner. En débarquant deux années plus tôt, le prince d'Orange, l'usurpateur Guillaume n'eût pas détrôné son beau-père, et ce n'est pas en 1827 que le duc d'Orléans aurait pu devenir Louis-Philippe.

En ce moment, le gouvernement donne lui-même l'exemple du mépris des lois les plus importantes; mais tout disparaît devant les faits et gestes du *parti voleur*. Le prince Louis Bonaparte fait une entreprise absolument semblable à celle de Boulogne, dans la ville de Strasbourg. On défère le crime à la cour d'assises. Aujourd'hui, celle de Boulogne est déférée à la Chambre des pairs. Ou l'on a eu raison dans le premier cas, et l'on a tort dans le second, ou l'on a eu tort dans le premier, et on a raison aujourd'hui. Le scandale des lois tordues, faussées, cet arbitraire audacieux, n'émeuvent pas une capitale bouleversée par des pertes d'argent. On ne fait aucune attention à l'inconséquence d'un ministère qui livre à la justice le neveu de Napoléon, resacré empereur par la loi sur ses cendres, tandis qu'avant cette reconnaissance des droits de Napoléon, un autre ministère avait soustrait le prince à la justice du pays. Non, toutes ces énormités sont éclipsées par les rayonnements du tas d'or qui vient de passer dans des caisses altérées. Je suis donc forcé de suivre les caprices de cette singulière nation, et, pour vous la peindre, d'entrer dans le tourbillon.

— Comment une capitale aussi spirituelle que la vôtre, dis-je à un Français bien instruit, comment des financiers rusés comme Rothschild se sont-ils laissé prendre?

— Ah! si vous saviez avec quel art le *parti voleur* a mené l'affaire! Reportez-vous à dix jours. Tout était dans le calme, la paix paraissait assurée. M. Thiers avait soin d'entretenir l'illusion du présent par les articles de ses journaux. Il s'attribuait modestement l'entière défaite des carlistes en Espagne, et il faisait proclamer à son de trompe, par *le Constitutionnel*, que les difficultés qui avaient arrêté un arrangement des affaires d'Orient étaient aplanies, que lui seul était capable d'obtenir ce résultat, qu'on verrait bientôt s'il n'était pas le plus grand négociateur de l'époque; enfin, la Providence nous l'avait envoyé pour réparer les fautes de son prédécesseur. Ceci se disait le 13 juillet. Les autres journaux jouaient, avec de légères modulations de ton, le même air que *le Constitutionnel*. Cependant, trois jours après, on apprenait le soulèvement de Barcelone, le renversement brutal du ministère de la régente, les violences faites à cette princesse : il y avait baisse sur les fonds espagnols. Mais voici que des bruits bien plus sinistres

retentissent tout à coup. Un long cri de guerre est poussé par les journaux de M. Thiers. Le pays qu'on berçait de rêves de pacification, de solution honorable de la question d'Orient, se réveille comme en sursaut. On lui dit de courir aux armes, on lui déclare que l'Europe vient de former, avec une perfidie sans exemple, au milieu des assurances de paix, une abominable coalition contre la France, qu'on en veut à notre honneur, à notre existence, à notre révolution, et le pays répond qu'il se lèvera, s'il le faut, comme en 93, pour défendre les conquêtes de la Révolution et faire repentir les rois d'une agression inique. La France est fière sans être tumultueuse; elle sent sa force et son bon droit, elle va se préparer à une lutte mémorable, qui peut renouveler la face du monde. Mais la Bourse est moins rassurée que le pays, les fonds baissent. Le 5 pour 100 était avant la guerre à 120, les journaux ministériels avaient favorisé les tendances à une hausse exagérée, ils poussent maintenant à une baisse que la peur précipite encore; la rente ne tardera pas à descendre à 110 francs. Pour bien apprécier la moralité des manœuvres pratiquées, retournez un peu en arrière sur la question d'Orient, et rappelez-vous le passé. Après la bataille de Nézib, la consternation régnait à Constantinople. La flotte, au lieu d'aller combattre celle du vice-roi d'Égypte, avait fait voile vers Alexandrie pour se ranger sous les ordres de Méhémet-Ali. Ibrahim était maître de marcher sur la capitale de l'empire ottoman. Il était attendu, la route restait libre. Un ordre de son père vint l'arrêter dans sa marche victorieuse. M. Caillé, aide de camp du maréchal Soult, après l'avoir avec peine arraché au vieux Méhémet, se hâta de le transmettre au vainqueur de Nézib. Ibrahim s'arrêta à Marash. La France, qui avait tout fait pour empêcher la guerre d'éclater, voulait, en empêchant Ibrahim de descendre du mont Taurus, ôter aux Russes tout prétexte de marcher sur Constantinople. La flotte russe, rassemblée à Sébastopol, n'attendait que le signal de faire voile vers le Bosphore. Le Divan demandait la paix. Les bons musulmans disaient qu'un arrangement entre le jeune successeur de Mahmoud et le pacha victorieux serait conclu sans l'intervention des puissances chrétiennes. Un vieux traître, le grand visir Kosrew-pacha, vendu à votre empereur, s'y opposa. Il fit prévenir M. de Boutenief. Alors intervint

une déclaration des représentants de France, d'Angleterre, d'Autriche, de Russie et de Prusse, pour informer la Sublime Porte que *l'accord* sur la question d'Orient était *assuré*, entre les cinq grandes puissances, et l'engager à suspendre toute détermination définitive sans leur concours. Cet acte porte la date du 27 juillet 1839. Bientôt, en vertu de cette déclaration, on fit la proposition d'une conférence à Londres, pour la conclusion des affaires d'Orient. En présence d'intérêts opposés et de prétentions qui se heurtaient, la négociation, comme on pense bien, dut traîner en longueur. Dans l'intervalle, un plénipotentiaire turc fut accrédité près la conférence. Plus que jamais, la décision à intervenir était remise aux puissances représentées à Londres. En arrivant au pouvoir, M. Thiers s'était flatté d'en finir promptement avec la question d'Orient. Il pensait que l'Angleterre, en retour de l'affection qu'elle lui inspirait et des sacrifices qu'il était disposé à lui faire, lui donnerait cette petite satisfaction : il avait proposé sa médiation dans le différend entre cette puissance et le roi de Naples, au sujet de l'affaire des soufres, affaire où ce prince avait cent fois raison. L'Angleterre obtenait ce qu'elle voulait, mais elle ne faisait pas pour cela la moindre concession à M. Thiers. Sa haine contre Méhémet-Ali, et le désir de s'approprier une partie de la Syrie, la rendaient sourde à toute proposition raisonnable. Le vice-roi demandait qu'on lui garantît l'hérédité de l'Égypte et de la Syrie, et, moyennant cette concession, il s'engageait à être le vassal fidèle du sultan. L'Angleterre offrait de lui concéder l'Égypte seulement et le pachalik d'Acre; elle se gardait bien de lui accorder cette partie de la Syrie qu'arrose le haut Euphrate. La proposition était inacceptable, et les négociations traînaient toujours en longueur. Au mois de mai dernier, les représentants de Prusse et d'Autriche firent à notre ambassadeur, M. Guizot, l'ouverture d'une proposition, d'un moyen terme, qui semblait devoir tout concilier provisoirement. Il s'agissait d'accorder au vice-roi l'Égypte *héréditairement*, la Syrie *viagèrement*. M. Guizot en instruisit sur-le-champ le cabinet. M. Thiers répondit à M. Guizot de *ne pas refuser, mais d'attendre, avant de s'expliquer, le résultat des efforts* qu'on allait *tenter à Alexandrie pour amener le pacha à consentir* à cette proposition. C'est M. Thiers lui-même qui nous a révélé les démarches

de la Prusse et de l'Autriche et la réponse qu'il fit à M. Guizot, dans un article écrit de sa main, et publié dans le dernier numéro de la *Revue des Deux Mondes*. Que fit alors M. Thiers? Il fit savoir à Méhémet-Ali qu'il eût à s'arranger bien vite et directement avec la Porte, en lui communiquant la proposition qui était faite par l'Autriche et par la Prusse. En attendant, il gardait le silence à l'égard de ces deux puissances. Méhémet se hâta d'expédier son petit-fils Samy-bey à Constantinople avec des propositions d'arrangement. Reschid-pacha, ministre des affaires étrangères de Turquie, répondit que la question d'Orient était remise à la décision de la conférence de Londres, et qu'un envoyé du sultan était accrédité près de cette conférence. Alors, M. Thiers dépêcha M. Eugène Perier à Alexandrie, afin d'inviter le pacha à se montrer très-accommodant, à restituer au sultan : Tarsous, le district d'Adana, c'est-à-dire les défilés du Taurus, que Méhémet appelle avec raison les clefs de sa maison, l'île de Candie et les villes saintes, et à conclure un arrangement direct avec la Porte. Mais les puissances connaissaient le but de la mission de M. Eugène Perier; l'Autriche et la Prusse étaient mécontentes de ce que M. Thiers eût paru faire si peu de cas de leur médiation; la Russie et l'Angleterre n'eurent pas de peine à les engager à signer un traité, dont la France était exclue, même avant qu'on eût connaissance de l'insurrection de Syrie. Ce traité, signé le 18 juillet, porte en substance que les quatre puissances contractantes aviseraient aux moyens de pacifier l'empire ottoman, et qu'en conséquence, un arrangement serait proposé à Méhémet-Ali. On se doute si la proposition, faite sous les auspices de l'Angleterre, sera de nature à satisfaire les intérêts du vice-roi. D'ailleurs, Méhémet-Ali est inébranlable; il ne veut pas faire les concessions demandées, et ses réponses à M. Perier sont empreintes d'un caractère de dignité, de grandeur, de fermeté, que nous ne connaissions plus en Europe. Et si, pour le contraindre, on emploie la voie des armes, intrigant ou illustre vieillard, il s'apprête à en appeler à son courage et à sa fortune. La situation est donc très-critique et la guerre imminente. Mais quelle a été la conduite de M. Thiers? A-t-il agi avec loyauté, avec bonne foi? Si les ouvertures de la Prusse et de l'Autriche ne lui paraissaient pas satisfaisantes, pourquoi ne pas le dire franchement? Si

elles lui semblaient raisonnables, pourquoi ne pas y répondre, y donner suite, faire cause commune avec ces deux puissances? Pourquoi les irriter, s'aliéner leur concours par une conduite tortueuse? Sans doute, de grandes difficultés restaient encore : il n'aurait pas été facile d'arracher à Méhémet le consentement qu'on lui demandait, quoique M. Thiers nous ait dit lui-même « que la France n'entendait pas dépendre, en dernier ressort, de l'ambition du pacha ». Le président du conseil n'était donc pas éloigné d'adhérer secrètement à la proposition de la Prusse et de l'Autriche. Peut-être a-t-il fait dire à Méhémet de la prendre pour base d'un arrangement avec le sultan. Il paraîtrait même aujourd'hui disposé à l'accepter après l'avoir éludée. Quoi qu'il en soit, rien ne peut excuser M. Thiers d'avoir indignement trompé la France et abusé l'opinion publique. Il savait bien, le 13 juillet, que la question d'Orient était peut-être plus compliquée que jamais, et que la guerre pouvait s'ensuivre. Il connaissait le caractère du pacha, il était instruit de ce qui se passait à Londres. M. Guizot ne lui laissait rien ignorer. Et cet homme endormait la France dans une trompeuse sécurité, et les articles de ses journaux favorisaient la hausse de la rente! Et le voilà qui donne ensuite le change à l'opinion sur les motifs du traité du 15 juillet, et que, taisant ce qu'il a avoué vingt-huit jours plus tard, il nous montre l'Europe renouvelant une de ces grandes coalitions dirigées contre la Révolution! On croit à un embrasement général, tandis que lui-même doute encore d'une guerre circonscrite dans les limites de la question d'Orient, et, pendant qu'il fait appel aux sentiments belliqueux du pacha, à l'orgueil national, aux instincts révolutionnaires, pendant qu'il provoque des ordonnances pour augmenter l'armée et la flotte, pour renforcer le matériel, il ne fait rien, il sommeille à Auteuil; il ne s'occupe qu'à alimenter la polémique violente de ses journaux, à effrayer les spéculateurs qui ne sont pas dans le secret! Tous ses amis jouent à la baisse. Le *parti voleur* réalise des bénéfices énormes! Ses écrivains instruits obtiennent une part des profits! ceux de M. Dosne, beau-père de M. Thiers, montent, dit-on, à plusieurs millions. Ce qui est certain, c'est que le plus riche banquier de l'Europe a perdu des sommes considérables, et qu'après quinze jours de mouvements précipités vers la baisse, la différence à payer aux amis de M. Thiers

a dépassé le chiffre énorme de plusieurs millions! et ces gains illicites, scandaleux, ne s'arrêtent pas là! On continue de jouer, et l'on ne saurait évaluer les sommes perdues par des dupes au profit d'une centaine d'escrocs de haut et de bas étage! Et M. Thiers savait tout, et il était instruit qu'un traité se négociait à Londres! il a été forcé d'en faire l'aveu, et de rétracter les insolences que ses journaux avaient osé débiter sur l'incurie de M. Guizot. M. Guizot a exigé à Eu une réparation formelle. Il a fallu lui accorder la justification demandée. Cet homme probe et sévère n'a pas eu de peine à l'obtenir, pas plus qu'à confondre M. Thiers, en lui reprochant de l'avoir calomnié. On se demande si la Chambre élective ne le mettra pas en jugement, si M. Dosne conservera encore longtemps la recette générale de Lille. Ces choses ont lieu dans un ministère dont M. de Rémusat, le doctrinaire, fait partie, où il se trouve d'autres doctrinaires, jadis si furieux contre la corruption et qui ont sans doute répudié la réputation d'austérité et d'intégrité de M. le duc de Broglie, de M. Guizot, qui n'avait pu cependant mettre l'administration du 11 octobre à couvert des soupçons de friponnerie, de complicité dans des pots-de-vin.

— Vous êtes un peuple bien difficile à gouverner, répondis-je. Mais comment M. Thiers a-t-il commis de pareilles fautes? il devait bien savoir que tant d'argent déplacé ferait crier.

— Il a voulu se passer de sa bonne! dit-il d'un ton plaisant; toutes ces fautes ont été commises pendant l'absence de sa belle-mère. On lui avait trop reproché de ne rien pouvoir faire sans elle.

— Mais d'où sort cette femme? lui demandais-je. De toutes parts, on me questionne à son sujet.

— Oh! vous ne le savez pas? *La prima donna*, tel est le surnom plaisant qu'elle a reçu, est fille d'un honnête marchand de draps du faubourg Montmartre. Cette femme, qui ne trouve pas que l'hôtel des Capucines, où mesdames la comtesse Molé et la maréchale de Dalmatie se trouvaient très-convenablement logées, ne soit pas assez richement tapissé, assez somptueusement meublé pour elle, s'est assise, dans sa première jeunesse, au comptoir où sa mère tenait les livres d'un drapier. Quand elle fut en âge d'être mariée, on lui fit épouser un garçon qui avait appris les opérations

du change et celles de bourse dans une maison de banque. Ce mari, M. Dosne, obtint, par la faveur de madame d'Angoulême, une charge d'agent de change. Il recevait, sa femme faisait les honneurs de son salon, causait du roman du jour, et se faisait inviter par quelques journalistes aux solennités politiques de l'époque. On était sous la Restauration. Elle voulut aller au faubourg Saint-Germain, elle fut éconduite. Elle devint furieuse contre l'ancienne noblesse, et arbora chez elle l'étendard du libéralisme. Quiconque écrivait dans les feuilles libérales, le plus petit enthousiaste de Foy et de Benjamin Constant, était accueilli chez elle. Ce fut dans ce temps que l'auteur de l'*Histoire de la Révolution* lui fut présenté. On avait pour lui tant d'affection, qu'il fut traité comme l'ami de la maison, et fut à la fin considéré comme étant de la famille. La révolution de 1830 ouvrit à l'ami la carrière des honneurs et de la fortune. Il profita de son influence pour faire donner au mari de l'amie la recette générale de Lille, Dieu sait par quelle rouerie! M. et madame Dosne avaient deux filles. On attendit que l'aînée eût atteint quinze ans pour la marier à M. Thiers, alors ministre du commerce. La jeune Élise, jolie et fraîche comme une grisette, est devenue pâle et maladive, ce qui fit dire à une femme très-spirituelle : « On n'épouse pas impunément M. Thiers. » L'influence de madame Dosne ne fit que croître. Aujourd'hui, les journalistes de M. Thiers, les familiers de la petite cour d'Auteuil, les favoris de cette majesté de bourse et de comptoir, l'ont plus plaisamment appelée *Madame mère*. C'est elle qui a exigé que M. Thiers allât se loger à la *Tuilerie* d'Auteuil. Le principal favori, depuis le départ de M. Mathieu de la Redorte, est M. Léon de Malleville. Il soumet aux hautes lumières de *Madame mère* tout ce qui a rapport à l'administration du ministère de l'intérieur. Sa docilité, son savoir-faire en intrigue et ses roueries gasconnes lui assignent une place élevée dans les affections de *Madame mère*. Mais il n'a point fait oublier M. Mathieu de la Redorte, dont le souvenir est bien cher, et qu'on appelle toujours l'aimable Mathieu, à cause de ses excellentes habitudes : il soumettait tout ce qu'il faisait à l'approbation de *Madame mère*. On prétend qu'elle a été aux eaux par dépit. Oui, l'antagoniste de papa Doliban, la reine de *la Tuilerie* n'est plus admise *aux Tuile-*

ries. Si l'on savait, dans le monde, toutes les tribulations que M. Thiers a essuyées, tous les obstacles qu'il a dû vaincre, avant d'obtenir une invitation pour *Madame mère!* Que de négociations il a fallu pour qu'elle pût franchir le seuil de l'hôtel de la présidence de la Chambre des députés! Longtemps M. Dupin se montra inexorable. On avait beau le prier, lui dire que ses refus obstinés, ses dédains aigrissaient M. Thiers, il ne voulait pas céder. « Tout ce qu'il voudra, s'écria-t-il, mais, quant à cela, c'est une chose impossible! » Enfin, on lui représenta qu'il pouvait bien admettre chez lui une femme qui était une fois entrée aux Tuileries, il répondit : « Oh! mais vous oubliez que le roi a le droit de faire grâce! » Quelquefois, on s'égaye chez *Madame mère* aux dépens des collègues de M. Thiers. Dernièrement, on a beaucoup ri aux dépens de l'un d'eux qui s'est donné une excellente ménagère, à qui l'on disait qu'il fallait renouveler son linge. « Bah! dit-elle, nous serons au ministère dans trois mois. »

— Mais, de bonne foi, croyez-vous que madame Dosne ait tant d'influence? lui dis-je, pour en savoir davantage.

— En voulez-vous une preuve? Il s'agit du général Bugeaud. Le général Bugeaud est courageux, il est bon militaire, il ne manque pas d'esprit, de cet esprit méridional qui va loin dans sa franchise. Il disait un jour, en voyant à la tribune un de ces orateurs qui ont en talent ce qui leur manque de conscience : « Quel dommage qu'un homme de courage et de probité comme moi ne soit pas doué de cette éloquence! mais, si j'avais cette éloquence, il est probable que je n'aurais ni conscience ni courage, ainsi tout est pour le mieux! » Dès qu'il y a danger, on appelle le général, dès que le calme revient, on le renvoie, et il se laisse prendre et renvoyer avec une générosité pleine de pitié pour ces gens-là. Dernièrement, il arrive de sa campagne, à la cour. Il est accueilli flatteusement, son absence a été remarquée, enfin on lui témoigne des inquiétudes sur sa santé. « Est-ce qu'on craint une émeute? » demanda-t-il naïvement. Cette sanglante épigramme ne fit rougir personne. Madame Dosne n'aime pas ce général, et M. Thiers l'aime beaucoup; mais la bonne est plus forte que l'enfant terrible, elle prend son temps pour lui donner le fouet, et il cède toujours. En revenant à la présidence, M. Thiers voulut nommer

le général au gouvernement de l'Algérie. Madame Dosne et un M. Mottet, qui est de la force de cent quatre-vingts Chambolles, s'y opposèrent. Le général avait été nommé, la chose était convenue, elle fut ratifiée par la cour, par la camarilla d'eunuques que vous connaissez. Enfin, les journaux avaient déjà préconisé le choix. Rien n'effraya madame Dosne. Ce qu'elle fit dans l'intérieur de la maison, aidée par M. Mottet, personne ne le sait, mais M. Thiers fut obligé de revenir sur sa décision, et le général Bugeaud plaignit cet enfant : il ne se plaignit point. Comme la cour avait ratifié, lorsque le général y alla, force fut de dorer la pilule au vieux soldat, et c'était lui qui faisait le confus. On le noya de phrases, et lui de dire qu'il n'était pas besoin de tant de paroles, il était le serviteur *quand même* de la couronne de juillet. Mais, en cent mille et en dix ans, personne ne devinerait par quelle phrase d'épicier la conversation fut close ou pour mieux dire reprise. « Après tout, général, vous n'avez pas *besoin* de cette place! » Là-dessus, le général s'écrie : « Si par *besoin* vous entendez *besoin pécuniaire,* non; mais j'ai besoin de combattre et pour mon pays et pour mon honneur. Voilà pourquoi seulement je regrette que la volonté de madame Dosne m'ôte le gouvernement de l'Algérie que vous m'aviez offert. »

— Ainsi, lui dis-je en riant, comme Bilboquet dans *les Saltimbanques,* l'ancien agent de change s'est écrié : « Sauvons la caisse! » Car je vais vous apprendre une nouvelle en retour de celles que vous me donnez. M. Thiers a offert sa démission, elle a été acceptée pendant six jours. Personne n'a voulu reprendre le pouvoir. MM. Guizot, Soult, Villemain, qui seuls soutiendraient le fardeau des affaires, si toutefois on fait la faute de ne pas se confier à M. de Lamartine, ont admirablement compris la situation de M. Thiers. En ce moment, M. Thiers n'a plus la majorité dans les Chambres. Si la cour acceptait sa démission, elle ferait une faute, l'habileté du cabinet allait la commettre. Ne vaut-il pas mieux que le dictateur soit renversé par les conspirateurs qui l'ont élevé? La partie est belle pour le maréchal Soult, pour M. Villemain, pour M. Guizot, pour M. de Lamartine, les véritables supériorités du parlement français, parce qu'elles sont probes, pleines d'élévation, d'éloquence, de grands sentiments et de principes.

— Et puis ils sont pour l'alliance russe, me dit mon interlocuteur.

— Mais la Russie et la France sont peut-être plus près de s'entendre qu'on ne le croit.

— M. Thiers renversé, M. Thiers riche recommencera la plus terrible guerre.

— Non, son monde est repu.

Vous seul, mon prince, pouvez savoir si les circonstances ont servi la cour des Tuileries ou si elles les a sollicitées, si elle a eu le courage de laisser puiser dans le puits l'or de la Bourse et de favoriser les manœuvres de M. Thiers en comprenant tout ce qu'elle y gagnerait. En ce moment, le premier ministre ne peut sortir de sa situation que par une de ces conceptions que le génie seul peut trouver : il y rêve peut-être, et il fait, en attendant, comme Débureau des Funambules, il se met à plat ventre devant les puissances.

NUMÉRO TROISIÈME

(25 septembre 1840)

ÉTUDE SUR M. BEYLE. — Trois écoles littéraires distinctes. — Analyse de *la Chartreuse de Parme*. — Le comte Mosca est-il le portrait de M. de Metternich. — Le prince de Parme est-il celui du duc de Modène. — Caractère de l'Italie actuelle. — Combien de fois M. de Chateaubriand et M. de Maistre ont écrit *Atala* et *le Lépreux de la vallée d'Aoste*. — LETTRES SUR LA LITTÉRATURE, LE THÉATRE ET LES ARTS. — Collinet. — Dernières publications de M. Alfred de Musset. — L'adultère toujours neuf et toujours usé. — Le Secret des hommes de génie. — SUR LES OUVRIERS. — Double chœur de musique politique noté à l'usage des Français, par M. Considérant. — L'ordre n'est que sur les boutons de la garde nationale. — Empirisme de M. Granier de Cassagnac. — Utilité de la fortune de MM. Rothschild et Aguado. — Les *marchandeurs* issus du Code civil. — Esprit des lois actuelles. — Souveraineté du vote. — Faute de français de M. Cousin. — Suicide de son seul élève. — Les hommes prévoyants ne se connaissent pas de lendemain. — LETTRES RUSSES. — Impossibilité de la guerre. — AUX ABONNÉS DE LA REVUE. — Différence entre M. Guilhaud et Guyot de la Vergne. — M. Cavé et le drame de *Vautrin*. — Démenti. — Causes de la misère littéraire. — Deux millions pour M. Thiers. — En librairie, deux et deux ne font pas quatre.

ETUDES SUR M. BEYLE

(FRÉDÉRIC STENDHAL)

Dans notre époque, la littérature a bien évidemment trois faces; et, loin d'être un symptôme de décadence, cette triplicité, expression forgée par M. Cousin en haine du mot *trinité*, me semble un effet assez naturel de l'abondance des talents littéraires : elle est l'éloge du XIXe siècle, qui n'offre pas une seule et même forme, comme le XVIIe et le XVIIIe siècle, lesquels ont plus ou moins obéi à la tyrannie d'un homme ou d'un système.

Ces trois formes, faces ou systèmes, comme il vous plaira de les appeler, sont dans la nature et correspondent à des sympathies générales qui devaient se déclarer dans un temps où les lettres

ont vu, par la diffusion des lumières, s'agrandir le nombre des appréciateurs et la lecture faire des progrès inouïs.

Dans toutes les générations et chez tous les peuples, il est des esprits élégiaques, méditatifs, contemplateurs, qui se prennent plus spécialement aux grandes images, aux vastes spectacles de la nature et qui les transportent en eux-mêmes. De là toute une école que j'appellerais volontiers *la littérature des images,* à laquelle appartient le lyrisme, l'épopée, et tout ce qui dépend de cette manière d'envisager les choses.

Il est, au contraire, d'autres âmes actives qui aiment la rapidité, le mouvement, la concision, les chocs, l'action, le drame, qui fuient la discussion, qui goûtent peu les rêveries, et auxquels plaisent les résultats. De là, tout un autre système d'où sort ce que je nommerais par opposition au premier *la littérature des idées.*

Enfin, certaines gens complets, certaines intelligences *bifrons,* embrassent tout, veulent et le lyrisme et l'action, le drame et l'ode, en croyant que la perfection exige une vue totale des choses. Cette école, qui serait *l'éclectisme littéraire,* demande une représentation du monde comme il est : les images et les idées, l'idée dans l'image ou l'image dans l'idée, le mouvement et la rêverie. Walter Scott a entièrement satisfait ces natures éclectiques.

Quel parti prédomine, je n'en sais rien. Je ne voudrais pas qu'on inférât de cette distinction naturelle des conséquences forcées. Ainsi, je n'entends pas dire que tel poëte de l'école des images est sans idées, et que tel autre de l'école des idées ne sait pas inventer de belles images. Ces trois formules s'appliquent seulement à l'impression générale que laisse l'œuvre des poëtes, au moule dans lequel l'écrivain jette sa pensée, à la pente de son esprit. Toute image répond à une idée ou plus exactement à un *sentiment* qui est une collection d'idées, et l'idée n'aboutit pas toujours à une image. L'idée exige un travail de développement qui ne va pas à tous les esprits. Aussi l'image est-elle essentiellement populaire, elle se comprend facilement. Supposez que *Notre-Dame de Paris* de M. Victor Hugo paraisse en même temps que *Manon Lescaut* : *Notre-Dame* saisirait les masses bien plus plus promptement que *Manon,* et semblerait l'emporter aux yeux de ceux qui s'agenouillent devant le *Vox populi.*

Néanmoins, quel que soit le genre d'où procède un ouvrage, il ne demeure dans la mémoire humaine qu'en obéissant aux lois de l'idéal et à celles de la forme. En littérature, l'image et l'idée correspondent assez à ce qu'en peinture on appelle le dessin et la couleur. Rubens et Raphaël sont deux grands peintres ; mais l'on se tromperait étrangement si l'on croyait que Raphaël n'est pas coloriste; et ceux qui refuseraient à Rubens d'être un dessinateur, pourraient aller s'agenouiller devant le tableau que l'illustre Flamand a mis dans l'église des Jésuites à Gênes, comme un hommage au dessin.

M. Beyle, plus connu sous le pseudonyme de Stendhal, est, selon moi, l'un des maîtres les plus distingués de *la littérature des idées,* à laquelle appartiennent MM. Alfred de Musset, Mérimée, Léon Gozlan, Béranger, Delavigne, Gustave Planche, madame de Girardin, Alphonse Karr et Charles Nodier. Henry Monnier y tient par le vrai de ses proverbes, souvent dénués d'une idée mère, mais qui n'en sont pas moins pleins de ce naturel et de cette stricte observation qui sont un des caractères de l'école.

Cette école, à laquelle nous devons déjà de beaux ouvrages, se recommande par l'abondance des faits, par sa sobriété d'images, par la concision, par la netteté, par la petite phrase de Voltaire, par une façon de conter qu'a eue le XVIIIe siècle, par le sentiment du comique surtout. M. Beyle et M. Mérimée, malgré leur profond sérieux, ont je ne sais quoi d'ironique et de narquois dans la manière avec laquelle ils posent les faits. Chez eux, le comique est contenu. C'est le feu dans le caillou.

M. Victor Hugo est certes le talent le plus éminent de *la littérature des images.* M. de Lamartine appartient à cette école, que M. de Chateaubriand a tenue sur les fonts baptismaux, et dont la philosophie a été créée par M. Ballanche. Obermann en est. MM. Auguste Barbier, Théophile Gautier, Sainte-Beuve en sont, ainsi que beaucoup d'imitateurs impuissants. Chez quelques-uns des auteurs que je viens de citer, le sentiment l'emporte quelquefois sur l'image, comme chez M. de Senancourt et chez M. Sainte-Beuve. Par sa poésie plus que par sa prose, M. de Vigny se rattache à cette grande école. Tous ces poëtes ont peu le sentiment du comique, ils ignorent le dialogue, à l'exception de M. Gautier, qui

en a un vif sentiment. Le dialogue de M. Hugo est trop sa propre parole, il ne se transforme pas assez, il se met dans son personnage, au lieu de devenir le personnage. Mais cette école a, comme l'autre, produit de belles œuvres. Elle est remarquable par l'ampleur poétique de sa phrase, par la richesse de ses images, par son poétique langage, par son intime union avec la nature; l'autre école est humaine, et celle-ci est divine en ce sens qu'elle tend à s'élever par le sentiment vers l'âme même de la création. Elle préfère la nature à l'homme. La langue française lui doit d'avoir reçu une forte dose de poésie qui lui était nécessaire, car elle a développé le sentiment poétique auquel a longtemps résisté le *positivisme,* pardonnez-moi ce mot, de notre langue, et la sécheresse à elle imprimée par les écrivains du XVIIIe siècle. Jean-Jacques Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre ont été les promoteurs de cette révolution que je regarde comme heureuse.

Le secret de la lutte des classiques et des romantiques est tout entier dans cette division assez naturelle des intelligences. Depuis deux siècles, la littérature à idées régnait exclusivement, les héritiers du XVIIIe siècle ont dû prendre le seul système littéraire qu'ils connussent, pour toute la littérature. Ne les blâmons pas, ces défenseurs du classique! La littérature à idées, pleine de faits, serrée, est dans le génie de la France. La *Profession de foi du vicaire savoyard, Candide,* le *Dialogue de Sylla et d'Eucrate,* les *Considérations sur les causes de la Grandeur et de la Décadence des Romains,* les *Provinciales, Manon Lescaut, Gil Blas,* sont plus dans l'esprit français que les œuvres de la littérature des images. Mais nous devons à celle-ci la poésie que les deux siècles précédents n'ont pas même soupçonnée en mettant à part la Fontaine, André de Chénier et Racine. La littérature à images est au berceau, et compte déjà plusieurs hommes dont le génie est incontestable; mais, en voyant combien l'autre école en compte, je crois plus à la grandeur qu'à la décadence dans l'empire de notre belle langue. La lutte finie, on peut dire que les romantiques n'ont pas inventé de nouveaux moyens, et qu'au théâtre, par exemple, ceux qui se plaignaient d'un défaut d'action se sont amplement servis de la tirade et du monologue, et que nous n'avons encore ni entendu le dialogue vif et pressé de Beaumarchais, ni revu le comique de Molière,

qui procédera toujours de la raison et des idées. Le comique est l'ennemi de la méditation et de l'image. M. Hugo a énormément gagné à ce combat. Mais les gens instruits se souviennent de la guerre faite à M. de Chateaubriand, sous l'Empire; elle fut tout aussi acharnée et plus tôt apaisée, parce que M. de Chateaubriand était seul et sans le *stipante catervâ* de M. Hugo, sans l'antagonisme des journaux, sans le secours que fournissaient aux romantiques les beaux génies de l'Angleterre et de l'Allemagne, plus connus et mieux appréciés.

Quant à la troisième école, qui participe de l'une et de l'autre, elle n'a pas autant de chances que les deux premières pour passionner les masses, qui aiment peu les *mezzo termine,* les choses composites, et qui voit dans l'éclectisme un arrangement contraire à ses passions en ce qu'il les calme. La France aime la guerre en toute chose. En paix, elle se bat encore. Néanmoins, Walter Scott, madame de Stael, Cooper, George Sand me paraissent d'assez beaux génies. Quant à moi, je me range sous la bannière de l'éclectisme littéraire par la raison que voici : je ne crois pas la peinture de la société moderne possible par le procédé sévère de la littérature du XVIIe et du XVIIIe siècle. L'introduction de l'élément dramatique, de l'image, du tableau, de la description, du dialogue me paraît indispensable dans la littérature moderne. Avouons-le franchement, *Gil Blas* est fatigant comme forme : l'entassement des événements et des idées a je ne sais quoi de stérile. L'idée, devenue personnage, est d'une plus belle intelligence. Platon dialoguait sa morale psychologique.

La Chartreuse de Parme est dans notre époque et jusqu'à présent, à mes yeux, le chef-d'œuvre de la littérature à idées, et M. Beyle y a fait des concessions aux deux autres écoles, qui sont admissibles par les bons esprits et satisfaisantes pour les deux camps.

Si j'ai tant tardé, malgré son importance, à parler de ce livre, croyez qu'il m'était difficile de conquérir une sorte d'impartialité. Encore ne suis-je pas certain de la garder, tant à une troisième lecture, lente et réfléchie, je trouve cette œuvre extraordinaire.

Je sais combien de plaisanteries excitera mon admiration. On

criera, certes, à l'engouement quand j'ai tout simplement encore de l'enthousiasme, après le temps où il aurait dû cesser. Les gens d'imagination, dira-t-on, conçoivent aussi promptement qu'ils l'oublient leur tendresse pour de certaines œuvres auxquelles le vulgaire prétend orgueilleusement et ironiquement ne rien comprendre. Des personnes simples, ou même spirituelles et qui de leurs superbes regards effleurent les surfaces, diront que je m'amuse à des paradoxes, à donner de la valeur à des riens, que j'ai, comme M. Sainte-Beuve, mes chers inconnus. Je ne sais pas composer avec la vérité, voilà tout.

M. Beyle a fait un livre où le sublime éclate de chapitre en chapitre. Il a produit, à l'âge où les hommes *trouvent* rarement des sujets grandioses et après avoir écrit une vingtaine de volumes extrêmement spirituels, une œuvre qui ne peut être appréciée que par les âmes et par les gens vraiment supérieurs. Enfin, il a écrit *le Prince moderne,* le roman que Machiavel écrirait, s'il vivait banni de l'Italie au XIXe siècle.

Aussi le plus grand obstacle au renom mérité de M. Beyle vient-il de ce que *la Chartreuse de Parme* ne peut trouver de lecteurs habiles à la goûter que parmi les diplomates, les ministres, les observateurs, les gens du monde les plus éminents, les artistes les plus distingués ; enfin, parmi les douze ou quinze cents personnes qui sont la tête de l'Europe. Ne soyez donc pas étonnés que, depuis dix mois que cette œuvre surprenante a été publiée, il n'y ait pas un seul journaliste qui l'ait ni lue, ni comprise, ni étudiée, qui l'ait annoncée, analysée et louée, qui même y ait fait allusion. Moi qui crois m'y connaître un peu, je l'ai lue pour la troisième fois, ces jours-ci : j'ai trouvé l'œuvre encore plus belle, et j'ai senti dans mon âme l'espèce de bonheur que cause une bonne action à faire.

N'est-ce pas faire une bonne action que d'essayer de rendre justice à un homme d'un talent immense, qui n'aura de génie qu'aux yeux de quelques êtres privilégiés et à qui la transcendance de ses idées ôte cette immédiate mais passagère popularité que recherchent les courtisans du peuple et que méprisent les grandes âmes? Si les gens médiocres savaient qu'ils ont une chance de s'élever jusqu'aux gens sublimes en les comprenant, *la Chartreuse*

de Parme aurait autant de lecteurs qu'en a eus *Clarisse Harlowe* à son apparition.

Il y a dans l'admiration légitimée par la conscience des douceurs ineffables. Aussi tout ce que je vais dire ici, l'adressé-je aux cœurs nobles et purs, qui, malgré d'assez tristes déclamations, existent en tout pays, comme des pléiades inconnues, parmi les familles d'esprits voués au culte de l'art. L'humanité, de génération en génération, n'a-t-elle pas ici-bas ses constellations d'âmes, son ciel, ses anges, selon l'expression favorite du grand prophète suédois, de Swedenborg, peuple d'élite pour lequel travaillent les vrais artistes et dont les jugements leur font accepter la misère, l'insolence des parvenus et l'insouciance des gouvernements.

Vous me pardonnerez, je l'espère, ce que des malveillants appelleront des longueurs. D'abord, je le crois fermement, l'analyse de cette œuvre si curieuse et si intéressante fera plus de plaisir aux personnes les plus difficiles que ne leur en procurerait la nouvelle inédite dont elle tiendra la place. Puis toute autre critique emploierait au moins trois articles aussi étendus que celui-ci, s'il voulait expliquer convenablement cet ouvrage, qui souvent contient tout un livre dans une page, et qui ne peut être expliqué que par un homme à qui l'Italie du Nord est un peu familière. Enfin, soyez persuadé qu'à l'aide de M. Beyle, je vais tâcher de me rendre assez instructif pour me faire lire avec plaisir jusqu'au bout.

Une sœur du marquis Valserra del Dongo, nommée Gina, l'abréviation d'Angelina, dont le premier caractère, celui de la jeune fille, ressemblerait assez, si jamais une Italienne peut ressembler à une Française, au caractère de madame de Lignolle dans *Faublas,* épouse à Milan, contre le gré de son frère, qui veut la marier à un vieillard, noble, riche et Milanais, un comte Pietranera, pauvre et sans un sou.

Le comte et la comtesse sont du parti français et font l'ornement de la cour du prince Eugène. Nous sommes au temps du royaume d'Italie, quand le récit commence.

Le marquis del Dongo, Milanais attaché à l'Autriche et son espion, attend pendant quatorze ans la chute de l'empereur Napoléon. Aussi ce marquis, frère de la Gina Pietranera, ne vit-il pas à Milan : il habite son château de Grianta, sur le lac de Côme ; il

y élève son fils aîné dans l'amour de l'Autriche et dans les bonnes doctrines; mais il a un fils cadet nommé Fabrice dont raffole la Pietranera : Fabrice est cadet; comme elle, il sera sans un sou de fortune. Qui ne sait la tendresse des belles âmes pour les déshérités! Aussi veut-elle en faire quelque chose. Puis, par bonheur, Fabrice est un charmant enfant; elle obtient de le mettre au collége à Milan, où, par échappées, elle lui fait voir la cour du vice-roi.

Napoléon tombe une première fois. Pendant qu'il est à l'île d'Elbe, dans la réaction qui a lieu à Milan, que les Autrichiens reprennent, une insulte faite aux armées italiennes en présence de Pietranera, qui la relève, est cause de sa mort : il est tué en duel.

Un amant de la comtesse refuse de venger le mari, la Gina l'humilie par une de ces vengeances, magnifiques au delà des Alpes, et qu'on trouverait stupides à Paris. Voici la vengeance :

Quoiqu'elle méprise, *in petto,* cet amant qui l'adore à distance et infructueusement depuis six ans, elle a des attentions pour ce misérable, et, quand il est dans le paroxysme de l'espérance, elle lui écrit :

« Voulez-vous agir une fois en homme d'esprit? Figurez-vous que vous ne m'avez jamais connue. Je suis, avec un peu de mépris, votre servante,

» GINA PIETRANERA. »

Puis, pour désespérer davantage cet homme riche de deux cent mille livres de rente, elle *gingine*... (*Ginginer* est un verbe milanais qui signifie tout ce qui se passe à distance entre deux amants avant de se parler; le verbe a son substantif : on est un *gingino.* C'est le premier degré de l'amour.) Donc, elle gingine un moment avec un niais qu'elle quitte; puis elle se refugie, avec une pension de quinze cents francs, à un troisième étage où tout le Milan de ce temps vient la voir et l'admire.

Son frère, le marquis, la prie de venir au château patrimonial sur le lac de Côme. Elle y va, pour revoir et protéger son gentil neveu Fabrice, pour consoler sa belle-sœur et pour délibérer sur son avenir au milieu du sublime paysage du lac de Côme, son pays natal et celui de ce neveu dont elle a fait son fils : elle n'a pas d'enfants. Fabrice, qui aime Napoléon, apprend le débarquement

au golfe Juan et veut aller servir le souverain de son oncle Pietranera. Sa mère, qui, femme d'un marquis riche de cinq cent mille livres de rente, ne dispose pas d'un sou, sa tante Gina, qui n'a rien, lui donnent leurs diamants : Fabrice est pour elles un héros.

Le volontaire exalté traverse la Suisse, arrive à Paris, assiste à la bataille de Waterloo, puis il revient en Italie, où, pour avoir trempé dans la conspiration de 1815 contre la sûreté de l'Europe, son père le maudit, et le gouvernement autrichien le met à l'index. Pour lui, rentrer à Milan, ce serait aller au Spielberg. Dès lors, Fabrice, malheureux, persécuté pour son héroïsme, cet enfant sublime devient tout pour la Gina.

La comtesse retourne à Milan, elle obtient de Bubna et des gens d'esprit que l'Autriche mit en ce moment à Milan de ne pas persécuter Fabrice, que, selon le conseil d'un très-habile chanoine, elle tient caché à Novare. Au milieu de tous ces événements, pas d'argent. Mais la Gina est d'une beauté sublime, elle est le type de cette beauté lombarde (*bellezza folgorante*) qui ne se comprend bien qu'à Milan et à la Scala, quand vous y voyez les mille belles femmes de la Lombardie. Les événements de cette vie agitée ont développé chez elle le plus magnifique caractère italien : elle a l'esprit, la finesse, la grâce italienne, la plus charmante conversation, un empire étonnant sur elle-même; enfin, la comtesse est tout à la fois madame de Montespan, Catherine de Médicis, Catherine II aussi, si vous voulez : le génie politique le plus audacieux et le génie féminin le plus étendu, cachés sous une beauté merveilleuse. Avoir veillé sur son neveu, malgré la haine de l'aîné qui en est jaloux, malgré la haine et l'indifférence du père, l'avoir arraché à ces dangers, avoir été l'une des reines de la cour du vice-roi Eugène, puis rien; toutes ces crises ont enrichi sa force naturelle, exercé ses facultés et réveillé les instincts engourdis au fond de son âme par sa prospérité première, par un mariage dont les joies ont été rares, à cause des constantes absences du serviteur dévoué de Napoléon. Chacun voit ou devine en elle les mille trésors de la passion, les ressources et les brillants du plus beau cœur féminin.

Le vieux chanoine, qu'elle a séduit, met à Novarre, petite ville piémontaise, Fabrice sous la protection d'un curé. Ce curé arrête

les recherches de la police par ce mot : « C'est un cadet mécontent de ne pas être aîné. » Au moment où la Gina, qui avait rêvé que Fabrice serait aide de camp de Napoléon, voit Napoléon à Sainte-Hélène, elle comprend que Fabrice, inscrit au livre noir de la police milanaise, est à jamais perdu pour elle.

Pendant les incertitudes qui régnèrent en Europe au moment de la bataille de Waterloo, la Gina a fait la connaissance du comte Mosca della Rovere, le ministre du fameux prince de Parme, Ranuce-Ernest IV.

Arrêtons-nous ici.

Certes, après avoir lu le livre, il est impossible de ne pas reconnaître, dans le comte Mosca, le plus remarquable portrait qu'on puisse jamais faire du prince de Metternich, mais transporté, de la grande chancellerie de l'empire d'Autriche, dans le modeste État de Parme. L'État de Parme et le fameux Ernest IV me semblent également être le prince de Modène et son duché. M. Beyle dit d'Ernest IV qu'il est un des princes les plus riches de l'Europe : la fortune du duc de Modène est célèbre. Afin d'éviter les personnalités, l'auteur a dépensé plus de talent qu'il n'en a fallu à Walter Scott pour faire le plan de *Kenilworth*. En effet, ces deux ressemblances sont assez vagues à l'extérieur pour être niées, et si réelles à l'intérieur, que les connaisseurs ne peuvent pas s'y tromper. M. Beyle a tant exalté le sublime caractère du premier ministre de l'État de Parme, qu'il est douteux que le prince de Metternich soit aussi grand que Mosca, quoique le cœur de ce célèbre homme d'État offre, à qui sait bien sa vie, un ou deux exemples de passions d'une étendue au moins égale à celle de Mosca. Ce n'est pas calomnier le ministre autrichien que de le croire capable de toutes les grandeurs secrètes de Mosca. Quant à ce qu'est Mosca dans tout l'ouvrage, quant à la conduite de l'homme que la Gina regarde *comme le plus grand diplomate de l'Italie,* il a fallu du génie pour créer les incidents, les événements et les trames innombrables et renaissantes au milieu desquelles cet immense caractère se déploie. Tout ce que M. de Metternich a fait dans sa longue carrière n'est pas plus extraordinaire que ce que vous voyez faire à Mosca. Quand on vient à songer que l'auteur a tout inventé, tout brouillé, tout débrouillé, comme les choses se brouil-

lent et se débrouillent dans une cour, l'esprit le plus intrépide, et à qui les conceptions sont familières, reste étourdi, stupide devant un pareil travail. Quant à moi, je crois à quelque *lampe merveilleuse littéraire*. Avoir osé mettre en scène un homme de génie de la force de M. de Choiseul, de Potemkin, de M. de Metternich, le créer, prouver la création par l'action même de la créature, le faire mouvoir dans un milieu qui lui soit propre et où ses facultés se déploient, ce n'est pas l'œuvre d'un homme, mais d'une fée, d'un enchanteur. Figurez-vous que les plans les plus savamment compliqués de Walter Scott n'arrivent pas à l'admirable simplicité qui règne dans le récit de ces événements si nombreux, si *feuillus*, pour employer la célèbre expression de Diderot.

Voici le portrait de Mosca. Nous sommes en 1816, notez ce point!

« Il pouvait avoir quarante ou quarante-cinq ans, il avait de grands traits, aucun vestige d'importance, et un air gai et simple qui prévenait en sa faveur; il eût été fort bien encore, si une bizarrerie de son prince ne l'eût obligé à porter de la poudre dans les cheveux, comme gage de bons sentiments politiques. »

Ainsi la poudre que porte M. de Metternich, et qui adoucit sa figure déjà si douce, est justifiée chez Mosca par la volonté du maître. Malgré les prodigieux efforts de M. Beyle, qui, de page en page, y naturalise des inventions merveilleuses pour tromper son lecteur et détourner ses allusions, l'esprit est à Modène, et ne consent point à rester à Parme. Quiconque a vu, connu, rencontré M. de Metternich, croit l'entendre parler par la bouche de Mosca, lui en prête la voix et lui donne ses manières. Quoique, dans l'œuvre, Ernest IV meure, et que le duc de Modène existe, on se souvient toujours de ce *prince si célèbre par ses sévérités, que les libéraux de Milan appelaient des cruautés*. Telles sont les expressions de l'auteur en parlant du prince de Parme.

Ces deux portraits, commencés avec des intentions piquantes, n'ont d'ailleurs rien de blessant, rien qui sente la vengeance. Quoique M. Beyle n'ait pas à se louer de M. de Metternich, qui lui a refusé l'*exequatur* du consulat de Trieste, et quoique le duc de Modène n'ait jamais pu voir avec plaisir l'auteur de *Rome, Naples et Florence*, des *Promenades dans Rome*, etc., ces deux figures sont d'un grand goût et d'une haute convenance.

Voici ce qui sans doute est arrivé dans le travail même de ces deux créations. Emporté par l'enthousiasme nécessaire à qui manie la glaise et l'ébauchoir, la brosse et la couleur, la plume et les trésors de la nature morale, M. Beyle, parti pour peindre une petite cour d'Italie et un diplomate, a fini par le type du PRINCE et par le type des premiers ministres. La ressemblance, commencée avec la fantaisie des esprits moqueurs, a cessé là où le génie des arts est apparu à l'artiste.

La convention des masques une fois faite, le lecteur, vivement intéressé, accepte l'admirable paysage d'Italie que peint l'auteur, la ville et toutes les constructions nécessaires à ses récits, qui, en bien des parties, ont la magie d'un conte de l'Orient.

Cette longue parenthèse était indispensable. Continuons.

Mosca se prend d'amour, mais d'un amour immense, éternel, infini pour la Gina, absolument comme M. de Metternich pour la Leykam. Il lui donne, au risque de se compromettre, les nouvelles diplomatiques avant tout le monde. La présence à Milan du ministre de Parme est parfaitement expliquée plus tard.

Pour vous peindre cet amour si célèbre des Italiens et des Italiennes, il faut vous raconter un fait assez curieux. A leur départ, en 1799, les Autrichiens, virent en partant, sur le Bastion, une certaine comtesse B....nini qui se promenait en voiture avec un chanoine, insouciants des révolutions et de la guerre : ils s'aimaient. Le Bastion est une magnifique promenade qui commence à la porte Orientale (*porta Renza*), et qui est comme les Champs-Élysées de Paris, à cette différence près, qu'à gauche se déploie *il Duomo,* « cette montagne d'or changée en marbre », a dit François II, qui avait du trait; et à droite les franges neigeuses, les échancrures sublimes des Alpes. A leur retour en 1814, la première chose que virent les Autrichiens fut la comtesse et le chanoine, dans la même voiture et disant peut-être les mêmes choses, au même endroit du Bastion. J'ai vu, dans cette ville, un jeune homme qui souffrait s'il s'éloignait de plus d'un certain nombre de rues de la maison de sa maîtresse. Quand une femme donne des sensations à un Italien, il ne la quitte plus.

« Malgré son air léger, ses façons brillantes, Mosca, dit M. Beyle, n'avait pas une âme *à la française;* il ne savait pas *oublier* ses

chagrins. Quand son chevet avait une épine, il l'usait en y piquant ses membres palpitants. » Cet homme supérieur devine l'âme supérieure de la comtesse, il en devient amoureux à faire des enfantillages de lycéen. « Après tout, se dit le ministre, la vieillesse n'est que l'impuissance de se livrer à ces délicieuses timidités. » La comtesse remarque un soir le regard beau et bienveillant de Mosca. (Le regard avec lequel M. de Metternich tromperait Dieu.)

— A Parme, lui dit-elle, si vous aviez ce regard, cela *leur* donnerait l'espoir de n'être pas pendus.

Enfin, le diplomate, après avoir reconnu combien cette femme est essentielle à son bonheur, et après trois mois de combats, arrive avec trois plans différents, inventés pour son bonheur, et la fait consentir au plus sage.

Aux yeux de Mosca, Fabrice est un enfant : l'intérêt excessif que la comtesse porte à son neveu lui semble une de ces *maternités d'élection* qui, jusqu'à ce que l'amour y règne, amusent les belles âmes de femme.

Mosca, par malheur, est marié. Donc, il amène à Milan le duc de San-Severina-Taxis. Laissez-moi, dans cette analyse, glisser quelques citations qui vous donneront des exemples du style vif, dégagé, quelquefois fautif de M. Beyle, et qui me permettront de me faire lire avec plaisir.

— Le duc est un joli petit vieillard de soixante-huit ans, gris pommelé, bien poli, bien propre, immensément riche, mais pas assez noble. A cela près, ce duc n'est point trop imbécile, dit le ministre, il fait venir de Paris ses habits et ses perruques. Ce n'est pas un homme à méchancetés *pourpensées* d'avance, il croit sérieusement que l'honneur consiste à avoir un cordon, et il a honte de son bien. Il veut une ambassade. Épousez-le, il vous donne cent mille écus, un magnifique douaire, son palais et la plus superbe existence à Parme. Sous ces conditions, je le fais nommer ambassadeur du prince, il aura le grand cordon, et il part le lendemain de son mariage, vous êtes duchesse de San-Severina, et nous vivons heureux. Tout est convenu avec le duc, qui sera l'homme le plus heureux du monde de nos arrangements : il ne reparaîtra jamais à Parme. Si cette vie vous répugne, j'ai quatre cent mille francs, je donne ma démission et nous irons vivre à Naples.

— Savez-vous que ce que, vous et votre duc, vous arrangez est fort immoral! répond la comtesse.

— Pas plus immoral que ce que l'on fait dans toutes les cours, répond le ministre. Le pouvoir absolu a cela de commode, qu'il justifie tout. Chaque année, nous aurons peur de 1793, et tout ce qui diminuera cette peur sera souverainement moral. Vous entendrez les phrases que je fais là-dessus à mes réceptions. Le prince a consenti, et vous aurez un frère dans le duc, qui n'osait pas s'abandonner à l'espoir d'un tel mariage qui le sauve : il se croit perdu pour avoir prêté vingt-cinq napoléons au grand Ferrante Palla, un républicain, un poëte quelque peu homme de génie que nous avons condamné à mort, heureusement par contumace.

La Gina accepte. La voilà duchesse de San-Severina-Taxis, étonnant la cour de Parme par son amabilité, par la noble sérénité de son esprit. Sa maison est la plus agréable de la ville, elle y règne, elle est la gloire de cette petite cour.

Le portrait du prince Ernest IV, la réception de la duchesse, ses débuts auprès de chaque personnage de la famille régnante, tous ces détails sont des merveilles d'esprit, de profondeur, de concision. Jamais le cœur des princes, des ministres, des courtisans et des femmes n'a été peint ainsi. Vous lirez là une grande page.

Quand le neveu de la duchesse a fui la persécution autrichienne et a passé du lac de Côme à Novare sous la protection de son confesseur et du curé, il a rencontré Fabio Conti, général des armées de l'État de Parme, une des figures les plus curieuses de cette cour et du livre, un général qui ne s'occupe que de savoir si les soldats de Son Altesse doivent avoir ou sept ou neuf boutons à leur uniforme; mais ce comique général possède une fille ravissante, Clélia Conti. Fabrice et Clélia, fuyant tous deux les gendarmes, ont échangé une parole. Clélia est la plus belle créature de Parme. Aussitôt que le prince voit l'effet produit dans sa cour par la San-Severina, il imagine de contre-balancer cette beauté par l'apparition de Clélia. Grand embarras! les demoiselles ne sont pas reçues à la cour : il la fait alors nommer chanoinesse.

Le prince a bien une maîtresse, il a la faiblesse de singer Louis XIV. Donc, par ton, il s'est donné sa la Vallière, une comtesse Balbi, qui met la main dans tous les sacs et n'est oubliée dans

aucun marché de fournitures. Ernest IV serait désespéré si la Balbi n'était pas un peu avide : la fortune scandaleuse de sa maîtresse est un signe de puissance royale. Il a du bonheur, la comtesse est avare !

— Elle m'a reçue, dit la duchesse à Mosca, comme si elle attendait de moi une *buona mancia* (un pourboire).

Mais, à la grande douleur de Ranuce-Ernest IV, la comtesse, qui n'a pas d'esprit, n'est pas en état de soutenir la comparaison avec la duchesse; il en est humilié, première cause d'irritation. Sa maîtresse a trente ans, elle offre le modèle du *joli* italien.

« C'était toujours les plus beaux yeux du monde et les petites mains les plus gracieuses; mais sa peau était parsemée d'un nombre infini de petites rides fines qui la faisaient ressembler à une jeune vieille. Comme elle était forcée de sourire à tout ce que disait le prince, et qu'elle voulait lui faire croire par ce malin sourire qu'elle comprenait, le comte de Mosca disait que ces bâillements intérieurs avaient, à la longue, produit les rides. »

La duchesse pare la première botte que lui porte Son Altesse en se faisant une amie de Clélia, qui, par bonheur, est une innocente créature. Par politique, le prince laisse vivre à Parme une sorte de parti, dit libéral (Dieu sait quels libéraux !). Un libéral est un homme qui fait peindre les grands hommes de l'Italie, Dante, Machiavel, Pétrarque, Léon X, recevant Monti dans un plafond. Cela passe pour une épigramme contre le pouvoir qui n'a plus de grands hommes. Ce parti libéral a pour chef une marquise Raversi, assez laide et méchante, taquine comme une opposition. Fabio Conti, le général, est de ce parti. Le prince, qui pend les agitateurs, a ses raisons pour avoir un parti libéral.

Ernest IV jouit d'un Laubardemont, son fiscal général ou grand juge, appelé Rassi. Ce Rassi, plein d'esprit naturel, est un des personnages les plus horriblement comiques ou comiquement horribles qu'on puisse se figurer : il rit et fait pendre, il plaisante avec sa justice. Il est nécessaire, indispensable au prince. Rassi est un mélange de Fouché, de Fouquier-Tinville, de Merlin, de Triboulet et de Scapin. On appelle le prince *tyran :* il dit que c'est conspirer et il vous pend. Il a pendu déjà deux libéraux. Depuis cette exécution célèbre en Italie, le prince, brave sur le champ de

bataille et qui a commandé des armées, le prince, homme d'esprit, a peur. Ce Rassi devient quelque chose de terrible, il arrive à des proportions gigantesques en restant toujours grotesque : il est toute la justice de ce petit État.

Voici ce qui ne manque pas d'arriver à la cour, des triomphes de la duchesse. Le comte et la duchesse, ce couple d'aigles en cage dans cette capitalette, offusque bientôt le prince. D'abord, la duchesse aime sincèrement le comte, le comte est de jour en jour plus amoureux, et ce bonheur taquine un prince ennuyé. Les talents de Mosca sont indispensables au cabinet de Parme. Ranuce-Ernest et son ministre sont attachés l'un à l'autre comme les deux frères siamois. En effet, ils ont à eux deux ourdi le plan impossible (précaution oratoire de M. Beyle) de faire un seul État du nord de l'Italie. Sous son masque d'absolutisme, le prince trame des intrigues pour devenir le souverain de ce royaume constitutionnel. Il meurt d'envie de singer Louis XVIII, de donner une charte et les deux Chambres à la haute Italie. Il se croit un grand politique, il a son ambition : il relève à ses yeux sa position chétive par ce projet entièrement connu de Mosca, il a l'emploi de ses trésors! Plus il a besoin de Mosca et plus il reconnaît de talent à son ministre, plus il y a de raisons au fond de cette âme de prince pour une jalousie inavouée. On s'ennuie à la cour, on s'amuse au palais San-Severina. Que lui reste-t-il pour se démontrer à lui-même sa puissance? La chance de tourmenter son ministre. Et il le tourmente cruellement! Le prince essaye d'abord, sur le ton plaisant, d'avoir la duchesse pour maîtresse, elle refuse; il y a des piques d'amour-propre dont les éléments sont faciles à deviner dans cette courte analyse. Bientôt, le prince en arrive à vouloir attaquer son ministre dans la duchesse, et il cherche alors les moyens de la faire souffrir.

Toute cette partie du roman est d'une remarquable solidité littéraire. Cette peinture a la grandiose d'une toile de cinquante pieds de long sur trente de hauteur, et en même temps le faire, l'exécution est d'une finesse hollandaise. Nous arrivons au drame, et au drame le plus complet, le plus saisissant, le plus étrange, le plus vrai, le plus profondément fouillé dans le cœur humain qu'on ait jamais inventé, mais qui a existé, certes, à plusieurs époques,

et qui reparaîtra dans les cours où il se rejouera, comme Louis XIII et Richelieu, comme François II et M. de Metternich, comme Louis XV, la du Barry et M. de Choiseul l'ont joué déjà.

Ce qui, dans cet établissement, a surtout souri à la duchesse, est la possibilité de faire un sort à son héros, à ce fils du cœur, à Fabrice son neveu. Fabrice devra sa fortune au génie de Mosca. L'amour qu'elle a conçu pour l'enfant, elle le continue à l'adolescent. Je puis vous le dire par avance, cet amour deviendra plus tard, à l'insu de la Gina, puis à sa connaissance, une passion qui arrivera au sublime. Néanmoins, elle sera toujours la femme du grand diplomate, à qui elle n'aura pas fait d'autre infidélité que celle des mouvements passionnés de son cœur pour cette jeune idole; elle ne trompera pas l'homme de génie, elle le rendra toujours heureux et fier; elle lui fera connaître ses moindres émotions, il en ressentira les plus horribles fureurs de la jalousie, et n'aura jamais lieu de se plaindre. La duchesse sera franche, naïve, sublime, résignée, remuée comme un drame de Shakspeare, belle comme la poésie, et le lecteur le plus sévère n'aura rien à redire. Aussi, peut-être jamais un poëte ne s'est-il tiré d'une pareille donnée avec autant de bonheur que M. Beyle dans cette œuvre hardie. La duchesse est une de ces magnifiques statues qui font tout à la fois admirer l'art et maudire la nature avare de pareils modèles. La Gina, quand vous aurez lu le livre, restera devant vos yeux comme une statue sublime : ce ne sera ni la Vénus de Milo, ni la Vénus de Medici; ce sera la Diane avec la volupté de la Vénus, avec la suavité des vierges de Raphaël et le mouvement de la passion italienne. La duchesse n'a surtout rien de français. Oui, le Français qui a modelé, râpé, travaillé ce marbre, n'y a rien mis du terroir. Corinne, sachez-le bien, est une ébauche misérable auprès de cette vivante et ravissante créature. Vous la trouverez grande, spirituelle, passionnée, toujours vraie, et cependant l'auteur a soigneusement caché le côté sensuel. Il n'y a pas dans l'ouvrage un mot qui puisse faire penser aux voluptés de l'amour ni les inspirer. Quoique la duchesse, Mosca, Fabrice, le prince et son fils, Clélia, quoique le livre et les personnages soient, de part et d'autre, la passion avec toutes ses fureurs; quoique ce soit l'Italie telle qu'elle est, avec sa finesse, sa dissimulation, sa ruse, son

sang-froid, sa ténacité, sa haute politique à tout propos, *la Chartreuse de Parme* est plus chaste que le plus puritain des romans de Walter Scott. Faire un personnage noble, grandiose, presque irréprochable d'une duchesse qui rend un Mosca heureux, et ne lui cache rien, d'une tante qui adore son neveu Fabrice, n'est-ce pas un chef-d'œuvre? La Phèdre de Racine, ce rôle sublime de la scène française, que le jansénisme n'osait condamner, n'est ni si beau, ni si complet, ni si animé.

Donc, au moment que tout sourit à la duchesse, quand elle s'amuse de cette existence de cour où la tempête est toujours à craindre, lorsqu'elle est le plus tendrement attachée au comte, qui, littéralement, est fou de bonheur; quand il a la patente et les honneurs de premier ministre, *lesquels approchent fort de ceux que l'on rend au souverain lui-même,* elle lui dit un jour :

— Et Fabrice?

Le comte offre alors de lui faire obtenir, en Autriche, la grâce de ce cher neveu.

— Mais, s'il est un peu au-dessus des jeunes gens qui promènent leurs chevaux anglais dans les rues de Milan, quelle vie que celle qui, à dix-huit ans, ne fait rien et qui jouit de la perspective de ne rien faire! Si, dit Mosca, le ciel lui avait accordé une vraie passion, ne fût-ce que pour la pêche à la ligne, je la respecterais; mais que fera-t-il à Milan, une fois sa grâce obtenue?

— Je le voudrais officier, dit la duchesse.

— Conseilleriez-vous à un souverain, dit Mosca, de confier un poste quelconque qui, dans un jour donné, peut avoir quelque importance, à un jeune homme qui a montré de l'enthousiasme, qui, de Côme, est allé rejoindre Napoléon à Waterloo? Un del Dongo ne peut être ni marchand, ni avocat, ni médecin. Vous allez jeter les hauts cris, mais vous y viendrez. Si Fabrice le veut, il sera promptement archevêque de Parme, une des plus belles dignités d'Italie, et de là cardinal. Nous avons eu à Parme trois del Dongo archevêques, le cardinal qui a écrit en 16.., Fabrice en 1700 et Ascagne en 1750. Seulement, serais-je assez longtemps ministre? voilà toute l'objection.

Après deux mois de discussions, la duchesse, battue sur tous les points par les observations du comte, et désespérée de l'état pré-

caire d'un cadet milanais, dit un jour cette profonde parole d'Italienne à son ami :

— Reprouvez-moi que toute autre carrière est impossible pour Fabrice.

Le comte reprouve.

La duchesse, sensible à la gloire, ne voit pas d'autre moyen de salut ici-bas, pour son cher Fabrice, que l'Église et ses hautes dignités, car l'avenir de l'Italie est à Rome, et pas ailleurs. Pour quiconque a bien étudié l'Italie, il est démontré que l'unité du gouvernement dans ce pays, que sa nationalité ne se rétablira que par la main d'un Sixte-Quint. Le pape a seul le pouvoir de remuer et de reconstituer l'Italie. Aussi voyez avec quels soins la cour d'Autriche a surveillé depuis trente ans l'élection des papes, à quels vieillards imbéciles elle a laissé ceindre la triple couronne. « Périsse le catholicisme plutôt que ma domination! » semble être le mot d'ordre. L'avare Autriche dépenserait un million pour empêcher l'élection d'un pape à idées françaises. Enfin, si quelque beau génie italien dissimulait assez pour revêtir la soutane blanche, il pourrait mourir comme Ganganelli. Là peut-être se trouve le secret des refus de la cour de Rome, qui n'a pas voulu prendre la potion fortifiante, l'élixir que lui présentaient de beaux génies ecclésiastiques français : Borgia n'eût pas manqué de les faire asseoir parmi ses cardinaux dévoués. L'auteur de la bulle *In cœna Domini* aurait compris la grande pensée gallicane, la démocratie catholique, il l'eût appropriée aux circonstances. En faisant sortir cette réforme du sein de l'Église, il l'eût rendue salutaire, il aurait sauvé les trônes. M. de Lamennais, cet ange égaré, n'eût pas alors, par obstination bretonne, abandonné l'Église catholique, apostolique et romaine.

La duchesse adopte donc le plan du comte. Chez cette grande femme, il y a, comme chez les grands politiques, un moment d'incertitude, d'hésitation devant un plan; mais elle ne revient jamais sur ses résolutions. La duchesse a toujours raison de vouloir ce qu'elle a voulu. La persistance, cette qualité de son caractère impérieux, imprime je ne sais quoi de terrible à toutes les scènes de ce drame fécond.

Rien de plus spirituel que l'initiation de Fabrice à ses futures

destinées. Les deux amants étalent à Fabrice les chances de sa vie. Fabrice, garçon d'étonnamment d'esprit, comprend tout et aperçoit la tiare. Le comte ne prétend pas en faire un prêtre comme on en voit tant en Italie. Fabrice est grand seigneur, il peut rester ignorant si bon lui semble, il n'en sera pas moins archevêque. Fabrice se refuse à mener la vie de café, il a horreur de la pauvreté, et devine qu'il ne peut pas être militaire. Quand il parle d'aller se faire citoyen américain (nous sommes en 1817), on lui explique la triste vie d'Amérique, sans élégance, sans musique, sans amours, sans guerre, le culte du dieu dollar, et le respect dû aux artisans, à la masse qui par ses votes décide tout. Fabrice a horreur de la *canaillocratie.*

A la voix du grand diplomate, qui lui montre la vie comme elle est, les illusions du jeune homme s'envolent. Il n'avait pas compris ce qui est incompréhensible pour les jeunes gens, le *Surtout pas de zèle!* de M. de Talleyrand.

— Songez, lui dit Mosca, qu'une proclamation, un caprice de cœur précipite l'homme enthousiaste dans le parti contraire à ses sympathies futures.

Quelle phrase!

Les instructions du ministre au néophyte qui ne doit revenir à Parme que *monsignore,* en bas violets, et qu'il envoie à Naples faire ses études avec des lettres de recommandation pour l'archevêque, un homme d'esprit de ses amis; ces instructions, données dans le salon de la duchesse et en jouant, sont admirables. Une seule citation vous montrera la finesse des aperçus, la science de la vie que l'auteur donne à ce grand personnage :

« Crois ou ne crois pas à ce qu'on t'enseignera, *mais ne fais jamais aucune objection,* dit-il à Fabrice. Figure-toi qu'on t'apprend les règles du jeu de whist; ferais-tu des objections aux règles du whist? et, une fois les règles connues et adoptées, ne voudrais-tu pas gagner? Ne tombe pas dans la vulgarité de parler avec horreur de Voltaire, de Diderot, de Raynal et de tous ces écervelés de Français, qui nous ont valu le sot gouvernement des deux Chambres. Parles-en avec une ironie calme, ce sont gens réfutés depuis longtemps : 93 est là. On te pardonnera de petites intrigues galantes, si elles sont bien menées, et l'on tiendrait note de tes

objections : l'âge supprime l'intrigue, et augmente le doute. Crois à tout, ne cède pas à la sensation de briller; sois terne : les yeux fins verront ton esprit dans tes yeux et il sera temps d'avoir de l'esprit quand tu seras archevêque! »

L'étonnante et fine supériorité de Mosca n'est jamais en défaut, ni en action, ni en paroles; elle fait de ce livre un livre aussi profond de page en page que les maximes de la Rochefoucauld. Et remarquez que la passion fait commettre des fautes au comte et à la duchesse, ils sont forcés de déployer leur génie pour les réparer. A un homme qui l'eût consulté, le comte aurait expliqué les malheurs qui l'attendraient à Parme auprès d'Ernest IV. Mais sa passion l'a rendu complétement aveugle pour lui-même. Le talent seul sait vous faire trouver de vous-même ce poignant comique. Les grands politiques ne sont, après tout, que des équilibristes qui, faute d'attention, voient s'écrouler leur plus bel édifice. Richelieu ne fut sauvé de son danger, à la journée des Dupes, que par le bouillon de la reine mère, qui ne voulut pas aller à Saint-Germain sans avoir pris le lait de poule qui lui conservait le teint. La duchesse et Mosca vivent par une pension perpétuelle de toutes leurs facultés; aussi le lecteur qui suit le spectacle de leur vie est-il en transe, de chapitre en chapitre, tant les difficultés de cette existence sont bien posées, sont spirituellement expliquées. Enfin, remarquons-le bien, ces crises, ces terribles scènes sont cousues dans la trame du livre : les fleurs ne sont pas rapportées, elles font corps avec l'étoffe.

— Il faut cacher nos amours, dit tristement la duchesse à son ami, le jour où elle a deviné que sa lutte avec le prince a commencé.

Quand, pour opposer comédie à comédie, elle laisse deviner à Ernest IV qu'elle n'est que médiocrement éprise du comte, elle lui donne un jour de bonheur; mais le prince est fin, il se voit joué tôt ou tard. Et son désappointement accroît l'orage amené par de mauvais vouloirs.

Ce grand ouvrage n'a pu être conçu ni exécuté que par un homme de cinquante ans, dans toute la force de l'âge et dans la maturité de tous les talents. On s'aperçoit de la perfection en toute chose. Le rôle du prince est tracé de main de maître, et

c'est, comme je vous l'ai dit, *le Prince*. On le conçoit admirablement comme homme et comme souverain. Cet homme serait à la tête de l'empire russe, il serait capable de le mener, il serait grand; mais l'homme resterait ce qu'il est, susceptible de vanité, de jalousie, de passion. Au XVIIe siècle, à Versailles, il serait Louis XIV et se vengerait de la duchesse, comme Louis XIV de Fouquet. La critique ne peut rien reprocher au plus grand comme au plus petit personnage : ils sont tous ce qu'ils doivent être. Là est la vie et surtout la vie des cours, non pas dessinée en caricature comme Hoffmann a tenté de le faire, mais sérieusement et malicieusement. Enfin, ce livre vous explique admirablement tout ce que la camarilla de Louis XIII faisait souffrir à Richelieu. Cet ouvrage, appliqué à des intérêts vastes comme ceux du cabinet de Louis XIV, du cabinet de Pitt, du cabinet de Napoléon ou du cabinet russe, eût été impossible à cause des longueurs et des explications qu'auraient voulues tant d'intérêts voilés; tandis que vous embrassez bien l'état de Parme; et Parme vous fait comprendre, *mutato nomine,* les intrigues de la cour la plus élevée. Les choses étaient ainsi sous le pape Borgia, à la cour de Tibère, à la cour de Philippe II; elles doivent être ainsi à la cour de Pékin!

Entrons dans le terrible drame italien qui s'est lentement et logiquement préparé d'une façon charmante. Je vous passe les détails de la cour et ses figures originales : la princesse qui croit devoir faire la malheureuse, parce que le prince a sa Pompadour; l'héritier présomptif qu'on tient en cage; la princesse Isota, le chambellan, le ministre de l'intérieur, le gouverneur de la citadelle, Fabio Conti. On ne peut pas prendre la moindre chose en plaisanterie. Si, comme la duchesse, Fabrice et Mosca, vous acceptez la cour de Parme, vous jouez au whist et vos intérêts sont sur le tapis. Quand le premier ministre se croit renversé, il dit très-sérieusement :

— Lorsque notre société sera partie, nous aviserons aux moyens de nous barricader cette nuit; le mieux serait de partir, pendant que l'on danse, pour votre terre de Sacca, près du Pô, d'où l'on passe en vingt minutes en Autriche.

En effet, la duchesse, le ministre, tout sujet de Parme peut aller finir ses jours à la citadelle.

Quand le prince a fait l'aveu de ses velléités à la duchesse, et qu'elle lui a dit :

— De quel front, vous et moi, reverrions-nous Mosca, cet homme de génie et de cœur?

— Mais, dit le prince, j'y ai pensé : nous ne le reverrions plus! la citadelle est là.

La San-Severina n'a pas manqué de dire cette parole à Mosca, qui s'est mis en règle.

Quatre ans se passent.

Le ministre, qui n'a pas laissé venir Fabrice à Parme pendant ces quatre ans, lui permet d'y reparaître quand le pape l'a fait monsignore, espèce de dignité qui donne le droit de porter le bas violet. Fabrice a répondu dignement à l'attente de son maître en politique. A Naples, il a eu des maîtresses, il a eu la passion des antiquités, il a vendu ses chevaux pour faire des fouilles, il a été bien, il n'a éveillé aucune jalousie, il pourra devenir pape. Le grand plaisir de son retour à Parme est d'être délivré des attentions de la charmante duchesse d'A... Son gouverneur, qui a fait de lui un savant homme, obtient une croix et une pension. Les débuts de Fabrice à Parme, son arrivée, ses diverses présentations à la cour, constituent la plus haute comédie de genre, de caractère et d'intrigue qui se puisse lire. En plus d'un endroit, les hommes supérieurs poseront ce livre sur leur table, pour se dire à eux-mêmes :

— Mon Dieu! combien ceci est beau, finement arrangé, profond!

Ils méditeront des paroles comme celles-ci, par exemple, que les princes devraient bien méditer pour leur bonheur : *Les gens d'esprit qui naissent sur le trône* (ou à côté) *perdent bientôt toute finesse de tact; ils proscrivent, autour d'eux, la liberté de conversation qui leur paraît grossièreté, ils ne veulent voir que des masques et prétendent juger de la beauté du teint. Le plaisant est qu'ils se croient du tact.*

Ici commence la passion ingénue de la duchesse pour Fabrice et les tourments de Mosca. Fabrice est un diamant qui n'a rien perdu en se laissant polir. La Gina, qui l'avait envoyé à Naples avec la tournure d'un hardi casse-cou, dont la cravache semblait être une partie inhérente de la personne, lui voit un air noble et assuré

devant les étrangers, et dans le particulier le même feu de la jeunesse.

— Ce neveu, dit Mosca à son amie, ornera toutes les dignités.

Mais le grand diplomate, d'abord attentif à Fabrice, vient à regarder la duchesse, et *lui trouve des yeux singuliers.*

— J'ai la *cinquantaine,* pense-t-il.

La duchesse est si heureuse, qu'elle ne songe pas au comte. Cet effet profond, causé sur Mosca par un seul regard, est sans remède.

Quand Ranuce-Ernest IV a deviné que la tante aime le neveu un peu plus que la parenté ne le permet, ce qui est un inceste à Parme, il est au comble du bonheur. Il écrit à son ministre une lettre anonyme à ce sujet. Quand il est sûr que Mosca l'a lue, il le mande, sans lui laisser le temps d'aller chez la duchesse, et il le tient sur le gril dans une conférence pleine d'amitié et de chatteries princières. Certes, la douleur de l'amour saignant dans une belle âme est toujours une scène qui attache; mais cette âme est italienne, cette âme est celle d'un homme de génie, et je ne sais rien de saisissant comme le chapitre sur la jalousie de Mosca.

Fabrice n'aime pas sa tante; il l'adore comme tante, elle ne lui inspire pas de désirs comme femme; néanmoins, dans leur entretien, un geste, un mot peut faire éclater la jeunesse, un rien peut faire alors partir sa tante, parce que la richesse, les honneurs ne sont rien pour elle, qui, déjà devant tout Milan, a su vivre à un troisième étage, avec quinze cents francs de rente. Le futur archevêque aperçoit un abîme. Le prince est heureux comme un roi en attendant une catastrophe dans le bonheur privé de son cher ministre. Mosca, le grand Mosca pleure comme un enfant. La prudence de ce cher Fabrice, qui comprend Mosca, qui comprend sa tante, empêche tout malheur. Le monsignore se fait amoureux d'une petite Marietta, actrice du dernier ordre, une colombine qui a son arlequin, un certain Giletti, ancien dragon de Napoléon et maître d'armes, un homme affreux d'âme et de corps, qui gruge la Marietta, qui la bat, qui lui vole ses châles bleus et tout ce qu'elle gagne.

Mosca respire. Le prince est inquiet, sa proie lui échappe, il pouvait tenir la San-Severina par son neveu, voilà le neveu qui est

un profond politique! Malgré la Marietta, la passion de la duchesse est si naïve, ses familiarités sont si dangereuses, que Fabrice, pour tout concilier, propose au comte, qui est aussi antiquaire et qui fait faire des fouilles, d'aller à la campagne diriger les travaux. Le ministre adore Fabrice. La troupe où est la Marietta — la *mamaccia* de Marietta, figure faite en quatre pages avec une vérité, une profondeur de mœurs étonnante, — et Giletti, tout ce bagage comique, quitte Parme. Ce trio, Giletti, la *mamaccia,* Marietta passent sur la route, au moment où Fabrice chasse. Survient une rencontre du dragon, qui veut, par accès de jalousie italienne, *tuer le calotin,* et de Fabrice, qui s'ébahit de voir Marietta sur la route. Le duel fortuit devient sérieux quand Fabrice voit Giletti, qui n'a qu'un œil, vouloir le défigurer : il le tue. Giletti était bien l'agresseur, les ouvriers occupés à la fouille ont tout vu, Fabrice comprend tout le parti que les Raversi et les libéraux tireront de cette ridicule aventure contre lui, contre les ministres, contre sa tante; il s'enfuit, il passe le Pô. Grâce à l'adresse de Ludovic, un ancien serviteur de la maison San-Severina, un garçon qui fait des sonnets, il trouve un asile et arrive à Bologne, où il revoit la Marietta. Ludovic s'attache fanatiquement à Fabrice. Cet ancien cocher est une des plus complètes figures du second plan. La fuite de Fabrice, les paysages du Pô, la peinture des lieux célèbres par où passe le jeune prélat, ses aventures pendant son exil de Parme, sa correspondance avec l'archevêque, autre caractère admirablement tracé, les moindres détails sont d'une exécution littéraire marquée au coin du génie. Et tout est italien à faire prendre la poste et courir en Italie, y chercher ce drame et cette poésie. Le lecteur se fait Fabrice.

Durant cette absence, Fabrice va revoir les lieux de sa naissance, le lac de Côme et le château paternel, malgré les dangers de sa position à l'égard de l'Autriche, alors très-sévère. On est en 1821, époque à laquelle on ne badinait pas à l'article passe-port. Le prélat reconnu pour Fabrice del Dongo peut aller au Spielberg. Dans cette partie du livre, l'auteur achève la peinture d'une belle tête, celle d'un abbé Blanès, simple curé, qui adore Fabrice et qui cultive l'astrologie judiciaire. Ce portrait est fait si sérieusement, il y éclate une foi si grande aux sciences occultes, que les plaisante-

ries dont ces sciences — auxquelles on reviendra et qui ne reposent pas, comme on l'a cru, sur des bases fausses, — peuvent être l'objet, expirent sur les lèvres des incrédules. Je ne sais pas quelle est l'opinion de l'auteur, mais il donne raison à l'abbé Blanès. L'abbé Blanès est un personnage vrai en Italie. Le vrai se sent là, comme on voit si telle tête de Titien est le portrait d'un Vénitien ou une fantaisie.

Le prince fait instruire le procès de Fabrice, et dans ce procès se déploie le génie de Rassi. Le fiscal général fait voyager les témoins favorables, il en soudoie d'accablants, et, comme il le dit impudemment au prince, il tire de cette niaiserie — la mort donnée à un Giletti par un del Dongo, dans le cas de défense personnelle, par un del Dongo, frappé le premier! — une condamnation à vingt ans de détention dans la forteresse. Le prince voudrait une condamnation capitale, *afin de faire grâce* et d'humilier ainsi la San-Severina.

— Mais, dit Rassi, j'ai fait mieux, je lui ai cassé le cou, sa carrière est à jamais barrée. La cour de Rome ne pourra plus rien pour un meurtrier.

Le prince tient enfin dans ses serres la San-Severina! Ah! c'est alors que la duchesse devient belle, que la cour de Parme est agitée, que le drame s'illumine et prend des proportions gigantesques. Une des plus belles scènes du roman moderne est, certes, celle où la San-Severina vient faire ses adieux au souverain, et lui pose un *ultimatum*. La scène d'Élisabeth, d'Amy, de Leicester, dans *Kenilworth*, n'est pas plus grande, ni plus dramatique, ni plus terrible. Le tigre est bravé dans son antre; le serpent est pris, il a beau se rouler et demander grâce, la femme l'écrase. La Gina veut, elle ordonne, elle obtient un rescrit du prince qui anéantit la procédure. Elle ne veut pas de grâce, le prince mettra que *la procédure est injuste et ne peut avoir de suite;* ce qui est absurde chez un souverain absolu. Cet absurde, elle l'exige, elle l'obtient. Mosca est magnifique dans cette scène, où les deux amants sont tour à tour sauvés, perdus, en péril pour un geste, pour un mot, pour un regard!

Dans tous les métiers, les artistes ont un amour-propre invincible, un sentiment de l'art, une conscience des choses qui est

indélébile chez l'homme. On ne corrompt pas, on n'achète jamais cette conscience. L'acteur qui veut le plus de mal à son théâtre ou à un auteur ne jouera jamais mal un rôle. Le chimiste, appelé pour chercher de l'arsenic dans un cadavre, le trouvera s'il y en a. L'écrivain, le peintre seront toujours fidèles à leur génie, même en présence de l'échafaud. Ceci n'existe pas chez la femme. L'univers est le marchepied de sa passion. Aussi la femme est-elle plus grande et plus belle que l'homme en ceci. La femme est la passion, et l'homme est l'action. Si ce n'était pas ainsi, l'homme n'adorerait pas la femme. Aussi est-ce dans le cercle social de la cour, qui donne le plus de ressort à la passion, que la femme jette son plus vif éclat. Son plus beau théâtre est le monde du pouvoir absolu. Voilà pourquoi il n'y a plus de femmes en France. Or le comte Mosca supprime, par un amour-propre de ministre, dans le rescrit du prince, les mots sur lesquels appuie la duchesse. Le prince se croit préféré par son ministre à la San-Severina, et il lui jette un coup d'œil que le lecteur voit. Mosca, comme homme d'État, ne veut pas contre-signer une sottise, voilà tout : le prince se trompe. Dans l'ivresse de son triomphe, heureuse d'avoir sauvé Fabrice, la duchesse, qui se fie à Mosca, ne relit pas le rescrit. On la croyait perdue, elle avait fait tous ses préparatifs de départ à la face de Parme, elle revient de la cour, ayant fait une révolution. On croyait Mosca disgracié. La condamnation de Fabrice était prise comme une insulte du prince à la duchesse et au ministre. Point, la Raversi est exilée. Le prince rit, il tient sa vengeance : cette femme qui l'a humilié, il va la faire mourir de douleur.

La marquise Raversi, au lieu de faire les *Tristes* d'Ovide, comme tous ceux qui sont bannis d'une cour où ils remuaient le pouvoir, se met à l'œuvre. Elle devine ce qui s'est passé chez le prince, elle soutire les secrets de Rassi, qui la laisse faire; il connaît les intentions du prince. La marquise a des lettres de la duchesse, elle envoie son amant au bagne de Gênes faire faire une lettre de la duchesse à Fabrice, qui lui annonce son triomphe et lui donne un rendez-vous au château de Sacca, près du Pô, délicieux séjour où la duchesse passe les étés. Le pauvre Fabrice y accourt, il est pris, on lui met les menottes, il est écroué à la citadelle; et, pendant qu'on l'écroue, il reconnaît la fille du gouverneur, Fabio Conti,

la belle et sublime Clélia, pour laquelle il ressentira cet amour éternel qui ne pardonne pas.

Fabrice del Dongo, son neveu, celui qu'elle adore, en tout bien tout honneur, à la citadelle!... Jugez de la duchesse! Elle apprend la faute de Mosca. Elle ne veut plus voir Mosca. Il n'y a plus que Fabrice au monde! Une fois dans cette terrible forteresse, il peut y mourir, y mourir empoisonné!

Voilà le système du prince : quinze jours de terreur, quinze jours d'espérance! et il maniera ce cheval ombrageux, cette âme fière, cette San-Severina dont les triomphes et le bonheur, quoique nécessaires à l'éclat de sa cour, insultaient à son for intérieur. Avec ce jeu, la San-Severina deviendra maigre, vieille et laide : il la pétrira comme une pâte.

Ce duel terrible où la duchesse a donné la première blessure, et qui a été à fond de cœur sans tuer, où elle recevra pendant un an de nouvelles blessures tous les jours, est ce que le génie du roman moderne a inventé de plus puissant.

Occupons-nous de Fabrice en prison, afin de dégager mon analyse de ce chapitre, qui est un des diamants de cette couronne.

L'épisode des voleurs dans *le Moine*, de Lewis, son *Anaconda*, qui est son plus bel ouvrage, l'intérêt des derniers volumes d'Anne Radcliffe, celui des péripéties des romans sauvages de Cooper, tout ce que je connais d'extraordinaire dans les relations de voyages et de prisonniers, rien ne se peut comparer à la reclusion de Fabrice dans la forteresse de Parme, à trois cents et quelques pieds de la première esplanade. Cet épouvantable séjour est une Vaucluse : il y fait l'amour avec Clélia, il y est heureux, il y déploie le génie des prisonniers, et préfère sa prison à ce que le monde offre de plus enchanteur. La baie de Naples n'est belle qu'avec les yeux de l'Elvire de Lamartine; mais, dans les yeux d'une Clélia, dans les roulades de sa voix, il y a des univers. L'auteur peint, comme il sait peindre, par de petits faits qui ont l'éloquence de l'action shakspearienne, les progrès de l'amour chez ces deux beaux êtres, au milieu des dangers d'une mort imminente par empoisonnement. Cette partie du livre sera lue, la respiration gênée, le cou tendu, les yeux avides, par tous ceux qui ont de l'imagination ou seule-

ment du cœur. Tout y est parfait, rapide, réel, sans invraisemblance. Là, la passion dans toute sa gloire, ses déchirements, ses espérances, ses mélancolies, ses retours, ses abattements, ses inspirations, les seules qui égalent celles du génie. Rien n'y est oublié. Vous y lirez une encyclopédie de toutes les ressources du prisonnier; ses merveilleux langages auxquels il emploie la nature, les moyens par lesquels il donne la vie au chant et un sens au bruit. Lu en prison, ce livre peut donner la mort à un prisonnier ou lui faire trouer une bastille.

Pendant que Fabrice inspire l'amour et le ressent, pendant les scènes les plus attachantes du drame intérieur de la prison, il y a, vous le comprenez, un combat acharné autour de la forteresse. Le prince, le gouverneur, Rassi, tentent un empoisonnement. La mort de Fabrice est résolue dans le moment où la vanité du prince est mortellement blessée. La charmante Clélia, la plus délicieuse figure que vous puissiez voir dans un rêve, trahit alors tout son amour en aidant à l'évasion de Fabrice, quoiqu'on ait failli tuer son père, le général.

A cette crise de l'ouvrage, on comprend tous les incidents qui l'ont précédée. Sans ces aventures où nous avons vu les hommes, où nous les avons observés agissant, rien ne serait intelligible, tout semblerait faux et impossible.

Revenons à la duchesse. Les courtisans, le parti Raversi triomphe des douleurs de cette noble femme. Son calme tue le prince, et personne ne l'explique. Mosca lui-même ne la comprend pas. Ici, l'on voit que Mosca, quelque grand qu'il soit, est inférieur à cette femme, qui, dès ce moment, vous semble être le génie de l'Italie. Profonde est sa dissimulation, hardis sont ses plans. Quant à la vengeance, elle sera complète. Le prince a été trop offensé, elle le voit implacable; entre eux, le duel est à mort; mais la vengeance de la duchesse serait impuissante, imparfaite, si elle laissait Ranuce-Ernest IV lui empoisonner Fabrice. Il faut délivrer Fabrice. Cette entreprise semble justement impossible à tous les lecteurs, tant la *tyrannie* a bien pris ses mesures, tant elle a intéressé le gouverneur Fabio Conti, qui met tout son honneur à bien garder ses prisonniers.

Il v a chez cet homme de l'Hudson Lowe, mais de l'Hudson

Lowe à la dixième puissance; il est Italien, et veut venger la Raversi de la disgrâce que lui a value la duchesse. La Gina ne doute de rien. Voici pourquoi :

« L'amant songe plus souvent à arriver à sa maîtresse que le mari à garder sa femme; le prisonnier songe plus souvent à se sauver que le geôlier à fermer sa porte; donc, malgré les obstacles, l'amant et le prisonnier doivent réussir. »

Elle l'aidera! O la belle peinture que celle de cette Italienne au désespoir et qui ne peut fuir cette cour détestée! « Allons, se dit-elle, *marche, malheureuse femme* (on pleure en lisant cette grande parole des femmes)! fais ton devoir, feins d'oublier Fabrice! » *L'oublier!* Ce mot la sauve : elle n'a pas pu pleurer jusqu'à ce mot. Donc la duchesse conspire, elle conspire avec le premier ministre, qu'elle a ostensiblement disgracié, mais qui mettrait Parme à feu et à sang pour elle, qui tuerait tout, même le prince! Ce véritable amant se reconnaît en faute, il est le dernier des hommes. Hélas! quelle pauvre excuse! il ne croyait pas son maître, ni si faux, ni si lâche, ni si cruel. Aussi admet-il que sa maîtresse soit implacable. Il trouve naturel que Fabrice soit en ce moment tout pour elle, il a cette faiblesse des grands hommes pour leurs maîtresses et qui les porte à comprendre jusqu'à l'infidélité de laquelle ils peuvent mourir. L'amoureux vieillard est sublime! Il ne se dit qu'un mot, dans la scène où Gina l'a fait venir pour la rupture. Une seule nuit a ravagé la duchesse.

— Grand Dieu! s'écrie Mosca en lui-même, elle a ses quarante ans aujourd'hui!

Quel livre que celui où l'on trouve ces cris de passion, ces mots profonds de diplomate, et à chaque page. Remarquez en outre ceci : vous n'y rencontrez point de ces hors-d'œuvre, si justement nommés *tartines*. Non, les personnages agissent, réfléchissent, sentent, et le drame marche toujours. Jamais le poëte, dramatique par les idées, ne se baisse sur son chemin pour y ramasser la moindre fleur, tout a la rapidité d'un dithyrambe.

Poursuivons! La duchesse est ravissante dans ses aveux à Mosca, et sublime de désespoir. En la trouvant si changée, il la croit malade, et veut faire venir Rasori, le premier médecin de Parme et de l'Italie.

— Est-ce le conseil d'un traître ou d'un ami? dit-elle. Vous voulez donner à un étranger la mesure de mon désespoir!

— Je suis perdu, pense le comte, elle ne me place plus même au rang des hommes d'honneur vulgaires.

— Rappelez-vous, lui dit la duchesse de l'air le plus impérieux, que je ne suis pas affligé de l'enlèvement de Fabrice, que je n'ai pas la moindre velléité de m'éloigner, que je suis remplie de respect pour le prince. Voici pour vous : je compte diriger seule ma conduite, et veux me séparer de vous en bonne et vieille amie. Comptez que j'ai soixante ans, la jeune femme est morte. Fabrice en prison, je ne puis pas aimer. Enfin, je serais la femme la plus malheureuse de compromettre votre destinée. Si vous me voyez me donner l'apparence d'avoir un jeune amant, ne vous en affligez pas. Je puis vous jurer, sur le bonheur de Fabrice, que je ne vous ai pas fait la moindre infidélité, et cela en cinq années de temps... c'est bien long! dit-elle en essayant de sourire, je vous jure que je n'en ai jamais eu ni le projet ni l'envie. Cela bien entendu, laissez-moi.

Le comte part, il reste deux jours et deux nuits à réfléchir.

— Grand Dieu! s'écria-t-il enfin, la duchesse ne m'a pas parlé d'évasion; aurait-elle manqué de sincérité une fois en sa vie, et sa brouille ne serait-elle que le désir que je trahisse le prince? C'est fait!

Ne vous ai-je pas dit que ce livre était un chef-d'œuvre, et ne le devinez-vous pas, rien que par cette grossière analyse?

Le ministre, après cet aperçu, marche comme s'il n'avait que quinze ans, il ressuscite. Il va débaucher Rassi au prince, et en faire sa créature.

— Rassi, se dit-il, est payé par le maître pour exécuter les sentences qui nous déshonorent en Europe, mais il ne refusera pas d'être payé par moi pour trahir les secrets du maître. Il a une maîtresse et un confesseur. La maîtresse est de si vile espèce, que le lendemain les fruitières sauraient tout.

Il part pour aller faire ses prières à la cathédrale et y trouver l'archevêque.

— Quel homme est-ce que Dugnani, vicaire de Saint-Paul? lui dit-il.

— Un petit esprit et une grande ambition, peu de scrupules et une extrême pauvreté; car nous en avons, des vices! dit l'archevêque en levant les yeux au ciel.

Le ministre ne peut s'empêcher de rire de la profondeur à laquelle arrive la piété vraie avec sa bonne foi. Il fait appeler l'abbé et ne lui dit que ceci :

— Vous dirigez la conscience de mon ami le fiscal général; n'aurait-t-il rien à me dire?

Le comte joue le tout pour le tout : il ne veut savoir qu'une seule chose, le moment où Fabrice sera en danger de mort, et il se propose de ne pas nuire aux plans de la duchesse. Son entrevue avec Rassi est une scène capitale. Voici comment le comte débute, en prenant le ton de la plus haute impertinence :

— Comment! monsieur, vous faites enlever à Bologne un conspirateur que je protége; de plus, vous voulez lui couper le cou, et vous ne me dites rien? Savez-vous le nom de mon successeur? Est-ce le général Conti ou vous?

Le ministre et le fiscal conviennent d'un plan qui leur permet de garder leurs positions respectives. Il faut vous laisser le plaisir de lire les admirables détails de cette trame continue où l'auteur mène de front cent personnages sans être plus embarrassé qu'un habile cocher ne l'est des rênes d'un attelage de dix chevaux. Tout est à sa place, il n'y a pas la moindre confusion. Vous voyez tout, la ville et la cour. Le drame est étourdissant d'habileté, de faire, de netteté. L'air joue dans le tableau, pas un personnage n'est oisif. Ludovic, qui dans maintes occasions a prouvé qu'il était un Figaro honnête, est le bras droit de la duchesse. Il joue un beau rôle, il en sera bien récompensé.

C'est ici le moment de vous parler d'un des personnages secondaires qui a des proportions colossales, et duquel il est fréquemment question dans l'ouvrage, enfin de Palla Ferrante, médecin libéral condamné à mort, et qui est errant dans l'Italie, où il accomplit sa tâche de propagandiste.

Palla Ferrante est un grand poëte, comme Silvio Pellico, mais ce que n'est pas Pellico, il est républicain radical. Ne nous occupons pas de la foi de cet homme. Il a la foi, il est le saint Paul de la République, un martyre de *la Jeune Italie*, il est sublime dans

l'art, comme le *Saint Barthélemy* de Milan, comme le *Spartacus* de Foyatier, comme Marius sur les ruines de Carthage. Tout ce qu'il fait, tout ce qu'il dit est sublime. Il a la conviction, la grandeur, la passion du croyant. A quelque hauteur que soient, comme faire, comme conception, comme réalité, le prince, le ministre, la duchesse, Palla Ferrante, cette superbe statue, mise dans un coin du tableau, commande votre regard, exige votre admiration. Malgré vos opinions, ou constitutionnelles, ou monarchiques, ou religieuses, il vous subjugue. Plus grand que sa misère, prêchant l'Italie du fond de ses cavernes, sans pain pour sa maîtresse et ses cinq enfants; volant sur la grande route pour les nourrir et tenant note de ses vols et des volés pour leur restituer cet emprunt forcé de la République *au jour où il aura le pouvoir;* volant surtout pour imprimer ses traités intitulés *De la nécessité pour l'Italie de payer un budget!* Palla Ferrante est le type d'une famille d'esprits qui vit en Italie, sincères mais abusés, pleins de talent mais ignorant les funestes effets de leur doctrine. Envoyez-les avec beaucoup d'or, en France, et aux États-Unis, ministres des princes absolus! Au lieu de les persécuter, laissez-les s'éclairer, ces hommes vrais, pleins de grandes et d'exquises qualités! Ils diront comme Alfieri en 1793 : « Les petits, à l'œuvre, me raccommodent avec les grands. »

Je loue avec d'autant plus d'enthousiasme cette création de Palla Ferrante, que j'ai caressé la même figure. Si j'ai sur M. Beyle l'insignifiant avantage de la priorité, je lui suis inférieur pour l'exécution. J'ai aperçu le drame intérieur, si grand, si puissant du républicain sévère et consciencieux aimant une duchesse qui tient au pouvoir absolu. Mon Michel Chrestien, amoureux de la duchesse de Maufrigneuse, ne saurait avoir le relief de Palla Ferrante, amant à la Pétrarque de la duchesse de San-Severina. L'Italie et ses mœurs, l'Italie et ses paysages, le château de Sacca, les périls, la misère de Palla Ferrante sont bien plus beaux que ne le sont les maigres détails de la civilisation parisienne. Quoique Michel Chrestien meure à Saint-Merry, et que Palla Ferrante s'évade aux États-Unis après ses crimes, la passion italienne est bien supérieure à la passion française, et les événements de cet épisode joignent à leur saveur apennine un intérêt contre lequel il n'y a pas à lutter.

Dans une époque où tout se nivelle plus facilement sous l'habit de garde national et sous la loi bourgeoise que sous le triangle d'acier de la république, la littérature manque essentiellement, en France, de ces grands obstacles entre amants qui devenaient la source des beautés, des situations neuves, et qui rendaient les sujets dramatiques. Aussi était-il difficile que le contre-sens sérieux de la passion d'un radical pour une grande dame échappât à des plumes exercées.

Dans aucun livre, si ce n'est dans *les Puritains,* il ne se trouve une figure d'une énergie semblable à celle que M. Beyle a donnée à Palla Ferrante, dont le nom exerce une sorte d'empire sur l'imagination. Entre Balfour de Burley et Palla Ferrante, je n'hésite pas, je préfère Palla Ferrante : le dessin est le même; mais Walter Scott, quelque grand coloriste qu'il soit, n'a pas la saisissante, la chaude couleur de Titien que M. Beyle a répandue sur son personnage. Palla Ferrante est tout un poëme, un poëme supérieur au *Corsaire* de lord Byron. « Ah! voilà comme on aime! » se diront toutes les femmes à la lecture de ce sublime et très-condamnable épisode.

Palla Ferrante a la plus impénétrable retraite aux environs de Sacca. Il a souvent vu la duchesse, il en est devenu passionnément amoureux. La duchesse l'a rencontré, elle a été émue, Palla Ferrante lui a tout dit, comme s'il eût été devant Dieu. Il sait que la duchesse aime Mosca, son amour est donc sans espoir. Il y a quelque chose de touchant dans la bonne grâce italienne avec laquelle la duchesse lui laisse prendre le plaisir de baiser les mains blanches d'une femme *qui a du sang bleu* (mot italien pour dire le sang noble). Il n'a pas serré de mains blanches depuis sept ans, et ce poëte les adore, les belles mains blanches! Sa maîtresse, qu'il n'aime plus, fait les gros ouvrages, coud pour les enfants, et il ne peut pas abandonner une femme qui ne le quitte pas, malgré la plus effroyable misère. Ces obligations d'honnête homme se devinent. La duchesse a compati à tout, en vraie madone. Elle lui a offert sa grâce! Ah! bien, Palla Ferrante a, comme Carl Sand, ses petits jugements à exécuter; il a sa prédication, ses courses pour réchauffer le zèle de *la Jeune Italie.*

— Tous ces coquins, si nuisibles au peuple, vivraient de longues

années, dit-il, et à qui la faute? Que dirait mon père en me recevant là-haut!

Elle lui propose alors de subvenir aux besoins de sa femme et de ses enfants, et de lui donner une cachette introuvable au palais San-Severina.

Le palais San-Severina comprend un immense réservoir d'eau, bâti au moyen âge en vue des longs siéges et qui peut abreuver la ville pendant une année. Une partie du palais est assise sur cette belle construction. Le duc, gris pommelé, a passé la nuit de son mariage à raconter à sa femme le secret du réservoir et le secret de sa cachette. Une énorme pierre qu'on met en mouvement sur un pivot peut laisser écouler toute l'eau et remplir les rues de Parme. Dans une des épaisses murailles du réservoir il y a une chambre sans lumière et sans beaucoup d'air, de vingt pieds de hauteur, sur huit de large, que l'on ne saurait soupçonner, il faudrait démolir le réservoir pour la trouver.

Palla Ferrante accepte la cachette pour ses jours mauvais, et refuse l'argent de la duchesse; il a fait serment de ne jamais avoir plus de cent francs à lui. Dans le moment où elle lui offre des sequins, il a de l'argent; mais il se laisse aller à un sequin.

— Je prends ce sequin, parce que je vous aime, dit-il; mais je suis en faute de cinq francs au delà des cent, et, si l'on me pendait en ce moment, j'aurais des remords!

— Il aime réellement, se dit la duchesse.

N'est-ce pas la naïveté de l'Italie, prise sur le fait? Molière, écrivant un roman pour peindre ce peuple, le seul avec les Arabes qui ait conservé la religion du serment, ne ferait rien de plus beau.

Palla Ferrante devient l'autre bras de la duchesse dans sa conspiration, et c'est un terrible instrument, son énergie fait frémir! Voici la scène qui se passe un soir dans le palais San-Severina. Le lion populaire est sorti de sa cachette. Il entre pour la première fois dans des appartements où éclate un luxe royal. Il y trouve sa maîtresse, son idole, l'idole qu'il a mise au-dessus de *la Jeune Italie*, au-dessus de la république et du bonheur de l'humanité; il la voit affligée, les yeux en pleurs! Le prince lui a ravi celui qu'elle aime le plus au monde, il l'a lâchement trompée, et ce *tyran* tient l'épée de Damoclès au-dessus de la tête chérie.

— Il se passe ici, dit ce sublime don Quichotte républicain, une iniquité dont le tribun du peuple doit prendre connaissance. D'autre part, comme simple particulier, je ne puis donner à madame la duchesse San-Severina que ma vie, et je la lui apporte. L'être que vous voyez à vos pieds n'est pas une poupée de cour, c'est un homme. — Elle a pleuré en ma présence, se dit-il, elle est moins malheureuse.

— Songez-vous à vos dangers! dit la duchesse.

— Le tribun vous répondra : Qu'est-ce que la vie quand le devoir parle. L'homme vous dira : Voilà un corps de fer et une âme qui ne craint au monde que de vous déplaire.

— Si vous me parlez de vos sentiments, dit la duchesse, je ne vous revois plus.

Ferrante Palla s'en va triste.

M'abusé-je? N'est-ce pas beau comme Corneille, de tels dialogues? Et, songez-y, ces passages abondent, ils sont tous, dans leur genre, à cette hauteur. Frappée de la beauté de ce caractère, la duchesse fait un écrit pour assurer le sort de la maîtresse de Ferrante et de ses cinq enfants, sans le lui dire, car elle a peur qu'il ne se tue en apprenant que sa famille a cette protection.

Enfin, le jour où tout Parme parle de la mort probable de Fabrice, le tribun brave tous les dangers. Il entre la nuit au palais, il arrive déguisé en capucin devant la duchesse; il la trouve noyée dans les larmes et sans voix : elle le salue de la main et lui montre un siége. Palla se prosterne, il prie Dieu, tant cette beauté lui semble divine, et il interrompt sa prière pour dire :

— De nouveau *il* offre sa vie!

— Songez-vous à ce que vous dites! s'écrie la duchesse avec cet œil hagard qui mieux que les sanglots annonce que la colère dompte l'attendrissement.

— Il offre sa vie pour mettre obstacle au sort de Fabrice ou pour le venger.

— Si j'acceptais! dit-elle en le regardant.

Elle voit l'éclair de joie des martyrs dans l'œil de Palla. Elle se lève, elle va chercher la donation préparée depuis un mois pour la maîtresse et les enfants de Ferrante :

— Lisez!

Il lit et tombe à genoux, il sanglote, il va mourir de joie.

— Rendez-moi le papier, dit la duchesse.

Elle le brûle à la bougie.

— Il ne faut pas, dit-elle, que mon nom paraisse. Si vous êtes pris et exécuté, si vous êtes faible, je puis l'être, et Fabrice serait en danger. Je veux que vous vous sacrifiiez!

— J'exécuterai fidèlement, ponctuellement et prudemment.

— Si je suis découverte et condamnée, reprend la duchesse d'un ton fier, je ne veux pas être accusée de vous avoir séduit. Ne *le* mettez à mort que sur mon signal. Ce signal sera l'inondation des rues de Parme dont on parlera nécessairement.

Ferrante, ravi du ton d'autorité de la duchesse, part. Quand il est parti, la duchesse le rappelle.

— Ferrante, homme sublime!

Il rentre.

— Et vos enfants?

— Bah! vous y pourvoirez.

— Tenez, voici mes diamants.

Et elle lui donne un petit étui d'olivier.

— Ils valent cinquante mille francs.

— Ah! madame!... dit Ferrante avec un mouvement d'horreur.

— Je ne vous reverrai peut-être jamais. Enfin, je le veux.

Ferrante s'en va. La porte est fermée, la duchesse le rappelle encore. Il la voit debout, il revient inquiet. La grande San-Severina se jette dans ses bras. Ferrante manque de s'évanouir. Elle se laisse embrasser, se dégage quand Ferrante menace de ne pas rester respectueux, et lui montre la porte.

La duchesse reste debout longtemps et se dit:

— Voilà le seul homme qui m'ait comprise; ainsi serait Fabrice s'il eût pu m'entendre.

Je ne saurais trop expliquer ici le mérite de cette scène. M. Beyle n'est pas le moins du monde prédicant. Il ne pousse pas au régicide, il vous donne un fait, il le pose tel qu'il a été. Personne, même un républicain, n'éprouve le désir de tuer un tyran en le lisant. C'est le jeu de passions privées, voilà tout. Il s'agit d'un duel qui veut des armes extraordinaires, mais égales. La duchesse se sert de Palla pour empoisonner le prince comme le prince se

sert d'un ennemi de Fabrice pour empoisonner Fabrice. On peut se venger d'un roi, Coriolan se vengeait bien de son pays, Beaumarchais et Mirabeau se sont bien vengés de leur époque qui les méconnaissait. Ceci n'est pas moral, mais l'auteur vous l'a dit, et il s'en lave les mains comme Tacite des crimes de Tibère. « Je croirais assez, dit-il, que le bonheur immoral qu'on trouve à se venger, en Italie, tient à la force de l'imagination de ce peuple ; les autres peuples ne pardonnent pas, ils oublient. » Ainsi le moraliste explique ce peuple énergique chez qui se rencontrent tant d'inventeurs, qui a la plus riche, la plus belle imagination, et qui en a les inconvénients. Cette réflexion est plus profonde qu'on ne le croit au premier aperçu, elle explique les sottises déclamatoires qui pèsent sur les Italiens, le seul peuple qui soit comparable au peuple français, qui vaut mieux que les Russes et que les Anglais, et dont le génie a cette fibre féminine, cette délicatesse, ce grandiose par lesquels il est, en beaucoup de parties, supérieur à tous les peuples. Dès ce moment, la duchesse reprend sa supériorité sur le prince. Jusqu'alors, elle était faible et dupée dans ce grand duel : Mosca, mû par son génie courtisanesque, avait secondé le prince. Dès que sa vengeance est certaine, la Gina sent sa force. Chaque pas de son esprit lui donne du bonheur, elle peut jouer son rôle. Le courage du tribun lui exalte le sien. Ludovic est électrisé par elle. Ces trois conspirateurs, sur lesquels Mosca ferme les yeux, tout en laissant agir sa police contre eux si elle aperçoit quelque chose, arrivent au résultat le plus extraordinaire.

Le ministre a été la dupe de sa maîtresse, il s'est bien cru en disgrâce, et il méritait d'y être. S'il n'avait pas été bien trompé, jamais il n'aurait pu jouer le rôle d'amant malheureux, le bonheur ne se cache pas. Ce feu de l'âme a sa fumée. Mais, après la fascination de la duchesse sur Ferrante, sa joie éclaire le ministre, il la devine enfin, sans savoir jusqu'où elle est allée.

L'évasion de Fabrice tient du miracle. Elle a exigé tant de force et de déploiement d'intelligence, que le cher enfant est près d'expirer : les parfums des vêtements et du mouchoir de sa tante le rendent à la vie. Ce léger détail, qui n'est pas oublié dans un millier d'incidents, ravira ceux qui aiment : il est placé comme dans un finale une mélodie qui rappelle les plus douces choses de

la vie amoureuse. Toutes les mesures ont été bien prises, il n'y a pas d'indiscrétion : le comte Mosca, qui assiste en personne à l'expédition avec plus de quatre-vingts espions, ne reçoit pas un seul rapport comme ministre.

— Me voici en haute trahison, s'est-il dit, ivre de joie.

Chacun a compris le mot d'ordre sans se le dire et se sauve de son côté. L'affaire faite, chaque tête doit penser seule à elle-même. Ludovic est le courrier, il franchit le Pô. Ah! quand Fabrice est hors de la puissance de son assassin couronné, la duchesse, qui jusque-là était tapie comme un jaguar, roulée comme un serpent caché dans les broussailles, aplatie comme un Indien de Cooper dans la vase, souple comme une esclave et chatte comme une femme qui trompe, se redresse de toute sa hauteur : la panthère montre ses griffes, le serpent va mordre, l'Indien va chanter le chant du triomphe, elle saute de joie, elle est folle. Ludovic, qui ne sait rien de Palla Ferrante, qui dit de lui comme le peuple : « C'est un pauvre homme persécuté à cause de Napoléon! » Ludovic a peur que sa maîtresse ne perde la raison. Elle lui donne le petit domaine de Ricciarda. Il tremble de recevoir ce royal cadeau. Qu'a-t-il fait pour cela? Conspirer, et pour monsignore, eh! c'est une joie!

« C'est alors, dit l'auteur, que la duchesse se livre à une action non-seulement horrible aux yeux de la morale, mais funeste à la tranquillité de sa vie. » En effet, on croit que, dans cette ivresse, elle pardonnera au prince. Non.

— Si tu veux gagner le domaine, il faut faire deux choses, dit-elle à Ludovic, et sans t'exposer. Il faut repasser le Pô à l'instant, illuminer mon château de Sacca de manière à faire croire qu'il brûle. J'ai tout préparé pour cette fête, en cas de succès. Il y a des lampions et de l'huile dans les caves. Voici un mot pour mon intendant. Que tout le pays de Sacca soit gris, buvez tous mes tonneaux et toutes mes bouteilles. Par la Madone! une bouteille pleine, un tonneau qui aurait deux doigts de vin, tu perdrais le domaine de Ricciarda! Cela disposé, rentre à Parme et lâche l'eau du réservoir. Du vin pour mes chers paysans de Sacca, de l'eau pour la ville de Parme!

Cela fait frémir. C'est le génie italien, que M. Hugo a parfai-

tement mis en scène en faisant dire à Lucrèce Borgia : « Vous m'avez donné un bal à Venise, je vous rends un souper à Ferrare. » Les deux mots se valent. Ludovic n'y voit qu'une insolence magnifique et une délicieuse plaisanterie. Il répète : « Du vin pour les gens de Sacca, de l'eau pour ceux de Parme! » Ludovic revient après avoir exécuté les ordres de la duchesse, l'installe à Belgirate, et met à Locarno, en Suisse, Fabrice, qui a toujours la police autrichienne à craindre.

L'évasion de Fabrice, l'illumination de Sacca mettent l'état de Parme c'en dessus dessous[1]. On fait une médiocre attention à l'inondation. Un événement semblable était arrivé du temps de l'invasion des Français. Une horrible punition attend la duchesse. Elle voit Fabrice mourant d'amour pour Clélia, fâché d'être premier grand vicaire de l'archevêque, et de ne pouvoir épouser sa bien-aimée.

Au sein de sa tante et sur le lac Majeur, il pense à sa chère prison. Ce que souffre alors cete femme qui a ordonné un crime, qui a comme décroché la lune en tirant cet enfant chéri de prison, et qui le voit naïf et simple, pensant à d'autres choses, ne voulant rien deviner et ne se laissant pas aller à ce qu'il avait si sagement fui auprès de sa Gina, de sa mère, de sa sœur, de sa tante, de son amie qui voudrait bien être quelque chose de plus, toute cette torture est indicible ; mais, dans le livre, elle se sent, elle se voit. On souffre de l'abandon de la San-Severina par Fabrice, quoiqu'on sache que la satisfaction de son amour serait criminelle. Fabrice n'a même pas de reconnaissance. L'ex-prisonnier, comme un ministre démissionnaire qui rêve des coalitions pour rentrer au pouvoir, ne pense qu'à sa prison; il fait venir des vues de Parme, cette ville abhorrée par sa tante; il met la forteresse dans sa chambre. Enfin, il écrit une lettre d'excuses au général Conti de s'être évadé, pour pouvoir dire à Clélia qu'il ne se trouve pas heureux en liberté sans elle, et vous jugez quel effet cette lettre (elle est prise comme un chef-d'œuvre d ironie ecclésiastique) pro-

1. Je m'obstine à orthographier ce mot comme il doit l'être. *Sens dessus dessous* est inexplicable. L'Académie aurait dû, dans son Dictionnaire, sauver au moins, dans ce composé, le vieux mot *cen* qui veut dire : *ce qui est*. Malgré mon aversion pour les notes, je fais celle-ci pour l'instruction publique.

duit sur le général, il jure de se venger. La duchesse, terrifiée et ramenée au sentiment de sa conservation par l'inutilité de sa vengeance, prend un batelier de chacun des villages situés sur le lac Majeur; elle fait nager en pleine eau; puis elle leur dit qu'on peut chercher Fabrice qui a servi Napoléon à Waterloo, qu'ils aient l'œil au guet; elle se fait aimer, obéir; elle récompense, elle a donc un espion dans chaque village; elle leur donne à tous la permission d'entrer chez elle à toute heure, même la nuit quand elle dort. Un soir, à Locarno, dans le monde, elle apprend la mort du prince de Parme. Elle regarde Fabrice.

— J'ai fait cela pour lui; j'aurais fait mille fois pis, se dit-elle, et le voilà silencieux, indifférent, songeant à une autre!

A cette pensée, elle s'évanouit. Cet évanouissement peut la perdre! La compagnie s'empresse, Fabrice pense à Clélia : elle le voit, elle frémit, elle se trouve au milieu de ce monde curieux, un archiprêtre, les autorités, etc. Elle reprend son sang-froid de grande dame, et dit :

— C'était un grand prince et qui a été bien calomnié; c'est une perte immense pour nous. — Ah! se dit-elle, quand elle est seule, c'est maintenant que je paye les transports de bonheur et de joie enfantine que je trouvais dans mon palais à Parme quand j'y reçus Fabrice à son arrivée de Naples. Si j'eusse dit un mot, tout était fini, je quittais Mosca. Lié avec moi, jamais Clélia n'eût rien été pour Fabrice. Clélia l'emporte, elle a vingt ans. Je vais avoir le double de son âge. Il faut mourir! *Une femme de quarante ans n'est plus quelque chose que pour les hommes qui l'ont aimée dans sa jeunesse!*

C'est pour cette réflexion, d'une profonde justesse, suggérée par la douleur, et qui est presque entièrement vraie, que je cite ce passage. Le monologue de la duchesse est interrompu par du bruit, à minuit.

— Bon, dit-elle, on vient m'arrêter; tant mieux, cela m'occupera, de leur disputer ma tête.

Il n'en est rien. Le comte Mosca lui envoie leur plus fidèle courrier pour lui apprendre, avant toute l'Europe, les événements de Parme et les détails de la mort de Ranuce-Ernest IV : il y a eu révolution, le tribun Palla Ferrante a failli triompher, il a employé

les cinquante mille francs de diamants au triomphe de sa chère république au lieu de les donner à ses enfants; l'émeute a été comprimée par Mosca, qui a servi sous Napoléon en Espagne, et qui a déployé la valeur du soldat et le sang-froid de l'homme d'État; il a sauvé Rassi, ce dont il se repentira cruellement; enfin, il donne les détails de l'arrivée au trône de Ranuce-Ernest V, jeune petit prince amoureux de la San-Severina. La duchesse peut revenir. La princesse douairière, qui l'adore par des raisons que le lecteur connaît et qu'il a saisies dans les intrigues de la cour au moment où la duchesse y régnait, écrit une lettre charmante à la San-Severina, nommée duchesse de son chef, et grande-maîtresse. Cependant, il n'est pas prudent que Fabrice revienne encore, il faut faire anéantir la sentence en revisant le procès.

La duchesse cache Fabrice à Sacca, et rentre triomphante dans Parme. Ainsi le sujet renaît de lui-même sans effort, sans monotonie. Il n'y pas la moindre similitude entre la première faveur de l'innocente San-Severina, sous Ranuce-Ernest IV, et la faveur de la duchesse qui l'a fait empoisonner, sous Ranuce-Ernest V. Le jeune prince de vingt ans est amoureux fou d'elle, le péril de la criminelle est contre-balancé par le pouvoir sans bornes de la grande-maîtresse de la douairière. Ce Louis XIII au petit pied trouve son Richelieu dans Mosca. Le grand ministre, dans l'émeute, emporté *par un reste de zèle,* d'enthousiasme, l'a nommé un enfant. Ce mot est resté sur le cœur du prince, il l'a blessé. Mosca lui est utile; mais le prince, qui n'a que vingt ans pour la politique, a cinquante ans pour l'amour-propre. Rassi travaille dans l'ombre, il fouille le peuple et l'Italie, il apprend que Palla Ferrante, pauvre comme Job, a vendu huit à dix diamants à Gênes. Pendant les travaux souterrains du fiscal général, la joie est à la cour. Le prince, jeune homme timide comme tous les jeunes gens timides, attaque la femme de quarante ans, il s'y acharne; il est vrai que la Gina, plus belle que jamais, ne paraît plus que trente ans, elle est heureuse, elle rend Mosca très-heureux, Fabrice est sauvé, il sera rejugé, absous, et sera, la sentence abolie, coadjuteur de l'archevêque, qui a soixante-dix-huit ans, avec collation de future succession.

Clélia seule inquiète la duchesse de San-Giovanni. Quant au prince, elle s'en amuse. On joue des comédies au palais (des

comédies *dell'arte,* où chaque personnage invente le dialogue à mesure qu'il le dit, et dont le plan est affiché dans la coulisse, des espèces de charades en action, avec intrigue). Le prince prend les rôles d'amoureux, et la Gina est toujours la jeune première. A la lettre, la grande-maîtresse danse sur un volcan. Ce passage de l'œuvre est charmant. Au beau milieu d'une de ces comédies, voici ce qui arrive. Rassi a dit au prince : « Votre Altesse veut-elle donner cent mille francs pour savoir au juste quel a été le genre de mort de son auguste père? » Il a eu les cent mille francs, parce que le prince est un enfant. Rassi a tenté de séduire la première femme de la duchesse, cette femme a tout dit à Mosca. Mosca lui a dit de se laisser séduire. Rassi veut une seule chose, faire examiner les diamants de la duchesse par deux orfévres. Mosca place des contre-espions et apprend que l'un des orfèvres curieux est le frère de Rassi. Mosca vient, dans l'entr'acte de la comédie, avertir de ceci la duchesse, qui était fort gaie.

— J'ai bien peu de temps, dit-elle à Mosca, mais allons dans la salle des gardes.

Là, elle dit en riant à son ami le ministre :

— Vous me grondez toujours quand je dis des secrets inutilement, eh bien, c'est moi qui ai appelé au trône Ernest V; il fallait venger Fabrice, que j'aimais bien plus qu'aujourd'hui, quoique toujours très-innocemment. Vous ne croyez guère à cette innocence, mais peu importe, puisque vous m'aimez malgré mes crimes! Eh bien, j'en ai un dans ma vie : Ferrante Palla a eu mes diamants. J'ai fait pis, je me suis laissé embrasser pour qu'il empoisonnât l'homme qui voulait empoisonner notre Fabrice. Où est le mal?

— Et vous me racontez cela dans la salle des gardes? dit le comte *un peu stupéfait.*

Ce dernier mot est charmant.

— C'est que je suis pressée, dit-elle, le Rassi est sur les traces; mais je n'ai pas parlé d'insurrection, j'abhorre les jacobins. Réfléchissez et dites-moi votre avis après la pièce.

— Je vous le dirai tout de suite, répond Mosca sans se déferrer. Vous tenez le prince dans la coulisse, faites-lui perdre la tête, mais en tout bien tout honneur... au moins!

On appelle la duchesse pour son entrée, et elle retourne à la coulisse.

L'adieu de Palla Ferrante à son idole est une des belles choses de cet ouvrage, où il y a tant de belles choses; mais nous arrivons à la scène capitale, à la scène qui couronne l'œuvre, au brûlement des papiers concernant l'instruction faite par Rassi, que la grande-maîtresse obtient de Ranuce-Ernest V et de la princesse douairière, scène terrible, où elle est tantôt perdue, tantôt sauvée, au gré des caprices de la mère et du fils qui se sentent dominés par le génie de cette espèce de princesse des Ursins. Cette scène n'a que huit pages, mais elle est sans pareille dans l'art littéraire. Il n'y a rien d'analogue à quoi elle se puisse comparer, elle est unique. Je n'en dis rien, il suffit de la signaler. La duchesse triomphe, elle anéantit les preuves et emporte même un des cartons pour Mosca, qui prend les noms de quelques témoins et qui s'écrie : « Il était temps, ils y arrivaient! » Le Rassi est au désespoir : le prince a donné des ordres pour la révision du procès de Fabrice. Fabrice, au lieu de se constituer prisonnier, selon le désir de Mosca, à la prison de la ville, qui est sous les ordres du premier ministre, retourne aussitôt à sa chère citadelle, où le général, qui se croyait déshonoré par l'évasion, l'enferme rigoureusement en se proposant de s'en débarrasser. Mosca répondait de lui, corps pour corps, à la prison de la ville; mais à la citadelle Fabrice est perdu.

C'est un coup de foudre que cette nouvelle pour la duchesse : elle reste sans parole et sans entendement. L'amour pour Clélia ramenant Fabrice aux lieux où est pour lui la mort et où cette fille lui donnera un moment de bonheur qu'il vient de payer de sa vie, cette pensée l'assomme, et le danger imminent de Fabrice l'achève.

Ce danger préexiste, il n'est pas créé pour la scène même, il est le résultat des passions soulevées par Fabrice durant sa première détention, par son évasion, par la fureur de Rassi forcé de signer l'ordonnance de révision du procès. Ainsi, jusque dans les détails les plus minutieux, l'auteur obéit fidèlement aux lois de la poétique du roman. Cette exacte observation des règles, soit qu'elle vienne du calcul, de la méditation et de la déduction naturelle d'un sujet bien choisi, bien développé, fécond, ou de l'in-

stinct particulier au talent, produit ce puissant et durable intérêt des grands, des beaux ouvrages.

Mosca, au désespoir, fait comprendre à la duchesse l'impossibilité de faire croire à un jeune prince qu'on puisse empoisonner un prisonnier dans son État et offre de se défaire de Rassi.

— Mais, dit-il, vous savez comme je suis nigaud de ce côté-là. Quelquefois, à la chute du jour, je pense à ces deux espions que j'ai fait fusiller en Espagne.

— Rassi doit donc la vie, répond la duchesse, à ce que je vous aime mieux que Fabrice, je ne veux pas empoisonner les soirées de la vieillesse que nous avons à passer ensemble.

La duchesse court à la forteresse et s'y convainc du danger de Fabrice, elle va chez le prince! Le prince est un enfant qui, selon les prévisions du ministre, ne comprend pas le danger qui menace un innocent dans *sa* prison d'État. Il ne veut pas se déshonorer, mettre en jugement sa propre justice. Enfin, pressé par l'imminence (le poison est donné), la duchesse arrache l'ordre de délivrer Fabrice en l'échangeant contre la promesse d'être à ce jeune prince. Cette scène a son originalité, après celle de l'incendie des papiers. Lors de l'incendie, il ne s'agissait pour Gina que d'elle; dans celle-ci, il s'agit de Fabrice. Fabrice acquitté, nommé coadjuteur de l'archevêque avec collation de future succession, ce qui équivaut à l'archevêché, la duchesse trouve des moyens d'éluder sa promesse par un de ces dilemmes que les femmes qui n'aiment pas savent toujours trouver avec un sang-froid désespérant. Elle est jusqu'au bout la femme de grand caractère qui a débuté comme vous savez. Il s'ensuit un changement de ministère. Mosca quitte Parme avec sa femme, car la duchesse et lui, devenus veufs, se sont mariés. Mais tout va mal, et le prince rappelle au bout d'un an le comte et la comtesse Mosca. Fabrice est archevêque et en grande faveur.

Suivent les amours de Clélia et de l'archevêque Fabrice, qui finissent par la mort de Clélia, par celle d'un enfant chéri, et par la retraite de l'archevêque démissionnaire, qui meurt, sans doute après un long supplice, à la Chartreuse de Parme.

Je vous explique cette fin en deux mots, car, malgré de beaux détails, elle est plutôt esquissée que finie. S'il avait fallu développer le roman de la fin comme celui du commencement, il eût

été difficile de savoir où se serait arrêtée l'œuvre. N'y a-t-il pas tout un drame dans l'amour chez un prêtre? Aussi est-ce tout un drame que l'amour du coadjuteur et de Clélia. Livre sur livre!

M. Beyle a-t-il eu quelque femme en vue en peignant la San-Severina? Je le crois. Pour cette statue, comme pour le prince et pour le premier ministre, il y a eu nécessairement un modèle. Est-il à Milan? est-il à Rome, à Naples, à Florence? Je ne sais. Quoique je sois intimement persuadé qu'il existe des femmes comme la San-Severina, mais en très-petit nombre, et que j'en connaisse, je crois aussi que l'auteur a peut-être grandi le modèle, et l'a complétement idéalisé. Malgré ce travail qui éloigne toute ressemblance, on peut trouver dans la princesse B... quelques traits de la San-Severina. N'est-elle pas Milanaise? n'a-t-elle pas subi la bonne et la mauvaise fortune? n'est-elle pas fine et spirituelle?

Vous connaissez maintenant la charpente de cet immense édifice, et je vous en ai fait faire le tour. Ma rapide analyse, hardie, croyez-moi, car il faut de la hardiesse pour entreprendre de vous donner une idée d'un roman construit avec des faits aussi serrés que ceux de *la Chartreuse de Parme;* mon analyse, quelque sèche qu'elle soit, vous en a dessiné les masses, et vous pouvez juger si la louange est exagérée. Mais il est difficile de vous détailler les sculptures fines et délicates qui enrichissent cette solide construction, de s'arrêter devant les statuettes, les tableaux, les paysages, les bas-reliefs qui la décorent. Voici ce qui m'est arrivé. A la première lecture, qui m'a tout à fait étonné, j'ai trouvé des défauts. En relisant, les longueurs ont disparu, je voyais la nécessité du détail qui, d'abord, m'avait semblé trop long ou diffus. Pour bien vous en rendre compte, j'ai parcouru l'ouvrage. Pris alors par le faire, j'ai contemplé plus longtemps que je ne le voulais ce beau livre, et tout m'a paru très-harmonieux, lié naturellement ou avec art, mais concordant.

Voici cependant les erreurs que je relève, moins au point de vue de l'art qu'en vue des sacrifices que tout auteur doit savoir faire au plus grand nombre.

Si j'ai trouvé de la confusion à la première lecture, cette impression sera celle de la foule, et dès lors évidemment ce livre

manque de méthode. M Beyle a bien disposé les événements comme ils se sont passés ou comme ils devraient se passer ; mais il a commis dans l'arrangement des faits la faute que commettent quelques auteurs, en prenant un sujet vrai dans la nature qui ne l'est pas dans l'art. En voyant un paysage, un grand peintre se gardera bien de le copier servilement, il nous en doit moins la lettre que l'esprit. Ainsi, dans sa manière simple, naïve et sans apprêt de conter, M. Beyle a risqué de paraître confus. Le mérite qui veut être étudié, court le risque de rester inaperçu. Aussi souhaiterais-je, dans l'intérêt du livre, que l'auteur commençât par sa magnifique esquisse de la bataille de Waterloo, qu'il réduisît tout ce qui la précède à quelque récit fait par Fabrice ou sur Fabrice, pendant qu'il gît dans le village de Flandres où il est blessé. Certes, l'œuvre y gagnerait en légèreté. Les del Dongo père et fils, les détails sur Milan, tout cela n'est pas le livre : le drame est à Parme, les principaux personnages sont le prince et son fils, Mosca, Rassi, la duchesse, Palla Ferrante, Ludovic, Clélia, son père, la Raversi, Gilletti, Marietta. D'habiles conseillers ou des amis doués du simple bon sens auraient pu faire développer quelques portions que l'auteur n'a pas cru aussi intéressantes qu'elles le sont, auraient demandé le retranchement de plusieurs détails inutiles malgré leur finesse. Ainsi l'ouvrage ne perdrait rien à ce que l'abbé Blanès disparût entièrement.

J'irai plus loin, et ne transigerai point devant cette belle œuvre sur les vrais principes de l'art. La loi dominatrice est l'unité dans la composition ; que vous placiez cette unité, soit dans l'idée mère, soit dans le plan, sans elle il n'y a que confusion. Donc, en dépit du titre, l'ouvrage est terminé quand le comte et la comtesse Mosca rentrent à Parme et que Fabrice est archevêque. La grande comédie de la cour est finie. Elle est si bien finie et l'auteur l'a si bien senti, que c'est en cet endroit qu'il place sa MORALITÉ, comme faisaient autrefois nos devanciers au bout de leurs fabulations.

« On en peut tirer cette morale, dit-il : l'homme qui approche de la cour compromet son bonheur, s'il est heureux ; et, dans tous les cas, fait dépendre son avenir des intrigues d'une femme de chambre.

» D'un autre côté, en Amérique, dans la république, il faut s'ennuyer toute la journée à faire une cour sérieuse aux boutiquiers de la rue et devenir aussi bête qu'eux; et, là, pas d'opéra. »

Si, sous la pourpre romaine et la tête sous la mitre, Fabrice aime Clélia devenue marquise de Crezenzi, et que vous nous le racontiez, vous voulez alors faire, de la vie de ce jeune homme, le sujet de votre livre. Mais, si vous vouliez peindre toute la vie de Fabrice, vous deviez, vous homme si sagace, appeler votre livre *Fabrice, ou l'Italien au* XIXe *siècle*. Pour se lancer dans une pareille entreprise, Fabrice aurait dû ne pas se trouver primé par des figures aussi typiques, aussi poétiques que le sont les princes, la San-Severina, Mosca, Palla Ferrante. Fabrice aurait dû représenter le jeune Italien de ce temps-ci. En faisant de ce jeune homme la principale figure du drame, l'auteur eût été obligé de lui donner une grande pensée, de le douer d'un sentiment qui le rendît supérieur aux gens de génie qui l'entouraient et qui lui manque. En effet, le sentiment est égal au talent. *Sentir* est le rival de *comprendre*, comme *agir* est l'antagonisme de *penser*. L'ami d'un homme de génie peut s'élever jusqu'à lui par l'affection, par la compréhension. Sur le terrain du cœur, un homme médiocre peut l'emporter sur le plus grand artiste. Là est la justification des femmes qui aiment des imbéciles. Ainsi, dans un drame, une des ressources les plus ingénieuses de l'artiste est (dans le cas où nous supposons M. Beyle) de rendre supérieur par le sentiment un héros qui ne peut lutter par le génie avec les personnages qui l'entourent. Sous ce rapport, le rôle de Fabrice exigerait une refonte. Le génie du catholicisme devrait le pousser de sa main divine vers *la Chartreuse de Parme*, et ce génie devrait de temps en temps l'accabler par les sommations de la grâce. Mais alors l'abbé Blanès ne pourrait pas remplir ce rôle, car il est impossible de cultiver l'astrologie judiciaire et d'être un saint selon l'Église. L'ouvrage doit donc être ou plus court ou plus long.

Peut-être, les longueurs du commencement, peut-être cette fin qui recommence un livre et où le sujet est étranglé, nuiront-elles au succès, peut-être lui ont-elles déjà nui. M. Beyle s'est d'ailleurs permis dans ce livre quelques redites, sensibles seulement pour ceux qui connaissent ses premiers livres; mais ceux-là mêmes sont

nécessairement des connaisseurs, et se montrent difficiles. M. Beyle, préoccupé de ce grand principe : Malheur en amour, comme dans les arts, à qui dit tout! ne doit pas se répéter, lui, toujours concis et qui laisse beaucoup à deviner. Malgré ses habitudes de sphinx, il est moins énigmatique ici que dans ses autres ouvrages, et ses vrais amis l'en féliciteront.

Les portraits sont courts. Peu de mots suffisent à M. Beyle, qui peint ses personnages et par l'action et par le dialogue; il ne fatigue pas de descriptions, il court au drame et y arrive par un mot, par une réflexion. Ses paysages, d'un dessin un peu sec qui convient d'ailleurs au pays, sont faits lestement. Il s'attache à un arbre, au coin où il se trouve; il vous montre les lignes des Alpes qui de tous côtés environnent le théâtre de l'action, et le paysage est achevé. Le livre est surtout précieux aux voyageurs qui ont erré autour du lac de Côme, dans la Brianza, qui ont côtoyé les dernières masses des Alpes et parcouru les plaines de la Lombardie. L'esprit de ces paysages y est finement accusé, leur beau caractère est bien senti. On les voit.

Le côté faible de cette œuvre est le style, en tant qu'arrangement de mots, car la pensée, éminemment française, soutient la phrase. Les fautes que commet M. Beyle sont purement grammaticales : il est négligé, incorrect à la manière des écrivains du XVIIe siècle. Les citations que j'ai faites montrent à quelles sortes de fautes il se laisse aller. Tantôt un désaccord de temps dans les verbes, quelquefois l'absence du verbe; tantôt des *c'est,* des *ce que,* des *que,* qui fatiguent le lecteur, et font à l'esprit l'effet d'un voyage dans une voiture mal suspendue, sur une route de France. Ces fautes assez grossières annoncent un défaut de travail. Mais, si le français est un vernis mis sur la pensée, on doit être aussi indulgent pour ceux chez lesquels il couvre de beaux tableaux que l'on est sévère pour ceux qui n'ont que le vernis. Si, chez M. Beyle, ce vernis est ici quelque peu jaune, là et ailleurs écaillé par places, il laisse voir du moins une suite de pensées qui se déduisent d'après les lois de la logique. Sa phrase longue est mal construite, sa phrase courte est sans rondeur. Il écrit à peu près dans le genre de Diderot, qui n'était pas écrivain; mais la conception est grande et forte; mais la pensée est originale, et souvent bien

rendue. Ce système n'est pas à imiter. Il serait trop dangereux de laisser les auteurs se croire de profonds penseurs.

M. Beyle se sauve par le sentiment profond qui anime la pensée. Tous ceux à qui l'Italie est chère, qui l'ont étudiée ou comprise, liront *la Chartreuse de Parme* avec délices. L'esprit, le génie, les mœurs, l'âme de cette belle contrée, vivent dans ce long drame toujours attachant, dans cette vaste fresque si bien peinte, si fortement colorée, qui remue le cœur profondément et satisfait l'esprit le plus difficile, le plus exigeant. La San-Severina est l'Italienne, figure rendue avec le bonheur que Carlo Dolci a eu pour sa fameuse tête de *la Poésie,* Allori pour sa *Judith,* et Guercino pour sa *Sibylle* de la galerie Manfrini. Dans Mosca, il peint l'homme de génie en politique aux prises avec l'amour. C'est bien l'amour sans phrases (la phrase est le défaut de *Clarisse*), l'amour agissant, toujours semblable à lui-même, l'amour plus fort que les affaires, l'amour comme les femmes le rêvent et qui donne un intérêt de plus aux moindres choses de la vie. Fabrice est bien le jeune Italien moderne aux prises avec le despotisme assez maladroit qui comprime l'imagination de ce beau pays ; mais, comme je viens de le dire, la pensée dominatrice ou le sentiment qui le pousse à se démettre de ses dignités et à finir à la Chartreuse manque de développements. Ce livre exprime admirablement l'amour comme il est dans le Midi. Évidemment, le Nord n'aime pas ainsi. Tous ces personnages ont un sang chaud, fébrile, une vivacité de main, une rapidité spirituelle que n'ont ni les Anglais, ni les Allemands, ni les Russes, qui n'arrivent aux mêmes résultats que par les calculs de la rêverie, par les méditations solitaires, par le raisonnement de l'âme éprise, par l'incendie de leur lymphe. M. Beyle a donné en ceci à cet ouvrage le sens profond, le sentiment qui assure la vie d'une conception littéraire. Mais, malheureusement, c'est presque un arcane qui veut être étudié. *La Chartreuse de Parme* est à une si grande élévation, elle demande au lecteur une si parfaite connaissance de la cour, du pays, de la nation, que je ne m'étonne point du silence absolu par lequel un pareil livre a été accueilli. Ce sort attend tous les livres qui n'ont rien de vulgaire. Le scrutin secret dans lequel votent un à un et lentement les esprits supérieurs qui font la renommée de ces ouvrages, se

depouille très-tard. D'ailleurs, M. Beyle n'est point courtisan, il a la plus profonde horreur des journaux. Par grandeur de caractère ou par sensibilité d'amour-propre, dès que son livre paraît, il fuit, il part, il court à deux cent cinquante lieues pour n'en point entendre parler. Il ne réclame point d'articles, il ne hante point les feuilletonistes. Il s'est conduit ainsi lors de la publication de chacun de ses livres. J'aime cette fierté de caractère ou cette sensibilité d'amour-propre. Si l'on peut excuser la mendicité, rien ne plaide en faveur de cette quête de louanges et d'articles à laquelle se livrent les auteurs modernes. C'est la mendicité, le paupérisme de l'esprit. Il n'y a pas de chefs-d'œuvre tombés dans l'oubli. Les mensonges, les complaisances de la plume ne peuvent donner de vie à un méchant livre.

Après le courage de la critique vient le courage de l'éloge. Certes, il est temps de rendre justice au mérite de M. Beyle. Notre époque lui doit beaucoup : n'est-ce pas lui qui nous a révélé le premier Rossini, le plus beau génie de la musique? Il a plaidé constamment pour cette gloire que la France n'a pas su s'approprier. Plaidons à notre tour pour l'écrivain qui connaît le mieux l'Italie, qui la venge des calomnies de ses vainqueurs, qui en a si bien expliqué l'esprit et le génie.

J'avais rencontré deux fois M. Beyle dans le monde, en douze ans, jusqu'au môment où j'ai pris la liberté de le complimenter sur *la Chartreuse de Parme* en le trouvant au boulevard des Italiens. Chaque fois, sa conversation n'a point démenti l'opinion que j'avais de lui d'après ses ouvrages. Il conte avec cet esprit et cette grâce que possèdent, à un haut degré, MM. Charles Nodier et de Latouche. Il tient même de ce dernier pour la séduction de sa parole, quoique son physique, il est très-gros, s'oppose au premier abord à la finesse, à l'élégance des manières; mais il en triomphe à l'instant, comme le docteur Koreff, l'ami d'Hoffmann. Il a un beau front, l'œil vif et perçant, la bouche sardonique; enfin il a tout à fait la physionomie de son talent. Il porte, dans la conversation, ce tour énigmatique, cette bizarrerie qui le pousse à ne jamais signer ce nom déjà illustré de Beyle, à s'appeler un jour Cotonnet, un autre Frédéric. Il est, m'a-t-on dit, le neveu du célèbre travailleur Daru, l'un des bras de Napoléon. M. Beyle avait

été naturellement employé par l'empereur; 1815 l'arracha nécessairement à sa carrière, il passa de Berlin à Milan, et c'est au contraste de la vie du Nord et de celle du Midi, qui le frappa, que nous devons cet écrivain. M. Beyle est un des hommes supérieurs de notre temps. Il est difficile d'expliquer comment cet observateur du premier ordre, ce profond diplomate qui, soit par ses écrits, soit par sa parole, a donné tant de preuves de l'élévation de ses idées et de l'étendue de ses connaissances pratiques, se trouve seulement consul à Civita-Vecchia. Nul ne serait plus à portée de servir la France à Rome. M. Mérimée a connu de bonne heure M. Beyle et tient de lui; mais le maître est plus élégant et plus facile. Les ouvrages de M. Beyle sont nombreux et se font remarquer par la finesse de l'observation, par l'abondance des idées. Presque tous concernent l'Italie. Il est le premier qui ait donné d'exacts renseignements sur le terrible procès des Cenci; mais il n'a pas suffisamment expliqué les causes de l'exécution, qui fut indépendante du procès, et emportée par des factions, exigée par la cupidité. Son livre *De l'amour* est supérieur à celui de M. de Sénancour, il se relie aux grandes doctrines de Cabanis et de l'École de Paris; mais il pèche par ce défaut de méthode qui, je viens de le dire, entache *la Chartreuse de Parme.* Il a risqué dans ce petit traité le mot de *cristallisation* pour expliquer le phénomène de la naissance de ce sentiment, dont on s'est servi tout en s'en moquant, et qui restera, à cause de sa profonde justesse. M. Beyle écrit depuis 1817. Il a débuté par un certain sentiment de libéralisme; mais je doute que ce grand calculateur se soit laissé prendre aux niaiseries du gouvernement des deux Chambres. *La Chartreuse de Parme* a un sens profond, qui n'est certes pas contraire à la monarchie. Il se raille de ce qu'il aime, il est Français.

M. de Chateaubriand disait, en tête de la onzième édition d'*Atala,* que son livre ne ressemblait en rien aux éditions précédentes, tant il l'avait corrigée. M. le comte de Maistre avoue avoir écrit dix-sept fois *le Lépreux de la vallée d'Aoste.* Je souhaite que M. Beyle soit mis à même de retravailler, de polir *la Chartreuse de Parme,* et de lui imprimer le caractère de perfection, le cachet d'irréprochable beauté que MM. de Chateaubriand et de Maistre ont donnés à leurs livres chéris.

LETTRES

SUR

LA LITTÉRATURE, LE THÉATRE ET LES ARTS

A MADAME LA COMTESSE E...

Je vous ai, dans ma dernière lettre, annoncé le succès probable de *la Confession de Nazarille,* par M. Édouard Ourliac, et le succès a eu lieu, malgré les obstacles que présentent et la saison et le procès Lafarge, et les bruits de guerre, et la question d'Orient. M. Ourliac a réuni cinq nouvelles, intitulées : *Suzanne, Collinet, la Confession de Nazarille, Psyllé, l'Épicurien*, en deux volumes in-octavo, tandis que je croyais à un seul roman; mais il a usé d'un droit acquis depuis longtemps à la littérature. Une seule nouvelle peut immortaliser un homme. *Werther, Manon Lescaut, René, Lavinia* ne tiendraient pas plus d'espace. Ceci n'est donc pas une question. M. Alfred de Musset, de qui je vous entretiendrai, vient de publier également six nouvelles sous le titre de *les Deux Maîtresses, Frédéric et Bernerette.* Que toutes ces nouvelles soient inédites, ou qu'elles aient déjà paru dans des journaux, cette dernière circonstance est aggravante par rapport aux fautes de la composition, voilà tout.

Suzanne est une cantatrice célèbre qui, à cela près qu'elle est au théâtre, ressemble tout à fait à mademoiselle Delachaux de *Ceci n'est pas un conte,* de Diderot. Le calque est d'autant plus frappant que l'amant qui fait le malheur de Suzanne, un M. la Reynie, se trouve être un peu la copie de Gardeil. Dans Diderot, mademoiselle Delachaux est aimée purement et saintement par son médecin; dans le livre de M. Ourliac, Suzanne a pour père adoptif un pauvre musicien nommé Peters qui l'adore paternellement et maternellement. Il y a donc peu d'invention dans *Suzanne.* Je vais plus loin, les parties de cette nouvelle, la plus considérable des cinq, par lesquelles M. Ourliac a voulu s'écarter de son modèle, offrent quelques non-sens littéraires.

Diderot, qui eût été un grand conteur, qui n'a de style que quand il conte, et qui, malheureusement pour sa gloire, a peu cultivé cette belle partie de son talent, dont les contes n'ont même été dus qu'à des besoins de madame de Puisieux, sa maîtresse, nous a laissé dans sa misérable copie de Sterne, dans *Jacques le Fataliste,* deux diamants : l'histoire de madame de la Pommeraie et celle de l'ami Bigre. *L'Inconséquence des jugements publics, Ceci n'est pas un conte,* et *les Deux Amis de Bourbonne,* forment son bagage littéraire en ce genre. *Le Neveu de Rameau* n'a été publié qu'en 1817. Dans *Ceci n'est pas un conte,* cet homme, dont le caractère était exquis de naturel et qui n'en a que peu dans ses œuvres, a été simple, vrai, complet.

Certes, en racontant l'insensibilité de la belle Rymer pour Tanié, et l'insensibilité de Gardeil pour mademoiselle Delachaux, Diderot a écrit un des grands morceaux de l'histoire du cœur humain. Évidemment, il a conclu pour la belle Rymer et pour Gardeil, tout en plaignant mademoiselle Delachaux et Tanié. L'amour est l'amour, il est ingrat et cruel, il s'en va comme il est venu, sans qu'on puisse savoir pourquoi. Ce n'est le plus prisé de tous les sentiments que parce qu'il est involontaire. La femme qui n'est pas mère est une monstruosité, la nature ordonne la maternité ; l'attachement au pays est un sentiment forcé, le sentiment religieux est inné, la passion du jeu est facultative; mais, si nous naissons avec le sentiment de l'amour, nous ne sommes pas maîtres de ses applications. La destinée de la femme et sa seule gloire est de faire battre le cœur des hommes; mais l'homme ne peut jamais répondre de la constance du phénomène. La femme est bien plus maîtresse de son amour que l'homme ne l'est du sien. La nature et la société sont dans une perpétuelle contradiction à ce sujet. Aussi, pour étouffer la contradiction, toutes les sociétés ont-elles été fondées sur l'esclavage de la femme. Dès que, par l'amour, la femme revient à la nature, elle éprouve tous les malheurs de sa destinée primitive. La belle Rymer use de tous les droits que la société lui donne. Gardeil est dans le droit naturel. Si les choses n'étaient pas ainsi, la passion ne serait pas le plus beau poëme qui se puisse inventer : les femmes aiment la poésie. *Manon Lescaut, la Courtisane amoureuse, Ceci n'est pas un conte, Adolphe, Werther,*

Clarisse, Phèdre et *René* vous donnent la clef de presque toutes les situations du cœur humain en amour.

Gardeil, chez Diderot, est bien tout ce que devait être cette nature méridionale. Quand il n'aime plus, il n'aime plus : il verrait mourir mademoiselle Delachaux comme Louis XV vit enterrer la Pompadour, d'un œil sec.

M. Ourliac, pour dénouer une histoire absolument pareille, a supposé chez son la Reynie un retour impossible vers sa victime. Gardeil, pour ne pas aimer mademoiselle Delachaux, n'en est pas moins un homme qui peut inspirer de l'estime. Qu'un tiers l'ennuie un peu trop à propos de mademoiselle Delachaux, il mettra l'épée à la main. Mais la Reynie est un lâche, il a peur d'un duel avec le gentilhomme qui aime Suzanne et qu'il a fait chasser de chez elle. Il est lâche avec elle, là où Gardeil est franc : une maîtresse doit être charmante, bien portante, agréer à tous les sens; mademoiselle Delachaux lui devient un objet de dégoût, il le lui dit; c'est cruel, mais c'est loyal. La Reynie tourmente Suzanne quand elle est jeune, belle, ravissante, et que tout Paris l'admire et l'applaudit au théâtre. Est-ce possible?

Creusons toujours ce parallèle instructif.

Diderot, en grand artiste, n'a pas donné les antécédents de Gardeil et de mademoiselle Delachaux. Dans son récit, vif et pressé, vous ne voyez pas chez Gardeil, comme chez le la Reynie de M. Ourliac, un parti pris d'avoir mademoiselle Delachaux. Chez lui, les deux amants, également malheureux, se sont également aimés. Leur amour n'a peut-être péri que par une cohabitation constante, par le fait d'un mariage illicite. S'ils s'étaient mariés, ils eussent été les gens les plus malheureux du monde. Leur séparation est le moindre des malheurs qui les attendaient.

Ne croyez pas que ceci soit le hasard du génie, c'est toujours à cause de la manière dont une histoire est racontée que nous nous y intéressons. Chaque sujet a sa forme spéciale. Diderot, dans *Ceci n'est pas un conte,* sue le vrai par toutes ses phrases.

Je ne prétends pas qu'il n'y ait point, dans cette époque comme dans tous les temps, des jeunes gens, des la Reynie qui, voyant sur les planches une belle danseuse ou une belle cantatrice, ne forment en eux-mêmes le dessein d'en faire leur maîtresse, ne

persistent dans leur plan en apercevant chez elle le luxe de la courtisane, les sacs d'or que procure le succès, et ne feignent un amour immodéré pour réussir; mais, quand leur victime n'a plus rien, quand elle est vieille et laide, ils la laissent, ils sont franchement égoïstes et ne s'avisent pas de venir pour les épouser, comme fait la Reynie, *in extremis,* dans un grenier, au milieu des loques, des guenilles et des haillons de la misère. Que cet horrible spectacle, que l'effet de sa barbarie touche ce misérable et qu'il se fasse prêtre, c'est un accident; mais ce fait isolé ne constitue pas un caractère. Le la Reynie de M. Ourliac aime par ambition une noble fille dans son pays, avant de venir à Paris y tuer la charmante Suzanne. A quoi bon ce détail inutile? Ces deux femmes doivent-elles se rencontrer, agir, causer des péripéties dans le drame, y engendrer un antagonisme? Non. Rien ne les lie l'une à l'autre. C'est une des plus grandes fautes qui se puissent commettre que d'introduire au début d'un livre un personnage qui ne sert à rien et qu'on ne reverra plus. Otez mademoiselle de Ceilhac, le roman est absolument le même. Ces incohérences, ces invraisemblances d'action, que la nature se permet souvent, sont funestes à la vie d'un livre.

Je ne cesserai de répéter que le vrai de la nature ne peut pas être, ne sera jamais le vrai de l'art; que, si l'art et la nature se rencontrent exactement dans une œuvre, c'est que la nature, dont les hasards sont innombrables, est alors arrivée aux conditions de l'art. Le génie de l'artiste consiste à choisir les circonstances naturelles qui deviennent les éléments du vrai littéraire, et, s'il ne les soude pas bien, si ces métaux ne font pas une statue d'un beau ton, d'un seul jet, eh bien, l'œuvre est manquée.

Le retour de la Reynie aux choses religieuses, après une vie pleine de honte et de lâchetés, est dans la nature méridionale. Mais, pour nous faire comprendre ce fait, il faudrait tout un livre. Le comte de Comminges vient au rendez-vous chez sa maîtresse, la voit morte dans sa bière, et se fait trappiste; pour convertir cet accident en un dénoûment possible, ne faut-il pas un livre entier! La nature n'a pas besoin de livre, le fait est expliqué par cela seul qu'il est. Pour le faire passer de l'état d'action vivante à l'action probable d'un livre, l'écrivain doit nous en montrer toutes les

racines. Le trappiste n'avait à rendre de comptes qu'à Dieu, les auteurs en doivent à tout le monde.

Quand nous lisons un livre, il y a en nous une conscience du vrai qui nous crie : « C'est faux! » à tout détail impossible. Quand cette conscience a trop crié, comme elle a crié chez tout le monde, le livre n'a point et ne saurait avoir de valeur. Le secret des succès universels, éternels, est dans le vrai. Noble ou ignoble, chaque homme contredira la Reynie. Noble, un homme se dit qu'il agirait comme l'amant chassé, comme M. d'Haubertchamp, il adorerait Suzanne. Ignoble, il se garderait bien de tuer, de faire trop souffrir, de retirer du théâtre, de ruiner une adorable créature applaudie et pleine de talent qui lui procure des jouissances de vanité, la vie la plus heureuse et comme une auberge où il peut attendre les hasards de la vie parisienne et réaliser les rêves de son ambition. Un drôle comme la Reynie est alors une horrible exception. Je l'ai dit déjà, je crois, mais il est bon de le répéter, les héros de roman ne doivent pas être des exceptions. Deux caractères accessoires, celui de Peters et celui du gentilhomme, M. d'Haubertchamp, n'ont rien de neuf non plus; ils se promènent depuis longtemps sur la place publique de la littérature. Il y a du Ralph d'*Indiana* dans Peters, et aussi quelque chose d'allemand, de naïf qui se rencontre dans les personnages d'Alphonse Karr : ces deux figures n'ont rien d'original.

Ces observations que je vous devais, une fois faites, il est certain que *Suzanne* se lit avec plaisir. Ce volume est supérieur à beaucoup d'autres qu'on a vantés, il s'y trouve de charmants détails dans la passion de Suzanne pour la Reynie. M. Ourliac a l'entente des délicatesses de la femme. Certes, une personne difficile comme vous l'êtes sera contente d'avoir lu un volume où elle a rencontré des scènes comme celle où Suzanne ruinée, sans asile et sans pain, trouve de l'argent pour apporter des fleurs, dans deux pots de porcelaine, à la Reynie qui les casse; comme celle où la Reynie, par un de ces éclairs de vigueur si fréquents chez les Méridionaux, vient souper chez la cantatrice sans invitation, insulte les convives, compromet Suzanne, si chaste, si pure et si belle jusque-là, et finit par devoir à cette lueur d'énergie qui simule l'amour, la récompense refusée à l'amour vrai de M. d'Haubertchamp. Ces deux

scènes, entre autres, annoncent un vrai talent. Elles ne sont pas dans Diderot. Mais, pour faire comprendre sur quoi porte ma critique, il est clair que mademoiselle Delachaux comporte le sentiment qui pousse Suzanne à sacrifier son dernier morceau de pain pour donner des fleurs à l'ingrat. Quand tout est fini pour mademoiselle Delachaux, elle explique à son docteur qu'elle ne peut plus aimer, et demeure, seule, calme, en taisant ses douleurs. Suzanne va, vient, s'agite, se fait rouler dans les escaliers. Mademoiselle Delachaux a noblement sauté par la fenêtre. L'une est quelque peu grisette; tandis qu'il y a de la fierté, de la noblesse, de la race chez l'héroïne de Diderot. Pour être juste, il faut aussi reconnaître que le seul côté par lequel la Reynie diffère de Gardeil est assez bien traité. Bien des femmes supérieures que les hasards de l'amour a mises entre les mains de ces petits êtres, envieux de tout, même de leurs maîtresses, mécontents d'eux-mêmes et les punissant des mécomptes dont ils sont seuls coupables, reconnaîtront une peinture exacte mais triste de ces bourreaux qui les ont fait souffrir pour se donner l'apparence d'une supériorité.

Enfin il est dans ce livre un intérêt réel. Comme tous les lecteurs ne sont pas de votre force et n'ont pas votre mémoire, il amuse, il est intéressant, il plaira. Le libraire n'aura pas à se plaindre. Mais l'auteur devra méditer ces observations et ne pas se prendre à son succès; d'autant plus qu'il fait preuve dans *Suzanne* de qualités littéraires précieuses. Après le sujet, il y a le faire. Or son faire est excellent. A part quelques emmêlements dans le fil des idées, sa phrase est nette, vive, précise. M. Ourliac peut devenir un écrivain; mais il n'a pas encore étudié le travail que demande la langue française, et dont les secrets sont surtout dans l'admirable prose de Charles Nodier : il entasse imparfait sur imparfait pendant trois ou quatre pages, ce qui fatigue et l'œil et l'oreille et l'entendement; quand il a trop de l'imparfait, il se sert du verbe au prétérit. Il ne sait pas encore varier la forme de la phrase, il ignore les ciselures patientes que veulent les phrases incidentes et la manière de les grouper. Entre la force qui marche, à l'instar de Bossuet ou de Corneille, par la seule puissance du verbe et du substantif, et le style ample, fleuri qui donne de la valeur aux adjectifs, il y a l'écueil de la monotonie des temps du verbe. Cet

écueil, M. Ourliac ne l'a même pas soupçonné. Néanmoins, il y a chez lui les rudiments d'un style particulier, sans ampleur, mais suffisant. Excepté mes observations sur la phrase en elle-même, je n'ai pas vu trop de fautes dans *Suzanne*. Les fautes sont dans la musique et non dans l'instrument.

La Confession de Nazarille est un pastiche d'après Scarron, *Psyllè* est un pastiche d'après Hamilton, *l'Épicurien* est comme une page de *Candide*, mais retournée contre la philosophie de Voltaire; *Suzanne* est décalquée d'après *Ceci n'est pas un conte* de Diderot; M. Ourliac n'a donc à lui, dans les cinq nouvelles, que *Collinet*. Aussi, pour moi, *Collinet* est-il le morceau capital de cette publication. *Collinet* est écrit du style qui a servi pour *Suzanne*, et, comme il n'y a d'imitation, ni dans le sujet ni dans la forme, c'est sur ce petit conte qu'il faut juger M. Ourliac.

Collinet est un jeune comédien de province, ce que, dans l'argot du théâtre, on appelle un cabotin; mais ce cabotin doit devenir un grand artiste, un comédien illustre. Il est dans une ville de province, livré aux familiarités des dandys de l'endroit, leur camarade d'abord, leur commensal au café, puis leur bouffon; enfin leur *pâtiras*, la cible où s'adressent tous les coups; le Triboulet à qui l'on n'accorde que la faculté d'amuser la cour. Quand Collinet, qui a beaucoup de cœur et des qualités secrètes exquises, devient amoureux d'une jeune fille innocente, pure, simple, née dans une famille bourgeoise à mœurs austères, ce bel amour, ravissant de part et d'autre, est pris, par les ignobles railleurs de la petite ville, pour un sujet de plaisanterie. On introduit le comédien dans la famille Sorel, qui a horreur des comédiens, on l'y présente comme un jeune homme de la société, puis on découvre sa profession et il est mis à la porte par le père. Enfin Clémence, la jeune personne aimée de Collinet, n'ayant pas compris pourquoi M. Sorel l'a renvoyé, les railleurs amènent cette jeune personne au théâtre où Collinet joue un rôle bouffon de l'emploi des *queues-rouges;* le cœur et la valeur lui manquent en apercevant Clémence, il est sifflé, criblé de pommes crues et quitte la petite ville.

La famille Sorel a du malheur, M. Sorel perd sa place. Quelques années après, Pelletier, le chef des railleurs qui ont tant tourmenté Collinet, M. Sorel et Clémence se trouvent à Paris. Pelle-

tier apprend à M. Sorel qu'il n'y a qu'un homme qui puisse lui faire rendre justice et son emploi. Cet homme est le plus grand acteur de Paris, et cet acteur a joué jadis dans leur petite ville. Sorel y va, reconnaît Collinet et se croit perdu. Collinet se montre dans toute sa gloire à celle qu'il aime, procure une place dans l'administration du théâtre à M. Sorel, et il épouse sa Clémence toujours aimée, ce qui est un dénoûment peu probable.

Il eût été bien autrement beau de montrer la vie impériale du grand artiste, ses amitiés illustres, ses attachements bizarres, et de laisser tomber l'omnipotente protection de ce Talma supposé sur Clémence ébahie, rapetissée. Le dénoûment bourgeois, bon pour le parterre qui voit *Kean* aux Variétés, n'est pas en harmonie avec la réalité ni avec la psychologie. Au moins aurait-il fallu montrer Collinet rassasié de succès, et il n'y a pas un mot qui puisse le faire croire. Espérons que l'auteur complétera quelque jour ce petit ouvrage, qui vaut la peine d'être corrigé.

Le sujet a deux parties. La première est le malheur de Collinet en province. La seconde est son éclatante revanche à Paris. Dans les proportions adoptées par M. Ourliac, la première partie est traitée avec talent ; mais la seconde est bien inférieure à la première, en ne s'en tenant qu'à ce que je viens de dire du dénoûment. Pour les rendre égales, il faudrait que, dans l'ordre de choses qui leur est propre, les infortunes de Pelletier et celles de la famille Sorel à Paris fussent développées comme celles de Collinet l'ont été dans la première partie, et que Collinet pesât sur eux. Les Sorel, les Pelletier devaient subir quelque mystification douce, en échange de leurs atroces railleries. Le grand artiste aurait été fin, élégant, gracieux, là où les provinciaux avaient été si cruels, si lâches, si crapuleusement bêtes. Je ne demande pas la symétrie exacte que veulent les idées musicales, mais quelque chose d'analogue que réclamait la logique de cette composition. Certes, le château de Chenonceaux est une belle chose, mais il manque sur la rive gauche une masse de bâtiments semblable à celle qui orne la rive droite du Cher. Collinet est inachevé comme ce célèbre édifice et souffre de ce défaut de correspondance entre les deux parties de l'œuvre. Le lecteur en est d'autant plus frappé, que la première est vive, brillante, vraie, bien écrite et très-bien

contée, sans longueurs, avec une rapidité qui semble devoir être une des qualités de M. Ourliac. Il est impossible, sans beaucoup de talent, d'émouvoir en prenant ce tour de narration tout voltairien, et vous ne lirez pas sans émotion le récit des infortunes de Collinet. A la contre-partie, l'auteur a bien certainement faibli.

Si M. Ourliac avait pris conseil de quelques amis qui lui eussent dit de développer la seconde partie, de la retravailler, d'ajouter quelques pages pour mieux poser Pelletier, ce stupide et bourgeois boute-en-train des jeunes gens de la petite ville, afin de mieux faire sentir combien Collinet est supérieur; puis quelques développements nécessaires pour dessiner un peu mieux qu'il ne l'est l'intérieur de la famille Sorel; certes, *Collinet,* dont l'étendue aurait alors été presque aussi considérable que celle du roman de *Suzanne,* eût fait à M. Ourliac, dès à présent, la réputation à laquelle il aspire et qu'il conquerra sans doute. *Collinet* est, pour un critique consciencieux, l'œuvre remarquable de ces deux volumes, elle contient de sérieuses promesses. J'ai d'ailleurs reconnu, dans tout ceci, du travail et de la volonté. Racine a commencé par un pastiche de Corneille, et ces sortes d'études sont excellentes, elles apprennent l'art; seulement, on ne doit les publier que quand elles sont amusantes : M. Ourliac, lui, n'a pas eu tort. Peut-être trouvera-t-il ailleurs une indulgence trop amie, voire des éloges; mais ce serait le trahir que de ne pas lui dire, ici, la vérité.

Je crois M. Ourliac appelé plus particulièrement à faire du dialogue et des œuvres de théâtre que des livres qui exigent de longues veilles, uniquement pour le style : il a cette soudaineté d'esprit, cette saillie méridionale si précieuses pour les ouvrages dramatiques; son talent comporte cette netteté d'idées, cette vivacité d'aperçus qui distinguent les auteurs comiques. Ici, mon intention n'est pas de lui dire qu'il ne doit écrire ni des nouvelles ni des romans. Lesage n'a-t-il pas fait *Gil Blas* et *Turcaret?* Mais je crois de mon devoir de lui indiquer une route où l'attendent de beaux succès. *Collinet* contient une puissante et belle comédie, nous en verrons peut-être tirer quelque misérable vaudeville; tandis que, si les destinées du Théâtre-Français étaient entre des mains dignes de les diriger, M. Ourliac serait déjà prié peut-être

de travailler. Ce jeune homme, chez qui se montre le talent dramatique, aidé, soutenu, nous donnerait certainement une de ces grandes comédies qui manquent au Théâtre-Français, et que l'on continue à demander aux gens les plus incapables de les faire.

Je trouve une preuve à ma prédiction dans la ressemblance qui existe entre le style de M. Ourliac et celui de M. Alfred de Musset, à qui nous devons déjà deux volumes dialogués où s'est révélé, de l'aveu des plus savants, le génie dramatique, et qui vient de publier les six nouvelles dont je vous ai parlé. Ce qui prouve que M. Ourliac appartient par son style et son esprit à l'école des idées.

M. Alfred de Musset, qui, dans *la Confession d'un Enfant du siècle,* avait conservé quelques allures poétiques, qui n'y était pas le maître de son sujet, qui s'y laissait emporter à quatre pages de dithyrambe sur la valse, et qui s'égarait assez complaisamment dans les prairies, s'est montré cette fois tout à fait prosateur et prosateur élégant. Ses nouvelles, bien conçues, bien exécutées, sont racontées avec le style net, aux contours précis dont s'est servi M. Ourliac; mais il n'y a pas de comparaison à faire entre eux. Quoique jeune, M. Alfred de Musset est un vieil athlète. Il s'est déjà escrimé dans sept ou huit volumes in-octavo, tant en vers qu'en prose et en dialogue, avec bien des sujets, bien des modes et bien des conceptions.

Les Deux Maîtresses, Emmeline, et surtout *Frédéric et Bernerette,* qui est l'œuvre la plus remarquable des nouvelles de M. Alfred de Musset, comme Collinet est celle des cinq nouvelles de M. Ourliac, appartiennent à ce genre éminemment français qui se trouve caractérisé dans l'Étude sur M. Beyle. M. de Musset est un poëte qui a su se faire sa place entre MM. de Lamartine, Victor Hugo, de Béranger, de Vigny et Casimir Delavigne. Sa muse est une noble muse, gaie, tendre, bouffonne, et quelquefois épique. Elle a de belles idées et de belles images; elle dialogue fièrement et spirituellement; elle courtise tous les pays, elle chante une ballade allemande; elle fait du drame espagnol, elle conte; elle chausse le brodequin ou le cothurne; elle s'arme de castagnettes et danse un boléro, elle lance des chansons qui sont des chefs-d'œuvre et que le monde répète; elle se moque de Byron ou l'imite; elle peut, elle sait être mélancolique; elle est grande dame ou courtisane;

elle plaît, mais surtout, elle n'a pas la moindre prétention blessante, tout en ne s'abandonnant pas elle-même et se disant amoureuse de la gloire. Je n'ai rencontré personne qui n'aimât pas la littérature de M. de Musset; quant à moi, je le dis, elle me plaît infiniment. Voici ce qu'est *les Deux Maîtresses :*

Un jeune homme de médiocre condition aime deux femmes, une marquise et une petite bourgeoise qui se ressemblent. La marquise est le symbole et la réalisation des désirs de luxe et d'élégance de Valentin, qui, semblable à tous les jeunes gens pauvres, rêve la richesse. La bourgeoise est une douce et tendre figure, la madame Pierson de *l'Enfant du siècle,* une femme, comme disent les Italiens, sympathique (*simpatica*). M. de Musset s'est servi de ce mot qu'emploient les Italiens modernes pour signifier un monde de choses, mais qui n'est en usage que dans l'Italie du Nord. Rome et Naples ne le comprennent pas. Valentin est très-heureux avec ces deux femmes. Après quelques incidents de cette double passion qui ne peut pas aller longtemps comme les bœufs et qui doit se brouiller, Valentin, quoique la marquise lui offre de partir avec lui, choisit la pauvre et l'aimante madame veuve Delaunay. Ce dénoûment, excessivement bourgeois, n'est pas trop dans les habitudes de l'auteur. Rien n'est coquet, n'est élégant et pur de dessin, comme cette narration, facile, entraînante, pleine de détails heureux. Cependant M. de Musset y commet une faute impardonnable, et de laquelle tout narrateur doit se corriger en la laissant à MM. Paul de Kock, Victor Ducange et Pigault-Lebrun. Dès que, dans un ouvrage, l'auteur se montre et vous parle de lui, l'illusion cesse. L'auteur, en parlant de lui, produit dans l'esprit de son lecteur le même effet que produirait sur une salle attentive un acteur en s'avançant vers la rampe, faisant les trois saluts, interrompant son rôle pour dire : « Messieurs, notre camarade mademoiselle Mars, étant indisposée, fait réclamer votre indulgence! » Moi, je prends aussitôt mon chapeau, je réclame le bras de mon ami, en lui disant : « Sortons! » Je ne pourrai plus voir ni Tartufe ni Elmire ; je verrai le comédien Fleury et mademoiselle Mars. Le charme est rompu. L'effet est pire encore quand, en tenant un livre dans mon lit, le lisant à la lueur des bougies, croyant que Valentin, madame Delaunay, la marquise de Parnes

existent, quand ces personnages parlent et marchent devant moi, je lis : *Tournez la page, elles vont entrer en scène;* ou bien : *Notre héros.* Je sais bien que M. de Musset a feint d'adresser le récit à une femme; mais, quand on prend cette forme permise, il faut alors la compléter et donner l'histoire comme un fragment de conversation et achever le cadre. En commençant par : « Croyez-vous, madame, qu'il serait possible d'être amoureux de deux personnes à la fois? » on ne doit pas dire : *Tournez la page.* Si c'est une lettre, que ce soit une lettre. Si c'est une conversation, que ce soit une conversation. Si c'est un drame, ne laissez pas voir le garçon de service qui allume les quinquets d'un *portant.* La foi est, comme la pudeur, une femme ailée qui s'envole au moindre bruit, au moindre soupçon, qui s'effarouche d'un geste.

Emmeline, la seconde nouvelle, est sous ce rapport irréprochable.

Emmeline, comme *la Marquise* de George Sand, comme *Malteo Falcone* de Mérimée, comme *Claude Gueux* de Victor Hugo, comme *René* de Chateaubriand, est une de ces pages où l'artiste, l'écrivain, le poëte donnent la mesure entière de leur talent; mais il y manque une chose essentielle qui l'empêche d'être tout ce que sont les nouvelles dont je parle. Et cependant ces cent pages, car *Emmeline* tient en cent pages, sont pleines. Elles valent un long roman en deux volumes. Si le sujet était original, ce serait le parfait de la nouvelle moderne. *Emmeline* a le tort impardonnable de venir après dix ans de littérature, pendant lesquels hommes de talent, hommes d'esprit, bons et mauvais auteurs ont découvert, analysé les plaies de la femme sans les guérir. Les femmes incomprises sont devenues ridicules. On a tué pour un temps l'adultère en littérature, quoiqu'il aille toujours son petit train dans le monde. Je ne prétends pas qu'un grand esprit ne saura pas tirer une belle œuvre de la carrière d'où sont sortis tant de blocs, mais *Emmeline* n'a rien de neuf. Le public est incapable de sentir les différences que M. de Musset y a mises par son style entre les vulgarités qui nous ont assaillis. Le style n'y triomphe pas des caractères ni des situations vulgaires. M. de Musset a bien plus de pénétration qu'il n'en faut pour savoir que la France renouvelle par chaque lustre son mobilier littéraire : le poignard, — le cadavre, — l'horreur, — le moyen âge, — l'adultère, — l'intime, —

l'historique, tout est fourbu. Enfin, le système de la plaisanterie elle-même a besoin d'être changé. Robert Macaire est vieux. Néanmoins, ceux mêmes qui disent : *Assez de pâté d'anguille,* trouveront du plaisir à lire *Emmeline.* En employant une même somme de ce talent dans un sujet original, l'auteur eût été certes à la hauteur des nouvelles que je viens de citer.

Le Fils de Titien, la nouvelle suivante, est remarquable par le sentiment admirablement peint et bien senti de l'infériorité qui empêche le fils de suivre les traces de son père, quand ce père est un géant de gloire. Ce sujet est plus neuf que celui d'*Emmeline.* L'amour d'une belle patricienne pour Tizianello, né de sa croyance à la supériorité du génie sur toute aristocratie, est un beau détail.

Ce qui plaît dans ces trois nouvelles est une distinction qui n'appartient qu'au poëte, et qui se retrouve chez MM. Hugo et de Vigny : rien n'y est commun, ni l'idée, ni la phrase, ni le sujet; tout y porte l'empreinte que les poëtes mettent à leurs ouvrages et qui les leur rendent propres, absolument comme, chez les grands seigneurs, tout a été fait pour eux, par eux, et ne se retrouve nulle part.

Le premier volume est supérieur au second : je n'aime ni *Croisilles,* ni *Margot. Croisilles* n'est ni une esquisse, ni une nouvelle, ce n'est rien. M. de Musset y met un fermier général au Havre, et tout le monde sait que les fermiers généraux, surtout sous Louis XV, étaient à Paris, et n'avaient que des receveurs et des directeurs en province. Avant la Révolution, le Havre, port sans aucune importance, ne saurait être le théâtre de l'aventure de Croisilles, qui veut le mouvement d'un grand port de mer. A Bordeaux, chez le receveur général de la Guyenne, tout eût été possible. Quand il n'y a qu'un nom à changer, je ne sais pas pourquoi se donner le malheur d'une invraisemblance.

Frédéric et Bernerette est un petit roman délicieux, plein de naturel, de goût, de tristesse, digne des trois premières nouvelles, et même infiniment supérieur. La prose de M. de Musset est, dans cette charmante page, leste et découplée. Elle est pleine de faits, de réflexions, d'observations; elle serre de près celle de M. Mérimée et celle de M. Beyle, et, de plus, a le mérite de la pureté. L'histoire, car de tels romans arrivent à la valeur de l'histoire, est

d'un dramatique horrible, d'une épouvantable vérité, d'un sens cruel, et, par-dessus tout, amusante.

M. de Musset introduit souvent des vers dans ses récits. Sauf certaines exceptions, je blâme beaucoup cet usage. Voici pourquoi : L'expérience a été contre Voltaire lui-même, contre tous les ouvrages où la prose et les vers sont alternativement employés, même quand les vers ne sont pas de la poésie et se rapprochent de la prose, comme ceux de Voltaire. Les raisons de cette répulsion, instinctive chez le public, sont faciles à trouver. En français surtout, la disposition d'esprit dans laquelle on se met pour lire la prose est entièrement opposée à celle où l'on arrive, péniblement chez certaines personnes, pour être de plain-pied avec la poésie. En un mot, nous sommes terre à terre en prose et nous devons monter à je ne sais quelle élévation en poésie. Ainsi, ce n'est pas un cahot sur la route, c'est une ascension et une descente rapide. Eh bien, cette opération de l'esprit est insupportable, et personne ne veut s'y prêter, à plus forte raison quand les vers sont pleins de poésie.

M. de Musset est un écrivain trop remarquable pour qu'on ne lui dise pas que *fut* ne se trouve à aucun temps du verbe *aller*. Si la majeure partie des écrivains du XVIIe siècle a fait cette faute, il est interdit aux écrivains du XIXe de prendre le verbe *être* pour le verbe *aller*. Il fait aussi la faute de *aussi* pour *si*. Aussi veut une comparaison. Ces deux fautes et quelques autres sont d'autant plus choquantes que M. de Musset écrit bien, varie la forme, n'a pas cette monotonie dans les temps du verbe que je viens de reprocher à M. Ourliac, et mérite les plus grands éloges pour son style. M. de Musset est une nature française, il a le don des résumés clairs et vifs, il abonde en réflexions pleines de sens, concises, frappées comme des louis d'or, et par lesquelles il rattache un portrait, un événement, une scène à la morale, à la vie humaine, à la philosophie. Ces facultés sont l'apanage des gens d'un talent vrai, fécond, puissant. En deux volumes, voici donc deux œuvres remarquables : *Emmeline, Frédéric et Bernerette;* deux autres : *le Fils de Titien, les Deux Maîtresses* qui ne peuvent être écrites ni pensées par le premier venu. Néanmoins, est-ce un livre ? ces choses resteront-elles? Je ne le crois pas.

En terminant ces six nouvelles, on se demande comme le mathématicien : « Qu'est-ce que cela prouve ? A-t-on voulu prouver quelque chose ? Y a-t-il là quelque grand et vaste symbole comme dans *Adolphe,* comme dans *Paul et Virginie,* comme dans telle ou telle page qui devient un monument au milieu des ruines d'une littérature ? » J'aurai le courage de dire non. Après ma dernière lettre sur M. Sainte-Beuve, vous pouvez me croire. Eh bien, malgré ses nombreux défauts, malgré ses entortillages de style, un livre comme *Volupté* a plus de chances de vie littéraire que les bijoux dont je vous parle. Madame de Couaën, l'héroïne de *Volupté,* représente une des faces du cœur de la femme, l'amour contenu. Bien des gens timides et maladroits sentiront comme le héros, comme Amaury, qui se brise sur l'écueil au lieu de le fuir. Enfin, la situation du prêtre jugeant au tribunal de la pénitence celle qu'il a aimée n'est pas moindre de celle de Brutus jugeant ses enfants. *Paul et Virginie* retracera toujours les émotions de l'enfance et les premiers désirs du cœur chez toutes les nations. *René* est le type de la passion impossible, de la mélancolie et de l'incertitude. On explique par des raisons semblables le succès d'*Adolphe.* Mais Frédéric et Bernerette, mais Emmeline, sont des accidents de notre société actuelle, et non toute une face de cette société. Qu'un étudiant en droit varie, qu'il aime et délaisse tour à tour une grisette, que cette grisette aime avec un dévouement sublime et meure ; qu'Emmeline, espèce de madame de Lignolle, simple, vraie et naturelle, soit trompée par la beauté même de son caractère et qu'elle ne rencontre pas, dans un libre choix, le mari qui lui convenait ; qu'elle aime, deux ans après, un autre homme ; que le mari, l'amant et la femme soient dignes tous trois et tels qu'ils sont souvent aujourd'hui dans cette crise vulgaire ; M. de Musset a-t-il élevé chacune de ces narrations à la hauteur où elles deviennent typiques ? a-t-il présenté l'un de ces sens généraux auxquels s'attachent invinciblement les cœurs ? Non. Si je lui oppose de grandes œuvres, c'est qu'il m'est démontré qu'avec un peu plus de méditation ou de travail, avec des sujets plus étudiés, plus heureux que ceux-là, M. de Musset pourrait faire un de ces beaux livres, l'orgueil et la gloire des littératures. Rabelais, Cervantes, Sterne, Lesage, ont doté leurs grands ouvrages d'une pensée de ce genre. Le génie

a un souffle qui lui est propre et qui passe dans ses moindres créations. *Werther* n'a pas plus d'étendue que *Frédéric et Bernerette,* et *Werther* restera. Flipote, dans Molière, a une vie étonnante et n'est que nommée; mais quel reflet projette sur elle la famille! A coup sûr, ceci doit sembler étrange. Le rôle de Mignon, dans le *Wilhelm Meister,* n'occupe pas cent pages, et son existence, dans la mémoire des hommes, est néanmoins plus assurée que ne l'est, outre-tombe, celle des habitants du pays de Bade. J'essayerai de vous dire la cause de cette puissance, en finissant ma lettre.

Ceux qui sont doués de talents rares, comme l'est M. de Musset, doivent étudier les causes de ces phénomènes de l'esprit humain, afin d'en augmenter la divine nomenclature. En littérature, il ne suffit pas d'amuser, ni de plaire : il faut attacher un sens quelconque à la plaisanterie. Conter pour conter est l'arabesque littéraire; mais l'arabesque n'est un chef-d'œuvre que sous le pinceau de Raphaël : un peintre médiocre en fera, mais pour les cafés; l'homme de génie, seul, leur donne une signification qui, bien que vague, arrête encore le regard et fait songer, comme la fumée du cigare qu'on brûle. Le conte, cette magnifique, cette puissante forme de la pensée humaine et qui va si loin, témoin *Peau-d'Ane, Barbe-Bleue, la Courtisane amoureuse, Roméo et Juliette,* porte avec lui quelque secret quand il a conquis la vie refusée à tant d'œuvres. Quelque plaisamment, artistement, curieusement que soit travaillée une lanterne, elle doit avoir sa lumière. Assurément, je mets, comme faire, comme esprit, comme grâce, *Frédéric et Bernerette* bien au-dessus du *Lépreux de la vallée d'Aoste,* avec lequel il n'a d'ailleurs aucune ressemblance, je ne les compare que comme volume et comme quintessence; mais le livre de M. de Maistre est éclairé par une lueur éternelle. La vie lui vient de cette lueur, de ce sens intime et profond que je vois avec douleur manquer dans beaucoup d'ouvrages modernes, où se rencontrent toutes les conditions des chefs-d'œuvre avoués, sans qu'ils soient des chefs-d'œuvre. S'il fallait rechercher les causes de cette bizarrerie qui a fait dire : *Habent sua fata libelli* (les livres ont leurs hasards), j'irais trop loin. Ce serait tout un traité qui voudrait du temps et que l'Académie trouverait impertinent. Je ne me permettrai qu'une remarque pour tenir ma promesse.

Les hommes auxquels nous devons ces poëmes ont toujours étudié l'état de l'atmosphère des connaissances humaines. Ils ont pour ainsi dire regardé en l'air, tâté le pouls à leur époque, senti sa maladie, observé sa physionomie, étudié ses humeurs : leur livre ou leur personnage a été le brillant et sonore appel auquel ont répondu, dans un temps donné, les idées contemporaines, les fantaisies en germe, les passions inédites. Pour employer un mot plaisant, le besoin de leur livre se faisait généralement sentir : il était invisiblement et tacitement demandé. Le génie entend ces sympathies muettes, ou les devine.

J'expliquerai cette pensée par un exemple qui la rendra sensible et de bon usage en littérature. Assurément, le Méphistophélès de Gœthe est un pauvre personnage dramatique; il n'est pas de valet de la Comédie-Française qui ne soit plus spirituel, plus éveillé, agissant avec plus de logique et de profondeur que ce prétendu démon. Examinez bien le rôle! il est pitoyable. Eh bien, chacun l'a revêtu de ses propres idées sur le diable, chacun s'est servi de lui pour donner un nom à ses terreurs, à ses doutes, à ses images. Le monde est venu vers le poëte qui lui jetait ce nom, et Méphistophélès, en compagnie de Faust surtout, a existé. Panurge, Gargantua, Pantagruel, créations supérieures et immortelles ont dû la vie à quelques sympathies de ce genre, en dehors de leur immense valeur réelle. Ainsi de *René,* qui ne ferait pas une feuille de revue, et qui, si cette nouvelle paraissait aujourd'hui, semblerait médiocre. Il y a des secrets dans cette observation par laquelle je termine, et ces secrets seront appréciés, étudiés par ceux à qui elle s'adresse.

On annonce *Latrèaumont* à la Comédie-Française pour cette semaine, et ce sera l'occasion la plus naturelle de vous dire mon sentiment sur l'état du théâtre en France. Mon travail est prêt, il fera, comme on dit dans l'argot du journalisme, la *tête* de l'article.

Il nous est arrivé de Rome un tableau de *Stratonice* par M. Ingres, et je vais faire mes efforts pour le voir. Vous comprenez que, si je ne vous ai rien dit des arts encore, c'est faute d'occasion; je n'irai pas vous ennuyer de l'examen des concours qui, cette année, ont été pitoyables; mais un tableau de *Stratonice* par M. Ingres est

une de ces œuvres capitales auxquelles on se doit. J'examinerai aussi la dernière gravure de M. Henriquel Dupont.

SUR LES OUVRIERS

CHŒUR DES AMIS DE L'ORDRE

« Qui êtes-vous, vous qui nous attaquez? Les fauteurs du désordre et de l'anarchie! les ennemis des lois et du pays! les perturbateurs acharnés de l'ordre public! vous êtes de misérables agitateurs, sans cesse occupés à chauffer, remuer et soulever les mauvaises passions! il faut pourtant que l'ordre que vous attaquez avec rage et fureur se rétablisse; il faut des lois sévères pour vous tenir en bride. La révolte est toujours menaçante, vous entretenez toujours l'hydre de l'anarchie, vous paralysez sans cesse l'action du gouvernement, qui veut le bonheur du pays. Il faut bien le mettre à l'abri de vos tentatives révolutionnaires, il faut sauver l'État, sauver la France! il faut *intimider* les mortels ennemis du repos et de la paix! il faut les frapper d'une *crainte* salutaire sans laquelle le gouvernement devient impossible, il faut *terrifier*... Finissons-en avec les factieux! etc. »

Tout cela se dit avec divers degrés de verve et d'éloquence, avec accompagnement de soldats, de fusils, de canons, de garde nationale, dans des articles, dans des proclamations, dans des discours appropriés aux temps, aux lieux, aux circonstances, et qu'il est inutile de spécifier ici.

CHŒUR DES AMIS DE LA LIBERTÉ

« Ah! que vous êtes bien des infâmes, vous qui vous prélassez au pouvoir et vous nourrissez des sueurs du peuple! Comme vous dévorez l'impôt! comme vous vous jetez sur les trésors arrachés à la nation, à cette malheureuse France, dont vous sucez effrontément le sang et les richesses! Vous êtes les ennemis mortels de la

liberté et du progrès, de tout ce qui est bon et honnête! Vous vous engraissez là bien à votre aise, n'est-ce pas? La place est bonne au pouvoir, misérables sycophantes! Qu'avez-vous fait de vos principes, vous qui vous disiez les amis de la liberté? vous les foulez aux pieds maintenant, renégats sans âme et sans cœur! A vous les places! à vous les honneurs et les richesses! à vous d'opprimer par la force brutale et d'y joindre la ruse et la corruption; car tous les moyens vous sont bons; car vous êtes des gens sans moralité et sans conscience; car vous foulez aux pieds tout sentiment et toute justice! Ah! demander à des gens comme eux de la conscience et de la justice, autant vaudrait demander des moissons au désert, la vie à un cadavre! Holà! messieurs du pouvoir, il faut pourtant que cela finisse! Croyez-vous donc que le peuple que vous écrasez soit disposé à supporter longtemps encore votre honteux despotisme? Non, non! la mesure se remplit, elle sera bientôt comble et il faudra bien qu'elle s'épande. Le jour de la justice n'est pas loin! Allez, allez, vous n'êtes pas de taille à étouffer la liberté! et, après tout, qu'êtes-vous? rien; une poignée de misérables, et il y a contre vous toute une nation généreuse qui est faite pour la liberté, qui veut la liberté et qui crie : *En avant!* etc., etc.

Ce chœur est accompagné de conspirations, d'embrigadements des ambitions mécontentes, de clubs, d'émeutes, de procès à la Chambre des pairs, de bourgeois tués, de soldats assassinés, de prospectus de journaux qui ne se font pas comme *la Démocratie,* et autres drôleries républicaines.

Sous une forme plaisante, ceci est l'image de la situation assez monotone de la France, et toute son histoire depuis 1830 faite par M. Victor Considérant.

L'émeute des ouvriers est un épisode du drame auquel coopèrent, depuis dix ans, les chœurs que vous venez d'entendre.

Mais il est excessivement utile, pour le bon sens et pour la raison publique, de faire observer aux amis de l'ordre que cette lutte n'existe dans aucun autre pays au monde qu'en Angleterre, où elle a été calmée. Il est donc bien extraordinaire qu'elle ait lieu dans notre belle France, qui semblait avoir fini toutes ses expériences

gouvernementales, après les *sept* formes de gouvernement (la Constituante, — la Convention, — le Directoire, — le Consulat, — l'Empire, — la Restauration, — Juillet) dont elle a joui en cinquante ans. Assurément, l'Europe a le droit de se moquer de nous, et elle en use largement, attendu que le gouvernement actuel n'a rien de fixe : il y a eu dix-neuf administrations différentes en dix ans. Qu'est-ce qu'une situation politique où il est impossible de trouver six hommes qui s'accordent pendant six mois ou qui soient pendant six mois en harmonie avec leurs éléments constitutifs? C'est bien évidemment ou la faute des hommes ou la faute des principes, il faut changer ou les uns ou les autres. Enfin, n'y a-t-il pas lieu de rechercher la vraie cause de l'état stationnaire où reste la France depuis 1830? N'oublions pas qu'après avoir pansé toutes ses blessures et payé les dettes de trois révolutions, la Restauration a donné l'Algérie à la France, position qui commande aujourd'hui la question d'Orient.

Or l'émeute des ouvriers n'est pas un fait isolé, c'est une maladie. Si vous avez enlevé cette tache rouge sur le corps politique, sachez-le bien, la maladie subsiste, et il y aura quelque nouvelle éruption ailleurs, je ne sais où ; quand? je ne sais pas.

Le caractère du gouvernement, depuis 1830, est de faire des lois à mesure que les circonstances en exigent, au lieu d'avoir des lois qui permettent de dominer les circonstances. Ce caractère est celui de toutes les époques révolutionnaires, qui sont des maladies politiques. Ce triste système est celui des gens médiocres, qui vont au jour le jour. C'est de l'empirisme, et non de la grande médecine politique.

On a mis *ordre* et *liberté* sur les boutons des uniformes de la garde nationale. La liberté est précisément le contraire de l'ordre : on a fait hurler les mots comme hurlent les choses. On a voulu mettre d'accord les deux chœurs que vous venez d'entendre, et qui peut-être ont tous deux raison. Le second veut le gouvernement avec un principe, fatal il est vrai, mais qui a l'avantage d'être un principe. Les amis de l'ordre n'ont pas de principe vital. On peut tout au nom du peuple, on ne peut rien au nom de l'ordre. Qu'est-ce que l'ordre? chacun l'entend à sa manière, l'ordre est une question éternellement à *l'ordre du jour,* ce n'est que le main-

tien des intérêts. Les intérêts sont changeants; donc, l'ordre change, et le principe d'un gouvernement doit être éternel, immuable. Là est toute la force de l'Autriche.

Toute société n'est-elle pas basée sur le sacrifice d'une grande quantité des droits naturels en retour des avantages sociaux? N'est-ce pas la répression par le pouvoir social des intérêts divergents? N'est-ce pas la répression de l'intérêt personnel et de l'égoïsme au profit d'une nation qui croît et s'agrandit? La liberté, comme l'entend le peuple, et comme on tâche de la lui faire comprendre, est le contraire de toute société. Qu'est-ce que 1830 a sanctifié? La souveraineté du peuple par l'élection. On avait élu des députés qui ont élu le roi. Ce droit est aujourd'hui au-dessus de tout. Le peuple fait par ses députés et défait les lois. L'élection peut, de renouvellement en renouvellement, amener le triomphe de nouveaux intérêts, d'où un nouveau système. C'est parce que les deux opinions extrêmes, le légitimiste et le républicain, croient triompher par l'élection, qu'ils réclament l'un le *suffrage universel,* l'autre la *réforme électorale.* Le vote est le souverain. Le vote change; donc la loi n'a rien de fixe. La coalition qui a fait, malgré le bon sens public, malgré la cour, nommer M. Thiers premier ministre, le prouve assez. A l'ouverture de la session prochaine, M. Thiers sera peut-être renversé. Et ce sera toujours légal. Un droit semblable, inouï, révolutionnaire, et qui donne l'apparence de la légalité au désordre, qui grave sur les boutons d'une armée civile un non-sens, a intronisé, savez-vous quoi? *Le dieu Cent-Sous!* le culte de l'intérêt personnel. Quand un pays arrive à ne voir en toute chose que l'argent (l'élection, les droits politiques, tout est basé sur *Que payes-tu d'impôts?*), il n'existe donc aucune force morale qui s'oppose au mouvement antisocial de l'intérêt. Aussi le pouvoir actuel est-il sans force devant l'argumentation des deux partis qui lui demandent le suffrage et la réforme.

Quand un intérêt en souffrance compte assez d'hommes froissés, il devient un parti. Rien ne peut empêcher les ouvriers, comme tous autres prolétaires, de vouloir être rétribués plus qu'ils ne le sont. Le gouvernement n'a pas le droit d'intervenir entre le maître et l'ouvrier, il n'a que le droit de canonner dans les rues les masses d'ouvriers qui s'y rassemblent et y commettent des

actes criminels. Or, quand un gouvernement déploie des forces contre des masses, ce n'est pas la masse qui a tort; c'est, dans tous les cas, le gouvernement, même quand il est vainqueur. La réunion d'une masse quelconque mécontente est un acte d'accusation contre lui : à lui de prévoir les besoins. Allez voir si, dans le reste de l'Europe, les besoins des intérêts généraux ne sont pas étudiés et satisfaits pour éviter toute collision.

Par qui existez-vous? par le peuple! Quel est votre devoir? de veiller aux intérêts de vos commettants. Il n'y a plus de monarchie. Moi, fraction imposante du peuple, je souffre, et je réclame; qu'avez-vous à dire, à cela, vous, mes intendants? Le peuple est logique. Vous, gouvernement, vous êtes insensé d'accepter un pareil contrat, et vous ne tiendrez pas contre cette logique.

Napoléon s'intitulait empereur par la grâce de Dieu! Louis-Philippe est roi des Français par la grâce des Chambres! Agitez-vous, discutez, verbalisez, intimidez, bouchez-vous les oreilles pour ne pas entendre, la question est là. La royauté n'est plus qu'un mandat, elle ne résulte plus que d'une convention.

Napoléon et la Restauration avaient essayé de combattre par des palliatifs le funeste effet du partage égal des biens institué par le Code civil, qui est une fabrique constante de prolétaires ou d'ambitions insatiables, une perpétuelle cause de médiocrité de fortune. La question des ouvriers est là, je vais le démontrer.

Un écrivain ministériel très-remarquable et que le pouvoir a sagement fait de s'assimiler, M. Granier de Cassagnac, a fort bien expliqué la maladie, il promet au ministre de l'intérieur de lui indiquer un topique; mais ceci est le fait du charlatanisme médical : la cause subsistera. Le vrai médecin politique doit aller au siége du mal. Je vais me servir de ce que son travail a de bien, et rectifier son argumentation en la ramenant à la cause du mal qui est dans la LOI. Que veulent les ouvriers? Supprimer les *marchandeurs*. Le marchandeur est une espèce de sous-traitant qui, dans ces derniers temps, s'est interposé entre les ouvriers et les maîtres. M. Granier de Cassagnac fait observer avec raison que le système des marchandeurs anéantira la perfection des œuvres dans les arts mécaniques. Ici les ouvriers ont raison, dit M. Granier, Encore quelques années et ces arts auront péri. C'est vrai. Pour-

quoi ? Ce n'est pas la faute du système de *marchandeurs,* mais de la cause occulte, sociale, venue de loin, qui a produit ce système.

Il n'y a plus de fortunes en état de payer les belles œuvres ce qu'elles valent; tout s'est amoindri, émietté sous la loi révolutionnaire, qui divise et pulvérise tout sous son pilon, et qui ne donne aux entreprises, aux constructions, aux meubles d'une famille qu'un intérêt proportionné à la durée de la vie humaine. Ah ! vous sentez la nécessité des grandes fortunes comme celles des Rothschild, des Aguado, etc. Et les écrivains radicaux les regardent comme des vols. Apprenez que, quand M. de Rothschild commande une pendule de trente mille francs, des vases de quarante mille francs, il se trouve encore, à Paris, des artistes pour les faire et les exécuter, tout aussi bien et souvent mieux qu'aux temps où l'art régnait sous la protection des souverains, et des aristocraties qui ne mouraient pas par chaque génération. Le besoin appelle la production. La production répond avec une admirable fidélité à la commande. Toutes les fortunes vont s'amoindrissant, les productions des arts mécaniques s'amoindrissent. On démolit les hôtels pour faire des maisons. Le peintre fait de petits tableaux pour de petits appartements. On loue un livre deux sous au lieu de l'acheter. On se met trois ducs pour payer une loge. Nous assistons au convoi, service et enterrement des grandes fortunes. Il y a des gens qui disent: «Tant mieux!» Ils disent alors adieu à la civilisation. Mais combien y a-t-il de ces fortunes ? Plus nous irons, plus elles seront difficiles, pour ne pas dire impossibles. Où sont les corps constitués, éternels qui ordonnaient des travaux séculaires? Il fallait au moins cinquante ans d'expérience pour voir en France les résultats du système de l'égalité. L'Europe les voit avec effroi, le penseur en reste stupéfié. *Le bon marché !* voilà désormais la loi française. Les fortunes se nivellent avec une funeste rapidité. Les gens de cent mille livres de rente se comptent. Vous avez aboli les majorats, la seule institution qui, réservée aux familles de la pairie, n'était certes pas dangereuse, et qui allait, d'ici à un siècle, sauver la France, en y fondant le gouvernement anglais. Eh bien, dans une période de cinquante années, ce sera les fortunes de vingt-cinq mille livres de rente que vous compterez. Puis, un jour, vous aurez une épouvantable armée de propriétaires d'un arpent ou d'une

maison. Voilà l'avenir de la France, les gros salaires, les grosses fortunes momentanées de l'industrie formeront l'aristocratie, qui sera menacée par des masses affamées. Le symptôme de cet avenir est le *marchandeur,* créé par la nécessité de tout donner au rabais. Les tribunaux de prud'hommes, qui ont été complétement inutiles dans l'émeute de Lyon, seraient excellents dans une société religieuse régulière, assise sur un droit incontestable; mais ils ne vaudront jamais l'article du Code sur les coalitions, qui se trouve impuissant aujourd'hui: jamais ni le magistrat ni l'administrateur ne mettront mille ouvriers en prison. D'abord, ces gens s'y trouvent trop bien en en comparant le régime à leur misère, puis vous n'auriez pas assez de geôles. Ferez-vous une loi pour organiser le travail manuel comme vous avez organisé le travail intellectuel par des concours d'admission aux écoles spéciales; mais n'était-ce pas la pensée de la Restauration avec ses écoles des arts et métiers? D'abord, elle était excellente avec une religion. Puis cette organisation ne peut avoir lieu pour les travaux bruts. Assurément, tous les constructeurs civils devraient sortir de l'École des ponts et chaussées, les architectes d'une école d'architecture, les ébénistes, les charpentiers, les serruriers de l'École des arts et métiers, les jardiniers d'une école d'horticulture, et les filateurs, les manufacturiers d'une école de commerce et des manufactures, comme les pharmaciens, les avocats, les notaires, les avoués, les magistrats, les médecins sortent de leurs facultés et de leurs études. Pour vous, l'effet de ce système sera de poser la question d'une manière plus violente dans un temps donné. Ce sera l'œuvre saint-simonienne, le triage des capacités. Le prolétarisme y verra tôt ou tard une aristocratie. Enfin, ce sera tout à fait une atteinte à la liberté du commerce, qui doit rester illimitée. Dans tous les cas, ce système constitue une perte de temps social, un énervement de la jeunesse, et n'empêche pas le fait de l'ouvrier de génie qui devance l'instruction légale. Ce sera élargir la plaie de l'incrédulité, de l'indifférence en fait de religion, du défaut de hiérarchie qui dévore la France, car ses institutions n'auront aucun caractère moral. Vous êtes un gouvernement athée. Quel est le sentiment qui reliera fortement ces centres à l'État? l'argent! Ne faut-il pas avoir de quoi vivre en apprenant? Toujours le dieu Cent-Sous!

Quant à la question des salaires, des heures de travail, cela ne signifie rien politiquement parlant. Cette ardente question tombe devant le défaut d'ouvrage. Les maîtres, s'abstenant de faire, ont bientôt raison des ouvriers. La main-d'œuvre a ses variations de hausse et de baisse. Mais il est très-dangereux de laisser aux ouvriers la faculté de s'assembler et de reconnaître leurs forces réelles dans un temps où la *propriété* est visiblement menacée par la variabilité du principe gouvernemental et par des discussions antisociales. Les ouvriers, sachez-le bien, sont les sous-officiers, tout formés, de l'armée des prolétaires, dont les généraux sont dans le parti républicain. L'émeute de Lyon, causée par des motifs à peu près semblables à ceux de l'émeute de Paris, et qui, de purement industrielle, est devenue politique, ne vous a pas éclairés. Si vous y aviez bien pensé, vous n'eussiez pas eu l'émeute d'hier. Vous en verrez bien davantage! Voulez-vous savoir le pourquoi? Au lieu de créer des institutions, vous faites des lois. Maintenant, quelles sont les institutions qui peuvent donner de la force à un gouvernement dont la base est mouvante, je les vois bien; mais vous n'êtes même plus en état de faire comprendre aux masses ni à la bourgeoisie que les institutions ne peuvent pas être l'ouvrage de plusieurs volontés délibérantes. On les appellerait des coups d'État.

Le système de 1830 a, tout au contraire, abondé dans le sens des destructeurs; il a brisé toutes les institutions qui tendaient à constituer la France, à lui donner une politique et des corps agissants; il a démonétisé le pouvoir. Aujourd'hui, vous ne pouvez le nier, la puissance paternelle, la plus forte des institutions sociales et qui me paraît être toute la société, est amoindrie encore plus par le résultat du titre *Des successions* que par le titre *De la puissance paternelle.* En effet, dès qu'un fils a vingt et un ans, il souhaite le bonjour à son père, il doit songer à faire fortune. Dès lors, il n'y a plus la moindre subordination dans l'État. Le père et le fils peuvent avoir des intérêts contraires. Chacun ne pense plus qu'à soi. L'individualisme est le produit de vos lois : vous avez des contribuables. Aussi jamais, dans aucun temps, n'a-t-on fait plus de lois fiscales et pénales. La nation qui demande, plus que toutes les autres nations, à être contenue par une hiérarchie puissante, n'a pas le moindre sentiment d'obéissance ni de respect. On ne

contient les peuples que par la religion. L'État n'a plus de religion dominante, le prêtre est un fonctionnaire, aux gages de la commune ou de l'État. La bourgeoisie ne croit plus, l'épicier est de la religion de Voltaire, et vous voulez que le peuple croie? Sachez-le bien, le fanatisme de la religion grecque est un des principes du gouvernement russe. L'instruction publique remise entre les mains des laïques n'a pas de cohésion. Elle vient vous dire (par la voix du ministre, M. Cousin), dans sa plus grande solennité, qu'il y a un mât de cocagne en haut duquel arrivent la ténacité, le travail. Le ministre parvenu a généralisé la doctrine des parvenus, qui ne doit être qu'une exception. Ce ministre, dont le seul élève a fini par le suicide, n'a même pas parlé français, il a dit : *Les luttes dont vous sortez,* pour *d'où* vous sortez. Il s'ensuit qu'au sortir du collége, l'écolier se propose d'être premier ministre, et, comme il n'y en a qu'un, le jeune homme fait brèche quelque part en pure perte pour lui, mais au grand dommage de l'État. Ainsi donc, dans la famille, au collége, dans le prolétariat, dans la politique, en toute chose, au lieu de contenir les intérêts privés, vous les avez déchaînés en faisant arriver la doctrine du libre arbitre à ses conséquences extrêmes. Vous avez laissé l'industrie, le commerce et le travail, qui ne sont que des choses secondaires en saine politique, devenir tout dans l'État, au lieu d'y être asservies. La bourgeoisie n'est pas autre chose que la réunion de l'industrie, du commerce et du travail. Entre la bourgeoisie et le centre d'action où se font les évolutions du pouvoir, il n'y a plus de barrières. Chacun peut aller de plain-pied dans votre machine politique, ce qui ne se voit qu'en France aujourd'hui. Ne nous citez jamais les États d'Amérique. Un pays où il y a des terres à prendre, pour une population cent fois supérieure à la population, ne saurait être un exemple à donner à des nations dont le territoire est déterminé.

Les caisses d'épargne et les encouragements donnés à l'intérêt personnel sont, en France, les fautes du libéralisme, comme l'émancipation des nègres a été la sottise de la philanthropie européenne. Vous avez créé la queue de l'argent comme 93 avait créé *la queue du pain.* La caisse d'épargne, idée antigouvernementale, a des conséquences aussi immorales que l'étaient celles de la loterie.

La désorganisation est partout; la hiérarchie que vous voulez n'est jamais une pensée qui puisse sortir des masses, c'est une conséquence de l'accord du pouvoir monarchique et de la religion, la hiérarchie résulte d'un grand sentiment religieux qui n'existe plus en France. Il fallait une génération pour le lui rendre, et 1830 a écrasé le germe si péniblement réchauffé par la Restauration. Aujourd'hui, la hiérarchie, si vous en établissiez une, serait un fait momentané, qui se briserait et se recomposerait incessamment au gré de l'élection.

Il est facile de prouver ce que je dis : il n'y a plus en France qu'une seule chose, socialement parlant, qui soit organisée, c'est l'armée. Encore son admirable obéissance passive et l'honneur du drapeau ont-ils été bien relâchés par les mots : baïonnette intelligente, par la fraternisation de 1830, par le respect du civil et par ce qui se passe en Espagne, exemple contagieux. A quoi devez-vous l'armée? Au *despotisme* admis et compris du commandement et au sentiment de l'honneur (*le drapeau*), deux choses qui n'existent plus en dehors de l'armée. L'armée est une société en petit. Le jour où les deux cent cinquante mille ouvriers qui campent dans Paris, et qui vont arriver au chiffre de trois cent mille par le fait de l'entreprise des fortifications, seront sans ouvrage, vous n'aurez aucune force morale pour repousser leur agression. La force militaire sera tout à fait impuissante, parce que les ouvriers chanteront ce chœur des amis de la liberté, que vous savez, et seront appuyés par le plus énergique des partis, par le parti républicain, que vous combattez depuis dix ans, sans avoir su ni osé l'éteindre. Les ouvriers sont l'avant-garde des barbares.

Cet état de choses, sachez-le bien, est compris, étudié, connu. MM. Royer-Collard, Lamartine, Guizot, Bertin l'aîné, bien d'autres que je ne nomme pas, quand ils ont la tête sur l'oreiller et qu'ils pensent en eux-mêmes, et non pour les autres, ne croient pas à leur lendemain. Pas un des symptômes de cette dissolution ne leur échappe, ils compriment leurs regrets, et croient l'intérieur moins en paix que l'extérieur. Leurs yeux cherchent quel vigoureux génie de domination, un de ceux qui font les 18 brumaire et les 13 vendémiaire, viendra restaurer le pouvoir, car ceux qui y sont ne peuvent pas le rétablir. Pourquoi? Hélas! ils l'ont détruit.

Enfin, loin de chercher les hommes forts, le système actuel tend à les combattre, à les persécuter.

Un journal a voulu blâmer ces paroles : *L'ineptie des gouvernants,* en appliquant à MM. Thiers, Cousin et de Rémusat, ce que, dans le récit d'une catastrophe privée, l'écrivain disait comme historien de nos mœurs actuelles, dans l'acception la plus générale possible; mais, pour faire ouvrir les yeux à des gens qui veulent absolument les fermer, il faut employer des paroles vives, et susceptibles de frapper. MM. Thiers, Cousin et de Rémusat sont des hommes qui, pris individuellement, offrent des qualités éminentes, et qui ne se rencontrent pas communément; mais il existe, dans les régions supérieures, une grande quantité de personnes qui leur sont au moins égales, et ces qualités ne sont pas celles qui constituent les hommes d'État. Richelieu, Mazarin, le cardinal de Fleury, Colbert, Louvois n'avaient aucune des qualités remarquables de ces messieurs. De Lyonne en était absolument privé. Ils eussent certainement été dans l'impossibilité de parler longtemps devant une assemblée et d'y discuter, ils n'auraient pas pu faire un cours de philosophie, et c'étaient de médiocres railleurs; mais jamais il ne s'est rencontré de volontés plus compactes, de travailleurs plus assidus, d'idées incarnées plus tenaces, de négociateurs plus habiles, plus persistants ni plus dignes. Mais aussi ces hommes n'ont pas été le fruit des séditions populaires, des coalitions de quelques bourgeois stupides. Ce fut après dix ans d'expériences que Richelieu s'endormit dans Mazarin et le signala comme le seul homme à qui l'on pouvait confier le fardeau des affaires publiques. Ce choix, cette prédiction feraient déjà de Richelieu un grand homme. En mourant, Mazarin léguait à Louis XIV deux commis, en les lui recommandant comme il avait été recommandé lui-même. Ces deux commis étaient le grand Colbert et le grand de Lyonne. De Lyonne, pour qui a étudié la politique, est au moins aussi grand que Colbert, c'est toute l'étonnante diplomatie de cette immense époque.

Aussi la décadence, glorieuse encore de Louis XIV, a-t-elle commencé quand ces deux hommes et Louvois, ce magnifique triumvirat de serviteurs, eut disparu. Sur le terrain où MM. Thiers, Cousin et Rémusat sont quelque chose, chacun des politiques que

je cite n'eût rien été. Je ne veux pas prétendre qu'il y ait incompatibilité entre le don de la parole, l'esprit, la conception littéraire et les qualités nécessaires à l'homme d'État, ce serait absurde. J'ai dit et je pense que les hommes habitués à manier les idées, à les résumer, à les étudier, sont précisément ceux parmi lesquels se rencontreront les grands politiques modernes. Mais je crois et je vois que les gouvernants, la masse totale de ceux qui mettent les mains aux affaires, sont au-dessous de leur mission. La situation est peut-être plus forte que des hommes simplement habiles, érudits, instruits, spirituels, et là peut-être se trouve le mot de l'énigme présentée par l'infériorité de la France depuis 1830; mais ce que je sais bien, et ce qui est démontré jusqu'à l'évidence, c'est l'impossibilité du pouvoir en France dans les conditions actuelles.

Il n'y a qu'un homme isolé qui puisse dire ces choses. En les disant, les journaux opposés au gouvernement, les légitimistes, auraient peur de nuire à leur parti. Les républicains ne pensent pas ainsi, et les journaux de M. Thiers appartiennent au parti qui a commis ces fautes et qui veulent les ériger en système. Les amis du pouvoir savent que, malgré leur profonde vérité, ces opinions tueraient leur royauté. D'abord ce serait mentir au programme, puis elles supposent une suite de coups d'État. Qu'espère-t-on? Ou jouer les Chambres, ou en rencontrer une intelligente : deux impossibilités!

LETTRES RUSSES

La France a présenté ce mois-ci le plus singulier spectacle. Elle a crié : « La guerre! » en apprenant le traité de Londres. Puis elle a dit : « L'Autriche n'osera pas le signer. » Et l'Autriche a signé. Puis elle a dit : « En m'entendant crier, on n'osera pas l'exécuter! » Et le traité s'exécute. « Oui, mais il n'y aura pas de moyens coercitifs, » a-t-elle dit. Et l'emploi des moyens coercitifs a lieu. « L'Angleterre ignore son danger, le parlement n'approuvera pas

lord Palmerston. » Et le parlement des pairs, et l'aristocratie anglaise laissent faire lord Palmerston.

L'Angleterre vient de faire, au moyen d'Espartero, qui est son homme, une révolution qui menace la France du côté des Pyrénées. Ainsi, la république s'avancera, par le Midi, sur Louis-Philippe, si Louis-Philippe s'avance sur le Rhin vers les monarchies. La cour de Turin, qui ne veut pas de république, et lui oppose ses cent mille hommes, est une barrière suffisante à une invasion, avec les fortifications qui empêchent le passage des Alpes. L'expédition d'Ancône prouve que la France compte sur la marine pour tourner les Alpes. Peut-être est-ce à cause de ces difficultés que M. Thiers a fait dire, par ses journaux, que la France choisirait son champ de bataille. Ce dont s'est le plus irrité le cabinet des Tuileries serait le défaut de prudence de M. de Metternich, sur lequel il comptait. En effet, l'Autriche est la puissance la plus menacée, et par la guerre, et par le traité de Londres. Si la Russie n'allait pas à Constantinople, elle irait à Vienne, elle y touche, et Vienne, c'est la naturalisation russe du Danube. Le Danube sera-t-il un fleuve russe ou un fleuve allemand? Cette question est flagrante. Si M. de Metternich accède au traité de Londres, qui laisse la Russie reprotéger l'empire ottoman, il existe donc des stipulations entre l'Autriche et la Russie qui ont satisfait le méticuleux, le prévoyant vieillard. Eh bien, ce fait qui rend le traité de Londres plus dangereux encore pour la France, et qui aurait dû faire ouvrir les yeux, a été cause d'une violente philippique contre M. de Metternich. Des phrases!

M. de Lamartine est le seul qui, dans la presse française, ait bien vu la question. Malgré les dénégations politiques, il y a lieu à un démembrement en Orient, ce qui implique un remaniement européen. Les traités de 1815 ont fait leur temps. Chaque puissance arme, et surtout la France, moins en vue d'une guerre qu'en perspective d'un congrès. Le traité de Londres en sera le motif. La Turquie n'existe plus. Trente millions d'Allemands ont un intérêt qui pèse dans la balance, l'Allemagne est plus française que russe, et la Russie est trop habile pour ignorer l'antipathie incurable qui existe entre le peuple allemand et le peuple russe. Or l'Allemagne et la France sont plus fortes que l'empire russe, quelque vaste qu'on le laisse se faire.

Dans un temps donné, ces trois nations, l'Italie, la France et l'Allemagne, contre-balanceront la Russie, quoi qu'on fasse. Chez elle, la Russie est presque invincible; hors de chez elle, elle serait battue. Ni le centre ni le midi de l'Europe ne se laisseront subjuguer. Le péril pour le monde était dans une alliance entre la Russie et la France. L'alliance anglaise a été un *moyen*, l'alliance russe est un *but*. Il n'y a que l'alliance russe qui donne à la France une politique; et, dans ce moment, il n'y a pas de politique française, tandis qu'il y a une politique russe et une politique anglaise. Chacun de ces deux cabinets a quelque chose à s'offrir, un avenir immense à se partager. Tel est le sens du traité de Londres, qui n'est qu'une étape dans la marche progressive de ces deux États. L'Autriche a eu des garanties illusoires, peut-être viagères, mais qui lui permettent de voir moins de dangers de ce côté que du côté de la France. L'Autriche n'a rien à gagner en regardant vers la France, elle a même tout à perdre; tandis que, du côté de l'Orient, il y a des provinces et des débouchés à conquérir.

Voilà ce que disent les hommes sensés en France, pour s'expliquer la crise actuelle. Il n'y a pas de cause à la guerre. Seulement, il est ridicule à la France d'en vouloir à deux puissances progressives de sa propre immobilité. L'Europe la laisse conquérir l'Algérie; elle a consacré le précédent par lequel l'Angleterre a pris querelle avec de petits princes pour s'emparer d'Aden et de Mascate. Que parle-t-on de paix? La Russie a la guerre au Caucase et à Khiva; l'Angleterre a la guerre avec la Chine et les princes indiens; la France a la guerre en Afrique. Si la guerre devient européenne, ce serait par l'unique volonté de la France. Il n'y a pas de question d'Orient, mais il y a cette question bien plus grave : « A qui sera la Méditerranée? » Là est la souveraineté du vieux monde. Or la puissance qui aura Constantinople sera la reine de la Méditerranée. Malte est une protestation de l'Angleterre contre ce fait de l'avenir. Ce n'est ni dans six mois, ni dans le futur congrès, ni dans un siècle que cette question sera vidée. Voilà toute la question d'Orient. La France aurait la Syrie, Tunis et Tripoli; l'Angleterre aurait l'Égypte, la Russie Constantinople. Le problème serait posé, ce qui rendrait la solution plus facile, et cet antagonisme assurerait pour quelque temps la paix du monde. Il y aurait

équilibre dans le triumvirat. Le temps seul dirait qui est la dupe. En ceci, M. de Lamartine a parlé en homme de génie, et il est évident qu'il est pour l'alliance russe, la seule qui puisse faire avoir à la France et la Belgique et le Rhin. Tout ce que fait la Russie est contre l'Angleterre; et, sous ce rapport, elle est française comme la possession de la Belgique est un fait antianglais qui sert la Russie. Voilà des garanties mutuelles. Quand les triumvirs seront placés dans des positions aussi fortes les unes que les autres, les unes contre les autres, il y aura paix et équilibre. Deux adversaires placés à six pas, ayant chacun un fusil chargé, le doigt sur la détente et se visant l'un et l'autre au cœur, ne font jamais feu, car ils veulent vivre : les nations ne meurent pas. La France se prépare au combat, M. Thiers tire une lettre de change sur quatre pays qui doivent armer comme il arme. Après, on désarmera parce que personne ne veut troubler une paix qui donne les bénéfices de la guerre.

M. Thiers se maintiendra difficilement devant ces idées, qui seront celles de la Chambre, laquelle finira par obéir au gros bon sens. Elle n'approuvera guère une dépense effective de trois cents millions pour les fortifications de Paris, et les autres dépenses qui menacent de faire deux budgets consécutifs de seize cents millions, c'est-à-dire presque le capital de la dette française. S'il y a là-dessous un plan, il est difficile de le communiquer aux Chambres sans le communiquer à l'Europe.

Le chancelier aurait conseillé à un haut personnage le renvoi de M. Thiers, en disant qu'il ne gouvernait que par l'improbité. « On ne fait que cela depuis dix ans, » aurait-on répondu. Par une cause ou par une autre, il y a dans ce moment accord entre M. Thiers et le cabinet des Tuileries. Dans le conseil tenu pour décider les fortifications et auquel furent appelées plusieurs sommités, une personne pour qui M. Thiers a maintenant le plus grand respect, étant sur le point de parler des négociations entamées à Vienne et à Berlin, M. Thiers l'aurait remis sur lord Palmerston, en traitant lord Palmerston comme lord Palmerston mérite d'être traité : un vieux fou, un vieux fat, et autres aménités politiques.

M. Thiers est arrivé au pouvoir par ce qu'il avait de mauvais et de révolutionnaire; il en sera chassé par ce qu'il a de bon et pour

ce qu'il voudra faire de bien. On l'accuse déjà d'être une seconde édition de M. de Polignac, et c'est parfaitement juste.

AUX ABONNÉS DE LA *REVUE PARISIENNE*

Je remercierai d'autant plus les abonnés qui sont venus à la *Revue* au milieu des préoccupations actuelles, qu'en parcourant les listes, je n'ai point trouvé de noms qui me fussent connus, ou de ces personnes que nous appelons nos *connaissances*. Quant à des amis, hormis deux ou trois exceptions, il n'y en a pas un. Ainsi nos cinq ou six cents premiers abonnés m'accusent des sympathies qui me deviennent précieuses. Il y a longtemps que j'ai répété, d'après un illustre auteur : « Un lecteur est un ami inconnu. » Je les remercie de leur appui, pourquoi ne dirais-je pas de leur concours. C'est grâce à l'abonnement que ce recueil pourra subsister, car la vente est aléatoire, soumise aux caprices du moment ; et, comme la *Revue parisienne* ne recherchera jamais la popularité aux dépens de la conscience ou de la vérité, par instants, elle peut être quittée et reprise. Elle est, en un mot, toujours à la merci d'une circonstance.

Les plaintes ont été générales sur le caractère d'imprimerie employé. Aussi, maintenant que le premier volume est terminé, ce caractère sera-t-il changé pour ne plus varier. On a choisi un caractère qui, bien que plus gros à l'œil, permettra de conserver à la livraison autant de matière qu'elle en a offert dans ce volume. S'il y a lieu, le premier volume sera recomposé en nouveau caractère, afin de donner à la collection entière le même aspect, et nous pourrons l'échanger, à un prix modéré, contre les trois livraisons publiées en caractère trop fin.

Une autre amélioration, également désirée, sera introduite. Chaque verso portera le titre de *Revue parisienne,* et le recto indiquera le titre de la matière principale, afin d'épargner l'ennui des recherches.

La tâche que j'ai entreprise de ramener la critique à sa vraie destination, à la discussion des moyens de l'art, et à la consécration des principes sans lesquels il n'y a que confusion, voulait

quelque courage; mais elle ne pouvait pas aller non plus sans quelques erreurs. Toutes les fois qu'il y aura erreur, je n'hésiterai jamais à la réparer. Ainsi, j'ai deux rectifications à faire d'autant plus nécessaires qu'elles touchent à des faits qui ne sont ni politiques ni littéraires. Assurément, ce n'est pas moi qui n'ai cessé de flétrir les personnalités dans le journalisme, dont la plume s'y prêtera. Je ne manquerai d'aucun genre de courage.

J'ai dit que M. Léonce de Lavergne se nommait effectivement Léonard Guyot. M. de Lavergne est venu me voir, et m'a simplement exhibé son acte de naissance, en me montrant qu'il avait nom Guilhaud de Lavergne, et que ces deux noms étaient ceux de son père. Un petit mot de M. Granier de Cassagnac m'avait déjà dit la différence d'orthographe de Guilhaud, et pour ceux qui ont étudié la science des noms d'hommes et de pays, il y a tant de différence entre Guilhaud, qui peut être un nom *franc,* et Guyot, qui est un nom vulgaire, qu'ils ne seront pas surpris de ma remarque.

Une pièce authentique a prouvé de même que M. Roger de Beauvoir se nommait ainsi; j'ai vu d'où provenaient les erreurs de ceux qui contestent le nom de Roger à M. Roger de Beauvoir, et que, dans mon innocence, j'avais le tort d'écouter depuis dix ans. J'espère que ceci ne peut être que fort utile à M. Roger, en faisant cesser les contes qui couraient à ce sujet.

Comme il court aussi sur moi des bruits assez ridicules, j'ajouterai ce qui me concerne à ces deux rectifications. Des personnes, assez haut placées, ont dit qu'à propos de l'interdiction qui avait frappé mon drame de *Vautrin,* j'avais reçu de l'argent du ministère. Ceci est une calomnie, et me force à donner des explications personnelles.

Je me suis cru, je me crois encore en droit de recevoir des indemnités à ce sujet : je les recevrais, mais je ne les demanderais point. Que personne n'infère de mes paroles que je tends la main. Ce serait en contradiction avec mes principes, extrêmement sévères en ceci. Quand on eut défendu *Vautrin,* j'allai plaider, avec M. Hugo et le directeur, la cause du théâtre seulement. MM. de Rémusat et Hugo savent bien que jamais je n'ai dit un mot qui eût trait à la question d'argent.

Le lendemain de la dernière audience, qui fut infructueuse, je tombai grièvement malade, M. Cavé me fit une visite en me disant que ma situation serait prise en considération sérieuse. C'était la première fois de ma vie que j'allais être en communication avec une caisse publique ou ministérielle. Je consultai quelques amis de grand sens et de haute probité ; j'allai même voir M. Berryer pour savoir si je pouvais accepter en tout bien tout honneur. Il y eut unanimité.

J'étais au coin du feu, toujours souffrant, quand M. Cavé revint, m'apportant dans une enveloppe entr'ouverte quelques billets de mille francs. En me les présentant, il me dit :

— Nous ne pouvons pas faire mieux, et, entendons-nous bien, ce sera *rancune tenante,* nous ne voulons pas vous corrompre.

Ce fut dit sur un ton gai. Je refusai positivement et en donnant des raisons très-sages ; j'accepterais une indemnité, en harmonie avec le tort qui m'était fait, et non une aumône qui me laisserait en proie à toutes les difficultés de la position que me faisait l'interdiction de *Vautrin* (deux personnes avaient prêté dix-sept mille cinq cents francs sur le succès, et je périrai plutôt de travail que de les rendre victimes de leur hardiesse). M. Cavé trouva fort nobles les paroles que je lui dis alors. J'ai une lettre de M. Alexandre Dumas, venu sur-le-champ au secours de l'auteur dramatique comme y était venu M. Hugo, par laquelle il me félicite de ma conduite et m'engage à y persister.

Plus tard, quand je fus rétabli, j'allai, dans l'intérêt de bien des malheurs, demander que la Porte-Saint-Martin s'ouvrît provisoirement, ce qui fut accordé *dans l'intérêt des artistes;* mais les difficultés judiciaires entre les trois locataires différents de la salle (MM. Crosnier, Harel et un banquier) rendaient la réouverture provisoire impossible. Cette permission a eu pour effet de me faire consumer, ainsi qu'à M. Frédérick Lemaître, deux mois, en courses, en démarches inutiles, et à préparer inutilement une comédie en cinq actes avec prologue, intitulée *Mercadet.*

Voici donc l'exacte vérité. Si mon nom se trouvait dans un état quelconque relatif à la dépense aux *Fonds secrets,* ce serait l'histoire du cuisinier qui mettait six mille francs de persil pour aligner ses comptes.

Malgré les observations de quelques amis dévoués, je ne voulais pas parler de moi, ni publier cette réclamation. Je trouvais quelque chose de triste à montrer que le contact avec les hommes du pouvoir peut devenir salissant. Enfin, je n'ai jamais redouté la calomnie, parce que je ne crains rien de la médisance, et j'hésitais. Mais, quand un homme honorable m'a dit avoir entendu, de la bouche d'un personnage grave, une assertion à cet égard, j'ai compris la nécessité d'un démenti public que M. Cavé ne peut s'empêcher de confirmer verbalement, s'il est consulté.

Cela dit, croyez bien que, toutes les fois que je réclame ici ou ailleurs une protection aussi active pour les lettres qu'elle l'est pour les arts et pour l'architecture, quand je déplore l'effroyable parcimonie avec laquelle on traite une des plus belles sources de gloire qu'ait la France, ces efforts ne sont entachés d'aucune pensée basse ni personnelle. On m'a fait tour à tour riche et misérable, j'ai toujours été pauvre, et je ne me défends pas du désir de devenir riche par les nobles moyens auxquels M. Scribe doit sa fortune. Sans la contrefaçon, qui cause encore bien plus de tort au commerce du pays qu'aux gens de lettres, je serais probablement riche. Ainsi le défaut de protection dans le gouvernement sur ces intérêts commerciaux, immenses, est cause de la détresse de la littérature. Pour un intérêt cent fois moindre, l'Angleterre a menacé Naples de la guerre, en s'immisçant dans les affaires mêmes du royaume de Naples, en lui contestant le droit de faire ce qu'il voulait d'une marchandise à lui. A ce sujet, l'intervention, la médiation de la France ont été nécessaires. Quel rôle le soufre joue-t-il dans la totalité des productions du commerce anglais? Comparez-le à celui de la librairie dans la production de la France! Qu'un ministre envoie fare le relevé de la masse effrayante de papier noirci que la Belgique a vendue à l'Europe, et qu'on calcule les pertes du commerce français, les nôtres. L'œuvre de George Sand a été tirée, en une édition compacte, à dix mille exemplaires, par une seule maison!

N'est-ce pas quelque chose de pitoyable que la contrefaçon des *Guêpes* et de la *Revue parisienne* qui ne coûte qu'*un* franc? Nous publierions un livre qui coûterait six liards, la Belgique le contreferait et le vendrait un sou. Quand ce vol, honteux pour l'Europe

du XIXe siècle, en arrive à un combat dont les termes sont posés ainsi, n'est-ce pas le cynisme du pirate? Si j'ai le courage de toujours revenir à cette question, c'est que je comprends qu'en la laissant dormir, on nous opposera que ce fait, dont la conséquence est la mort de la littérature, est devenu un droit.

La littérature n'a plus les récompenses royales qui, de tout temps, la soutenaient. Vous ne lui distribuez pas l'argent voté par les Chambres. Vous ne rougissez pas de donner un mandat de cinquante francs à un homme de lettres. Vous privez, par votre inertie diplomatique, la librairie française du marché européen. En 1840, elle vend à peu près le *dixième* de ce qu'elle vendait de nouveautés en 1830. Elle est réduite à faire de chaque publication *le manuscrit* pour la Belgique; de quoi voulez-vous que vive l'homme de talent pauvre, qui aime l'art et ne fait pas des lettres un moyen de parvenir au pouvoir. Un journal a dit que M. Thiers était en voie de conclure avec la Hollande un traité relatif à la contrefaçon; certes, ce pas serait décisif dans la question. L'Allemagne tout entière se prête à l'extinction de la contrefaçon, et l'union des douanes allemandes a les moyens d'y parvenir. M. de Metternich a pris des mesures à ce sujet avec tous les États de l'Italie. Il serait très-beau à M. Thiers de fermer cette plaie. La Belgique ne résistera pas à une intimidation, dès que tous les marchés lui seront fermés surtout. Le droit des gens est, d'ailleurs, si violemment outragé, que la France a droit de réclamer de la Belgique une indemnité pour ses auteurs volés depuis dix ans. Si la contrefaçon était éteinte, ce n'est pas cinq cent mille francs que M. Thiers aurait trouvés au jour de sa détresse, mais deux millions pour son *Histoire de Napoléon.*

Maintenant, en terminant ce premier volume et cette observation, je crois nécessaire de dire que ces raisons n'ont été pour rien dans la création de la *Revue parisienne;* elle a été causée par l'hostilité flagrante et continue de la presse envers moi, et, qui, certes, a été ignoble à propos de *Vautrin,* par le défaut de critique dans le feuilleton qui ne s'occupe que de théâtre. Les théâtres donnent des loges, et la littérature n'offre que des livres. J'ai tenté d'élever une tribune indépendante et impartiale.

Cette *Revue* ne reposera pas uniquement sur moi, comme on

pourrait le supposer. Seulement, je crois nécessaire d'en bien fixer l'esprit et les doctrines, de n'y appeler que des convictions, d'y unir des hommes qui puissent y rester unis et ne présenter aucune de ces divergences qui rendent presque tous les journaux ridicules aux yeux des abonnés, quand ils voient un rédacteur y louer ce qu'un autre rédacteur a blâmé. Il faut plus de trois mois pour offrir une rédaction si utilement compacte, si homogène, qui ne faiblisse ni devant la censure à faire d'un ami, ni devant l'éloge d'un ennemi, qui ne considère jamais que l'œuvre et l'art.

Chaque trimestre de la *Revue parisienne* forme un volume. Ce volume réuni coûtera quatre francs. Ce prix sera sévèrement maintenu pour ne pas faire de l'abonnement une duperie. Il est impossible d'empêcher les libraires, à qui l'on accorde des remises, de baisser les prix; mais c'est une plaie nécessaire qui se trouve fermée après que la vente en livraisons est épuisée. Ainsi, quand cette vente sera consommée, le prix de quatre francs deviendra celui de la collection.

Cette petite explication est nécessaire pour donner la clef de la contradiction momentanée que causent les usages de la librairie, pour laquelle cent trente veut dire cent. L'un des grands malheurs de ce commerce vient de ce que douze et douze font trente. Il arrivera peut-être un moment où elle demandera mille en achetant cinq cents.

25 septembre 1840.

FRAGMENTS INÉDITS[1]

SUR MADAME LAFARGE ET LA PEINE DE MORT — LOUIS-PHILIPPE ET LES LOIS DE SEPTEMBRE — M. DE LAMARTINE ET LA QUESTION D'ORIENT — PORTRAIT DE M. DE RÉMUSAT

Tout Paris s'est nécessairement occupé du procès Lafarge. La déclaration du jury n'est jamais *la chose attaquable;* mais, dans les circonstances de la cause, il est impossible de ne pas parler de l'effet produit par *la reconnaissance des circonstances atténuantes.* Une femme de beaucoup d'esprit a dit :

— C'est le mari qui est la circonstance atténuante.

Beaucoup de femmes ont été sans pitié pour l'accusée; il y en avait qui la vouaient à des supplices horribles; une de ces furieuses, qui, d'ailleurs, n'était pas mariée, fut arrêtée dans ses malédictions par cette demande :

— Vous aimez donc bien les hommes!

A propos des plaidoieries, où le mot *voleuse* a blessé les susceptibilités de la défense, un homme de sens et d'esprit fit cette remarque digne d'être retenue :

— Quand même madame Lafarge serait condamnée contradictoirement dans l'affaire des diamants, il ne serait ni juste ni fran-

1. Les fragments inédits qu'on va lire devaient entrer dans la *Revue parisienne;* mais la publication de cette Revue ayant cessé après le troisième numéro, ces curieux morceaux restèrent en épreuves. — Il n'est pas besoin d'expliquer les idées du grand romancier en matière de criminalité : il suffit d'un simple rapprochement de dates. La transportation des forçats dans les colonies, mise en vigueur seulement en 1852, était réclamée par Balzac douze ans auparavant, en 1840, comme on le verra dans le fragment relatif à madame Lafarge.

çais de l'appeler voleuse. Le voleur, les voleurs, les voleuses, sont ceux qui commettent habituellement des vols. Une faute n'est pas le vice.

Ce sens est le vrai; sans quoi, la justice serait plus horrible que les criminels. Elle doit admettre le repentir. Un individu convaincu d'un vol n'est donc pas un voleur; mais il peut le devenir. Dans le même ordre d'idées, la Voisin, la Brinvilliers étaient des empoisonneuses; mais une femme qui se laisse aller à ce crime n'est pas absolument empoisonneuse. Elle commet un crime par empoisonnement. Tuez quelqu'un, vous devenez meurtrier; mais tuez plusieurs personnes, sous différents prétextes, vous êtes un assassin.

La science a été obligée d'apprendre au public que nous vivons empoisonnés, que nous tenons un assortiment complet de métaux. Certes, le métal est à l'état de principe et de dissolution dans toutes les créations organisées. Berzélius l'a trouvé dans les plantes; mais, si l'homme qui ne mange jamais d'arsenic en a dans le corps, il faut admettre rigoureusement que nous sommes à la veille de trouver la pierre philosophale; car évidemment l'homme fabrique de l'arsenic. Il n'y a pas impossibilité de trouver l'opération qui se fait en lui et de l'imiter. Il y a cinq ans que j'ai publié *la Recherche de l'absolu,* qui n'est pas autre chose. Je prends la liberté de rappeler que la science a depuis longtemps démontré ceci :

La graine d'une plante, arrosée avec de l'eau distillée dont les principes sont connus et ne contiennent pas de métal, mise dans un corps simple qui ne peut lui communiquer aucune qualité, comme la fleur de soufre, et dont le poids sera très-exactement le même, avant et après l'opération, poussera, fleurira; on la coupera, on en fera des paquets, de petites bottes; on les analysera, et on y trouvera *des métaux, plusieurs métaux,* qui, n'étant ni dans l'eau ni dans le terrain, doivent être produits par les principes que la plante aspire dans l'atmosphère.

N'est-il pas étrange qu'il faille le procès Lafarge pour mettre en lumière cet immense résultat obtenu par Berzélius, et qui prouve que l'alchimie n'est pas une vaine science?

Mais quelques savants, qui ne se sont pas fait connaître, dans

le désir de servir l'accusée, ont tout à fait outré la nature, et ont été sur le point de faire asseoir l'Être suprême sur la sellette comme empoisonneur. Ce n'est pas la vie qui fait le métal, c'est l'opération. Quand le cresson, planté par Berzélius dans la fleur de soufre, croissait, il contenait, comme toutes les plantes et comme l'homme, les principes du métal et non le métal.

Le sang de l'homme contient, dit-on, du fer et du cuivre; nos maladies sont même produites par la prédominance de certains éléments, mais non pas à l'état où les met l'opération chimique en les extrayant. Ainsi, M. Orfila, comme les premiers opérateurs, en retrouvant de l'arsenic dans l'estomac et dans les intestins, ont eu raison d'attribuer sa présence à un empoisonnement et non à des principes en dissolution constante et qui ne peuvent se trouver que dans le sang, dans les nerfs ou dans les os. Les parties analysées sont précisément l'alambic de la nature, le point où elle opère. Et dire que notre estomac, nos intestins peuvent contenir du métal, c'est prétendre qu'une cornue lavée garde le précipité qui s'y est fait; aussi raisonnable que de dire à un naturaliste, à qui l'on aurait tué quelque belle espèce en la coupant avec un canif et qui en trouverait la lame cassée au cœur de la plante : « Monsieur, lisez Berzélius. » La médecine légale est une science qui n'a que peu d'axiomes infaillibles. *La Phalange* a eu raison de faire observer qu'il n'y a pas de *princes de la science,* que les princes de la science du XIIIe siècle sont des ignorants aujourd'hui.

En ce moment, la position de madame Lafarge n'est pas fixée; l'arrêt peut être cassé par un vice de forme; elle peut être renvoyée devant une autre cour, nécessairement devant douze autres jurés; où trouvera-t-on les matières nécessaires pour se livrer à de nouvelles expériences, afin d'administrer à ces jurés les preuves qui ont été données aux autres? Les criminalistes européens sont partagés aujourd'hui en deux camps : ceux qui veulent des preuves matérielles, et ceux qui sont fidèles au système du code actuel qui s'appuie également sur les preuves morales.

C'est une grande question. La sotte loi sur les circonstances atténuantes a le défaut de ne pas supprimer généralement la peine de mort, et de permettre à des jurés timorés, de transiger avec

leur conscience. C'est une loi louche qui fait que le même crime laisse la vie au criminel du Nord et l'ôte à celui du Midi. En Toscane, on a fait mieux : la peine de mort n'est applicable, dans les cas de peine de mort, que si le criminel avoue son crime. Comme le criminel n'avoue jamais, il s'ensuit qu'en vous promenant dans les rues de Livourne, vous coudoyez des parricides, des fratricides, des assassins, des Œdipes, des Orestes, des incestueux qui balayent les rues, qui travaillent dans le port; car chaque condamné porte sur le dos sa terrible qualification. La Toscane est le pays du monde le plus heureux. Toute proportion gardée, il n'y a pas plus de crimes là que partout ailleurs. — Cet exemple vaut mieux que bien des théories; mais aussi remarquez qu'il n'y a pas, comme en France, une *Gazette des Tribunaux,* qui me semble la publication la plus immorale et la plus dangereuse qui puisse se faire chez un peuple ingénieux.

On s'apitoie beaucoup aujourd'hui sur le sort du criminel; sa vie, mise au grand jour, paraît précieuse à beaucoup de gens qui n'ont pas la moindre sympathie pour les malheureux tués dans les émeutes ou pour tout autre fait social. C'est une bizarrerie sans nom que ce contre-sens du peu de respect de la vie de ceux-ci et de la tendresse pour la vie de ceux-là. Beaucoup de gens sont si malheureux, qu'ils envient le sort que la philanthropie fait à ses chers criminels.

Quand je suis allé à Venise, j'ai visité les plombs et les puits, ces terribles prisons que l'hypocrisie de tant d'écrivains a rendus célèbres. — Les puits sont, comme l'a dit Howard, les cachots les plus sains qu'il ait vus. Quant aux plombs, il y a, dans Paris, dix mille mansardes, couvertes en zinc, louées cent ou deux cents francs par an, qui sont pires, et où demeurent beaucoup d'hommes à talent.

Que penser d'un pays où les propriétaires de la capitale logent un portier, sa femme, ses enfants, ses outils, les matières premières d'un métier ou puant ou écœurant, la cuisine, le lit dans un espace de sept pieds carrés, avec une soupente de quatre pieds de hauteur où l'on monte par une échelle? — Le ruisseau de la rue borne cet établissement, qui a pour parallèle le ruisseau très-infect de la maison, et pour atmosphère l'air sombre, humide

et chargé de miasmes, peu réchauffé par le soleil de la porte cochère.

Combien de cris si les condamnés étaient ainsi traités! La civilisation est hypocrite. Elle ne veut être barbare qu'en secret. Jamais il n'est passé par la tête d'un ministre de l'intérieur, d'un préfet de police ou d'un préfet de la Seine, de faire un grand bien avec un petit arrêté qui ordonnerait : 1° les dimensions légales pour le logement des portiers, à Paris; 2° de faire tomber toutes les eaux ménagères ou pluviales d'une maison dans un canal souterrain qui se déchargerait dans l'égout de la rue : ce qui, depuis l'an 1500, se pratique à Milan.

Ces deux dispositions feraient cesser le supplice de dix mille portiers, qui engendrent l'effroyable population parisienne que les étrangers regardent avec une stupéfaction profonde.

Je ne sais pas ce que les portiers ont d'arsenic dans les os, mais je sais que leurs filles sont pâles, que leurs enfants souffrent et que leurs poumons aspirent un air méphytique. On peut objecter que toutes les maisons ne sont pas disposées pour une pareille innovation, je le veux bien; vous préférez les moellons aux hommes; mais les mille maisons qui se bâtissent? mais l'avenir?

La France, depuis vingt ans que la question est soulevée, ne sait à quoi employer ses criminels. L'Angleterre a rempli ses colonies avec les siens. Il y a douze mille forçats. « C'est onze mille cinq cents de trop, » me disait Vidocq, avec qui j'ai dîné un jour chez le philanthrope M. Appert. La France a la conquête de l'île de Madagascar à faire. Aucun ministre de la justice, ni de la marine, ni des affaires étrangères n'a eu l'idée de changer les travaux forcés en déportation, et de se servir des déportés pour achever la conquête de cette île, qui appartient à la France et que lui donnerait un homme de tête et de résolution.

Vingt mille déportés et dix mille déportées qui seraient la moyenne au bout de dix ans d'application, auraient fait un peuple sur ce point. L'Angleterre a déjà une autre Angleterre dans la Polynésie; et, en plein air, ayant une maison et des terres, il y a peu de déportés qui ne redeviennent honnêtes.

Ceci n'est pas si loin du procès Lafarge que vous pourriez le croire, car le sens de cette critique est que la sympathie publique,

en se portant sur les criminels, dévie étrangement du vrai. — Supprimez la peine de mort et tirez parti des condamnés.

Il y a dans les affaires publiques des résultats formels, impitoyables qui blessent, qui frappent, qui brisent les volontés les plus déterminées, et, dans ces cas-là, le gouvernement, en France, fait comme Xerxès : il donne le fouet à la mer, et les *lois de septembre* sont quelque chose dans ce genre. Mais les faits marchent, les conséquences des absurdités se développent, et, malgré des retards qui ressemblent assez aux raccrocs d'un homme roulant sur une pente et se retenant à de faibles racines qui cèdent, il faut rouler dans l'abîme.

Ainsi, dans ce moment, la position de la cour citoyenne est grave, elle est terrible.

Je serais absurde et niais de ne pas reconnaître que Louis-Philippe ne doit la couronne ni à une élection dans le genre de celle de Napoléon, ni au droit divin; il la doit au fait, à un vote de la Chambre en août 1830 ; mais ce vote, indiscutable, que les lois de septembre ont corroboré de manière à le convertir en *fatalité,* ce vote fut appuyé par deux idées : le fils du feu duc d'Orléans représentait la révolution française et il tenait sa couronne du peuple; toute l'énergie, le principe vital de cette nouvelle dynastie devait être librement républicain; là, le péril fut extrême.

MM. de Talleyrand et Guizot, les doctrinaires, inventèrent *la résistance* pour arrêter *le mouvement.* Ils créèrent un antagonisme violent, et dont la violence fut terrible. De part et d'autre, on se comprit, il est impossible de nier les faits : les assassinats, les émeutes, l'histoire de Paris pendant neuf ans ne peuvent se retrancher, et ces combats amenèrent la haine; — la haine existe, elle couve, elle a gagné sourdement les provinces.

Il faudrait être préfet de police pour ignorer que, dans chaque province, il y a des comités révolutionnaires tout prêts, composés d'hommes connus, blessés, aigris. L'esprit auquel on a dû les quatorze armées de la République est hostile. Eh bien, à moins de ne rien savoir de ce qui s'est passé en France et de ce qui se passe, il

est clair que, dans une lutte avec l'Europe, la France ne pourra triompher qu'en prenant en main la cause des peuples contre les rois.

Or ce n'est pas après les dix années du gouvernement actuel que l'énergie révolutionnaire acceptera les hommes qui l'ont bafouée, trompée, mitraillée, poursuivie, amoindrie. Au moment de la lutte, il y aura quelque chose, un homme, une armée, le principe incarné qui se lèvera, qui sera plus fort que les Chambres : à une guerre révolutionnaire, des mesures révolutionnaires. Un pouvoir régulier ne peut pas les prendre, aussi la tristesse de la cour se conçoit-elle fort bien.

Mais voici bien un autre danger ! Si la paix continue, et qu'elle offre à l'étranger des résultats favorables à la France, on ne criera pas à la trahison, parce qu'on ne parle plus en France de ce que tout le monde reconnaît; mais ce gouvernement-ci sera complétement, et d'un commun accord, abandonné. M. Thiers a rendu cette situation mille fois plus dangereuse encore par ses articles et ses journaux où il a dit à la France combien elle était illustrée.

On ne vit que par un principe, ou du moins par une idée; quel principe, quelles idées l'armée ira-t-elle défendre en Allemagne? Quel habile escamoteur fera, d'un chapeau gris pacifique, un bonnet rouge? Qui croira que les Tuileries de 1840 peuvent se métamorphoser en comité de salut public?

Napoléon avait donné les cent quatre millions de ses caves quand il demanda un dernier effort à son empire. Ses soldats croyaient en lui d'ailleurs. La guerre populaire en France eût sauvé une cour appuyée sur la jeunesse du pays, qui aurait laissé faire les Chambres sans se montrer, et qui serait sortie au moment propice.

La cour de Louis-Philippe n'a rien de national, elle est complétement indifférente à la masse, elle n'a pas agi sur les supériorités du pays en se les attachant, elle n'a pas favorisé l'industrie, elle est puissamment riche et fait la gueuse; elle n'a pas saisi l'occasion des chemins de fer pour se populariser par un de ces immenses cadeaux que les anciens rois faisaient à leurs peuples. La cour est d'une stupidité rare dans sa manière de faire le bien. En supposant qu'elle donne un million par an, elle le donne par fractions minimes. Elle commet la faute énorme de secourir des *êtres de*

raison, des fabriques, des communautés, des chapelles, des hospices, des communes incendiées, des sociétés de maternité, qui ne savent aucun gré de ces aumônes toujours rapportées à l'échelle des besoins, et qui ne font aucune sensation.

« Un saumon vaut mille grenouilles, » disait le duc d'Albe. « Si l'on avait mis en prison Luther et Calvin dès leur première dissidence, ou si on les avait satisfaits, disait le cardinal de Richelieu, on eût évité de grands malheurs. » Voyez ce qui est arrivé à Louis XIV avec le prince Eugène. L'Angleterre n'existe que par le soin continuel avec lequel l'aristocratie s'assimile les hommes supérieurs. On a fait, depuis 1830, le contraire, et ma première lettre vous le prouve, relisez la liste des hommes d'État de la France. Je le dis hautement, il y a un homme qui a rendu l'un de ces services que le cardinal de Richelieu aurait payés de la plus haute fortune, et je ne crois pas que l'heureux adversaire de Carrel ait été soutenu dans ses luttes terribles. L'ingratitude est récompensée, elle est au fond du cœur de ces gens-là, plus hideuse qu'en aucun temps; elle est même naïve. Une phrase de monseigneur Affre, imprimée et qu'il ne retirera jamais, sur monseigneur de Quélen, est pour beaucoup dans sa nomination.

M. de Lamartine a lancé dans *la Presse* un immense article qui ne contribue pas peu à éclaircir la question d'Orient, et, quoiqu'il ait fait mouvoir des armées avec une étrange facilité, ce morceau est une des choses remarquables du moment. M. de Lamartine est un des trois ou quatre hommes qui relèvent le plus la Chambre actuelle; il entend la politique, et il arrivera malheureusement trop tard et trop cassé au ministère; il a une grandeur dans les idées, une dignité qui a manqué à tous les gens que la France a eus à la tête des affaires. Il y viendra forcément et peut-être malgré lui. Certes, il est d'un haut politique d'accorder pacifiquement les affaires d'Orient et d'en finir avec cette question; d'autant plus que les conquêtes faites pendant la paix se gardent plus facilement que celles faites par la guerre; — mais est-ce possible aujourd'hui? M. Thiers le peut-il?

M. de Rémusat, impatient de devenir un homme d'État, de se montrer roué, de se sacrer évêque d'Autun, dit à un jeune écrivain, qui lui avait rendu des services, à un homme de cœur:

— Vous êtes homme d'esprit, vous devez savoir qu'on s'occupe plus des attaques récentes que des services anciens; réglez-vous là-dessus.

M. de Rémusat a les dents de devant du rang supérieur un peu croisées, et quiconque possède son Lavater sait que les hommes dont les dents sont ainsi disposées ont un sentiment de férocité qui se porte toujours sur quelque chose.

Septembre 1840.

PROFESSION DE FOI POLITIQUE

AU CITOYEN PRÉSIDENT DU CLUB
DE LA FRATERNITÉ UNIVERSELLE, A PARIS

Je reçois à l'instant une lettre d'un sociétaire du club que vous avez l'honneur de présider, par laquelle il m'annonce que j'ai l'honneur d'être mis sur la liste des candidats portés par le club, et il m'invite à venir *faire apprécier mes sentiments politiques* au sein de la première réunion.

Permettez-moi de répondre publiquement, afin de m'épargner la peine de faire la même réponse à d'autres demandes du même genre.

D'abord, il est physiquement impossible de se présenter, de mardi à samedi, dans tous les clubs de Paris, qui en compte une centaine.

J'ai déjà déclaré que, si elles m'étaient confiées, j'accepterais les fonctions de représentant; mais j'ai cru tout d'abord, et je crois encore, qu'il est superflu, pour tous les hommes dont la vie et les œuvres sont publiques depuis vingt ans, de faire des professions de foi.

Il y a des hommes que les votes vont chercher, il y en a d'autres qui vont chercher les votes, et ceux-ci doivent *faire apprécier leurs sentiments politiques;* mais, quant à moi, si je n'appartiens point par mes travaux aux neuf cents personnes qui, dans notre pays,

en représentent ou l'intelligence, ou les forces, ou la pratique du commerce, ou la connaissance des lois, des hommes et des affaires, le scrutin me le dira.

Si je ne suis pas élu, je ne m'en plaindrai certes pas. Je suis de ceux qui pensent que le mandat de 1848 est, pour celui qui l'accepte, une œuvre de dévouement à la France, une œuvre d'abnégation, une tâche pleine de périls; et, sans la trouver au-dessus de mon courage, je puis la trouver au-dessus de mes forces; voilà pourquoi je désire ne tenir mon élection que de suffrages entièrement volontaires et non sollicités.

Depuis 1789 jusqu'en 1848, la France, ou Paris, si vous voulez, a changé tous les quinze ans la constitution de son gouvernement; n'est-il pas temps, pour l'honneur de notre pays, de trouver, de fonder une forme, un empire, une domination durable, afin que notre prospérité, notre commerce, nos arts, qui sont la vie de notre commerce, le crédit, la gloire, enfin toutes les fortunes de la France ne soient pas mises périodiquement en question? En vérité, notre histoire, depuis soixante ans, expliquerait le problème historique de la disparition des trente Paris, dont il ne reste que les débris sur quelques points du globe où vont les découvrir les voyageurs pour orner les musées, et qui sont les aînés du Paris actuel!

Que la nouvelle République soit puissante et sage, car il nous faut un gouvernement qui signe un bail plus long que quinze ou dix-huit ans, au seul gré du bailleur! Voilà mon désir, et il équivaut à toutes les professions de foi.

Cette lettre répond suffisamment, je crois, à des articles que je range parmi les mille plaisanteries dont sont assaillis les gens affligés d'une célébrité quelconque, et qui, hier encore, me représentaient comme étant accouru du fond de la Russie pour briguer la candidature. J'étais revenu d'un voyage d'agrément dix jours avant le 24 février (révolution que les plus sages n'ont pas prévue), et je songeais si peu à me présenter aux suffrages si flatteurs de Paris, que, le lendemain des événements, je reprenais mes travaux littéraires, ainsi que le prouvera bientôt un de nos théâtres, travaux qui donnent de l'ouvrage à l'imprimerie, au monde du théâtre, à celui de la librairie, à celui des journaux. Ces industries,

ces entreprises, alimentent vingt commerces, aujourd'hui tous en souffrance, et les réunir et les ranimer est une mission aussi !

Veuillez, citoyen, agréer mes salutations, et soumettre aux membres qui composent votre club l'expression de ma reconnaissance pour la mention de mon nom sur leur liste.

DE BALZAC.

Paris, 17 avril 1848.

FIN DU TOME VINGT-TROISIÈME
ET DES ÉTUDES HISTORIQUES ET POLITIQUES.

TABLE

ÉTUDES HISTORIQUES ET POLITIQUES

Pages.

DU DROIT D'AÎNESSE 1

HISTOIRE IMPARTIALE DES JÉSUITES. 15

LETTRES SUR PARIS. 99

LE PETIT MERCIER. 213

UNE FAMILLE POLITIQUE. 217

SAINT-SIMONIEN ET SAINT-SIMONISTE. 221

UN DÉPUTÉ D'ALORS. 225

OPINION DE MON ÉPICIER. 229

UNE SEMAINE DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS. 231

DE L'INDIFFÉRENCE EN MATIÈRE POLITIQUE. 237

ENQUÊTE SUR LA POLITIQUE DES DEUX MINISTÈRES. 241

UNE SÉANCE A L'HÔTEL BULLION. 275

CROQUIS. 279

CONSEIL DES MINISTRES. 281

DON PEDRO II. 283

MANIÈRE DE FAIRE UNE ÉMEUTE. 285

UN CONSPIRATEUR MODERNE. 289

RONDO BRILLANT ET FACILE A L'USAGE DES COMMENÇANTS EN POLITIQUE 293

DEUX RENCONTRES EN UN AN. 299

LES GRANDS ACROBATES. 303

Pages.

21 SEPTEMBRE 1822. 309

EXALTATION DES MINISTRES ET TRANSLATION DE LEURS RESTES DANS LES CAVEAUX DU PANTHÉON. 311

DÉTAILS INÉDITS SUR LA NOMINATION D'UN PRÉFET DE POLICE. 317

LE DÉPART. 323

UNE JOURNÉE DU NEZ DE M. D'ARGOUT. 329

RELIGION SAINT-SIMONIENNE. 333

PROCÈS DU N° 63 DE *LA CARICATURE*. 337

LE PHILIPOTIN. 339

SUR LA DESTRUCTION PROJETÉE DU MONUMENT ÉLEVÉ AU DUC DE BERRY. 347

TERME D'AVRIL. 351

LA VIE D'UNE FEMME. 353

SUR LA SITUATION DU PARTI ROYALISTE. 359

LA FRANCE ET L'ÉTRANGER. 379

SIX ROIS DE FRANCE. 517

REVUE PARISIENNE. 567

FRAGMENTS INÉDITS. 777

PROFESSION DE FOI POLITIQUE. 787

COULOMMIERS. — Typographie PAUL BRODARD

PQ
2157
E75
t.23

Balzac, Honoré de
Oeuvres complètes
[Éd. définitive]

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY